

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL
DU ROYAUME.

MONASTICON BELGE

TOME III

FLANDRE OCCIDENTALE

TROISIÈME VOLUME

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-
TION DE Nicolas HUYGHEBAERT, MOINE BÉNÉDICTIN DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES, Hervé
ANÉCA, LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, Paul CALLEBERT, LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE
ET LETTRES, Jean-Marie DUVOSQUEL, SECRÉTAIRE-ADJOINT DU COMITÉ D'HISTOIRE PRO
CIVITATE, Jacques PYCKE, ASSISTANT À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

ADMINISTRATION : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1974

MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL
DU ROYAUME.

MONASTICON BELGE

TOME III

FLANDRE OCCIDENTALE

TROISIÈME VOLUME

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-
TION DE Nicolas HUYGHEBAERT, MOINE BÉNÉDICTIN DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES, Hervé
ANCA, LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, Paul CALLEBERT, LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE
ET LETTRES, Jean-Marie DUVOSQUEL, SECRÉTAIRE-ADJOINT DU COMITÉ D'HISTOIRE PRO
CIVITATE, Jacques PYCKE, ASSISTANT À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

ADMINISTRATION: 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1974

ORDRE DE PRÉMONTRÉ

ABBAYE DE SAINT-NICOLAS À FURNES

Ecclesia Sancti Nicolai de Butenburg (1120), monasterium beati Nicolai de Butenburg (1135), ecclesia Furnensis (1153), ecclesia Sancti Nicolai de Furnis (1155), S. Nicolaus in Furnensi oppido (1160), abbacia Sancti Nicholai de Butenburch (1170), de convente van S. Niclaus te Veurne (1342), l'abbaye de S. Nicolai de Furnes (1344), monasterium Sancti Nicolai juxta Furnis (1509), het clooster van Sinte Niclaeus neffens Vuerne (1560), Sinte Nicolaes neffens Vuerne (1561), de abdye van Sint Niclays binnen Veuren (1657), d'abdie van Ste Nicolaeys buyten ende nu binnen Veuren (1769), d'abdye van Ste Nicolaes in Veurne (1782), Sint Nicolaus binnen Veurne (1787) (1).

SOURCES : En dehors d'un bref passage de la chronique de l'abbaye de Marœuil, au diocèse d'Arras, datant, dans son état actuel, du XIV^e ou XV^e siècle (2), il n'existe aucune source narrative ancienne de l'histoire de Saint-Nicolas de Furnes. L'historiographe des archiducs, J. B. Gramaye, qui avait travaillé à Furnes en 1608, regrettait déjà que l'incurie des anciens chanoines ne lui eut pas permis d'insérer une liste des abbés de Saint-Nicolas dans sa description de la ville de Furnes (3). Le chanoine Pierre de Waghenare voulut remédier à cet état de choses. A l'aide des archives de son monastère et de celles auxquelles il avait encore accès, comme celles de Sainte-Walburge et de Nieupoort, il rédigea la première « histoire » de l'abbaye : *Origo ac progressus abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*. Ce texte est à la base de tout ce qui a été publié jusqu'à présent sur Saint-Nicolas. Il est repris presque textuellement dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, Auct. ad t. II, 15-19, Cologne, 1641 (texte repris et complété dans le t. III, 111-118, La Haye, 1735) (4) ; revu par endroits et complété, dans la *Gallia christiana*, V, 364-370, Paris, 1731 (éd. Palmé, Paris, 1877) ; C. L. Hugo, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, II, 341-360, Nancy, 1736, s'en inspire très largement ; F. V[an de Putte] et C. C[arton], *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, 1-25, Bruges, 1849, l'ont réédité à leur tour (5). La comparaison de ces différentes versions pourra parfois amener des surprises, cela tient au fait que P. de Waghenare a sans cesse remanié son texte. Le manuscrit de l'*Origo ac progressus*, actuellement conservé aux Archives de l'État à Bruges (*Acquisitions*, n° 6973, anciennement A.G.R., *Cartulaires et manuscrits*, n° 731 B) est visiblement un brouillon surchargé de corrections, de reprises, d'additions. Il existe aux Archives de l'abbaye de Grimbergen, cl. VI, 9, un autre texte, plus développé, qui semble

(1) Flandre occ., chef-lieu d'arr. Diocèse de Thérouanne jusqu'en 1556, ensuite d'Ypres jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Bruges.

(2) Éditée par P. BERTIN, *La chronique et les chartes de l'abbaye de Marœuil de l'Ordre de Saint Augustin et de la congrégation d'Arrouaise au diocèse d'Arras*, (stencilé), 58-59, Lille, 1959.

(3) *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 142-143, Louvain, 1708. Sur le séjour de Gramaye à Furnes, voir A. VIAENE, *De historiograaf Jan-Baptist Gramaye. Zijn rondreis in West-Vlaanderen, 1608-1612*, dans *A.S.É.B.*, CVIII, 324-325, Bruges, 1972.

(4) Dans la *Flandria illustrata*, II, 479. SANDERUS s'était borné à publier une très brève notice, sans *series abbatum*, que lui avait procurée le même De Waghenare.

(5) Sauf avis contraire, je citerai toujours l'édition de F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON].

ne pas avoir été utilisé (1). Une autre version, fort importante en raison des copies de chartes dont elle est enrichie, a été ajoutée à une des éditions du *Sanctus Norbertus Canoniorum Praemonstratensium patriarcha in se et suis vario carmine celebratus*, 364-440, Douai, 1650 (2).

A peu près à la même époque, le chanoine François Busin écrivit une courte vie de Christian van de Walle, mort curé de Nieuport en 1591, et une vie de l'ancien prieur Jean Pelgrim, mort en 1620. F. V[an de Putte] et C. C[arton], *Chronicon et cartularium*, 26-31, Bruges, 1849, les ont également reproduites.

Le nécrologe original a disparu lors des troubles du XVI^e siècle. Il a été reconstitué en 1641 par le chanoine Pierre de Waghenare (A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973) (3), principalement à l'aide des nécrologues de Grimbergen, de Saint-Augustin, de plusieurs cartulaires et d'un *liber anniversariorum* de l'église paroissiale de Nieuport. Ce beau registre sur parchemin, solidement relié, est le type du « nécrologe d'érudit ». Une brève préface de l'auteur indique les sources et la manière dont il a été composé : quand il n'a pas retrouvé la date du décès d'un défunt, l'auteur insère son nom (*suo*) *arbitrio juxtaque necrologii exigentiam*. Les mentions antérieures à 1641 doivent toujours être contrôlées. Les renseignements que contient le nécrologe peuvent être complétés, pour la période moderne, par le *Registrum professionis religiosorum abbatae Sancti Nicolai Furnensis ab anno 1632 ad 1790*, conservé aux archives de l'église décanale de Saint-Nicolas à Furnes. Ce registre, il est vrai, n'est pas complet. On trouvera une autre liste des religieux aux Archives de l'État à Bruges, fonds *Kerkfabriek Houtem*, n° 4, *Nomina religiosorum abbatae Sancti Nicolai... ab amplissimo Domino D. Roberto du Flocq abbate defuncto*, 28a maii 1588 (4). Un registre matricule pour les années 1583-1839 se trouvait dans la collection du chanoine de Spot ; on ignore ce qu'il est devenu (5).

Les archives de l'abbaye de Saint-Nicolas ont été dispersées à la Révolution française. Ce qui en restait, vers 1950, est sommairement noté dans N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 430-432, Straubing, 1952. Ces quelques reliques avaient été recueillies, pour la plupart, aux Archives de l'État à Bruges. Depuis lors, d'autres épaves retrouvées dans les archives de la fabrique d'église d'Houtem près de Furnes ont été confiées au même dépôt ; c'est le fonds *Kerkfabriek Houtem*. De ce médiocre ensemble, voici un inventaire systématique.

D'abord les chartes. Peu d'originaux sont parvenus jusqu'à nous. Pourtant le chartrier existait encore à la veille de la Révolution, car il avait été inventorié vers 1769 : *Cataloghe van alle de bewijsen ende notitien rustende ten comptoire van d'abbie van Ste Nicolaeyz eertyds buyten nu binnen Veuren*, A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, n° 10. Quelques 35 chartes de 1153 à 1561 sont conservées dans le fonds *Kerkfabriek Houtem*, chartrier non numéroté (6) ; la plupart sont des actes privés passés devant les échevins de Furnes. On y joindra le *numéro bleu* 11 609 : un original du 17 août 1435.

On a conservé le cartulaire de 241 feuillets, terminé sur l'ordre de l'abbé Médard Grimminc, le 20 août 1409 : A.É.B., *Acquisitions*, n° 3468 (7). Il a été partiellement édité, et encore d'une manière

(1) Nous utilisons une copie moderne de ce manuscrit qui a été mis à notre disposition par l'archiviste de Grimbergen.

(2) Les exemplaires de cette édition sont fort rares.

(3) Un autre exemplaire, sur papier, est conservé aux Archives de l'abbaye de Grimbergen, voir J. DELSTRAËZ, *Beknopte geschiedenis der Norbertijnen abdij Grimbergen*, dans *Eigen schoon en De Brabander*, XI, 199-200, Merchtem, 1928.

(4) Cette liste n'est pas celle qui est éditée dans le *Chronicon et Cartularium...*, 46, mais une copie moins complète, avec cependant des notes intéressantes.

(5) Le chanoine I.-R. de Spot avait établi une sorte de matricule sur fiches des chanoines de Saint-Nicolas sur lesquels il avait trouvé quelques renseignements. J'ai eu, jadis, l'occasion de consulter ces fiches ; je les cite quelques fois : « Notes du chanoine de Spot ».

(6) Il en existe un inventaire dactylographié aux A.É.B.

(7) H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 1460, Paris, 1907 ; — *Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique*, 46, Bruxelles, 1895. F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 223, Bruxelles, 1938, a cru retrouver les traces d'un second cartulaire aux A.É.B., aujourd'hui égaré. En réalité il s'agit de l'unique cartulaire de Médard Grimminc.

fort défectueuse, par F. V[an de Putte] et C. C[arton], *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis, Ordinis Praemonstratensis*, Bruges 1849 (1). Une douzaine de chartes, de 1135 à 1203, sont imprimées dans P. de Waghenare, *Sanctus Norbertus canonicorum praemonstratensium patriarcha in se et suis vario carmine celebratus*, Douai, 1650 (entre les pp. 372-400 du supplément : *Origo ac progressus abbatiæ S. Nicolai Furnensis*) ; l'intérêt de cette édition vient de ce que l'auteur a utilisé les originaux. Sept chartes de Saint-Nicolas se trouvent dans Ch.-L. Hugo, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, II, probationes, ccxiii-ccxiv, Nancy, 1736 (2) ; d'autres dans Miraëus-Foppens, *Opera diplomatica*, I, 520, 521, 524, 525, 547, 563, 589, 712, Louvain, 1723 ; III, 39, 39, 49, 50, 81, 345, 572 (3), Bruxelles, 1734. Une charte de Charles le Bon se trouve dans F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128*, n° 98, Bruxelles, 1938 ; deux chartes du comte Baudouin IX dans W. Prevenier, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, n° 229 et 230, Bruxelles, 1964. Les chartes du comte Thierry d'Alsace, présentes dans le cartulaire, ont été relevées par H. Coppieters Stochove, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, nos 34, 38, 39, 81, 126, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, Gand, 1902 ; celles de Philippe d'Alsace dans H. Coppieters Stochove, *Regestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, nos 7, 8, 9, 40, 83, 102, 118, 129, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 191, 210, 222, 223, 247, 255, 272, 290, 291, 309, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, Gand, 1907. Les chartes des évêques de Théroouanne, ordinaires de Saint-Nicolas, sont inventoriées, avec beaucoup de négligence et d'erreurs, par O. Bled, *Regestes des évêques de Théroouanne*, nos 462, 468, 543, 547, 554, 571, 676, 695, 698, 732, 739, 772, 836, 880, 952, 959, 1017, 1131, 1420, 1573, 1581, 1582, 1600, 1608, 1690, 1878, 2152, Saint-Omer, 1904. J. Ramackers, *Papsturkunden in Frankreich. Neue Folge*, 3 : Artois, n° 170, Goettingue, 1940, a retrouvé à Nancy la copie d'une bulle de Clément III, du 23 mars 1188 (4).

Le registre *Institutio praebendae et canonicatus albi in ecclesia Sanctae Walburgis in oppido Furnensis* (A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, n° 4) est un cartulaire de la seconde moitié du XVII^e siècle (vers 1679-1688) ; il contient toutes les pièces relatives à l'institution d'une prébende réservée à un chanoine prémontré au sein du chapitre de Sainte-Walburge à la suite d'un accord de 1249.

Le cartulaire de Saint-Nicolas néglige les actes périmés, c'est-à-dire relatifs à des biens aliénés. C'est le cas des biens de Gros-Tison, cédés en 1174 à l'abbaye d'Hasnon, et de ceux de Septenville, vendus en 1170 à Saint-Jean d'Amiens. On trouvera ces actes dans les cartulaires de ces deux maisons. Les actes relatifs à Gros-Tison ont été publiés par R. Dubois, *Prieuré de Luchaux et prévôté de Gros-Tison. Cartulaire factice*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, XLVII, nos 9 et 71-81, Amiens-Paris, 1937. Les actes relatifs à *Septenvilla* sont copiés dans le cartulaire de Saint-Jean d'Amiens à la bibliothèque municipale d'Amiens, ms. 781, f° 68^r-76^v (5).

On a déjà signalé plusieurs fois le fonds *Kerkfabriek Houtem* ; relevons-y encore le n° 2 : un terrier de 1756 établi par René Charpentier, illustré de 27 cartes coloriées ; le n° 6 : un registre aux baux pour les années 1715-1789, établi systématiquement, par paroisse ; les n° 7-8 : des comptes pour les années 1770, 1774-1777, 1779, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1787-1789, plus un compte du prieuré Sainte-Cécile pour les années 1782-1783 ; le n° 9 : un registre de rentes et autres obligations (fondations de messes) dues par l'abbaye (1713-1785) ; le n° 11 : un registre relatif à des rentes perçues par l'abbaye (1721) ; le n° 12 : un registre du même genre (1723).

(1) Sur les défauts de cette édition, voir L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes*, II : Introduction, 137-139, Bruxelles, 1897. — Nous citerons toujours *Chronicon et cartularium*.

(2) Voir U. BERLIÈRE, *Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo d'Étival conservés à Nancy*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 113-170, Bruxelles, 1898.

(3) Dans le tome III des *Opera diplomatica*, l'éditeur Foppens paraît avoir reproduit, sans le dire, les éditions de P. De Waghenare.

(4) Déjà publié par le même : *Verzeichnis in der Sammlung Hugo der Stadtbibliothek zu Nancy überlieferten ältere Papst- und deutschen Kaiserurkunden*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XI, 143-144, Tongerlo, 1935.

(5) H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 87, Paris, 1907. Un acte relatif à la vente de Septenvilla en 1170 se trouve dans MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 49-50, Bruxelles, 1734.

Ne quittons pas les Archives de l'État à Bruges sans noter encore, parmi les *Acquisitions*, le n° 1847 : un terrier des paroisses Saint-Nicolas et Saint-Denis à Furnes (1) dressé durant les années 1769-1776, 137 pages, incomplet ; n° 6898 : un registre des baux de 1542 à 1573, 238 folios, sur papier (2). Dans le *fonds d'Hoop*, n° 712/7629 : trois pièces relatives à la nomination du curé d'Ertegem près d'Alost (1699) ; dans le *fonds de Spot*, les n° 245 (un terrier de 1776 de la portion pastorale à Houtem), 246 (concerne la dime de Houtem, 1781), 247 (idem, 1782) ; dans le *fonds Salmon*, n° 346 : (une résolution du Magistrat de Furnes relative aux débiteurs de l'abbaye, 3 mars 1759) ; dans le *fonds Cumulus ecclesiasticus*, le n° 859 : un poème de 1728 à l'occasion du jubilé sacerdotal de l'abbé van Troyen, n° 867 : la lettre de faire-part de Godefroid Rycx, n° 1276 : une pièce de procès (Vladslo, 1774) ; n° 1883 : autre pièce de procès (Vicomte de Vooght, 1768) ; les n° 2350 et 2861 : des états de biens de la période française, le n° 1808 : une liste nominative et des inventaires du 5 Ventôse an III ; dans le *fonds Département de la Lys*, n° 1188 : une autre liste fournie le 2 Germinal an IV.

Aux Archives de l'État à Gand, dans le *fonds Piers de Ravenschoot*, n° 32 : une liasse de pièces du procès de Charles Piers contre l'abbé de Saint-Nicolas, 1674-1676 ; le n° 209 : pièces du procès d'Antoine du Hot, plus tard Pierre-Antoine du Hot, contre l'abbé de Saint-Nicolas, 1655, et 1663-1664. Dans le *fonds I^{er} Varia*, le n° 127, dans les *Varia D*, le n° 1200.

Aux Archives communales de Furnes (3), les n° 1212, f° 107v^o-108, 1236, 2171 ; les n° 2344-2346 concernent l'église et la table des pauvres (*disch*), le n° 2347 l'union des paroisses de Saint-Denis et de Saint-Nicolas.

Aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, on dépouillera, dans le *fonds État et Audience*, les registres 892 (dossier du 20 octobre 1541), 895 (dossier du 2 octobre 1549), 897 (dossier du 3 décembre 1554), 900 (dossier de mai 1559), 914 (dossier du 6 juillet 1588), 925 (dossier du 23 avril 1616). Dans le *fonds Conseil privé espagnol*, carton 1163, dossier 329 (pièces de 1580 à 1677) ; dans le *fonds Conseil d'État*, n° 1291 (dossier de 1636 à 1677 et 1786) ; dans le même fonds les registres 919 et 920 donnent quelques renseignements relatifs à des pains d'abbaye. Dans le *fonds Conseil privé autrichien*, 875, n° 41 : un dossier de 1731-1786, contenant notamment un état du temporel de l'abbaye en 1780. Dans le *fonds de la Chambre des Comptes*, n° 46 896, la déclaration 7 ; dans le *fonds Archives ecclésiastiques*, n° 8270 : un acte de 1779 relatif à des prairies à Merchtem, possédées en commun par les chanoines de Saint-Nicolas et leurs confrères de Grimbergen (4).

Aux Archives départementales du Nord à Lille, dans la série B 1368, la pièce 4908 ; dans la série B 1374, les pièces 1572, 1573 et 3043 ; dans la série B 1508, les pièces 2674, 2675, et dans la série B 1511, la pièce 339.

A la Bibliothèque Nationale à Paris, dans les *Mélanges de Colbert*, I, 374, n° 433 : une bulle de Clément IV, du 4 août 1266, relative à des indulgences ; dans la *Collection Flandre et Artois*, 47, f° 313 : des privilèges de 1360 et de 1614 copiés au XVII^e siècle.

Les travaux relatifs à l'abbaye de Saint-Nicolas sont indiqués dans R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 243, n° 537, Bruxelles, 1930, et dans N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 431-432, Straubing, 1952, et L. De Wachter, *Repertorium van de Vlaamse gouwen en gemeenten*, IV, 78-84, Anvers 1948 ; ils se résument en quelques titres : un chapitre de F. De Potter, E. Ronse et P. Borre, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, II, 310-338, Gand, 1875 ; un article de P. Lenaers, *Fondation et progrès de l'abbaye de Furnes*, dans *Bibliothèque Norbertine*, IV, 31-37 et 124-131, Anvers, 1902 (5), un article de (I. R. De Spot), *Chrétien Van de Walle, chanoine régulier de*

(1) La paroisse Saint-Denis avait été unie en 1705 à celle de Saint-Nicolas.

(2) La belle reliure en cuir souple porte des armes sommées d'une couronne ; elles n'ont apparemment rien à voir avec l'abbaye.

(3) Actuellement déposées aux Archives de l'État à Bruges.

(4) A. d'Hoop, *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*, III, 260, n° 8270, Bruxelles, 1922.

(5) L'article de P. Lenaers a paru sous le titre fallacieux *Notes sur l'abbaye de Grimbergen* ; Saint-Nicolas, on le verra plus loin, a été soumise à l'abbaye de Grimbergen en Brabant.

l'Ordre de Prémontré et curé de Nieupoort, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré et de ses Missions*, XII, 360-365, Louvain, 1910. R. Van Waefelghem, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 23-28, Tongerlo, 1937, a tenté d'établir la liste des abbés de *Saint-Nicolas de Furnes*. Le rôle des prémontrés à la tête du collège de Furnes a été étudié par F. van den Berghe, *Geschiedenis van de Latynsche Schoole en van het bisschoppelijk College te Veurne*, 29-42, Furnes, 1952. L'histoire du chanoine Jacques Clou et son rôle dans la création de la procession annuelle de la Sainte Croix a fait l'objet d'un petit livre agréablement écrit et illustré d'une manière fort suggestive, J. de Vincennes, *Sous le ciel de Furnes. La procession des pénitents, Charleroi, s.d. (1957) (1)* ; il ne dispense pas de recourir à l'étude de V. PII, *Les origines de la procession de pénitence*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, 635-643, Lille, 1911.

Il manque une étude sur le domaine de Saint-Nicolas, à la constitution duquel les princes de la maison d'Alsace ont systématiquement poussé. On pourra trouver quelques indications sur le rôle des prémontrés de Furnes dans l'assèchement de l'estuaire de l'Yser, dans R. Boterberge, *Historische geografie van het Overstromingsgebied van de Ijzer in de Middeleeuwen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n.s., XVI, 77-142, Gand, 1962.

La bibliothèque de Saint-Nicolas mériterait une étude particulière, mais il faudrait tout d'abord retrouver le *Catalogus librorum qui in Bibliotheca abbatioli Sancti Nicolai Ordinis Praemonstratensis Furnis inveniuntur*, du XVIII^e siècle, jadis dans la collection privée du chanoine I.-R. de Spot (2), égaré depuis la mort de son propriétaire. Cette bibliothèque semble avoir été relativement riche en manuscrits. Quelques-uns sont encore conservés : un missel du XII^e siècle est à la Bibliothèque municipale d'Autun, ms. 187 (3) ; un Psautier du XIV^e siècle à la Bibliothèque de l'Escorial, ms. S.I. 19 (4) ; un *psalterium glossatum* du XV^e siècle à la Bibliothèque publique de Saint-Dié, ms. 56 (5) ; le ms. B.P.L. 146 de la Bibliothèque universitaire de Leyde, datant du XIII^e siècle, porte également l'ex-libris de Saint-Nicolas de Furnes (6) ; c'est un codex juridique qui contient notamment la *Summa artis notariae* de Rolandus Passagerius, le *Tractatus de notulis* du même, et la somme « *Ut nos minores* » attribuée à Arnoul de Paris ; enfin un manuel de médecine en flamand, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. II 5225.

Une charte de 1159 mentionne un scribe, Walter, et un *illuminator* Guillaume (7). Quant aux écrivains et aux savants, ils sont fort nombreux, surtout à l'époque moderne. En voici la liste alphabétique, suivie de quelques références :

Jean Bekaert, Becaerd, Becard, Becardus († 1635) : J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, XIII, 192, Louvain, 1769 ; *Biographie nationale*, II, 74-75, Bruxelles, 1868 ; L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, I, 44-45 ; Th. Heijman, *Norbertijner vroomheid in de Nederlanden*, dans *Ons geestelijk erf*, IV, 302, Anvers 1930 ; F. Balx, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, VII, 344-345, Paris, 1934. Au sujet de sa *Monomachia*, dirigée contre les tendances régaliennes du Conseil privé, voir J. Buntinx, *Verdachte*

(1) Le livre de Jean de Vincennes (pseudonyme du Baron Jean van der Elst) a paru également en néerlandais.

(2) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 431, Straubing, 1952 ; F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latynsche Schoole...*, 37, n° 19, Furnes, 1952.

(3) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, II, 13-14, Paris, 1924. Pour la date, voir N. J. WEYNS, *Le missel prémontré*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLIII, 209-225, Averbode, 1967.

(4) T. AYUSO MARAZUELA, *Un Salterio «justa hebraeos» y un Salterio romano esi un código tardío del Escorial*, dans *Estudios bíblicos*, XVII, 5-46, Madrid, 1958.

(5) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, série in-4°, III, 499, Paris, 1861 ; V. LEROQUAIS, *Les psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, 2 vol., Paris, 1940-1941, ne l'a pas décrit.

(6) [P. C. MOLHUIZEN], *Bibliotheca Universitatis Leidensis. Codices manuscripti*, III : *Codices bibliothecae Publicae Latini*, 80, Leyde, 1912, cfr J. A. C. JOOSTING, *Die Summa Ut nos minores nach Leidener Handschrift herausgegeben*, dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Kan. Abt.*, XLVIII, 153-227, Weimar, 1928.

(7) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 50.

boeken en drukkerspractijken, dans *A.S.É.B.*, XCII, 54-65, Bruges, 1956 (cfr J. De Cuyper, *Deken Jan Bekaert en zijn Monomachia*, dans *Biekorf*, LVIII, 1955-1956, Bruges, 1957). En sa qualité de curé de Saint-Nicolas, il établit le 16 mars 1629, en flamand, l'inventaire des meubles, objets d'art, parements, etc., de sa paroisse, éd. par Ad. Duclos, *Inventaire des bijoux, ornements, etc., de l'église St-Nicolas à Furnes, 19 mars 1629*, dans *A.S.É.B.*, XXX, 335-355, Bruges, 1879.

Philippe Berthoul († 1675), musicien : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 55 (1).

Philippe Boudins († 1595), graveur : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 81.

François Buisin († 1652), auteur de la Vie de Chrétien Van de Walle, L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 94.

Frédéric Codron († 1772), prieur de Sainte-Cécile à Dixmude (voir plus loin, p. 635), est l'auteur d'un dictionnaire historique et géographique latin-flamand en deux volumes, terminé et approuvé à Bruges le 13 août 1770 (Bibliothèque municipale de Bergues, ms. 17-18).

Jean de Brauwere († 1688), abbé de Saint-Nicolas et théologien : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants*, I, 90.

Adrien de Buck († 1667), écrivain spirituel : J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir ...*, XVIII, 129, Louvain, 1770 ; *Bibliographie nationale*, IV, 850, Bruxelles, 1873 ; *Bibliotheca catholica neerlandica impressa*, n° 18346, La Haye, 1954. Au sujet de sa traduction flamande de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce, voir St. Axters, *Scholastiek Lexikon*, 115, Anvers, 1937 (2).

Godefroid de Courteville († 1667), abbé de Saint-Nicolas : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 169-170.

Augustin de Cuyper (1737), secrétaire du Chapitre : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 170.

François-Xavier de la Haye († 1731), curé de Pervijse en 1727, rédige un *ligger* (censier) de sa paroisse, Ad. Duclos, *De Pastors (van Pervijse)*, dans *Rond den Heerd*, XXV, 203-321, Bruges, 1896-1900.

Nicolas de Lameter († 1660), ancien président du Séminaire de Douai, imprime une pièce de vers en tête de Ch. De Visch, *Bibliotheca scriptorum S. Ordinis Cisterciensis*, Cologne, 1656 (3).

Ladislas de Merendré (1624) : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 583.

Nicolas de Raedt († 1646), curé de Wulpen, est signalé comme poète : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, II, 75 ; *Biographie Nationale*, XVIII, 557-558, Bruxelles, 1904.

Adolphe Destrompes († 1666), prévôt des moniales de Béthanie à Furnes, auteur spirituel : *Bibliotheca catholica neerlandica impressa*, n° 11520 ; L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 184 ; N. Backmund, *Monasticum Praemonstratense*, II, 429, Straubing, 1952.

François-Louis de Swaen († 1726), de Dunkerque, fils du poète Michel de Swaen, dont il édita quelques œuvres en 1726 : V. Celen, *Werken van Michel de Swaen*, I, *Inleiding*, XXXII, Anvers, s.d.

Pierre de Waghenaere († 1662), sous-prieur, hagiographe et chroniqueur : Ch. De Visch, *Bibliotheca scriptorum S. Ordinis Cisterciensis*, 206, 215, Cologne, 1656 ; J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir ...*, X, 199-206, Louvain, 1767 ; *Bibliotheca catholica neerlandica impressa*, nos 11294, 11818, 9067, 9278, 10508, 10832. A. Angllis, *Charles de Visch, historiographe et prieur des Dunes*, dans *A.S.É.B.*, XXII, 242-244, Bruges, 1870 ; F. Timmermans, *Vie du B. Herman-Joseph, chanoine régulier de l'Ordre de Prémontré*, 323-344, Lille-Paris, 1900 ; F. van den Berghe, *Geschiedenis van de Latynsche Schoole ...*, 34, Furnes, 1952 ; F. P. Mittermaier, *Ein bislang verschollener Hymnus auf die sel. Christina, gen. von Retters*, dans *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, X, 353, 355, 1958.

Paul de Windele († 1664), poète et dramaturge : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants...*, III, II, 400.

(1) En 1626, un François Berthoul, prêtre, était maître de chant (*phonascus*) à la collégiale de Sainte-Walburge à Furnes, Éd. VANDERSTRAETEN, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, dans *A.S.É.B.*, XXIV, 109-110, Bruges, 1872. C'était sans doute un parent du chanoine de Saint-Nicolas.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *I Varia*, n° 127 : procès concernant son accession à la cure de Ramskapelle.

(3) Il qualifie le cistercien, qui était originaire de Bulskamp, près de Furnes, de *conterraneus*. Est-ce à dire que de Lameter était, lui aussi, de Bulskamp ?

Christian Druve, *Druvaeus* († 1636), abbé de Saint-Nicolas, prédicateur : J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir ...*, XI, 80-82, Louvain, 1768 ; L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 206.

Jean Dumont († 1644) : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 213.

R. Francke († 1652), auteur d'un *Fuor bellicus adversus Deum sanctos ejus et maxime venerabilem Eucharistiam violatam*, publié à Bruges en 1659 par son confrère, le chanoine Ad. Destrompes, et réédité à Bruges, en 1859, par la Société d'Émulation, avec *in fine* une note sur l'auteur et sa famille : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 267 ; F. van den Berghe, *Geschiedenis van de Latynsche Schoole*, 37, Furnes, 1952.

Godefroid Ghyselbrecht († 1670), ancien lecteur en théologie, curé de Wulpen, puis de Nieuport ; il édite à Anvers en 1650 les œuvres du prémontré Adam l'Écossais : *Rond den Heerd*, XV, 141, Bruges, 1880 ; *Bibliotheca catholica neerlandica impressa*, n° 11489 ; L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 310-311.

Jean Mannaert († 1633), curé de Nieuport, exégète et prédicateur : J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir ...*, X, 347, Louvain, 1767 ; L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 360-361.

François Meeze († 1669), curé de Pervijse de 1648 à 1654 : A. Duclos, *De pastors (van Pervijse)*, dans *Rond den Heerd*, XXV, 315-316, Bruges, 1896-1900 ; L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 579 ; C.D[enorme], *Sint Bernardus en zijn preekstoel te Nieuwpoort*, dans *Biekorf*, XLIII, 76, Bruges, 1937.

Norbert Nieuwerleet († 1781), secrétaire du Chapitre : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, I, 622.

Antoine Pancoucke, professeur au Collège de Dixmude, dramaturge : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, II, 13.

Charles Quentin († 1798), curé de Stavele, a laissé quelques notes personnelles rédigées en latin, publiées par A. Deschrevel, *De Franschen te Stavele* (1793), dans *Biekorf*, XLIV, 282-283, Bruges, 1938.

Louis Ribaldius, ou *Ribaltius* († 1625), professeur de théologie : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, II, 91 ; *Biographie nationale*, XIX, 244-245, Bruxelles, 1907.

Juste Schottey († 1712), prieur et orateur : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, II, 160.

Norbert Sweerts († 1644), ancien professeur au collège de Dixmude, dramaturge : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, II, 229 ; *Biographie nationale*, XXIV, 371-372, Bruxelles, 1926-1929.

Chrétien van de Walle († 1591) a laissé des œuvres manuscrites, aujourd'hui perdues : J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir ...*, XI, 69, Louvain, 1768 ; L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, II, 362. [I. De Spot], *Chrétien van de Walle, chanoine régulier de l'Ordre de Prémontré et curé de Nieuport*, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré*, XII, 360-365, Louvain, 1912.

Augustin van Renynghe († 1738), sous-prieur de Saint-Nicolas et professeur de théologie, a laissé une pièce de vers latins dans *l'Antidotum adversus haeresium venena* du capucin Louis de Reyn (Saint-Omer, 1716) (1).

Herman Vermeersch († 1663), président du collège de Dixmude, auteur spirituel : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants ...*, II, 336 ; *Bibliotheca catholica neerlandica impressa*, n° 11812.

Pierre Vermeulen († 1658), préfet du collège de Furnes, fait imprimer en 1623 l'argument d'une pièce jouée par ses élèves sur *La guerre en Bohême* : E. Vanderstraeten, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, dans *A.S.É.B.*, XXIV, 107, Bruges, 1872.

Cette liste pourrait aisément être allongée. On voit que l'abbaye de Saint-Nicolas, à l'époque moderne, avait amplement mérité le surnom de « la savante » que lui attribuait la tradition locale (2) : dans une petite ville d'environ 3.000 habitants, elle représentait un véritable foyer de culture.

L'iconographie de Saint-Nicolas a été traitée d'une manière exhaustive par A. Verbouwe, *Iconografie der gemeenten van West-Vlaanderen*, I : *Iconografie van het arrondissement Veurne*, nos 558-562,

(1) Sur cet ouvrage voir [F. CHATILLON], *Promenade aux tombeaux des hérésiarques en compagnie du P. Louis de Reyn, auteur de Speculum abominationum*, dans *Revue du Moyen-Age latin*, XXI, 121-168 ; 253-290, Strasbourg, 1965.

(2) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimae comitatus Flandriae*, 143, Louvain-Bruxelles, 1708.

564, 593, et les planches 30, 31, 32, 34 et 35, Bruxelles, (1950) (1). Pour les plans terriers, on verra R. Dewitte, *Catalogue des cartes et plans de la collection Mestdagh*, nos 439 et 2023, Tongres, 1935.

Les portraits d'abbés et de religieux n'ont pas encore été dénombrés. Nous avons relevé le portrait de l'abbé Christian Druve à Madrid, collection Rodriguez Bauzá (2) ; le portrait du chanoine Bernard Ovijn, décédé curé de Boitshouke, le 20 juin 1647 à l'âge de 37 ans, chez les Pères Passionnistes à Courtrai ; le collège épiscopal de Furnes est entré récemment en possession d'un portrait « d'un prieur de Saint-Nicolas » ; il possédait déjà un portrait du dernier abbé, G. Rijcx.

Les armoiries de Saint-Nicolas se lisent : d'azur à deux crosses d'or posées en sautoir, accostées de deux coquilles du même ; la devise est : *Candida*. Elles apparaissent, pour la première fois, sur la gravure de Louis du Tielt dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 480, Cologne, 1644 (3). Les armoiries des abbés devraient être systématiquement recueillies.

Le plus ancien sceau de Saint-Nicolas pendant à un acte de 1423 est signalé dans G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, n° 7036, Paris, 1873. Un cachet armorié de l'abbé Godefroid Rijcx est décrit par J. Th. De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, III, 229, Bruxelles, 1901.

Les épitaphes étaient fort nombreuses à Saint-Nicolas. Le célèbre héraut d'armes Jacques Le Boucq en a recueilli quelques-unes, vers 1521, dans l'ancienne église abbatiale, à l'ouest de la ville ; il en avait copié d'autres dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas ; une copie de son épitaphier se trouve à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, fonds A. Merghelynch, ms. 34, f^{os} 84-86. Un demi-siècle après Jacques Le Boucq, un autre héraut d'armes, messire Corneille Gailliard, parcourait la Flandre à la recherche de monuments funéraires ; son épitaphier a été édité par le baron [J. B.] Béthune, *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle d'après les manuscrits de Corneille Gailliard et d'autres auteurs*, 253-257, Bruxelles, 1900. Le chanoine P. de Waghenare a relevé un certain nombre d'épitaphes d'abbés. On les trouvera dans les pages d'A. Sanderus, de Ch.-L. Hugo et de la *Gallia christiana* où est reproduit l'*Origo ac progressus abbatiæ Sancti Nicholai Furnensis*. La nouvelle abbatiale de Saint-Nicolas, élevée au XVII^e siècle, était également riche en épitaphes. Un inventaire dressé à la veille de sa destruction, signale que le pavement de ce temple était constitué de 45 pierres tombales, dont 25 en marbre blanc (4). La plupart des inscriptions encore lisibles ont été relevées dans le *Recueil des inscriptions publiques et particulières qui existaient avant 1799 dans les églises et autres lieux publics des ville et châtellenie de Furnes, appendances et dépendances* ; ce *Recueil*, le plus souvent appelé *Épitaphier Vermeersch* (ou van der Meersch), faisait partie de la collection du chanoine R.-I. de Spot et serait conservé aujourd'hui à l'abbaye de Parc, à Louvain (5).

L'épitaphe du chanoine Jacques Clou, l'instaurateur de la célèbre procession de la Sainte Croix, peut se lire dans H. V[an de Velde], *Histoire de la procession de Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XIV, 180, Bruges, 1855-1856 ; celle de Jacques Codde, décédé en 1669, curé de Saint-Nicolas, dans *Rond den Heerd*, III, 217-218, Bruges, 1868 ; celle de Jacques Moenyn, curé de Boitshouke en 1709, dans la Bibliothèque royale à Bruxelles, Fonds Goethals, ms. 1527, f^o 193 (6) ; celle enfin de l'abbé Godefroid Rijcx et des siens, dans *Rond den Heerd*, VI, 18-19, 1871.

Quelques restes du trésor de l'église paroissiale de Saint-Nicolas sont décrits par C. Denorme, *De Schat van de Sint-Niklaaskerk te Veurne*, voir *Bierkorf*, LV, 223, Bruges, 1954.

* * *

(1) Il ne sera pas inutile de faire remarquer que l'ouvrage d'A. VERBOUWE est un catalogue et non une étude critique. On voudrait mettre en garde contre certains documents, qui paraissent à première vue très précis mais qui ne le sont qu'en partie. Ainsi la gravure de L. du Tielt, insérée dans la *Flandria illustrata*, II, 480, montre l'église abbatiale telle qu'elle aurait dû être construite, avec une tour, semblable à celle de l'église paroissiale, mais que les prémontrés ne purent jamais édifier.

(2) Voir plus loin, p. 621.

(3) Les crosses et les coquilles sont d'argent dans le ms. II 3377, f^o 36v^o de la Bibliothèque royale (XVIII^e siècle) ; mais, en héraldique, les crosses d'argent sont si rares, particulièrement en Flandre, qu'il est évident que c'est une erreur.

(4) *Chronicon et cartularium...*, 250.

(5) Une copie se trouve à la Bibliothèque royale à Bruxelles, Collection A. Merghelynch, ms. 38, p. 67-197.

(6) W. VAN HILLE, *Familles Moenyn-Bervoet-Van Hille*, dans *De Schakkel*, XX, 43, Anvers, 1965.

Le biographe de l'évêque de Thérouanne, Jean de Warneton (1099-1130) (1), attribue à ce zélé réformateur la fondation de huit abbayes et Chapitres réguliers; il en énumère quelques-uns, mais ne souffle mot de Saint-Nicolas de Furnes (2). On ne peut cependant pas refuser à Jean le titre de fondateur, car c'est lui qui, le 20 juin 1120 (3), a mis les premiers chanoines réguliers en possession de la chapelle de Saint-Nicolas de Butenburch (4), qui dépendait de l'église castrale de Sainte-Walburge (5).

Contrairement à ce qu'écrivent la plupart des auteurs (6), la charte de Jean de Warneton ne fournit pas la date de la fondation de Saint-Nicolas: en 1120, la communauté était déjà constituée, puisque l'évêque s'adresse à Nicolas, son premier abbé, et fait, au passé, l'histoire de sa communauté avant de confirmer, au présent, les biens dont les chanoines sont en possession. De l'analyse de cette charte, on retiendra donc que la fondation du Chapitre régulier de Saint-Nicolas a eu lieu entre le 25 juillet 1099, début du pontificat de l'évêque de Thérouanne, et le 20 juin 1120.

Plusieurs laïcs avaient contribué à doter la nouvelle communauté. Parmi eux, la charte de 1120 relève le nom de Thierry (Rufus), fils d'un certain Fulpold: il avait donné soixante mesures de terre, qu'il tenait en fief du comte de Flandre, Charles. Celui-ci marqua aussitôt son accord (7). Ces biens étaient probablement situés à Houtem où Thierry et Simon Rufus avaient leur domaine (8). La nouvelle abbaye fut officiellement reconnue par le souverain pontife le 22 novembre 1124 (9). La bulle de Calixte II (J.L., n° 7176), accordée à l'intervention de l'évêque de Thérouanne, est loin de ratifier toutes les dispositions de la charte de 1120: alors que l'évêque avait donné à ses chanoines réguliers l'*ecclesia* de Saint-Nicolas avec la portion pastorale des dîmes, le document pontifical ne parle que d'une *capella* (10). Saint-Nicolas dépendait des chanoines de Sainte-Walburge et ceux-ci luttèrent obstinément contre

(1) Une biographie de ce grand évêque fait toujours défaut. On ne peut que renvoyer au chapitre, assez insuffisant, d'Ed. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 110-114, Bruxelles, (1945); on y joindra J. M. DE SMET, *De monnik Tanchelm en de Utrechts bisschopszetel in 1112-1114*, dans *Serinium Lovaniense. Mélanges historiques Étienne van Cauwenbergh*, 207-234, Louvain, 1961.

(2) GAUTIER DE THÉROUANNE, *Vita Johannis episcopi Teruanensis*, dans *M.G.H.SS.*, XV, 1150 et 1144, Hanovre, 1888. — Faut-il attribuer le silence de l'archidiacre-biographe à une désapprobation de la conduite de l'abbé Baudouin de Bailleul? — SIMON DE GAND, *Gesta abbatum S. Bertini*, dans *M.G.H. SS.*, XIII, 647, Hanovre, 1881, cite trois chapitres fondés par Jean de Thérouanne; lui aussi passe Furnes sous silence.

(3) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 521, Louvain, 1723; Ch.-L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, II, preuves, CCXIII, Nancy, 1736; — *Chronicon et cartularium...* 53-54; — O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne*, I, n° 462, Saint Omer, 1904.

(4) Le titre de *Butenburch* indique nettement que l'église de Saint-Nicolas était située en dehors de l'enceinte du *castrum* primitif. Les plus anciens documents désignent parfois l'église castrale sous le nom de *Binnenburch*. L'église Saint-Nicolas s'élevait à proximité du marché, à quelques pas de la rive de la Colme (le Vuldergracht ou Calonnegracht, comblé en 1685); on peut en conclure qu'elle était destinée aux navigateurs et aux marchands: elle ne peut donc pas avoir été fondée avant 1087, date de la célèbre translation des reliques de saint Nicolas à Bari.

(5) Voir plus loin.

(6) La *Gallia christiana*, les *Annales sacri ordinis Praemonstratensis*, le *Monasticon Praemonstratense*, et, en général, tous les ouvrages que nous avons énumérés dans notre bibliographie.

(7) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 1071-1128, n° 98, Bruxelles, 1937.

(8) *Chronicon et cartularium...*, 65. — On peut se demander si Fulpold, le père de Thierry Rufus, ne doit pas être identifié avec *Fulpold de Loppinis*, le fondateur du Chapitre de Zonnebeke en 1072, le grand-père de Lambert, évêque de Noyon-Tournai (1113-1123). C'était en tous cas un ancêtre de la famille d'Alost-Gand, voir *Chronicon et cartularium...*, 73.

(9) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 524, Louvain, 1723; — Ch.-L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, II, preuves, CCXIV, Nancy, 1736; — *Chronicon et cartularium...*, 54-55; *P.L.*, 163, col. 1334.

(10) Aussitôt après la fondation de Saint-Nicolas, les chanoines de Sainte-Walburge s'étaient empressés de faire confirmer leurs biens et privilèges par le pape Calixte II, le 30 mars 1121: MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 33, Bruxelles, 1734; — *P.L.*, 163, col. 1204; — *J.L.*, n° 6899.

toutes les atteintes portées par les évêques de Théroouanne à l'intégrité de leur domaine ecclésiastique (1).

D'où venaient les premiers chanoines de Saint-Nicolas? Les nombreuses tentatives des évêques de Théroouanne pour les mettre en possession des autels possédés par les chanoines de Sainte-Walburge: Saint-Nicolas, Pervijze, Wulpen, Ramskapelle, etc., semblent indiquer que leur communauté est née de l'éclatement du Chapitre castral de Sainte-Walburge. On se trouverait devant un cas analogue à celui du petit Chapitre régulier d'Eversam, fondé par un ou plusieurs chanoines venus de la collégiale de Saint-Pierre de Cassel (2).

On est mal informé sur les observances des chanoines réguliers de Saint-Nicolas dans le premier stade de leur histoire. On note cependant une aide fraternelle venue de la prévôté de Watten (3). Est-ce à dire que les premiers religieux de Furnes avaient adopté l'*ordo antiquus* adapté à l'usage de Saint-Quentin de Beauvais, auquel Jean de Warneton semble avoir été si attaché? On remarquera que le second abbé de Saint-Nicolas, Baudouin de Bailleul, venait probablement de l'abbaye d'Eaucourt, laquelle avait ses usages propres, apparentés à ceux d'Arrouaise (4).

Sous l'épiscopat de Milon I^{er}, ancien abbé de Saint-Josse-au-Bois, les chanoines de Saint-Nicolas s'affilièrent à l'Ordre de Prémontré. La sollicitude que leur évêque leur témoigne à partir de 1135, le privilège solennel qu'il leur accorde cette année (5), le soin qu'il met, dans les années suivantes, à préserver leur solitude (6), tout nous porte à croire que le changement de statut de Saint-Nicolas eut lieu en 1135 (7). Dans la suite, l'abbé de Grimbergen assumera la « paternité » de Saint-Nicolas; quelques indices cependant permettent de penser qu'il succéda, dans cette responsabilité, à l'abbé de Licques (8).

L'abbaye de Saint-Nicolas s'élevait *buiten de burcht*, c'est-à-dire en dehors des limites du *castrum* primitif, mais sur le territoire de l'agglomération urbaine, *in oppido Furnensi*, à proximité du marché (9). En 1170, l'abbé Hugues, sur les conseils de l'évêque de Théroouanne et d'accord avec le comte Philippe, transféra l'abbaye en dehors de l'enceinte de la ville (10),

(1) L'histoire de cette longue lutte doit encore être écrite; je me borne ici à renvoyer aux bulles d'Eugène III (27 juillet 1147), Alexandre III (30 juin 1173) et Urbain III (28 novembre 1186) en faveur de Sainte-Walburge: J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, n° 64, 141 et 280, Berlin, 1934. Le pape Clément III semble avoir reconnu, le 23 mars 1188, le point de vue des chanoines de Saint-Nicolas: *Chronicon et cartularium...*, 70-71. Mais peut-être sa bonne foi avait-elle été surprise: le conflit rebondit et ne put être réglé par un compromis qu'en 1249 (*Chronicon et cartularium...*, 149-154).

(2) Suivant la thèse que j'ai défendue dans le *D.H.G.E.*, XVI, 125, Paris, 1967.

(3) Arnoul, prévôt de Watten, et ses religieux, donnent cinq mesures de terre aux chanoines de Saint-Nicolas. Arnoul souscrit la charte de Charles le Bon pour cette abbaye (F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 98, Bruxelles, 1937). Remarquons enfin que le pape Calixte II délivre un privilège aux chanoines de Watten (J. RAMACKERS, *Papsturkunden in Frankreich*, 3. Band: *Arlois*, n° 16, Goettingue, 1940) le même jour, 24 novembre 1124, qu'aux chanoines de Saint-Nicolas.

(4) L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 149, Bruges, 1969.

(5) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 525; — *Chronicon et cartularium...*, 56; — O. BLED, *Rogestes des évêques de Théroouanne*, I, n° 543.

(6) *Chronicon et cartularium...*, 82-83.

(7) C'est la date que la plupart des auteurs ont admise, sans toutefois la justifier. Il n'est pas fait mention de l'Ordre de Prémontré, dans les chartes de Saint-Nicolas, avant 1164 (MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 345, Bruxelles, 1734).

(8) L'abbé de Licques souscrit le privilège de l'évêque Milon I^{er} de 1135 (*Chronicon et cartularium...*, 56); il souscrit l'acte de vente du domaine de Septenville en 1159 (MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 50, Bruxelles, 1734).

(9) Voir ci-dessus.

(10) Voir la carte de Jacques de Deventer, dans Ch. RUELENS, E. OUYERLEAUX, L. VAN DEN GHEYN, etc., *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle. Cent plans du géographe Jacques de Deventer*, Bruxelles, 1884-1924.

afin de fuir le bruit d'attroupements souvent tumultueux. Les constructions durèrent quelque temps. Il y a lieu de penser que l'église abbatiale était achevée en 1247, car, à cette date, l'archevêque de Reims concède une indulgence de quarante jours à gagner le 6 décembre *in nostra ecclesia* (1). En 1578, ce second monastère fut détruit par les Gueux. L'abbé du Flocc reconstruira l'abbaye à l'intérieur de la ville, sur l'autre rive de la Colme, où elle se dressera jusqu'à son anéantissement en 1798.

* * *

NICOLAS, premier abbé de Saint-Nicolas, est nommé dans la charte de Jean de Warneton du 20 juin 1120 et dans la bulle de Calixte II du 24 novembre 1124 (2). D'où venait-il? D'Eaucourt, comme son successeur Baudouin de Bailleul? En tout cas, il n'est pas cité parmi les chanoines de Sainte-Walburge qui ont souscrit le privilège du comte Baudouin VII, de 1114 pour leur église (3) : ce n'est donc pas un chanoine « dissident ». D'après la *Gallia*, il vivait encore en 1130 (4). P. de Waghénare l'a inscrit au 5 janvier dans son nécrologe.

BAUDOIN DE BAILLEUL semble avoir été originaire de l'abbaye d'Eaucourt, au diocèse d'Arras (5). Fatigué de la vie difficile que lui faisaient les gens de Furnes et de la région (*insolentiam et seditiones incolarum detestans*), il renonce à la direction de l'abbaye de Saint-Nicolas et retourne à Eaucourt auprès de l'abbé Odon (6). Il est possible que Baudouin de Bailleul, qui appartenait peut-être à la famille des châtelains d'Ypres (7), ait été impliqué dans le gigantesque règlement de comptes qui suivit la mort du comte Charles le Bon, le 3 mars 1127. La châtellenie de Furnes, d'où étaient originaires les conjurés de Saint-Donatien (8), avait été particulièrement secouée par ces événements (9). La chronique de Marœuil, il est vrai, le décrit comme un homme ennemi de tout tracas : *ille privatum et quiete vivere desiderans*. Vers 1131 ou 1132, l'abbé d'Eaucourt, chargé de rétablir la régularité à l'abbaye de Marœuil,

(1) A.É.B., *Kerkfabriek Houlem*, Inventaire n° 10, 271.

(2) Voir ci-dessus 593.

(3) A. C. F. KOCH, *Actes des comtes de Flandre de la période de 1071 à 1128*, dans *B.C.R.H.*, CXXII, 272, Bruxelles, 1957.

(4) T.V, 364, qui cite des chroniques de Saint-Jean d'Amiens.

(5) France, Pas-de-Calais, commune de Warlencourt-Eaucourt.

(6) P. BERTIN, *La chronique et les chartes de l'abbaye de Marœuil de l'ordre de Saint-Augustin et de la Congrégation d'Arrouaise au diocèse d'Arras*, 58-59, Lille, 1959. — C'est par erreur que l'auteur rattache l'abbaye d'Eaucourt à la Congrégation d'Arrouaise ; elle avait ses usages propres et n'a été rattachée à aucune congrégation, voir L. MILIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 99, 219, Bruges, 1969.

(7) Il ne figure pas dans l'arbre généalogique dressé par E. WARLOP, *De Vlaamse adel vóór 1800*, II, table 18, Handzame, 1969. Le nom de « Bailleul » lui est donné par la tradition de Saint-Nicolas aussi bien que par celle de Marœuil, mais il y a des Bailleul en Artois. Cependant le prénom de Baudouin est constant dans la famille des châtelains d'Ypres. De toute manière, il convient de relever les nombreuses mentions de membres de la famille de Bailleul parmi les témoins des deux actes de Thierry d'Alsace pour Eaucourt : H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, nos 78 et 79, *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 246 et 248, Gand, 1902.

(8) E. WARLOP, *De Vlaamse adel vóór 1800*, I, 216 sv., Handzame, 1968.

(9) Nombreuses attestations contemporaines, notamment dans GAUTIER DE THÉROUANNE, *Vita Johannis episcopi Teruanensis*, dans *M.G.H. SS.*, XV, 1147 ; — *Miracula Sanctae Rictrudis*, dans *AA.SS.*, Maii III, 105-106 ; — *Vita Hugonis abbatis Marchianensis*, dans MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 1720, Paris, 1717 ; — sur ces événements, voir E. WARLOP, *Willem van Ieper, een Vlaams condottiere, voor 1104-1164*, dans *De Leiegouw*, VI, 167-191, Courtrai, 1964, et VII, 197-218, Courtrai, 1965.

également dans le diocèse d'Arras, mit Baudouin de Bailleul à la tête de cette communauté (1). Il y mourut le 12 mars 1171 (2).

GODEFROID reçoit, en 1135, de l'évêque Milon I^{er} de Thérouanne, une dime à Houtem, près de Furnes, et le personat (*altare*) de Wulveringem (3) ; ce dernier, contre un cens annuel de deux marcs d'argent (4). Il échange quelques terres, situées à Furnes, avec le prévôt de Sainte-Walburge, pour mieux isoler son monastère. Cet échange est confirmé, en 1136, par le comte Thierry d'Alsace (5). Godefroid se démit également de sa charge ; il est inscrit dans les nécrologes de Saint-Nicolas et de Grimbergen au 1^{er} avril (6).

ERLEBALD (*Erembald*) est cité dans un acte de Baudouin, prévôt de Sainte-Walburge de 1139 (7), car les deux institutions ont échangé des terres. C'est probablement au temps d'Erlebold qu'Ywain d'Alost donne, pour le repos de son âme, les deux tiers de la dime de Houtem. Cette donation fut confirmée en 1139 par la comtesse Sibylle, en l'absence du comte Thierry, son époux (8). Erlebold figure au 27 mars dans le nécrologe de Grimbergen (9), lui aussi avec la qualification *quondam abbas*.

SIMON souscrit en 1142 une charte de Milon, évêque de Thérouanne, pour l'abbaye des Dunes (10). Il est cité au 27 mars dans les nécrologes de Prémontré et de Tongerlo, au 28 mars dans le missel de Saint-Nicolas (11), dans les nécrologes d'Heylisse et de Vicoigne, et au 31 mars dans le nécrologe de Parc (12).

(1) *Gallia christiana*, III, 442-443.

(2) Suivant la tradition de Maroeuil ; P. BERTIN, *La chronique et les chartes de l'abbaye de Maroeuil...*, 59-60, qui a, semble-t-il, le tort de corriger, 63 : « 12 mars 1172 (n.st.) ». Il est inscrit dans l'obituaire de Saint-Nicolas au 10 février : R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 23, Tongerlo, 1937, mais ce nécrologe est, en partie, factice. — Relevons enfin l'erreur de la *Gallia*, suivie par P. LENABRS, *Fondation et progrès de l'abbaye de Furnes*, 23-33, qui affirme que Baudouin de Bailleul assista à la consécration de l'église de Bergues-Saint-Winnoc en 1133. Ces auteurs ont confondu Baudouin de Bailleul, abbé de Saint-Nicolas, avec Baudouin d'Alsace, prévôt de Cassel et de Sainte-Walburge.

(3) Ces deux villages sont dans l'arrondissement de Furnes.

(4) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 38-39, Bruxelles, 1734 ; — Ch.-L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, II, preuves, CXXV, Nancy, 1734. — Milon I^{er} donnera à nouveau, en 1138, la dime de Houtem aux chanoines de Saint-Nicolas, en précisant qu'il l'avait reçue « de ceux qui la possédaient » : MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 39. Mais désormais il ne sera plus question de Wulveringem dans les chartes de Saint-Nicolas. Le mystère s'éclaircit quand on prend connaissance de la charte de l'évêque Lambert, de 1194, pour les moines du prieuré d'Eggewaartskapelle (F. D'HOOR, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances*, n° 29, Bruges, 1870) : Wulveringem n'était plus entièrement disponible...

(5) *Chronicon et cartularium...*, 82-83 ; — cfr H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, n° 38, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 228-229, Gand, 1902.

(6) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 24, Tongerlo, 1937.

(7) *Chronicon et cartularium...*, 157.

(8) *Chronicon et cartularium...*, 212 ; pour la date, voir H. COPPIETERS STOCHOVE, *Voyages de Thierry d'Alsace en Orient*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XVI, 161, Gand, 1908.

(9) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 24, Tongerlo, 1937.

(10) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1315, Louvain, 1723 ; A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 442, est une confirmation de cet acte par le comte Thierry, voir H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 239, n° 60, Gand, 1901-1902 ; — O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne*, I, 131, nos 596 et 599, analyse deux fois le même acte et renvoie indûment au n° 60 des *Regestes de Thierry d'Alsace*.

(11) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, II, 13, Paris, 1924.

(12) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 24, Tongerlo, 1937 ; — le même, *Le nécrologe de l'abbaye du Parc*, 137-138, Bruxelles, s.d. — Ch.-L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, II,

GUILLAUME obtient du pape Eugène III une bulle, datée du 7 juin 1147, portant confirmation de tous les biens et privilèges de son abbaye (1). Parmi ces biens figure la moitié de la villa de Gros-Tison, sur la paroisse de Luchoux (France, Pas-de-Calais) acquise d'Anseau de Pas et de son frère Effroy entre le 25 décembre 1146 et mai 1147 (2), sans doute par l'abbé Guillaume. Acquisition qui sera aussitôt confirmée par Alvisé, évêque d'Arras (3). Il recevra le reste de cette villa, et les deux tiers de la dîme, de Meriadoul de Mortaigne le 10 juin 1151, et d'un certain Gontran *de Harundineto* le 19 mai 1152, à l'intervention de leur suzerain Enguerrand Candavène, comte de Saint-Pol (4). En 1153, il achète à Marie, abbesse d'Etrun, pour le prix de vingt-six marcs, douze mesures de terre situées à Keydijc et Wordijc (5). La même année, il reçoit un premier don de terres à Septenville, dans le diocèse d'Amiens, pour la construction d'un nouvel établissement, d'Enguerrand d'Heldincourt, de Jean de Molliens et de Frodon, fils de ce dernier. Ce don est vite complété par d'autres, qui sont énumérés dans deux chartes de Thierry, évêque d'Amiens, de 1160 (6).

En 1155, il obtient de Milon I^{er}, évêque de Thérouanne, la cure perpétuelle (*altare*) d'Houtem, près de Furnes, moyennant le paiement d'un cens annuel de deux marcs d'argent (7). En 1159, une acquisition plus importante encore : il reprend l'abbaye d'Hasnon, pour un cens annuel de soixante marcs d'argent, une *bercaria* de 230 mesures située à Ramskapelle (8). Philippe d'Alsace, comte de Flandre, confirme cet arrangement (9). D'un autre côté, en 1160, l'abbé Guillaume et toute sa communauté — trente religieux en tout, y compris les trois prêtres qui ont souscrit l'acte après coup — vendent aux chanoines réguliers de Saint-Jean d'Amiens, pour 260 marcs d'argent, 41 livres et 10 sous, le domaine de *Septemvilla* récemment acquis (10). Guillaume entend donc procéder à un regroupement du domaine abbatial. En 1161, Guillaume souscrit un acte de Wautier, prévôt de Sainte-Walburge, pour l'abbaye de Vicoigne (11). En 1164, Philippe, abbé de Prémontré, et plusieurs autres abbés réunis en Chapitre général lui confient la « paternité » de l'abbaye de Saint-Augustin de Thérouanne, qui s'est affiliée à

344. Nancy, 1736, lui attribue la fondation de la grange de Gros-Tison (Geraltison). C'est peu probable, puisque la première donation à Luchoux ne date que de 1147 (voir ci-après).

(1) *Chronicon et cartularium...*, 65 ; — J.L., n° 7096.

(2) R. DUBOIS, *Prieuré de Luchoux et prévôté de Gros-Tison. Cartulaire factice*, n° 71, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, XLVII, 380, Amiens, 1937 (Je corrige la date).

(3) R. DUBOIS, *Prieuré de Luchoux et prévôté de Gros-Tison. Cartulaire factice*, n° 72, Amiens, 1937.

(4) R. DUBOIS, *Prieuré de Luchoux et prévôté de Gros-Tison*, nos 74, 75, Amiens, 1937.

(5) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, charte n° 1 (orig.) ; même fonds, charte n° 2, la charte de confirmation par Godescalc, évêque d'Arras, de 1153. K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, VII, 455 et XVII, 738, localise ces deux digues « près de Furnes » ; une note dorsale indique qu'elles se trouvaient à Alveringem.

(6) L'histoire du domaine de *Septemvilla* n'est pas à résumer ici. Les actes qui la contiennent — une dizaine — sont encore inédits ; ils se trouvent dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'AMIENS, ms. 781, f^{os} 68-76^v. Nous avons pu en prendre connaissance grâce à la parfaite obligeance des collaborateurs de l'Institut de Recherche de l'Histoire des textes à Paris.

(7) *Chronicon et cartularium...*, 57. Les frères de Saint-Nicolas avaient déjà reçu, en 1135 et en 1138, une dîme à Houtem. Voir ci-dessus...

(8) MIRABUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 50, Bruxelles, 1734 ; — *Chronicon et cartularium...*, 197-199 ; — ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Cartulaire (d'Hasnon)*, n° 29, f^o 127^v ; — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et châtelainie de Furnes*, Introd., 101-107, Bruxelles, 1897. — La *bercaria* de Ramskapelle-lez-Nieuport avait été donnée à Hasnon, en 1065 par le comte Baudouin V de Flandre, voir *Gallia christiana*, III, Instr., 82.

(9) *Chronicon et cartularium...*, 199 ; — H. COPPIETERS STOCHEVE, *Regestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 3, n° 8, Gand, 1906-1907.

(10) MIRABUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 49-50, Bruxelles, 1734 ; — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. lat. 10110, 13-14 (Chronique de Maurice DUPRÉ).

(11) Cartulaire de Vicoigne, A.D.N., 59 H 96, f^o 109, n° 43.

cet Ordre (1). Milon II, évêque de Thérouanne, ayant marqué, la même année, son accord (2), Guillaume leur envoie alors, pour abbé, son sous-prieur Absalon (3). Il obtient, en 1164, du pape Alexandre III une bulle qui place son abbaye sous la protection pontificale, et en confirme les possessions et les privilèges (4). L'année suivante, Milon II, évêque de Thérouanne, accorde aux religieux de Saint-Nicolas l'autel de la *nova capella de Santhoved*, c'est-à-dire le patronat de la ville nouvelle de Nieuport (5). On y relève la dernière mention de l'abbé Guillaume. Ce prélat s'était montré singulièrement actif pour accroître et organiser le domaine de sa maison. Il mourut entre 1165 et 1167, non pas le 25 juillet 1166, comme l'assure la *Gallia* (6), mais un 26 janvier, au témoignage du missel de Saint-Nicolas (7) et des nécrologes de Saint-Nicolas, de Grimbergen, de Vicoigne (8) et de Marcheroux (9).

HUGUES est peut-être le *prepositus Hugo* qui souscrit une charte de 1159 (10). Comme abbé, il souscrit une charte du comte Philippe d'Alsace du 18 juillet 1167 pour Saint-Augustin de Thérouanne (11). Il ratifie aussitôt cet acte qui concerne également son monastère (12). En 1170, il souscrit une charte de Didier, évêque de Thérouanne, pour l'abbaye prémontrée de Licques (13). En novembre 1166, le comte Philippe d'Alsace avait donné 180 mesures de moere dans un marais nommé Vermoer aux abbayes des Dunes et de Saint-Nicolas (14); en 1171, l'abbé Hugues se met d'accord avec Gautier, abbé des Dunes, sur la délimitation de ces terres (15). En 1172, il recueille encore, de Gislebert de Ballingsele, un don de 65 mesures au lieu dit de Hemme (16). En 1173, grâce au comte Philippe, il peut acquérir d'Everard Radoux, châtelain de Tournai, la ferme de Fockewerve à Alveringem, de 350 mesures de terres (17). La même année, il vend à Foulque, abbé d'Hasnon, la dîme de Gros-Tison dans la paroisse de

(1) Comte A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés de Saint-Augustin de Thérouanne*, dans *Bulletin de la Société des Études de la Province de Cambrai*, VIII, 180, Lille, 1906; — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 421, Straubing, 1952.

(2) *Chronicon et cartularium...*, 77-78; — O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne*, I, n° 732, Saint-Omer, 1904; — Ch.-L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, I, col. CXXXII, Nancy, 1734.

(3) Ch.-L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, I, 224, II, 334, Nancy, 1736; — E. BROUETTE, *Chronologie des abbés de Saint-Augustin de l'origine à la fin du XVIII^e siècle*, dans *B.S.A.M.*, XVIII, 110, Saint-Omer, 1952-1957.

(4) *Chronicon et cartularium...*, 66; J.L., n° 11027.

(5) *Chronicon et cartularium...*, 57-58; — Sur la fondation de Nieuport, voir R. DEGRYSE, 's *Graven domein te Nieuwpoort*, dans *A.S.É.B.*, LXXXV, 70-111, Bruges, 1948. — A. VERHULST, *Initiativum comitale et développement économique en Flandre au XII^e siècle*, dans *Miscellanea mediæevalia in memoriam J. F. Niermeyer*, 227-240, Groningen, 1967.

(6) III, 365.

(7) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, II, 13, Paris, 1923.

(8) P. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 24, Tongerlo, 1937.

(9) U. BERLIÈRE, *Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo d'Étiival conservés à Nancy*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 146 et 147, Bruxelles, 1898.

(10) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 50, Bruxelles, 1734.

(11) B.R., ms. II 1572, f^{os} 72^vo-73^vo; analysé par É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin de Thérouanne (1167-1275)*, dans *B.S.A.M.*, XVIII, 114, n° 1, Saint-Omer, 1952-1957; pour la date exacte, voir H. NÉLIS, *Chartes inconnues de Philippe d'Alsace*, dans *A.S.É.B.*, LXVIII, 145-146, Bruges, 1925.

(12) É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin...*, dans *B.S.A.M.*, XVIII, 114, n° 2, Saint-Omer, 1952-1957.

(13) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection de Picardie*, t. 209, f^o 141.

(14) *Chronicon et cartularium...*, 91-921; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 40.

(15) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTELLE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 460, Bruges, 1864.

(16) *Chronicon et cartularium...*, 89-90.

(17) *Chronicon et cartularium...*, 217; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 118; — A. D'HERBOMEZ, *Histoire des châtellains de Tournai de la Maison de Mortagne*, dans *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, XXIV, 67, Tournai, 1895.

Luceux (1) ; sans doute était-ce pour se procurer les fonds nécessaires à l'achat de la *curtis* de Fockewerve. En 1177, le comte Philippe d'Alsace exempta de tout lieu les demeures que l'abbaye possédait dans la banlieue de Furnes, et abandonna la basse justice à l'abbé (2).

Mécontent de la vente de Septenville, faite par son prédécesseur à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, Hugues en appela au souverain pontife pour faire résilier le contrat. Le souverain pontife renvoya l'affaire au Chapitre général de 1172, qui donna tort à l'abbé de Saint-Nicolas (3).

Hugues paraît avoir été fort bien en cour auprès du comte. Certes, Philippe se montra généreux envers Saint-Nicolas. Mais, en réalité, le comte entendait associer ces communautés jeunes « à la valorisation de certaines ressources naturelles de son comté (tourbes, bois) et à l'aménagement agricole de vastes régions incultes » (4). Quoiqu'il en soit, on voit l'abbé Hugues mettre son nom au bas de plusieurs chartes comtales : en 1173 (5), en 1174 (6), deux fois en 1175 (7), deux fois en 1176 (8), deux fois en 1177 (9) et enfin en 1178 (10).

En 1170, Hugues avait pris une décision fort importante. D'accord avec l'évêque de Thérouanne, Didier de Courtrai, et le comte Philippe, il transféra son monastère en dehors de l'enceinte (?) de la ville, au sud de celle-ci, à proximité de la chapelle de Notre-Dame d'Oostuut (11). Il fit aussitôt confirmer cette mesure par le pape Alexandre III. La bulle du 29 janvier 1172 (n.st.) (12) adoucit quelque peu l'expression des motifs invoqués ; là où l'évêque de Thérouanne dit : *propter tumultuosos populi inquietudines* — et l'on sait combien rudes étaient les mœurs querelleuses des habitants du Métier de Furnes (13) ! — le pape ne voit que le désir de *secularem strepitum et tumultum effugere et libentius ac liberius contemplationi vacare* ; il précise cependant que les chanoines prémontrés conservent leurs droits sur la paroisse de Saint-Nicolas. Peu après, Hugues regroupe, dans la *curtis* du Hemme, les converses qui vivaient à côté de sa communauté. Telle est l'origine du monastère, éphémère, du Vrouwenhof à

(1) R. DUBOIS, *Prieuré de Luceux et prévôté de Gros-Tison. Cartulaire factice*, n° 79, dans *Mém. Soc. ant. de Picardie*, XLVII, 393, Amiens, 1937. O. BLEU, *Regestes des évêques de Thérouanne*, I, n° 698 (date erronée), Saint-Omer, 1904.

(2) *Chronicon et cartularium...*, 116 ; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 210.

(3) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À AMIENS, ms. 781 f°s 76-76v° ; — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. lat. 10110, 18-19.

(4) A. VERHULST, *Un exemple de la politique économique de Philippe d'Alsace : la fondation de Gravelines (1168)*, dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, X, 15, Poitiers, 1963.

(5) F. VAN DE PUTTE, *Chronique du monastère d'Oudenbourg*, Codex dipl., 98, n° 12, Gand, 1843 ; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 110.

(6) É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin de Thérouanne*, dans *B.S.A.M.*, XVIII, 116, n° 6, Saint-Omer, 1952-1957 ; — H. NÉLIS, *Chartes inconnues de Philippe d'Alsace*, dans *A.S.É.B.*, LXVIII, 150, Bruges, 1925.

(7) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, 121, n° 265, Saint-Omer, 1886 ; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 125, et [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dinnis*, 164, Bruges, 1864 ; cf. H. COPPIETERS STOCHOVE, n° 126.

(8) A.É.B., n° bleu 6656 ; — F. VAN DE PUTTE, *Chronique du monastère d'Oudenbourg*, Codex diplom., 99, n° 13, Gand, 1843 ; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 132 (véracité douteuse !) ; — É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin de Thérouanne*, 116, n° 8 ; — H. NÉLIS, *Chartes inconnues de Philippe d'Alsace*, 148-149 (sans la date fautive : 1175).

(9) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne*, dans *Bulletin de la Société d'études de la Province ecclésiastique de Cambrai*, VIII, 215, Lille, 1906.

(10) *Chronicon et cartularium...*, 116 ; — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes*, II, 42, Bruxelles, 1897 ; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 210.

(11) *Chronicon et cartularium...*, 59. — La chapelle de Notre-Dame d'Oostuut était déjà considérée comme une *vetus capella* en 1218 (*Chronicon et cartularium...*, 129).

(12) *Chronicon et cartularium...*, 68-69 ; — J.L., n° 12138.

(13) V. FRIS, *Blavotins et Ingherbins. Une guerre privée dans la Flandre maritime au XII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIV, 170-185, Gand, 1906, qui cite largement les sources.

's Heerwillemkapel (1). L'abbé Hugues mourut entre 1178 et 1183. Il est inscrit au 8 juillet dans le missel de Saint-Nicolas (2), dans les martyrologes de Saint-Nicolas, de Grimbergen, de Prémontré, de Parc, de Ninove, de Marcheroux, de Tongerlo, de Vicoigne (3) et de Saint-Yved (4).

PAUL, *frater et presbyter* de Saint-Nicolas, souscrit un acte de l'abbé Guillaume en 1159 (5), et un autre du prévôt de Sainte-Walburge en 1161 (6) pour l'abbaye de Vicoigne. Un cellérier du nom de Paul souscrit un acte en 1167 (7); un prévôt Paul souscrit la charte de 1174 pour l'abbaye d'Hasnon (8); on est en droit de penser que c'est le Paul que nous retrouvons comme abbé en 1183 dans un acte du cartulaire de Mont-Saint-Martin: il vend à cette abbaye pour 45 marcs quatre lots de terre de dix mesures sans doute situés à Wulpen (9). Il souscrit encore deux actes de Philippe d'Alsace pour l'abbaye de Bourbourg: l'un de 1183 (10); l'autre, du 23 juillet 1184 (11). Un abbé Paul est inscrit au 12 octobre dans le missel de Saint-Nicolas (12) et au 11 dans les nécrologes de Grimbergen, de Prémontré, de Bonne-Espérance, de Saint-Augustin de Théroouanne (13), de Floreffé et de Saint-Yved de Braine (14). Durant son abbatiat, Paul continue à jouir de la protection du comte Philippe d'Alsace. En 1183, le prince lui renouvelle la concession du tiers de la dîme des harengs à Oostduinkerke et à Nieuport (15) et confirme l'abbaye dans tous ses biens et privilèges; il ne cache pas la sympathie qu'il éprouve pour ce monastère: il la doit, dit-il, à sa pieuse mère, la comtesse Sybille (16).

On doit placer ici BASILE, qui est inscrit au 11 mai dans les nécrologes de Grimbergen, d'Heylisssem (17), de Bonne-Espérance et de Saint-Yved (18). Son abbatiat a dû être fort bref

(1) Voir plus loin, 652.

(2) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, II, 13, Paris, 1924.

(3) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 24, Tongerlo, 1937.

(4) É. BROUETTE, *Obituaire de l'abbaye de Saint-Yved de Braine*, 22, Averbode, 1959.

(5) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 50, Bruxelles, 1734.

(6) A.D.N., 59 H 96, f° 102.

(7) É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin de Théroouanne*, dans *B.S.A.M.*, XVIII, 114, n° 2, Saint-Omer, 1952-1957.

(8) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Moreau*, t. 79, f° 107^{vo}.

(9) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. lat., 5478, f° 119; — *Gallia christiana*, III, 365.

(10) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg*, 80, Lille, 1882-1891; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 282 (avec une référence inexacte à MIRAEUS-FOPPENS).

(11) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de Notre-Dame...*, 86, Lille, 1882-1891; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace*, n° 299.

(12) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, II, 13, Paris, 1924. Le missel de Saint-Nicolas ne donne que quatre noms: ils se suivent dans notre liste; Paul est le dernier des quatre dans l'ordre de succession des abbatiats.

(13) Ch.-L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, II, 345, Nancy, 1736.

(14) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 25, Tongerlo, 1937.

(15) *Chronicon et cartularium...*, 186; H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 290 (lire Oostduinkerke au lieu de Dunkerque). — Ce privilège donnera lieu à des litiges; on trouvera le dossier de la dîme dans F. VAN DE PUTTE, *Pêche du hareng sur les côtes de Flandre au moyen-âge*, dans *A.S.É.B.*, VII, 339-352, Bruges, 1845; — autres références dans R. DEGRYSE, 's *Graven domein te Nieuwpoort*, dans *A.S.É.B.*, LXXXV, 77, n° 35, Bruges, 1948.

(16) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 547, Louvain, 1723; — *Chronicon et cartularium...*, 93; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n° 291; voir encore, pour les libéralités de Philippe, les nos 272 et 309.

(17) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 23, Tongerlo, 1937.

(18) É. BROUETTE, *Obituaire de l'abbaye de Saint-Yved de Braine*, 15, Averbode, 1959.

et d'ailleurs il est mort *quondam abbas*... Voici les raisons que l'on a de penser qu'il a gouverné Saint-Nicolas entre 1185 et 1205 (1) : les inscriptions du nécrologe de Saint-Yved forment un groupe de noms qui vont de Hugues à Paul II, c'est-à-dire de 1167 à 1244 ; les inscriptions du nécrologe d'Heylisseem vont de Simon à Henri, c'est-à-dire de 1147 à 1233 (à l'exception de Gilles mort en 1285) (2). D'autre part, Basile ne figure pas dans le missel de Saint-Nicolas (Autun, ms. 178), c'est-à-dire qu'il ne faut pas l'inscrire entre 1142 et 1185. Par contre, entre Paul I^{er} et Richard, il y a un vide qu'on est tenté de combler. Or un B., abbé de Saint-Nicolas, délivre en 1186 un *vidimus* pour l'abbaye de Clairmarais (3) : c'est plus que probablement notre Basile.

RICHARD est sans doute cet acolyte que signale une charte de 1159 (4), que nous retrouvons comme circateur en 1167 (5). On peut donc admettre qu'il est devenu abbé peu après 1186. Est-ce lui, comme le veut la *Gallia*, qui aurait reçu la bulle de Clément III du 23 mars 1188 (6) où le pape accorde à l'abbé de Saint-Nicolas, entre autres privilèges, celui de pouvoir faire desservir par plusieurs de ses religieux les églises dont il a le patronage, à condition d'en présenter chaque fois un à l'évêque ? La pièce ne désigne pas l'abbé qui gouverne à cette date. Le même jour, le pape, dans une lettre aux archevêques, évêques et prélats, dénonce et déplore les injustices quotidiennes et les violences de toutes sortes que doivent subir les Prémontrés de Saint-Nicolas et de Saint-Augustin de Théroouanne (7). Richard est inscrit, avec la mention *quondam abbas*, au 7 février dans les nécrologes de Saint-Nicolas de Grimbergen, de Vicoigne, et de Saint-Martin de Laon (8) ; au 8 février, dans les nécrologes de Prémontré et de Saint-Yved de Braine (9).

GUILLAUME II était déjà chanoine régulier en 1159 (10). C'est sans doute lui qui souscrit, en qualité de prieur, la charte de vente du domaine de Gros-Tison à l'abbaye d'Hasnon, en 1174 (11). Guillaume souscrit comme abbé une charte de Philippe d'Alsace de 1188 en

(1) La *Gallia christiana*, V, 365, et en général tous les auteurs qui suivent P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 377, — y compris R. VAN WAEPFELGHEM — placent Basile après Baudouin de Bailleul, sans donner aucun motif. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 433, Straubing, 1952, met Basile à part et n'essaie pas de résoudre le problème.

(2) On ne peut tirer aucun parti des inscriptions du nécrologe de Bonne-Espérance qui ne forment pas un groupe chronologique bien déterminé.

(3) H. DE LAPLANE, *L'abbaye de Clairmarais d'après ses archives*, dans *M.S.A.M.*, XI, 340, Saint-Omer, 1861-1864.

(4) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 50, Bruxelles, 1734.

(5) É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin de Théroouanne*, dans *B.S.A.M.*, XVIII, 114, n° 2, Saint-Omer, 1952-1957.

(6) *Chronicon et cartularium...*, 70-71 ; — J.L., n° 161182. L'affirmation de la *Gallia* est reprise par Ch.-L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis annales*, II, 345, Nancy, 1736.

(7) J. RAMACKERS, *Papsturkunden in Frankreich*, 3. Band : *Artois*, 226, n° 170, Goettingue, 1940. — Le même texte est repris dans une bulle d'Innocent III du 17 mai 1200 pour l'abbaye des Dunes, et dans une autre du 5 août 1200 pour l'abbaye de Bergues, voir V. FRIS, *Blavotins et Ingherkins. Une guerre privée dans la Flandre maritime au XII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIV, 181, n. 5, Gand, 1906.

(8) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 24, Tongerlo, 1937 ; — U. BERLIÈRE, *Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo...*, *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 145 et 147, Bruxelles, 1898.

(9) É. BROUETTE, *Obituaire de l'abbaye de Saint-Yved de Braine*, 5, Averbode, 1959 (mauvaise identification de l'éditeur).

(10) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 50, Bruxelles, 1734.

(11) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Moreau*, t. 79, f° 107^v. Il y avait, en 1159, en plus du prieur Guillaume, qui était sans doute trop âgé pour devenir abbé en 1189, un *Guillelmus sacerdos*, un *Guillelmus diaconus* et un *subdiaconus* : on peut choisir. Il y a aussi un Guillaume qui souscrit, en qualité de *prepositus*, une charte de Philippe

faveur de l'évêché d'Arras (1). Il est cité comme abbé dans une charte de 1189 du cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (2), par laquelle les chanoines de Saint-Nicolas cèdent au prieuré de Russchenvliet, près d'Oostburg en Zélande, 82 mesures de terres. Le 8 décembre 1190, il obtient du pape Clément III une bulle confirmant les biens et les privilèges de son abbaye (3). Guillaume II est inscrit au 26 janvier dans les nécrologes de Saint-Nicolas, de Grimbergen, d'Heylisseem et de Prémontré (4). Pierre de Waghenare, il est vrai, donne le 8 décembre comme date de son décès (5).

JEAN serait cité, d'après la *Gallia* (6), dans un acte du 1^{er} mars 1200 (a. ou n. st. ?). Ce qui est certain, c'est que les anciens nécrologes prémontrés indiquent trois ou quatre abbés de ce nom à des dates diverses (7). Celle du 13 avril ou du 30 décembre semble cependant lui convenir (8).

HENRI (9), souscrit en 1205 une charte de Baudouin de Mortagne, châtelain de Tournai, pour Château-l'Abbaye (10) et, en décembre 1206, une charte de Philippe, marquis de Namur et bailli de Flandre (11). En 1213, il arbitre un conflit entre l'abbaye de Lo et Lippin, fils de Beate (12). Autres arbitrages : le 14 avril 1214 entre les chanoines et les échevins d'Ypres (13) ; en août 1218 entre l'abbaye de Bergues et les moniales de Nonnenbossche (14) ; le 10 décembre 1219 entre Henri Carpre et l'abbaye de Lo (15) ; le 5 novembre 1120, il intervient, avec son prieur, entre les bourgeois d'Ypres et les chevaliers du Temple (16).

d'Alsace de 1180 pour l'abbaye de Vicoigne : A.D.N., 59 H 96, f^o 110. Mais j'ai peine à croire que le prieur de 1174 serait devenu simple prévôt en 1180.

(1) H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace...*, n^o 343.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, B. 2955, f^o 2955, f^o CL. — On trouvera dans A. FAYEN, *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, 203-204, n^o 201, Gand, 1906, le récit de cette transaction.

(3) *Chronicon et cartularium...*, 71-74 ; — J.L., n^o 16533.

(4) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 24, Tongerlo, 1937.

(5) Nécrologe de Saint-Nicolas.

(6) III, 365.

(7) Peut-être cinq, s'il est exact qu'un nécrologe de Prémontré a inscrit un Jean au 30 décembre, d'une « main des XII^e-XIII^e siècles ». R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 27, Tongerlo, 1937. Faute d'avoir vu ces nécrologes, il est difficile de se prononcer : autre chose est ce qui figure dans les originaux, autre chose ce qu'on peut lire dans les commentaires des éditeurs.

(8) Parce qu'il y a deux Jean à ces dates dans le nécrologe de Saint-Yved de Braine, qui a inscrit un groupe d'abbés de Saint-Nicolas appartenant aux XII^e-XIII^e siècles, de Hugues à Laurent.

(9) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *Anal. Praem.*, XIII, 27, Tongerlo, 1937, place ici un abbé Hubert, qu'il aurait découvert dans le cartulaire de Saint-Martin d'Ypres. Vérification faite, on trouve à cet endroit un laïc, Herbert de Furnes, personnage bien connu, chef de la faction des Blavotins. On n'hésitera donc pas à supprimer cet abbé Hubert. — Signalons ici l'abbé Helyas que N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, III, 626, Straubing, 1952, dit avoir relevé dans le nécrologe de Sainte-Marie-au-Bois, au 8 janvier, mais qu'on n'a, jusqu'à présent, retrouvé dans aucun autre document.

(10) A. D'HERBOMBZ, *Histoire des châtelains de Tournai de la Maison de Mortagne*, II, *Prouves*, 42, Tournai, s.d.

(11) É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin de Thérouanne*, dans *B.S.A.M.*, XVIII, 119, n^o 17, Saint-Omer 1952-1957.

(12) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, 36, n^o 30, Bruxelles, 1870.

(13) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 60, n^o 82, Bruges, 1880 (cfr n^o 87). — S. HANSENS, *De legatieris van Robert van Courson in Vlaanderen en Henegouwen*, dans *Miscellanica in honorem Albert De Meyer*, I, 535, Louvain, 1946.

(14) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 203, Bruges, 1875.

(15) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, 41, n^o 35, Bruxelles, 1870.

(16) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents de la ville d'Ypres*, I, 28, n^o 30, Bruges, 1853. — A la même époque, l'abbé de Saint-Bertin dénonce au pape les empiètements des Prémontrés de Furnes et de quelques autres, D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, 263-264, n^o 604, Saint-Omer, 1886.

Entre 1213 et 1218, Henri est envoyé par l'évêque de Thérouanne, Adam, auprès de la « reine » Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace et vicomtesse de Furnes, pour l'engager à intervenir auprès de Philippe Beier, qui fait subir des vexations aux chanoines de Lo. Il devait, au besoin, les excommunier tous deux (1). On ignore comme il s'acquitta de cette mission et quels en furent les résultats. Que les Prémontrés de Saint-Nicolas n'étaient pas mieux traités que les religieux de Lo, c'est ce qui ressort de la bulle qu'ils sollicitent, en 1211, du pape Innocent III (2) contre ceux qui leur déniaient quotidiennement justice.

Henri entre, en 1218, en association spirituelle avec ses confrères de Grimbergen (3). La même année, en juillet, il conclut un accord avec l'abbé des Dunes au sujet de leurs terres respectives près de l'écluse de la Venepe (Venepesluis) (4). Toujours la même année, en octobre, il approuve une vente faite à l'abbesse de Bourbourg (5). Le 16 janvier 1219 (n.st.), il délivre un acte à l'abbaye des Dunes (6). En octobre 1219, on trouve sa souscription dans une autre pièce du chartrier des Dunes (7) et sous un acte pour l'abbaye de Vicoigne (8). Une notice d'Henri relative à la chapelle d'Oostuut (9) date de juin 1221. Le 5 janvier 1223 (n.st.) l'abbé confirme une sentence arbitrale pour les moniales de Ravensberg (10) et le 11 juillet de la même année pour les chanoines de Zonnebeke (11), mais le 4 juin 1227, il doit, à son tour, se soumettre à un arbitrage dans un conflit avec les religieuses de Bourbourg au sujet du droit de pêche dans le nouveau canal de Furnes à Nieuport (12). En juin et en novembre 1227, il intervient comme arbitre entre l'abbaye des Dunes et le Chapitre Notre-Dame de Courtrai (13). En mai 1226, il délivre une charte pour l'abbaye des Dunes (14) et une autre le 4 avril 1228 (n.st.) (15). En avril 1229 ou 1230, il appose son sceau à un acte de l'abbé des Dunes, Salomon, relatif à la limitation de leurs terres respectives du Voormoer (16). Le 7 avril 1232 (n.st.), il

(1) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, 52 n° 47, Bruxelles, 1870. — La pièce est mal datée par l'éditeur, qui a cru qu'il s'agissait de la reine de France ! La comtesse-reine Mathilde de Portugal, qui résidait le plus souvent à Lille, se retira en 1215 à Furnes, où elle mourut le 6 mars 1218. La lettre d'Adam date donc probablement de 1215-1218, avant le 6 mars.

(2) *Chronicon et cartularium...*, 172. — Il ne faudrait cependant pas trop presser les termes de cette bulle, car ils reprennent ceux de la bulle de Clément II, du 23 mars 1118, éditée par J. RAMACKERS, *Papsturkunden in Frankreich*, Band 3 : *Artois*, n° 170. Il faut tout simplement constater que la situation ne s'était pas améliorée dans le Métier de Furnes.

(3) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 81, Bruxelles, 1734.

(4) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 539 ; — [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTERLE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 356, Bruges, 1864.

(5) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg*, 110, n° 114, et 112, n° 116, Lille, 1882-1891.

(6) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 535 bis.

(7) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 548.

(8) A.D.N., 59 H 96, f° 112v°.

(9) *Chronicon et cartularium...*, 111.

(10) E. DE COUSSEMAKER, *Notice sur l'abbaye de Ravensberg*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VI, 258, Lille, 1861-1862.

(11) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 63, n° 58, Bruges, 1925.

(12) *Chronicon et cartularium...*, 180-181 ; et I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg*, 116-117, nos 124 et 117-118, n° 125, Lille, 1882-1891.

(13) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 606 (original du 10 novembre 1227) ; — Ch. MUSSELY et É. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame de Courtrai*, 60-61, nos 59 et 60, Gand, 1880.

(14) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 592 bis.

(15) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTERLE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 345-346, Bruges, 1864.

(16) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 657.

délivre un vidimus à l'abbaye des Dunes (1). La même année, en juin, il délivre une charte pour l'abbaye des Dunes (2). On le retrouve encore trois fois, en 1233, dans le chartier du riche monastère voisin : en février, Henri intervient entre les chanoines de Sainte-Walburge et les cisterciens (3) ; en avril il conclut un accord avec ces derniers pour établir un chemin *per terram de Vormor* (Voormoer) (4) ; en avril encore (5), il notifie une donation faite aux cisterciens par Gautier Scone (6) ; enfin en avril 1232 ou 1233, il arbitre un conflit entre les Prémontrés du Mont-Saint-Martin, qui ont des biens à Wulpen, et les chanoines de Sainte-Walburge (7).

L'abbé Henri est inscrit au 4 mai dans les nécrologues de Saint-Nicolas, de Grimbergen, de Prémontré, d'Averbode, de Bonne-Espérance, de Ninove, de Parc et de Lo (8) ; au 5 mai dans celui d'Heylissem, de Marcheroux, de Tongerlo (9) et de Saint-Yved (10) et de Saint-Paul de Verdun (11). Il est donc mort le 4 mai 1233 (12).

BAUDOIN II n'est connu que par un vidimus non daté de l'année 1233 (13). Deux chanoines de ce nom ont souscrit la charte de l'abbé Guillaume pour Saint-Pierre de Gand en 1189 (14) : l'un d'eux est presque certainement le futur Baudouin II. Un Baudouin figure dans le nécrologe de Saint-Nicolas au 25 juin : c'est peut-être lui ; Baudouin II serait alors mort le 25 juin 1233. Il y a, en tout cas, deux abbés Baudouin dans ce nécrologe (15).

JEAN II. Son premier acte est une charte de février 1234 (n.st.) : l'abbé notifie une donation pieuse faite en faveur de l'église Saint-Nicolas et de la chapelle Saint Jacques à Sainte-Walburge par Ghislain Looxhooft (16). En juin 1235 il délivre une charte aux moniales de Ravensberg (17), et en décembre de la même année, aux moines des Dunes (18) ; il en délivre deux

(1) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 249 ; — [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 174-175, Bruges, 1864 ; — W. PRÉVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen*, II, 176, Bruxelles, 1964 (la charte est délivrée *ante Parasceven* : il fallait donc changer le millésime 1).

(2) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 476-477, Bruges, 1864.

(3) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium...*, 359-360, Bruges, 1864.

(4) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium...*, 553, Bruges, 1864.

(5) La fête de Pâques tombait, en 1233, un 3 avril.

(6) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium...*, 558, Bruges, 1864.

(7) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. lat. 5478, f° 121.

(8) A.G.S.B., Capitulaire de Lo.

(9) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 25, Tongerlo, 1937.

(10) É. BROUETTE, *Obituaire de Saint-Yved de Brains*, 15, Averbode, 1959.

(11) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VERDUN, ms. 12.

(12) C'est d'ailleurs la date qui est reprise dans l'épithaphe que les prémontrés firent graver, lorsqu'ils ramenèrent *in urbe* le corps de l'abbé, qu'ils avaient retrouvé en 1632, *Gallia christiana*, V, 366.

(13) W. PRÉVENIER, *Oorkonden der graven van Vlaanderen*, III, 291, Bruxelles, 1964, date ce vidimus de 1228-1233, parce que B(audouin) y figure à côté d'A(melius), abbé de Boudelo, et de J(ordan), prévôt de Sainte-Walburge. Ce dernier est attesté de 1222 à 1234 ; quant à l'abbé Amelius, attesté en 1228-1233, il est remplacé à Boudelo en 1235. Baudouin II est remplacé à Saint-Nicolas en février 1234.

(14) Voir ci-dessus p. 602, n. 2.

(15) Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 346, Nancy, 1736, place ici un Baudouin qu'il a trouvé en février dans le nécrologe de Grimbergen, et qui serait mort avant 1231.

(16) *Chronicon et cartularium...*, 121-122.

(17) E. DE COUSSEMAKER, *Notice sur l'abbaye de Ravensberg*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VI, 254, Dunkerke, 1862.

(18) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 361, Bruges, 1864.

autres en 1236 (1). En décembre 1237, il conclut un accord avec la dame Aélide Corenloos et ses héritiers au sujet d'un héritage (2). En août 1239 il notifie à nouveau une donation faite aux moniales de Ravensberg (3). En 1239 et en février 1240 on le voit délivrer d'autres actes de notifications aux chanoines réguliers de Lo (4). En 1240 il doit accepter le règlement que lui imposent, au nom de l'évêque Pierre de Thérouanne, l'abbé de Zonnebeke et le prévôt de Lo, au sujet des limites des paroisses de Nieuport et d'Oostduinkerke (5). Le dernier acte où il paraît est une notification pour les moniales de Messines, du 1^{er} mai 1242 (6). Jean II mourut, d'après P. de Waghenare, le 13 avril 1243 ou 1244 (7); comme le nécrologe de Saint-Yved de Braine l'a inscrit le même jour, c'est la date que l'on retiendra (8). Le domaine de Saint-Nicolas connu sous cet abbé une nouvelle expansion, notamment à Ramskapelle (9) et à Winkem (10). D'autre part, Jean II sollicita en 1235 du pape Grégoire IX une bulle plaçant les droits et les biens de son abbaye sous la protection pontificale (11). Il délivre encore deux chartes (notifications) à l'abbaye de Ravensberg, la première de juin 1235, l'autre d'août 1239 (12). En 1241, il obtient un acte du même genre du comte de Flandre, Thomas de Savoie, et de sa femme Jeanne de Constantinople (13).

PAUL II DE NIEUPOORT ne resta que deux ans à la tête de Saint-Nicolas. En juin 1244, il vend à l'abbaye de Vicoigne un revenu annuel de huit sous que son abbaye possédait à Bredene (14). C'est lui encore qui conclut avec l'abbé de Saint-Martin, en septembre 1244, un accord sur le droit de pêche dans le nouveau canal de Furnes à Nieuport (15). Le 18 mars 1245 (n.st.) il notifie la constitution d'une rente au profit de l'église Sainte-Walburge (16). Un abbé Paul est inscrit au 5 mai dans le nécrologe de Grimbergen, *quondam abbas* (17). Il avait donc résigné sa charge.

(1) A.G.S.B., ms. 169/34, f^{os} 106v^o-107v^o; — [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 367-368 et 364, Bruges, 1864.

(2) *Chronicon et cartularium...*, 141.

(3) E. DE COUSSEMAKER, *Notice sur l'abbaye de Ravensberg*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VI, 265, Dunkerke, 1862; la pièce, ou l'analyse, porte, par erreur, « J., abbé de Saint-Pierre de Furnes ».

(4) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre de Loo*, 57-58, n^{os} 43 et 44, Bruxelles, 1870.

(5) *Chronicon et cartularium*, 61-63; cfr O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne*, I, n^o 1573, Saint-Omer, 1904. — En mars 1243, le même évêque impose un règlement du même genre au sujet des limites entre les paroisses de Saint-Nicolas de Furnes et de Houtem, *Chronicon et cartularium...*, 60-61; cfr O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne*, I, n^o 1608, Saint-Omer, 1904.

(6) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents... de Messines*, 57, n^o 99, Bruges, 1876.

(7) *Origo ac progressus*, 386; — cfr *Gallia christiana*, V, 366.

(8) Voir ci-dessus p. 601 la méthode que nous préconisons pour choisir parmi les différentes dates proposées.

(9) *Chronicon et cartularium...*, 201.

(10) *Chronicon et cartularium...*, 104.

(11) *Chronicon et cartularium...*, 74-77.

(12) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. lat. 10970, f^o 6.

(13) *Chronicon et cartularium*, 97-98. Il semble avoir joué un certain rôle dans les conseils du prince, voir Eg. I. STRUBBE, *De oorkonden uit het Vlaamse gravelijke archief op het S. Donaasfonds te Brugge*, dans *A.S.É.B.*, LXXVII, 110-111, n^o 7, Bruges, 1934.

(14) A.D.N., 59 H 96, f^o 123.

(15) *Chronicon et cartularium...*, 179-180.

(16) A. MERGHLYNCK, *Le fief-manoir dit « le château de Beauvoorde »*, II, 240, Bruges, 1900.

(17) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 24, Tongerlo, 1937.

GILBERT est cité en 1246 dans une charte de l'abbaye des Dunes (1). Le 7 août 1248 il intervient en arbitre entre les abbayes de Saint-Jean de Théroouanne et de Zonnebeke (2). On le retrouve en novembre 1250 dans les chartes de l'abbaye des Dunes (3) et dans le cartulaire de Saint-Nicolas (4). Gilbert résigna sa charge avant 1252. Il est inscrit au 27 mai dans les nécrologes de Saint-Nicolas, de Grimbergen, et de Prémontré; au 29 mai dans celui de Saint-Augustin de Théroouanne (5). L'abbé Gilbert dut accepter l'arbitrage des abbés des Dunes et de Tronchiennes, ainsi que de Michel Calas, chanoine de Sainte-Walburge, dans le long conflit qui avait opposé son abbaye au chapitre de Sainte-Walburge au sujet des dîmes des églises desservies par les Prémontrés. L'affaire se termina par un compromis: les chanoines se virent définitivement attribuer les dîmes contestées, mais les chanoines de Saint-Nicolas reçurent une prébende canoniale au sein du Chapitre de Sainte-Walburge (6). Pierre de Doÿ, évêque de Théroouanne, confirma l'accord en février 1250 (n.st.) (7).

LAURENT figurerait dans des chartes de juin 1252 (8). En 1255 il arbitre un conflit entre Philippe de Polinchove et l'abbaye de Clairmarais (9). En juillet 1258 il délivre une charte pour l'abbaye des Dunes (10). Il mourut à Prémontré le 13 octobre 1258 et fut enterré dans la grande nef de cette église sous une pierre dont l'inscription a été conservée (11). Il est inscrit au 11 octobre dans le nécrologe de Saint-Nicolas, au 13 octobre dans les nécrologes de Grimbergen, de Prémontré, de Floreffe, de Parc (12), de Saint-Yved et de Cuissy (13).

GILLES est peut-être le chanoine de Saint-Nicolas qui souscrivit une charte du doyen de la chrétienté de Furnes, du 15 juillet 1231, pour l'abbaye de Clairmarais (14). Il intervient en 1259 en qualité d'arbitre dans un conflit qui oppose l'abbaye de Bourbourg à Jean Responde, curé de Merckegem (15), et une seconde fois le 23 août 1260 (16). Le 15 janvier 1270 (n.st.) il délivre un vidimus à l'abbaye des Dunes (17). Le 14 août 1270 il est désigné comme troisième arbitre dans un litige qui oppose l'abbaye d'Oudenburg à Thomas Canis (18). On trouve un

(1) *Gallia christiana*, V, 366.

(2) C. CALLEWABRT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 90, n° 87, Bruges, 1925.

(3) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 529.

(4) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3468, f° 241v°, n° 550.

(5) R. VAN WAEPBEGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 25, Tongerlo, 1937.

(6) *Chronicon et cartularium...*, 149-151; — *Gallia christiana*, V, 366.

(7) *Chronicon et cartularium...*, 151-155; — O. BLED, *Regestes des évêques de Théroouanne*, I, n° 1690, Saint-Omer, 1904; — C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Collégiale de Sainte Walburge à Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XVI, 102, Bruges, 1862-1863.

(8) *Gallia christiana*, V, 366.

(9) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, dans *M.S.A.M.*, XII, 194, Saint-Omer, 1869.

(10) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 589-590, n° 450, Bruges, 1864.

(11) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 294 et 387; — *Gallia christiana*, V, 366.

(12) É. BROUETTE, *Obituaire de l'abbaye de Saint-Yved de Braine*, 36, Averbode, 1959.

(13) U. BERLIÈRE, *Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 146, Bruxelles, 1898.

(14) J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bonhem*, dans *B.S.A.M.*, XI, 717, Saint-Omer, 1907.

(15) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg*, I, 148, Lille, 1882-1891.

(16) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg*, I, 155, Lille, 1882-1891. — Les analyses d'O. BLED, *Regestes des évêques de Théroouanne*, I, n°s 1761 et 1763, prêtent à confusion.

(17) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 602.

(18) A.É.B., n° bleu 6745.

acte de Gilles, du 25 août 1271 dans le cartulaire de Vicoigne (1), un autre du 6 août 1276 (2) et un autre du 8 janvier 1289 (n.st.) dans le chartier de Merkem (3). Le 19 juillet 1285 il approuve la fondation d'une chapellenie en l'honneur de la Sainte Vierge, en l'église de Nieupoort, par Nicolas Calkin et sa femme (4). Le 15 mai 1288 il intervient dans la fondation d'une autre chapellenie, cette fois à l'hôpital de Furnes (5). L'abbé Gilles eut à défendre les droits paroissiaux de Saint-Nicolas contre les empiètements des chanoines de Sainte-Walburge et de leurs suppôts (6). Une fois de plus, il entre en conflit avec les pêcheurs de Nieupoort au sujet de la dîme des harengs. Les échevins de la ville arbitrent le conflit le 7 janvier 1277 (n.st.) (7). C'est sous l'abbé Gilles que l'évêque de Thérouanne érigea en paroisse la chapelle Saint-Laurent de Nieupoort, le 9 août 1281 (8). La *Gallia christiana* monte en épingle la bienveillance du comte Gui de Dampierre envers les prémontrés de Furnes; le prince aurait favorisé, en 1266 et 1281, l'acquisition de nouveaux domaines (9); le 11 avril 1269 il ordonne à son bailli à Furnes de faire réparer la palissade que les religieux ont élevée autour d'une tourbière leur appartenant (10); enfin, le 9 avril 1270 (n.st.), Gui prend l'abbaye et ses biens sous sa protection (11). Gilles est inscrit au 29 mars dans les nécrologes de Lo (12) et de Grimbergen (13).

LAMBERT conclut un accord avec le Magistrat de Nieupoort, en mai 1292, au sujet des revenus d'une chapellenie fondée dans l'église Saint-Laurent à Nieupoort (14). Il décida en 1296 que les matines, la messe solennelle et les vêpres seraient chantées tous les jours en l'église Notre-Dame de Nieupoort (15). D'après Hugo (16), il gouvernait encore son monastère en 1299. Dans ce cas, c'est lui qui, le 20 décembre 1296, aurait racheté à l'abbaye d'Hasnon la redevance annuelle de 60 marcs d'argent due pour la bergerie de Ramskapelle (17). Le nécrologe de

(1) A.D.N., 59 H 96, f^o 133^{vo}.

(2) A.D.N., 59 H 96, f^o 146.

(3) ARCHIVES COMMUNALES DE COURTRAI, *Fonds de Merkem*, n^o 50.

(4) A.D.N., B 1508, pièces 2674 et 2675.

(5) A.D.N., B 1374, pièce 3043 (voir encore dans B. 1374, le rouleau n^o 568).

(6) *Chronicon et cartularium...*, 155-156 et 158.

(7) *Chronicon et cartularium...*, 185; — J. VANNÉRUS, *Nieuwe Yde, un village disparu de la côte flamande, Partie historique*, 3-4, Bruxelles, 1922.

(8) *Gallia christiana*, V, 367; — O. BLEED, *Regestes des évêques de Thérouanne*, I, n^o 1878. L'église Saint-Laurent, située hors des murs de la ville, fut détruite lors du siège de Nieupoort en 1383; alors s'acheva la brève histoire de cette paroisse, voir K. LOPPENS, *De Sint Laurenskerk en het kasteel van Nieupoort*, dans *Biskorf*, XLV, 89-101, Bruges, 1939 (On remarquera, p. 95, la similitude entre la tour de l'église de Saint-Laurent, telle qu'elle se présentait encore en 1820, et celle de l'église paroissiale de Saint-Nicolas à Furnes).

(9) *Chronicon et cartularium*, 104 et 144-145. — Au sujet de ces acquisitions, on peut sans doute réitérer les réflexions que nous avons faites sur les achats forcés imposés par le prince, à des conditions très onéreuses, à l'abbaye des Dunes: Gui ne cherche-t-il pas à rétablir ses finances aux dépens des abbayes? Voir *Monasticon belge*, III, 392, n. 3.

(10) *Chronicon et cartularium...*, 103.

(11) *Chronicon et cartularium...*, 106-109.

(12) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, ms. 289.

(13) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 26, Tongerlo, 1937. D'autres nécrologes, ceux de Vicoigae, de Tongerlo et d'Heylisseem, indiquent un Gilles à des dates chaque fois différentes: un second abbé Gilles, qui vécut au XIV^e siècle et mourut au 3 juin. Nous l'avons inscrit plus loin.

(14) A.D.N., B 1508, pièce 3357. — La pièce des échevins de Nieupoort se trouve dans *Chronicon et cartularium...*, 187.

(15) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 348.

(16) Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 349, Nancy, 1736.

(17) La chartre a été détruite; elle est analysée par E. DE SAGHER, *Notice sur les archives communales d'Ypres et documents pour servir à l'histoire de la Flandre du XIII^e au XIV^e siècle*, 99-101, Ypres, 1898.

Grimbergen l'aurait inscrit au 19 mars; celui de Tongerlo au 5 novembre (1). Durant les guerres contre le roi de France, l'abbé Lambert se serait rangé parmi les *leliaerts* (2); il est certain que les villes de Bourbourg, de Bergues et de Furnes s'étaient signalées par leur fidélité au roi (3).

JACQUES vidime une charte pour l'abbaye des Dunes en 1306 (4). Il est encore cité dans des actes de 1309 (5), du 17 juin 1314 (6) et de janvier 1315 (n.st.) (7). Il aurait ensuite renoncé à sa charge (8). Il est cité au 23 février dans le nécrologe de Saint-Nicolas et dans celui de Grimbergen (9).

GAUTIER. Les rédacteurs de la *Gallia* ont trouvé une lettre de Baudouin, abbé de Saint-Augustin de Thérouanne, adressée à *D. Waltero abbati S. Nicolai Furnensis, praeceptoris suo*, donc entre 1314-1332 (10). D'autre part, un G[uillaume] est signalé comme abbé de Saint-Nicolas en 1316 (11). C'est sans doute le même personnage.

ARNOUL délivre un vidimus pour la ville de Nieuport le 1^{er} juillet 1319 (12) et deux autres pour les moniales de Nieuwenbosch le 24 avril 1321 (n.st.) (13). Il est cité dans des lettres du 20 mars 1324 (n.st.) et dans d'autres du 1^{er} septembre 1328, vidimées par le roi de France, Philippe VI, le 28 novembre 1328 (14). Un document du 28 avril 1324, aujourd'hui perdu, signale que Robert de Cassel et les commissaires des villes de Gand, Bruges et Ypres ont tenu séance à l'abbaye de Saint-Nicolas (15). On sait par ailleurs que le 20 mars 1323, Arnoul a participé aux efforts des échevins de ces villes pour apaiser le soulèvement de la Flandre maritime contre le comte Louis de Nevers (16). On comprend ses soucis de grand propriétaire ecclésiastique devant la révolte des tenanciers et des censitaires. Arnoul délivre encore un vidimus le 27 septembre 1330 (17) et un autre le 16 décembre 1331 (18). Enfin un acte de cet abbé, du 1^{er} juin 1332, figure dans le cartulaire de l'abbaye d'Hemelsdale (19). L'abbé Arnoul assiste

(1) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 26, Tongerlo, 1937.

(2) E. RONSE, *Jaerbosken van Veurne en Veurneambacht*, I, 167, Furnes, 1853; — A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 257, Bruges, 1875.

(3) F. FUNCK-BRENTANO, *Philippe le Bel en Flandre*, 312-313, Paris, 1897.

(4) A.D.N., B 1511, pièce 3339.

(5) D'après une fiche malheureusement égarée.

(6) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 1561.

(7) A. DUCLOS, *De Franse omwenteling in Veurne-Ambacht en bijzonderlijk in Perwijze*, dans *Rond den Heerd*, XXV, 301, Bruges, 1890-1902.

(8) *Gallia christiana*, V, 367.

(9) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *Anal. Praem.*, XIII, 26, Tongerlo, 1937.

(10) *Gallia christiana*, V, 367. — Sur ce Baudouin Partit, abbé de Saint-Augustin de 1314 à 1332, voir N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 423, Straubing, 1952.

(11) D'après une note du premier des auteurs de cette notice, reprise à une fiche malheureusement égarée.

(12) D. DE SOMVILLE, *Fragmenta*, II, 32, Tiel, 1890.

(13) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds de Nieuwenbosch*, E. 181, avec un fragment de sceau.

(14) I. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents... de la ville d'Ypres*, I, n° 372, Bruges, 1853.

(15) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Mélanges de Colbert*, 352, pièce 149.

(16) H. PIRENNE, *Le soulèvement de la Flandre maritime de 1325-1328*, 165 Bruxelles, 1900; cfr H. VAN WERVEKE, *De Nederlanden tegenover Frankrijk, 1305-1346*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, III, 28-30, Utrecht, 1931.

(17) A.D.N., B 1368, pièce 4908.

(18) A.D.N., B 1374, pièces 1572 et 1573.

(19) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdale*, 154, Bruges, 1858.

au château de Male, le 30 novembre 1330, au baptême de Louis — le futur Louis de Male — fils premier-né du comte Louis de Nevers et de Marguerite de Male (1); il offre, à cette occasion, à la comtesse une coupe dorée et émaillée (2). Arnoul est inscrit au nécrologe de Vicoigne au 25 septembre; au 26 septembre dans celui de Saint-Augustin de Théroouanne, au 28 dans celui de Ninove (3).

GILLES II : un *Egidius abbas Furnensis* est inscrit au 3 juin dans un fragment d'un nécrologe non identifié du XIV^e siècle (4) et dans le nécrologe de Tongerlo (5). On pourrait l'inscrire ici entre 1332 et 1341.

THIERRY VAN DER PALE vidime une charte pour les cisterciens des Dunes le 18 avril 1341 (6), un autre le 11 juin 1342 (7). Un vidimus du 1^{er} juillet 1352 se trouve dans les archives de l'abbaye de Spermalie (8); un autre du 15 novembre 1358 dans les registres de la châtellenie de Furnes (9). Enfin il paraît encore le 27 août 1359 dans les archives de l'abbaye des Dunes (10). C'est donc Thierry van der Pale qui acheta, en 1344, au châtelain de Bergues les dîmes de Stavele (11). Thierry est inscrit au 14 octobre dans le nécrologe de son abbaye (12). Il mourut donc en 1359.

DANKARD VAN DER STEENE était originaire d'Aardenburg (Flandre zélandaise), d'après son épitaphe, que reproduit P. de Waghenare (13). Avec lui, la fiscalité pontificale fait son entrée à l'abbaye de Saint-Nicolas. Le 23 décembre 1359 il s'engage à payer en cours de Rome 200 florins et cinq « petits services » (14). Quittance lui est donnée, le 7 janvier 1361 de 50 florins et d'une partie de ses services (15), du reste, le 10 décembre 1361 (16). Par procureur, il fait sa visite à Rome pour l'année écoulée, le 24 décembre 1361 (17), le 18 mars 1363 (18), et, une dernière fois, le 23 janvier 1366 (19). Le 9 juin 1360, il concède au comte

(1) *Genealogiae comitum Flandriae continuatio Clarimariscensis*, dans MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 345, Paris, 1717; — cfr A. VIAENE, *Rond de Prinsenuieg te Male*, dans *Biekerf*, LXV, 165-166, Bruges, 1964.

(2) M[ONE], *Inventaire des joyaux d'une comtesse de Flandre*, dans *A.S.É.B.*, VIII, 177-178, Bruges, 1846.

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 26, Tongerlo, 1937.

(4) B.R., ms. 3037, f^o 1.

(5) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 26.

(6) A.G.B.S., *Fonds des Dunes*, n^o 259; — [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 179, Bruges, 1864.

(7) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n^o 1764; — [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 724, Bruges, 1864.

(8) W. PREVENIER, *Oorkonden der graven van Vlaanderen*, III, 303, Bruxelles, 1971. Il était conservateur des privilèges des cisterciens (en Flandre), voir Ch. MUSSELY et É. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église de Notre-Dame de Courtrai*, 253, Gand, 1880.

(9) A.E.B., *Châtellenie de Furnes*, 2 ter.

(10) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE] *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 219, Bruges, 1864.

(11) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, Inventaire n^o 10, 288. — Stavele, Flandre occidentale, arr. Furnes.

(12) A.É.B., *Acquisitions*, n^o 6973, 295; — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, ne l'y a pas aperçu.

(13) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus*, 390.

(14) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum ac solutionum*, n^o 464, Rome, 1904.

(15) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n^o 487, Rome, 1904.

(16) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n^o 519, Rome, 1904.

(17) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n^o 522, Rome, 1904.

(18) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n^o 557, Rome, 1904.

(19) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n^o 650, Rome, 1904.

Louis de Rethel le patronage de la chapelle de Notre-Dame d'Oostuut, située près de son abbaye (1). D'après son épitaphe, il serait mort le 11 janvier 1367. Le nécrologe de Saint-Nicolas l'a reçu au 11 juin (2).

ÉVRARD DE BRUGHENOYE est promu le 29 mars 1368 ; il promet en cours de Rome, le 18 août 1368, 200 florins de service commun et cinq petits services (3) ; il reçoit quittance d'une partie le 30 juillet 1369 (4) ; d'une autre, le 1^{er} avril 1370 (5) ; mais il meurt avant le 30 octobre de la même année, laissant une partie de sa dette impayée (6). Évrard serait inscrit au 3 août dans le nécrologe de Saint-Nicolas et de Vicoigne, et au 29 août dans celui de Prémontré (7). Sa qualité de professeur de théologie est confirmée par le témoignage d'un religieux augustin, Jean Hiltelingen de Bâle, qui l'a connu à Paris, semble-t-il (8).

PIERRE WEEDAERDE s'engage en cours de Rome, le 30 octobre 1370, à payer un service commun de 200 florins et cinq petits services ; de plus, il reconnaît encore 57 florins pour les services de son prédécesseur Évrard (9). Quittance partielle lui est donnée le 31 octobre 1371 (10) et une prorogation de terme, le 27 mars 1372 (11) ; une autre quittance, assortie d'une nouvelle prorogation, le 5 novembre 1372 (12) et le 23 juin 1373 (13). En 1371 il délivre un vidimus pour l'abbaye des Dunes (14). La même année, il reçoit du pape Urbain V une bulle portant confirmation des biens et privilèges de son abbaye (15). Le 2 août 1378, il délivre encore un vidimus pour l'abbaye de Nieuwenbosch à Gand (16). Un abbé de Saint-Nicolas de Furnes scelle le manifeste d'attachement du clergé de Flandre au pape Urbain VI, lu à Gand, le 3 juin 1379, après une mémorable enquête (17). C'était sans doute Pierre Weedaerde, bien que le sceau anonyme n'en dise rien. Un abbé Pierre est inscrit au 20 avril dans le nécrologe de Saint-Nicolas et dans celui de Grimbergen (18).

(1) P. DE WAGENARE, *Origo ac progressus...*, 389, reproduit la charte du prince. — Le dossier complet, cinq chartes, est analysé dans O. DELEPIERRE, *Précis analytique des documents... des Archives de la Flandre occidentale*, II, IX-X, et XXX, Bruges, 1841 ; — F. DE POTTER, E. RONSE, et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, II, 301-307, Gand, 1875.

(2) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 26, Tongerlo, 1937. — É. BROUETTE, *Obituaire de Saint-Yved de Braine*, 5, Averbode, 1959, croit lire son nom (Riquardus) au 8 février.

(3) C. TISON, *Lettres d'Urbain V*, II, 125, n° 2196, Rome-Bruxelles, 1932 ; — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 711, Rome, 1904.

(4) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 728, Rome, 1904.

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 740, Rome, 1904.

(6) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 747, Rome, 1904.

(7) Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 351, Nancy, 1736 ; — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *Anal. Praem.*, XIII, 26, Tongerlo, 1937.

(8) D. TRAPP, *Augustinian Theology of the 14th Century*, dans *Augustiniana*, VI, 249, Louvain, 1956.

(9) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 747, Rome, 1904.

(10) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 763, Rome, 1904.

(11) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 768, Rome, 1904.

(12) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 781, Rome, 1904.

(13) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 791, Rome, 1904.

(14) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 162, Bruges, 1864.

(15) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3468, f° 17^v-18.

(16) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds de Nieuwenbosch*, K. 141.

(17) N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 678 et 694, Bruxelles, 1904 ; — É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 18, Bruxelles, 1949.

(18) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *Anal. Praem.*, XIII, 26, Tongerlo, 1937.

JEAN II VAUGHELIN. Les répercussions du Grand schisme d'Occident devaient se faire sentir à Saint-Nicolas comme partout ailleurs, bien que le comté de Flandre demeurât, dans l'ensemble, fort attaché au pape de Rome (1). Jean Vaughelin, chanoine régulier de Saint-Nicolas, est nommé abbé par Clément VII le 16 mars 1384 (2). Ses convictions n'étaient peut-être pas très fermes, car c'est à Urbain VI qu'il demande, le 14 août 1386, un délai de paiement (3). Autre sujet d'étonnement: le 11 avril 1387, l'abbé Jean obtient de Clément VII l'expectative d'un prieuré ou d'une paroisse dans les diocèses de Reims, Cambrai, Soissons ou Laon (4). Jean Vaughelin joue-t-il sur les deux tableaux, ou y aurait-il deux Jean en présence (5)? On le croirait d'autant plus volontiers que le 1^{er} août 1384, quelques mois après la nomination de Jean Vaughelin par Clément VII, un chanoine clémentin de Saint-Nicolas, François Kere (6), demandait à Avignon la cure de Houtem, vacante par le décès de Vincent de Becelaere, nonobstant le fait qu'elle avait déjà été concédée à Jean Schuer *per quemdam ipsius monasterii abbatem Bartholomistam presentatus* (7). Ou bien Jean Vaughelin était un faux clémentin, ou bien il y avait eu, après l'avance de l'évêque de Norwich en Flandre, un abbé « bartholomiste » qui lui faisait concurrence, qui l'avait même forcé à une retraite momentanée (8). L'un des deux Jean serait mort à Saint-Nicolas en 1395 (9). On peut croire que c'était Jean Vaughelin, l'abbé clémentin, car son successeur se fera nommer par le pape d'Avignon.

MEDARD GRIMMINC, prévôt de Saint-Nicolas sous Jean III, est nommé abbé par Benoît XIII le 18 ou le 25 août 1395 et s'engage au paiement de ses services (10). Il fait rédiger, en 1409, le cartulaire de sa maison (11). Il paraît dans un vidimus du 7 juin 1411 pour l'abbaye des Dunes (12). Médard est inscrit au 28 juillet (1413) dans le nécrologe de Saint-Nicolas (13). A ce moment, l'unité avait été restaurée dans l'Eglise.

PIERRE II WYCKAERT, élu en 1413, est nommé en cours de Rome, le 5 mars 1414, « par décès de son prédécesseur » (14). Son procureur s'engage, le 14 mars 1414, en son nom, au paiement de 200 florins de service commun et de cinq petits services, et paie la moitié, le jour

(1) Les troupes françaises, qui avaient tenu un moment le comté de Flandre après la bataille de Roosebeke (27 novembre 1382), venaient d'être chassées, en avril 1383, par la croisade de l'évêque de Norwich, E. FERROY, *L'Angleterre et le Grand Schisme d'Occident*, 181, Paris, 1893.

(2) H. NÉLIS, *Documents relatifs au Grand Schisme*, III: *Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394)*, 514, n° 752, Rome, 1934.

(3) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 896, Rome, 1904.

(4) H. NÉLIS, *Documents relatifs au Grand Schisme*, III, 601, n° 1296, Rome, 1934.

(5) G. A. VAN ASSELDONK, *De Nederlanden en het Westers Schisma (tot 1398)*, 72, n° 269, Nimègue, 1955, remarque que la situation à Saint-Nicolas est « impénétrable ». Il n'a pas envisagé la présence simultanée de deux abbés Jean.

(6) Ce François Kere deviendra en 1390 secrétaire de l'abbé général de Prémontré.

(7) H. NÉLIS, *Documents relatifs au Grand Schisme*, III, 188-189, n° 1063, Rome, 1934.

(8) A partir de 1392, le comté tout entier avait dû se ranger dans le parti clémentin. L'abbé « bartholomiste » aura dû s'incliner devant Jean Vaughelin.

(9) Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 351, Nancy, 1736, trouve des mentions de « Jean III » de 1384 à 1397. Mais est-ce du même ?

(10) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1250, Rome, 1904.

(11) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronicon et cartularium...*, Introd., XI, Bruges, 1849.

(12) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 246; — [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis, 172-173*, Bruges, 1864; — W. PRÉVENIER, *Oorkonden der graven van Vlaanderen*, II, 161, n° 73, Bruxelles, 1964.

(13) R. VAN WAELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 27, Tongerlo, 1937 (cet auteur a estropié son nom, de même qu'U. Berlière. Le nom Grimminc est pourtant bien attesté dans la châtellenie de Furnes).

(14) U. BERLIÈRE, *Miscellanea Vaticana*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het hertogdom Brabant*, V, 445, Anvers, 1906 (il est appelé ici Pierre Volbrand).

même (1). Pierre obtient, en 1417, de Jean sans Peur, l'amortissement des biens de son monastère (2). Il mourut probablement le 20 avril 1424 (3).

LYMAN, sous-prieur de Saint-Michel d'Anvers, est nommé abbé de Furnes le 7 juillet 1424, « par décès de son prédécesseur » (4). Il s'engage, le 22 septembre, au paiement des services traditionnels et s'en acquitte, en partie, le jour même (5). Lyman avait songé à transférer ailleurs son monastère, car il obtient, à cet effet, en 1432, une bulle du pape Eugène IV (6). Il reçoit du même pape, en 1437, le pouvoir d'absoudre ceux de ses moines qui auraient encouru quelque excommunication (7). Le 29 mars 1439 il délivre un vidimus pour la prévôté de Lo (8). En 1451-1452 il intervient à Ypres, à l'invitation du pape Nicolas V, pour défendre les droits des chanoines de Saint-Martin (9). Enfin, il assiste, le 1^{er} mai 1457 à la translation des reliques de Saint-Arnoul à Oudenbourg (10). Il aurait abdicé après cette date (11), car il est inscrit au 1^{er} janvier dans les nécrologes de Saint-Nicolas et de Grimbergen avec la qualification *quondam abbas* (12).

ANTOINE VAN DER DONCK avait étudié le droit, d'abord à Louvain, où il est inscrit le 9 novembre 1453 (13), ensuite à Orléans, où on le retrouve l'année suivante (14). Il était prévôt de son abbaye lorsqu'il fut appelé à succéder à Lyman, démissionnaire. Le 4 février 1458 l'abbé élu « Antoine Vandonc » s'engage par procureur au paiement de ses services en cours de Rome (15); il s'en acquitte partiellement le 7 février suivant (16). Le 22 septembre 1458 il obtient de Pie II l'usage de la mitre et des *pontificalia*. En 1462, d'accord avec le Magistrat de Nieuport, il organise la récitation quotidienne des heures canoniales en l'église paroissiale de cette ville. Il fut décidé en conséquence que le curé serait toujours assisté de trois confrères chapelains, tous prémontrés, et de huit prêtres séculiers, au minimum, qui seraient à la

(1) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, nos 1029 et 1031, Rome, 1934.

(2) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 391. — Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 351, Nancy, 1736, l'a encore trouvé cité à la date du 20 juin 1420.

(3) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 27, Tongerlo, 1937. — Ce ne peut certainement pas être le Pierre *quondam abbas*, qui est inscrit au 31 décembre au nécrologe de Ninove, car Pierre Wyckaert n'a pas résigné sa charge.

(4) H. NÉLIS, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het hertogdom Brabant*, V, 447, Anvers, 1906.

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, nos 1358 et 1359, Rome, 1904; — même renseignement dans H. DUBRULLE, *Les bénéficiaires des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai, pendant le pontificat de Martin V*, dans *A.S.H.É.B.*, XXXI, 440, nos 820 et 441, n° 821, Louvain, 1905.

(6) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, inventaire, n° 10, 250. — Il songeait sans doute déjà à se fixer en ville, car le 24 mars 1431 (n.st.), le pape Eugène IV lui ordonne de défendre le monastère de Saint-Pierre de Lo contre les entreprises des brigands, voleurs et envahisseurs; — L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, 106, n° 79, Bruxelles, 1870; la situation de Saint-Nicolas ne devait guère être meilleure en ces temps troublés.

(7) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, n° 10.

(8) P. DE STOOP, *Inventaire des archives de Loo*, dans *A.S.É.B.*, V, 346, Bruges, 1843.

(9) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Nicolas à Ypres*, I, 169, Bruges, 1884; II, 790-793, Bruges 1880.

(10) *Catalogus abbatum monasterii Aldenburgensis*, dans J. B. MALOU, *Chronicon monasterii Aldenburgensis*, 63, Bruges, 1840; — *AA.SS.*, août III, 223; — *Monasticon belge*, III, premier volume, 67, Liège, 1960.

(11) Et non pas « avant ou vers 1432 » comme l'avance R. VAN WAERFELGHEM.

(12) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 27, Tongerlo, 1937.

(13) J. WILS, *Matricule de l'Université de Louvain*, II, 3, n° 35, Bruxelles, 1946.

(14) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET, D 213, f° 57v°.

(15) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, nos 1688 et 1689, Rome, 1904.

(16) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1689, Rome, 1904.

présentation de l'abbé (1). Le 23 septembre 1465, le prieur claustral Gautier Waermoes lui avait été donné comme coadjuteur. Antoine van der Donck est inscrit au 3 septembre dans le nécrologe de Saint-Nicolas (2).

GAUTIER WAERMOES (*Oleris*), maître en théologie et prieur claustral, avait été élu abbé le 23 septembre 1465 en présence des abbés de Ninove et de Saint-Augustin de Théroouanne (3); il avait été promu en cour de Rome le 24 octobre suivant; le 7 et le 15 novembre, il payait une partie de ses services (4). C'est lui qui construisit, le 23 septembre 1465, le refuge de son monastère en la ville de Furnes, le fonds ayant été acheté par son prédécesseur pour 192 livres parisis (5). Gautier était conseiller de Maximilien, roi des Romains. A ce titre, il donne son consentement à Bruges, le 8 avril 1483, au traité du 23 décembre 1482 qui prévoyait le mariage de Marguerite d'Autriche avec le Dauphin de France (6). En sa qualité de patron de l'église Saint-Denys à Furnes, Gautier conclut en 1487 un accord avec les frères Alexiens ou Cellites; cet accord est confirmé le 8 mai 1488 par l'évêque de Théroouanne (7). Le 10 avril 1489, Gautier, cette fois en sa qualité de patron de la paroisse de Nieuport, autorisa les sœurs grises, du tiers-ordre de Saint-François (que les magistrats de la ville avaient fait venir de Gand et installées dans cette paroisse pour soigner les malades), à avoir une chapelle à leur usage, avec la réserve eucharistique, un clocher et une cloche de cent livres. En signe de sujétion, les religieuses devaient porter chaque année, à Pâques, à l'abbé de Saint-Nicolas, un couple de tourterelles ou deux poules blanches (8). Il assiste, avec les prévôts de Lo et d'Eversam et l'abbé des Dunes, à la procession de la Saint-Jean qui sort à Nieuport, le 27 juin 1490, pour la première fois, en souvenir de la délivrance de la ville, assiégée par les Français en 1489 (9). En 1491, après vingt-sept années d'abbatiat, il résigna sa charge (10). D'après son épitaphe, qui a été conservée, Gautier mourut le 11 mai 1502 (11).

JEAN IV EYSACKÉ (al. *Heysacker* ou *Neysacké*) avait été vraisemblablement prieur, car il remplace, en 1482, l'abbé Gautier absent (12). Il doit avoir été nommé abbé à la fin de 1491, car le 29 février 1492, Jean, abbé de Saint-Nicolas, reçoit quittance de ses services (13). Mais il mourut peu après, le 13 janvier 1494. Le 13 janvier est la date où il est inscrit dans les nécrologues de Grimbergen et de Vicoigne.

(1) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 392. — Sur la fondation des *Zeven getijden* à Nieuport, voir Ad. DUCLOS, *Nieuwpoort in 't verleden*, dans *Rond den Heerd*, XXIV, 339, Bruges, 1889.

(2) P. DE WAGHENARE, *Necrologium...*, 254. — Notons ici une importante affaire d'amortissement, qui doit dater des années d'Antoine van der Donck, signalée dans Éd. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 100, Bruxelles, 1949.

(3) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 392; — voir, au sujet de cette élection, la question soulevée dans *Archives belges*, IX, 159, Liège, 1907.

(4) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, nos 1756 et 1757, Rome, 1904.

(5) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, V.G. — Il aurait de même acquis un refuge à Bruges, d'après Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 351, Nancy, 1736.

(6) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. fr. 15597, pièce 49.

(7) A.É.B., *Archief Kerkfabriek Houtem*, original; — P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 18; — F. DE POTTER, R. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en hertelnic van Veurne*, II, 72-81, Gand, 1875.

(8) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...* (version de Grimbergen).

(9) Ad. DUCLOS, *Nieuwpoort in 't verleden*, dans *Rond den Heerd*, XXIV, 358, Bruges, 1889; — Ed. VLIETINCK, *1489-1889. Een bladrijds uit de geschiedenis der stad Nieuwpoort*, 103, Ostende, 1889.

(10) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 393.

(11) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 18; — *Gallia*, V, 368.

(12) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, (version de Grimbergen).

(13) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1899, Rome, 1904.

JEAN V BUERSE (al. *de Beurse*), *magister* en théologie et curé de Nieuport, était de famille noble (1). Il est « élu » à l'intervention du duc de Bourgogne et installé par l'abbé de Grimbergen; sa nomination est confirmée en décembre 1494 par le pape Alexandre VI (2). Le 9 janvier 1495 son procureur s'engage, en son nom, à payer les services habituels (3). En 1502, il est envoyé à Rome, avec les abbés de Saint-Michel d'Anvers et de Parc, par l'abbé général de Prémontré pour obtenir de Jules II la confirmation des nouveaux statuts de l'Ordre (4). En 1508 il est délégué par le Chapitre général pour faire la visite canonique à l'abbaye de Saint-Michel (5). Il était encore en charge le 24 juin 1512 (6), mais il dut mourir peu après, puisque son successeur fut élu le 12 septembre de cette année. Le jour de son décès ne peut donc pas être le 30 décembre (7).

GILLES III DE GRAVE était curé de Nieuport lorsqu'il fut élu, le 12 septembre 1512, en présence des abbés de Grimbergen et d'Averbode (8). Il prête serment d'obéissance au Chapitre général en 1518 (9). Conservateur des privilèges de l'abbaye de Saint-Bertin, il est cité dans une sentence de Gilles Villers, abbé de Clairmarais, du 11 février 1514 (n.st.) (10). En 1520 il meubla le chœur de son abbaye de stalles qui furent exécutées par le maître-hucher, Guillaume Savary, sur le modèle des stalles de la collégiale Saint-Donatien à Bruges (11). Le 18 juin 1522, en même temps que les trois autres principaux membres de la grande Wateringue, dite *Noortwateringe*, à savoir l'abbé des Dunes et les prévôts de Lo et d'Eversam, il conclut un accord avec le Magistrat de Furnes au sujet de la direction de cette wateringue (12). Le 28 juin 1520, il exécute une bulle de Léon X en faveur de Saint-Bertin (13). Antoine de Berghes, abbé de ce grand monastère, avait reçu le privilège de pouvoir consacrer les églises dont il avait le patronage. Le 9 octobre 1524, il procéda à la dédicace de son église abbatiale: Gilles de Grave était parmi les invités (14). Malade (15), Gilles résigna sa charge entre les mains

(1) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...* (version de Grimbergen). On pense évidemment à la famille patricienne de Bruges van der Buurse, cfr J. MARÉCHAL, *Geschiedenis van de Brugse beurs*, Bruges, 1949.

(2) Original aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE GRIMBERGEN; — analyse de la bulle dans A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, n° 10, f° 253.

(3) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1901, Rome, 1904.

(4) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 393; — A. D'HAENENS, *Abbaye de Parc à Heverlee*, dans *Monasticon belge*, IV, 3^e volume, 808, Liège, 1969.

(5) É. VALVERKENS, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées au XVI^e siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXII-XXIII, 21, Averbode, 1946-1947.

(6) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...* (version de Grimbergen).

(7) Comme le soupçonnait déjà R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 27, Tongerlo, 1937.

(8) É. VALVERKENS, *Documents prémontrés du XVI^e siècle*, dans *Anal. Praem.*, XXIX, 169-170, Averbode, 1953.

(9) É. VALVERKENS, *Les visites canoniques...*, dans *Anal. Praem.*, XXII-XXIII, 40, Averbode, 1946-1947.

(10) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, ms. 803: *Grand cartulaire de Saint-Bertin*, IX, 159; — O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 3864, Saint-Omer, 1899.

(11) Le contrat de Guillaume Savary, du 21 février 1520 (n.st.) est imprimé dans F. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, II, 334-335, Gand, 1875.

(12) P. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, I, 422-424, Bijlage, 1, Gand, 1875.

(13) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-OMER, ms. 803, IX, 295-299 (où se trouvent reproduits les armes et la devise du prélat); — O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 3958, Saint-Omer, 1899.

(14) E. DE COUSSEMAKER, *Documents historiques sur la Flandre maritime...*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, V, 304-306, Lille, 1873 (attention à la double coquille, 309: 22 juin 1526 l); — H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 78, Saint-Omer, 1855.

(15) *Gallia christiana*, V, 369.

du Souverain Pontife le 14 mai 1525 (1). Il se serait retiré à l'abbaye de Saint-André-au-Bois, où il serait mort le 23 octobre 1527. Il est, en tout cas, inscrit à cette date dans le nécrologe de cette abbaye (2).

PIERRE III STEVIN était, en 1517, prévôt de son monastère; en cette qualité, l'abbé Gilles de Grave lui avait donné procuration, le 18 décembre 1517, pour aller traiter des affaires à Bruges (3). Il lui succéda en 1525. C'était un homme docte, ami des lettres; il dota Saint-Nicolas d'une bibliothèque (4). En 1525, il fut chargé par le Siège apostolique d'organiser une école de théologie au Chapitre de Sainte-Walburge (5). Le 4 février 1526, il assiste aux funérailles d'Isabelle d'Autriche à Gand (6). A la demande de l'abbé Antoine de Berghes, il fut constitué conservateur des privilèges de l'abbaye de Saint-Bertin, mais il délégua cette charge à l'abbé de Clairmarais (7). Le 28 juin 1527, il délivre deux vidimus, scellés à ses armes, pour l'abbaye des Dunes (8). Le nombre de religieux devait avoir fortement diminué, car l'abbé de Saint-Nicolas obtint, en 1539, du pape Paul III la permission de présenter à l'évêque des prêtres séculiers pour desservir ses paroisses, mais il conserve le droit de les remplacer à tout moment par des chanoines réguliers (9). Pierre Stevin mourut le 6 septembre 1540 (10).

MARTIN VAN PRAET fut nommé le 2 novembre 1540 (11) à l'abbaye de Saint-Nicolas vacante par décès. Il s'engage en cour romaine, le 6 janvier 1541, au paiement des services ordinaires (12). Martin van Praet ne fit que passer à la tête de son abbaye: tombé malade à Louvain, il mourut à Bruxelles dans le voyage du retour, le 8 octobre 1541; il fut inhumé à l'abbaye de Grimbergen, dans la chapelle Saint-Norbert (13), sous une inscription dont P. de Waghenare a conservé le libellé (14).

ANTOINE II LEFEBVRE, né en 1502, était curé de Houtem, lorsqu'il fut élu abbé, quasi à l'unanimité, le 23 octobre 1541 (15). Il était considéré comme un « homme modeste et doux », qualités qui ont besoin, surtout chez un supérieur, d'être assorties de quelques autres. Antoine les avait-il aussi? Ce n'est pas certain, car, dès les débuts de son abbatiat, il se heurta à de

(1) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 394.

(2) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 394; — d'après Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 353, Nancy, 1736, il serait mort le 15 septembre.

(3) ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUGES, *Procuracion 1517-1518*, f° 31v°.

(4) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 394.

(5) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 394. Cette intervention de l'abbé de Saint-Nicolas dans le Chapitre voisin ne fut pas très bien accueillie, remarque F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latijnsche Schoole en van het bisschoppelijck Collego te Veurne*, 19, Furnes, 1952.

(6) V. VANDER HAEGHEN, *Exhumation des cendres d'Isabelle d'Autriche*, dans *Messenger des sciences historiques*, 20, Gand, 1886.

(7) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, (version de Grimbergen).

(8) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n° 246 bis et ter.

(9) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, inventaire, n° 10, 252.

(10) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 394; l'hésitation de l'historiographe de Saint-Nicolas sur l'année du décès (1439 ou 1440) est tranchée par le document relatif à la nomination de Martin van Praet.

(11) U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales 1519-1604*, dans *Bulletin de l'Institut belge de Rome*, III, 161, Rome, 1924.

(12) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1938, Rome, 1904.

(13) Il faut croire que la chapelle où fut inhumé Martin van Praet ne prit cette dénomination que beaucoup plus tard.

(14) *Origo ac progressus...*, (dans la version de Grimbergen).

(15) A.G.R., *État et Audience*, reg. 892.

grandes difficultés (1). Les témoignages de son administration sont rares : en 1544 il délivre des lettres testimoniales pour quelques religieux qui doivent être ordonnés par l'évêque de Tournai (2). Il poursuit l'aménagement du refuge de Furnes et obtint du Magistrat de la ville, le 11 février 1546 (n.st.) l'autorisation de pouvoir clôturer le jardin qui donnait sur les fortifications de la ville, moyennant la promesse de détruire ces murs à la première réquisition, mais cette destruction fut requise, dès l'année suivante, à l'intervention du comte de Rœulx, gouverneur de Flandre et d'Artois et capitaine-général (3). Antoine II mourut en 1549 ; son décès était commémoré à Saint-Nicolas le 28 novembre (4), mais ce ne peut être la date de sa mort.

JEAN VI VAN SCHORE (al. *de Schorre*), chanoine régulier de l'abbaye de Vicoigne et chroniqueur de son monastère (5) avait été élu coadjuteur de Saint-Feuillen du Rœulx le 1^{er} septembre 1549 (6). Quelques semaines plus tard il fut appelé à prendre la direction de l'abbaye Saint-Nicolas. A la suite de l'information prise par Gérard de Haméricourt, abbé de Saint-Bertin, le 2 octobre 1549 (7), il avait paru que la communauté de Furnes avait besoin d'une bonne réforme et qu'on ne trouverait sur place personne capable de la tenter. Jean van Schore passait pour *vir religione et doctrina sacra prestantissimus*. Réussit-il ? Il mourut le 6 novembre 1554 (8).

ANTOINE III RATALLER (al. *Rattaller*), né à Malines vers 1521, d'une famille noble, avait fait profession vers 1542 (9). Il avait été successivement chapelain, puis curé de Nieuport et doyen de chrétienté (10). Lors de l'élection de 1549, il avait déjà recueilli une vingtaine de voix, mais il avait été écarté par les commissaires parce que trop jeune. Le 3 décembre 1554, la majorité des suffrages alla au prévôt Laurent Gillot, mais les commissaires proposèrent Rataller au choix du souverain (11). Antoine Rataller intervient comme commissaire dans l'élection d'un abbé à Tronchiennes, le 14 novembre 1557 (2). Il assiste, le 18 octobre 1557, à la bénédiction abbatiale d'Antoine Wydoot, abbé des Dunes (13). Il ne semble pas avoir réussi à ramener l'ordre dans son monastère. Il mourut le 16 mai 1558 (14).

(1) A.G.R., *État et Audience*, reg. 892 ; une lettre collective du prieur et de la communauté du 13 décembre 1541 donne quelques détails sur les difficultés soulevées par François Lampart (ou encore *Lapant* ou *Labandt*), curé de Nieuport, qui manœuvre pour devenir abbé, A.G.R., *État et Audience*, reg. 895, f^o 119.

(2) A.D.N., 14 G 14, pièce 16.

(3) F. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en hertelny van Veurne*, II, 319-322, Gand, 1875.

(4) P. DE WAGHENARE, *Necrologium...*, 340.

(5) Sa chronique, terminée le 28 janvier 1540, est conservée à la bibliothèque de Valenciennes, ms. 611, voir J. GENNEVOISE, *L'abbaye de Vicoigne de l'Ordre des Prémontrés (Société d'études de la Province de Cambrai, Recueil 28, 255, Lille, 1929)*.

(6) *Gallia christiana*, III, 198 ; — U. BERLIÈRE, *Monasticon belgo*, I, 417, Bruges, 1890 ; — N. BACKMUND, *Monasticon praemonstratense*, II, 397, Straubing, 1952.

(7) A.G.R., *État et Audience*, reg. 895, f^{os} 119-138.

(8) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 395, donne le texte d'une épitaphe rédigée par son parent, Jacques Monijn, curé de Dixmude ; voir A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, Auctarium ad t. II, 18, Cologne, 1644.

(9) Il n'est pas encore interrogé lors de l'information du 20 octobre 1541. Il a donc fait profession après cette date.

(10) Il était chapelain en octobre 1549 (A.G.R., *État et Audience*, reg. 895) ; il avait été nommé curé de Nieuport le 28 mars 1551 (P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 396).

(11) A.G.R., *État et Audience*, reg. 897, f^{os} 77-85.

(12) A.G.R., *État et Audience*, reg. 898, f^o 241.

(13) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTELLE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 94, Bruges, 1864.

(14) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 396 ; — *Gallia christiana*, V, 369 ; — Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 354, Nancy, 1736.

Il ne fut pas possible de procéder aussitôt à des élections. Depuis le début de 1558, les Français, en guerre avec Philippe II, contre-attaquaient en Flandre. Une armée, commandée par le duc de Guise, s'emparait le 2 juillet de Dunkerque, et de là faisait des courses à Furnes, à Nieupoort et à Dixmude (1). Devant la tournure fâcheuse des événements, les religieux de Saint-Nicolas se réfugiaient à Bruges, où ils étaient fraternellement accueillis par l'abbé de l'Ecckhout (2). Ils rentrèrent sans doute après la victoire de Guinegate (13 juillet 1558), mais ils durent retrouver leur monastère dévalisé de ce qui n'avait pu être mis à l'abri.

ROBERT DU FLOCOQ, né à La Bassée (3) en 1527, avait été chanoine de Sainte-Walburge avant de devenir prémontré; c'était un érudit. Il fait profession en 1545 et passe quelques années à Nieupoort en qualité de chapelain; il est ensuite rappelé à Furnes pour exercer la charge de sous-prieur, puis de prieur (4). Les 28-30 mai 1559, dix-sept de ses confrères, sur vingt-deux, le demandent comme abbé. Sa patente est datée du 30 juin 1559 (5). En 1560, il est envoyé à Bailleul avec l'abbé de Bergues-Saint-Winoc pour examiner la situation économique désastreuse de la préceptorie des Antonins (6). En mai 1566, il est en difficultés avec l'évêque du nouveau diocèse d'Ypres, Martin Rythovius, qui veut le contraindre à contribuer à la fondation de son séminaire; la gouvernante, Marguerite de Parme, doit intervenir le 15 juin (7).

Le 16 août 1566 Furnes est la proie des iconoclastes; l'abbaye de Saint-Nicolas reçoit leur visite (8); on est mal informé sur l'étendue de leurs déprédations (9). Ce n'était d'ailleurs qu'un premier orage. Le 13 juillet 1572, Robert du Flocoq assiste à Roesbrugge à la bénédiction abbatiale d'un de ses religieux, Pierre Smet, curé de Nieupoort, élu abbé de Saint-Augustin de Thérouanne (10). Lorsqu'en 1574, dix des chanoines de Sainte-Walburge quittèrent Furnes pour aller former, dans le nouveau Chapitre cathédral d'Ypres, ce qu'on appellera « le membre de Furnes » (11), l'abbé de Saint-Nicolas prendra en main les intérêts des chanoines demeurés sur place (12).

Mais une nouvelle épreuve l'attendait. En septembre 1578, la ville de Furnes tomba au pouvoir des Calvinistes. Une fois de plus les chanoines de Saint-Nicolas furent contraints à

(1) Voir, sur ces événements, le journal du religieux de Clairmarais Jean Ballin, L. DESCHAMPS DE PAS, *Extraits du ms. 799 de la Bibliothèque de Saint-Omer*, dans *B.S.A.M.*, V, 597-598, Saint-Omer, 1872-1876.

(2) W. H. James WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de l'Ecckhout et sur les abbés qui l'ont gouvernée*, dans *La Flandre*, III, 288, Bruges, 1870.

(3) France, Nord, chef-lieu de canton.

(4) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, (version de Grimbergen).

(5) A.G.R., *État et Audience*, Reg. 900. — Antoine Ratailler était sous-prieur et chantre lors de l'information du 3 décembre 1554 (A.G.R., *État et Audience*, reg. 897), et sous-chantre le 2 octobre 1549 (A.G.R., *État et Audience*, reg. 895).

(6) I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont du XV^e au XVIII^e siècle*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 7, Lille, 1888.

(7) F. WILLOCKX, *L'introduction des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas*, 253, n. 4, Louvain, 1925.

(8) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 21; — M. R. C. BAKHUIZEN VAN DEN BRINK et J. S. THEISSEN, *Correspondance française de Marguerite de Parme avec Philippe II*, I, 151, Utrecht, 1925.

(9) En 1572 les chanoines de Saint-Nicolas devront payer 800 florins pour les fortifications de la ville, A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, inventaire n° 10, 25.

(10) A. [MENCHE] DE LOISNE, *Chronologie des abbés de Saint-Augustin-les-Thérouanne*, dans *Bulletin de la Société d'étude de la Province de Cambrai*, VIII, 204, Lille, 1906, qui l'appelle *Smits*, précise, d'après une ancienne chronique: c'était « un homme admirable, un Flamand magnifique ». — Corriger N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 423, Straubing, 1952.

(11) C. [ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Collégiale Sainte-Walburge à Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XVI, 103, Bruges, 1862-1863; — A. C. DE SCHREVEL, *Rythovius*, dans *Biographie nationale*, XX, 750, Bruxelles, 1910.

(12) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, (version de Grimbergen).

l'exil. Ils se réfugièrent d'abord à Bruges, ensuite à Anvers, enfin à Cologne. En 1580, ils se fixèrent à Saint-Omer (1). Au mois d'août 1583 le culte catholique fut rétabli à Furnes et les prémontrés purent y revenir. Mais ils trouvèrent leur abbaye complètement détruite (2). Ils s'établirent donc dans le refuge qu'ils possédaient en ville (3). Robert du Flocq mourut à Nieuport le 28 mai 1588. Il fut enterré dans cette ville devant le maître-autel de l'église Notre-Dame, sous une épitaphe composée par le médecin Henri Jonckheere (4).

PHILIPPE VAN DAMME, né à Bruges vers 1550, était le neveu du conseiller Ferdinand Veranneman (5) ; il était bachelier en théologie, sans doute de la Sorbonne, car il s'était réfugié à Paris durant l'occupation de Furnes par les Calvinistes (6). Robert du Flocq l'avait nommé prieur, peu avant sa mort. Lors de l'information prise le 6 juillet 1588, Philippe van Damme ne recueillit que cinq voix sur dix-sept : le candidat des religieux était le curé de Nieuport, Chrétien van de Walle (7). Mais l'influence du conseiller Veranneman fit pencher la balance du côté de son neveu (8). Philippe van Damme fut nommé abbé le 27 octobre 1588, mais il ne reçut la bénédiction abbatiale que l'année suivante (9). Très apprécié pour son éloquence et ses vertus, il aurait refusé, prétend son biographe, l'évêché de Bruges en 1595 (10). Abbé, Philippe van Damme semble avoir rencontré des difficultés avec quelques-uns de ses religieux (11) qui portèrent leurs plaintes au nonce, alors avec la Cour au camp d'Ostende. L'évêque d'Ypres, soutenu par Ottavio Mirto Frangipani, fit, en juillet 1598, une visite canonique, à la suite de laquelle il demanda l'aide de l'abbé de Grimbergen pour relever, matériellement surtout, l'abbaye de Saint-Nicolas. Mais celui-ci se déroba : il ne trouvait chez lui personne capable

(1) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 396, dit « en 1582 ». D'après A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1163, dossier 329, ils étaient à Saint-Omer en 1580, mais leur abbé était resté à Bruges. Ils avaient élu, pour administrer leurs biens, leur confrère Chrétien van de Walle, curé de Nieuport. — D'après une lettre du Conseil privé au roi, de 1580, il ressort que l'attitude des religieux « esgarez, allant et conservant en habit laical » était « au desservice de Dieu et scandal du peuple », voir D. DE SOMVILLE, *Fragmenta*, II, 166, Tielt, 1890-1891 ; — É. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner abdijen en de opstand tegen Spanje*, 124-126, 147-148, 201, Louvain, 1929. — Le roi écrivit, le 23 novembre 1582, une lettre circulaire aux abbés de Vicoigne, Bonne-Espérance, Saint-André-au-Bois et Saint-Augustin pour leur demander, au nom de l'abbé de Furnes, de vouloir recevoir au moins deux religieux de l'abbaye dispersée, A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, carton 1163, dossier 329, édité dans D. DE SOMVILLE dans *Fragmenta* II, 168-169, Tielt, 1890-1891.

(2) Les matériaux provenant de la démolition furent employés en 1578 à la construction des fortifications de la ville, A.-C. DE SCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre*, II, 286, n° 363, Bruges, 1924.

(3) *Chronicon et cartularium...*, 28-29. — Le 8 septembre, l'évêque d'Ypres, Martin Rythovius, avait présidé, en l'église paroissiale de Saint-Nicolas, à une cérémonie d'action de grâces en présence de l'abbé du Flocq, du Magistrat de la ville et d'une foule immense, voir A.-C. DE SCHREVEL, *Rythovius*, dans *Biographie nationale*, XX, 761-762, Bruxelles, 1910.

(4) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 22-23 ; — *Gallia*, V, 369. Le carme Pierre Ponetus lui avait dédié, en 1565, un ouvrage sur l'eucharistie. Voir *Biographie nationale*, XVIII, 5, Bruxelles, 1904.

(5) A.G.R., *État et Audience*, reg. 914, f° 47v°. — Ferdinand Veranneman, chevalier, pensionnaire du Franc de Bruges de 1565 à 1577, conseiller fiscal du Conseil Privé, conseiller et maître des requêtes au Grand Conseil de Malines, avait épousé, en premières noces, Jeanne van Damme (J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, III, 283, Bruges, 1859), tante de l'abbé.

(6) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, (version de Grimbergen).

(7) La Vie de Christian van de Walle, par François BUSIN, éditée par F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium...*, 26-29, ne souffle mot de ceci, non plus [R. I. DE SPOT], *Chrétien van de Walle, chanoine régulier de l'Ordre de Prémontré et curé de Nieuport*, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré*, XII, 360-365, Louvain, 1910.

(8) A.G.R., *État et Audience*, reg. 914.

(9) Ni P. DE WAGHENARE, ni A.-C. DE SCHREVEL, dans son article *Rythovius*, n'ont précisé cette date.

(10) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, (version de Grimbergen). Il est possible que son oncle Veranneman le lui ait proposé ; son influence devait être assez grande pour cela.

(11) Certainement pas avec P. DE WAGHENARE, qui ne souffle mot de ces querelles intestines et insiste, au contraire, sur les vertus de son abbé, ni avec le futur prieur François Busin († 1652) qui est, ici, le principal informateur du chroniqueur.

de s'atteler à ce travail (1). L'abbé van Damme, assurément très pieux, très mortifié, plein de bonne volonté, était plus préoccupé d'études et d'oraison que d'administration. Or il devait construire un monastère et ne paraissait guère pressé de s'y mettre. En 1601, son père-immédiat, l'abbé de Grimbergen, le prévint qu'il délierait ses religieux de leur devoir d'obéissance, si le chantier n'était pas ouvert pour le 1^{er} octobre. Le jour venu, van Damme n'avait toujours pas bougé. Sur ces entrefaites, le nonce Frangipani, en séjour à Nieuport, avait poussé une pointe jusqu'à Furnes. Plus souple et plus bienveillant que l'abbé de Grimbergen, il avait momentanément relevé l'abbé de ses peines canoniques, après que celui-ci lui eut montré les matériaux qu'il avait rassemblés et la maison qu'il avait achetée en vue des constructions. Impossible, faisait remarquer l'abbé, de commencer les travaux en hiver; d'autre part, le Magistrat s'opposait à la suppression d'une voie publique qui empêchait de réaliser les plans prévus. Le nonce poussa la bienveillance jusqu'à s'entremettre auprès du Magistrat (2). Finalement van Damme commença, en 1603, la construction de son abbatale (3), mais il mettait en réserve des sommes considérables qui aideraient son successeur à construire la belle abbaye que l'on peut admirer sur la gravure de L. de Tielt (4). Ses religieux, il est vrai, souffraient fort de ces économies, et ce sont elles, à coup sûr, qui provoquèrent des accès de mauvaise humeur au sein de la communauté (5). C'est seulement quand il s'agissait d'études que van Damme se refusait à lésiner: il affecta un revenu de mille livres à la création de dix bourses à Douai pour ses religieux (6).

Le 27 mars 1601, il acheta aux chartreux de Bruges un bloc de maisons sises dans l'actuelle Jerusalemstraat (7). Les Prémontrés de Furnes avaient auparavant un autre refuge dans la Carmelietenstraat où les pénitentes d'Aardenburg allèrent se fixer le 27 mars 1610 (8).

Le 3 mai 1603, Philippe van Damme rencontra les archiducs à Furnes, à la procession de la sainte Croix (9). Enfin, le 14 septembre 1605, il inaugurait, avec l'évêque d'Ypres et l'abbé des Dunes, l'église des capucins de Furnes (10).

Malade, une jambe prise par la gangrène qui avait gagné la hanche, van Damme sentait la fin approcher. Le 17 mars 1616, il écrivit à l'évêque d'Ypres pour lui recommander instamment Chrétien Druve comme successeur (11). Il mourut saintement le 28 mars suivant, et fut enterré dans le chœur de Saint-Nicolas (12) qu'il avait édifié.

(1) A. LOUANT, *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1598-1600)*, II, 306, 357, 400, Bruxelles, 1932.

(2) A. LOUANT, *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani...*, III, 285-286, Bruxelles, 1942. — Ce ne sera qu'en 1619 que le Magistrat de Furnes, sans doute pour remercier l'abbé de Saint-Nicolas d'avoir repris l'École latine, lui abandonnera la Rochestraete, la Calverstraete et la Zuidtstraetken, A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, Inventaire n° 10, 28.

(3) E. RONSE, *Jaarboeken van Veurne en Veurnambacht door Pauwel Heinderycx*, IV, 25, Furnes, 1861; — P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 339, ne donne pas la date. — L'épithaphe de l'abbé van Damme affirme: *condidit hanc aedem praesul*.

(4) P. DE WAGHENARE, dans la version de Grimbergen de son *Origo ac Progressus*, détaille les trésors d'orfèvrerie dont l'abbé van Damme enrichit son église.

(5) Voir les plaintes des trois prémontrés de Nieuport au nonce, A. LOUANT, *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani...*, III, 285-286, Bruxelles, 1942.

(6) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 399; — A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, n° 10, 31.

(7) A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 558, Bruges, 1910.

(8) A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 535, Bruges, 1910.

(9) A.-C. DE SCHREVEL, *Deux élèves remarquables de l'école Bogarde*, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 17, Bruges, 1932.

(10) A.G.B.S., ms. 163/88, 77; — E. RONSE, *Jaarboeken van Veurne en Veurnambacht*, IV, 34-35, Furnes, 1861.

(11) La lettre est conservée dans A.G.R., *État et Audience*, Reg. 925, f° 32v°. Une lettre semblable, rédigée par l'abbé van Damme, fut remise, après sa mort, aux commissaires.

(12) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 24; — Son épithaphe est conservée dans la *Gallia christiana*, V, 370, Ch.-L. HUCO, *Annales*, II, 356, mais surtout dans le ms. Vermeersch, 181; on y relève sa devise: *Sustine et abstine*.

CHRISTIAN DRUVE (Druvaeus), né à Nieupoort en 1573, avait fait profession en 1591 et avait été ordonné prêtre en 1600 (1). Après avoir rempli quelque temps la charge de maître des novices et de sous-prieur, il avait été envoyé comme curé à Sint-Joris, où il demeura trois ans, ensuite à Nieupoort, où il était encore au moment de son élection. Les commissaires vinrent, le 23 avril 1616, prendre information (2) ; c'étaient l'évêque d'Ypres, Antoine de Hennin, l'abbé de Grimbergen, Christophe Outers, et le bourgmestre de Furnes, Jacques de Briarde. La majorité de ses confrères ayant désigné Druvaeus, la Cour le nomma le 4 juin 1616 (3). L'évêque d'Ypres lui conféra la bénédiction abbatiale en l'église Saint-Nicolas, le 28 août 1616, au milieu d'un grand concours de prélats et de notabilités (4). Aussi savant que son prédécesseur et que beaucoup de ses confrères — on parlait couramment de « Furnes la savante » quand on évoquait, entre moines, l'abbaye de Saint-Nicolas, — Christian Druve eut l'idée de faire vivre ses religieux de leur science. Le 13 septembre 1617, en réponse aux pressantes instances du Magistrat de Furnes, il accepta de reprendre la direction de l'École latine de la ville (5). Le contrat avec les autorités communales fut soumis au Chapitre général et reçut, le 1^{er} mai 1619, l'assentiment de l'abbé de Prémontré ; il put être scellé le 5 juin suivant (6). En 1623, Christian Druve ouvrit à Douai, près de l'église Saint-Albin, dans l'hôtel des comtes de Montmorency qu'il avait acquis à ce dessein, le Collège Saint-Joseph ; c'était un séminaire destiné aux religieux de son Ordre qui voulaient suivre les cours à l'Université (7). A sa tête Druve plaça le chanoine André Roels (8). En 1629, il accéda à une requête du Magistrat de Dixmude et ouvrit là-bas un collège doublé d'un prieuré (9).

L'immense effort nécessité par la mise en train de ces trois collèges ne l'empêche pas de poursuivre la reconstruction de son monastère : en 1621 il obtient du Magistrat de Furnes l'autorisation d'acquérir des immeubles *tot het bouwen van het nieuw clooster* (10) ; il jette, en

(1) Nous suivons P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, dans la version de Grimbergen. Son texte a été résumé par J.-N. PAGOOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, XI, 80-82, Louvain, 1768 ; ce dernier a été reproduit un peu partout, notamment dans le *Dagwijzer de Rond den Heerd*, VI, 345-346, Bruges, 1871. — Nous complétons ces données par celles que nous trouvons dans le dossier du 23 avril 1616.

(2) A.G.R., *État et Audience*, reg. 925, f^{os} 32-49.

(3) A.G.R., *État et Audience*, reg. 925. — Il était *abbas electus* lorsque l'imprimeur Pierre Borremans, de Douai, lui dédia son édition des célèbres *Natales Sanctorum Belgii* de J. Molanus. — Druvaeus se vit sans doute imposer une pension. Cela expliquerait les difficultés d'ordre financier qu'il eut avec Philippe de Rubempré, comte de Verbaing, en 1623. B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce G.-F. Guidi di Bagno (1621-1627)*, 362, n^o 739, Bruxelles, 1938.

(4) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, (dans la version de Grimbergen) énumère avec complaisance les abbés de Dommartin, Grimbergen, Oudenburg, Saint-Augustin, les Dunes, Lo, le prévôt d'Éversam, le gouverneur de Nieupoort, etc.

(5) L'histoire du collège prémontré a été racontée par F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latynsche Schoole en van het Bisschoppelijh College te Veurne*, Furnes, 1952.

(6) Le 6 juin d'après E. RONSE, *Jaerboeken van Veurne...*, IV, 690, Furnes, 1861 ; le 5 juin d'après A.-C. DE SCHREVEL, *Histoire du petit séminaire de Roulers*, 11, Roulers, 1906.

(7) H.-R. DUTHILLOEUL, *Lettre sur les carreaux trouvés aux Chartreux de Douai*, dans *Bulletin de la Commission historique du Département du Nord*, III, 52-58, Lille, 1847 ; — H.-R. DUTHILLOEUL, *Histoire ecclésiastique et monastique de Douai*, 109, Douai, 1861 ; — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense* II, 408-409, Straubing, 1952 ; — J. GUILLOUET, *La chartreuse de Douai*, dans *Les amis de Douai*, 3-6, Douai, 1958. On peut croire, sans en avoir la preuve, qu'il s'agit d'une adaptation de la fondation de l'abbé Philippe van Damme. L'érection du séminaire de Douai fut officiellement autorisée par un placart de Philippe II du 8 mars 1630, A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1163, dossier 329. Les circonstances politiques firent échouer le Collège de Douai ; il sera revendu aux Chartreux le 13 décembre 1663.

(8) J.-N. PAGOOT, *Mémoires pour servir...*, XI, 80, Louvain, 1768.

(9) Voir plus loin la notice : *Prieuré Sainte-Cécile à Dixmude*.

(10) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, Inventaire n^o 10, 47.

1626, les fondements d'un réfectoire et d'un dortoir qui seront terminés en 1629 (1). En 1617, il avait déjà reconstruit la cure de Houtem (2). Il contribue, en 1627, à la décoration de l'église Notre-Dame de Nieuport qui reçoit de nouvelles stalles, œuvres de l'ébéniste Laurent van de Velde (3). On se demande où il va chercher tout cet argent, lorsqu'on le voit encore obligé, en 1629, de prêter douze mille florins aux archiducs à court de ressources (4).

Comme tous les religieux de son époque, Christian Druve encourageait les dévotions. Il propage la dévotion à Notre-Dame de Foy, inconnue jusqu'alors à Furnes (5). Il procure à son église de nombreuses reliques, notamment celles de saint Norbert (6). Enfin il fonda à Furnes le prieuré des religieuses de Béthanie ou de Saint-Joseph, qu'il fit affilier, en 1618, à l'Ordre de Prémontré (7).

Christian Druve mourut le 25 septembre 1636. Il fut enterré devant le maître-autel, à côté de son prédécesseur (8). Il avait reçu quarante religieux à la profession.

PAUL III DE GOMIECOURT était né en 1588, sans doute à Maastricht (9), d'une branche bâtarde des comtes de Gomiécourt en Artois. Son père était Pierre, maître d'hôtel de son frère aîné, Adrien, seigneur de Lannoy; sa mère, Anne de Vos; son frère Michel était conseiller et procureur général du Conseil de Flandre (10). Paul avait fait profession en 1608 et il avait été ordonné prêtre en 1614 ou 1615. Il avait d'abord rempli les charges d'économe et de receveur (11). Il était curé-prévôt de Houtem lorsqu'il fut choisi comme prélat de Saint-Nicolas, lors de l'information prise le 11 octobre 1636 (12) par l'abbé de Grimbergen et le conseiller au Conseil de Flandre, Wynsberghe. Ses patentes portaient la date du 18 décembre 1636. Sa nomination avait été proposée par le Conseil d'État le 21 novembre. L'évêque d'Ypres,

(1) P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...*, 400; — *Jaerboeken van Veurne en Veurnambacht door Pauwel Heinderycx*, IV, 95, Furnes, 1861.

(2) A. VIAENE, *Beschrijving van Houtem door Pauwel Heinderycx omstreeks 1680*, dans *Biechorf*, LXIII, 355, Bruges, 1962. — La cure de Houtem ayant abrité le Haut commandement de l'armée belge durant la première guerre mondiale, elle a fait l'objet de plusieurs articles, souvent difficilement accessibles; nous ne citerons qu'O. PÉTITJEAN, *Le presbytère de Houthem, Grand Quartier Général de l'armée belge, 1914-1918*, dans *Bulletin du Touring Club de Belgique*, XXXV, 413-415, Bruxelles, 1928, à cause de ses illustrations et de la date 1617, que cet auteur est seul à donner.

(3) C. DENORME, *Het koorgestoelte van de O.L. Vrouwkerk te Nieuwpoort*, dans *Biechorf*, LXV, 266, Bruges, 1964.

(4) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, Inventaire nos 10, 12 et 47. — En 1627 il avait adressé une requête au général de l'ordre afin de pouvoir se procurer des fonds (*om geldt op te nemen*) en vue des constructions.

(5) J.-N. PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, XI, 81, Louvain, 1768.

(6) « Et quantité d'autres, mais qui n'ont pas toutes le même degré d'authenticité », ajoute J.-N. Paquot, qui ne peut pas passer pour un esprit fort. P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus...* (version de Grimbergen), les énumère avec complaisance. Le 25 septembre 1631, Druvaeus donne une relique de saint Josse à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 501, Bruges, 1875.

(7) Voir plus loin, la notice *Prieuré de Béthanie à Furnes*.

(8) *Gallia christiana*, V, 370; — R. VAN WAERPELGHEN, *Liste chronologique...*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 28, Tongerlo, 1937, le fait mourir le 26 août 1636. — Son épitaphe se trouve dans l'épithaphier Vermeersch, 183. — Il existe encore quelques objets à ses armes, notamment un ciboire à l'église Saint-Nicolas de Furnes; une sonnette, datée 1627, à l'église paroissiale de Nieuport. Ses armes surmontent également la cure de Houtem et l'ancienne porte du collège épiscopal de Furnes (F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latynsche Schoole...*, 31, Furnes, 1952). Sa devise était : *Aeterna cogita*; ailleurs, plus simplement : *Recogita*. — Son portrait se trouve sur un petit triptyque d'après Jean van Eyck, avec la date fautive 1523 (lire : 1623), voir J. LAVALLEYE, *Les collections d'Espagne*, I, 26-27 et pl. XXXIV, dans *Les Primitifs flamands*, II; *Répertoire des peintres flamands des XV^e et XVI^e siècles*, Anvers, 1953.

(9) *Trajectensis*: Maastricht d'après J. FRUYTIER dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, V, 208, Leyde, 1921.

(10) P. DENIS DU PÉAGE, *Notes généalogiques sur quelques familles d'Artois et de Flandre*, I, 70, Lille, 1951.

(11) A.G.R., *État et Audience*, reg. 925, f^o 41v^o.

(12) A.G.R., *Conseil d'État*, 1291.

Corneille Jansenius, lui donna la bénédiction abbatiale à Ypres, le 31 mars 1637 (1). Dans la première année de sa prélature, Gomiécourt autorisa les franciscaines anglaises de Bruxelles à se fixer à Nieuport (2). Il poursuivit la construction de son abbaye, il éleva le réfectoire, la bibliothèque et le quartier abbatial. A la demande du Magistrat de Nieuport, il ouvrit dans cette ville un collège d'humanités à l'instar de ceux de Furnes et de Dixmude (3).

Il mourut le 12 septembre 1653 (4).

Durant la prélature de Paul de Gomiécourt, un des religieux de Saint-Nicolas, Jacques Clou, « miraculeusement » guéri de ses fièvres à la fin d'un chemin de croix à Akkerghem, inaugure la procession annuelle de la Sainte-Croix (5) et fonde, le 29 novembre 1637, la célèbre Sodalité du Sauveur crucifié. Il lui fallut dix ans de luttes opiniâtres pour la faire admettre de tous, en particulier de son abbé (6). Celui-ci finira par accepter, le 20 mars 1648, le haut patronage de la confrérie, quelques semaines à peine avant la mort de Jacques Clou († 30 juin 1646) (7). Le récit que ce dernier a laissé de ces événements montre un Paul de Gomiécourt versatile, irascible et jaloux jusqu'au ridicule de son autorité. Le portrait est-il véridique, ou un peu de fiel ne se cachait-il pas dans l'âme du dévôt narrateur ?

GODEFROID DE COURTEVILLE (alias de Cortewyle) serait le fils de Jean, greffier criminel du Franc de Bruges, et de Catherine Geeraerts (8). Il est donc probablement brugeois. Il était né en 1604, fit profession en 1623 et fut ordonné prêtre en 1629 (9). Il avait été professeur, puis sous-prieur de son monastère avant d'être envoyé présider le Collège de Douai. On le nomme ensuite curé d'Oostduinkerke, près de Nieuport. Josse de Courteville fut nommé abbé de Saint-Nicolas le 2 février 1654 (10). Il reçut la bénédiction abbatiale à Bruges des mains de l'évêque Charles van den Bosch, le 23 juin 1654 (11). Il mourut le 16 juillet 1667 (12).

(1) *Chronicon et cartularium...*, 31 ; — F. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, II, 329, Gand, 1875, disent, à tort, le 22 mars.

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 639, Cologne, 1644 ; — W. C. ROBINSON, *Notice sur le couvent des franciscaines anglaises à Bruges*, dans *A.S.É.B.*, XL, 45, Bruges, 1890.

(3) *Gallia*, V, 670 ; — F. VAN DEN BERGHE, *De geschiedenis van de Latynsche Schoole...*, 37, Furnes, 1952, remarque combien le moment était peu favorable : la ville est éprouvée par les sièges et la peste en 1646 et en 1648.

(4) Son épitaphe dans la *Gallia*, V, 370. — Ses armes et sa devise : *Vigilanter*, figurent sur la gravure de Louis du Tiel imprimée dans la *Flandria illustrata*, II, 480, Cologne, 1644. — Le prémontré Pierre de Waghennare lui a dédié, en 1637, sa *Sancti Norberti Canoniconum Praemonstratensium patriarchae Vita lyrice*, et, en 1651, son *Sanctus Norbertus canonicorum Praemonstratensium patriarcha in se et in suis voce soluta celebratus*. Ces ouvrages portent ses armes.

(5) Il existait à Furnes, comme dans la plupart des villes flamandes, dès avant 1241, une très ancienne procession de la Sainte Croix, celle du 3 mai, et une antique sodalité, la *Ghilde van den heiligen Cruce* (H. VAN DE VELDE, *Histoire de la procession de Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XIV, 1855-1856, 143-176 ; E. VANDEN BUSSCHE, *La confrérie de la Sainte-Croix à Furnes*, dans *La Flandre*, II, 164-185, Bruges, 1868). On comprend donc l'opposition des autorités locales à la procession du 27 juillet. La première était plus populaire, la seconde, plus religieuse : Jacques Clou avait cherché son inspiration chez les capucins, auxquels il était fort lié.

(6) V. PIL, *Les origines de la procession de pénitence de Furnes*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, 635-643, Lille, 1911 ; — *Analecta Praemonstratensia*, XXII-XXIII, 168, Tongerlo, 1946-1947. — J. DE VINCENNES, *Sous le ciel de Furnes. La procession des pénitents*, Charleroi, 1965 (l'illustration reconstitue admirablement le climat de Furnes).

(7) Son épitaphe, jadis chez les capucins de Furnes, est reproduite dans H. VAN DE VELDE, *Histoire de la procession de Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XIV, 180, Bruges, 1855-1856.

(8) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 276, Bruges, 1857. Les généalogies de Gailliard sont toujours sujettes à caution.

(9) Ces données, et celles qui suivent, sont reprises dans la *Gallia* à l'annonce mortuaire que l'abbé Godefroid avait rédigée lui-même, peu avant sa mort.

(10) *Gallia christiana*, V, 370 ; — Ch.-L. HUGO, *Annales*, II, 387, Nancy, 1736.

(11) *A.Év.B.*, *Acta episcoporum Brugensium*, t. XXVII, f° 25.

(12) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, La Haye, 1735 ; — *Gallia christiana*, V, 370.

JOSSE DE BRAUWERE était né à Audenarde, le 22 novembre 1608, d'une famille fortunée. Il était entré à Saint-Nicolas en 1627. Ancien élève des jésuites à Douai, il avait la réputation d'être « très savant », il parlait d'ailleurs six langues (1). Le 20 mars 1642 il était préfet des études au Collège de Furnes et directeur spirituel des moniales de Saint-Joseph (2). On le nomme chapelain à Nieuport de 1649 à 1652, ensuite curé-prévôt à Houtem de 1653 à 1667 (3). En 1644, ses confrères l'avaient envoyé en Espagne pour y traiter de leurs affaires (4). Nommé abbé par le roi très-chrétien le 14 novembre 1667, il reçoit la bénédiction abbatiale de l'évêque d'Ypres, Martin Prats, le 10 juin 1668 (5). Son abbatiat ne dut pas être fort heureux : il dut faire face, en 1679, à une rébellion de ses religieux et à une autre des nonnes de Saint-Joseph. Est-ce pour ce motif que l'abbé de Dommartin fit la visite canonique en 1684 (6) ? Il mourut le 28 décembre 1688 (7).

JOSSE II LIEBAERT est né à Hontschoote (France, Nord) en 1621 et a fait profession en 1640. En 1646 il enseignait les rudiments à l'École latine de Furnes (8) ; plus tard il fut nommé maître des novices (9). Le 23 novembre 1652, le Magistrat de la ville le nomme économiste de l'École — ce qui lui apporte la jouissance d'une maison particulière (10). De 1656 à 1662 environ, il préside aux destinées du Collège Sainte-Cécile à Furnes (11). Le 18 août 1677, on le trouve curé de Saint-Nicolas à Furnes (12). Il fut nommé le 18 avril 1689 (13). Il reçoit la bénédiction abbatiale à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc le 25 juillet 1689 (14). Le 23 janvier 1693, il prend part à une réunion des prélats du West-Quartier décidés à racheter au roi de France l'Économat du diocèse d'Ypres (15). Le 15 décembre de la même année, le même Louis XIV, toujours à court de ressources, daigne accepter un « don volontaire » voté par les ecclésiastiques

(1) Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 357, Nancy, 1736.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, 1181 ; il s'agit d'un procès d'information pour l'abbaye de Saint-Augustin de Thérouanne, où deux religieux l'avaient postulé comme abbé.

(3) Notes du chanoine R. DE SPOT. — Un tableau de V. Bouquet, dans l'église de Houtem, porte les armes et la devise de l'abbé de Brauwere. Un portrait du prélat est conservé dans sa famille (en 1958, à Lustin-Tailfer).

(4) Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 357, Nancy, 1736.

(5) Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 357, Nancy, 1736 ; — *Gallia christiana*, V, 370.

(6) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, Inventaire n° 10, 91 et 127.

(7) *Gallia christiana*, V, 370. Sa devise était *Zelum pro domino*. Elle nous donne à croire qu'il était parent de l'abbé d'Oudenburg, Paul (Jacques) de Brauwere (1789-1803), qui portait la même devise. Le fragment généalogique des de Brauwere inséré dans W. VAN HILLE, *Histoire de la famille van Hille (Tablettes des Flandres)*, Recueil 4, 165-168, Bruges, 1954, ne remonte malheureusement pas assez haut pour situer l'abbé de Saint-Nicolas. Notons qu'il y avait encore au moins deux de Brauwere dans la communauté : Maximilien (1652-1702), prieur de Sainte-Cécile à Dixmude (voir plus loin, 634) et Garember, ordonné sous-diacre à Bruges le 19 septembre 1693 (A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLII, 369).

(8) F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latijnsche Schoole*, 37, n. 18, Furnes, 1952.

(9) Nécrologe de Saint-Nicolas.

(10) F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latijnsche Schoole*, 37, Furnes, 1952.

(11) Voir plus loin, 633.

(12) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, 1^{er} varia, 127. — Il aurait été curé de Saint-Nicolas quelque trente ans, au dire de sa notice insérée dans Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 357, Nancy, 1736.

(13) R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *Anal. Praem.*, XIII, 28, Tongerlo, 1937.

(14) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Saint-Winoc*, II, 627, Bruges, 1878. — Un *lusus poeticus* est imprimé à Dunkerke, en 1690, à l'occasion de son « inauguration », P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige boekenschouw*, 11, 440, n° 107, Bruges, 192.

(15) V. PIL, *Afkoopings van 't Oeconoomat der abdijen van 't Bisdom Ieper*, dans *A.S.É.B.*, LXIII, 249, Bruges, 1913 ; — voir plus loin, 696.

et bénéficiers du diocèse d'Ypres. L'abbé de Saint-Nicolas intervient pour la somme de 1.500 livres (1). Il meurt le 7 mars 1694 (2).

MILON ABOURDIN (alias *Abordijn*) était né à Dunkerque. Il avait fait profession le 28 août 1677 (3). Il était curé de Stavele lorsqu'il fut nommé abbé par Louis XIV le 25 août 1694 (4). Il fut installé le 21 octobre suivant et reçut la bénédiction abbatiale à la cathédrale d'Ypres, de l'évêque Martin de Ratabon, le 29 mai 1695 (5). Sa bonté, ses vertus, son éloquence étaient vantées de tous. Ses vertus, la Providence se réservait de les mettre à l'épreuve: les guerres et les inondations ruinèrent les domaines de l'abbaye, réduisant ses revenus à rien (6); enfin le 3 décembre 1699, entre 16 et 17 heures, un incendie se déclara au monastère. Durant quarante-huit heures, le feu ravagea la tour, les greniers, les étables et une partie de la bibliothèque. On estimait les dégâts à 30.000 florins (7). Le courageux prélat se mit immédiatement à l'œuvre pour restaurer son monastère. Mais ses ressources étaient limitées (8). Les années de gloire étaient passées. Le Collège en particulier ne pouvait retrouver son ancien lustre. Le 7 octobre 1713, le Magistrat suggéra la résiliation du contrat. Le 23 octobre, le Chapitre conventuel, consulté, marqua son accord: les subsides de la Ville étaient vraiment insuffisants pour reconstruire une école et entretenir des professeurs. D'ailleurs, une partie de la communauté était opposée à cette forme d'activité jugée incompatible avec l'idéal des Prémontrés. Le 12 novembre, l'abbé général Claude Honoré Lucas confirme la décision du Chapitre: le contrat fut résilié le 2 décembre 1713 et l'École latine passa aux Oratoriens (9). La situation précaire de l'abbaye eut pour conséquence l'absorption en 1705 de la paroisse de Saint-Denys par celle de Saint-Nicolas (10). Milon Abourdin mourut le 28 septembre 1723 (11).

MATTHIEU (Jacques) **VAN CAPPLE** (alias *van Cappel*), né à Bergues de Charles, échevin de la ville, et de Jacqueline van Wolle ou de Woel, avait été baptisé le 15 avril 1663 (12). Il fit profession chez les Prémontrés le 6 décembre 1683 (13). Il avait été deux fois prieur de

(1) A. VANDENPEERBOOM, *Des cours de justice...*, dans *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres*, V, 196, Ypres, 1872.

(2) *Gallia christiana*, V, 370. — Il portait comme devise: *Ministerium impl.*

(3) Registre des professions à la cure de Saint-Nicolas.

(4) Copie de son brevet, enregistré au Parlement de Tournai le 4 octobre 1694, aux A.G.R., *Conseil d'État*, 1291. — La date du 25 août est fictive: c'est la Saint-Louis. — La notice de la *Gallia* est pleine de confusion: elle est reprise par J.-J. CARLIER, *Notice sur quelques membres des ordres religieux nés au pays d'unherquois*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, V, 39, Lille, 1869-1871.

(5) *Gallia christiana*, V, 370; — Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 358, Nancy, 1736.

(6) Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 358, Nancy, 1736.

(7) Continuation des Annales d'Heynderycx, ARCHIVES COMMUNALES DE FURNES, 9, citée par F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latijnsche Schoole*, 40, Furnes, 1952.

(8) A. ERENS, *L'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes, détruite par le feu, Demande de secours, 1700*, dans *Anal. Praem.*, IX, 331-334, Tongerlo, 1933.

(9) F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latijnsche Schoole*, 40-41, Furnes, 1952.

(10) ARCHIVES COMMUNALES DE FURNES, n° 2347; cfr F. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, II, Gand, 1875.

(11) *Gallia christiana*, V, 370; — Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 358, Nancy, 1736. Feu le chanoine R. de Spot était en possession des débris de sa plaque tombale. Ses armoiries, enregistrées le 13 septembre 1697, sont décrites dans BOREL D'HAUTRIVE, *Armorial de Flandre*, 73, n° 13, 1856; et dans J.-J. CARLIER, *Notice sur quelques membres...*, 391.

(12) Renseignements aimablement communiqués par M^{lle} T. Vergriete, archiviste de la ville de Bergues (France, Nord).

(13) Registre des professions à la cure de Saint-Nicolas.

son monastère, curé d'Oostduinkerke pendant plusieurs années, vicaire et curé-prévôt de Houtem. Il occupait cette cure lorsqu'il fut élu abbé le 3 novembre 1723 par 37 voix (18 premières, 10 secondes et 9 troisièmes) sur 40 (1). Sa patente est envoyée de Vienne, le 2 février 1724 (2) après consulte du 14 janvier. L'abbé de Grimbergen confirma son élection et installa l'abbé le 15 mars 1724. Il reçut la bénédiction abbatiale de l'évêque d'Ypres, Jean-Baptiste de Smedt, chez les capucins de cette ville, le 2 avril 1724 (3). Matthieu van Cappel trouvait une abbaye « chargée de beaucoup de dettes » : plus de 157.170 livres. Il mourut le 5 mars 1731 (4).

REGINALD (Olivier) BEELE est né à Ypres le 16 mars 1675 de Jean-Baptiste et de Marguerite Marteel (5). Il avait fait profession le 1^{er} mars 1693 (6). Il avait été successivement professeur des jeunes, circateur et vicaire de la paroisse. En novembre 1723, il était maître des novices et prieur (7). Vers la même époque, il est nommé curé de Saint-Nicolas et il le restera jusqu'à son élection à l'abbatit ; à ce titre il était également prévôt de la Chambre de rhétorique des Cruysbroeders et « barbaristes » (8). Le 19 mars 1731 (9), les suffrages de ses confrères le désignèrent comme abbé. Ses patentes portent la date du 21 mai 1731 (10). Réginald Beele mourut le 23 février 1749 (11).

IGNACE AMERLINCK, né à Courtrai en 1691, fit profession le 23 septembre 1714 (12). D'abord professeur d'humanités et receveur de l'abbaye (13), il est envoyé en 1723 à Dixmude diriger le prieuré Sainte-Cécile (14). Les votes de ses confrères l'en font revenir le 7 mai 1749 ; quelques religieux ont cependant cru devoir lui refuser leurs suffrages, non par manque d'estime, remarquent les commissaires, mais parce qu'ils redoutent sa mauvaise santé : âgé de cinquante-huit ans, il en paraît soixante-dix (15). Ses patentes furent délivrées à Vienne le 19 juillet 1749 (16). Il fut « inauguré » (béné?) le 19 octobre 1749 (17). A son entrée en charge,

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, 1291. — Il n'avait pas encore reçu sa nomination le 16 février 1724, car l'abbaye se trouvait encore administrée, *sede vacante*, par le prieur et trois régents, A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, n° 6, registre aux fermages, f° 1.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1291. On voit donc qu'on ne peut se fier à la notice, pourtant contemporaine, insérée dans Ch.-L. HUGO, *Sacri ordinis Praemonstratensis annales*, II, 358, Nancy, 1736.

(3) P. HILDEBRAND, *De kapucijnen in de Nederlanden*, IX, 136, Anvers, 1955.

(4) Son épitaphe se trouve dans le Ms. Vermeersch, 187. Sa devise était : *Ad aspera fortis*.

(5) Notes du chanoine R. de Spot.

(6) Registre des professions à la cure de Saint-Nicolas.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, 1291.

(8) F. DE POTTER et P. BORRE, *Geschiedenis der rederijkshamer van Veurne*, 187, Gand, 1870 ; — La liste des curés de Saint-Nicolas insérée dans F. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, II, 278-280, Gand, 1875, serait à revoir.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, 1291.

(10) Copie aux A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(11) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875 ; — son épitaphe dans le Ms Vermeersch, 188. — On peut encore voir, en l'église Saint-Nicolas à Furnes, deux pupitres à ses armes. Sa devise était : *Pacifico*.

(12) Registre des professions à la cure de Saint-Nicolas.

(13) Lors du procès d'information de novembre 1723, il se présente comme « prior Dixmudanus, functus officii professoris humaniorum et receptoris abbatialis » ; en mars 1731, il se déclare « prior S. Cecillie, ... functus officio provisoris secundarii » (A.G.R., *Conseil d'État*, 1291) ; il est un homme d'études mais il sait administrer des biens et tenir des comptes.

(14) Voir plus loin, 635.

(15) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(16) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Reg. 713, 182.

(17) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, II, 359, Bruxelles, 1902, signale une élogue latine imprimée à Dunkerke, chez Emmanuel Laurenz, à cette occasion.

Ignace Amerlinck trouvait trente-neuf religieux. Le prieur était mort quelques jours auparavant (14 février), « ce qui entraîne souvent, écrivait les commissaires, des désordres et des dissensions... » (1). Le nouvel abbé réussit à rétablir la paix, car à sa mort, survenue le 12 décembre 1762 (2), les commissaires loueront, cette fois, le niveau spirituel élevé des Prémontrés de Furnes, leur stricte observance et leur ardeur à l'étude de la théologie (3).

MATTHIEU II (François-Grégoire) **VAN TROYEN** (alias *van Troeyen*), fils de Corneille et d'Aldegonde de Doppere, était né à Dixmude en 1704 (4). Il fait profession le 21 avril 1724 (5). Après avoir été quelque temps professeur de philosophie et sous-prieur, on le trouve curé de Wulpen en 1743 (6). Il y était toujours lorsqu'il fut élu abbé le 14 février 1763 (7). Ses patentes sont datées de Vienne, 19 juin 1763 (8). Il reçut la bénédiction abbatiale de l'évêque d'Ypres, Félix Hubert de Wavrans, en son église abbatiale le 2 octobre 1763 (9). La communauté comptait à ce moment trente-neuf religieux profès : dix exerçaient la charge de curé, cinq de vicaire. La situation financière de l'abbaye n'était pas particulièrement brillante : Saint-Nicolas était écrasé de charges et de dettes, mais la discipline, on l'a vu, était irréprochable (10). L'abbé se mit courageusement au travail, et une lettre du Magistrat de Furnes, de janvier 1767 (11), montre qu'il avait voulu améliorer les bâtiments claustraux. On le voit prendre part, le 8 juillet 1770, aux fêtes qui marquèrent le septième centenaire de la mort de sainte Godelieve de Gisteltes (12). Matthieu van Troyen fit faire de nombreux travaux de restauration et de modernisation à l'église abbatiale de Saint-Nicolas ; il fit notamment agrandir le chœur et installer un nouveau maître-autel, qu'il consacra, ou fit consacrer le 1^{er} novembre 1773 (13). Le 20 novembre 1777, il signe une requête collective au Saint-Siège, des supérieurs d'Ordre du comté de Flandre, relative aux confesseurs des communautés des religieuses exemptes (14). Les Prémontrés de Furnes s'obstinaient à considérer les moniales de

(1) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(2) Elle est annoncée le 14 février 1762 par le prieur, Casimir de Vos, aux Conseillers bruxellois, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875. — L'église de Sint-Kruis, près de Bruges, possède un ornement aux armes d'Amerlinck. Une chape à ses armes se trouvait, avant la guerre de 1914-1918, à la sacristie de l'église Notre-Dame de Nieupoort. Ces armoiries reviennent sur un terrier dressé par René Charpentier, en 1756, A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, n° 2. — L'abbé Amerlinck avait choisi pour devise : *Suaviter et fortiter*.

(3) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(4) W. VAN HILLE, *Histoire de la famille van Hille* (dans *Tablettes des Flandres*. Recueil 5), 252, Bruges, 1954.

(5) Registre des professions.

(6) K. D[?] W[OLF], *De bekende pastors van Wulpen*, dans *Rond den Heerd*, XV, 141, Bruges, 1880 ; il est encore cité comme curé en mai 1749 : A.G.R., *Conseil d'État autrichien*, 1291.

(7) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875. — Il sera remplacé à Wulpen le 5 mars 1764, par le chanoine Ferdinand van Cassel, ancien vicaire de Houtem : A.Év.B., Y 76 (*Acta episcoporum Yprensiensium*, 103) f° 31 ; A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(8) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 714, 189-191.

(9) A.Év.B., Y 77 (*Acta episcoporum Yprensiensium*, 105) f° 21. — La BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ possède un *Chronicon*, assorti de pièces de vers, qui a été imprimé à cette occasion, à Dunkerke, chez Em. Laurentz. Un *chronopoema* fut encore imprimé à l'occasion de son jubilé sacerdotal (A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus* 859).

(10) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(11) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*, Inventaire 10.

(12) F. A. LEFÈVRE, *Sainte Godeleine, son culte et ses reliques*, 297-300, Arras, 1888.

(13) F. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, II, 265, Gand, 1875, assurent que « le nouveau sanctuaire (de Saint-Nicolas) fut béni, le 1^{er} novembre 1773 par Godefroid Rycx, prélat de l'abbaye ». Si l'abbé de Saint-Nicolas fut autorisé à consacrer lui-même cet autel, ce ne peut être Godefroid Rycx, mais Matthieu van Troyen.

(14) A. PASTURE, *Les Archives de la visite « ad limina » pour les deux anciennes provinces ecclésiastiques des Pays-Bas, Malines et Cambrai*, dans *B.C.R.H.*, LXXXIII, 435-436, Bruxelles, 1914-1919.

Saint-Joseph comme « exemptes » (1), ce qui leur attirait pas mal de difficultés. Matthieu van Troyen mourut à Dixmude le 5 octobre 1780, *morte subitanea ereptus* (2).

GODEFROID (Guillaume) **RYCX**, né à Furnes en 1735, de Jacques-Anselme, conseiller-pensionnaire de la ville et châtelain, et de Marie-Françoise Ypersele (3), fait profession le 25 mars 1756 et est ordonné prêtre en 1759 (4), après avoir achevé ses études à l'université de Douai. Il fut nommé curé de Saint-Denis à Furnes le 23 mars 1772 (5); il était vicaire à Saint-Nicolas (6) lorsqu'il fut élu abbé de sa communauté le 24 novembre 1780 (7). Ses patentes sont datées de Vienne, 28 février 1781 (8). Il reçoit la bénédiction abbatiale le 10 juin 1781, de Félix-Hubert de Wavrans, évêque d'Ypres (9), en présence des abbés de Grimbergen, de Saint-André-lez-Bruges et de Lo. Le soir même, ils sont reçus à l'hôtel de ville par l'empereur Joseph II, qui voyage incognito (10).

On ne sait pas grand-chose de l'abbatiate de Godefroid Rycx, si ce n'est qu'il signa, le 10 avril 1787, conformément aux édits de Joseph II, une déclaration des biens, revenus, charges, etc. de sa maison : le total s'élevait à 24.486 florins, le total des charges à 23.486 florins (11). Sa figure ne sort de l'ombre que lorsque la situation commence à se gâter. A la fin de 1790, c'est-à-dire au moment de l'écrasement des armées des États-Généraux, il est réfugié à Grimbergen avec quelques religieux *ratione belli*. C'est là qu'il reçoit les deux derniers chanoines de Saint-Nicolas à la profession : Jacques Henryckx et Henri Astaes (12). Il revint sans doute à Furnes après le Traité de La Haye. En 1793 il était à Bruges (13) où il assista le 30 juin à la bénédiction de dom Maur de Mol, abbé des Dunes (14). Il y était encore le 4 octobre, date à laquelle il pontifia chez les Dominicains à l'occasion de la fête du saint Rosaire (15). Il ne semble pas être rentré à Furnes, car le 11 août 1793, le Vicariat d'Ypres installait des administrateurs à Saint-Nicolas : le prieur Cécilien Blomme (16), les chanoines Joseph Burie,

(1) Voir plus loin, notice *Saint-Joseph de Béthanie*, l'exposé de ces difficultés.

(2) Nécrologe de Saint-Nicolas. — Son inscription funéraire est reproduite dans E. HOSTE, *Graf- en Gedenkschriften in de St-Nikolauskerk te Dixmude*, 60, Dixmude, 1906.

(3) *Dagwijzer*, dans *Rond den Heerd*, IV, 17, Bruges, 1868, à corriger d'après le *Dagwijzer de Rond den Heerd*, VI, 18, Bruges, 1870. Ces deux notes sont importantes pour les données généalogiques qu'elles contiennent. Un de ses frères, dom Benoît (Joseph-Jacques-Anselme), était chartreux à Tournai.

(4) Registre des professions.

(5) A.Év.B., Y 76 (*Acta episcoporum Iprensium*, 103) f° 105.

(6) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(7) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, registre 716, n° 482 et dossier n° 759.

(8) Copie dans A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, registre 715, 76.

(9) A cette occasion, Antoine de Lorge, procureur du monastère, fit imprimer à Gand, une *Heilsche Lof-galm*, cfr F. VAN DER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, IV, n° 5331, Gand, 1862; — P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige boekenschouw*, II, 440, n° 109, Bruges, 1913.

(10) E. HUBERT, *Le voyage de l'empereur Joseph II*, 441, Bruxelles, 1900.

(11) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46896, déclaration 7.

(12) Registre des professions. — Eugène Hendryckx (ou Heyndricx) mourut à Ramskapelle, où il était curé depuis 22 ans, le 31 octobre 1836. Jacques Astaes mourut à Poperinge le 1^{er} août 1804.

(13) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, LXXX, f° 89v°.

(14) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, LXXX, f° 96v°.

(15) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, LXXX, f° 126.

(16) Cécilien (Pierre-Jacques) Blomme, né à Merkem le 20 mai 1757, était fils de Jacques et d'Anne Thérèse Soenen, de Langemark; il était frère du chanoine Emmanuel Blomme, mort curé d'Oostkerke le 28 juin 1819 (R. DUPONT, *Beledigde en onbeledigde priesters in 't Nieuwoortsche*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 143 et passim, Bruges, 1911). En octobre et novembre 1793, il était resté seul à Saint-Nicolas pour accueillir les Français (H. VAN DE VELDE, *Histoire de la profession de Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XIV, 223, 1855-1856); il fut nommé curé de Nieuport le 14 avril 1797.

curé de Saint-Nicolas et doyen de la chrétienté (1), François Laurenz (2) et Hubert Dannouter, circateur (3). Le 21 février 1794, présentant aux autorités françaises la « Liste nominative des membres dont était composée la maison et corporation religieuse de l'abbaye en la ville de Furnes avant l'évacuation des ennemis (les Autrichiens et autres)... y compris les externes et les membres émigrés ou absents », les administrateurs signalaient que « l'abbé Godefroid Ryckx est absent depuis le mois de juillet 1793, et que le lieu de sa retraite ou résidence est inconnu » (4). En fait Godefroid était en Westphalie: en juin 1794, le chanoine Nicolas Pots était allé le rejoindre. Ils restèrent là-bas jusqu'au 4 février 1795 (5). Le 21 avril 1797 l'abbé de Saint-Nicolas est de nouveau à Bruges, d'où il écrit au Vicariat d'Ypres pour présenter le chanoine Arnold de Necker à la cure de Sint-Joris, vacante par le décès de Thomas Vroome (6). Ayant refusé de prêter le serment de haine à la Royauté, il prend la fuite et se tient caché. Arrêté le 29 juillet 1799, il est emprisonné à Bruges jusqu'en janvier 1800 (7).

Après le Concordat, Godefroid deviendra, le 28 octobre 1803, curé de Sainte-Walburge à Furnes et doyen du district de Furnes (8). Le 24 octobre de la même année il avait été invité à Bruges à chanter une « messe en grande musique » pour la réouverture du couvent des Carmes (9). Il mourut à Furnes, le 13 décembre 1807 à deux heures de l'après-midi. L'ancien chanoine Willibrord Caestryck, curé de Pervyse, avait été délégué pour l'inhumér (10).

Les Français avaient transformé l'abbaye et le quartier abbatial en hôpital militaire; ils restèrent dans cet état du 31 août 1794 au 19 janvier 1797. Les cloisons avaient été abattues, les boiseries et les meubles de la bibliothèque utilisés comme bois de chauffage (11). Le 10 octobre 1797, les commissaires de la République vinrent dresser un « Procès-verbal d'estimation de la maison et dépendances formant la ci-avant abbaie de S. Nicolas à Furnes » (12), en suite de quoi, ces « maison et dépendances » furent mises en vente comme biens nationaux et adjugés pour la somme de 12.120 francs (13). L'acquéreur de l'église abbatiale, un certain H. Harni, de Furnes, y ouvrit un cabaret, puis la fit détruire en 1798 (14). Dans la cour de l'Hôtel du Commerce, on peut encore voir les fenêtres de l'ancien réfectoire. La prélatrice existe toujours: c'est en partie la poste; on y a enlevé, en 1956, des cheminées armoriées.

(1) Joseph Burie (ou Bury) de Nieuport, fit profession le 2 août 1751; le 25 novembre 1780, il était âgé de 48 ans et curé d'Oostduinkerke. Il mourut le 19 septembre 1803.

(2) François Laurenz, né à Dunkerque en 1728, fit profession le 24 mai 1750. Il avait été « Prieur de Sainte-Cécile » à Dixmude, et prévôt de Béthanie à Furnes, de 1782 à 1783. Il mourut en 1798.

(3) A.Év.B., Y 81 (*Acta episcoporum Ypresium*, 110) f° 133.

(4) A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 1808.

(5) Nicolas Pots arrivait à Gand le 20 juin; il était à Furnes le 17 juillet (Notes de feu le chanoine R.-I. de Spot).

(6) A.Év.B., Y 81 (*Acta Episc. Ypresium*, 110) p. 146. Sur Arnould (Pierre) de Necker, né à Tielt en 1753, voir R. DUPONT (*Beëdedigde en onbeëdedigde priesters*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 128 et passim, Bruges, 1911).

(7) J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid*, 147, Gand, 1875.

(8) A.Év.B., Y 84, Registre Vermeersch II, 16. Godefroid Ryckx avait sans doute été nommé un peu à titre honorifique, car, le 23 mai 1806, l'évêque de Gand devait lui donner un vicaire coadjuteur à Sainte-Walburge (A.Év.B., Y 85, 1).

(9) *Rond den Heerd*, VI, 18, Bruges, 1870.

(10) A.Év.B., Y 85, Registre Vermeersch III, 82-83. — Son épitaphe, qui est aussi celle de ses parents, est reproduite dans le *Dagwijzer de Rond den Heerd*, VI, 18-19, Bruges 1871. Son annonce mortuaire est aux A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 867. Son portrait est conservé au Collège épiscopal de Furnes.

(11) F. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad van Veurne*, II, 333, Gand, 1875.

(12) Éditée dans *Chronicon et cartularium...*, 245-254.

(13) Le procès-verbal est daté du 19 Vendémiaire an VI, c'est-à-dire du 10 octobre 1797; les auteurs de la *Geschiedenis der stad van Veurne* se trompent donc lorsqu'ils affirment que le monastère fut vendu en 1796.

(14) Un témoin oculaire a noté, dans l'*Épitaphier Vermeersch*, 182, la destruction, en 1798, du « superbe bâtiment où sont les dortoirs avec la tour au milieu ».

Les derniers chanoines furent officiellement dispersés en 1796; ils étaient encore une vingtaine (1). La plupart d'entre eux refusèrent de prêter le serment du 19 Fructidor an V. Les chanoines Cécilien et Emmanuel Blomme, Caestryck, Claeys, Demolder, Hendryckx, Jooris, Titeca, van Hollewynckel et van Peteghem, furent arrêtés par les Jacobins et bannis à l'île d'Oléron (2). Trois autres, Baudry, Burie et Priem s'en tirèrent avec un emprisonnement à Bruges (3).

Le 27 juillet 1824, les sept derniers chanoines se réunissaient à Nieuport chez un des leurs, Augustin (Ferdinand) Jooris, curé de Notre-Dame; ils décidaient qu'à la mort du dernier d'entre eux, le registre des professions de leur ancienne abbaye serait déposé à la cure de Saint-Nicolas à Furnes (4). C'est ce qui arriva après la disparition du dernier chanoine de Saint-Nicolas, Isfrid (Engleberty-François) Demolder, ancien curé de Schore et de Nieuwkapelle, décédé à Furnes, le 12 novembre 1854 (5). Le registre s'y trouve toujours.

(1) Suite à une circulaire du 2 Germinal an IV (22 mars 1796) de l'Administration du Département de la Lys, la liste des religieux de Saint-Nicolas est communiquée, le 28 Germinal, à l'autorité civile : elle comprend 18 prêtres et un novice (A.É.B., *Archives du Département de la Lys*, n° 1188).

(2) J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid*, 558-559, et passim, Gand, 1875; — [G. F. TANGHE], *Geschiedenis van Isoghem*, 309-310, Roulers, 1852, donnait une liste de 13 noms seulement. — Willibrord Caestryck avait été arrêté le 14 novembre 1798. Envoyé à Oléron, il était rentré à Pervijze le 24 décembre 1800 (Ad. DUCLOS, *De Fransche Omwenteling in Veurne-Ambacht...*, dans *Rond den Heerd*, XXV, 257, 260, 262, 266, 289, 327, Bruges, 1890-1902); Ferdinand Teerlynck, desserviteur à Zandvoorde, est rentré d'Oléron et reprend son service le 4 juillet 1901 (A.Év.B., *Acta Caytan*, 82, f° 53). Il mourut curé de Middelbourg (Flandre orientale) le 11 mars 1817, voir A.S.É.B., XL, 258, Bruges, 1890.

(3) J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek...*, 189, 200 et 366, Gand, 1875.

(4) Le procès-verbal de leur réunion est conservé, fort abîmé, dans le *Registre des professions* aux Archives décanales à Furnes.

(5) Son souvenir mortuaire est reproduit dans la petite revue *Bachte de Kupe*, VII, 135, Nieuport, 1965.

PRIEURÉ DE SAINTE-CÉCILE À DIXMUDE

't Collegie der Norbertinen (1649), de priorye van Ste Caecilien (1709, 1775), le prieuré de Dixmude (1763), la maison dite le Prieuré à Dixmude (1795) (1).

SOURCES : Il n'existe aucun fonds d'archives du prieuré Sainte-Cécile et les archives de l'abbaye Saint-Nicolas de Furnes, dont dépendait le collège de Dixmude, ne sont pas fort abondantes, on l'a vu, même complétées par le fonds *Kerksfabriek Houtem* aux Archives de l'État à Bruges. Il a fallu glaner dans le Nécrologe de Saint-Nicolas, actuellement aux Archives de l'État à Bruges, *Acquisitions* n° 6973, et dans le *Registrum professionum*, conservé à la cure de l'église Saint-Nicolas à Furnes. Nous avons dépouillé ce qui reste des archives communales de Dixmude, aujourd'hui aux Archives de l'État à Bruges dans le fonds *Châtellenie de Furnes* (2). Nous avons également utilisé les notes aimablement mises à notre disposition par feu le chanoine R.-I. de Spot († 1962) (3).

On ajoutera : un petit dossier de 1712-1713 aux Archives générales du Royaume, *Conseil d'Etat de Maximilien-Emmanuel*, n° 96 ; un dossier de 1721 aux Archives de l'État à Bruges : le *paquet brun 322* (= 4487) relatif à la cense de Beerst, près de Dixmude ; aux Archives de l'État à Gand, *Raad van Vlaanderen* n° 25900 : un procès d'Herman Le Roux contre les maîtres de l'hospice de Saint-Julien à Bruges.

Il n'y a aucun travail ou article concernant directement le prieuré de Dixmude. A. C. De Schrevel, *Histoire du Petit Séminaire de Roulers*, 12-13, Roulers, 1906, de même N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 408, Straubing, 1952, lui consacrent une brève notice (4). La fin du prieuré est évoquée dans Feuille Naessen, *De minderbroeders recollecten te Dixmude*, 120-132, Anvers 1892. On trouvera à glaner dans la revue *Rond den Heerd*, III, 251, Bruges, 1868, et VI, 355, Bruges, 1871. R. Pleeters, *Geschiedenis van Dixmude naar de beste oorkonden*, Dixmude, 1885, qui a eu à sa disposition les archives, aujourd'hui détruites, de la ville, ne fait que mentionner l'existence d'un « institut de norbertins » (p. 261) ; ses opinions politiques lui interdisaient d'en dire davantage.

Le plan d'Ypres de Vedast du Plouich, dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 642-643, Cologne 1642, indique le collège des Norbertins. On le retrouve également (l'oratoire est marqué d'une croix) sur le feuillet 9 de la carte chorographique de Ferraris à la Bibliothèque royale de Bruxelles, section des cartes.

* * *

L'abbé de Saint-Nicolas de Furnes, Christian Druve (1616-1636), avait ouvert, en 1617, un collège d'humanités à Furnes, qui jouit tout de suite du plus grand succès. En 1629, il dut en ouvrir un autre à Dixmude, à la demande du Magistrat de cette ville (5). Celui-ci

(1) Ancien diocèse d'Ypres, aujourd'hui de Bruges.

(2) Quelques registres d'actes de loi (*Wettelijke passeeringen*) ; les registres aux délibérations du Magistrat ont malheureusement disparu.

(3) Plusieurs de ces notes étaient tirées d'une *Series religiosorum* que le propriétaire n'avait plus chez lui quand nous sommes allé le trouver en octobre 1957, ainsi que d'un manuscrit relatif à l'ancienne église Saint-Denys à Furnes.

(4) On y trouvera une série des prieurs, dont la nôtre s'écarte sensiblement.

(5) Cette date est donnée dans la notice biographique de Christian Druve par de Waghenare (A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973), 400 et par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 642, Cologne, 1642. C'est donc à tort que le rédacteur anonyme

s'engageait à verser aux religieux un subside annuel de 80 livres de gros (1). En 1670, le Chapitre général de l'Ordre de Prémontré éleva la maison en prieuré, évidemment en vue d'y instaurer la vie régulière, mais cette mesure semble n'avoir eu que des effets platoniques (2), car, en août 1694, l'évêque d'Ypres, Martin de Ratabon, en visite à Dixmude, note qu'au lieu des trois ou quatre prémontrés d'autrefois, « il n'y a plus à présent qu'un prieur assisté d'un seul père qui enseigne le latin à douze élèves » (3). L'abbé de Saint-Nicolas, qui voyait, au début du XVIII^e siècle, fondre les effectifs de sa communauté (4), eut été bien embarrassé de faire davantage : n'allait-il pas, en 1713, céder son collège de Furnes aux Oratoriens ?

D'autre part, Dixmude, place de guerre à partir de 1671, encombrée d'une garnison onéreuse, avait des finances souvent obérées (5). En 1653, le Magistrat prévint l'abbé de Saint-Nicolas qu'il ne pourrait plus continuer à lui verser la somme prévue. Pour toute réponse, l'abbé Godefroid Ryckx fit remettre au Magistrat, en juin 1753 (6), les clefs du collège. Celui-ci passa aux récollets qui le rouvrirent le 1^{er} octobre de la même année (7). L'abbaye de Saint-Nicolas conservait la propriété des bâtiments du prieuré (8). La maison, toujours connue sous le nom de « maison dite prieuré à Dixmude » fut vendue le 18 Messidor an VI (5 juillet 1795), comme bien national, à Frédéric Lambrecht et à Jean Ghyselen pour 105.300 francs (9). En 1871, le collège fut restauré sous le nom de collège Saint-Louis (10). Les derniers vestiges du prieuré disparurent durant la guerre de 1914-1918, mais l'emplacement est toujours occupé par les bâtiments du collège épiscopal.

Voici la liste des « présidents » et des « prieurs » de Sainte-Cécile. Leurs noms ont été conservés dans le nécrologe de Saint-Nicolas. A défaut de mention d'archives, il a été difficile d'indiquer la succession exacte, surtout pour les premiers titulaires.

de *Rond den Heerd*, VI, 355, Bruges, 1871, donne la date de 1649 ; d'autres mettent 1619, par ex. F. VAN DE PUTTE, *Chronique de la ville de Dixmude*, dans *A.S.É.B.*, IV, 46-47, Bruges, 1842.

(1) F. NAESSEN, *De minderbroeders...*, 120. Les autorités communales font de grands efforts, au XVII^e siècle, pour organiser l'enseignement. En 1634 les Augustins s'établissent à Roulers et y ouvrent une école latine ; en 1649 le Magistrat de Nieupoort essaie d'attirer les augustins d'Ypres : ce sont les Prémontrés de Furnes qui répondront à l'invitation ; en 1653, les Oratoriens offrent leurs services à la ville d'Ostende ; tandis que, en 1657, à la demande de dom Philippe Gilloq, abbé de Saint-Bertin et seigneur de Poperinge, les récollets ouvriront une école latine dans cette dernière ville.

(2) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 408.

(3) *Kerkvisite te Dixmude*, dans *Rond den Heerd*, III ; 355 ; en 1657 il y avait, en effet, un « président » assisté de trois chanoines professeurs, voir *Rond den Heerd*, III, 251, Bruges, 1868.

(4) En 1713, l'abbaye ne comptait plus que 24 personnes ; elles devaient assurer la desserve de plusieurs paroisses et la direction de deux collèges, voir F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latynsche School en van het bisschoppelij college te Veurne*, 40-41, Furnes, 1952.

(5) C. PIOT, *Les effets de la guerre en Flandre pendant les années 1689 à 1694*, dans *A.S.É.B.*, XXIV, 321-334, Bruges, 1872 ; — R. PIETERS, *Geschiedenis van Dixmude naar de beste oorkonden*, 154 sv., Dixmude, 1885 ; — F. NAESSEN, *De minderbroeders...*, 110 et 155.

(6) Et non *circa annum 1770*, comme l'a écrit N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 408. D'après le récit de F. NAESSEN, *De minderbroeders...*, 122, on voit que le Magistrat était déjà en pourparlers avec les récollets au moins depuis 1752 ; ce qui explique, mieux que ne le pense cet auteur, la réplique cavalière de l'abbé de Furnes. Que sa résolution ait été irrévocable, c'est ce que semble indiquer la vente de la maison appelée *Het Croontien* aux religieuses pénitentes les 2 et 10 septembre 1756 (*A.É.B.*, *Châtellenie de Furnes*, 1212, f^o 107v^o-108v^o).

(7) F. NAESSEN, *De minderbroeders...*, 126, et non pas *circa annum 1772*, comme dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 408.

(8) D'après les comptes présentés au Gouvernement les 5 février 1763 et 24 novembre 1780, donc après la cession du collège aux récollets, le prieuré Sainte-Cécile continuait officiellement d'exister. Au religieux qui devait l'occuper, l'abbaye était censée verser une rente sur un capital de 900.000 florins, 2 sols, 10 deniers à quatre pour cent, plus une rente de 300 livres de gros, argent de change, affectée sur une cense sise dans la paroisse de Beerst, près de Dixmude. Cependant le procès-verbal de l'élection de 1780 ne fait plus mention d'aucun prieur de Sainte-Cécile.

(9) *A.É.B.*, *Département de la Lys*, n^o 624.

(10) *Kerkvisite te Dixmude*, dans *Rond den Heerd*, VI, 355, Bruges, 1871.

MARTIN DE COCKER (al. *de Kocker*), né à Bergues (France, Nord) en 1598, fit profession à Saint-Nicolas en 1621 (1). Il était président de Sainte-Cécile au moment où Sanderus décrivait la ville de Dixmude (2). Il mourut dans sa charge le 8 juillet 1656 (3).

HERMAN (André) **VERMEERSCH**, né à Dixmude en 1624, fit profession en 1624 (4). Il est inscrit en 1657 dans le registre de la confrérie de Sainte-Godelieve, en l'église Saint-Nicolas de Dixmude, avec le titre de « Président » du collège des prémontrés (5). On l'envoya ensuite au collège Saint-Joseph de Douai, qui dépendait également de son abbaye (6). D'après le nécrologe, il aurait eu les deux maisons sous sa direction. Il mourut le 11 octobre 1663 (7).

JOSSE LIEBAERT, né à Hontschoote (France, Nord) en 1621, fit profession à Saint-Nicolas en 1640 (8). En 1646, il était chargé des « commençants » au collège de Furnes. En 1652, il était économiste de cette école (9). Il dirigea ensuite le collège de Dixmude, sans doute sous les ordres de son confrère Herman Vermeersch retenu à Douai. Car, après la mort de ce dernier, il retourna à Furnes pour devenir successivement curé de Saint-Denis, de 1663 à 1669, ensuite de Saint-Nicolas. Il fut élu abbé en 1689 et mourut le 7 mars 1694.

AUGUSTIN HARDEVUYST, né à Dunkerque en 1634, fit profession en 1656 (10). Il fut prieur de Sainte-Cécile avant 1668; en effet, de 1668 à 1670, on le trouve vicaire à Nieuport et, en 1670, curé de Sint-Joris, près de cette dernière ville (11). Il mourut le 14 juillet 1672 (12).

JEAN MOREL, né à Dixmude en 1622 (13), fit profession à Saint-Nicolas le 11 novembre 1643 (14). En 1646, il est qualifié de *clericus professus*: ce qui indique qu'il n'est pas encore prêtre (15). D'après le nécrologe, il aurait été successivement curé de Saint-Denis à Furnes, prévôt de Béthanie et il serait mort prieur de Sainte-Cécile le 26 mars 1679 (16). Comme on le trouve curé de Saint-Denis de 1669 à 1670 (17), il est possible qu'il ait présidé aux destinées de la maison de Dixmude de 1670 à 1679 (18).

(1) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai*, 42, Bruges, 1849.

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 644, parle, à vrai dire, de Martin Cokerius ! — Un des tout premiers professeurs de Sainte-Cécile a été le prémontré Norbert Sweerts, qui mourut curé de Boitshoucke le 11 décembre 1644, voir *Biographie nationale*, XXIV, 371-372, Bruxelles, 1926-1929.

(3) *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai*, 43.

(4) *Rond den Heerd*, III, 251, Bruges, 1868; ses compagnons étaient Siard van Hamersford, Milon Fruytier et Norbert Waeghenare.

(5) On remarquera que le collège de Douai fut vendu immédiatement après sa mort, le 13 décembre 1663, voir ci-dessus, 620.

(6) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(7) *Chronicon et cartularium*, 43.

(8) F. VAN DEN BERGHE, *Geschiedenis van de Latynsche School...*, 37, n° 18.

(9) Voir ci-dessus, 623.

(10) *Registrum professionum* à la cure de Saint-Nicolas de Furnes.

(11) Notes de M. l'abbé C. Denorme, curé de Sijsele.

(12) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(13) *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai*, 44.

(14) *Registrum professionum* à la cure de Saint-Nicolas.

(15) Notes du chanoine de Spot.

(16) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(17) Notes du chanoine de Spot.

(18) D'après les notes du chanoine R.-I. de Spot (lesquelles ne comportaient que des références sommaires), il aurait d'abord été prieur de Sainte-Cécile, ensuite prévôt de Béthanie. Je préfère m'en tenir au témoignage du nécrologe qui affirme clairement : *prior S. Caeciliae, fuerat pastor S. Dionisii et praepositus monialium*.

CHARLES DE BRAUWER (al. *de Brouwer*), né à Bergues en 1639, fit profession en 1660 (1). Il mourut prieur de Sainte-Cécile le 15 juillet 1682 (2).

PHILIPPE CARLIER, né à Ypres en 1643 fit profession à Saint-Nicolas le 1^{er} mai 1664 (3). Il devint successivement maître des novices et prévôt de Béthanie, enfin prieur de Sainte-Cécile (4). Il mourut le 10 décembre 1682. Il est donc possible qu'il n'ait rempli cette dernière charge que quelques mois à peine, par exemple après la mort de Charles de Brauwer.

MAXIMILIEN (Vincent) DE BRAUWERE, né à Nieuport le 22 avril 1652 (5), était fils de Maximilien et d'Anne Ghyselbrechts, et, par conséquent, neveu de l'abbé Josse de Brauwere (6). Il entra au monastère le 21 novembre 1673 et fit profession le 27 mai 1674 (7). Il fut ordonné sous-diacre le 21 septembre 1675, diacre le 30 mai 1676 et prêtre le 19 décembre 1676 (8). Il fut quelque temps chanoine « blanc » de Sainte-Walburge (9) avant de devenir prieur de Sainte-Cécile. Il mourut le 1^{er} mai 1702; le nécrologe le qualifie de *vir suavissimus* (10). Son priorat se situe entre 1682 et 1702.

ANDRE CLEYRINCK naquit à Dixmude en 1649 (11) et fit profession à Saint-Nicolas le 14 juillet 1669 (12). Il fut d'abord lecteur en théologie en son abbaye, ensuite prieur de Sainte-Cécile. Il mourut — en odeur de sainteté, aux dires du nécrologe! — le 3 décembre 1707 (13). Il aura probablement succédé à Maximilien de Brauwere (14).

HERMAN-JOSEPH LEROUX est né à Steenvoorde (France, Nord) en 1669 (15). Il fit profession le 29 janvier 1682 (16). On le trouve quelque temps vicaire à Nieuport. Il devint

(1) *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai*, 44.

(2) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(3) *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai*, 44.

(4) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(5) F.-V. GOETHALS, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du Royaume de Belgique*.

(6) Voir ci-dessus, 623.

(7) *Registrum professionum* à la cure de Saint-Nicolas.

(8) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem, Nomina religiosorum abbatiae Sti Nicolai Furnis* (note marginale qui paraît être autographe).

(9) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(10) Depuis 1250, il y avait toujours un chanoine de Saint-Nicolas qui occupait une prébende au Chapitre Sainte-Walburge; on l'appelait le « chanoine blanc ».

(11) *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai*, 45.

(12) *Registrum professionum* à la cure de Saint-Nicolas.

(13) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(14) Jacques Tallendier figure en 1707 dans le registre de la confrérie Sainte-Godelieve à Saint-Nicolas de Dixmude, avec le titre de « directeur » des écoles latines de Dixmude (*Rond den Heerd*, III, 251). Avait-il succédé à André Cleyrinck en qualité de prieur, ou était-il simplement son compagnon, avec la charge de directeur? Le nécrologe de Saint-Nicolas de Furnes ne lui donne pas le titre de prieur, c'est pourquoi nous nous abstenons de le prendre dans notre liste. — Jacques Tallendier était né à Dunkerque en 1679; il avait fait profession le 21 avril 1699 (*Registrum professionum*). En 1723, il était prieur de Saint-Nicolas (A.G.R., *Conseil d'État*, 1291), mais en 1726 on le trouve curé de Wulpen (K. DE WOLF), *De bekende pastors van Wulpen*, dans *Rond den Heerd*, XV, 141, Bruges, 1880). Il mourut en 1743.

(15) *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai*, 46.

(16) *Registrum professionum* à la cure de Saint-Nicolas.

ensuite prieur de Sainte-Cécile, sans doute à la mort d'André Cleyrinck. On le trouve dans cette charge du 11 mars 1709 au 20 mars 1722 (1). Il mourut le 22 mai 1722 (2).

Les débuts de son priorat avaient été marqués par un procès avec le Magistrat de Furnes ; le prieur reprochait aux bourgmestre et échevins de ne plus lui payer que la moitié de la somme convenue : 480 florins au lieu de 1.000 par an ; de refuser d'intervenir dans les frais de la distribution des prix aux écoliers ; de ne pas même vouloir payer les 72 florins annuels dus pour les leçons de catéchisme et les distributions d'images pieuses ; bref de retirer au collège la plus grande partie de l'assistance promise, contrairement aux engagements pris. Le 6 avril 1713 la sentence n'était pas encore prononcée (3). On devait quand même savoir, en haut lieu, que le trésor de la ville de Dixmude était depuis longtemps épuisé par la guerre de la Succession d'Espagne. En octobre 1721, on voit Leroux protester vainement contre la saisie d'une cense que le prieuré possédait à Beerst, pour non-paiement des aides et subsides de Sa Majesté catholique par ceux dudit village. Sans doute les religieux sont-ils exempts, mais, constatent les bourgmestre et échevins du Franc, peut-on comparer la situation du plaignant avec celle des habitants de Beerst, qui ont connu plus de ruines et de misères (4) ?

IGNACE AMERLINCK, né à Courtrai en 1691 (5), fait profession à Furnes le 23 septembre 1714 (6). Il occupa d'abord la charge de professeur de latin au collège de Furnes et celle d'aide-économiste (*provisor secundarius*) (7). Il succéda à Herman Leroux comme prieur de Sainte-Cécile (8). En 1749, il fut appelé par ses confrères à recueillir la succession de l'abbé Réginald Beele (9). Il mourut le 12 décembre 1767 (10).

FREDERIC (Simon Ignace) CODRON était originaire d'Elverdinge, près d'Ypres, où il était né, le 10 juillet 1720, de Jean-Baptiste et de Rose-Claire Catooris (11). Il fit profession à Saint-Nicolas le 3 janvier 1742 (12). Après avoir exercé quelque temps les fonctions de cellérier, il fut envoyé à Dixmude, sans doute après l'élection d'Ignace Amerlinck au siège abbatial en mai 1749. La situation financière de l'abbaye-mère n'était rien moins que brillante à ce moment. Le 10 janvier 1752, le prieur Codron, dûment autorisé par son propre abbé et par l'abbé-général les 22 et 26 novembre 1751, vend plusieurs maisons à Dixmude, les trois

(1) A.É.B., *Châtellenie de Furnes*, 1225 (*Wettelijcke passeeringen*), f° 39v° ; cf. *ibidem*, 1226, f° 373v° ; 1205, f° 31r°-v° ; 1206, f° 61 ; 2171, f° 61, 68v°-69 et 175. F. SCROUTRENS, *Het klooster der Grauwzusters te Loo*, 19 et 23, Hoogstrate, 1906, publie une lettre de lui, datée de Lo 22 juillet 1720, où il intervient auprès du Magistrat de cette ville en faveur des sœurs grises. Le 22 mars 1722, il est commissionné par son abbé et par celui de Saint-Augustin de Théroouanne pour faire procéder à l'expertise des frais de certaines réparations à faire à l'église de Stavele (A.É.B., *Notariat*, n° 613). Enfin, d'après une note assez laconique des registres épiscopaux de Bruges (A.Év.B., *Acta episcop. Brug.* t. 49, f° 277v°), il était en procès, le 11 mai 1722, devant le Conseil de Flandre, avec un prêtre nommé Eugène van de Walle, voir ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Raad van Vlaanderen*, n° 25900.

(2) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973. — Le compte mortuaire d'Herman Leroux (A.É.B., *Acquisitions*, n° 6148) est égaré.

(3) A.G.R., *Conseil d'État de Maximilien-Emmanuel*, n° 96.

(4) A.É.B., *Franc de Bruges*, liasse 4487 (anciens *Paquets bruns*, n° 322).

(5) Le *Chronicon et cartularium*, 48, donne une série de dates inexactes.

(6) *Registrum professionum* à la cure de Saint-Nicolas.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, 1292 (recès de l'élection du 19 mars 1731).

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, 1292 (recès de l'élection du 3 novembre 1723).

(9) Voir ci-dessus, 625.

(10) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(11) *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai*, 50 ; — A.É.B., *Registres paroissiaux*, Elverdinge, 11 ; — A.G.R., *Conseil d'État*, 1292 ; — A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(12) *Registrum professionum* à la cure de Saint-Nicolas à Furnes.

premières sises à la grand'place, la quatrième *up den grooten Huyvertersdyck*, pour 48 livres de gros, et 15 sols (1). Un peu plus tard, les 2 et 10 septembre 1756, il vend aux pénitentes de Furnes la maison nommée *Het Croontien*, avec un terrain et des écuries, sise dans la rue Ooststraat (2). Il était encore mentionné le 5 février 1763 (3), et conserva son titre jusqu'à sa mort, survenue le 19 septembre 1772 (4). Une note marginale du nécrologe de Saint-Nicolas, à cette date, précise : *sub ipso studia et prioratus Dixmudis videntur extincta* (5).

FRANÇOIS LAURENZ (al. *Laurent, Laureins*) était né à Dunkerque en 1728. Il avait fait profession le 24 mai 1750 (6). En novembre 1780, on le trouve cellérier de son monastère (7). Il devint ensuite prévôt des moniales de Béthanie de 1782 à 1783, c'est-à-dire au moment de leur suppression (8). Est-ce alors qu'on lui donna le titre de « prieur de Sainte-Cécile » ? Il le porte dans une liste des religieux de Saint-Nicolas, dressée le 5 Ventôse de l'an III (24 février 1794) (9). En fait, il n'était rien d'autre qu'un receveur de biens particuliers : le 25 mars 1785, l'abbé Godefroid Ryckx vérifie les comptes « du prieuré Sainte-Cécile » de l'année 1783 ; ces comptes sont présentés par « le fr. F. Laurenz, religieux de l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes » (10). François Laurenz mourut en 1798 (11).

(1) A.É.B., *Châtellenie de Furnes*, 1230, f^{os} 106^{ro}-108^{vo}.

(2) A.É.B., *Châtellenie de Furnes*, 1212, f^{os} 107^{vo}-108^{ro}.

(3) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(4) A.É.B., *Acquisitions*, n^o 6973. — Sur l'œuvre littéraire de Frédéric Codron, voir ci-dessus, p. 590.

(5) Voir ci-dessus, 632.

(6) A.É.B., *Acquisitions*, n^o 6973.

(7) *Registrum professionum* à la cure de Saint-Nicolas.

(8) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 875.

(9) N. BACKMUND, *Monasticon praemonstratense*, II, 429, Straubing, 1952.

(10) A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n^o 1808.

(11) A.É.B., *Kerkfabriek Houtem*. Il est intéressant de noter que les biens de Dixmude rapportaient, à cette époque, net, 1.317 florins.

PRÉVÔTÉ DE BEAUREGARD À PROVEN

Capellania de Ponte Rohardi (1220), la maison et lieu de Biaulregart (1445), Rougebroeuq, dépendance (de Saint-Augustin) (1596), Le chapelain de Rousbrecq, bénéfice dépendant (de Saint-Augustin) (1596), De proost van Beauregardt (1619), Rougebrecque (1642), Villa seu curtis nostre de Beauregard juxta Rousbrugum (1718), Praepositura nostra de Rousbrugge (1718), Capellania de Ponte Rohardi quae dicitur hodie praepositura de Rousbrugge (1718), Dhofstede ende gront van Bauregard (1728), Het clooster van Beauregardt (1750), Beauregard dans Proven (1792), Le prévôt de Beauregard près du bourg de Rousbrugge (1792), La prévôté du Beauregard... entre Proven et Rousbrugge (1792), De Proostdij (1846) (1).

SOURCES : Les sources de l'histoire de la prévôté de Beauregard sont celles de l'abbaye de Saint-Augustin de Thérouanne, dont elle dépendait (2). Tout d'abord le cartulaire de Saint-Augustin de la fin du XIII^e siècle, conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles : Ms. II 1572 (3) ; il a été analysé par E. Brouette, *Cartulaire de Saint-Augustin de Thérouanne (1167-1273). Inventaire analytique des chartes et documents* dans *B.S.A.M.*, XVIII, 97-154 Saint-Omer, 1952-1957 (4) ; les nos 15, 17, 18, 27, 28, 29, 60, 62, 70 et 71 intéressent la prévôté de Beauregard.

De l'abbaye de Saint-Augustin il reste une chronique en latin, assez tardive, il est vrai, conservée à la Bibliothèque municipale de Nancy, parmi les papiers de Charles-Louis Hugo, abbé d'Étival († 1739) (5) : c'est le Ms. 992, t. II, f^{os} 96-102 (6) ; on atteint cette chronique à travers l'article du comte [A. Menche] de Loinsne, *Chronologie des abbés de Saint-Augustin de Thérouanne. Additions et corrections à la Gallia christiana*, dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, VIII, 178-222, Lille, 1906. L'article du comte de Brandt de Galametz, *Une élection d'abbé à Saint-Augustin-lès-Thérouanne en 1755*, dans *B.S.A.M.*, VII, 316-324, Saint-Omer, 1882-1886, complète en quelque sorte cette chronique et nomme trois prévôts. Le chanoine F. Van de Putte (1807-1882), érudit et collectionneur également avisé, possédait un registre intitulé *Registre van de goederen van Roudtsbrugge ende*

(1) K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie*, I, 611, et XIII, 59. — Proven et Roesbrugge (aujourd'hui Roesbrugge-Haringe, ancienne orthographe : *Rousbrugge*), sont deux communes de l'arrondissement d'Ypres, canton jud. de Furnes ; anciennement diocèse de Thérouanne, puis (après 1559) d'Ypres.

(2) Sur ce monastère on consultera R. VAN WAEPELGHEN, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie de l'Ordre de Prémontré*, 219, n^o 485, Bruxelles, 1930 ; — L.-H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, II, 2601-02, Macon, 1937 ; — N. BACKMUND, *Monasticon praemonstratense*, II, 421-424, Straubing, 1952.

(3) H. STEIN, *Bibliographie des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, n^o 3315, Paris, 1907.

(4) Quelques réserves sur les identifications des noms de personnes et de lieux dans *Scriptorium*, IX, 170, Anvers, 1955 ; — du même auteur, *La communauté de Saint-Augustin de Thérouanne d'après le nécrologe abbatial de Furnes*, dans *Bulletin de la Société d'études de la Province de Cambrai*, XLIII, 1-12, Lille, 1953. — Voir encore F. MASAI, *Le cartulaire des Prémontrés de Saint-Augustin-lès-Thérouanne*, dans *Scriptorium*, V, 116-117, Anvers-Bruxelles, 1955.

(5) Elle avait été signalée en 1897 par l'Abbé O. BLED, voir *B.S.A.M.*, IX, 726-728 ; voir encore *B.S.A.M.*, XI, 43, 83, 90 et 93. — Cette chronique latine cite explicitement, f^o 99^o, les « annales » du monastère pour un épisode survenu avant 1553.

(6) Nous devons à la grande serviabilité de Madame M.-A. GÉOFFROY, de la Bibliothèque publique de Nancy, une copie de tous les passages intéressant la prévôté de Beauregard, ainsi qu'une analyse du codex qui les renferme.

toebehoorten van den jaere XV^e LXXI ende registre van achterleenen ghehouden van den voorseyden hove ende Wal van Roudtsbrugge ghemaect ten zeven jaere, qui donne de précieux détails sur les droits des prémontrés à Roesbrugge et à Haringe ; E. Vanden Bussche a heureusement édité les passages qui nous intéressent, mais sans en saisir exactement le sens (1). Un autre document de ce genre, une pièce de 1619 relative aux obligations du prévôt de Beauregard est imprimée par D. de Somviele, *De oude kapelle van Rousbrugge*, 1619, dans *Fragmenta*, II, 125-126, Tielt, 1888.

Il y a peu d'archives concernant Beauregard. La pièce la plus importante est peut-être le terrier de Saint-Augustin, ms. 572 de la bibliothèque municipale de Saint-Omer (2). Ce manuscrit, qui ne porte pas de titre et qui tient à la fois du terrier et du cartulaire, date des années 1425-1445. Aux f^{os} 21-22 on trouvera la nomenclature des terres de « no maison de Bialuregard en le paroisse de Proven des » ; f^o 65^v, un acte relatif à une rente en chapons. On consultera aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, les *Archives du Comité du Séquestre pour l'administration des biens du clergé français supprimé*, les n^{os} 211, 225 et 228, pièce 11 (1791-1792). On peut encore glaner quelques renseignements aux Archives de l'État à Bruges dans le fonds du *Notariat*, 642 : minutes du notaire van der Meulen à Roesbrugge. « Dans le fonds *Mélanges d'Hoop*, le n^o 825 (7644), figure un tableau relatif aux biens de l'abbaye de Saint-Augustin à Proven en l'an IV de la république française ». Il est probable qu'on découvrira encore quelques pièces intéressantes Beauregard dans les *Papiers de Montblanc et de Phocho* provenant du château d'Ingelmunster, actuellement en voie de classement aux Archives de l'État à Bruges.

D. Lescouhier, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 99, 484 et 598, Bruges, 1926, consacre quelques lignes à la prévôté de Beauregard, et elles ne sont pas toujours exactes ! On trouvera davantage dans l'article du comte A. de Loisne, cité ci-dessus (3). E. Vanden Bussche, *Histoire de la commune de Rousbrugge-Haringhe*, Bruges, 1867, a consacré de nombreuses pages à l'histoire de ces deux agglomérations et de leurs églises respectives sans mentionner l'existence de la prévôté de Beauregard ; cet auteur, il est vrai, ne se montre guère familiarisé avec les institutions religieuses de la province.

Iconographie : la chapelle castrale de Roesbrugge figure sur une gravure de Vedast du Ploich dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 492, Cologne, 1644. Quant à la prévôté de Beauregard, elle est clairement indiquée sur la grande carte de Ferraris (feuille 4) à la Bibliothèque royale de Bruxelles, section des cartes.

* * *

Peu de temps après sa fondation en 1131, l'abbaye de Saint-Augustin était mise en possession de l'autel d'Haringe, dont dépendaient les chapelles de Proven et de Roesbrugge (4). Cette dernière était une chapelle castrale. Guillaume de Bergues, sire de Pont-Rouart (5), et Isabelle, sa femme, habitaient un manoir sis le long de la route de Bergues à Poperinge, à

(1) *Histoire de la commune de Rousbrugge-Haringhe*, 132-133, Bruges, 1867.

(2) M. MICHELET, *Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer*, 250, Paris, 1845 ; — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 421. Je suis redevable de la datation de ce codex à l'amabilité de M. P. Bougard, directeur des Archives départementales du Pas-de-Calais.

(3) Sur cette *Series abbatum*, voir les corrections de dom U. BERLIÈRE dans *Archives belges*, IX, 159, n^o 169, Liège, 1907. Le comte de Loisne montre trop de confiance en cette chronique : chaque fois que nous avons pu faire quelque vérification, sa chronologie s'est avérée fautive. Cette chronique s'arrête à 1718 : ce qui donne à penser qu'elle a été rédigée à l'intention des éditeurs de la *Gallia christiana* (cfr *Gallia*, III, 539-542). On trouvera les noms des derniers abbés dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 424.

(4) Bulle d'Eugène III, du 22 novembre 1147 (corrigez la date dans A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés*, 179) : J.L., n^o 9161, éd. MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 18 et 378, et P. L., CLXXX, 1295.

(5) Un acte de 1206 le qualifie de sire de Pont-Rouart ; ce Guillaume est le frère du châtelain de Bergues (B.R., Ms., 1572, f^o 88^v), Gilbert II (F. VERCAUTEREN, *Études sur les châtelains comtaux de Flandre*, dans *Études d'Histoire dédiées à la mémoire d'Henri Pirenne*, 433, Bruxelles, 1937).

la hauteur d'un pont qui franchissait l'Yser. Ce pont s'appelait *Pons Rohardi*, en flamand : Roesbrugge ; placé à la limite de deux châtellenies, il devait être le siège d'un important tonlieu.

Les châtelains étaient en possession de dîmes, notamment de celles de Proven et d'Haringe (1). Obligés par la dureté des temps de se procurer quelque somme d'argent liquide, Guillaume et sa femme engagèrent, en 1200, la dîme de Proven à l'abbé Guillaume de Saint-Augustin pour la somme de soixante marcs d'argent monnaie de Flandre (2). L'argent dépensé, Guillaume regretta sans doute son geste ; en tout cas, il chercha misère aux religieux. Tant et si bien qu'en décembre 1206 un nouvel accord dut intervenir sous la garantie de Philippe de Namur, bailli et procureur du comté de Flandre, aux termes duquel le gage ne pourrait plus être recouvré que moyennant le versement d'un capital de cent marcs d'argent (3). Après ce nouvel accord, Guillaume refusait toujours de laisser les Prémontrés dans la jouissance paisible de leur gage, car il y eut de longues querelles (*cum diu litigasset...*) à ce sujet.

En octobre 1217, le nouveau châtelain de Pont-Rouart, Guillaume de Béthune, sire de Meulebeke et de Locre (4), et Élisabeth, dame de Pont-Rouart, sa femme (5), du consentement de l'évêque de Thérouanne, Adam, affectèrent la dîme de Proven à l'entretien du chapelain qui desservait l'oratoire castral de Roesbrugge (6). Cette disposition tenait évidemment peu compte des intérêts des moines de Saint-Augustin. Ils soumirent l'affaire au jugement du Saint-Siège. Les juges délégués confièrent le litige à l'évêque de Thérouanne, Adam, qui fit prévaloir en juin 1220 une solution plus équitable. La charte de 1217 était annulée (7) ; l'évêque partageait ensuite la dîme de Proven : une moitié appartenait désormais à l'abbaye de Saint-Augustin avec le droit de patronage ; l'autre moitié servirait à l'entretien du chapelain castral de Roesbrugge ; l'évêque prenait soin de réserver le droit du curé d'Haringe aux oblations des fidèles lors des quatre grandes fêtes de l'année. Dans le cas où la chapelle de Roesbrugge serait ruinée ou abandonnée, la charte d'Adam prévoyait que la chapellenie serait transférée dans l'église abbatiale de Saint-Augustin jusqu'à sa restauration à Roesbrugge (8).

Les premiers chapelains étaient des clercs au service des châtelains (9). Henri des Murs, évêque de Thérouanne (1276-1286), d'accord avec les sires de Pont-Rouard, concéda en mars 1279, à l'abbé de Saint-Augustin, Jacques de Fasques (1275-1280), la faculté de désigner un de ses chanoines pour desservir la chapelle (10).

(1) Guillaume de Béthune tenait cette dernière en fief de son frère, l'avoué de Béthune, assure-t-il en décembre 1228, A. DUCHESNE, *Histoire généalogique*, Preuves, 149.

(2) B.R., Ms. II 1572, f° 88v° ; — É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin*, n° 15 (corrigez « a engagé » au lieu de « a vendu »).

(3) B.R., Ms. II 1572, f° 89 ; — éd. A. DUCHESNE, *Histoire généalogique*, 245 ; — É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin*, nos 17 et 18 (même remarque que pour le n° 15).

(4) A. DUCHESNE, *Histoire généalogique de la Maison de Béthune*, 245, Paris, 1639.

(5) Cette dernière est alors la veuve ou la fille de Guillaume de Bergues. Il faut donc récuser ce que racontaient les « annales du monastère » de la Nouvelle-Plante, qu'A. VAN DER MEERSCH, *L'abbaye de la Nouvelle-Plante*, 4-5, Ypres, 1886, a encore pu consulter ; d'après ces annales, Isabelle était fille d'Éverard de Mortaigne ; voyez plutôt E. WARLOP, *De Vlaamse adel vóór 1300*, II, 69, 77, 541, 545, 574, 578, Handzame, 1968.

(6) B.R., Ms. II 1572, f° 92v°.

(7) B.R., Ms. II 1572, f°s 105v°-106 ; — É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin*, n° 27 (l'évêque ne « confirme » pas l'acte de 1217, il « annule »).

(8) B.R., Ms. II 1572, f° 103 ; — É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin*, n° 28. Guillaume de Béthune et sa femme ratifient, la même année (en juin, ou après cette date), les dispositions de l'évêque : façon élégante de dire qu'ils s'y soumettent, B.R., Ms. II 1572, f°s 90v°-91 ; — É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin*, n° 29.

(9) B.R., Ms. II 1572, f°s 104v°-105v° ; — É. BROUETTE, *Cartulaire de Saint-Augustin*, n° 62.

(10) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À NANCY, Ms. 992, t. II, f° 135. L'acte est perdu ; E. VAN DEN BUSSCHE, *Histoire de la commune de Rousbrugge*, 131, a trouvé la date dans un mémoire du XVII^e siècle, également égaré.

Ce chapelain était-il déjà logé à la prévôté de Beauregard ? La première attestation relative à la *villa* ou *curtis* de Beauregard nous reporte à la première moitié du XV^e siècle, date pour laquelle on possède une description de « le maison et lieu de Bialulregart » (1). Un siècle plus tard, l'abbé de Saint-Augustin, Jean Lippins, fuyant devant les armées françaises (2), y vint mourir de la peste le 1^{er} septembre 1486 ; il fut enterré dans l'église paroissiale d'Haringe où les chroniqueurs de son abbaye ont pu lire son épitaphe (3). Moins d'un siècle plus tard, au moment des derniers sièges de Théroouanne, l'abbé Robert Picavet (1545-1559), poursuivi par la vindicte du gouverneur français, se réfugia avec une partie de sa communauté à la prévôté de Beauregard (4).

La prévôté de Beauregard se trouvait sur le territoire de la commune actuelle de Proven, le long d'un ruisseau, la *Crombeke* ; elle était entourée d'un bois (5). Le prévôt qui y résidait, souvent assisté d'un compagnon, était chargé de la desserte de la chapelle castrale de Roesbrugge ; il devait y célébrer quatre ou cinq messes par semaine (6) ; à lui incombait également de donner l'hospitalité aux passants pauvres (7).

Voici les prévôts de Beauregard dont nous avons pu retrouver les noms :

BAUDOIN PAUCHET, né vers 1537, fit profession vers 1560 (8). Un procès-verbal d'information du 23 mars 1572 (n.st.) nous le montre « deservans la chapelle de Rousbecq en Flandre » (9). Mais en 1573 « Baude Pauchet » était déjà rentré à Théroouanne, où il devait être nommé prieur de Saint-Augustin ; il l'était certainement le 27 août 1594, jour où l'abbaye fut envahie par une dizaine de gueux venus d'Audenarde. Baudouin Pauchet et son abbé, dépouillés de leurs habits monastiques, furent traînés jusqu'à Ypres, où on les enferma dans une maison de prostitution. Le prieur ayant protesté avec indignation, il reçut un coup de couteau, qui, sans le secours d'un habile chirurgien, lui eut coûté la vie. Après trois ans de détention, les deux moines furent libérés grâce à la générosité de l'abbé de Saint-Bertin (10), qui avança le prix de la rançon. Rentré à Saint-Augustin, Baude fut remplacé comme prieur par Jacques Bonnehem. Le 19 octobre 1599, il fut nommé abbé par les archiducs ; il mourut le 28 décembre 1602 (11).

(1) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, ms. 572, f^o 21.

(2) Louis XI s'empara de Théroouanne le 6 avril 1477.

(3) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À NANCY, Ms. 992, t. II, f^o 99 ; — cfr A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés de Saint-Augustin*, 201 ; — *Gallia*, III, 541.

(4) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À NANCY, Ms. 992, t. II, f^o 99v^o ; — cet épisode a déjà été signalé par O. BLEND dans *B.S.A.M.*, IX, 227-228 ; — A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 203.

(5) Cela apparaît clairement sur le plan de Ferraris. Au XVI^e siècle, l'abbé de Saint-Augustin, Benoît Baucherel, fit restaurer son église abbatiale détruite durant les guerres entre la France et l'Empire ; les chênes de Beauregard servirent à refaire la toiture du chœur : A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 20.

(6) Il le faisait, en 1619, « in het oud huis staende opte mote vanden zelven heerc aldaer, allessins incommodeuselyck ende onbequaemelyck » : D. DE SOMVILLE, *De oude kapelle van Rousbrugge*, dans *Fragmenta*, I, 125-126.

(7) É. VANDEN BUSSCHE, *Histoire de la commune de Rousbrugge*, 133, Bruges, 1867.

(8) A.G.R., *État et Audience*, 904, f^o 85 ; « en 1538 » dit la chronique résumée par A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 204, qui le fait naître en 1528 ; il va sans dire que nous accordons plutôt notre confiance au document contemporain.

(9) A.G.R., *État et Audience*, loc. cit.

(10) Vaast de Grenet (1580-1603), célèbre, en effet, pour sa réelle générosité ; voir H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 168-204, Saint-Omer, 1855.

(11) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 207 ; — il figure au 31 janvier dans le nécrologe de Saint-Nicolas de Furnes, É. BROUETTE, *La communauté de Saint-Augustin de Théroouanne*, dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, XLIII, 4, Lille, 1955.

LOUIS CADART, né vers 1547, fit profession en 1563 (1). Il serait devenu prévôt de Beauregard en 1573, ensuite sous-prieur de Saint-Augustin en 1581, année où il serait décédé un 7 mai (2).

JEAN LENOIR, né à Saint-Omer en 1548, fit profession vers 1566 ou 1567 (3). En novembre 1596, il était « chappelain de Rousbrecq » : il l'est encore en août 1599 (4). Peut-être y avait-il succédé à Louis Cadart et peut-être était-il encore prévôt au moment de sa mort en 1604 (5).

ADRIEN BLENDÉCQUES, né à Aire en 1572 ou 1573, fit profession en 1589 (6). Il succéda à Jean Lenoir en 1603 ou 1604 (7). Il mourut le 19 avril 1642 ; son neveu, Norbert Blendecques, le fit inhumer dans le cloître de Saint-Augustin (8).

LEONARD LHEUREUX (al. *Le Reulx*), né à Gravelines en 1589, fit profession en 1603 (9). Il fut nommé prieur en 1611, puis curé de Serques (10). Mais ici il manifesta « plusieurs defects et manquemens en ses comportements » à raison desquels il fut assigné devant l'official, si bien que l'évêque de Saint-Omer pria son abbé de le rappeler (11). En 1640 il fut envoyé à Roesbrugge après qu'un autre confrère eut refusé la charge (12). Il y mourut le 25 novembre 1645 (13). A ce moment, la communauté de Saint-Augustin ne comptait qu'une dizaine de religieux et l'abbé fit un accord, le 16 juin 1649, avec le P. Arnoult, dominicain, qui reçut deux cents livres de gros par an pour venir dire à Roesbrugge les messes de fondation (14).

PAUL BOURGEOIS, né à Aire en 1611, fit profession en 1638 et fut ordonné prêtre peu après, car il était déjà curé de Rebecq en 1642. Il est sous-prieur de Saint-Augustin en 1650, cellérier en 1652 (15), maître des novices en 1657 et prieur en 1660. On l'envoie à Roesbrugge en 1671, où il resta jusqu'en 1678 en qualité de prévôt (16). Il mourut le 30 novembre 1679, à l'âge de soixante-huit ans (17).

(1) A.G.R., *État et Audience*, 904, f° 86v° ; la date avancée par A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 204, « 1569 » est donc erronée.

(2) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 204 ; — É. BROUETTE, *La communauté de Saint-Augustin de Théroüanne*, 6.

(3) A.G.R., *État et Audience*, 904, f° 87v° ; 916, f° 278v°, et 917, f° 232v°.

(4) A.G.R., *État et Audience*, 916 et 917.

(5) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 204.

(6) A.G.R., *État et Audience*, 916, f° 280, et 917, f° 233v°.

(7) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 204 et 206, donne ces deux dates.

(8) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 206 : ici « 1624 » est une coquille pour 1642, car Adrien Blendecques avait soixante-dix ans à sa mort ; — É. BROUETTE, *La communauté de Saint-Augustin de Théroüanne*, 6.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, 1181.

(10) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 209.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, 1181.

(12) *Ibidem*.

(13) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 209.

(14) A.G.R., *Conseil d'État*, 1181. Les carmes d'Ypres succédèrent au P. Arnoult à une date que nous n'avons pu déterminer.

(15) D'après A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 209 ; d'après le procès verbal A.G.R., *Conseil d'État*, 1181, il était déjà cellérier le 8 mars 1651.

(16) Les paroissiens de Roesbrugge, privés de secours religieux, avaient adressé une requête au roi Louis XIV pour demander l'établissement d'un petit couvent de carmes déchaussés et avaient obtenu satisfaction peu avant 1680 (É. VANDEN BUSSCHE, *Histoire de la commune de Rousbrugge*, 133 et A. DESPLANQUES, *Des remaniements qu'a subie la Province belge des Carmes durant les guerres de Louis XIV*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VII, 152-175, Dunkerque, 1863-1864). Cette menace avait sans doute donné aux Prémontrés une secousse salutaire. En 1676 l'église de Roesbrugge, restée inachevée depuis 1664, fut finalement mise en état de servir.

(17) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 209 ; — É. BROUETTE, *La communauté de Saint-Augustin de Théroüanne*, 8.

NORBERT BLENDÉCQUES, neveu d'Adrien Blendecques, était né en 1631. Il était cellier en 1657, chantre en 1660, prévôt de Beauregard en 1678 (1). Il mourut le 1^{er} avril 1678 (2).

NORBERT (Frédéric) FRAMERY, né à Aire (3), fit profession à Saint-Augustin le 22 janvier 1664. Il fut ordonné prêtre le 22 octobre 1668. On le trouve curé de Mentque en 1676, de Rély en 1677. Il devint prévôt de Beauregard sans doute à la fin de 1696 ou dans le courant de l'année 1697 (4). Il est mentionné en cette qualité dans des actes des 19 octobre et 2 novembre 1697 et du 22 août 1698 (5). Il serait décédé à Proven en 1706 (6).

GILLES CROUSEL, d'Hazebrouck, fit profession à Saint-Augustin le 9 août 1682 et fut ordonné prêtre en septembre 1684. Il fut sans doute envoyé à Beauregard, non pas comme prévôt, mais sans doute comme coître d'Haringe (7). C'est lui, en tout cas, que l'on voit intervenir dans la série de procès que les habitants d'Haringe avaient intentés à leurs trois décimateurs, l'abbé de Saint-Augustin, l'abbesse de la Nouvelle-Plante et la dame de Beauvoorde; s'ils se refusaient à payer la dime du colza et des navets exigés par les décimateurs, les paroissiens d'Haringe réclamaient un coître et un chapelain; d'autre part ils prétendaient contraindre leurs décimateurs au paiement des tailles assises sur dîmes (8). Une transaction intervint le 16 septembre 1696, qui fut ratifiée par Martin de Ratabon, évêque français d'Ypres et l'intendant Desmardrys (9). On trouve Gilles Crousel aux côtés du prévôt Framery le 22 juillet 1696, les 31 juillet et 19 octobre 1697 et le 22 août 1698 (10). Il lui succède comme prévôt en 1706 (11). Il figure en cette qualité, dans des actes notariaux de 1715 à 1718 (12).

FRANÇOIS LE BOUCQ est prévôt à Roesbrugge le 4 juillet 1720 (13). Il faut sans doute l'identifier avec le chanoine Pierre Le Boucq, né à Ypres, qui fit profession à Saint-Augustin le 8 mai 1698. Ce Pierre Le Boucq, ordonné prêtre le 17 septembre 1703, était préposé au vestiaire et sacristain en 1711, cellier en 1712 (14).

(1) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 206 et 210.

(2) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 212.

(3) PAGART D'HERMANSART, *Les lieutenant-généraux au bailliage d'Ardes, 1568-1790*, dans *B.S.A.M.*, VII, 481-486, donne plusieurs crayons généalogiques d'une famille de ce nom, qui a joué un rôle dans l'histoire politique et militaire de l'Ardresis et du Boulonnais.

(4) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 211, écrit « en 1693 » : je pense que cette date est erronée ; c'est seulement à la suite de la transaction du 16 septembre 1696 que l'abbé de Saint-Augustin se serait décidé à envoyer à Roesbrugge un prévôt-chapelain (voir ci-dessous).

(5) A.É.B., *Notariat*, 639.

(6) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 211.

(7) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 212, qui l'appelle « Croutel » ; je suis l'orthographe des documents.

(8) Le procès auquel nous faisons allusion insinue que l'abbé de Saint-Augustin, plutôt que de payer annuellement trente-six florins pour l'entretien d'un coître, a préféré en procurer lui-même un, sans doute le chanoine Gilles Crousel, qu'on voit prendre part à la transaction de 1696.

(9) A.É.B., *Notariat*, 639.

(10) A.É.B., *Notariat*, 639.

(11) Il reçut à son tour, pour compagnon, le chanoine Milon Engrand, de Saint-Omer, profès du 13 avril 1680, prêtre de décembre 1682, qui mourut à la prévôté le 14 février 1709 (A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 212).

(12) A.É.B., *Notariat*, 611-613. Le 6 juillet 1719 c'est le prieur de Saint-Augustin qui vient mettre les dîmes aux enchères (A.É.B., *Notariat*, 612) : le prévôt Crousel était sans doute décédé entre juillet 1718 et juillet 1719.

(13) A.É.B., *Notariat*, 612.

(14) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 213.

GEORGES ALHOY (ou Halloy), né à Saint-Omer, fit profession le 18 septembre 1712 et fut ordonné prêtre le 6 juin 1715 (1). On le trouve prévôt le 9 juillet 1721 (2).

JEAN-BAPTISTE LERNOUT, originaire de Saint-Omer, fit profession le 18 septembre 1712 et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1716. En 1718 il était sacristain à Saint-Augustin (3). Un acte notarial du 6 juillet 1722 (4) signale sa présence à Beaugard comme prévôt. Le 27 août de la même année il est commissionné par son abbé pour conclure, aux côtés de Jean Boudins, chanoine régulier de l'Eeckhout à Bruges, un accord avec les paroissiens de Stavele au sujet des réparations à faire à leur église (5). Les paroissiens de Proven, dont l'abbé de Saint-Augustin est également décimateur avec celui de l'Eeckhout, avaient à leur tour réclamé un còtre: J. B. Lernout est commissionné pour leur signifier l'accord des deux abbés (6). Comme ses prédécesseurs, il loue des dîmes en juillet 1722, 1723, 1726, 1732, 1734, 1735, 1736, 1738 et 1739 (7).

ROBERT PAGART, né à Saint-Omer en 1695 de Jean-Baptiste, seigneur d'Hermensart, et de Marie-Thérèse de Lattre (8), fit profession le 1^{er} janvier 1720, et fut ordonné prêtre en 1721. On le trouve comme prévôt de Beaugard en juillet 1740 (9). Il avait comme compagnon dans sa solitude, le chanoine Norbert Cnockaert, originaire de Stavele (près d'Ypres), jadis organiste à Saint-Augustin, qui avait été désigné comme còtre de Proven (10). En juillet 1776, Pagart donne cinquante verges de terres en bail emphytéotique au sieur Kockenpoo, de Roesbrugge (11). Il mourut à la prévôté le 12 janvier 1777; il fut enterré dans le chœur de l'église de Proven, du côté de l'épître (12).

IGNACE RICQUART, né à Armentières (Nord) vers 1721, fit profession à Saint-Augustin le 26 juin 1741. En juin 1755 il était receveur de son monastère (13). Il succéda en 1777 au prévôt Pagart (14). Il mourut à Proven le 17 mars 1788 (15).

(1) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 213.

(2) A.É.B., *Notariat*, 613 et 638.

(3) A. DE LOISNE, *Chronologie des abbés...*, 213.

(4) A.É.B., *Notariat*, 613.

(5) A.É.B., *Notariat*, 613. — Les paroissiens d'Haringe firent en 1722-1727 à leurs décimateurs un procès semblable sur lequel nous n'avons rien trouvé, É. VANDEN BUSSCHE, *Histoire de la commune de Rousbrugge-Haringhe*, 103.

(6) A.É.B., *Notariat*, 642.

(7) A.É.B., *Notariat*, 613, 614, 642, 643 et 644 (la série présente des lacunes).

(8) Renseignements de M. le chanoine G. Coolen, conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville de Saint-Omer.

(9) A.É.B., *Notariat*, 642.

(10) Le chanoine Cnockaert mourut à Beaugard le 14 janvier 1755; il fut sans doute remplacé aux côtés du prévôt par le frère Herman-Joseph Peuvrel, de Saint-Omer, qui se trouvait à Beaugard, en juin 1755, à la mort de l'abbé Hugues Bourdrel (Cte BRANDT DE GALAMETZ, *Une élection d'abbé à Saint-Augustin en 1755*, dans *B.S.A.M.*, VII, 317), qui mourut subitement le 13 janvier 1773 et fut enterré en l'église de Proven, au milieu du chœur (Communication de feu le P. Albéric Dubois, de l'abbaye de Saint-Sixte, d'après un registre paroissial).

(11) A.É.B., *Notariat*, 701.

(12) Communication de feu le P. Albéric Dubois, d'après un registre paroissial.

(13) Cte BRANDT DE GALAMETZ, *Une élection d'abbé à Saint-Augustin*, 316.

(14) A.É.B., *Notariat*, 700.

(15) Communication de feu le P. Albéric Dubois, d'après un registre paroissial.

ALEXIS BAELDE (1) était né à Ypres en 1720 « de famille très pauvre ». Il fit profession à Saint-Augustin le 27 avril 1749 (2). C'est sans doute à la mort d'Ignace Ricquart qu'il devint prévôt de Beauregard; on le trouve dans cette charge en 1791 (3); il y était encore le 25 octobre 1792. Un administrateur du Séquestre lui avait sans doute fait remarquer qu'il n'avait plus aucun titre à y demeurer, car l'évêque d'Ypres, Charles-Alex. d'Arberg, intervint le 24 mars 1792 en sa faveur auprès du Comité compétent; il fit remarquer qu'Alexis Baelde n'était pas à Saint-Augustin au moment de la suppression de ce cloître, qu'il n'avait pas reçu de pension, d'autant plus qu'on le considérait en possession d'un bénéfice inamovible, celui de « chapelain castral de Rousbrugge ». Suite à cette démarche, les Sérénissimes princes accordèrent à Baelde, le 18 mai 1792, la « desservitude » de la chapelle castrale « sa vie durant avec la jouissance simplement des biens attachés à la fondation de ladite chapelle » (4).

Quelques semaines plus tard, les armées de la République française pénétraient dans les Pays-Bas et s'emparaient d'Ypres et de Poperingue. Baelde devait « abandonner sa demeure à travers les coups de fusils ». Il se réfugia à Dixmude où il est obligé de vivre « à l'étroit et un peu obéré dans ses affaires ». Après Neerwinden, il s'adresse au Comité du Séquestre, en mai 1793, aux fins d'être remis en jouissance des revenus appartenant à la chapellenie de Roesbrugge, ou bien pour qu'on veuille lui accorder une « portion fixe » au titre de « bénéficiaire dépouillé par la nation française ». Une fois de plus l'évêque d'Ypres se porte garant et lui délivre, le 17 mai 1793, un certificat de bonne conduite, de mœurs édifiantes, d'attachement sincère à la foi catholique et aux lois (5). On perd ensuite la trace d'Alexis Baelde.

La prévôté de Beauregard et les terres de l'abbaye de Saint-Augustin en Flandre, notamment la ferme occupée par la veuve Pierre Gantois, furent vendues comme biens nationaux, le 17 décembre 1797, à Honoré van Lerberghe, d'Ypres, pour la somme de 140 700 francs (6). Les bâtiments, « de médiocre grandeur, mais assez nombreux, avaient été restaurés peu de temps avant la suppression de la dite abbaye » (7); ils sont demeurés intacts: c'est aujourd'hui une ferme de moyenne importance que les gens du pays continuent à appeler « de proosdij ».

(1) Je ne le trouve pas dans la généalogie publiée par A. BAELDE, *Origine de la famille scabinale yproise Baelde et généalogie inédite d'une branche existante de cette famille 1375-1905*, Anvers, 1906.

(2) Cte BRANDT DE GALAMETZ, *Une élection d'abbé à Saint-Augustin en 1755*, 317. En mars 1792, Baelde se disait (à son évêque, voir A.G.R., *Comité du séquestre*, 211) « religieux depuis 46 ou 47 ans »; je croirais donc volontiers qu'il était entré à Saint-Augustin en 1745 ou 1746 et que sa profession, pour l'un ou l'autre motif, fut retardée jusqu'en 1749.

(3) A.G.R., *Comité du Séquestre*, 211. Le même document nous apprend que l'abbé de Saint-Augustin, E. Dauchy, s'était réfugié à Beauregard en 1790, avec ses chevaux, qu'il y avait été nourri en 1790 et 1791; ses chevaux étaient hébergés dans l'écurie de la ferme; l'abbé en agissait ainsi autrefois quand il venait à Proven « pour faire recette », A.G.R., *Comité du Séquestre*, 211.

(4) A.G.R., *Comité du Séquestre*, 211.

(5) A.G.R., *Comité du Séquestre* 228, pièce 11.

(6) A.É.B., *Département de la Lys*, 624.

(7) A.G.R., *Comité du Séquestre*, 225. — Une brève mais excellente description de ce prieuré vient de paraître: A. DESCHREVEL, *De proosdij « Beauregard » aan de Waaijenburg*, dans une feuille locale *De IJzerbode*, III, n° 5, Roesbrugge, mai 1973.

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH DE BÉTHANIE À FURNES

De cloostere van Wulpen gheseyt norbertinessen in Bethanien, eertyds buyten ende nu binnen onse stadt van Veurne (1624), sorores nostrae Sancti Joseph (1672), t' clooster van Ste Jooseph in Veurne (1727), de Norbertinessen van het klooster van Sinte Joseph (1730), le couvent supprimé des norbertinesses à Furnes (1792) (1).

SOURCES : Le ms. 4848 de la Bibliothèque royale de Bruxelles contient le texte latin d'un sermon prononcé par Jean Bekaert (*Becardus*), curé de Saint-Nicolas de Furnes (2), le 21 novembre 1618 ; ce récit est précédé d'un bref récit, *Fundatio Virginum de Bethania Ordinis Praemonstratensis in oppido Furnensi 1618*, de deux folios, qui est sans doute du même auteur (3). Cette relation est strictement contemporaine, malheureusement assez laconique. L'introduction de la règle de Prémontré au couvent de Béthanie est évoquée par le chroniqueur furnois Paul Heinderyck : Ed. Ronse, *Jaerboeken van Veurne en Veurneambacht door Pauwel Heinderyck*, IV, 72-73, Furnes, 1861.

En supplément à leur *Chronicon et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis*, les chanoines F. V[an de Putte] et C. C[arton] ont publié, sous une pagination distincte, *Bethania, Xenodochium Wulpense postea Domus S. Joseph Furnensis, extractum ex Annalibus Sacri et Canonici Ordinis Praemonstratensis, cui adjunximus quaedam ex Ms. Flandrico historiam ejusdem domus continente*, Bruges, 1849 (4). La première partie de cette publication, *Bethania nunc Domus Sancti Joseph Furnensis*, p. 3-6, est donc un extrait de C.-L. Hugo, *Annales Sacri et canonici Ordinis Praemonstraensis*, I, 339-344, Nancy, 1734 (5) ; cet extrait est suivi, p. 7-8, de trois épitaphes. La seconde partie porte pour titre *Beginsel van het Gasthuys te Wulpen 1252, daer naer overgezet te Veurne onder den naem van 't Klooster van Bethania, van S. Joseph, of klooster der Norbertinessen of Witte Nonnen, getrokken, etc.* (6).

Il n'y a que fort peu de documents d'archives pour compléter les maigres renseignements donnés par les chroniqueurs. Aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, dans le fonds *Conseil privé espagnol*, carton 1122, le dossier 331 renferme des pièces de 1624 et de 1642 ; dans le fonds *Jointe des amortissements*, n° 647, un dossier de 1745 ; dans le fonds *Comité de la Caisse de religion*, les n°s 53, 69, 196 et 386, des documents relatifs à la suppression du monastère ; on trouvera des papiers du même genre dans le fonds *Conseil du Gouvernement général*, n° 1495 (un dossier de 1788), dans le fonds *Conseil des finances*, 8441 (une requête de 1792), et dans la *Chambre des Comptes*, 46424 et 46479.

(1) L'hospice de Wulpen s'est trouvé dans le diocèse de Thérouanne jusqu'en 1559. Le prieuré de Furnes s'est trouvé dans celui d'Ypres jusqu'à sa suppression.

(2) Sur Jean Bekaert, chanoine régulier de Saint-Nicolas, décédé le 9 février 1635, on verra la notice de la *Biographie nationale*, II, 74-75, Bruxelles, 1868 ; — J. BUNTINCX, *Verdachte boeken en drukkerspractijken*, dans *A.S.E.B.*, XCIII, 54-64, Bruges, 1956 ; — J. DE CUYPER, *Jan Bekaert, doeken van de Kerstenheid van Veurne, auteur van de « Monomachia » (1626)*, dans *Biekerf*, LVIII, 155-156, Bruges, 1957.

(3) Il y a d'évidentes corrections d'auteur.

(4) Comme ces deux auteurs avaient la plume facile, ils multipliaient les titres et les faux titres. Le titre de l'ouvrage est *Chronicon et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis Ordinis Praemonstratensis et Chronicon Bethanias seu domus S. Joseph Furnensis* ; ce même titre revient en français sur la couverture ; nous le citerons en abrégé : *Bethania...*

(5) L'auteur n'est nulle part mentionné chez F. VAN DE PUTTE et C. CARTON !

(6) Nous citons la chronique flamande en bref : *Beginsel van het Gasthuys...*

Aux Archives de l'État à Bruges, on relève, parmi les *Acquisitions*, le n° 6885 (un acte du 6 octobre 1672), et parmi les *Mélanges généraux*, dans la boîte 24, une pièce de 1690.

Dans les Archives de la ville de Furnes se trouveraient un certain nombre de pièces qui ont été utilisées par le chanoine I. R. De Spot dans les deux articles cités plus loin.

Aux Archives Vaticanes reposent deux pièces, fort importantes, qui ont été imprimées, sans titre ni commentaire, dans les *Analecta ecclesiastica*, X, 80-84, Rome, 1902.

Les travaux sont peu nombreux. A. Sanderus, *Flandria illustrata*, dans la première édition de l'œuvre, ne parle pas de Saint-Joseph : vers 1641-1644, le sujet était brûlant ; mieux valait ne pas l'aborder. Son continuateur lui consacre quelques lignes dans l'édition de La Haye, 1735, II, 118. [F. Van de Putte] consacre une notice à *Béthanie ou maison de S. Joseph à Furnes*, dans l'*Histoire du diocèse de Bruges*, 137, Bruges, 1849, où il reprend la substance du *Chronicon* mentionné ci-dessus. La même notice a paru, en flamand, dans l'*Almanach des Bisdoms Brugge en Gent 1858*, 181-186. On complètera cela par les deux articles du chanoine I.-R. De Spot, *Épisode de l'histoire des religieuses norbertines de Furnes*, dans *Bibliothèque norbertine*, XII, 26-28, Louvain, 1910, et *Afschaffing der norbertinessen te Veurne*, dans *'t Park's maandschrift*, XII, 178-187, 206-213, 240-244, Louvain, 1912. Quelques bonnes lignes dans D. Lescouhier, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 145, 221, 519, 545 et 598, Bruges, 1926-1927. Tout cela est fort bien résumé dans N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, IV, 428-429, Straubing, 1952.

L'iconographie de Béthanie ne comporte que deux numéros, dans A. Verbouwe, *Iconografie der gemeenten van West-Vlaanderen. I : Iconografie van het arrondissement Veurne*, nos 601 et 603, Bruxelles, [1950].

On ignore si les moniales de Béthanie, qui n'étaient pas tenues au grand office, avaient un obituaire ; mais elles sont presque toutes inscrites, sauf les dernières, dans le nécrologe de Saint-Nicolas de Furnes, A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973 (1). Quant aux épitaphes de leur chapelle, elles n'étaient pas nombreuses ; elles ont été relevées dans un épitaphier de la collection Merghelynck, B.R., *Fonds Merghelynck*, ms. 38, p. 302-306 ; trois de ces épitaphes ont été imprimées par F. Van de Putte et C. Carton (voir ci-dessus).

* * *

Les chanoines de Saint-Nicolas qui tenaient depuis 1135 la cure (*altare*) de Wulpen (2), administraient à ce titre le petit hospice de l'endroit, et s'occupaient des *sorores* qui y étaient employées (3). A l'origine ces pieuses femmes n'étaient certainement pas des religieuses. Mais, dans une société où les formes juridiques s'imposaient tous les jours davantage, elles devaient finir par le devenir (4). En 1486 elles acceptent la règle de saint Augustin, qui est traditionnellement celle des sœurs hospitalières (5).

Leurs malheurs commencent au XVI^e siècle. Au cours des troubles religieux, elles sont chassées de Wulpen en 1577 et en 1590 (6). Cette fois, elles demeurent à Furnes sous la conduite de leur

(1) La plus récente inscription est celle de Clara Lambrecht, moniale, décédée le 24 mars 1764.

(2) Charte de Milon, évêque de Thérouanne, de 1135, MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 525, Louvain, 1723.

(3) *Beginsel van het Gasthuys...*, 9. — L'ancien hospice de Béthanie est aujourd'hui une ferme qui porterait encore le nom de *Gasthuys*, voir D. LESCOUHIÉ, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 542 Bruges, 1926-1927.

(4) Cette évolution est retracée, avec beaucoup de finesse et d'érudition, par M. ENGLISH, *Het H. Geesthuis en de Potterie*, dans A.S.É.B., LXXXI, 69-90, Bruges, 1938, et, du même, *Het hospitaal te Oostende*, dans A.S.É.B., LXXXV, 5-58, Bruges, 1948, d'après des exemples flamands.

(5) *Beginsel van het Gasthuys...*, 10 ; — N. BACKMUND, *Monasticon praemonstratense*, IV, 428.

(6) *Beginsel van het Gasthuys...*, 10-11 ; — A.G.S.B., ms. 163/88, 53-54.

prieure Adrienne Wydts (1). Elles savent qu'elles peuvent compter sur la protection des chanoines de Saint-Nicolas.

A partir de ce moment, on devine assez aisément ce qui s'est passé : les chanoines prémontrés de Furnes avaient, sur place, une clientèle féminine prête à prendre la relève (2). Il ne leur fut pas difficile de reconstituer la petite communauté. Mais pourquoi la renvoyer à Wulpen ? Aussi bien, le Concile de Trente, session XXV^e, chap. V, ne prescrit-il pas expressément de ramener dans les enceintes des villes les communautés féminines isolées à la campagne ? Le 5 novembre 1615, les religieuses de l'hospice de Wulpen, qui erraient de maison en maison, sont autorisées par le roi à acquérir un immeuble à Furnes : elles achètent la maison *De drie Koningen* dans la Weststraat (3).

Elles étaient neuf à ce moment. L'abbé de Saint-Nicolas, Christian Druvaeus (1616-1635), qui s'intéressait fort à elles (4), résolut de les unir plus étroitement à sa communauté. Au Chapitre général de l'Ordre qui s'ouvrit à Prémontré le 13 mai 1618, et dont il était un des définites, il fit recevoir les sœurs de Béthanie dans l'Ordre de Saint-Norbert (5). Le 21 novembre 1618, fête de la Présentation de Notre-Dame, les neuf religieuses prirent l'habit blanc de Prémontré (6) et se lièrent à cet Ordre par des vœux solennels (7). On a conservé le sermon que le chanoine Jean Bekaert, curé de Saint-Nicolas, prononça à cette occasion (8). L'abbé de Saint-Nicolas députait auprès d'elles, comme prévôt, un chanoine investi de son autorité (9). C'est lui aussi qui confirmait et installait les prieures élues par la communauté (10).

Il faut bien reconnaître que, dans cette affaire, l'abbé de Saint-Nicolas avait méconnu les règles canoniques les plus élémentaires. La seule autorité que ce prélat pouvait revendiquer sur les religieuses hospitalières de Wulpen lui venait de sa qualité de curé héréditaire de l'endroit : à ce titre, il n'était aucunement exempt de l'ordinaire du lieu, et les religieuses encore

(1) La prieure Adrienne Wydts mourut le 11 octobre 1612. — Elle était, nous apprennent les *Analecta ecclesiastica*, X, 82, Rome, 1902, parente du curé de Saint-Nicolas, Jean Bekaert.

(2) Il ne serait pas difficile, croyons-nous, de montrer la parenté de la plupart des moniales de Saint-Joseph avec les chanoines de Saint-Nicolas ; les deux communautés se recrutaient dans le même milieu, c'est-à-dire les meilleures couches de la population de Furnes, du Métier de Furnes et de la Flandre maritime.

(3) L'actuelle Beenhouwerstraat. — L'octroi royal n'est connu que par le décret du 25 octobre 1642 qui le déclare nul et sans valeur, A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1122, dossier 331.

(4) Le procès de 1675 révèle que c'est surtout le curé de Saint-Nicolas qui avait pris à cœur les intérêts des religieuses ; il portait le titre d'*administrator et receptor religiosarum Wulpensium*, voir *Analecta ecclesiastica*, X, 82, Rome, 1902.

(5) *Fundatio Virginum de Bethania Ordinis Praemonstratensis in oppido Furnensi anno 1618*, B.R., ms. 4848, f^o 1-2 ; — Ed. RONSE, *Jaerboeken van Veurne en Veurneambacht door Pauwel Heinderyck*, IV, 72-73, Furnes, 1861.

(6) De là leur nom populaire de Dames blanches, *Witte zusters*.

(7) Ce sont les membres du Conseil privé qui le font remarquer à l'évêque d'Ypres dans une dépêche du 21 décembre 1642, A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1122, dossier 331. Il n'est donc pas exact de dire, comme N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, IV, 428, qu'elles étaient des tertiaires. Il est exact qu'elles n'étaient tenues qu'à la récitation du « petit office » (office de la sainte Vierge), mais elles gardaient une stricte clôture. Quant à l'office, il n'est pas certain qu'elles n'aient jamais adopté le grand office, mais je remarque qu'à la suppression de leur maison, l'administrateur Marannes inventoriait un grand nombre de vieux *antiphonaires* : ces livres sont inutiles à la récitation du petit office.

(8) B.R., ms. 4848, f^o 2 sv.

(9) On trouvera la liste de ces prévôts, établie d'après le nécrologe de Saint-Nicolas, dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, IV, 429, Straubing, 1952.

(10) Ceci n'est assuré que pour une seule prieure, Marie-Hermanne de Ruescas ; mais on remarquera que dans les registres de l'Évêché d'Ypres, où sont relevées, — du moins pour le XVIII^e siècle, — toutes les installations et bénédictions d'abbeses, de prieures et de supérieures de diocèse, il n'est jamais question de Saint-Joseph. Si elles prétendent jouir si pleinement de l'exemption, c'est bien qu'elles appartiennent au second ordre de saint Norbert. Elles se partageaient d'ailleurs en moniales et en converses.

moins que lui. Or l'évêque d'Ypres ne semble pas avoir été consulté. Au contraire, dès le 5 mai 1611, dans une lettre aujourd'hui perdue, il revendiquait sa pleine juridiction sur les sœurs de Wulpen (1). D'un consentement du Siège apostolique, il ne reste également aucune trace. Dans l'érection du nouveau prieuré tout s'est passé entre l'abbé de Saint-Nicolas et le Chapitre général de son Ordre. Mais de quel droit Druvaeus prétendait-il soustraire à l'autorité de l'évêque une communauté qui en dépendait, sans même s'assurer de son consentement ? On verra plus loin les conséquences de ce fâcheux début. Seules des influences puissantes et un concours extraordinaire de circonstances (2) peuvent expliquer l'heureuse issue de cette inconcevable aventure.

JEANNE PASSY avait succédé à Adrienne Wydts comme prieure de l'ancienne communauté des sœurs hospitalières de Wulpen réfugiées à Furnes. Ayant renouvelé sa profession suivant la règle de saint Augustin et les usages de Prémontré, elle devint la première prieure de Saint-Joseph. Elle reçut du roi, le 20 avril 1624, l'autorisation d'accroître son établissement à la Weststraat. Le Magistrat de la ville avait donné son consentement le 13 avril précédent (3). Jeanne Passy mourut le 9 novembre 1625 (4).

MARIE BALLIAERT (ou *Bailliart*) éleva le nouveau monastère de la Weststraat. Elle fit construire en 1640 un mur qui avait coûté six cents livres de gros ; elle posa ensuite la première pierre d'un cellier, d'un réfectoire et d'un ouvroir surmonté de chambrettes. Le coût de ces travaux s'éleva à 21.600 livres parisis. Parmi les bienfaiteurs, sans l'aide desquels de pareils travaux ne sont pas concevables, la chronique a noté Josine de Doys, douairière de Jean Destrompes, seigneur de Merris, qui laissa aux religieuses, par testament du 7 novembre 1644, une rente de quatre-vingts livres de gros (5).

Pendant de graves difficultés allaient opposer les dames blanches à leur évêque : celui-ci continuait à ne pas reconnaître les prétendues norbertines. Le Conseil privé, alerté par Dieu sait qui, faisait savoir à l'évêque, le 25 octobre 1642, que « l'anéantissement et l'usurpation de l'hôpital de Wulpen » étaient contraires aux saints canons et aux décrets du concile de Trente. Sa Majesté déclarait les octrois obtenus par les religieuses les 5 novembre 1615 et 20 avril 1624 obreptices, subreptices et de nulle valeur. L'évêque était prié de veiller au rétablissement de l'hôpital de Wulpen et à sa réintégration par la prétendue communauté de norbertines (6). Ces déclarations demeurèrent lettre morte, puisqu'elles n'empêchèrent pas la construction du monastère, mais elles devaient provoquer, plus tard, de graves dissensions au sein de la communauté et mettre en jeu l'œuvre même de Christian Druvaeus (7). La prieure Baillaert mourut le 16 juin 1654 (8).

(1) *Analecta ecclesiastica*, X, 82, Rome, 1902.

(2) On pense ici aux occupations de la ville d'Ypres par les Français, d'abord en 1648, puis de 1678 à 1713, aux longues vacances du siège épiscopal de cette ville, etc. ; mais on voudrait être mieux documenté sur les dessous de cette curieuse affaire.

(3) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1122, dossier 331.

(4) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973 ; — le 9 novembre 1626, d'après C.-L. HUGO, *Annales...*, I, 342.

(5) C.-L. HUGO, *Annales...*, I, 342.

(6) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1122, dossier 331. La dépêche royale à l'évêque d'Ypres est rappelée dans *Analecta ecclesiastica*, X, 82, Rome, 1902.

(7) Il semble que les religieuses aient fait valoir, à ce moment, qu'elles avaient fait profession solennelle. Le 21 décembre 1642, le Conseil privé prévenait l'évêque qu'il aurait à en tenir compte, au moins durant la durée de la vie des présentes religieuses. L'évêque était alors Josse Bouckaert ; il mourut le 1^{er} novembre 1646 et le siège d'Ypres resta pratiquement vacant jusqu'en 1654. Rappelons encore qu'Ypres fut occupée par les Français en 1648.

(8) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

NORBERTINE LE PREVOST (al. *Le Provoost*) avait été sous-prieure et maîtresse des novices avant de succéder à Marie Bailliaert. Elle mourut le 4 février 1661 (1).

A peine élue, **MARGUERITE CAPPE** connut une pénible épreuve : son monastère fut ravagé par un vent de tornade. Les religieuses furent autorisées à quêter pour couvrir les frais de restauration. Elles recueillirent 7.680 livres parisis dans les couvents de l'Ordre et 10.929 livres chez les habitants de Furnes. Les réparations étaient achevées en 1663. La prieure profita même de l'ouverture d'un chantier pour poser la première pierre d'une chapelle qui fut terminée en 1666. La première messe y fut chantée le 19 mars, fête de saint Joseph (2). Marguerite Cappe mourut quelques mois plus tard, le 23 janvier 1667 (3).

ÉLISABETH DE CONINCK poursuivit les travaux entrepris par Marguerite Cappe. En 1669, elle posa les fondations du côté ouest du cloître ; ces bâtiments comportaient deux chambres et douze cellules (4). En 1668 les moniales de Saint-Joseph avaient reçu des indulgences du Siège apostolique *sub nomine Norbertinarum*, mais l'ordinaire du diocèse, Martin Prats, aurait refusé de placeter l'indult avant que les moniales lui eussent fourni la preuve évidente de leur appartenance à l'Ordre candide (5). La preuve ne put évidemment pas être administrée. Cet incident fut peut-être l'étincelle qui ralluma le vieux conflit. Ce qui est certain, c'est qu'à l'intérieur de la communauté, certaines religieuses se réclamaient à présent de l'évêque, les autres maintenaient leur fidélité à l'Ordre prémontré. Ces dissensions prirent un tour aigu, au point que quelques religieuses s'adressèrent le 7 mai 1674 au Saint-Siège pour être déclarées exemptes de l'autorité de l'abbé de Saint-Nicolas (6) et soumises à la juridiction de l'ordinaire du lieu. Les Prémontrés, de leur côté, ne durent pas se montrer moins actifs, car le 5 août 1678, la Congrégation des Evêques et réguliers décida de maintenir l'abbé de Saint-Nicolas dans la quasi-possession de sa juridiction, l'autorisant même à recevoir deux novices à la profession ; quant au fond du procès, la Congrégation chargeait l'internonce de l'instruire et de transmettre le dossier à Rome (7). Mais le 17 septembre suivant, les plénipotentiaires réunis à Nimègue attribuaient Ypres à la France, tandis que Furnes demeurait à l'Espagne. Entre-temps une école est ouverte en 1670 dans le couvent des *Witte nonnen* : on apprenait à lire, à écrire et à coudre aux fillettes de la bourgeoisie. Dix ans plus tard, le nombre des élèves s'était à ce point accru que les parents réclamaient, mais en vain, une aide de la ville pour les religieuses. Le Magistrat se borne à confirmer leur monopole d'enseignement et à le défendre contre toute concurrence. On ne sait quand l'école de Béthanie a été fermée (8). Les Norbertines eussent-elles conservé plus longtemps cette activité, que Joseph II ne les eût peut-être pas supprimées comme « inutiles ».

(1) A.É.B., *Acquisitions*, 6973 ; — C.-L. HUGO, *Annales...*, I, 342.

(2) *Beginsel van het Gasthuys...*, 11 ; — C.-L. HUGO, *Annales...*, I, 342, signale la présence, dans cette chapelle, d'un calvaire miraculeux, objet de vénération de la part des habitants de Furnes.

(3) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973 ; — C.-L. HUGO, *Annales...*, I, 342-343, porte au compte d'Élisabeth de Coninck ce que le récit *Beginsel van het Gasthuys* attribue au priorat de Marguerite Cappe. A défaut de documents d'archives, nous croyons devoir donner la préférence à la chronique flamande, parce qu'elle présente les caractères d'une suite d'annotations contemporaines des événements.

(4) *Beginsel van het Gasthuys...*, 12.

(5) *Analecta ecclesiastica*, X, 83, Rome, 1902.

(6) C'était à ce moment Josse de Brauwere (1667-1688).

(7) *Analecta ecclesiastica*, X, 84, Rome, 1902.

(8) F. DE POTTER, E. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*, II, 156, Gand, 1875 — D. LESCOUHER, *Geschiedenis van het herhelijk en godsdienslig loven in West-Vlaanderen*, 519, Bruges, 1926-1927.

Le prieuré de Saint-Joseph a dû connaître à cette époque malheureuse, une très grande pauvreté. C'est au point que, le 6 octobre 1672, l'abbé de Saint-Nicolas autorisait la prieure à parcourir les monastères de l'Ordre en Belgique, avec une compagne, pour y recueillir des aumônes (1). En 1690, le roi de France en son conseil oblige les sœurs à payer à un certain Joseph Ameloot 502 livres 17 sols et 6 deniers parisis en intérêt d'une obligation laissée impayée (2). Ces difficultés financières expliquent sans doute la mauvaise humeur, sinon la révolte d'une partie de la communauté. Elisabeth de Coninck mourut le 20 janvier 1703 (3).

THERESE DONCHE, née en 1654, était la fille de Réginald et de Jeanne de Latre ; elle avait une sœur Françoise, béguine. Thérèse fut élue prieure en 1703 et mourut le 7 janvier 1713 (4).

ALDEGONDE ZANNEQUIN (5) signe le 3 juin 1727 un acte notarial relatif à la constitution de dot de sœur Marie-Alexandrine de Douhault d'Illiers d'Aunay, fille de Jacques et de dame Marie de Libessart, novice à Saint-Joseph et à la veille de faire profession (6). Aldegonde Zannequin mourut le 11 juillet 1729 (7).

MARIE-HERMANNE DE RUESCAS, fille de Philippe de Ruescas, écuyer, en son vivant bourgmestre de la ville et châtellenie de Furnes, et de Marie, fille de Corneille Heurlebout, écuyer, était née en 1674 (8) ; elle avait un frère capucin à Furnes (9). Elle fit profession en 1693, remplit plusieurs charges dans sa communauté et fut élue prieure le 28 juillet 1729. Elle fut confirmée dans cette charge, le même jour, par l'abbé de Saint-Nicolas. Sa communauté comptait, à ce moment, vingt-quatre moniales. Marie-Hermanne contribua à l'ornementation de la chapelle. On louait son abnégation et ses grandes vertus (10). Elle mourut le 18 août 1733 (11).

BENEDICTE ZANNEQUIN, née en 1685, était la septième fille et la dixième enfant de messire Adrien Zannequin, bourgmestre et gouverneur de la ville et châtellenie de Furnes, et de sa seconde femme Marie-Léopoldine de Pape (12). Elle mourut le 14 octobre 1742 et fut enterrée dans la chapelle du monastère (13).

(1) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6885.

(2) A.É.B., *Mélanges généraux*, boîte 24.

(3) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(4) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973. — C.-L. HUGO, *Annales...*, I, 343, imprime par erreur « le 1^{er} janvier ».

(5) Et non « Hennequin » comme l'imprime C.-L. HUGO, *Annales...*, I, 343, suivi évidemment par F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Bethania...*, 6, qui, au surplus, passent Bénédicte Zannequin sous silence.

(6) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 647. — Cette religieuse avait un frère, Jacques Charles, chanoine prémontré à Saint-Nicolas sous le nom de Constantin ; il mourut curé de Nieuport le 14 octobre 1776.

(7) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(8) B.R., *Fonds Merghelynck*, ms. 38, 203.

(9) Il y avait au couvent des capucins de Furnes, à cette époque, deux Benoît de Furnes et un Philippe de Furnes, dont le P. HILDEBRAND, *De kapucijnen in de Nederlanden en het Prinsbisdom Luik*, VII : *de Vlaamse religieuzen*, 122 et 341, Anvers, 1952, n'a pas pu lever l'identité. C'est évidemment Philippe de Furnes, mort à Bailleul le 4 mai 1736, qui a le plus de chances d'être le fils de Philippe de Ruescas.

(10) C.-L. HUGO, *Annales...*, I, 344, et son épitaphe dans F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Bethania...*, 8.

(11) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973.

(12) Voir son épitaphe dans F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Bethania...*, 8 ; — et A. MERGHELYNCK, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, II, 425, Bruges, 1877.

(13) A.É.B., *Acquisitions*, n° 6973. — Sa prieure, Jeanne Tasseel, était décédée quelques jours plus tôt, le 3 octobre 1742, *ibidem*.

ARCHANGE CLAEYS, née à Ypres en 1687, était prieure de Béthanie, lorsque, suite au Placcart du 15 septembre 1753, les sœurs norbertines durent demander l'amortissement d'une ferme sise à Houthem d'une valeur de 8.940 livres parisis (ou de 1.470 florins, argent courant de Brabant), dont le revenu annuel ne dépassait pas les cent cinquante florins, y compris les diverses charges; estimée à onze mille florins, elle sera amortie, le 9 août 1755, pour 183 florins 6 sous, 8 deniers, c'est-à-dire à la sixième partie de sa valeur (1). Le 1^{er} février 1760, la prieure envoie une requête au sieur Dotrengé, « agent en couvents », pour obtenir du gouvernement l'autorisation d'accepter au noviciat une jeune fille de Dunkerque (2), Marie-Anne Huyckens. Le père de cette jeune fille était Malinois; d'autre part, le nombre des religieuses était tombé à seize, parmi lesquelles trois sœurs jubilaires et une aveugle. Le Magistrat de Furnes, consulté, donna le 5 mars 1760 un avis favorable. Le Conseil privé n'en repoussa pas moins la demande le 20 mars suivant (3). La date du décès d'Archange Claeys ne figure pas dans le nécrologe de Saint-Nicolas.

MARIE BROUCKE était prieure lors de la suppression du monastère. C'est, en effet, le 17 mars 1783 que l'empereur Joseph II décida la suppression des monastères « inutiles » (4). Mais la mesure avait été préparée de longue date. Déjà le 25 avril 1782 le conseiller fiscal de Haveskerke avait envoyé à Saint-Joseph Eugène Ghyselen, échevin de Furnes, porteur d'une lettre pour avertir la prieure qu'on allait procéder à l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers de son monastère et la prier de se soumettre à cet ordre. L'opération eut lieu le 2 mai 1782. Les religieuses — elles étaient encore treize — durent quitter leur maison par petits groupes, les 25, 28 et 30 juin 1783. Il ne leur fut permis d'emporter que ce qui leur appartenait en propre; en outre, un lit garni, une table, une armoire, deux chaises, quelques ustensiles de ménage, quelques images pieuses; elles recevaient, chacune, cent florins pour s'acheter des habits laïcs (5).

Un certain N. F. J. Marannes (6) désigné comme administrateur signe, le 5 juillet 1783, des listes de linges d'autels et d'ornements. « Tous ces effets, écrit-il, sont des plus communs et ordinaires »; de même « les antiphonaires et autres livres liturgiques qu'on a trouvés dans le chœur, tous dans le plus mauvais état possible » (7). L'argenterie de la communauté, fort peu de choses, sans doute, devait être envoyée à Bruxelles, à la Monnaie. Le monastère fut vidé de tout ce qu'il contenait. Les livres inventoriés par le libraire Joseph Ermens, furent vendus le 23 janvier 1786 pour quatorze florins, 17 sols (8).

(1) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 647. C'était la ferme apportée en dot par la sœur Marie Alexandrine de Doubault d'Illiers d'Aunay (voir ci-dessus).

(2) Un décret de l'impératrice Marie-Thérèse, du 17 août 1752, interdisait d'admettre dans les maisons religieuses des Pays-Bas des personnes étrangères à la domination de Sa Majesté.

(3) R.-I. DE SPOT, *Épisode de l'histoire des religieuses norbertines de Furnes*, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré*, XII, 26-28, Louvain, 1910, d'après un dossier dont la provenance n'est pas indiquée.

(4) A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, compte rendu de JOS. LAENEN, *Étude sur la suppression des couvents par Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens*, dans *A.S.É.B.*, LVI, 310-321, Bruges, 1906; — J. LAVALLEYE, *La suppression des prieurés de Norbertines en 1783*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 78-79, Tongerlo, 1925.

(5) R. I. DE SPOT, *Afschaffing der norbertinessen te Veurne*, dans *'t Park's maandschrift*, XII, 178-187, Louvain, 1912.

(6) Sans doute Norbert Marannes, premier pensionnaire de la ville et châtellenie de Furnes au moment de la révolution brabançonne.

(7) A.G.R., *Comité de la Caisse de religion*, n° 53.

(8) J. LAVALLEYE, *La situation des bibliothèques des couvents supprimés par Joseph II en 1783*, dans *Paginae bibliographicae*, II, 551, Bruxelles, 1927. — Le catalogue est reproduit dans R. I. DE SPOT, *Afschaffing der norbertinessen te Veurne*, dans *'t Park's maandschrift*, XII, 207-208, Louvain, 1912. Six petits manuscrits traitant de spiritualité durent être envoyés à Bruxelles.

Jacques F. B. Marannes, curé d'Adinkerke (1777-1786) (1), racheta pour sa paroisse l'orgue et les boiseries du chœur (2). Le « petit autel » du chœur fut adjugé aux capucins de Furnes, avec le tableau qui le décorait, pour douze florins, le 13 décembre 1784 (3); quant au « grand autel », il était trop vermoulu pour trouver acquéreur (4); seul le tabernacle fut donné gratis à la petite église de Boitshoucke (5). Enfin trois épitaphes en marbre furent transportées à l'église de Saint-Nicolas (6). Le monastère fut vendu en 1786, pour 8.296 florins à N. van den Bussche (7).

N. F. J. Marannes conserva l'administration des biens du couvent supprimé jusqu'à la reprise de la Caisse de religion par les Français (8). Il restait 268 mesures de terres louées à cinq personnes (9). Les pensions de religieuses restaient à payer et firent l'objet de toute une correspondance. Marie Constance de Sodt avait dû être colloquée chez les Pénitentes à Dixmude « pour imbécilité » (10). Norbertine Mylleman, domiciliée à Ypres, souffrait « de la plus dégoûtante et non moins opiniâtre humeur cancro-dartreuse dont l'histoire puisse fournir l'exemple »; elle se vit forcée d'implorer l'assistance des membres du Conseil des finances, qui, au vu des certificats de l'administrateur de Coninck et du curé de la paroisse de Saint-Nicolas, lui accordèrent un secours de cent florins (11). Les dernières religieuses de Saint-Joseph seraient mortes à Leflinge ou à Wulpen (12).

(1) *Rond den heerd*, VII, 35, Bruges, 1871. Ce curé Marannes est sans doute un parent de l'administrateur des biens des Dames blanches.

(2) A.G.R., *Comité de la Caisse de religion*, n° 386. — L'église des capucins de Furnes avait brûlé le 24 juillet 1782.

(3) A.G.R., *Comité de la Caisse de religion*, nos 69 et 386.

(4) Le peintre Vigor Boucquet, *filius Marci*, avait peint pour cet autel un tableau représentant les épousailles de Marie et de Joseph.

(5) R. I. DE SPOT, *Afschaffing der norbertinessen te Veurne*, dans *'t Park's maandschrift*, XII, 209, Louvain, 1912.

(6) B.R., *Fonds Merghelynck*, ms. 38, 206.

(7) R. I. DE SPOT, *Afschaffing der norbertinessen*, 209.

(8) Voir, en particulier, le livre d'annotations datant de 1789 aux A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46473.

(9) En particulier cent quinze mesures et cinquante et une verges de terres gigantesques à Wulpen, A.G.R., *Comité de la Caisse de religion*, n° 196.

(10) C'était probablement une parente du chanoine de Saint-Nicolas, Pierre de Sodt, vicaire à Nieupoort, décédé le 3 septembre 1776. — Une personne de la famille était venue reprendre Marie Constance en juin 1788, avec des certificats attestant qu'elle avait repris son bon sens; d'où un dossier aux A.G.R., *Conseil du Gouvernement général*, n° 1495.

(11) A.G.R., *Conseil des finances*, n° 8441.

(12) D'après une note malheureusement incomplète de feu l'abbé M. ENGLISH, elles seraient mortes à Leflinge, arr. d'Ostende. — D'après D. LESCOUHER, *Geschiedenis van het herkelijch en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 542, Bruges, 1926-1927, les religieuses seraient retournées en 1796 à Wulpen, où elles se seraient éteintes.

PRIEURÉ DE VROUWENHOF À 'S HEERWILLEMSKAPELLE, PRÈS DE FURNES

Sororibus Sancti Nicholai Furnensis (1171), curtis sororum (1218), curtis dicta ten Vrouwen (1316), Vrouwenhof (1735).

SOURCES : L'histoire du Vrouwenhof à 's Heerwillenskapelle (1) ne nous est connue que par quelques rares documents qui seront indiqués à leur place.

Peu d'auteurs ont parlé de ce monastère de femmes : A. Sanderus, *Flandria illustrata*, III, 188, La Haye, 1735, leur consacre quelques lignes (2) ; de même C.-L. Hugo, *Annales sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis*, I, 589, Nancy, 1734, et, à l'époque moderne, D. Lescouhler, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 99, 221, 538, Bruges, 1926-1928 (3).

* * *

Saint-Nicolas de Furnes était à l'origine, comme la plupart des monastères prémontrés, une abbaye « double », entendez par là que des *mulieres religiosae*, des converses, y vivaient à côté des clercs, quoique séparément (4). Mais la discipline ecclésiastique réprouve cette pratique. Dès 1137, l'abbé Hugues de Fosses fait ordonner la séparation des deux communautés par le Chapitre général de l'Ordre (5). Encore fallait-il savoir où mettre ces femmes. Ayant acquis en 1172, de Gilbert de Bullingsela et de Béatrice, sa femme, une ferme (*curtis*) de quarante-cinq mesures de terres, dite du Hem (6), l'abbé Hugues y transféra la communauté des

(1) Aujourd'hui un faubourg de Furnes, voir K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, V, 696-698, Bruges, 1925.

(2) Il n'y a rien à trouver dans l'édition originale de 1641-1644.

(3) Le Vrouwenhof, ou Hof ten Vrouwen, est signalé dans les répertoires suivants : R. VAN WAEPFELGHEM, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 75, n° 158, Bruxelles, 1930 ; — L. H. COTTINEAU, *Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés*, I, 1234, Mâcon, 1935 ; — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 413, Straubing, 1952.

(4) P. E. VALVEKENS, *Norbert van Gennep*, 47, Bruges, 1943 ; — St. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, I, 270-273, Anvers, 1950 ; — E. WERNER, *Pauperes Christi. Studien zu sozial-religiösen Bewegungen im Zeitalter des Reformpapsttums*, 55-57, Leipzig, 1956.

(5) C.-L. HUGO, *Annales sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis*, I, 7, Nancy, 1734.

(6) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium Sancti Nicolai Furnensis*, 89, Bruges, 1849. Le 23 mars 1188, le pape Clément III, confirmant les biens de Saint-Nicolas, parlera de la *terram quam habetis apud Hem ubi claustrum sororum est* (F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium...*, 70) ; il en parlera dans les mêmes termes dans une autre bulle du 8 décembre 1190 (F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium...*, 72). Mais le pape Grégoire IX, le 23 avril 1237, (F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium...*, 75, — corrigez la date !) se contente d'énumérer d'un seul trait : *curtes vestras de Hem, de Houthem, de Hoghemoer et de Vormoer, etc.*, sans plus parler du *claustrum sororum* ; d'ailleurs, parmi les revenus en espèces qu'il énumère, il est question de l'*annuum redditum sexaginta solidorum quem clare memorie Gertrudis... percipiendum in festo sancti Johannis Baptiste, apud Brugas, pie monasterio vestro concessit* ; autrement dit les chanoines réguliers ont confisqué la rente des sœurs de Saint-Nicolas.

religieuses, tandis que sa propre communauté quittait Furnes (1) pour aller s'établir en dehors de la ville.

Sanderus (ou, plus exactement, le reviseur de la *Flandria illustrata*) a retenu les noms de trois prieures: Luwildis, Mathildis et Christiana. Il a trouvé ces trois noms dans le nécrologe de Saint-Nicolas. Christiane a été l'objet de deux privilèges: une charte du comte Philippe d'Alsace de 1171 et une bulle d'Urbain III du 4 février 1186 ou 1187. Ces deux documents ont trait à une libéralité de la comtesse Gertrude de Maurienne, sœur du comte Philippe d'Alsace, qui laissa une rente de cinquante sous *sororibus Sancti Nicholai Furnensis* (2). Le pape Clément III ratifia cette donation.

Lors de la création de la paroisse de 's Heerwillemskapelle, le 14 septembre 1218, l'évêque de Théroouanne, Adam, accepta de détacher la *curtlem sororum suarum* (de Saint-Nicolas) *cum tota ejusdem terra a parochia predictae capelle*, pour l'unir à la paroisse de Saint-Nicolas de Furnes (3). Mais dans la bulle de Grégoire IX, du 23 avril 1237, il n'est plus question de ces religieuses, mais bien de la rente de la comtesse Gertrude, que les chanoines de Saint-Nicolas se sont appropriée (4). La communauté du Vrouwenhof a donc cessé d'exister, mais la *curtis* du Hem conservera encore longtemps son nom (5).

(1) Voir ci-dessus, 594. — Pour N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 413, le déplacement des sœurs se situe *inter annos 1167 et 79*.

(2) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 59, Bruxelles, 1734; — C.-L. HUGO, *Annales sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis*, I, probationes, 479, Nancy, 1734. — C'est à l'abbaye de Messines que la comtesse Gertrude s'était retirée, vers 1176-1177, pour y mourir (voir *Monasticon belge*, III, 221, Liège, 1960) et non pas au Vrouwenhof de Furnes, comme l'écrit l'auteur anonyme des *Notes sur l'abbaye de Grimberghen*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 37, Louvain, 1902.

(3) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium...*, 60.

(4) Voir ci-dessus, n. 2. — On peut trouver une confirmation de ce raisonnement dans le fait qu'il n'est plus question des religieuses dans les deux chartes comtales qui énumèrent en détail les biens de Saint-Nicolas: la charte du comte Thomas et de la comtesse Jeanne de Constantinople de 1241 (F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium...*, 97-99), et celle du comte Guy de Dampierre de 1270 (F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium...*, 106-109).

(5) Ainsi en 1316 (F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium...*) et en 1480, d'après une référence de MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica...*, III, 59, Bruxelles, 1734, que nous n'avons pu contrôler.

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

PRÉVÔTÉ¹ DES SAINTS-PIERRE-ET-VAAST À EVERSAM

Altare quoddam in loco qui dicitur Heversam (1091), fratres... apostolicam canonicam vitam iuxta beati Augustini regulam (1091), Thomas de Eversham (1095), Thome prelati de Herversant (1100), Thoma, Eversammensis ecclesie priori (1102), ecclesia SSi Petri et Vedasti in loco qui dicitur Evarsham (1104), Thomas prepositus de Eversam cum parti capituli sui (1109), Deo fratrum regularium ibidem servientium (1124), Sancto Petro apostolorum principi et Sancto Vedasto confessori de Eiversham (1124), ecclesie Eversamensi ad usus fratrum prememorate ecclesie donavimus (1177), abbati ecclesie Sancti Vedasti de Eversam (1184), li provos et li convens de labeye de Eversam (1295), jegenh mijn here den proost ende den convente van Eyversam (1328), te leiverne binder abedie van Eyversam (1328), monasterium Eversamensis (1341), prepositura de Eversam (1348), la prélatiure d'Eversam (1659), l'abbaye d'Éversam (1752), monasterium Eversamense (1658).

SOURCES : Le petit Chapitre de Saint-Pierre et Saint-Vaast à Eversam (1) ne peut se glorifier d'une tradition littéraire très importante. Ce n'est qu'après cinq siècles d'existence que fut élaborée une chronique retraçant l'histoire d'Eversam. L'auteur, Gérard de Meestere, était chanoine à Eversam. Il était né à Bergues-Saint-Winnoc (2) le 8 mars 1594 ; il entra à Eversam en novembre 1611 et fit profession (3) le 2 février 1613. Ordonné prêtre en 1618, il demeura au monastère jusqu'à sa nomination, en 1638, comme curé à Oeren puis, en 1646, à Sint-Rijkers (4).

Ses travaux historiques précédèrent sa nomination à Oeren. Il rédigea deux œuvres importantes : *Historia episcopatus Iprensis* qui fut éditée à Bruges en 1851 par C. Carton et F. Van de Putte, et *Chronicon monasterii Evershamensis* édité à Bruges en 1852 par les mêmes.

G. de Meestere semble beaucoup plus pieux qu'historien (5). Sa chronique, rédigée entre 1629 et 1635, est peu critique, mais est principalement intéressante pour l'histoire de la seconde moitié du

(1) Lieu-dit à Stavele, prov. de Flandre-occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe ; diocèse de Thérouanne jusqu'en 1559, diocèse d'Ypres jusqu'en 1802 ; actuellement diocèse de Bruges. — On trouvera les différentes graphies de ce nom de lieu dans K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie van Westelijk Vlaanderen, Vlaamsch Artesië, het Land van den Hoek, de graafschappen Guines en Boulogne en een gedeelte van het graafschap Ponthieu*, IV, 84-92, Bruges, 1924 ; M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, 344, s.l., 1960.

(2) France, départ. du Nord.

(3) On connaît sa biographie par ses œuvres éditées par C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronicon Monasterii Evershamensis*, 42, Bruges, 1852, et *Historia episcopatus Iprensis*, 118, Bruges, 1851. — Voir aussi A. C. DE SCHREVEL, *Les gloires de la Flandre maritime et de la Flandre gallicante au XVI^e siècle*, 72, Lille, 1904.

(4) Oeren et Sint-Rijkers, paroisses du Métier de Furnes. — A propos de sa nomination, voir A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262, et V. FRIS, *La chronique d'Ypres d'Augustin van Hernighem (1602-1605)*, dans B.C.R.H., LXXXV, 38 sv., Bruxelles, 1921-1923.

(5) A. Sanderus l'apprecie en tant qu'historien sans toutefois avoir vérifié les informations données : A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 491, Cologne, 1644.

XVI^e siècle et pour le premier tiers du XVII^e. Il n'en reste pas moins vrai que l'auteur a pu consulter des sources aujourd'hui disparues et qu'il connaissait les traditions de sa maison. Il base également son œuvre historique sur les travaux de Johannes Longus (Iperius), *Chronica sive historia monasterii Sancti Bertini* ; de Jacques de Meyere de Flêtre (Meyerus), *Annales sive historiae rerum Belgicarum*, et de A. Miraeus, principalement les *Opera diplomatica et historica* (1). Une partie de sa chronique a fait l'objet d'un mémoire de licence inédit à la Katholieke Universiteit te Leuven, P. Callebert, *Ontstaan en vroegste geschiedenis van het kapittel te Eversam (1091-1200)*, 35-43, Louvain, 1970.

G. de Meestere écrivit également un panégyrique de l'histoire de son Chapitre : *Lucus eram*. Il donne aussi une liste des bienfaiteurs. Ces documents sont transcrits à la suite de la Chronique (2). Enfin, il tenta d'établir une liste des prévôts, mais, pour la période antérieure à 1550, ses renseignements sont très fragmentaires. Sa chronique est à-peu-près l'unique source de A. Sanderus, *Flandria illustrata*, et de la *Gallia Christiana* (3).

On conserve d'autres listes de prévôts, plus ou moins complètes. G. de Meestere établit sa liste avant 1632 d'après les archives d'Eversam et les pierres tombales de l'église. Le manuscrit est conservé aux Archives du Grand Séminaire de Bruges, ms 152/170, f^{os} 5-6. Cette liste fut complétée par d'autres mains jusqu'à l'époque de la Révolution française.

Il existe une autre liste de prieurs due à un moine bénédictin de Bergues-Saint-Winnoc, du nom de Belver. Ce document fut établi en 1635 et offre beaucoup de parallélisme avec celui de G. de Meestere. Peut-être les deux religieux ont-ils travaillé ensemble (4). P. Callebert, *Ontstaan en vroegste geschiedenis van het kapittel te Eversam (1091-1200)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 107, 211-213, Bruges, 1970, établit une liste partielle des prévôts jusque 1200. Une liste détaillée est publiée par N. Huyghebaert, *Eversam*, dans *D.H.G.E.*, XVI, 127-128, Paris 1967.

Aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, on conserve plus de sept cents documents concernant la prévôté d'Eversam ; il s'agit principalement de pièces relatives à des procès et à des actes de ventes. Un inventaire chronologique en a été dressé avant 1918 par Joseph Noterdaeme ; il fut complété depuis 1963 par P. Callebert.

La plupart des documents antérieurs au XVI^e siècle ont été transcrits dans les quatre *cartularia*, trois d'entre eux furent rédigés peu après le passage des Iconoclastes. Ils représentent une source inestimable (5). Trois de ces cartulaires sont conservés aux A.G.S.B. Le *Cartularium A* compte 18 folios et traite des droits de pêche d'Eversam. Le *Cartularium B* comprend 247 folios et fut authentifié tout comme le *A* pour la période 1568-1572. Le plus ancien, *Cartularium C*, porte le titre *Libellus antiquitatum d'Eversam 1500*, et comporte d'importants documents, actuellement perdus. Il est complété par des notes marginales et date du XV^e siècle.

(1) La chronique d'Iperius est éditée par MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 441-776, Paris, 1717. — L'œuvre de Meyerus a été éditée à Francfort en 1580. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica et historica*, 4 vol., Louvain, 1723, Bruxelles, 1734-1748. — G. de Meestere s'appuie pour la seconde moitié du XVI^e siècle sur le chroniqueur van HERNIGHEN, voir V. FRIS, *La chronique d'Ipres...*, dans *B.C.R.H.*, LXXXV, 38.

(2) Ces documents furent conservés à la bibliothèque de l'abbaye des Dunes et sont à présent aux ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, ms. 152/170, f^{os} 2-3^{vo}. — Pour la liste des bienfaiteurs, cfr également G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 11-12 (liste complétée jusqu'à la prévôté de Pierre Quicke, 1646-1660), et 64-66 (liste jusqu'à l'époque de la Révolution française). Les éditeurs, C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, ne citent pas leurs sources.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 491. — *Gallia christiana*, V, 355-357, Paris, 1731, qui fournit un peu plus d'information sur les prévôts et complète la liste jusqu'au règne d'Adolphe Baroudt (1707-1720).

(4) A.G.S.B., *Eversam*, n^o 539. — Cette liste est complétée jusqu'au prévôt Antoine Ghesquière (1661-1707) ; ces ajouts ne sont pas datés.

(5) L'étude de ces cartulaires pour la période antérieure à 1200 a été faite par P. CALLEBERT, *Ontstaan en vroegste geschiedenis...*, 22-35, Louvain, 1970. — P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 163-165, donne un aperçu du *Cartularium C*. — On verra également C. CALLEWAERT, *Anciens cartulaires de la Flandre*, dans *A.S.É.B.*, LVI, 326 et 433, Bruges, 1906. — Pour les *Cartularia A* et *B*, voir R. DE SCHEPPER, *Anciens cartulaires de la Flandre*, dans *A.S.É.B.*, LVIII, 400, Bruges, 1908.

Les Archives d'Eversam ont eu beaucoup à souffrir au cours des siècles ; une dizaine de documents seulement ont pu être sauvés lors de l'incendie survenu vers 1370 ; on n'en possède que des copies (1). Les troubles de la seconde moitié du XVI^e siècle et la catastrophe de 1578 amenèrent de nouvelles pertes. Deux cents documents originaux de cette époque furent épargnés ; néanmoins, les pièces disparues étaient transcrites dans le cartulaire. Vers 1650, le prévôt, Pierre Quicke, dressa un inventaire des archives (2). Ce document est disparu, mais existait encore en 1741 lorsqu'Ignace Ollevier, bailli d'Eversam, seigneurie d'Eversam-Diepezele, décrivit, dans un livre de 123 folios, l'ensemble des archives. Cet ouvrage disparut à la Révolution française et fut retrouvé en 1841 à Anvers. Le dernier chanoine d'Eversam, François Xavier Rousseuw, put le sauver et l'offrit à l'évêché de Bruges. Ce document ainsi que d'autres provenant d'Eversam furent versés aux A.G.S.B. L'œuvre d'Ollevier est conservée aux A.G.S.B., *Eversam*, n° 608.

Enfin, à la Révolution française, le 25 avril 1794, la prévôté fut incendiée (3). Les chanoines s'étaient enfuis et avaient emporté avec eux la plupart des documents. La majorité des documents se trouvaient au refuge d'Ypres ; en outre, Alipius Van de Beke, réfugié au Séminaire de Bruges, en possédait quelques-uns ainsi que le doyen, Antoine Neyt, qui conservait des documents ayant appartenu au prévôt récemment décédé (4). Si bien que dès 1794, on pouvait considérer que les archives étaient dispersées et que des pièces récentes étaient perdues (5). Le dernier chanoine survivant rassembla les archives. On lui doit, tout autant qu'au chroniqueur G. de Meestere, la possibilité d'écrire l'histoire de la prévôté. François Xavier Rousseuw naquit en décembre 1764, il entra à Eversam en prenant le nom d'Ambroise en 1786 ; il fit profession en 1788 et fut ordonné le 20 mars 1790. Il quitta Eversam en septembre 1793 pour y revenir en octobre 1795 ; n'ayant pas prêté le serment, il en fut chassé en 1797. Après la période française, il devint curé-doyen de l'église Saint-Nicolas à Furnes ; il y mourut (6) en 1847. Il rassembla des documents sur sa prévôté : l'ouvrage d'Ollevier datant de 1741 ainsi que l'intéressant terrier de 1735-1737. Il les offrit à l'évêché de Bruges. Il est possible que Mgr Malou (7) reçut de la sorte un manuscrit du prévôt Jean van Loo (1562-1594). F. X. Rousseuw raconta l'histoire de son couvent à ses contemporains furnois P. Heinderycx et E. Ronse qui la reprirent dans leur *Jaerboeken van Veurne en Veurnambacht*, I, 67-69, Furnes, 1853.

Les archives de la prévôté comportent également des *statuta monasterii Evershamensis* et des *Constitutiones*, dressés en 1658 par le chanoine Winnoc de Wynthere (8), prieur indépendant d'Eversam en remplacement de Pierre Quicke, prévôt suspendu (9). L'obituaire d'Eversam qui était encore signalé au XIX^e siècle n'a pu être retrouvé (10). Un *ordo diei*, utilisé lors des récollections, un cérémonial des professions (11), un *anniversalia et missae* et un *proprium missarum* (12) sont aussi conservés. On conserve également un questionnaire pour les novices à leur entrée (13) et la réponse à l'ordre de réformer le

(1) A.G.S.B., *Eversam*, n° 58 ; G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 21 ; ARCHIVES DE L'ABBAYE SAINT-SIXTE À WEST-VLETEREN, *Fonds A. Dubois*, Dossier Ter Duinen-Eversam. — P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 44, Louvain, 1970.

(2) A.G.S.B., *Eversam*, n° 608, f° 1.

(3) A.G.S.B., *Eversam*, n° 716. — [P. X.] DE COENE, *État des archives de la Flandre-occidentale sous l'Empire français dans A.S.É.B.*, V, 253, Bruges, 1843, signale l'incendie des archives en 1794. — Ad. DUCLOS, *De Fransche Omwenteling in Veurne-Ambacht*, dans *Rond den Heerd*, XXV, 253, Bruges, 1890-1902.

(4) A.G.S.B., *Eversam*, n° 674.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, n° 673.

(6) *Haringe en zijn kerk. Een brokje geschiedenis*, 87, Langemark, 1961. — B.R., *Fonds Merghelynch*, n° 38.

(7) A.G.S.B., ms. 152/170.

(8) Il existe deux exemplaires de ces statuts, celui de Winnoc de Wynthere est conservé aux A.G.S.B., *Eversam*, n° 692 ; l'autre n'a pu être retrouvé.

(9) Ces statuts qui datent d'une période de crise sont très intéressants, voir *infra* 685 note 6.

(10) Il était conservé par le receveur communal de Furnes, un certain Van de Borre, et selon un article de *La Flandre*, XII, 364-368, Bruges, 1881, on pouvait encore le consulter. — Voir U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges*, Bruxelles, 1899.

(11) A.G.S.B., *Eversam*, nos 699 et 546.

(12) A.G.S.B., *Eversam*, nos 697 (vers 1750) et 706.

(13) A.G.S.B., *Eversam*, n° 694.

couvent donné par l'évêque Rythovius (1) en 1659. Les Archives du Grand Séminaire de Bruges possèdent encore quelques rouleaux non catalogués qui concernent les possessions d'Eversam (2) à partir de 1300 ainsi que quelques comptes des Wateringues dont le prévôt était un des maîtres.

Les Archives de l'État à Bruges conservent le *Cartularium D*. Celui-ci faisait partie de la bibliothèque de M. Vandevelde de Furnes et fut mis en vente le 30 octobre 1868 à Bruxelles par la librairie Moens. Les Archives de Bruges l'achetèrent. Il est répertorié dans *Acquisitions*, n° 3904. Ce cartulaire est une suite du *Cartularium B* conservé aux A.G.S.B., et ne contient que des pièces authentifiées. Il faut signaler que le notaire Jeuxeyghe transcrivit en 1737 sur des pages blanches du *Cartularium B* des pièces de procès contemporains.

On signalera enfin que les Archives de l'Archevêché à Malines, *Maisons. Religieux, chanoines réguliers, Eversam*, conservent quelques pièces de procès.

Les publications de sources relatives à Eversam sont rares. L'acte de fondation a été édité entièrement ou partiellement par P. Callebert, *Ontstaan...*, 166-169, Louvain, 1970 ; par P. Callebert, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 191-194, qui mentionne les différentes lectures ; par *Gallia Christiana*, X, 1542, Paris, 1751 ; par P. Heyndericx et E. Ronse, *Jaerboeken van Veurne...*, I, 69 ; par G. de Meestere, *Chronicon...*, 6-7 ; par Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, II, 1140.

L'acte de dotation de 1104 est repris par P. Callebert, *Ontstaan...*, 169-172, Louvain, 1970 ; par P. Callebert, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 194-196 ; par *Gallia Christiana*, X, 1544 ; par F. Vercauteren, *Actes des Comtes de Flandre, 1071-1128*, n° 32, Bruxelles, 1938.

Des actes de 1124, 1177-1193, 1184 et 1189 sont publiés avec les différentes leçons par P. Callebert, *Ontstaan...*, 172-189, Louvain, 1970 ; par P. Callebert, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 196-211.

Travaux : peu d'historiens se sont préoccupés de l'histoire du Chapitre d'Eversam. On citera : P. Callebert, *Ontstaan en vroegste geschiedenis van het kapittel te Eversam (1091-1200)*, Mémoire de licence inédit à la K.U.L., Louvain, 1970 ; P. Callebert, *Ontstaan en vroegste geschiedenis van het kapittel te Eversam (1001-1200)* dans *A.S.É.B.*, CVII, 161-216, Bruges, 1970. Ces deux travaux de même titre, mettent l'accent sur les traditions manuscrites, mais donnent des informations sur le premier siècle d'existence d'Eversam. D'autres études concernent des points de détail : Alberic [Dubois], *Het domein der abdij van Eversham te Stavele*, dans *Bachten de Kupe*, VI/2, 1-4, Nieuport, 1964, cet article posthume traite principalement des relations des Dunes — Eversam à partir du XIV^e siècle et des seigneuries d'Eversam ; M. English, *Een voorgenomen inlijving van de abdij Eversham bij het kapittel te Ieper (1610)*, dans *A.S.É.B.*, LXXXII, 125-133, Bruges, 1939 ; A. Houvenaghel, *Eversam : toestand na de stormloop van de Geuzerie*, dans *Iepers Kwartier*, IV, 110-112, Ypres, 1968 ; A. Houvenaghel, *Eversam : noodgedwongen abdijsverpachting*, dans *Iepers Kwartier*, V, 56-60, Ypres, 1969 ; A. Houvenaghel, *Eversam : de klederdracht van de kanunniken*, dans *Iepers Kwartier*, VI, 27-30, Ypres, 1970 ; A. Houvenaghel, *Rebellie in Eversam (1649-1659)*, dans *Bachten de Kupe*, IX, 125-146, Nieuport, 1967 ; A. Houvenaghel, *Eversam en 'n energieke Rythovius*, dans *Iepers Kwartier*, VI, 100-104, Ypres, 1970. Cet auteur s'est consacré à l'étude du Chapitre, de nombreux autres articles sont à paraître notamment dans la revue *IJzerbode* (à partir d'avril 1974). Un résumé de l'histoire d'Eversam avec une liste des prévôts a été établi par N. Huyghebaert, *Eversam*, dans *D.H.G.E.*, XVI, 125-128, Paris, 1967. On consultera également R. Lanszweert, *Het klooster van Eversam 1091-1794*, dans *De IJzerbode*, 1973-74, contenant une dizaine d'articles ; A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 491-492, Cologne, 1644 ; *Gallia christiana*, V, 355-357, et X, 1544, Paris, 1731 et 1751. Enfin, on citera une étude sur un prévôt d'Eversam, humaniste : A. Roersch, *Loaeus, abbé d'Eversham. Correspondance inédite*, Gand, 1898.

(1) Le renouvellement en est actuellement perdu, A.G.S.B., *Eversam*, n° 224.

(2) Le plus ancien terrier, sous forme de rouleau, est très détaillé, et date de 1300 ; il mériterait une publication.

(3) A.G.S.B., *Cartularium B*, f°s 209-247.

Il est certain que plusieurs chanoines ont fait œuvre d'écrivains ; toutefois, leurs manuscrits sont perdus. Le prévôt Venantius de Dammere (1402-1419) est cité comme écrivain (1). Nous avons déjà cité Winnoc de Wynthere, rédacteur des statuts d'Eversam, et Gérard de Meestere, chroniqueur et historien de la prévôté. Le prévôt Jean van Loo était poète et ami de nombreux poètes flamands. Considéré comme un mécène du Westhoek, il écrivit poèmes et prose allant des poésies de circonstance aux traités (2). Selon A. Roersch (3), sous sa direction éclairée tous les chanoines s'intéressèrent à l'humanisme.

Iconographie : J. Mallebrancke exécuta en 1799 une vue de l'église de l'abbaye. L'auteur la destinait au dernier chanoine encore en vie, F. X. Rousseeuw ; il la lui remit en 1844. Le texte d'accompagnement retraçait l'histoire du Chapitre. Il est repris par A. Verbouwe, *Iconografie der gemeenten van West-Vlaanderen, I. Iconografie van het arrondissement Veurne*, 540, Bruxelles, 1950. On trouvera d'autres vues dans le même ouvrage aux pages 538 et 539. Le tableau est reproduit dans quelques livres.

Les terriers d'Eversam contiennent des dessins de propriétés plus ou moins proches de l'abbaye, ainsi que des plans de fermes : A.G.S.B., *Eversam*, nos 518 (Westvleteren), 519 (Westvleteren), 542 (Westvleteren), 695 (Lo), 696 (refuge d'Ypres), 700 (pont ou écluse inconnu).

On connaît les armoiries de plusieurs prévôts : la famille Masin (5). Les armes du prévôt Jacques van der Beke furent placées en 1613, après sa mort, dans le refuge d'Ypres. Elles furent ensuite polychromées : A.G.S.B., *Eversam*, n° 625. Les armes de Jacques Pierin sont conservées dans une ferme d'Eversam, actuellement occupée par Daniel Ferryn à Stavele. Les armes d'Antoine Ghesquière sont aussi conservées dans la ferme de la famille Devloo à Stavele ; elles sont décrites par A. Merghelynck, *Souvenirs du 4^e centenaire de l'acquisition du droit de cité à Ypres par la famille Merghelynck*, 6, Ypres, 1902. On trouvera les armes de la prévôté sur la façade de la ferme d'Eversam. Il représente un sanglier de sable sur champ d'or, bordé. Ces armes figurent également sur une petite maison située à Hoogstade le long de l'Yser, maison dite *Ter Eversam Overvaert* ; ce bâtiment fut reconstruit après le passage des Gueux, vers 1638, et est actuellement en ruine.

Sigillographie : Les archives d'Eversam sont pauvres en sceaux des prévôts ; aussi faut-il recourir à d'autres fonds. Le sceau du prévôt Gilles est appendu à un acte du 10 novembre 1227, Ch. Mussely et E. Molitor, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 62, n° 60, Gand, 1880. Un fragment du sceau en cire verte du prévôt Jean II, en date de 1239, est conservé dans les archives de Lo, cfr L. Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo...*, 57-58, n° 53, Bruges, 1870. Un sceau en cire verte du prévôt Jean IV, daté de 1329, a été également retrouvé dans les archives de Lo, cfr A.G.S.B., *Lo*, n° 51. Pierre Boidin confirme en 1347 un acte et y appose son sceau, cfr G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, 257, n° 7028, Paris, 1873. Le sceau du prévôt Venantius de Dammere est fixé sur une charte de l'abbaye de Lo le 14 juillet 1415, cfr P. de Stoop, *Loo*, dans *A.S.É.B.*, V, 343, Bruges, 1843. Le sceau du prévôt Éloi Masin était de cire brune, il est conservé également dans les archives de Lo, cfr L. Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo...*, 8, Bruges, 1870. Il peut être daté (6) de 1419-1424.

(1) Voir ci-dessous, 669.

(2) A.G.S.B., ms. 152/170. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 903 (manuscrit acheté par l'Université en 1882).

(3) A. ROERSCH, *Loeus, abbé d'Eversham. Correspondance inédite*, 5-9, Gand, 1898. — A.-C. DE SCHREVEL, *Les gloires de la Flandre...*, 38-40.

(4) L. ALLAEYS, *Het Westland in den Franschen tijd*, 253, Ypres, 1898, publie une photo du dessin, de même que H. VAN DER GUCHT, *Loo illustré*, 96, Furnes, 1907.

(5) F. VAN DE PUTTE, *Histoire de Boesinghe et de sa seigneurie*, dans *A.S.É.B.*, VIII, 77, Bruges, 1846.

(6) P. DE STOOP, *Loo*, dans *A.S.É.B.*, V, 336-345, Bruges, 1843, mentionne les sceaux suivants : sceau de Jean II en cire verte, 1239 ; sceau de Venantius, 1415 ; sceau d'Éloi en cire brune, sur des *vidimus* du 24 juin, 8 août 1421 et 14 décembre 1424.

Les épitaphes de certains prévôts sont publiées dans G. de Meestere, *Chronicon...*, éd. C. Carton et F. Van de Putte et dans la *Gallia Christiana* V, 355-357, qui les reproduit à la suite de la chronique.

On connaît ainsi les épitaphes de Venantius de Dammere (1419), de Guillaume Pours (1538), de Jean Niger (1554 ou 1557), de Jean Van Loo (1594) et de Jacques van der Beke (1613). A la Bibliothèque Royale, *Fonds Merghelynck*, ms. 41, n° 776 bis, on mentionne l'existence d'un épitaphier, œuvre de J. J. Lambin.

* * *

Les origines de la fondation de la prévôté d'Eversam sont fort nébuleuses. Selon la tradition, c'est en expiation d'un meurtre commis par un membre de la famille d'Haveskerke sur la personne de son frère au cours d'une chasse au sanglier, que la chapelle d'Eversam fut édifiée sur les lieux mêmes du forfait (1). Cela se passait vraisemblablement au X^e siècle. Lors du raz de marée (troisième transgression de Dunkerque) la région de l'Yser fut inondée; la population s'enfuit, pour ne revenir que quand la mer se retira définitivement (2) vers 1070. Gualbert qui était peut-être le desservant de la chapelle isolée, amena la constitution d'une Communauté de frères aux alentours de l'église et chercha à obtenir l'indépendance juridique de ce bien. Elbodon, chanoine de Cassel (3) qui possédait des droits sur Eversam, soumit la cause à l'évêque de Thérouanne, Gérard (1083-1099); celui-ci proclama en 1091 le statut d'indépendance de l'église. Les fondements du monastère sont posés et l'évêque fit de la Communauté un Chapitre de chanoines suivant la règle de saint Augustin (4).

Cependant, le Chapitre devait encore acquérir des biens en suffisance pour assurer sa survie et son installation. A la Noël 1104, Eversam reçut une dotation des comtes de Flandre. La comtesse Gertrude de Saxe (1063-1113) et le comte Robert de Jérusalem (1093-1111) offrirent au nouveau Chapitre de nombreux biens (5). Ces possessions devaient permettre l'entretien d'une quinzaine de chanoines; dans les décennies suivantes d'autres propriétés s'y ajoutèrent de même que le droit de patronat dans les paroisses de Fromelles, Hoogstade, Sint-Rijkers et Pollinkhove (6).

(1) Cette tradition est reprise pour la première fois par le chroniqueur G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 5-9, et, en dernier lieu, par le dernier chanoine F. X. ROUSSEBUW, dans son récit à P. HEINDERYCKX et E. RONSE, *Jaerboeken van Veurne en Veurnambacht*, I, 67, Furnes, 1853. — Sur la valeur de cette tradition, on consultera le mémoire de licence inédit de P. CALLEBERT, *Ontstaan...* — Voir aussi J. MALBRANCQ, *De Morinis et Morinorum robus, sylvis, paludibus...*, 604, Tournai, 1639 et J. E. CORNILLIE, *Ieper door de esuwen heen*, 162, Ypres, 1950.

(2) Ces faits ont été établis par plusieurs travaux; nous citerons: A. VERHULST, *Historische geografie van de Vlaamse kustvlakte tot omstreeks 1200*, dans *Bijdragen voor de geschiedenis der Nederlanden*, XIV, 1-37, Anvers, 1960. — J. B. AMERYCKX, *Over de indijking van enkele polders in het Ijzerestuarium*, dans *Natuurwetenschappelijk tijdschrift*, XXXII, 99-103, Gand, 1950. — R. BOTERBERGE, *Historische geografie van het overstromingsgebied van de Ijzer in de Middeleeuwen*, dans *Handelingen der maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, XVI, 78, Gand, 1962.

(3) France, départ. du Nord.

(4) On trouvera une explication détaillée des événements précis qui entourèrent la fondation et les premières années de la prévôté dans P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 87-120, Louvain, 1970. — O. BLEDE, *Regestes des évêques de Thérouanne*, 91, n° 308, Saint-Omer, 1904.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, n° 1.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, n° 727: dans ce document, l'auteur attire l'attention sur le fait qu'Eversam avait été fondé pour une quinzaine de chanoines. — Trois de ces paroisses étaient situées dans le voisinage immédiat du couvent et pouvaient donc être desservies directement, tandis que Fromelles était plus éloignée: France, départ. du Nord. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 280 (1589) mentionne qu'il n'y avait jamais eu un nombre déterminé de prébendes, mais que le nombre de douze était le plus fréquent; parmi eux, quatre religieux vivaient en dehors de la Communauté. Ce chiffre est cité à l'époque où il ne restait plus à Eversam que neuf chanoines.

Contrairement à la plupart des Chapitres d'augustins de la région, Eversam ne fit pas partie de la province artésienne. Les chanoines suivaient la règle de saint Augustin et leur église était dédiée à Saint-Pierre et Saint-Vaast. Ils assuraient les obligations du chœur et desservaient principalement leurs propres paroisses. Aux périodes les plus heureuses de son histoire, le Chapitre exploitait une cinquantaine d'hectares de terres et prairies situées dans le voisinage immédiat de la ferme conventuelle. La direction de la Communauté était assurée par un supérieur qui porta le titre de prévôt dès 1104 jusqu'au XVII^e siècle, époque à laquelle il prit parfois le titre d'abbé.

* * *

THOMAS D'EVERSAM, chanoine du Mont-Saint-Éloi (1), ami de l'évêque Gérard, fut le premier prévôt d'Eversam. Bien qu'il ne fût pas présent lors de la fondation du Chapitre, en 1091, c'est peu après qu'il devint le supérieur de la Communauté (2). Il signe, en 1095, un acte à Furnes (3), est présent lors de la réforme du Chapitre de Lo (4) en 1100 et à Ypres (5) le 1^{er} octobre 1102. C'est sous sa direction que le petit Chapitre prit de l'extension et put entreprendre ses premières constructions. Thomas obtint l'appui de la comtesse douairière, Gertrude de Saxe, qui dota Eversam vers 1103, ainsi que de Robert de Jérusalem qui pendant la semaine de Noël 1104 confirma et compléta cette donation. Le comte prit Eversam sous sa protection (6). Dès ce moment, Thomas porte le titre de prévôt. Il est cité comme tel le 1^{er} mai 1109 alors qu'avec une partie des religieux il assiste à une translation de reliques à Furnes (7). C'est là aussi la dernière mention de Thomas en tant que prévôt. Est-il mort vers 1118? Il n'est en effet pas invraisemblable de penser que Thomas remplit d'autres fonctions. Il aurait pu devenir prévôt de Lo bien qu'aucun document ne l'attestât (8). Aucune preuve ne permet d'affirmer qu'il fut abbé de Bergues-Saint-Winnoc. En tout cas, l'évêque Jean de Warneton envoya, vers 1121, à Bergues-Saint-Winnoc un ancien moine de Saint-

(1) Mont-Saint-Éloi, Chapitre de chanoines réguliers près d'Arras.

(2) Les plus anciennes listes de prévôts le signalent en 1101 et 1109 : G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 9, 11 et 65. — A.G.S.B., ms. 152/170, f^o 5v^o. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 491. — Il en est de même dans les listes les plus récentes : N. HUYGHEBAERT, *Eversam*, dans *D.H.G.E.*, XVI, 127. — P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 211. — Thomas n'était pas présent lors de la fondation en 1091, ne signait pas un acte à Lo en 1093, mais signait à Lo en 1100. Attesté dès 1095, on peut en conclure qu'il arriva à Eversam entre 1093 et 1095. On présume que ce fut Elbodon ou Gualbert qui dirigea primitivement la Communauté, tout au moins jusqu'avant l'arrivée de l'évêque Jean de Warneton en 1099. Comme en témoignent les auteurs qui associent le prévôt Thomas à la personne de l'évêque.

(3) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III 20-21. — A. DE BLENDE, *Den Spiegel der Antiquiteyten van Veuren ende Veuren Ambacht* f^{os} 73v^o-74, aux A.G.S.B., ms. 162/87.

(4) A.G.S.B., *Fonds Lo*, n^o 2.

(5) E. FREYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 2, n^o 1, Bruges, 1880. — Thomas aurait déjà été signalé à Ypres en janvier 1101, G. de Meestere cite cette date.

(6) Cet acte est conservé en original aux A.G.S.B., *Eversam*, n^o 1. — Sa datation est établie par F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 96, n^o 32, et *Introduction*, LXXXVII. — L'importance de cette donation est capitale pour Eversam et explique le bon état de conservation du document. Cette dotation rendait le Chapitre viable. — Sur la titulature de Thomas et l'origine de cet acte, on verra P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 57-61, 100-104, Louvain, 1970, et P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 107-172, note 25.

(7) F. VAN DE PUTTE, *Collégiale de Sainte-Walburge à Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XII, 62, Bruges, 1862. — *AA.SS.*, février III, 525, (1658).

(8) Thomas est mentionné dans le nécrologe de Lo et dans la *Gallia christiana*, V, 348, comme prévôt de Lo. — L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo...*, LXVII-LXVIII. — Il est frappant de constater que la date du 4 avril correspond à celle du décès de l'abbé de Bergues-Saint-Winnoc. — A.G.S.B., *Fonds Lo*, n^o 533 : *Capitulare de Lo 1723* : 4 avril.

Bertin, ex-prévôt d'un Chapitre régulier. Ce nouvel abbé, appelé Thomas, mourut là (1) le 4 avril 1130. Le premier prévôt d'Eversam laissait à son départ en 1118 (2) une Communauté capable d'assurer la subsistance, grâce à ses biens et dîmes, d'une quinzaine de chanoines, probablement déjà présents.

HUGO n'est pas signalé comme prévôt par les listes anciennes (3). Il figure au nombre des témoins de nombreuses chartes: le 14 décembre 1119 à Ypres (4), en 1119 à Lo (5) et le 20 juin 1120 lors de la fondation de Saint-Nicolas à Furnes (6). On rencontre encore Hugo en 1123 à Furnes (7); en 1127, à Messines (8) et, en 1128, de nouveau à Furnes (9). A cette époque 1124, le chapitre reçut du comte Charles le Bon des terres situées à Eversam et à Lo (10). Il est possible que la prévôté obtint également à ce moment une bulle la plaçant sous la protection pontificale. Ses possessions furent confirmées, en 1127, par le pape Honorius (11).

ALBERT SNELLARD est peu connu de l'historiographie d'Eversam (12). Il fut le troisième prévôt et semble avoir été un personnage important. En 1133, il séjourna avec de hauts dignitaires à l'abbaye de Bergues-Saint-Winnoc où il assista à une consécration (13). Il y rencontra l'évêque d'Arras, Alvisé (1131-1147), qui lui accorda le droit de patronat sur la paroisse de Fromelles (14). Sous l'épiscopat de Gérard (1149-1166), il rendit une sentence arbitrale dans un conflit qui opposait l'église de Petegem à l'évêque de Tournai au sujet des

(1) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winnoc...*, I, 96-98, Bruges, 1875. — *M.G.H.*, SS., XIII, 650. — On peut en déduire que l'évêque connaissait Thomas, car il avait été lui-même religieux au Mont-Saint-Éloi.

(2) Cette date est citée par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 491, probablement en relation avec la première mention du prévôt suivant en 1119. Ce procédé est fréquemment utilisé à Eversam sans être fondé sur des documents, voir G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 12-13.

(3) G. DE MEESTERE, *Catalogus praepositorum*, rédigé avant 1632, ne cite pas le prévôt Hugo. Le chroniqueur découvrit Hugo en 1632 chez Miraens. Les catalogues édités situent son décès après 1124, voir G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 11 et 65. — P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 212, cite Hugo en 1119 et 1120. — N. HUYGHEBAERT, *Eversam*, dans *D.H.G.E.*, XVI, 127, signale Hugo entre 1119 et 1128.

(4) E. FREYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 5, n° 4. — F. V[AN DE PUTTE], *Histoire de Boesinghe...*, dans *A.S.É.B.*, VIII, 85-86, Bruges, 1846.

(5) A.G.S.B., *Fonds Lo*, n° 4. — L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo...*, n° 5.

(6) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis...*, 54, Bruges, 1849. — *A.É.B.*, *Acquisitions*, n° 3468, f° 1.

(7) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection de la Picardie*, n° 234, f° 207v°.

(8) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 6, n° 5, Bruges, 1876, cite Hugo comme prévôt, mais sans localisation.

(9) Hugo est cité comme témoin dans une cause des Dunes dans le *Cartulaire de Sainte-Walburge à Furnes*, f° 20.

(10) P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 61-65, Louvain, 1970, et P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 183 et 196-198, examine la tradition de cet acte et sa valeur.

(11) On peut douter de l'existence de la bulle adressée en 1127 à Eversam par le pape Honorius: P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 77-78, Louvain, 1970.

(12) A l'exemple de G. DE MEESTERE, toutes les listes de prévôts mentionnent Albert en 1133-1134, voir A.G.S.B., ms. 152/170, f° 5v°. — *Chronicon...*, 11 et 65. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 491, situe sa mort en 1180, époque où apparaît le successeur qu'on lui attribuait à ce moment, Anselme. — N. HUYGHEBAERT, *Eversam*, dans *D.H.G.E.*, XVI, 127, le signale en 1133. — P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 212, le mentionne entre 1133 et 1166. — L'exemplaire édité de la chronique conservé aux A.G.S.B., porte, page 11, une mention manuscrite anonyme: Snellard. Ce nom peut être celui du prévôt Albert comme il est appelé en 1150: H. COPPIETERS STOCHOVE, *Rogestes de Thierrî d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Handelingen der maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, n° 96, Gand, 1901-1902.

(13) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winnoc...*, I, 104, Bruges, 1875.

(14) Il est probable que cet évêque, d'origine flamande, et qui portait un intérêt certain aux nouveaux chapitres, a protégé Eversam: P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 94, Louvain, 1970 et P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 188.

droits de patronat à *Thidingen* (1). Il aurait également invité vers 1146 saint Bernard de Clairvaux à séjourner à Eversam (2). Sa dernière mention comme abbé d'Eversam (3) date de 1150. On ne connaît pas la date de sa mort.

LEBBERTUS (*Leibertus*), quatrième prévôt, n'est pas non plus connu par les archives d'Eversam. Il apparaît pour la première fois en 1165 comme témoin d'un acte à Poperinge (4), puis en 1175 et 1176 à Furnes (5). A cette époque, la prévôté reçut encore des donations du comte de Flandre, à savoir une rente de 100 sous donnée en 1177 à Péronne par Philippe d'Alsace (6). Lebbertus mourut peu après et sa pierre tombale le mentionne comme constructeur de la ferme d'Eversam (7).

ANSELME reçut, le 3 janvier 1184, une bulle du pape Lucius III confirmant l'ensemble des biens d'Eversam. Le domaine de la prévôté comprenait environ 700 hectares et n'évolua plus jusqu'à l'époque de la Révolution française. Parmi les biens les plus importants, on citera la seigneurie d'Eversam près de Poperinge, la ferme dite *De Groene Poorte* à Berkel, lieu-dit à Pervijze, et les dîmes de Fromelles qui s'accrurent sous le règne d'Anselme (8). Anselme apparaît comme prévôt en 1181 comme co-signataire d'un acte à Lo (9). Comme son prédécesseur Albert, il arbitra un conflit entre l'évêque de Tournai et les moines de Petegem. Il est cité dans des documents de 1185 à Furnes (10), de 1187 à Messines (11) et de 1187, 1196 et mai 1198 à Ypres (12). A ce moment, il semble qu'il y ait eu un nouveau prévôt à Eversam du moins si on ne peut considérer la mention H. comme une transcription de A. pour Anselme.

(1) L. D'ACHERY, *Veterum aliquot scriptorum... Spicilegium*, II, 446, *Epistola* 27, Paris, 1657.

(2) Ce voyage, dont la date prête à contestation, se fit d'Ypres à l'abbaye des Dunes : J. DE CUYPER, *Sint Bernardus van Clairvaux en de abdij van de Duinen te Koksijde*, dans *Collationes Brugenses*, XLIX, 193-207, Bruges, 1953. — *Monasticon Belge*, III, 2^e vol., 376-377, Liège, 1966. — C. CALLEWAERT, *Peut-on préciser la date et l'itinéraire des voyages de saint Bernard en Flandre ?... Est-il vrai... qu'il logea à Eversham...*, dans *Annales de la Féd. Arch. et Hist. de Belgique*, 418-433, Bruges, 1852.

(3) H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace...*, dans *Handelingen der maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, n^o 96, Gand, 1901-1902 : cite Snellard, abbé d'Eversam.

(4) F. H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couchelaere*, 19, n^o 18, Bruges, 1870. — Poperinge, prov. de Flandre-occidentale, cant. de Poperinge.

(5) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium abbatias S. Nicolai Furnensis*, 87, 88, 213. — A.É.B., *Acquisitions*, n^o 3468, 1^{es} 21^{vo}-22^{vo}.

(6) Cet acte n'est conservé qu'en copie. Sur sa valeur et les circonstances de cette donation, on verra P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 65-69, Louvain, 1970. — Péronne, France, départ. de la Somme. — Philippe-Auguste, roi de France, confirma cette donation et se porta garant du paiement de ces droits en 1193.

(7) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 14, signale l'érection des bâtiments de la ferme. — Le chroniqueur dans son *Catalogus praepositorum*, établi en 1631, signale la mort de Lebbertus en 1180 : A.G.S.B., ms. 152/170, f^o 5^{vo}. — Il compléta ces renseignements après lecture des travaux de Miraeus, cfr *Chronicon...*, 11 et 65. — A. Sanderus ne mentionne pas ce prévôt. — N. HUYGHEBAERT, *Eversam*, dans *D.H.G.E.*, XVI, 127, et P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 212, citent les dates de 1175 et 1176.

(8) Cette bulle est citée par ALBÉRIC (DUBOIS), *Het domein der abdij van Eversham te Stavele*, dans *Bachten de Kupe*, VI, n^o 2, 1-4. — Examinée en détail et publiée par P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 69-85, Louvain, 1970, et P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 201-209, qui étudie la tradition. — G. DE MEESTERE ne connaissait pas la bulle avant 1632, époque à laquelle il lut Miraeus. — Il la transcrivit partiellement dans A.G.S.B., ms. 152/170, f^o 6.

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo...*, n^o 16. — A.G.S.B., *Fonds Lo*, n^o 14.

(10) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et Cartularium abbatias S. Nicolai Furnensis*, 214. — L. D'ACHERY, *Spicilegium...*, III, 446.

(11) H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace...*, dans *Handelingen der maatschappij... te Gent*, VII, 117, Gand, 1901-1902.

(12) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 28, n^o 40 ; 29, n^o 41 (1187) ; 36, n^o 51 (1196) ; 37, n^o 53 (1198). — I. L. A. DIRGERICK, *Inventaire... de la ville d'Ypres*, I, n^{os} 11 et 12.

H. signe des actes en 1195-1196 et 1199 à Clairmarais (1). Nous pensons que H. peut être identifié avec Anselme. Celui-ci, en effet, signe encore un acte le 15 janvier 1208, n.s., à Bourbourg et encore le 18 janvier 1209, n.s. (2). Anselme mourut entre 1209 et 1217.

JEAN I^{er} est signalé pour la première fois comme prévôt d'Eversam le 22 juillet 1217 dans un acte d'arbitrage concernant l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes (3). C'était un personnage important qui tint souvent le rôle d'arbitre. Ainsi en est-il à Stavele le 4 juin 1218 et à Furnes dans de nombreux actes de mars-avril 1219, n.s. Il acheta, avec l'accord de l'évêque Adam, une rente à Stuvekenskerke à l'abbaye de Vicoigne (4). Il est à Courtrai le 1^{er} avril 1220, n.s., et à Lo le 17 juillet 1220 (5). Il signe à Ypres un acte (6) le 24 juillet 1220. Il assista en 1221 à une translation de reliques à Bergues-Saint-Winnoc (7), est encore cité en février 1223 à Voormezele (8) et, à la même époque, à Marchiennes (9). La dernière mention de ce prévôt figure dans un acte passé en 1227 à Bourbourg (10). Le prélat d'Eversam désirait accroître les possessions de son Chapitre grâce aux droits de pêche dans l'Yser et les nombreux ruisseaux voisins du couvent. Cette donation devint une sorte de seigneurie qui se développa au cours des siècles et que le Chapitre défendit toujours (11).

Comme son successeur apparaît déjà en 1227, on peut en déduire que Jean I^{er} mourut (12) en 1227.

GILLES (*Egidius*) ne remplit que pendant peu de temps la charge de prévôt. En juin 1227, il signe un acte à Furnes et, le 10 novembre de la même année, à Gand (13). On ne sait rien de son administration. Son successeur est cité pour la première fois en 1230.

(1) G. de Meester et A. Sanderus ne connaissent pas H. comme prévôt. — N. HUYGHEBAERT, *Eversam*, dans *D.H.G.E.*, XVI, 127, ne le cite pas. — Pour en terminer avec ce lapsus, on citera encore C. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressants la Belgique*, 217, n° 109, Bruxelles, 1903. — W. PREVENIER, *De oorkonden der graeven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, 457-458, n° 217, Bruxelles, 1966. — J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bonhem*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, XI, 713, Saint-Omer, 1907.

(2) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de N.-D. de Bourbourg*, 100-102, nos 100 et 102, Lille, 1888-1891. — E. DE COUSSEMAKER, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, dans *Annales du Comité flamand de France*, IV, 55, 62, Lille, 1859 : sentence arbitrale rendue par Anselme dans un conflit opposant les abbayes de Bourbourg et de Corbie. — Nous n'avons pu établir avec certitude s'il s'agissait du même Anselme.

(3) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatiae S. Nicolai Furnensis*, 139.

(4) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTELLE], *Chronica et cartularium monasterii de Dunis*, 497 (acte à Stavele), Bruges, 1864. — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatiae S. Nicolai Furnensis*, 233. — ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DU NORD À LILLE, *Cartulaire de Vicoigne*, 59 H 96, f^{os} 112^{vo}-113 et 114, nos 221, 222, 223 et 226 ; et 59 H 71, n° 308 : à propos Stuvekenskerke. — Eversam avait même reçu une rente de Vicoigne dans la paroisse de Steenkerke : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collections Moreau*, n° 125, 1^o 101. — O. BLED, *Régestes des évêques de Thérouanne, 500-1533*, 220, n° 1255, Saint-Omer, 1904.

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo...*, n° 36 (1^{er} avril), n° 37 (20 avril), n° 38 (17 juillet).

(6) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 69, n° 98.

(7) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire...*, I, 208. — *M.G.H.*, S.S., VI, 438-440, *Continuatio Bergensis*. — *AA.SS.*, août II, 88. — A côté de mentions de ce fait dans de nombreux ouvrages, la présence de Jean I^{er} est attestée par G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 15.

(8) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ À BRUGES, *Cartulaire de Voormezele*.

(9) ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DU NORD À LILLE, *Cartulaire de Marchiennes*, 10 H 233, n° 270.

(10) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de N.-D. de Bourbourg*, 117.

(11) Cette donation, dont l'original est perdu, fut confirmée par Adam, évêque de Thérouanne : A.G.S.B., *Eversam*, n° 35. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 16.

(12) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 65 et 11, signale dans ses listes de prévôts que Jean I^{er} vivait en 1221 et en 1225.

(13) Gilles est inconnu du chroniqueur et de Sanderus. — Il séjourne cependant à Gand, voir Ch. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de N.-D. à Courtrai*, 61-62, n° 60, Gand, 1880. — [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronica et cartularium monasterii de Dunis*, 385, Bruges, 1864. — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronica et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis...*, 180.

GUILLAUME est mentionné par la chronique (1) comme prévôt en 1232. On le rencontre dans les sources à Furnes en février-mars 1230, n.s., le 6 janvier, le 25 mars et le jour des Rameaux 1233, n.s. (2). Il est signalé à Ypres (3) le 20 août 1234 et est mentionné le 24 novembre 1235 dans un document de Nieuport (4). On ne connaît pas la date de son décès, mais on signale un nouveau prévôt dans la seconde moitié de l'année 1238. On ne sait rien de son administration. A cette époque, le prévôt d'Eversam fut impliqué dans la fondation de l'abbaye des Dames à Roesbrugge et dans les miracles qui s'y produisirent (5).

JEAN II est cité pour la première fois dans des actes du 3 août 1238 à Furnes (6) et, en 1239, à Lo (7). Sa dernière mention date de mai 1252 à Watten (8).

La mention suivante d'un prévôt date de 1270, il y a donc un hiatus important dans l'histoire de la prévôté. Sous le règne de Jean II, Eversam reçut une donation importante de la comtesse de Flandre, Jeanne de Constantinople (1202-1244) où elle reconnaissait la possession des dîmes de Fromelles et de Pollinkhove (9). En juin 1247, Eversam acquit de nouveaux droits de pêche à Oostvleteren et soutint, en 1255, son premier procès au sujet des droits de pêche et des dîmes de Pollinkhove (10). Le 5 juin 1260, la prévôté obtint à Dixmude le privilège d'exemption de tonlieu (11). Jean II peut donc se glorifier d'une prélature active.

JEAN III DE BIE était doyen de Watten (12). Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, le Chapitre d'Eversam entretenait d'excellentes relations avec le couvent de Watten. Au début de la seconde moitié du siècle, il semble que le prévôt Jean II et les chanoines Alexandre et Jacques aient déjà séjourné à Watten (13). On ne connaît pas l'année de l'entrée en charge à Eversam de Jean de Bie; car pendant près de vingt ans, on ne trouve pas trace de prévôt. Jean III de Bie est mentionné au début du mois de juillet 1270 dans un procès relatif à la paroisse d'Oostvleteren (14). En 1288, il est proposé par le prieur et les religieux pour succéder

(1) Ce prévôt n'apparaît pas dans le catalogue, mais est cité deux fois dans la Chronique sans lien apparent avec le contexte, cfr G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 16-17, où l'on pourrait peut-être voir un indice de la présence de Guillaume à Furnes. — En 1175, il y avait déjà à Eversam un chanoine du nom de Guillaume, cfr P. BERTIN, *La chronique et les chartes de Maroël*, 102, Lille, 1959. On peut se demander s'il s'agit bien de la même personne à soixante ans d'intervalle.

(2) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3468, *Cartulaire de Saint-Nicolas de Furnes*, f° 242 (1230) et 45-46 (quatre documents de 1233 n.s.).

(3) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 88, n° 130.

(4) ARCHIVES COMMUNALES DE NIEUPORT, *Cartulaire de l'église paroissiale de Nieuport*, n° 31-38, f° 4.

(5) V. BONNEAU, *Histoire de l'abbaye de la Nouvelle Plante ou des Dames de Rousbrugge*, 24-25 et 31, Ypres, 1894 : les récits légendaires ne datent que de la période 1229-1235.

(6) Jean II n'est pas cité dans la liste des prévôts, mais bien par G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 17, à la date de 1238 et par A.É.B., *Acquisitions*, n° 3468, *Cartulaire de Saint-Nicolas de Furnes*, f° 83.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo...*, 57-58, n° 53. — [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronica... de Duiis*, 572 et 857. — P. DE STOOP, *Loo*, dans A.S.É.B., V, 336, Bruges, 1843.

(8) ARCHIVES DE LA VILLE DE SAINT-OMER, ms. 852, *Cartulaire de Watten*, f° 108v°.

(9) On en trouvera des copies dans les cartulaires et aux A.G.S.B., *Eversam*, n° 15. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 16, la cite.

(10) Les copies figurent dans les cartulaires et dans G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 16.

(11) L'acte n'est pas conservé en copie, mais il y est fait allusion en 1371 ; certaines copies le mentionnent en juin 1264 ou 1265. Il est repris dans les cartulaires.

(12) France, départ. de la Somme.

(13) ARCHIVES DE LA VILLE DE SAINT-OMER, ms. 852, *Cartulaire de Watten*, f° 108v° (1252, 1258).

(14) ARCHIVES DE LA VILLE DE SAINT-OMER, ms. 852, *Cartulaire de Watten*, f° 118.

à l'abbé de Cysoing (1). L'archevêque de Reims s'opposa à cette nomination. Il est possible mais peu vraisemblable que le prévôt d'Eversam soit devenu abbé de Cysoing, en 1300, après le décès de l'archevêque, puisque Jean d'Oultremer était déjà abbé. Jean de Bie mourut (2) le 10 novembre 1324.

Ce prévôt n'est pas du tout connu à Eversam. Ce n'est qu'en 1328 que l'on rencontre un nouveau prévôt également du nom de Jean. Entre-temps, la Flandre avait connu des moments très critiques. Pendant le règne de Jean III, le chapitre reçut 10 livres qui lui furent léguées par la comtesse de Flandre, Marguerite de Constantinople, en novembre 1273. En 1295, les religieux obtinrent du comte Guy de Dampierre l'amortissement des biens nouvellement acquis (3). En 1297, Eversam, comme les autres abbayes de Flandre, dut payer au roi de France un impôt, mais s'y opposa (4). Vers 1300, on rédigea à Eversam deux terriers sous forme de rouleau; l'un d'eux constitue un document d'une valeur inestimable pour la connaissance de l'histoire de la région à cette époque (5). On doit signaler également que, pendant les années 1316-1317, Eversam obtint des vidimus de quelques documents (6).

JEAN IV apparaît pour la première fois comme prévôt le 10 juin 1328 lors de la location d'une terre à Proven (7). Sa dernière mention (8) date du 31 janvier 1332, n.s., à Ypres. En 1329, il rendit une sentence arbitrale à Lo (9). En 1322, Eversam acheta une maison à Ypres, c'est peut-être là l'origine du refuge dans cette ville (10). Jean IV mourut entre 1329 et 1337.

SIMON apparaît pour la première fois comme prévôt les 10 et 13 janvier 1337, n.s., dans des documents concernant les possessions de Merkem (11). Il n'est cité ni par l'historiographie

(1) Sur cette élection, on verra I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing et de ses dépendances*, 241, n° 187 et 774, Lille, 1886. — J. BATAILLE, *Cysoing, les seigneurs, l'abbaye, la ville, la paroisse...*, 234, Lille, [1934]. — La procédure d'élection du prévôt d'Eversam ne semblait pas correcte, aussi l'archevêque de Reims ne la ratifia-t-il pas, bien que le siège fût vacant depuis sept mois.

(2) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de Cysoing*, 725 et 753, Lille, 1886, où il est fait allusion à l'élection du prévôt Jean. — L'abbaye de Cysoing, membre de la Congrégation d'Arrouaise, avait institué une confraternité de prières avec d'autres communautés. Il n'est pas impossible qu'Eversam en fit partie, ce qui est avéré au XV^e siècle. Voir J. BATAILLE, *Cysoing...*, 222-223, et I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de Cysoing...*, 507.

(3) Le texte est uniquement conservé aux A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 10; il est cité par G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 17. — E. HAUTCOEUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines (1200-1530)*, I, 196, Lille, Paris, Bruxelles, 1873.

(4) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Codex diplomaticus Flandriae 1296-1325*, 187-190, 248-249, Bruges, 1879-1889. — En 1294, Eversam avait déjà payé 55 livres: Ch. PIOT, *L'armement des côtes de Flandre en 1294*, dans *B.C.R.H.*, XI, 176, Bruxelles, 1883.

(5) Conservés aux A.G.S.B., l'un sans numéro dans la dernière boîte d'Eversam, l'autre sous le n° 24. — Ces documents méritent publication, car ils constituent le plus ancien témoignage sur l'agriculture dans cette région.

(6) On peut en conclure que des difficultés et des conflits surgirent au sujet de certains biens. Les droits sur Fromelles furent reconfirmés en 1316 par le prévôt du Chapitre de Saint-Martin d'Ypres; les droits de pêche par deux actes du prévôt de Watten en 1316 et une sentence de Philippe d'Alsace de 1177, par les échevins d'Ypres en 1317. Les cartulaires mentionnent ces textes en vidimus. On conserve également des procès de cette époque: A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 21.

(7) A.G.S.B., *Eversam*, nos 28, 29 et 608, mentionnent cette location importante, qui fut confirmée par les échevins du Métier de Furnes.

(8) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 301-302, n° 423.

(9) A.G.S.B., *Fonds Lo*, n° 51, acte de 1329 avec le sceau en cire verte de Jean IV.

(10) G. DES MAREZ et E. DE SAGHER, *Comptes de la ville d'Ypres de 1267 à 1329*, II, 275, Bruxelles, 1913.

(11) Par la suite, Eversam possédera des biens à Merkem, mais nous pensons qu'il n'en était pas ainsi à cette époque. — Simon est totalement inconnu de l'historiographie d'Eversam. Il est le dernier prévôt à être dans ce cas; après lui, les listes mentionnent tous les prévôts dans l'ordre chronologique. — On trouvera la trace de Simon aux ARCHIVES DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds Merkem*, boîte 22, f° 70, et dans les papiers de Jean van Ruymbeke à Watervliet, qui ont été examinés par N. Huyghebaert.

ni par les auteurs modernes. A cette époque, Eversam rencontra des difficultés à propos du droit de patronat à Fromelles. En effet, à la mort du curé, en 1341, l'évêque d'Arras en profita pour usurper les revenus de la paroisse de Fromelles. Un procès s'ensuivit; il fut gagné par la prévôté (1), mais entretemps un nouveau prévôt avait été désigné.

PIERRE I BOIDIN est cité comme prévôt d'Eversam le 22 mai 1347 lors d'une réunion des *clerici* de Flandre à Courtrai (2). Son règne dura un demi-siècle. Au début de son administration, il se révéla un prévôt zélé et attentif. Vers 1349, il fit vidimer une série de documents (3). Il accrut les droits de patronat d'Eversam, de Fromelles (4) et de Sint-Rijkers (5). Eversam possédait alors une hôtellerie à sa porte (6). C'est sous le règne de Pierre que des relations étroites naquirent et se développèrent entre Eversam et la famille noble d'Haveskerke. Cette famille dota à plusieurs reprises le Chapitre et obtint en remerciement le droit de sépulture dans le chœur de l'église (7).

C'est là qu'il faut trouver l'origine de la légende retraçant la fondation de la prévôté, à la suite d'un fratricide dans la famille d'Haveskerke.

Pierre Boidin entretint aussi d'étroites relations avec les comtes et papes de son époque. En 1356, le comte Louis de Male adressa au prévôt une assignation de 100 livres parisis (8). Le pape Innocent VI d'Avignon approuva l'élection du prévôt, lui accorda l'indulgence plénière et un indult de confession, le 18 juillet 1355. Son successeur ordonna une enquête sur les revenus d'Eversam (9).

La seconde moitié de sa prélature se ressentit profondément de l'incendie du couvent vers 1370. Les archives y périrent (10). Cette dévastation et la reconstruction des bâtiments

(1) L'évêque d'Arras, Pierre, confirma en vidimus la sentence arbitrale de 1189 en faveur d'Eversam. — Cet acte, conservé aux A.G.S.B., *Eversam*, n° 33, fut à nouveau vidimé en 1355 par le prévôt de Voormezele, ce qui montre bien son importance : A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 111v°. — Le prévôt de Saint-Martin d'Ypres le vidima à nouveau en 1405 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 94.

(2) E. DE SAGHER, *Notice sur les archives communales d'Ypres...*, III, n° 42, Ypres, 1898. — U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, V, 665, Rome, 1911.

(3) En 1349, il fit confirmer en vidimus les droits de pêche d'Eversam par Christian, prévôt de Lo; puis encore, en 1360, par son successeur, Jacques : les cartulaires et A.G.S.B., *Eversam*, n° 35.

(4) Pierre met fin en 1348 au long conflit au sujet de Fromelles. Les difficultés recommencèrent avec la nomination en 1358 de Nicolas Wauter comme curé de Fromelles, cf. A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 25. — En 1344-1348, il est question d'un échange de dîmes, principalement à Oostvleteren et Fromelles, entre Eversam et Saint-Amé de Douai : A.D.N., *Fonds Saint-Amé de Douai*, 1 G 669, nos 3325-3338. — G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, 257, n° 7028 (1347), Paris, 1873.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, nos 32 et 608, f° 54; à cette époque, Wouter van Arien était curé de Sint-Rijkers (mai 1343).

(6) A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 211v°.

(7) G. DE MESTERE, *Chronicon...*, 18-19. — A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 15-16; *Eversam*, nos 62 (avril 1354), 48 (29 septembre 1367), 53 (avril 1370) et 59 (22 avril 1376).

(8) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male...*, II, 471, n° 1388. — ARCHIVES VATICANES, *Reg. Avin.*, n° 130, f° 504.

(9) *Gallia christiana*, V, 355. — G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI, 1352-1362*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XVII, 363, n° 1086, et 365, n° 1093, Bruxelles, Rome, 1953. — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, 66, n° 572. — U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI, 1342-1352*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, I, nos 985 (1346) et 435 (1358), Rome, 1906, signale à ce moment une lettre d'introduction d'un certain Roland Aurifabri (Goudsmet). — U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI, 1352-1362*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, V, 665, Rome, 1911. — N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques Urbanistes de Tournai (1378-1395)*, dans *BCRH*, LXXIII, 671-702, Bruxelles, 1904.

(10) On ne peut dater avec précision l'incendie. Il se produisit probablement en 1369 ou 1370 : cf. P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 44-45, Louvain, 1970. — L. ALLABYS, *Het Westland in den Franschen tijd*, 253, Ypres, 1898. — J. E. CORNILIE, *Isper door de eeuwen heen*, 163, Ypres, 1950. — ARCHIVES DE SAINT-SIXTE À WESTVLETEREN, *Fonds A. Dubois*, dossier Ter Duinen — Eversam. — G. DE MESTERE, *Chronicon...*, 20-21, fournit à partir de cette époque des renseignements plus nombreux sur le Chapitre et reprend, après un hiatus de 150 ans, la liste des prévôts.

entraînèrent la ruine du modeste Chapitre. Le prévôt vendit un tiers des anciennes possessions du Chapitre : la seigneurie d'Eversam à l'abbé des Dunes, qui contribua ainsi donc à la reconstruction du monastère (1). De même, le supérieur tenta de recueillir des vidimus des documents détruits (2). A cette époque, Eversam dut à nouveau défendre ses droits contre le seigneur de Stavele qui, possédant les dîmes sur le bétail à Stavele, voulait les étendre au couvent et à son hospice (3). A la fin de sa vie, le prévôt semble avoir délégué ses pouvoirs au doyen, Georges Slabbard, et à André Slavaris, économiste de mauvaise réputation. Ils réglèrent les modalités du transfert de la seigneurie à l'abbaye des Dunes (4). Un autre chanoine, Mathieu van Moere, remplaça le prévôt comme comte des eaux, en 1370, et, en 1390, au Conseil de Flandre (5). Il est possible que le prévôt mourut (6) de vieillesse et de maladie vers 1393.

NICOLAS I WIKAEERDS assista en tant que prévôt, le 14 juin 1394, à une translation de reliques à Bergues-Saint-Winnoc (7). Le procès contre l'abbaye des Dunes commença dès ce moment. On mit tout en œuvre, y compris un recours à Philippe le Hardi, pour récupérer le tiers du patrimoine d'Eversam (8). La cause fut longtemps pendante à Lille; Eversam perdit le procès, mais récupéra certains biens usurpés par l'abbaye des Dunes (9).

(1) Le contrat entre Eversam et l'abbaye des Dunes fut conclu le 26 septembre 1371 et confirmé, le 8 janvier 1372, par l'abbé de Clairmarais : A.G.S.B., *Eversam*, n° 55 et *Cartularium C*, f° 19. — A.É.B., *Acquisitions*, n° 3466, f°s 84v-88v. L'abbé de Clairmarais confirma cet achat au nom de l'abbaye des Dunes, mais l'évêque de Thérouanne qui devait le faire au nom d'Eversam s'en abstint. Les archives de l'abbaye des Dunes conservent des pièces relatives à cette importante transaction : cfr *Monasticon belge*, III, vol. 2, 397. — Le contrat est décrit par ALBÉRIC (DUBOIS), *Het domein...*, dans *Bachten de Kupe*, VI, n° 2, 1-4. — A. VIABNE, *Het Duinhuis te West-Vleteren*, dans *Biehorf*, XL, 1-7 et 254, Bruges, 1934, n'a pas consulté les Archives d'Eversam. — P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, 136-138, Louvain, 1970. — P. CALLEBERT, *Ontstaan...*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 183-184.

(2) Le châtelain de Dixmude confirma l'exemption de tonlieu obtenue entre 1260 et 1265 par Eversam : A.G.S.B., *Eversam*, n° 58 ; le motif invoqué est l'incendie du diplôme original. — Les échevins du Métier de Furnes confirmèrent en 1377 la sentence arbitrale, rendue en 1244, par Jeanne de Constantinople ; ce document se trouve dans les cartulaires.

(3) A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 21v.

(4) André Slavaris était originaire d'Ypres et appartenait à une famille patricienne. Dès 1371, il détourna des biens et de l'argent appartenant au couvent pour subvenir à l'entretien, à Ypres, de sa fille. Le prévôt Pierre ne semble pas avoir été au courant de ce fait, mais ses successeurs le furent. Par la suite, André devint économiste de l'hospice Van der Belle à Ypres ; il y fit encore des dettes. Après sa mort, Eversam obtint le retour dans son patrimoine des biens aliénés : A.G.S.B., *Eversam*, n°s 56 (1371), 57 (1371), 99 (1409), 102 (1418), 103 (1418), 108 (1427) et 309 (s.d.). — Au sujet du transfert des biens aux Dunes, on verra A.G.S.B., *Ter Duinen*, n°s 2053, 2055, 2058 et 2059 ; *Eversam*, n° 60.

(5) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 21-22. — Augustin de Moere apparaît en 1402 et 1416 comme doyen du Chapitre d'Eversam, A.G.S.B., *Eversam*, n° 81. — On signalera en outre que Philippe le Hardi exhorta, le 20 janvier 1386, n.s., le bailli de Furnes à protéger les droits de pêche d'Eversam contre les usurpateurs : A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 4v.

(6) Toutes les listes de prévôts placent le décès de Pierre Boidin en 1394 : G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 11, 65. — *Gallia Christiana*, V, 355. — Cependant, c'est en 1393 que Philippe le Hardi confirma la donation des comtes de Flandre en 1104. Ce document était d'une très grande importance pour le procès relatif au rachat du patrimoine d'Eversam par l'abbaye des Dunes ; d'ailleurs, il a pu être rédigé à cette intention. Le procès commença immédiatement après la mort de Pierre Boidin si bien qu'on peut placer son décès en 1393 ou avant Pâques 1394.

(7) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winnoc...*, I, 284-289.

(8) Ces pièces sont abondamment décrites dans tous les cartulaires, certaines sont même conservées : A.G.S.B., *Cartularium B*, f°s 101-116 ; *Eversam*, n°s 60 (29 avril 1376, illisible), 78 (4 novembre 1396), 79 (4 novembre 1396, illisible) et 92 (28 juin 1403). — P. C. BOBREN, *Étude sur les tributaires d'Église dans le comté de Flandre du IX^e au XIV^e siècle*, 2, note 5, Amsterdam, 1936.

(9) Cfr note 1 et A.G.S.B., *Eversam*, n° 92.

Nicolas Wikaerds est cité comme comte des eaux (1) en 1397. Au cours de sa brève prélature, il rencontra de nouvelles difficultés avec les biens de Fromelles (2) et obtint de nouvelles donations de la famille Haveskerke (3). Il paya 200 nobles au comte, montant très haut à l'égard des autres couvents et contesté par Nicolas en juillet 1394 (4). On peut placer en 1401 le décès de ce supérieur. Son neveu Jean Wikaerds apparaît encore à Eversam après 1401, ainsi qu'à Adinkerke (5) en 1416.

VENANTIUS DE DAMMERE, maître ès arts, auteur de plusieurs œuvres perdues, devint prévôt d'Eversam vers 1402. Dès le 26 mars de cette année, il signait déjà un acte en tant que supérieur (6). En 1415, il est mentionné dans un document de Lo (7) et il assista en 1417 à la procession de la Sainte-Croix à Furnes (8).

Selon la tradition, c'est à Venantius que revient le mérite de la reconstruction du couvent et du rétablissement de sa splendeur passée (9). Après avoir réglé les dettes consécutives à l'incendie, Venantius réussit même à acheter des bois et des fermes (10). Il mit un terme à la querelle avec l'abbaye des Dunes (11) et sut rapatrier les biens captés par l'ancien économiste, André Slavarisse, et par Jean Wikaerds (12). Il fit faire un relevé descriptif des biens du monastère dans les Moeres et, en 1411, il fit dresser un compte des revenus en rentes et baux ; ce document est conservé (13). Il obtint encore du comte la reconfirmation des droits de pêche. Il mourut le 24 mai 1419 et fut enterré dans le chœur d'Eversam où sa pierre tombale fut conservée longtemps (15).

ELOI MASIN appartenait à une famille connue de la région. Sous le règne précédent, Jean Masin, fils de Saladin, remplissait la charge de procureur. D'autres membres de sa famille sont signalés dans des actes de toute nature. Éloi était né à Reninge et devint, en 1419, prévôt

(1) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 23.

(2) Il s'agit principalement de difficultés survenues lors de l'installation du chanoine Étienne Doom comme curé de Fromelles : A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 26v°.

(3) A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 17.

(4) W. PREVENIER, *De leden en de staton van Vlaanderen 1384-1405*, 330, Bruxelles, 1961.

(5) La plupart des catalogues le désignent uniquement par la lettre N. et fixent son décès en 1401 : A.G.S.B., ms. 152/170, f° 5v°. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 11, 23 et 65. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539, *Series praepositorum de Belver*. — *Gallia Christiana*, V, 355. — W. PREVENIER, *De leden en de staton van Vlaanderen 1384-1405*, 330, n. 114, Bruxelles 1961, Jean Wikaerds : A.G.S.B., *Eversam*, nos 81, 87, 89, 91 (1401-1416).

(6) Le 26 mars 1402 était le jour de Pâques. D'ordinaire, le changement d'année avait lieu dans la soirée de Pâques ; mais ici le document portant la mention 1403, il s'agit donc bien effectivement de 1403. — Venantius est également cité avec le doyen, Augustin van Moere : A.G.S.B., *Eversam*, n° 81. — Il est aussi mentionné comme lettré par *Gallia christiana*, V, 355.

(7) P. DE STOOP, *Loo*, dans *A.S.É.B.*, V, 343, Bruges, 1843.

(8) H. VAN DE VELDE, *Histoire de la procession de Furnes* dans *A.S.É.B.*, XIV, 159, Bruges, 1855-1856.

(9) A.G.S.B., *Eversam*, n° 688, f° 67.

(10) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 23.

(11) Voir 668, note 8. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 92 (1403).

(12) Au sujet de A. Slavarisse, voir 668, note 4 et au sujet de Jean Wikaerds, cfr supra, note 132. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 99 (1409), 102 et 103 (1418).

(13) Le rouleau de 1411 n'est pas catalogué aux A.G.S.B., il est conservé avec les autres dans la boîte 7. — Voir aussi G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 23.

(14) Cet acte avait été accordé en 1409 par le duc Jean Sans Peur : A.G.S.B., *Eversam*, nos 97 et 98. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 23.

(15) La mention de son décès en 1409 par G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 11, semble provenir d'une erreur de lecture, puisque à la page 65, la date exacte est donnée. — *Gallia christiana*, V, 355.

d'Eversam (1) ; il apparaît dans des actes de la prévôté (2) en 1421 et le 4 décembre 1424. C'est à cette époque qu'il est fait mention des droits de patronat d'Eversam sur Oeren ; Eloi Masin y installa, le 18 juillet 1425, un curé (3). On ne sait que très peu de choses sur son administration temporelle. La famille Haveskerke continua à favoriser le Chapitre (4). D'autre part, les religieuses du Tiers-Ordre de saint François de Dunkerque vinrent en 1426 quémander du bois au prévôt (5). Pendant cette période cruciale de la guerre de Cent Ans, tous les couvents durent verser un impôt (6) en septembre 1423. Lors de la destruction de l'abbaye de Lo, Eloi Masin confirma les droits de Lo par un vidimus (7) du 3 août 1431. Le 15 novembre 1429, le prévôt acheta une maison à Ypres et, après transformation, en fit un refuge (8). Sa dernière mention en tant que prévôt date du 18 août 1446 dans un acte de Saint-Omer (9) ; il mourut (10) le 11 décembre 1451.

PIERRE II VAN DE BROUCKE (*de Broco*) était le fils de Philippe van de Broucke, vraisemblablement originaire de la propriété *ten Broucke* à Oostvleteren ; il appartenait peut-être à la famille d'Haveskerke *alias* van de Broucke (11). Il succéda en 1451 à Eloi Masin (12). Le premier mai 1457, il assiste à une translation des reliques à Oudenbourg (13). La fin de sa prélature fut marquée par des difficultés, dues d'une part aux circonstances politiques de l'époque, d'autre part au relâchement des mœurs. Le Chapitre dut s'opposer à des aliénations, à la perte de ses revenus fonciers et à l'abandon des terres (14). Le pape accorda bien, en 1467-1468, au prévôt le droit d'acheter de nouvelles terres et rentes, mais cela n'assainit pas la

(1) *La Gallia Christiana*, V, 355, le dit originaire de Reninge. — Sur Jean Masin, voir A.G.S.B., *Eversam*, n° 82. — un certain Éloi Masin, fils d'Éloi, seigneur de Coudembourg, était le neveu de l'abbé de Bergues-Saint-Winnoc, Jean Masin († 1488). Cet Éloi, propriétaire foncier et bourgmestre de Furnes, épousa Catherine Albrecht : F. V[AN DE PUTTE], *Histoire de Bousinghe...*, dans *A.S.É.B.*, VIII, 78. — Un autre Éloi Masin était bailli de Hondschote vers 1450. Il existe encore d'autres exemples : A.G.S.B., *Eversam*, n° 124. — J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc ou leur magistrature et leur noblesse*, I, 354, Bruges, 1857. — Pour la date d'installation de ce prévôt, voir G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 23-24.

(2) P. DE STOOP, *Loo*, dans *A.S.É.B.*, V, 344-345, cite trois vidimus : l'un du 24 juin et deux du 8 août 1421. — Le prévôt est aussi cité à Péronne en 1424 : A.G.S.B., *Eversam*, nos 105 et 608, f° 69.

(3) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 23. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 608, f° 65 ; *Cartularium B*, f° 96. — *Gallia Christiana*, V, 355.

(4) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 24. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 116 et 117 (1447).

(5) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 23-24.

(6) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de Saint-Martin à Ypres...*, I, 612-614 : Eversam dut payer la même somme que le Chapitre de Lo : 36 couronnes.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de Saint-Pierre de Loo...*, XXIII. — Voir aussi L. ALLAËYS, *Het Westland...*, 46.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, n° 109.

(9) ARCHIVES DE LA VILLE DE SAINT-OMER, G-53, *Cartulaire du Chapitre de Saint-Omer*.

(10) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 24, 11 et 65. — *Gallia Christiana*, V, 355. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539, *Series praepositorum* de Belver. — Aux A.D.N., B 1508, pièce 15799, il est fait mention comme prévôt d'Eversam en 1445 d'un certain Guillaume Collier. Ce personnage est inconnu de la chronique et des archives de la prévôté ; il pourrait peut-être s'agir d'une sorte de contre-prévôt, désigné en France. — A cette même époque, on parle d'un certain Hector, vivant le 1^{er} mai 1457 : G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 11-12.

(11) Les listes de prévôts mentionnent Pierre en 1467 : G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 11, 65.

(12) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 24. — Dans l'exemplaire conservé aux A.G.S.B., une main inconnue a ajouté le nom d'Hector comme prévôt en 1457. Voir ci-dessous la mention de ce même personnage à Oudenbourg.

(13) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 24. — *Gallia christiana*, V, 355. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539, *Series praepositorum* de Belver. — AA.SS., août III, 223-224 ; *Monasticon belge*, III, vol. 1, 67-108. — Voir J. B. MALOU, *Chronique du monastère d'Oudenbourg*, 63, Bruges, 1840. — E. FEYS et D. VAN DE CASTELLE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 203, Bruges, 1873.

(14) On ne donne pas de précision sur ce relâchement des mœurs : A.G.S.B., *Eversam*, n° 132bis (février 1470, n. s.).

gestion (1). Pierre érigea un nouvel hospice à Eversam (2). Les dernières mentions de ce prévôt datent respectivement de 1467, du 22 avril 1468 et du 9 janvier 1469 n.s. Il mourut peut-être peu après; il avait confié la gestion du temporel à son doyen Jean Doom (3).

BALTHASAR VAN DE POELE ne succéda pas immédiatement à Pierre van de Broucke. Vers 1469-1470, Ferry de Clugny entra en relation avec le Chapitre d'Eversam. Ce membre de la noblesse bourguignonne, chevalier de la Toison d'Or, qui deviendra évêque de Tournai en 1473, possédait en effet un canonicat à Eversam. Il est possible qu'il devint prévôt commendataire en 1469 après le décès du supérieur. Il se retira, en 1471, en faveur de Balthasar van de Poele, car une carrière plus prometteuse s'ouvrait à lui (4). Entretemps afin de payer ses dettes, le Chapitre fut contraint d'aliéner même ses rentes, notamment à Lo (5).

Le nouveau prévôt, par sa fermeté, tira la Communauté de ce mauvais pas. Prévôt en 1471, il représenta les intérêts de son Chapitre au Pape et au duc de Bourgogne. Il obtint l'aide de Charles le Téméraire pour apurer les nombreuses dettes; en échange, pour subvenir aux guerres du duc, il dut faire amortir, en 1474, de nombreux biens (6). Il s'adressa au pape (7) le 3 octobre 1471. Le résultat en fut l'acquisition et l'incorporation, avec l'appui pontifical, des paroisses d'Hoogstade et de Sint-Rijkers, le 3 février 1472. Les motifs de cette aide étaient la situation difficile d'Eversam: terres marécageuses, terrains inondés ou abandonnés, nombreux dégâts aux granges et bâtiments, manque d'argent et problèmes de succession à la tête de la Communauté (8). Balthasar rétablit la situation et quitta le Chapitre (9) le 13 mai 1478.

JEAN V VAN VLETEREN (*van Vleterne*) était probablement originaire d'une famille noble de la région. Son installation, qui eut lieu soit en 1478 soit en 1482, n'est pas signalée par les documents (10). C'est le 12 octobre 1484 qu'il apparaît pour la première fois comme prévôt avec le doyen, Jean Merville (11). Homme d'affaires habile, il continua l'œuvre de son

(1) A.G.S.B., *Eversam*, nos 132, 129, 131 et 608, f° 14.

(2) *Bullaire de la Province de Roims*, n° 250 (13 janvier 1460).

(3) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 24 et 11 (liste des prévôts). — A.G.S.B., *Eversam*, nos 539, 130, 608, f°s 38-39, et 596, f° 144.

(4) L'usage fréquent au XIV^e siècle de la cession des canonicats à des étrangers était de règle à Eversam également. Cependant, le chroniqueur, vu le manque d'archives, en tire des conclusions abusives. Dans un acte de 1495, il est question d'une somme de 300 ducats d'or à payer des droits de mutations à Ferry de Clugny et Balthasar van de Poele. G. de Meestere en conclut que F. de Clugny était prévôt alors qu'à cette époque les deux personnages étaient décédés; cette rente fut d'ailleurs acquittée: A.G.S.B., *Cartularium C*, f° 96v°. — Une de ces rentes existait encore en 1557 et avait été créée le 26 juin 1469: A.G.S.B., *Eversam*, n° 204. — On verra E. DE BORCHGRAVE, *Ferry de Clugny*, dans *Biographie nationale*, VII, 41-44, Bruxelles, 1880-1883.

(5) P. DE STOOP, *Loo*, dans A.S.É.B., V, 351 (24 juin 1470). — Une autre rente est également mentionnée: A.G.S.B., *Eversam*, n° 204.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, n° 132 bis. — A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 21839, f°s 16v°-17, *Comptes du Conseil de Flandre*, 1470-1471. — Voir aussi le paiement du 20 janvier 1471, n.s., dans W. P. BLOCKMANS, *Handelingen van de leden en van de staten van Vlaanderen, 1467-1477*, III, n° 74, Bruxelles, 1971.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Camerae des Archives vaticanes (1389-1500)*, 144, n° 665.

(8) En dehors de Fromelles, dont l'acquisition remonte au XII^e siècle, ce sont là les droits de patronat les plus importants. — Au temps de l'évêché d'Ypres, Eversam possédait encore le patronat sur Oeren, Hoogstade et Sint-Rijkers: G. DE MEESTERE, *Histoire...*, 14 et *Chronicon...*, 26. — Ces biens restèrent donc très longtemps dans le patrimoine: *Gallia christiana*, V, 355. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 539, 136, 137-141, 724 et 608, f° 64.

(9) La date précise de sa mort est fournie par la majorité des listes: G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 26, 11 et 65. — A.G.S.B., *Eversam*, ms. 152/170, f° 5vo, et 539.

(10) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 26.

(11) A.G.S.B., *Eversam*, n° 142.

prédécesseur et rendit au Chapitre sa gloire passée. Il désira compenser l'aliénation de 1371 à l'abbaye des Dunes d'une partie de la seigneurie d'Eversam par l'achat d'un fief de plus grande valeur : Diepezele (1). Il fit acheter en 1491 la seigneurie à Jean van Izenberge (2). Son neveu, Collard van Vleteren, la racheta en 1494 et l'offrit au prévôt (3). L'empereur Maximilien d'Autriche accorda l'amortissement et approuva l'achat. La bienveillance de l'empereur doit être attribuée au désir de faire oublier la conduite ignominieuse et rude des troupes allemandes à Damme (4). Ces troupes avaient mis à sac Lo et Eversam et emmené les prévôts comme otages. Le prévôt réunit la seigneurie de Diepezele, dite aussi Spoorart, et celle d'Eversam en un seul fief qui porta le nom d'Eversam. Cette transaction amena le prévôt à payer aux anciens propriétaires plusieurs sommes d'argent (5), les 14 octobre 1495 et 26 novembre 1502. C'est Hellin Bombare, doyen depuis 1497, qui en devint le bailli.

Le prévôt Jean van Vleteren assista en 1493 aux processions de Furnes et de Nieupoort (6). Il présida également à Eversam à de nombreuses ventes et aliénations (7) ; il fut peut-être présent à Dixmude (8) les 2 mai et 23 septembre 1503. Il mourut vraisemblablement (9) fin 1503.

OLIVIER I BALIN arbitra, le 2 juin 1497, un procès entre les sœurs grises de Lo et le prévôt du Chapitre de Lo (10). Il est cité comme prévôt d'Eversam (11) en même temps que le doyen Hellin Bombare, en 1504, 1507, 1508, 1509, 1510 et 1512. Il est peu connu du chroniqueur (12) qui le confond très souvent avec Olivier Buedin. Lui-même semble avoir joué un rôle effacé, le doyen restant toujours au premier plan (13). A cette époque, les points litigieux concernent Berkelhoeve à Pervijze et les droits de pêche (14). Olivier Balin mourut (15) probablement peu avant Pâques 1513.

(1) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes*, I, 12 et 275 sv., IV, 514 sv., Bruxelles, 1896-1897.

(2) A.G.S.B., *Eversam*, n° 144.

(3) A.G.S.B., *Eversam*, n° 148.

(4) Le principal coupable était Conrad Hablitzel, gouverneur de Damme. Lo dut payer 5000 florins, Eversam 3000 et les deux monastères furent pillés. Selon G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 26, Eversam paya une partie de la rançon dès le 12 janvier 1492. — *Gallia christiana*, V, 355 (1490). — L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo...*, LIV, 133-136, n° 91 (16 janvier 1492). — H. VANDERGUCHT, *Loo illustré*, 22, 43 et 96, Furnes, 1907. — P. DE STROOP, *Loo*, dans *A.S.É.B.*, V, 353, n° 153. — On verra surtout A.G.S.B., *Eversam*, n° 149 et *Cartularium B.*, f° 85. — H. DUSSART, *Fragments inédits de Rombout de Doppere (1491-1498)*, 16, 31 et 110, n° 15, Bruges, 1891. — Ch. PIOT, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, 275, Bruxelles, 1879.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, nos 151, 148 et 175.

(6) P. HEINDERYCK et E. RONSE, *Jaerboeken van Veurne...*, I, 229. — Il y assiste déjà le 27 juin 1490 avec le Chapitre : E. VLIETINCK, *Nieupoort in 't verleden*, dans *Rond den Heerd*, XXIV, 358, Bruges, 1888.

(7) A.G.S.B., *Eversam*, n° 146 (donation), 147 et 608, f° 22v°.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, n° 156 : cet important document relatif à Berkelhoeve mentionne Jean van Vleteren en 1500 et 1502. On trouve ensuite la mention de la présence du prévôt et du Chapitre à Dixmude le 23 septembre 1503. On ne signale pas le nom du prévôt, mais non plus le fait qu'il y aurait un nouveau prévôt entré en charge, ce qui est le cas en 1504.

(9) A.G.S.B., *Eversam*, n° 539, cite la date de 1503. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 11 (donne 1502 comme date de décès), 65 (le signale en 1482 et 1502). — *Gallia christiana*, V, 355, le mentionne vivant en 1502.

(10) F. SCHOUTENS, *Het klooster der Grauwuusters te Loo*, 9, Hoogstraten, 1906. — P. DE STROOP, *Loo*, dans *A.S.É.B.*, V, 353, Bruges, 1843.

(11) A.G.S.B., *Eversam*, n° 156.

(12) Ce personnage n'apparaît pas dans les listes qui mentionnent en 1516 un certain Olivier Buedin. Il y a donc un hiatus certain.

(13) Le 4 décembre 1505, le doyen réglait déjà personnellement la question des baux : A.G.S.B., *Eversam*, nos 161 et 539.

(14) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 28.

(15) En 1512, il est encore cité comme prévôt, mais, le 5 avril 1513, son successeur paya les dîmes de l'année 1512 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 156.

FRANÇOIS BERTELOOS est cité comme prévôt en 1513. Le 5 avril, il régla une dette de son prédécesseur, Olivier Balin; il fit de même le 4 juin 1513.

On ne sait rien de la direction de la prévôté (1) entre 1513 et 1522. En 1615-1517, le Chapitre reçut de Charles Quint l'amortissement des biens acquis par le Chapitre durant les quarante dernières années (2). En 1521, le doyen d'Eversam assista à la procession de Saint-Jean à Nieupoort, mais il n'est pas fait mention d'une vacance de la prévôté (3).

JEAN VI DE ZWARTE (*Nigri*) est cité (4) en 1522 comme prévôt; Collaerd de Meestere était alors doyen (5). C'est en 1522 qu'Eversam obtint l'autorisation de célébrer l'office de nuit le matin (6). Le prévôt assista, le 18 juin 1522, à l'union du *Noordwateringen* (7). Il participa à Bruges avec les autres institutions religieuses au paiement de 200 livres à Charles-Quint (8). Il mourut vraisemblablement la même année (9).

OLIVIER II BUEDIN (*Boidin*) ne fut prévôt que quelques années. Il avait longtemps rempli la charge de prévôt à Saint-Martin d'Ypres (10). Il est cité à Eversam en 1523-1525; il devint ensuite inquisiteur royal (11). Sous son administration, Eversam dut défendre ses droits sur la seigneurie d'Eversam-Diepezele, notamment dans les procès du 20 mai 1523 et du 10 mai 1525 auquel le prévôt assista personnellement. Il semble qu'Eversam n'avait pas totalement payé l'achat de cette seigneurie (12). En 1525, il se retira et fut remplacé par le nouveau doyen, Guillaume Pours (13).

GUILLAUME II POURS (*Peurs*) remplit en 1513 la charge de cellérier. D'esprit autoritaire, il se considérait déjà comme le véritable supérieur (14). Il fut doyen sous le régime

(1) A.G.S.B., *Eversam*, n° 156. — Le chroniqueur et les listes ne connaissent pas ce prévôt. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 28, signale pendant cette période le décès, en 1517, du doyen Hollin Bombare et, en 1520, celui du doyen Jean Bampoelle qui avait fait profession en 1502.

(2) A.G.S.B., *Eversam*, n° 168.

(3) E. VLIETINCK, *Nieuupoort in 't Verleden*, dans *Rond den Heerd*, XXIV, 359, Bruges, 1888.

(4) Il y eut plusieurs Jean Nigri à Eversam; il est difficile de les situer chronologiquement. Celui-ci qui fut prévôt en 1522 est cité dans A.G.S.B., *Eversam*, n° 156. — *Gallia Christiana*, V, 356, signale son épitaphe, mais sans le dater. — Probablement réfère-t-on à un personnage inconnu qui mourut en 1554 ou 1557, cfr *infra*, 675 note 8 — N. HUYGHEBAERT, *Eversam*, dans *D.H.G.E.*, XVI, 128, situe Jean Nigri en 1557.

(5) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 28.

(6) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 28. — L'autorisation date de février 1522, n.s.; A.G.S.B., *Eversam*, n° 103 bis et 175 bis. — Il y a encore d'autres autorisations non datées, A.G.S.B., *Eversam*, n° 543.

(7) F. DE PORTER, E. RONSE et P. VAN DE BORRE, *Geschiedenis van de stad en hantelnij van Veurne*, I, annexe I, 422-424, Gand, 1873. — Il est aussi signalé dans le registre de l'abbé des Dunes, Leclercq: A.G.S.B., sans cote, I, f° 47-48 (28 juin 1522).

(8) Le prévôt de Lo paya 400 livres, celui d'Ypres 400, celui de Voormezele 600, celui de Watten 800, ce qui permet de déterminer la part d'Eversam: A.G.S.B., *Registre de l'abbé Leclercq*, sans cote, f° 96v°-97v°.

(9) L'année suivante, on voit apparaître un nouveau prévôt; il est donc vraisemblable que Jean De Zwarte mourut en 1522, mais ce fait n'est mentionné nulle part.

(10) Cfr ci-dessous 983.

(11) Cfr ci-dessous 984.

(12) A.G.S.B., *Eversam*, n° 172: le prévôt y assista en personne en 1523. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 175; en 1525, le prévôt était déjà représenté par un procureur, Jean de Haze, et le Chapitre par le doyen, G. Pours, et le chanoine J. van den Berghe.

(13) A.G.S.B., *Eversam*, n° 175. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, II, 12 et 65-66, le cite encore en 1526. — Son oncle et prédécesseur à Ypres, Clément Buedin, appartenait à la bourgeoisie d'Ypres. C'est grâce à son esprit de discipline qu'Olivier Buedin se mit en valeur, cfr *infra* 983 et E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, 213-222. — *Gallia christiana*, V, 355, le signale dès 1508. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 27, 28 et 54. — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire des archives de la ville d'Ypres...*, V, 156, n° 1536.

(14) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 28. — *Gallia Christiana*, V, 355.

d'Olivier Buedin qui était souvent absent. Il pouvait donc diriger la maison. Lorsque le prévôt se fixa définitivement à Ypres, il lui succéda (1) en 1526. Il semble s'être attribué le port de la crosse et le titre d'abbé (2). Sa seule mention comme prévôt (3) date de 1528. Il s'attacha à son tour à obtenir la suppression de l'office de nuit, tentative qui fut renouvelée et couronnée de succès (4) en 1530. En octobre 1526, il acheta une maison à Furnes, ce bien par la suite ne fut plus mentionné (5). Au cours des dernières années de son administration, l'autorité semble être passée à un coadjuteur avec droit de succession (6).

Guillaume Pours mourut en 1536 et fut enterré du côté de l'épître dans le chœur de l'église d'Eversam (7).

QUENTIN CAULIER devint prévôt à une période favorable. Il séjournait probablement depuis sa jeunesse au couvent où il fut tout d'abord chasseur et vacher. Vers 1526, il devint doyen et coadjuteur ; c'est probablement en tant que tel qu'il assista à la procession annuelle de Saint-Jean à Nieupoort (8). En 1538, il succéda à Guillaume Pours et assista, en 1539, à Furnes, à l'installation de l'abbé de Saint-Nicolas. Il est cité à partir du 9 juillet 1540 dans les archives d'Eversam (9). Il montra immédiatement un grand intérêt pour la préservation des droits paroissiaux. Il soutint les droits du Chapitre dans la chapellenie même d'Eversam (10) ainsi qu'à Hoogstade et Sint-Rijkers. Dans cette dernière localité, d'autres biens furent adjoints aux droits paroissiaux (11) en 1546, 1548 et 1554. Homme d'affaires avisé, il défendit au maximum (12) à plusieurs reprises les droits de pêche (13) et obtint de Charles-Quint, le 31 octobre 1551, la confirmation de ces droits. En août 1550, il organisa dans sa maison d'Eversam une réunion à laquelle participèrent les autres ayant-droits supposés (14). Il mourut boiteux (15)

(1) La prévôté a conservé très peu de documents de cette période si bien que cette date ne peut être citée qu'à titre indicatif.

(2) *Gallia Christiana*, V, 355.

(3) V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden, zonnig heden*, 58, Langemark, 1962. — Le pape Clément VII lui imposa une pension de seize livres de gros au bénéfice de Guillaume van Steelant, abbé de Zonnebeke. — Voir aussi A.É.B., *Registra* n° 1928, f° 49.

(4) A.G.S.B., *Eversam*, n° 608, f° 70, il est surtout question de requêtes non datées comme les documents cités ci-dessus. Les motifs invoqués sont avant tout la mauvaise situation du couvent, plutôt que la guerre.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, n° 176.

(6) Quentin Caulier était déjà doyen et coadjuteur entre 1526 et 1530, cfr G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 29.

(7) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 29, 11-12, 65-66, situe son décès en 1538. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539, donne 1537. — *Gallia Christiana*, V, 356 et A. ROBRSCH, *Correspondance inédite de Loasus*..., 8, donnent 1538.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, n° 539. — G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 29, est prolix pour cette période et pour ce prévôt. — *Gallia Christiana*, V, 356, donne la date de 1549. — En 1530, le doyen était à Nieupoort, voir E. VLIETINCK, *Nieupoort in 't verleden*, dans *Rond den Heerd*, XXIV, 359, Bruges, 1888.

(9) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 29. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 184.

(10) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 31.

(11) A.G.S.B., *Eversam*, nos 184 (1540), 191 (1546), 198 (1546), 193 (1548) et 202 (1554).

(12) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 31.

(13) On rencontre déjà des renseignements à ce sujet en 1540 et encore en 1552 : G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 29 et A.G.S.B., *Eversam*, n° 201.

(14) Il a dû y avoir un échange de correspondance. Les couvents durent supporter de lourds impôts pendant les années 1542-1543. Eversam payait alors 716 livres : A.G.S.B., *Cartularium B*, f° 116v°. — P. DECLERCQ, *De priesteropleiding in het bisdom Ieper, 1565-1626*, dans *A.S.É.B.*, C, 18-20, Bruges, 1963. — Sur la pêche, voir A.G.S.B., *Eversam*, nos 37, 195 (plainte à Charles-Quint le 1^{er} avril 1549) et 198 (16 août 1550).

(15) Une source donne comme date de décès le 3 février 1554, cfr A.G.S.B., *Fonds Lo*, n° 533, *Capitulare de Lo 1728*. — D'autres dates sont données par G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 11, 12, 31, 66. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539. — *Gallia Christiana*, V, 356. — A. ROBRSCH, *Correspondance inédite de Loasus*..., 8.

le 8 mai 1554. Ce fut un prévôt actif, moderne, lettré et dévoué, qui œuvra à la prospérité d'Eversam (1).

ROGER TRIER était cellérier d'Eversam, puis devint, avant avril 1548, curé d'Hoogstade (2). Le 23 mai 1554, il fut élu à l'unanimité prévôt (3). Il était depuis quelques années doyen du Chapitre (4). Il mourut le 26 mai 1557 après une prélature courte mais prospère (5). Il avait acheté le refuge d'Ypres (6) et fut présent en juillet 1555, comme comte des eaux dans les *Wateringen* (7). La tradition de cette époque mentionne également un certain Jean de Zwarte (*Niger*). C'était un homme jeune, encore laïc, qui était administrateur d'Eversam en 1554 ou 1557. Après la mort du prévôt, il semble lui succéder, mais ne survécut que quelques mois. Il fut enterré à Eversam et son épitaphe est conservée (8). Il est difficile de préciser s'il succéda à Quentin Caulier, en 1554, ou à Roger Trier, en 1557, car ces prévôts se succédèrent très rapidement.

NICOLAS II SCHAETSE est né vers 1517. Il fit profession avant 1541 et était cellérier vers 1545. Il fut durant douze ans administrateur des biens et fut élu, le 10 juin 1557, comme successeur de Roger parmi onze chanoines (9). Il remplit la fonction de pédagogue et avait un frère du nom de Christian (10). Le 28 juillet 1557, il remplissait déjà les fonctions de comte des eaux (11). Il assista à un grand nombre de petits procès, on citera notamment, en 1557 toujours, un procès relatif à une rente en beurre à Oostvleteren (12), en 1558, concernant des terres à Elzendamme (13), en 1561 relatif à des biens à Stavele et, en 1561 et 1568, concernant des biens à Pollinkhove (14). Il fit traiter les affaires par son économe et successeur l'habile Jean de Loo (15). Nicolas mourut avant le 28 août 1562 et fut enterré à Eversam dans l'église qu'il avait lui-même fait embellir (16).

JEAN VII VAN LOO naquit à Esen-Dixmude vers 1530 dans une famille riche et cultivée. Son frère Martin était docteur en droit à Dixmude et sa sœur Madeleine servit d'intermédiaire

(1) A.G.S.B., *Eversam*, n° 184, l'expression est du vicaire général de Théroouanne, alors abbé de Zonnebeke, Guillaume van Steelant.

(2) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 32. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 193 et 194.

(3) Il y avait à cette époque onze chanoines à Eversam, voir A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, nos 899, 897. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539.

(4) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 65, 66.

(5) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 32, 11-12 et 65-66. — *Gallia Christiana*, V, 356. — A. ROERSCH, *Correspondance inédite de Loacus*..., 8.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, n° 608, f° 50v° : l'acte d'achat de 1554 est disparu.

(7) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 32.

(8) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 32 : *iuvenis secularis*. Le chroniqueur retrouva un fragment de sa pierre tombale dans les fouilles. — *Gallia Christiana*, V, 356. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539.

(9) A.G.S.B., *Eversam*, n° 198. — G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 33. — A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 899, f°s 158 et sv.

(10) *Gallia christiana*, V, 356. — A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 901, f°s 514 et sv.

(11) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 33.

(12) A.G.S.B., *Eversam*, nos 204 et 205.

(13) A.G.S.B., *Eversam*, n° 188.

(14) A.G.S.B., *Eversam*, nos 211, 219 et 718.

(15) G. DE MEESTERE, *Chronicon*..., 34. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 204 et 205.

(16) Toutes les listes de prévôts situent son décès en 1562. — A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 901, f°s 215 et sv., fait de même (après le 15 juin 1562), aussi A.G.S.B., *Eversam*, n° 212. — On reparle du paiement des frais funéraires de Nicolas le 21 octobre 1563 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 156. — A. ROERSCH, *Correspondance inédite de Loacus*..., 8.

pour l'achat de biens pour Eversam (1). Il ne termina pas ses humanités à Armentières et entra très jeune, vers 1547 ou 1548, à Eversam où il fit profession. Il dut attendre longtemps son ordination en raison des circonstances du temps. Il ne fut ordonné que le 10 juin 1557. Il est possible qu'entre-temps il ait entrepris des études. Il devint ensuite économiste (2). Il devint rapidement maître des novices, ce qui lui permit de mettre en valeur son intelligence et ses connaissances (3). Il fut élu prévôt après la mort de Nicolas Schaetse. Il semble que Jean Snick, devenu doyen du Chapitre cathédral d'Ypres après l'incorporation de la prévôté de Saint-Martin d'Ypres, fut sollicité pour être candidat à Eversam. Il renonça à cette charge et se contenta d'une rente de 300 ducats d'or. L'élection se présentait donc sans difficulté et fut charismatique. Le 28 août 1562, le représentant du nouvel évêché d'Ypres vint présider l'élection. Durant l'offrande de la messe, le doyen Charles Van der Haghe déclara au nom du Chapitre que Jean van Loo avait été choisi comme prévôt. Ainsi l'élection était considérée comme un fait accompli (4). L'installation solennelle par Rythovius, premier évêque d'Ypres, eut lieu (5) le 12 septembre 1562.

Le nouveau prévôt ne se montra pas inférieur à sa tâche. Il dirigea personnellement le Chapitre (6), en cette période troublée de l'occupation espagnole. Le couvent dut payer de gros impôts pour la défense du pays tout en ayant perdu les revenus de plusieurs biens (7). Le Chapitre paya également sa part lors de l'érection de l'évêché d'Ypres et de son séminaire (8). Malgré cela, le prévôt entretenait d'excellentes relations avec l'évêché : il fut souvent l'hôte de l'évêque et envoya les novices au séminaire. Le Chapitre d'Eversam était considéré comme un centre d'intellectuels et de lettrés (9).

Le Chapitre fut intimement mêlé à la vie politique vers 1566. Le prévôt participa aux États de Flandre à Gand, du 10 au 15 mai 1566, lorsqu'il fut question de l'application des

(1) *Gallia Christiana*, V, 356. — A.G.S.B., *Eversam*, 264 et 265.

(2) A. ROERSCH, *Correspondance inédite de Loaeus...*, 5-8. — L. ROERSCH, *Loo (Jean de)*, dans *Biographie Nationale*, XII, 379-380, Bruxelles, 1892-1893. — F. VAN DE PUTTE, *Étude sur la littérature latine dans la West-Flandre au XVI^e siècle*, dans *A.S.É.B.*, XXVII, 164, 165, 167, 172, 181, 184-187, Bruges, 1875. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 30, signale sa profession en 1548, 34. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 204 (5 mars 1558, n.s.) et 205 (15 mars 1558 n.s.). — A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 899, f° 161.

(3) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 34. — A. ROERSCH, *Correspondance inédite de Loaeus...*, 8-9.

(4) Voir pour cette élection à l'unanimité, A.G.S.B., *Eversam*, n° 212. — En ce qui concerne Jean Snick, cfr *infra* 986. — Cette question resta pendante durant des décennies, car le Chapitre de Lo était disposé à reprendre la moitié de cette pension à laquelle plus tard il renonça : cfr A.G.S.B., *Eversam*, nos 275, 276, 278, 279. — En fait, cette rente constituait une gratification accordée à l'ancien prévôt en raison de sa démission et devait être assumée non seulement par Eversam, mais par tous les monastères du diocèse d'Ypres : cfr *infra* 989. — On conserve également un dossier à ce sujet aux A.G.R., *Conseil Privé*, n° 1262, dossier 310.

(5) A. C. DE SCHREVEL, *Rythovius*, dans *Biographie Nationale*, XX, 735-736, Bruxelles, 1908-1910. — G. DE MEESTERE, *Historia...*, 22.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, nos 156 (1563) et 214 (1563).

(7) Eversam paya, en 1577, quatre cents livres et contribua à l'entretien des troupes, 1565, huit livres et encore plus dans les années suivantes : A.G.S.B., *Eversam*, n° 310 (1582). — On trouvera un état récapitulatif des fermes abandonnées dans A.G.S.B., *Eversam*, n° 196. — De nombreux biens restèrent en friche jusqu'à la fin du siècle : A.G.S.B., *Eversam*, n° 293 (1593). — En 1572, le prévôt paya encore quatre cents livres tournois à Philippe II, voir l'article, dans *Annales du Comité flamand de France*, XIX, 63, Lille, 1891. — G. DE MEESTERE, *Historia...*, 71.

(8) Nous signalerons en premier lieu la rente annuelle de 600 livres à Jean Snick, cfr 000. — En ce qui concerne les problèmes au Chapitre de Lo, on verra A.G.S.B., *Eversam*, nos 135, 258, 259, 276, 277, 278, 279 et 298 (1597 !). — Le problème du séminaire apparaît aussi dans G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 36.

(9) A. C. DE SCHREVEL, *Rythovius*, dans *B.N.*, XX, 736. — On ne retrouve cependant aucun nom de chanoines d'Eversam dans les listes du séminaire : P. DECLERCK, *De priesteropleiding in het bisdom Ieper (1565-1626)*, dans *A.S.É.B.*, C, 60-67, Bruges, 1963 ; — A. ROERSCH, *Correspondance inédite de Loaeus...*, 8 et 9.

placards (1). Dès son retour, le 15 août 1566, Eversam fut dévastée par les iconoclastes : le prêcheur yprois Sébastien Matte, menait ce ravage des autels, du tabernacle, des tableaux et des ornements d'église. Les religieux s'enfuirent dans leur refuge d'Ypres où ils restèrent (2) jusqu'en 1568. Ensuite pendant dix années, ils durent ruser pour éviter les méfaits des gueux, notamment en déplaçant l'office de nuit (3).

Cependant, le convent continua d'accepter les réformes catholiques ; en 1569, il reçoit les décisions du Concile de Trente et les idées nouvelles de Rythovius. Jean van Loo représenta son Chapitre à tous les synodes tant à Ypres qu'à Malines où se déroulaient la plupart des synodes généraux (4).

Après le retour à Eversam en 1568, on décida de rassembler tous les documents relatifs au domaine. Trois des quatre cartulaires furent élaborés à cette époque ; c'est aussi en 1569 que fut terminé le grand terrier (5). Nicolas (de) Pours, curé à Hoogstade, fut rappelé, en 1569, pour devenir économiste et le resta (6) jusqu'en 1583. Le couvent s'attacha ses fermiers en leur accordant des baux particuliers ainsi que des avantages. Les droits de pêche furent protégés. Le rétablissement semblait donc en bonne voie (7).

Jean van Loo connut, en 1576, la Pacification de Gand. En 1577, il reçut la visite de l'évêque Rythovius. Il souffrait de la goutte et dès lors demeura le plus souvent au refuge d'Ypres (8). A partir de juillet 1577, la prise du pouvoir par les calvinistes amena de nouveaux troubles dans la région d'Ypres. Le couvent fut pillé en 1578 et fut à nouveau incendié en juillet 1579. Les gueux l'offrirent finalement en présent à Guillaume d'Orange (9). Les chanoines s'enfuirent et trouvèrent un refuge provisoire dans les environs ou dans leur famille (10). Dès le 20 juillet 1578, le prévôt fut emprisonné à Ypres. Il obtint un laissez-passer pour rendre visite à ses religieux

(1) G. DE MEESTERE, *Historia...*, 32. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 35.

(2) On peut lire la description du dommage dans certains documents, la catastrophe fut communiquée à l'évêque Rythovius et celui-ci en fit une description : A.G.S.B., *Eversam*, n° 216. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 35. — G. DE MEESTERE, *Historia...*, 37. — Voir aussi E. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre maritime 1560-1570. Documents originaux*, Bruges, 1876. — J. E. CORNILLIE, *Ieper door de eeuwen heen*, 163. — V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden, zonnig heden*, 62-63.

(3) L'autorisation parvint pour Lo, Voormezele, Eversam, etc... : A.G.S.B., *Eversam*, n° 233. — Cependant, de par sa localisation, Eversam constituait un cas particulier : A.G.S.B., *Eversam*, n° 235, 236. — Les gueux des bois brisaient les vitraux lorsqu'ils voyaient de la lumière la nuit : A.G.S.B., *Eversam*, n° 237 (10 septembre 1574). — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 36-37. — G. DE MEESTERE, *Historia...*, 58. — Pour les rapports avec l'évêque, voir A. HOUVENAGHEL, *Eversam : noodgedwongen abdijverpachting*, dans *Iepers Kwartier*, V, 56-57, Ypres, 1969.

(4) C'est le 8 novembre 1569 que le couvent reçut les ordres de réforme de l'évêque : A.G.S.B., *Eversam*, n° 224. — Au synode du 29 mai 1571, Jean van Loo se fit officiellement remplacer par un procureur pour raison de santé : A.G.S.B., *Eversam*, n° 229. — G. DE MEESTERE, *Historia...*, 62-63, 56. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 36-40. — L'attitude sévère de Rythovius permet de penser que la discipline se relâchait dans le monastère : G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 36-38. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 235. — A. HOUVENAGHEL, *Eversam...*, dans *Iepers Kwartier*, V, 56-57. — A. HOUVENAGHEL, *Eversam en 'n energieke Rythovius*, dans *Iepers Kwartier*, VI, 100-104, Ypres, 1970.

(5) Cfr *supra* 656 note 6. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 221.

(6) On ne sait si le Nicolas Pours était parent du prévôt Guillaume Pours (1526-1538). Il fut économiste, A.G.S.B., *Eversam*, n° 222 (1569) et 243 (1576). Il devint ensuite curé à Fromelles, le 14 décembre 1583, mais mourut peu après : A.G.S.B., *Eversam*, n° 251 et 253. — En 1562-1563, il était comte des eaux : A.G.S.B., *Cartularium B*, f° 23-29.

(7) A.G.S.B., *Eversam*, n° 196 et 230, et à propos de la pêche n° 225 (1569) et 244 (1577).

(8) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 38.

(9) A.G.S.B., *Eversam*, n° 247. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 38-39. — G. DE MEESTERE, *Historia...*, 91. — A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winnoc...*, I, 447. — L. ALLAËYS, *Het Westland...*, 253. — C. F. CUSTIS, *Jaerboeken der stad Brugge*, III, 96, Bruges, 1765.

(10) Le chanoine Jean de Hoels séjournait en habit à Eeklo dès septembre 1571, Jean Humaet séjournait encore en 1580 à Morbeke près de Hazebroek : A.G.S.B., *Eversam*, n° 247 et 248. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 39. — J. E. CORNILLIE, *Ieper...*, 163. — A. C. DE SCHREVEL, dans *A.S.É.B.*, XLVI, 459, Bruges, 1896.

séjournant au refuge. Il assura la direction de l'évêché d'Ypres en l'absence de Rythovius. En 1582, il put s'évader de la prison municipale et se réfugia à Saint-Omer où il fut contraint de rester un certain temps en raison de la peste (1).

Les chanoines n'étaient pas en sécurité dans leur refuge. Cette maison était en effet confisquée par les gueux (2). Lorsqu'en 1584, le duc de Parme, Alexandre Farnèse, libéra Ypres, Eversam put réunir sa Communauté au refuge. Le prévôt vendit l'argenterie et des biens (3). Il céda également les droits de patronat sur Fromelles à l'évêque d'Arras (4). L'administration des biens de la campagne fut confiée à un bailli laïc, Vincent de Vuldere, qui s'installa à Eversam pour de longues années. Ce fut un exil de trente ans (5).

Dans les dernières années de sa prélature, Jean van Loo fit dresser une liste des possessions et une récapitulation des terres en friche (6). Deux documents se révèlent très importants : le premier d'entre eux décrit l'état déplorable du monastère vers 1589 ; il s'agit de la réponse à une enquête de Farnèse (7). Il y avait à ce moment seulement huit chanoines, il n'y avait pas de nouveaux candidats, ce qui n'était d'ailleurs pas souhaitable en raison de l'état des finances de la Communauté. Cependant la discipline religieuse était excellente et les offices se célébraient à Saint-Nicolas d'Ypres.

Le second document est constitué par le testament du prévôt (8) dressé en 1590. On ne voit plus rien des préoccupations d'un prévôt soucieux à l'égard de la mauvaise situation du couvent. Le prévôt, d'une famille aisée, donna plusieurs centaines de livres pour le salut de son âme et la splendeur de ses anniversaires. Ce prévôt humaniste était protecteur et Mécène des poètes et attaché à l'ornementation de sa maison (9). Il était l'ami des humanistes Sluperius et Haemus (10) et du nouvel évêque d'Ypres, Pierre Simoens.

Il mourut au refuge d'Ypres (11) le 13 octobre 1594. Il fut inhumé devant l'autel dans le chœur de Saint-Nicolas d'Ypres en présence de l'évêque (12).

(1) En tant que prisonnier, Jean van Loo ne put évidemment pas assister à la réunion du clergé à Ypres le 12 janvier 1579 : A.-C. DE SCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre*, III, 91, Bruges, 1928. — G. DE MEESTERE, *Historia...*, 84-87. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 39-40. — On verra aussi A.-C. DE SCHREVEL, *Le protestantisme à Ypres et dans les environs de 1578 à 1584...*, dans *A.H.E.B.*, XXXIX, 55-255, Louvain, 1913. C'est avec d'autres chanoines que le prévôt serait parti pour Saint-Omer. Ils y restèrent jusqu'au 12 avril 1584 : *A.S.É.B.*, VI, 261, Bruges, 1844. — A. HOUVENAGHEL, *Eversam : paters en grondigendom op 't einde van de XVI^e eeuw*, dans *Iepers Kwartier*, IV, 52, Ypres, 1968.

(2) A.G.S.B., *Eversam*, n° 248 (s.d.).

(3) A.G.S.B., *Eversam*, nos 247, 270, 271, 721 et 608, f° 75.

(4) La cession se produisit en 1584 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 252. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 40, la situe le 24 août 1589.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, nos 275-300.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, nos 293 (1593) et 608, f° 75 (1591).

(7) A.G.S.B., *Eversam*, nos 280, 247 : on demandait au gouverneur de pouvoir payer moins de taxes. — En ce qui concerne la discipline, voir A.G.S.B., *Eversam*, n° 224. — Cependant cette réponse donne une bonne vue d'ensemble de l'état du convent. — Voir encore A. HOUVENAGHEL, *Eversam : toestand na de stormloop van de Geuzerie*, dans *Iepers Kwartier*, IV, 110-112, Ypres, 1968.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, n° 285.

(9) A.G.S.B., *Eversam*, n° 228 (1571). — La même année, le prévôt sollicita la remise du payement, vu le manque d'argent : A.G.S.B., *Eversam*, n° 283.

(10) Les poèmes de SLUPERIUS dédiés à van Loo furent édités en 1563 à Ypres et, en 1575, à Anvers. — Les poèmes de Fr. HAEMUS INSULANUS, également dédiés au prévôt d'Eversam, parurent en 1578 chez Plantin : A.-C. DE SCHREVEL, *Les gloires...*, 39. — A. ROERSCH, *Sluperius*, dans *B.N.*, XXII, 705-707, Bruxelles, 1914-1920. — A. ROERSCH, *Correspondance inédite de Loacus...*, 5-9, 85-86, 135. — Voir aussi *Biekerf*, III, 126-127, Bruges, 1892. — L. ROERSCH, *Haemus*, dans *Biographie nationale*, VIII, 604-606, Bruxelles, 1884.

(11) Il mourut d'un accès de goutte : G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 40, 11, 66.

(12) A.-C. DE SCHREVEL, *Simons (Pierre)* dans *B.N.*, XXII, 613, Bruxelles, 1914-1920. — A.-C. DE SCHREVEL, *Deux élèves remarquables de l'École Bogarde*, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 22, Bruges, 1932.

JACQUES I VAN DER BEKE naquit à Wervicq vers 1535. Il fit profession à Eversam en 1556 et fut ordonné peu après (1). Il assista à l'élection de Jean van Loo qui le nomma doyen (2). En 1569, il devint curé de Hoogstade en remplacement de Nicolas Pours rappelé au couvent. Il était présent à Ypres en 1585 lors de l'adjudication de la ferme d'Eversam (3). C'est à l'âge de soixante ans que cet homme pieux fut élu prévôt au refuge d'Ypres, avec l'approbation royale, en présence de l'évêque Pierre Simoens, le 30 décembre 1594. Il fut installé solennellement (4) le 15 février 1595 à Ypres.

Son premier souci fut d'essayer d'obtenir l'annulation des cessions faites par son prédécesseur. Inévitablement, il devait en résulter des procès avec l'évêché d'Arras au sujet de Fromelles (5). En son nom personnel, le prévôt fit de nouveaux achats et remboursa des emprunts (6). Il agit aussi comme comte des eaux (7) et fit dresser, en 1609, un terrier (8). Ce terrier était indispensable pour confondre avec des preuves irréfutables les nombreux usurpateurs surgis pendant la période des gueux (9).

Le renouveau religieux ne fut pas moindre. De nouvelles professions furent reçues. La Communauté passa de sept à dix membres (10). Le prévôt fit consacrer, en 1598, une chapelle dans le refuge de telle sorte que la Communauté pût y célébrer les offices dès le départ des soldats espagnols. Eversam participa aux prières générales d'août 1600, réponse de l'évêque Simoens à l'invasion hollandaise. Les religieux y prirent part à Ypres le troisième jour jusqu'à minuit (11). Le prévôt assista, en 1601, à la procession de Furnes et, en mai 1603, à la procession de la Sainte-Croix en présence des archiducs, Albert et Isabelle, et de l'évêque Simoens (12). La situation fut critique pour les habitants de la région : bataille de Nieupoort en 1600 et siège d'Ostende en 1604. Le 22 avril 1600, le prévôt d'Eversam participa, lors des États Généraux de Gand, à l'élection du délégué du Clergé, Pierre Simoens (13).

(1) A.G.S.B., *Eversam*, n° 722. — *Gallia Christiana*, V, 356.

(2) Il est déjà cité comme doyen en 1563 : A.G.S.B., *Eversam*, nos 214, 212. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 34. — En 1571, il y avait un nouveau doyen, Noé Dengloo, qui ne resta probablement que peu de temps en charge : A.G.S.B., *Eversam*, n° 230.

(3) A. HOUVENAGHEL, *Eversam : paters...*, dans *Iepers Kwartier*, IV, 52 et 54. — A. HOUVENAGHEL, *Eversam : noodgedwongen...*, dans *Iepers Kwartier*, V, 57-59. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 222 et 280, a.b.c.

(4) Les sources citent plusieurs dates. L'approbation royale fut accordée le 7 novembre 1594, voir A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 916, f°s 58 et sv. — On peut placer sa nomination le 30 décembre 1594, voir A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 937, f° 90. — La bénédiction par l'évêque eut lieu le 17 janvier 1595 selon la *Gallia Christiana*, V, 356. — BELVER la situe au 5 février 1595, voir A.G.S.B., *Eversam*, n° 539. — D'autres signalent la date du 15 février : A.-C. DE SCHREVEL, *Deux élèves...*, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 16-17. — A.-C. DE SCHREVEL, *Simons (Pierre)*, dans *B.N.*, XXII, 612.

(5) Dès 1598, des chanoines témoignèrent du fait que le Chapitre n'avait pas été consulté : G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 40-41. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 302 (1599) et 314 (1602).

(6) Un trio en 1599 restait connu : A.G.S.B., *Eversam*, nos 300, 303, 304. — Certains prêts furent remboursés dès 1595 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 295.

(7) A.G.S.B., *Eversam*, n° 320 : *Watergrouf*, responsable des wateringues.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, n° 323, portant principalement sur Diepezele.

(9) A.G.S.B., *Eversam*, n° 608.

(10) Le prévôt lui-même tenait à la discipline : A.G.S.B., *Eversam*, n° 539. — Quelques professions sont à signaler : A.G.S.B., *Eversam*, nos 306, 285, 323 bis, 535. — L'un des chanoines eut ses activités dans le diocèse de Bruges, surtout dans le doyenné de Torhout : Ludovic Rijfflaert, curé à Werken, Handzame et Kortemark, entre 1600 et 1608, et plus tard, vers 1610 à Vladzlo : L. VAN HEULE, *De oude dekenij Torhout na de overgave van Oostende*, dans *Biekerf*, LIV, 234, Bruges, 1953. — *Rond den Heerd*, VII, 292, Bruges, 1872.

(11) Voir A. C. DE SCHREVEL, *Deux élèves...*, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 18-20, Bruges, 1932. — Voir aussi pour la possession du refuge en 1604 : A.G.S.B., *Eversam*, nos 608, f° 78, et 539.

(12) G. DE MEESTERE, *Historia...*, 133-134. — H. VAN DE VELDE, *Histoire de la procession de Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XIV, 164, Bruges, 1856. — A. C. DE SCHREVEL, *Deux élèves...*, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 17, Bruges, 1932.

(13) M. GACHARD, *Actes des États-Généraux de 1600*, 50, Bruxelles, 1849. — A.-C. DE SCHREVEL, *Deux élèves...*, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 17, Bruges, 1932.

Le péril pour Eversam ne résidait plus tant du côté calviniste que du côté de l'évêché d'Ypres. En effet, lors de l'érection de l'évêché d'Ypres, les Chapitres de Théroouanne, Ypres et Furnes avaient été réunis ; et Eversam semblait avoir des intérêts (1). Il est difficile de séparer, dans ce domaine, la légende de la réalité (2). De toute manière, le nouvel évêque, Charles Maes, s'intéressa au Chapitre d'Eversam et un accord fut conclu, le 3 avril 1609. On ne sait ce qui empêcha la sécularisation et l'incorporation au Chapitre cathédral (3). L'état de paix et les prévisions de la Trêve de douze ans ouvraient de nouvelles perspectives ; de toute façon, l'évêque Maes semblait plus intéressé par une promotion éventuelle au Siège épiscopal de Gand (4).

Le rétablissement d'Eversam se fit solennellement le 6 octobre 1609 lors de la pose de la première pierre (5). Le prévôt, vieux et malade, se fit représenter. Souffrant d'arthrite, il ne put quitter Ypres (6). Il connut le retour de la Communauté dans ses nouveaux bâtiments et prit part à la célébration de la messe d'installation (7), en juin 1611. Le prévôt rentra à Ypres, et restait absent lors de la visite à Eversam, en 1612, du nouvel évêque Jean de Visschere (8).

En 1612, quelques religieux allèrent demander, sans l'accord du prévôt, à l'archevêque la nomination d'un coadjuteur. Ils désiraient la contribution d'un administrateur temporel pour la reconstruction d'Eversam (9). Cette démarche déplut profondément au prévôt. Il ne put cependant s'y opposer et participa, le 12 août 1613 à Ypres, à l'élection du coadjuteur. Il donna sa préférence à Jean Van Welsenens, doyen du Chapitre (10). La Communauté approuva ce choix. Le prévôt mourut le 3 décembre 1613 à Ypres à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut enterré, le 9 décembre, en l'église Saint-Nicolas (11).

Ce prélat, l'un des plus grands de la Communauté, avait rétabli aussi bien l'ordre spirituel que temporel. Il acheta des terres, des ornements d'église, des rituels et des antiphonaires (12).

(1) A. HOUVENAGHEL, *Eversam : Noodgedwongen...*, dans *Iepers Kwartier*, V, 57.

(2) Voir M. ENGLISH, *Een voorgenomen intijding van de abdij Eversham bij het kapittel te Ieper (1610)*, dans *A.S.É.B.*, LXXXII, 125-133, Bruges, 1939. — Le prévôt aurait été très opposé à l'incorporation ainsi qu'en témoigne une lettre adressée à la châtellenie de Furnes. Plus tard, en avril 1609, l'évêque aurait proposé des compensations financières pour les religieux et le siège épiscopal de Rurmonde pour le prévôt. La vacance de ce siège se situe bien entre le 7 octobre 1609 et le 19 mai 1611, époque de la reconstruction d'Eversam : E. STRUBBE et L. VOET, *De Chronologie van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden in de Nederlanden*, 299, Anvers, Amsterdam, 1960 ; mais le prévôt, vu son âge et son état de santé, n'était certainement pas candidat à cet évêché difficile.

(3) Pour le texte de l'accord, voir A.G.S.B., *Eversam*, nos 535 et 323 bis. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 41. — G. DE MEESTERE, *Historia...*, 143-144. — Le plus grand obstacle à l'incorporation semble avoir été les magistrats du Métier de Furnes. Ils s'y opposèrent même après l'accord du chapitre : P. HEINDEKX et E. RONSE, *Jaerboeken...*, IV, 44-46.

(4) On ne parle du passage de Maes à l'évêché de Gand que le 5 novembre 1610, jour où il prit possession du siège épiscopal : P. DECLERCK, *De priesteropleiding...*, dans *A.S.É.B.*, C, 48, Bruges, 1963.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, n° 539. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 41. — L. ALLAEYS, *Het Westland...*, 253.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, n° 539. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 42.

(7) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 42. — J. E. CORNILLIE, *Ieper...*, 163.

(8) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 42. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539.

(9) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 42. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 276. — Jacques van der Beke semble avoir installé en 1609, un coadjuteur, à savoir François des Trompes, né à Lille en 1581, religieux de Lo et curé à Vinkem. Il fut élu et installé, mais devint bientôt abbé de Warneton le 10 avril 1610 : [C. CARTON et F. VAN DE PUTTE], *Chronicon abbatias Warnestoniensis*, 22, Bruges, 1852.

(10) A.G.S.B., *Eversam*, n° 722.

(11) Ses armes se trouvent au petit refuge d'Ypres : A.G.S.B., *Eversam*, n° 625. — Son épitaphe est signalée par *Gallia Christiana*, V, 536. — Voir aussi G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 43, 12 et 66, qui place le décès le 9 décembre.

(12) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 132, La Haye, 1735. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 43.

JEAN VIII VAN WELSENES naquit à Halewijn vers 1576 ; il était le fils de Josse van Welsenés et de Marie Mallet. Il fit profession vers 1596 et fut camérier du prévôt Jean van Loo (1). Après son ordination, vers 1602, il devint chapelain du prévôt Jacques Van der Beke et l'accompagna, le 3 mai 1603, à la procession de Furnes (2). En 1605, il fut nommé curé de Sint-Rijkers, mais il dut attendre 1607 pour quitter en toute sécurité le refuge et prendre possession de sa paroisse (3). En 1609, il signa l'acte de sécularisation d'Eversam (4) et fut doyen du Chapitre à partir de 1610 ou 1611. En sa qualité de doyen, il regagna Eversam avec quelques chanoines afin d'en réorganiser le couvent et de surveiller sa reconstruction (5). C'est surtout sa piété qui était appréciée du prévôt. On savait que Jean van Welsenés avait mené, à Sint-Rijkers, une vie exemplaire et ascétique, et que, plus tard cette attitude ne se démentit pas (6).

Il accepta son élection comme coadjuteur, en août 1613, plus par obéissance que par conviction. Néanmoins, après la mort du prévôt, il fut choisi comme supérieur (7). Son élection provoqua une division parmi les chanoines. Georges Carpentier, fils du greffier d'Ypres, aurait voulu l'emporter (8). Ce personnage, d'excellente origine et bon prédicateur, était le candidat des abbés de Lo, de Warneton ainsi que de nombreux chanoines (9). Le bailli déclara qu'à son lit de mort, le prévôt s'était prononcé en faveur de Jean Van Welsenés. Ce fait emporta la décision (10). Le 22 janvier 1614, il fut élu par le Chapitre et, le 27 février suivant, il reçut le consentement royal. L'évêque de Hennin l'installa solennellement (11).

Sa tâche essentielle consista à reconstruire le couvent. Il y alla de sa cassette. L'église fut terminée en 1634, d'autres bâtiments le furent aussi : tels le lavoir et le cloître en 1617, l'infirmierie en 1622, le réfectoire et la cuisine en 1626. La construction des tours débuta en 1635 et fut suivie de peu par celle de l'enceinte (12). Le cimetière fut consacré en 1621, et, en 1622, ce fut le tour d'une petite chapelle (13). A partir de cette époque, le couvent est à même de recevoir des hôtes de marque (14) : l'abbé de Saint-Bertin en 1622 et 1630, les évêques d'Ypres et leur suite, de Hennin en 1622 et Chamberlain en 1629 et 1634, les archidiacres en 1631, 1633 et 1634,

(1) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 40. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 539.

(2) G. DE MEESTERE, *Historia...*, 133-134.

(3) A.G.S.B., *Eversam*, n° 321 (11 janvier 1607). — A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 924, f° 116v°.

(4) Voir *supra* p. 680, note 2 et 3.

(5) *Gallia Christiana*, V, 537. — A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 924, f° 116v°.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, n° 722.

(7) Les documents attestent que Jean Van Welsenés n'était pas jugé capable de remplir sa tâche : A.G.S.B., *Eversam*, n° 722. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 43, comme contemporain, estime peu les qualités du prévôt. — Voir aussi A.G.S.B., *Eversam*, n° 726.

(8) G. de Carpentier était, sans aucun doute, beaucoup plus compétent ; ce qui est reconnu par tous. Le prévôt l'avait d'ailleurs préféré pour l'établissement d'un terrier des possessions d'Eversam (1609) : A.G.S.B., *Eversam*, n° 323. — Son père présent à l'élection comme greffier n'osa montrer ses préférences. Les abbés de Lo et de Warneton prononcèrent par écrit en sa faveur de même que l'abbé de Voormezele : G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 46. — G. de Carpentier fut curé à Hoogstade et y mourut en 1623. Il avait lui aussi donné son accord à la sécularisation : A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 924, f° 106 et sv., 111v°. — Voir *supra* p. 680, note 2 et 3.

(9) A.G.S.B., *Eversam*, n° 723.

(10) A.G.S.B., *Eversam*, n° 723.

(11) Antoine de Hennin fut consacré évêque le 14 avril 1613 et était donc déjà installé. — Voir A.G.S.B., *Eversam*, nos 723 et 326 (27 février 1614 : archiducs). — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 43. — *Gallia Christiana*, V, 357. — A.G.R., *Papiers d'État et Audience*, n° 924, f° 155-156. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262.

(12) En ce qui concerne le mur d'enceinte, voir A.G.S.B., *Eversam*, n° 732. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 44-64, décrit les travaux de reconstruction ; chacun prit part à la tâche afin d'accélérer les travaux et d'en diminuer le coût. Cette entreprise permit de mettre à jour des monnaies du XIV^e siècle et une grande croix en cuivre.

(13) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 45.

(14) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 45-64.

les prévôts de Lo et de Voormezele en 1628, les abbés de Saint-Nicolas de Furnes en 1628, de Zonnebeke en 1630, d'Eeckhout en 1631 et d'Oudenburg en 1632.

Jean Van Welsenens représenta le Clergé aux États de Flandre (1) notamment à Gand en mai 1630.

Sous son administration, le Chapitre continua sa politique de rajeunissement. Lors de son installation en 1614, il y avait déjà presque autant de novices que de profès. La majorité des novices s'instruisaient à Douai (2). Le prévôt, âgé de soixante et un ans à son décès, était le doyen d'âge de la Communauté. Il fit ordonner quinze prêtres parmi ses religieux. Ce renouvellement de la population constituait une lourde tâche pour ce prévôt irrésolu, malade et souvent absent. En juillet 1623, il est déjà question de l'élection d'un coadjuteur (3). En 1626, on assista à des frictions entre le supérieur et sa Communauté (4). En 1632, le prévôt dut se faire officiellement remplacer au Conseil de Flandre pour régler des questions internes à la prévôté (5). Son ascétisme était mal supporté; le régime était très dur et on devait encore distribuer des aumônes (6).

D'autre part les problèmes anciens subsistaient : procès au sujet de Fromelles (7), insécurité due aux troupes hollandaises et aux pillards (8) dans les années 1630-1632, nécessité impérieuse d'argent pour les constructions (9). En 1629, le Chapitre, avec l'autorisation unanime des chanoines, emprunta une grosse somme d'argent, dont le remboursement ne put se faire régulièrement. Cet argent servit à défendre le pays (10).

Le prévôt n'était pas un homme d'affaires et laissa volontiers ses soucis à son doyen, J. Pierin, et à son bailli, Jacques de Latre. Tous deux avaient pouvoir d'acheter et vendre et d'agir comme comte des eaux (11). Depuis 1632, le prévôt était atteint d'une maladie incurable (12). On en arriva, le 12 avril 1638, à choisir un coadjuteur (13). Le prévôt mourut au début de l'automne 1638. Il laissait peu de regrets et beaucoup de dettes (14).

(1) *Gallia Christiana*, V, 537. — G. DE MEBSTERE, *Chronicon...*, 51, qui termine son récit en 1635, signale le voyage à Gand.

(2) Il subsiste quelques actes de profession et de consécration : A.G.S.B., *Eversam*, nos 306, 325, 330, 334, 336, 358, 361, 377 et 382, ce dernier mentionne le nombre de chanoines en 1638.

(3) A.G.S.B., *Eversam*, n° 726.

(4) G. DE MEBSTERE, *Chronicon...*, 48.

(5) Le chroniqueur tait volontairement les raisons de ces difficultés. Il ne désire pas que cela passe à la postérité.

(6) G. DE MEBSTERE, *Chronicon...*, 46.

(7) Le prévôt s'y rend à plusieurs reprises : G. DE MEBSTERE, *Chronicon...*, 44 (1618), 50 (1628), 51 (1630), 57 (1633). — A.G.S.B., *Eversam*, nos 333 (1615), 252 (1634), 376 (1636).

(8) G. DE MEBSTERE, *Chronicon...*, 53 (1631) et 54 (12 août 1632).

(9) Des exemples en existent.

(10) L'emprunt de 5000 florins est une des plus lourdes hypothèques d'Eversam. A cette occasion, on dressa un nouveau terrier, en 1622-1629, qui, lors du décès du prévôt, servit d'état des biens. — On procéda également à quelques ventes et cessions : A.G.S.B., *Eversam*, nos 352 (1629), 353, 354, 357, 364, 373, 369, 300, 303, 374, 375 (1635). — Le 30 août 1629, le chapitre de Lo avait conclu un emprunt semblable : P. DE STOOP, *Loo...*, dans *A.S.E.B.*, V, 373, Bruges, 1843.

(11) C'est surtout à partir de 1630 que le prévôt se fit remplacer et la plupart des documents portent l'un ou l'autre nom, ou les deux ensemble : A.G.S.B., *Eversam*, nos 351 (1628), 357 (1630), 365 (1634), 369 (1635), 373 (1635), 374 (1635), 370 (1635), 378 (1636). — Le prévôt agit encore comme comte des eaux en 1635 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 368.

(12) G. DE MEBSTERE, *Chronicon...*, 55.

(13) A.G.S.B., *Eversam*, n° 382.

(14) Le 3 septembre 1638 selon G. DE MEBSTERE, *Chronicon...*, 66. — Pour l'état des biens, voir A.G.S.B., *Eversam*, n° 732. — On retrouve encore une déclaration de dette de 300 livres en date du 12 mai 1638 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 383. — Le 13 novembre 1638, il est signalé comme décédé depuis peu, et, le 3 décembre suivant, le doyen se plaint de ne pouvoir accéder aux papiers depuis la mort du prévôt : A.G.S.B., *Eversam*, nos 727 et 385.

JACQUES II PIERIN naquit à Furnes vers 1596. Il reçut la tonsure à l'âge de quinze ans, le 25 février 1611, et devint diacre, le 17 février 1617. Il fut probablement ordonné l'année suivante. Un de ses neveux était aussi religieux. Le prévôt essaya en vain pendant des années d'obtenir à ce Roland de Schinkele un canonicat à Gand (1). Jacques Pierin devint doyen du Chapitre en 1625 et agréa l'emprunt (2) de 1629. Il fut procureur du couvent surtout durant la maladie du prévôt (3). Le 12 avril 1638, il fut élu coadjuteur et pensait devoir attendre longtemps sa nomination (4). Il y avait en effet des conflits dans la Communauté (5). Protégé par la Cour d'Espagne qui le considérait déjà comme successeur le 13 novembre 1638, il présenta néanmoins lors de l'élection, le 22 juin 1639, Pierre Quicke comme candidat le plus capable. Il fut installé solennellement (6) le 28 août 1639. Trois semaines plus tôt, il avait été reçu dans la communion spirituelle des bénédictines de Poperinge (7).

Malgré la lourde hypothèque qui pesait sur la Communauté, Jacques Pierin fit construire les tours, les granges, les écuries, le mur et d'autres bâtiments. Il est donc normal qu'il laissa de lourdes dettes (8).

Le handicap du manque de discipline était plus lourd. Cependant, l'évêque d'Ypres, Josse Boeckeaert, décrit (9) la situation comme excellente lors d'une visite à Eversam en 1646; ce qui est normal pour un visiteur accidentel. Le prévôt laissait un Chapitre où les jeunes religieux prenaient beaucoup de libertés et se souciaient peu des anciens et du qu'en dira-t-on (10). Bien que le prévôt ait déjà connu ses quinze chanoines du temps de son décanat, l'instruction des novices débutait à peine et, pour les plus jeunes, rien n'était entrepris.

Le 15 mars 1645, Jacques Pierin nomma encore un curé à Fromelles (11) et mourut, au refuge d'Ypres, le 9 septembre 1646, après une maladie courte mais pénible (12). Il ne laissait qu'une triste image du renouveau de son couvent (13).

(1) A.G.S.B., *Eversam*, n° 727, signale qu'en 1638 le prévôt avait dix-huit ans de prêtrise et vingt-quatre ans de profession. Ceci donne une différence de trois ans avec les autres indications; ainsi l'ordination diaconale par l'évêque Hennin, le 17 février 1617: A.G.S.B., *Eversam*, 339. — A.G.S.B., *Eversam*, 325 (1611). — *Gallia Christiana*, V, 537. — A.G.R., Conseil d'État, n° 1053.

(2) A.G.S.B., *Eversam*, n° 353 (1629). — Voir *supra*, 682, note 10.

(3) Voir 682, note 11.

(4) Jacques Pierin insista pour obtenir une élection rapide, principalement pour des raisons administratives: A.G.S.B., *Eversam*, n° 385.

(5) On conserve les documents d'élection de J. Pierin en tant que coadjuteur, le 12 avril 1638, et en tant que prévôt, le 17 juin 1639. Il y eut déplacement de voix entre ces deux élections, ce qui laisse supposer certains conflits. La majorité des chanoines qui avaient voté en 1638 pour J. Winnebroodt se désistèrent. Les seuls candidats en présence étaient J. Pierin et P. Quicke. Le second était certainement le plus capable, mais le premier pouvait faire état de son expérience très longue à Eversam. Cependant tous deux n'éprouvaient aucune haine puisqu'ils votèrent l'un pour l'autre. J. Winnebroodt vota pour un tiers: A.G.S.B., *Eversam*, n° 727, 382.

(6) On trouve des dates différentes pour cette élection. Selon A.G.S.B., *Eversam*, n° 727, elle eut lieu le 16 décembre 1638 après que les gouverneurs eurent exprimé leur avis le 13 novembre 1638. — Selon A.G.S.B., *Eversam*, n° 605, Philippe IV le présenta comme candidat le 6 mai 1639. — Voir aussi A.G.S.B., *Eversam*, n° 387, où l'on voit que l'évêque de Saint-Omer, Christophe, fut sollicité pour la consécration pendant la longue vacance. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 65-66, place cette consécration le 28 août 1639.

(7) A.G.S.B., *Eversam*, n° 388.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, n° 727 et 728 (1645).

(9) Il fut évêque d'Ypres de 1641 à 1646 après une longue vacance.

(10) Sur cette plainte, voir A.G.S.B., *Eversam*, n° 394bis.

(11) A.G.S.B., *Eversam*, n° 479.

(12) Il mourut de la peste: A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262. — *Gallia Christiana*, V, 537. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 12 et 66.

(13) A.G.S.B., *Eversam*, n° 436 bis.

PIERRE III QUICKE naquit à Ypres vers 1581 et entra dans la Communauté d'Eversam lors de son exil à Ypres. Il fit ses études entre 1601 et 1610, probablement à Douai. Il était donc toujours aux études lorsque fut décidée, en 1609, la sécularisation (1). Après son ordination, il s'occupa des problèmes financiers de la reconstruction (2). En 1612, il s'opposa avec son ami, J. Winnebroodt, au prévôt. C'est probablement eux qui, à l'insu du Chapitre, se rendirent auprès des archiducs pour obtenir un coadjuteur (3). Ils votèrent l'un pour l'autre lors de l'élection du coadjuteur et lors de celle du prévôt (4). En 1616, Pierre Quicke succéda à son ami comme curé de Sint-Rijkers; celui-ci était devenu doyen (5). Pierre ne signa pas (6) l'emprunt de 1629. A cette époque, il était gravement malade et on pensait qu'il allait mourir. Finalement, en juillet 1635, il se fit exorciser à Nieuport, ce qui lui réussit (7).

Après la mort du prévôt J. Van Welsenens, fin 1638, Pierre Quicke rompit avec son ami J. Winnebroodt après un conflit au sein du Chapitre. Il devint prieur indépendant du Chapitre incorporé de Warneton (8). Lors de l'élection de 1639, il était le candidat favori. Cependant malgré ses qualités d'économiste, il dut reconnaître J. Pierin comme prévôt. Cela se fit sans drame car il vota pour ce dernier (9).

Jusqu'en 1647, il résida à Warneton qu'il sauva de la ruine. Il était donc étranger à la vie de sa Communauté d'origine lorsque survint (10) l'élection de 1646.

L'héritage était déplorable: une période troublée, un évêché sans évêque (11), un pays à peine gouverné occupé par les troupes françaises, des fermes et des terres en jachère (12), relâchement de la discipline et situation financière critique. C'est à ce moment qu'on élit un vieillard, malade et presque aveugle, absent depuis longtemps. L'élection se déroula le 21 novembre 1646 à Ypres. Pierre Quicke, qui participait pour la troisième fois à une élection, l'emporta et reçut l'approbation de Louis XIV et du Roi d'Espagne (13). L'évêché d'Ypres donna son accord, mais ne put procéder à l'installation puisqu'il n'y avait pas d'évêque. Le nouveau prévôt demanda une exemption (14) et, le 22 octobre 1651, fut solennellement intronisé à l'abbaye d'Eeckhout à Bruges. L'abbé d'Eeckhout y présidait; ami de Pierre Quicke (15), il prenait le parrainage.

(1) A.G.S.B., *Eversam*, nos 722, 323 bis, 535. — *Gallia Christiana*, V, 537. — M. ENGLISH, *Een voorgenomen intlijving...*, dans *A.S.É.B.*, LXXXII, 125-133. — Cfr *supra* 680, notes 2 et 3.

(2) Il en fut dispensateur: A.G.S.B., *Eversam*, n° 722.

(3) Cfr *supra* 680, note sv. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 731.

(4) A.G.S.B., *Eversam*, n° 722.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, n° 724. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 44.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, n° 352.

(7) G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 63.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, n° 387.

(9) Ainsi qu'on l'a déjà dit lors de l'élection du coadjuteur, il avait voté pour son ami et leur rupture date de peu après.

(10) Quicke présenta le chanoine N. de Hurter, de Lo, comme son successeur à Warneton: [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon monasterii Warnestoniensis*, 26. — A.G.R., *Conseil privé espagnol*, n° 1532, f° 80. — Il fut encore rappelé à Warneton, le 21 décembre 1646: A.G.S.B., *Eversam*, n° 402.

(11) L'évêque Josse Boeckart mourut le 1^{er} novembre 1646. On sait encore qu'il confirma, le 30 novembre 1646, le choix de Pierre Quicke comme prévôt d'Eversam: A.G.S.B., *Eversam*, n° 399.

(12) Sur cette période troublée, on verra concernant les rapines, les destructions de digue et les fermes abandonnées: A.G.S.B., *Eversam*, nos 389 (1641-1656), 406 et 413. — Un tiers de la population mourut en 1646-1647: L. ALLAEYS, *Het Westland...*, 49, 68. — J. E. CORNILLIE, *Ieper...*, 242-243.

(13) Louis XIV, le 12 décembre 1646: A.G.S.B., *Eversam*, nos 400 et 401. — L'Espagne, le 22 octobre 1646 déjà: A.G.S.B., *Eversam*, n° 398. — Pour *Gallia Christiana*, V, 357, l'installation se place en 1649.

(14) A.G.S.B., *Eversam*, nos 399, 725 et 403 (avec les ordinations par les évêques voisins).

(15) A.G.S.B., *Eversam*, nos 730 (autorisation du 4 octobre 1651) et 729.

Quicke fit immédiatement valoir ses qualités d'économe. Il s'occupa personnellement de l'administration des biens, des travaux de consolidation des digues et de la protection des propriétés. De nombreux procès en témoignent (1). Il s'intéressa surtout au refuge d'Ypres où il séjourna longtemps, aux droits paroissiaux de Sint-Rijkers dont il fut curé, à ceux de Pollinkhove et aux droits de pêche (2). Il s'y révéla excellent. Il fit classer les archives d'Eversam et dresser un index, malheureusement perdu (3).

Très rapidement, il remplaça l'administrateur et trésorier Winnoc de Wynthere par un membre de sa famille, Christian de Backere. Ce dernier s'installa dès 1648 avec sa famille à Eversam au grand scandale de certains (4).

L'absence de discipline s'accrut. Quelques chanoines accusèrent ouvertement le prévôt d'incapacité et de népotisme et abandonnèrent le couvent pour obliger le prévôt à quitter le refuge (5). Deux des plus jeunes ne revinrent jamais. Le troisième, Winnoc de Wynthere, plus âgé et connu pour sa piété, avait espéré devenir prévôt. Il était donc désabusé. Il obtint l'appui de quelques chanoines et du nouvel évêque, François de Robles, qui voulait à tout prix imposer son propre candidat (6). Le 28 mars 1657, Pierre fut démis et Winnoc de Wynthere fut installé par l'archidiacre comme prieur indépendant d'Eversam. Quicke réagit immédiatement et s'opposa à l'évêque (7). Le 3 juillet 1657, la cause fut déferée au tribunal archiépiscopal de Malines (8). Entre-temps, le prévôt demeurait à Ypres et Winnoc, qui avait rédigé de nouveaux statuts, restait au monastère (9). Malgré des témoignages favorables au prévôt, on assista à la désagrégation de la Communauté et de la discipline (10).

De nouvelles difficultés surgirent au sujet du choix d'un nouveau doyen en 1658. Quicke désigna Jacques Van Strazeele, un jeune prêtre. L'évêque s'y opposa, mais mourut le 18 mai 1659 ; ce qui permit au nouveau doyen de rester en place et à Pierre Quicke de se maintenir (11) au cours de cette longue vacance.

(1) A.G.S.B., *Eversam*, n° 727, le dit bon économe.

(2) A.G.S.B., *Eversam*, nos 404, 406, 414, 420, 423 et 529 (à propos du refuge d'Ypres), 389 et 440 (Pollinkhove), 731 (Sint-Rijkers), 424 et 451 (droits de pêche).

(3) A.G.S.B., *Eversam*, n° 608, f° 1vo.

(4) Christian de Backere y résida d'environ 1649 à 1657 : A.G.S.B., *Eversam*, nos 460, 416 et 608, f° 98v° : il fit approfondir les fossés, poser des vitres dans l'église et des escaliers.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, n° 436 bis, dossier important sur les événements de cette époque. — Voir A.É.B., *Nouvelles archives ecclésiastiques, Ypres*, n° 17. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Maisons religieuses : chanoines réguliers* : lettres du chanoine Jean Heyndricx.

(6) François fut évêque de 1654 à 1659. — Winnoc de Wynthere, né vers 1612, profès en 1635, ordonné en 1638, était un chanoine remarquable. Déjà sous le règne de Jean Van Walsenes il s'occupa des affaires d'Eversam : A.G.S.B., *Eversam*, n° 404. — Le prévôt J. Piérin au moment de son décès lui confia tout l'argent de la Communauté : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262. — Après l'élection de P. Quicke, il devint trésorier et mena de nombreux procès concernant les dîmes de Pollinkhove : A.G.S.B., *Eversam*, n° 389. — En 1657, il devint prieur ou doyen indépendant : A.G.S.B., *Eversam*, n° 441.

(7) A.G.S.B., *Eversam*, n° 455. — Voir L. CRYSENS, *La fin de la première période du Jansénisme*, II, 34-35, n° 612, Bruxelles, Rome, 1965.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, n° 442.

(9) A.G.S.B., *Eversam*, n° 441. — A.É.B., *Nouvelles archives ecclésiastiques, Ypres*, n° 17. — Il rédigea les statuts ainsi que des *Constitutions monasterii Evershamensis*, voir *supra* 657, note 8.

(10) L'indiscipline et la rébellion constituent les griefs essentiels de l'abbé des Dunes et justifient à ses yeux la suppression du Chapitre.

(11) Jacques ou Jean van Strazeele ne semble pas être originaire d'Eversam. C'est un des motifs de l'opposition qu'il suscita : A.G.S.B., *Eversam*, n° 350. — C'était une règle chez les augustins que ce soit le prévôt et non le Chapitre qui choisisse le doyen : A.G.R., *Conseil prieuré espagnol*, n° 1116, dossier 310. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 445. Le doyen remplaça quelques fois le prévôt : A.G.S.B., *Eversam*, n° 458. — Après le décès du prévôt, le doyen présentait traditionnellement l'état des biens au Chapitre : A.G.S.B., *Eversam*, n° 460. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262. — A.É.B., *Nouvelles archives ecclésiastiques*, n° 189.

La menace de suppression joua un grand rôle dans ces circonstances malheureuses. L'abbé des Dunes en profita pour demander l'annexion du Chapitre en compensation de la perte de ses terres en Zélande (1). L'abbé visita Eversam à plusieurs reprises avec l'évêque; il prêta l'oreille aux chanoines rebelles et attisa peut-être les querelles, puis rapporta le tout à la Cour de Bruxelles (2). Cela provoqua une vive réaction du vieux prévôt qui se rendit à Bruxelles et à l'archevêché de Malines. Il reçut l'aide des autres communautés d'Augustins, principalement de l'abbé d'Eckhout qui fournit des avocats et intervint à la Cour (3). Enfin la majorité des chanoines se rallièrent à lui et interdirent dorénavant l'entrée du couvent à l'évêque et autres ennemis (4).

Finalement, ce fut le vieux prévôt malade qui triompha. Lorsqu'il mourut à Ypres, vers le 29 septembre 1660, il laissait une Communauté affaiblie, mais décidée à maintenir son unité (5). Tout était encore possible; il y avait sept novices, on y enseignait très bien la philosophie et la théologie, et les archives étaient en ordre (6). Seule la situation financière laissait encore à désirer. Des ornements avaient disparu, et beaucoup de réparations étaient urgentes (7).

ANTOINE I GHESQUIERE naquit vers 1630 dans les environs d'Ypres, vraisemblablement à Hollebeke. Il est probablement le frère de Prosper Ghesquière qui fut ordonné diacre à Eversam en 1664. Lui-même était plus âgé et avait fait profession au début du règne de Pierre Quicke. Il fut ordonné diacre (8) le 15 avril 1656. Ordonné prêtre au moment de la rébellion, il choisit, en avril et en juillet 1657, le parti du prévôt (9). Il demeura à Eversam durant tout le conflit et succéda à Quicke après une longue vacance (10). Il était le candidat du roi, qui confirma son élection le 4 novembre 1661. Le 26 mai 1662, l'évêché donna son accord et, comme le siège était à nouveau vacant, ce fut l'évêque de Gand, Charles Van den Bossche, qui procéda, le 24 septembre 1662, à l'installation solennelle (11). Il occupa la charge de prévôt pendant quarante-cinq ans et dirigea personnellement les affaires temporelles (12). On ne sait si sa piété et son pacifisme purent résister au chaos financier, car le Chapitre disparaît presque dans l'anonymat (13). Il put rembourser quelques emprunts et assainir quelque peu la situation (14). Immédiatement, il s'occupa avec le trésorier Joris Braem de maisons à

(1) *Monasticon belge*, III, 2^e vol., 425. Liège, 1966, abbé Gérard de Baerc. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 425, 426, 427, 431-439, 443 et 444.

(2) Eversam reçut à cette époque nombre de visiteurs indésirables. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 425 (30 mai 1656). — Voir L. CRYSENS, *La fin de la première période...*, II, 34-35, n° 612.

(3) Voir entre autres A.G.S.B., *Eversam*, nos 454, 456, 460. — Cfr *supra*, note 1.

(4) Pierre Quicke fut défendu par d'autres notables : l'administration des *Wateringen*, des nobles de Stavele, le prieur de Saint-Jean à Ypres : A.G.S.B., *Eversam*, nos 449 et 436 bis.

(5) Selon G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 66, il mourut le 27 novembre 1660. — Selon *Gallia Christiana*, V, 357, en 1661. — Voir aussi A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 436 bis et 453.

(6) Même les professeurs de philosophie et de théologie à Eversam étaient favorables à Pierre Quicke : A.G.S.B., *Eversam*, nos 428 et 449.

(7) Rapport du 22 novembre 1660 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 460.

(8) A.É.B., *Nouvelles archives ecclésiastiques*, n° 189. — *Gallia Christiana*, V, 357. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 306.

(9) Le 8 juillet 1657, il signa une lettre pour le maintien du prévôt déposé et déclara l'évêque indésirable à Eversam : A.G.S.B., *Eversam*, n° 436, 436 bis et 449.

(10) Fait étrange à Eversam la nouvelle élection tarda deux ans. Elle intervint pendant une vacance du siège épiscopal. Les dates précises varient selon les sources : A.G.S.B., *Eversam*, nos 467, 468 et 472.

(11) A.G.S.B., *Eversam*, nos 464, 467, 468 et 473.

(12) A.G.S.B., *Eversam*, nos 469 (à propos de Diepezele, le 24 mai 1662), 486, 488 et 521.

(13) La période française dura dans cette région de 1678 à 1713, de la Paix de Nimègue à celle d'Utrecht.

(14) Eversam ne put d'abord payer : A.G.S.B., *Eversam*, n° 466 (1662). — Le couvent dut même hypothéquer pour 10.000 florins ses possessions : A.G.S.B., *Eversam*, n° 471 (14 juillet 1662). — La situation s'assainit plus tard : A.G.S.B., *Eversam*, n° 458.

Elzendamme (1). En 1663, il loua des terres d'une superficie de nonante-deux mesures; plus tard, il engagea des procès de sous-location (2). Il perdit le procès permanent relatif à Fromelles (3). Il connut également une longue occupation française, qui troubla l'exploitation des terres. Il agit beaucoup comme responsable des wateringues (*watergraaf*) (4). Les droits de pêche amenèrent de nouveaux procès (5).

Sa prélature touchait à sa fin lors de l'occupation française et du pillage qui en résulta. Le prévôt prêta pendant quelques années le refuge d'Ypres aux Dames irlandaises de cette ville, dont le couvent avait été détruit pour permettre l'érection du mur d'enceinte (6).

Au cours de ce demi-siècle, quatorze professions eurent lieu, si bien que le nombre de religieux demeura stable: une quinzaine de chanoines, nombre élevé (7). L'évêque d'Ypres, de Ratabon, loua le Chapitre lors de sa visite (8) le 24 août 1695. En 1690, les nouveaux bâtiments étaient terminés (9).

La dernière mention du prévôt date du 16 novembre 1706 lorsqu'il présida une vente à l'encan des bois d'Eversam (10). Il mourut à l'âge de septante-sept ans le 18 août 1707, en pleine guerre de Succession d'Espagne (11).

ADOLPHE BAROUDT naquit dans les environs de Vinkem. Dès son entrée à Eversam, il devint l'économiste d'Antoine Ghesquière. En 1698, il était receveur. Le 1^{er} novembre 1707, Louis XIV le désigna comme prévôt (12). Les temps étaient pénibles, de nombreuses fermes et les refuges d'Ypres avaient été incendiés par les Français, toutes les possessions situées en France étaient perdues (13).

On ne sait que peu de choses de l'administration de Baroudt. Il dirigeait lui-même les affaires; il acquit des dîmes à Oost- et West-Eversamhoek, domaine d'Eversam depuis longtemps. Elles furent achetées pour 12.926 livres à la comtesse de Hornes (14).

(1) A.G.S.B., *Eversam*, n° 474.

(2) A.G.S.B., *Eversam*, nos 475 et 483, 485 (1668-1693).

(3) A.G.S.B., *Eversam*, nos 252, 511 et 513.

(4) A.G.S.B., *Eversam*, nos 466, 471, 496, 516 et 500 (pour les *wateringen*, 1675). — La Flandre méridionale demeura environ un demi-siècle aux mains des Français.

(5) A.G.S.B., *Eversam*, nos 477 et 508.

(6) J. E. CORNILLIE, *Ieper...*, 108, 163.

(7) A.G.S.B., *Eversam*, nos 306, 470, 487 et 613.

(8) Le rapport favorable sur Eversam où il y avait un abbé et seize religieux est décrit par : P. DECLERCK, *Klooster-visitaties in het bisdom Ieper door Mgr de Ratabon (1689-1713)*, dans *Collationes Brugenses et Gandavenses*, XI-2, 225-226, Gand, 1965. — *Album Archivaris Jos. De Smet*, 161-162, Bruges, 1964.

(9) L. ALLABYS, *Het Westland...*, 253 et 70, qui déclare qu'Eversam devait payer une rançon à Louis XIV (1681).

(10) A.G.S.B., *Eversam*, n° 552.

(11) G. DE MERSTRE, *Chronicon...*, 66. — *Gallia Christiana*, V, 357. — A. MERGHELYNCK, *Souvenir du quatrième centenaire...*, 6, donne, sans référence, les dates 1696-1716.

(12) A cette époque et sous un évêque français, de Ratabon, un choix fait par Louis XIV est normal : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262. — *Gallia Christiana*, V, 357. — Il est receveur les 4 juillet et 12 décembre 1698 : A.G.S.B., *Eversam*, nos 531, 532.

(13) Beaucoup de biens étaient sans valeur à ce moment : A.G.S.B., *Eversam*, nos 557 et 558. — Eversam ne pouvait payer ses impôts : A.G.S.B., *Eversam*, n° 540 (s.d.).

(14) A.G.S.B., *Eversam*, nos 559 (1714), 560 (1714), 562 (1714), 568 (1718) et 585 (1723, après sa mort). — Le 20 février 1718, il fut assigné par le gardien à payer 1918 florins : A.G.S.B., *Eversam*, nos 566, 563. — Le prévôt dut présenter, le 12 novembre 1711, une description de Dicpezele au président français du Conseil des Finances de Flandre, siégeant à Saint-Omer.

Le prévôt mourut le 1^{er} janvier 1720, au moment où la châtellenie de Furnes devenait de nouveau autrichienne (1). Dans une lettre du 20 juillet 1720, le Chapitre demandait une élection rapide et qu'on tînt compte d'une nouvelle vacance de l'évêché (2).

ALIPIUS VERLINDEN naquit à Cassel vers 1675 et fit profession en 1694. Il fut vraisemblablement ordonné (3) vers 1700. Lors du décès de son prédécesseur, il était chapelain à Hoogstade et n'appartenait au groupe des quatre chanoines administrateurs (4). Le 10 février 1721, il fut élu prévôt par les dix-sept chanoines, reçut sa patente royale le 17 avril et fut solennellement installé, le 16 mai 1721, par J. B. De Smet (5).

Sans tarder, il fit restaurer l'église. En juillet 1722, l'évêque De Smet visita Eversam et consacra le maître-autel (6).

Le nouveau prévôt administra lui-même le domaine tant en ce qui concerne la seigneurie, que la charge de comte des eaux et que les ventes (7). Il entra rapidement en conflit avec l'évêque d'Arras au sujet de Fromelles (8). Il fit inventorier en 1741 tous les documents des archives et fit dresser, en 1734, un grand terrier. C'est le bailli et arpenteur, Ignace Ollevier, qui exécuta ce travail, il avait même chez lui des pièces d'archives (9). Le nombre de chanoines resta constant : il y en avait dix-sept à son élection et dix-neuf à son décès.

Alipius mourut (10) le 22 septembre 1752. Ce fut le doyen Gaudence Lanszweert qui devint temporairement prieur. Ce dernier avait déjà prit part, comme secrétaire, à l'administration d'Eversam lors de la vacance précédente (11) en 1720.

ANTOINE II RAULE (Rollée) était originaire de Poperinge. Il fit profession à Eversam sous son prédécesseur et prit le nom d'Antoine. Il fut élu prévôt le 3 ou le 4 novembre 1752. Marie-Thérèse approuva ce choix le 27 novembre 1752 et, le 13 décembre suivant, la prévôté reçut les lettres patentes. Comme lors des élections précédentes, on dressa un état des biens (12).

(1) Il est le dernier cité dans *Gallia Christiana*, V, 537. — De même dans A. SANDBERUS, *Flandria illustrata*, III, 132, La Haye, 1735. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 66.

(2) Après le décès de Baroudt, il y eut un interrègne qui fut assuré par le doyen Augustin Maertens, qui devint administrateur et qui était assisté de François Capelle et Pierre Doncker. Leur coadjuteur fut Gaudence Lanszweert qui servait de secrétaire : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262.

(3) A.G.S.B., *Eversam*, n° 306.

(4) Voir *supra* note 2.

(5) Ces dates varient selon les sources : A.G.S.B., *Eversam*, n° 577 (28 mai 1721). — Le prévôt reçut le droit de scel le 20 mai 1721 : A.G.R., *Conseil d'État*, nos 1272 et 1262. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 577 bis. — Patente de nomination : A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 870.

(6) A.Év.B., *Fonds Ypres*, I, 61 (ancien 66), *Registrum actorum miscellaneorum*.

(7) Lui-même est toujours mentionné dans A.G.S.B., *Eversam*, nos 578, 582, 596, 600 et 607.

(8) L'évêque avait profité de la vacance prévôtale pour s'emparer des revenus de Fromelles. Cela s'était déjà produit en 1618 et même en 1348. Le document mentionne que Jean van Loo avait déjà cédé Fromelles : A.G.S.B., *Eversam*, nos 575 (26 juillet 1720), 579, 580, 581 et 581 bis.

(9) Ouvrage de 121 folios, voir *supra* p. 657. — A.G.S.B., *Eversam*, n° 596 : terrier. — Le prévôt fit faire en 1726, à l'exemple de celui de 1653, un terrier : A.G.S.B., *Eversam*, n° 590.

(10) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 870. — G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 66.

(11) Voir *supra* note 2.

(12) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 870 ; — *Chambre des Comptes*, n° 46.896. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 306 (profès), 617 (état des biens), 618 (nomination par Marie-Thérèse), 615 et 645. — A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 716, n° 170, dossier 733.

Antoine Raulé, comme ses prédécesseurs, dirigea personnellement les affaires temporelles (1). Il eut aussi des difficultés au sujet de la nomination et de l'entretien d'un vice-recteur à Fromelles (2).

Pendant un moment, la Communauté sembla s'affaiblir, il n'y avait plus que huit chanoines en 1787, mais cinq novices allaient être promus (3). Lors de la suppression, le Chapitre comptait de nouveau treize chanoines (4). Le prévôt refusa d'envoyer ses novices au Séminaire général de Louvain, nouvellement érigé par Joseph II. Le 13 avril 1783, il reçut les notables chargés, au nom de l'empereur, de supprimer le couvent de West-Vleteren (5).

On ne conserve que peu de documents de cette période, mais Antoine Raulé accorda personnellement quelques baux (6).

Le prévôt ne survécut pas à la disparition de son Chapitre. Il mourut à West-Vleteren, le 24 mars 1794; depuis le 9 décembre 1793, les chanoines étaient déjà réfugiés à Ypres (7). Le 25 avril 1794, par mesure de représailles, les Français incendièrent Eversam, de nombreuses fermes voisines, et abattirent les arbres (8). Les archives furent dispersées ou définitivement perdues (9). Les religieux se dispersèrent dans la région côtière et à Ypres. Ils essayèrent de rester en contact par l'intermédiaire du doyen Antoine Neyt (10). Mais personne ne pensait au pire. Le vicaire-général J. D. Houcke se rendit au refuge pour régler les questions de succession au nom de l'évêque et en présence de tous les religieux. Le doyen reçut la direction du spirituel, le trésorier, Augustin Tandt et Albert Speelman, demeurant à Courtrai, la direction du temporel (11).

Antoine Neyt dirigeait Eversam depuis son refuge de la Steenstraat à Bruges (12). Pierre Hespel, de Menin, qui résidait à Ypres, surveillait la situation à Eversam (13). On parlait toujours d'une nouvelle élection et on rebâtissait les fermes (14).

Finalement, Eversam fut supprimé. En mai 1795, Jacques van den Berghe, paysan pieux de Stavele, acheta l'autel pour le mettre à l'abri (15). Eversam protesta contre la suppression des Ordres religieux, mais ne put empêcher la rédaction d'un dernier état des biens. Le 6 avril 1797, la vente d'Eversam eut lieu. Une nouvelle fois, ce fut Jacques van den Berghe

(1) A.É.B., *Châtellenie de Furnos, Série administrative*, nos 431-437 (Diepenole). — A.G.S.B., *Eversam*, nos 615 et 658. — A.É.G., *Varia D*, n° 1200.

(2) A.G.S.B., *Eversam*, nos 638, 645 et 252.

(3) A.G.S.B., *Eversam*, n° 655.

(4) A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1188.

(5) V. BONNEAU, *Histoire de l'abbaye de la Nouvelle-Plante ou des Dames de Rousbrugge*, 130, Ypres, 1894. — F. VAN DE PUTTE, *Histoire du couvent de Saint-Sixte*, dans *A.S.É.B.*, IV, 193, Bruges, 1842, année 1783.

(6) A.G.S.B., *Eversam*, nos 620, 624, 646, 651, 661 et 665.

(7) Le 27 mars 1794, selon A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 870. — En 1795, selon G. DE MEESTERE, *Chronicon...*, 66.

(8) A.G.S.B., *Eversam*, nos 716 et 673 (après l'incendie). — L. ALLAËYS, *Het Westland...*, 236. — R. DUPONT, *De handschriftelijke Kronijk van J.B. Rijbens over Nieuwpoort*, dans *A.S.É.B.*, LVI, 388, Bruges, 1906. — F. VAN DE PUTTE, *Chronique de la ville de Dixmude*, dans *A.S.É.B.*, IV, 107, Bruges, 1842. — P. VERHAGEN, *La Belgique sous la domination française, 1792-1814*, I, 350, Bruxelles, 1922 : toute la région de l'Yser fut incendiée : Stavele, Eversam et Elzendamme.

(9) Voir *supra*, note 3 à 5.

(10) A. Neyt naquit en 1754, fit profession en 1778 ou 1779, voir A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1188.

(11) A.É.B., *Acta Iprensia*, n° 110, f° 133.

(12) A.G.S.B., *Eversam*, nos 667 et 674.

(13) Hespel est né à Menin le 7 juin 1753, entra à Eversam le 28 septembre 1776, fit profession le 7 juillet 1778 et fut prêtre réfractaire durant la période française : A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1188. — A.G.S.B., *Eversam*, nos 675, 677 et 681.

(14) A.G.S.B., *Eversam*, n° 674.

(15) A.G.S.B., *Eversam*, n° 682.

qui acheta le tout : l'église qu'il essaya d'épargner le plus longtemps possible et les autres bâtiments qui furent démolis pour en récupérer les pierres. Le Chapitre pensait toujours pouvoir racheter le monastère (1).

Les religieux ne se rendaient pas compte de la situation. Ainsi en 1798, ils tentèrent de s'opposer légalement à la coupe de leurs arbres (2). L'église d'Eversam fut démolie le 9 octobre 1802. Un dernier dessin en avait été réalisé en 1799 par J. Mallebrancke sur un plat encore conservé (3). La tour (4) s'effondra le 22 novembre 1811. Certains bâtiments subsistent jusqu'à présent, telle la grange. Les terres de la ferme d'Eversam furent vendues à plusieurs reprises et appartiennent maintenant à la famille Lahaye-Van de Castele (5).

La plupart des chanoines refusèrent de prêter le serment ; un seul fut pris et envoyé à l'île de Ré (6). Quelques religieux survécurent jusqu'après 1815, époque à laquelle ils auraient pu rétablir la Communauté. Après 1830, il ne restait plus que Jean Joye et F. X. Rousseuw. Jean Joye était né à Wulveringem, en 1761, et prit en religion le nom de Laurent. En 1817, il était curé à Wulpen et mourut (7) en 1834. François-Xavier Rousseuw, originaire de Haringe, mourut à Furnes en 1847. On lui doit le sauvetage des documents d'Eversam (8). Durant la première guerre mondiale, les armées françaises, en installant une buanderie, retrouvèrent les fondations de l'ancien monastère, et les employèrent pour leur bâtiment. Il semble que les soldats emportèrent de l'argenterie qui y aurait été cachée.

(1) Lors de la suppression, le Chapitre comptait encore onze membres et s'opposa à ce fait : A.G.S.B., *Eversam*, n° 698. — État des biens : A.G.S.B., *Eversam*, n° 684, 687 et 688.

(2) Augustin Tandt alla en justice en 1798 : A.G.S.B., *Eversam*, n° 690.

(3) Cet ancien chanoine de Lo (1762-1855) fit un chronogramme et décrivit la démolition de la tour. Voir A.G.S.B., *Eversam*, n° 608. — L. ALLARYS, *Het Westland...*, 252 et sv.

(4) Signalé sur un dessin de Jean Mallebrancke, conservé à la ferme d'Eversam à Stavele.

(5) Les actes de vente sont conservés aux ARCHIVES COMMUNALES DE POPERINGE.

(6) R. A. Rijffranck, né à Eeklo en 1764, chanoine d'Eversam, prit la fuite après l'incendie d'avril 1794. Il retourna chez lui, fut arrêté en 1797 et arriva à Ré le 17 novembre 1798. Le 20 février 1800, il retourna chez lui et devint curé de Waarschoot. Il mourut le 28 mars 1828. J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid*, I, 78 ; IV, 80, Anvers, 1872-1873. — A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1188.

(7) Signalé dans la liste des curés de Wulpen : *Rond den Heerd*, XV, 141, Bruges, 1880.

(8) *Laatste monniken van al de voormalige Westvlaamse mannenabdijen*, dans *Iepers Kwartier*, VII, 48, Ypres, 1971. — Bibliothèque Royale, *Fonds Merghelynck*, n° 38.

PRÉVÔTÉ PUIS ABBAYE DE SAINTE-MARIE À VOORMEZELE

Altare de Formesela (1069), prepositus ecclesie Sancte Marie in episcopatu Taruanensi (1073-1085), Formesele (1085), bodium de Formesela (1089), abbas Formesellensis ecclesie (1100), abbas de Formesellis (1100, 1189), ecclesia Formosellensis (1102, 1176), clerici Formoselensis ecclesie (1100, 1142), ecclesia Sancte Marie de Formosela (1109), Formasela (1112), Vormensele (1111-1115), altare de Formosella (vers 1115, 1123, 1583), Formoseles (1115-1136), ecclesia Domine mee et universorum Sancte Marie in Formosela (1120), Formeselensis (1120), Formiselensis (1130), abbas monasterii de Formosella (1155), Formesella (1164), Formesieles (1171), canonici de Formoseles (1177), Formoselis (1180), ecclesia beate Marie de Formosellis (1181), Formensela (1183), prepositus et canonici de Formeselis (1186-1187), Formozellensis (1187), canonici de Formecellis (1187), abbas Formisellis (1194), Formezela (1194), Formeseles (1194, 1210), conventus de Formeselle (1202, 1244), Formezele (1207), Formozellensis (1212, 1216), Fromoscensis (1217), conventus de Formesieles (1239), conventum Fourmecellum (1260), Formizeles (1331), de kerke van Vormizelle (1350), convents van Vormisele (1410), den proost van Voormiseele (1413), proost ende convent van de kerke ende clooster van Voormisele (1418), convent van onzer Vrouwe kerke van Voormyzele (1424), monasterium sancte Marie de Vormiselle, ordinis sancti Augustini, Morinensis diocesis (1428), Formosolensis (1444), convent van Vormiselle (1445, 1454), den clooster van Voormizeele (1456), ecclesia beate Marie de Formozeles (1469), Voormezele (1474, 1580), Voormyzele (1476), Voormizeelle (1479), monasterium beate Marie Formozelensis (1480), Formizele (1496), Vormizelles (1521), Vormisella (1524), monasterium de Formisella (1529), prevost de Formisele (1530), monasterium de Voormizella (1531), monastère de Nostre Dame de Formiselles (1545), Fromezelles (1552), Voormijzeele (1561), Fremiselles (1566), l'abbaye de Voormizelle (1580), chanoine régulier de Saint Augustin de Nostre Dame de Vormezelle (1585), Vormesele (1616), monasterium Sancte Marie de Voormeseel (1667), Voormizele (1669), prelatus de Woormezeele (1678), l'abbaye de Voormeseel (1682), Voormezel (1691), Wormezelle (1694), Formezeille (1698), Wormeselles (1704), l'abbaye de Vormzeele (1711), abbatia de Voormezeele (1715) (1).

SOURCES : Les *Annales Formoselensis* (2) sont les premières sources narratives à éclairer tant soit peu les premières décennies de l'histoire de Voormezele. Transcrites sur deux *codices* de huit feuillets, elles s'étendent de l'an 1 jusqu'à l'année 1136. En fait, le manuscrit qui les contient semble avoir été

(1) Depuis 1971, Voormezele fait partie de la commune de Zillebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres. — Anciennement, évêché de Thérouanne, depuis 1559 relève d'Ypres et, depuis 1801, de Bruges. — Sur les diverses graphies du nom Voormezele, voir K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie van westelijk Vlaanderen*, XVI, 733-749, Gand-Bruges, 1935 ; sur les graphies antérieures à 1226, voir M. GYSSÉLING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, II, 1024-1025, (s.l.), 1960. — On consultera encore A. CHOTIN, *Études étymologiques sur les noms de lieu de la West-Vlaanderen*, 30, Ypres, 1877.

(2) BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, Ms. n^{os} 8675-8689. — Voir à leur sujet, avec toutes les références utiles, Ph. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand (Annales Blandinienses, Annales Elnarenses, Annales Formoselenses, Annales Elnonens)*, Bruxelles, 1937 ; et, en dernier lieu, le *Repertorium Fontium historiae medii aevi*, II, 280-281, Rome, 1967.

omposé à l'abbaye gantoise de Saint-Pierre au Mont Blandin (1). Il a été acquis entre 1087 et 1110 par les chanoines de Voormezele qui le complétèrent jusqu'en 1136. Ces *Annales* sont décevantes car on n'y relève que huit allusions relatives au premier demi-siècle de la maison. Elles sont manifestement incomplètes : un troisième cahier, commençant à l'année 1137, a disparu (2).

A défaut de chronique ancienne, l'historien de Voormezele consultera avec profit une *series abbatum* amplifiée, rédigée dans la seconde moitié du XV^e siècle et complétée sur des feuillets restés vierges jusqu'en 1659 (3), date du décès de l'abbé Hyacinthe Simon. F. V[an de Putte] et C. C[arton] l'ont complétée jusqu'à la mort du dernier abbé et publiée sous le titre de *Chronicon Vormeselense*, 1-24, Bruges, 1847. Nous la citerons comme suit : *Chronicon Vormeselense*. Un abrégé en a vu le jour au XVII^e siècle. Il contient de rares précisions qui n'apparaissent pas dans la *series abbatum* : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18. Les événements de la fin du XVI^e siècle sont rapportés par le récit d'un chanoine de Voormezele qui a gardé l'anonymat, composé « ter justificatie van huerlieder rechtveerdighe cause om te opposeren jehens de dismembratie van huerlieder goede... ter profyete van myn heere den Bisschop van Ypre » (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 204).

Le chartier de Voormezele est conservé, presque intégralement, aux Archives de l'Évêché à Bruges (4). Plus de 700 chartes sont classées chronologiquement dans onze boîtes de la série A (5). Feu E. I. Strubbe a dressé l'inventaire manuscrit des 58 chartes de la première boîte, antérieures à 1300 (6). Aux nos 48 à 620 (boîtes II à IX), il faut ajouter 7 bulles dans la boîte IX bis et 1 *rotulus* ainsi que 78 chartes non classées, de 1221 à 1759, dans la boîte X. Toutes ces chartes sont numérotées et renvoient à un inventaire manuscrit de la fin du XIX^e siècle (A.Év.B., *Inventaires*, N 29), qui en donne une courte

(1) Et non à Voormezele comme le croyait L. BETHMANN, dans *M.G.H.*, S.S., V, 34-36.

(2) La meilleure édition se trouve dans Ph. GRIERSON, *Les annales...*, 116-131. — Corriger O. OBREBN, *De oorsprong der Middeldburgsche abdij. Een kerkhistorisch onderzoek*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire de Henri Pirenne*, 220 note 1, Bruxelles, 1937. — W. HOLTSMANN, *Papsturkunden in England*, 109, Göttingen, 1952, signale une page d'un manuscrit du XII^e siècle donnant, d'un côté, un plan de Jérusalem et, de l'autre, un extrait d'une bulle de Calixte II du 1^{er} novembre 1123 pour la prévôté de Voormezele. Ce document, conservé à LONDRES, BRITISH MUSEUM, *Add.* n° 32.343, f° 15, serait, selon W. Holzmann, « probablement une page d'une chronique provenant de Voormezele ».

(3) Cette *series abbatum* occupe les sept premiers feuillets du « cartulaire » de Voormezele : A.Év.B., *Acquisitions*, n° 3472. — Le 26 août 1664, les chanoines de Voormezele le firent authentifier : « Nos... attestamus hunc librum authentice continere vitas et gesta DD. proelatorum nostri monasterii ab anno fundationis, qui fuit ab Incarnatione Domini millesimus sexagesimus octavus (= 1068), usque ad annum millesimum sexcentisimum decimum nonum... » (*Chronicon Vormeselense*, 53, n° XLI).

(4) Après le décès du dernier abbé de Voormezele, Alipius Struye, survenu le 24 septembre 1808, les religieux survivants restèrent propriétaires de toutes les archives provenant de leur maison (Cf. F. VAN DE PUTTE, *Rapport sur les archives de la Flandre occidentale*, dans *A.S.É.B.*, II, 422, Bruges, 1840). Le dernier chanoine de Voormezele, M. Caestryck, les confia le 11 juillet 1844 à M. de Man, vicaire à Saint-Jacques d'Ypres. Ce dernier les fit déposer aux Archives de l'Évêché à Bruges (*Acta episcop. Brugens.*, VIII, 146). — La Bibliothèque publique d'Ypres réclama certains manuscrits car, disaient les conservateurs, M. Caestryck avait légué par testament plusieurs documents à leur institution (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 249 et *Acta episcop. Brugens.*, VIII, 257). L'évêque de Bruges refusa, le 30 novembre 1844, de démembrer le fonds de Voormezele récemment déposé aux Archives de son diocèse mais déposa contre récipissé un manuscrit à Ypres (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 213, pièce 2). Il n'est nulle part fait mention du titre de ce manuscrit et j'ignore s'il a disparu dans l'incendie des archives et de la bibliothèque d'Ypres durant la première guerre mondiale. — A. MERGHELVNCK, *Le sef-manoir dit « le château de Beauvoorde »*, II, 95 note 2, Bruges, 1902, signale un « Registre consal des biens compétents à l'abbaye de Voormezele » conservé à la Bibliothèque publique d'Ypres. S'agirait-il du manuscrit dont il est fait allusion ci-dessus ? On sait encore que 13 cahiers de comptes pour les années 1414-1705 ont été détruits lors du même incendie. Voir E. DE SAGHER, *Notice sur les archives communales d'Ypres*, 357, Ypres, 1898. — L'archiviste Van Hulthem avait dans sa bibliothèque des fragments de la bibliothèque de Voormezele et l'abbé F. Van de Putte en avait acheté d'autres, à Ypres, chez un fripier, peu avant 1847 : F.V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon Vormeselense*, II, Bruges, 1847.

(5) Dans la notice, les chartes sont signalées comme suit : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n°.

(6) Chartes nos 1 à 47 (nombreux numéros dédoublés). Les notes de E. I. Strubbe sont inscrites sur les enveloppes des chartes. A noter que plus de la moitié des chartes antérieures à 1300 ont disparu. On consultera donc les deux cartulaires conservés (voir ci-dessous). A la demande de la Société d'Émulation de Bruges, le R. P. Huyghebaert et moi-même avons mis en chantier l'édition des documents relatifs à Voormezele antérieurs à 1300.

analyse en français ou en néerlandais (1). Malheureusement, de nombreuses chartes ont été distraites de leur boîte pour être glissées — sans raison apparente — à l'intérieur de quelques dossiers relatifs à l'abbaye. On trouvera dans la farde 202 B, une charte de 1634 (n° 483) ; dans la farde 202 D, 19 chartes de 1458 à 1783 (n°s 99, 99bis, 101, 103 à 108, 110, 126, 132, 133, 135, 255, 275, 418, 516bis et 611) ; dans la farde 202 F, 38 chartes de 1518 à 1748 (n°s 219, 222, 401, 402, 444, 452, 456, 461, 486, 487, 491 à 493bis, 499, 505, 507, 508, 514, 516, 520, 525, 527, 528, 531, 533, 539, 544, 594 à 596, 607, 607bis, 608, 609, 616, 618 et 619) ; dans la farde 202 H, les chartes n°s 605, 606 et 496bis ainsi que deux bulles de 1668 et de 1679 qui devraient se trouver dans la boîte IXbis sous les n°s 14 et 16 ; dans la farde 202 G enfin, trois bulles de 1662 et de 1671 qui correspondent aux numéros 11, 12 et 15 de la boîte IXbis.

Quelques chartes ont été égarées hors de ce fonds. On trouvera une sentence arbitrale de 1220 dans les *Numéros bleus*, 2216 des Archives de l'État à Bruges ; une charte de 1580 et une sentence du Grand Conseil de Malines de 1743 au profit des droits seigneuriaux de l'abbaye dans le carton 24 des *Mélanges généraux* du même dépôt d'archives ; une autre encore dans *Acquisitions*, 1722, pièce 20 (charte de 1263). La page de garde du registre 5002 du fonds *Kasselrij Ieper*, 1^{re} série, est un acte sur parchemin daté de 1518 concernant le prévôt Pierre de Springhere. Enfin, une charte du 18 mars 1565 repose aux Archives de la Ville de Bruges, *Chartes d'intérêt privé*, 2^e série, n° 277. Une charte de l'évêque de Thérouanne Milon I^{er} du 12 janvier 1143 est conservée dans le fonds *Colbert*, Flandre, n° 183, de la Bibliothèque Nationale à Paris. Enfin, quelques chartes relatives au dernier abbé de Voormezele, Alipius Struye, sont en la possession de Monsieur Paul Struye, Kouter 22, à Gand. De bonnes photos de ces documents ont été déposées récemment à la cure de Voormezele.

À côté de ce riche chartrier, on conserve encore trois cartulaires. Le plus ancien repose aux Archives de l'État à Bruges, dans le fonds *Acquisitions*, n° 3472 (2). Il est composé de 46 feuillets de parchemin et contient des documents de 1100 à 1285 (3) ; il a été écrit en trois étapes distinctes : vers 1195 (32 actes de la première main), vers 1240 (69 actes de la seconde main) puis le manuscrit prend allure de registre. On y a relié à la suite un *compendium* sur papier daté de 1787. Deux autres cartulaires sur papier sont conservés aux Archives de l'Évêché à Bruges : l'un date du XV^e siècle et renferme, sur 60 feuillets (4), 96 actes de 1069 à 1459 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 216) ; l'autre est plus récent (5) et recueille sur ses 359 folios des actes à partir de 1209 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 215).

Quarante pièces du chartrier de Voormezele ont été publiées — mais d'après le cartulaire du XII^e-XIII^e siècle — par F. V[an de Putte] et C. C[arton], *Chronicon Vormeselense*, 25-52, Bruges, 1847 (Recueil de chroniques, chartes et autres documents concernant l'histoire et les antiquités de la Flandre Occidentale, publié par la Société d'Émulation de Bruges. Première série : Chroniques des monastères de Flandre). L'édition est défectueuse, la datation généralement incorrecte et le classement hétéroclite. Pour ce qui est des bulles papales, on préférera l'édition de J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden (Belgien, Luxemburg, Holland und Französisch-Flandern)*, II, *Urkunden*, n°s 3, 17, 18, 106 et 288, Berlin, 1934. La première charte de Voormezele donnée par l'évêque Drogon de Thérouanne en 1069 est publiée dans M. Gysseling et A. C. F. Koch, *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, II, 282, n° 164 et II, n° LVIII (fac-similé), [Tongres], 1950. Les chartes comtales se trouvent dans F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, n°s 38, 76 et 96, Bruxelles, 1938 et dans W. Prevenier, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, n°s 23,

(1) Cet inventaire est dû à l'archiviste Ferd. Bouchout, en 1862 (*La Flandre*, VI, 254, 1874-1875). — Il a dû exister des inventaires antérieurs. Voir A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 212, pièce 3 et 210, pièce 3 : « Inventaris van de pampieren ende archieven van d'abbie, gemaect door Pr. de Meezemaker, 't examineren en 't maecken den nieuwen inventaris » (quelques papiers épars du début du XVIII^e siècle).

(2) Ce cartulaire a été acquis de M^r Cremmery-Coucke en septembre 1882. — *L'Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique*, 117, Bruxelles, 1895, signale ce cartulaire comme reposant à cette date aux A.G.R.

(3) H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 4136, Paris, 1907 (il repose à cette date aux A.Év.B.).

(4) Manuscrit folioté de 1 à 66 mais les folios 22 à 27 ont disparu.

(5) Cartulaire du XVII^e siècle, presque illisible. Il n'a pas été utilisé.

80 et 183, Bruxelles, 1964. Pour la période correspondant au règne de Thierry et de Philippe d'Alsace, j'ai pu recourir aux riches dossiers constitués à l'Université de Gand. Quatre chartes sont éditées dans Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, III, 31 et 69 (deux chartes comtales de 1109 et de 1117. On préférera l'édition de F. Vercauteren), 485 et 488 (bulle de 1576 et diplôme de 1582), Bruxelles, 1734.

Quelques chartes de Voormezele ou relatives à ce monastère ont été publiées ailleurs. Deux bulles du 1^{er} et du 3 novembre 1123 par U. Robert, *Bullaire du pape Calixte II (1119-1124). Essai de restitution*, II, nos 416 et 417, Paris, 1891 ; une charte de 1219 par A. Verhulst, *De « hospites » van de abdij Voormezele en het « superaratum » of « overhert »*. *Bijdrage tot de ontginningsgeschiedenis van de Vlaamse kustvlakte*, dans *Hulde-album archivaris Jos. De Smet*, 338-339, Bruges, 1964 ; une charte comtale de 1197 par Ch. Duviolier, *Actes et documents anciens concernant la Belgique*, 237-238, n° 120, Bruxelles, 1903. Une charte de l'évêque de Thérouanne, Milon I^{er}, du 12 janvier 1143, est publiée d'après l'original par D. Halgneré, *Deux chartes inédites des évêques de Thérouanne*, dans *B.S.A.M.*, VII, 522-523, Saint-Omer, 1882-1886. Une requête des religieux de Sainte-Marie relative à leur refuge d'Ypres, envoyée le 11 février 1627 au Conseil privé, est éditée dans D. De Somville, *Fragmenta. Maandschrieff van de geschiedenis van steden en dorpen in Vlaanderen*, III, 233-235, Thielt, 1889, sous le titre « *Vertrek of wijkhuis der abdij van Voormezele te Yper* », (1627). E.I. Strubbe, *Egidius van Breedene (11...-1270), grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie*, Bruges, 1942, a inséré des chartes de juillet 1237 (176-178, n° 33), d'août 1238 (181-183, n° 36), d'avril 1239/1240 (197-198, n° 52) et d'août 1240 (200, n° 54), dans le cartulaire factice de son héros. Un acte relatif à la situation troublée du monastère durant la furie iconoclaste est édité dans A. Bergerot et I. L. A. Diegerick, *Histoire du château et des seigneurs d'Esquelbecq en Flandre*, 388-389, n° LXXXVII, Bruges, 1857. — Une intéressante supplique envoyée le 25 novembre 1424 par le prévôt Jean II de Dixmude au pape Martin V est reproduite d'après les Archives Vaticanes, dans H. Dubrulle, *Suppliques du pontificat de Martin V (1417-1431)*, dans *Société d'études de la province de Cambrai*, VI, 44-45, n° 60, Dunkerque, 1922.

En dehors des chartes, bulles, diplômes et privilèges, les Archives de l'Évêché à Bruges conservent encore l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 217) (1). Il date de la première moitié du XIV^e siècle mais a été complété par diverses mains jusqu'au milieu du XVII^e siècle. J. Dumoulin et J. Pycke en ont relevé jour après jour (en distinguant les mains) tous les noms dans une liste dactylographiée déposée aux Archives de l'Évêché à Bruges (A.Év.B., *Inventaires*, N 33). Quelques obits sont encore signalés dans le document « *Kleeding en professie van heeren van Voormezele van 1754-1779* » (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 209, pièce 17). La pièce 12 du même dossier est un *Liber obituum* des chanoines de Voormezele rédigé en 1754 (2).

Pas moins de dix mètres de liasses (Série C, nos 125 à 214) intéressent encore l'histoire de la maison. Les comptes de l'abbaye sont pratiquement complets à partir de 1422. Ceux du XV^e siècle se présentent comme suit : 1422-1423 (C 125, pièce 1), 1425-1426 et 1433 (C 126, pièce 1), 1444-1455 (C 126, pièce 2), 1465 (C 125, pièce 2), 1468 (C 126, pièce 3), 1469-1472 (C 126, pièces 4 et 5), 1472 (C 127, pièce 1), 1483-1485 (C 125, pièce 4), 1486-1492 (C 125, pièce 3), 1492-1493 (C 131, pièce 9), 1494-1503 (C 127, pièce 2), comptes de l'hôpital de 1497-1498 (C 131, pièce 11). La série est ensuite continue pour le XVI^e siècle (C 127 à C 134 ; C 166), pour le XVII^e siècle (C 135 à C 139), pour le XVIII^e siècle (C 140 à C 144 ; C 165). On complétera par quinze dossiers de pièces justificatives (C 145 à C 158 ; C 214), six fardes de baux de location de dîmes (C 159 à C 164) et non moins de 28 liasses de procès (C 173 à C 200). On n'oubliera pas les terriers (C 165 à C 170), deux liasses de contrats du XVI^e siècle (C 171 et C 172),

(1) U. BERLIÈRE n'en a pas eu connaissance, ni dans son *Inventaire des obituaires belges*, Bruxelles, 1899, ni dans le supplément paru dans les *B.C.R.H.*, LXXII, LXXXIII-CXII, Bruxelles, 1903. — N. HUYGHEBAERT, *Les documents nécrologiques*, 56, Turnhout, 1972, consacrant quelques lignes au nécrologe de Voormezele, avance qu'il fut « copié jour par jour dans un martyrologe du XII^e siècle ». Précisons toutefois que le manuscrit n'est plus conservé aux Archives du Grand Séminaire de Bruges, mais aux Archives de l'Évêché de cette ville.

(2) Un grand nombre d'obits de Voormezele sont conservés dans l'obituaire de Marchiennes : BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, Ms. 827. — Une confraternité de prières unissait ces deux maisons. Voir J. BUZELIN, *Gallo-Flandria sacra et profana*, I, 354, Douai, 1625.

une farde de copies d'actes divers (C 209) (1), une autre de sentences imprimées (C 201), un recueil de plans (C 210, pièces 1 à 15) (2), quatre dossiers de correspondance (des XVII^e et XVIII^e siècles) (C 203 à C 206) et les inévitables « varia » : seize fardes épaisses de « losse stukken » (C 202 A à C 202 L ; C 210 à C 213), qui fourmillent de renseignements qu'on rechercherait vainement ailleurs : documents relatifs à la famille des prélats, extraits de baptême, etc. Dans la série I, cinq dossiers (I 74 et I 127 à I 130) de procès se rapportent également à la prévôté puis l'abbaye de Voormezele.

Aux Archives de l'État à Bruges, on trouvera, outre un cartulaire et quelques chartes déjà mentionnées, les documents suivants : dans le fonds *Kasselrij Ieper*, 1^{re} série, aux n^{os} 4298 (a.c. 5332) et 4299 (a.c. 5333), deux registres des recettes de l'abbaye pour la seconde moitié du XVIII^e siècle (dont un *Sommier des biens de l'abbaye de Voormezele* de 1774) ; dans le fonds *Kerkarchief (D'Hoop, Y 4)*, au n^o 313, une liste des religieux en 1794. Le n^o 1071 du fonds *Nieuw Kerkelijk archief* concerne un procès relatif à la reconstruction de l'église paroissiale de Dikkebus en 1765, dont l'abbaye de Voormezele était décimatrice. Le dossier n^o 6987 de l'ancienne série du *Fonds d'Ypres* est relatif à des difficultés survenues entre l'abbaye et la châtellenie d'Ypres, entre 1732 et 1735. Le *Cumulus ecclesiasticus* renferme quelques pièces sans grande importance : n^{os} 11, 107, 321, 381, 1002, 1737, 1835, 1858, 2011 et 2610. La plupart sont des dossiers ou des pièces de procès. Retenons toutefois le n^o 862 : lettre de faire-part du décès de l'abbé François Matthys en 1782 et le n^o 864 : poème offert à l'abbé Prosper Delcourt lors de son inauguration. Il faut aussi signaler le fonds *Département Lys*, 1188 et le *Notariaat*, 642. Dans les *Archives ecclésiastiques*, le n^o 75 /7751 est un contrat établi en 1501 entre la prévôté de Voormezele et le curé d'Elverdinge au sujet de la chapelle de Hollebout. On consultera parmi les *Acquisitions*, le n^o 2075 (assignation du 24 septembre 1718 aux religieux de Voormezele) et le n^o 2111 (livre de comptes de 1768) ; ainsi qu'un terrier sur parchemin d'avril 1526 dans les *Numéros bleus*, 8055. Le n^o 352 des *Cartes et plans* est une carte du 22 mai 1708 des terres sises à Kuurne sur lesquelles sont assignées des rentes appartenant à l'abbaye de Voormezele. — Le numéro C 330 de la bibliothèque du même dépôt d'archives est une « Sentencie extensive tusschen Hooft-man Pointers... van Langemark en de prior der abdie van Voormezele » de 1731.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent tout d'abord huit dossiers relatifs aux nominations des abbés : élections de 1650, 1657 et 1661 (*Conseil d'État*, reg. 1429), élections de 1732, 1741, 1742, 1752 et 1782 (*Conseil privé autrichien*, reg. 878). Un dossier de 1736 concerne les pensions imposées à l'abbaye lors des nominations (*Conseil privé autrichien*, reg. 878). Le carton 1174 (dossier 910) du *Conseil privé Espagnol* est une liasse d'actes divers de 1580 à 1678 : il y est surtout question des quatre mille florins de pension que l'évêque d'Ypres voulait prendre sur les revenus de Voormezele. Plusieurs procès dans *Audience*, n^o 896 (procès de 1553), n^o 901 (procès de 1560), n^o 914 (procès de 1588) et n^o 926 (procès de 1619) ; et dans le *Conseil d'État*, reg. 1429 (procès de 1716-1722). Deux documents encore dans la première série du *Trésor des Flandres* : n^o 1841 (pièce de 1456) et n^o 1849 (pièce de 1591 touchant quelques rentes dues à l'espier d'Ypres). Enfin, le n^o 46898 de la *Chambre des Comptes* est un état des biens dressé en exécution des édits de Joseph II du 22 et du 27 mai 1786 et du 20 janvier 1787.

Aux Archives de l'État à Gand, le n^o 127 de la première série des *Varia* est un dossier, avec inventaire, du procès qui opposa l'évêché vacant d'Ypres à l'abbaye de Voormezele ; le n^o 5447 du *Conseil de Flandre* est un procès que les habitants de Dikkebus ont soutenu en 1769 contre l'évêque d'Ypres, le Chapitre

(1) On y relève surtout des statuts et des constitutions. Ainsi, pièce 30 : statuts de 1644 ; pièce 31 : *Constitutiones observandas a canonicis* approuvées par l'évêque d'Ypres le 28 septembre 1709 (ajouter les pièces 35 et 39) ; pièces 32, 34 et 36 : statuts de 1733 ; pièce 37 : décret relatif au chant des matines de 1576 ; pièce 33 : *Munus novitii ad professionem admittendi* de la fin du XVII^e siècle ; pièce 38 : statuts du XVI^e siècle ; pièce 40 : statuts de 1672 ; pièce 42 : statuts de 1610 (y ajouter les pièces 43 et 44) ; pièce 48 : permission relative au chant des matines ; pièce 54 : *Oude reglementen* de Voormezele (il s'agit du plus ancien document de ce genre pour Voormezele ; il est recouvert d'une page de missel du XIII^e siècle en très mauvais état), relatifs à une visite de 1531 ; etc. Un exemplaire sur parchemin de la *Regula Sancti Augustini* de 1778 est conservé dans le chartrier de Voormezele, n^o 620.

(2) Essentiellement des plans de fermes appartenant à l'abbaye.

de Saint-Donatien à Bruges et l'abbaye de Voormezele ; le n° 4877 du même fonds concerne un procès entre les religieux de Voormezele et le seigneur de Hollebeke, entre 1638 et 1641.

Un dossier « Voormezele » dans le fonds des *Religieux* (chanoines réguliers) aux Archives de l'Archevêché à Malines comprend quatre lettres du XVIII^e siècle relatives au conflit qui opposa l'abbé Jules César de la Grange à son ordinaire.

La première esquisse historique consacrée à l'abbaye de Voormezele est donnée par A. Sanderus, dans la première édition de sa *Flandria illustrata*, II, 369-371, Cologne, 1641. Elle n'est pas d'un grand secours. Son auteur n'a pas eu accès aux archives de l'endroit et ce qu'il en dit lui a été communiqué par le seigneur de l'endroit, Louis Lopez Gallo. L'édition de La Haye, parue en 1735, n'est pas plus utile : en tête d'une « *Additio pro descriptione abbatiæ de Wormisele* » (II, 415), le compilateur et continuateur de la *Flandria illustrata* reconnaît avoir fait des démarches qui n'ont toutefois pas abouti. Il a colligé lui-même plusieurs ouvrages et rassemble quelques renseignements épars relatifs à une quinzaine de supérieurs jusqu'à Prosper Delcourt (1). La *Gallia christiana*, V, 351-352, Paris, 1731, est plus laconique encore : onze supérieurs seulement ont trouvé place dans la *series abbatum*, qui présente une énorme lacune de quatre siècles et demi (de 1221 à 1681)!

J. Lambin publia, en 1840, une *Liste chronologique et biographique des abbés de Voormezele-lez-Ieper*, dans *A.S.É.B.*, II, 133-145, Bruges, 1840. Bien que basée sur les archives de Voormezele, que « le dernier des chanoines réguliers..., le respectable M^r Caestryck, vieillard octogénaire, a bien voulu nous communiquer », cette liste fourmille d'erreurs qui ont été relevées tout au long de notre travail. Sept ans plus tard, F. V[an de Putte] et C. C[arton] publiaient le *Chronicon Vormeselense*, Bruges, 1847 (Recueil de chroniques, chartes et autres documents concernant l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale, publié par la Société d'Émulation de Bruges. Première série : Chroniques des monastères de Flandre), qu'ils précédaient d'une trop rapide introduction et faisaient suivre d'un *chronicon* de leur cru, relevant chronologiquement les étapes de l'histoire de l'abbaye (55-58). De moindre qualité encore sont les deux contributions du même F. V[an de Putte], dans son *Histoire du diocèse de Bruges*, 121-123, Bruges, [1849] et dans l'*Almanak van het bisdom Brugge*, XIX, 154-164, Bruges, 1853. On n'y trouvera qu'une méchante *series abbatum* dépourvue de toute critique.

Ce n'est qu'au XX^e siècle qu'apparaîtront enfin quelques notices valables, mais aucune n'envisage l'histoire globale de l'abbaye. Voici ce qu'il faut retenir comme études spéciales. L'article de J. Lambrecht, *De Geuzenstorm rond de proostdij Voormezele (1566-1584)*, dans *Album English*, 229-248, Bruges, 1952, est une heureuse contribution — basée sur archives — à l'histoire de la communauté de Voormezele pendant les troubles des Iconoclastes. Sur les seigneurs de Voormezele (sans qu'il y soit suffisamment question de leur rôle envers l'abbaye), on verra E. Warlop, *De vlaamse Adel vóór 1300*, II : *Alfabetisch repertorium van edele geslachten (midden IX^{de}-einde XIII^{de} eeuw)*, II, n° 221, Handzame, 1968 et, du même auteur, *De verkoop van de heerlijkhed Tillegem in 1285*, dans *A.S.É.B.*, CVI, 172-175, Bruges, 1969. H. Obreen, *De oorsprong der Middelburgsche abdij. Een kerkhistorisch onderzoek*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire de Henri Pirenne*, 217-227, Bruxelles, 1937, traite principalement du rôle du premier abbé de Voormezele après son départ pour Middelburg. De nombreux articles ont été consacrés à l'histoire de la précieuse relique du Saint-Sang qui fait encore aujourd'hui l'objet d'un culte intense à Voormezele. Ils sont signalés ci-dessous, p. 704. On retiendra toutefois, pour son caractère plus général, l'article de D. Vanhauwaert, *Geschiedenis der relikwie van het heilig Bloed... met een bijvoegsel over andere bijzonderheden nopens deze parochie*, Ypres, 1901. À noter enfin l'étude de A. Vlaene, *Mattheus Moerland van Kortrijk, proost van Voormezele bij Ieper (1560-1588)*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n.s., X, 282-284, Courtrai, 1931 ; et celle d'A. Verhulst, *De hospites van de abdij Voormezele te Bredene en het superaratum of overhert. Bijdrage tot de ontginningsgeschiedenis van de vlaamse kustvlakte*, dans *Album archivaris Jos. De Smet*, 331-340, Bruges, 1964 (2).

(1) Il n'a pas été plus heureux pour Zonnebeke. Il en dit moins encore que pour l'abbaye de Voormezele.

(2) Il suffira de signaler en note quelques articulets où il est question de Voormezele : J. D[er] S[met], *De heksenmeester van Voormezele*, dans *Biehorf*, XLII, 131-133, Bruges, 1936. *Rond den Heerd*, I, 305 ; II, 144 ; III, 130-131

Il y a peu à noter sur la bibliothèque de Voormezele. Quelques bribes dans *Rond den Heerd*, XXIV, 60, Bruges, 1889. En 1568, un religieux de la maison, Antoine Lestienne, a copié en trois volumes la chronique de Jean Molinet (sur cet auteur, voir H. Pirenne, dans *Bulletins de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique*, 21-24, Bruxelles, 1904) : Bibliothèque Royale à Bruxelles, Ms. 4989 (6026, 6027, 6028; J. van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, VII, 318-319, Bruxelles, 1907. Rappelons également le B.R. 8675-8689 contenant les *Annales Formoselenses* (ci-dessus, p. 691-2. Ajouter comme référence J. van den Gheyn, *op. cit.*, V, 185-186 : l'ensemble du volume provenant de Voormezele est d'ordre hagiographique). — Enfin, il n'est peut-être pas sans intérêt de donner ici le texte d'une lettre non signée, envoyée (en 1753/1770) au comte de Coblenz : « J'ai l'honneur de lui faire part que j'ai fait examiner la bibliothèque et comptoir de la maison (de Voormezele) pour voir si on rencontreroit quelque chose qui puisse contribuer à remplir l'objet des sages et utiles vues du Gouvernement, de faire travailler à l'histoire de ces pays ; mais n'ayant ni par moi même ni par les personnes de confiance que j'ai employé à la recherche, trouvé aucun manuscrit ou pièce authentique qui puisse y servir... » (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce n° 103).

Iconographie et héraldique : Une vue de l'abbaye en 1650 est donnée dans *1151-1952. Het heilig Bloed van O. L. Heer Jezus Christus te Voormezele*, 6, s.l.n.d. [Poperinge, 1952]. Un plan en élévation de la façade de l'abbaye, reconstruite en 1786 par le prélat Alipius Struye (plan de Jean-Baptiste Goossens), est reproduit dans D. Vanhauwaert, *Geschiedenis der relikwie van het heilig Bloed... te Voormezele*, Ypres, 1901. — À la page 72 du même ouvrage figure le portrait du prélat accoudé aux plans de sa nouvelle abbaye. — Une vue du moulin abbatial tel qu'il existait jusqu'en 1914 est conservé à la cure de Voormezele. — Les plans terriers et les plans en élévation des fermes de l'abbaye sont rassemblés dans la farde 210 du *Fonds Voormezele* aux Archives de l'Évêché de Bruges.

Les armoiries de l'abbaye de Voormezele sont celles des seigneurs de Voormezele, chargées de deux crosses d'or en sautoir : « échiquetées d'argent et de gueules à six tires ». Elles figurent aussi sur la carte héraldique des États de Flandre en 1628 (Sur les armes des seigneurs de Voormezele, voir E. Warlop, *De verkoop van de heerlijkheid Tillegem in 1285*, dans *A.S.É.B.*, CVI, 172-175, Bruges, 1969). Elles sont quelque peu différentes en 1557 : échiquetées d'argent et de gueules à cinq tires », selon la description qu'en donne le Vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *Sceaux et armoiries... de la Flandre*, 364-365, Paris-Bruges, 1935. On les trouve encore reproduites sur un *plan d'Ypres de 1500* imprimé à Ypres en 1815 chez Annoy-Vandevyver ; un exemplaire repose aux Archives de l'État à Bruges. — Les armes coloriées de deux prélats (Matthieu Moerman mort en 1588 et Jean Van Moortgaete consacré en 1591) figurent dans la chronique d'Ypres d'Augustin van Hernighem, au tome II : *Vlaemsche Bibliophilen* (V. Fris, *La chronique d'Ypres d'Augustin van Hernighem*, dans *B.C.R.H.*, LXXXV, 72, Bruxelles, 1921). Les armoiries du dernier abbé de Voormezele sont reproduites dans R. Duflou, *Geschiedenis van Vlamertinge*, 296, Langemark, 1956. Borel d'Hauterive, dans son *Armorial de Flandre, du Hainaut et du Cambrésis (1696-1710)*, I, 149, Paris, 1856, décrit les armes d'un abbé de Voormezele *circa 1700* (de Marc Stappens ou de Jules-César de la Grange) : « d'argent à une face d'azur, accompagné de sept vestiges de pieds de sable, posés en pal, quatre rangés en chef et trois en pointe rangés de même ». — Enfin, l'obituaire de Voormezele conservé aux Archives de l'Évêché à Bruges (*Fonds Voormezele*, C 217), porte une reliure du XVII^e siècle aux armes d'un abbé, avec la devise : *Ne contra stimulum*.

Quelques épitaphes et de nombreux « cabinets d'armes » de l'abbaye de « Formozelle » sont décrits aux f^{os} 112r^o-v^o du t. XXXIX du *Fonds A. Merghelynck* à la Bibliothèque royale à Bruxelles. — L'inscription funéraire d'une tombe « de Lichtervelde » du XV^e siècle, jadis à l'abbaye de Voormezele, est

et 203 ; V, 220 ; XIV, 118 ; XVII, 333 ; XXI, 31 ; XXV, 96 et 253, Bruges, 1866-1890. *Archivenboek van Rond den Heerd*, II, 81-82, Bruges, 1874. M. VAN COPPENOLLE, L. *De Wolf op uitstap naar Voormezele*, dans *West-Vlaanderen*, III, 6, Bruges, 5 octobre 1946. [M. ENGLISH], *En marge du calendrier : Voormezele*, dans *La Patrie*, du 17 février et des 3, 17 et 24 mars 1934. — Sur le presbytère de Voormezele : *Bulletin van het provinciaal comité voor monumenten en landschappen van de provincie West-Vlaanderen*, I, Bruges, 71.

éditée dans J. Gaillard, *Bruges et le Franc*, V, 96, Bruges, 1862. — On verra enfin les notes relatives à la date du décès de chaque abbé.

* * *

Le *miles religiosus* Isaac I de Voormezele (1) institua, dans l'église de Voormezele, à une lieue au sud d'Ypres, un collège de chanoines séculiers (2). A sa demande, en 1069 (3), l'évêque de Thérouanne Drogon en libéra l'autel de toutes redevances et précisa l'organisation interne de la nouvelle communauté: il confia à l'un des clercs l'administration spirituelle (*cura animarum*, participation au synode annuel à Thérouanne en automne) mais laissa au seigneur de Voormezele (4) et aux chanoines de l'endroit le soin de choisir un prévôt (5); il sépara enfin la *mensa fratrum* des émoluments réservés au prévôt (6).

On ignore presque tout des trente premières années de la communauté (7). Le *Chronicon Vormeselense* rapporte que des clercs vivaient à Voormezele selon les coutumes des chanoines réguliers, dirigés par des *prepositi seculares* jusqu'en 1100 (8). Les *Annales Formoselenses* se bornent à relater des phénomènes météorologiques (gel en 1071, tempête en 1081, éclipse de soleil en 1093), ou des événements locaux: la peste en 1089 (9), le décès de la comtesse Adèle, fondatrice de l'abbaye de Notre-Dame à Messines (10), les débuts de l'Ordre d'Arrouaise (11), la

(1) Sur Isaac I de Voormezele, cfr E. WARLOP, *De vlaamse Adel vóór 1300*, II, n° 221 /1, Handzame, 1968.

(2) L'église de Voormezele existait avant la fondation d'un Chapitre puisque la femme du chevalier Isaac, Richilde, y était enterrée: *pro redemptione animae Richildis uxoris meae inibi sepultae*. Voir ci-dessous.

(3) M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, I, 282, n° 164 et II, n° LVIII (fac-similé), [Tongres], 1950, datent cette charte de 1069. Tous les éléments de datation ne concordent pas: on lit « *Actum Tarvenne, anno incarnationis dominicae MLXIX, indictione VII, vagni autem Philippi II anno, episcopatus mei [X]L* ». Il ne peut être question de la seconde année de Philippe I roi de France. Son règne commence soit le 23 mai 1059 (sacre), et il faut lire *anno X* (dans ce cas, la charte est donnée entre le 25 décembre 1068 et le 22 mai 1069), soit le 4 août 1060 (décès de son prédécesseur Henri I) et il devrait être question ou bien de *anno IX* (charte donnée entre le 25 décembre 1068 et le 3 août 1069) ou bien de *anno X* (charte donnée entre le 4 et le 31 août 1069, compte tenu de l'indiction VII). Les autres éléments de datation n'autorisent pas une plus grande précision. En effet, la charte est donnée durant la quarantième année de l'épiscopat de Drogon (de 1069, après le 9 mai, jusqu'au 31 août de cette année, compte tenu de l'indiction). Les possibilités signalées ci-dessus restent toutes les trois valables.

(4) Le seigneur de Voormezele n'abandonnera ce droit qu'en 1217 après quelques difficultés. Voir ci-dessous, p. 710-711.

(5) Il s'agit bien d'un prévôt car la charte parle de *electionem autem eius qui preferendus est eiusdem loci fratribus ut domino concessi, ita tamen ut nullo modo neque prebende neque prepositura vendatur aut comparetur*. On remarquera l'allusion à la simonie.

(6) Les *Annales Formoselenses* rapportent également la fondation du Chapitre à l'année 1069: édit. Ph. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 127, Bruxelles, 1937; le *Chronicon Vormeselense*, 1, avance la date de 1068, qui est encore reprise par J. LAMBIN, *Liste chronologique...*, 133. — Ph. GRIERSON, *op. cit.*, 127 note 2, signale la perte du diplôme de Drogon de Thérouanne. Non seulement l'original est conservé (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 1: éd. *Diplomata belgica*, 282, n° 164; voir ci-dessus) mais on en verra encore une copie aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 216, f° 1r°.

(7) Tous les historiens de Voormezele en viennent immédiatement à la fondation de l'abbaye de chanoines réguliers, en 1100.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 1.

(9) Il s'agit de l'épidémie de peste qui donna naissance à la procession expiatoire de Tournai, inaugurée le 14 septembre 1092 par l'évêque de Noyon-Tournai Radbod II. A ce sujet, cfr A. CAUCHIE, *La grande procession de Tournai. Notice historique publiée à l'occasion du VIII^e centenaire de la procession*, Louvain, 1892 (avec références).

(10) Voir N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 217-218, Liège, 1960.

(11) Cette donnée est critiquée dans L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise. Son histoire et son organisation, de la fondation de l'abbaye-mère (vers 1090) à la fin des chapitres annuels (1471)*, I, 94-95, Bruges, 1969.

mort du fondateur Isaac I de Voormezele, le 30 septembre 1088 (1), le décès du prévôt (laïc ?) Rodolphe, le 16 février 1090 (2), etc.

C'est ce prévôt séculier Rodolphe qui, à la prière du fondateur Isaac de Voormesele, reçut de Grégoire VII, en 1073-1085 (3), une bulle par laquelle ce pape prenait la communauté de Sainte-Marie sous sa protection et en confirmait toutes les possessions. L'église de Voormezele est encore signalée dans le rouleau mortuaire de Foulque de Corbie, vers 1099 (4).

On est en pleine période de sécularisation et le Chapitre de Voormezele ne semble pas faire preuve d'esprit religieux. Aussi voit-il planer l'ombre des réformateurs. Désireux de redresser les mœurs du clergé et des fidèles des campagnes flamandes, Jean de Warneton, évêque de Thérouanne, compte sur l'influence des petits Chapitres de clercs réguliers. Lui-même avait été précédemment chanoine régulier à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi, où il avait subi l'influence d'Yves de Chartres. Devenu évêque en 1099, il établit ou réforma des Chapitres à Voormezele, à Ypres, à Lo, à Furnes, à Eversam, à Warneton et à Zonnebeke (5). Sa méthode est directe et a été suivie dans la plupart des institutions citées : il déplace le supérieur dans une autre maison, installe un prieur de mœurs honnêtes et disperse la communauté (6).

Il en fut de même à Voormezele. Mais ici, la réforme eut un caractère moins violent que, par exemple, à Saint-Martin d'Ypres (7). Jean de Warneton chargea le successeur de Rodolphe (8) de la direction d'un autre monastère de clercs réguliers et mit à sa place le prieur Albolde, de vertu éprouvée (9). Albolde reçut fréquemment le titre d'*abbas Formosellensis ecclesie* (10) mais, semble-t-il, à titre personnel car il s'agit d'une prévôté (11). Cette « conversion » eut lieu en 1100,

(1) On corrigera sur ce point le *Chronicon Vormeselense*, 1-2, qui fait de lui le premier abbé régulier de Voormezele. Voir ci-dessous.

(2) Toutes ces données sont inscrites d'une main du début du XII^e siècle (Ph. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 127-129, Bruxelles, 1937), sauf celle qui est relative à la fondation de l'Ordre d'Arrouaise (main du XIII^e siècle).

(3) L'original est perdu. L'acte a été édité par J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, 88-89, n° 3, Berlin, 1934, d'après le cartulaire de Voormezele (A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 18v°. La copie de cet acte ne date pas du XIII^e siècle mais bien de la seconde moitié du XII^e. — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon Vormeselense*, n'ont pas eu connaissance de cet acte ; ni E. WARLOP, *De vlaamse adel vóór 1300*, II, n° 221/1, Handzame, 1968, dont on complétera les indications chronologiques consacrées au premier seigneur de Voormezele.

(4) L. DELISLE, *Rouleaux des morts du IX^e au XV^e siècle*, 143, Paris, 1866, qui date le rouleau de 1095. On corrigera en , vers 1099 ' (ou même, après le 2 mars 1099) pour la raison évoquée ci-dessous, p. 938 note 8.

(5) Sur ce cadre général, on verra N. HUYGHEBAERT, introduction au vol. III du *Monasticon belge*, 11-13, Liège, 1960.

(6) WALTER DE THÉROUANNE, *Vita Iohannis episcopi Teruannensis*, éd. O. HOLDER-EGGER, dans *M.G.H., S.S.*, XV, 1140. — Voir également sur les réformes de Jean de Warneton : M. SDRALEK, *Wolfenbüttler Fragmente. Analekten zur Kirchengeschichte des Mittelalters aus Wolfenbüttler Handschriften*, 59-64, Münster i. W., 1891.

(7) Voir ce volume du *Monasticon*, p. 939.

(8) On ne connaît malheureusement pas son nom et, comme il fut placé à la tête d'une autre communauté, il y mourut vraisemblablement, ce qui explique que son nom n'a pas été retranscrit dans l'obituaire de Voormezele. Voir à ce sujet N. HUYGHEBAERT, *Les documents nécrologiques*, 63 et note 35, Turnhout, 1972.

(9) WALTER DE THÉROUANNE, *Vita Iohannis...*, 1140. — Voir encore E. DE MORBAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 113 et III, 428-429, Bruxelles, 1945 ; H. VAN WERVEKE, *Het bisdom Terwaan van de oorsprong tot het begin van de XIV^e eeuw*, 57, Gand-Paris, 1924.

(10) Les *Annales Formosellenses* parlent toujours de *prepositus*, sauf en 1123 ; mais alors, le terme *abbas* est employé pour désigner une charge (et non employé comme un titre) : 1123. *Domnus Isaac ABBAS factus est II id. Octobris* (éd. Ph. GRIERSON, 131). — Les papes s'adressent fréquemment au supérieur de Voormezele en l'appelant *abbas* (1100, 1123, 1155, etc.), bien que le terme de *prepositus* ne soit pas exclu (ainsi en 1105, en 1189). Les autres supérieurs ecclésiastiques (archevêque de Reims, évêque de Thérouanne) ou laïcs (comte de Flandre) emploient plus fréquemment le titre de prévôt. Il ne sera d'ailleurs plus question d'*abbé* après le successeur d'Albolde (sinon dans la bouche du pape).

(11) La première charte émanée d'un supérieur de Voormezele date du 26 décembre 1238 : elle porte comme en-tête : *Ego... PREPOSITUS beate Marie Formosellensis ejusdemque loci capitulum...* ; et le titre que ce prévôt se confère est plus probant que celui qui lui est donné par d'autres.

mais pas le 25 décembre comme le rapportent les *Annales Formoselenses* (1) puisque le nouvel « abbé » régulier, Albolde, reçut le 19 novembre précédent une bulle du pape Pascal II qui souligne ce passage de l'état séculier à l'état régulier (2). Les chanoines, suivant dorénavant la règle de Saint-Augustin (3), se virent gratifiés en 1103 par Jean de Warneton de trois *ecclesiae* et de deux autels (4).

* * *

ALBOLDE (*Albalde, Awoaldus*) est le premier « abbé » régulier de Voormezele. Le 19 novembre 1100, il reçoit une bulle du pape Pascal II confirmant le passage des chanoines à l'état régulier et prend sous sa protection le monastère et ses biens (5). La même année, il souscrit un acte de l'évêque de Thérouanne, Jean de Warneton, pour la jeune prévôté de Saint-Pierre à Lo (6). L'année suivante, il est témoin dans une charte du même évêque pour la prévôté de Watten (7). Le 1^{er} octobre 1102, Albolde figure parmi les témoins de l'acte de fondation de la prévôté de Saint-Martin à Ypres (8). Le 1^{er} octobre de l'année suivante, l'évêque de Thérouanne confirme la prévôté de Voormezele dans la possession des églises de Reninge et de Langemark et lui cède les autels de Dikkebus, de Zillebeke et de Zandvoorde (9). Le 21 octobre suivant, Albolde souscrit en synode une charte du même Jean de Warneton pour Saint-Amé de Douai (10).

(1) Éd. Ph. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 129, Bruxelles, 1937 : A° 1100. *Canonici Formoselenses regulariter vivere ceperunt per Iohannem episcopum VIII Kal. Ianuarii.*

(2) ... *fratribus canonicam vitam professis ; ... mores vestros sub regularis vitae disciplina cohercere ... proposuistis*, etc. (Éd. *Chronicon Vormeselense*, 26, n° II ; d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 14^o-v^o). On en verra l'original aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 1B). — Il n'est pas fait allusion, dans cette bulle, à l'intervention de l'évêque de Thérouanne Jean de Warneton. Et cette intervention ne peut se placer après le 19 novembre puisque Albolde doit sa nomination à l'évêque de Thérouanne. Où donc l'auteur des *Annales Formoselenses* a-t-il pu trouver cette date du 25 décembre 1100 ?

(3) Le biographe de Jean de Warneton (Walter de Thérouanne) conclut qu'à Voormezele « vivent encore aujourd'hui (vers 1130) de façon régulière, des clercs professant la vie du bienheureux Augustin ». — C'est dans ce milieu que, dès 1102, l'évêque de Thérouanne choisira le chanoine Hubert pour le nommer son chapelain, en remplacement de Gérard, devenu prévôt de Saint-Martin à Ypres (H. VAN WERVEKE, *Het bisdom Terwaan...*, 56). Cet Hubert deviendra par la suite archidiaque de Thérouanne. Il apparaît avec ce titre dès 1109. Cfr O. HOLDER-EGGER, *Vita Iohannis episcopi Teruanensis*, dans *M.G.H., S.S.*, XV, 1144 note 6. — Il faut signaler ici que le monastère de Voormezele ne s'est affilié à aucune congrégation de chanoines réguliers de Saint-Augustin (ni à Windesheim, ni à Arrouaise, ni à Saint-Victor, ni au Val des Écoliers). Il en était également ainsi, pour le diocèse d'Ypres, des prévôtés de Lo et d'Eversam (A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas Catholiques sous les Archiducs Albert et Isabelle (1596-1633)*, 295-296, Louvain, 1925).

(4) Voir ci-dessous.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 1 B (ce document original a été lacéré par les Iconoclastes en 1580 puis restauré) ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 26, n° II (d'après A.É.B., *Acquisitions*, 3472, f° 14^o-v^o). On verra en outre une copie authentique de cet acte, exécutée au XVII^e siècle, dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 1.B. bis).

(6) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, 5, n° II, Bruxelles, 1870. — Voir aussi ce volume du *Monasticon*, p. 892.

(7) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 852 (Cartulaire de Watten), f° 139^o, n° 214.

(8) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 2, n° 1, Bruges, 1880 ; et ce volume du *Monasticon*, p. 940.

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 1 C ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 31-32, n° IX (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 41^o). Cet acte est daté de 1102. En fait, la présence de l'indication XI autorise à le dater de l'année suivante. Les témoins de cet acte sont en outre totalement différents de ceux que l'on rencontre dans l'acte du 1^{er} octobre 1102 mentionné ci-dessus, note 8. — Reninge, Langemark, Dikkebus, Zillebeke et Zandvoorde, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(10) A.D.N., 1 G 599/3019 (original).

C'est en 1103, le 13 novembre, que Jean de Warneton consacre l'église de Voormezele (1). Le 8 avril 1105, Albolde reçoit de Pascal II une seconde bulle de confirmation des biens de sa prévôté (2). Le 31 mars 1107, il reçoit de l'évêque de Thérouanne l'autel d'Elverdinge (3). Il est présent à l'entrevue des évêques de Noyon-Tournai, de Cambrai et de Thérouanne, à Saint-Médard de Capi, le 17 juillet 1108, et y souscrit la charte de Jean de Warneton qui terminait un conflit opposant les moines de Saint-Martin de Tournai aux membres du Chapitre cathédral de la même ville (4). Le 19 janvier 1109, le comte de Flandre Robert II donne à l'église de Sainte-Marie de Voormezele six *jugera wostinē* et un marais voisin (5). Le 10 ou le 13 avril 1110 (6), Albolde souscrit un acte de l'évêque Lambert d'Arras pour Saint-Pierre de Gand. Vers 1113, il en souscrit un autre, de l'évêque de Thérouanne pour Nonnenbossche (7). A la prière du futur prévôt Isaac, fils du seigneur de Voormezele Adam, le comte de Flandre Baudouin VII donne à la prévôté, en 1115, une terre sise à Ostende (8). La même année, Baudouin VII confirme les propriétés de la prévôté (9) et, le 31 janvier 1117, cède une prébende au monastère (10). On rencontre encore Albolde dans un acte pour Ypres du 14 décembre 1119 (11) et dans une charte de 1120 donnée par Jean de Warneton pour Auchy (12).

(1) Selon les *Annales Formosolenses*, éd. GRIERSON, 129.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 1 D ; éd. *Chronicon Vormesolense*, 25, n° 1 (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 14r°), qui ne date pas l'acte. — Cette bulle porte *Datum Lateranis VI Id. Aprilis, Indictione XIII*. Comme elle est adressée par le pape Pascal au prévôt Albolde, on peut avancer la date du 8 avril 1105. On notera la différence entre l'adresse de cette bulle *dilecto filio Albaldo Formosolensis ecclesie preposito* et celle de la bulle du 19 novembre 1100 *venerabili fratri Albaldo Formesellensis ecclesie ABBATI*.

(3) L'original n'est pas conservé. On en verra l'édition dans le *Chronicon Vormesolense*, 32, n° X (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 8r°-v°). — Elverdinge, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(4) ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRALE À TOURNAI, Reg. 3 (cartulaire C du Chapitre cathédral), f° 10r° ; copie de ± 1175.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 2 ; éd. *Chronicon Vormesolense*, 34-35, n° XIV (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 9r°-10r°). — On préférera toutefois l'édition de F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, 105-106, Bruxelles, 1938. — La seule précision concernant la localisation de ces terres consiste en *jugera in fronte terre Eggeberti de Gelevolt adjacentia*.

(6) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandain*, I, 116, n° 183, Gand, 1868, date cette charte du 10 avril 1108-1114 ; J. P. MIGNE, *Patrologia latina*, CLXII, 712 (d'après MIRABUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 27, Bruxelles, 1734), propose la date du 13 avril 1110. — Albolde y reçoit le titre d'*abbas de Formosella*.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 57, Bruges, 1865. — Cette charte est datée du jour de la dédicace de l'église abbatiale de Nonnenbossche. Elle est commentée dans V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden en zonnig heden*, 220-221, Langemark, 1962 (IV. *Abdij van de Nonnenbossen*).

(8) De son vivant, Adam tenait cette terre (appelée *Harena* ou *Sant*) en fief du comte de Flandre. — Éd. F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 172-174 (on préférera son édition à celle du *Chronicon Vormesolense*, 37, n° XVII, dans lequel l'acte n'est pas daté et est mal inséré dans la liste chronologique des privilèges comtaux). — Il s'agit de la donation que le *Chronicon Vormesolense*, 2, localise fautivement comme suit : *acquisivit multa bona in Terstreep, quae sita est in Hollandia*.

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 4 ; éd. F. VERCAUTEREN, *Actes...*, 168-169, n° 73 (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 10v°-111r°). Cet éditeur n'a pas utilisé l'original qu'il déclare perdu.

(10) F. VERCAUTEREN, *Actes...*, 187-188, n° 83. — A noter l'emploi insolite des termes *donaverim ecclesie Formosolensi unam de meis elemosinariis prebendis in manu... Alboldi, tunc temporis Formosolensis canonici*. — Cette donation est effectuée à l'occasion d'une assemblée générale de prêtres et de laïques tenue pour réformer la règle du monastère de Saint-Pierre de Gand. Le prévôt de Voormezele ne figure pas parmi les témoins.

(11) Sur la date de cet acte, voir ce volume du *Monasticon*, p. 942.

(12) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 876 (Cartulaire du XIX^e siècle ; copie de celui de 1788), f° 16v°. — On ne tiendra pas compte de la mention d'*Alardus, prepositus Formosolensis*, figurant dans une charte du 16 décembre 1116. Il s'agit d'un faux forgé peu avant 1283 au profit de l'abbaye de Saint-Amand. Cfr H. PLATELLE, *Deux chartes du comte de Flandre pour Saint-Amand*, dans *B.C.R.H.*, CXXVI, 71, note 1 ; 75, Bruxelles, 1960. — La *Gallia Christiana*, V, 351, Paris, 1731, identifie cet *Alardus* avec le prévôt Albolde.

Albolde jeta ensuite les bases d'une nouvelle fondation, à Middelburg (1). Elle était probablement destinée à combattre l'hérésie de Tanchelm (2). Albolde y fut choisi pour premier « abbé », en 1122 ou en 1123 (3). C'est à cette dernière date, avant le 14 octobre (4), qu'il résigna sa charge de prévôt de Voormezele.

La filiale de Middelburg ne tarda pas à être absorbée par la jeune abbaye norbertine de Saint-Michel à Anvers (5). C'est toutefois en tant que *prepositus Walachrensis* qu'Albolde mourut à Middelburg, le 2 ou le 3 octobre 1130 (6) et qu'il y fut enterré (7).

ISAAC est probablement l'un des fils du seigneur de Voormezele Adam (8). Depuis 1120, le prévôt Albolde ne figure plus dans les documents (9). Peut-être a-t-il, dès ce moment, confié la direction effective de la prévôté à Isaac, pour s'occuper plus activement de la fondation du prieuré de Middelburg. Quoi qu'il en soit, c'est Isaac, chanoine de Voormezele, qui représente la prévôté auprès de l'évêque de Thérouanne, Jean de Warneton, dans une charte que donne ce dernier en 1122 (10). Après la résignation officielle d'Albolde en 1123, Isaac lui succède comme prévôt le 14 octobre 1123 (11). A peine nommé, il obtient du pape Calixte II, frère de la comtesse de Flandre Clémence de Bourgogne (12), une confirmation générale des biens de son monastère,

(1) *Chronicon Vormesense*, 2 : *Et postea [Albaldus] factus primus abbas apud Walrighem in Middellburch, et cepit illud monasterium habere originem de nostro.*

(2) Sur les raisons qui poussèrent les chanoines réguliers de Voormezele à implanter à Middelburg une fondation de leur ordre on verra l'article de H. OBBEEN, *De oorsprong der Middellburgsche abdij. Een hekkhistorisch onderzoek*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire de Henri Pirenne*, 217-227, Bruxelles, 1937.

(3) Le *Chronicon Vormesense*, 2, rapporte qu'Albolde romplit durant 22 ans la charge de supérieur de Voormezele (1100 à 1122) ; on y lit plus loin qu'il résigna en 1123.

(4) *Annales Formosenses*, éd. P. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 131, Bruxelles 1937.

(5) Peut-être en 1128 comme le suggère H. OBBEEN, *op. cit.*, 224 ; bien que cette donnée semble s'opposer à l'inscription d'Albolde comme *prepositus Walachrensis* dans les *Annales* de Voormezele (ci-dessous, note 6). — Sur l'affiliation de Middelburg à Saint-Michel d'Anvers, on possède la relation (qu'en penser ?) d'un chroniqueur du XV^e siècle, J. DE BEKA : *Hic etiam episcopus [Godebaldus] regulares canonicos habitantes Middellburgi apud Walachriam, propter inordinatam eorum conversationem expulit, et religiosos monachos ordinis Praemonstratensis de coenobio s. Michaelis Antverpiensis illic attulit* (cité dans H. OBBEEN, *op. cit.*, 225-226 note 5).

(6) Albolde est inscrit au 3 octobre dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217) avec la mention de *primus [prepositus] a reformatione ordinis*. — Les *Annales Formosenses* éd. P. GRIERSON, 131 signalent, à l'année 1130 : *Obiit Alboidus prepositus Walachrensis, 6 non. oct.* (2 octobre).

(7) *Chronicon Vormesense*, 2.

(8) Le *Chronicon Vormesense*, 1, le présente à tort comme le fondateur de la prévôté. Toutefois, ses fréquentes interventions à la cour des comtes de Flandre et auprès de la curie romaine s'expliquent plus facilement s'il appartient à la famille des fondateurs. A noter aussi que les prénoms vétéro-testamentaires sont fréquents dans cette famille. Cette appartenance probable à la famille des seigneurs de Voormezele est aussi soulevée par Ph. GRIERSON, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 131, note 1, Bruxelles, 1937. — Peut-être est-ce le prévôt Isaac qui obtint du comte de Flandre Baudouin VII des terres sises à Ostende, en 1115 (ci-dessus).

(9) On remarquera l'absence d'Albolde dans un acte du 12 avril 1120 donné à Bruges, par lequel le comte de Flandre Charles le Bon fait une importante donation de terres et de dîmes à l'église Sainte-Marie de Voormezele (F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 216, n° 96, Bruxelles, 1938. L'original n'est pas perdu comme l'indique l'éditeur ; on le verra aux A.Év.B., *Fonds Voormozele*, Chartier, n° 4 B. Ajouter une copie du XIV^e siècle dans *Ibidem*, 216, f° 7v°. On préférera toutefois cette édition à celle qu'en donnent F. VAN DE PUTTE et C. CARTON dans le *Chronicon Vormesense*, 37, n° XVII, Bruges, 1847). — Il faut, semble-t-il, attribuer cette donation à l'intervention du futur prévôt Isaac.

(10) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 373, Louvain, 1723.

(11) *Annales Formosenses*, éd. Ph. GRIERSON, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand...*, 131, Bruxelles, 1937. — Cette date est confirmée par une donnée du *Chronicon Vormesense*, 2 (reprise dans A.Év.B., *Fonds Voormozele*, 209, pièce 18, f° 1r°), selon laquelle Isaac *praefuit XLVII annis et obiit anno Domini M° C° LXIX°*.

(12) E. WARLOP, *Willem van Ieper, een Vlaams Condottiere (vóór 1104-1164)*, dans *De Leisgouw*, VI, 173 et note 36, Courtrai, 1964.

le 1^{er} novembre 1123 (1). Le pape prend encore la prévôté sous sa protection spéciale. Isaac est-il auprès du pape à ce moment ? Y était-il allé dès sa nomination pour régler diverses difficultés touchant les possessions (2) de son monastère ? Il se fait que deux jours plus tard, le 3 novembre 1123 (3), Calixte II invite l'archevêque de Reims à juger le différend qui s'était élevé entre la prévôté de Voormezele et l'abbaye de Marchiennes, au sujet de la possession du tiers de la dîme de Reninge (4). Et le pape semble déjà favoriser la cause des chanoines de Voormezele (5). Isaac souscrit en 1124 (6), 1125 (7) et 1126 (8) diverses chartes des évêques de Thérouanne. Il assiste à la consécration de l'église abbatiale des Dunes par Jean de Warneton en 1128 (9). Le 11 juin de la même année, il figure parmi les témoins d'une charte du même évêque, datée de Lo (10).

Une fois sa position assurée à la tête du comté de Flandre par la mort de Guillaume Clito (27 ou 28 juillet 1128), Thierry d'Alsace adresse à l'abbé Isaac, le 11 août, une charte de confirmation des terres de Dikkebus et de Wijtschaete données à la prévôté par ses prédécesseurs (11). Le 30 avril 1129, Roger, prévôt de Saint-Donatien, fait célébrer à Voormezele l'anniversaire de son prédécesseur Bertulfe, et donne à cette intention des terres à *Hoghbrigga* (12). En 1133, Isaac assiste à la dédicace de l'église abbatiale de Bergues-Saint-

(1) Original perdu ; éd. U. ROBERT, *Bullaire du pape Calixte II (1119-1124). Essai de restitution*, II, 223-225, n° 416, Paris, 1891 (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 15^{vo}). Cet éditeur en signale également un fragment, au BRITISH MUSEUM, Add. Ms. 32343. — J.L., n° 7081.

(2) Et l'on comprendrait d'autant plus son intervention s'il s'agit de biens de famille (voir ce qui est dit ci-dessus concernant l'identité d'Isaac). — Le *Chronicon Vormeselense*, 2, rapporte qu'Isaac *multas paenas pro ecclesia Formosolensi sustinuit... ter vel quater apud magnam Romam comparuit coram summis pontificibus*.

(3) Original perdu ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 30, n° VI (sans date) et U. ROBERT, *op. cit.*, 225-226, n° 417 (qui avance la date du 3 novembre 1123). Tous deux se basent sur A.É.B., *Acquisitions*, 3472, f° 21^{ro}. U. ROBERT signale également un fragment (de cartulaire ?) du XII^e siècle au BRITISH MUSEUM, Add. Ms. 32343. Ind. J.L. 7082. — La datation de cette bulle n'est pas aisée : Calixte II [1119, 2 février — 1124, 14 décembre] l'adresse à l'archevêque de Reims R[oaoul le Verd : 1106-1124, 23 juillet] ou à R[ainald des Prés : 1124-1138, 13 janvier]. Cette bulle daterait du 3 novembre 1119-1123 si elle est adressée au premier de ces deux archevêques ; ou du 3 novembre 1124 dans l'autre cas. Comme la bulle semble en outre avoir été donnée à l'intervention d'Isaac, il ne peut s'agir que du 3 novembre 1123 ou 1124. C'est en définitive la première de ces deux dates qui doit être retenue. On conserve en effet deux documents relatifs à la même affaire : une lettre de 1124 par laquelle R[oaoul], archevêque de Reims, déclare au pape Calixte II avoir bien reçu son mandement (J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, 109, n° 18, Berlin, 1934) et une autre de la même année par laquelle il rend compte de ses démarches à l'évêque Jean de Thérouanne et à ses clercs (*Ibidem*, 108, n° 17. Ces deux éditions sont basées sur A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472).

(4) Reninge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(5) Voir la dernière partie de la bulle dans laquelle le pape indique à son délégué la marche à suivre pour terminer le conflit.

(6) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Moreau*, 51, f° 155^{vo}. — Cfr Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaire de l'Église de Térouane*, 12, n° 12, Saint-Omer, 1881.

(7) Isaac est témoin de la convention souscrite par Jean de Warneton et les abbés de son diocèse entre les chanoines de Thérouanne et les moniales de Gisnes : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Picardie*, 234, f° 207^{vo}. Cette charte est datée à la fois de 1123 et de l'indiction III : la date de 1125 convient mieux.

(8) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 98-99, Bruges, 1875.

(9) Cet acte est transcrit dans le *Cartulaire de Sainte-Walburge de Furnes* aux ARCHIVES DE SAINTE-WALBURGE À FURNES, f° 19^{vo} ; cfr J. DE CUYPER, *Idesbald van der Gracht, (Heiligen van onzen stam)*, 179, Bruges-Bruxelles, 1946. Il faut noter la présence de l'indiction VII (= 1129) : ce qui signifie, normalement, que la charte a été donnée après le 1^{er} septembre. Mais on se heurte à deux difficultés : la date de la dédicace de l'église des Dunes (le 11 octobre ou le 15 août) et les usages de la chancellerie de Thérouanne sont encore trop mal connus. Voir à ce sujet N. HUYGHEBAERT, *Abbaye des Dunes à Kohsjide et à Bruges*, dans *Monasticon belge*, III, vol. II, 373 et note 8, Liège, 1966.

(10) ARCHIVES DE SAINTE-WALBURGE À FURNES, *Cartulaire de Sainte-Walburge de Furnes*, f° 11^{ro}.

(11) *Chronicon Vormeselense*, 38-39, n° XX. — Dikkebus et Wijtschaete, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(12) *Chronicon Vormeselense*, 39, n° XXI. — Le Chancelier de Flandre et prévôt de Saint-Donatien de Bruges, Bertulf, ainsi que Guido de Steenvoorde sont enterrés ensemble dans l'église conventuelle de Voormezele (E. WARLOP, *Willem van Ieper...*, 182 note 83). — Voir les lignes que consacre cet auteur à la bataille de Voormezele de 1128, peut-être à la fin du mois de juin (*Ibidem*, 187 et note 117).

Winoc (1). Il souscrit, cinq ans plus tard, une charte de Milon, évêque de Thérouanne, pour l'abbaye de Bourbourg (2).

Ce n'est qu'en 1140 que les églises de Marchiennes et de Voormezele s'accordent au sujet de Reninge. Isaac obtient de l'archevêque de Reims Sanson une sentence en faveur de sa prévôté (3). Il figure ensuite dans trois actes de 1142 (4). Le 12 janvier 1143 (5), il obtient de Milon, évêque de Thérouanne, l'autel de Ghiverinckhove. Il souscrit, avec l'évêque et l'archidiaque de Thérouanne, ainsi que le prévôt de Lo, une charte de Helmar, prévôt de Saint-Martin d'Ypres pour l'abbaye de Zonnebeke, en 1149 (6). C'est le 29 juin 1152 qu'Isaac aurait ramené, d'un voyage à Rome, une relique du Saint-Sang (7).

Le 14 mars 1155, le pape Adrien IV confirme à son tour les privilèges et les possessions de Voormezele (8). En 1162, Isaac obtient de l'évêque de Thérouanne, Milon, l'autel de Staple (9), à charge de faire célébrer son anniversaire et celui de ses parents. Le 26 mars 1164, il reçoit du pape Alexandre III une confirmation générale des biens de la prévôté (10).

A cette date, la prévôté comprend vingt-trois religieux, dont dix prêtres et six diacres (11). Isaac figure encore dans un acte de ca. 1166 (12) et dans une charte de 1167 (13), puis

(1) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 104, Bruges, 1875.

(2) Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, I, 240, Bruxelles, 1898.

(3) A.É.V.B., *Fonds Voormezels*, Chartrier, n° 5. L'acte date de 1140, avant le 1^{er} septembre. Voir encore les chartes n° 5 B (5 octobre 1140), 5 D (non datée, mais postérieure à la précédente) et 7 B (confirmation par Letbert, abbé de Marchiennes). Deux confirmations adressées à l'abbaye de Marchiennes par l'archevêque de Reims, en 1160, sont éditées par A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, 2^e série, dans *B.C.R.H.*, 4^e s., VII, 352 et 349-350, Bruxelles, 1880.

(4) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 390, Louvain, 1723; *Gallia christiana*, V, instr., 378, Paris, 1731; [F. VAN DE PUTTE], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis ordinis canonicorum regularium S. Augustini*, 31-32, Bruges, 1852. — *M.S.A.M.*, XII, 24, Saint-Omer, 1864-1868. — Témoin dans un acte de Thierry d'Alsace: H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Thierrî d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 240, n° 2, Gand, 1901-1902.

(5) D. HAIGNBRÉ, *Deux chartes inédites des évêques de Thérouanne*, dans *B.S.A.M.*, VII, 522-523, Saint-Omer, 1882-1886 (d'après l'original conservé à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Colbert, Flandre, 183). Ce document manque effectivement dans le chartrier de Voormezele aux A.É.V.B. — Éd. *Chronicon Vormeselense*, 32-33, n° XI (d'après A.É.B., *Acquisitions*, 3472, f^{os} 8v^o-9r^o).

(6) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 16, n° 10, Bruges, 1925.

(7) C'est du moins l'opinion généralement admise à ce sujet. — Il ne sera pas question, dans cette notice, de l'histoire ou de l'authenticité de cette relique, encore conservée et vénérée à Voormezele, et dont on a fêté le VIII^e Centenaire il y a vingt ans. La notice du curé de Voormezele D. VANHAUWAERT, *Geschiedenis der relikwie van het Heilig Bloed, dat sedert 29 juni 1152 te Voormesele bewaard is*, Ypres, 1901, a été recensée et critiquée par L. DE WOLF (sous le pseudonyme de L. BRUGMAN), dans *Biekerf*, 248-254, 1901. — Sur les démêlés entre ces deux auteurs, voir M. VAN COPPENOLLE, dans *West-Vlaanderen* du 5 octobre 1946 et *Biekerf*, LIV, 247, 1953. — On verra en outre M. ENGLISH, *Passiedevotie in West-Vlaanderen*, dans *Geloofsonderricht*, n° 4, 23-42, Bruges, 1938 et l'article jubilaire paru lors du VIII^e Centenaire: *1152-1952. Het Heilig Bloed van O. L. Heer Jesus Christus te Voormesele* (Veroring en Geschiedenis van de relikwie; Jubileumviering), Poperinge, 1952.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 28-29, n° IV (date fautive de 1154); ind. J.L. 10016. — L'original a disparu; on en verra une copie du XII^e-XIII^e siècle dans A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f^{os} 16r^o-17r^o.

(9) A.É.V.B., *Fonds Voormesele*, Chartrier, n° 8; éd. *Chronicon Vormeselense*, 33-34, n° XII (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f^o 8r^o). — O. BLED, *Régestes des évêques de Thérouanne, 500-1553*, I, n° 737, Saint-Omer, 1904, avance la date de 1165, qu'il base sur un inventaire des titres de Voormezele. Il s'agit d'un inventaire manuscrit du XIX^e siècle (A.É.V.B., *Inventaires*, N 29, f^o 1v^o) dans lequel l'acte en question porte effectivement la date fautive de 1165 mais une main récente (celle de E. I. Strubbe ?) l'a corrigée en 1162. Cette simple constatation laisse rêveur quant à la valeur du regeste d'O. Bled. — Staple, France, départ. du Nord, arr. et cant. d'Hazebrouck.

(10) Éd. J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, 239-240, n° 106, Berlin, 1934 (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f^o 17r^o). Cette bulle, écrite en termes identiques à celle du 14 mars 1155, est signalée dans le *Chronicon Vormeselense*, 29, n° V et dans J.L., 10964, avec la date fautive de 1163.

(11) Extrait d'un *libro vetustissimo fundationis abbatias*, f^o 39, cité dans A.É.V.B., *Fonds Voormesele*, 209, pièce 12 (*Liber obituum* de 1754), f^{os} 1v^o-2r^o. Il s'agit tout simplement du cartulaire de Voormezele conservé aux A.É.B., *Acquisitions*, 3472, dans lequel une main du XIV^e siècle (?) a numéroté les vingt-trois *testes* de l'acte.

(12) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 129, Bruges, 1875.

(13) Th. DUCHET et A. GIRY, *Les cartulaires de l'Église de Térouane*, II, 1572, Saint-Omer, 1881.

meurt le 19 septembre 1169 (1) après avoir dirigé la communauté durant quarante-sept années.

Le *Chronicon Vormeselense* souligne encore son activité dans le domaine liturgique et les relations suivies qu'il entretint à la cour des comtes de Flandre (2).

ANDRE lui succéda (3) vers octobre 1169 (4). Il n'est signalé dans aucun document d'archives durant les treize mois de sa charge (5) et mourut le 19 novembre 1170 (6).

GOSSUIN (*Gozo, Gozelin, Gosselin, Goscelin*) (7), membre de la famille des seigneurs de Voormezele (8), ne faisait partie de la communauté canoniale que depuis peu de temps (9). Il n'était encore que sous-diacre lors de son élection à la prévôté vers 1170 (10). En 1176, il reçoit du comte de Flandre Philippe d'Alsace 25 mesures de terres, libres de toute redevance, situées à Houtem (11). Il souscrit la même année un privilège comtal pour Saint-Martin d'Ypres (12). Philippe d'Alsace gratifie encore le monastère d'une rente en 1177 (13) ; il en confirme toutes les possessions trois ans plus tard (14) ; enfin confirme en 1181 une donation de feu sa sœur, la comtesse Gertrude de Maurienne (15) au même monastère.

(1) Il est inscrit au 18 septembre dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217). Il faut se garder de le confondre avec Isaac *primus abbas de Voormezele* dont il a été question plus haut. — L'obituaire de Saint-Pierre de Lo (BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289) l'inscrit au 17 septembre. — Sur la date de son décès, on verra le *Chronicon Vormeselense*, 2, et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1^{ro}.

(2) *Chronicon Vormeselense*, 2.

(3) La personnalité marquante des deux premiers prévôts et celle de son successeur Gossuin, ainsi que les termes de l'auteur du *Chronicon Vormeselense*, 3 (*vir justus piusque et discretus*) à l'adresse d'André font penser à une nomination voulue d'un vieillard, d'un « intérimaire » en quelque sorte. — Il en sera ainsi pour les dix premiers prévôts de Voormezele : à chaque « grand prévôt » répondra un personnage de second plan.

(4) *Chronicon Vormeselense*, 3 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1^{ro}, précisent qu'il mourut le 19 novembre 1170 après avoir présidé durant treize mois.

(5) Peut-être est-ce lui le chanoine prêtre *Andreas* qui figure dans la liste des religieux de 1164. Voir ci-dessus, p. 704.

(6) *Chronicon Vormeselense*, 3. — André est inscrit à la même date dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217).

(7) Gossuin porte le nom de *Ghosiannus* dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1^{ro} ; ce que J. LANBIN, *Liste chronologique...*, 136, traduit par Phostinien.

(8) *De genere Vormeseleusi* souligne l'auteur du *Chronicon Vormeselense*, 3. — Voir encore V. FRIS, *Notes sur les œuvres historiques de Jacques de Meyere*, dans *B.C.R.H.*, LXXXIV, 293, Bruxelles, 1919.

(9) Il ne figure pas parmi les chanoines dans la liste de 1164, ci-dessus, p. 704. On y trouve certes un chanoine du nom de Gossuin, mais ce dernier est diacre.

(10) C'est ce que souligne le *Chronicon Vormeselense*, 3 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1^{ro}. — Tout porte à croire que Gossuin a été poussé à la prévôté par sa famille ou par les comtes de Flandre.

(11) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 9 (Original) ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 39-40, n° XXII (d'après A.Év.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 12^{ro}). — Houtem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(12) E. FBYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 23, n° 31, Bruges, 1880.

(13) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 9 B (original) ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 40, n° XXIII (d'après A.Év.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 12^{ro}).

(14) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 10 (original) ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 40-42, n° XXIV (d'après A.Év.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 12^{vo}-13^{vo}).

(15) *Chronicon Vormeselense*, 42, n° XXV (d'après A.Év.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 24^{ro}). — L'original se trouvait aux Archives d'Ypres (I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, VII, 1-2, n° 2103, Bruges, 1868), où il disparut en 1914. — La donation de la comtesse Gertrude de Maurienne consistait en un revenu annuel de 50 sous à prendre sur l'épier de Bruges : R. MONIBR, *Les institutions financières du comté de Flandre du XI^e siècle à 1384*, 75, Paris-Lille, 1948 ; voir plus récemment A. VERHULST et M. GYSSELING, *Le Compte Général de 1187, connu sous le nom de « Gros Brief », et les institutions financières du comté de Flandre au XII^e siècle*, 177, Bruxelles, 1962 ; il n'y est question que d'un revenu annuel de 25 sous, à charge pour les chanoines de Voormezele de célébrer l'anniversaire du comte et de la comtesse. Gertrude est inscrite au 3 mars et Philippe d'Alsace au 1^{er} juin dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217).

Gossuin reçoit de Walter de Voormezele, son parent, quelques mesures de terre et une rente de 48 sous au profit de la communauté, en 1185 (1). Le 2 février 1186 ou 1187, le pape Urbain III confirme à son tour (2) la donation de Gertrude de Maurienne. Le 7 octobre 1187, Gossuin souscrit une confirmation de l'évêque de Thérouanne Didier de Courtrai pour l'abbaye de Watten (3). En 1187, il figure encore dans une charte des échevins d'Ypres (4) et dans deux chartes de Philippe d'Alsace : l'une pour l'abbaye de Messines (5), l'autre pour la prévôté de Saint-Martin à Ypres (6) ; enfin, dans un acte de l'évêque Didier de Courtrai pour cette dernière institution (7).

Au début de l'année 1188 (8), il est présent à Thérouanne : Hugues, élu premier abbé de Saint-André dans des circonstances assez troubles (9), y reçoit la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque Didier de Courtrai. La même année, ce prélat règle le litige opposant les chanoines de Voormezele aux Frères Hospitaliers de Jérusalem, au sujet de la dédicace de la chapelle d'Elverdinge (10).

Le 11 août de l'année suivante, il est appelé à son tour comme arbitre entre l'abbaye de Clairmarais et les chanoines réguliers de Saint-Pierre de Lo (11). Toujours en 1189, Robert, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Warneton, cède un bonnier de terre voisin de la Lys à la prévôté de Voormezele et l'exempte du tonlieu sur la Lys pour tout ce qui sert à la communauté (12). En 1190, Philippe d'Alsace confirme une donation de dix mesures de terre à Houtem (13) que la prévôté avait reçue de Guillaume de Locres, son homme de fief (14).

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 11. Éd. *Chronicon Vormeselense*, 43, n° XXVI (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 22v°-23r°).

(2) J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, 437-438, n° 288, Berlin, 1934 (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 35r°). — Les autres institutions bénéficiaires de rentes sont citées dans une bulle que le pape Urbain III adresse à la comtesse Gertrude à cette même date (éd. J. RAMACKERS, *Papsturkunden...*, 436-437, n° 287, Berlin, 1934). — Pour la donation à l'abbaye de Messines, voir *Monasticon belge*, III, vol. I, 220, Liège, 1960.

(3) Il y porte le nom de *Gossellinus* : BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 852 (Cartulaire de Watten), f° 3r°. — On verra encore E. DE COUSSEMAKER, *Documents relatifs à la Flandre maritime extraits du cartulaire de Watten*, dans *Annales du Comité flamand de France*, V, 341, Lille, 1859-1860.

(4) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 28, n° 40, Bruges, 1880. — Cette charte est analysée et éditée partiellement dans I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, I, 12, Bruges, 1853.

(5) H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 117, n° 330, Gand, 1906.

(6) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires... Ypres*, II, 29, n° 41, Bruges, 1880 ; analyse dans I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique...*, I, 11, Bruges, 1853.

(7) E. FEYS et A. NÉLIS, *op. cit.*, II, 30, n° 42.

(8) Ch. VAN DEN HAUTE, *Une chronique inédite de l'abbaye bénédictine de Saint-André-les-Bruges, du XII^e-XIII^e siècle*, dans *A.S.É.B.*, LIX, 300, Bruges, 1909.

(9) N. HUYGHEBAERT, *Abbays de Saint-André-les-Bruges*, dans *Monasticon Belge*, III, vol. I, 95-97, Liège, 1960.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 13 ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 34, n° XIII (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 9r°-v°). — Cette solution ne sera que provisoire puisque le 13 novembre 1189, le pape Clément III chargera l'abbé de Loos et les prévôts de Bruges et de Lille d'arbitrer au même sujet : *Chronicon Vormeselense*, 30, n° VII ; J.L., n° 16451. — Elverdinge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(11) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lo*, 29-30, n° XXII, Bruxelles, 1870. — Cfr J. DE CUYPER, *Elias van Koksijde*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 36, Westmalle, 1956. — Lo, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 13 ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 44, n° XXVII (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 23r°-v°). Ce document est vidimé le 13 mai 1440 par Jacques, abbé de Warneton : A.Év.B., *Fonds Voormezels*, Chartier, n° 86.

(13) Houtem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes. — Voir ci-dessus, p. 795.

(14) Éd. *Chronicon Vormeselense*, 44-45, n° XXVIII (d'après A.É.V., *Acquisitions*, n° 3472, f° 13v°). — L'original (signalé par I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, VII, 2, n° 2104, Bruges, 1868) a disparu en 1914 lors de l'incendie des archives d'Ypres.

Durant les 22 ou 23 années de sa charge, Gossuin avait procédé à plusieurs remaniements des bâtiments conventuels. Il fit notamment construire le dortoir, le réfectoire et l'hostellerie (1). Il mourut le 25 février 1193 (2).

GAUTIER lui succéda vers juillet 1193 (3) ; il ne présida aux destinées de la prévôté que durant quinze mois. Il souscrit un acte de Lambert, évêque de Thérouanne, chargé de vider une querelle qui opposait Thierry, seigneur de Beveren, à l'abbesse de Bourbourg, Mathilde, au sujet d'une dîme à Dixmude (4). Il mourut le 13 septembre (5) 1194 (6).

THIERRY I, fils d'Adéla (7), fut appelé à la tête de la communauté après la mort de Gautier. En 1194, la comtesse Marguerite de Flandre fait des donations dans une série de monastères ; la prévôté de Voormezele comprise (8). Thierry souscrit, en 1196, deux actes de Lambert, évêque de Thérouanne, pour Saint-Martin d'Ypres (9) et une charte d'Hélie, prévôt du même lieu (10). Le 4 février 1197, il est présent à Tournai où l'évêque des Morins donne un acte en faveur de l'abbaye de Watten (11). La même année, Baudouin, comte de Flandre, confirme la donation de terres sises à Poeveld (12) et de rentes, par Jean de Nieuwkerke (13) à la prévôté de Voormezele.

(1) *Chronicon Vormeselense*, 3.

(2) Cette date est donnée par le *Chronicon Vormeselense*, 3 ; elle concorde avec l'inscription de Gossuin dans l'obituaire (A.Év.B., C 217). — On verra encore A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1r°.

(3) Le *Chronicon Vormeselense*, 3, rapporte sa mort au 13 septembre 1194, après qu'il eut dirigé la prévôté *XV mensibus plus vel minus*. — S'agit-il de Gautier Longus cité parmi les chanoines prêtres dans un acte de 1164 (A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 39r°) ? Sa mort, après seulement quinze mois de gouvernement, fait penser à un homme âgé qui pourrait fort bien avoir résidé à Voormezele depuis 1164.

(4) E. DE COUSSEMAKER, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, dans *Annales du comité flamand de France*, IV, 310, Lille, 1858-1859. — Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, I, 250, Bruxelles, 1898 et I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg*, I, 94, Lille, 1882.

(5) Et non en avril/mai comme l'avance J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 136. — Gautier est inscrit à la même date dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217) et dans celui de Marchiennes (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, Ms. 827), mais au 13 septembre dans l'obituaire de l'Eeckhout (éd. James WABLE, 341).

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1r°. — Le *Chronicon Vormeselense*, 3, rapporte *fecit tempore suo ecclesiae nulla bona*, sans qu'on soit pour autant autorisé à conclure, comme J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 136, qu'il contribua beaucoup à l'embellissement de l'abbaye.

(7) L'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217) signale son obit au 10 juin. Thierry, par contre, n'est pas mentionné. Ce qui s'explique de la manière suivante : Thierry était prévôt lors du décès de sa mère et il aura soigné à en perpétuer le souvenir. Lui par contre mourut loin de l'abbaye, après avoir résigné et les religieux de Voormezele n'ont plus pris soin de signaler son décès, ou n'en auraient peut-être pas eu connaissance.

(8) La liste des autres institutions bénéficiaires est donnée par N. HUYGHEBAERT, *Abbayes des Dunes à Kohstijde et à Bruges*, dans *Monasticon Belge*, III, vol. II, 380 note 10, Liège, 1966. — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 14 ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 45, n° XXIX (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 24r°-v°). On préférera l'édition de W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen*, II, 67-68, n° 23, Bruxelles, 1964.

(9) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 34-35, n° 50 et 35-36, n° 51, Bruges, 1880.

(10) I. L. A. DIRGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, I, 15-16, n° 16, Bruges, 1853.

(11) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 852 (Cartulaire de Watten), f° 105v°. — Il souscrit également une charte de Baudouin, doyen du Chapitre de Thérouanne, pour Watten (*Ibidem*, f° 155r°).

(12) Poeveld, bois près d'Ypres, prov. de Flandre occidentale, arr. et cant. Ypres.

(13) W. PREVENIER, *Oorkonden der graven van Vlaanderen*, II, 179-180, n° 80, Bruxelles, 1964 (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 27r°-v°). L'original est perdu). — Voir aussi Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, 237, n° 120, Bruxelles, 1903.

Thierry est encore présent dans un acte du mois de mai 1198 donné par Lambert, évêque de Thérouanne, à la prévôté de Saint-Martin à Ypres (1). Il résigna la même année (2), dans des circonstances mal définies (3). Il figure depuis cette date parmi les religieux de Watten (4). On le rencontre jusqu'au 30 août 1205 (5).

HUGUES, peut-être fils d'un comte de Flandre (6), ou plus probablement issu du milieu comtal (7), était chanoine de Watten (8) avant d'être appelé à la prévôté de Voormezele. Il fut immédiatement en proie aux pires difficultés. Le 29 juillet 1200, Innocent III supplie les prélats et abbés du diocèse de Thérouanne de veiller à faire respecter la plus élémentaire justice au profit de Voormezele, bafouée et maltraitée quotidiennement (9). Quelques jours plus tard, le 10 août, il prend la prévôté sous sa protection et en confirme toutes les possessions (10).

Hugues fut néanmoins molesté par le seigneur de Voormezele (11) à un point tel qu'il envisagea de transférer la communauté à Diependaele, sur la route de Messines (12).

(1) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 37-38, n° 53, Bruges, 1880.

(2) Le *Chronicon Vormesense*, 3, et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1v°, sont les seuls documents qui rapportent la date de 1198. — Un acte du 30 août 1205 (A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 31v°) signale que Thierry a dirigé la prévôté trois ans et huit mois ; ce qui s'oppose aux documents ci-dessus selon lesquels Thierry *resignavit in quinto anno preposituræ suæ*. J'accorde une plus grande confiance au document de 1205, pour la simple raison qu'il s'agit d'un acte officiel émané d'une chancellerie. Le *terminus a quo* de la nomination de Thierry à Voormezele est donc bien *octobre 1193*.

(3) On verra l'acte du 30 août 1205 cité ci-dessus, dont l'interprétation soulève plus d'une difficulté. — On rapprochera cet acte inédit du *facit in ecclesia sua plura bona* (?) donné par le *Chronicon Vormesense*, 3 ; que J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 136, traduit avec fantaisie par « il n'épargna ni soins ni dépenses pour donner de la magnificence à son église ».

(4) Ainsi le 24 juillet 1199, il souscrit une charte d'Arnold, prévôt de Watten, dans laquelle il est qualifié de *quondam Formoselensis prepositus* (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 852 (Cartulaire de Watten), f° 29v°) ; le 1^{er} août 1199, lorsque le même Arnold et Philippe, abbé de Bergues-Saint-Winoc conviennent de régler entre eux certaines difficultés qui existaient au sujet de dîmes sises à Sintes, Thierry est témoin de l'église de Watten avec le titre de *prepositus Formoselensis* (E. DE COUSSEMAKER, *Documents relatifs à la Flandre maritime extraits du cartulaire de l'abbaye de Watten*, dans *Annales du Comité flamand de France*, V, 40 et 334-335, Saint-Omer, 1859-1860). — On verra cette dernière charte dans A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 164, Bruges, 1875, où elle est faussement datée de 1198.

(5) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 31v°.

(6) *Chronicon Vormesense*, 4 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1v° ; repris par J. MEYERUS, *Commentarii sive annales rerum Flandricarum*, f° 64r°, Anvers, 1561. Cfr V. FRIS, *Notes sur les œuvres historiques de Jacques de Meyere*, dans *B.C.R.H.*, LXXXIV, 295, Bruxelles, 1919 ; et par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 410, La Haye, 1735. — Cette assertion, non vérifiée, est rejetée par J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 136, sans preuves.

(7) Voir ci-dessous, note 11.

(8) Sa provenance pourrait être mise en relation avec le lieu de refuge du prévôt Thierry.

(9) Cette bulle est recopiée à deux reprises dans le cartulaire de Voormezele : A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f°s 30v°-31r° et 31r°. — La prévôté de Saint-Martin à Ypres obtint une bulle en tout point semblable. Voir ce volume du *Monasticon*, p. 950.

(10) MIRÆUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 69, Bruxelles, 1734. — Une confirmation semblable avait été adressée le 3 août au prévôt d'Ypres. Voir ce volume du *Monasticon*, p. 950.

(11) Ce me semble être avant tout pour une question d'élection. Les seigneurs de Voormezele, fondateurs de la prévôté, étaient toujours intervenus dans l'élection du prévôt et avaient même favorisé à plus d'une reprise la nomination d'un des leurs. Ils ne renoncèrent à ce droit qu'en 1217 (voir ci-dessous). Provenant de Watten, Hugues est un étranger. De qui émane cette nomination ? Une étude approfondie de la situation politique en Flandre à la fin du XII^e siècle et des intentions « religieuses » des prélats de Thérouanne pourrait éclairer de nombreux aspects de l'histoire médiévale de Voormezele. — Les difficultés sont rapportées laconiquement par le *Chronicon Vormesense*, 4 et reprises quasi textuellement par J. MEYERUS, *op. cit.*, f° 64r°. On n'en a relevé aucun autre écho.

(12) *Chronicon Vormesense*, 4. — J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 13, traduit mal ce passage et en conclut que le prévôt fut contraint de se réfugier à Diependaele.

Les difficultés s'apaisèrent bien vite puisque le 1^{er} avril 1202 ou 1203, Walter, seigneur de Voormezele, libéra de tous droits et charges les biens qui avaient été achetés au profit de la prévôté par Gossuin (1). En 1204, il offrit lui-même à Hugues et à ses successeurs le ruisseau voisin du couvent et leur abandonna son droit de pêche (2). En 1201, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, avait libéré de toutes obligations des terres sises à *Ten Eekhout* (3) données à la communauté par Conon de Béthune (4). En 1202, Hugues souscrit deux chartes relatives l'une à l'abbaye de Messines (5) et l'autre à l'abbaye de Clairmarais (6).

Il résigna la huitième année de sa charge, entre mai et août 1205 (7) et fut chargé de la direction de la prévôté de Saint-Martin à Ypres. On l'y trouve jusqu'au 22 septembre 1231. Il y mourut le 10 février de l'année suivante (8).

LAMBERT, natif de Voormezele (9), lui succéda avant le 30 août 1205 (10). A cette date, et par l'intervention d'Arnold, prévôt de Watten et de Hugues, devenu depuis peu prévôt d'Ypres, Lambert obtint de l'ancien prévôt Thierry un revenu annuel de cinq livres à l'usage des chanoines malades (11). Le 15 octobre 1206, il reçoit d'Anselme, prévôt d'Éversam, un autre revenu annuel qui lui avait été cédé par Gislebert de Nevele (12). Lambert souscrit plusieurs chartes de Walter, seigneur de Voormezele : pour l'abbaye de Merkem en 1208 (13), pour sa prévôté le 24 février 1209 (14) et en juin de la même année (15), pour le Chapitre de Saint-Pierre de Lille en 1210 (16). La même année, Lambert reçoit de Jean, seigneur de Nigella et châtelain

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 16 ; copie dans A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 32^o.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 16 C ; copie dans A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 4^{vo}-5^{ro}.

(3) Ten Eekhout, lieu-dit à Voormezele : M. GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek van België*, I, 302, [s.l.], 1960.

(4) W. PREVENIER, *Oorkonden der graven van Vlaanderen (1191 — aanvang 1206)*, II, 390, n° 180, Bruxelles, 1964.

— Sur Conon de Béthune, cfr *Ibidem*, II, 390-391 note 3.

(5) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines, suivie d'un inventaire de ses archives*, 261, n° 12, Ypres, 1912.

(6) Cette charte est analysée par J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bouhem*, dans *B.S.A.M.*, XI, 714-715, Saint-Omer, 1907.

(7) Le *Chronicon Vormeselense*, 4, rapporte qu'il résigna en 1206, la huitième année de sa charge. Cette donnée est uniformément reprise dans l'historiographie relative à Saint-Martin d'Ypres et à Sainte-Marie de Voormezele. Il faut la corriger d'après un acte du 30 août 1205 (A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 31^{vo}) qui parle de *post non multum vero temporis, eodem Hugone preposito ad regimen ecclesie Yprensis translato et Lamberto in loco suo substituto*,... et, un peu plus loin dans le même acte, de *consulentibus domno Arnolde Watinensi et Hugone Yprensi preposito*.

(8) Voir ce volume du *Monasticon*, p. 950-954.

(9) *Chronicon Vormeselense*, 4 ; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1^{vo} — On trouve un *Lambertus canonicus Vormeselensis* qui souscrit en 1202 une charte de son prévôt Hugues pour l'abbaye de Clairmarais : J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bouhem*, dans *B.S.A.M.*, XI, 715, Saint-Omer, 1907. — Lambert pourrait faire partie du milieu seigneurial de Voormezele : ses relations avec les familles nobles de Flandre (donations, etc.) et avec le seigneur Walter de Voormezele rendent à la communauté une atmosphère de paix et une excellente situation matérielle. Voir ci-dessous et plus particulièrement p. 710 note 10.

(10) Cfr ci-dessus, note 7.

(11) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 31^{vo}. Ces revenus sont à prendre sur des biens de Voormezele qui avaient été aliénés au profit de Thierry à sa résignation. Le reste de la dotation retournera au monastère à la mort de Thierry.

(12) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 38^{vo}-39^{ro}.

(13) ARCHIVES COMMUNALES DE COURTRAI, *Archives de la ville de Courtrai*, Fonds Abbaye de Merkem, charte n° 9.

(14) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 26^{ro}-v° et 33^{vo} (deux copies identiques).

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 19 (original) ; copies dans *Ibidem*, 216, f° 4^{ro}-v° et A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 26^{vo}. Walter de Voormezele cède au prévôt Lambert tous ses droits sur le territoire qui entoure les bâtiments conventuels. — Cette charte fait état de nombreuses transformations dans la disposition des bâtiments : Walter de Voormezele autorise en effet le prévôt à remplir les anciens fossés, reconstruire un plus grand quartier abbatial, réparer l'enceinte et y creuser une nouvelle porte, déplacer la tour de garde, etc.

(16) É. HAUTOEUR, *Cartulaires de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, 93, Lille, 1894.

de Bruges, une dîme à Vlamertinge, au lieu-dit Adelenhouc (1). En juin 1212, il achète la dîme de Staple au chevalier Lambert Distel (2). C'est comme juge délégué du Saint-Siège qu'il approuve une convention passée à Ypres en 1212 (3); qu'il arbitre en septembre 1215 entre l'abbaye de Saint-Pierre de Lo et la veuve de Philippe Beier (4) et qu'il légifère à Ypres en 1216 (5). Lambert reçoit encore de Henri de Nieuwkerke divers revenus en nature, le 25 mars 1214 (6) et le jour de Pâques de l'année 1215 (7), ainsi que trois bonniers de bois à Nieuwkerke, au lieu-dit *Povell*, en 1216 (8). En juin 1215, Lambert achète la dîme d'Elverdinge à Michel de Harnes, pour une somme de 512 livres de Flandre (9). Contrairement à l'opinion du *Chronicon Vormeselense*, le temporel de la prévôté a connu sous le gouvernement de Lambert une amélioration considérable (10). Lambert mourut le 24 avril (11) 1217 (12), après avoir dirigé sa communauté durant onze années.

GUILLAUME I lui succéda quelques jours plus tard (13), à la fin du mois d'avril 1217. Comme Thierry et Hugues, il provient de l'abbaye de Watten, où il remplissait les fonctions décanales (14). Il mourut trois mois plus tard, le 24 juillet 1217 (15). Son passage à la prévôté de Voormezele n'a laissé aucune trace.

JEAN I DE SAINT-OMER, nommé entre le 24 juillet et le 3 septembre 1217, obtint de Walter, seigneur de Voormezele, qu'il renonce à tout droit qu'il prétendait avoir dans la

(1) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 27^v. — Vlamertinge, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(2) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 25^r. — Staple, France, départ. du Nord, arr. et cant. d'Hazebrouck.

(3) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 57, n° 77, Bruges, 1880.

(4) L. VAN HOLLBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, 37-38, n° XXXI, Bruxelles, 1870 : il est nommé arbitre avec l'abbé de Zonnebeke et le prévôt de Saint-Martin d'Ypres.

(5) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires...*, II, 58, n° 78, Bruges, 1880.

(6) A.É.B., *Acquisitions*, 3472, f° 33^r-^v.

(7) *Ibidem*, f° 33^r (le 19 avril).

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 21 ; copie aux A.É.B., *Acquisitions*, 3472, f° 34^r-^v.

(9) *Ibidem*, f° 28^r. — Cet achat est confirmé par Adam, évêque de Thérouanne, le 20 juin (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 20 ; copie aux A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 39^v) et par Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, le 9 août de la même année (*Ibidem*, f° 32^v). — Elverdinge, prov. Flandre Occidentale, arr. d'Ypres.

(10) Le *Chronicon Vormeselense*, 4, se borne à signaler que *Lambertus... augmentavit pauca, sed prudenter disposuit possessa* ; ce que J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 137, traduit par « Lambert paraît ne pas avoir beaucoup contribué au bien-être de sa communauté ». — Il reste néanmoins à prouver si cette politique audacieuse (ou aveugle ?) d'achats ne sera pas le point de départ des difficultés économiques que connaîtra la prévôté dès la fin du XIII^e siècle. On lira avec fruits (en la transposant), l'étude de W. BRÆCKMAN, *De moeilijkheden van de benedictijnerabdijen in de late middeleeuwen : de Sint-Pietersabdij te Gent (ca 1160-ca 1281)*, Gand, 1963. — Il faut également souligner les nombreuses donations dont a profité Lambert. Faut-il les mettre en relation avec son milieu familial ou ses affinités avec les milieux nobles de Flandre ?

(11) C'est encore la date donnée par l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217). J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 137, transcrit mal le *Chronicon Vormeselense*, 4, et donne comme date de décès le 29 avril (III des calendes de mai). — Lambert est encore inscrit au 24 avril dans l'obituaire de Marchiennes (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, Mss. 827 ; sous le titre de *prepositus Fromoscensis*), et dans l'obituaire de la prévôté de Saint-Pierre de Lo (BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 ; A.G.S.B., Ms. 553 ; obituaire de Lo de 1723) ; mais on le trouve erronément au 25 avril dans la liste récapitulative des prévôts de Voormezele au dernier folio de l'obituaire de la prévôté (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 217).

(12) On verra aussi A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 209, pièce 18, f° 1^v.

(13) Il mourut le 24 juillet après avoir dirigé la prévôté *circiter tres menses* : *Chronicon Vormeselense*, 4. Voir aussi A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1^v.

(14) Qui puise à la source de Watten des hommes « de fin de carrière » ou des personnalités en proie aux iras des seigneurs de Voormezele ?

(15) Cfr p. 711, note 1. — Guillaume est inscrit à la même date dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217).

nomination des prévôts (1). Cette renonciation est confirmée en septembre 1217 par Adam, évêque de Thérouanne (2) et, le 8 septembre 1217, par Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut (3). Le 19 mai 1219, Hugues, prévôt de Saint-Martin d'Ypres et Guillaume, prévôt de Saint-Donatien à Bruges et chancelier de Flandre, scellent un accord conclu entre la prévôté de Voormezele et leurs *hospites* de Bredene (4). La communauté compte à cette époque quinze membres (5). Le mois suivant, Walter, seigneur de Voormezele, affranchit de toute taille (6) le territoire sur lequel est bâti l'hôpital de la prévôté. En juillet, il agit de même pour sept mesures de terre que son homme de fief, Simon de Campo, cède aux religieux (7). Lors de l'engrangement des fruits de la grosse dîme de Langemark, le chevalier Hugo de Langemark prétendait percevoir une gerbe sur chaque charretée de froment. Il est débouté de ses prétentions en juillet 1220 par l'abbé de Warneton, le prévôt de Zonnebeke et le trésorier de Thérouanne, au profit des chanoines de Voormezele (8). Jean de Saint-Omer souscrit plusieurs autres chartes de l'année 1220 (9). Le 20 juin 1221, il assiste à la translation dans une nouvelle châsse des corps de saint Oswald et de sainte Idaberge à Bergues-Saint-Winoc (10). Le 19 juillet suivant, Henri de Nieuwerkerke affranchit les colons de l'église Sainte-Marie de Voormezele (11). Jean de Saint-Omer paraît dans un acte de juillet 1222

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 22 (original) ; copie dans *Ibidem*, 216, f° 2r° et aux A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f°s 25v°-26r°. On en verra encore une copie du XVII^e siècle, datée de février 1218 (?), dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièce 76. — Comme la première mention de Jean de Saint-Omer coïncide avec l'acte de renonciation du seigneur de Voormezele à tout droit de nomination, il est difficile de savoir si le nouveau prévôt est ou non une créature du seigneur de Voormezele. Cette renonciation semble être l'aboutissement d'une tension car l'acte parle de *questio vertetetur super hoc quod dictus dominus Walterus dicebat se in electione prepositi Formeselenis ius habere*.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 23 (original) ; copie dans *Ibidem*, 216, f° 2v° et aux A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 41r°.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 24 (original) ; éd. *Chronicon Vormeselense*, 48, n° XXXIII (d'après A.Év.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 32r°). On en verra encore une copie dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 216, f°s 2v°-3r°. — Un écho dans le *Chronicon Vormeselense*, 5 : *Johannes de Sancto Audomaro... emit enim... vocem domini de Formeseles, quam habuit in electione preposituræ*.

(4) A. VERHULST, *De « hospites » van de abdij Voormezele en het « superaratum » of « overhert »*. *Bijdrage tot de ontginningsgeschiedenis van de Vlaamsse kustvlakte*, dans *Huldealbum archivaris Jos. De Smet*, 338-339, Bruges, 1964.

(5) Le prévôt, le doyen, huit prêtres, un diacre, un sous-diacre et trois *pueri*. Cette liste est reprise au f° 2r° d'un *Liber obituum* (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce n° 12), d'après *in libro vetustissimo foundationis abbatiæ*, f° 40v°. Il s'agit évidemment du cartulaire de Voormezele conservé aux A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472. — Les quinze noms sont reproduits dans J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 137.

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 25 ; copie dans *Ibidem*, 216, f° 7r° et aux A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 28v°. — Le texte porte les termes suivants : *terram... ab omni exactione quam laici TALIAM vocant, quitam clamavi*.

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 26 ; copie dans *Ibidem*, 216, f°s 1v°-2r°. Cette charte est une des seules à n'être pas recopiée dans l'ancien cartulaire de Voormezele (A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472).

(8) A.É.B., bl. 2216 (ce document fait partie du chartier de Voormezele ; elle aura dû s'égarer lors d'un transfert d'archives. Elle porte en note dorsale — comme tous les originaux antérieurs à la fin du XVI^e siècle — « was in handen van de gheuzen 1580 ») ; copie dans A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 38v°. — Le 28 mai 1224, Hugo de Langemark donnera (mais n'est-ce pas plutôt une vente camouflée ?) aux religieux le quart de la dîme de Langemark (A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 39v°). — Langemark, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(9) En février, dans un échange de terres avec Salomon Baderol, bourgeois d'Ypres : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 27 B. — Le 1^{er} juillet, dans une décision arbitrale : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de Nonnenbosche*, 100, n° 37, Bruges, 1865 ; cfr également la *Gallia Christiana*, V, 352, Paris, 1731. — Le 24 juillet, comme arbitre : E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 69, n° 98, Bruges, 1880. — En décembre, dans une donation du chevalier Guillaume d'Ypres : *Chronicon Vormeselense*, 48-49, n° XXXIV (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 33r°). L'original est perdu.

(10) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 208, Bruges, 1875 ; SIGEBERTI GEMBLACENSIS *Continuatio Bergensis*, éd. M.G.H., SS., VI, 440. — Il est signalé comme prévôt de Voormezele dans les *Acta Sanctorum*, maii, V, 46 (sainte Itisberge).

(11) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 34r°.

pour l'abbaye de Zonnebeke (1). En février 1223, Walter de Voormezele cède aux chanoines deux mesures et demie de terre sises entre le mur de la prévôté et le jardin de l'hôpital (2). En mars, il renonce à tout droit sur une mesure de terre et un verger, sis au même endroit, qu'Eustache de Reninge donne aux religieux (3). Le tout est confirmé en mai 1224 par l'évêque de Thérouanne (4).

Jean de Saint-Omer est encore cité en mai 1223 (5) et assiste, le 16 juin 1224, à la translation du corps de sainte Lewine à Bergues-Saint-Winoc (6). On le trouve enfin dans une charte de Baudouin, seigneur de Comines, du 8 février 1225 (7), pour l'abbaye de Saint-Bertin (8). Le *Chronicon Vormeselense* met à l'actif de ce prévôt l'agrandissement du chœur de l'abbatiale (9) et la reconstruction de nombreux bâtiments conventuels (10). C'est après avoir gouverné dix ans que Jean de Saint-Omer mourut, en 1227, le 1^{er} août (11).

JEAN II DIT STROBUC (*Strobant*), natif d'Ypres (12), était probablement chanoine diacre en mai 1219 (13). Le 23 octobre 1227, il rend comme prévôt de Voormezele une sentence arbitrale concernant l'abbaye de Messines (14). Il souscrit un acte de juin 1233 pour Saint-Martin d'Ypres (15) et, en 1236, obtient du pape Grégoire IX une confirmation générale des biens de sa prévôté (16). En juillet 1237, comme il était en conflit avec le Chapitre de Saint-Donatien à Bruges au sujet de dîmes sises à Voormezele, il décide, avec le doyen de Bruges, de s'en remettre à des arbitres (17). Un arbitrage est conclu en août 1238 (18).

(1) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 61, Bruges, 1925. Il signe en compagnie de Hugues, prévôt de Saint-Martin à Ypres.

(2) Confirmation par Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut : éd. *Chronicon Vormeselense*, 45-46, n° XXX (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 32^{ro-v°}), avec date fautive de 1201. On verra également A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 29 et 30 ; *Ibidem*, 216, f° 3^{ro} et 3^{vo} et A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 28^{ro-v°} et 34^{vo}.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 28.

(4) *Ibidem*, chartier, n° 32 ; copie dans *Ibidem*, 216, f° 4^{ro} et aux A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 41^{ro}. — Le *Chronicon Vormeselense*, 5, rapporte que Jean *emit enim sua industria... locum gardini nostri*.

(5) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 45, n° 77, Bruges, 1876.

(6) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 212, Bruges, 1875.

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couchelaere*, 58, n° 59, Bruges, 1870. — D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin, d'après le Grand Cartulaire de dom Charles-Jos. Dewitte*, II, 284, Saint-Omer, 1886-1897.

(8) Le *Chronicon Vormeselense*, 5, lui attribue à tort l'acquisition de la grande dîme d'Elverdinge. Celle-ci a été achetée par le prévôt Lambert en juin 1215. Cfr ci-dessus, p. 710.

(9) Il l'aurait allongé *versus oriens, bene XXXII pedes* : *Chronicon Vormeselense*, 5.

(10) Ceci ne doit-il pas être également attribué au prévôt Lambert (ci-dessus, note 8) ? On verra dans ce sens 709 et note 15.

(11) *Chronicon Vormeselense*, 5 ; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 1^{vo}. — C'est encore la date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire de Marchiennes (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, Ms. 827).

(12) *Chronicon Vormeselense*, 5.

(13) On trouve trois religieux prénommés Jean dans la liste des chanoines de Voormezele du 19 mai 1219 (A. VBRHULST, *De « hospites » van de abdij Voormezele en het « superavatum » of « overhert »*. *Bijdrage tot de ontginningsgeschiedenis van de vlaamse kustvlakte*, dans *Huldealbum archivaris Jos. De Smet*, 339, Bruges, 1964) : Jean de Messines et Jean de Tournai, prêtres, et le diacre Jean d'Ypres. Tout porte à croire que ce dernier désigne Jean Strobuc.

(14) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, I, n° 85, Bruges, 1853 : l'acte ne signale que le prénom *Johannes*. J'attribue cette mention au prévôt Strobuc en raison de la note 15 page 713. — On verra encore I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire... de l'ancienne abbaye de Messines*, 89, n° 162 (3 mars 1229), Bruges, 1876.

(15) E. FRYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 86, n° 127, Bruges, 1880.

(16) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 36^{ro-37^{ro}}.

(17) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene (11...1270), grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie*, 176-178, n° 33, Bruges, 1942.

(18) *Ibidem*, 180-183, n° 36.

Le 26 décembre 1238, Lambert I de Geluwe, onzième prévôt de Saint-Martin à Ypres, fond son anniversaire à Voormezele (1). En janvier de l'année suivante, Jean Strobuc conclut une association de prières avec les Augustins près de Châlons-sur-Marne, du monastère de Tous-saints (2). Le 13 du même mois, le seigneur Walter III de Voormezele abandonne au profit des religieux tous ses droits féodaux sur des terres et un fossé (3) voisins du couvent (4). En avril 1239 ou 1240, Pierre I de Doij, évêque de Thérouanne, confirme l'accord conclu en août 1238 à l'intervention d'Égide de Bredene, entre le Chapitre de Saint-Donatien à Bruges et la prévôté de Voormezele (5). Jean Strobuc souscrit une charte d'août 1240 (6), et une autre d'octobre 1242 par laquelle Baudouin V, seigneur de Comines, offre tous ses serfs à Voormezele (7). En mai de l'année suivante, maître Gervais de Torhout reçoit du prévôt deux grands marcs de Flandre en échange de la promesse d'aider juridiquement les religieux en cas d'urgence (8).

Jean Strobuc apparaît encore dans une charte du mois d'août 1243 (9), dans la vente d'une rente à Saint-Sauveur en février 1244 (10) et dans la donation par le chevalier Michel II de Erenthage de novalles sises à Zillebeke en novembre 1244 (11). Le même mois, l'abbé de Zonnebeke fait connaître, comme juge délégué du Saint-Siège, sa sentence au sujet d'un rebondissement du conflit entre la prévôté de Voormezele et ses colons de Bredene (12).

Jean Strobuc rapporta d'un voyage à Rome une dent de l'apôtre saint André (13). Il résigna sa charge dans sa vingt-deuxième année, le 5 janvier 1248 (14). A cette date, maître Jacques Fuchelaere, chanoine de Saint-Donatien à Bruges et les prévôts de Watten et de Lo lui concèdent une pension annuelle (15) de vingt-deux livres de Flandre (16).

(1) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 27r° : *concessimus domno Lamberto ... diem obitus sui scribendum in annalibus nostris*. — Sur Lambert, voir ce volume du *Monasticon*, p. 955. — Lambert est inscrit au 19 novembre dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217).

(2) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 40r°. — Quelques années auparavant, en novembre 1235, Lambert I de Geluwe, prévôt de Saint-Martin à Ypres, avait conclu une association semblable. Cfr E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 94-95, n° 140, Bruges, 1880. — Voir ce volume du *Monasticon*, p. 954.

(3) Walter de Voormezele s'engage en outre à remplir annuellement les fossés qui entourent le clos capitulaire de Voormezele.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 33; éd. *Chronicon Vormeselense*, 49, n° XXXV (d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f°s 18v°-19r°), avec date fautive de 1236.

(5) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene...*, 197-198, n° 52. — Une confirmation identique et du même prélat est donnée en août 1240 (*Ibidem*, 200, n° 54).

(6) A.Év.B., *Fonds Saint-Donatien*, Chartrier, n° 99.

(7) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 34r°. — Sur Baudouin V de Comines, cfr E. WARLOP, *De vlaamse Adel vóór 1300*, II, n° 122/19, Handzame, 1968.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 51, n° XXXVII.

(9) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 41r°-v°.

(10) A.Év.B., n° A 93 (Cartulaire de Saint-Sauveur), f° 183r°. Cette vente est confirmée en décembre 1244 par Pierre I de Doij, évêque de Thérouanne (*Ibidem*, f° 183v°).

(11) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 28v°. — Sur Michel II de Erenthage, cfr E. WARLOP, *op. cit.*, II, n° 72/12, Handzame, 1968. — Erenthage, lieu-dit à Zillebeke et à Geluveld, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(12) A.É.B., *Acquisitions*, 3472, f° 30r°-v°. — Ce conflit avait été réglé en mai 1219; voir ci-dessus, p. 711. — Bredene, prov. de Flandre occidentale, arr. et cant. d'Ostende.

(13) *Chronicon Vormeselense*, 5. — La même source indique encore qu'il défendit les droits de sa prévôté contre les prétentions du seigneur de « Arens » (de Harnes; France, départ. du Pas-de-Calais, cant. de Béthune), au sujet de la grande dime d'Elverdinge. Ceci doit être reporté au 9 août 1215 et n'est pas à mettre à son actif. — Elverdinge, prov. de Flandre occidentale, arr. et cant. d'Ypres.

(14) *Chronicon Vormeselense*, 5.

(15) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f°s 25v°-26r°.

(16) Il remplira à nouveau la charge de prévôt après Arnould César. — Le chanoine Fuchelaere apparaît à plusieurs reprises dans le cartulaire factice d'Égide de Bredene (E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene...*, *passim*, Bruges, 1942).

ARNOULD CESAR (1), chanoine *magister* (2) de Saint-Martin à Ypres, fut choisi comme prévôt après la résignation de Jean Strobuc. Il ne souscrit qu'un acte de juillet 1250 (3) et mourut peut-être la même année (4) — mais plus vraisemblablement en 1251 (5). Il est inscrit au 23 avril dans l'obituaire de Voormezele (6).

JEAN II STROBUC (*Strobant*), remplit à nouveau la charge de prévôt à la mort d'Arnould César. Lorsque la seigneurie de Voormezele passa, le 28 avril 1238 (7), entre les mains de la famille de Gistel, son nouveau titulaire, Jean I^{er}, donna à l'église de Voormezele, en août 1252 (8), divers revenus pour alimenter un luminaire qui brûlerait jour et nuit en l'honneur de la Vierge. Jean Strobuc paraît dans un acte d'achat de vingt-six mesures de terre sises à Voormezele au chevalier Gérard d'Elverdinge; cette terre fut déchargée de tout service féodal par Jean de Nieuwkerke le 10 avril 1253 (9). Ce prévôt mourut le 16 avril 1254 (10).

MICHEL RUSE (*Ruce*), fils de Guillaume (11) et d'Agnès Scavin, bourgeois d'Ypres (12), est signalé comme chanoine de Voormezele depuis août 1243 (13), date à laquelle sa mère offre une importante somme d'argent à la prévôté (14). En juillet 1250, elle y fonde trois anniversaires et fait installer un luminaire en l'honneur des saints Etienne et Jean l'Évangéliste (15).

Élu prévôt à la mort de Jean Strobuc en mai ou juin 1254 (16), Michel Ruse mourut prématurément, le 13 octobre de la même année (17).

(1) C'est le surnom qui lui est donné dans le *Chronicon Vormeselense*, 5 et dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 1v^o. — Je ne vois pas pourquoi il faudrait continuer à l'appeler Arnould De Groote comme on le trouve dans J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 137 : « Arnould surnommé César et aussi magister, mais dont le nom de famille était De Groote ».

(2) *Chronicon Vormeselense*, 5. — L'auteur de A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 1v^o, recopie mal le mot *magister* et en fait *Arnulphus Niger*.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n^o 38; copie aux A.É.B., *Acquisitions*, n^o 3472, f^o 44r^o-v^o.

(4) C'est ce qu'avance J. LAMBIN, *op. cit.*, 138, d'après le *Chronicon Vormeselense*, 5 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 1v^o.

(5) Il ne peut être décédé le 23 avril 1250 puisqu'on le trouve encore dans un acte de juillet de cette année (ci-dessus note 3). — Le *Chronicon Vormeselense*, 5, rapporte qu'il gouverna la prévôté durant trois ans et demi, mais on ignore la date de son élection (après le 5 janvier 1248). On apprend d'autre part que son successeur, Jean Strobuc, mourut le 16 avril 1254, après deux ans et demi de charge; il fut donc réélu prévôt vers novembre de l'année 1251. — Ces deux données m'autorisent à préférer la date de 1251 pour le décès d'Arnould César.

(6) A.Év.B., C 217. — La liste récapitulative des prévôts donnée en finale du même manuscrit mentionne Arnould au 24 avril. Comme de nombreux prévôts sont ainsi décalés d'un jour dans cette liste, on peut croire que le compilateur utilisait mal son calendrier romain.

(7) E. WARLOP, *De vlaamse Adel voor 1300*, II, n^o 221/25, Handzame, 1968.

(8) Il voulait imiter Walter III de Voormezele, père de sa femme Elisabeth : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n^o 39; copie aux A.É.B., *Acquisitions*, n^o 3472, f^o 42r^o.

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n^o 40. — Cfr E. WARLOP, *De vlaamse Adel...*, II, n^o 68 (v^o Elverdinge) et II, n^o 156/11 (v^o Jean II de Nieuwkerke).

(10) *Chronicon Vormeselense*, 5. — C'est encore la date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217).

(11) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n^o 38; copie aux A.É.B., *Acquisitions*, n^o 3472, f^o 44r^o-v^o.

(12) A.É.B., *Acquisitions*, n^o 3472, f^o 41r^o-v^o.

(13) *Idem*.

(14) A charge pour la prévôté de remplir certaines obligations. Le reliquat doit être donné à Pierre de Gelius, *quondam prepositus Watinensis*.

(15) Ci-dessus, note 11.

(16) *Chronicon Vormeselense*, 6: *praefuit quinque mensibus*.

(17) *Chronicon Vormeselense*, 6; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 1v^o. — Il est inscrit à la même date dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217). — Le chartier ne possède qu'un seul acte qui pourrait avoir été donné sous le gouvernement de Michel Ruse : il s'agit d'un accord conclu, en octobre (avant le 13 ?) 1254, par le doyen de chrétienté d'Ypres, entre la prévôté de Voormezele et Jean, prêtre de Zillobeke, concernant les noales du lieu : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n^o 41.

JACQUES I UBRECHT, né à Bruges (1), intervient comme prévôt de Voormezele dans un conflit qui oppose sa prévôté au curé de Zillebeke, au sujet des noales du lieu, en août 1255 (2). Il souscrit en septembre de la même année un acte pour la prévôté de Saint-Martin à Ypres (3), de laquelle il faisait partie avant son élection (4).

En mars 1258 ou 1259, Walter de Voormezele, *alias* de Wartenbeke, confirme au profit de la prévôté de Voormezele une donation de feu son père, Jean de Voormezele, chambellan de Flandre (5). Jacques Ubrecht aurait résigné en 1259, dans la cinquième année de sa charge (6). L'obituaire de la maison le signale au 9 juin (7).

Le *Chronicon Vormeselense* met à son actif la construction de la nouvelle infirmerie. Jacques aurait légué à son église divers vases sacrés d'argent aux pieds dorés et des vêtements liturgiques brodés d'argent (8).

J. (9) vidime, en mai 1263 (10), l'acte de donation à la prévôté de Saint-Martin d'Ypres d'une dime que Lambert II de Rozebeke percevait auparavant à Langemark (11).

CHRISTIAN (*Chrétien*) (12) DE RUMBEKE qui lui succède, a laissé une impression d'amabilité et d'hospitalité (13). Il était auparavant chanoine de Voormezele. En novembre 1267, il vidime une charte de Marguerite de Créquy, abbesse de Messines (14). Dix ans plus tard, le 8 mars 1277, il rend une sentence arbitrale entre la prévôté de Saint-Martin à Ypres et maître

(1) *Chronicon Vormeselense*, 6. — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2r°.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 216, f° 60r°-v° ; acte compris dans un *vidimus* du 18 août 1255, donné par Jean de Laon, official de Thérouanne. — On verra encore à ce sujet un *compromissum seu amicabilem compositionem* du 16 novembre 1258 : *Ibidem*, f° 59v°-60r°.

(3) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 131, n° 194, Bruges, 1880.

(4) *Chronicon Vormeselense*, 6.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 42 ; cfr E. WARLOP, *De vlaamse Adel vóór 1300*, II, n° 221 /27, Handzame, 1968 et, du même auteur, *De verkoop van de heerlijkheid Tillegem in 1286*, dans A.S.É.B., CVI, 172-175, Bruges, 1969.

(6) *Chronicon Vormeselense*, 6 ; repris par J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 138.

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 217. — J. LAMBIN, *Liste...*, 138, signale qu'il « quitta ce monde peu de temps après ».

(8) *Chronicon Vormeselense*, 6. — Ce que J. LAMBIN, *Liste...*, 138, traduit par « il sacrifia, à cette fin, quelques pierres précieuses » !

(9) Christian de Rumbeke, le prévôt suivant, est un des seuls pour lequel le *Chronicon Vormeselense* ne signale pas la durée de la charge. Il est dès lors probable qu'il faut admettre, comme ci-dessus, un seizième prévôt du nom de J(...), plutôt que de mettre en doute les données relatives à Jacques Ubrecht (durée du gouvernement et date de décès). — Ce prévôt n'est pas non plus mentionné dans l'obituaire de Voormezele.

(10) A.É.B., *Acquisitions*, n° 1722, pièce 20 (original endommagé ; le bord droit est découpé) ; éd. E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 151, n° 225, Bruges, 1880. — Sur Lambert II de Rozebeke, voir E. WARLOP, *De vlaamse adel vóór 1300*, II, n° 191 /7, Handzame, 1968. — Langemark, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(11) Est-ce le même prévôt qui, le 21 août 1261, déclare se soumettre à un arbitrage destiné à terminer son litige avec l'abbé de Corbie, au sujet de la troisième gerbe des dîmes de la Warnoise ? BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 17758 (*Cartulaire noir de Corbie*), f° 208r°. Les arbitres — Jean, prévôt de Torhout, Baudouin de Bapaumes, official d'Arras, et le clerc *magister* Lambert d'Ypres — rendent leur sentence deux jours plus tard, à Béthune (*Ibidem*, f° 209v°). On verra encore au sujet de ce conflit A.D.N., 1 H 263 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 43. — Est-ce également lui qui accorde au seigneur de Voormezele, Jean de Gistel, la permission de construire un oratoire privé sur ses terres (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 44) ?

(12) Et non *Praepianus* comme on le trouve dans le *Chronicon Vormeselense*, 6. Les éditeurs ont mal résolu l'abréviation de A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 2v°.

(13) *Chronicon Vormeselense*, 6.

(14) I. L. A. DIEGERRICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 70, n° 120, Bruges, 1876.

Jean de Fieffes, archidiacre de Thérouanne (1). Il souscrit une charte de janvier 1280 (2) et, le 27 octobre 1281, vidime avec d'autres prélats (3) une série de chartes de l'abbaye de l'Eeckhout (4).

Christian fit rebâtir l'hôtellerie et le moulin qui avaient été détruits par les troupes du roi de France (5). Il mourut le 22 ou le 23 février (6) 1283.

ANSELME, natif de Warneton, fut nommé prévôt au début de l'année 1283 (7). Il remplit cette charge durant vingt-deux ans sans figurer dans le moindre document d'archives (8). Le *Chronicon Vormeselense* le présente comme un prélat sage et conciliant, au milieu d'une situation périlleuse — allusion sans doute au long conflit qui opposa jusqu'en 1306 les comtes de Flandre à la monarchie capétienne. Anselme reconstruisit les magasins à blé du monastère (9) et mourut en 1304 (10). Il est inscrit au 20 novembre (11) dans l'obituaire de Voormezele.

SIGER (*Sohier*) DE HOUTKERKE, natif d'Ypres, succéda au prévôt Anselme vers 1304 (12). Il fit construire un nouveau moulin. Les revers qu'il subit (13) le forcèrent à résigner sa charge, vers le 2 février 1312 (14). Il est inscrit comme *quondam prepositus* dans l'obituaire de Voormezele, au 22 octobre.

(1) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 195, n° 280, Bruges, 1880.

(2) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 42v°.

(3) La liste de ces prélats est donnée dans W. PREVENIER, *De oorkonden der graeven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, 51-52, Bruxelles, 1964.

(4) A.G.S.B., *Fonds Eeckhout*, Chartrier, *ad datum* 27 octobre 1281.

(5) *Chronicon Vormeselense*, 6. Est-ce ainsi qu'il faut traduire *post combustum a Gallicis* ? Il ne peut s'agir des luttes entre le comte de Flandre et le roi de France qui eurent lieu de 1290 à 1306, donc après l'abbatit de Christian de Rumbek. Peut-être faut-il attribuer ces déprédations aux révolutions qui eurent lieu à Ypres en 1280, au sujet de laquelle on apprend que les révoltés firent appel aux artisans des villages voisins. Voir la relation des événements et la bibliographie dans H. PIENNE, *Histoire de Belgique*, I, 380 et notes 1 et 2, 3^e éd., Bruxelles, 1909. — On rapprochera ceci d'une « versification » faite par le prévôt de Saint-Martin d'Ypres d'une bulle donnée par Innocent III, le 29 juillet 1200, par laquelle le pape supplie les prélats et abbés du diocèse de Thérouanne de faire respecter la justice au profit de Voormezele. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 45 et ci-dessus, p. 708.

(6) Le 22 février 1283 selon le *Chronicon Vormeselense*, 6 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2r° ; le 23 février selon l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217).

(7) *Chronicon Vormeselense*, 6 ; — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2r°. — Il y est indiqué qu'il mourut en 1304 après avoir gouverné durant 22 ans.

(8) Trois chartes comtales sont adressées au prévôt (non cité) et au couvent de Voormezele par Gui de Dampierre : le 9 octobre 1284 (éd. *Chronicon Vormeselense*, 52, n° XXXIX ; d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 43v°), le 26 décembre de la même année (*Chronicon Vormeselense*, 51-52, n° XXXVIII ; d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 43r°) et le 15 septembre suivant (*Chronicon Vormeselense*, 52, n° XL ; d'après A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 43r°).

(9) *Chronicon Vormeselense*, 6.

(10) *Idem* et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2r°.

(11) A.Év.B., C 217.

(12) Le *Chronicon Vormeselense*, 7, dit de ce prévôt qu'il résigna en 1312, peu après la fin de sa huitième année de charge. — C'est encore l'avis de A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2r°.

(13) *Chronicon Vormeselense*, 7, parle de *habuit fortunam multam contrariam* ; ce que J. LANBIN, *op. cit.*, 138, traduit par « ses parents lui laissèrent une grande fortune... », il fit reconstruire à ses frais le moulin à blé de l'abbaye » 1

(14) *Resignavit anno suo octavo, scilicet 1312, circa festum Purificationis Beate Marie* : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2r° et *Chronicon Vormeselense*, 7. — On notera comme acte passé sous le gouvernement de ce prévôt une déclaration par laquelle le prévôt et le couvent de Voormezele reconnaissent tenir en fief de l'abbaye de Messines diverses terres sises à Voormezele. Il y est encore stipulé que l'abbaye de Voormezele doit fournir annuellement à l'abbesse de Messines un cheval de somme valant 100 sous, *fortis monete*. Voormezele doit en outre à Messines un relief de 10 livres à l'avènement de chaque nouveau prévôt : I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant à l'ancienne abbaye de Messines*, 89-90, n° 162, Bruges, 1876. — Cet acte est encore vidimé par le prévôt de Saint-Martin à Ypres en 1341 (*Ibidem*, 90, n° 163).

JEAN III MACHUE (*Jean de Catheu, Jean Macheu, Matheu*), natif de Catheu-sur-Fontaines (1), dans le diocèse d'Amiens, entra tardivement dans les ordres et fit profession chez les chanoines réguliers de Saint-Martin à Ypres (2). C'est dans sa vieillesse qu'on lui confia la prévôté de Voormezele (3). Il ne se signalera pas moins par un gouvernement très actif (4). Le 31 janvier 1315 (n.st.), l'official de Théroouanne le charge de mener l'information auprès des échevins d'Ypres dans leur litige envers les hôtes de l'ancien territoire du Temple (5); ce qu'il fait le 2 février suivant (6). En 1324, Jean Machue règle, par une sentence arbitrale, un conflit entre l'abbesse de Messines, Marie d'Aussy, et le doyen du Chapitre de l'endroit, au sujet de l'entretien du cheval de ce dignitaire (7). Il intervient dans un acte du 24 octobre 1331 (8) et est encore signalé, avec les abbés de Zonnebeke et de Warneton et le prévôt d'Éversam dans un acte du 31 janvier 1332 (n.st.) relatif au droit de sépulture dans la chapelle de l'hôpital Belle, sis à Ypres (9). Le *Chronicon Vormeselense* est encore plus prolix à son égard. Jean Machue avait hérité d'une prévôté endettée et en ruines. Il la releva par d'abondantes restaurations et constructions, parmi lesquelles il faut signaler la muraille autour du cloître, la cuisine, le logis des pèlerins, les appartements du prévôt et une nouvelle infirmerie (10). Par suite des guerres entre la Flandre et la France, Jean Machue se réfugia à Paris, d'où il envoya une statue de la Vierge, en marbre blanc (11), et diverses sommes d'argent. Il mourut à Paris, dans la nuit du 28 au 29 décembre (12) 1340 (13) et y fut enseveli. Son successeur à la prévôté reçut encore, par testament, d'importantes sommes d'argent et de précieuses orfèvreries (14).

JEAN IV PECKERE (*de Peckere, dit Peckere*), né à Arneke (15) dans le diocèse de Saint-Omer, passa sa jeunesse parmi les chanoines réguliers de Saint-Martin à Ypres et y acquit bien vite une solide réputation de jeune homme zélé et instruit (16). Jean Machue l'invita à Voormezele où

(1) Fontaine-sur-Somme, France, départ. de la Somme, arr. d'Abbeville.

(2) *Chronicon Vormeselense*, 7 et A.Év.B., Fonds Voormezele, 209, pièce 18, 1^o 2^o.

(3) *In cantio veterana* dit l'auteur du *Chronicon Vormeselense*, 7.

(4) Il n'est pas facile d'établir avec précision la chronologie de ce prévôt.

(5) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, I, 246, n^o 314, Bruges, 1853.

(6) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire...*, I, 247-248, n^o 317. — Voir encore les n^{os} 312 et 318-321.

(7) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 101, n^o 187 (lettres d'Ingeran de Créquy, évêque de Théroouanne, d'octobre 1322, chargeant le prévôt de Voormezele de prononcer le jugement); H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines, Inventaire*, n^o 33, Ypres, 1913 (lettres du prévôt de Voormezele de 1324). — Cfr également N. HUYGHEBAERT, *Abbayes de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 224, Liège, 1960.

(8) A. MAERTENS, *Archives Potterie*, 83, n^{os} 239 et 241.

(9) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 301-302, n^o 423, Bruges, 1880.

(10) *Chronicon Vormeselense*, 7. — La construction de la nouvelle hôtellerie pourrait avoir eu lieu en 1339. Un acte du 23 mai de cette année rapporte une donation de Jean de Voormezele de 1 cent de terre et d'une rente en poussins qu'il avait « sous le maistre de le dite ostelerie ». A.Év.B., Fonds Voormezele, Chartier, n^o 48 (original).

(11) *Chronicon Vormeselense*, 7. — Obituaire de Voormezele, inscription au 31 décembre (A.Év.B., C 217).

(12) *In nocte post diem Innocentium, in festo Sancti Thome Cantuariensis episcopi precedenti*. — Il est inscrit au 28 décembre dans l'obituaire de Voormezele; voir aussi note 11 ci-dessus.

(13) Le *Chronicon Vormeselense* cite à deux reprises la date de sa mort: d'abord incomplètement (*A^o Domini 13*) suivie du jour précis (éd., p. 7), ensuite *Obiit et sepultus est Parisiis anno 1340* (éd., p. 8; avec erreur dans la transcription de l'année: lire 1340 et non 1390).

(14) *Chronicon Vormeselense*, 7-8.

(15) France, départ. du Nord, arr. de Dunkerque.

(16) On verra à ce sujet les termes que lui consacre l'auteur du *Chronicon Vormeselense*, 8.

il fit profession. Jean Peckere se vit bientôt confier l'administration effective de la prévôté (1). En juin 1334, il apparaît comme procureur de Jean Machue (2). A la mort de son protecteur, il lui succéda comme prévôt de Voormezele. Il est signalé sous ce titre dès le 31 mars 1341 (n.st.) (3). Le 2 novembre 1342, il reçoit de Jean de Lo un fief situé à Voormezele. Le comte de Flandre, Louis de Nevers, se décharge la semaine suivante de tous ses droits sur le dit fief (4). Le 3 juillet 1343, une sentence arbitrale du prévôt de Saint-Martin et du doyen de chrétienté d'Ypres termine un conflit opposant la prévôté de Voormezele aux habitants de l'endroit, concernant la dotation du cœtre de l'église paroissiale (5). La même année, maître Denis d'Ypres, écolâtre de Saint-Pierre à Cassel, fonde son anniversaire à Voormezele (6). Le 7 août 1344, Jean Peckere scelle, avec Alard et Ingeram, prévôts d'Ypres et de Zonnebeke, une sentence arbitrale prononcée par les échevins d'Ypres contre ceux de Poperinge, pour violation d'un traité (7). L'auteur du *Chronicon Vormeselense* est sévère à l'égard de Jean Peckere, dont il fustige les dilapidations du temporel de la prévôté et auquel il reproche de n'avoir pu mettre en valeur les richesses laissées par son prédécesseur (8). Rien pourtant ne permet de vérifier cette assertion. Jean Peckere mourut le 11 août 1349 (9) et est inscrit au 12 de ce mois dans l'obituaire de Voormezele.

FRANÇOIS I BOMERE (*Bome* (10), *Booms, de Bonnière*), chanoine de Voormezele natif de Dixmude, lui succéda dans des circonstances peu claires. Le pape Clément VI avait fait connaître au prévôt Peckere son intention de se réserver la nomination de son successeur (11) et, dès la mort de Jean Peckere, le 1^{er} août 1349, il avait effectivement pourvu un religieux d'Ypres, François Paeldinck, de la charge prévôtale ; et ce, à l'intervention du comte de Flandre Louis de Male (12). François Paeldinck fut confirmé par Clément VI le 19 avril 1350 (13).

(1) Le *Chronicon Vormeselense*, 8, est fort confus quant aux dates de Jean de Peckere. Celui-ci aurait été « dispensier » ou économiste depuis le 5 février 1300 — mais à ce moment Jean Machue, qui l'a appelé à Voormezele, n'est pas encore prévôt — jusqu'au 11 août 1349 — ce qui est la date de mort de Jean de Peckere. — Peut-être faudrait-il rechercher un éventuel lien de parenté entre ces deux personnages. Voir à ce sujet A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2^o.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 118 (*vidimus* du 25 février 1469 d'un acte par lequel François Zoete et Jean Peckere, procureurs du prévôt Jean Machue, vidiment des actes du 11 décembre 1331 et du 14 décembre 1333).

(3) Des religieux de Voormezele sont cités comme procureurs de Jean Peckere, prévôt de Voormezele, au sujet des biens de *Johannes de Catheu, quondam propositus*. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 95. — Il s'agit bien de 1341 n.st. car l'acte est encore daté de l'indiction IX et de la septième année de Benoît XII.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 50. — Voir aussi les n^{os} 49, 49 bis et 49 ter.

(5) *Ibidem*, n^o 53. — Comme il fut impossible de remonter aux origines de cette charge, les arbitres décidèrent d'observer les usages des paroisses voisines.

(6) *Ibidem*, n^o 54 : constitution d'une rente à charge de l'hôpital de Notre-Dame à Ypres. — L'écolâtre Denis est inscrit au 11 février dans l'obituaire de Voormezele.

(7) I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, II, 134-136, n^o 528, Bruges, 1854. — Voir aussi le n^o 518. — A. VANDENPEERBBOOM, *Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres*, I, 127, Bruges, 1878, date cet acte du 21 mai 1344.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 8.

(9) Toutes les sources concordent quant à la date de 1349. Le *Chronicon Vormeselense*, 8, donne une première fois *usque ad feriam post festum sancti Laurentii* et, ailleurs, *circa festum Laurentii*. — Il faut de toutes façons corriger J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 139, qui traduit les données du *Chronicon Vormeselense* par « le jour de saint Laurent ».

(10) Cette graphie résulte visiblement d'une erreur de lecture de l'abréviation *e[re]*.

(11) La supplique de Louis de Male parle de *quiquidem prepositura ante eius [Johannis Peckere] obitum fuerat reservata* (U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI (1342-1352)*, I, 502, n^o 1930, Rome-Bruges, 1906).

(12) G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1352-1362)*, I, 306-307, n^o 905, Rome-Bruxelles, 1953. — Il faut ajouter que c'est en 1349 que le comte de Flandre Louis de Male donne un pain d'abbé à Voormezele à un certain François, fils de Frans Nachtegels : Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, Comte de Flandre*, I, 98, Bruges, 1898.

(13) U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI (1342-1352)*, I, 502, n^o 1930, Rome-Bruges, 1906.

Dans l'ignorance (?) de cette réserve (1), les religieux de Voormezele portèrent leur choix sur un des leurs, François Bomere, *vir scientificus*, qui fut approuvé et béni par son ordinaire (2). François Paeldinck, le « pourvu » par Rome, poussé par une très grande peur — sans doute celle de se mettre à dos tout le monastère — et aussi par l'autorité laïque (3), renonça à ses droits et remit ses lettres de provision.

François Bomere dirigea la prévôté durant cinq années (4), sans se manifester dans le moindre document d'archives relatif à Voormezele (5). A-t-il seulement résidé auprès de ses chanoines ? Y était-il le bienvenu ? On sait que, le 27 avril 1350, il est envoyé dans des régions lointaines pour des affaires d'État et que le comte de Flandre Louis de Male signifie à ses baillis et sous-baillis qu'il prend la prévôté sous sa garde et protection spéciales. Deux vicaires, au spirituel et au temporel, régissent durant ce temps la communauté (6). François Bomere mourut en 1354. Il figure au 1^{er} août dans l'obituaire de sa maison (7).

FRANÇOIS II PAELDINCK (*Paldinc, Paledinc, Paeldynk*), religieux de Saint-Martin à Ypres, licencié *in artibus* (8), naquit d'une des plus puissantes familles de la châtellenie d'Ypres, dont l'ascension était toutefois récente (9). Le comte de Flandre Louis de Male l'avait présenté comme successeur de Jean Peckere au pape Clément VI, qui l'avait confirmé le 19 avril 1350 (10). François Paeldinck dut toutefois patienter jusqu'au 1^{er} août 1354, date de décès de son compétiteur François Bomere. A cette date, les religieux de Voormezele l'élirent comme prévôt, mais des *periti* lui firent remarquer que, puisqu'il avait été pourvu précédemment par Rome, il ne pouvait recevoir la bénédiction sans l'approbation pontificale (11).

(1) Les actes du 12 octobre et du 16 décembre 1354 cités ci-dessus portent comme termes *premissa reservationis ignari et reservationis et decreti forsan ignari*. Je n'ai pas osé traduire autrement ces termes que par les mots « dans l'ignorance de cette réserve ». Il est en effet possible que les chanoines de Voormezele aient « oublié » la chose ; mais il est étrange que l'évêque de Thérouanne, lui, ait béni le candidat de Voormezele ; et il est suspect de constater que le comte de Flandre, après avoir présenté le premier candidat, fait volte-face et se met à favoriser le second.

(2) *Chronicon Vormesense*, 9. — U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI (1362-1368)*, 222-223, n° 531, Rome-Bruxelles, 1911.

(3) *Verum idem Franciscus* [Paeldinck] *provisus per metum gravissimum et potentiam laicalem compulsus...* (G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI...*, I, 306-307, n° 905) ; *dictus Franciscus Bomere, monasterium occupans, predictum Franciscum* [Paeldinck] *compulsit per potentiam quorundam laicorum iuri suo in manibus dictorum laicorum renunciare* (U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI...*, 222-223, n° 531). — Cette situation n'a pas encore été soulevée.

(4) *Chronicon Vormesense*, 9.

(5) A noter encore la discrétion totale du *Chronicon Vormesense* quant à l'administration de ce prévôt. — Une donation dut avoir lieu sous son gouvernement : le 1^{er} juillet 1353, Lambert Queke donne au chanoine Denis den Buc de Voormezele cinq mesures et vingt verges de terres sises à Voormezele (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 55).

(6) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, Comte de Flandre*, I, 162-164, Bruges, 1898.

(7) Il y était inscrit au 1^{er} août ; mais la transcription de son obit a été par la suite grattée et recopiée au 31 juillet. La liste abbatiale du n° 65^v l'inscrit également au 1^{er} août (A.Év.B., C 217). — On trouve à la même époque un certain Christian Bomere, prévôt de Saint-Pierre à Lo, cité dans des actes de 1348 à 1353, mort le 16 juin 1355 (voir ce volume du *Monasticon*, p. 902). Serait-ce un membre de sa famille ?

(8) U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI (1342-1362)*, I, 502, n° 1930, Rome-Bruxelles, 1906.

(9) Il est le petit-fils de Pierre Paeldinck, avoué de la ville d'Ypres en 1321, auteur de la famille dite « de l'Anguille » ou Paeldinck. François est le troisième fils d'Adrien I Paeldinck et de N. Tayspers. Un de ses frères, Denis, deviendra prévôt à Saint-Martin d'Ypres (de 1361 à 1383 ; voir ce volume du *Monasticon*, p. 970-972). — Sur cette famille patricienne, on verra A. MERGHELYNCK, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, I, 94 et sv., Bruges, 1877. Voici les termes que les documents contemporains consacrent à François : *Vir maximi honoris et status, natus de Ypra* (*Chronicon Vormesense*, 9) ; *Qui de mellioribus et fidelibus suis subditis et amicis, loci Yprensis predicti, traxit originem...* (U. BERLIÈRE, *Suppliques...*, 502, n° 1930). — Voir également ci-dessous, p. 721 note 6.

(10) Voir ci-dessus.

(11) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI (1362-1368)*, 222-223, n° 531, Rome-Bruxelles, 1911 : supplique du 12 octobre 1354.

Le pape Innocent VI confirma son élection le 16 décembre 1354 (1), à charge de payer une provision de 700 livres parisis (2).

Le 8 janvier 1355, François Paeldinck obtint l'indulgence *in articulo mortis* (3). Le 27 mars 1355, Innocent VI le charge de faire admettre à l'abbaye de Messines la fille du seigneur de Fienles (4). Le 9 octobre 1356, il vidime des lettres de Marguerite de Morbecque, abbesse du même lieu (5). Cette même année, le comte de Flandre Louis de Male lui rembourse un emprunt de 150 livres parisis (6). François Paeldinck fait sa visite *ad limina* par Wautier Costere, le 1^{er} janvier 1361 (7). Il intervient encore dans une sentence arbitrale qui opposait son monastère au seigneur de Reninge, par laquelle les dîmes de la prévôté sises à Reninge sont exemptes de tonlieu (8). Le 20 juillet 1363, il est signalé comme prévôt de *Fermesolis* dans un acte par lequel l'abbé de Saint-Bertin, le trésorier de Thérouanne et le prévôt de Sainte-Walburge de Furnes, collecteur de la province ecclésiastique de Reims, font une enquête sur la valeur des revenus des prévôtés de Voormezele, Éversam, Lo et Watten (9). François Paeldinck s'est encore illustré par diverses restaurations et constructions (10) et mourut le 25 mars (11) 1372, après avoir exercé la charge de prévôt durant dix-huit ans et sept mois (12).

JACQUES (13) II VONDELING (*Vondelinc*), chanoine de Voormezele né à Ypres (14), lui succéda le 28 juin 1372 (15). Le 10 août 1375, il chargea un *famulus* du monastère, Jean Pieters, d'agir en son nom dans le procès qui opposait la prévôté au Chapitre de Saint-Donatien à Bruges, concernant la dîme d'Upstal près d'Ypres (16). Il fit sa visite *ad limina* pour l'année écoulée, le 12 novembre 1375 (17). Il gouverna la maison de manière intègre (18) et améliora considérablement les bâtiments conventuels. Après le siège de la ville d'Ypres par les Anglais

(1) G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1352-1362)*, I, 306-307, n° 905, Bruxelles-Rome, 1953. — On corrigera la note 2 qui confond un prieur et un prévôt. Voormezele n'a jamais été un prieuré.

(2) U. BERLIÈRE, *Les collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai au XIV^e siècle*, 163-164, Rome-Bruxelles, 1929.

(3) G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI...*, I, 309, n° 912.

(4) *Ibidem*, I, 343, n° 1024.

(5) I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 217, n° 115, Bruges, 1876 (vidimus d'un acte du 4 mars 1355).

(6) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, II, 471, Bruges, 1901.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes*, n° 485, Rome-Bruges, 1904, donne à Paeldinck le prénom de Jean. Il corrige cette donnée dans son ouvrage déjà cité sur les *Suppliques d'Innocent VI*, 222 note 1.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 59 (copie des registres de l'Audience, à Gand). — Reninge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(9) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 66, n° 572 et annexe XI, 229-230, Rome-Bruges, 1904.

(10) *Chronicon Vormesense*, 9.

(11) L'obituaire de Voormezele l'inscrit au 26 mars (A.Év.B., C 217).

(12) *Chronicon Vormesense*, 9 ; — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2^{ro}.

(13) Et non Jean comme le rapporte J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 139.

(14) *Chronicon Vormesense*, 9. — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2^{ro}.

(15) « ARCHIVES VATICANES, *Reg. Avign. Greg. XI, XVIII, f° 224* », (fiche de dom U. BERLIÈRE, à la bibliothèque de Maredsous). — Cette date concorde avec le *Chronicon Vormesense* selon lequel Jacques Vondeling *praefuit XIII annis et sex mensibus et obiit anno 1386, VI die octobris*.

(16) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, boîte X (supplément), n° 1.

(17) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum*, n° 842.

(18) L'auteur du *Chronicon Vormesense* emploie à son égard les termes successifs de *prudens, honestus, simplex, justus et religiosus*.

et les Gantois, en 1383, tout fut à refaire. Jacques Vondeling s'attacha, les trois dernières années de sa vie, à restaurer l'abbatiale et les bâtiments ravagés (1). Il avait été, jusqu'à sa mort, en grande estime auprès du comte de Flandre Louis de Male (2) et le soutint particulièrement dans ses sentiments urbanistes (3). Le sceau du prévôt de Voormezele est l'un des septante-trois appendus au manifeste lu le 3 juin 1379 à Gand par l'abbé de Baudeloo Gérard van der Zype (4). Le pape avait obtenu à ce moment l'adhésion de la quasi-unanimité du haut clergé de Flandre. Le prévôt Vongeling mourut le 6 octobre 1386 (5).

JEAN V DE DIXMUDE, peut-être membre de la famille yproise des Van Dixmude (6), remplit quelque temps des charges paroissiales (7) avant de succéder au prévôt Jacques Vondeling, vers janvier 1387 (8). Le 17 août de la même année, il promet en cour de Rome de payer un « service commun » de 150 florins et cinq petits services (9). Il poursuivit l'œuvre de restauration des bâtiments conventuels entreprise par son prédécesseur après le siège de 1383 (10), mais fut emporté par la maladie et mourut le 8 juillet (11) 1388 (12), après n'avoir dirigé son monastère que durant 18 mois.

THIERRY II STRUUF (*Sruuf, Stuuf*), yprois de naissance (13), était chanoine de Voormezele avant de succéder au prévôt Jean I de Dixmude, entre le 8 juillet et le 17 octobre 1388. A cette dernière date, il promet en cour de Rome de payer 100 florins et cinq petits services pour sa nomination, ainsi que 75 florins pour les petits services de son prédécesseur (14). Son insouciance (15) alliée à des revers de fortune (16) conduisirent la maison à la ruine. Il se signala

(1) *Chronicon Vormeselense*, 9.

(2) *Chronicon Vormeselense*, 9. — Cfr A. VANDENPEEREBOOM, *Ypriana*, VII, 396-397, Bruges, 1883.

(3) Voir sur cette question E. DE MORBAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 15-20, Bruxelles, 1949.

(4) N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Tournai (1379-1395)*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 694, Bruxelles, 1904.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 21^o; *Chronicon Vormeselense*, 9. — C'est encore la date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire de la maison (A.Év.B., C 217).

(6) J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 139-140, le prétend issu d'une ancienne famille d'Ypres. Jean de Dixmude ne se trouve toutefois pas mentionné dans la généalogie des Van Dixmude que donne A. MERGHELYNCK, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, I, 197-206, Bruges, 1877. — Peut-être pourrais-je avancer ce qui suit : Jean de Dixmude serait le fils de Denis Van Dixmude, avoué de la ville d'Ypres en 1377, d'avec son mariage avec Catherine Paeldynck (A. MERGHELYNCK, *op. cit.*, 197-198). Il suffit en effet de rappeler que Catherine est la sœur de François Paeldynck, un des prédécesseurs de Jean de Dixmude à la prévôté de Voormezele. — Jean est de toutes façons originaire d'Ypres : *Chronicon Vormeselense*, 10 et A.Év. B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 21^o.

(7) L'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217) dit de lui *quondam pastor*. Voir l'argumentation ci-dessous, p. 723.

(8) Le *Chronicon Vormeselense*, 10, dit qu'il mourut le 8 juillet 1388 après avoir dirigé le monastère durant environ 18 mois (*circa annum et dimidium*).

(9) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum*, n° 904, Rome-Bruges, 1904.

(10) Notamment les granges et la ferme près de la vieille tour : *Chronicon Vormeselense*, 10. Sur quoi se base J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 139-140, pour avancer que « Jean I de Dixmude était, dit-on, prudent et affable dans sa jeunesse : c'est peu de chose s'il n'a point conservé ces bonnes qualités pendant tout le cours de sa vie » ?

(11) Il est inscrit au 10 juillet dans l'obituaire de Voormezele. Voir *infra*, p. 723.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 21^o et *Chronicon Vormeselense*, 10. De même U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 910. — Et non en 1338 (SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 410, Bruxelles, 1735).

(13) *Chronicon Vormeselense*, 10.

(14) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum*, n° 910.

(15) *Non provide vixit* souligne l'auteur du *Chronicon Vormeselense*, 10.

(16) J. LAMBIN, *Inventaire analytique*, 140, traduit le *habuit fortunam multum contrariam* du *Chronicon Vormeselense* par « On trouve que Thierry Struuf était très riche » !

toutefois par une modification du chœur de l'église conventuelle: il y fit percer trois nouvelles fenêtres (1). Thierry Struuf mourut le 26 février (2) 1400.

DENIS DE SCOTA (*Van Scoten, de Schotte*), natif d'Ypres, chanoine de Voormezele (3), fut nommé prévôt vers février 1401 (4). Il s'employa durant les trois années de sa charge à remettre à flot les finances de la prévôté, assez malmenées par son prédécesseur et mourut le 2 février 1404 (5).

EGIDE BREUL (*Bruel*), né à Ypres, chanoine de Voormezele (6), succéda à Denis de Scota le 2 avril 1404 (7) et reçut la bénédiction le 25 mai de la même année (8). Il n'est signalé dans aucun autre document d'archives. Le *Chronicon Vormeselense* le qualifie de *vir simplex* et se borne à constater qu'il eut à diriger une prévôté rénovée, en très bon état, mais qu'il la laissa — *nescio quo regimine* (9) — chargée d'énormes dettes. Egide Breul mourut (10) le 10 mai 1409.

EUSTACHE DE WERREM (*Van Werheem, de Werhem, de Worheem*), yprois de naissance comme les six prévôts qui l'ont précédé, et chanoine de Voormezele (11), lui succède avant le 1^{er} novembre 1410. A cette date, il confirme la vente d'un fief tenu de l'abbaye (12). Il était, d'après la tradition de son monastère, savant et compétent en affaires (13), mais il ne fit que passer et mourut le 15 avril 1411 (14).

ENGUERRAND (*Ingerand*) **RUFIN** (*Rusin, Rusyn, Rusys, Rufus*), natif de Bailleul dans la Flandre française (15), était doyen de Saint-Martin à Ypres avant d'obtenir la prévôté de

(1) *Fecit de novo fundari tres fenestras in choro supra altare versus Oost*: *Chronicon Vormeselense*, 10. Traduit à nouveau par J. LAMBIN avec une certaine fantaisie.

(2) Toutes les données sont d'accord quant à la date de mort de Thierry Struuf: le 26 février 1399. C'est également la date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire. Mais le *Chronicon Vormeselense*, 10, ajoute après cette date *praefuit XIII aut XV annis* tandis que la liste des abbés composée au XVIII^e siècle (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2v^o) donne *praefuit XII annis*, sans donner l'année du décès. Si l'on combine toutes ces données en tenant compte de l'emploi éventuel de l'ancien style, on aurait *praefuit XII annis* et mourut le 26 février 1400 (n.st.). Seule cette dernière date concorde avec les données relatives au prévôt suivant. — Le chartrier de Voormezele ne donne qu'un seul acte contemporain de ce prévôt: il concerne la vente d'une terre tenue en fief de l'abbaye, le 21 janvier 1399 n.st. (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 64).

(3) *Chronicon Vormeselense*, 10.

(4) Denis de Scota mourut le 2 février 1404 après avoir dirigé la communauté *circiter tres annis*: *Chronicon Vormeselense*, 10.

(5) Il est inscrit à cette même date dans l'obituaire de Voormezele. Voir aussi le *Chronicon Vormeselense*, 10 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2v^o. — L'auteur du *Chronicon* signale encore que Denis de Scota *fecit tempore suo baculum in magno capite pastoralis*.

(6) *Chronicon Vormeselense*, 11; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2v^o.

(7) M. J. TITS DIEUAIDE, *Lettres de Benoît XIII*, 147, n^o 366, Bruxelles, 1960.

(8) *Ibidem*, 148, n^o 371.

(9) *Chronicon Vormeselense*, 11.

(10) Obituaire de Voormezele; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2v^o; *Chronicon Vormeselense*, 11. — Corriger l'erreur de J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 140.

(11) *Chronicon Vormeselense*, 11; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2v^o.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 68 (original). — Sur ce fief, on verra encore les actes n^{os} 64 et 67.

(13) *Chronicon Vormeselense*, 11.

(14) *Idem*; Obituaire de Voormezele et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2v^o. — Il faut mitiger la prose de J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 140, basée sur le *Chronicon Vormeselense*.

(15) *Chronicon Vormeselense*, 11 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2v^o. — Enguerrand n'est pas signalé dans la *Gallia christiana*, V, Paris, 1731.

Voormezele en 1411. Il fut confirmé le 17 juillet de la même année (1). Après avoir dilapidé les biens du monastère et « pillé » (2) le refuge de la prévôté à Ypres, il résigna le 8 août 1416 et mourut le 11 octobre ou décembre (3) de l'année suivante.

JEAN VI DE DIXMUDE (*Van Dixmude, de Dixmuuden*), natif d'Ypres, fit profession à Sainte-Marie de Voormezele. On ignore pratiquement tout des circonstances qui ont provoqué la résignation d'Enguerrand Rufin et la nomination du jeune Jean de Dixmude, en 1416 (4). Le *Chronicon Vormeselense* se borne à signaler que le prévôt fut chargé de diriger une maison endettée et que le sort lui fut contraire (5); mais reste muet quant aux motifs réels de la crise. On possède par chance une intéressante supplique que Jean de Dixmude envoya le 25 novembre 1424 au pape Martin V, par laquelle il rejette sur ses prédécesseurs qui *de magnatis seu nobilibus patrie (Flandre) sive loci illius (Voormezele) erant procreati*, et leur politique de faste (6), l'appauvrissement du monastère (7). La situation est telle que ni le prévôt ni les chanoines ne peuvent suivre les préceptes de la *regula* de Saint-Augustin; que le clergé séculier refuse toute obéissance; qu'il n'y a plus de vocations; qu'il n'y a pas d'issue au délabrement des bâtiments conventuels; que les laïcs se « servent » sur le patrimoine de la prévôté, assurés qu'ils n'encourront aucune condamnation. Jean de Dixmude supplie le pape Martin V d'abandonner au profit du monastère les fruits de six bénéfices ecclésiastiques vacants à Voormezele.

Ce prévôt présida durant vingt-quatre années au destin de la communauté. Il apparaît dans deux autres documents. Le 12 mai 1424, il achète à François Lamszone un fief d'une demie mesure joutant le portail du couvent (8). Peut-être s'agit-il d'une partie de l'*Ysegheem leen*, grand de neuf mesures, situé contre le côté ouest de l'église conventuelle et dont le *Chronicon Vormeselense* lui attribue l'achat (9). Le 3 septembre 1439, il achète à Jacques Denys, bourgeois d'Ypres, une maison sise à Ypres, dans la Scheldestraat, chargée d'une lourde rente au profit de plusieurs institutions de bienfaisance yproises (10).

(1) « ARCHIVES VATICANES, *Reg. lat.* 151, f^{os} 101-102 » (fiche de dom U. BERLIÈRE, à la Bibliothèque de Maredsous).

(2) Le *Chronicon Vormeselense*, 11, n'est pas tendre à l'égard de ce prévôt.

(3) *Idem*; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f^o 2v^o. — L'obituaire de Voormezele l'inscrit comme *quondam prepositus* au 11 octobre; les autres sources signalent son décès au 11 décembre. Le mois d'octobre doit être accepté par priorité en raison de son inscription dans l'obituaire; d'autant plus que la leçon *décembre* peut n'être qu'une simple erreur d'interprétation de « 11-X[bre]-1411 ».

(4) *Chronicon Vormeselense*, 12. — On signalera une sentence prononcée le 20 mars 1417 (n.st.) par le Conseil de Flandre dans un conflit opposant le prévôt de Voormezele (non cité) à l'abbesse Guillemine de Louvigny et au monastère de Messines, relatif à la justice de Messines sur un fief sis à Wijtschaete (prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres). L'abbesse de Messines obtint gain de cause. Voir N. HUYGHEBAERT, *Abbayes de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 225 et note 15, Liège, 1960 (avec références).

(5) Le *Chronicon Vormeselense*, 12, rapporte que *iste invenit ecclesiam ita in maximis debitis et paupertate et habuit fortunam multum contrariam aliquo tempore*; plus loin, *eiusdem monasterii dona in tantum oneravit, ac ipsum depauperavit, sicque fere cuncta aedificia etiam ad ruinam pervenerunt* (cette accusation grave ne concorde pas totalement avec ce qui est dit dans l'acte renseigné ci-dessous). — Ce que J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 141, traduit à nouveau — le mot *fortuna* ne semble pouvoir signifier pour lui que *richesses* — par : « il sacrifia une grande partie de sa fortune à la prospérité de la communauté »!

(6) *In acceptando suos consanguineos seu amicos visitantes eos pro nimis sumptibus et expositionibus denariorum*, H. DUBRULLE, *Suppliques du pontificat de Martin V (1417-1431)*, dans *Société d'études de la province de Cambrai*, VI, 44-45, n^o 60, Dunkerque, 1922.

(7) ... *in tantum depauperarunt ipsum claustrum quod omnia argentea et alia multa vehibilia bona vendiderunt, nedum hec, verum etiam terras, hereditates, redditus parrochiales et alia multa mobilia bona vendiderunt et quedam aliis sibi mutuantiibus pecunias obligaverunt*. H. DUBRULLE, *Suppliques...*, 44-45, n^o 60.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 76 (original).

(9) *Chronicon Vormeselense*, 12.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 85 (original).

Comme Jean de Dixmude ne se sentait peut-être plus capable de diriger la maison sans l'endetter plus fortement, il résigna, peut-être en 1440 (1), au profit de Guillaume de Witte qui suit, et mourut un 29 juillet (2).

GUILLAUME II DE WITTE, doyen de Saint-Martin à Ypres, fut appelé par les chanoines de Voormezele pour sortir la prévôté de l'impasse dans laquelle Jean de Dixmude venait de la plonger. Il remplaça l'ancien prévôt en 1440 (3), s'attacha à vider d'anciennes querelles et entreprit d'assainir les finances. Le 19 octobre 1444, il conclut un accord avec le Chapitre collégial de Saint-Pierre à Lille au sujet des dîmes que possédait la prévôté à Vlamertinge, au lieu-dit « Crommehelst » (4). Le 16 décembre 1445, il achète quelques terres à Voormezele (5). L'année suivante, il récupère diverses rentes sur des terres à Bredene (6). Le 21 mars 1452, il régularise la situation équivoque née de l'achat d'un fief à François Lamszone (7) par Jean de Dixmude, en 1424. Le 22 octobre 1454, il obtient de Charles le Téméraire la jouissance d'une importante seigneurie que la prévôté possédait précédemment à Eernegem et dont les revenus avaient été aliénés (8). Guillaume de Witte n'eut pourtant pas la possibilité de dégrever totalement son monastère (9). Il fut même forcé de vendre à l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes les dîmes de Gijverinkhove et une rente de beurre que la prévôté percevait à Lo (10). Il avait contribué à la restauration des bâtiments conventuels, à la décoration de la chapelle de la Vierge et du bâtiment qui abritait les reliques, dont le saint Sang (11), et à l'achèvement d'une des murailles d'enceinte du monastère (12). Guillaume mourut en 1458, peut-être le 2 janvier (13),

(1) Cette date n'est donnée que par J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 141, qui la déduit des données du *Chronicon Vormesense* relatives au prévôt Guillaume de Witte.

(2) L'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217) signale deux prévôts de ce nom : l'un au 10 juillet sous le titre de *dominus Johannes de Dixmuda, prepositus noster* — il s'agit de Jean I de Dixmude, mort en 1388 — ; l'autre au 29 juillet, sous le titre de *Johannes de Dixmuda, quondam prepositus noster*. Une seconde main a fait suivre cette inscription de 1388, *quondam pastor*. L'obit du 29 juillet concerne bien Jean II de Dixmude, mort après avoir résigné (*quondam prepositus*). — Sur la valeur du *quondam* dans un obituaire, voir N. HUYGHEBAERT, *Les documents nécrologiques*, 46, Turnhout, 1972 ; mais les données ajoutées de la seconde main doivent être appliquées au prévôt Jean I. Voir de même ci-dessus, 721.

(3) *Chronicon Vormesense*, 12 : *praefuit XVIII annis et obiit anno Domini M^o CCCC^o LVIII^o*. On peut en conclure que Guillaume de Witte fut nommé vers 1440.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 88 (original). — De même, A.D.N., 16 G 313 (éd. E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, II, 997, Lille-Paris, 1894. — Vlamertinge, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 90.

(6) *Ibidem*, n° 97. — Bredene, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ostende.

(7) *Ibidem*, n° 92. Voir aussi p. 723 note 6.

(8) *Ibidem*, n° 93. — Cette charte est vidimée le 23 avril 1456 par Lambert, prévôt de Saint-Martin à Ypres : *Ibidem*, n° 94. — Eernegem, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ostende, canton de Ghisteltes.

(9) *Chronicon Vormesense*, 12. — Ce qui permet d'atténuer les propos de J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 141, au sujet de ce prévôt.

(10) *Chronicon Vormesense*, 12. — Lo, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe ; Gijverinkhove, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe.

(11) Tout un long dossier relatif au Saint-Sang est conservé aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H. — On ajoutera la donnée ci-dessus à l'article commémoratif 1152-1952. *Het Heilig Bloed van O. L. Heer Jecus Christus te Voormezele*, 3-4, Poperinge, 1952.

(12) *Chronicon Vormesense*, 12.

(13) Le 2 janvier selon l'auteur du *Chronicon Vormesense*, 12. — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 2v°, donne *die omnium sanctorum*, ou le 1^{er} novembre 1458. Cette seconde date est également reprise par J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 141. Elle ne peut être retenue puisque le successeur de Guillaume de Witte apparaît déjà en août 1458 avec le titre de prévôt (voir ci-dessous, Jean Macs). La date à retenir me semble devoir être celle de l'obituaire :

mais plus probablement le 2 juin, date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire de Voormezele (1).

JEAN VII MAES, natif de Woesten près d'Ypres (2), bachelier en théologie (3), fut nommé prévôt de Voormezele en juin ou juillet 1458. Il apparaît pour la première fois dans un acte du 2 août 1458 (4) puis dans un relief de fief du 4 septembre suivant (5). Il est présent à Messines, le 1^{er} avril 1464, lorsque l'abbesse du lieu Agnès de Craon fit procéder à la translation de l'image de Notre-Dame de Messines dans une nouvelle chapelle (6). Le *Chronicon Vormeselense* loue les qualités de Jean Maes, tant au spirituel qu'au temporel. Il paracheva l'œuvre de son prédécesseur et parvint à rendre à la prévôté son ancien lustre (7). Un de ses premiers actes, au début de l'année 1459, fut de racheter à l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes la dîme de Gijverinkhove et la rente de beurre à Lo que son prédécesseur avait dû aliéner *certis necessitatibus* (8). Le 25 janvier 1467, il obtint du duc de Bourgogne que tous les détenteurs de rentes au profit de Voormezele renouvellent leurs titres (9). Cet acte est suivi d'effets immédiats (10). Il achète un moulin à vent à Kemmel et quelques maisonnettes y adjacentes, le 20 décembre 1470 (11). Le conflit qui avait opposé le Chapitre Saint-Pierre à Lille à la prévôté au sujet des dîmes de Vlamertinge au lieu-dit « Crommehelst » n'avait été qu'imparfaitement réglé par Guillaume de Witte en octobre 1444 (12). Les chanoines séculiers contestaient à nouveau le droit de Voormezele et engrangeaient à leur profit tout le produit de la dîme. Portée devant l'official de Thérouanne, l'affaire est réglée par maître Jean d'Eeckhout, trésorier de Thérouanne, le 26 juin 1470 (13), à l'avantage des Lillois. Jean Maes intervient la même année dans une concession d'indulgence au profit de l'abbaye de Phalempin (14). Le 8 août 1472, il est condamné au paiement du relief du fief nommé « 's proost vierschare » à Langemarq qu'il tenait du châtelain d'Ypres : le relief consistait en la livraison d'un cheval de bataille d'une valeur de sept couronnes, tous les sept ans (15), lorsque le châtelain était tenu de suivre le comte de

le 2 juin 1458. Celle du *Chronicon Vormeselense* serait alors due à une erreur de lecture : *junii* aura été lu *jan[uar]ii*. — On verra encore un des livres de comptes de Guillaume de Witte qui va de 1444 à 1455 dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 126, pièce 2.

(1) A.Év.B., C 217.

(2) Woesten, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, 1^o 3^o. — *Chronicon Vormeselense*, 13. — Jean Maes est qualifié de « meester » (*magister*) dans une charte du 4 septembre 1458. Voir la note 5.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 99 bis (cette charte se trouve dans la fardé 202 D).

(5) « Meester Jan Maes, proost van Vormezele » : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 103 (cette charte se trouve également dans la fardé 202 D).

(6) I. L. A. DIRGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, XLV, Bruges, 1876 ; N. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines, Inventaire*, 77, n^o 67, Ypres, 1912. — Sur cette abbesse et cette dévotion, voir la bibliographie dans N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 226, Liège, 1960.

(7) *Chronicon Vormeselense*, 13.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 100 : Jean Maes est qualifié de *modernus prepositus*. L'acte est donné par Antoine van der Donck, abbé de Furnes. — Voir également le *Chronicon Vormeselense*, 13.

(9) A.Év. B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 113 (original).

(10) On verra entre autres A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^{os} 114, 115, 117.

(11) *Ibidem*, n^o 124. — Kemmel, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(12) Voir ci-dessus, p. 724.

(13) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n^o 125 : les chanoines de Voormezele doivent renoncer à la perception de la dîme mais reçoivent en contrepartie un revenu annuel de quatre écus de Flandre.

(14) En 1472, il y a deux fois sept ans que Jean Maes a été nommé prévôt. Cette donnée pourrait aussi confirmer la date d'élection de Jean Maes à la dite prévôté.

(15) A.D.N., 39 H 4, pièce n^o 6. — Phalempin, France, départ. du Nord, cant. de Pont-à-Marcq.

Flandre dans ses opérations militaires (1). Il intervient encore, comme prêtre, dans un acte du 10 janvier 1473 (2) puis le 2 juillet 1474 dans une constitution de rentes au profit de l'hôpital Saint-Jean à Bruges (3). Il meurt quelques jours plus tard, le 11 septembre 1474 (4).

Le *Chronicon Vormeselense* rapporte, avec force détails, l'activité de Jean Maes au point de vue construction de chapelles (5), achat de vêtements et de mobilier liturgique : orgues (6), candélabres, chapes, missels, antiphonaires. On y trouve aussi la liste des améliorations qu'il apporta aux bâtiments conventuels (7).

BAUDOIN DE ZUERE (*Zeure*), dit encore de Dente (8), natif de Staple (9), receveur de la prévôté depuis au moins 1472 (10), est nommé prévôt en 1474, à la mort de Jean Maes (11). Il est signalé pour la première fois avec ce titre dans un acte du 20 mars 1475 relatif à l'hôpital Saint-Jean à Ypres (12). Son passage à Voormezele est surtout marqué par des récupérations de terres et de rentes (13) ou des régularisations concernant le temporel de la prévôté, de 1476 à 1483 (14). Le 28 avril 1479, il conclut une association de prières avec les six religieuses de l'hôpital Saint-Louis *Ter Zadelé* (15). Le 12 juin 1481, Baudouin de Zuere souscrit un acte de l'évêque Jean Monissart pour le prévôt Jacques Duval de Poperinge (16). Il apparaît une dernière fois dans l'acte d'achat d'un fief sis à Dikkebus, le 8 mars 1483 (17) et meurt le 23 avril (18) 1496 (19).

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, nos 126 et 127 (ces deux documents se trouvent dans la farde 202 D).

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 129.

(3) A.É.B., n° bleu 2723.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^o. — *Chronicon Vormeselense*, 13. — Jean Maes est un des rares supérieurs de Voormezele à ne pas être signalé dans l'obituaire. La seule explication qu'on en pourrait donner c'est qu'il mourut hors de la prévôté. Voir à ce sujet N. HUYGHEBAERT, *Les documents nécrologiques*, 63, Turnhout, 1972.

(5) La construction des chapelles n'est pas datée. On verra toutefois un acte du 13 février 1469 dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 116.

(6) On attribue généralement à Jean Maes la pose des orgues de l'abbatiale : *ordinavit tempore suo instrumentum organicum* : *Chronicon Vormeselense*, 13. Ces orgues seront brisées par les Iconoclastes.

(7) *Chronicon Vormeselense*, 13 : on y parle même d'une installation d'eau chaude.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^o est le seul à donner cette graphie. J'ignore d'où elle pourrait provenir ; il me semble falloir écarter toute explication d'ordre graphique.

(9) Staple, France, départ. du Nord, arr. et cant. d'Hazebrouck.

(10) Voir les livres de comptes de 1472 et de 1473 dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 127, pièce 1. — Baudouin de Zuere agit au nom du prévôt Jean Maes dans un acte du 8 août 1472 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, nos 126 et 127 (ces chartes se trouvent dans la farde 202 D).

(11) Le *Chronicon Vormeselense*, 13, dit qu'il mourut le 13 avril 1486 après avoir dirigé la communauté « *circa XII annis* ».

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 122 (original).

(13) 21 mai 1475 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 136 ; 23 décembre 1476 : *Ibidem*, n° 137 ; 1476 : *Ibidem*, n° 139 ; 1479 : *Ibidem*, nos 143 et 144 ; 1481 : *Ibidem*, nos 148 et 150 ; etc.

(14) 1^{er} janvier 1475 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 134 ; 1^{er} mai 1476 : *Ibidem*, n° 138 ; 26 mai 1478 : *Ibidem*, n° 141 ; 27 avril 1480 : *Ibidem*, n° 146 ; 1^{er} mars 1481 : *Ibidem*, n° 145.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 142 et boîte X, n° 2. — L'acte de confraternité contient encore la promesse des religieuses de soigner les chanoines malades, même de la peste et souligne la dépendance des six religieuses envers la prévôté : réception, obéissance, reddition annuelle des comptes, choix de la supérieure, etc. — L'acte apporte également de précieuses indications relatives à l'hébergement des pauvres : lit, nourriture, soins. — Une copie de cet acte repose aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 246.

(16) J. OPDEBRINCK, *Het mirakelbeeld van O.L.V. vereerd in Sint Janskerk te Poperinge*, 18, 90, Bruges, 1899.

(17) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 151. — Dikkebus, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(18) Et non le 13 août comme le dit J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 141.

(19) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^o ; *Chronicon Vormeselense*, 13 ; obituaire de Voormezele. — Il faut enfin noter que la liste abbatiale donnée à la fin de l'obituaire (au f° 65^v — mais qui ne fait que reprendre les diverses indications que l'on trouve tout au long du même manuscrit) avance la date de 1485 ; ce qui est en contradiction avec ce qu'on y trouve plus haut, au 23 avril. — On verra encore un livre de comptes de 1486-1492 aux A.Év.B.,

PIERRE DE SPRINGHERE, natif de Steenwerk (1), fut nommé prévôt en 1486 (2). Le 9 janvier 1486, le Conseil de Flandre termine un procès qui l'opposait à Charles Stakeron au sujet des limites d'une seigneurie de la prévôté à Wijtschaete (3). Le 10 avril 1488, il entre en conflit avec un certain Jean Uutendale au sujet de l'installation de communs près du refuge de la prévôté à Ypres (4). C'est sous le gouvernement de Pierre de Springhere que la prévôté fut gratifiée d'une des dernières donations de biens immeubles, le 27 janvier 1492 (5). Pierre est présent de façon continue dans un grand nombre de chartes relatives à sa prévôté, depuis 1488, surtout pour des achats ou des échanges de terres (6), des constitutions de rentes au profit du monastère (7) ou encore des saisies de biens pour non-paiement de dettes (8). Le 30 avril 1496, il reçoit de l'abbé de Saint-Nicolas à Furnes une quittance pour le premier paiement d'une somme consentie à Maximilien d'Autriche (9). En 1499, il souscrit un acte relatif aux possessions du Chapitre de Saint-Pierre de Lille à Vlamertinge (10). Le 27 juin 1501, Daniel de Coninck, doyen de Voormezele, ainsi que ses frères et ses sœurs, cèdent divers biens au monastère en exécution du testament de leur mère (11). Le 30 octobre 1501, Pierre de Springhere entre en conflit avec les proviseurs de la chapelle de Notre-Dame à Elverdinge au sujet des oblations qui y sont faites (12). Le registre des biens de la prévôté ayant disparu dans un incendie en 1506, Pierre de Springhere obtint, le 16 avril, de pouvoir convoquer les débiteurs de rentes seigneuriales afin de dresser un nouvel inventaire (13). Dix ans plus tard, le futur empereur Charles Quint amortit toutes les terres et les rentes acquises par la prévôté depuis 40 ans moyennant 536 livres (14).

Le 14 février 1516, il célèbre les obsèques solennelles d'Isabelle de Morbecque, abbesse de Messines, morte le 13 décembre précédent (15), assisté de l'abbé de Warneton et du prévôt de

Fonds Voormezele, 125, pièce 4. Sur la reliure, on peut lire « den bouck van proost Boudewijn » et l'inscription *obiit 1486*. — Le *Chronicon Vormeselense*, 13, ne donne pas la moindre indication relative aux douze années de gouvernement de Baudouin de Zuere.

(1) *Oriundus ex Steenwerka (Chronicon Vormeselense, 14)*; *Petrus de Springere de Steenhushen (A.Év.B., Fonds Voormezele, 209, pièce 18, f° 3r°)*. — Steenwerk, France, départ. du Nord, cant. de Bailleul-nord-est.

(2) *Rexit per annos XXXIIII et obiit anno Domini M° CCCC° XX°*, dans le *Chronicon Vormeselense*, 14; voir de même A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3r° et 127, pièce 2 (inscription sur la couverture). — Le 18 janvier 1488, il reçoit les comptes du receveur pour l'année écoulée : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 125. On verra encore dans la même farde les comptes annuels de 1486 à 1492.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 156. — On verra encore à ce sujet la charte n° 157 du 24 mars 1487. — Wijtschaete, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, nos 158 et 159.

(5) *Ibidem*, n° 165.

(6) 22 décembre 1488 : *Ibidem*, n° 160; 23 février 1492 : *Ibidem*, n° 167.

(7) 22 décembre 1488 : *Ibidem*, n° 161; 1493 : *Ibidem*, n° 170; 13 mai 1503 : *Ibidem*, n° 189 (original fort endommagé); 6 novembre 1503 : *Ibidem*, n° 186. — Voir encore un acte du 1^{er} août 1493 dans A.É.B., bl. 2683.

(8) 14 janvier 1492 (terres à Langemark) : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 166; 15 juin 1492 : *Ibidem*, n° 169; 19 mars 1501 : *Ibidem*, n° 180; 7 septembre 1506 : *Ibidem*, n° 193 (on verra encore les nos 200 et 201); 28 décembre 1516 : *Ibidem*, n° 210; de 1518 à 1524, voir les nos 218, 224, 226, 230 et 232; un acte non daté au n° 120bis.

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 174.

(10) A.D.N., 16 G. 313. — Vlamertinge, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(11) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 182.

(12) *Ibidem*, n° 183. — Elverdinge, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(13) *Ibidem*, n° 198.

(14) *Ibidem*, n° 205. — Signalons, à titre de comparaison, que la prévôté de Saint-Pierre à Lo dut acquitter, la même date et pour le même motif, une somme de 310 livres : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 193.

(15) N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 228, Liège, 1960.

Saint-Martin d'Ypres (1). Pierre de Springhere est cité une dernière fois en 1519 (2). Avant sa mort, survenue le 23 novembre (3) 1520 (4) après 34 années de charge prévôtale, il avait appelé Jacques de Uxeem à prendre sa succession en le nommant coadjuteur (5).

JACQUES III DE (Van) UXEEM, natif de Wulverdinghe (6) dans la châtellenie d'Ypres, receveur de la prévôté depuis au moins 1510 (7), succéda à Jacques de Coninck comme doyen de Voormezele, peut-être en 1517 (8). Nommé coadjuteur par Pierre de Springhere, il lui succéda comme prévôt en 1520 (9). Il n'apparaît que dans un seul document d'archives, le 4 février 1521 (10). Il résigna en 1524, après quatre ans de charge (11). Selon le *Chronicon Vormeselense*, sa résignation fut provoquée par la licence qui régnait au sein de la communauté. Jacques de Uxeem se fit attribuer une pension annuelle de 100 ducats d'or et se réserva le droit de récupérer sa dignité (12). Il mourut à Bruges le 3 juillet (13) 1530 (14).

DANIEL TAYSPIL, né à Neuvéglise peu après 1490 (15) d'une famille de drapiers, est le fils de Jacques et de Vincente Ribault. Deux de ses frères ont également poursuivi une carrière ecclésiastique (16). Il fit profession chez les Prémontrés, à l'abbaye de Saint-Augustin

(1) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, LIV, Bruges, 1876.

(2) J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 141, dit sans références : « il est fait mention de cet abbé (= prévôt) dans un rapport de 1519 ». — On le retrouve effectivement dans un livre de comptes de cette année : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 127, pièce 4.

(3) C'est la date donnée par l'obituaire qui l'appelle *propositus et jubilarius*.

(4) Et non en 1530 comme l'avance par erreur J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 141. — La date de 1520 est donnée par toutes les sources : l'obituaire de Voormezele, une liste abbatiale (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^{ro}), une inscription sur la couverture d'un livre de comptes (*Ibidem*, 127, pièce 2) et le *Chronicon Vormeselense*, 14.

(5) *Chronicon Vormeselense*, 15.

(6) *Chronicon Vormeselense*, 14. — Wulverdinghe, France, départ. du Nord, cant. de Bourbourg.

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 129, pièce 4 (comptes de 1510 à 1516).

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 211.

(9) Il résigna en 1524 après avoir gouverné durant quatre ans : *Chronicon Vormeselense*, 14. — Voir également un « Extrait uyt den register myn heere Jacob van Uxeem proost van Voormezele in 't jaar 1520 » dans *Archievenboek van Rond den Heerd*, IX, 83, Bruges, 1874 (il s'agit de l'édition d'un petit feuillet qui se trouve aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 234). — Jacques de Uxeem avait obtenu la prévôté de Voormezele par les mains de Corneille Claysone, clerc du diocèse de Tournai, son procureur : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, boîte IX bis, n° 6.

(10) Dans un dénombrement de fief : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 222 (cette charte se trouve dans la farde 202 F). — Toutefois, on verra encore « den bouck van proost Jacob van Uxeem », un livre de comptes de 1522 aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 166, pièce 2.

(11) *Chronicon Vormeselense*, 14 ; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^{ro}.

(12) *Sibi regressu per apostolicam Sedem reservato* : *Chronicon Vormeselense*, 14.

(13) Il est inscrit au 4 juillet dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217).

(14) *Chronicon Vormeselense*, 14 ; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^{ro}.

(15) *Chronicon Vormeselense*, 14. — Son frère aîné, Pierre, naquit en 1490 (U. BERLIÈRE, dans *Biographie nationale*, XXIV, 654, Bruxelles, 1926-1929). — Neuvéglise ou Nieuwkerke, prov. de Flandre occidentale, arr. d'Ypres.

(16) Jean Tayspil, licencié en droit, est chanoine de Notre-Dame et curé de Saint-Gilles à Bruges en 1524 puis chanoine de Saint-Donatien en 1532 ; Georges Tayspil est curé de Saint-Nicolas-Waas, chanoine écolâtre en 1514, curé de Notre-Dame à Bruges en 1524 puis chanoine de Saint-Pierre à Lille. Voir E. REMBRV, *De bekende pastors van Sint-Gillis te Brugge (1311-1896) met aantekeningen over herh en parochie*, 22-26, Bruges, 1896 ; A. C. DE SCHREVEL, *Notes et documents pour servir à la biographie de Remi Dricux, 11^e évêque de Bruges*, dans A.S.É.B., XLVI, 144 et note 2, Bruges, 1896. — On y verra aussi quelques notes concernant le frère aîné de Daniel, Pierre Tayspil ; une notice lui est encore consacrée dans la *Biographie Nationale*, XXIV, 654-655, Bruxelles, 1926-1929.

de Théroouanne (1). Le 1^{er} septembre 1516 (2), il fut sacré évêque de Byblos et donné comme suffragant et auxiliaire (3) à Jean de Melun, évêque de Théroouanne. A la mort de ce dernier, le 22 novembre 1521, il poursuivit l'exercice de ses fonctions sous son successeur Jean de Lorraine. Tout en restant évêque, il devint prévôt de Voormezele en 1524 après la résignation de Jacques de Uxeem. Sur proposition du futur Charles Quint, le pape Clément VII lui envoya ses bulles le 31 mars 1524 (4) et recommanda le même jour aux abbés de l'Eeckhout et de Warneton ainsi qu'à l'official de Théroouanne de pourvoir Daniel Tayspil de cette prévôté. Si Tayspil n'obtint pas la dignité abbatiale de Tronchiennes qu'il convoitait depuis au moins 1515 (6), il fut toutefois nommé abbé de Saint-Augustin à Aire en 1526 (7). Il est cité pour la première fois comme prévôt de Voormezele dans un acte du 23 juin 1524, avec le doyen Ghislain Paeldynck (8). Le 20 octobre 1528, il reconnaît devant les échevins d'Ypres, au nom de sa prévôté, que les terres qu'il vient d'acheter de la veuve Van Borren dans la Châtellenie d'Ypres sont taillables et soumises aux mêmes impositions que les autres terres situées dans cette châtellenie (9). Daniel Tayspil n'aura pas la tâche facile avec certains de ses administrés (10) qui lui furent rebelles. La discipline ecclésiastique était tombée à un très bas niveau et son prédécesseur à la prévôté avait déjà résigné par suite de démêlés avec ses chanoines. Deux religieux, Hugues Van de Venne et Pierre de Roo, emprisonnés à Ypres par ordre du prévôt et de l'official de Théroouanne (11), réussirent même à obtenir des officiaux de Reims une menace d'excommunication envers Daniel Tayspil. Celui-ci en appela en cour de Rome (12) le 11 août 1532 et fut soutenu par l'empereur le 3 septembre suivant (13). Peut-être lui reprochait-on

(1) U. BERLIÈRE, *Daniel Tayspil*, dans *Biographie Nationale*, XXIV, 654, Bruxelles, 1926-1929. — Daniel Tayspil y était religieux depuis au moins le 29 janvier 1515 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 204.

(2) *Episcopus Gabelensis* ou *Gibelensis* : Byblos, actuellement Djbaïl au Liban. — Les suffragants ou auxiliaires de Théroouanne étaient sacrés d'ordinaire sous le titre d'évêque de Byblos. Cfr A. C. DE SCHREVEL, *Notes et documents... Remi Drieux*, 145 et note 1. — On verra surtout U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Théroouanne*, dans *Revue bénédictine*, XXIV, 79-81, Marsdous, 1907 et A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 410, Bruxelles, 1735.

(3) Corriger A. C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, 145, selon lequel Daniel Tayspil n'aurait été nommé évêque de Byblos qu'en 1520. — On suivra U. BERLIÈRE, *Daniel Tayspil...*, 654, bien que François de Melun n'ait vu son élection confirmée par le pape que le 26 novembre 1516 (E.-I. STRUBBE et L. VOET, *De Chronologie van de middleeuwen en de moderne tijden*, 308, Anvers-Amsterdam, 1960). — Le 20 août 1517, Daniel Tayspil consacre l'autel de l'infirmerie des Récollets à Ypres, en l'honneur de saint Michel : A. VANDENBEREBOOM, *Ypriana*, VI, 299, Bruges, 1882.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, boîte IX bis, n° 6.

(5) *Ibidem*, n° 5. — On corrigera A. C. DE SCHREVEL, *Notes et documents... Remi Drieux*, 148-149, qui avance que Daniel Tayspil ne fut chargé de la prévôté de Voormezele qu'en 1530.

(6) On verra la querelle qui opposait Pierre de Block à Daniel Tayspil au sujet de la dignité abbatiale de Tronchiennes dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, nos 204 et 213.

(7) Voir une lettre de procuration donnée par « Daniel Tayspil, évêque de Byblos, prévôt de Voormezele, et promu par lettres de nomination de Sa Majesté et de provision apostolique à l'abbaye de Saint-Augustin à Aire, vacante par la mort de son dernier possesseur Nicaise Begges... », du 9 novembre 1526, dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 236. — On verra aussi quelques lettres de protestations des chanoines d'Aire, s'opposant à cette nomination dans *Ibidem*, boîte X, nos 6 bis et 7.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 231.

(9) I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, V, 192-193, n° 1583, Bruges, 1860.

(10) Le *Chronicon Vormeselense*, 14, résume ce qui suit par les mots *max pervicaci quorundam religiosorum insolentiae quasi bellum indixit, praecipuisque illius corruptelae autoribus utcumque castigatis, nilori suo religionem magna ex parte restituit*.

(11) Prisonniers pour « rébellion, sédition, conspiration, conjuration, irrégularité, incorrigibilité et autres crimes ». On aimerait en savoir plus.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 247 bis.

(13) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 247.

de dilapider les biens de sa prévôté (1). La documentation est toutefois insuffisante pour éclairer le fond de l'affaire. Quoi qu'il en soit, après la mort de Jacques de Uxeem survenue à Bruges en 1530, Daniel Tayspil se hâta de désigner un coadjuteur avec droit de succession (2). La prévôté ne comptant aucun candidat valable — aux dires de Tayspil évidemment —, il jeta les yeux sur Jean Falluel, religieux et doyen de Watten (3). Daniel Tayspil apparaît encore dans un acte du 13 juillet 1532 concernant une rente de trois livres donnée à chaque religieux prêtre (4) puis mourut d'une attaque d'apoplexie le 17 juin (5) 1533 (6). Ce prévôt entretenait des relations intimes avec Érasme (7). Il aurait, selon A. Sandérus, réédifié en grande partie les bâtiments conventuels (8).

JEAN VIII FALLUEL LE VIEUX, d'Éperlecques (9), fit profession à l'abbaye de Notre-Dame de Watten dont il devint doyen en 1530 (10). Choisi la même année comme coadjuteur de la prévôté de Voormezele par Daniel Tayspil (11), il fut confirmé par l'autorité pontificale et impériale (12). Jean Falluel succéda à Daniel Tayspil en 1533 (13). Le 23 avril 1534, il envoie au receveur général de Charles Quint 992 livres de gros comme subside ecclésiastique accordé par le Pape à l'empereur afin de combattre les Turcs (14). Le 26 juin de la même année, il nomme maître Jean Tayspil comme son fondé de pouvoir (15). Le 9 mai 1536, Jean Falluel désavoue une inspection faite par son bailli sur la juridiction de l'abbesse de Messines (16). A la demande

(1) Il existe un mémoire par lequel Daniel Tayspil semble devoir justifier la perte des biens de sa prévôté au cours de son administration, de 1524 à 1531 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 129, pièce 8. — Voir également un livre de rentes du même prévôt, de 1529, dans *Ibidem*, 166, pièce 2 : la couverture de cuir est renforcée par une dizaine de pages d'un incunable. Il s'agirait peut-être du seul fragment d'incunable que conservent actuellement les Archives de l'Évêché de Bruges.

(2) On verra encore quelques indices dans le *Chronicon Vormesense*, 15 : *Vel quod eo crebrae infirmitates ipsum propellerent, vel quod reliquum vitae constituisset quieti, ac sacras scripturas meditationi consecrare*. — En 1530, Daniel Tayspil donne la tonsure cléricale et la confirmation à Remi Drieux, futur évêque de Bruges, alors âgé de 11 ans, A. C. DE SCHREVEL, *Notes et documents... Remi Drieux*, 144.

(3) *Cujus integritatem cognitam perspectamque habebat* : *Chronicon Vormesense*, 15.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 D.

(5) Et non le 18 juin comme l'avance J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 142, qui réduit mal au comput actuel le *XV Kalendas julii*.

(6) C'est encore la date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire de Voormezele. — Voir *Chronicon Vormesense*, 15 ; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^o. — Il est inscrit au 18 mai 1532 dans le nécrologe de Saint-Nicolas à Furnes (d'après C. EUBEL, *Hierarchia catholica Medii Aevi*, III, 229, Münster, 1901).

(7) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 410, Cologne, 1644 : *Fuit hic praesul inter doctissimos sui aevi viros reputatus, amicus familiaris Desiderii Erasmi, quocum etiam litterarum commercia habuit*. — Ce point n'est pas relevé dans L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, III, 191, Bruxelles, 1907. — Voir encore P. DE WAGHENARE, *Sancti Norberti... in se et suis*, 158-159, Douai, 1651.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 410, Cologne, 1644. Corriger 1433 en 1533.

(9) Éperlecques, France, départ. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, cant. d'Ardres.

(10) P. CATRIN, *Hommage à Notre-Dame de la Treille*, 75. (s.l., n.d.), [Bruges, 1939], dont on corrigera l'erreur : prévôt de VERNASELLE.

(11) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 96. — Voir également U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Thérouanne*, dans *Revue bénédictine*, XXIV, 86, Maredsous, 1907.

(12) *Chronicon Vormesense*, 15. Les documents auxquels il est fait allusion n'ont pas été retrouvés.

(13) Le livre de comptes du prévôt Jean Falluel commencent en 1533 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 129, pièce 9). — D'autres livres de comptes de 1533 à 1536 dans *Ibidem*, 131, pièces 1 à 3.

(14) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 251. — Charles de Waghemaker, prévôt de Saint-Pierre de Lo, avait envoyé le 8 avril précédent, au même sujet, une contribution de 1401 florins : A.G.S.B., *Chartrier de Saint-Pierre de Lo*, n° 224.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 252. — Quel lien de parenté unit ces deux personnages ?

(16) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 166, n° 318, Bruges, 1876.

de Charles-Quint, il prend en charge la prévôté de Watten et y fait son entrée solennelle le 31 mai 1540 (1). L'été trop chaud de 1540 frappa Jean Falluel de fièvres brûlantes. Il appela pour le seconder son frère cadet Jean Falluel le Jeune, religieux profès de Saint-Augustin de Thérouanne. L'empereur consentit à ce qu'il se démit de sa double charge prévôtale. Jean Falluel le Vieux renonça en faveur de son frère le 3 octobre 1541, qui lui succéda comme prévôt de Voormezele (2). Il mourut le 16 septembre (3) 1542 (4), dans de terribles souffrances (5).

JEAN IX FALLUEL LE JEUNE, frère du précédent, avait fait profession au monastère de Saint-Augustin de Thérouanne. Appelé à Voormezele à la fin de l'année 1540 (6), il succéda à Jean Falluel le Vieux le 3 octobre 1541 (7). Il n'est présent dans aucune charte relative à Voormezele avant 1544 (8). Était-il absent du monastère et avait-il donné procuration au doyen Jacques de Coninck (9) que l'on trouve à toute occasion (9)? Le 28 novembre 1545, Jean Falluel le Jeune atteste, avec les vicaires généraux de Thérouanne et les prévôts d'Ypres et de Zonnebeke le malheureux état dans lequel était tombée la ville d'Ypres (10). C'est à Voormezele qu'est amené Martin Rythovius, le 10 novembre 1551, à la veille de pendre possession de son diocèse d'Ypres (11). Le *Chronicon Vormeselense* souligne les vertus du prévôt Falluel et les efforts qu'il déploya en vue d'augmenter les revenus de la prévôté (12). On lui doit aussi la restauration des orgues placées par un de ses prédécesseurs, Jean Maes (13). Jean Falluel le Jeune mourut le 20 octobre (14) 1553 (15), après avoir dirigé la prévôté durant douze années.

(1) *Chronicon Vormeselense*, 15. On y trouvera quelques détails sur la solennité de cette entrée. — Jean Falluel le Vieux reste encore prévôt de Voormezele. Il n'a pas renoncé à cette dernière charge en devenant prévôt de Watten. On corrigera ainsi J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 142, qui commet cette confusion.

(2) La liste abbatiale de Voormezele parle de *praesuit 8 annis et 3 mensis et resignavit 3 octobris 1541* (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3r°). — Le *Chronicon Vormeselense*, 15, donne un écho semblable, mais ne précise pas le jour de la renonciation de Jean Falluel le Vieux.

(3) Et non le 16 octobre comme l'avance J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 142, qui réduit mal le *XVI Kalendas octobris*.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3r°; P. CATRIN, *Hommage à Notre-Dame de la Treille*, 75, (s.l., n.d.) [Bruges, 1939]; *Chronicon Vormeselense*, 15. — C'est encore la date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217), sous le titre : *quondam prepositus noster et prepositus Watinensis*.

(5) Jean Falluel le Vieux portrait « sinople à trois couteaux d'or garnis d'argent, les pointes en bas » : P. CATRIN, *Hommage...*, 75.

(6) Les circonstances en sont rapportées ci-dessus.

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3r°; *Chronicon Vormeselense*, 15. — Il signe, à partir de 1542, les comptes de l'année précédente : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 131, pièce 4 (Voir aussi 131, pièces 5 et 6). — On corrigera une nouvelle fois J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 142, pour lequel Jean Falluel le Jeune fut nommé prévôt en 1540.

(8) Il est présent à partir de cette date. Cfr A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 280 et n° 275 (cette dernière charte n'est pas en place ; on la trouvera dans la farde 202 D).

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, nos 272, 276, 279, etc.

(10) I. L. A. DIRGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, V, 305-312, Bruges, 1860. — Voir également à ce sujet J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proostdij van Voormezele (1566-1584)*, dans *Album English*, 229-230 et note 1, Bruges, 1952.

(11) A. C. DE SCHREVEL, *Martin Rythovius*, dans *Biographie nationale*, XX, 729, Bruxelles, 1908-1910.

(12) *Chronicon Vormeselense*, 16. Au sujet de ce dernier point, on apprend que Jean Falluel le Jeune *terras huius domus sua providentia sagacitate atque diligentia fertilissimas reddidit*.

(13) *Chronicon Vormeselense*, 16. — Voir ci-dessus, p. 726 note 6.

(14) Et non le 13 décembre comme on le trouve dans J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 142, qui traduit mal *XIII Kalendas novembris*.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3v°; *Chronicon Vormeselense*, 16. — C'est aussi la date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire de Voormezele.

JEAN X DE BETHENCOURT, issu d'une famille noble d'Artois (1), abbé de Saint-Nicolas d'Arrouaise, cumula avec la prévôté de Voormezele, en 1553 (2). Il apparaît pour la première fois avec ce double titre dans un acte du 20 septembre 1554 (3) et dans un acte relatif à la prévôté de Sainte-Marie de Voormezele le 25 novembre de la même année (4). Il confie rapidement l'administration de tous les biens et revenus de la prévôté à l'un de ses protégés, Jean Doresmieulx, demeurant à Arras, chanoine de Saint-Nicolas d'Arrouaise, qu'il nomme dispensier (5). Le 26 novembre 1558, Jean de Béthencourt est nommé par Philibert, duc de Savoie, commissaire à l'information pour l'abbaye de Warneton (6). Son passage à Voormezele fut marqué par la réparation du chœur de l'église conventuelle et de la chambre ducale, la restauration de la bibliothèque (7) et la construction d'un colombier (8). Le 26 juillet 1556, la situation s'aggrave à Ypres et les magistrats de la ville demandent aux abbés d'Eversam, de Lo, de Warneton et de Voormezele, ainsi qu'aux abbesses de Messines et de Nonnenbossche, de contribuer à l'entretien d'un garde aux portes de la ville. Ces mesures de sécurité s'inspiraient du souci de protéger les refuges respectifs de ces communautés à l'intérieur de la ville (9).

Jean de Béthencourt tomba malade en novembre 1560 alors qu'il se dirigeait sur Courtrai. Il fut hébergé à l'hôpital Notre-Dame, dit *Overleye* (10), mais il y mourut quelques jours plus tard, le 22 novembre (11) de la même année. Il est inscrit au 21 novembre dans l'obituaire de Voormezele.

MATHIEU MOERMAN (*Moermand, Mourman, Morman*), né à Courtrai en 1521, fit profession à Voormezele vers 1548 (12). Il fut chapelain auprès du curé de Voormezele puis receveur

(1) *Chronicon Vormeselense*, 16.

(2) A. VIAENE, *Mattheus Moermand van Kortrijk, proost van Voormezele bij Yper (1560-1588)*, dans *Mémoires du Cercle royal historique et archéologique de Courtrai*, n.s., X, 282, Courtrai, 1931, rapporte que Jean de Béthencourt obtint la prévôté de Voormezele de l'empereur en 1542 et que, trois ans plus tard, en 1545, il installa Charles Doresmieulx d'Arras comme dispensier. Ces deux actes sont donnés sans références et leur datation est suspecte. En 1542 et 1545, c'est encore Jean Falluel qui est prévôt. — La date de 1553 est basée sur le *Chronicon Vormeselense*, 16, qui rapporte que Jean de Béthencourt, mort en novembre 1560, *praefuit septem annis*.

(3) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, VII, 295, n° 2628, Bruges, 1868 : Jean de Béthencourt donne des dimissoriales à Jean (et non Charles) Doresmieulx, l'autorisant à recevoir la semaine suivante les ordres mineurs et le sous-diaconat.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 315. — On garde deux livres de comptes du gouvernement de Jean de Béthencourt ; ils concernent les recettes et les dépenses de la prévôté en 1557-1558 et 1557-1559 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 128, pièces 12 et 10.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 206, pièce 103.

(6) Il était chargé de pourvoir annuellement à toutes les provisions nécessaires à l'entretien et la nourriture des chanoines. La date de 1545 que donne A. VIAENE, *Mattheus Moermand*, 282, pour la nomination de ce « dispensier » ne peut être exacte, comme on le dit plus haut, note 3.

(7) Selon J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 142, la bibliothèque avait été négligée et délabrée par suite de la discorde qui avait régné plusieurs années entre les chanoines. C'est peut-être vrai mais non prouvé. Les documents sur lesquels se base J. LAMBIN ne font aucune allusion à une situation de ce genre ; il faut l'attribuer à la fantaisie de l'ancien archivististe d'Ypres.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 16. — Il faut encore lui reconnaître un certain souci d'assurer à la prévôté de Voormezele des revenus. Voir dans ce sens A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 328 bis (= 8 novembre 1558), n° 329 (= 9 mai 1559), etc.

(9) I. L. A. DIEGERICK, *Archives d'Ypres. Documents du XVI^e siècle faisant suite à l'inventaire des chartes*, III, 98, Bruges, 1876. — Cité également par J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proosdij Voormezele (1566-1584)*, dans *Album English*, 230, Bruges, 1952.

(10) A. VIAENE, *Mattheus Moermand van Kortrijk...*, 283 ; Obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217).

(11) Le 10 des kalendes de décembre 1560 (ce qui fait le 10 décembre pour J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 142). — Sur l'année de son décès, voir le *Chronicon Vormeselense*, 16 et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^{vo}.

(12) En 1560, il avait 39 ans et était profès depuis 12 ans. A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 901.

de la « Maison-Dieu de l'Escluse », à Voormezele (1). En 1560, on reconnaît qu'il est « bien lettré tant en grecq que latin, ensemble bien sachant son franchois et flameng, ... bien versé en la sainte escripture » (2). A la mort de l'abbé et prévôt Jean de Béthencourt, les cinq religieux (3) furent réunis en l'église conventuelle les 14 et 15 décembre 1560 par l'abbé de Saint-Bertin Gérard de Hamericourt et Jean Girardi, garde-sceaux du diocèse de Thérouanne, commissaires à l'information (4). Mathieu Moerman recueillit l'ensemble des suffrages, mais il fut contrecarré par le protégé de l'ancien prévôt, Doresmieulx (5). Le Conseil passa outre les prétentions de ce dernier et Mathieu Moerman reçut ses patentes le 23 décembre 1560 (6). Le procès-verbal de son élection date du 13 janvier 1561 (7). Il fut confirmé dans sa charge la même année (8). Le 11 novembre 1561, à 9 heures du matin, il assiste à la joyeuse entrée de l'évêque Martin Rythovius, à Ypres (9). En 1565, le théologien Pierre Ponetus, carme d'Ypres, lui dédie son *Propugnaculum Christiani dogmatis* (10).

Mathieu Moerman sera bientôt confronté aux événements les plus dramatiques de l'histoire de la prévôté : les conséquences de la furie iconoclaste. Le 10 mai 1566, il participe, à Gand, à une assemblée du clergé de Flandre chargée de prendre connaissance des édits de Marguerite de Parme sur la modération des « placards touchant le fait de la religion » (11). Les troubles éclatent la même année. Parti de Bailleul le 13 août 1566 (12), Sébastien Matte dirige une bande d'iconoclastes sur Ypres. Ils ravagent ce jour et le lendemain plusieurs églises du patronat de la prévôté et, le 15, mettent à sac les églises et les couvents voisins d'Ypres, dont Voormezele (13). La furie iconoclaste n'a rien préservé de l'abbatiale : le tabernacle tout neuf (14), les statues, les autels et les pierres tombales tombent en miettes sous les marteaux des vandales, les tableaux sont lacérés et les orgues (15) brisées (16). Les religieux trouvent refuge

(1) A. VIAENE, *Mattheus Moerman van Kortrijk*, 283. — Voir un acte du 3 juin 1557 donné par Mathieu Moerman, receveur de l'hôpital « Ter Cluyze » : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 321 (original).

(2) A. VIAENE, *Mattheus Moerman van Kortrijk*, 283.

(3) Ils étaient encore huit en 1554 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 129, pièce 9 (compte de 1533 ; en haut d'un folio vierge se trouve « l'estatz des religieux pour le revestiaire » du 1 octobre 1554).

(4) Ils avaient été nommés commissaires par Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, le 29 novembre 1560.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 901, f°s 105-110. — Sur l'élection de Mathieu Moerman et sur l'intervention de Doresmieulx et de sa famille, on verra A. VIAENE, *op. cit.*, 282-284.

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 335. — Voir de même *Ibidem*, 210, pièce 4 (farde d'une enveloppe qui contenait les actes de nomination, d'installation et de bénédiction de Mathieu Moerman. Ces actes n'ont pas été retrouvés dans le chartrier de Voormezele).

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, *sub anno*.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 16.

(9) Il reçoit pour sa participation quatre cannettes de vin : A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres*, VI, 336, Bruges, 1882.

(10) Publié à Anvers chez J. Bollerus, en 1565. — Voir L. WILLEMS, *Ponetus Pierre*, dans *Biographie Nationale*, XVIII, 5, Bruxelles, 1905.

(11) G. DE MBESTERE, *Historia Episcopatus Iprensis*, 62, Bruges, 1851.

(12) Ed. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre maritime*, I, 32-34 ; 227-229, Bruges, 1876.

(13) I. L. A. DIRGERICK, *Archives d'Ypres. Documents du XVI^e siècle faisant suite à l'inventaire des chartes*, I, 58, Bruges, 1874. — J. SCHEERDER, *Le mouvement iconoclaste en 1566 fut-il spontané ou prémédité ?* dans *Annales du XXXIII^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (tenu à Tournai en 1949), II, 297-304, Tournai, 1951 (particulièrement 299-300).

(14) Mathieu Moerman l'avait fait placer à grands frais, peu de temps auparavant (*Chronicon Vormeselense*, 17).

(15) D. VANHAUWAERT, *Geschiedenis der relikwie van het Heilig Bloed te Voormezele*, 68, Ypres, 1901, rapporte la destruction des orgues en 1566, tandis que le *Chronicon Vormeselense*, 17, retarde ce fait jusqu'en 1578. La première donnée est plus vraisemblable.

(16) On ne possède pas sur ces événements de 1566, comme pour Saint-Jean-au-Mont par exemple, de récit détaillé de la furie iconoclaste. Le *Chronicon Vormeselense*, 16-17, est assez laconique. — On verra surtout l'excellent article de J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proostdij van Voormezele (1566-1584)*, dans *Album English*, 229-248, Bruges, 1952.

à Ypres mais le lendemain, 16 août, les Gueux envahissent la ville (1). Les chanoines assistent, impuissants, aux scènes terribles de l'iconoclasme et à la destruction des biens qu'ils avaient pu emmener. Mais la furie cessa bientôt à Ypres (2). Mathieu Moerman réorganise la vie conventuelle au refuge et, à cet effet, constitue plusieurs rentes sur des biens sis à Voormezele, le 1^{er} octobre 1566 (3). Le 22 novembre suivant (4), il se joint aux abbés et prévôts de Watou, Zonnebeke, Eversam et Lo — ils possèdent tous leur principal refuge à Ypres — pour se plaindre auprès du Conseil de Flandre des fermiers d'accise (sur la bière et le vin), qui mettaient en doute les privilèges d'exemption des dits couvents (5). Mathieu Moerman s'attache aussi à récupérer les archives de sa maison. Le receveur, François De Rouck (6) était resté en possession de tous les titres, livres de comptes et cartulaires. Profitant de la situation, il s'était fait hérétique dans l'espoir d'aliéner le temporel de la prévôté (7) à son profit. Mais la situation se renversa et François De Rouck dut prendre la fuite. Il fut arrêté par Martin Lem, bourgmestre de Bruges, le 12 février 1568 (8). Son exécution (9) ne levait pourtant pas toutes les difficultés. Une lettre du prévôt et des chanoines, datée du 29 mars 1569 (10), témoigne de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les religieux de produire les actes qui auraient pu prouver leurs possessions, car « les originales pieches, servant à la vérification de leurs prétensions, consistent en comptes, registres et cartulaires, lesquels ont été cassés et déchirés par les sectaires ».

Les destructions occasionnées par les Gueux ne seront pas les seules épines de Voormezele. Un autre danger guettait la prévôté. L'évêché d'Ypres, récemment créé, était insuffisamment doté. Aussi, le 26 décembre 1570, Philippe II chargea son ambassadeur à Rome, don Juan Zúniga, d'obtenir du pape l'union de la prévôté de Voormezele à la mense épiscopale d'Ypres (11). Il écrivit le même jour, au même sujet, au pape Pie V et au cardinal Antoine de Granvelle (12). La fusion n'aura pas lieu comme le souhaitait le roi d'Espagne ou l'évêque d'Ypres, mais, en vertu d'une bulle du 14 mars 1576 (13), Voormezele devra céder à l'évêché d'Ypres des revenus valant annuellement 1.200 ducats, et ce, dès la vacance de la prévôté.

Mathieu Moerman prit part au premier Concile provincial de Malines qui s'ouvrit le 11 juin 1570 (14) sous la présidence de l'évêque Martin Rythovius d'Ypres. Ce Concile était

(1) G. DES MAREZ, *Documents relatifs aux excès commis à Ypres par les Iconoclastes les 15 et 16 août 1566*, dans *B.C.R.H.*, LXXXIX, 95-127, Bruxelles, 1925.

(2) I. L. A. DIEGERICK, *Documents du XVI^e siècle...*, I, 79. — Une autre bande de Gueux va encore sévir à Voormezele, le 15 décembre 1566, dans l'espoir de ramener un riche butin : C. WYNSKIUS, *Geuzianismus Flandriae Occidentalis*, 66, Bruges, 1841. Voir aussi J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proostdij Voormezele*, 232.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 360.

(4) *Ibidem*, n° 357.

(5) L'exemption sera confirmée le 10 juin 1569. *Idem* n° 357 (document joint au précédent par transfixe).

(6) Il était auparavant échevin de la châtellenie d'Ypres puis avoué de Warneton. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 203. — Voir aussi I. L. A. DIEGERICK, *Documents du XVI^e siècle...*, I, 9.

(7) J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proostdij Voormezele*, 233-234.

(8) A. C. DE SCHREVEL, *Troubles religieux du XVI^e siècle au Quartier de Bruges*, 339, Bruges, 1894.

(9) A ce sujet, J. LAMBRECHT, *op. cit.*, 235-236.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 203.

(11) M. DIEBICKX, *Documents inédits sur l'érection des nouveaux diocèses aux Pays-Bas (1521-1570)*, III, 691-693, n° 811, Bruxelles, 1962.

(12) *Ibidem*, 693-694, n° 812 et 694, n° 813.

(13) Voir ci-dessous, p. 737 notes 4 et sv. — Ce problème ne sera en effet d'actualité que sous le successeur de Mathieu Moerman.

(14) G. DE MEESTERE, *Historia Episcopatus Iprensis*, 62, Bruges, 1851.

destiné à remédier aux maux de la religion, dans la tourmente de l'hérésie (1). Le second synode de la Province de Malines, tenu à Louvain en mai 1574 (2), décréta que tous les abbés, abbesses, prévôts et prieurs non-exempts — dont Voormezele — devraient désormais rendre leurs comptes à l'ordinaire, tous les deux ans au moins. Mathieu Moerman se joignit à d'autres prévôts et abbés pour en appeler au pape de cette décision (3). Il s'en suivit quelques difficultés avec l'évêque d'Ypres, en juin 1575 (4). La situation des chanoines de Voormezele n'était pas assurée à Ypres. En 1574, le pape Grégoire XIII autorise les abbés et prévôts de Zonnebeke, Voormezele, Lo et Eversam, de chanter matines à la lumière du jour (5), car un office de nuit, à la lueur de chandelles, risquait d'attirer des Huguenots pillards. La même année, en septembre, Mathieu Moerman obtient de pouvoir acheter une maisonnette à Ypres, attenante au refuge, afin d'y mettre à l'abri quelques meubles précieux et les ornements d'église (6). En 1576, les dettes montent déjà à 3.626 livres (7). L'année 1578 voit alors le martyre des chanoines (8). Le 20 juillet, des Gueux gantois rebelles prennent la ville d'Ypres d'assaut (9) et mettent à sac le refuge du monastère. Les religieux perdent « jusqu'à la dernière serviette » (10) et se dispersent à Lille, Douai et Armentières. Le 17 octobre, les Malcontents incendient les bâtiments conventuels et l'abbatiale (11). Les fermes avoisinantes subissent le même sort le 2 novembre (12). Les prévôts d'Eversam et de Voormezele n'ont toutefois pas quitté leurs refuges respectifs, où ils sont gardés à vue (13). En 1579, le Magistrat d'Ypres convoque même Mathieu Moerman afin de conférer sur la Paix de Religion (14). La plupart des religieux se sont regroupés à Donai d'où ils attendent la libération de leur prévôt mais, pour s'assurer quelques revenus, ils demandent au Conseil de Flandre, le 23 juin 1580, de pouvoir administrer les biens sauvés de la prévôté (15). Le 2 août 1581, les hérés-

(1) On verra à ce sujet A. C. DE SCHREVEL, *Notes et documents pour servir à la biographie de Remi Drieux, 11^e évêque de Bruges*, dans *A.S.É.B.*, XLVI, 260-299, Bruges, 1896.

(2) *Ibidem*, 482. — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 386.

(3) Mathieu Moerman, prévôt de Voormezele, Jaspar de Bovincourt, abbé de Saint-Pierre à Oudenburg et Gilbert le Bleu, abbé de Saint-André-lez-Bruges, emportaient pour ce faire des lettres de procuration de l'abbé d'Eversam, Jean de Lo. — Voir aussi *Monasticon belge*, III, vol. I, 72 et 116, Liège, 1960.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 385.

(5) A.G.S.B., *Fonds Eversam*, 1/100, 236. — Voir également V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden en zonnig heden*, 67, Langemark, 1962.

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 382. — Sur cette maison, voir le *Chronicon Vormesclense*, 17.

(7) Comptes de Georges de Veltère : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 203.

(8) La suite des événements est connue par le récit d'un chanoine de Voormezele, composé « ter justifiacie van huerlieder rechtvoerdighe cause om te opposeren jegheus de dismembratie van huerlieder goede... ter profyte van myn heere den Bisschop van Ypre ». A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 204. — J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proostdij Voormezele*, 238-247.

(9) A.G.S.B., manuscrit S. 25 : L. BORTEMAN, *De schoone Historien van de Stadt Ypre*, 2^e partie, p. 8.

(10) Le *Chronicon Vormesclense*, 17, se borne à rapporter la destruction des orgues. — Cfr *supra*, p. 733.

(11) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 204.

(12) G. DE MEESTERE, *Historia Episcopatus Iprensis*, 95, Bruges, 1851.

(13) Ils réussirent à venir en aide aux membres exilés de leur communauté. Voir notamment pour Voormezele : J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proostdij Voormezele*, 242-243.

(14) A. C. DE SCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre, 1577-1584*, III, 91, Bruges, 1928.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 203. — En tant que « receveur commis par Sa Majesté pour administrer les biens temporels de Voormezele, avec les autres religieux capitulaires », Jean Van Moortgaete accense des terres à Neuvéglise, dès le 10 mai 1580. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 400. — Voir encore *Ibidem*, n° 399 (= 5 avril 1581). — On verra également une lettre de Valentin de Pardieu, seigneur de la Mote, adressée aux échevins de la commune de Voormezele, le 20 juin 1581, leur priant d'ordonner aux censiers du monastère de Voormezele de venir payer les sommes redevables à ce monastère, « à Armentières, en l'hostellerie d'Hebron, es mains de sire Jehan de Moortgate, religieux dudit monastère à ce dénommé et commis de par Sa Majesté » : A. BERGEROT et I. L. A. DIBGERICK, *Histoire du château et des seigneurs d'Esquelbecq en Flandre*, 388-389, n° LXXXVII, Bruges, 1857.

tiques (1) sentent la situation leur échapper et libèrent les prévôts de Voormezele et d'Ever-sam (2). Mathieu Moerman trouve refuge à Lille (3) mais, le 14 du même mois, il est capturé à nouveau, sur la route d'Armentières, par les Écossais cette fois, et incarcéré à Menin (4). Les chanoines de Voormezele apprennent que leur prévôt pourra être libéré moyennant une rançon de 3.000 florins (5). Ils s'efforcent de recueillir, par emprunts, la somme exigée mais, entretemps, le temps fixé par les placarts pour la réconciliation est écoulé (6). Aussi, lorsque le 1^{er} février 1582 Mathieu Moerman est libéré, il ne peut rejoindre ses chanoines à Ypres. Il trouve asile à Lille, chez la veuve du seigneur de Zillebeke (7), où il vit « selon son ordre et profession ». Il attendra plus de quatre mois avant d'obtenir ses lettres de réconciliation, le 19 juin 1582 (8). Rentré d'exil, Mathieu Moerman ne quittera plus le refuge d'Ypres (9). Le 23 mars 1583, il assiste encore à l'imposition de la mitre à Jean van der Heyden, abbé de Saint-Jean-au-Mont, par l'évêque de Saint-Omer (10). Depuis ce moment, il mettra tout en œuvre pour rembourser les emprunts levés en vue de recueillir l'argent de sa rançon et de son hébergement à Lille (11). Il fit également réunir à Ypres le banc des sept échevins (12) et récupéra, dans la mesure du possible, les terres et biens meubles de la prévôté. Il fallait pour cela remettre en ordre les archives (13). La récupération des terres occupa les derniers jours de Mathieu Moerman (14). Épuisé, il ne put mener à bien l'immense tâche qui l'attendait et, atteint de maladie (15), il mourut au refuge d'Ypres (16), le 3 février 1588 (17), et fut enterré en l'église de Saint-Jacques (18).

(1) Le 12 décembre de cette année, ils donnent au prince d'Orange, à titre héréditaire, les biens de l'abbaye de Warneton et de la prévôté de Voormezele : Ch. CUSTIS, *Jaarboeken der Stadt Brugge*, III, 96, Bruges, 1765. — Cette situation est rappelée dans un acte du 31 janvier 1583 : « Onder ander inhaudende an den Prins van Oraignien in consideratie van de verliesen in sijne goederen, hem te gheven d'abdijen van... Voormesele... » (H. VAN HOUTTE, *Tafels van de Resolutieboeken der Staten van Vlaanderen, I (1580-1583, en 1614-1631)*, 32, n° 196, Bruxelles, 1936).

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 402 (cette charte se trouve dans la farde 202 F) : les prévôts auraient réussi à tromper la surveillance des gardiens et prirent la fuite. Cette seconde version est-elle acceptable ? Elle émane des religieux.

(3) Dès le lendemain, 3 août, les chanoines lui font parvenir divers meubles et habits et une importante somme d'argent pour qu'il puisse subvenir à ses besoins. On verra la liste de ce qui lui est envoyé dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 212, pièce 6.

(4) *Chronicon Vormeselense*, 17.

(5) On verra quelques détails de l'incarcération de Mathieu Moerman dans J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proostdij Voormezele*, 244. — Au sujet de la rançon du prévôt, on verra encore A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièce 97.

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, charte n° 402.

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 410.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, charte n° 402. — La réconciliation a-t-elle été totale ? Comment expliquer dans ce cas que Mathieu Moerman resta à Lille jusqu'au 2 février 1583 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 410) ?

(9) *Chronicon Vormeselense*, 17.

(10) A.É.B., bl. 6931. — I. DE COUSSEMAKER, *Notice sur la commanderie de Saint-Antoine-les-Baillouls*, dans *Annales du comitté flamand de France*, XV, 106, Lille, 1883-1886. — Voir aussi N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Saint-Jean-au-Mont à Ypres*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 39, Liège, 1960.

(11) Octrois et constitutions de rentes : voir A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B (7 mai 1583 ; autorisation confirmée par le roi d'Espagne le 16 juin de la même année : *Ibidem*, 202) ; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 407 (24 juillet et 7 août 1585) ; *Ibidem*, n° 410 (29 novembre 1586). — Voir aussi le *Chronicon Vormeselense*, 17.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 203.

(13) La plupart des chartes portent, au dos, l'inscription : « Desen heeft inde handen van heretycken of gheuzen ghezyn, anno 1580 ». Un grand nombre d'actes sont lacérés et plus aucun ne possède ses sceaux.

(14) Voir par exemple une charte du 13 avril 1585 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 405).

(15) *Chronicon Vormeselense*, 17.

(16) J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143, laisse cette donnée en interrogation. Mathieu Moerman mourut certainement à Ypres (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3v°), et le *Chronicon Vormeselense*, 17, autorise à croire que ce fut bien au refuge qu'il mourut.

(17) La date du 3 février est donnée par toutes les sources, ainsi que par l'obituaire de Voormezele. Il faut donc corriger l'erreur de J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143.

(18) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3v° et *Chronicon Vormeselense*, 17. — Une inscription « Moerman 1587 » se trouve au dernier folio d'un livre de comptes de 1472 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 127, pièce 1). Elle est suivie

JEAN XI VAN MOORTGAETE (*Van de Mortgate, Van Mortgaete*), de Wervicq (1), entré en religion après décembre 1560 (2), lui succède après le mois de mai 1588. A la mort du dernier prévôt, le problème du démembrement des biens de la prévôté de Voormezele au profit de la mense épiscopale d'Ypres se pose. En effet, une bulle du pape Grégoire XIII, datée du 14 mars 1576, avait prévu le démembrement des biens de Voormezele, dès que cette prévôté serait vacante. Des revenus d'une valeur de 1200 ducats annuels en seraient distraits pour être affectés à la mense épiscopale (3). Le roi d'Espagne Philippe II avait marqué son accord le 14 mai 1582 (4). Dès l'annonce de la mort de Mathieu Moerman, le 8 février 1588, l'évêque d'Ypres Pierre Symons revendique son bien. Il n'y a, à ce moment, que trois religieux présents au refuge d'Ypres. Ils s'opposent avec force à toute saisie de biens et convoquent, *causa electionis*, les confrères absents (5). Le 23 février, Jean Van Moortgaete et Pierre de Keyserre sont chargés de l'administration (et de la sauvegarde) du temporel. Lorsque Josse Eelboo, notaire apostolique mandaté par l'évêque, se présente au refuge, le 14 mars à huit heures du matin, les huit religieux proposent le marché suivant : le temporel de la prévôté a été surestimé par le pape ; prélever sur celui-ci un ensemble de biens rapportant annuellement 2.400 florins signifierait la fin inexorable de la prévôté. Ils sont d'accord de céder « quelque chose » mais, auparavant, exigent du prélat d'Ypres la nomination d'un prévôt qui, seul, pourrait défendre leurs droits (d'ailleurs, l'évêque d'Ypres et Henri de Codt, greffier d'Ypres, avaient déjà été commis par le Conseil privé de procéder à l'élection). Sans attendre, l'archiprêtre de la cathédrale d'Ypres, Jean Carius, avait procédé à la séparation des biens et mis la main sur diverses possessions de la prévôté d'un rapport annuel de 1.177 florins. Le 18 mars, les religieux vont en appel. Ils exposent notamment que le revenu global de la prévôté n'est que de 1.757 florins : les charges ordinaires montent à 569 florins et, si l'évêque d'Ypres soustrait en outre 1.177 florins, il n'en reste plus que onze annuellement pour la nourriture et l'entretien de la communauté ! Sans parler des dettes qui atteignent près de 5.000 florins (6). Le Conseil privé permet la nomination d'un prévôt avant de trouver une solution raisonnable au démembrement. Le choix tombe sur Jean Van Moortgaete le 15 mai 1588 (7). Son élection est confirmée le 25 juillet par le roi d'Espagne Philippe II (8). Toutefois, Jean Van Moortgaete

de *Nemo sine crimine fuit*. Que faut-il en déduire ? — Les armes coloriées de Mathieu Moerman figurent dans la Chronique d'Ypres d'Augustin van Hernighem. Elles ne sont pas signalées dans l'édition de cette chronique par F. Van de Putte et C. Carton. On verra V. FRIS, *La Chronique d'Ypres d'Augustin van Hernighem (octobre 1662-juillet 1695)*, dans *B.C.R.H.*, LXXXV, 72, Bruxelles, 1923.

(1) *Chronicon Vormeselense*, 18. — Wervicq, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres. — Il mourut en 1619 âgé de septante-sept ans.

(2) Jean van Moortgaete ne figure pas parmi les cinq religieux que compte à cette date le monastère — ces cinq noms sont donnés dans A. VIAENE, *Mattheus Moerman van Kortrijk...*, 283. — Il est signalé comme chanoine depuis le 10 mai 1580 (A.Év.B., *Fonds Voormezela*, Chartrier, n° 400).

(3) Ci-dessus, p. 40/5. — La bulle est éditée dans MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 485-488, Bruxelles, 1734. — Voir A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les Archiducs Albert et Isabelle*, 143, Louvain, 1925. — Corriger la plupart des auteurs qui oublient la fameuse clause de vacance et avancent que Voormezele payait les 1.200 ducats dès 1576.

(4) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 488-489, Bruxelles, 1734. — Copie aux A.Év.B., *Fonds Voormezela* 202, pièces 140 et 141.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezela*, 202, pièce 142 et 202 G, pièce 7. — Trois ou quatre religieux se trouvent à ce moment hors du diocèse de Ypres. Ils déclarent vivre « dans la plus grande frugalité du monde, voire qu'ils ne mangeraient et buvissent que pain et eau » (Cité par J. LAMBRECHT, *De Geuzenstorm rond de proostdij Voormezela...*, 247-248, Bruges, 1952).

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezela*, 202 E, pièce 139 ; copie dans *Ibidem*, 202 G, pièce 12.

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezela*, 209, pièce 18, f° 3v° ; 209, pièce 110, f° 2v°.

(8) *Ibidem*. Et non en 1619 comme l'avance J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143, qui confond avec la date de décès de Jean Van Moortgaete. — Le livre de comptes du nouveau prévôt commence le 6 octobre 1588 (A.Év.B., *Fonds Voormezela*, 134, pièce 14).

devra attendre trois longues années encore avant de recevoir la bénédiction des mains de son ordinaire. L'évêque d'Ypres s'y refusera tant que le problème du démembrement ne sera pas réglé (1).

L'archiprêtre d'Ypres est nommé « commissaire à la dismembration ». Il menace Jean Van Moortgaete d'excommunication, en novembre 1588, s'il ne se décide pas à abandonner la somme prévue par la bulle de 1576. Le prévôt retourne en appel (2). Les parties s'accordent enfin, le 17 mai 1591 (3), sur une transaction de Jean de Vendeville, évêque de Tournai : le prélat yprois doit se contenter de quelques terres et dîmes d'un revenu annuel de 300 florins (4). Jean Van Moortgaete peut recevoir enfin la bénédiction des mains de Pierre Simoens, évêque d'Ypres, en 1591 (5), le 25 juillet, au cours d'une cérémonie qui se célébra sans faste car l'état des ressources du monastère était tel qu'on ne pouvait s'offrir la moindre dépense (6). La tâche qui attend Jean Van Moortgaete est énorme. Il s'attache tout d'abord à regrouper les religieux dispersés — ils n'étaient plus que trois au refuge d'Ypres en mars 1589 (7) — et à restaurer la discipline monastique, relâchée lors des troubles urbains (8). Les dettes montent à 9.560 livres (9). Il s'efforce de récupérer les terres et les droits saisis durant les troubles. Le 23 juillet 1591, il recouvre des terres près d'Ypres, vendues par le magistrat de la ville à un certain Keenart, mort entretemps en Angleterre (10). Le 3 août 1592, il récupère les droits seigneuriaux que possédait son monastère à Terdeghem et qui avaient été usurpés par le seigneur de l'endroit (11). Le 21 janvier suivant, il fait authentifier par les échevins d'Ypres le livre de recettes des rentes du monastère, tenu par le dernier receveur (12). Grâce à ce document, il gagne divers procès contre des fermiers et saisit leurs terres pour non paiement d'arrérages (13). Jean Van Moortgaete est confronté au besoin de numéraire et doit se décider d'aliéner ou de grever de rentes plusieurs immeubles (14). En 1599, il fait construire près du refuge une chapelle, qu'il entoure de murs (15) ; il y joint des étables et un porche fortifié (16). De 1600 à 1609, il ne se

(1) *Chronicon Vormeselense*, 18.

(2) Le *causa hinc inde callide acerrime agitata* du *Chronicon Vormeselense* résume bien la période confuse qui suit ; mais les rebondissements sont trop nombreux pour être développés ici. — On verra encore A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièces 139 à 154. — L'état des biens, dressé le 6 avril 1589 par le notaire Antoine De Lamaire d'Ypres, révèle la situation alarmante de la prévôté : sur les 288 mesures de terres, sises à Voormezele, seules 40 sont encore baillées à ferme, pour un revenu annuel de 120 livres, alors que les rentes antérieures se chiffraient à 1.300 livres ! Sur les sept fermes, cinq ne comptent plus un seul bâtiment et les deux autres sont caducques, etc. On verra un résumé de cet état dans J. LAMBRECHTS, *De gauzenstorm rond de proostdij Voormezele...*, 247, Bruges, 1952.

(3) *Chronicon Vormeselense*, 18.

(4) C'est ce qui ressort d'une confirmation de la transaction, le 20 juillet 1591 : A.Év.B. *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 420 (original).

(5) A.-C. DE SCHREVEL, *Deux élèves remarquables de l'école Bogarde*, dans A.S.É.B., LXXV, 17, Bruges, 1932.

(6) L'auteur du *Chronicon Vormeselense*, 18, se plaît à préciser ce point.

(7) Jean Van Moortgate, Pierre de Keyser et Livin Mehandinc : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièce 75.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 18.

(9) A.Év.B. *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 429.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 421.

(11) A.Év.B., *Inventaires*, N 29, signale cet acte sous le n° 428. Il n'a pas été retrouvé dans le chartier.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, n° 435.

(13) *Ibidem*, nos 437, 439, 441, etc.

(14) Il en obtient la permission, le 28 février 1592, pour une somme de 3.000 florins. *Ibidem*, n° 429.

(15) J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143. — Les religieux de Voormezele avaient obtenu de l'église de Marchiennes de pouvoir célébrer l'office divin dans une chapelle près du refuge. Voir sur cette chapelle et son occupation, entre 1599 et 1614, un acte aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 231.

(16) *Chronicon Vormeselense*, 18.

présente plus aux États de Flandre (1) pour pouvoir s'occuper plus activement de relever les ruines de l'abbaye, à Voormezele (2) : il faut restaurer l'enceinte et les étables, rebâtir la grange et la métairie, la maison du prévôt, les cuisines, une chapelle provisoire dédiée à Saint-Jean (3) et le dortoir, puis remettre en culture les terres en friche (4). En 1610, la communauté compte à nouveau huit membres. Mais le cloître n'est toujours pas restauré. L'évêque d'Ypres, Charles Maes, fait sa visite à Voormezele le 6 avril de cette année et laisse un grand nombre de prescriptions (5). C'est à la suite d'une d'entre elles que les chanoines de Voormezele promettent, le 22 septembre de cette année, au vicaire général d'Ypres, Jean de Visschere, de prendre l'habit blanc des chanoines réguliers endéans les trois semaines (6). La fin des travaux de restauration, le 15 octobre 1614, voit le retour solennel des religieux — ils sont dix maintenant, et un convers (7) — à Voormezele. Ce jour du 15 octobre sera depuis lors fixé pour commémorer l'anniversaire de la dédicace de la prévôté (8).

Jean Van Moortgaete était un des correspondants du poète Jacques Sluper († 1602) (9). Le 4 septembre 1606, il apparaît comme juge délégué du Saint-Siège dans un conflit opposant les religieux de Saint-Jean-au-Mont aux curé et marguilliers de la paroisse de Saint-Nicolas à Ypres (10). Il figure encore dans un acte du 31 mars 1616 (11).

Il meurt (12), le 22 ou le 23 mai (13) 1619 (14), après avoir recommandé à ses chanoines de lutter pour que l'on élise un des leurs à la prévôté. Jean Van Moortgaete est inscrit au 26 mai dans l'obituaire de Voormezele (15).

(1) Il y était commis jusqu'en 1599 (*Ibidem*, 18). — Il est toutefois signalé à Gand, le 22 avril 1600, comme représentant du clergé de Flandre : M. GACHARD, *Actes des États généraux de 1600*, 50-51, n° XLIII, Bruxelles, 1849.

(2) Le 12 août 1593, Jean Van Moortgaete avait déjà délégué Jean Frennel au soin du temporel du monastère : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 G, pièce 1.

(3) Elle sera détruite en 1622, pour faire place à une nouvelle église conventuelle.

(4) *Chronicon Vormeselense*, 18. — L'obituaire de Voormezele inscrit Jean Van Moortgaete au 26 mai avec la mention *qui maximam post ruinam reaedificavit monasterii partem* (A.Év.B., C 217).

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 42 (statuts de 1610).

(6) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds Maisons religieuses*, Chanoines réguliers (ferme Voormezele). — On y ajoutera une plainte des religieux adressée aux vicaires généraux d'Ypres concernant la trop grande longueur des costumes qui leur sont imposés (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 212, pièce 4, = 10 septembre 1610).

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 231.

(8) Le retour à Voormezele est décrit dans *Chronicon Vormeselense*, 18-19. — La communauté ne comptait plus alors que deux anciens religieux qui avaient vécu la destruction de leur prévôté. — On verra une lettre de Guillaume de Keerke, curé de Nieuwkerke, adressée à Marc Stappens, prieur de Voormezele, lui signifiant que *licet tempus hoc belli non permittat ita solemniter celebrari diem dedicationis...*, datée du 22 août 1675 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 206, pièce 101). — La réforme de Voormezele en 1609-1610 est encore racontée par G. DE MEESTERE, *Historia episcopatus Ypresensis*, 144, Bruges, 1841.

(9) F. V[AN DE PUTTE], *Étude sur la littérature latine dans la West-Flandre au XVI^e siècle*, dans A.S.É.B., XXVII, 184, Bruges, 1875.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 448. — C'est vers 1585 que l'abbé Vincent du Bur installe sa communauté de Théroouanne (elle était réfugiée entretemps à Bailleul) à Ypres, dans la Moutstraat, à côté de l'église paroissiale de Saint-Nicolas. Le nouveau monastère sera inauguré le 30 juin 1608. Au sujet de cet exode et de l'installation, voir N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Saint-Jean-au-Mont à Ypres*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 27-28 et 39-40, Liège, 1960.

(11) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 378.

(12) Sur les circonstances de sa mort, on verra le *Chronicon Vormeselense*, 19.

(13) Il mourut le jour de la Trinité : le 22 mai si l'on considère la fête fixe de la Trinité et le 23 mai s'il s'agit du dimanche de la Trinité 1619.

(14) L'année de son décès est indiquée par le chronogramme : *CaDiI beata Morte qVI VIVIt bens* : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3 v°. Ce chronogramme est imparfaitement reproduit dans J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143.

(15) L'obituaire de Voormezele (A.Év.B., C 217) parle de *quondam prepositus noster*. Jean Van Moortgaete aurait-il résigné entre le 31 mars 1616 et le 22/23 mai 1619 ? C'est peu probable, car l'acte de nomination de son successeur porte la mention suivante : « nommé à la prévôté de Voormezele, vacante par la mort de Van Moortgaete ». — Les

NICOLAS CHARLE, né à Ypres (1) vers 1586 (2), était curé de Voormezele lorsqu'il fut nommé prévôt par les archiducs Albert et Isabelle, le 24 août 1619 (3). Il fut confirmé et installé le 7 octobre 1619 par l'archidiacre Van Houck, mandaté par Antoine de Haynin, évêque d'Ypres (4) et reçut la bénédiction le 13 du même mois (5). Le 24 février 1623, il s'acquitta d'une pension viagère de 120 florins qui lui avait été imposée comme pain d'abbé (6).

Le 22 novembre 1621, Nicolas Charlé avait obtenu des échevins d'Ypres que Jean Broeders, receveur bailli de la prévôté, lui rende compte de son administration et de celle de son père (7). Il remplit la charge prévôtale plus de trente années, au cours desquelles son principal objectif fut la remise en état des bâtiments conventuels — notamment la reconstruction de l'avant-corps —, la construction d'une nouvelle église depuis 1622 (8) et l'agrandissement du refuge à Ypres (9). Ce refuge servait constamment en cette période de troubles et l'on n'y pouvait loger décemment que huit ou neuf religieux. Comme le nombre des chanoines avait augmenté de plus de la moitié, il fallait y pourvoir. C'est à cet effet que les vicaires généraux d'Ypres (10) puis le Conseil privé (11) autorisent, en février 1627, l'achat de maisons à Ypres attendant au refuge, la constitution de rentes à charge du monastère (12), un échange de terres à Voormezele (13) et la vente au seigneur temporel de Voormezele, le baron Louis Lopez Gallo, seigneur de Sijsele, du droit de chasse et d'oisellerie (14). Une dizaine d'années plus tard, les religieux connurent une mésaventure. Deux chanoines de Voormezele, Mathias de Buckere et Jean-Baptiste Schorie, se trouvaient le 13 septembre 1638 près de l'église de Hollebeke lorsqu'ils virent arriver à cheval le seigneur de l'endroit, Winand de Glimes, baron de Jodoigne. Ce

armes colorées de ce prévôt figurent dans la *Chronique d'Ypres* d'Augustin Van Hernighem. Elles ne sont toutefois pas mentionnées dans la mauvaise édition de cette chronique par F. Van De Putte et C. Carton. Voir V. FRIS, *La Chronique d'Ypres d'Augustin Van Hernighem (octobre 1562-juillet 1596)*, dans *B.C.R.H.*, LXXXV, 72, Bruxelles, 1923. — On verra encore au sujet de Jean Van Moortgaete : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 110, f° 2v°.

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3v° ; repris par J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143.

(2) Il meurt le 7 juin 1650, dans sa 64^e année.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 457 (original). — On verra encore un livre de comptes de 1534 continué jusqu'en 1617. Au f° 3^o, il est question de « Niclays Charlé, proost ghedenomeert festo S. Bartholomei (24 août) 1619 : » suit la liste des 27 serviteurs et ouvriers attachés à la prévôté depuis octobre 1619. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 131, pièce 12.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 458 ; repris dans le *Chronicon Vormeselense*, 19 et par J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143.

(5) Liste des abbés du XVIII^e siècle qui signale l'« inauguration » de Nicolas Charlé à cette date : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3v°.

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 472. — Cette pension est destinée à un soldat estropié, du nom de Marc Goossens.

(7) *Ibidem*, n° 468.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 19 ; J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143. — C'est en 1622 que la chapelle Saint-Jean à Voormezele fut détruite (et remplacée par une maison : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 231), pour faire place à une nouvelle église conventuelle : *Chronicon Vormeselense*, 18. — On verra un dossier dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H et 209, pièce 107.

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 231.

(10) A.Év.B., *Inventaires*, N 29, signale cette charte du 10 février 1627 sous le n° 477 ; elle n'est plus en place dans le chartrier.

(11) Suite à l'octroi obtenu des vicaires généraux du siège vacant d'Ypres, dom Nicolas envoya une requête semblable au Conseil privé, le 11 février 1627. Le texte en est édité dans *Fragmenta. Maandschrift voor de geschiedenis van steden en dorpen in Vlaanderen*, III, 233-235, Thielt, 1889, sous le titre « Vertrek of Wijkhuis der abdie van Voormezele te Yper, 1627 », d'après A.G.R., *Conseil privé*, 353 (patentes dépêchées). — L'autorisation accordée est conservée en original aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 478.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 480 (original) ; 7 septembre 1629.

(13) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 480, = 4 juillet 1631.

(14) Ce dernier point n'est connu que par l'octroi du 10 février 1627. Voir ci-dessus, note 10.

dernier les injuria et les frappa. Il s'en prit surtout à Mathias avec qui il s'était précédemment querellé au sujet de la juridiction des chanoines à Hollebeke (1). Le rédacteur de la *Chronique de Messines* rapporte, en 1642, que le prévôt Charlé était devenu aveugle (2). Depuis longtemps ? Ce point n'est pas précisé. Quoi qu'il en soit, Nicolas Charlé gardera sa charge jusqu'à sa mort, survenue le 7 juin 1650, alors qu'il avait 64 ans (3).

FRANÇOIS III (Ambroise) MOENEN (*Moenin, Muenin, Moenens*), né à Bailleul (4) vers 1609 (5), fit profession à l'abbaye de Voormezele vers 1628 (6). Prêtre et bachelier en théologie, il fut proposé au Conseil d'État par les commissaires à l'information le 19 août 1650, après enquête tenue au refuge de l'abbaye à Ypres, le 12 août, en présence des 12 religieux (7). Les antécédents de François Moenen leur semblaient le meilleur garant pour rétablir la discipline régulière. La prévôté avait fort souffert des deux sièges de la ville d'Ypres et le cloître n'était plus du tout habitable. François Moenen reçut ses patentes le 30 octobre 1650 (8). Le 13 novembre de la même année, il s'engage à payer une pension annuelle de 150 florins à une famille de Bergues-Saint-Winoc exilée à Ypres (9). Le 13 avril 1651, les vicaires généraux du diocèse vacant d'Ypres lui accordent des dimissoriales pour la bénédiction (10). Elle lui est accordée le 23 avril par l'évêque d'Anvers Gaspar Nemijs dans l'église du couvent de Val-Sainte-Marguerite à Anvers (11), en présence de deux religieux de Voormezele, Gislain Pradele et Mathieu Bossart. François Moenen intervint auprès de l'archevêque de Malines, le 3 septembre 1652, en faveur du curé de Zonnebeke, Augustin Dever, candidat à la crosse de Zonnebeke (12). L'état des finances du monastère le tracasse. Il est forcé d'emprunter et d'aliéner une partie considérable du temporel de l'abbaye. Le 16 mai 1651, les vicaires généraux d'Ypres l'autorisent à lever un emprunt de 6.000 florins au denier 16, afin de rembourser les dettes les plus urgentes — elles s'élèvent à 13.838 florins ! — et restaurer les bâtiments conventuels (13). Le 12 octobre 1655, les notaires d'Ypres lui permettent de vendre plusieurs immeubles

(1) « Il l'a mis en fuite et, l'ayant rattrapé, lui arracha le chapeau pour le frapper à plusieurs reprises, et lui tira la barbe. Après une nouvelle discussion, il le frappa en pleine figure et lui a mis la lèvre en sang. Il a menacé d'en faire autant au prélat et à tous les moines de Voormezele ». D'où procès à Gand et enquête tenue à Ypres le 17 août 1641 : ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Conseil de Flandre*, 4877. — Hollebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres

(2) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 140, Ypres, 1912.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 3^v ; repris par J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143. — *Chronicon Vormeselense*, 19. — Il mourut au refuge à Ypres, peu avant sept heures du matin. Les chanoines se rendirent immédiatement au refuge afin d'inventorier l'argent et les bijoux reposant dans un coffre scellé. Cet inventaire est conservé aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 212, pièce 7. — La chronique de Bergues-Saint-Winoc rapporte encore que la prévôté de Voormezele fut incendiée par les Français le 18 septembre 1647. On n'en a pas trouvé d'autres traces : *Chronique de Bergues-Saint-Winoc traduite et analysée par Charles Delavoyère*, dans *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, VII, 378, 383-384, Dunkerque, 1860-1861. — Voir ci-dessous, p. 742 note 4.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 4^r.

(5) Il avait 41 ans lors de sa nomination.

(6) Il était profès depuis 22 ans en 1650.

(7) Les religieux avaient entre 39 et 62 ans. — Le dossier de l'élection est conservé aux A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1650. — Les commissaires à l'information, désignés le 7 juillet 1650, étaient Guillaume Van der Sterre, doyen de la cathédrale d'Ypres et Pierre de Lichtervelde, grand bailli d'Ypres. — On verra une copie de ce dossier d'élection dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 10.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 495 (original). — A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 (copie).

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1650.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 G, pièce 20.

(11) *Chronicon Vormeselense*, 19. — L'inventaire manuscrit des archives de Voormezele signale cet acte sous le n° 496 bis (A.Év.B., *Inventaires*, N 29) ; on le trouvera dans la farde 202 H, pièce 230.

(12) A.G.R., *Conseil d'État*, 1306. — Ci-dessous p. 875.

(13) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 496 (original) ; copie dans *Ibidem*, 202 F, pièce 32.

appartenant à l'abbaye, jusqu'à concurrence de 4.000 florins (1). Quelques jours plus tard, le 8 novembre, l'évêque d'Ypres donne un accord semblable (2). François Moenen vend encore toutes les argenteries de l'abbaye et du refuge (3). Mais une partie des religieux voit d'un mauvais œil ce qu'ils considèrent comme une dilapidation du patrimoine de leur maison. François Moenen est contraint de quitter la communauté et gagne le refuge abbatial à Ypres. Le refuge subit d'importants dégâts, causés tantôt par les Français, tantôt par les Espagnols. Une partie des bâtiments est même réduite en cendres (4). François Moenen laisse la prévôté dans un état lamentable lorsqu'il meurt le 9 avril 1656 (5). L'obituaire de Voormezele le signale au 7 avril (6).

HYACINTHE SIMONS (*Simon*), chanoine de Cysoing, naquit à Bruxelles (7). Il fut ordonné prêtre à Bruges le 10 juin 1645 (8). Douze ans plus tard, il succéda au prévôt Moenen. A la mort de ce dernier, François-Jean de Robles, évêque d'Ypres (9) et Pierre de Lichtervelde, grand bailli d'Ypres (10), nommés commissaires à l'information le 21 avril 1656, enquêtèrent les 9, 10 et 11 mai suivants au palais épiscopal d'Ypres. Neuf religieux sur les treize que comptait alors la communauté se présentèrent. Les résultats de l'enquête mirent dix mois pour parvenir au Conseil d'État. Il y était déclaré que le doyen Jean Hendricx s'avérait le moins incapable mais, comme il avait 68 ans et qu'il n'entendait rien aux finances (11), les commissaires proposaient le choix d'un religieux étranger, de l'Ordre de saint Augustin toutefois, et présentaient Hyacinthe Simons, maître d'hôtel ou « dispensier » de l'abbaye de Cysoing (12). Celui-ci fut nommé à Voormezele par l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, le 30 mars 1657 (13), et reçut ses patentes le 31 du même mois (14). Il reçut ses lettres de confirmation et d'investiture de l'évêque d'Ypres en avril 1657 (15) et fut béni la même année (16). La prévôté compte 9.332 livres de dettes (17). Dès le 3 juillet 1657, Hyacinthe Simons doit emprunter 212 livres pour faire face à des « nécessités urgentes » (18).

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 76.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 500 (original).

(3) *Chronicon Vormeselense*, 20.

(4) Ne seraient-ce pas les destructions que la Chronique de Bergues-Saint-Winoc rapporte à l'année 1647 ? Voir ci-dessus, p. 741 note 3.

(5) Pour la date du décès, cfr A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 4r° ; A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1651. — L'évêque d'Ypres nomme trois économes à l'abbaye le 11 avril 1656 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 213, pièce 1).

(6) A.Év.B., C 217.

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 4r° (catalogue des abbés) ; repris par J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 143. — Cette donnée ne figure pas dans le *Chronicon Vormeselense*.

(8) A.É.B., *Archives ecclésiastiques*, 188.

(9) Son intervention n'est pas fortuite. François-Jean de Robles espérait obtenir du Conseil d'État la dite prévôté pour subvenir à son entretien. A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1657.

(10) Le 13 avril 1656, de Lichtervelde avait demandé d'être nommé commissaire, « ayant encore la fresche mémoire du comportement et mérites » des religieux de Voormezele.

(11) Aux élections précédentes, Jean Hendricx, doyen de Voormezele depuis 13 ans (il l'était depuis 20 ans aux élections présentes), et François Moenen avaient obtenu un nombre égal de voix. Le premier avait alors été déclaré compétent du point de vue temporel ; mais il fut écarté parce qu'un des membres de sa famille était suspect d'hérésie. A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1650.

(12) A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1657.

(13) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 502 (original). — A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1657 (copie).

(14) A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1661 (copie).

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 501 (original).

(16) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 4r° (liste des abbés).

(17) A.G.R., *Conseil d'État*, 1429 : élection de 1657.

(18) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 70.

Trois mois plus tard, il a recours à l'abbé de Cysoing et lui emprunte 300 patacons (1). Le 8 mai 1659, « réduit à la dernière extrémité », il emprunte 3.000 florins (2). Entretemps, il avait dû constituer des rentes au denier 16, pour une somme de 1.600 florins, le 25 juin 1658 (3). Il fait une opération semblable le 23 août 1659 (4). Loin de relever l'état des finances, cette avalanche d'opérations commerciales hasardeuses compromettait gravement l'avenir de la prévôté. Accusé de dissipation (5), Hyacinthe Simons fut privé, par arrêt du Parlement de Tournai, de l'administration du temporel (6). Il mourut le 28 décembre 1659, au refuge de l'abbaye à Ypres (7) et fut enseveli dans le chœur de l'église conventuelle (8).

MATHIAS FREDERICK (al. *Frédéric, Frédéryck*), natif de Furnes (9), entra en religion à l'abbaye de Saint-Pierre à Lo et y fit profession en décembre 1643 (10). Ordonné prêtre en 1647, il fut curé de Lo puis receveur de son abbaye (11) lorsqu'il fut proposé au siège vacant de Voormezele en 1660 par son abbé Léonard. A la mort de Hyacinthe Simons, la communauté de Voormezele ne comptait plus que six membres, âgés de 50 à 65 ans. La prévôté était en ruines et les dettes se chiffraient à près de 30.000 florins. Les commissaires à l'information chargés par le Conseil d'État le 19 février 1660 d'enquêter sur l'état du monastère, réunirent les chanoines au refuge d'Ypres, le 7 mars 1660, et n'en trouvèrent aucun capable d'assurer la succession du prévôt défunt. Le 15 juin 1660, les abbés de Lo, de Cysoing, de l'Eeckhout et de Saint-Jean à Valenciennes proposèrent chacun un candidat (12) puis tombèrent d'accord sur Mathias Frédéric, qu'ils présentèrent au Conseil d'État (13). Mathias reçut ses patentes le 20 mars 1661 (14). Les vicaires généraux d'Ypres confirmèrent son élection au refuge à Ypres le 26 avril 1661 (15). Il fut installé le 21 mai de la même année (16). Une lourde tâche

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 75 (en date du 10 juin 1693). Cet emprunt eut lieu le 30 septembre 1657, et ne sera toujours pas remboursé en 1693.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièce 27.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 503 (original).

(4) *Ibidem*, n° 504 (original).

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 75 : lettre du 10 juin 1693. — *Le Chronicon Vormeselense*, 20, attribue la situation matérielle déplorable aux seuls troubles avec la France.

(6) La date de cet arrêt n'est pas connue.

(7) Il est inscrit au 29 décembre dans le nécrologe de l'abbaye de Cysoing : I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing et de ses dépendances*, 758, Lille, 1886. Voir aussi A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, 1^o 4^o.

(8) *Chronicon Vormeselense*, 20.

(9) *Chronicon Vormeselense*, 20. — Furnes, prov. de Flandre occidentale, ch.-l. de canton.

(10) Et non en 1645 comme l'avance J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144, qui recopie mal le *Chronicon Vormeselense*.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 44 et n° 1429 (dossier de 1660-1661). — A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; au 9 novembre et *in fine* : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurtere*, n° 2.

(12) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1429 (dossier de 1660-1661).

(13) Avant même que les commissaires à l'information n'aient réuni les religieux de Voormezele pour l'enquête, l'abbé de Saint-Pierre de Lo, Léonard de Hurtere, prétendait déjà qu'aucun membre de la prévôté de Voormezele n'était capable de succéder à Hyacinthe Simons et d'assumer la direction de la communauté, et proposait, le 19 février 1660, le receveur de son abbaye, Mathias Frédéric, *tam in spiritualibus quam (in) temporalibus aptissimum* (A.G.R., *Conseil d'État*, 1429). — Lors de l'enquête, le 7 mars 1660, Vincent de Vroe, religieux de Voormezele, âgé de 61 ans, proposait à son tour (sous l'instigation du même Léonard de Hurtere ?) la candidature de Mathias Frédéric qu'il avait été voir récemment à Lo. Ce dernier avait déclaré être tout disposé à accepter pareille charge.

(14) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 510 (original). — Copie aux A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1429 (dossier de 1660-1661). De même, *Conseil d'État*, n° 44. — Et non le 19 mars comme l'avance J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144, qui se base sans doute sur une liste des abbés de Voormezele du XVIII^e siècle (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce n° 18, 1^o 4^o). — On verra encore une lettre de félicitations qui est adressée au prévôt le jour même de son élection : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce n° 101.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 509 (original).

(16) *Chronicon Vormeselense*, 20. — L'« ontfanchoek » de Mathias Frédéric commence en 1661 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 137, pièce n° 2.

attend le nouvel élu. Il faut renouveler les cadres, promouvoir les vocations, remettre en état les bâtiments claustraux et l'abbatiale. La guerre avec la France touche durement le pays d'Ypres. En novembre 1661, Mathias hypothèque plusieurs immeubles du monastère (1). Le 24 mars 1662, il reçoit la permission d'emprunter 9.000 écus (2). En 1663, il est contraint de rembourser une partie des dettes accumulées tant par ses prédécesseurs à la prévôté que par lui-même (3). L'année suivante, il expose l'état lamentable des finances et demande l'autorisation de vendre divers biens jusqu'à concurrence de 3.000 livres (4). Le 10 novembre 1670, il obtient un délai de deux ans pour le remboursement de dettes (5).

Le 18 mai 1667, le pape Alexandre VII, quatre jours avant sa mort, élève le prévôt de Voormezele et ses successeurs à la dignité abbatiale (6) et les autorise à porter les insignes pontificaux. Les lettres de *placet* sont envoyées de Bruxelles le 22 septembre de la même année (7). Mathias Frédéric reçut la mitre dans le chœur des Carmélites, à Ypres, en 1668, des mains de son ordinaire, Martin Praets, assisté de quatre prélats (8). Ce jour-là, le nouvel abbé offrit un repas plantureux dans le refuge abbatial d'Ypres (9).

Mathias Frédéric fut nommé commissaire à l'information à Zonnebeke, les 14, 15 et 16 avril 1670 (10), puis à l'abbaye de l'Eeckhout, le 24 avril 1671 (11), lors du procès de l'abbé Joseph Beerblock. Il apparaît encore dans deux actes de 1675 (12) et dans un procès du 11 octobre 1677 (13). Pour Voormezele, les hostilités entre la France et l'Espagne prennent fin momentanément le 25 mars 1678, avec la capitulation d'Ypres; mais l'abbaye devient un hôpital militaire pour les troupes françaises (14). Le 17 mars 1679, Mathias est à Messines avec deux de ses religieux, où il célèbre les funérailles de l'abbesse Isabelle du Chastel de la Howarderie (15). Le 2 octobre suivant, il envoie une lettre de l'*aula abbatiali* (16); ce qui semble indiquer qu'il aurait quitté Ypres et regagné les bâtiments conventuels de Voormezele. L'abbé Frédéric mourut en 1680, au mois de novembre (17), peut-être le 9 (18), après avoir gouverné la prévôté puis l'abbaye de Voormezele durant dix-neuf ans.

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 512, original.

(2) *Ibidem*, 202 F, pièces nos 28, 29 et 30.

(3) A.Év.B., *Inventaires*, N 29, signale parmi les archives de Voormezele ce document, sous le numéro 514. Il n'a pas été retrouvé dans le chartrier.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièce n° 77.

(5) *Ibidem*, Chartrier, n° 521 (original).

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 13 (bolte IX bis).

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 517.

(8) *Chronicon Vormeslense*, 20. — Je n'ai retrouvé ni les noms des prélats qui entouraient Martin Praets, ni d'autres précisions concernant la date de cette cérémonie.

(9) *Chronicon Vormeslense*, 20.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, 1306.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, 1285. — Il avait été nommé commissaire à l'information le 3 mars 1671 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 206, pièce 104.

(12) A.É.B., *Veurne*, 1199, f° 272v°; A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 I, pièce 101. — On verra encore un acte du 12 février 1675 par lequel le chanoine J. Meulin promet de remplir dignement les charges que lui confèrera son abbé, en instance de départ pour l'Espagne : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 206, pièce 106.

(13) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 174.

(14) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 203.

(15) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, LXXIII, Bruges, 1876.

(16) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 9.

(17) *Chronicon Vormeslense*, 20; J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144.

(18) Selon l'obituaire de Lo du XVIII^e siècle (A.G.S.B., obituaire de Lo de 1723), qui donne à tort la date de 1681.

AUGUSTIN VUSTAERT (*Vuystaert*), de famille noble, fils de Pierre, seigneur de Waldries et de Adrienne Aerlebout, dame de Temberge (1), entra en religion à Voormezele en 1663 (2). Il fut ordonné prêtre avant le 20 septembre 1668 (3) et, en 1675, Henri de Halmale, évêque d'Ypres, lui confia la cure de Reninge (4). Prieur de Voormezele depuis 1676, il fut ensuite curé de Houtem et de Hollebeke (5). Il occupait cette double cure (6), lorsqu'il fut élu abbé de Voormezele puis nommé le 30 mai 1681 (7), à charge de payer une pension annuelle de 1.500 livres à un prêtre du diocèse d'Arras.

Pourtant, l'abbaye est exsangue. Les dettes sont immenses et, pour satisfaire les créanciers les plus pressés, le Parlement de Tournai met, en 1683, les biens de l'abbaye sous séquestre, à l'exception du verger et des fermes qui ceinturaient les bâtiments conventuels, ainsi que du refuge d'Ypres (8). Par le même arrêt, il fut convenu que l'abbé jouirait d'une pension annuelle de 800 écus; 260 écus seraient alloués à chacun des dix religieux et 40 au curé de l'église paroissiale de Voormezele. Augustin Vustaert gouverna son abbaye durant dix ans et mourut le 1^{er} août 1691 (9), après avoir été cloué au lit les cinq dernières années.

MARC STAPPENS, né à Hondschoote (10) le 5 juillet 1635 et baptisé le lendemain, est le second fils de François et de Anne Strabant (11). Il entra en religion à Voormezele le 11 septembre 1661 et y fit profession le 2 octobre 1662 (12). La même année il est nommé économiste de l'abbaye (13). Il est ordonné sous-diacre le 13 mars 1660 puis diacre quinze jours plus tard, le 27 mars 1660, par Charles van den Bosch, évêque de Bruges (14). Ordonné prêtre, il se voit confier la cure de Voormezele le 20 décembre 1663 par les vicaires généraux du diocèse vacant

(1) *Rond den Heerd*, Dagwijzer, V, 220-221, Bruges, 1870. — Augustin avait un frère, du nom de Floridus. On trouvera son *curriculum vitae* dans V. PILLI, *Een necrologium der abdij van Zonnebeke (1608-1711)*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 227 et 237, Bruges, 1911.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 50. — Son père promit de payer à l'abbaye une dot de 1200 florins.

(3) A cette date, il reçut de l'évêque de Bruges, Robert de Haynin, son *testimonium capacitatis ad curam animarum*: A.Év.B., *Acta episcop. Brugens.*, XXXII, f° 112v°.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièces 138 et 346 (= 7 février 1675). — Reninge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(5) *Rond den Heerd*, Dagwijzer, V, 220, Bruges, 1870, qui ajoute qu'Augustin Vustaert aurait considérablement orné l'église de Houtem lorsqu'il en était le curé. Voir de même *La Patrie*, 10 octobre 1936. D'après la notice que le nécrologe de Zonnebeke consacre à Floridus Vustaert (le frère du futur abbé de Voormezele a, en effet, rempli durant huit ans la charge de receveur à l'abbaye de Zonnebeke), on doit se demander si ces données ne sont pas le fruit d'une confusion entre les deux frères. — Houthem et Hollebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(6) C'est son frère Floridus qui, de 1682 à 1692, occupera cette double cure. Il y mourra le 24 mars 1692 après une longue maladie et y sera enterré (voir note 1).

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 549. — Selon BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. franc., 20898, f° 296r°, c'est le 13 juin 1681 qu'Augustin « Wirtaert » reçut l'abbaye de Voormezele. — *La Patrie*, 10 octobre 1936, avance la date de 1680.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 554 (original).

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 4r°. — J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144, traduit une partie seulement du *Chronicon Vormeselense*, 21, en donnant la date du 1^{er} août 1691. Le *Chronicon* en effet complète son information en signalant un catalogue d'abbés de la fin du XVII^e siècle qui, lui, rapportait la date de 1690.

(10) *Chronicon Vormeselense*, 21. — Hondschoote, France, départ. du Nord, ch.-l. de cant.

(11) Né vers 4 heures. Il a un frère aîné, François, né le 15 octobre 1633, et un frère cadet, Ignace, né le 4 décembre 1637. Un troisième frère, Jean, naquit, fut baptisé et mourut le 23 février 1640. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 381.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 G, pièce 3.

(13) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 383.

(14) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièces 71 et 70.

d'Ypres, sur présentation de son abbé (1). Il occupera ce poste durant 28 ans (2). Entre-temps, il remplira durant huit ans la charge de prieur (3) et, de février à octobre 1678, celle de curé de Staple (4). Il devint abbé de Voormezele en 1691. Il reçut ses patentes le 29 novembre 1691 (5), fut confirmé par les vicaires généraux du siège vacant d'Ypres et installé le 29 février 1692 (6) par Jean Viny, chanoine pénitencier d'Ypres. En vertu de dimissoriales, il reçut la bénédiction abbatiale de Guillaume Bassery, évêque de Bruges, assisté par Joseph Beerblock, abbé de l'Eeckhout et de Jacques Piers, abbé de Zonnebeke, le 8 mars 1693 (7), dans l'abbaye de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout, à Bruges.

En décembre 1691, Louis XIV avait créé la charge nouvelle d'économe des abbayes tombées sous séquestre (8). Les titulaires avaient acheté bien cher leur charge et se servaient copieusement sur les abbayes. Le 6 octobre 1692, l'économe des abbayes du diocèse d'Ypres est Jean-Baptiste Wijncke. Ses exigences amenèrent immédiatement les institutions ecclésiastiques à racheter sa charge. Le 23 janvier 1693, Marc Stappens assiste, comme abbé de Voormezele, à une première assemblée des abbés du diocèse (9), où il est député ainsi que l'abbé de Zonnebeke Jacques Piers et l'abbesse de Messines, Marie-Louise-Victoire de Créquy (10). On en arriva le 20 juin suivant à un accord par lequel chaque abbaye paierait 1/16^e de ses revenus. Pour Voormezele, la contribution montait à 750 écus (11).

Dès sa nomination, Marc Stappens est en proie aux difficultés. D'août à octobre 1692, des mouvements de troupes conduites par le Marquis de la Villette occasionnent des réquisitions à l'abbaye. D'autres auront lieu en septembre-octobre 1694 et à partir du 10 juin de l'année suivante (12). Le 10 juin 1693, Louis XIV obligea Marc Stappens à rembourser immédiatement le reste d'un emprunt contracté en 1657 (13) auprès de l'abbé de Cysoing, soit 265 patacons (14). Le 6 août suivant, il perd un procès et se voit chargé de toutes les réparations (et frais du procès) de l'église paroissiale de Staple (15) dont l'abbaye était décimatrice. Le 15 décembre

(1) A.É.G., I, *Varia*, 127.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 383 : *Broudeel van het dootbrief van Stappens*.

(3) *Idem*. — Les dates de début et de fin de cette charge ne sont pas connues avec précision. Marc Stappens apparaît toutefois comme prieur dans une lettre du 22 août 1675 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 206, pièce 101) et dans un acte du 29 janvier 1678 (*Ibidem*, 202 E, pièce 96). Par ailleurs, un acte non daté signale que l'abbé Mathias Frédérick avait proposé vers 1673 Marc Stappens comme prieur. Les religieux avaient refusé ce choix et accepté le second candidat de l'abbé, Jean-Baptiste Boudins (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 107).

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièces 96 et 345. Durant ce temps, il sera remplacé à Voormezele par Pierre de Moor. — Voir également *Bulletin du Comité flamand de France*, III, 505, Lille, 1872.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 574 (original).

(6) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 575 (original). Et non le 28 février car l'année 1692 est une année bissextile. — Voir aussi J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144.

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 576 (original) ; *Acta episcopalia Brugens.*, XLII, 313-314 (copie). — Transcription du serment prêté à cette occasion par Marc Stappens sur un feuillet non paginé intercalé entre les pages 312 et 313.

(8) *Recueil des édits, déclarations, lettres-patentes enregistrées au Parlement des Flandres*, II, 44.

(9) A ce sujet, voir V. PIL, *Afkoopng van 'Oeconomaat der abdijen van 't bisdom Ieper in 1693*, dans *A.S.É.B.*, LXIII, 249-251, Bruges, 1913. — Cet article est repris sous le même titre dans V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden en zonnig heden*, 115-117, Langemark, 1962.

(10) V. PIL, *Afkoopng...*, annexe I, 252-253. — Sur cette abbesse, cfr N. HUYGHEBAERT, *Abbayes de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 234-235, Liège, 1960.

(11) La contribution totale (7.100 écus) fut payée le 28 août 1693 à Jean-Baptiste Wijncke.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, n° 203.

(13) Ci-dessus, p. 743 note 1.

(14) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 75.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 577 (arrêt du Parlement de Tournai ; en original). — Staple, France, départ. du Nord, arr. et cant. d'Hazebrouck.

1693, il intervient pour 1.250 livres dans un don volontaire des ecclésiastiques et bénéficiers du diocèse d'Ypres au roi de France Louis XIV (1).

Lorsque Martin de Ratabon reçut de Louis XIV le siège épiscopal d'Ypres, arraché à la Flandre par le traité de Nimègue (31 juillet 1678), il jeta les yeux sur « Voormezele-l'opulente ». C'est de justesse qu'il n'avait pu nommer dès ce moment un de ses protégés au siège abbatial de Voormezele (ce sera chose faite avec le successeur de Marc Stappens). Il se rattrapa provisoirement avec le droit de présentation aux cures. En 1694, Martin de Ratabon entra en procès avec l'abbé Stappens au sujet de la présentation à la cure de Dikkebus (2). Le 22 octobre 1696, il arrache par transaction la présentation à quatre nouvelles cures : celles de Zillebeke, de Zandvoorde, d'Houtem et de Reninge (3) et restreint la liberté de l'abbé de Voormezele quant à la présentation aux cures de Langemark, de Staple, d'Elverdinge et de Gijverinkhove. L'abbé Stappens ne connaît pas de répit. Le 16 août 1697, le Parlement de Tournai le condamne au paiement de 1.400 florins pour frais d'un procès soutenu contre le bailli et les échevins de la seigneurie de Clèves à Langemark (4). Marc Stappens meurt après de longues souffrances, le 13 avril 1699, à Bergues-Saint-Winoc (5), âgé de 64 ans, pleuré des pauvres et des étrangers. Il avait été, sa vie entière, un exemple d'érudition, d'accueil et d'humilité (6).

L'abbaye de Voormezele était appelée à disparaître après la mort de Marc Stappens : l'évêque d'Ypres Martin Ratabon désirait en effet l'unir à la mense épiscopale d'Ypres dont les revenus étaient insuffisants. A l'âpreté du prélat répondit la vigilance des chanoines (7). Ceux-ci durent toutefois lâcher prise sur plusieurs points : il leur fallut céder, le 18 novembre 1699, le tiers des revenus de leur maison à l'évêque d'Ypres ; ils durent « accueillir » Charles Poutet, trésorier de la châtellenie d'Ypres, comme économiste de l'abbaye (8) ; on leur refusa de nommer pour successeur de Marc Stappens un chanoine issu de Voormezele. Après une vacance de plusieurs années, l'abbaye sera dirigée par un protégé de l'évêque d'Ypres.

JULES-CESAR DE LA GRANGE DE TRIANON, de famille noble (9), chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris, a été nommé abbé de Voormezele à la sollicitation de Martin de Ratabon, évêque d'Ypres, qui pouvait en effet compter sur son candidat pour se faire offrir une pension viagère de 4.000 livres à prendre sur le temporel de l'abbaye de Voormezele. Le

(1) A. VANDENPEERBOOM, *Des cours de justice qui ont exercé juridiction souveraine sur la ville d'Ypres et la West-Flandre*, dans *Annales de la société historique, archéologique et littéraire d'Ypres*, V, 196 note 2, Ypres, 1872. — L'abbé de Bergues-Saint-Winoc venait en tête avec un don volontaire de 10.000 livres ; l'abbé de Saint-Pierre de Lo était intervenu pour 2.250 livres.

(2) A.É.G., *Varia*, I, n° 127 (plusieurs chartes et bulles *ex registro pervetusto scripto caractere gotico*). — Dikkebus, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 579 (deux exemplaires). — Zillebeke, Zandvoorde, Houtem et Reninge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 581 (original). — Langemark et Elverdinge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres ; Gijverinkhove, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes ; Staple, France, départ. du Nord, arr. et cant. de Hazebrouck.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 383 (Broudeel van het dootbrief van Stappens) et *Gallia christiana*, V, 352, Paris, 1731. — Corriger J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144 (14 avril 1696). — Bergues-Saint-Winoc, France, départ. du Nord, arr. de Dunkerque, cant. de Bergues.

(6) *Chronicon Vormeselense*, 21. — Voir un inventaire détaillé de tout le mobilier qui se trouvait au quartier abbatial, le 22 avril 1699 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 241.

(7) Voici en quels termes l'auteur du *Chronicon Vormeselense*, 21, commente cette situation : *Post huius boni praesulis obitum in varios infaustos casus incidit monasterium nostrum et ad limites excidii deductum est, nisi religiosorum contentia et nullo labore Romae et Parisiis ingenti conatu sustentatum fuisset. Bonus et vigilans praesul bonos et vigilantes alumnos erudiverat per quos, post obitum suum utpote vivere desicens, monasterium ab excidio liberaret.*

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièce 2.

(9) *Chronicon Vormeselense*, 22. — Cette notice est « traduite » dans J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144.

brevet est donné à Versailles le 31 décembre 1702 ; les bulles de Rome le 14 juin 1704. Malgré l'opposition du prieur et des religieux de Voormezele le 3 septembre 1704 (1), un arrêt du Parlement de Tournai met Jules-César de la Grange en possession de l'abbaye, le 17 octobre de la même année (2), sauf la clause comprise dans la bulle *curam regimen et administrationem* (3). De la Grange est nommé abbé de Voormezele par indult de Sa Majesté en 1704 (4) et Martin de Ratabon jouit des 4.000 livres escomptées (5).

Sa nomination acquise, l'abbé de la Grange se désintéressa complètement de son abbaye. Ce qui fit croître la tension déjà vive entre les chanoines et leur supérieur. Elle éclata une première fois en 1708 lorsque les religieux essayèrent de lui interdire la gestion du temporel. Ils éditèrent un long mémoire dans lequel ils fustigèrent la conduite du prélat : « il a prélevé d'importantes sommes d'argent sur le temporel du monastère et on en ignore l'usage ; il a engagé de nouvelles dettes sans s'être au préalable acquitté des précédentes ; il n'a encore tenu aucun livre de comptes ; il nous a extorqué des procurations ; il a fait abattre sans nécessité un corps de logis pour en reconstruire un autre trop luxueux ; il n'a d'autre souci que de creuser des fossés, entretenir des terrasses et des parterres ; il a vendu à vil prix des arbres nécessaires aux réfections ; il refuse le mobilier liturgique nécessaire, qui a d'ailleurs été imposé par l'évêque d'Ypres lors de sa dernière visite ». Au point de vue spirituel, le mémoire n'est guère plus flatteur sur l'attitude de l'abbé de la Grange : on ne l'a pas vu depuis huit mois ; il nous force à mettre un bonnet sur la tête durant la messe ; le peuple crie au scandale car il nous refuse le respect dû à l'élévation de l'Hostie ; il nous inflige des punitions extrêmes (6) ; il se moque de nous (7) ; les religieux ne peuvent accéder aux ordres majeurs (8) ; aucun novice n'a été accepté à l'abbaye depuis onze à douze ans (9). A la suite de ces accusations, Jules-César de la Grange se vit interdire la même année, par le Conseil de Paris, la gestion du temporel (10).

Dès ce moment, un long conflit l'opposera au chanoine Prosper Delcourt (son futur successeur), en qui il voit le principal instigateur des difficultés qu'il encourt. Les religieux, persécutés de jour en jour, s'adressèrent, mais en vain, à l'évêque et à l'official d'Ypres. Le roi de France, saisi de l'affaire, fit enquêter sur la situation par son intendant à Ypres et ordonna, le 14 juillet 1711, au prélat de se retirer à Paris, avec une pension annuelle de mille florins de France (11).

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 210, pièce 7.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 590.

(3) Jules-César de la Grange n'a pas été béni en 1701 par Martin de Ratabon comme l'avance l'auteur de la notice consacrée à ce dernier prélat dans *Biographie Nationale*, XVIII, 767, Bruxelles, 1905.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 1.

(5) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 (élection de 1732).

(6) Il avait suspendu le sous-prieur de la célébration de l'office.

(7) Quand un religieux meurt, « c'est un carreau de vitre cassé, il me suffit quand j'ai la peau, il en viendra un autre à la place » ; « Que la maison tombe, qu'elle se ruine, je suis abbé, je vivrai toujours le premier » ; « Je verrai plutôt le cocq de la tour dans la cave que je n'exécuterai point mes sentiments » et plusieurs autres choses dont on « rougit de faire le détail ! »

(8) Voir une lettre non datée adressée à l'évêque d'Ypres par Jacques de Caellewe, bourgeois de Courtrai, par laquelle ce dernier déclare que « son fils Benoît de Caellewe, religieux de l'abbaye de Voormezele depuis quatorze ans, désirant d'être promu à l'ordre de prêtrise, il a souvent fois supplié monsieur de la Grange, son abbé, de vouloir bien luy permettre d'aller aux ordres, sans qu'il a voulu luy donner la dite permission... » (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 101).

(9) Voir tout le long dossier aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 118.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 101.

(11) Ce qui n'empêchera pas l'abbé de la Grange de poursuivre ses hostilités. Dès le 1^{er} août 1711, il envoie à Voormezele un commissaire chargé de vérifier les comptes tenus par Prosper Delcourt (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 116). — Il refusera toujours la nomination d'un prieur (il se rendait compte en effet que les chanoines porteraient leur choix sur Delcourt) et l'entrée de novices. Il prétextait que, par surprise, les religieux avaient fait abroger d'anciens règlements du monastère sans lui en parler (*Ibidem*, 202 H, pièce 102). — Voir également *Chronicon Vormeselense*, 22 et J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144.

Prosper Delcourt entreprit de redresser la situation. Il signala à l'internonce Vincenzo Santini, le 4 décembre 1713, l'état lamentable de l'abbaye qui ne comptait plus que sept religieux et qui n'avait plus accepté de novices depuis maintenant dix-neuf ans (1). L'internonce donna son accord, de Rome, le 26 octobre 1715 (2) ; sa décision fut approuvée le 9 novembre suivant par les vicaires généraux d'Ypres, *sede vacante* (3). Depuis trois ans, la direction effective était aux mains de Prosper Delcourt, nommé prieur en 1713 (5). L'abbé de la Grange mourut à Paris, le 5 décembre 1732 (6).

PROSPER DELCOURT, né à Lo (7) vers 1667 (8), fils de Pierre, entra à Voormezele peu après le 15 août 1689 (9), où il fit profession la même année. Les vicaires généraux du diocèse vacant d'Ypres lui accordèrent, le 16 septembre 1692, des dimissoriales pour la prêtrise (10). Il fut ordonné prêtre par Jacques-Théodore de Bryas, archevêque de Cambrai, le 20 septembre de la même année (11). Receveur de l'abbaye jusqu'au 17 mai 1713 (12), il se voit également confier la charge de prieur la même année (13). Dès ce moment, Prosper Delcourt préside aux destinées de l'abbaye. Il avait déjà obtenu gain de cause quant à la réception de novices et s'était vu confier toute la direction du spirituel. Le temporel de la maison était tombé au plus bas niveau. Les bâtiments conventuels — certains étaient flambant neufs — croulaient sous les dettes. En juillet-août 1714, trois marchands d'Ypres revendiquèrent une saisie de biens appartenant à l'abbaye pour non paiement de dettes, et obtinrent gain de cause (14). Prosper Delcourt repart à zéro et, dès le 21 octobre 1732, dans son dernier rapport en tant que receveur de l'abbaye, les comptes affichent un léger boni (15). A la mort de l'abbé Jules-César de la Grange, l'évêque d'Ypres, Guillaume Delvaux, le nomma supérieur *in spiritualibus*, le 23 décembre 1732 (16). Lors de l'information menée à Voormezele les 7 et 8 janvier 1733, les 18 religieux (17) portèrent

(1) J. THIELENS, *La correspondance de Vincenzo Santini*, 87, n° 188, Rome-Bruxelles, 1969.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 G, pièce 15.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 113. — Ajouter une lettre du 12 octobre 1715 par laquelle les vicaires généraux d'Ypres, *sede vacante*, certifient que *annuus proventus dicte abbacie sufficientes esse ut convenienter sustentari possint viginti circiter religiosi...* (*Ibidem*, 209, pièce 104). — Il faudra vraiment attendre la vacance de l'évêché d'Ypres pour que les autorités ecclésiastiques se rendent compte (ou soient avertis par les vicaires généraux) de la situation lamentable des chanoines de Voormezele.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 1.

(5) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 (élection de 1732). — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 107 : il est élu prieur, *per provisionem*, le 29 novembre 1713 par les vicaires généraux d'Ypres, *sede vacante*, qui lui confèrent le *regimen in spiritualibus*.

(6) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 (élection de 1732) et A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 210, pièce 2.

(7) *Chronicon Vormesense*, 22.

(8) Il mourut le 2 janvier 1741, à l'âge de 73 ans.

(9) Son père paya la dotation de Prosper le 15 août 1689. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 39.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 12.

(11) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E., pièce 34.

(12) A cette date, il demande de pouvoir faire les opérations nécessaires au point de vue temporel : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 G, pièce 2. — Il est receveur depuis au moins novembre 1706. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 139, pièce 7, f° 11^o.

(13) Ci-dessus, note 5.

(14) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n°s 599, 600 et 601.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 379.

(16) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 359. — A.Év.B., *Acta episcopalia Yprens.*, reg. 94, f°s 23^o et 24^o.

(17) Les commissaires étaient Guillaume Delvaux, évêque d'Ypres, et Albert Merghelynck, conseiller pensionnaire d'Ypres. Ils avaient reçu le 18 décembre 1732 la commission à l'information. L'abbaye comptait à ce moment 16 prêtres et 2 sous-diacres. — Voir tout le dossier aux A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1732.

leurs voix (1) sur le prieur Prosper Delcourt. Seul son âge faisait obstacle : Prosper Delcourt avait 64 ans ; mais les commissaires à l'information soulignèrent sa réputation en tant que restaurateur et, même, second fondateur de l'abbaye, sa santé robuste (on lui donne encore bien 15 ans à vivre) (2), son ancienneté (profès depuis 43 ans, prieur depuis 29 ans), une compétence totale au point de vue temporel et, déjà, la restauration des bâtiments abbatiaux et l'embellissement de l'église (3). Prosper Delcourt reçut ses patentes le 23 janvier 1733 (4) et promit de payer deux pensions viagères de 150 florins. Son élection fut confirmée par Guillaume Delvaux, évêque d'Ypres, le 3 février 1733 (5). Il reçut la bénédiction abbatiale le 26 avril de la même année (6). Ses obligations abbatiales ne le détournèrent pas de l'administration du temporel. Il nomma un nouveau bailli le 19 juillet 1733 (7), contrôla les comptes du receveur le 27 août 1733 (8), afferma divers biens de l'abbaye (9) et parvint à équilibrer les dépenses et les recettes (10). En juin 1736, il se plaignit auprès du Conseil privé des nombreuses pensions auxquelles son abbaye était astreinte — aucune abbaye de la West-Flandre n'étant aussi lourdement imposée — et demanda pour son successeur une abolition de pension (11) ; il obtint des promesses d'allègement (12). Pour l'abbaye, le rôle joué par Prosper Delcourt fut considérable. Le nombre des religieux est passé de 7 à 18 ; le temporel est stable ; l'église abbatiale est embellie et les bâtiments conventuels restaurés. Les chroniqueurs soulignent également le haut niveau intellectuel du prélat (13). Prosper Delcourt mourut le 2 janvier 1741, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 73 ans (14).

ANTOINE (Josse) PINTAFLOUR, fils de Michel, né à Ypres (15) vers 1695 (16), entra en religion à l'abbaye de Voormezele peu après le 5 janvier 1716 (17) et y fit profession l'année

(1) Avec moins d'unanimité toutefois qu'on le prétend. Prosper Delcourt n'a obtenu que 6 premières voix et 1 seconde (sur 18). Les commissaires à l'information n'hésitèrent pas à faire l'éloge de Guillaume Joets, curé de Langemark depuis 38 ans, natif de Steenvoorde (ils soulignent l'appartenance de ce village à la domination française), âgé de 63 ans (sans insister toutefois sur les inconvénients de cet âge équivalent à celui de Prosper Delcourt). Guillaume Joets ne fut pas retenu parce qu'il ignorait tout du point de vue temporel.

(2) C'est ce qui ressort du témoignage de Jean Baptiste Van Zandycken, bailli de l'abbaye.

(3) Voir tout un dossier à ce sujet dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H.

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 610 (original) ; A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 878 : élection de 1732 (copies).

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 G, pièce 19. — Voir encore des lettres de félicitations qui lui sont envoyées, le 29 mars 1733, par un certain Ch. Moreel, « compagnon de Paris » de Prosper Delcourt (*Ibidem*, 206, pièce 108). — On signalera que, dès le 22 janvier 1733, un membre du Conseil privé lui envoie des félicitations pour sa nomination (*Ibidem*, 206, pièce 109).

(6) *Chronicon Vormeselense*, 22 ; J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144. Voir de même A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 415, Bruxelles, 1735. — Il est inauguré solennellement le 12 avril 1733, en présence d'Yves Delmotte, abbé de Warneton, et de Patrice Fraeys, abbé de Saint-Pierre de Lo : A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 864 (affiche de proclamation de la cérémonie).

(7) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièce 38.

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 140, pièce 17, f° 1^o.

(9) Notamment le 6 juillet 1734 et le 3 juillet 1736 (A.É.B., *Notariaat*, 642 et 643).

(10) Voir les comptes aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 140.

(11) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 (faute n° 1736).

(12) Le Conseil privé n'en tiendra toutefois aucunement compte et l'abbé Antoine Pintafleur devra, quelques années plus tard, soutenir une pension supplémentaire de 200 florins.

(13) *Chronicon Vormeselense*, 22.

(14) *Idem*.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 18, f° 4^{vo} ; *Chronicon Vormeselense*, 22.

(16) Le 28 février 1741, il a 45 ans ; il meurt le 6 février 1742 à l'âge de 46 ans (ou dans sa 46^e année ?)

(17) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 28. A cette date, son père Michel s'engage à payer les frais d'entretien de son fils.

suivante, entre les mains du prieur Prosper Delcourt (1). Il fut minoré et tonsuré à Bruges le 23 septembre 1719, ordonné sous-diacre dans la même ville le 23 décembre de la même année puis ordonné prêtre à Bruges le 29 mars 1721 (2). Après avoir été curé de Langemark puis de Voormezele (3), il fut nommé prieur. Aux élections abbatiales de 1732, Antoine Pintaflour fut couvert d'éloges par la moitié des religieux (4), mais la nomination de Prosper Delcourt ne faisait alors aucun problème. A la mort de ce dernier, il en fut tout autrement. Antoine Pintaflour s'était-il discrédité en dix ans? Avait-il déjà été atteint de la maladie qui l'emportera dans moins d'une année? Toujours est-il que, si l'enquête du 28 février 1741 lui donna onze premières voix sur dix-sept (5), les commissaires à l'information — l'évêque (6) et le grand bailli d'Ypres — insistèrent auprès du Conseil privé pour nommer Joseph De Coninck. Un pensionnaire de la ville d'Ypres fut chargé de vérifier les propos des enquêteurs; il en dénonça la partialité le 14 mars 1741 (7). A la suite de son rapport, le Conseil privé nomma non pas De Coninck, mais Pintaflour, auquel il envoya les patentes le 11 avril 1741 (8). Le lendemain, Antoine Pintaflour, « abbé dénommé de Voormezele », promit de payer les 200 florins de pension exigés. Il fut installé le 16 juillet 1741 (9) et reçut la bénédiction abbatiale le dimanche 3 septembre de la même année (10).

Cet abbé ne restera pas même une année à la tête de la communauté. Il n'apparaît que dans un affermage de dîme, du 4 juillet 1741 (11) et mourut le 6 février 1742, emporté par la maladie (12), à l'âge de 46 ans.

JOSEPH THEODORE DE CONINCK, né à Ypres et baptisé à Saint-Martin (13) le 8 décembre 1705, fils de Jacques, marchand à Ypres et de Catherine Robicque, entre à l'abbaye de Voormezele le 15 novembre 1724 (14) et fait profession le 27 novembre 1725. Il est ordonné acolyte le 14 juin 1726, sous-diacre le 22 décembre de la même année, diacre le 2 avril 1729 par Jean-Baptiste de Smet, évêque d'Ypres, et prêtre le 23 septembre 1730 (15). Aux élections

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 2. — L'abbé de la Grange était à Paris.

(2) A.Év.B., *Acta episc. Brugens.*, XLIX, f° 175v°.

(3) Curé de Langemark vers 1722 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 12); curé de Voormezele depuis 1728, il l'est encore en 1732 (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1732). Il redevient curé de Langemark — après avoir été prieur? — jusqu'à la date de son élection (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1741). — On garde toute une série de sermons qu'il a écrits depuis 1717 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièces 18 à 21).

(4) Pas moins de 8 religieux lui avaient donné une voix (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1732). On y trouve comme considérations : « religieux exemplaire, soucieux de la paix, de l'union et de l'utilité de la maison ; fort apprécié et de fort bon exemple ».

(5) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1741. — L'enquête avait été ordonnée le 31 janvier.

(6) Guillaume Delvaux, évêque d'Ypres, ne l'avait pas nommé comme intérimaire à la mort de Prosper Delcourt. Ne serait-ce pas là un exemple de plus du « discrédit » dont semble être atteint Antoine Pintaflour ?

(7) « A mon avis, il n'y a ni ligue ni intrigue, mais j'ignore le motif réel de la contradiction entre le rapport des commissaires et les résultats du vote », ainsi s'exprimait le pensionnaire d'Ypres, nommé Florizoone.

(8) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878.

(9) Et non béni ce jour-là comme l'avance J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 144-145. Et ce, en vertu d'une lettre de félicitations que F. Pintaflour, curé de Saint-Nicolas à Furnes, frère de l'abbé, lui envoie le 29 août 1741. La bénédiction est prévue au 3 septembre : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 206, pièce 102.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 415, La Haye, 1745.

(11) A.É.B., *Notariaat*, 645.

(12) *Chronicon Vormeselense*, 22.

(13) Extrait des registres paroissiaux de Saint-Martin d'Ypres (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 210, pièce 6). — *Chronicon Vormeselense*, 23.

(14) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 35.

(15) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièces 51, 54 et 59.

abbatiales de 1741, il avait été déclaré par les commissaires plus apte qu'Antoine Pintaflour (1), mais le Conseil privé en avait décidé autrement. Ses qualités d'administrateur du temporel — il est receveur de l'abbaye — vont toutefois favoriser sa nomination en 1742 (2). Joseph De Coninck, âgé de 37 ans, reçoit ses patentes le 12 mai 1742 (3). Il est élu canoniquement par Guillaume Delvaux, évêque d'Ypres, le 17 juillet (4) et reçoit la bénédiction abbatiale à Ypres, le 14 octobre 1742 (5), en même temps que A. Folque, abbé de l'Eeckhout, en présence d'Yves Delmotte, abbé de Warneton et de Joseph Bonaert, écolâtre de la cathédrale d'Ypres.

Joseph De Coninck se voue entièrement à l'administration du temporel de l'abbaye. A sa mort, le budget sera d'ailleurs en boni (6). Il obtient, dès son élection, la dispense de payer des pensions (7), confirme la nomination du bailli de l'abbaye, le 29 juillet 1742 (8) et afferme plusieurs dîmes le 2 juillet 1743 (9). Il incite les jeunes chanoines aux études (10). Le 18 octobre 1749, il obtient la permission de bénir les vases sacrés pour l'office divin (11). Il est un des premiers inscrits, avec ses armes, dans la Confrérie de Saint-Joseph à Ypres (12). Il est, avec le vicomte de Pattin, chargé de l'information à l'abbaye de Zonnebeke, le 2 mai 1751 (13). Atteint de phtisie, il endure les souffrances avec un courage remarquable (14) et meurt le 21 janvier 1752 (15), à l'âge de 47 ans.

FRANÇOIS IV MATTHYS, né et baptisé à Ypres le 31 mai 1708, fils de Jean et de Marie Lagarde (16), entra à Voormezele le 8 avril 1726 (17), où il fit profession l'année

(1) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1741.

(2) Guillaume Delvaux, évêque d'Ypres, et de Robiano, membre du Conseil privé, avaient été nommés commissaires le 10 février 1742. L'enquête (entre le 10 février et le 9 mars) a disparu ; on en prendra connaissance par un résumé du 2 avril 1742 (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1742). — C'est le *Chronicon Vormeselense*, 23, qui rapporte que Joseph De Coninck était receveur de l'abbaye. La communauté comptait à l'époque 16 religieux.

(3) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 612 (original) ; A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 (copie). — Voir également A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 716, n° 46 (= dossier 722) et reg. 713, 26-28. — Joseph De Coninck reçoit une lettre de félicitations pour son élection de Patrice Fraeys, abbé de Saint-Pierre de Lo, le 31 mai 1742 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 206, pièce 105). On en verra une autre datée du 23 mai (*Ibidem*, 206, pièce 110).

(4) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 361.

(5) Selon A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 613, la bénédiction abbatiale eut lieu à Voormezele ; selon A.Év.B., *Acta Episcopalia Iprensis*, 97, f° 90^o, Joseph De Coninck fut béni à Ypres. La seconde version est plus vraisemblable, car il n'y a pas de raison de bénir à Voormezele l'abbé de l'Eeckhout. — Voir également A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 415, La Haye, 1745.

(6) Cfr *infra*, p.

(7) La demande avait été adressée le 12 mars 1742 ; elle est accordée le 23 mai (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1742).

(8) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 F, pièce 38.

(9) A.Év.B., *Notariaat*, 645.

(10) Ce qui sera reconnu par les commissaires chargés d'élire son successeur en 1752 : « de sorte que par les soins de leur dernier abbé, les jeunes sont généralement plus évertués en sciences que les ancêtres » (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1752).

(11) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 360.

(12) *Rond den Heerd*, VI, 221, Bruges, 1871.

(13) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 879. — A la mort de Joseph De Coninck, les commissaires à l'information seront le même vicomte de Pattin et l'abbé de Zonnebeke. Cfr *infra*, p. 753 note 6.

(14) *Chronicon Vormeselense*, 23.

(15) Lettre des chanoines de Voormezele au Conseil privé (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1752). Ce qui permet de corriger *Rond den Heerd*, VI, 221, Bruges, 1871. — On verra encore l'état des biens et des charges de l'abbaye à la mort de Joseph De Coninck dans A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 H, pièce 240.

(16) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 G, pièce 6 ; *Chronicon Vormeselense*, 23.

(17) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 B, pièce 18.

suivante (1). Il est tonsuré le 12 mars 1728, ordonné sous-diacre le 24 septembre 1729, diacre le 10 mars 1731, prêtre le 26 juillet 1732 (2). Il avait été dispensier de l'abbaye (3) puis curé de Ghijverinckhove pendant dix ans (4) lorsque l'abbé De Coninck mourut. Le temporel de l'abbaye accusait — pour la première fois depuis longtemps — un léger boni (5) ; la communauté comprenait 18 religieux et les plus jeunes s'appliquaient avec zèle à l'étude de la théologie. C'est ce qui ressort de l'enquête menée à l'abbaye le 4 avril 1752 (6) en vue de procéder à l'élection d'un nouvel abbé. Les chanoines ne s'entendaient pas sur le candidat : la *pars sanior* soutenait François Matthys et les jeunes — plus de la moitié des religieux avaient entre 23 et 32 ans — avaient jeté les yeux sur le confesseur de l'abbaye, Augustin Vander Haegen, âgé de 31 ans (7). Le Conseil privé chargea un certain M. Pycke, le 11 avril 1752, de vérifier les considérations des commissaires au sujet des deux candidats. Ce dernier dénonça la partialité du rapport (8) et insista sur la conduite irréprochable et exemplaire de François Matthys (9). Ce dernier fut élu abbé de Sainte-Marie de Voormezele et reçut l'ordre de sceller ses patentes, le 29 avril 1752 (10). Ce qui fut fait le 8 mai suivant (11) après qu'il eut promis au Conseil privé de payer une pension de 300 florins. Son élection fut confirmée par une dépêche datée de Vienne le 24 mai (12). Il reçut la bénédiction abbatiale le 28 octobre de la même année (13).

Bien qu'il ait dirigé son abbaye durant trente années, François Matthys n'apparaît que dans peu de documents qui concernent son monastère. On notera durant cette longue période dix-huit entrées en religion (14), la reconstruction du quartier abbatial depuis 1765 (15) et quelques procès (16). L'abbé Matthys ne semble pas avoir quitté souvent la ville d'Ypres, soit

(1) Un catalogue des religieux de 1752 signale que François Matthys est profès depuis 25 ans. A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 300.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièces 2, 5, 7, 6 et 56.

(3) Il l'était en 1742 (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1742). — Voir aussi J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 145, sans référence.

(4) De 1742 à 1752 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 300).

(5) Un peu plus de 3000 florins ; mais cette somme devait couvrir l'entretien de l'abbé, des religieux et des domestiques.

(6) Elle avait été ordonnée le 29 janvier 1752 et conduite par le vicomte de Pattin, conseiller d'État, président du Conseil de Flandre, et l'abbé de Zonnebeke, Yves-Baptiste de Vos (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1752). — Copie partielle du dossier aux A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce 300.

(7) Augustin Vander Haegen était né à Gand et avait fait profession à Voormezele en 1742.

(8) Malgré un léger avantage de François Matthys au point de vue nombre de voix, les commissaires avaient cru devoir le reléguer au second plan et favoriser l'élection d'Augustin Vander Haegen. — « Ils ont eu peur de la trop grande bonté de François Matthys ». — « Le parti des jeunes constate avoir eu cinq abbés successifs depuis 1733 » et désire un prélat jeune (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : lettre du 29 avril 1752).

(9) Il reste encore à signaler une lettre du 4-29 avril 1752 par laquelle Henri Febus, fourrier de la Chapelle royale à Bruxelles et marchand de dentelles, supplie le Conseil privé de nommer pour abbé à Voormezele son cousin germain, Pierre Maerten (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878). Pierre Maerten, âgé de 53 ans, avait été professeur de philosophie et de théologie, maître des novices, curé de Voormezele ; depuis 11 ans il occupait la cure de Langemark. Par trois fois, il avait été choisi comme troisième candidat aux élections abbatiales. — François Matthys avait également recueilli plusieurs voix aux élections précédentes.

(10) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878.

(11) François Matthys est qualifié d'abbé dénommé de Voormezele dans une lettre qui lui est adressée le 9 mai 1752 : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 206, pièce 107.

(12) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 716, n° 162 (= 733).

(13) J. LAMBIN, *Liste chronologique*, 145.

(14) Calcul basé sur A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 17, f^{os} 1^{ro}-2^{vo}.

(15) Les devis de construction sont acceptés par l'abbé Matthys le 6 mars 1765 (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 209, pièce 11). — Quelques mesurages de charpentes ont encore lieu quatre ans plus tard.

(16) Procès avec le bourgmestre et les pointers de Dikkebus au sujet de la réparation de l'église du lieu, en 1765 (A.É.B., *Nieuw herkelijh Archief*, 1071). — Voir encore A.É.B., *Notariaat*, 700 (11 juillet 1774 et 8 juillet 1777).

qu'il logeait au refuge abbatial, soit qu'il résidait dans son hôtel privé (1). Il mourut à l'âge de 75 ans, dans l'après-midi du 6 juillet 1782 (2).

ALIPIUS (Félix-Joseph-Ignace) **STRUYE**. Lors de l'enquête à l'abbaye de Voormezele le 28 juillet 1782 par l'évêque d'Ypres Félix-Joseph de Wavrans et G.-J. de Limpens, membre du Conseil privé, pour assurer la nomination d'un nouvel abbé (3), les voix des 12 religieux se portèrent « sans intrigue ni cabale » (4) sur le prieur Alipius Struye. Né à Vlamertinge le 19 juillet 1735 (5), celui-ci est le fils de Félix, seigneur de Swielande Vischhoeck Triols de par son troisième mariage avec Godelieve van Vleteren (6). Après avoir terminé les études de philosophie et de théologie à l'Université de Louvain (7), il entre en religion à Voormezele le 15 octobre 1754 (8), prend l'habit le 15 novembre de la même année sous le nom de frère Alipius et fait profession le 18 novembre 1755 (9). Ordonné prêtre par Guillaume Delvaux, évêque d'Ypres, le 22 mars 1760, il célèbre sa messe de prémisses le 28 avril (10). Il donne les cours de théologie à l'abbaye avant d'être nommé prieur en 1781 (11). A la mort du dernier abbé, Félix-Joseph de Wavrans, évêque d'Ypres, le nomma *regens in spiritualibus* en attendant l'installation d'un successeur (12).

Alipius Struye fut choisi lui-même comme abbé. Il reçut ses patentes (13) le 23 novembre 1782 et fut installé le 9 décembre de la même année. Son élection fut confirmée par une dépêche royale datée de Vienne, le 23 décembre 1782 (14). Il reçut la bénédiction abbatiale à Voormezele le 16 février 1783 (15).

L'abbé Struye déploie une activité politique intense. Le 23 juillet 1787, il est député par le clergé de la West-Flandre pour protester, à Vienne, contre les vexations de Joseph II. Il recevra

(1) C'est à Ypres que toute sa correspondance est adressée (A.Év.B., *Fonds Voormezelo*, 216). Il est signalé au refuge le 9 novembre 1757, le 30 décembre 1762, le 3 janvier 1765 où il reçoit des vœux de nouvel an et en 1773 ; en 1776, il est signalé dans son hôtel privé à Ypres (*Ibidem*, 216, pièces 14, 13, 12, 21 et 23).

(2) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878 : élection de 1782. — On verra encore l'affiche mortuaire de François Matthys, dont un exemplaire est conservé aux A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 862. — Voir aussi l'*Almanak der bisdommen Gent en Brugge*, XIX, 164, Bruges, 1853 (exemplaire de la bibliothèque de la ville de Bruges).

(3) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 878, élection de 1782. — L'ordre d'enquêter avait été donné le 17 juillet 1782.

(4) C'est du moins ce qu'affirme Théodore de Reul, secrétaire des Conseils d'État et Privé, adjoint aux deux commissaires pour vérifier leur rapport. — L'abbaye comptait à l'époque 13 religieux. L'un d'eux, souffrant, n'avait pu quitter sa cure en raison de l'éloignement.

(5) R. DUFLU, *Geschiedenis van Vlamertinge*, 296, Langemark, 1956.

(6) *Le Blason*, I, 95, n° 4, 1946 (avec description des armoiries).

(7) Son diplôme de bachelier est conservé par Monsieur Paul Struye, Kouter 22, à Gand.

(8) Et non en 1755 comme l'avance R. DUFLU, *op. cit.*, 296, qui confond avec la date de profession.

(9) A.É.B., *Département Lys*, 1188. — A.Év.B., *Fonds Voormezelo*, 209, pièce 17, f° 11^o (registre des entrées). Voir également 202 B, pièce 10. Le 2 octobre 1754, son père s'était engagé à payer 300 livres de Flandre à l'abbaye pour pourvoir aux études, nourriture et vêtement de son fils.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezelo*, 209, pièce 17, f° 11^o.

(11) Affiche mortuaire de Jean-Ignace Struye, conservée aux A.Év.B., *Fonds Voormezelo*, 202 E, pièce 383. La cure de Voormezele en possède également un exemplaire.

(12) A.Év.B., *Fonds Voormezelo*, 202 E, pièce 115 (= 18 juillet 1782) et A.Év.B., *Acta Episcop. Ypresensis*, 101, f° 370^o. Les deux *dispensatores in temporalibus* furent le receveur de l'abbaye Willem de Deurvaerder et le futur prieur François Larmuseau (ci-dessous, p. 755 note 11).

(13) Les patentes sont conservées dans la collection personnelle de M^r Paul Struye. — Copie aux A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878. Voir aussi A.Év.B., *Fonds Voormezelo*, 202 A, pièce 2.

(14) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 716, n° 510 (= reg. 760).

(15) A.Év.B., Y 76, 172. — M^r Paul Struye conserve trois pièces imprimées, deux en latin (*Applausus Poëticus*) et une en flamand (*Hertelyke Toejuichinge*), offertes à l'abbé Alipius Struye le jour de son installation, le 16 février 1783. — Voir encore A.Év.B., *Fonds Voormezelo*, 202 H, pièce 233.

pour son intervention une croix abbatiale dorée (1). A plusieurs reprises, au cours de la même année, il est député aux États de Flandre. En 1789, il assiste à l'achèvement des travaux de construction de sa nouvelle abbatiale (2). Le 31 mars de la même année, il prend part à l'assemblée des États de Flandre française à Bailleul (3). Le 7 décembre, il est présent à la réunion des quatorze députés de la West-Flandre, dite *Vergaderinge* (4). Son abbaye contribua par une somme de 12.000 florins à l'énorme emprunt de trois millions de florins levés dans les provinces belges pour faire face aux dépenses de la campagne de 1790 (5). De nombreuses réunions aux États de Flandre et aux États généraux éloignent Alipius de son abbaye et, depuis le 21 octobre 1793, il réside à Ypres (6). Le 10 avril 1794, Metternich Nieubourg lui écrit de Bruges pour le remercier de l'envoi de six chandeliers d'argent comme don patriotique (7) et lui fait part de l'impuissance de l'Autriche de protéger les zones frontalières. En effet, un mois plus tard, le 10 mai 1794, la nouvelle abbaye récemment construite est incendiée par les Jacobins (8). Le 25 août de la même année, il représente les dames de Roesbrugge à une assemblée tenue à Ypres pour le paiement de la contribution de la West-Flandre à la République (9).

La fin de l'abbaye approche. Pour satisfaire la circulaire du 2 Germinal an IV, l'abbé Struye envoie, le 19 avril 1796 (30 Germinal an IV), à l'administration du département de la Lys, la liste des membres de sa communauté. Ils sont quinze, tous prêtres, et ont tous fait profession à l'abbaye de Voormezele. A l'exception de Dominique Calve et d'Antoine Corselis, restés à Voormezele, ils sont réunis à Ypres, dans le refuge abbatial de la rue des Chiens, depuis le 21 octobre 1793 (10); le Directoire ayant annoncé la suppression des corporations religieuses dans les Départements réunis, l'abbé Alipius, le prieur François Larmuseau (11) et le reste de la communauté signent la protestation collective envoyée par les abbayes et couvents d'Ypres au Conseil des Cinq-cents, le 17 août 1796 (12).

(1) Document et croix abbatiale conservés par M^r Paul Struye. — La croix (hauteur 10 cm., largeur 6,5 cm.), ornée de gros brillants, porte l'inscription : *amp. dno Struye, abb. de Woorm., leg. suo ad coes. cler. Westifland., anno 1787.* — Corriger V. BONNEAU, *Histoire de l'abbaye de la Nouvelle Plante*, 133, Ypres, 1894.

(2) Il avait été onjoint au nouvel abbé, par ordre impérial du 25 novembre 1782, de rebâtir à neuf les bâtiments abbatiaux qui se trouvaient dans un état de délabrement total. A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 878.

(3) E. DE COUSSEMAKER, *Élections aux États-Généraux de 1789 dans la Flandre maritime*, dans *Annales du comitè flamand de France*, VII, 192, Lille, 1863-1864. — Il est encore présent à la réunion du 14 avril : *Ibidem*, 200. — L. DETREZ, *Un collège sous les jésuites, Bailleul en Flandre*, 119, Lille, 1942.

(4) Il avait été député le 4 décembre 1789 : document en possession de M^r Paul Struye. — E. VANDENPEERBOOM, *Notice sur l'assemblée de la West-Flandre dite Vergaderinge van West-Vlaender (1789-1794)*, dans *Annales de la société historique, archéologique et littéraire d'Ypres*, III, 209, Ypres, 1864.

(5) E. VANDENPEERBOOM, *Notice...*, 267. — V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden en sonnig heden*, 155-156, Langemark, 1962.

(6) A.É.B., *Département Lys*, n° 1188.

(7) Document conservé par M^r Paul Struye.

(8) V. BONNEAU, *Histoire de l'abbaye de la Nouvelle Plante*, 164, Ypres, 1864. — Selon *Rond den Heerd*, XXV, 253, Bruges, 1896, l'abbaye n'aurait été incendiée que le 31 mai. — L'église et presque tout le village auraient été détruits par le feu : cfr A. VANDENPEERBOOM, *Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres*, VI, 284 note 2, Bruges, 1882.

(9) *Archievenboek van Rond den Heerd*, IX, 46, Bruges, 1874.

(10) A.É.B., *Département Lys*, n° 1188. — Voir aussi A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 1808.

(11) François Larmuseau, fils de Melchior, né à Dadizele le 11 janvier 1733 (L. SLOSSZ, *Rond Kortrijk, Wevelgem*, 60, Roulers, [s.d.], était entré à l'abbaye le 30 juillet 1754 ; il avait pris l'habit le 27 septembre et fait profession le 7 octobre de l'année suivante. Ordonné prêtre le 22 mars 1760, il célébra sa messe de prémisses le 20 avril (A.É.v.B., *Fonds Voormezels*, 209, pièce 17, f° 1^{ro}). Lors de la dernière vacance abbatiale, il avait rempli la charge de *dispensator in temporalibus* (A.É.v.B., *Acta Episc. Ipresium*, 101, f° 370^{ro}), puis devint prieur, vraisemblablement à la nomination de l'abbé Struye. — Son frère Melchior Larmuseau est un des derniers religieux de l'abbaye de Zonnebeke. On verra son *curriculum vitas* dans V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden en sonnig heden*, 197-198, Langemark, 1962.

(12) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, 134, Bruges, 1865 ; A. VANDENPEERBOOM, *Ypriana*, VI, 283, Bruges, 1882.

Le monastère de Sainte-Marie de Voormezele fut vendu comme bien national. Dom Benoît Meereman, dernier moine de Saint-André-lez-Bruges (1), avait acheté la métairie de Voormezele, grande de 108 mesures, le 4 Germinal an V. Le 31 juillet 1800, il la revend à l'avocat d'Ypres Jacques Struye, neveu de l'abbé Alipius, contre une rente annuelle au profit de plusieurs de ses confrères de Saint-André (2).

En 1804, le vicaire général de l'évêché de Bruges, Vermeersch, signale que « l'abbé Struye a dans son pouvoir tout ce qui est à l'abbaye; les ornements d'église sont dans sa maison, les terres... sont enregistrées sous le nom de son neveu, l'avocat Struye » (3). Alipius Struye termina ses jours à Ypres. Une liste du clergé yprois du début du XIX^e siècle le déclare *ineptus ministerio* et signale sa *debilitas nervorum* (4). Il mourut dans cette ville à l'âge de soixante-quatorze ans (5), au matin du 24 septembre 1808 (6).

(1) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye de Saint-André-lez-Bruges*, dans *Tablettes des Flandres*, V, 255, Bruges, 1953. — Voir également la notice que cet auteur consacre à l'abbaye de Saint-André dans ce volume du *Monasticon*, 128, Liège, 1960; il y est question d'autres achats du même moine.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 213, pièce n° 3.

(3) A.Év.B., *Registre Vermeersch*, n° I, 12 et 25 avril 1804. — Jacques Struye mourut à Ypres le 3 octobre 1865, après avoir fondé dans cette ville une communauté de religieuses (*Rond den Heerd*, III, 131, Bruges, 1868). — A signaler encore un certain Aurelius Struye, alias Pierre, chanoine de Voormezele, ordonné prêtre à Ypres le 26 avril 1784 (A.Év.B., *Registre Y 75*, 98).

(4) A.Év.B., *Registre Vermeersch*, n° I.

(5) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, 202 E, pièce n° 382 (affiche mortuaire du dernier abbé de Voormezele). — Le portrait d'Alipius Struye était, avant la première guerre mondiale, conservé à la sacristie de Voormezele. Il est reproduit en lithographie dans D. VAN HAUWAERT, *Geschiedenis der relikwie van het heilig Bloed te Voormezele*, 71-74, Ypres, 1901. Ce portrait aurait été exécuté entre 1787 et 1789 car l'abbé porte au cou la croix abbatiale qui lui fut offerte en 1787 (voir ci-dessus) et est accoudé aux plans de sa nouvelle abbaye.

(6) Le destin de trois chanoines de Voormezele après la suppression de leur abbaye est décrit dans J. B. VAN BAVE-GRM, *Het martelaarsboek of heldhaftig gedrag der Belgische geestelijkheid ten tijde der Fransche omwenteling*, 201-202, 318-319, 391, Gand, 1875; il s'agit de François Larmuseau, de François Cailliau et de Jacques Stauffenberghe.

(*) Il m'est un devoir agréable de rendre hommage au Révérend Père N. Huyghebaert, à Monsieur J. Vandeweghe, curé de Voormezele, à Monsieur le chanoine B. Janssens de Bisthoven, archiviste de l'Évêché de Bruges et à Monsieur l'abbé J. Dumoulin, archiviste de la Cathédrale de Tournai, pour leur accueil et leur aide efficace.

ABBAYE SAINT-BARTHÉLEMY DE L'EECKHOUT À BRUGES

Dei servis Ecclesie Deo et Mariae et Sancto Bartholomaeo et sancto Willebrordo servientibus (1130), ecclesia Sancti Bartholomei apud Eekholt in Brugis (1146), ecclesia Sancti Bartholomei de Echout (1195), ecclesia sancti Bartholomei de Echolt (1197), abbas beati Bartholomaei in Brugis (1214), abbas Sancti Bartholomei in Echout iuxta Brugas (1226), abbas et conventus de Quercito (1253), monasterium de Escut apud Brugas (1265), monasterium de Echout in Brugis (1290), tcovent vanden Echoute van Brugghe (1290), abbas de Echout in Brugis (1297), Sanctus Bartholomeus de Echout (1302), Saint Berthelmieu del Echout en Bruges, del Orde de Arouaise (1305), abdie van den Eeckhoutte in Brugghe (1543), de abedye van Sinte Barthelmeus van den Eechoute (1346), 't clooster van den Eeckhoutte in Brueghe (1482), l'abbaye de St. Bartholomé dict Echoute en la ville de Bruges (1576), monasterium Eeckhoutte (1587), l'abbaye de St. Bartholomy ten Eechoute en la ville de Bruges (1603), l'abbaye de St. Bartholomé ditte ten Eeckhoutte (1623), abbazia Sancti Bartholomaei Quercetana (1628), Abdie vanden Eeckhoutte binnen Brugghe (1661), abdy van den Eeckhoutte in Brugghe (1743), l'abbaye de ten Eeckhoutte à Bruges (1776) (1).

SOURCES : La plus ancienne source relative à la chapelle de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout (2) est l'inscription funéraire de l'ermitte Everelme, bien que, dans sa forme actuelle, elle ne remonte pas plus haut qu'au XV^e siècle ; commentaire dans N. N. Huyghebaert, *Het grafschrift van de kluizenaar Everelms en het ontstaan van de Sint-Bartholomeusabdij te Brugge*, dans *Sacris erudiri*, XII, 540-567, Steenbrugge, 1961 ; voir aussi, du même, la notice *Everelme* dans *D.H.G.E.*, XIV, 1456-1459, Paris, 1960.

Il est question de l'Eeckhout dans la *Fundatio monasterii S. Nicolai de Pratis Tornacensis*, éd. O. Holder-Egger, dans *M.G.H., SS.*, XV, 1115, texte qui date du milieu du XII^e siècle, et dans le *Liber restorationis monasterii S. Martini Tornacensis*, d'Hérilman de Tournal, éd. G. Waltz, dans *M.G.H., SS.*, XIV, 310 (3). Il est fait plus d'une fois allusion à l'abbaye de l'Eeckhout dans quelques chroniques plus tardives, comme *Dits die Excellente Cronike van Vlaanderen*, Anvers, 1531 (4) ; dans la chronique flamande de Guillaume Weydts, *Dyt es van zonneghe Zaeken dye geschyet zyn hier te Brugghe ende daer ontrent [van 1571 tot 1583]*, éd. E. Varenbergh, 144, 149, Gand, 1869 (5), et dans les *Rare Geschrijf-*

(1) Autres attestations dans K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie...*, III, 856-861, Bruges, 1923 ; — M. GYSSERLING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord Frankrijk*, I, 302, Tongres, 1960.

(2) Diocèse de Tournai jusqu'en 1559, ensuite diocèse de Bruges.

(3) C'est à tort que L. VAN DER ESSEN, *Études sur les Vitas des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, 414, Louvain, 1907, a cru qu'il était question de l'Eeckhout dans la *Vita S. Vulmari*, éd. *Analecta Bollandiana*, III, 450, Bruxelles, 1884 ; l'ermitte dont parle ce texte vit dans un bois situé dans le diocèse de Thérouanne, et non dans celui de Tournai.

(4) Sur les sources brugeoises de cette chronique de Flandre, voir V. FRIS, *Essai d'une analyse des Commentarii sive Annales rerum Flandricarum de Jacque. de Meyere*, 123-130, Gand, 1908 ; — A. VIAENE, *Anthonis de Roovere, Stadsdichter van Brugge*, dans *West-Vlaanderen*, XII, 305-211, Tielt, 1963.

(5) Sur cette chronique, voir Eg. STRUBBE, *De Brugsche kroniekschrijver G. Weydts*, dans *Biehorf*, XXXIX, 69-72, Bruges, 1933 ; — et surtout R. WILLEMYNS, *Een teruggevonden handschrift van de 16^{de}-eeuwse bruge se kroniekschrijver en « poëet » Willem Weydts*, dans *Verlagen en mededelingen van de Kon. Vl. Academie voor taal en letterkunde*, n.s., 1-41, Gand, 1969.

ten, chronique brugeoise de Jacques Inbona de 1645 à 1684, Bibliothèque communale de Courtrai, ms. 175, aux p. 62, 197, 283, 286, 321, 331, 364 et 437.

L'ancienne chronique de l'Eeckhout est perdue, on ne la connaît plus que par l'extrait burlesque, la *Passio Francorum secundum Flamingos* (1302), inséré dans la chronique d'Adam d'Usk (1) ; ce fragment trouvé *in dicti monasterii [S. Bartholomei] cronicis*, avait été réédité par J. A. Goris, *Een satirisch verhaal van den Guldensporenslag (XIV^e eeuw)*, dans *Dietsche Warande en Belfort*, XXXVI, 681-688, 1926.

Un bref extrait *ex monumentis vetustioribus monasterii de Eeckhout* (2), que nous avons analysé dans notre travail : *Origines et rapports des deux monastères brugeois de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout et de Saint-Trond*, dans *Augustiniana*, XIX, 260-262, Louvain, 1969 (*Fundatio monasterii Quercetani*) semble emprunté à une *tabula* (sorte d'affiche à l'usage des visiteurs) qui pendait quelque part dans l'église ou dans le monastère de l'Eeckhout. A. Miraeus, *Canonicorum regularium Ordinis S. Augustini origines ac progressus*, 115-116, Cologne, 1614, le reproduit avec des corrections, des amplifications littéraires et, aussi, des additions. Il est donc difficile d'arrêter quel était le texte original de cette *Fundatio*, partant, de la dater avec certitude ; elle semble antérieure au XVI^e siècle (3).

D'entre 1572 et 1595 date une *series abbatum* (*Subscripti rexerunt ecclesiam de Eechout*) conservée dans le ms. 145/123 des A.G.S.B. Elle est éditée par N. N. Huyghebaert, *De oudste abtenlijst van de Eeckhoutabdij te Brugge*, dans *Sacris erudiri*, XVIII, 566-567, Steenbrugge, 1967-1968. On ne peut malheureusement pas la suivre avec une entière confiance.

Le collectionneur brugeois bien connu, Joseph van Huerne de Puyenbeke († 1844), avait copié un *Memoriael* d'un chanoine de l'Eeckhout, qui était daté de 1677. Ce manuscrit in-4^o comptait 53 pages (4).

La chronique de l'Eeckhout insérée par le médecin André Vander Cruyce (5) dans son *Oorsprong van diverssche abdijen*, A.G.S.B., ms. 152/389, f^os 159-172 (6), est une mauvaise décoction de la notice d'Antoine Sanderus dont il sera question plus loin.

Le nécrologe ancien de l'Eeckhout datait de 1284, il a été renouvelé en 1553 et en 1649. Le nécrologe de 1649, le premier qui ait été conservé, est resté en usage jusqu'à la suppression du monastère. Il forme la dernière partie du ms. 145/123 des A.G.S.B. ; il a été édité par W. H. James Weale, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, dans *La Flandre*, III, 299-382, Bruges, 1869-1870 ; l'éditeur n'a pas reproduit la *Reductio anniversariorum* (1649) qui occupe les pages 187-216, ni le *Compendium fundationum* (jusqu'en 1766), qui va de la p. 217 à la p. 248. Un second exemplaire du nécrologe, datant de 1761, se trouve également aux A.G.S.B., ms. S.64.

Les archives de l'Eeckhout, du moins ce que le chanoine François Tydgadt, dernier religieux de l'abbaye, avait réussi à sauver, ont été confiées par lui à l'Évêché (7) ; elles reposent aujourd'hui aux Archives du Grand Séminaire de Bruges.

(1) *Chronica Adas de Usk A.D. 1377-1421*, edited with a translation and notes by Sir Edward Maunde THOMPSON, 2^e éd., Londres, 1904.

(2) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DOUAI, ms. 818, f^o 666, et B.R. 7750, f^o 605.

(3) Cette *Fundatio monasterii Quercetani* semble avoir inspiré le récit flamand, inséré dans un état de biens présenté en 1623 aux commissaires venus prendre les suffrages des moines à la mort de l'abbé van den Bergh, voir A.G.R., *État et Audience*, registre 927, f^o 331.

(4) Il est décrit, avec assez d'imprécision, dans *Bibliothèque et cabinet d'estampes et de manuscrits [Charles] Gillès de Pélichy*, n^o 442, Catalogue de la vente du 9 décembre 1972. Nous en avons eu connaissance trop tard pour pouvoir l'utiliser.

(5) Sur ce médiocre auteur, mort en 1719, voir *Monasticon belge*, III, t. II, 357, n. 5 ; — N. N. HUYGHEBAERT, *De oudste abtenlijst...*, 562-563.

(6) Il existe une copie de ce texte à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ, et une autre aux A.É.B., *Acquisitions* n^o 5414.

(7) [A.] DE LEYN, *Donation de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, en faveur de l'abbaye de l'Eeckhout à Bruges*, dans *A.S.H.É.B.*, II, 107, Louvain, 1865 ; — A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et Documents pour servir à la biographie de Remi Drioux, évêque de Bruges*, dans *A.S.É.B.*, XLVI, 617, Bruges, 1896. — François Tydgadt mourut chanoine titulaire de la cathédrale de Bruges, le 22 janvier 1847, voir *Rond den Heerd*, XI, 306, Bruges, 1876.

C'est le cas, tout d'abord, du chartrier (1). C'est ensuite le cas des deux cartulaires établis, en 1393-1396, par le chanoine Jean Vulre, sur les ordres de l'abbé Lubert Hautscilt ; cotés mss. 181/150 et 179/151 (2). Outre les copies des chartes, relevons dans le ms. 181/150 : au f° 204v°, quelques notes se rapportant à l'usage des *pontificalia* en présence de l'évêque (1655, 1658 et 1663) ; f° 205, une brève chronique de caractère économique.

Un certain nombre de ces chartes ont été publiées. Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, 4 volumes, Louvain-Bruxelles, 1723-1748, en ont donné quatre : I, 381 (charte de Thierry d'Alsace, 1130) III, 45 (charte de Raoul de Bruges, 1146) ; 56 (bulle d'Alexandre III, 1120) ; IV, 219 (charte de Marguerite de Constantinople, 1194). W. Prevenier, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, *Uitgave*, les nos 12 (Marguerite de Constantinople, 1194), 40 (comtesse Marie, 1195), 60 (Baudouin IX, 17 mars 1197) et 83 (Baudouin IX, 9 février 1198), Bruxelles, 1965 (3). On trouvera deux bulles dans J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, *Urkunden* : nos 346 (Célestin III, 4 janvier 1195) et 362 (Célestin III, 26 février 1195), Berlin, 1934. Une charte de Raoul de Nesle, châtelain de Bruges, de 1146, est éditée par P. Beaucourt de Noortvelde, *Description historique de l'église Notre Dame*, 303, Bruges, 1773 ; elle est reproduite dans P.L., CLXXXV, 1825. Trois chartes de 1209 et de 1211 ont été récemment rééditées par W. M. Newman, *Les seigneurs de Nesle en Picardie (XII^e-XIII^e siècle)*, t. II : *Recueil des chartes*, nos 113, 115 et 117, Paris, 1971.

Quelques pièces importantes se trouvent dans A. d'Herbomez, *Chartes de Saint-Martin de Tournai*, I, n° 68 (charte de 1149) et n° 97 (charte de 1163), Bruxelles, 198 ; et dans C. Callewaert, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, n° 21 (charte du XII^e siècle), Bruges, 1925.

Les Archives de l'État à Bruges ont groupé, sous la rubrique *Abbaye de l'Eeckhout*, les numéros bleus 2632 (charte du 22 août 1245), 3010 (14 août 1260), 3011 (27 août 1261), 4212 (25 mars 1345 n.st.), 6114 (2 décembre 1544), 5574 (22 mai 1598), et 11541 (17 septembre 1621) ; à première vue, on croirait avoir affaire à des épaves du chartrier de ce monastère ; en réalité, ces chartes proviennent d'autres fonds. Le n° bleu 7640 : un extrait du testament d'Elisabeth van Hamme, de 1646, provient sans doute des archives de Sarepta.

Dans le fonds des Archives ecclésiastiques, on consultera les nos 377/2745 et 378/2746 (pièces des années 1690 à 1796) ; dans le fonds *Nieuw kerkelijk archief* : bisdom Brugge, 494 (un dossier de 1632-1636 relatif aux difficultés suscitées par l'évêque Servais de Quinckere) ; dans le *Cumulus ecclesiasticus*, les nos 8, 369, 501, 639, 961 ; 1430, 1676, 1753, 1948, 2192, 2323, 2352, 2434, 2635, 2654, 2862 ; dans le fonds *d'Hoop*, les nos 733 et 936 ; dans le fonds des *Métiers*, le n° 206 (concerne la confrérie de Saint-Michel). Dans le fonds des *Acquisitions*, le n° 18 est une copie du testament d'Elisabeth van Hamme de 1646 (4), le n° 2230 est relatif à l'élection de l'abbé van Cattenbroek, le n° 4661 concerne le novice de Stappens (1677), le n° 6112 est un accord du 21 juin 1514 au sujet d'une ferme de Dudzele. Dans le fonds *Chartes mélangées*, carton 24, on trouvera des copies d'actes de 1130, de 1194, de 1201, etc.

Aux Archives de la Ville à Bruges, fonds du *Clergé régulier* : Eeckhout, trois liasses de papiers de procédure, extraits de comptes, lettres de procurations, etc. (1543 à 1793).

Les Archives de l'Évêché de Bruges possédaient un lot de papiers concernant l'Abbaye de l'Eeckhout, qui ont été transférés en 1963 aux A.G.S.B. (5) ; il porte la cote provisoire C/CCLVII.

Aux Archives générales du Royaume, plusieurs dossiers concernent les élections abbatiales à l'Eeckhout, notamment dans les *Papiers d'État et d'Audience*, les registres 892 (procès de 1541), 900 (procès de 1559), 904 (procès de 1571 et de 1572), 919 (procès de 1603), 927 (procès de 1623) ; dans le fonds

(1) Feu le professeur Egied Strubbe en préparait l'édition.

(2) H. STÉIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 1245, Paris, 1907.

(3) Également publiée par [A.] DE LEYN, *Donation de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, en faveur de l'abbaye de l'Eeckhout à Bruges*, dans *A.S.H.E.B.*, II, 105-108, Louvain, 1865.

(4) Une autre copie de ce testament se trouve aux A.É.B., *Acquisitions*, Cahier I, 18 ; une autre encore, reliée aux armes de l'abbé Nicolas van Troostenbergh, à la Bibliothèque de la ville de Bruges, ms. 589.

(5) Un acte du 25 juin 1576 a été édité par A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et Documents pour servir à la biographie de Remi Drioux, deuxième évêque de Bruges*, dans *A.S.É.B.*, XLVI, 614-617, Bruges, 1896.

Conseil d'État, le carton 1825 (enquêtes de 1653 et de 1671), dans le fonds *Conseil privé espagnol*, le carton 1157, dossier 146, a trait à la levée d'une hypothèque (1671-1679). Dans le fonds *Conseil royal de Philippe V*, n° 226, on trouvera un dossier pour les années 1702-1704 ; dans le fonds *Conseil de la Régence*, n° 364, deux dossiers de 1708 et 1712 ; dans le fonds *Conseil privé autrichien*, n° 870, des dossiers de 1751 et de 1794. Dans le fonds de la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, le n° 722 et registre n° 713, p. 22-23, le n° 414, et registre 716, le n° 414. Le n° 2281 du *Conseil du Gouvernement général* conserve la trace d'un dossier perdu de 1787-1789. Dans le fonds de la *Jointe des amortissements*, n° 591, on trouvera un dossier du 15 juillet 1755. Enfin, dans le fonds de la *Chambre des Comptes* n° 46895, une déclaration de biens de 1787.

La notice la plus ancienne, imprimée, sur l'Eeckhout, se trouve dans J. B. Gramaye, *Antiquitates Flandriae*, III-III2, Louvain, 1708 (1). Plus important est le chapitre *Initium et incrementum insignis abbatae Brugensis S. Bartholomeo sacrae, de Eeckhoutte vulgo nuncupatae*, etc. inséré dans A. Sanderus, *Flandria illustrata* I, 231-234, Cologne 1641 (2). Toutes les autres notices en dérivent, même celle de P. Beaucourt de Noortvelde, *Description historique de l'ancienne abbaye d'Eeckhoutte dite de Saint-Barthélémy*, dans *Description historique de l'église collégiale et paroissiale de Notre Dame à Bruges, etc.*, 291-324, Bruges, 1773, qu'on ne peut cependant pas négliger, comme l'a montré N. N. Huyghebaert, *De oudste abtenlijst van de Eeckhoutabdij te Brugge*, dans *Sacris erudiri*, XVIII, 555-579, Steenbrugge, 1968. Inutile d'en reprendre ici la fastidieuse énumération. Seul W. H. James Weale, *Notice sur la fondation de l'abbaye de l'Eeckhout et sur les abbés qui l'ont gouvernée*, dans *La Flandre. Revue des monuments d'histoire et d'antiquités*, III, 274-298, Bruges, 1869-1870, a tenté de se dégager de l'*Initium* (3).

A une époque plus récente, l'abbé Ad. Duclos, dans deux brefs paragraphes de *Bruges, Histoire et souvenirs*, 572-573 et 577-578, Bruges, 1910, suivi par E. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 102-103, Bruxelles, Paris, 1923, a essayé de reprendre sur nouveaux frais l'histoire des origines de l'abbaye de l'Eeckhout : il n'a fait que l'embrouiller davantage (4). N. N. Huyghebaert, *Het graf-schrift van de kluisenaar Everelmus en het ontstaan van de Sint-Bartholomeusabdij te Brugge*, dans *Sacris erudiri*, XII, 558-563, Steenbrugge, 1961 (5) et surtout : *Origines et rapports des deux monastères brugeois de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout et de Saint-Trond*, dans *Augustiniana*, XIX, 257-290, Héverlée-Louvain, 1969, expose en détails une nouvelle façon de voir, qui sera reprise ici. L. Millis, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 155-157, Gand, 1970, rejoint cette thèse.

N. N. Huyghebaert, *In de oude Eeckhoutabdij te Brugge. Hagiologische en archeologische rondgang*, dans *Biekorf*, LXIX, 143-155, 224-230, 288-293, 355-359, Bruges, 1968, et LXX, 41-46, Bruges, 1969 (6), étudie l'église de Saint-Barthélemy, sa liturgie, ses reliques et ses trésors ; à compléter par M. English, *Passiedevotie in West-Vlaanderen*, I, 43-50, Bruges, 1938 (au sujet de la relique du duc de Berry) (7), et N. N. Huyghebaert, *De relikwieën van sint Bartholomeus in de Brugse Eekhoutabdij*, dans *Album Antoon Viaene*, 237-242, Bruges, 1970.

La bibliothèque de l'Eeckhout ne semble pas avoir été particulièrement riche en manuscrits (8). Le

(1) Réimpression d'un opuscule paru à Anvers en 1611.

(2) Dans la seconde édition, II, 90-94, La Haye, 1735, la *series abbatum* est poursuivie jusqu'en 1712.

(3) Sur ce travail, voir N.-N. HUYGHEBAERT, *Origines et rapports des deux monastères brugeois...*, 267-268.

(4) Voir N.-N. HUYGHEBAERT, *Origines et rapports des deux monastères brugeois...*, 268-271. — Nous avons eu le malheur de suivre DUCLOS dans notre notice *Eeckhout* dans le *D.H.G.E.*, XIV, 1456-1459, Paris, 1960 ; nous nous sommes déjà rétracté dans la notice *Everelme*, *D.H.G.E.*, XV, col. 122, Paris, 1963.

(5) Voir A. VIAENE, *De kluisenaar Everelmus te Brugge*, dans *Biekorf*, LXII, 379, Bruges, 1961.

(6) On consultera plutôt le tiré-à-part corrigé et légèrement remanié.

(7) Une rédaction un peu plus brève de cet article avait paru sous le titre *Van een merkwaardige Passie-relicie*, dans *Liturgisch parochieblad*, VI, 124-126, Steenbrugge, 1924. Il s'agit d'une relique de la « Sainte tunique » dont on a fait une relique du « saint sang ». L'auteur ne semble pas avoir eu connaissance du texte publié par J. GUIFFREY, *Inventaire de Jean duc de Berry* (1401-1416), II, Paris, 1896, cité par L. DELISLE.

(8) Contrairement à ce qu'affirme, sans preuve, J. GAILLIARD, *Éphémérides brugeoises*, 326, Bruges, 1847.

nécrologe en signale bien quelques-uns, qui n'ont pas été conservés (1). Le martyrologe conservé dans les ms. 145/123 des A.G.S.B. est une belle production du scriptorium de l'abbaye de l'Eeckhout dans la seconde moitié du XII^e siècle ; elle est malheureusement unique ; elle mériterait de faire l'objet d'une étude particulière.

Plusieurs livres du catalogue de la bibliothèque du duc Jean de Berry (1340-1416) portaient cette note : « donné à l'abbé de Bruges » (2). Ils sont malheureusement perdus.

« L'abbé de Bruges », c'était Lubert Hautscilt (1394-1417), qui prend, en effet, fréquemment le titre d'*abbas Brugensis*. Ami du duc Jean de Berry, il lui avait offert le 7 juin 1403 une copie du *Liber astrologiae* compilé par le prêtre grec Georges Zothorus Zoparus Fendulus, manuscrit illustré par lui de figures astronomiques (3). Ce serait une copie très libre du ms. Sloane 3983 du British Museum (4). Lubert Hautscilt est l'auteur d'une prophétie connue sous le nom d'*Imago Flandriae*, dont il sera question plus loin. Son confrère Augustin Blomme lui a consacré un commentaire manuscrit qui est conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. II 4485 (5).

Deux autres manuscrits du XVII^e siècle ont été vendus à Bruges en 1872 (6) : le premier était un *Calendarium ab anno 1633 fundationis hujus novae domus*, registre in-folio sous couverture de vélin ; le second était intitulé : *Officia propria sanctorum opere Augustini de Stappens, can. regul. Eeckhoutiani anno 1686*, in-24 de 322 folios.

Signalons encore six exemplaires d'un *Supplementum gradualis et antiphonalis Romani jussu amplissimi et rev. adm. domini Domini E. Prisie abbatiae Eeckhoutanae abbatis meritissimi*, recopiés, par le procédé du pochoir, par F. Hairs en 1791. Ces six in-folios ont été donnés aux moniales de Saint-Trond par leur aumônier, le chanoine François Tydgadt. Ils y sont encore.

De nombreux imprimés ont échoué à la Bibliothèque de la Ville de Bruges.

L'abbaye de Saint-Barthélemy était connue comme un foyer de vie intellectuelle à Bruges. Plusieurs de ses religieux ont tenu la plume, rimé des vers latins. Voici la liste alphabétique de ces écrivains :

Corneille Bartholomaei (sans doute une traduction latine de Meeus), né vers 1596 ; sa mère s'appelait Françoise van der Meersch. Il avait fait profession à l'Eeckhout en 1613. On le trouve diacre en 1618, lecteur en philosophie et en théologie, décédé le 24 juillet 1655 ; il est l'auteur du *Pondus sanctuarii quo explorata, leviora argumenta quae continent libri Joannis Caramuelii Lobkowitzii, etc.*, publié à Bruges en 1654 (l'imprimi potest de son abbé est du 31 juillet 1649), voir J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, XI, 363-364, Louvain, 1768 ; — F. Gosse, *Histoire de l'abbaye et de la Congrégation d'Arrouaise*, 78, Lille, 1786 ; — N.-N. Huyghebaert, *Origines et rapports des deux monastères brugeois de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout et de Saint-Trond*, dans *Augustiniana*, XIX, 263-266, Héverlée-Louvain, 1969. Enfin le ms. II 4485 de la B.R. à Bruxelles, un recueil de 119 folios consacré à la fameuse prophétie de l'abbé Lubert Hautscilt, est en tout ou en partie son œuvre, bien qu'il porte la censure d'Antoine Sanderus en date du 8 mars 1657 (7). Paquot cite encore une lettre manuscrite de C. Bartholomaei au héraut d'armes Jean Lysenich (*Mémoires pour servir...*, V, 367).

(1) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, dans *La Flandre*, III, 306 et 346, Bruges, 1869-1870.

(2) L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, III, 185, 188 et 190, Paris, 1881 ; — le même, *Recherches sur la librairie de Charles V*, II, 252, 258, 263, Paris, 1907.

(3) L. DELISLE, *Notices sur un livre d'astrologie de Jean, duc de Berry*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 105-116, Paris 1896. Le *Liber astrologiae* se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Pierpont Morgan à New York (ms. 785), après avoir figuré successivement dans les collections de Gaignières, de Journevault, de Baudot et du petit-fils de ce dernier, Paul Court, à Dijon. En 1897, Paul Court en prit une copie figurée, très soignée, qui fut mise en vente, en juin 1954, à la librairie J. Thiébaud à Paris. Il est décrit au n° 935 du catalogue de cette vente.

(4) F. LYNA, *Les miniatures d'un manuscrit du « ci nous dit » et le réalisme prétychien*, dans *Scriptorium*, I, 113, Anvers, 1946-1947.

(5) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, IX, n° 6734. La censure d'Antoine Sanderus est du 8 mars 1657.

(6) Catalogue de la vente de Moor à Bruges, 26 juillet 1872.

(7) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, IX, n° 6734, Bruxelles, 1909.

A la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, ms. 289-290, f^{os} 494 et 505, on trouvera deux autres lettres de lui, du 19 août et du 10 décembre 1653, relatives à la question de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Joseph Beerblock, mort abbé de l'Eeckhout le 20 juin 1702, est l'auteur d'une poésie latine insérée dans le *Pondus sanctuarii* de son confrère C. Bartholomaei en 1654.

Augustin Biomme, dont la mère s'appelait Catherine Allaert, avait été baptisé le 9 août 1625 ; il avait fait profession le 28 octobre 1625 et il avait été ordonné prêtre le 24 septembre 1633 (1). Il mourut le 13 août 1699. Il avait édité l'*Imago Flandriae* de l'abbé Lubert Hautscilt, chez Lucas van de Kerchove, en 1671.

Adrien van Cattenbrouck, abbé de 1653 à 1664, avait été un grand prédicateur et un maître des novices expérimenté. Il aurait écrit plusieurs traités de spiritualité ; un seul est parvenu jusqu'à nous, un traité d'oraison : *Geestelycke leere des Hemels waerof door een minnende ziele is opklimmende tot Godt... oft van het wywendigh, inwendigh, minnelyck ende gheestelyck gebedt*, à Anvers, chez la veuve Jan Cnobbaert, 1648 ; voir *Bibliotheca catholica neerlandica impressa, 1500-1727*, n° 10180, La Haye, 1954. J. P. van Maele lui a consacré une notice dans son *Amphitheatrum illustrium scriptorum aliorumque doctorum virorum*, etc. B.R. ms. 21679, f° 19.

Lubert Hautscilt, abbé de l'Eeckhout de 1394 à 1417, bibliophile et astrologue (2), auteur d'une prophétie en vers latins intitulée *Imago Flandriae* — c'est le commentaire d'un dessin quelque peu ésotérique de l'abbé — publié en 1578 par le médecin Nicolas Bazel, de Bergues. Jacques van Oost le jeune en fit un dessin, que grava P. de Brune en 1671 (3). Ces éditions sont signalées et commentées avec plus ou moins de pertinence dans P. Beaucourt de Noortvelde, *Description historique de l'église Notre Dame à Bruges*, 306, Bruges, 1773 ; — K. Vershelde, *De kathedrale van S. Salvator te Brugge*, 72, 1863 ; — F. vander Haeghen, *Planches historiques dans Messenger des sciences historiques*, XXXI, 505, Gand, 1863 ; — L. Maeterlinck, *Le genre satirique dans la peinture flamande*, 67-68, Gand-Anvers, 1903 ; — F. vander Haeghen, *Bibliographia Belgica*, 1^{re} série, H 9-11 ; — P. Allossery, *Geschiedkundige Boekenschouw*, I, n° 1468, Bruges, 1912. Enfin le ms. II 4485 de la B.R. de Bruxelles, signalé ci-dessus. Sur ses autres œuvres, notamment sa compilation *Le voyageur*, voir W. H. James Weale, *Notice...*, 284-285 ; — J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir...*, V, 362-367, Louvain, 1765 ; — Em. Varenbergh, dans *Biographie nationale*, VIII, 781-783, Bruxelles, 1884-1885.

Philippe Jennyn, frère de Jean, curé de Saint-Gilles à Bruges, de Guillaume, curé de Westkapelle, et de Sébastien, curé de Houcke († 1690). Brugeois, il était fils de Sébastien et de Marie Batemans. Il fut tonsuré dans la chapelle domestique de l'évêque le 9 mars 1642. Il fut ordonné sous-diacre le 13 juin 1642, diacre le 21 mars 1643 et prêtre le 20 février 1644 (4). Il est décédé le 16 juillet 1690. Poète et musicien, il est l'auteur de *Geestelycken waeckenden staf der jodsche Schaep-Herders*, un recueil de cantiques publié à Bruges en 1651 ; voir *Bibliotheca catholica neerlandica impressa, 1500-1727*, n° 10781, La Haye, 1954. Il a également inséré des vers latins, selon l'usage du temps, dans les publications de ses amis ; ces pièces sont énumérées dans E. Rembry, *De bekende pastors van Sint Gillis te Brugge*, 116-120, Bruges, 1890, 1896 ; — Eug. De Seyn, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, II, 605, Bruxelles, 1936.

Robert de la Fontaine, tonsuré le 9 mars 1642, ordonné sous-diacre le 13 juin 1642, diacre le 21 mars 1643 et prêtre le 20 février 1644 (5), ancien lecteur de théologie à l'abbaye de Lo (6), décédé le 8 mai 1658, est l'auteur d'une pièce de vers insérée dans le *Pondus sanctuarii* de C. Bartholomaei.

Dominique van Houcke, un Brugeois, receveur du monastère, décédé le 1^{er} mars 1743. Il était, assure Patrice Beaucourt, « très bien connu pour avoir fait pendant de longues années le calendrier

(1) A.É.B., *Nieuw kerkelijk archief, Bisdom Brugge*, n° 494.

(2) Voir *Biographie nationale*, XVI, 369-370, Bruxelles, 1901.

(3) Le dessin de van Oost, ou la gravure, est reproduit sur une toile conservée au Musée d'Arras. Cela montre que la « prophétie » de Lubert Hautscilt a longtemps conservé son actualité politique. Elle mériterait, à cet égard, une étude systématique qui ne lui a pas encore été consacrée.

(4) A.É.B., *Nieuw kerkelijk archief, Bisdom Brugge*, n° 188.

(5) A.É.B., *Nieuw kerkelijk archief, Bisdom Brugge*, n° 188.

(6) W. H. James Weale, *Obituaires...*, 321 ; — A.G.S.B., ms. S. 64, 65.

pour le clergé de ce pays » (1). Feu le professeur Eg. Strubbe était en possession d'un *Commune Directorium ad legendas, decantandasve Horas canonicas ac missam juxta Missale ac Breviarium Romanum pro anno Domini M.DCC.XI*, etc., rédigé par Dominique van Houcke et imprimé à Douai, chez Balthazar Bellère.

Jacques Peerman, fils de Guillaume et de Madeleine van Ockerhout, né à Bruges le 19 février 1609, profès du 27 février 1628, ordonné sous-diacre le 21 décembre 1630 (2), décédé le 13 septembre 1680. Rubriciste, il est l'auteur d'un *Commune directorium ad legendas horas*, etc. imprimé à Douai (3) ; voir W. H. James Weale, *Obituaire...*, 340.

Augustin (Joseph) de Stappens, fils du Jonkheer Jan de Stappens et de Marie-Françoise van Caloen, a été reçu novice à l'Eeckhout en 1677. Il mourut lecteur en philosophie et en théologie, et prier, le 24 août 1700. Il aurait laissé un petit manuscrit de 322 folios, malheureusement égaré : *Officia propria sanctorum*, daté de 1686, voir plus haut (p. 761) ; cfr W. H. James Weale, *Obituaire...*, 324 et 336.

François van Steelant, ordonné sous-diacre le 16 mars 1647 et diacre le 19 décembre 1648 (4), avait été prier et lecteur en philosophie et en théologie ; il mourut le 4 août 1690. Il a écrit, sinon prononcé, en 1648, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la bénédiction abbatiale de Nicolas de Troostenberghe, un panégyrique de douze pages bourrées de citations du Cantique des Cantiques, qui a été imprimé ; voir E. Rembry, *De bekende pastors van Sint-Gillis te Brugge*, 117, Bruges, 1890-1896 (5).

Prosper (Jacques) de Vynck, mort prier du monastère le 5 décembre 1674 (6), a traduit en flamand les œuvres du voyageur Vincent Stochove, voir *Biographie nationale*, XXIV, 45, Bruxelles, 1926-1929.

Les documents iconographiques de l'Eeckhout ont été inventoriés par G. Michiels, *Iconografie der stad Brugge*, II, nos 680-686, Bruges, 1966 (7). On y ajoutera une toile de Jean Garemijn de 1759, au musée des beaux-arts de Bruges, voir A. Janssens de Bisthoven, *De schilder Jan Garemijn (1712-1799)*, dans *Drie Vlaamse Meesters van de XVIII^e eeuw : J. Garemijn. H. Pulinx. P. Pepers*, catalogue de l'exposition Bruges 17 juillet-31 août 1955, 26, n° 18, Bruges, 1955 ; B. de Prest, *Directeur Jan Garemijn als kunstschilder*, dans *250 jaar Academie voor Schone Kunsten te Brugge, 1717-1967*, 123-125 et pl. 13, Bruges, 1970, et un dessin de Jean Beerblock, de 1790, conservé au même musée, voir le catalogue de l'exposition *Bloem en tuin in de Vlaamse kunst*, n° 198, Gand, 1960. Deux dessins à la plume représentant l'église abbatiale et la tombe de Jacques de Binst sont conservés à la B.R. à Bruxelles, ms. II 3623, t. V.

Aux A.É.B., fonds *cartes et plans*, n° 506 : une carte du petit polder de Lapscheure, 1700. Aux A.G.S.B., dans un carton non classé, provenant des Archives de l'Évêché, sous une reliure en mauvais état, des « cartes figuratives » des biens d'Aartrijke, Eeklo, Koolkerke, Oosterke, Proven, Vliessegem, Zuienkerke, etc.

Les armoiries de l'Eeckhout sont celles de la ville de Bruges (fascé d'argent et de gueules de huit pièces, au lion rampant d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or, portant au col une croix du même) chargées de deux crosses d'or en sautoir. Elles auraient été adoptées par l'abbé Corneille

(1) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique de Notre Dame à Bruges*, 320, Bruges, 1773. A vrai dire, Beaucourt parle « d'Émilien van Houcke », mais il n'y a pas d'Émilien dans l'obituaire ; d'autre part, il y a un Dominique van Houcke, rubriciste, qui a laissé une production dûment signée et datée. Beaucourt le connaissait sans doute sous son nom de baptême.

(2) A.É.B., *Nieuw herkelijck archief, Bisdom Brugge*, n° 188.

(3) Un exemplaire a été vendu en 1896 ; il figure au Catalogue Van der Schelden (?), n° 422 (Fiche de dom U. Berlière à Maredsous).

(4) A.É.B., *Nieuw herkelijck archief, Bisdom Brugge*, n° 188.

(5) Un exemplaire est conservé aux A.G.S.B., *Fonds de l'Eeckhout*, dans un carton non classé, venu des Archives de l'Évêché.

(6) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 359, reproduit son épitaphe.

(7) J'ai reproduit les nos 683 et 685 dans ma brochure N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij te Brugge*, t. à p. de *Biekerf*, 5 et 11, Bruges, 1968-1969.

Zeghers en 1449 (1) ; en fait, elles figurent déjà sur un sceau de 1440 (2). Aucune devise ne les accompagne.

Les armoiries des abbés sont dessinées dans le B.V.B., ms. 607, f^{os} 327 à 398 (fin XVIII^e siècle) ; celles que donne le t. III (non folié) du ms. 462 de la Bibliothèque de l'Université de Gand sont souvent fantaisistes. Le matériel héraldique n'est pas très abondant ; on trouvera des indications dans W. H. James Weale, *Notice sur la fondation de l'abbaye de l'Eeckhout...*, après chaque notice d'abbé. Les armes de l'abbé Nicolas van Troostenberghe (1623-1653) ont été fréquemment représentées (3).

Le sceau de l'abbaye de l'Eeckhout est attesté dès 1261 (4). Un sceau plus récent est suspendu à une charte de 1301 ; il est décrit, ainsi que le contre-sceau, par L. Gilliodts-van Severen, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Introduction*, 173, Bruges, 1878. La matrice de ce sceau, qui doit dater de la fin du XIII^e siècle, a été retrouvée récemment ; elle est aujourd'hui propriété du Musée archéologique de Bruges (Musée de Gruuthuse) ; elle porte l'effigie de saint Barthélemy sous un portique en tiers-point, accompagnée de la légende *S[igillum] conventus S[an]cti Bartholomei i[n] Brugis ad c[aus]as* (5). Le Musée de Gruuthuse possède également la matrice en argent du sceau de l'abbé Emmanuel Prisie (1776-1803) (6).

G. Demay, *Sceaux de la Flandre*, n^o 6882, décrit les sceaux de l'abbé Jean (1287), de l'abbé Nicolas Brand (1378), de l'abbé Corneille Zeghers (1440), de l'abbé Nicolas Plante (1462) et le *S. Abbatis de Echout in Brugis* (1297). L. Gilliodts-van Severen, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Introduction*, 200, décrit, de son côté, le sceau de l'abbé Jean de Bardemakere (1293), de Gautier de Tollebeke (1306).

Les inscriptions tumulaires de l'abbaye de l'Eeckhout sont fort nombreuses. On a déjà signalé celle de l'ermite Everelme. On trouvera la plupart des autres dans P. Beaucourt de Noortvelde, *Description historique...*, 291-313 (*L'histoire chronologique de tous les abbés, suivie d'une compilation des épitaphes et inscriptions sépulchrales*), Bruges, 1773 ; ou dans W. H. James Weale, *Notice sur la fondation de l'abbaye de l'Eeckhout...*, 275, 277, 285, 285-290, 292-297 ; et du même, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, 315, 329, 336, 339, 342, 343, 349, 357. D'autres se rencontrent dans J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, II, 63, Bruges, 1858 ; IV, 308, 425, Bruges, 1860 ; V, 79-83, 132-134, Bruges, 1862. L'épithaphe de Guillaume Beelman, chanoine de Saint-Basile, *frater ad succurendum* († 1438), est reproduite dans C. Custis, *Jaer-Boecken der Stadt Brugge*, I, 182, Bruges, 1765. Mais on sait ce que valent ces éditions ; qui voudra s'assurer d'un texte exact devra parcourir maints épitaphiers, avant tout l'épitaphier d'Hooghe avec ses excellents dessins au lavis (7), et le ms. 607, p. 327-398 (une traduction flamande de P. Beaucourt annotée), à la bibliothèque du château de Béthune à Marcke près Courtrai, l'épitaphier J. F. Goethals, l'épitaphier de Molo au château de Crombrugge de Loringhe à Vladslo, l'épitaphier J. de Damhouder à la Bibliothèque royale à Bruxelles, fonds Goethals ms. 1654, f^{os} 198-200 ; dans le même fonds, le ms. 1657, f^{os} 763-765 ; l'épitaphier J. F. Foppens : Bibliothèque royale à Bruxelles ms. 6055 ; aux A.G.S.B., les mss. S.93 (non folié), n^o 14, le ms. S. 94, p. 43 ; à la B.V.B., le ms. 495, f^o 214 ; à la bibliothèque de l'Université de Gand, le ms. 462, V, f^{os} 121-124, etc.

* * *

(1) A. DUCLOS, *Bruges, Histoire et souvenirs*, 578, Bruges, 1910 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 300 et 303, Bruges, 1773, les explique à sa façon. — Ces armoiries ont été reprises, abusivement, à une époque récente, par les religieuses de l'abbaye de Saint-Trond et décorent l'entrée du château de Male.

(2) G. DEMAY, *Sceaux de la Flandre*, II, n^o 6885, Paris, 1873. On les retrouve sur une gravure illustrant A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 231, Cologne, 1641, toujours sans devise.

(3) A. DUCLOS, *Bruges, Histoire et souvenirs*, 472, Bruges, 1910 ; — C. DENORME, *Edelsmeedwerk*, dans *West-Vlaanderen*, VIII, n^o 43, 83-85, Bruges, 1951. — Ces armes décorent encore la reliure du ms. 589 de la B.V.B. et le buffet des orgues de l'Eeckhout, aujourd'hui à l'église d'Uitkerke (Flandre occ.).

(4) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges, Introduction*, 173, Bruges, 1878.

(5) *Schatten voor Brugge*, Catalogue de l'exposition de 1972 au Musée de Groeninghe à Bruges, n^o 178.

(6) H. ROMMEL, *Une excursion à Rumbekke*, dans *A.S.É.B.*, LXII, 352, Bruges, 1912 ; — *Jaarverslag der Stad Brugge over 1937*, 66, Bruges, 1938.

(7) Il trouvera ici la reproduction de la fameuse tombe de l'évêque de St. Andrews en Écosse, James Bane ou Bennet († 1332), voir N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij te Brugge*, dans *Biechhof*, LXX, 45, Bruges, 1969 ; — L. MILIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 328-329, Bruges, 1970.

Vers 1052, un ermite nommé Everelme vint se fixer à Bruges, à côté de l'église Notre-Dame, dans une île formée par deux bras de la Reie. Il y mourut le 2 octobre 1060 et fut enterré dans la petite chapelle qu'il avait vraisemblablement construite en l'honneur de l'apôtre saint Barthélemy (1). Avait-il des disciples? C'est possible. Il eut, en tout cas, des imitateurs, qui reconstruisirent l'église, car elle doit avoir été consacrée, au siècle suivant, [le 5 avril] 1130 (2), en l'honneur de la Vierge, de saint Barthélemy et de saint Willibrord (3). Ces *pauperes Christi* — pour leur laisser le nom qu'ils se donnent — hommes et femmes (4), vivaient sous la direction d'un prieur nommé Folcramus (5). Ce dernier occupait cette charge, lorsqu'en 1130, le comte de Flandre abandonna aux frères la propriété de l'endroit où ils se trouvaient réunis (6). Le prince ne se réservait que la haute avouerie, mais celle-ci fut aussitôt confiée aux châtelains de Bruges (7).

Vers 1146, Saint-Barthélemy de l'Eeckhout était affiliée à la congrégation naissante d'Arrouaise par l'intermédiaire de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés à Tournai (8). C'est alors que les compagnons de Folcramus reçurent un abbé nommé Lambert (9).

Au début du XII^e siècle, les frères de l'Eeckhout étaient en possession de l'*allave* de Mouscron, qu'ils avaient sans doute reçu de l'évêque de Tournai, Lambert (1115-1123), grand bienfaiteur des chanoines réguliers dans son diocèse (10). En 1149, les chanoines de l'Eeckhout prirent à cens, des moines de Saint-Martin de Tournai, pour huit marcs d'argent, la petite *cella* de

(1) N. HUYGHEBAERT, *Het grafscrift van de kluisenaar Everelmus en het ontstaan van de Sint-Bartholomeusabdij te Brugge*, dans *Sacris erudiri*, XII, 540-567, Steenbrugge, 1961.

(2) Pour cette date, fixée d'une manière hypothétique, voir N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij...*, 22, n. 78, du tiré à part; du même, « *Dedicaciones Tornacenses* », dans *Horae Tornacenses, 1171-1971*, 18, Tournai, 1972.

(3) S. Willibrord était l'apôtre d'Utrecht et le titulaire du Chapitre Saint-Sauveur de cette ville, qui avait le patronage de l'église de Sijsele (Fl. occ.) et de sa succursale, l'église Notre-Dame à Bruges. Sur la légende de saint Willibrord en Flandre, voir M. ENGLISH, *Venering van S. Willibrordus in West-Vlaanderen*, dans *Biekerf*, LVIII, 317-318, Bruges, 1957, et N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij...*, 18.

(4) L'abbaye de l'Eeckhout doit, en effet, sa première origine à un groupement de pieux laïcs, comme à Anchin (France, Pas-de-Calais), non de *clerici*, comme à Zonnebeke ou à Saint-Nicolas de Furnes et ailleurs, mais des clercs peuvent fort bien s'être joints à ce groupe et en avoir pris la direction, comme ce fut le cas à Affligem (Brabant) par exemple.

(5) La plus ancienne *series abbatum* de l'Eeckhout, et les listes d'abbés qui en dépendent, donnent un second prieur, *Letardus*. C'est une erreur: dans N. N. HUYGHEBAERT, *Origines et rapports...* 267-258 et 279-280, nous avons montré que Letardus était un moine de Saint-Martin placé à la tête de la *curtis* de Saint-Trond avant que celle-ci ne passât entre les mains des chanoines de l'Eeckhout.

(6) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique de l'ancienne église collégiale de Notre Dame à Bruges*, 301, Bruges, 1773; cf. H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, n° 18, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 218, Gand, 1902 (analyse inexacte).

(7) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 45, Louvain, 1734; — W. M. NEWMAN, *Les seigneurs de Nesle en Picardie (XII-XIII^e siècle). Leurs chartes et leur histoire*, II, 215-216, n° 122, Paris, 1971.

(8) *Fundatio monasterii S. Nicolai de Pratis Tornacensis*, dans *M.G.H.*, SS., XV, 1115; cf. L. MILIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 154-155, Bruges, 1969.

(9) Il semble qu'il n'y ait pas encore eu d'abbé de Saint-Barthélemy lors de la visite de saint Bernard à Bruges en 1146. L'abbé de Clairvaux passa très probablement à l'Eeckhout, où il souscrivit la charte par laquelle Raoul de Nesle, châtelain de Bruges, donnait aux frères de ce monastère un cens annuel de quarante sous: MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 45, Louvain, 1734; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...* 303, Bruges, 1773.

(10) Le rôle de Lambert, dans les débuts de l'Eeckhout, est suggéré par le récit, déjà fortement légendaire, auquel nous avons donné le nom de *Fundatio monasterii Quercetani*, et par la chronique de Saint-Trond, recopiée au XVII^e siècle, voir N. N. HUYGHEBAERT, *Origines et rapports...*, 260-261 et 264, n. 18. Sur Lambert, évêque de Noyon et Tournai, ancien prévôt de Zonnebeke, voir la notice *Abbaye Notre-Dame de Zonnebeke* plus loin 860.

Saint-Trond à Odegem (1). Mais la rente était bien lourde pour une si pauvre communauté : pour obtenir que les moines de Tournai la diminuent de moitié, ils leur cédèrent leur autel de Mouscron (2). La raison de cette acquisition doit sans doute être cherchée dans la nécessité où les religieux se trouvaient de regrouper leurs *conversae*, devenues trop nombreuses. Les sœurs étaient toujours sous la juridiction de l'abbé de Saint-Barthélemy, lorsque, le 23 août 1248, l'évêque de Tournai, Gautier de Marvis, sépara les deux communautés et divisa leur menze (3).

LAMBERT vint sans doute de Saint-Nicolas-des-Prés à Tournai pour introduire à Bruges les usages d'Arrouaise (4). Il serait déjà cité en 1157 (5). C'est lui, par conséquent, cet abbé de l'Eeckhout qui est présent, le 3 juillet 1159, à l'élévation du corps de saint Guthagon à Oostkerke, par Gérald, évêque de Tournai (6). Ce même Gérald était intervenu en 1149 (après le 24 août) auprès des moines de Saint-Martin de Tournai pour obtenir d'eux la cession à l'abbaye de Saint-Barthélemy, de la *curtis* d'Odegem près de Bruges, moyennant une rente annuelle de huit marcs d'argent. Pour réduire cette rente, les chanoines de Bruges préférèrent céder l'autel de Mouscron qui leur appartenait (7). Gérald revint en 1163 sur cet accord ; cette fois, l'abbé Lambert est nommé dans l'acte (8). Milon 1^{er}, évêque de Thérouanne (1131-1158), donna aux chanoines de l'Eeckhout l'autel de Proven avec ses dépendances (9) ; il est difficile de savoir à quel moment, car la charte de donation n'a pas été conservée ; Lambert était sans doute déjà abbé. On retrouve encore Lambert au bas d'une charte de Philippe d'Alsace, de 1165, pour l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés (10). Il mourut quelque temps plus tard, un 4 octobre (11). Sa tombe a été renouvelée en 1637 (12).

SIMON I, le successeur de Lambert, d'après la plus ancienne liste des abbés (13), aurait été abbé en 1170 (14). Il est difficile de dire à quoi correspond cette date (15). Un Simon souscrit

(1) N. N. HUYGHEBAERT, *Origines et rapports...*, 275 et 282, et la notice *Abbaye de Saint-Trond à Bruges*, à paraître dans le volume suivant de ce tome.

(2) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai*, I, nos 68, 69 et 97, Bruxelles, 1898.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233 et 255, Cologne, 1641 ; P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 304, Bruges, 1773.

(4) Voir ci-dessus.

(5) W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 277, qui ne donne pas de référence. Nous n'avons pu retrouver cet acte.

(6) Oostkerke, Flandre occ., art. et can. de Bruges. — J. MEYERUS, *Commentarii sive annales rerum Flandricarum*, f° 47, Anvers, 1561 ; — J. MOLANUS, *Natales sanctorum Belgii*, 136-137, Douai, 1616 ; — AA.SS., juillet I, 670 E ; — J. OPDEDRINCK, *Sint Guthago*, dans *Biekerf*, XXVI, 97-108, Bruges, 1920.

(7) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, nos 68 et 69, Bruxelles, 1898.

(8) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, 100, n° 97, Bruxelles, 1898.

(9) Proven, Fl. occ., arr. Ypres, can. Roesbrugge-Haringe. — W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 330.

(10) J. VOS, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, II, 54, Tournai, 1873 ; — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, n° 33, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 14, Gand, 1907.

(11) Il est inscrit à cette date dans le nécrologe de l'Eeckhout (W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 345), et dans ceux d'Arrouaise et de Saint-Nicolas-des-Prés (J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés, près Tournai*, dans *Mémoires de la Société historique de Tournai*, XI, 401, Tournai, 1879).

(12) W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 277-278 ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 232, Cologne, 1641, décrit, semble-t-il, l'ancienne pierre enlevée en 1637 sous l'abbé van Troostenberghe.

(13) A.G.S.B., ms. 145/129, f° 94^{vo} ; — B.R., ms. 7750, f° 606.

(14) Cette date se retrouve dans toutes les listes qui dépendent d'A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 232, Cologne, 1641 ; — A. VANDER CRUYCE, *Oorsprong van diverssche abdien*, 64 ; — *Gallia christiana*, V, 278 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 313.

(15) W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 278, se départit de son objectivité coutumière lorsqu'il écrit que « Simon I décéda le 14 juin 1170 ». Il y a, en effet, un abbé Simon inscrit au 14 juin dans le nécrologe ; mais il y a deux abbés

une charte de 1163 avec sept autres chanoines de l'Eeckhout (1) : c'est probablement le futur abbé.

ARNOULD I est sans doute le prieur de ce nom qui souscrit la charte de l'évêque Gérald de 1163. Il est cité comme abbé dans des chartes de 1172 (2), de 1174 (3), de 1176 (4), de 1177 (5), dans une charte d'Evrard, évêque de Tournai, du 20 juillet 1179 (6) et dans une autre du comte Philippe d'Alsace, de la même année (7). Le 10 janvier 1180, le pape Alexandre III confirme les possessions et les privilèges de l'abbaye (8). Vers la fin de son gouvernement, c'est-à-dire après 1184, on trouve Arnould engagé, ainsi que les sœurs de Saint-Trond, vis-à-vis de l'abbé Jean de Zonnebeke (9). Arnould trépassa un 27 janvier (10), mais l'obituaire de Saint-Nicolas-des-Prés le qualifie de *quondam abbas* : il aurait donc cédé la crosse avant de mourir (11). On trouve un A[ndreas] cité dans une lettre de décembre 1187 (12) : il est probable qu'il s'agit toujours de notre A[rnoldus] ; dans ce cas, c'est seulement après cette date qu'il aurait été remplacé par Baudouin.

BAUDOIN apparaît dès le 4 mai 1189, dans deux chartes : l'une est de Jean de Nesle, châtelain de Bruges (13), l'autre de Philippe d'Alsace, comte de Flandre (14). Toujours en 1189, le cartulaire de l'abbaye de Bonne-Espérance mentionne sa présence à Reims (15). Il reçoit, en 1189, de l'évêque Etienne de Tournai, lui aussi ancien chanoine régulier, l'autel de

Simon dans l'ancienne *series abbatum*. James Weale est distrait quand il les fait mourir tous les deux le 14 juin. — De ce qu'il n'y a qu'un abbé Simon dans le nécrologe, on ne tirera pas trop vite la conclusion qu'il n'y eut qu'un seul abbé de ce nom à l'Eeckhout : le curieux distique que P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 314, a trouvé quelque part, confirmerait plutôt les données de la *series abbatum* de 1572. Sur ce distique, voir N. N. HUYGHEBAERT, *De oudste abtenlijst van de Eeckhoutabdij*, dans *Sacris erudiri*, XVIII, 577-579, Bruges, 1968. Si l'on ne trouve qu'un Simon dans le nécrologe, c'est peut-être parce que l'autre sera mort hors de son abbaye, ayant résigné sa charge.

- (1) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, 100, Bruxelles, 1898.
- (2) W. H. JAMES WEALE, *Noticia...*, 278.
- (3) H. N[ÉLIS], *Chartes inconnues de Philippe d'Alsace*, dans *A.S.É.B.*, LXVIII, 150, Bruges, 1925.
- (4) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis*, 230, Bruges, 1849.
- (5) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de l'abbaye de Ter Doest*, 37, Bruges, 1845.
- (6) J. VOS, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, I, 81, Tournai, 1879.
- (7) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis*, 232, Bruges, 1849.
- (8) A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*, n° 1 ; — JAFFÉ-LOEWENFELD, *Regesta pontificum romanorum*, II, n° 13596 ; — MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 56, Bruxelles, 1734.
- (9) C. CALLEWAERT, *Les plus anciennes chartes de l'abbaye de Zonnebeke*, 26, n° 21, Bruges, 1925.
- (10) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 306 ; — J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés, près Tournai*, dans *Mémoires de la Société historique de Tournai*, XI, 337, Tournai, 1879.
- (11) Au sujet du décès d'Arnould, je ne sais sur quoi se base W. H. JAMES WEALE, *noticia...*, 278, pour dire qu'il mourut en 1188. — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 314, avoue son ignorance et croit savoir qu'Arnould est enterré « devant la porte du cloître ». — Après Arnould, le même Beaucourt de Noortvelde et l'*Histoire du diocèse de Bruges*, 120, Bruges [1849], glissent... Étienne d'Orléans, le futur évêque de Tournai (1192-1203). Voir plus loin à ce sujet.
- (12) W. H. JAMES WEALE, *Chronica monasterii Sancti Andreae*, 28-29, Bruges, 1868 ; l'original de la lettre n'a pas été conservé ; le chroniqueur a emprunté son texte à une copie riche en abréviations : A.É.B., n° bleu 11.381.
- (13) P. C. [SERRURE], *Cartulaire de Saint-Bavon*, 68, n° 73, Gand, s.d. ; — W. M. NEWSIAN, *Les seigneurs de Nesle en Picardie (XII^e-XIII^e siècle)*, II : *Recueil des chartes*, 181, n° 93, Paris, 1971.
- (14) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de Saint-Pierre de Gand*, I, 203, n° 52, Gand, 1867.
- (15) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BONNE-ESPÉRANCE, *Cartulaire de Bonne-Espérance*, 333, 248, voir encore XVI, 62.

Meetkerke (1), contre le paiement d'un cens annuel de huit marcs (2). Son nom vient en bas de toute une série de chartes de l'année 1194, où la comtesse Marguerite de Constantinople distribue des aumônes aux églises du comté de Flandre (3). Bien entendu, l'abbaye de l'Eeckhout n'est pas oubliée dans ces libéralités : elle reçoit une rente annuelle de cent sous, sur les grands brefs de Bruges (4). Le 26 février 1196, Baudouin sollicite une bulle du pape Célestin III, qui prend le monastère de l'Eeckhout sous sa protection apostolique et le confirme dans la possession de ses biens (5). L'abbé Baudouin serait mort un 8 novembre (6), peut-être en 1196 ou plus tard (7), car l'obituaire précise *quondam abbas* : il résigna donc sa charge avant de trépasser.

JEAN I, qui semble avoir également porté le nom d'Emmanuel (8), était ancien religieux de l'Eeckhout et, depuis 1184 ou 1185, prévôt de Zonnebeke (9). Les chanoines de l'Eeckhout voulurent le rappeler pour le mettre à leur tête. Comme Jean soulevait des objections, l'évêque Étienne de Tournai intervint auprès de son collègue de Théroüanne en 1196, vers le mois de novembre, et le pria d'agir sur le prévôt, afin de l'amener à de meilleurs sentiments. Jean se résigna à faire leur volonté (10). Il est mentionné comme abbé de l'Eeckhout dans des chartes du 17 mars 1197 (11), de novembre 1197 (12) et du 2 avril 1199 (n.st.) (13). Le 6 février 1198, il reçoit du comte Baudouin IX une terre située aux confins des paroisses de Zuienkerke, de Meetkerke et de Saint-Sauveur de Bruges (14). Un abbé Jean est inscrit au 19 août dans le nécrologe (15). Est-ce le nôtre (16) ?

(1) Flandre occ., canton Bruges.

(2) A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*, n° 2 ; — A.G.S.B., ms. 179-151, f° 85v°. ARCHIVES CAPITULAIRES DE TOURNAI, Cartulaire D, f° 18. — Le pape Célestin III confirme le 4 janvier 1195 la cession de l'autel de Meetkerke à l'abbaye de l'Eeckhout ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, 485-486, qui édite cette pièce, a lu, par mégarde « Mid-delkerke » au lieu de « Meetkerke ».

(3) W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, 58, n° 16 ; 59, n° 17 ; 61, n° 18 ; 62, n° 19 ; 64, n° 20 ; 66, n° 21 ; 68, n° 23 ; 69, n° 24 ; 70, n° 25, Bruxelles, 1964.

(4) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 219, Louvain 1748 ; — W. PREVENIER, *De oorkonden...*, II, 51-53, n° 12, Bruxelles, 1964.

(5) J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, 498-499, n° 363.

(6) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 352.

(7) Et non le 8 novembre 1194 comme le veut W. H. JAMES WEALE, *Notices...*, 278.

(8) J. DESILVE, *Lettres d'Étienne de Tournai*, 353-354, n° 281, Valenciennes, 1893 ; — P.L., CCXI, 494-495, lettre CCXXI. — Le problème d'Emmanuel-Étienne-Jean a été compliqué à plaisir par de tardifs compilateurs ; nous en avons fait l'examen dans N. N. HUYGHEBAERT, *De oudste abtstijf van de Eeckhoutabdij*, dans *Sacris erudiri*, XVIII, 571-577, Bruges, 1967-1968.

(9) V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden en zonnig heden*, 36, Langemark, 1962.

(10) J. DESILVE, *Lettre d'Étienne de Tournai*, 384-385, lettre DM 6, Valenciennes, 1893 ; — P.L., CCXI, 528-529, lettre CCLXIX. — L'épisode est parfaitement daté par J. DESILVE. — Cfr J. WARICHEZ, *Étienne de Tournai et son temps*, 300-301, Tournai, 1937.

(11) A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*, n° 4 ; éd. W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen*, II, 137, n° 60, Bruxelles, 1965.

(12) A.G.S.B., *Chartrier des Dunes*, n° 49 ; éd. F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium*, 478, n° 396, Bruges, 1864.

(13) J. VOS, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, II, 130, Tournai, 1873.

(14) A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*, n° 5 ; éd. W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen*, II, 182-184, n° 83, Bruxelles, 1964 : c'est à tort que W. H. JAMES WEALE, *Notices...*, 278, date cette pièce de 1199.

(15) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 366.

(16) Ce ne peut être le Jean inscrit au 19 octobre dans le nécrologe d'Arrouaise (F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise*, 369, Lille, 1786), car ce dernier était ancien profès de ce monastère.

NICOLAS I, ancien chanoine d'Arrouaise, aurait été abbé vers 1198, d'après l'ancienne *series abbatum* (1). Il ne figure pas parmi les abbés de l'Eeckhout qui prêtèrent le serment d'obéissance à l'évêque de Tournai, comme l'avait fait Jean I^{er} (2) ; il n'est attesté par aucune charte et il n'est pas marqué dans l'obituaire. On ne peut mettre son existence en doute, car il figure au 17 novembre dans le nécrologe d'Arrouaise (3). On inclinera donc à penser qu'il gouverna l'Eeckhout entre Jean I^{er} et Simon II, qu'il résigna sa charge et mourut dans son monastère de profession.

SIMON II pourrait être identifié avec un Simon qui était chanoine de l'Eeckhout en 1163 (4). Il délivre en 1203 une charte pour l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (5). En 1204, son nom apparaît dans le chartier de l'abbaye de Saint-André (6). On le trouve encore dans une charte d'octobre 1205 pour l'abbaye des Dunes (7), et dans deux chartes non datées pour l'abbaye de Ter Doest (8). Lui aussi pourrait être mort un 14 juin (9). L'auteur de la *Description historique de l'église Notre Dame à Bruges* a conservé un distique relatif à notre Simon, dont il déduit qu'il aurait été « éminent en vertu » (10). Malheureusement ces vers ne paraissent pas antérieurs au XV^e siècle (11).

CONON, fils d'une certaine Heilewif (12), est cité en 1209 dans une charte de Jean de Nesle, châtelain de Bruges (13), et en 1211 dans une charte de l'hôpital Saint-Jean (14). Il acheta une petite terre à Vlissegem (15) ; enfin c'est lui qui scelle en novembre 1214 un acte d'Arnold, abbé de Saint-Pierre de Gand (16), et souscrit, en septembre 1215, un acte pour la prévôté de Lo (17). On le retrouve encore dans des actes du 27 février 1217 (n.st.), du 21 octobre 1218 (18), du 6 mars 1220 (n.st.) (19), et du 23 décembre 1291 (20). Enfin on a trois chartes de Conon données en

(1) A.G.S.B., ms. 145/123, f^o 94 ; son nom, avec la date « circa annum 1196 », est repris par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 278 ; — *L'Histoire du diocèse de Bruges*, 120, Bruges, [1849] ; — W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 278.

(2) ARCHIVES DU CHAPITRE DE TOURNAI, Registre 42, n^o 1176 à 1180 ; cette liste n'est évidemment pas complète.

(3) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise...*, 369, Lille, 1786.

(4) A. D'HERBOMERZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, 100, Bruxelles, 1898.

(5) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, I, 228, n^o 419, Gand, 1868.

(6) A.É.B., n^o bleu 7354 et 7358 ; éd. P. C. BOEREN, *Étude sur les tributaires d'église dans le comté de Flandre*, 129, Amsterdam, 1936.

(7) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n^o 509 ; éd. F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 484, Bruges, 1864.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 458-459 et 487, Bruges, 1864.

(9) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 326 ; — Il figure également dans l'*Obituaire de Saint-Nicolas-des-Prés*, éd. J. VOS, dans *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, XIII, 375, Tournai, 1879.

(10) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 314 : « Primi Simonis Simon exempla secundus Dum sequitur par tulit ipso pedum ».

(11) N. N. HUYGHEBAERT, *De oudste abtenijst van de Eeckhoutabdij*, dans *Sacris crudiri*, XVIII, 579, Bruges, 1967.

(12) H. W. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 361.

(13) A.G.S.B., ms. 145/129, f^o 119 ; — W. M. NEWMAN, *Les seigneurs de Nesle en Picardie*, II, 199, n^o 113, Paris, 1971.

(14) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE BRUGES, *Chartier de Saint-Jean*, n^o 2.

(15) W. M. NEWMAN, *Les seigneurs de Nesle en Picardie*, II, 200, n^o 115, Paris, 1971.

(16) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, I, 235, n^o 437, Gand, 1868.

(17) Th. LUYCKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en van Hensgouwen*, 525, Anvers-Utrecht, 1946.

(18) H. HOORNAERT et C. CALLEWAERT, *Les plus anciens documents des archives du béguinage de Bruges*, dans *A.S.É. B.*, LIV, 259, 271 et 272, Bruges, 1904.

(19) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n^o 549 ; éd. F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 502, n^o 432, Bruges, 1864 ; — L. Ph. C. VAN DEN BERGHE, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, n^o 268, Amsterdam, 1886.

(20) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Cartulaire 51*, f^o 2^{vo} ; — W. M. NEWMAN, *Les seigneurs de Nesle en Picardie*, II, 227, n^o 132, Paris, 1971.

1222 (1), la troisième de juin 1222, dans le chartier de Saint-André (2). C'est lui qui, vers 1215, envoya à Zoetendale une colonie de chanoines réguliers sous le commandement de Lambert de Warneton (3). En juin 1217, à la demande de Conon, Jean II, seigneur de Nesle et châtelain de Bruges, atteste qu'il est avoué de l'Eeckhout en sa qualité de châtelain et entend protéger les biens de cette abbaye (4). Conon mourut le 18 ou le 20 février 1223 (5).

GAUTIER II DE GAND (6) est sans doute le prieur cité dans un acte de février 1218 (7). Comme abbé, il est uniquement mentionné dans une charte de mars 1227 pour Saint-André (8). D'après la liste des abbés de 1572 (9), il aurait déposé la charge en 1236; en fait, avant décembre 1231; il ne figure pas dans le nécrologe de l'Eeckhout, peut-être est-ce lui le Gautier, abbé d'Eeckhout qui est inscrit au 4 mai dans le nécrologe de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés (10).

GOSUIN était déjà au monastère en 1218 (11). Il souscrit, en qualité de prêtre, des chartes de février 1218 (12), du 3 mars 1219 (n.st.) (13). Il est mentionné comme abbé dans des chartes du 21 décembre 1231 (14), du 26 août 1232 (15), de juin 1236 (16), de mars 1237 (17), d'octobre 1237 (18) et d'avril 1239 (19). En mars 1242 (n.st.), il vend à l'hôpital Saint-Jean vingt-neuf bonniers de bruyères sis à Eecklo (20). Gosuin se retire ensuite, puisque le nécrologe le qualifie de *quondam abbas* (21). Il mourut un 26 juillet (22).

(1) A.É.B., *Kerkelijc archief*, 410 (cartulaire des Dominicains) f° 1, n° 2, et ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, cartulaire 68, f° 3, n° 6 et cartulaire 71, f° 36.

(2) A.É.B., n° bleu 7374.

(3) W. H. James WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 109, Bruges, 1868.

(4) W. M. NEWMAN, *Les seigneurs de Nesle en Picardie*, II, 216, n° 122 (cfr 113 et 115), Paris, 1971.

(5) Le 18 février au nécrologe de l'Eeckhout, éd. W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 309; — le 19 au nécrologe d'Arrouaise, éd. F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise...*, 369, Lille, 1786; le 20 au nécrologe de Saint-Nicolas-des-Prés, éd. J. VOS, 342, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, 342, Tournai, 1879.

(6) Le surnom de *Gandavo* lui est donné par la liste de 1572; A.G.S.B., ms. 145/123, f° 24v°. A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641, commente: *Cono successorem habuit Wallerium a Gandavo alias Vilain dictum, ex perantiqua et gentilitia Vilainorum familia oriundum*; ce que tous ses épigones, même W. H. James WEALE, *Notice...*, 279, ont pris pour argent comptant.

(7) A.É.B., n° bleu 7373.

(8) A.G.S.B., Cartulaire A, f° 59.

(9) A.G.S.B., ms. 145/123, f° 94v°, éd. N. N. HUYGHEBAERT, *De oudste abtenlijst...*, 566.

(10) J. Vos, *L'abbaye de Saint-Médard...*, 366.

(11) A.G.S.B., *Chartier des Dunes*, n° 542, éd. F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium*, 501, n° 429, Bruges, 1864. — Le chanoine Gosuin reparait dans une charte du 5 février 1220 (n.st.) du Chartier de Saint-André, A.É.B., n° bleu 7367.

(12) A.G.S.B., Cartulaire A, f° 59.

(13) A.G.S.B., *Chartier de l'Eeckhout*, n° 6.

(14) A.G.S.B., *Chartier des Dunes*, n° 50, éd. F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium*, 131, n° 8, Bruges, 1864; — E. VANDEN BUSSCHE, *Flamands et Danois*, dans *la Flandre*, XII, 160, Bruges, 1881.

(15) A.G.S.B., *Chartier des Dunes*, n° 662, éd. F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium de Dunis*, 555, n° 495, Bruges, 1864.

(16) A.É.B., n° bleu 7385.

(17) A.É.G., B 2955 (cartulaire de Saint-Pierre de Gand), f° 138.

(18) A.É.B., *Dépôt de Saint-Sauveur*, A. 94, f° 204.

(19) A.G.S.B., *Chartier des Dunes*.

(20) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE BRUGES, *Chartier de Saint-Jean*, n° 31.

(21) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 332. — La liste de 1572 (A.G.S.B., ms. 145/129, f° 94v°) lui réserve le même qualificatif.

(22) On se demande sur quoi se base W. H. James WEALE, *Notice...*, 279, pour le faire mourir le 26 juillet 1244.

JEAN II paraît dans une charte de janvier 1245 pour l'hôpital Saint-Jean de Bruges (1). D'après la liste de 1572 (2), il aurait, lui aussi, résigné sa charge. Dans le nécrologe, un Jean est inscrit au 19 août avec la mention : *quondam abbas* (3). Est-ce le nôtre ?

SIMON III est peut-être le chanoine de ce nom qui souscrivit à côté de l'abbé Conon une charte du 21 octobre 1218 (4). Il est mentionné comme abbé dans une charte de septembre 1248 (5). En février 1249 (n.st.), il rachète pour vingt livres de Flandre une rente de cent sous que son monastère devait à l'hôpital Saint-Jean pour un terrain situé à Zuienkerke (6). C'est sous son abbatiat que l'évêque de Tournai prononça, le 23 août 1248, la séparation des deux communautés de Saint-Trond et de Saint-Barthélemy (7). Si on rapproche cette mesure des résignations successives de nos abbés, on sera porté à croire que la situation financière de l'Eeckhout, durant la première moitié du XIII^e siècle, était loin d'être brillante (8).

GAUTIER III D'OOSTBURG : *W.*, *abbas de Echout* est cité dans un acte d'octobre 1254 (9). Il revient dans plusieurs chartes du chartier de Saint-André : les deux premières de juillet 1258 (10), la troisième du 14 août 1260 (11), la quatrième du 27 août 1261 (12). Le 20 mai 1262, il délivre encore une charte à l'hôpital de Saint-Jean (13). L'ancienne liste des abbés l'appelle *Wallerus de Oostburg*. Il n'y a pas de motif de rejeter cette appellation. Cette liste note encore qu'il résigna sa charge.

D'après la même liste de 1572, ROBERT aurait occupé le siège abbatial en 1266. C'est sûrement exact : Robert a prêté serment d'obéissance à l'évêque de Tournai, Jean Buchiau (1262-1266) (14). Sous cet abbé, les chanoines de l'Eeckhout auraient demandé de pouvoir user de la viande ; ils auraient obtenu cette dérogation à la règle de saint Augustin en 1266 (15). D'après la *Fundatio monasterii Quercetani*, c'est en 1255 qu'ils auraient obtenu ce privilège du pape Alexandre IV (16). La bulle étant perdue, il est impossible de vérifier ces dires (17).

(1) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE BRUGES, *Chartier de Saint-Jean*, n° 34, cfr W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 279.

(2) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 366.

(3) A.G.S.B., ms. 145/129, f° 94^vo.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641, le maintient à la tête de l'Eeckhout jusqu'après 1250.

(5) A.G.S.B., *Chartier des Dunes*, n° 542, éd. F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium de Duuis*, 501, n° 429, Bruges, 1864.

(6) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE BRUGES, *Chartier de Saint-Jean*, n° 39.

(7) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641 ; — A. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, 574, Bruges, 1910 ; — N.-N. HUYGHEBAERT, *Origines et rapports...*, 283.

(8) C'est bien ce que semble attester la bulle d'Innocent IV, citée par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641, autorisant les chanoines de l'Eeckhout à hériter de leurs parents et même à revendiquer leur part d'héritage, ce qui était contraire au droit coutumier. La bulle n'a pas été retrouvée.

(9) A.G.S.B., *Chartier de l'Eeckhout*, n° 9.

(10) A.É.B., n° bleus 7440 et 7425.

(11) A.É.B., n° bleu 3010.

(12) A.É.B., n° bleu 3011.

(13) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Chartier de Saint-Jean*.

(14) ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRALE DE TOURNAI, *Registre* 42, n° 1179.

(15) A vrai dire, ce n'est pas la liste originale du ms. 145/123 des A.G.S.B. f° 94^vo, qui a conservé le souvenir de cet épisode, mais l'exemplaire de la B.R. de Bruxelles, voir N. N. HUYGHEBAERT, *De oudste abtenijst van de Eeckhout-abdij...*, 569.

(16) Voir N.-N. HUYGHEBAERT, *Origines et rapports...*, 261.

(17) P. BRAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, rejette tacitement l'abbatiat de Robert. — Signalons la visite à Bruges, vers cette époque, des receveurs du cardinal Simon de Brion, venus lever une dime pour la croisade de saint Louis ; les chanoines de l'Eeckhout paient huit livres tournois, [J. B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Dime levée en Flandre pour la croisade de Tunis*, dans A.S.É.B., XIV, 275, Bruges, 1855-1856.

JEAN III délivre un vidimus pour l'hospice de la Potterie le 29 juillet 1264 (1). Quel est ce Jean? Jean de Bardemakere? *Jhanne den Bardemakere* est cité le 4 novembre 1279 dans un acte des échevins de Bruges, avec la qualification de *moenc van den Eeckhout in Brugghe* (2). Il n'est donc pas encore abbé. Par conséquent, c'est un autre Jean que l'on voit paraître dans des actes d'avril 1267 (3) et de juin 1278 (4). En quelle année succède Jean IV de Bardemakere (5)? Il est difficile de répondre à cette question. Mais on constate que la congrégation d'Arrouaise traverse à ce moment une crise grave: les monastères septentrionaux de l'Ordre tentent de secouer l'autorité du Chapitre général. Mais le Chapitre qui se tient à Aire, en 1277, constate que Zonnebeke et l'Eeckhout lui sont soumis (6). Si l'on admet que Jean III était très probablement un ancien chanoine d'Arrouaise (7), on comprend qu'il ait donné au Chapitre des gages de fidélité. Jean de Bardemakere représentait-il le parti de l'indépendance? Ce n'est pas impossible, car il succéda à Jean III, et ce dernier, d'après le nécrologe d'Arrouaise, alla mourir dans son monastère de profession.

Mais si deux Jean se sont succédé de 1264 à 1293 à la tête de l'Eeckhout, il devient difficile de dire auquel des deux il faut attribuer certains actes fort importants comme, par exemple, la cession en emphytéose perpétuelle de plusieurs censes, situées au-delà du pont de Notre-Dame dans le Kurtrich wech, aux frères du tiers-ordre de la pénitence, dits Begards (ou Bogarden) (8).

JEAN IV DE BARDEMAKERE est devenu abbé entre le 4 novembre 1279 (9) et le 24 janvier 1293 (10). On mettra au compte de ce Brugeois la reconstruction du chœur de l'abbatiale, dont la première pierre fut posée le 17 avril 1286 (11). Il fallait être du pays, sinon de la ville, pour oser se lancer dans une telle aventure. L'abbé de l'Eeckhout put compter sur l'appui d'amis généreux, tel le chevalier Jean d'Axpoele († 1298) (12), mais le chantier resta longtemps ouvert (13). On peut donc penser que c'est Jean IV de Bardemakere qui est témoin

(1) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Fonds de la Potterie*, n° 14 bis.

(2) A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*, n° 18.

(3) A.G.S.B., *Chartrier des Dunes*, n° 1013.

(4) A.G.S.B., ms. 181/170 (cartulaire A.), f° 32v°.

(5) Il existe aux A.É.B., n° bleu 2632, un vidimus de 1288 délivré par l'abbas *Sancti Bartholemei de Quercito in Brugis*; elle porte un sceau intact avec la devise: *S. Iohannis abbatis de Eeckhout in Brug[is]*: lequel?

(6) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 210, Lille, 1786. — Sur ces événements, voir l'exposé, qu'on eût souhaité un peu plus explicite, de L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 252-254.

(7) Si l'on veut bien identifier notre Jean III avec ce Jean, abbé de l'Eeckhout, et ancien profès d'Arrouaise qui figure au 4 octobre dans le nécrologe d'Arrouaise (F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 369) et qu'on ne retrouve pas à cette date dans le nécrologe de l'Eeckhout. Dans ce cas, tout s'explique: Jean III a démissionné, pour ne pas dire qu'il a été chassé par une communauté hostile. Avant le Chapitre de 1277, ou après? Sans doute après. La présence de ce religieux d'Arrouaise à Bruges expliquerait le satisfecit du Chapitre général.

(8) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne École Bogarde à Bruges*, I, 5-7, n° 7; 17, n° 10; III, 16-20; Bruges, 1899.

(9) Voir ci-dessus, n. 2.

(10) Première mention de l'abbé Gautier de Tollenbeke.

(11) W. H. JAMES WEALE, *Obituaires...*, 300, 313, 319; N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij...*, dans *Biehorf*, LXIX, 288, Bruges, 1968. Il est possible que ce soit à ce moment, et pour la nouvelle abbatiale, que fut commandée la belle croix monumentale, encore conservée à la cathédrale de Bruges, N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij...*, dans *Biehorf*, LXIX, 356-358, Bruges, 1968. J. DOCHY, dans *West-Vlaanderen*, VIII, 41 et 43, Bruges, 1959, proposait la « première moitié du XIII^e siècle ». Ce serait aussi l'opinion de M. Robert Didier, de l'I.R.S.A. à Bruxelles.

(12) Sur ce chevalier, voir N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij...*, dans *Biehorf*, LXIX, 288 et 355, Bruges, 1968.

(13) On trouve dans le chartrier de l'Eeckhout une série de concessions d'indulgences aux fidèles qui aideront l'abbaye dans ses constructions et ses autres nécessités; ces lettres émanent de l'évêque de Tournai, de l'archevêque de Reims, de l'évêque de Thérouanne, sans oublier une lettre collective d'une douzaine d'archevêques et d'évêques italiens; elles sont datées de 1288 et de 1311. D'autre part, le chœur n'était pas encore achevé en 1399.

de l'appel que fait au pape, le 10 mai 1287, le comte de Flandre, Gui de Dampierre, de la sentence de l'empereur à Wurzburg (1). La charte qu'il donna aux moines de Saint-André, le 24 janvier 1293 (2), montre qu'il entend finir par un arbitrage le conflit qui opposait les deux communautés, depuis une trentaine d'années, au sujet des limites de leurs paroisses respectives de Meetkerke et d'Houtave. On a encore un vidimus de lui pour l'abbaye d'Oudenburg, du 4 novembre 1293 (3), et une charte du 14 juillet 1296 pour l'hôpital Saint-Jean (4), et enfin un vidimus de décembre 1296 (5). Jean de Bardemakere est inscrit au 25 avril dans le nécrologe de l'abbaye (6), peut-être en 1297 (7).

GAUTIER IV DE TOURNAI, dit de Tollenbeke, « est mentionné dans vingt chartes dont la plus ancienne date du 28 octobre 1300 (8) et la plus récente du 1^{er} mars 1315 (9) », écrit W. H. James Weale (10). On peut préciser qu'il apparaît déjà en mai 1299 (11), et que la charte de 1315 est en réalité de 1316 (n.st.). La plupart des chartes concernent le procès qui opposa les abbayes de l'Eeckhout et de Saint-André au sujet des limites des paroisses de Meetkerke et d'Houtave. Les Français, maîtres de Bruges en 1297, avaient fortifié la ville. Des terres ayant été prises à l'abbaye de l'Eeckhout, le Gouverneur, Jacques de Châtillon, assigna aux religieux, le 18 juillet 1300, une rente de 18 livres 5 sols, en indemnité, à prendre sur le tonlieu de Bruges (12). Gauthier de Tollenbeke mourut un 20 juin (13), sans doute en 1316 ou en 1317.

JEAN V DE VLASSCHERE (*de Stupa*) serait décédé en 1318, sans avoir été installé (14). *Johannes de Stupa, sacerdos et canonicus noster* est inscrit au 21 janvier dans le nécrologe (15). Peut-être faut-il identifier l'abbé Jean V avec le Jean qui était prieur en 1304 (16).

-
- (1) J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, 133, n° 439, Gand, 1843-1846.
 (2) A.É.B., nos bleus 7121 et 7453. Sur ce conflit, voir encore aux A.É.B., les nos bleus 3010, 3011, 7014 et 7015 ; aux A.G.S.B., *Chartier de l'Eeckhout*, les nos 22, 47 et 48.
 (3) R. DEGRYSE, 's *Graven domein te Nieuwpoort*, dans *A.S.É.B.*, LXXXV, 108, Bruges, 1948.
 (4) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Chartier de Saint-Jean*, n° 243.
 (5) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, I, 48, Bruges, 1871.
 (6) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 319.
 (7) W. H. James WEALE, *Notices...*, 280. — Il n'y a pas lieu de retenir les considérations fantaisistes d'A. VAN DER CRUYCE, *Oorsprong...*, 71-72, et de J. GAILLIARD, *Revue pittoresque des monuments...*, 26, Bruges, 1850, d'après lesquelles « Jean le Barbu », élu en 1278, aurait laissé la place « vacante jusqu'en 1292 » à un chevalier nommé Baudouin de Vos, « seigneur d'Hasenbrouck » (*sic* pour Assebroek) ; nous avons montré dans *De oudste lijst der abten...*, 562-563, que toute cette légende ne reposait que sur une mauvaise traduction d'A. Sanderus.
 (8) A.G.S.B., *Fonds de l'Eeckhout*, charte orig. — On a encore un vidimus de Gautier III, du 30 novembre 1300, J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, n° 683, Gand, 1843-1846.
 (9) A.V.B., *Chartes politiques*, 1^{re} série, n° 260 (vidimus original, sceau abîmé), éd. WARKÖNIC-GELDHOF, *Histoire de la Flandre*, IV, 234-239, Bruxelles, 1851 ; — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, I, 315-316, Bruges, 1871.
 (10) W. H. James WEALE, *Notices...*, 280.
 (11) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Fonds du Béguinage*, n° 45 ; dans cette charte, l'abbé est appelé « Gautiers de Tournay » : ce qui confirme le bien-fondé de la tradition recueillie par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641.
 (12) F. FUNCK-BRENTANO, *Philippe le Bel en Flandre*, 355, Paris, 1897.
 (13) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 327 ; — *Notices*, 280.
 (14) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641, donne cette date ; il pense que Laurent a été élu en 1314. C'est possible.
 (15) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 305. Un *magister Johannes de Stupa* est encore inscrit au 15 juillet, mais pas comme abbé ; d'ailleurs les abbés ne portent pas le titre de *magister*. C'est peut-être un parent de l'abbé.
 (16) É. VANDEN BUSSCHE, *Flamands et Danois*, dans *La Flandre*, XII, 164, Bruges, 1881.

LAURENT BOVENTWATER résigna l'abbatiate avant le 25 août 1324 (1), avant même, semble-t-il, d'avoir reçu la bénédiction abbatiale (2). Il n'est pas inscrit au nécrologe.

GAUTIER V DE STRATEN (3) avait été élu abbé le 25 août 1324 en l'absence de l'abbé de Saint-Nicolas, père immédiat de l'Eeckhout. Les religieux brugeois s'en excusèrent auprès de l'abbé Hugues de Pourais (4). Ce dernier ne refusa pas de confirmer l'élection, car Gautier délivre un vidimus le 27 février 1327 (n.st.) (5) et un autre le 8 octobre 1329 (6). Il est décédé un 6 juin (7), certainement pas en 1328 (8), peut-être bien en 1331 (9). D'ailleurs il avait résigné sa charge: *quondam abbas noster*, note le nécrologe.

JEAN VI CAMBET, originaire de Tournai (10), intervient déjà comme chanoine de l'Eeckhout dans la lettre d'Ysarnus, archevêque de Lundun du 18 août 1304 (11). Faut-il aller plus loin et le reconnaître dans le prieur Jean que mentionne une charte du 1^{er} mai 1293 (12)? C'eût été un prieur bien jeune... Comme abbé, Jean Cambet est mentionné, pour la première fois, en 1330: le 23 juin, il cède à l'hôpital Saint-Jean, contre un cens perpétuel, deux cent quatre-vingts pieds carrés de terres situées sur le fonds de l'Eeckhout, derrière l'école Bogarde (13). On a encore de lui un vidimus du 19 janvier 1331 (n.st.) (14). En 1332, il s'excuse de ne pas paraître au Chapitre général de la Congrégation d'Arrouaise (15). Le 28 octobre 1333, le pape Jean XXII donne aux abbés de l'Eeckhout, de Ter Doest et d'Oudenburg, la faculté d'absoudre ceux qui, au cours des récentes guerres de Flandre, ont tué des clercs (16). Le 25 mars 1335, il cède à la ville de Bruges un terrain situé près de

(1) Il est cité dans l'acte d'élection de son successeur.

(2) W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 280.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641, l'appelle *Straten*; on peut penser que Gautier appartenait à la famille échevinale des Straten (Straten, sur les villages actuels de Sint-Andries et de Varsenare). W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 304, 322 et 345, fait mention d'un *Willelmus filius Willelmi de Straten* et d'une *Margareta relicta Willelmi de Straten*: ce sont sans doute les parents de notre abbé. On trouvera une généalogie des Straten dans E. WARLOP, *De Vlaamse adel vóór 1300*, II, tableau 208, Handzame, 1968.

(4) ARCHIVES CAPITULAIRES DE TOURNAI, A 688. Ce document original m'a été aimablement signalé par M. Jacques Pycke.

(5) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Fonds de la Potterie*, n° 153 bis (ou 137 bis).

(6) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne école Bogarde à Bruges*, II, 37-38, Bruges, 1899.

(7) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 325.

(8) Comme le voudrait W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 280, qui a trouvé cette date dans la liste du ms. 145/123 des A.G.S.B., voir N. N. HUYGHEBAERT, *De oudste abtenlijst van de Eeckhoutabdij te Brugge*, dans *Sacris erudiri*, XVIII, 567, Steenbrugge, 1967-1968 (on corrigera la coquille qui m'a fait écrire 1318 au lieu de 1328).

(9) Date donnée par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641, et, après lui, par P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 315.

(10) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 303, et la lettre du 18 août 1304, reproduite à la note suivante. — C'est sans doute la présence à Saint-Barthélemy d'un abbé tournaisien qui explique pourquoi Gilles Li Muisis, nommé abbé de Saint-Martin, vient recevoir à l'Eeckhout la bénédiction abbatiale, le 25 octobre 1332, des mains de l'auxiliaire de Tournai, David de Gènes, évêque de Rosa, U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 118, Lille-Bruges, 1905; — A. D'HAENENS, *Comptes et documents de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, 20, Bruxelles, 1962.

(11) É. VANDEN BUSSCHE, *Flamands et Danois*, dans *La Flandre*, XII, 164, Bruges, 1881.

(12) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Inventaire des chartes*, II, 295-296, Bruges, 1872; — le même, *Les officialités. Essai sur les juridictions ecclésiastiques en Flandre*, dans *La Flandre*, 43-44, Bruges, 1882.

(13) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE BRUGES, *Chartrier de Saint-Jean*, charte n° 249.

(14) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE BRUGES, *Chartrier de la Potterie*.

(15) A.D.N., 40 H 6, pièce 20; — F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 481, Lille, 1786.

(16) G. MOLLAT, *Lettres communes de Jean XXII (1313-1334)*, XIII, n° 61957, Paris, 1933.

Steenbrugge, à Assebroek (1), pour le creusement du canal de Bruges à Gand (2). On le voit intervenir à l'abbaye de Beaulieu, à Petegem, en juin 1337, pour l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (3). On le retrouve ensuite dans des vidimus du 21 août 1338 (4), du 30 juillet 1339 (5) et du 24 juillet 1341 (6). Il mourut un 5 janvier (7), en 1340 (8) ou en 1342 (9).

JEAN VII DE FENO (10) est mentionné comme abbé dans plusieurs chartes dont « la plus ancienne serait du 11 mars 1347 (11), la plus récente du 19 février 1363 ». En réalité, il paraît déjà dans un acte du 14 décembre 1346 (12). Jean de *Feno* mourut un 5 janvier (13), sans doute en 1367 (14).

NICOLAS II BRANDT (al. *Brant*) est noté dans les registres avignonnais d'Urbain V le 15 mai 1367 (15), il aurait obtenu en 1371, du pape Grégoire XI, le droit de porter une bague pontificale en or (16). Plus soucieux de pompe que de l'essor spirituel de sa communauté, il réduisit celle-ci à quinze religieux (17). Ceux-ci semblent avoir été d'accord avec leur abbé sur le principe que les revenus de l'abbaye étaient une manne à partager équitablement (18). On a de lui des vidimus délivrés les 12 mai (19) et 4 juin 1378 (20), 31 mars 1379 (21) et 14 mars 1382 (22). Les chanoines de l'Eeckhout se sournettent en 1379 au parti urbaniste, car leur abbé

(1) Près de l'actuelle abbaye Saint-Pierre de Steenbrugge.

(2) A.É.B., n° bleu 4212 ; — A.V.B., cartulaire dit *Gheluwen Boeck*, f° CVII ; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 280-281.

(3) A. DE GHELLINCK, *Cartulaire de Beaulieu*, III, cfr 117-118, Bruges, 1894. — Petegem, Flandre or., cant. Deinze.

(4) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Chartrier de Saint-Jean*, charte 497.

(5) A.V.B., *fonds Mahelaars : Reglementen 1250-1792*, Cartulaire A., f° 142v°.

(6) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Chartrier de Saint-Jean*, charte 508.

(7) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 303.

(8) C'est la tradition consignée dans la *series abbatum* des A.G.S.B., ms. 145/123, f° 94v°, et reprise par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641, et sa descendance.

(9) W. H. James WEALE, *Notice...*, 281. Je ne sais sur quoi se base notre Anglais pour préférer cette seconde date ; d'autant plus que Jean VI a pour successeur un Jean VII, que les chartes seules ne permettent pas de distinguer du premier. — C'est sous l'abbatit de Jean VI Cambet que vient mourir à l'abbaye de l'Eeckhout, en 1332, James de Bane, évêque de St-Andrews en Écosse ; il fut enterré dans le chœur de l'église sous un somptueux sarcophage, qui fut détruit en 1797-1798, voir L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, 328-329, Bruges, 1869 ; — N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij...*, dans *Biekerhof*, LXX, 45, Bruges, 1969.

(10) W. H. James WEALE, *Notice...*, 281, traduit hardiment van Hosi...

(11) A.É.B., n° bleu 7333 ; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 281.

(12) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne École Bogarde à Bruges*, I, 250, Bruges, 1899 (une mauvaise analyse insinue qu'il aurait eu comme prédécesseur un certain Gilles ; mais il est aisé de voir qu'il s'agit d'un bourgeois nommé Gilles Acket).

(13) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 303.

(14) Et non pas en 1368, comme le veut W. H. James WEALE, *Notice...*, 281.

(15) T: XX, f°s 484 et 486, d'après une fiche d'U. BERLIÈRE à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS.

(16) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique*, 316 ; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 281.

(17) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641.

(18) Voir l'accord entre l'abbé Nicolas [Brandt] et ses religieux, du 4 septembre 1374, présenté à l'évêque de Tournai pour confirmation, DE GODFROID-MÉNILGLAISE, *Table des quatre gros in-folios intitulés : Évêché de Tournai*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, XVI, 135, Tournai, 1874.

(19) E. DE COUSSEMAKER, *Sources du droit public et coutumier de la Flandre maritime*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XII, 278-281, Dunkerke, 1874 ; — G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, n° 6884, Paris, 1873.

(20) A.G.S.B., charte n° 174 : vidimus de la bulle *Inter ceteros*, de Jean XII, pour les cisterciens.

(21) W. H. James WEALE, *Notice...*, 281.

(22) A.G.S.B., *Fonds de l'Eeckhout*.

met son sceau au bas du manifeste lu à Gand, le 3 juin, par Gérard van der Zype, abbé de Baudelo (1). En 1380, Nicolas notifie la fondation d'une chapellenie à Meetkerke par Henri de Meetkerke (2). Puis viennent encore deux vidimus du 12 mai (3) et du 10 juin 1392 (4). Nicolas Brandt mourut le 11 février (5) 1394 (6).

LUBERT HAUTSCILT (7) né à Bruges en 1347, de Jean (8) et d'une dame de Scheutelaire (9). Il entra à l'Eeckhout en 1361 et y fut nommé prieur en 1391. Élu abbé à l'unanimité — ce qui veut peut-être dire qu'il fut imposé par le duc de Bourgogne — il reçut la bénédiction abbatiale de l'évêque de Tournai, Louis de la Trémoille, le 1^{er} mars 1394 (10). En mai 1403, l'abbé Lubert fit partie d'une ambassade envoyée par les Quatre membres de Flandre au roi de France pour assurer la neutralité de la Flandre dans la guerre qui opposait les rois de France et d'Angleterre (11). C'est à cette occasion qu'il rencontra, le 7 juin 1403, le duc de Berry et lui offrit le *Liber astrologiae*, aujourd'hui à New-York (12). En 1407, il fit un pèlerinage à la Sainte-Baume en Provence, qui l'éloigna de son abbaye du 29 août au 10 novembre (13). En juin 1411, on le voit intervenir dans les démêlés qui opposent Jean Gerson à Amand de Bremmont au sujet de la charge de doyen de Saint-Donatien à Bruges; il appuie les prétentions de ce dernier (14). En 1414, il assiste au Concile de Constance; à la demande du cardinal de Cambrai, Pierre d'Ailly, il s'y occupe de la réforme du calendrier, mais on sait que le concile s'acheva sans avoir réglé cette question (15). Hautscilt construisit un nouveau dortoir pour ses religieux; entièrement en bois, ce qui ne doit pas nous étonner. L'abbé fut aidé dans cette entreprise par plusieurs amis et bienfaiteurs: Pierre van Campen, Henri de Grise, Liévin Schutelare et

(1) Nap. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 694, Bruxelles, 1904; — Éd. DE MORBAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 18, Bruxelles, 1949.

(2) ARCHIVES DE LA CURE DE MEETKERKE.

(3) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents... de la ville d'Ypres*, II, 277, n° 678, Bruges, 1854.

(4) R. VAN DUYSSE et Ed. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique des chartes et documents de la ville de Gand*, 167, n° 477, Gand, 1867.

(5) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 308; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641; — J. GAILLIARD, *Revue pittoresque des monuments...*, 27, Bruges, 1850, qui suit SANDERUS à travers A. VAN DER CRUYCE, *Oorsprong...*, 74, imprime: le 11 juin; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 316, suivi de l'*Histoire du diocèse de Bruges*, 120, Bruges, 1849, ont « corrigé »: 11 janvier!

(6) W. H. James WEALE, *Notice...*, 281.

(7) Sur les différentes formes de ce nom, très répandu à Bruges au moyen âge, voir L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Tables et glossaire flamand* par Ed. GAILLIARD, 73, Bruges, 1879-1882.

(8) Voir l'épithaphe de l'abbé Lubert imprimé dans W. H. James WEALE, *Notice...*, 285.

(9) Scheutelaere, Schutelare, Saletelare, Schotelare, etc., sur les différentes formes de ce nom, voir L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Tables et glossaire flamand*, 139-140, Bruges, 1879-1882. — On notera, en particulier, les fréquentes mentions de Liévin de Scheutelaere; ce dernier *consiliarius ducis Borgundiae*, est inscrit au 12 novembre dans W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 353.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 233, Cologne, 1641. Ce dernier semble avoir eu sous les yeux une notice biographique de l'abbé Lubert, sans doute celle qu'on trouve dans B.R., ms. II, 4485, f^{os} 4-15^{vo}, qui ne date, il est vrai, que du XVII^e siècle; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 218-286, a enrichi le canevas de Sanderus de l'acquit de ses propres recherches, sans donner beaucoup de références.

(11) Ed. SCOTT et L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Le Cotton manuscrit Galba B.I.*, Introd., XXXVIII, et 474, Bruxelles, 1896. — W. H. James WEALE, *Notice...*, 283. — Le 7 août 1408, il n'était pas encore remboursé de ses frais, I. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents... de la ville d'Ypres*, VII, nos 2316 et 2320, Bruges, 1868. — Voir *Monasticon belge*, III, 343, Liège, 1960.

(12) Voir ci-dessus, 761.

(13) W. H. James WEALE, *Notice...*, 283.

(14) É. VAN STENBERGHE, *Gerson à Bruges*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XXXI, 35, Louvain, 1935.

(15) W. H. James WEALE, *Notice...*, 283; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 310.

Dino Rapondi, ses collègues au Conseil du duc de Bourgogne (1). Il bâtit également un nouveau réfectoire et une nouvelle salle capitulaire. Il mit la première pierre le 28 septembre 1410 et vit se terminer les travaux après son retour du Concile de Constance (2). On sait qu'il créa à l'Eeckhout une fraternité de chanoines *ad succurrendum*, sorte de tiers-ordre, dont firent partie le duc Jean de Berry, Henry Percy, comte de Northumberland, le cardinal Pierre d'Ailly, et plusieurs personnages de qualité (3). Les confrères portaient une médaille sur la nature de laquelle on se perd en conjectures. Peut-être était-ce la médaille de la célèbre confrérie de Notre-Dame de l'Arbre Sec (4).

Lubert Hautscilt mourut le 27 décembre 1417, laissant à ses moines une pitance de quarante sous (5). Il fut enterré au milieu de la salle capitulaire sous une dalle en pierre bleue, incrustée de laiton, dont les inscriptions et les motifs décoratifs ont souvent été reproduits (6). Son corps fut transporté en 1669 dans le chœur de l'église abbatiale (7).

JEAN VIII DE VULRE doit être originaire de Bruges ou des environs (8). Il était diacre le 1^{er} février 1395 (n.st.), date à laquelle il compila, par ordre de l'abbé Lubert, le cartulaire de son monastère (9). Cet abbé en avait fait son prieur (10). Jean de Vulre lui succéda en 1418 ; le 27 mars, il fait promesse d'obéissance à Jean de Thoisny, évêque de Tournai (11). Il est témoin dans un acte du 20 septembre 1421 pour l'abbaye de Saint-André (12). On le retrouve le 11 septembre 1423 intervenant comme taxateur dans la répartition du subside de quatre mille couronnes promis par le Clergé de Flandre à l'occasion du Concile de Pise (13). Il mourut le 10 août et fut enterré dans la sacristie sous une dalle à son effigie (14).

(1) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 307, 326, 353, 361 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 320. — Sur Dino de Raponde, voir V. FRIS, *Dino Rapondi*, dans *Biographie nationale*, XVIII, 735-739, Bruxelles, 1904.

(2) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 309.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 233, Cologne, 1641 ; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 384 ; — W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 375. — Est-ce à cette occasion que le duc de Berry fit don à son ami d'une relique de la « tunique » de Notre-Seigneur (qui devient bien vite une relique du « Saint-Sang »), voir N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij te Brugge*, dans *Bischof*, LXIX, 149, Bruges, 1968.

(4) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 308, l'affirme nettement. — A. DE SCHODT, *Confrérie de Notre-Dame de l'Arbre Sec*, dans *A.S.É.B.*, XXVIII, 146-147, Bruges, 1876-1877 ; — N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij...*, dans *Bischof*, LXX, 43, Bruges, 1969.

(5) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 361. — Son portrait figure sur une miniature conservée aux Archives Nationales à Paris, A.E. II, n° 422, reproduite en noir par Millard MZISS, *French Painting in the Time of Jean de Berry*, n° 480, éd. Phaidon, 1967 (renseignement aimablement communiqué par M^{lle} S. Sulzberger, professeur à l'U.L.B.). Un autre portrait se voit au Musée de la cathédrale de Bruges ; il a été reproduit par la gravure en 1670 par les soins de l'imprimeur brugeois Luc van de Kerchove, voir Ferd. VANDER HAEGHEN, dans *Messenger des sciences historiques*, XXXI, 504-505, Gand, 1863.

(6) W. H. James WEALE, *Notice...*, 285 ; — voir l'épithaphier de Jacques Le Boucq, B.R. à Bruxelles, ms. 34, f° 41v° ; — également à la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE GAND, ms. 462, t. III, non paginé.

(7) W. H. James WEALE, *Notice...*, 285-286 ; cfr. du même, la monographie *Gérard David painter and illuminator*, dans *The Portfolio*, n° 24, Londres, décembre, 1895.

(8) Un Gervais de Vulre, originaire de Sijsele, fonde, le 9 mai 1425, un anniversaire à l'Eeckhout et obtient de pouvoir s'y faire enterrer, A.G.S.B., *Chartier de l'Eeckhout*. — Un Égide de Vulre est inscrit à l'obituaire au 11 avril ; il avait offert de l'argenterie à l'église ; Catherine, femme d'Égide de Vulre, figure dans l'obituaire au 29 mai (W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 317, 324).

(9) Voir ci-dessus.

(10) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 316 ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641 et le *Gallia christiana*, V, 279, ignorent ce priorat.

(11) W. H. James WEALE, *Notice...*, 286.

(12) A.É.B., n° bleu 7238.

(13) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la Prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 613-615, Bruges, 1884.

(14) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 317 ; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 286.

ANTOINE DE MIL, troisième fils de Gérard, était natif d'Alost (1) et bachelier ès-décrets (2). En 1419 il avait été élu abbé de Zoetendale (3). Il fut rappelé à son abbaye de profession à la mort de Jean de Vulre et choisi comme abbé peu avant le mois de novembre 1427 (4) : le 17 décembre, ses procureurs en cour romaine s'engagent à verser deux cents florins et cinq « petits services » en deux paiements (5) ; un premier paiement de 107 florins et sept écus est enregistré le 23 décembre (6). On a de lui un vidimus du 31 janvier 1430 (n.st.) (7). On vantait son éloquence, ou son sens de la diplomatie : le 17 février 1438, le magistrat de Bruges l'envoie à Arras, avec d'autres prélats, intercéder auprès du duc Philippe de Bourgogne en faveur des Brugeois révoltés (8). Antoine de Mil mourut le 30 août 1438 (9). Il fut enterré dans le chœur de son église, qu'il avait agrandi durant son abbatiat (10).

CORNEILLE ZEGHERS, frère de Jacques et de François (11), était docteur *in utroque* (12). Le 18 octobre 1438, son procureur en cour de Rome s'engage à payer un service commun de deux florins et cinq petits services (13) ; il fait un premier paiement de 81 florins et 33 écus le 4 novembre suivant (14). Le 29 juin 1440, il donne, sous son sceau, une relique de saint Augustin à l'hôpital Comtesse à Lille (15). Il accompagne les magistrats et les doyens des métiers de Bruges qui vont s'humilier à nouveau, le 11 décembre 1440, à Sainte-Croix, devant le duc de Bourgogne, et, lorsque Philippe le Bon déclare qu'il pardonne à ses sujets leur récente révolte, c'est lui qui entonne le *Te Deum* (16). Le 31 octobre 1444, il introduit, dans son monastère, l'usage de réciter l'*Angelus* après complies (17). Corneille Zeghers mourut le 28 janvier 1451 (18).

(1) W. H. James WEALE, *Notices...*, 286. Marc Mil, que l'Obituaire (éd. W. H. James WEALE, 329 et 330) qualifie d'*elegantissimus amicus noster*, semble avoir été son parent, voir N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij...*, dans *Bischof*, LXIX, 149, Bruges, 1968.

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 317.

(3) W. H. James WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 111, Bruges, 1868.

(4) Fiches de dom U. Berlière à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, d'après les ARCHIVES VATICANES, Registres du Latran, 274, f° 26.

(5) H. DUBRULLE, *Les bénéficiers des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai*, dans *A.S.H.E.B.*, XXXI, 443, n° 843, Louvain, 1905 ; — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri solutionum et obligationum*, 158, n° 1389, Rome, 1904.

(6) H. DUBRULLE, *op. cit.*, 443, n° 843 ; — U. BERLIÈRE, *op. cit.*, n° 1390.

(7) A.É.B., n° bleu 6833.

(8) *Dits die Excellente cronike van Vlaanderen*, f° XCVIII, Anvers, 1531 ; — J. MEYERUS, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, f° 292v°, Anvers, 1561. W. H. James WEALE, *Notices...*, 286, qui ne connaît cet épisode qu'à travers [J. B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 328, Bruxelles, 1849, se refuse à lui accorder foi. En quoi il a tort : rappelons ici que *Dits die Excellente cronike* est l'œuvre d'un clerc brugeois.

(9) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 337.

(10) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 317 ; — W. H. James WEALE, *Notices...*, 286.

(11) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 300, 339 et 340. L'*obituaire*, 338 et 348, signale encore une Catherine Zeghers, béguine, et une *Beatrix uxor Judoci Zeghers*, peut-être la mère du prélat.

(12) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1644, qui l'appelle *Eeghers* : c'est évidemment une coquille (soigneusement recueillie par le *Gallia christiana*, V, 279).

(13) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri solutionum et obligationum*, 173, n° 1542, Rome, 1904.

(14) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri solutionum et obligationum*, 173, nos 1543 et 1544.

(15) J. DEMAY, *Sceaux de la Flandre*, II, n° 6885 ; — texte de l'acte dans le cartulaire de l'hôpital Comtesse, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LILLE, ms. 326, f° 34.

(16) *Dits die Excellente cronike van Vlaanderen*, f° CVI, Anvers, 1531 ; — J. MEYERUS, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, f° 296r° ; Anvers, 1561 ; — [J. B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 338, Bruxelles, 1849.

(17) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 300-301 ; — N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Bischof*, LXIX, 229, Bruges, 1968.

(18) W. H. James WEALE, *Notices...*, 287 ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1644, et P. BEAU-

ANTOINE II BOOTSAERT avait un frère André, cellérier de Ter Doest (1) ; Antoine était déjà chanoine le 9 février 1438 (2). Il est cité pour la première fois comme abbé dans un acte du 19 juillet 1455 du cartulaire de Petegem (3). Avec le sens de l'organisation qui semble avoir été la caractéristique des siens, il dota le chœur de son abbatale d'un maître-autel remarquable et de stalles de prix, et enrichit la sacristie de précieux ornements (4) ; il créa trois jours de « pitance » pour ses religieux, notamment le jour du *Missus est* durant l'Avent (5). Il renouvela l'association de prières avec les chartreux brugeois du Val-de-Grâce (6). Enfin le 1^{er} mai 1457, il assista à la translation des reliques de saint Arnould à Oudenbourg (7). Antoine Bootsaert mourut un 5 septembre ; en 1458, d'après une annotation du nécrologe (8).

NICOLAS III PLANTE fait don, le 29 juin 1462, d'une relique de *scapula sanctae Monicæ* à l'hôpital Comtesse à Lille (9). Une de ses premières initiatives, le 28 mai 1463, fut de vendre les biens que son abbaye possédait à Saaftingen et à Frankendijk, dans le métier d'Hulst ; ils aboutirent bientôt entre les mains d'un des principaux propriétaires de la région : le Chapitre de Courtrai (10). Le 31 mai 1463, il est présent à Bruges à une translation des reliques de saint Basile (11). Un peu plus tard, agissant au nom du pape Pie II, Nicolas reçoit, le 28 septembre 1463, les vœux des religieuses pénitentes de Béthanie (12). Il assiste, en janvier 1464 (n.st.), à la réunion où les États Généraux tentèrent de réconcilier le comte de Charolais avec son père (13). On a de lui des vidimus du 10 août 1466 (14), d'avril 1469 (15) et d'août 1470 (16). Le 10 mars 1471, il prit part, en l'église Notre-Dame de Bruges, à la translation des reliques de saint Boniface et de ses compagnons dans un nouveau reliquaire (17). Il obtint, en 1474,

COURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 317, suivi de *Histoire du diocèse de Bruges*, 120, Bruges, [1849], se trompent sans doute en mettant « vers la fin de l'année 1449 ».

(1) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 319 ; — Le même obituaire (éd. WEALE, 324) signale une Adrienne Bootsaert, cellérière chez les sœurs chartreuses de Sainte-Anne in de Woostijne ; sur cette Adrienne, morte le 18 février 1458, voir St. D'YDEWALLE, *De Karthuize Sint-Anna ter Woostijne*, 106, Bruges, s.d.

(2) A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*, E. IX, 49 ; cfr N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biehorf* LXIX, 289, Bruges, 1968.

(3) ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BRUXELLES, *Section héraldique*, ms. 292, f^o 21v^o.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641. Il semble avoir été aidé par ses parents et amis qui, fait extraordinaire, bénéficient tous d'un anniversaire commun le 22 octobre, W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 348.

(5) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 300 et 301.

(6) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 299 ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641.

(7) AA.SS., Août III, 223 ; — J. B. MALOU, *Chronique du monastère d'Oudenbourg*, 63, Bruges, 1840 ; — *Monasticon belge*, III, vol. I, 67, Liège, 1960.

(8) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 338 ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, ne donne pas la date de son décès ; il se borne à dire que Nicolas Plante lui succéda en 1458.

(9) J. DEMAY, *Sceaux de la Flandre*, II, n^o 6886 ; — Texte de la charte dans le cartulaire de l'hôpital, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LILLE, ms. 326, f^o 34.

(10) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église de Notre-Dame à Courtrai*, 336, n^o 560, et 338, n^o 567, Gand, 1880.

(11) AA.SS., Juin III, 931 ; — *Rond den Heerd*, VIII, 35, Bruges, 1872.

(12) A.É.B., n^o bleu 6112.

(13) J. CUVLIER, *Actes des États généraux des Anciens Pays-Bas*, I, 63, Bruxelles, 1946, signale la présence de soixante abbés à ces États généraux ; malheureusement les sources donnent rarement les noms de ces prélats. — H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, II, 266-267, Bruxelles, 1922 ; — P. BONENFANT, *Philippo-le-Bon*, 92-93, Bruxelles, 1943.

(14) O. DELEPIERRE, *Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale*, I, 62, Bruges, 1840.

(15) A.G.S.B., *Fonds des Dunes*, n^o 2386 bis.

(16) A.É.B., n^o bleu 2724.

(17) AA.SS., juin I, 496 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 188.

l'amortissement de tous les biens de son monastère (1). On le voit enfin intervenir, en 1476, contre les échevins d'Ypres en sa qualité de conservateur des privilèges des Templiers; mais il est sommé par l'huissier du Conseil de Flandre de cesser sa poursuite; il se soumet le 20 septembre 1476 (2). Nicolas Plante mourut le 2 avril 1477 (3).

PHILIPPE VAN DER BEERST, brugeois de naissance, succéda à Nicolas Plante (4), de sorte que c'est lui, l'abbé de l'Eeckhout qui se trouvait, le 30 avril 1478, dans le cortège qui conduisit Maximilien d'Autriche à l'église de Saint-Sauveur pour le treizième Chapitre de la Toison d'Or (5). Le 2 octobre 1478, il assiste à Bruges, en l'église des frères mineurs, à la bénédiction d'un abbé du diocèse de Thérouanne (6). On le retrouve le 3 avril 1494, dans la même église, aux funérailles de Gilles de Bardemaekere, auxiliaire de l'évêque de Tournai (7). Le 23 mai 1487, il fait, devant les échevins de Bruges, un accord avec van Heynsberghe, receveur du monastère, qui était en retard de paiement d'une rente (8). Il intervient, le 13 janvier 1496 (n.st.), auprès des échevins d'Axel, comme conservateur de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand (9).

D'après son inscription dans le nécrologe, il aurait agrandi l'église de trente-six pieds vers l'Ouest et y aurait accolé une chapelle abbatiale dédiée aux douze apôtres (10). Ce dut être peu avant 1499, car le 16 août de cette année, il conclut un nouvel accord avec la Gilde des libraires et des maîtres de Bruges qui utilisaient l'autel de Saint-Nicaise dans son abbatiale (11). Philippe van der Beerst mourut le 21 août 1504 et fut enterré devant l'autel Notre-Dame sous une dalle incrustée de plaques de laiton, dont on a conservé la description (12).

CHARLES TROTIN, un Lillois, était receveur du monastère en 1497 (13). Il paraît comme abbé de l'Eeckhout et conservateur des privilèges des chartreux de Bruges dans un vidimus de 1508 (14). On le voit intervenir comme arbitre, le 3 février 1513 (n.st.), avec l'abbé de

(1) Et non pas une « confirmation » comme mettent P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 317, et W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 287, qui n'ont fait que traduire A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, 234, Cologne, 1641. — Sur l'amortissement du 10 juillet 1474, voir Éd. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 101-106, Bruxelles, 1949.

(2) I. DIRGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant à la ville d'Ypres*, IV, 24, n° 1055, Bruges, 1859.

(3) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 316.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641, ne donne pas explicitement la date du décès de Nicolas Plante, mais il dit, de son successeur, « huic successit anno 1477, 1 aprilis Philippus de Beerst... » Ce qu'A. VANDER CRUYCE, *Oorsprong van diverssche abdien*, 80, et P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 318, interprètent comme suit : « Philippe van der Beerst fut mitré, le 1^{er} avril 1477, par l'évêque de Tournai... ».

(5) A. VIAENE, *Het 13^{de} ordekapittel van het Guldenulies 1478*, dans *West-Vlaanderen*, VIII, 66, Tielit, 1959.

(6) *Dits die Excellente cronike van Vlaanderen*, 1^o 195^{vo}, Anvers, 1531; — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 138, Bruges-Lille, 1905.

(7) H. DUSSART, *Fragments inédits de Rombout de Doppere*, 47, Bruges, 1892; — U. BERLIÈRE, *op. cit.*, 140.

(8) A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*.

(9) D. BERTEN, *Coutumes de la seigneurie de Saint-Bavon*, dans les *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Gand*, XVI, Introduction, CXCV sv., Bruxelles, 1907.

(10) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 335; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, 234, Cologne, 1641; — N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biekerf*, LXIX, 291, Bruges, 1968.

(11) W. H. JAMES WEALE, *Documents inédits sur les entumeneurs de Bruges*, dans *Le Beffroi*, IV, 329-337, Bruges, 1872.

(12) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 318; — W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 288.

(13) A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*, acte des chanoines de Saint-Donatien du 26 mai 1497.

(14) A.É.B., nos bleus 7551 et 7553.

Saint-André, Baudouin Vilain, dans l'affaire du Grote Hem à Ramskapelle (1). En 1520, il doit défendre, contre l'abbé de Zonnebeke, son droit de préséance à la procession du Saint-Sang (2). Le 1^{er} juillet 1528, il prononce une autre sentence arbitrale au sujet des dîmes d'un polder de Bouchoute en faveur des religieuses du Nouveau-Bois à Gand (3). Il avait été délégué, en 1522, dans une affaire qui opposait le Chapitre de Saint-Pierre à Lille au Magistrat de cette ville au sujet des écoles : Charles Trotin rend sa sentence le 11 septembre 1529 (4). Le 17 août 1536, il met fin, par un accord à l'amiable, sanctionné par les vicaires généraux de Charles de Croy, évêque de Tournai, à un procès pendant devant le Conseil de Flandre au sujet du droit de recognition emphytéotique dû par les frères de l'École Bogarde à Bruges, pour les terrains qu'ils occupent sur le fonds de l'Eeckhout (5). Charles Trotin donna à son abbaye de belles orgues qui disparurent, malheureusement, durant l'occupation du monastère par les calvinistes gantois (6).

Un besoin de réforme se faisait sentir dans son abbaye. Charles Trotin s'adressa au Chapitre général de la congrégation, alors florissante, de Windesheim, qui députa en 1516 les prieurs du Trône, de Korsendonk et de Saint-Martin de Louvain. A la suite de cet appel, les maisons de Rouge-Cloître et de Groenendal envoyèrent des religieux à Bruges pour y relever les observances (7).

A la suite de cette intervention, l'abbé Trotin décida de prendre le chanoine Barthélemy Vliegheer comme coadjuteur. Le 11 août 1519, il envoya des procureurs en cour romaine pour arranger cette affaire. Vliegheer put être installé le 7 novembre suivant (8). Le coadjuteur mourut le 18 novembre 1526 (9) ou 1533.

Quant à Charles Trotin, son décès vient le 25 décembre 1537, d'après les chroniques (10), ou le 26 septembre 1540, d'après le nécrologe (11). Cette dernière date est incontestablement la plus sûre. Peu avant sa mort, Charles Trotin avait obtenu un nouveau coadjuteur : Jean Fossaert, qui suit.

JEAN IX FOSSAERT (al. *Fossard*) (12) était prieur conventuel lorsqu'il fut pourvu, par bulles de Paul III, du 25 mars 1540, de la coadjutorie (13). Il mourut le 28 juin 1541 (14).

(1) ARCHIVES COMMUNALES DE NIEUPORT, *Oud archief*, charte 626 ; — cfr *Monasticon belge*, III, vol. 1, 69, Liège, 1960.
 (2) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 202. — L'abbé de Zonnebeke l'emporta mais son triomphe semble avoir été de courte durée, V. PIL, *Zonnebeke heerlijk verleden zonnig heden*, 55-56, Longemark, 1962.
 (3) A.E.G., S. 75.
 (4) E. HAUTCOEUR, *Histoire de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille*, II, 362, Lille, 1897.
 (5) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire diplomatique des archives de l'École Bogarde à Bruges*, I, 100-101, n° 62, Bruges, 1899.
 (6) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641.
 (7) S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis. Acta der vergaderingen der Congregatie van Windesheim*, 116, La Haye, 1953.
 (8) A.Év.B., Z 1, n°s 22, 27 et 43 (d'après une note de feu l'abbé M. English).
 (9) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 359 ; son inscription est suivie de deux dates : 1526 et 1533 ; la seconde, dans le ms. 145/123, a été ajoutée dans la marge par une main du XVIII^e siècle ; je ne sais ce que vaut cette correction.
 (10) A. VANDER CRUYCKE, *Oorsprong van diverssche abdien*, 81 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 318 ; — le 26 septembre 1537, d'après *Histoire du diocèse de Bruges*, 120, Bruges, 1849. — L'année 1537, sans indication de jour ou de mois, est donnée par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641, suivi de la *Gallia christiana*, V, 280, et de J. GAILLIARD, *Revue pittoresque des monuments...*, 27, Bruges, 1850.
 (11) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 288 ; — *Notice...*, 241. — Il n'y avait plus que huit religieux à l'Eeckhout en 1534 ; leurs noms se trouvent sur un feuillet libre du martyrologe, A.G.S.B., ms. 145/123, f° 7^{vo}.
 (12) L'imprimeur d'A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641, a mis, par mégarde, *Foggaert* ; cette coquille est soigneusement reprise par la *Gallia christiana*, V, 280, et quelques autres.
 (13) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum*, 214, n° 1932, Rome-Bruges, 1904.
 (14) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 328 ; et non pas « vers l'an 1544 », comme le veut P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 318, qui ne s'occupe heureusement pas du décès de son successeur.

CORNEILLE II PONTCASTEL (plutôt que *Pontcasteel*), né à Dunkerque (1) et licencié ès lois, était abbé de Zoetendale depuis 1511 (2). Il fut rappelé à l'Eeckhout à la mort de Jean Fossaert. Le procès d'information eut lieu en août 1541; il n'en reste qu'un fragment (3). Il serait mort le 14 mars 1544 (4).

PIERRE BELCHIERE (ou *Bellechière*), originaire d'Ypres (5), était prieur de l'Eeckhout lorsqu'il fut nommé abbé par l'empereur en 1544 (6). Il semble bien que sa nomination fut imposée en vertu de l'indult de Léon X du 12 juin 1515 (7), car, lors de l'information prise le 4 août 1541, la plupart des huit religieux attaquèrent sa conduite (8). La conduite de ces censeurs ne devait guère être meilleure: à la même époque, le rhétoricien brugeois Édouard De Dene se moque, dans son *Testament rhétoricael*, de la goinfrerie des chanoines de l'Eeckhout (9).

De Pierre Belchière on a retenu son dévouement aux intérêts des Riches Claires urbanistes de Bruges (10). Le 13 février 1559, il assiste en chape au service funèbre célébré à Notre-Dame pour le repos de l'âme de Charles Quint (11). La même année, il assiste à l'installation de Remi Drieux comme prévôt de Notre-Dame (12). Le 23 septembre 1565, il est présent à l'enterrement de Martin van der Weerde, gouverneur de l'école Bogarde à Bruges (13).

Mais l'affaire la plus importante de son abbatiat semble bien avoir été les tentatives d'union avec l'abbaye des Dunes. Les Cisterciens craignaient, disaient-ils, l'ensablement de leur monastère (14): le fait est qu'ils se sentaient — surtout leurs abbés — irrésistiblement attirés par Bruges. Les chanoines de Saint-Barthélemy avaient, eux, un recrutement assez difficile: un apport de sang frais ne pouvait que leur être profitable. La place ne manquait pas: en 1558, leur abbé avait pu très facilement donner l'hospitalité aux Prémontrés de Furnes, menacés par la guerre (15).

Une première tentative de fusion avait eu lieu en 1541 (16). Les pourparlers avaient été menés assez rondement, car, lorsque l'abbé de Saint-André Jean Bourier, s'était présenté à

(1) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641.

(2) W. H. James WEALE, *Notices...*, 288.

(3) A.G.R., *État et Audience*, 892. La date 1541 est également attestée par P. HEINDERYCKX, *Jaerboeken van Veurne en Veurneambacht*, éd. E. RONSE, II, 266, Furnes, 1854.

(4) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 313.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 318; — W. H. James WEALE, *Notices...*, 288. — Sous cet abbé, on trouve à l'Eeckhout un receveur qui s'appelle Passchier Bellechière, notamment dans des actes du 7 octobre 1549 et du 27 juin 1557, A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*.

(6) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641.

(7) U. BERLIÈRE, *Coup d'œil historique sur l'Ordre bénédictin en Belgique*, dans *Revue liturgique et monastique*, XIV, 471, Maredsous, 1929.

(8) A.G.R., *État et Audience*, 892.

(9) K. DE WOLF, *Testament rhétoricael van Eduard De Dene*, dans *Biekerf*, XLII, 78-79, Bruges, 1936. — Sur E. De Dene, voir A. SCHOUTEET, *De Brugse rederijker Eduard De Dene*, dans *West-Vlaanderen*, XIII, 113-119, Tielt, 1963.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641.

(11) R. A. PARENTIER, *De uitvaart van Keizer Karel V te Brugge*, dans *A.S.É.B.*, LXXIII, 45-46, Bruges, 1930.

(12) A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et Documents pour servir à la biographie de Remi Drieux*, dans *A.S.É.B.*, XLVI, 168, Bruges, 1896.

(13) Zeger VAN MALE, *Een beschrijving van de Bogardenschool te Brugge omstreeks 1555*, éd. A. SCHOUTEET, 190, Bruges, 1960.

(14) A. VIAENE, *Den Hoogen Blekker*, dans *Biekerf*, XL, 116-118, Bruges, 1934.

(15) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 318.

(16) P. HEINDERYCKX, *Jaerboeken van Veurne en Veurneambacht*, éd. E. RONSE, II, 266-270, Furnes, 1854; — voir *Monasticon belge*, III, vol. II, 409, Liège, 1966.

l'Eeckhout en juillet 1541 pour prendre des informations sur les candidats à la crosse, les chanoines lui avaient signifié que sa démarche était superflue « à cause qu'ils avoient contracté avec ceux de la ville de Bruges pour faire union du monastère des Dunes avec Eeckhout » (1). Une nouvelle tentative eut lieu en 1565 (2). Les troubles de 1566 et le soulèvement des Pays-Bas obligèrent vraisemblablement les partenaires à mettre leur projet en veilleuse.

Une visite canonique eut lieu à l'Eeckhout au début de janvier 1570 (n.st.) ; le 13 janvier, l'évêque Drieux et plusieurs membres de sa curie vinrent lire des *statuta* et des *ordinationes* (3). Le 11 juin 1570, l'abbé Belchière prenait part au concile provincial de Malines (4). Il mourut le 15 août 1571 (5) et fut enterré dans le chœur de son église, près de la porte de la sacristie (6).

MATTHIEU LONGUESPÉE (*Longespée* ou *Longhespée*) avait un frère Guillaume, chanoine comme lui à l'Eeckhout (7) ; tous deux étaient neveux de l'abbé Belchière et, comme lui, originaires d'Ypres (8). Après avoir exercé quelque temps la charge de prieur, Matthieu Longuespée fut élu coadjuteur de son oncle le 3 juin 1559 ; il avait vingt-cinq ou vingt-six ans et six ou sept ans de profession ; il avait étudié à l'université de Louvain et il avait été ordonné prêtre en 1557 (9). Il succéda à dom Belchière à sa mort. Après une nouvelle information qui fut prise le 25 août 1571 par l'évêque de Bruges, Remi Drieux, et Jacques Hessele, du Conseil de Flandre (10), Matthieu Longuespée reçut sa patente d'abbé, datée du 28 février 1572 (n.st.) (11). Il fut installé par l'évêque Remi Drieux le 8 avril (12). Il reçut alors la bénédiction abbatiale le 13 avril suivant (13). Le 13 novembre 1574, il souscrivit une charte pour l'abbaye d'Oudenburg (14).

Le soulèvement des Pays-Bas contre l'autorité royale fut, pour les chanoines de l'Eeckhout, comme pour tous les religieux de Flandre, une nouvelle source d'épreuves. Le 19 mars 1578, les calvinistes gantois s'emparent de Bruges et y instituent la dictature. En avril, les chanoines de Saint-Barthélemy voient leur argenterie réquisitionnée pour les trois quarts de sa valeur ; ils perdent ainsi une crosse en argent doré pesant quinze marcs, et une autre, plus petite, de

(1) A.G.R., *État et Audience*, 892.

(2) A.É.B., *Dépôt de l'église Notre-Dame à Bruges*, F. 162 ; — P. HEINDERYCKX, *Jaerboeken van Veurne en Veurnambacht*, II, 270, n° 1.

(3) A.Év.B., *Acta episcoporum*, I, f° 2v° ; — cfr A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, 481. On leur reprochait notamment d'abandonner l'habit de leur ordre. Le conflit de *habitu monastico* prendra un tour grave sous l'abbatiat de Matthieu Longuespée : dossier important aux A.G.S.B., *Fonds de l'Eeckhout*, carton provenant de l'Évêché coté C/CCLVII.

(4) A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, 264.

(5) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 334 ; — Son épitaphe dans W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 288.

(6) A. VANDER CRUYCE, *Oorsprong van diverssche abdien*, 83.

(7) Il était de deux ans plus âgé que Matthieu ; il était déjà prêtre quand il était entré à l'Eeckhout et souffrait de la vue ; il mourut le 7 novembre 1584, W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 352.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 318.

(9) A.G.R., *État et Audience*, 900.

(10) A.G.R., *État et Audience*, 904, f° 31 sv.

(11) A.G.R., *État et Audience*, 919, f° 199.

(12) A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, 505. — Il n'y avait alors que sept religieux prêtres et deux diacres au lieu de la quinzaine traditionnelle. Le 3 mars 1572 (n.st.), le président du Conseil de Flandre, Jacques Martins, est envoyé enquêter à ce sujet à l'Eeckhout (A.G.R., *État et Audience*, 904, f° 78-82).

(13) A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et Documents...*, 596. — C'est par erreur que P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 318, met : « Il fut mitré le 13 de mars 1570 » ; cette même erreur se trouve dans A. VANDER CRUYCE, *Oorsprong van diverssche abdien*, 82 ; W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 289, corrige : « Il fut béni le 13 mars 1570 » : ce n'est guère plus exact.

(14) A.É.B., n° bleu 6913.

deux marcs (1). Le 9 octobre, les religieux sont invités à quitter leur monastère sans rien emporter. L'Eeckhout est alors confisqué, envahi et saccagé (2), bien que Matthieu Longuespée et son prieur se soient hâtés, les 10 et 12 octobre 1570, d'adhérer par serment à la *Religions-fried* (3).

Bruges se rendit à l'autorité du roi d'Espagne au début du mois de mai 1584. Matthieu Longuespée reprit possession de son monastère (4). Il releva aussitôt tout ce qui pouvait être restauré et fit consacrer à nouveau son église abbatiale le 26 août 1584 (5). Le duc de Parme allait se montrer presque aussi dangereux, pour son abbaye, que les calvinistes. Déjà, le 29 décembre 1584, l'abbé devait souscrire l'acte par lequel les derniers chanoines réguliers de Zoetendale cédaient leur monastère aux jésuites (6). L'influent abbé des Dunes, dom Laurent van den Berghe, qui venait de recevoir, le 20 janvier 1585, la bénédiction abbatiale (7), et cherchait à établir sa communauté en ville, jetait des regards de convoitise sur l'Eeckhout (8). Il fut contrecarré par les jésuites.

Avec l'incontestable succès qu'ils rencontraient partout au XVI^e siècle, ces derniers sentaient croître leurs exigences : il leur fallait de la place et des revenus. La tentation était grande, pour les autorités civiles, de leur accorder l'un et l'autre aux dépens des Ordres anciens, affaiblis, sinon presque anéantis. En 1587 (9), les jésuites de Bruges demandèrent et obtinrent de Farnèse l'usage du monastère de l'Eeckhout, situé en pleine ville. Les revenus de l'abbaye auraient été consacrés à la création de cinq prébendes supplémentaires au Chapitre de Notre-Dame, lesquelles auraient été affectées, par priorité, à l'abbé de Saint-Barthélemy et aux deux religieux survivants. En conséquence, le roi interdit à Matthieu Longuespée de recevoir des novices (10).

Fallait-il envoyer les derniers chanoines de l'Eeckhout à Notre-Dame, ou ne convenait-il pas plutôt de les laisser mourir en place ? Le roi hésitait. Devant ses tergiversations, Matthieu Longuespée pratiqua la seule politique de mise en pareil cas : la politique de la sourde oreille et de la parfaite inertie. Il laissa même les bâtiments de son monastère se détériorer, au point que les jésuites finirent par les trouver peu intéressants (11). Le 17 juin 1592, ils se désistèrent devant l'évêque de Bruges (12).

(1) ARCHIEF VAN HET KUNSTPATRIMONIUM VAN DE PROVINCIE WEST-VLAANDEREN, *Inventaris van het Kunstpatrimonium*, dossier Eeckhout, note d'Ad. Duclos, d'après les A.V.B.

(2) G. WEYDTS, *Chronique flamande 1571-1584*, éd. E. VARENBERGH, 8, Bruges, 1869 ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1641 ; — W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 280.

(3) A.-C. DE SCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre, 1577-1584*, II, 328, Bruges, 1921.

(4) G. WEYDTS, *Chronique flamande 1571-1584*, éd. E. VARENBERGH, 144, Bruges, 1869. — Le 13 juin 1584, Matthieu Longuespée était présent au *Te Deum* chanté dans la cathédrale Saint-Donatien reconsacrée par Remi Drieux, *Rond den Heerd*, V, 226, Bruges, 1870.

(5) G. WEYDTS, *Chronique flamande 1571-1584*, 149, Bruges, 1869.

(6) L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *A.S.É.B.*, XXXIV, 25 et 80, Bruges, 1884.

(7) *Monasticon belge*, III, vol. II, 414, Liège, 1966.

(8) W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 280.

(9) Le premier document qui fasse apparaître la menace des jésuites est la lettre du jésuite Arents, du 5 janvier 1588, relançant le président du conseil privé Pamelius (A.G.R., *État et Audience*, 919, 1^o 198). Le roi approuve le projet, le 26 juin 1587, dans une lettre à Farnèse, voir A.G.R., *État et Audience*, 1472/7 ; — cfr J. LEFÈVRE, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, deuxième partie, III, 218, 388 et 553, Bruxelles, 1956.

(10) Le 2 janvier 1592. Le roi rappelle et maintient sa décision dans des lettres des 16 juillet et 12 août 1592, J. LEFÈVRE, *Correspondance de Philippe II...*, IV, 70 et 84, Bruxelles 1960.

(11) Voir le *Rapport* adressé, en 1592, au roi Philippe II sur l'état des collèges de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas par le P. de Zelander, dans *A.S.H.E.B.*, XII, 200-201, Louvain, 1875.

(12) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1157, liasse 146 ; — *Gallia christiana*, V, 278 ; — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *A.S.É.B.*, XXXIV, 88-90, Bruges, 1884.

En 1594, l'obstiné prélat envoyait une requête au roi en son Conseil privé; il rappelait que Sa Majesté lui avait interdit de recevoir des novices et des religieux, nonobstant que les jésuites avaient déclaré le monastère « très mal propre et moins convenable à leur profession » et qu'ils avaient renoncé, voilà déjà deux ans, « à la présentation et offre de Sa Majesté ». Constatant d'autre part que leur communauté était si réduite en nombre qu'elle n'était plus en état d'assurer le service divin, l'abbé et ses chanoines suppliaient le roi « de lever les inhibition et défense ». Le 2 avril 1594, le roi en son conseil permettait aux suppliants « d'accepter nouveaux religieux et augmenter leur nombre pour vacquer et deuement célébrer le service divin » (1).

Où chercher ces nouveaux religieux? Une poignée de bénédictins réunis, rue de la Bouverie, sous l'autorité de l'Espagnol Pierre Aimeric, étaient entrés en pourparlers avec les deux derniers chanoines de Saint-Barthélemy: le monastère de Saint-André étant en ruines, les moines seraient venus à l'Eeckhout, d'autant plus que les chanoines réguliers acceptaient de se soumettre à la règle de saint Benoît. Le plan souriait à Matthieu Longuespée. Mais l'abbé d'Oudenburg, dom Jean Bourier, qui avait succédé, en 1597, à Pierre Aimeric avec le titre d'administrateur de Saint-André, ne l'entendait pas de cette oreille: le 28 novembre 1598, il se fit nommer abbé de Saint-André, coupant ainsi court à tout projet d'extinction de cette communauté (2).

Une autre idée vint alors à l'esprit de Matthieu Longuespée: il alla à l'école voisine des Bogards; il réussit à racoler une dizaine de jeunes gens et les admit aussitôt comme novices (3): l'Eeckhout était sauvé.

L'abbé Longuespée prit encore part à l'installation de Gaspar de la Torre comme prévôt de Notre-Dame, le 29 juillet 1601 (4). Il mourut le 24 juillet 1603 (5) et fut enseveli dans la même tombe que son prédécesseur (6).

JEAN X VAN DEN BERGHE, presque toujours cité sous le nom de *Montanus* (7), était né à Bruges, vers 1550, de Jean, fils de Pierre, et de Jacqueline Bultinck (8). Il avait été ordonné diacre le 14 avril 1571 et prêtre le 20 septembre 1572 (9). Simple chanoine, il se signale par une conduite assez étrange: lors d'une procession générale, le 22 novembre 1597, Jean van den Berghe refuse de porter l'habit de son ordre, c'est-à-dire le surplis blanc (10). Sans doute n'était-ce pas la première fois que les chanoines de l'Eeckhout s'insurgeaient contre cet usage; mais en

(1) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1157, liasse 146.

(2) *Monasticon belge*, III, vol. I, 74 et 119, Liège, 1960.

(3) A. GOETHALS, *Chronica monasterii Sancti Andreae juxta Brugae*, éd. W. H. James WEALE, 186-187, Bruges, 1868; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 311; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 93, La Haye, 1735; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 289; — Le chiffre me paraît un peu fort, ou il faut croire que six d'entre eux avaient déjà quitté le monastère en 1603.

(4) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 213; — A.-C. DE SCHREVEL, *Gaspar de la Torre, XXXIII^e prévôt de Notre-Dame à Bruges*, dans *A.S.É.B.*, XL, 151, Bruges, 1890. — Peu après, l'évêque de Bruges, Matthias Lambrecht, venait à l'Eeckhout, le 26 mars 1602, consacrer trois autels en l'honneur des saints Jean et Luc, de sainte Catherine, de sainte Marie et de saint Barthélemy et de tous les apôtres (A.Év.B., *Acta episcoporum*, V, f^o 139); il consacra encore l'autel de sainte Ursule le 16 mars 1608 (A.Év.B., *Acta episcoporum*, VII, 16).

(5) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 331.

(6) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 311-312 et 319; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 289.

(7) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 112, Louvain, 1707, tient à préciser qu'il était parent de l'humaniste brugeois, Philippe Montanus.

(8) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, V, 132, Bruges, 1862; — Éd. VAN SPEYBROUCK, *Généalogies inédites de familles nobles et patriciennes de Flandre*, 8, Bruges, 1890. Il avait une sœur, Marguerite, qui mourut le 2 février 1614, A.G.S.B., ms. S. 64, 17. — Le chanoine Léonard Bultynck qui mourut à l'Eeckhout le 21 décembre (et non le 21 octobre) 1593, était son parent, voir J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, V, 137, Bruges, 1862.

(9) A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, dans *A.S.É.B.*, XLVI, 431, 435, Bruges, 1896.

(10) A.Év.B., *Acta episcoporum Brugensium*, V, f^o 27; cfr A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, 595, 611.

quoi les gênait-il? N'était-ce pas plutôt une façon de signifier qu'ils avaient rejeté toute allégeance à la Congrégation de Windesheim? Et, dans le cas de Jean van den Berghe, ce geste ne signifiait-il pas que le chanoine était gagné au projet des moines de Saint-André d'unir les débris de leurs deux communautés sous la règle de saint Benoît et sous le patronage de saint Barthélemy (1)? Ce projet ayant échoué, Jean van den Berghe dut assumer les fonctions de prieur avant (2) de recueillir, en 1603, la succession de Matthieu Longuespée.

C'est le 31 juillet que dom Jean Bourier, abbé de Saint-André, Jean-Baptiste Baeten, archidiacre de Bruges, et maître François de Grootte, premier pensionnaire de la ville de Bruges, députés par lettres closes du 26 juillet 1603, se rendirent à l'Eeckhout pour interroger les six religieux. Quatre se prononcèrent pour Jean van den Berghe. Celui-ci reçut ses patentes datées d'Anvers 30 août 1603 (3). Déjà le 18 août 1604, le nouvel abbé est parrain au baptême d'une cloche dans l'église voisine de Notre-Dame (4). Il assiste le 24 novembre 1609 à l'ostension des reliques de saint Donatien (5) et le 28 mai 1613, à une translation des reliques de saint Arnould à Oudenburg (6).

Lors d'une visite canonique à l'Eeckhout, l'évêque de Bruges, Charles Philippe de Rodoan avait donné aux religieux des statuts disciplinaires en huit chapitres (7). Bien plus, impressionné par l'âge de l'abbé, il estimait un coadjuteur nécessaire (8). Une information fut prise en janvier 1610 (9). Balthazar de Burgos, protonotaire apostolique (10), fut nommé le 20 janvier 1610 (11). Suivant la coutume du temps, le coadjuteur exerça les fonctions de prieur de la communauté. Le 7 novembre 1617, on le voit s'affairer pour la restauration de Meetkerke (12). Mais Burgos ne répondit pas aux espoirs qu'on avait placés en lui : ou bien il était dépensier, ou bien mauvais administrateur ; il fit des dettes et il eut des difficultés avec le sous-prieur Alexandre Muliers (13). Une première fois, le 29 novembre 1618, l'évêque — c'était maintenant

(1) Voir ci-dessus 785.

(2) Certainement après 1576, date à laquelle on trouve un certain Jean Cappael, prieur de l'abbaye, voir A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et Documents...*, 614. Je ne trouve pas ce Jean Cappael dans le nécrologe de l'abbaye ; peut-être y figure-t-il sous un autre nom ; il prit, en tous cas, part à l'élection de Jean van den Berghe, auquel il refusa d'accorder son suffrage ; il était alors âgé de soixante-deux ans.

(3) A.G.R., *État et Audience*, reg. 919.

(4) A.-C. DE SCHREVEL, *Gaspar de la Torre, XXXIII^e prévôt de Notre-Dame à Bruges*, dans *A.S.É.B.*, XL, 159, Bruges, 1890.

(5) *AA.SS.*, octobre VI, 516.

(6) *AA.SS.*, Août III, 225.

(7) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, VII, f^o 27 à 33.

(8) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, VII, f^o 86.

(9) Le besoin de l'information est perdu, mais il a été transmis à Bruxelles avec une lettre du 13 janvier 1610, qui est conservée, A.G.R., *État et Audience*, reg. 940, f^o 4. — Un dossier concernant Balthazar de Burgos se trouve aux A.G.S.B., *Fonds de l'Eeckhout*, carton provenant de l'Évêché, C/CCLVII.

(10) On soupçonne Balthazar de Burgos d'être le frère de Gaspar de Burgos, époux de Marguerite de la Torre, sœur de Gaspar de la Torre, prévôt de l'église voisine de Notre-Dame (1601-1631), lequel était parent des van den Berghe. Sur ces Burgos, voir J. BÉTHUNE, *Méreaux des familles brugeoises*, 318 et 451, Bruges, 1890. Quant aux de la Torre, il suffit de jeter un coup d'œil sur leurs alliances (J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, II, 31-38, Bruges, 1858), pour voir combien ils devaient être influents à Bruxelles et à Madrid. Ce sont les mêmes influences qui ont amené, à la même époque, la nomination de l'abbé Charles de Boisot à Zonnebeke. Or, ici aussi, on trouve, comme par hasard, un Michel de Burgos qui mourut chanoine le 17 novembre 1640, voir V. PIL, *Een necrologium der abdij van Zonnebeke*, dans *A.S.É.B.*, XLXI, 230, Bruges, 1911.

(11) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, XXXIV, f^o 261^{vo} ; — A.G.R., *État et Audience*, reg. 940, f^o 1-2 (minute de la patente).

(12) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, XI, f^o 26^{vo} et 151. — En 1619, l'abbaye de l'Eeckhout faisait encore de gros frais pour réparer cette église qui avait été ravagée par les gueux, A.Év.B., *Acta episcoporum Brugensium*, XI, f^o 151.

(13) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, XI, f^o 75. — Alexandre Muliers, qui était né en 1585, et dont la mère s'appelait Marie Baltin, était sous-prieur en 1618 (L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne*

Antoine Triest (1616-1620) — dut intervenir entre l'abbé, les chanoines et leur coadjuteur, et imposer à ce dernier un règlement en dix points (1). En février 1620, les chanoines de l'Eeckhout s'avisèrent que l'élection de Burgos était invalide et en écrivirent au roi, qui, le 5 mars, chargea l'évêque d'une enquête. Le 23 mai, l'évêque invita le coadjuteur à renoncer à ses droits et à aller vivre, avec une pension, dans une autre maison de l'Ordre. Burgos demanda et obtint quatre cents florins de pension (2). Il se retira, sans doute à Mariendael près de Diest, où il mourut, un 2 novembre (3), peut-être en 1626.

Tandis que ses moines se débattaient avec le funeste coadjuteur, Jean van den Berghe prenait des dispositions en vue de s'assurer une sépulture digne de sa famille et de son rang ; il faisait construire un caveau dans son abbatale et fondait un solennel anniversaire. Cette fondation, approuvée par l'évêque Antoine Triest, par lettres du 16 août 1616, était acceptée par la communauté le 29 novembre 1618 et actée devant notaire le 19 février 1619 (4). Mais cette fondation, trop pesante pour la communauté, fut réduite par l'évêque dès le 16 août 1624, c'est-à-dire encore avant le premier anniversaire de son décès (5). Jean van den Berghe mourut, jubilaire, le 5 septembre 1623 (6). Il fut inhumé sous une pierre dont l'inscription est connue (7). Cet abbé est représenté, avec ses armes et sa devise, sur un tryptique de Petrus Claeissens, aujourd'hui conservé au musée de la cathédrale Saint-Sauveur (8).

NICOLAS III VAN TROOSTENBERGHE, fils d'Adam et d'Élisabeth van Hamme (9), avait été baptisé à Bruges, en l'église Notre-Dame, le 10 septembre 1585 (10). Après avoir étudié à Louvain au collège du Pape, et obtenu le grade de bachelier en théologie (11), il fut ordonné prêtre en 1617 (12). Il fut ensuite nommé *desservitor* (13) de l'église de Meetkerke le

école Bogards à Bruges, II, 876, Bruges, 1899), et prieur en janvier 1653 (A.G.R., *Conseil d'État*, 1285). Il fonda, lui aussi, un anniversaire le 14 janvier 1659 ; il ne peut donc être décédé le 24 mars 1652, comme le veut le nécrologe (W. H. James WEALE, *Obituaire*.... 315 et 341).

(1) A.Év.B., *Acta episcoporum Brugensium*, XI, f^{os} 102v^o et 103. Il y a aux A.G.S.B. des *Ordinations* en 87 points, de l'évêque de Triest destinés aux religieux de l'Eeckhout, liasse provenant de l'Évêché, non coté.

(2) A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, XII, f^o 8v^o ; — A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1157, liasse 146. — Le 19 décembre 1623, l'abbé van Troostenberghe l'autorisait à se rendre « dans une maison bien disciplinée de l'Ordre de S. Augustin pour y vivre dans la tranquillité », lui promettant de payer régulièrement sa pension alimentaire.

(3) A.G.S.B., ms. S. 64, 156. — L'année n'est pas indiquée dans H. W. James WEALE, *Obituaire*...., 351.

(4) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne École Bogards à Bruges*, II, 875-878 et 1193, Bruges, 1899.

(5) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XIII, f^{os} 60-61.

(6) W. H. James WEALE, *Obituaire*...., 338.

(7) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique*...., 319.

(8) K. VERSCHELDE, *De kathedrales van S. Salvator*, 61, Bruges, 1863 ; — W. H. James WEALE, *Notices*...., 290-291 ; — A. DUCLOS, *Bruges, Histoire et souvenirs*, 470, Bruges, 1910 ; — W. H. James WEALE, *Les Clarissins (1500-1556)*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 56, Bruges, 1911.

(9) Le testament d'Élisabeth van Hamme, veuve d'Adam van Troostenberghe, du 18 janvier 1626, est conservé aux A.G.S.B., chartrier de l'Eeckhout. Un exemplaire sur papier relié aux armes de l'abbé, avec sa devise, *Solare maestos*, est conservé à la B.V.B., ms. 589. La testatrice était âgée de quatre-vingt-trois ans et habitait à Bruges, *bijde Nasarette Poorte*.

(10) W. H. James WEALE, *Notice*...., 291. — Adam van Troostenberghe est qualifié de *naghelmakerc* dans un acte du 3 juillet 1582, A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout*.

(11) Il y eut comme compagnon d'études un futur chanoine de Saint-Donatien, Jean van de Velde, A.G.R., *État et Audience*, 927 ; et Jean Polman, auteur d'un *Breviarum theologicum*, Douai, 1650, qu'il dédia à Nicolas van Troostenberghe et où il évoquera les cours de Jacques Janssonius, qu'ils suivaient tous deux au Collège du Pape.

(12) Voir son épitaphe. Prêtre, il l'était certainement le 29 novembre 1618, lorsqu'il souscrivit, à ce titre, l'acte de fondation de l'abbé Jean van den Berghe (Voir ci-dessus n. 4).

(13) Le *desservitor* avait la responsabilité, mais pas le bénéfice de la cure.

12 octobre 1619, le jour même où l'évêque de Bruges, Antoine Triest, venait réconcilier l'église et le cimetière de cette paroisse et consacrer le maître-autel (1). Mais il fut rappelé peu après à l'Eeckhout pour occuper les charges de maître des novices, puis, en 1620, de prieur (2).

Le 19 octobre 1623, ses dix confrères le désignent à l'unanimité pour devenir leur abbé. Jean van den Berghe, mourant, l'avait recommandé à l'archiduchesse. L'abbaye, qui n'était pas riche, avait besoin d'un bon administrateur ; elle avait des bâtiments grands mais vétustes et, en la ville de Bruges, des censes ruinées. Ayant reçu sa patente (3), Nicolas est confirmé et installé par l'évêque de Bruges le 14 décembre suivant (4). Il reçoit la bénédiction abbatiale dans l'église de son monastère le 21 janvier 1624 (5). C'est peut-être en souvenir de cet événement qu'il offrit à cette église les orgues datées de 1624 qui se trouvent actuellement à l'église paroissiale d'Uytkerke (6).

En excellents termes avec le Père Barthélemy de los Rios, prédicateur de l'archiduchesse Isabelle, Nicolas van Troostenberghe obtint du pape Urbain VIII (7), par bulles du 30 juin 1628 (8), le privilège de la mitre. Celle-ci lui fut imposée par l'évêque de Bruges le 24 décembre 1628 (9). Ainsi paré de tous les ornements pontificaux, l'abbé van Troostenberghe put rehausser de l'éclat de sa dignité tous les événements religieux tant soit peu importants de la ville. Le 21 mars 1638, il assiste, par exemple, à la translation du prétendu chef de saint Jean Chrysostome dans le reliquaire offert par le chanoine Croquet (10). Le 5 août 1640, il procède à l'installation solennelle de la statue miraculeuse de la Vierge dans une nef de l'église de Meetkerke (11). Le 8 mai 1645, il reçoit dans son abbatale une relique de sainte Godelieve, don du chanoine Blootacker (12). Le 11 mai 1645, il est présent à la bénédiction de dom Josse du Coron, abbé des Dunes (13). Le 14 octobre 1649, il assiste au transfert des reliques de saint Donatien dans une nouvelle châsse (14). Enfin le 23 novembre 1650, il célèbre avec éclat le prétendu millénaire de la fondation de l'abbaye de l'Eeckhout, héritière de l'antique fondation de Saint-Trond en

(1) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XI, f° 144.

(2) A.G.R., *État et Audience*, 927.

(3) Minute dans A.G.R., *État et Audience*, 927, f° 342 ; — copie dans A.G.R., *Conseil d'État*, 1285.

(4) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XIII, f°s 41v°-42.

(5) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XIII, f°s 46v°-47 ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 93, La Haye, 1735. — A cette occasion, le poète brugeois Olivier DE WREE lui dédie un *Gheluck-biedinghe aenden deughtende constrycken heere, H. Nicolaus van Troostenberghe ghehult ende gewyt XXXV abt vande Abdyc geseyt den Eeckhout binnen Brugge, etc.*, publié dans ses *Menghel-dichten*, à Bruges chez Brayghel, 1625.

(6) G. F. TANGHE, *Parochieboek van Uytkerke*, 68, Bruges, 1870 ; — [M. ENGLISH] dans le journal brugeois *La Patrie* du 6 février 1932 ; — B. DE KEYSER, *Figuren uit Vlaanderens orgelhistorie*, dans *De Schalmei*, III, 54, Gand, 1948 ; A. DE SCHREVEL, *Het orgel in West-Vlaanderen*, dans *West-Vlaanderen*, II, 267, Tielt, 1953.

(7) Le rapport adressé, en 1628, à Urbain VIII par l'évêque Christophori, sur l'état de son diocèse, s'exprimait avec beaucoup de louange sur le compte de l'abbaye de l'Eeckhout, voir *A.S.H.E.B.*, III, 52, Louvain, 1866.

(8) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 312. L'évêque de Bruges, Denis Christophori, avait déjà donné son consentement le 15 mars précédent, A.Év.B., *Acta episcoporum*, XIV, f° 99 ; les bulles seront placetées le 18 décembre 1628, A.G.S.B., *Chartrier de l'Eeckhout* ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234, Cologne, 1644, accorde un long développement à cet événement.

(9) A.Év. B., *Acta episcoporum*, XIV, f° 99 ; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 291.

(10) A.-C. DE SCHREVEL, *Miscellanées. Fondations et testaments*, dans *A.S.É.B.*, XLIX, 237, Bruges, 1899.

(11) J. POLLET, *Toponymie van Meetkerke*, 31, Bruges, s.d.

(12) *AA.SS.*, Juillet II, 388, n° 136 ; — C. CALLEWAERT, *Les reliques de sainte Godelieve à Ghisteltes*, dans *A.S.É.B.*, LVIII, 406, Bruges, 1908.

(13) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXII, f° 214 ; — *Monasticon belge*, III, t. II, 422.

(14) *AA.SS.*, octobre VI, 518 ; — J. INBONA, *Rare geschriften*, BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, ms. 175, 57 ; — Edm. DE VOS, *Sint Donatianus*, 87, Bruges, 1901.

Flandre. Cette thèse avait été préalablement « établie » par le savant chanoine Corneille Bartholomaei (1). Le poète et historien brugeois Olivier de Wree, dit Vredius, avait composé, à l'occasion de ces festivités, un long poème latin (2) et c'est sans doute pour rehausser ces mêmes festivités que l'abbé van Troostenberghe fit exécuter la crosse en cuivre doré, à ses armes, qui est conservée, de nos jours, au trésor de la cathédrale de Saint-Sauveur (3). L'octave du millénaire se termina par une procession (4).

Une seule ombre au tableau : les Cisterciens des Dunes, fixés depuis 1627 à Bruges, contestaient à l'abbas *Brugensis*, par la plume de leur confrère Jean Caramuel y Lobkowitz (5), la préséance dans les processions et les cérémonies publiques ; ils n'avaient la qualité de chanoines réguliers des Arrouaisiens. La thèse de Corneille Bartholomaei, on le voit, n'était pas tout à fait désintéressée ! Dans la pratique, la préséance de l'abbé de l'Eeckhout avait été reconnue par une sentence du Conseil de Flandre du 16 avril 1630 (6).

L'abbé van Troostenberghe fit de grands frais pour décorer son église. Si les autels en marbre que l'évêque de Bruges vint consacrer le 29 août 1651 (7) n'existent plus, l'antependium aux armes de l'abbé, daté de 1642, est toujours conservé au trésor de la cathédrale de Bruges (8), alors que la tapisserie de haute-lisse, datée de 1637, et représentant la translation des reliques de saint Augustin sous le roi Luitprand, est allée enrichir les collections de la chapelle du Saint-Sang à Bruges (9).

L'abbé van Troostenberghe mourut le 1^{er} janvier 1653 (10). Il fut enterré sous une dalle dont l'inscription a été conservée (11).

(1) Voir ci-dessus 761. *Le Pondus sanctuarii* parut seulement en 1654, mais A. SANDERUS avait déjà reçu communication, avant 1640, des thèses du docte chanoine ; à moins que Vredius n'ait été l'inventeur de cette théorie et l'inspirateur de Sanderus.

(2) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 297-298.

(3) *Rond den Heerd*, XI, 306, Bruges, 1876 ; — Voir *Catalogue de l'Exposition Bruges, 1930*, n° 111 ; — C. DENORME, *Edelsmeedwerk*, dans *West-Vlaanderen*, VIII, 85, Tielt, 1958.

(4) J. INBONA, *Rare geschriften*, BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, ms. 175, 62 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 312-313.

(5) Le tumultueux cistercien avait publié un factum *De DD. Cisterciensium et aliorum omnium Benedictinorum respectu Dominorum Aroasiensium et reliquorum canonicorum regularium praecedentia*, à Louvain chez A. Bouvet, 1643, soutenant que les chanoines réguliers de la Congrégation d'Arrouaise n'étaient que des pseudo-cisterciens.

(6) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique*, 312. — J'ai attiré l'attention sur les conséquences hagiographiques et historiographiques de ce procès dans N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biekerf*, LXIX, 153-155, Bruges, 1968, et dans *Origines et rapports des deux monastères brugeois de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout et de Saint-Trond*, dans *Augustiniana*, XIX, 265-266, Héverlée-Louvain, 1969.

(7) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXVI, f° 25^v. Il y avait alors, en plus de l'abbé, vingt chanoines et un frère lai à l'Eeckhout, voir C. BARTHOLOMAEI, *Mantissa*, 70-71, dans *Pondus sanctuarii*, Bruges, 1654.

(8) *Rond den Heerd*, V, 105, Bruges, 1870 ; — W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 292 ; — Ad. DUCLOS, *Bruges, Histoire et souvenirs*, 437, Bruges ; — *West-Vlaanderen*, VIII, 86, Tielt, 1958.

(9) Ad. DUCLOS, *Bruges, Histoire et souvenirs*, 457, Bruges, 1910 ; — A. GOFFIN, *Les tapisseries à l'Exposition de l'art au XVII^e siècle*, dans *Les arts anciens de Flandre*, V, fasc. 1, 29 (et planche), Bruxelles, 1911 ; — [M. ENGLISH], dans le journal brugeois *La Patrie* du 22 février 1930 ; — J. VERSYP, *De Geschiedenis van de tapijtkunst te Brugge*, dans *Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, letteren en schone kunsten van België. Klasse der schone kunsten*, n° 8, 75 et pl. XII, Bruxelles, 1954 ; — N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biekerf*, LXIX, 224, Bruges, 1968.

(10) W. H. JAMES WEALE, *Obituaire...*, 303 ; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 93, La Haye, 1735, met par distraction : 1663.

(11) W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 292 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 319. — W. H. JAMES WEALE, *Notice...*, 292-293, décrit un portrait de l'abbé, daté de 1645 ; il portait les armes et la devise du prélat : *Solare maestos* ; ce tableau se trouvait en 1876 chez le curé d'Hoëke, voir *Rond den Heerd*, XI, 306, Bruges, 1876.

ADRIEN VAN CATTENBROUCK (al. *van Cattedbroeck*), quatrième fils d'André, échevin de Bruges, et de Barbe Prieels (1), naquit en 1597 ou en 1598. Il signe, comme novice, l'acte de la fondation van den Berghe le 29 novembre 1618 (2). En octobre 1623, il était sacristain depuis cinq ans (3). Il était depuis quinze ans maître des novices lorsque les commissaires, venus le 23 janvier 1653 en information, recueillirent son nom comme celui du principal candidat à la crosse de l'Eeckhout (4). Ayant reçu ses patentes datées du 20 février, il fut installé au chapitre et à l'église le 17 mars (5). Le 23 mars 1653, l'évêque de Bruges vint lui conférer la bénédiction en l'église de Saint-Barthélemy (6). En juin 1656, Ambroise van Cattenbrouck signe la requête au roi des abbés augustins de Flandre en faveur du maintien de la prévôté d'Eversam, convoitée par les moines des Dunes (7). En juin 1662, il jette les fondations de la tour qui était, avant la révolution, un des ornements de la ville (8). Cette tour s'élevait au-dessus de la sacristie. Arnout Bets avait été maître d'œuvre et Jacques Schapellynck, charpentier. On y mit la croix au sommet, le 19 avril 1663, et on y sonna pour la première fois les cloches le 9 juin suivant (9). La construction avait coûté quatre mille livres de gros (10).

Adrien van Cattenbrouck était très apprécié comme prédicateur (11) et comme auteur spirituel (12). Il reste encore de lui une lettre à l'évêque de Bruges, du 28 février 1663, par laquelle il demande une place à la campagne pour un de ses religieux, Thomas de Cerezo, dont la santé est faible (13). Adrien van Cattenbrouck mourut le 26 avril 1664, vers huit heures du matin (14). Le jour même, les vicaires capitulaires, *sede vacante*, nommaient des administrateurs

(1) Je corrige W. H. James WEALE, *Notice...*, 293, d'après DE CROSSER DE BERGES, *Abrégé généalogique de la parenté de Messire Michel Drioux*, dit *Driutius*, 31-33, Bruges, 1785 ; — une Catherine van Cattenbrouck est inscrite dans le nécrologe II, A.G.S.B., ms. S. 64, 127 ; *Obituaire...*, 351 ; — il avait un frère qui, sous le nom de Baudouin de Bruges, était en 1653 gardien des Capucins à Ypres, et qui mourut le 1^{er} décembre 1667, voir P. HILDEBRAND, *De Kapucijnen in de Nederlanden en het prinsbisdom Luik*, VII, 105, Anvers, 1952.

(2) A.G.R., *État et Audiance*, 927, f^o 326^v.

(3) L. GILLIOTS-VAN SEVEREN, *Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne École Bogardo à Bruges*, II, 876, Bruges, 1899.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, 1285 ; — A.É.B., *Acquisitions*, 2230, concerne cette élection (voir encore A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXVI, f^o 126).

(5) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXVI, f^o 136^v.

(6) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXVI, f^o 139^v. Une main anonyme a ajouté au f^o 205^v du cartulaire de 1393 (A.G.S.B., ms. 181/150) la liste des chanoines réguliers présents à cette cérémonie : vingt-huit en tout.

(7) A.G.S.B., *Fonds d'Eversam*, 6/36.

(8) A.G.S.B., ms. 181/150, f^o 205 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 320.

(9) Voir les annotations de J. INBONA, *Rare geschriften*, BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, ms. 175, 156 ; fragment édité par A. VIAENE, dans *Biekerf*, LXIII, 20, Bruges, 1962.

(10) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 320 ; elle n'aurait coûté que trois mille livres d'après J. INBONA, *Rare geschriften*, dans *Biekerf*, LXIII, 20, Bruges, 1962. — L'abbé fit encore exécuter d'autres travaux détaillés dans A.G.S.B., ms. 181/150, f^{os} 204^v-205.

(11) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 93, La Haye, 1735 ; — C. BARTHOMAEI, *Mantissa*, 67-69, dans *Pondus Sanctuarii*, Bruges, 1654 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 319.

(12) Voir ci-dessus, 762.

(13) A.É.B., *Nieuw herkelijk archief*, 206. J'ignore quelle fut la réaction de l'évêque, mais, le 6 juillet 1674, le même Thomas de Cerezo est nommé *decesseritor* à Ramskapelle, paroisse dont le curé, Antoine Bultynck, avait été frappé d'aliénation mentale et était soigné à l'abbaye de l'Eeckhout, A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXXIV, f^o 295. — Ce Thomas de Cerezo était fils de Christophe et de Marie Seclaire ; il mourut un 9 juin avant 1686, W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 325, 356 et 360.

(14) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 320. Un bon petit portrait peint de cet abbé se trouve aux Archives de l'État à Bruges ; il existe également un portrait gravé par Jode van Caukerke (Un exemplaire de cette gravure à la B.R., ms. 21679, f^o 19).

in temporalibus et *in spiritualibus* (1). Adrien van Cattenbrouck fut inhumé dans la tombe de l'abbé Philippe van der Beerst, sous une inscription maintes fois reproduite (2).

JOSSE INBONA, fils de Guillaume, et sans doute d'Adrienne Christiaens (3), né à Bruges en 1599, signe, en qualité de novice, l'acte de la fondation van den Berghe le 29 novembre 1618 (4). Il fit profession l'année suivante. Il était sous-diacre et âgé de vingt et un ans le 17 septembre 1621, lorsque son abbé Jean Montanus lui délivra des lettres testimoniales en vue de le faire ordonner diacre (5). Il doit avoir reçu l'ordination sacerdotale en 1622 ou 1623. Au procès d'information du 23 janvier 1653, il déclare être « dispensier » (économe) de son abbaye depuis vingt-sept ans (6), c'est-à-dire qu'il avait été nommé à cette charge en 1626 par l'abbé van Troostenberghe. Il l'était encore à la mort d'Adrien van Cattenbrouck, lorsque les commissaires du gouvernement vinrent recueillir, le 10 juin 1664, les informations d'usage (7). Ayant reçu ses patentes, datées du 12 septembre 1664, il est confirmé et installé par son évêque le 5 janvier 1665 (8), et béni, dans sa propre église, le 18 janvier suivant (9). Lors de son élection, il y avait, à l'Eeckhout, dix-sept prêtres et quatre clercs.

L'abbé Inbona fut plusieurs fois député du clergé aux États de Flandre (10). Il reconstruisit le grand dortoir du monastère, qui était encore en bois (11) ; il fit voûter la sacristie et la salle capitulaire (12). Le 7 mars 1670, on le voit encore présider, chez les dominicains de Bruges, à une messe solennelle et à une procession vespérale en l'honneur de saint Thomas d'Aquin (13). Il mourut le 6 février 1671 (14). On l'enterra au chœur devant la stalle abbatiale, sous une dalle de marbre blanc (15). Sa devise était : *In bona pace*.

(1) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXX, f° 151v°.

(2) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique*, 220 ; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 293 ; — DE CROESER DE BERGES, *Abrégé généalogique de la parenté de messire Michel Drieux, dit Driutius*, 33, Bruges, 1785.

(3) Le nom de la mère est donné dans un fragment généalogique de la famille Perduyn inséré dans A. MERGHELVNCK, *Épitaphes nobles et patriciennes des églises de St-André, St-Michel, Oostcamp, etc.*, 13-4, Bruges, 1878. D'après cet auteur, Guillaume, décédé le 2 septembre 1645, avait été enterré à l'Eeckhout où les Inbona devaient avoir un caveau. Voir également J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, V, 267, Bruges, 1862 (Ce dernier toujours sujet à caution). L'abbé Josse avait un frère, Marc, qui fonda à l'Eeckhout un anniversaire (le 28 mai) pour le repos de l'âme de ses père et mère, A.G.S.B., ms. S. 64, 265 (acte non daté) : il mourut le 28 mai 1663, W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 323. — Marc et Josse étaient sans doute cousins du chroniqueur Jacques Inbona, l'auteur des *Rare Geschriften*.

(4) Voir ci-dessus, 787, n. 4.

(5) A.Év.B., n° bleu 11541. — Une lettre du frère Josse Inbona du 17 février 1620 est conservée aux A.G.S.B., *Fonds de l'Eeckhout*, carton provenant de l'Évêché, coté C/CCLVII.

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, 1285.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, 1285 ; — A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXX, f° 162.

(8) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXXI, f°s 16-17.

(9) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXXI, f° 19v° ; — J. INBONA, *Rare geschriften*, BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, ms. 175, 197.

(10) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 320.

(11) Il n'y a pas lieu de s'en étonner : la plupart des bâtiments de Bruges étaient encore en bois jusqu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, voir R. A. PARMENTIER, *Documenten betreffende Brugsche steenhouwers uit de 16^e eeuw*, Intr., XII, Bruges, 1948.

(12) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Ibidem*.

(13) *Dagwijzer*, dans *Rond den Heerd*, IV, 116, Bruges, 1869.

(14) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 308 ; — A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXXIII, f° 162.

(15) Inscription chez W. H. James WEALE, *Notices...*, 293 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 320. — Ses obsèques seront célébrées le 10 juillet, sans oraison funèbre, sans réception des amis, bref, sans éclat ; aussi, note J. INBONA, *Rare geschriften*, 283, il y eut peu de monde à l'offrande. Le nouvel abbé, Joseph Beerblock, se réservait, — et réservait la générosité des amis — pour sa propre bénédiction abbatiale.

JOSEPH (Corneille) **BEERBLOCK**, était né à Bruges vers 1613 (1). Il fit profession en 1630 (2). Tonsuré le 16 décembre 1637, il fut ordonné sous-diacre le 19 décembre suivant et diacre le 19 mai 1638 (3). Il fut ensuite envoyé prêter main-forte à Eversam en qualité de doyen (4). Mais le 1^{er} octobre 1661, il est nommé curé de Voormezele, où il se trouve encore le 17 août 1662 (5). Il est transféré à la cure de Meetkerke le 22 décembre 1663 (6). Lors de l'information qui fut prise le 24 avril 1671, ses confrères le désignèrent pour devenir abbé. Il y avait alors vingt-sept religieux à Saint-Barthélemy malgré la forte diminution des revenus, depuis 1644, « à cause des guerres incessantes ». Joseph Beerblock reçoit sa patente le 27 mai 1671 (7), mais il ne sera installé que le 13 juin suivant (8) ; il attendra encore tout un mois avant de recevoir la bénédiction abbatiale de l'évêque de Bruges, François de Baillencourt, le 26 juillet 1671 (9) ; les fêtes durèrent deux jours et comportèrent deux banquets de deux cents couverts (10). Quelques semaines plus tard, le 4 octobre, le nouvel abbé était invité chez les jésuites de la ville, à terminer par une messe pontificale l'octave célébrée à l'occasion de la canonisation de saint François Xavier (11).

En 1673, Beerblock voulut lever une hypothèque de huit mille livres de gros qu'il avait contractée, étant encore simple administrateur, entre le décès de l'abbé Inbona et sa propre nomination. Cette hypothèque lui avait permis de répondre à une demande de prêt patriotique « pour le service de Sa Majesté » (12). « D'aucuns religieux s'y opposèrent ». L'abbé pria alors l'évêque d'intervenir, mais lorsque ce dernier lui eut demandé d'établir tout d'abord qu'il avait agi « pour le plus grand bien de sa communauté », l'abbé s'embarrassa tellement dans ses explications que l'évêque se persuada assez vite que Beerblock avait cherché à attirer sur lui, avant son élection, la bienveillante attention du roi. L'évêque le laissa là, et le malheureux abbé se tourna alors vers le Conseil privé. En 1679, l'hypothèque n'était toujours pas levée (13).

L'opposition prenait parfois d'autres formes, plus déraisonnables. Alors l'évêque n'hésitait pas à soutenir l'abbé. Ainsi lorsqu'une partie de la communauté s'opposa, en cette même année 1673, à l'acceptation de novices. Un certain Jacques Coppens — qui d'ailleurs ne semble pas avoir persévéré — ayant été repoussé à la profession, François de Baillencourt intervint le 9 décembre, cassa le vote et punit la faction (14).

(1) Un François van de Voorde, notaire (1618), époux de Marie Beerblock, était inhumé à l'Eeckhout, voir J. BÉTHUNE, *Méreaux des familles brugeoises*, 356, Bruges, 1890.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, 1285.

(3) A.É.B., *Nieuw herhetijch archief*, 188.

(4) A.G.S.B., ms. 181 | 150, f^o 205^{vo} ; ce dut être après le 23 mars 1653, car, à cette date, il est encore à Bruges. Lors du « jubilé » de l'abbaye, en novembre 1650, on le voit jouer un rôle actif, voir C. BARTHOLOMAË, *Mantissa*, 40 et 45, dans *Pondus Sanctuarii*, Bruges, 1654.

(5) Notes de feu M. ENGLISH, d'après les A.Év.B., C. 202.

(6) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXX, f^o 114. — On voit donc qu'il ne peut avoir occupé cette place « douze ans », comme l'avance W. H. James WEALE, *Notice...*, 294.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, 1285. Le besogné du 26 avril 1671 se trouve aux A.G.S.B., *Fonds de l'Eeckhout*, carton C/CCLVII provenant de l'Évêché.

(8) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXXIV, f^o 7 ; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 320, également Jacques INBONA, 283.

(9) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXXIV, f^o 16.

(10) Jacques INBONA, *Rare geschriften*, BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, ms. 175, 283.

(11) Jacques INBONA, *Rare geschriften*, 286.

(12) L'hypothèque avait été prise avec le consentement du comte de Monterey, en date du 20 octobre 1671. Le gouverneur avait reçu, en plus, trois mille florins pour son hôtel. Tout cela finit par être connu du public, et J. INBONA, *Rare Geschriften*, 283, est au courant de toute l'affaire.

(13) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1157, liasse 146.

(14) A.É.B., *Acta episcoporum*, XXXIV, f^{os} 238^{vo}-239.

Malgré ces embarras, et quelques autres (1), l'abbé Beerblock poursuivit les travaux de ses prédécesseurs. Un de ses jeunes profès, Jean-Baptiste de Stappens (2), fils du jonckeer Jan de Stappens et de Marie-Françoise van Caloen, avait apporté la somme de deux cents livres de gros pour renouveler un des côtés du cloître (*tot maecten van het quartier van eene nieuwe pandt in de selve abbdie*), à charge d'y placer les armes de sa famille et de faire célébrer à perpétuité un requiem pour le repos de l'âme de son père. Le 4 février 1678, le Magistrat de Bruges autorisa le transfert de la somme, et l'abbé commença les travaux (3). On comprend qu'il s'était grandement réjoui d'être invité à bénir, dans son église abbatiale, l'union de François de Stappens avec Anne Barbe van de Woestyne (4). Mais il omit de demander l'autorisation de l'ordinaire. Il fut donc prié de venir s'expliquer à l'évêché. Il ne s'y résigna que le 4 septembre 1681. Il dut néanmoins promettre de ne plus recommencer (5).

L'abbé Beerblock semble avoir été grand amateur de reliques. Les jésuites d'Anvers lui procurèrent un fragment du menton de saint Barthélemy; le 24 août 1680, à trois heures de l'après-midi, les chanoines de l'Eeckhout allèrent les prendre en procession chez les jésuites de Bruges. Beerblock avait fait exécuter une chasse à cette occasion (6). Il fit de même un reliquaire en argent pour les reliques dominicales, ou prétendues telles, que l'abbé Lubert Hautschilt avait reçues du duc de Berry. Ce fut l'occasion d'une « translation » qui se déroula, on ignore comment, le 25 août 1695 (7). L'abbé Beerblock mourut le 19 juin 1702, et fut inhumé près de son prédécesseur (8).

JEAN CHRYSOSTOME CLAESMAN était né à Bruges le 4 mars 1648; il était fils d'Otton, apothicaire et conseiller de la ville (9), et de Catherine Maertens (10). Il avait été receveur sous l'abbé Beerblock. Les suffrages de ses confrères se portèrent sur lui, lors de l'enquête qui eut lieu le 28 juillet 1702 (11). L'ordre de sceller ses patentes fut donné le

(1) Un procès avec un certain Julien Christophe Verhoven, au sujet d'un pain d'abbaye, A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1157, liasse 146.

(2) Jean-Baptiste de Stappens fit profession sous le nom d'Augustin; il reçoit, le 29 mars 1681, des dimissoriales pour être ordonné diacre avec dispense d'interstices (A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXXVIII, f° 147); il devint prêtre et professeur de théologie dans son monastère, et mourut le 24 août 1700, voir J. VAN CALOEN, *Histoire généalogique de la maison de Calonne et van Caloen en Tournais et au comté de Flandre*, 274, Bruxelles, 1959.

(3) A.Év.B., *Acquisitions*, 4661; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 230.

(4) François de Stappens était le frère du chanoine Augustin, décédé le 24 août 1700, voir W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 324 et 336; — N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biekorf*, LXIX, 290, Bruges, 1968. Notons ici que la famille de Stappens avait son caveau funéraire en l'abbaye de l'Eeckhout, voir J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, IV, 307-311, Bruges, 1860; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 323.

(5) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XXXVIII, f°s 184 et 188. — Sur l'alliance Stappens-van de Woestyne, voir J. VAN CALOEN, *Histoire Généalogique de la Maison de Calonne...*, 274, Bruxelles, 1959.

(6) J. INBONA, *Rare geschriften*, BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, ms. 175, 437; — N. N. HUYGHEBAERT *De relikwieën van sint Bartholomeus in de Brugse Eeckhoutabdij*, dans *Album A. Viaene*, 237-242, Bruges, 1970. J'ai retrouvé depuis lors les reliques en question à l'abbaye de Saint-Trond à Malé.

(7) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 309; — M. ENGLISH, *Passiedevotie in West-Vlaanderen*, dans *Geloofsonderricht*, 1938, nos 4 et 5, 47 et 49, Bruges, 1938; et l'article du même dans le journal *La Patrie* du 25 février 1933; cfr N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biekorf*, LXIX, 149, Bruges, 1968.

(8) W. H. James WEALE, *Notice...*, 294. — Peu après l'occupation de Bruges par les troupes françaises, le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmer, venus en inspection à Bruges, sont logés à l'abbaye de l'Eeckhout (B.V.B., ms. 605, f° 4v°).

(9) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 321; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 294; — *Obituaire...*, 316, 323, 333; — sur sa généalogie, voir J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, IV, 425, Bruges, 1860.

(10) Un Clément Maertens, chanoine de l'Eeckhout, mourut le 31 juillet 1795, W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 305, 314, 322, 332, 334, 336, 343, 359; il était fils de Dominique et de Cornélie Henderyckx.

(11) A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, 226.

3 août (1). Son évêque vint l'installer le 14 août (2) et lui donna la bénédiction abbatiale dans l'église de son monastère, le 24 septembre 1702 (3). Jean Chrysostome mourut le dimanche des Rameaux, 28 mars 1706. Il fut enseveli près de l'abbé van Troostenberghe (4).

JOSEPH II CREAMH était né à Middelburg, en Zélande (5). Devenu chanoine régulier à l'Eeckhout, vers 1666, il devint ensuite curé de Meetkerke (6). Après une information qui eut lieu le 26 avril, Joseph Creamh reçut sa patente dépêchée le 3 mai 1706 (7). Il fut installé le 24 mai (8), et il reçut la bénédiction abbatiale, le 30 mai 1706, dans le chœur de son église abbatiale, en présence des abbés d'Oudenburg et de Saint-André (9). A peine entré en charge, le nouvel abbé se montrait préoccupé par le terme de sa carrière : le 7 septembre 1707, il fondait un service anniversaire (10). Prédicateur de talent, il prononça l'oraison funèbre de l'évêque de Bruges, Guillaume Bassery, le 21 juin 1706 (11). Lui-même mourut le 23 janvier 1708 à une heure du matin (12).

AMBROISE BECUE (ou *Beccue*) était né à Rumbekke en 1657, il était fils de Jean-Baptiste et de Jeanne-Claire Mincke (13). Il avait fait profession en 1677 et avait été ordonné diacre le 21 septembre 1680 (14). Il était « dispensier » à la mort de l'abbé Claesman, en 1706 ; il l'était encore à la mort de Joseph Creamh, lors de l'information qui fut prise le 23 février 1708. Ses confrères le décrivent « très paisible » (15). Il fut nommé le 12 mars suivant ; la communauté comptait 18 religieux. Il fut installé le 16 mars par les vicaires généraux, *sede vacante* (16), et béni, dans son église abbatiale, le 26 mars 1708, par l'évêque de Gand, en présence des abbés

(1) A.G.R., *ibidem* ; — le 4 août, d'après A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 94, La Haye, 1735.

(2) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLIV, f° 338.

(3) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLIV, f° 349-350. — A cette occasion les élèves du collège des jésuites à Bruges viennent lui réciter un poème latin, C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, 1^{re} partie : *Bibliographie*, II, 238, n° 34, Bruxelles, 1891.

(4) H. W. James WEALE, *Notice...*, 294 ; — *Obituaire*, 315. — Son épitaphe est reproduite dans J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, IV, Bruges, 1860. — Sur ses armoiries, voir W. H. James WEALE, *Notice...*, 294, et J. BÉTHUNE, *Méreaux des familles brugeoises*, 73, Bruges, 1890.

(5) Probablement d'une famille irlandaise émigrée dans les Pays-Bas : Richard Creamh, archevêque d'Armagh, né à Limerick, mourut en 1585 à la Tour de Londres ; le P. A. FRUYTIER, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, VI, 363, Leyde, 1924, signale des Creamh à Amsterdam ; mais le nom n'est pas néerlandais.

(6) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLII, f° 388 ; voir encore *ibidem*, XLIV, f° 310, et XLV, f° 50 ; il exerça cet office une douzaine d'années, d'après A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 94, La Haye, 1735.

(7) A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, 226.

(8) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLV, f° 304.

(9) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLV, f° 306.

(10) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLV, f° 64-65 ; — A.G.S.B., ms. S. 64, 259.

(11) *Histoire du diocèse de Bruges*, 121, Bruges, 1849 ; — A. FRUYTIER dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, VI, 363, Leyde, 1924.

(12) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 307 ; — A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLV, f° 65.

(13) W. H. James WEALE, *Notice...*, 295 ; — W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 329. Le nécrologe signale encore deux de ses frères, Jean Baptiste (W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 360) et Ignace (*ibidem*, 331) et quatre sœurs : Anne (*ibidem*, 337), Élisabeth (*ibidem*, 341), Joseph (*ibidem*, 356) et Jeanne Claire (*ibidem*, 352) ; — Jos. DELBAERE, *Jacobus Devriendt, pastoor van Rumbekke van 1678 tot 1708*, dans *De Leiegouw*, X, 66, Courtrai, 1968, et du même, *Wervickhove, een leenhofstede te Rumbekke*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n.s., XXXVII, 159-170, Courtrai, 1970.

(14) Jos. DELBAERE, *Jacobus Devriendt...*, 66.

(15) A.G.R., *Conseil de Régence*, 364 ; — mêmes éloges, encore plus accentués, dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 94, La Haye, 1735.

(16) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLVI, f° 93^{vo}.

d'Oudenburg et de Saint-André (1). Mais il mourut quatre ans plus tard, le 11 juin 1712, à huit heures du soir (2), après trois mois de maladie (3).

BAUDOIN III DE WITTE, né à Ostende, en 1676, de Nicolas et d'Élisabeth Sanders (4), reçoit les ordres mineurs le 19 septembre 1698 (5). Il est ordonné diacre le 18 décembre 1700 (6), et prêtre le 24 septembre 1701 (7). Il était maître des novices et lecteur en théologie (8), lorsque s'ouvrit, le 25 juin 1712, le procès d'information. Il y avait, à ce moment, vingt-deux religieux. Le curé de Meetkerke, Laurent van der Hoeven, avait fait tout ce qu'il avait pu pour être nommé. Mais le défunt abbé Becue, témoin de ses manœuvres, avait fait signer par ses religieux, le 9 juin 1712, une pièce attestant que Baudouin de Witte était indernme de toute hérésie, nommément du jansénisme (9). Ce dernier fut nommé le 16 août 1712 (10), installé le 21 août par les vicaires généraux, *sede vacante* (11), et béni en son église abbatiale, le 23 octobre 1712, par l'évêque de Ruremonde avec le consentement des mêmes vicaires généraux (12).

Mgr Henri-Joseph van Susteren, évêque de Bruges depuis 1716, fit deux fois la visite à l'Eeckhout; la seconde fois le 2 juillet 1726 (13). Le 21 juillet suivant, l'archiprêtre Van Vyve vint lire la *carta visitationis*; elle rappelle que, précédemment, l'évêque avait recommandé le pardon général des injures. Or il y avait encore des disputes, des échanges de propos blessants, qu'il fallait absolument éliminer... (14). De toute évidence, les partisans de Laurent van der Hoeven ne pouvaient oublier leur échec, et cherchaient noise à leur prélat (15).

Comme tout abbé de Saint-Barthélemy, Baudouin de Witte prend une part active à la vie religieuse de la ville. Le 22 juillet 1721, il procède à l'exaltation de la statue miraculeuse de Notre-Dame d'Assebroek (16); le 3 mai 1726, il participe, avec les chanoines de l'Eeckhout, au centenaire de l'introduction de la statue de Notre-Dame du Mont Carmel à Bruges (17). A la fin

(1) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLVI, f° 96v°.

(2) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLVII, f° 98v°; — W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 325; — inscription sépulcrale dans P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 321, et B.V.B., ms. 449, VI, 256.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 94, La Haye, 1735.

(4) W. H. James WEALE, *Notice...*, 295; — il a un frère, Nicolas, décédé le 26 mars 1706, W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 315.

(5) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLIII, 411; la date du sous-diaconat semble ne pas avoir été conservée.

(6) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLIV, f° 188.

(7) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLIV, f° 265.

(8) A.G.R., *Conseil de Régence*, 364; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 94, La Haye, 1735.

(9) A.G.R., *Conseil de Régence*, 364.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 94, La Haye, 1735.

(11) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLVII, f° 108v°-109.

(12) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLVII, f° 119v°.

(13) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LI, f° 40.

(14) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LI, f° 45v°-47v°.

(15) Exemple: en 1722 neuf religieux envoient une supplique à l'évêque protestant contre les nouvelles prières et les nouveaux exercices de piété imposés par l'abbé, qu'on accusait « d'abus d'autorité ». L'évêque repousse ces accusations et montre patiemment qu'elles sont mal fondées: l'abbé n'a fait que remplacer une méditation au chœur, chaque vendredi après-midi, par une exposition du saint sacrement accompagnés des litanies de la sainte Croix: A.Év.B., *Acta episc. Brugensium*, XLIX, f° 270.

(16) [M. ENGLISH] dans le journal brugeois, *La Patrie* du 11 février 1933. — Le 25 octobre 1725, la confrérie de Notre-Dame de Hal avait été érigée officiellement en l'abbaye de l'Eeckhout, voir N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biskorf*, LXX, 43-44, Bruges, 1969.

(17) P. AVERTAN DE SAINTE-THÉRÈSE, *Notice historique sur l'image miraculeuse de Notre-Dame du Mont Carmel vénérée à Bruges*, 18-19, Bruges, 1905.

de sa vie, il était « proviseur » du Séminaire de Bruges, élu à cette charge *ex parte cleri* (1). Il mourut peu après, le 24 mai 1731, vers l'heure de midi (2).

LAURENT II VAN DER HOEVE (al. *van den Hove*, ou *van der Hoven*) (3) est né à Bruges en 1674. On connaît le nom de sa mère: elle s'appelait Élisabeth Feys (4). Laurent fit profession en 1692 (5). Il fut ordonné sous-diacre le 1^{er} juin, diacre le 21 décembre 1697 (6) et prêtre le 19 septembre 1699 (7). Il devint curé de Meetkerke vers 1705 et le restera vingt-cinq ans. En 1712 il avait espéré devenir abbé; on a vu comment il échoua dans ses efforts, mais il conservait ses partisans. C'est peut-être dans un désir d'apaisement que la majorité de la communauté se rallia à sa candidature lors de l'information qui fut prise le 11 juin 1731 (8). En possession de lettres patentes datées du 12 juillet 1731, Laurent van der Hoeve fut élu, confirmé et béni le 5 août suivant (9). Il mourut le 22 août 1733 (10). Il fut enterré à Meetkerke où il s'était fait préparer un caveau (11). Laurent van der Hoeve avait eu la satisfaction de recevoir deux novices; il y avait plus de vingt ans que cela ne s'était plus produit.

LEON VAN MALE doit être né à Bruges vers 1684. Une notice biographique anonyme précise qu'il entra à l'Eeckhout le 12 août 1707, qu'il y reçut l'habit le 22 août suivant et qu'il y fit profession le 4 septembre 1708 (12); on peut y ajouter qu'il fut tonsuré à Anvers le 15 mars 1709, qu'il y reçut les ordres mineurs le même jour et qu'il fut ordonné sous-diacre le lendemain (13). On ignore quand il fut ordonné prêtre, mais la notice invoquée ci-dessus précise qu'il chanta sa première messe le 13 janvier 1710; elle dit encore qu'il fut économiste dans son abbaye pendant treize ans, et ensuite prieur. Léon van Male occupait toujours cette charge à la mort de l'abbé de Witte, lorsqu'il fut désigné par ses confrères, le 30 novembre 1733 (14) pour lui succéder. Il était certes, « bon, humble, religieux et fort pacifique, mais d'une humeur libérale », alors que la maison, chargée de dettes, réclamait un chef « qui ménage et s'intéresse à la bonne économie ». C'était d'ailleurs le motif pour lequel feu l'abbé de Witte aurait voulu voir Jean-Baptiste de Meester lui succéder.

Léon van Male reçut sa patente datée du 16 novembre (15). Son élection canonique et son installation eurent lieu le 25 novembre 1733 (16). Henri-Joseph van Susteren, évêque de Bruges,

(1) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LIII, f° 361.

(2) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 323; — A.Év.B., *Acta episcoporum*, LII, f° 251.

(3) L'orthographe de ce nom n'est pas très stable.

(4) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 335.

(5) A.G.R., *Conseil de Régence*, 364.

(6) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLIII, 349.

(7) A.Év.B., *Acta episcoporum*, XLIV, 71.

(8) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870; — A.Év.B., *Acta episcoporum*, LII, f° 255^v.

(9) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LII, f° 268^v. — P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige Boekenschouw*, II, 260, Bruges, 1913, signale un *Invoudig bejegende Lacerdigt tot Laurentius van den Hove*, etc., et un *Laurus Quercitanus vero a Domino plantatus*, imprimés à cette occasion.

(10) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 335.

(11) W. H. James WEALE, *Notice...*, 296.

(12) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 462, f° III.

(13) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, A 47 (registre des ordinations de l'Évêché d'Anvers; ce registre est sans doute retourné à Anvers!).

(14) L'évêque de Bruges et l'écoute de la ville reçurent commission pour prendre l'information le 21 septembre 1733, avec ordre de l'exécuter gratis et sans frais, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870.

(15) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870. L'élu est dispensé de pension.

(16) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LIII, f° 187.

lui conféra la bénédiction abbatiale le 30 novembre suivant (1). L'abbé van Male chargea de l'enseignement de la philosophie à ses jeunes clercs le franciscain flamand Antoine van Hoecke (2). Léon van Male fut frappé d'apoplexie le 1^{er} janvier 1742; il reçut les derniers sacrements et mourut le lendemain vers sept heures et demie du soir (3). Il fut enseveli auprès de l'abbé Creagh (4).

ALBERT FOLCQUE est né à Rumbeke en 1693, de Maximilien et d'Agnès Goudenhoofd (5). Il fit profession à l'Eeckhout le 13 septembre 1711. Il fut maître des novices pendant quatre ans, ensuite prieur. Il exerçait cette charge depuis huit ans, lorsqu'il fut appelé à succéder à l'abbé van Male (6). L'information eut lieu le 29 janvier 1742, au palais épiscopal de Bruges, devant le vieil évêque van Susteren, moribond (il devait mourir le 24 février) (7). Albert Folcque fut nommé par dépêche datée de Vienne 12 mai 1742 (8); il fut installé le 21 juin 1742 par les vicaires généraux, *sede vacante* (9). Le 9 septembre, la nomination du nouvel évêque tardant, les vicaires généraux lui donnèrent des lettres dimissoriales pour se présenter à l'évêque d'Ypres. C'est ainsi qu'Albert Folcque reçut la bénédiction abbatiale à l'abbaye de Voormezele, en même temps que l'abbé de céans, Joseph de Coninck, le 14 octobre 1742 (10). Entre-temps, il avait déjà assisté, le 10 octobre précédent, à l'installation de Jean van der Stricht comme prévôt de Notre-Dame à Bruges (11). Le 27 octobre 1743, c'est François Le Sastre, abbé de Saint-Jean de Valenciennes, qui est obligé de venir à Bruges trouver un évêque consécrateur; il reçoit la bénédiction abbatiale à l'abbaye de l'Eeckhout (12). Le 5 juin 1755, Albert Folcque prit part à la translation des reliques de saint Boniface à Notre-Dame de Bruges, à l'occasion du millénaire de son martyr (13). Le savant juriste Patrice Beaucourt de Noortvelde, qui a certainement bien connu l'abbé de l'Eeckhout, note qu'il était bon théologien, d'une érudition manifeste et qu'il « étoit d'une humeur fort douce et affable » (14). Albert Folcque fut trouvé mort dans son lit le 4 janvier 1757 (15).

(1) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LIII, f^o 187^{vo}.

(2) J. GOVENS, dans la *Biographie nationale*, XXIX, 685, Bruxelles, 1957.

(3) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 462, f^o 111.

(4) W. H. James WEALE, *Notice...*, 296; — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique*, 322.

(5) W. H. James WEALE, *Notice...*, 296; — L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 1903, Roulers, 1916; — V. PIL, *Zonnabeke, heerlijk verleden en zonnig heden*, 122, Langemark, 1962. — Le nécrologe lui connaît deux frères: Jacques et François, morts avant 1742, et trois sœurs: Anne et Jeanne-Marie, la troisième, Claire Agnès, était moniale urbaniste, W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 303, 313, 321, 341, 342.

(6) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870. Il avait été le troisième candidat de la communauté, à la mort de Baudouin de Witte, mais les commissaires notaient qu'il était « d'une humeur hautaine et d'un esprit piquant », rançon des brillantes études qu'il avait faites.

(7) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LVI, f^o 252.

(8) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870; Le besoin de l'information, qui avait été transmis au Conseil privé le 6 février est égaré; l'élu fut dispensé de pension; — *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 722, et Registre 713, 22-25.

(9) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LVI, f^{os} 44^{vo}-45^{vo}.

(10) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LVI, f^{os} 75^{vo}-76, et 79; — A.Év.B., *Acta episcoporum Ipremsium*, registre 67 (ancien 97), f^o 90.

(11) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 224 et 228.

(12) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LVII, f^o 32^{vo}.

(13) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 228, 230; — M. F. ALLAERT, *Ghedinchboeck. Brugse hroniek over 1713-1787*, éd. A. SCHOUTEET, 23, Bruges, 1953.

(14) P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 322.

(15) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LXIV, f^o 1^{vo}; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 296. — D'après L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 1903, Roulers, 1916, un portrait du défunt se trouvait à Moorslede, chez M. de Coussemaker.

ANTOINE (Charles-Marie) II JOETS, septième fils de Jean-Charles et de Marie-Thérèse de la Porte, était né à Bruges le 1^{er} juin 1718 (1). Il était entré en religion vers 1736. Il reçoit les ordres mineurs le 1^{er} avril 1740 et le sous-diaconat le lendemain (2). Il est ordonné diacre à Bruges le 23 septembre 1741 (3), et le 6 mars 1743, durant la vacance du siège, il reçoit ses dimissoriales, datées du 6 mars 1743, pour se faire ordonner prêtre (4). On ignore où cette ordination eut lieu. Le 20 novembre 1747, Joets fut envoyé à Meetkerke comme *desservitor* (5). Son abbé le rappela ensuite pour en faire son receveur. Ses confrères lui donnent leurs suffrages le 29 janvier 1757, de même qu'au prieur Josse d'Haeyere (6). Si le Conseil privé le préfère à ce dernier, c'est parce que toutes les qualités du premier se rapportaient « à la direction du spirituel », tandis qu'Antoine Joets avait également le sens de l'administration du temporel (7). La situation de la maison, un peu meilleure que dans les années précédentes, réclamait un administrateur compétent. Les patentes d'Antoine Joets sont datées du 28 février 1757. Il reçut la bénédiction abbatiale le 20 mars 1757 dans la chapelle privée de l'évêque (8).

L'abbé Joets érigea le 18 septembre 1768, dans son église abbatiale, la sodalité de la croix miraculeuse de l'Eeckhout (9), mais l'initiative de cette pieuse entreprise revient à un de ses religieux, le chanoine Philippe van der Mersch (10). C'est Antoine Joets qui fit exécuter, par le menuisier van Assche, les nouvelles stalles pour son église abbatiale, celles qui décorent aujourd'hui le chœur de l'église Notre-Dame à Bruges; elles portent ses armes et la date 1770. Ce travail coûta six cents livres de gros (11). Antoine Joets mourut le 11 octobre 1775 à six heures du soir (12).

EMMANUEL II PRISIE est né à Poperinghe en 1737. Sa mère, Jeanne-Thérèse de Pape, mourut le 7 décembre 1787 (13); il avait un frère, Jean-François, également chanoine à l'Eeckhout, qui mourut avant 1776 (14). Le futur abbé Prisie était entré en religion le 7 jan-

(1) W. H. James WEALE, *Notice...*, 296. — Il a une sœur, Marie, décédée le 31 janvier (W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 307). Au sujet des de la Porte, voir J. BÉTHUNE, *Méreaux des familles brugeoises*, 454, Bruges, 1890.

(2) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LV, f° 107.

(3) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LV, f° 221.

(4) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LVI, f° 108.

(5) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LIX, f° 78^v; voir LIX f° 152.

(6) Josse d'Haeyere ordonné diacre le 20 février 1739 et prêtre le 20 décembre 1739 (A.Év.B., *Acta episcoporum*, LV, f° 11^v). Il mourut le 7 avril 1766, W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 317.

(7) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870.

(8) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LXIV, f° 20^v.

(9) [M. ENGLISH] dans le journal *La Patrie* du 7 mars 1931; — N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biekerf*, LXX, 41, Bruges, 1969.

(10) [W. H. James WEALE] dans *Le Beffroi*, I, 250, Bruges, 1863. — Philippe (Jacques) van der Mersch, fils d'André et de Marie Barbe de Wulde, né à Wytschate (Ypres) en 1734, entra à l'Eeckhout en 1757; il fut ordonné prêtre le 19 septembre 1761; il mourut à Bruges (Saint-Jacques) le 29 mars 1817, voir W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 306, 309, 310, 326, 333, 348 et 351; — J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid*, 417, Gand, 1875.

(11) *Rond den Heerd*, XI, 306, Bruges, 1876; — [L. DUJARDIN], *Une visite à l'église Notre-Dame à Bruges*, 62, Bruges, 1861; — Ad. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, 474, Bruges, 1910.

(12) A.G.S.B., ms. S. 64, 145; — A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870; — A.Év.B., *Acta episcoporum*, LXVIII, f° 193; — W. H. James WEALE, *Notice...*, 296, donne le texte de son épitaphe. — Le chroniqueur M. F. ALLAERT, *Ghedinckboeck*, éd. A. SCHOUTERT, 46, Bruges, 1953, le fait mourir le 8 octobre: c'est une erreur évidemment. Le peintre brugeois Jan Garemyn a laissé une vue des jardins de l'Eeckhout, datant de 1759 (Bruges, Musée de Gruuthuse, catalogue, n° 147; voir ci-dessus, 763).

(13) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 358.

(14) W. H. James WEALE, *Obituaire...*, 358. — Je pense donc que W. H. James WEALE, *Notice...*, 297, a été un peu pressé lorsqu'il écrit que l'abbé Emmanuel Prisie est « fils de Jean Marie et de Jeanne Thérèse de Pape »: je n'ai trouvé nulle part le nom de son père, mais le sacristain P. L. Cuvelier (voir la note suivante) nous apprend que ce dernier était meunier de la seigneurie de Swynlande, dépendante de la prévôté de Saint-Bertin.

vier 1758 et il avait fait profession le 17 janvier 1759 (1). Il reçut l'ordination sous-diaconale le 22 septembre 1759, diaconale le 20 septembre 1760, et sacerdotale le 19 septembre 1761 (2). Il était receveur de son abbaye depuis une douzaine d'années, lorsqu'il fut choisi comme abbé au terme d'une information qui fut prise le 1^{er} mars 1776. Quinze religieux furent interrogés (3). Emmanuel Prisie fut nommé par le Gouvernement de Bruxelles, le 15 mai 1776 (4). Son élection canonique et son installation suivirent, le 1^{er} juillet 1776 (5). Le nouvel évêque de Bruges, F. G. Brenart, enfin nommé, il put recevoir la bénédiction abbatiale dans l'église de son abbaye, le 21 septembre 1777; ses parrains étaient les abbés des Dunes et de Saint-André (6).

L'élection d'Emmanuel Prisie eut pour conséquence la fuite du prieur, Liévin Bernard Drieghe (7). Une supplique déposée par ce dernier à l'évêché, allait provoquer une visite canonique des vicaires généraux (8). Annoncée le 8 décembre 1776 pour le 10 suivant, elle n'eut lieu que le 4 février 1777. Entre-temps le prieur, prétendant ne plus être en sûreté à l'Éeckhout, s'était réfugié en ville, chez les dominicains (9). Les visiteurs, après avoir sanctionné les coupables, déplorèrent la décadence d'une maison « jadis célèbre pour la science de ses membres »; ils recommandèrent plus de régularité, une meilleure assistance aux offices, plus d'union et de charité, plus de discrétion aussi dans l'usage du vin. Ils réapprouvèrent les statuts en vigueur, *licet ignoretur a quo fuerint condita et praescripta*, mais ils jugèrent opportun

(1) A.É.B., *Département de la Lys*, 1188. — Sur la vocation du jeune Prisie, on trouvera, dans le Journal du sacristain de Reningelst, P. L. Cuvelier, des détails qui en disent long sur l'état des monastères flamands à cette époque, Jos. DE SMET, *Het « Memoriaal van Reninghelst » door hoster P. L. Cuvelier*, I, 16-17, Assebroek, 1970, traduction française : E. VANDEN BUSSCHE, *'t Memoriaal van Reninghelst*, dans *La Flandre*, V, 8-9, Bruges, 1873.

(2) A.É.B., *Kerkelijk archief*, 190.

(3) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870; — un des religieux, le chanoine van Cuyt, s'était vu dépouiller de toute voix active et passive, par sentence épiscopale du 30 juillet 1775, ratifiée à l'unanimité du chapitre conventuel le 29 février 1776. A la mort de l'abbé Joets, l'évêque de Bruges avait reçu des instructions de Bruxelles, qui sont conservées aux A.G.S.B., *Fonds de l'Éeckhout*, carton CCCLVII, provenant de l'Évêché.

(4) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870. Cette nomination est approuvée par dépêche royale au gouverneur, datée de Vienne, 8 juillet 1776; — A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Registre 716, n° 414, et dossier 754. — Le 13 mai 1776, il s'était engagé à payer une pension de 300 florins par an sur le temporel de l'abbaye.

(5) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LXIX, f° 127; le 23 septembre 1777, l'évêque l'autorise à utiliser les *pontificalia* à l'intérieur du diocèse, A.Év.B., *Acta episcoporum*, LXX, 46.

(6) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LXX, 43-44; — J. B. COPPIETERS, *Journal d'événements divers et remarquables (1767-1797)* éd. P. VERHAEGEN, 13, Bruges, 1907; — M. F. ALLAERT, *Ghedineckboeck. Brugse kroniek over 1713-1878*, éd. A. SCHOUTEET, 47, Bruges, 1953.

(7) Liévin Bernard Drieghe, né à Gand en 1728, profès de 1670 (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 870), avait été ordonné sous-diacre le 6 mars 1762, diacre le 17 septembre 1762, et prêtre le 24 septembre 1763 (A.G.B., *Kerkelijk archief*, 190). Le chanoine Barthélemy Willems, de Kanegem, décédé le 24 octobre 1798, s'était publiquement et scandaleusement emporté contre son prieur; il sera frappé d'une sentence le 10 décembre 1776 (A.G.S.B., *Fonds de l'Éeckhout*, carton CICCLVII).

(8) A.Év.B., *Acta episcoporum*, LXIX, f° 200-201, dossier de la visite du 10 décembre aux A.G.S.B., *Fonds de l'Éeckhout*, carton C/CCLVII.

(9) Les vicaires généraux lui enjoignirent, le 26 février 1777, d'aller résider chez les Augustins de Roulers (A.Év.B., *Acta episcoporum*, LXIX, f° 257); en réalité, la conduite du prieur était loin d'être, elle-même, édifiante: le nouvel évêque F. G. Brenart, écrivait le 6 septembre 1777 au prieur des Augustins au sujet des « excès scandaleux récemment commis » par Liévin Drieghe (*Acta episcoporum*, LXX, 31). Le 30 décembre, le nouvel abbé devait faire un accord avec un certain Pierre Cools, mari d'une certaine Anne-Marie Lescluyse, à laquelle un de ses religieux, on devine lequel (mais il y a aussi le cas de Jean van Cuyt [...]), a fait un enfant (*Acta episcoporum*, LXX, 31). Le 16 octobre 1780, on apprend que l'ancien prieur est *emendatus, absolutus a suspensione* (*Acta episcoporum*, LXXIII, f° 21-22). Mais le 23 octobre, *recedivus*, il est de nouveau *suspensus* (*Acta episcoporum*, LXXIV, f° 141); il est alors envoyé, le 25 novembre 1782, chez les Alexiens à Diest (*Acta episcoporum*, LXXIV, f° 150v°). Le 8 février 1783, il est de nouveau repentant, *in bona via* (*Acta episcoporum*, LXXIV, f° 197). En avril 1784, il est autorisé à séjourner chez le curé de Meldert, près de Diest. Il meurt le 24 octobre de cette année (A.G.S.B., ms. S. 64).

d'y joindre une *ordinatio* que le chanoine F. F. Dewitte, secrétaire de l'évêché, vint lire aux religieux le lendemain (1).

La situation disciplinaire finit sans doute par s'améliorer quelque peu, car, le 30 mars 1790, l'abbé Prisie obtint que ses chanoines puissent porter l'habit noir, au lieu du blanc, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur monastère, avec un signe distinctif de leur ordre « comme les religieux de Sainte-Geترude de Louvain » (2).

A Emmanuel Prisie allait revenir l'honneur de célébrer, en 1779, la dernière grand-messe dans l'église Sainte-Walburge à Bruges, vouée à la destruction (3). Il fut plusieurs fois député du Clergé aux États de Flandre, la première fois le 19 mai 1783, ensuite en 1784 et en 1778 (4). Le 6 juillet 1791, il assiste à Gand à la Joyeuse-Entrée et à l'inauguration de Léopold II comme comte de Flandre, représenté par le duc Albert de Saxe-Teschen, et l'année suivante, le 31 juillet 1792, à l'inauguration de François II, représenté par le même Albert de Saxe-Teschen (5). Hélas ! il assista aussi à la suppression de son abbaye.

La loi du 19 Frimaire an IV (9 décembre 1795) lui impose, ainsi qu'à chacun de ses religieux, un prêt forcé de six cents livres (6). Invité à fournir aux Français une liste de ses religieux, l'abbé Prisie dénombre, le 22 Germinal an IV (12 avril 1796), quatorze profès et un novice (7). Son abbaye est supprimée le 14 novembre 1796, en vertu de la loi du 15 Fructidor an IV (8). L'ancien abbé se retire à Poperinge, sa ville natale, où il mourra le 14 novembre 1803 (9). Avant de quitter Bruges, il avait confié la relique reçue du duc de Berry aux religieuses d'Hemelsdale ; celles-ci ayant dû également se disperser, la relique échoua à Ghistelles, où deux anciens chanoines vinrent la reconnaître en 1820 (10). Le baron Jacques-Ange Lauweryns de Diepenhede, frère du dernier prévôt de Notre-Dame, sauva la croix miraculeuse de l'Eeckhout, qui se trouve aujourd'hui à Saint-Sauveur (11).

C'est en 1798, ou peu avant 1802, que l'antique monastère fut livré à la pioche (12). En 1834, une partie de l'ancienne abbaye se trouvait entre les mains de B. Hooker, d'Emmanuel Steyaert et de Louis de Ridder ; le beau-frère de ce dernier, le banquier F. G. Dujardin, racheta leurs

(1) Un exemplaire manuscrit de la règle de saint Augustin suivi des *Statuta generalia monasterii S. Bartholomaei dicti de Eeckhoutte*, confirmé le 4 février 1777 par les vicaires généraux, *sede vacante*, porte la signature du secrétaire F. Dewitte, A.G.S.B., ms. S. 34.

(2) A.É.V.B., *Acta episcoporum*, LXXVIII, f^{os} 120-121.

(3) [M. ENGLISH] dans le journal *La Patrie* du 9 janvier 1937.

(4) J. B. COPPIETERS, *Journal d'événements divers et remarquables*, éd. P. J. VERHAEGEN, 33, 50, 57 et 72, Bruges 1907.

(5) L. P. GACHARD, *Documents politiques et diplomatiques sur la Révolution belge de 1790*, 27, Bruxelles, 1834.

(6) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 10 B ; — A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n^o 2717.

(7) A.É.B., *Département de la Lys*, 1188.

(8) Les religieux expulsés signent une protestation qui trouvera place dans le *Recueil des protestations des maisons religieuses supprimées en la commune de Bruges*, 14, [Bruges, 1797].

(9) *Histoire du diocèse de Bruges*, 121, Bruges, 1849 ; — H. ROMMEL, *Une excursion à Rumbeke*, dans *A.S.É.B.*, LXII, 352, Bruges, 1912. — Son dernier prieur, le chanoine Josse Van de Putte, né à Rumbeke en 1730, mourut à Bruges, le 19 septembre 1800 ; il avait été ordonné prêtre le 1^{er} mars 1760, A.É.B., *Kerkelijk archief*, 190 ; J. DELBAERE, *Ferdinand van de Putte, laatste pastoor-deken van Onse-Lieve-Vrouw*, dans *De Leiegouw*, VIII, 171, Courtrai, 1966.

(10) M. ENGLISH, *Passiedevotie in West-Vlaanderen*, dans *Geloofsonderricht*, XI, n^{os} 4 et 5, 49, Bruges, 1938. — Un de ces deux chanoines était Benoît (Jacques) van der Haeghe. Le 17 Frimaire an VI (7 décembre 1797), il prêta le serment de Fructidor (A.É.B., *Fonds français*, 1166), ce qui ne l'empêcha pas de devenir plus tard chanoine honoraire de la nouvelle cathédrale de Bruges. Il mourut peu après cette nomination, le 11 juillet 1834, voir *Journal historique et littéraire*, I, 215, 1834 ; — *Rond den Heerd*, XI, 306, Bruges, 1876.

(11) W. H. JAMES WEALE dans *Le Beffroi*, I, Bruges, 1863.

(12) N. N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biekerf*, LXX, 44, Bruges, 1969 ; — voir également la note du peintre Gheysen, de Bruges, imprimée dans G. MICHIELS, *Iconographie der stad Brugge*, II, 56, n^o 686, Bruges, 1969.

lots, les 26 juin et 19 novembre 1834, et se fit construire un bel hôtel de maître (1). C'est dans cet immeuble que les Dames de Saint-André vinrent s'installer après la faillite de la banque Dujardin (2). Elles y sont toujours ; mais une partie de leurs jardins fut expropriée pour faire place au musée des Beaux-Arts de la ville de Bruges. De l'ancien monastère il ne reste plus, rue de l'Eeckhout, que le portail, surmonté d'une niche, où se voyait jadis une statue de saint Augustin placée en 1790 ; elle a été remplacée en 1904 par une statue de la Vierge Immaculée, mais les traces de l'inscription de 1790 se distinguent encore (3). Le dernier chanoine de l'Eeckhout, François Tydgadt, mourut à Bruges le 22 janvier 1847, il était devenu chanoine de la nouvelle Cathédrale (4).

(1) A. MAERTENS, *Leven en dood van een bank in de XIX^e eeuw*, 24, Bruges, 1948 ; — voir *Biskorf*, LVI, 236, Bruges, 1955.

(2) J. MARÉCHAL dans *A.S.É.B.*, LXXXVI, 218, Bruges, 1949 ; — A. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, 576, Bruges, 1910.

(3) *Rond den heerd*, XI, 306, Bruges, 1876 ; — A. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, 577, Bruges, 1910 ; — N. HUYGHEBAERT, *In de oude Eeckhoutabdij*, dans *Biskorf*, LXIX, 359, Bruges, 1968.

(4) Voir ci-dessus 758, n. 7, et *Rond den Heerd*, XI, 306, Bruges, 1876.

ABBAYE DES SAINTS-PIERRE-ET-PAUL À WARNETON

Chapitre : ecclesiae de Warneton (1) (fin XI^e-début XII^e siècle), ecclesia S. Petri de Garneston (1126), canonici seculares in ecclesia de Guarneston (1142).

Abbaye : ecclesia Warnestonensi (1138), conventus Sancti Petri de Warneston (c. 1138), pauperibus fratribus in Garnestonensi ecclesia domino et beato Petro (1139), abbas de Guarneston (1142), ecclesia beati Petri de Warneston (1159-1160), ecclesia de Warneston (1168), ecclesia Sancti Petri de Warneston (1177), canonicis de Warneston (1181), abbate de Warnestum (1189), conventus Sancti Petri de Warnestun (1194), monasterio Warnestunensi (1194), abbas de Warneste cum capitulo (1196), abbacie de Warnestun (1214), conventui beati Petri de Warneston (1217), abbas S. Petri de Warnestun (1245), eglise Saint Pierre de Warneston (1290), moustier de Warneton (1290), monasterii de Warnestun (1333), monasterium Petri et Pauli de Warneston (1336), abbaye de Warneston (1384), abbey et couvent de Warneston (1400), monasterii beatorum apostolorum Petri et Pauli de Warneston (1421 et 1470), eglise et abbeye de Warneston (1458), Sinte Pieter ende Pauwels te Waestene (1472), monasterii beatorum Petri et Pauli apostolorum Warnestonii (1487), abbye van Waesten (1494), cloestere van Waestene (c. 1495), couvent de Warneston (1536 et 1567), monasterii sanctorum Petri et Pauli Wastinensis (1544), de Waestene alias Warneston monasterium (1553), clooster ende couvente van Waestene (1594), couvent van Sinte Pieters tot Waesten (1660), abbaye de Saint Pierre et Saint Paul à Warneston (1691), Sint Pieters ende Paul tot Waestene (1719), abdie van Sinte Pieters tot Waesten (1741), abbaye de Saint Pierre et Saint Paul à Warneton (1764), abbaye des chanoines réguliers de Saint-Augustin en la ville de Warneton (1792), abbaie de Warneton (1796).

La paroisse limitrophe de Warneton, Bas-Warneton, est fréquemment confondue dans les actes des XI^e-XII^e siècles avec sa voisine. Ainsi, c'est bien l'autel de Bas-Warneton que l'évêque Jean I^{er} de Théroouanne (1099-1130) a cédé vers 1100-1114, cession confirmée en 1119, à l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer (2).

(1) Warneton, Hainaut, arr. Mouscron, canton jud. de Comines. Avant 1963 : Flandre occidentale, arr. Ypres, canton jud. de Messines. Comme le volume du *Monasticon belge* consacré à la province de Hainaut fut publié en 1899, cette notice sur l'abbaye de Warneton devait nécessairement figurer dans le volume réservé à la province de la Flandre occidentale (comme prévu au plan initial élaboré à la fin du siècle dernier), sous peine de ne paraître nulle part. — D'abord évêché de Théroouanne : de 1559 à 1801, évêché d'Ypres ; de 1801 à 1834, évêché de Gand ; de 1834 à 1967, évêché de Bruges ; depuis 1967, évêché de Tournai. Sur la géographie administrative de la région, J.-M. DUVOSGUEL, *Comines, ville de frontières, ou comment trouver les sources de son passé à la lumière de la géographie historique*, dans *Athénée royal de Comines, 1945-1970, 25^e anniversaire*, [Comines, 1970], 63-104. — Voir K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie*, XVII, 13-23, Bruges, 1936 ; M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1220)*, II, 1047, Bruxelles, 1960, et L. DE SIMPEL, *Note sur l'étymologie du mot Warneton*, dans *Annales de la société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres*, VIII, 60-63, 1878.

(2) Par exemple, charte de 1119 : B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 238, Paris, 1841 (*ecclesiam de Guarneston*) ; SIMON DE SAINT-BERTIN, *Gesta abbatum S. Bertini*, dans *M.G.H.*, SS., XV, 1139 (*altare de Warneston*) ; *Gallia christiana*, X, 1543. De même, c'est bien de Bas-Warneton qu'il s'agit quand GAUTIER DE THÉROUANNE, *Vita Johannis episcopi Teruanensis*, dans *M.G.H.*, SS., XV, 1139, évoque le lieu de naissance de l'évêque : *villa Garnestanum*. Sur Bas-Warneton, N. HUYGHEBAERT, *Prieuré de Saint-Martin à Bas-Warneton*, dans *Monasticon belge*, III, 204-207, Liège, 1960. En fait, l'évêque de Théroouanne aurait dû porter le patronyme de Bas-Warneton ; ses parents reposaient d'ailleurs dans l'église de ce lieu. Ceci permet de comprendre pourquoi on l'appelle aussi parfois Jean de Comines, indépendamment d'hypothétiques liens de parenté avec la famille de Comines : la paroisse de Bas-Warneton

L'identification du toponyme posera parfois un problème, comme on le verra au cours de cette notice.

De même, il arrive que l'on confonde l'abbaye de Warneton et la prévôté de Watten (1).

SOURCES : Les sources narratives sont très pauvres. Il n'existe pas de chronique ancienne de l'abbaye de Warneton (2). En 1517, Vincent Marlière, abbé de Warneton, composait une description des biens de l'abbaye et notait une série de faits relatifs à son abbatiat. Cette *chronique* fut continuée par ses successeurs et on y trouve des notes des abbés Jean de Haene, Guillaume de Ryckere, François des Trompes et Jacques Ghys. Ce manuscrit était, au milieu du XIX^e siècle, entre les mains de J. B. Duthoit, curé de Warneton de 1846 à 1855, qui le communiqua aux abbés F. Van de Putte et C. Carton. Ceux-ci s'en servirent pour corriger et compléter la *Gallia christiana*. Ils publièrent anonymement cette compilation sous le titre *Chronicon abbatiae Warnestoniensis, ordinis canonicorum regularium S. Augustini ex actis quibusdam monasterii et ex auctoribus collectum*, Bruges, 1852, un vol. in-4^o, 38 p. (Recueil de chroniques, chartes et autres documents concernant l'histoire et les antiquités de la Flandre-Occidentale, publié par la Société d'Émulation de Bruges. Première série. Chronique des monastères de Flandre).

Ils utilisèrent relativement peu un manuscrit du XVII^e siècle, rédigé par les curés de Warneton, qui avait trait essentiellement au temporel de la cure. Ce document leur fut également communiqué par le curé de Warneton.

Ces deux manuscrits (le premier arrivé sans doute dans les archives de la cure par l'intermédiaire du dernier religieux de l'abbaye, Antoine Blanquart, curé de Warneton de 1820 à 1846 et donc prédécesseur immédiat du curé Duthoit) sont perdus aujourd'hui. Sans doute furent-ils détruits lors de la guerre 1914-1918.

F. Van de Putte et C. Carton mentionnent aussi une note d'un religieux vivant au XVI^e siècle (pp. 12-13), disparue également ; cette note fournissait des détails sur les bâtiments de l'abbaye (vitraux et pierre tombale, XIV^e-XV^e siècles).

J. B. Courouble, *Histoire de Warneton suivie de la vie du bienheureux Jean, évêque de Têrouanne*, Bruges, 1875, un vol. petit in-8^o, 202-86 p. a utilisé trois manuscrits, plus précisément trois cahiers qu'il appelle « manuscrits de l'abbaye » (il cite un 1^{er} cahier : p. 99, n. 2 ; un 2^e cahier : p. 71, n. 3 ; p. 78, n. 3 ; p. 79, n. 1 ; p. 99, n. 3 ; p. 102, n. 1 ; un 3^e cahier : p. 121, n. 1 ; sans préciser le cahier : p. 18, n. 3 ; p. 35, n. 1 ; p. 77, n. 1 ; p. 88, n. 1 ; p. 99, n. 3 ; p. 117, n. 4 ; p. 122, n. 2 ; p. 123, n. 1 ; p. 124, n. 1 ; p. 129, n. 1 ; utilise ces manuscrits sans les citer : p. 100, n. 1 ; pp. 124, 131-132, 136 et 167). Le 2^e cahier pourrait bien être le manuscrit des curés de Warneton connu mais peu mis à profit par F. Van de Putte et C. Carton. Ce manuscrit est la transcription d'un document antérieur ou une analyse de pièces d'archives (J. B. Courouble, *Histoire de Warneton*, 99, n. 3) ; il contient des notes de Pierre Gouwy, curé de 1329 à 1344 (pp. 26, n. 1 et 99, n. 3), transcrites avec d'autres notes de Thomas Warlop, curé de 1648 à 1660 (p. 124) par le curé Nicolas Van Graefsepe en 1702 (p. 99, n. 3 ; p. 100, n. 1 et p. 102, n. 1), complétées par Pierre Delanghe, curé de 1707 à 1715 (pp. 131-132), Jean Cailliau, curé de 1715 à 1730 (p. 136) et Pierre Malo, curé de 1730 à 1744 (p. 124). J. B. Courouble connaît l'édition du *Chronicon* et l'utilise. En revanche, les renseignements qu'il puise dans les « manuscrits de l'abbaye » ne se retrouvent pas dans le *Chronicon*. Un de ces cahiers (vraisemblablement le 1^{er} cahier, voir p. 99) aurait bien pu contenir une chronique inconnue de l'abbaye. Ces cahiers sont perdus aujourd'hui.

dépendait en grande partie de la seigneurie de Comines. Sur la toponymie de Bas-Warneton, K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie*, I, 566-569, Bruges, 1914 et M. GYSSBLING, *Toponymisch woordenboek*, I, 103.

(1) France, dép. Nord, arr. Dunkerque. Les formes *Watinensis*, *Watenensis*, *Watenes*, M. GYSSBLING, *Toponymisch woordenboek*, II, 1050-1051, sont très proches de certaines graphies anciennes de Warneton.

(2) A toutes fins utiles, rappelons que la *Chronica Monasterii Watinensis*, éd. O. HOLDER-EGGER, dans *M.G.H.*, SS., XIV, 161-175, composée à la fin du XI^e siècle, concerne l'abbaye de Watten et non celle de Warneton.

L'abbé Jean de Haene, indépendamment des notes qu'il a insérées dans la chronique commencée par l'abbé Vincent Marlière, serait l'auteur de *mémoires* (fin du XVI^e siècle) que nous n'avons pas retrouvés (1).

Le prieur Paul Van de Velde (Bruges 1545- † après 1610) a laissé des notes manuscrites sur les avanies subies par son prélat et trois de ses confrères en 1591. Ces notes, dont la trace a été perdue, furent utilisées par G. De Meester, *Historia episcopatus Iprensis*, 131, Bruges, 1851. Des notes autobiographiques de ce prieur sont conservées dans le dossier des élections abbatiales de 1600 (2).

À côté de ces textes issus de l'abbaye même, il faut mentionner la notice insérée par le médecin André van der Cruyce († 1719) dans le premier volume de son *Oorsprong van diverssche abdijen* (Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 152/38) sous le titre *Oorspronck der abdije van Waesten* (f^{os} 281^{ro}-285^{ro}). Cette notice sans grande valeur est une compilation tardive basée essentiellement sur J. B. Gramaye et A. Sanderus. Elle s'arrête à l'abbatiat de François des Trompes.

Une intéressante notice, encore plus récente, due au comte Anselme de Kulberg, se trouve dans le mémoire qu'il rédigea en 1785, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, reg. 745, notice n° 51 (3).

Nous ne connaissons pas de nécrologe de l'abbaye de Warneton. Cependant, J. B. Courouble, *Histoire de Warneton*, 84-85, édite une liste des religieux de Warneton (4) qui y firent profession de 1640 à 1788. L'année du décès de chacun d'entre eux est indiquée. Mais comme le classement des religieux s'est fait suivant l'ordre chronologique des professions, il ne doit pas s'agir d'un nécrologe. Il y a des mentions d'abbés de Warneton dans le nécrologe des abbayes d'Arrouaise (5), de l'Eeckhout (6), de Lo (7) et de Saint-Médard ou Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai (8). Il devait y en avoir également dans celui de l'abbaye de Messines (9).

Aucun cartulaire de l'abbaye de Warneton n'est parvenu jusqu'à nous. Une consultation d'avocat dans un procès opposant l'abbaye de Warneton au magistrat de la ville fournit une note intéressante sur un cartulaire de l'abbaye dit *Liber ruber* (10). Des chartes de 1126 et 1138 sont citées en 1787 d'après un « petit registre écrit de la main de l'abbé de Hellem d'environ l'année 1660, f^o 26 » (11). Il n'est pas sûr qu'il s'agisse ici d'un cartulaire. Ce pourrait être un registre mentionnant simplement l'origine des biens et des revenus.

Les archives de l'abbaye ont souffert à plusieurs reprises des incendies et des guerres. En 1693, une partie des archives est conservée dans un cabinet contigu à la chambre de l'abbé, mais les pièces les

(1) F. C., *Dierte der granen in de jaren 1586-87-88*, dans *Roud den Heerd*, XVII, 418, 1882, édite des fragments de textes extraits uit een *hs. der abdie van Waesten*, qui n'est pas le *Chronicon* édité par F. VAN DE PUTTE et C. CARTON.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f^{os} 118-120.

(3) Sur ce curieux registre, voir Pl. LEFÈVRE, *Les abbayes du pays de Namur en 1785*, dans *Études d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, II, 879-884, Namur, 1952.

(4) Il ne mentionne pas sa source. Peut-être cette liste est-elle extraite d'un des « manuscrits de l'abbaye » qu'il utilise abondamment. Cette liste n'a pas été retrouvée. Rappelons pour mémoire que les religieux de Warneton échappent bien entendu à la juridiction du curé du lieu et ils ne figurent dès lors pas dans les registres paroissiaux de sépultures de Warneton conservés aux Archives de l'État à Tournai pour les années 1694-1696, 1756-1792 avec table pour les années 1613-1796.

(5) Perdu, mais utilisé par F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 358 et 373, Lille, 1786.

(6) A.G.S.B., ms. 145/123, f^o 95^{vo}. Édité par W. H. J. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, dans *La Flandre*, III, 304 et 311, Bruges, 1869-1870 ; autre obituaire (XVII^e siècle), A.G.S.B., ms. sans cote, p. 2.

(7) A.G.S.B., ms. 533 (obituaire de 1723).

(8) ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRALE DE TOURNAI, *Fonds de Saint-Martin*, reg. 3, f^{os} 6^{vo}, 10^{ro}, 14^{ro}, 33^{vo}. Édité par J. Vos, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai*, I, 329, 341, 342, 358, 412, Tournai, 1879.

(9) Rien en tout cas dans la partie de ce nécrologe reconstitué par N. HUYGHEBAERT, *Quelques inscriptions retrouvées du nécrologe de l'abbaye de Messines*, dans *Mémoires du Cercle royal historique et archéologique de Courtrai*, n.s., XXXIII, 263-280, Courtrai, 1963-1964.

(10) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405, pièce 44.

(11) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. n° 46.846, t. 11, déclaration n° 5, art. 15. À l'art. 53, la charte du 5 janvier 1218 est citée d'après le même registre, f^o 38. En revanche, aux art. 72-74 apparaît un « registre des rentes foncières de l'an 1660, f^o 6 », que l'on retrouve en 1772, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B.

plus précieuses sont alors en dépôt à l'hospice Comtesse à Lille (1). En 1717, elles sont gérées par le receveur et dépensier de l'abbaye (2). Les originaux de chartes de 1142, 1177, 1290 et 1337 existent encore en 1717 et 1741, tandis que les chartes de 1126, 1138, 1139, 1290 sont connues en 1717 d'après des copies authentiques de 1641-1642 (3). Mais les éditeurs de la *Gallia christiana* ont eu à leur disposition les originaux de 1126, 1138 et 1177.

L'entretien des archives ne semble pas avoir été le souci majeur des prélats de Warneton : en 1600, on n'enregistre ni les vêtures, ni les professions (4) ; en 1758, l'abbaye n'a pas même un terrier et n'a plus tenu de comptes depuis plus de septante ans : elle ne peut produire alors qu'un fragment de compte de 1671 (5). Les archives conservées à l'abbaye furent brûlées en même temps que la bibliothèque au milieu de la cour du monastère en novembre 1792 (6). Peu de choses semblent avoir survécu à cette destruction : sans doute un état des biens dressé en 1771 et tenu à jour par l'abbé pendant plusieurs années (7) et les « manuscrits de l'abbaye » signalés ci-dessus, détruits en 1914-1918. Ont été perdus les deux cartulaires, les originaux et les copies authentiques étudiés ci-dessus, un livre de recettes dit *Pachtbouck* (de 1638 ; plus de 571 f°) (8), un registre des rentes foncières de l'an 1660 (9), un registre particulier des cens formé en 1699, un petit livre de notices de la fin du XVII^e siècle où l'on notait les paiements des fermiers (plus de 93 f°), un journal des ouvriers (plus de 80 f°) et un nouveau livre cité en 1758 (plus de 52 f°), un terrier des biens de l'abbaye avec plans figuratifs dressé en 1763 par De Coninck, géomètre et partageur-juré de la Salle et Châtellenie d'Ypres et le livre manuel de l'abbé de Meyer (plus de 215 f°) (10).

A défaut de fonds de l'abbaye de Warneton, les documents concernant ce monastère doivent être glanés patiemment un peu partout, dans les fonds des institutions civiles et dans ceux des abbayes voisines.

Les Archives de l'État à Tournai conservent aujourd'hui les archives de la *châtellenie de Warneton* (11). Les documents de ce fonds relatifs à l'abbaye proviennent en grande partie de procès entre les autorités civiles et le monastère. Ils ont été groupés plus spécialement dans trois liasses : le n° 2403 contient les pièces de procès soutenus au XVIII^e siècle à propos de la couturerie, du service funèbre des princes, des documents sur la réception de religieux français (1773), la composition de l'abbaye en 1792 ainsi qu'une copie du XVII^e siècle d'un acte de 1494 ; le n° 2404 groupe une série de copies du XVIII^e siècle d'actes anciens (deux copies des chartes de 1126, 1138, 1142, 1177 et 1290), des documents du XVII^e siècle mentionnant le prieur indépendant (1642), des travaux au chœur (1649), la restauration de l'église après l'incendie de 1664 et des pièces concernant une nomination d'abbé (1706), des procès avec l'abbaye de Messines aux XVII^e-XVIII^e siècles ; le n° 2405 rassemble des documents relatifs à des conflits au

(1) A.D.N., 8.B. 1^{re} série, n° 2394.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 918, f° 99^o.

(5) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B. En 1772, le gouvernement oblige l'abbaye à déposer un double de ses comptes au Conseil fiscal de Flandre. Ils devraient se trouver dans le fonds du Conseil de Flandre aux A.É.G., Monsieur J. Buntinx a bien voulu me préciser, par sa lettre du 22.I.1973, qu'il n'en était rien.

(6) F. VAN DE PUTTE, *Rapport sur les archives de la Flandre occidentale*, dans *A.S.É.B.*, II, 422, Bruges, 1840. Ce renseignement peut très bien avoir été fourni à l'auteur par le dernier religieux de l'abbaye, alors curé de Warneton.

(7) A.D.N., 41 H 7.

(8) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B.

(9) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 46.846, t. 11, déclaration n° 5, art. 72-74. Y a-t-il identité avec le petit registre de rentes et autres droits seigneuriaux signalé en 1758, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B.

(10) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B. A moins que ce livre manuel ne soit le registre conservé aux A.D.N., 41 H 7.

(11) Elles reposaient jusqu'en 1970 aux Archives de l'État à Bruges. Il en existe un inventaire manuscrit : É. VANDEN BUSSCHE, *Inventaire des archives de la châtellenie de Warneton*, 1877, avec suppléments par E. SANDERS et A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, 1877 et 1911. Voir A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, *Inventaire sommaire des archives de la châtellenie de Warneton conservées aux Archives de l'État à Bruges*, s.l.n.d., 1 brochure in-8°, 19 p.

XVIII^e siècle avec le magistrat de Warneton et avec l'abbesse de Messines en matière de réparations des chaussées, à propos des marguilliers de l'église, de la saisie des biens de fermiers de l'abbaye (1768), des cloches (1715-1721), ainsi que des pièces concernant la moisson sur les biens de l'abbaye par les soins de la municipalité de Warneton (1794) ; on y trouve également des copies du XVIII^e siècle d'actes du XII^e siècle (1126, 1142, trois copies de celui de 1138, 1177, 1290, deux copies du vidimus de 1337). D'autres liasses renferment des documents intéressant l'abbaye : n^o 100 (document de 1650) ; n^o 170, copie du XVIII^e siècle d'un acte ancien (1290) ; n^o 1699, dénombrement de la châtellenie avec mention des fiefs tenus par l'abbaye (1458) ; n^o 1700, même chose pour 1594 ; n^{os} 1701-1702, même dénombrement pour 1601 ; n^o 2144, biens de l'abbaye (1728) ; n^o 2167, dette envers l'abbaye (1571) ; n^o 2241a, fief de l'enclos de l'abbaye (1742 et 1765) ; n^o 2394, fonds baptismaux (1697), chaire de vérité (1697), conflit pour la messe de funérailles de l'empereur Charles VI (1740), compte de l'abbaye (1662) ; n^o 2396, présent d'un calice (1694), achat d'un ciboire (1758), incendie de l'église et procès entre la paroisse de Warneton, les abbayes de Warneton et de Messines (1664), mort d'un abbé (1741) ; n^o 2401, dîmes appartenant à l'abbaye (1670) ; n^o 2443 (1673) ; n^o 2494, testament de l'abbé Jean de Haene (1578) ; n^{os} 2468-2469, 2472, 2482, collection d'affiches de la vente des biens nationaux du département de la Lys avec mentions des biens de l'abbaye. Des actes concernant la gestion des biens (baux, rentes, etc.) furent passés devant les notaires de résidence à Warneton. Leurs minutes ont suivi le fonds de la châtellenie à Tournai : Archives de l'État à Tournai, *Notariat*, minutes André Delbare : n^o 844 (1688), n^o 845 (1697), n^o 846 (1710), n^o 847 (trois actes de 1712, un acte de 1713) ; de Guillaume Delbare : n^o 849 (1713, deux en 1715, trois en 1717), n^o 850 (1720 et 1724), n^o 851 (1725 et neuf en 1726), n^o 852 (deux en 1728) ; de J.-B. Delvael : n^o 856 (1748), n^o 857 (1749) ; de Jacques Gobert, n^o 862 (1712 et 1714), n^o 863 (1723 et 1729) ; de Guillaume-Antoine Marquette, n^o 876 (deux en 1699), n^o 877 (1702, 1703, 1705, 1706, deux en 1707), n^o 878 (trois en 1709) ; de Bernard Senzier, n^o 883 (1672, deux en 1674, 1677, trois en 1679, 1681, 1683, 1686, deux en 1687), n^o 884 (1688 et deux en 1691).

Le chartrier du *Fonds de Comines* conserve six copies du XVII^e siècle d'actes relatifs à l'abbaye de Warneton et notamment à ses droits aux moulins de Comines (1126, 1138, 1138, 1177, 1218, 1285), un vidimus de 1433 d'une confirmation de ses biens par Innocent III (1211) et deux originaux accompagnés d'une copie du XVII^e siècle (1350 et 1472).

Aux Archives de l'État à Bruges (A.É.B.), la collection des chartes « numéros bleus » comprend dix actes concernant l'abbaye de Warneton : n^o 1168, différend avec l'abbaye de Messines (1168) ; n^o 2216, charte de l'abbaye de Voormezele (1220) ; n^o 6327, dénombrement d'un fief (1594) ; n^o 6334 (1694) ; n^o 6335 (1663) ; n^o 6434 (1764), ces trois derniers numéros étant des pièces de procès avec le magistrat de Warneton ; n^o 6528, fondation d'une messe (1536) ; n^o 6550, conflit avec le magistrat de Warneton (c. 1495) ; n^{os} 9657 et 11.153, mentions de l'abbé Lambert dans deux chartes de l'abbaye de Zoetendale (1215).

Le fonds *Département de la Lys*, n^{os} 123, 628-722 (passim) fournit des données sur les biens de l'abbaye à l'époque révolutionnaire et les n^{os} 1188 et 1189, des listes de religieux (1796). Voir aussi le *cumulus ecclesiasticus*, n^o 1808 (liste des religieux en 1795), n^o 1303 (1798) et les *archives ecclésiastiques*, n^{os} 188 et 190.

Dans les *acquisitions*, n^o 3472, le cartulaire de l'abbaye de Voormezele fournit un acte (1189) ; le *Fonds des Jésuites*, n^o 1592, cartulaire B, donne un acte (1215) ; le chartrier du *Fonds de l'abbaye de Nonnenbossche* contient trois documents intéressant l'abbaye de Warneton (1212, 1220, 1228). Une charte du prieuré de Nieppe (1252) n'est plus trouvable aujourd'hui.

Avant 1914-1918, les archives de l'ancienne abbaye de Messines étaient conservées à l'Institution royale de Messines. Des originaux de 1168, 1222, 1223, 1225, 1313, 1357 et 1552 intéressaient l'abbaye de Warneton. Les cartulaires français A (début XIV^e siècle) et B (1401) contenaient respectivement des actes de 1168, 1177, 1181 et 1168, 1177, 1186-1187 et un précieux registre coté J^e. Ce qui ne fut pas consommé lors de la première guerre mondiale (c'est-à-dire en ce qui nous regarde la seule charte de 1168 !) est actuellement aux A.É.B. Le cartulaire latin est tombé dans des mains privées. Il contient des actes de 1168, 1177 et 1186-1187.

Aux Archives de l'évêché de Bruges (A.Év.B.), la plupart des documents touchant l'abbaye de Warneton sont conservés dans le *Fonds du diocèse d'Ypres* (1). N° 1 : l'inventaire des papiers contenus dans le loquet 123 des archives, dispersées maintenant, de l'ancien évêché d'Ypres, c'est-à-dire des pièces concernant les rapports des évêques d'Ypres avec l'abbaye de Warneton, figure aux pp. 356-357 de l'inventaire de Guillaume-Joseph Delvaux (XVIII^e siècle). Les *Acta episcopatus Ypresensis* ont enregistré des actes relatifs à Warneton, de même que les registres aux ordinations : n° 61 (1732) ; n° 62 (1742) ; n° 64 (1753, 1754) ; n° 65 (1759) ; n° 70 (1772) et n° 74. Le rapport d'une visite de l'évêque d'Ypres à l'abbaye de Warneton en 1695 est consigné dans le n° 60 (anc. 81). Ce fonds comprend également sous le n° 2 le cartulaire de l'évêché de Thérouanne du XIII^e siècle (actes de 1159-1160), les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin d'Ypres sous les n° 4 (*Registrum nigrum*, actes de 1332, 1421, 1470 et 1487) et n° 103 (*Registrum novum*, acte de 1336).

Le chartier du *Fonds de l'abbaye de Voornzele* nous livre un acte de 1189. Le souvenir mortuaire du dernier religieux de Warneton est classé dans le fichier de la série N 166. Les *Acta episcopatus Brugensis*, nos 82 et 112, seront également consultés avec fruit (1800 et 1788), ainsi que la collection *Costenoble*, A.I., vol. XIV (époque de la Révolution) et une liste du clergé au début du XIX^e siècle.

Aux Archives du Grand Séminaire de Bruges (A.G.S.B.), trois fonds d'abbayes livrent certaines données, souvent limitées d'ailleurs à des mentions d'abbés. *Fonds de l'abbaye de Zonnebeke*, Cartulaire S (actes de 1216, 1222, 1223, 1227) et chartier (actes de 1245, 1268, 1413 et 1422) ; le *Fonds de l'abbaye de l'Eeckhout*, cartulaire A, ms. 181/150 (acte de 1159) et cartulaire B, ms. 179/151 (acte de 1159) ainsi que le *Fonds de l'abbaye d'Eversam*, mss. 533 (1656).

Aux Archives de la ville de Bruges, *Chartes d'intérêt privé*, 2^e série, nos 500, 502-503, 505-510, actes relatifs à la délivrance de l'abbé Jean de Haene en 1593.

Aux Archives de l'État à Gand, le *Fonds du prieuré de Saint-Bertin à Poperinge* contient une donation en faveur de Warneton (1218) et le *Fonds de l'abbaye de Zoetendale* un document de 1215. Parmi les *chartes des comtes de Flandre, supplément Wyffels*, on découvrira une lettre des environs de 1297, tandis que trois dossiers du *Fonds du Conseil de Flandre* concernent l'abbaye : n° 11.435 (procès avec le curé de Warneton, 1642-1643), n° 21.479 (procès à propos des dîmes, c. 1770) et le n° 35.532 relatif à la suppression de l'abbaye (n° provisoire AK. 25, 1784-1792). Voir également le *Varia D*, n° 1200 (fin du XVIII^e siècle).

Les Archives du Béguinage de Notre-Dame à Gand conservaient encore au début de ce siècle un acte de 1379 dans lequel intervient l'abbé de Warneton.

Dans la collection J. Gallant à Gand, le *Journal de P. J. de Burchgraeve, 1725-1764*, est utile à consulter pour la biographie de l'abbé Delmotte.

Aux Archives départementales du Nord à Lille (A.D.N.), sous la cote 41 H (2), ont été rassemblés un certain nombre de documents relatifs aux possessions de l'abbaye de Warneton. On trouvera dans ce fonds factice (il groupe des pièces provenant de l'abbaye ou de son refuge de Lille et des documents provenant manifestement de la Chambre des Comptes de Lille) : un chassereau des biens de l'abbaye (1757-1770) ; des adjudications de dîmes (1780) ; des pièces relatives aux propriétés de Lille (1732-1733), de Saint-André et de Lambersart (1781-an IV), à une rente sur la recette de Lille (1440), aux biens situés à Comines-France (1690-1691) ; un état des dettes et charges de l'abbaye à la mort de l'abbé Augustin de Meyer (1771).

Cette même série H contient, dans le *Fonds de l'abbaye d'Anchin*, 1 H 39, pièce 437, la mention d'un curé de Warneton (1169) ; dans le *Fonds de l'abbaye du Saint-Sépulcre à Cambrai*, 3 H 13, un document de 1429 et dans le *Fonds de l'abbaye de Flines*, 31 H 15, pièce 244, une donation en faveur de l'abbaye (1310-1320). Voir aussi 14 G 14, pièce 17 (1557) et 183 H 12.

(1) Voir l'inventaire de B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *Het fonds van het bisdom Ieper op het bisschoppelijk archief te Brugge*, dans *A.S.É.B.*, C, 197-205, Bruges, 1963.

(2) Voir P. et A.-M. PIETRESON DE SAINT-AUBIN, *Archives départementales du Nord. Répertoires numériques. Série H*, II, 187, Avesnes-sur-Helpe, 1943.

Dans la série B, *Fonds de la Chambre des Comptes de Lille*, les deuxième et troisième Cartulaires de Flandre, B.1562-B.1563, conservent la copie de sept chartes concernant l'abbaye de Warneton (années 1126, 1177, c. 1177, 1181, 1190, 1194 et 1214), outre deux chartes relatives au doyen du chapitre séculier de Warneton (c. 1093-1111). Le troisième Cartulaire de la Dame de Cassel, B.1575, révèle deux documents (1384 et 1400). Le *Trésor des Chartes* de cette Chambre des Comptes recèle quatorze pièces intéressant le monastère (notamment des testaments des comtes de Flandre dans lesquels l'abbaye figure au nombre des bénéficiaires) : anc. B.181 (1391) ; B.445, pièces 1209 et 1811 (1273) ; B.446, pièces 1202 (1259) et 1592 (1269) ; B.449, pièce 4181 = Musée 119 (1299) ; B.451, pièces 5879 (1328) et 22.018 (1322) ; B.465, pièce 5233 (1318) ; B.778, pièce 20.825 (1333) ; B.1276, pièce 12.974 (1394) ; B.1508, pièce 2041 (1279) ; B.1512, pièce 111 (1177) ; B.1526, pièces 1530-1533 (1268-1269). On trouvera également une pièce dans les 22^e et 29^e registres aux chartes, B.1617 (1536) et B.1624 (1567), dans un registre de l'Audience, B.1768 (1557), dans le premier registre des amortissements, B.1832 (1557), dans les pièces comptables de la Recette générale des Finances, B.2032, pièce 62.338 (1458) et B.2036, pièce 62.563 (1459), dans deux comptes de cette même recette, B.2251 (1516) et B.2301 (1521) ainsi qu'en B.3886 (1397), B.3934 (1458 et 1619), B.4023 (1458 et 1619), B.4562, pièce 14 (1384), B.7781, pièce 20.795 (1334) et B.7818, pièce 151.195 (1377). Finalement, la collection *Godefroid* fournira une lettre d'un abbé en B.19.747 (1751).

Le *Fonds du Parlement de Tournai*, puis de *Douai*, contient de volumineuses procédures de la fin du XVII^e siècle sous les cotes 8.B. 1^{re} série, dossiers 2.394 (1693), 5.291 (1689), 8341 (1679-1681, avec copie d'un acte de 1126), 8552 (1691-1693), 10.883 (1687), 11.633 (1698), 16.795 (1697), 17.086 (1691), 21.144 (1694) ; 8.B. 2^e série, registres 62 (1693), disparu lors de la dernière guerre, 598 (1687 et 1691), 599 (1686), 642 (1689), 646 (1695).

Dans la série C, *Intendance*, il y a lieu de consulter les portefeuilles n^o 3532 (1601) et n^o 4923 (1683).

Dans la série E, le *tabellion de la ville de Lille* conserve onze actes notariés concernant les biens de l'abbaye à Lille, rue Princesse et rue de la Barre, paquets 109, n^o 60 (1784) ; 464, n^o 33 (1771) ; 467, n^o 43 (1774) ; 468, n^o 17 (1775) ; 472, n^o 18 (1779) ; 1560, n^{os} 10 et 150 (1781) ; 2.763, n^o 162 (1784) ; 3096, n^o 63 (1784) ; 3.935, n^o 72 (1766) ; 4.185, n^o 32 (1785). Cette série renferme encore l'acte de baptême du dernier survivant des religieux de Warneton, *Etat civil*, Steenwerk, paquet n^o 5. Voir aussi l'article E.2192 (1683).

En J.63, le « registre de tous les domaines, revenus, casuels, terres, rentes foncières et seigneuriales (...) de la ville, terre, seigneurie et baronnie de Warneton (...) pour Louis de Gand de Mérodes », établi en 1729 par Jacques Gobert, décrit toutes les rentes dues par l'abbaye de Warneton et les terres qu'elle tient de la châtellenie.

Dans la série L, on trouvera une requête de l'abbé de Warneton parmi la correspondance du district de Lille, L.8070 (1792).

La série Q contient quelques documents relatifs aux domaines nationaux.

Aux Archives municipales de Lille, le *dossier Gentil* 4199 contient des quittances de 1707-1753, un mémoire de 1707 et des certificats de 1786. En raison des propriétés de l'abbaye à Lille, d'autres mentions doivent figurer dans les collections de ce dépôt.

A la Bibliothèque municipale de Lille, on consultera les manuscrits 320 (1577), 636 (1606) et 735 (début XVI^e siècle).

Les Archives hospitalières de Lille, *Fonds hôpital Notre-Dame dit Comtesse*, n^o 4322, révéleront une lettre de l'abbé Jacques Ghys (1650),

Aux Archives générales du Royaume (A.G.R.) à Bruxelles, le *Trésor de Flandre, de la Chambre des Comptes*, 1^{re} série, n^o 1836, conserve un compte de l'abbaye pour les années 1384-1386 ; voir aussi n^o 1382 (1388) ; n^o 1833 (1333) et n^o 1858 (1654). Dans le *Fonds de la Chambre des Comptes*, outre les registres 20.291 (1387-1388) et 45.928 (1458), le registre n^o 46.846, t. IX, déclaration n^o 5, livrera la déclaration des biens de l'abbaye remise au gouvernement de Joseph II en 1787. Les dossiers relatifs aux élections abbatiales sont conservés dans différents fonds : *Papiers d'État et de l'Audience*, n^o 85 (élection de 1549), n^o 900 (élection de 1558), n^o 918 (élection de 1601), n^o 923 (élection de 1610) ; *Conseil*

d'État, n° 1297 (élections de 1648 et 1657 ; les dossiers des élections de 1693 et 1706 sont vides) ; *Conseil privé autrichien*, n° 876B (élections de 1730, 1758 et 1772). Voir aussi la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 714, 716-214 et 750, la *Correspondance du Président Roose*, XXXIII (1647) et la *Jointe des Administrations*, n° 959 (1495-1772).

A la Bibliothèque Royale à Bruxelles, Cabinet des manuscrits, dans le ms. 7749 (F. de Bar, *Historia monastica*), on trouvera le texte de quatre actes (c. 1138, début XIII^e siècle, 1276 et 1332). Le *Fonds Merghelynck*, n° 62, mentionne les fiefs tenus par l'abbaye et dans le *Fonds Van Hulthem*, le ms. 17.473 (anc. 800) contient une courte notice sur l'abbaye.

A la Bibliothèque municipale d'Amiens, le ms. 1077 (cartulaire d'Arrouaise) révélera un acte du début du XIII^e siècle.

Aux Archives municipales d'Armentières, on trouvera l'acte d'une fondation de l'abbé Jean de Haene à l'hôpital de Sainte-Catherine de Sienne en cette ville en 1599 (GG. 94), des mentions à propos de la gestion de cette fondation en 1653-1654 (GG.141), ainsi que la permission accordée en 1738 à l'abbé de Warneton par l'évêque d'Arras d'officier et de prêcher en certaines circonstances dans l'église des Pères Capucins d'Armentières (GG.62).

Les Archives départementales du Pas-de-Calais à Arras permettent de retrouver quelques documents intéressants : ms. *Barbier* 32 (c. 1138, 1184-1191), le cartulaire de l'abbaye de Maroeuil (1184, 1196), dans le *Fonds de Saint-Barthélemy de Béthune*, la pièce 651 (1194) et le cartulaire (1194).

A la Bibliothèque municipale d'Arras, le ms. 672 (Dom Lepez) contient la copie d'actes de 1184, 1184-1191 et 1196.

Aux Archives municipales de Comines-France, le registre GG.106 mentionne une fondation de l'abbé de Haene pour la Table des Pauvres et le registre II.43 (Atlas parcellaire de la paroisse de Comines) fournit un plan des propriétés foncières de l'abbaye de Warneton au début du XVIII^e siècle.

Une affiche imprimée annonçant le décès de l'abbé de Hellemmes a été acquise par l'auteur de la présente notice.

Aux Archives de l'État à Courtrai, l'abbé de Warneton apparaît dans deux actes du *Fonds de l'abbaye de Merkem* (fin XII^e ou début XIII^e siècle, 1230). Le registre paroissial de Wervik n° 3 contient l'acte de baptême de l'abbé Delmotte (1686).

A la Bibliothèque municipale de Douai, le ms. 822 (François de Bar, *Historia monastica*), fournit la copie de quatre actes (c. 1138, début XIII^e siècle, 1276, 1332) et le ms. 558 celle d'un autre acte (début XIII^e siècle).

A la Bibliothèque municipale de Dunkerque, le ms. 70 qui contenait une description des fiefs tenus par l'abbaye (1458) a été détruit par l'incendie de 1929.

Les Archives du château de Duras (Saint-Trond) ont recueilli celles qui étaient conservées à La Berlière (Hainaut) au XIX^e siècle ; parmi celles-ci, une « Généalogie de la Mayson de Comynnes » contenait un acte de 1216. Malheureusement, ce manuscrit ne se retrouve plus ni à Duras (communication du comte René de Liedekerke, septembre 1970), ni à Courtrai où en 1968 fut versée une grande partie du fonds d'Ennetières concernant la région Mouscron-Wervik.

Les Archives communales de Furnes conserveraient le *Handbouch omme Mre.Hector de Pape, heere vanden Bussche, licentiaat in de rechten ende eersten pensionnaris der stede ende casselrie van Veurne, daerinne dat geschreven staet alle de goedinghe ghecommen van zijne zijde, alsook van de zijde van Mejoncur. Jehanne Margriete de Wieu, zijne huisvrauwe, mitsgaders die zij tzamen staende hemlieden huwelick hebben gecocht ende gheconquesteert*, où, p. 57, il est question de l'abbaye.

A La Haye, l'Algemeen Rijksarchief, *Collection Gérard*, t. 70, fournit la copie d'un acte de 1214.

Aux Archives de l'Archevêché de Malines, liasse *Varia Yprensia*, abbaye de Warneton, procédure de 1621-1629.

Le Musée de Mariemont a recueilli une lettre de Jansénius dans laquelle il est question de l'abbaye de Warneton, autographe n° 1266/1a (1637).

Aux Archives de l'État à Mons, le cartulaire n° 64 (Ordre du Temple en Flandre) contient un intéressant acte de 1238.

Aux Archives nationales à Paris, o¹37, on consultera un document sur l'élection de l'abbé (1693).

A la Bibliothèque Nationale à Paris, copies d'actes de 1218 et 1228 dans la *Collection Moreau*, t. 123 et 140.

Aux Archives communales de Poperinge, on lira dans le registre paroissial n^o 666 l'acte de baptême de l'abbé Maerten (1736) accompagné d'une note intéressante.

Aux Archives du Vatican à Rome, on trouvera des données dans les *Reg. Aven.* n^{os} 112 (1357-1358), 129 (1355), 132 (1356) et 314 (1403); *Reg. Vatic.* 230 (1355); *Reg. Later.* 279 et 280 (1428); *Arm.* XXII, vol. 1212 (1410 et 1428) et XXXII, n^o 9 (1372); *Obligaciones et solutiones*, reg. 20 (1356), 22 (1356), 27 (1356), 30 (1357-1358), 31 (1359, 1360, 1363, 1366), 32 (1357-1358), 33 (1357-1358), 56 (1410), 63 (1428), 64 (1428) et 65 (1428).

A la Bibliothèque municipale de Saint-Omer, le *Grand Cartulaire de Saint-Bertin de Dom Charles-Joseph Dewille*, ms. 803, fournira au t. II des actes de 1218, 1228, 1239; au t. V, de 1405 et au t. IX, de 1533. Voir aussi le ms. 732, t. 1 (document du XIV^e siècle).

Aux Archives du Chapitre cathédral de Tournai, *Fonds de Saint-Médard*, reg. n^o 2 (acte du début du XIII^e siècle).

Aux Archives communales de Warneton, détruites en 1914-1918, il y avait notamment un dossier sur un différend entre l'abbaye et le curé en 1741. Les registres de l'État-civil, recopiés au lendemain de la guerre, fournissent des renseignements sur les derniers religieux de l'abbaye.

L'étude de Maître Francis de Simpel, notaire à Warneton, conserve la mention d'actes de l'an V et de l'an VI et des actes de 1858 relatifs aux biens fonciers de l'abbaye. Maître Francis de Simpel a recueilli les précieux dossiers de notes relatives à l'histoire de Warneton rassemblées par son grand-père, Pierre de Simpel, qui fut bourgmestre et notaire de Warneton, et les a mis généreusement à notre disposition.

Aux Archives communales d'Ypres, on trouvait avant leur destruction en 1914-1918, des actes de 1220 et 1521 concernant l'abbaye, des mentions dans les comptes communaux de 1323 et 1497. A l'hôtel de ville, on lira aujourd'hui encore l'acte de décès du dernier abbé de Warneton (1811).

La Bibliothèque communale d'Ypres n'eut pas un sort plus heureux. Le cartulaire de la prévôté de Saint-Martin (*Register rubrum*), dans lequel étaient transcrits des actes de 1202, 1256 et 1423, fut détruit en 1914-1918.

Les Archives de la Commission d'Assistance publique d'Ypres connurent un sort meilleur en ce qui concerne certains fonds du moins. Aujourd'hui encore, on trouvera dans le *Fonds Godshuis der Hoge Zieken*, chartes, un document de 1421 en copie; deux originaux de 1448 et s.d. (c. 1448) dans le *Fonds Godshuis Nazareth* et des copies d'actes de 1439, 1444, 1448, 1458 et s.d. dans le *Cartularium van het Godshuis van de Weduwenaars genoemd het Nazareth*; le fonds *Arme Meisjesschool*, n^o 1021, contient une liasse de documents relatifs à une constitution de rente par l'abbaye en 1758, O. Mus, *Inventaris van het archief van de Commissie van Openbare Onderstand Ieper, Oud Regime zonder de oorkonden*, 266, Ypres, 1972.

Un certain nombre de ces pièces ont été éditées. Les chartes anciennes de l'abbaye ont été publiées dès le XVII^e siècle: A. Miraeus, *Codex donationum piarum*, Bruxelles, 1624 (actes de 1142, 1177); A. Miraeus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, Anvers, 1630 (actes de 1138, 1142, 1177) et A. Miraeus-J. F. Foppens, *Opera diplomatica*, I, Louvain, 1723 (actes de 1126, 1138, 1142, 1177) et IV, Louvain, 1748 (acte de c. 1093-1111 et non 1126, 1333). Dans la *Gallia christiana*, V, *Instrumenta*, on rencontrera quatre pièces intéressantes (1126, 1139, 1142, 1177). [F. Van de Putte et G. Carton], *Chronicon abbatae Warnestoniensis ordinis canonicorum regularium S. Augustini...*, Bruges, 1852, ont édité six chartes (1126, 1138, 1142, 1177, 1333, 1517). On trouvera encore des documents dans A. Du Chesne, *Histoire généalogique de la Maison de Béthune, Preuves*, Paris, 1639 (analyses et extraits d'actes de 1126, 1177, 1193-1194, 1214); J. Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, III, Tournai, 1654 (actes de 1138, 1142, 1177); J. de Saint-Genois, *Monumens anciens essentiellement utiles à la France, aux provinces de Hainaut, Flandre...*, I, 2, Lille, 1782 (analyses d'actes de 1126, 1177, 1181, 1190, 1214); Ch. Duvivier, *Actes et documents anciens concernant la Belgique*, Nouvelle série, Bruxelles, 1903 (acte de 1177); W. Prevenier, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, Bruxelles, 1964 (acte de 1193-1194), ainsi que des mentions dans H. Coppieters Stochove, *Regestes de Thierr*

d'Alsace, comte de Flandre, dans *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, IV, 47, 1901-1902 et H. Sproemberg, *Beiträge zur französisch-flandrischen Geschichte*, I, *Alvisus, Abt von Anchin (1111-1131)*, 169, Berlin, 1931 (1138).

Les rapports de l'abbaye avec le seigneur de Warneton expliquent la présence de documents dans Eg. I. Strubbe et P. de Simpel, *Coutumes de la ville et châtellenie de Warneton*, Bruxelles, 1958 (acte de 1290) et dans E. de Coussemaker, *Documents historiques sur la Flandre maritime. Rapport et dénombrement des villes et châtellenies de Dunkerque, Bourbourg et Warneton présenté par Louis de Luxembourg au comte de Flandre en 1458*, dans *Annales du Comité flamand de France*, X, 1870 (fiefs tenus par l'abbaye en 1458).

Les rapports avec les seigneurs de Comines sont évoqués à plusieurs reprises par L.-J. Messiaen, *Histoire (...) de Comines*, 3 vol., Courtrai, [1892], qui édite deux actes (1285, 1351).

Des pièces concernant l'abbaye de Warneton et Robert de Cassel ont été éditées dans J. J. Carlier, *Robert de Cassel, seigneur de Dunkerque, Cassel, Nieppe, Warneton, Gravelines, Bourbourg*, dans *Annales du Comité flamand de France*, X, 1868-1869 (actes de 1328, 1331) ; dans P. J. E. De Smyttere, *Robert de Cassel et Jeanne de Bretagne, sa femme (XIV^e siècle)*, I, Hazebrouck, 1884 (actes de 1331, 1332, 1333) et dans C. Dehalsnes, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*, I, Lille, 1888 (acte de 1332).

D'autres documents nous ont été conservés par les chartriers et les cartulaires d'institutions ecclésiastiques voisines, soit que la disposition de l'acte concernait à la fois cette institution et l'abbaye de Warneton, soit que l'abbé de Warneton y apparaisse comme témoin ou comme arbitre. On consultera donc pour l'abbaye d'Arrouaise : F. Gosse, *Histoire de l'abbaye et de la Congrégation d'Arrouaise*, Lille, 1786 (actes de c. 1138, 1276, 1285) rééditée en anastatique, Arras, 1972, accompagnée d'une plaquette par L. Mills, *La fin de l'Abbaye d'Arrouaise et son Historiographe Dom Gosse*, Arras, 1972 ; pour le prieuré de Bas-Warneton, F. H. d'Hoop, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couckelaere déposés aux Archives de l'État à Gand*, Bruges, 1870 (acte de 1218) et D. Haigneré et O. Bled, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de Dom Charles-Joseph Dewitte*, 4 vol., Saint-Omer, 1866-1899 (actes de 1218, 1228, 1239, 1405, 1533) ; pour la collégiale de Saint-Barthélemy à Béthune, A. de Loïse, *Le cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune*, Saint-Omer, 1895 (acte de 1194) ; pour l'abbaye de Chocques, Abbé Robert, *Histoire de l'abbaye de Chocques*, dans *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, XV, 1876 (acte de 1285) ; pour l'abbaye de Flines, E. Hautcœur, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, 2 vol., Lille, 1873 (actes de 1259, 1269, 1273, 1299, c. 1310-1320) ; pour l'abbaye de la Brayelle, A. Demarquette, *Cartulaire et abbesses de la Brayelle d'Annai de 1196 à 1504*, I, Lille, 1885-1886 (actes de 1184, 1196) ; pour la collégiale de Saint-Pierre à Lille, E. Hautcœur, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, Lille-Paris, 1894 (actes de 1268) ; pour l'abbaye de Marœuil, P. Bertin, *La chronique et les chartes de l'abbaye de Marœuil*, Lille, 1959 (actes de 1184, 1184-1191, 1196) ; pour l'abbaye de Messines, L. I. A. Diegerick, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, Bruges, 1876 (actes de 1168, 1177 et non 1185, 1181 et non 1185-1187, 1222, 1223, 1225, 1313, 1357, 1552), H. Terrier, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines suivie d'un inventaire de ses archives*, Ypres, 1913 et J. Dhondt, *Bijdrage tot het cartularium van Meesen (1065-1334)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, CVI, 95-234, 1941 ; pour le prieuré de Nieppe, O. Delepierre, *Précis analytique des documents des archives de la Flandre occidentale*, I, Bruges, 1840 (analyse d'un acte de 1252) ; pour l'abbaye de Nonnenbossche à Zonnebeke, A. Angellis, *L'abbaye de Nonnenbossche*, dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, XIX, 1865 (acte de 1216) et L. Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche de l'Ordre de Saint-Benoît près d'Ypres (1101-1796) suivi du cartulaire de cette maison*, Bruges, 1865 (actes de 1212, 1220, 1228) ; pour l'abbaye de Voormezele, [F. Van de Putte et C. Carton], *Chronicon Vormeselense*, Bruges, 1847 (acte de 1189) ; pour la prévôté de Saint-Martin à Ypres, E. Feys et A. Nélis, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, 2 vol., Bruges, 1880-1881 (actes de 1202, 1256, 1332, 1336, 1421, 1423, 1470, 1487) ; pour les institutions hospitalières d'Ypres, O. Mus, *De leproserij genoemd het Godshuis der Hoge Zieken te Ieper. Oorkonden*, III, Ypres, 1952 (acte

de 1421) ; pour l'abbaye de Zoetendale à Maldegem, N. Batavia, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Gand, 1966 (Mémoire de licence en histoire) (actes de 1215) (1) ; pour l'abbaye de Zonnebeke, C. Callewaert, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, Bruges, 1925 (actes de 1216, 1222, 1223, 1227, 1245, 1268 et 1413).

Voir également O. Bled, *Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1559*, I, Saint-Omer, 1904 (analyse des actes de 1138 et 1142) ; Th. Duchet et A. Giry, *Cartulaire de l'église de Térouane*, Saint-Omer, 1881 (acte de 1159-1160) et L. Devillers, *Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte*, Mons, 1876 (acte de 1238).

Il est compréhensible que l'inexistence d'un fonds d'archives de l'abbaye de Warneton ait eu pour conséquence de ne jamais attirer un érudit vers l'histoire de cette maison. On ne peut guère mentionner comme monographie que l'ouvrage de [F. Van de Putte et C. Carton], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis ordinis canonicorum regularium S. Augustini, ex actis quibusdam monasterii et ex auctoribus collectum*, Bruges, 1852, qui se basent sur des notices plus anciennes, sur deux manuscrits de l'abbaye étudiés ci-dessus et sur quelques documents diplomatiques. C'est plus une compilation qu'une étude (2).

Les notices anciennes ne sont guère que des listes d'abbés incomplètes et peu sûres. G. Gazet, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, 418, Arras, 1614, ne consacre que huit lignes à l'abbaye. Une notice rédigée au temps de l'abbé des Trompes, intéressante pour l'histoire des bâtiments, est éditée dans J. B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 198-200, réédition de Louvain, 1708. Courte notice axée sur la fondation dans J. Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, III, 307-310, Tournai, 1654. L'essentiel de la notice de J. B. Gramaye a été repris, la liste des abbés étant complétée, par A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 625-628, Cologne, 1644 (Réédition III, 329-334, La Haye, 1735 avec liste des abbés complétée jusqu'à Yves Delmotte et traduction publiée sous le titre *Verheerlykt Vlaanderen*, III, 33-34, Leyde, 1735). La *Gallia christiana*, V, 357-359, donne une liste des abbés jusqu'à Yves de Sobry qui n'est guère meilleure que les autres. Cette liste est complétée jusqu'à la fin du XVIII^e siècle dans A. Leglay, *Cameracum christianum ou histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai*, 295-297, Lille, 1849. Dans F. Gosse, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arronaise*, 357-358, Lille, 1786, on trouvera quelques notes sur les abbés. [F. Van de Putte], *Histoire du diocèse de Bruges*, 125-126, Bruges, [1849], éditée une liste d'abbés d'après un manuscrit de l'abbaye, liste qu'il reprendra dans [F. Van de Putte], *Beknopte geschiedenis der abdijen van Vlaanderen*. § 6 : *Abdij van Waesten*, dans *Almanach der bisdommen van Brugge en Gent 1854*, 158-163, Bruges, 1854, et que l'on retrouvera dans le *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*. J. B. Courouble le premier discutera et complètera les données de ses prédécesseurs ; bien que ce ne soient là que des notes d'un amateur dont il faut user avec prudence, son chapitre sur l'abbaye de Warneton est utile à consulter en raison des documents qu'il a eu à sa disposition, détruits depuis lors : J. B. Courouble, *Histoire de Warneton suivie de la vie du bienheureux Jean, évêque de Thérouanne*, 79-86, Bruges, 1875. L'*Histoire de Warneton* elle-même a été rééditée et munie d'index par J.-M. Duvosquel (Mémoires de la Société d'Histoire de Comines et de la région, IV, Comines, 1974) (3).

Il n'y a qu'un seul article sur l'histoire de l'abbaye : il relate un épisode de 1741 : L. de Simpel, *Conflit entre moines et curé*, dans *La Flandre*, IX, 245-248, 1878. D'autres travaux paraîtront à l'avenir dans les *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines et de la Région* (dont le t. I parut en 1971).

Il est souvent question de l'abbaye dans L. de Simpel, *Les seigneurs et dames de Warneton des maisons de Péronne, de Béthune, de Flandre, de Bar, de Luxembourg, de Namur et d'Ysenghien*, dans *La Flandre*, IX, 93-114, 1878 et XIV, 83-112, 1883, ainsi que dans P. de Simpel, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, s.l. [Ypres], 1954, 1 vol. in-8°, 223 p. Une esquisse de l'histoire de l'abbaye figure dans X., *Warneton*, dans *Bulletin du cercle historique et archéologique de*

(1) Les actes de 1215 sont édités également dans Th. LUYCKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, Anvers-Utrecht, 1946.

(2) L'histoire de l'abbaye de Warneton annoncée sur la jaquette de son livre par J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, Paris, 1963, n'a pas paru.

(3) Dans cette notice, les renvois se font uniquement à l'édition de 1875, la réédition étant encore sous presse.

Courtrai, IV, 106-107, 1906-1907 et dans E. Théodore, *Excursion archéologique à Warneton, Ypres et Messines*, dans *Bulletin de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai*, XXXV, 155-163, 1935. X., *Warneton et son histoire*, [Warneton, 1968], 1 vol. in-4° stenc., 34 p., ne consacre que quelques lignes à l'abbaye (p. 19).

Pour replacer l'histoire de l'abbaye dans un contexte plus général, la thèse de L. Mills, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise. Son histoire et son organisation, de la fondation de l'abbaye-mère (vers 1090) à la fin des chapitres annuels*, 2 vol., Bruges, 1969, est essentielle.

Comme un chanoine de Warneton fut le directeur-confesseur du couvent des Sept-Fontaines à Steenvoorde (fondé en 1404) de 1707 à 1778, il est utile de consulter H. Dufeutrel, *Notes sur Steenvoorde et le couvent de N.-D. des Sept-Fontaines*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VII, 1864, qui donne la liste de ces chanoines, pp. 132-145. Les archives de ce couvent n'existent pratiquement plus (sauf un terrier aux A.D.N., 75 H 1). L'auteur se fonde sur un manuscrit du XVIII^e siècle de la collection Legrand à Béthune. Voir également F. Van Costenoble, *Le clergé de la Flandre maritime en 1791*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 304, 1886.

Sur l'enseignement (1) de la théologie à l'abbaye de Warneton au XVIII^e siècle par des pères récollets, on glanera quelques données dans A. Heysse, *Tabulae capitulares almae provinciae santi Joseph in comitatu Flandriae ordinis fratrum minorum recollectorum (1629-1796)*, 76, Bruges, 1910.

Le périple de certains chanoines de Warneton après la suppression de l'abbaye est évoqué dans J. B. Van Bavegem, *Martelaarsboek der Belgische geestelijkheid ten tijde der Fransche Omwenteling*, 48, 90, 71, 80, 277, 383, Gand, 1875.

D'autres travaux peuvent fournir des considérations utiles : A. E. Gheldolf, *Histoire administrative et constitutionnelle des villes et châtellenies d'Ypres, Cassel, Bailleul et Warneton jusqu'à l'an 1305*, 318, Paris, 1864 ; H. Hosdey, *Warneton*, dans *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle. Cent plans du géographe Jacques de Deventer exécutés sous les ordres de Charles-Quint et de Philippe II*, 12^e livraison Bruxelles, 1891 ; H. Van Werveke, *Het bisdom Terwaan van de oorsprong tot het begin der veertiende eeuw*, 140, Gand-Paris, 1924 (2). V. Becquart, *Les communes de l'arrondissement de Lille*, 746, Lille, 1879, dans son article sur Warneton, ne fait que mentionner la fondation de l'abbaye.

La bibliothèque de l'abbaye a connu le même sort que les archives au moment de l'entrée des troupes françaises à Warneton en novembre 1792. Rien n'en a survécu. Elle ne devait d'ailleurs pas être très riche : elle n'est mentionnée ni par A. Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, Lille, 1641, ni par E. Martène et U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, II, 191, Paris, 1717, qui, reçus à l'abbaye en 1713, ne font que mentionner leur passage sans rien signaler. A. Eeckman, *Un voyage en Flandre, Artois et Picardie en 1714 publié d'après le manuscrit du sieur Nomis*, 113, Lille, 1896, nous apprend simplement que les chanoines s'apprétaient à montrer les trésors de leur sacristie au moment du départ.

En 1877 et 1927, le curé Locurier possédait un *Officium hebdomadae sanctae*, Anvers, Plantin, 1780, muni de l'ex-libris *Ad usum P. van de Keere, can. reg. abbatis Warnetonensis, 1793*.

L'abbaye ne compta jamais d'écrivain. Mentionnons pour mémoire que deux religieux de l'abbaye, Yvon Lelen et Gilbert Berten, y défendirent publiquement des thèses de théologie sur les sept sacrements, thèses qu'ils firent imprimer à Armentières et qu'ils dédièrent à Yves Delmotte, *abbate meritissimo* (3).

(1) J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, 61, Paris, 1963, cite l'école capitulaire de Warneton d'après Ch. STALLAERT et Ph. VAN DER HAGHEN, *L'instruction publique au Moyen Age (VIII^e-XVI^e siècles)*, 96-97, Bruxelles, 1850, où l'on ne trouve rien de semblable.

(2) A la fin du XIX^e siècle, M. Anatole de Norguet mit à la disposition de M. Desplanques des fragments importants d'une histoire manuscrite de l'ancien diocèse de Thérouanne. Elle comprenait notamment des notes sur l'abbaye de Warneton, voir *Bulletin du Comité flamand de France*, V, 15, 1873.

(3) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 83. — Il est peut-être utile de signaler que Matthieu Fillaert, originaire de Warneton, qui mourut abbé de Clairvaux en 1428, ne fut jamais religieux à Warneton (A. VAN DER CRUYCE dans sa notice sur Warneton, n^o 282r^o, en fait un abbé de Warneton !), pas plus que le grammairien Chrétien Massaeus (Warneton 1469-Cambrai 1546).

Iconographie : Une bonne représentation de l'abbaye et de l'église abbatiale figure sur la gravure de Warneton insérée dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 626, Cologne, 1644 (rééditée au XVIII^e siècle : III, 362, La Haye, 1735 et en traduction *Verheerlykt Vlaandre*, III, 56, Leyde, 1735) (1). Cette même gravure a été reprise dans J. Blaeu, *Toneel der steden van s'Konings Nederlanden*, Amsterdam, 1649 et dans J. Blaeu, *Novum et magnum Theatrum Urbium Belgicae Regiae*, Amsterdam, 1649.

L'abbatiale, qui a subsisté jusqu'à la guerre de 1914-1918, est connue par de nombreuses photos et cartes postales. Quatre d'entre elles ont été reproduites par E. Menu, *Si Warneton m'était conté*, dans le journal quotidien *Nord-Éclair*, édition Mouscron, 11 articles, 24 octobre-5 décembre 1969. D'autres le sont dans J. B. Courouble, *Histoire de Warneton*, rééd. J.-M. Duvoquel, *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines et de la Région*, IV, Comines, 1974.

L'abbaye apparaît sur certains plans de la ville de Warneton, comme celui dressé vers 1560 par Jacques Roelofs van Deventer, dont l'original, conservé à la Bibliothèque royale de Madrid, vol. CC, a été reproduit dans l'*Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle*, 12^e livraison, Bruxelles, 1891. A La Haye, Algemeen Archief, *Kaartenverzameling Nederland*, n^o 3802, on trouvera un projet pour de nouvelles fortifications dressé en 1740. A Bruxelles, aux A.G.R., *Cartes et plans*, le n^o 203 (plans militaires, n^o 5716), un plan pour les nouveaux ouvrages de Warneton, englobe également l'abbaye. Le dessin de l'abbatiale et le plan de l'enclos de l'abbaye apparaissent sur une *Carte figurative des terres qui ont été incorporées dans les nouvelles fortifications de la ville de Warneton, et qui ont été employées pour magasins à fourrage au service du roi, avec l'estimation de leur valeur*, dessinée en 1744 par l'arpenteur-juré Charles-Louis Luttin, A.É.B., *Rolkaarten*, n^o 361. On distingue également le plan de l'abbaye sur la carte de Ferraris, Bruxelles, Bibliothèque royale, *Cartes et Plans*, feuille 12-S^o, éditée récemment : Ferraris, *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1967.

Des plans de biens de l'abbaye peuvent être consultés dans certains terriers du (2) *Fonds de la châtelainie de Warneton* aux Archives de l'État à Tournai. Une procédure de 1691 livre celui de biens sis à Deulemont, A.D.N., 8.B. 1^{re} série, n^o 8552. Voir également le plan des branches du west-quartier de Warneton en 1774, aux A.G.R., *Cartes et plans*, inventaire manuscrit, n^o 5777. D'autres documents sont conservés à La Haye, Algemeen Archief, *Fonds Gérard*. Aux Archives municipales de Comines-France, II.43, le plan parcellaire de la paroisse de Comines exécuté vers 1720 mentionne les terres de l'abbaye de Warneton (3).

Portraits. A part les effigies de certains abbés figurant sur leurs sceaux, ainsi que sur une pierre tombale, dont il sera question ci-dessous, on ne possède qu'un seul portrait d'abbé de Warneton, celui de Jacques de Hellemmes dans un médaillon d'une gravure de A. Possemiers (c. 1660-?) : *Cavalcade faict à Gandt le II de May MDCLXVI* (entrée de Charles II). Un exemplaire de cette gravure est conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, *Cabinet des Estampes*, S.II.19.240, format atlantico, et un autre à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Salle des cartes*, gravure encadrée.

Un portrait d'un chanoine de Warneton, Antoine de Haerne (Ypres 1734-Warneton 1787), exécuté en 1765, est conservé aujourd'hui chez le chanoine Baudouin Janssens de Bisthoven, archiviste de l'évêché de Bruges (4).

(1) Cette gravure a été reproduite en lithographie dans J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, Bruges, 1875 (hors-texte) ; en photographie dans A. VERBOUW, *Iconografie van het arrondissement Ieper*, pl. 48, Bruxelles, [1953] et dans P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtelainie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, s.l., [Ypres], 1954 (hors-texte), d'après l'édition de 1735, ainsi que dans X., *Warneton et son histoire*, 10, [Warneton, 1968], d'après P. de Simpel.

(2) Le terrier des biens de l'abbaye avec plans figuratifs, dressé en 1763 et signalé ci-dessus, est perdu aujourd'hui.

(3) Les différents plans ont été synthétisés sous la forme d'une carte dans A. SCHOONHEERE, *Cominium Flandriae oppidum amoenissimum. Atlas historique de Comines*, 30-31, [Comines, 1964].

(4) L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 1036, Roulers, 1898-1903, signale ce portrait chez le chevalier Michel de Haerne, premier président de la Cour d'Appel de Gand. Il passa ensuite chez la fille unique de ce dernier, Madame L. van Nispen tot Sevenaer, née Marie-Louise de Haerne, qui l'a offert il y a quelques années à son propriétaire actuel. Ce tableau, qui mesure 84 cm sur 60 cm., porte dans le coin supérieur gauche l'inscription suivante : *Antonius E. de Haerne, aetatis 30, 1765, canonicus regularis Warnetonensis*.

En novembre 1612, le peintre Evrard Binace, qui séjournait à l'abbaye de Warneton, peignit le portrait de l'abbé François des Trompes et celui du prieur Paul Van de Velde (1). Ces toiles ont disparu.

Armoiries : Est-ce le dessin colorié des armoiries de l'abbaye qui est inséré dans le manuscrit 735 (anc. 498) de la Bibliothèque municipale de Lille, f° 130^o (écu en losange, de sinople à la fasce d'hermines), qui contient aux f°s 99-138 les *blasons coloriés de divers personnages relevant de la seigneurie de Warneton, appartenant au comte de Nassau, avec extraits d'un dénombrement de la dite seigneurie* (2) ? Ce document date de la première moitié du XVI^e siècle : l'identification de personnes citées permet de le préciser (sans doute du règne de Henri II, comte de Nassau, seigneur de Warneton de 1522 à 1538).

Les armoiries de l'abbaye sont données également sur un *oud plan der stadt Ypre gemaeckt in de jaeren 1500*, imprimé à Ypres chez Annoy-Vandevyvere en 1815 (d'or à la fasce d'azur, une griffe d'ours (?) d'argent en chef, un dauphin d'argent (?) en pointe, deux crosses de gueules en sautoir brochant sur le tout) (3), ainsi que sur la carte héraldique *Représentation des Etats du noble pays et comté de Flandres* de 1610 (4) et sur le plan de Martin Doué, également de 1610 (d'argent à la fasce de...) (5). Elles figurent aussi dans le recueil de d'Hozier à Paris, reproduites dans Borel d'Hauterive, *Armorial de Flandre, de Hainaut et du Cambrésis. Recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV, 1696-1710*, I, 67, Paris, 1856 (d'argent à une fasce de gueules). On les retrouve dans A. Butkens, *Traité de généalogies avec armoiries et listes de dignitaires de Flandre du XI^e au XIV^e siècles*, Bibliothèque royale de Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, II.1671, f° 291, et dans le mss. II.3577, f° 38^o-v^o. Dessin et description également dans Th. Leuridan, *Armorial du Nord. Familles et institutions*, 2^e série, 523, Lille, 1930 (6). Dans sa notice sur l'abbaye de Warneton déjà signalée, André van der Cruyce († 1719), *Oorsprong van diversche abdijen*, f° 281^o (7), les donne également en dessin (si l'on devait admettre que l'auteur a suivi les règles héraldiques dans son dessin, il faudrait les décrire ainsi : d'argent à la fasce de sinople borduré de pourpre 1).

On remarquera la variété des armoiries attribuées à l'abbaye de Warneton. Celles qui ont été enregistrées par d'Hozier (d'argent à une fasce de gueules) étaient communes avec la ville de Warneton (mais aujourd'hui : d'argent à une fasce d'azur) (8).

Les armoiries de seize abbés jusqu'à François des Trompes inclus ont été dessinées dans la notice de van der Cruyce (f°s 281^o-285^o). Elles semblent des plus fantaisistes. Les armoiries d'un abbé dont le nom n'est pas cité sont dessinées dans le manuscrit de Lille (f° 129^o). On peut les décrire ainsi : écu écartelé, aux 1 et 3 d'azur à la croix d'argent ; aux 2 et 4 fascé d'azur et d'argent, chargé en chef de cinq étoiles de gueules. Ce blason est soutenu par un ange tenant une crosse. Or ces mêmes armoiries se retrouvent au f° 115^o et là il est précisé qu'elles appartiennent à Adrien Loysier, receveur du seigneur de Warneton, le comte de Nassau. Au f° 129^o, il s'agit dès lors des armoiries de l'abbé Pierre Loysier, cité comme abbé entre 1527 et 1542. Les armoiries des abbés Jacques de Hellemmes et Yves de Sobry sont décrites dans [F. Van de Putte et C. Carton], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27 ; celles de Yves de Sobry dans A. Eeckman, *Un voyage en Flandre, Artois et Picardie en 1714 publié d'après le manuscrit du sieur Nomis*, 113, Lille, 1896. Les armoiries de l'abbé Pierre Lefebvre sont enregistrées

(1) [F. VAN DE PUTTE ET C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 24. D'autres tableaux, œuvres du peintre Arnould de Vuez (1644-1720), se trouvaient à l'abbaye de Warneton, M. VANDALLE, *L'art à Lille du XIV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, XV, 40, 1952.

(2) En tête du manuscrit, un traité du blason donné à Jacques, fils du duc de Nemours, par Clément Prinsault.

(3) Un exemplaire aux A.É.B.

(4) Reproduite dans VICOMTE DE GHELLYNCK VAERNEWYCK, *Sceaux et armoiries des villes, communes, échevinages, châtellenies, métiers et seigneuries de la Flandre ancienne et moderne*, 32-33, Paris, 1935.

(5) L. QUARRÉ-REYBOURBON, *Martin Doué, peintre, graveur-héraldiste et généalogiste lillois*, dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, VII, 207 et 257, Lille, 1905.

(6) Une note de Pierre de Simpel mentionne les armoiries de l'abbaye avec l'indication « refuge à Ypres 1576-1626 » sur un vitrail de l'église Saint-Jacques à Ypres. Nous ne les avons pas retrouvées.

(7) A.G.S.B., ms. 152/38.

(8) P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 201-204.

dans l'armorial de d'Hozier (« coupé émanché d'or et d'azur, à trois [deux] cœurs de gueules, posés en chef et un [autre cœur d'or] en pointe »), édité par Borel d'Hauterive, *Armorial de Flandre...*, 67. Les armoiries du père de l'abbé des Trompes sont peintes sur un tableau représentant saint Pierre conservé à Ypres, église Saint-Pierre, nef latérale nord.

Sigillographie (1) : Nous avons repéré seize sceaux de l'abbaye et d'abbés de Warneton. En 1220, fragment de sceau, A.É.B., *Fonds Nonnenbossche*, original n° 29. En 1245, fragment du sceau en cire brune de l'abbé Gautier (abbé tenant de la dextrochère une crosse et de la senestrochère un livre), A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, original n° 49. En 1313, un sceau de l'abbé en cire brune, perdu à Messines en 1914-1918. En 1332-1333, deux sceaux de l'abbé Pierre d'Assenede, A.D.N., B.7781, pièce 20.825 et A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1833. A ce dernier document append aussi le sceau aux causes de l'abbaye. En 1377, un sceau de l'abbé Victor, A.D.N., B.7818, pièce 151.195. En 1379, sceau de l'abbaye, Gand, *Archives du Béguinage Notre-Dame*. En 1413 et 1422, sceaux et contre-sceaux de l'abbé Jacques IV de Walle, A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, originaux n°s 59 et 114bis. En 1448 et c. 1448, deux sceaux en cire verte de l'abbé Jacques V de Wale (sceau : abbé, à dextre, armoiries de l'abbaye, à senestre, celles de l'abbé. Celles-ci sont reprises sur le contre-sceau), Commission d'Assistance publique d'Ypres, *Fonds Nazareth*, originaux. En 1742, fragment important de sceau armorié, Archives de l'État à Tournai, *Fonds de Comines*, chartrier. sub anno 1472. Cachet de cire rouge de l'abbé Yves de Sobry de 1730, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876b et Archives de l'État à Tournai, *Châtellenie de Warneton*, n° 2734, pièce 106. Cachet de cire armorié de l'abbé Benoît Maerten presque illisible, A.G.R., *Chambre des Comptes*, registre 46.846, t. 11, déclaration n° 5. Il faut encore signaler la découverte vers 1860 dans le sol, près de Furnes, du sceau du prieur indépendant de Warneton Pierre de Quicke (une colombe tenant un rameau d'olivier dans le bec, avec la légende *Petrus de Quicke, prior independens Monast. Wasten.*) (2).

Les bâtiments monastiques furent incendiés en novembre 1792 et ce qui en subsistait, fort peu de chose, fut détruit peu à peu. Seule l'abbatiale resta debout. Elle fut rasée durant la première guerre mondiale. Il ne reste donc plus rien aujourd'hui des bâtiments de l'abbaye. Cependant, le long de la nef sud de l'actuelle église paroissiale, on remarquera certains vestiges infimes (quelques pierres résultant d'un terrassement récent et quelques tas de briques d'un mur encore en place). L'abbatiale a été décrite par J. B. Courouble, *Histoire de Warneton*, 87-98 et par X., *Warneton*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, IV, 107, 1906-1907. Les travaux effectués au XIX^e siècle sont évoqués dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, XXV, 268, 1886 ; XXVII, 133, 1888 ; XXXII, 349, 1893 ; XXXIII, 217, 1894 ; XL, 334, 1901 ; XLIV, 388, 1905 ; XLIX, 1910 ; LIII, 160, 1914 et la destruction en 1914-1918, LVIII, 1919. Voir aussi le *Bulletin du Comité de la Flandre occidentale de la Commission royale des Monuments et des Sites*, I, 9, 166-168, 202-203, 209, 258, 341, 396.

Le refuge que l'abbaye possédait à Ypres (3) a échappé en partie aux ravages de la guerre de 1914-1918 (façade du XVIII^e siècle, avec ancre de 1763). Il se trouve toujours dans la Dhondstraat, n° 59 et est occupé aujourd'hui par le St.-Vincentiuscollege, afdeling B.L.O. (auparavant St.-Aloysiusschool). Le refuge de Warneton occupe cet emplacement depuis 1566. Il se trouvait auparavant près de l'église Saint-Jacques. Il est très probable que le refuge de la Dhondstraat figure sur des gravures anciennes ou sur de vieilles cartes postales et photos d'Ypres.

Le refuge de Lille, acquis vers 1673, était situé rue Royale (4). Nous ignorons s'il en existe des représentations iconographiques.

(1) Ni G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, 2 vol., Paris, 1873, ni J. Th. DE RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants*, 4 vol., Bruxelles, 1897-1901, ne signalent de sceaux de l'abbaye ou des abbés de Warneton. — L'empreinte du sceau conservé aux A.G.R., collection sigillographique, n° 4098, n'est pas celle d'un sceau du chapitre de Warneton, comme l'indique le fichier, mais un sceau de Watten, dont l'original est aux A.G.S.B., *Fonds abbaye de Lo*, original sub anno 1189.

(2) *Rond den Heerd*, III, 327 et 336, 1868 (dessin du sceau p. 327).

(3) Voir J. E. CORNILLIS, *Ieper door de eeuwen heen*, 100, Langemark, 1950 et plan annexé, n°s 64 et 78.

(4) P. DENIS DU PÉAGE, *La rue royale à Lille sous l'Ancien régime. Ses habitants, ses maisons*, Lille, 1941.

Le refuge que l'abbaye avait à Armentières n'est connu que par une mention du début du XVII^e siècle, lorsqu'il fut question de le vendre sous l'abbé des Trompes (1).

Mobilier : L'abbatiale de Warneton servait en même temps d'église paroissiale. Si on ne retient que les pièces de mobilier provenant de la partie réservée aux chanoines (2), il n'y a guère à signaler que les magnifiques stalles que l'abbé de Warneton commanda au sculpteur. L. Gombette, de Lille, et qui furent achevées en 1713 (3). Ces stalles ont survécu à deux périodes difficiles : la révolution française et la guerre de 1914-1918 (évacuées au Grand Séminaire de Bruges). Il y a actuellement quatre groupes de quatre stalles dans le chœur de l'église et un groupe de trois stalles dans le transept sud. Après la guerre, quelques stalles ont servi à confectionner le mobilier (notamment la table et la balustrade) de la salle du Conseil communal à l'hôtel de ville de Warneton (œuvre de l'ébéniste Delefontaine, de Menin). En 1846, l'église comptait encore deux groupes de quatorze stalles (4). Elles avaient subi une mutilation vers 1820 (5).

Épitaphes : On conserve encore deux importants fragments d'une pierre tombale d'un abbé de Warneton. Elle fut retrouvée lors de la reconstruction de l'église en 1924. Cette lame représente, gravé au trait, un abbé portant la crosse et le calice. Il est figuré au centre d'une niche à dais, dont le dessin paraît accuser le XIV^e siècle. L'inscription latine gravée au pourtour de la dalle est pratiquement disparue. Deux mots sont encore lisibles : *quadragintis fere*. Ce qui a permis de l'attribuer hypothétiquement à l'abbé Pierre d'Assenede, en se basant sur la durée de son abbatiat (6). D'autres l'attribuent à l'abbé Josse Ghisil (7). Ce document archéologique, qui a été adossé à un mur intérieur de l'église, sous le clocher, mériterait un examen approfondi.

La description et le texte de l'épitaphe de la tombe des abbés Jacques de Hellemmes, Pierre Lefebvre et Yves de Sobry sont édités dans [F. Van de Putte et C. Carton], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 26-27 (8). L'épitaphe du dernier abbé, Benoît Maerten, et du dernier religieux de Warneton, Antoine Blanquart, se trouvaient à la fin du siècle dernier dans le cimetière de Warneton, près du calvaire (9). Les épitaphes auxquelles il est parfois fait allusion dans [F. Van de Putte et C. Carton], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, ne nous sont pas connus.

(1) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 23.

(2) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 91-97 a décrit minutieusement l'intérieur de l'église de Warneton et ce qui l'ornait vers 1875. — La chaire de vérité, achevée en août 1697, est due au travail de deux ébénistes de Bailleul, Jean Vernieuwen et Rooderic Cornelis. Les sculptures sont l'œuvre de N. Nevejans, d'Ypres (ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2394 ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 7, d'après le manuscrit des curés de Warneton). Pour la sauver des dangers des combats du front, les Allemands la transportèrent en 1915 au Grand Séminaire de Bruges, dont elle orne toujours la chapelle, B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Brugge*, 61, Bruges, 1961. L'administration communale de Warneton a entrepris des démarches afin d'en obtenir le retour à Warneton. — L'église de Warneton possède encore les fonts baptismaux livrés en 1697, ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2394, ainsi que quelques tableaux. Il faudrait voir si ce sont ceux signalés dans le *Chronicon*, 7 et 24, dans A. COUVEZ, *Inventaire des objets d'art qui ornent les églises et les établissements publics de la West-Flandre*, 571-574, Bruges, 1852 et dans J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 91-97. — Le trésor de l'église ne semble pas avoir conservé de pièces de l'abbaye (Description dans X., *Warneton*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, IV, 107, 1906-1907, et *ibid.*, VII, 13, 1927).

(3) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 7, d'après le manuscrit des curés de Warneton.

(4) D'après l'état dressé le 6 novembre 1846 par deux membres de la Commission des Beaux-Arts, M. V. Marhem et E.-J. Camerlynck, et analysé dans A. COUVEZ, *Inventaire des objets d'art qui ornent les églises et les établissements publics de la West-Flandre*, 571-574, Bruges, 1852.

(5) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 7 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 97.

(6) F. BEAUCAMP, *La découverte archéologique de Warneton (Belgique)*, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, XXXII, 260, Lille, 1925.

(7) A. VAN ZUVLEN VAN NYVELT, *Tombes découvertes à Warneton*, dans *A.S.É.B.*, LXVII, 138, 1924.

(8) Voir aussi A. ECKMAN, *Un voyage en Flandre, Artois et Picardie en 1714, publié d'après le manuscrit du sieur Nomis*, 112, Lille, 1896.

(9) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 90.

Le pavement de la nef latérale nord de l'église était composé encore à la fin du siècle dernier de pierres tumulaires de chanoines de l'abbaye, J. B. Courouble, *Histoire de Warneton*, 96, cite un nom du XVII^e siècle († 1677) et cinq noms du XVIII^e siècle.

Le fils du comte de Flandre, Robert de Cassel, seigneur de Warneton, mort en 1331, se fit enterrer dans l'abbatiale de Warneton. Son tombeau polychromé et son cercueil furent découverts en 1924, en même temps qu'un autre tombeau polychromé attribué à l'abbé van de Walle. L'essentiel de la bibliographie est donné par J.-M. Duvoisquel, *Les tombeaux polychromés de Warneton (XIV^e siècle)*, dans *Hainaut-Tourisme*, nos 148, 161-165, Mons, septembre 1971.

L'existence de cette abbaye a laissé des traces dans le folklore. Les habitants de la ville de Warneton sont traditionnellement appelés « Mountches », J.-Th. de Raadt, *Les sobriquets des communes belges*, 125, Bruxelles, 1903 et H. Bourgeois, *Le patois picard de Comines et de Warneton*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines et de la Région*, III, 174, Comines, 1973. La fête de saint Nicolas, patron de l'abbaye-mère de l'ordre d'Arrouaise, y a toujours été célébrée. Un éclat nouveau a été donné à cette fête (premier samedi de décembre) depuis 1959 : un cortège parcourt les rues de la cité à la tombée de la nuit (plusieurs chars symbolisent l'abbaye et le géant Jehan le Mountche, revêtu du costume des Augustins). Deux photos de ce cortège sont publiées dans H. Bourgeois, *Le patois picard de Comines et de Warneton*, 329.

* * *

Une église paroissiale fut construite à Warneton à une époque qu'il est impossible de préciser (1). Les seigneurs de Warneton y établirent un Chapitre de chanoines séculiers à une date que l'on peut déterminer approximativement.

Comme l'autel de Warneton a été cédé à l'abbaye de Messines par les seigneurs de Warneton entre 1066 et 1078 (2), on peut supposer que la fondation du Chapitre de Warneton est postérieure à cette époque. D'autre part, comme dans la charte de 1126 (3) dans laquelle Adélaïde, dame de Warneton, confirme les possessions données au Chapitre par ses prédécesseurs ainsi que par son frère Eudes, qui fut seigneur de Warneton avant elle, il est permis de conclure que la fondation doit au moins remonter au règne de son père Robert II, seigneur de Péronne et de Warneton, soit vers 1080-1090 (4).

(1) Il est fantaisiste de prétendre que l'église et l'abbaye de Warneton furent détruits par les Normands comme le fait Nicolas Despars (XVI^e siècle) : J. DE JONGHE, *Chronycke van den lande ende graefscap van Vlaanderen gemact door Jor Nicolaes Despars*, I, 129, Bruges, 1837. P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 17, fait remonter à tort la fondation à la période qui suivit le passage des Normands, comme l'avait fait J. B. COURUBLE, *Histoire de Warneton*, 13.

(2) Voir le dossier complet réuni par N. HUYGHEBAERT, *Examen des plus anciennes chartes de l'abbaye de Messines*, dans *B.C.R.H.*, CXX, 175-222, Bruxelles, 1956, et plus particulièrement pp. 200-201. L'auteur a démontré que le diplôme de Dreux, évêque de Thérouanne, du 28 mai 1065 attribuant notamment cet autel de Warneton à l'abbaye de Messines, est un faux des environs de 1080. L'autel appartient certainement à Messines en 1080, F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre 1071-1128*, 15, Bruxelles, 1938 ; Robert de Péronne, alors seigneur de Warneton, figure au nombre des témoins de cet acte de Robert I^{er}, comte de Flandre.

(3) Voir ci-dessous, 820.

(4) P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 21-26, a réuni les mentions des seigneurs de Warneton Robert II et Eudes de Péronne. Plusieurs datations sont à revoir. — D'autres chapitres séculiers furent fondés à la même époque dans les environs, comme celui de Comines, antérieurement à 1144, J.-M. DUVOISQUEL, *Histoire médiévale et factums d'avocats : l'évêque de Tournai et le Chapitre de Comines*, dans *Hovae Tornacenses. Recueil d'études publiées à l'occasion du VIII^e centenaire de la consécration de la cathédrale de Tournai*, 95, n. 1, Tournai, 1971. — Partant du fait qu'une des plus anciennes attestations des membres de la communauté de Saints-Pierre-et-Paul de Warneton les qualifie de *pauperes christi* et ayant remarqué que les chartes épiscopales réservaient généralement ce nom à des groupes de pénitents laïcs (ou ermites laïcs), par exemple les premiers disciples d'Éverelme à Bruges, Dom N. Huyghebaert se demande (lettre du 1^{er} février 1973) si cela ne signifie pas que Warneton, à la différence de Saint-Martin d'Ypres, de Lo, etc., est non pas un petit chapitre paroissial (un groupe de *clerici* attachés à une paroisse rurale) « régularisé » par l'un ou l'autre évêque réformateur, mais bien une association spontanée de « pieux laïcs ».

La première mention certaine du Chapitre séculier de Warneton apparaît dans une charte malheureusement non datée adressée à G., doyen de l'église de Warneton (1), par laquelle Adélaïde confirme une donation faite par son frère Eudes à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs (2). Cette donation avait déjà été confirmée par Robert II, comte de Flandre, vers 1093-1111, confirmation dans laquelle il est précisé que ce don fut fait du consentement d'Adélaïde et de son mari Robert de Béthune (3).

En 1126, Adélaïde, dame de Warneton et de Péronne, confirme en les énumérant les biens donnés à l'église Saint-Pierre de Warneton à l'usage des chanoines séculiers par ses prédécesseurs et par son frère Eudes. Simon, chanoine de Warneton, est le premier témoin de l'acte (4). Ce Chapitre aurait compté huit prébendes, dont celle du prévôt (l'évêque de Thérouanne) et du doyen (5).

La maison de Péronne avait déjà favorisé l'Ordre d'Arrouaise (6). Sans doute n'est-elle pas étrangère à la transformation du Chapitre séculier de Warneton en abbaye suivant la règle de Saint-Nicolas d'Arrouaise. L'on possède deux textes à propos de cette affiliation. Le premier est une charte par laquelle Thierry d'Alsace, comte de Flandre, à la demande de Milon I^{er} (7), évêque de Thérouanne, lui remet tous les droits qu'il pouvait posséder sur l'église de Warneton afin que l'évêque de Thérouanne y établisse un abbé et des religieux qui suivront la règle de Saint-Nicolas d'Arrouaise, ceci se faisant avec l'accord d'Adélaïde de Péronne, dame de Warneton, et des chanoines séculiers (8). Un second acte émane de Thomas, abbé de Warneton,

(1) Lisant mal le document, certains ont fait du destinataire de l'acte G. l'auteur de la charte, et dès lors le doyen de Warneton G. devient un frère d'Eudes, seigneur de Warneton ; voir par exemple H. HOSDEY, *Warneton*, dans *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle*, 12^e livraison, Bruxelles, 1891.

(2) A.D.N., B. 1562, Deuxième cartulaire de Flandre, n° 62, f° 47^o et A.D.N., B. 1563, Troisième cartulaire de Flandre, n° 106, f° 24^{vo}. Édité dans A. MIRAEUS-J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 512, d'après les documents précédents, mais sous la date erronée de circa 1126.

(3) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre 1071-1128*, 129-130, Bruxelles, 1938.

(4) A.D.N., B. 1562, Deuxième cartulaire de Flandre, n° 119, f° 66^{vo} ; A.D.N., B. 1563, Troisième cartulaire de Flandre, n° 244, f° 38^o ; deux copies et une traduction flamande de 1717 aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À Tournai, *Châtellenie de Warneton*, n° 2404, d'après une copie authentique ; copie authentique de 1682 d'après l'original aux A.D.N., 8.B. 1^{re} série, n° 8341 ; copie du XVII^e siècle aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À Tournai, *Fonds de Comines*, chartrier, sub anno 1283. Édité dans A. MIRAEUS, *Donationes Belgicae*, 103-104 ; ID., *Notitia ecclesiarum Belgii*, 328 ; A. DU CHESNE, *Histoire de la Maison de Béthune, Preuves*, 22 ; A. MIRAEUS-J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 379 (voir A. LEGLAY, *Revue des Opera diplomatica de Miraeus*, 38) ; *Gallia christiana*, V, *Instrumenta*, 376 (d'après l'original) ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 29-30. Mention dans J. DE SAINT-GENOIS, *Monuments anciens*, I, 471.

(5) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 9, où il est question d'abord de dix prébendes. Ce témoignage du *Chronicon* est sujet à caution. De même, quand il prétend que l'abbesse de Messines détient alors (sans doute au XVII^e siècle) la majeure partie des biens de ces prébendes ; les éditeurs du *Chronicon* semblent suivre ici un texte du XVII^e siècle, qui n'est pas sans rapport avec les difficultés et les procès que soutinrent les abbayes de Warneton et de Messines. — Qui est le *Teibaldus Garnestunensis* qui apparaît dans le rotulus en l'honneur de Boson, abbé de Fleury (1107-1137), conservé à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ORLÉANS, ms. 72, Ch. CUISSARD, *Orléans*, dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements*, XII, 36, Paris, 1889 et A. VIDIER-L. MIROT, *Obituaires de la Province de Sens*, III, *Diocèses d'Orléans, d'Auxerre et de Nevers*, 147, Paris, 1909. Faut-il en faire un chef de la communauté des religieux de Warneton ?

(6) L. MILIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 150-151.

(7) Sur cet évêque, F. PETIT, *Milon de Sélincourt, évêque de Thérouanne*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLVIII, 72-93, Averbode, 1972, plus particulièrement p. 83. G. GAZET, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, 418, Arras, 1614, affirme que Milon fut le premier abbé de Warneton, ce qui est une erreur manifeste déjà relevée par [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 11.

(8) Deux copies authentiques de 1717 aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À Tournai, *Châtellenie de Warneton*, n° 2404. Édité dans J. MALBRANCQ, *De Morinis et Morinorum rebus*, III, 309 ; A. MIRAEUS, *Donationes Belgicae*, 123 ; ID., *Notitia ecclesiarum Belgii*, 373 ; A. MIRAEUS-J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 387 ; *Gallia christiana*, V, *Instrumenta*, 37-377 (d'après l'original) et [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 30-31. Mentions

qui demande son affiliation à l'Ordre d'Arrouaise. En 1142, l'évêque de Thérouanne confirme les biens de la nouvelle abbaye (1).

Pourquoi cette transformation? Le *Chronicon* évoque les défaillances des chanoines séculiers (2), mais c'est là sans doute un cliché. L'action de l'évêque de Thérouanne Jean I^{er} de Warneton ou de Comines († 1130) fut déterminante dans la vie monastique du diocèse, notamment à Chocques, autre possession des seigneurs de Warneton, dont le Chapitre fut régularisé en 1120 (3). Il est paradoxal de constater que cet évêque ne semble pas être intervenu à Warneton, en un lieu si proche de l'endroit de sa naissance, puisque le prieuré de Bas-Warneton, qu'il céda à Saint-Bertin, n'est distant que de quelques centaines de mètres de l'église de Warneton.

On prétend qu'en 1139 saint Bernard aurait prêché à Ypres et à l'abbaye de Warneton. Il aurait été accompagné dans cette visite par Milon, évêque de Thérouanne (4). Si cette assertion se vérifiait, faudrait-il pour autant mettre ce fait en rapport avec la transformation du Chapitre séculier en Chapitre régulier?

Après les donations du XII^e siècle, dues essentiellement aux seigneurs de Warneton, le patrimoine de l'abbaye n'augmentera plus guère. Elle ne possédera jamais que le patronat de deux cures, celle d'Hardifort (5) et celle de Wulvergem (6), son domaine foncier ne dépassera pas de beaucoup les deux cents hectares (130 bonniers et 919 verges de terre en 1622), si bien qu'elle méritera le nom de « Warneton la Pauvre » (7).

THOMAS, premier abbé de Warneton, n'est cité dans aucune des listes des abbés de cette institution publiées jusqu'à ce jour. Il n'apparaît que dans un acte non daté, dont il est d'ailleurs l'auteur, par lequel il soumet l'abbaye de Warneton à l'ordre d'Arrouaise. Cet acte est attribué habituellement à l'année 1138 (8). En 1139, Adélaïde, dame de Warneton, donne

dans H. COPPIETERS STOCHEVE, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, IV, 47, 1901-1902; — O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1550*, I, 127, Saint-Omer, 1904 et H. SPROMBERG, *Beiträge zur französisch-flandrischen Geschichte*, I, *Alvisus, Abt von Anchin (1111-1131)*, 169, Berlin, 1931.

(1) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 9.

(2) Sur ces deux actes, voir ci-dessous, 821-822.

(3) L. MILIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 150.

(4) C. CALLEWAERT, *Visite de saint Bernard à l'abbaye des Dunes, le 5 avril 1139*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Congrès de Bruges, XVI*, 432, Bruges, 1903; J. CANIVET, *Les voyages et les fondations monastiques de saint Bernard en Belgique*, dans *Saint Bernard et son temps, Congrès de Dijon, 1927*, I, 29-40, Dijon, 1928; J. DE CUYPBR, *Sint Bernardus van Clairvaux en de abdij van de Duinen te Koksijde*, dans *Collationes Brugenses*, XLIX, 193, 1953.

(5) France, Nord, arr. d'Hazebrouck.

(6) Belgique, Flandre occidentale, arrond. Ypres, canton de Messines.

(7) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 5. Dans une donation de 1139 citée ci-dessous, Adélaïde de Warneton évoque les *pauperes fratres* de Warneton.

(8) FRANÇOIS DE BAR, *Historia Monastica*, (fin XVI^e s.), BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DOUAI, ms. 822; copie fin XVI^e-début XVII^e s. de ce ms, BRUXELLES, BIBL. ROYALE, ms. 7749, f^o 300v^o-301r^o. Autre copie de cet acte, ARRAS, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS, *Barbier* 32, p. 19 (avec la date *ca. 1158*). Édité pour la première fois par F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 416-417, sans indication de source, mais avec la date « vers 1138 ». Mentionné dans A. WAUTERS, *Table chronologique*, II, 208 et dans P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 28. Cet acte ne figure pas dans le cartulaire d'Arrouaise (fin XII^e s.), BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'AMIENS, ms. 1077. — Le même acte, mais sans la suscription, est transcrit dans le ms. 822 de Douai, f^o 278r^o et ms. 7749 de BRUXELLES, BIBL. ROYALE, f^o 301v^o-302r^o, sous la rubrique *de unione monasterii de Warnestun*, avec la date *circa 1230*. Erreur remontant sans doute à Marc Théry, le chanoine d'Arrouais qui fournit la notice de son abbaye à François de Bar.

à l'abbaye du lieu une partie du Mont Dodelin et une mesure de terre, moyennant une redevance à payer à la Saint-Jean-Baptiste et à Noël (1).

GAUTIER I apparaît en 1142 dans un acte par lequel Milon, évêque de Thérouanne, confirme en les énumérant les biens de l'abbaye de Warneton (2). On peut difficilement identifier à l'abbé de Warneton le *Galterus, sacerdos de Wuarnestunh*, témoin d'une charte de 1169 (3). La durée de l'abbatit de Gautier n'est pas connue (4). Il n'est pas certain que l'abbé dont le nom est cité en 1151 soit son successeur immédiat.

Le 13 janvier 1159-1160, le pape Alexandre, prenant le diocèse de Thérouanne sous sa protection dans une charte adressée à l'évêque Milon II, cite Warneton parmi les abbayes du diocèse (5). En 1164, l'abbé Gautier aurait assisté à la bénédiction de l'abbesse de Messines, Béatrice de Warneton (6). En 1168, l'évêque Milon de Thérouanne règle un différend qui s'était élevé entre les abbayes de Messines et de Warneton. L'abbé de Warneton, dont le nom n'est pas cité, prétendait que l'abbesse de Messines, à cause du patronat de l'église de Warneton, devait y placer un desservant; au contraire, l'abbesse contestait que l'abbé perçoive la moitié des offrandes, puisque l'autel de Warneton lui appartenait. L'accord finalement maintient chacun dans ses droits antérieurs: l'abbesse conserve son canonicat en l'église de Warneton, sans pour autant devoir y placer un desservant; l'abbé pourra continuer à percevoir la moitié des offrandes, des menues dîmes et des aumônes des défunts, à l'exception de la dîme sur le blé (7).

HUGUES n'est connu que par la mention qui en est faite parmi les témoins d'une charte de Milon, évêque de Thérouanne, pour l'abbaye de l'Eeckhout à Bruges en 1151 (8).

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405, copie du XVII^e s. annexée à une pièce de procédure de 1642. Édité dans la *Gallia Christiana*, V, *Instrumenta*, 377, sans indication de source. Mentions dans A. WAUTERS, *Table chronologique*, II, 213 et dans P. DE SINGEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 28.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2404, deux copies notariées de 1717 d'après l'original et une traduction flamande. Édité dans A. MIRAEUS, *Donationes Belgicae*, 127-128; ID., *Notitia ecclesiarum Belgii*, 373-374; A. MIRAEUS-F. J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 389; J. MALBRANCQ, *De Morinis*, III, 310; *Gallia Christiana*, V, *Instrumenta*, 377 et [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 31-32. Mentionné dans O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1553*, I, 132 et dans A. WAUTERS, *Table chronologique*, II, 238.

(3) A.D.N., *Fonds de l'abbaye d'Anchin*, 1 H 39, pièce 437: charte d'Alexandre, abbé d'Anchin, pour Saint-Martin de Laon. Édité dans E. A. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin, 1079-1792*, 121, Lille, 1852.

(4) En dépit de ce qu'écrivent [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 11.

(5) A.É.V.B., *Fonds Gemeenten*, Y. 2 (Thérouanne, cartulaire de l'évêché, XIII^e s.), pièce IX, f° 40^o. Édité dans Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaires de l'Église de Térouane*, 29-31, Saint-Omer, 1881.

(6) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 75, qui cite un « manuscrit de l'abbaye de Messines ». S'agit-il du registre J^o cité dans H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 43, n. 1 et 248, Ypres, 1913?

(7) A.É.V.B., *bl.* 1168, original. Collection privée, cartulaire latin de l'abbaye de Messines, f° 5^o. Les cartulaires français A et B, qui contenaient une copie au f° 5^o, ont disparu à Messines en 1914. Édité dans L. I. A. DIRGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines, Codex, XX-XXI*; voir aussi pp. XXIV et 12-13. A propos de ce différend, voir B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De houders van Patronaatsrecht in Westvlaamsche parochies*, dans *Universitatis catholicae Lovaniensis e dissertationibus*, XI, fasc. 7, 14, Louvain, 1946 et dans *Collationes Brugenses*, XLII, 155-156, Bruges, 1946.

(8) A.G.S.B., *Fonds de l'Eeckhout*, cartulaire A, 181/150, f° 109^o et cartulaire B, 179/151, f° 93^o (*S. Hugonis abbas de Waerleston*). Cet acte n'est pas cité dans O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1553*, I. — Gérard, *prieur de Warnestun*, cité en 1168 (F. H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe, et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couchelaere déposées aux Archives de l'État à Gand*, nos 19, 20, Bruges, 1870) est en réalité un prieur de Bas-Warneton, omis par N. HUYGHEBAERT, *Prieuré de Saint-Martin à Bas-Warneton*, dans *Monasticon belge*, III, fasc. 1, 207, Liège, 1960.

GILBERT I, d'abord moine à l'abbaye de Phalempin (1), est cité pour la première fois comme abbé de Warneton dans un acte de 1177 par lequel Robert de Béthune, seigneur de Warneton, confirme les biens de l'abbaye sans les énumérer (2). La même année, le comte de Flandre Philippe d'Alsace constitue une rente de 20 s. sur l'épier de Lille en faveur de l'abbaye (3). Le même comte de Flandre constitue, par un acte non daté, une rente en faveur de diverses institutions ecclésiastiques. Celle allouée à l'abbaye de Warneton se monte à 50 s. assignée sur l'office du notaire Lambin à Bruges (4). En 1181, Philippe d'Alsace approuve la donation d'une rente de 50 s. assignée sur l'office du même notaire à l'abbaye de Warneton par sa sœur Gertrude (5). Cette donation fut confirmée par le pape Urbain III (6). En 1184, l'abbé de Warneton souscrit, sans que son prénom soit cité, une charte de Robert, avoué de Saint-Vaast d'Arras et seigneur de Warneton, cédant deux tiers de la dîme d'Herlies à l'abbaye de Marœuil (7). Un autre acte de Robert de Béthune, non daté, mais que l'on peut situer vers 1184-1191, relatif aux mêmes dîmes d'Herlies, est souscrit par l'abbé Gilbert, par Hugues de Hingues, moine et prieur de Bas-Warneton, et par les chanoines de Warneton Gilbert, Diamicus et Simon, prêtre, Alanus et Nicolas, diacres (8). En 1189, le même seigneur

(1) J. BUZELIN, *Gallo-Flandria sacra et profana*, 138, Douai, 1625, repris par la *Gallia Christiana*, V, 357-358 ; A. LEGLAY, *Cameracium christianum*, 296 ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatias Warnestoniensis*, 12 et Th. LEURIDAN, *Noticia historice sur l'abbaye de Saint-Christophe de Phalempin*, 106, Roubaix, 1905.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2404, deux copies notariées de 1717 d'après l'original et une traduction flamande. Édité dans A. MIRAEUS, *Donationes Belgicae*, 146-147 ; Id., *Notitia ecclesiarum Belgii*, 441-442 ; A. MIRAEUS-F. J. POPPENS, *Opera diplomatica*, I, 395-396 ; A. DU CHESNE, *Histoire généalogique de la maison de Béthuns, preuves*, 42, Paris, 1639 ; J. MALBRANCQ, *De Morinis*, III, 310 ; *Gallia christiana*, V, *Instrumenta*, 378 ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatias Warnestoniensis*, 33. Mentionné dans P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 40.

(3) A.D.N., B. 1563, Troisième cartulaire de Flandre, n° 248, f° 38^v. Mention dans A.D.N., B. 1562, Deuxième cartulaire de Flandre, n° 121, f° 67^r et dans J. DE SAINT-GENOIS, *Monumens anciens*, I, 481. Cette rente en faveur des canonici de Warneton est citée dans *Le compte général de 1187, connu sous le nom de « Gros Brief » et les institutions financières du comté de Flandre au XII^e siècle*, édit. A. VERHULST-M. GYSSELING, 168, Bruxelles, 1962.

(4) A.D.N., B. 1512, n° 111 (copie de 1388) et Collection privée, cartulaire latin de l'abbaye de Messines, f° 12^r. Les cartulaires français A et B, qui contenaient une copie respectivement aux f° 13^r et 14^r, ont disparu à Messines en 1914. Transposition française dans A.D.N., B. 1562, n° 155, f° 83^r et B. 1563, n° 157, f° 26^r. Édité dans Ch. DUUVIER, *Actes et documents anciens concernant la Belgique*, Nouvelle série, 89-94, Bruxelles, 1903, qui le date du 24 avril-12 juin 1177 et dans L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines, Codex, XLII-XLVI*, qui le date des environs de 1185. J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 76, cite ce document sous la date 1187. Mentionné dans A. WAUTERS, *Table chronologique*, II, 697 et VII, 373.

(5) A.D.N., B. 1563, Troisième cartulaire de Flandre, n° 249, f° 38^v. Analyse dans A.D.N., B. 1562, Deuxième cartulaire de Flandre, f° 67^v et dans J. DE SAINT-GENOIS, *Monumens anciens*, I, 482. J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 76-77, affirme sans citer ses sources que l'abbé Gilbert reçut en 1181 de Robert de Béthune, avoué d'Arras et seigneur de Warneton, des lettres confirmant à nouveau les concessions faites par ses ancêtres à l'église de Warneton, lettres souscrites par Hugues, moine et prieur de Warneton. Ceci a été repris par P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 40. Nous n'avons pas retrouvé cet acte. Il est impossible que la confusion provienne de la présence parmi les témoins de la charte de Philippe d'Alsace de 1181 de Hugues de Hoisi, qui n'y est d'ailleurs pas qualifié. S'agit-il de l'acte non daté de vers 1184-1191 ? Voir ci-dessous.

(6) Collection privée, cartulaire latin de l'abbaye de Messines, f° 2^r. Les cartulaires A et B, qui contenaient des copies au f° 2^r, ont disparu à Messines en 1914. Édité. L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines, Codex, XLVIII-XLIX*, qui la date de 1185-1187. Cette bulle doit dater du 4 février 1186 ou 1187.

(7) ARRAS, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS, cartulaire de l'abbaye de Marœuil, f° 33^v et ARRAS, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. de Dom Lepez, n° 672, f° 83^r. Édité dans A. DEMARQUETTE, *Cartulaire et abbesses de la Brayelle d'Annai de 1196 à 1504*, I, 187, Lille, 1885-1886 et dans P. BERTIN, *La chronique et les chartes de l'abbaye de Marœuil*, 110-111, Lille, 1959.

(8) ARRAS, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS, cartulaire de l'abbaye de Marœuil, f° 34^r et ARRAS, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. de Dom Lepez, n° 672, f° 83^v. Édité dans P. BERTIN, *La chronique et les chartes de l'abbaye de Marœuil*, 118-119. [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatias Warnestoniensis*, 12, mentionnent cet acte sous la date 1184. N. HUYGHEBAERT, *Prieuré de Saint-Martin à Bas-Warneton*, dans *Monasticon belge*, III,

de Warneton fait une donation à l'abbaye de Voormezele pour laquelle l'abbé Gilbert et ses religieux sont témoins (1). En 1190, Robert de Béthune donne à l'abbé Gilbert et aux chanoines de Warneton 40 s. à prendre annuellement sur le tonlieu du pont à Warneton et confirme des donations et des acquisitions antérieures (2). Les mentions des nécrologues et obituaires sont difficilement utilisables: il y eut en effet trois abbés du nom de Gilbert à Warneton. Le nécrologe de l'abbaye de Saint-Médard de Tournai en cite un au 3 avril et un second au 28 novembre (3). Celui de l'abbaye d'Arrouaise en mentionne trois sous les dates du 17 février, 3 avril et 2 décembre (4), mais d'après le nécrologe de Saint-Médard, au 17 février, il s'agirait de l'abbé Guillaume (5). Certains auteurs situaient le décès de l'abbé Gilbert vers 1187 (6). Il mourut en fait entre 1190 et 1194.

GÉRARD n'est cité dans aucune liste des abbés de Warneton. Il est l'auteur d'un acte constatant que le chevalier Robert d'Hingues a donné une terre à la chapelle des lépreux de Béthune. Cet acte est inséré dans une charte de Pierre, évêque d'Arras, du 30 juillet 1194 (7). En 1193-1194, Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, constitue une rente de 20 s. sur les revenus du brief du comte à Bruges en faveur de l'abbaye de Warneton (8).

THIBAUD I aurait été abbé de Warneton dès 1194 (9). Il est témoin d'une charte de Guillaume, avoué d'Arras et seigneur de Warneton, relative aux dîmes d'Herlies, du 19 novembre 1196 (10). Il aurait été témoin d'une charte du même, également de 1196, con-

fasc. 1, 207, n. 4, Liège, 1960, a cru par erreur que le *Chronicon* citait l'abbé Gilbert et le prieur Hugues en 1177. L'existence de ce prieur de Bas-Warneton est donc établie. Il a estimé en outre à tort qu'il y avait identité de document avec la charte citée par J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 76-77, sous la date de 1181.

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele* sub anno (original), carton 1, n° 13 (sans sceau) et A.É.B., *acquisitions* 3472 (cartulaire de Voormezele, XIII^e s.), f° 23^{ro}-v^o. Édité dans [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon Vormesclense*, 44, Bruges, 1847, d'après un cartulaire de 1664. — L'empreinte du sceau conservé aux A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 4.098 est en réalité celle d'un sceau de Watten et non de Warneton, comme indiqué au fichier (Voir sceau original pendant à une charte de 1189, A.G.S.B., *Fonds de l'abbaye de Lo*).

(2) A.D.N., B. 1562, Deuxième cartulaire de Flandre, n° 120, f°s 66^{vo}-67^{ro} et B. 1563, Troisième cartulaire de Flandre, n° 245, f° 38^o. Mention dans J. DE SAINT-GENOIS, *Monumens anciens*, I, 486-487; J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 76, et P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 40-41.

(3) ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRALE DE TOURNAI, *Fonds abbaye de Saint-Médard*, reg. n° 3, f°s 14^o et 33^{vo}. Édité dans J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai*, I, *Notice, chronique, nécrologe*, 358 et 412, Tournai, 1879 (Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, XI).

(4) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouais*, 358.

(5) ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRALE DE TOURNAI, *Fonds abbaye de Saint-Médard*, reg. n° 3, f° 10^o. Édité dans J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai*, I, 342. Les éditeurs des nécrologues ont affecté chaque abbé Gilbert d'un numéro, qui ne correspond à rien.

(6) Notamment *Gallia christiana*, V, 158 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296.

(7) ARRAS, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS, *Fonds Saint-Barthélemy de Béthune*, pièce 651, original de l'acte de Pierre, évêque d'Arras, et cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune, f° 85^o. Édité dans A. DE LOISNE, *Le cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune*, 7, Saint-Omer, 1895. Cet acte cite parmi les témoins deux chanoines de Warneton, Lambert et Henri et un certain Gérard, chapelain (de Warneton ?).

(8) A.D.N., B. 1563, Troisième cartulaire de Flandre, n° 247, f° 38^o. Mentions dans A.D.N., B. 1562, Deuxième cartulaire de Flandre, n° 121, f° 67^o. Édité dans Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens concernant la Belgique*, Nouvelle série, 181-182 et W. PREVENIER, *De oorkonden der graeven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, 68-69, Bruxelles, 1964.

(9) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 76, qui ne mentionne cependant pas d'acte antérieur à 1196.

(10) ARRAS, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS, Cartulaire de l'abbaye de Marœuil, f° 33^{vo} et ARRAS, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. de Dom Lèpez, n° 672, f° 83^o. Édité dans A. DEMARQUETTE, *Cartulaire et abbesses de la Brayelle d'Annai de 1196 à 1604*, I, 187 et dans P. BERTIN, *La chronique et les chartes de l'abbaye de Marœuil*, 121-122. Cet acte est cité dans [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatias Warnetonensis*, 12, sous la date du 13 des calendes de décembre 1196 et sous la date erronée du 13 décembre dans P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 45.

cernant la fondation de la chapelle Saint-Bertin érigée en 1196 (1). En juin 1202, on le retrouve encore témoin d'une charte du même seigneur de Warneton par laquelle celui-ci exempte la prévôté de Saint-Martin d'Ypres du tonlieu à Warneton (2). Dans un acte non daté, l'abbé Thibaud déclare avoir vendu à l'abbé de Saint-Pierre de Merkem une maison que l'abbaye de Warneton avait reçue de G., chapelain de Thierry II, châtelain de Dixmude (3). Le nécrologe de l'abbaye Saint-Médard de Tournai le note à la date du 7 janvier (4), tout comme le nécrologe d'Arrouaise (5). Celui de l'abbaye d'Eeckhout le mentionne au 6 janvier (6). Dans la plus ancienne liste des places occupées par les abbés de l'ordre d'Arrouaise au chapitre annuel de l'ordre (début du XIII^e siècle), l'abbé de Warneton occupe la quatorzième place, juste avant celui de Zonnebeke. Une autre liste (peu après 1267) l'indique à la septième place à la gauche de l'abbé d'Arrouaise (7). Son abbatiat aurait pris fin en 1212 (8). On ne sait qui était abbé de Warneton lorsque, le 21 janvier 1211, le pape Innocent III prit l'abbaye sous sa protection et en confirma les biens en les énumérant (9).

LAMBERT. Selon différentes listes d'abbés de Warneton, son abbatiat aurait occupé les années 1212-1217 (10), ce qui est infirmé par l'apparition d'un autre abbé dès 1216. D'autre part, en octobre 1215, Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, donne à Lambert, *quondam abbas de Warneton*, un domaine à Zoetendale pour y fonder un monastère de l'ordre d'Arrouaise (11). En quittant Warneton, l'abbé Lambert aurait emmené avec lui les

(1) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 76, qui donne en référence le Troisième cartulaire de Flandre, p. 247. Les Deuxième et Troisième cartulaires de Flandre (A.D.N., B. 1562 et B. 1563) ne contiennent pas cet acte, également inconnu de D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte*, I, Saint-Omer, 1866 et de F. H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe, et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couchelaere déposés aux Archives de l'État à Gand*, Bruges, 1870.

(2) Édité dans E. FRYB et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 43, Bruges, 1880, d'après le *Registrum rubrum*, f^o 59, alors à la BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'YPRES, détruit en 1914-1918.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Fonds de l'abbaye de Merkem*, charte n^o 8 (original). Analysé dans E. WARLOP, *Inventaris van het archief van de abdij van Merkem*, I, 10, Bruxelles, 1965.

(4) ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRAL DE TOURNAI, *Fonds de Saint-Médard*, reg. n^o 3, f^o 6v^o. Édité dans J. Vos, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai*, I, 329.

(5) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 358.

(6) A.G.S.B., obituaire de l'abbaye d'Eeckhout, 145|123, f^o 95v^o et autre obituaire de l'abbaye d'Eeckhout (XVII^e siècle), sans cote, p. 2. Le premier a été édité dans W. H. J. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, dans *La Flandre*, III, 304, 1869-1870.

(7) AMIENS, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, cartulaire d'Arrouaise, ms. 1077, f^o 131v^o; DOUAI, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 558, f^o 67v^o; ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRAL DE TOURNAI, *Fonds de Saint-Médard*, reg. n^o 2, f^o 31^o; BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ms. 7749, f^o 209^o; DOUAI, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 822. Éditées dans L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 603-604, Bruges, 1969. Voir aussi F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 39-40. Ces listes avaient déjà été publiées par A. MIRÆUS, *Canonicorum regularium ordinis S. Augustini origines ac progressus per Italianam, Hispaniam, Galliam, Germaniam, Belgium aliasque orbis Christiani provincias*, Cologne, 1614. Repris dans le commentaire de l'éditeur de GAUTIER, ABBÉ D'ARROUAISE, *Fundatio monasterii Arroasiensis*, édit. O. HOLDER-EGGER, dans *MGH.*, SS., XV^e, 1121.

(8) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 76.

(9) Cet acte inédit et jamais mentionné nous est connu au travers d'une copie notariée du XV^e siècle d'un vidimus de Nicolas, prévôt de Saint-Martin d'Ypres du 28 mars 1433 (n.s.), ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Fonds de Comines*, chartrier, sub anno 1472.

(10) *Gallia christiana*, V, 358; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 12.

(11) A.É.B., *Fonds des Jésuites*, n^o 1592, cartulaire B, n^o 79, pp. 83-84. Traduction néerlandaise du XIV^e siècle, A.É.B., bl. 11.153, suivie de quelques notes sur l'abbé Lambert. Une autre charte de la même comtesse, de contenu identique, d'octobre 1215, est conservée en original aux A.É.B., bl. 9657 et en copie aux A.É.B., *Fonds des Jésuites*, n^o 1592, cartulaire B, n^o 79, pp. 73-74, avec traduction néerlandaise p. 74. Lambert y est également qualifié d'ancien abbé de Warneton. Ces deux documents sont édités dans Th. LUYCKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaande-*

sept premiers moines de Zoetendale (1). L'abbé Lambert est mentionné dans un acte aux termes duquel les revenus du domaine de la Petite Haye doivent être partagés entre les abbayes de Warneton et de Messines (2). En 1212, Nicolas, prêtre et chanoine de Warneton, est témoin d'une charte de Ferrand de Portugal, comte de Flandre, en faveur de l'abbaye de Nonnenbossche (3). En avril 1214, Guillaume, avoué d'Arras et de Warneton, constitue une rente de 12 lb. par an en faveur de l'abbaye pour la fondation d'une chapelle en l'église abbatiale (4). L'abbé Lambert est décédé un 1^{er} mars avant 1234 (5).

GILBERT II. En 1216, G., abbé de Warneton, atteste en même temps que d'autres supérieurs de monastères avoir reçu une mesure de terre à Ypres (6). La même année, Baudouin, seigneur de Comines, et son fils aîné Baudouin concèdent à l'abbaye de Warneton le droit de moudre leur blé aux moulins de Comines (7). Par un acte du 5 janvier 1218, les mêmes notifient une vente de terre située à Bas-Warneton, terre acquise par l'abbaye de Warneton (8). En juin 1218, Gilbert, abbé de Warneton, souscrit une charte de Baudouin de Comines par laquelle il donne deux gerbes de la dîme de Bas-Warneton à l'abbaye de Saint-Bertin (9). Sans doute est-ce ce Gilbert que désigne l'initiale figurant dans l'acte de 1216 cité au début de cette notice.

ren en Henegouwen, 534-536, Auvers-Utrecht, 1946. Dans un acte du prévôt de Saint-Donatien de Bruges pour Zoetendale, il y est question de *Lambertus de Warnestun*, ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, Fonds Zoetendale, chartrier, sub anno (original) ; édité dans W. H. J. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douzval*, dans *La Flandre*, II, 108-109, 1868 et dans F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 2^e série, II, Maldegem, 136-137, Gand, 1870-1872. Ces deux actes ont été réédités dans N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, 90-93, Gand, 1966 (Mémoire de licence en histoire). Voir aussi L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 258, Bruges, 1969.

(1) N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, 31.

(2) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77, qui cite un « manuscrit de l'abbaye ». Cet acte n'a pas été retrouvé.

(3) A.É.B., Fonds Nonnenbossche, n° 23 (original). Édité dans L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche de l'ordre de Saint-Benoît près d'Ypres (1101-1798)*, suivi du cartulaire de cette maison, 92, Bruges, 1865.

(4) A.D.N., B. 1562, Deuxième cartulaire de Flandre, n° 121, f° 67^o et B. 1563, Troisième cartulaire de Flandre, n° 246, f° 38^o. Copie à LA HAYE, ALG. RIJKSARCHIEF, collection Gérard, t. 70, pp. 3-4. Mentionné dans J. DE SAINT-GENOIS, *Monumens anciens*, I, 502 ; J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77 ; P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 46 ; A. DU CHESNE, *Histoire généalogique de la maison de Béthune, Preuves*, 108 et L. DE SIMPEL, *Les seigneurs et dames de Warneton des maisons de Péronne, de Béthune, de Flandre, de Bar, de Luxembourg, de Nassau et d'Isenghien*, dans *La Flandre*, 100, IX, Bruges, 1878.

(5) W. H. J. WEALE, *Obituaire de l'abbaye d'Eeckhout*, dans *La Flandre*, 311, III, 1870. C'est à tort que F. GOSSA, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouais*, 373, l'identifie au Lambert, profès d'Arrouais cité au nécrologe d'Arrouais à la date du 5 juillet. Son successeur à Zoetendale est mentionné dès août 1234 (M. VANHAECK, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette*, I, 58, Lille, 1937).

(6) A.G.S.B., Fonds Zonnebeke, Cartulaire S, n° 72, f° 33^o. Édité dans A. ANGELLIS, *L'abbaye de Nonnenbossche*, dans *Annales de la société d'Émulation de Bruges*, XIX, 85-86, Bruges 1865 et dans C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 43-44, Bruges, 1925.

(7) Analyse dans la *Généalogie de la Maison de Comines*. Ce manuscrit se trouvait à la fin du XIX^e siècle dans les archives d'Ennetières au château de La Berlière, en Hainaut. Celles-ci furent transportées au château de Duras, près de Saint-Trond. En 1968, le comte d'Oultremont les confia aux Archives de l'État à Courtrai, où le manuscrit ne se trouve pas, pas plus qu'il n'a été retrouvé au château de Duras. Mention dans L.-J. MESSIAEN, *Histoire de Comines*, I, 62, Courtrai, [1892]. Voir ci-dessous la notice des abbés Jacques II, anno 1285 et Pierre II, anno 1350.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À Tournai, Fonds de Comines, chartrier, sub anno 1285 (copie XVII^e siècle). Édité dans L.-J. MESSIAEN, *Histoire de Comines*, I, 64.

(9) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, Fonds Saint-Bertin de Poperinge, charte n° 45 (original). Édité dans F. H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinge et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couchelaere*, 45-46, Bruges, 1870. Il s'en trouve une copie à PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Collection Moreau, t. 123, n° 172, et une autre à SAINT-OMER, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 803, II, 178, analysé dans D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de Dom Charles-Joseph De Witte*, I, 246, Saint-Omer, 1866.

Est-ce le même abbé, désigné par la lettre G., qui, le 1^{er} juillet 1220, avec d'autres juges délégués par le pape, termine un différend entre l'abbaye de Nonnenbossche et le fils de Gertrude de Passendale? (1) G., abbé de Warneton, est cité comme arbitre dans un acte de l'abbaye de Voormezele de juillet 1220 (2). L'abbé de Warneton, non désigné nommément, est chargé par le pape Honorius III le 5 décembre 1220 de régler un différend entre les échevins d'Ypres et quelques nobles (3).

Les listes d'abbés de Warneton mentionnent un Gautier II dont l'abbatit aurait duré de 1217 à 1223 (4) et ignorent tout de l'abbé Gilbert cité explicitement en 1218. Ces listes ne s'appuient, en ce qui concerne Gautier II, sur aucun document; leur témoignage n'est pas à retenir. Est-ce le même abbé Gilbert ou son successeur que le pape Honorius III charge, le 29 janvier 1222, d'enquêter à propos de difficultés rencontrées par le prévôt de Saint-Martin d'Ypres lors de la perception de dîmes dans les diocèses de Théroouanne, Tournai et Arras? (5)

GUY règle, le 29 avril 1222, un différend entre l'abbé de Zonnebeke et les paroissiens de Beselare (6). C'est la seule mention que nous ayons de cet abbé. En 1222 également, Baudouin, seigneur de Comines, aurait donné une nouvelle fois à l'abbaye de Warneton le droit de venir moudre son blé aux moulins de Comines (7).

GILBERT III. Jusqu'en 1227, l'abbé de Warneton est simplement désigné par l'initiale G. Mais comme en 1228, c'est un troisième abbé Gilbert qui apparaît, il n'est pas possible d'attribuer les actes des années 1222-1227 à Guy plutôt qu'à Gilbert III. Nous les citons sous l'abbatit de Gilbert III, puisque la tradition des listes des abbés, qui ne repose sur rien, avouons-le, donne comme dates extrêmes à l'abbatit de Gilbert III les années 1223-1230 (8).

En mai 1223, G., abbé de Warneton, arbitre un différend entre l'abbaye de Messines et les bourgeois de Warneton au sujet du tonlieu de Deulemont (9). En juin 1225, G., abbé de

(1) A.É.B., *Fonds Nonnenbossche*, n° 29 (original), fragment du sceau de l'abbé de Warneton; vidimus de 1431. Édité dans L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche de l'ordre de Saint-Benoît près d'Ypres (1101-1796) suivi du cartulaire de cette maison*, 100.

(2) A.É.B., n° bleu 2216.

(3) L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, I, 29, Bruges, 1853. Cité sous la date de 1225 dans A. VANDENPERREBOOM, *Ypriansa*, III, 349, Bruges, 1880.

(4) *Gallia christiana*, V, 358; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 12. J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77, connaissant l'abbé suivant Guy, fixe le terme de l'abbatit du prétendu Gautier II à 1221.

(5) L'original a été perdu lors de la destruction d'une grande partie des archives de l'abbaye de Messines à Messines en 1914. Analysé dans L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines*, 44. Pour les mentions de l'abbé Gilbert dans les obituaires, nous renvoyons à la notice de l'abbé Gilbert I, ci-dessus, 824.

(6) A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, Cartulaire S, n° 36, f° 23^v. Édité dans C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 60. Mentionné dans J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77; V. PIL, *Zonnebeke, heerlijk verleden en sonnig heden*, 37, Langemark, 1962; J. H. MAES, *Uit kerkelijk Beselare*, 75, Beselare, 1960 et dans N. HUYGHEBART, *Het apoort van sint Vincentius te Beselare*, 1222, dans *Biskorf*, LXIX, 29-36, Bruges, 1968. Cette donation fut confirmée par les délégués du Saint-Siège le 11 juillet 1223 (qui citent G., abbé de Warneton), A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, Cartulaire S, n° 38, f° 24^r. Édité dans C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 63.

(7) C. DERVEAUX, *Annales religieuses de la ville de Comines*, 125, Lille-Comines, 1856, qui ne cite pas sa source. Cette mention n'a pas été reprise par L.-J. MESSIAEN, *Histoire de Comines*, I et l'acte n'a pas été retrouvé.

(8) *Gallia christiana*, V, 358; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 12 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77.

(9) L'original a été perdu à Messines en 1914. Analyse dans L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines*, 45.

Warneton, scelle un acte de l'abbesse de Messines relatif aux dîmes de Messines (1). En février-mars 1227, G., abbé de Warneton, est l'auteur d'une charte concernant les dîmes de Zonnebeke (2).

En août 1228, apparaît pour la première fois le nom en toutes lettres de l'abbé Gilbert, témoin d'une charte de Baudouin, seigneur de Comines, par laquelle celui-ci donne un pré situé à Bas-Warneton à l'abbaye de Saint-Bertin (3). En 1230, G., abbé de Warneton, délivre une charte en faveur de l'abbaye de Merkem (4). Il aurait assisté, à une date indéterminée, à la bénédiction de la nouvelle chapelle Notre-Dame à Messines construite par l'abbesse Agnès de Saint-Omer (5). Signalons enfin qu'un Michel, prêtre et chanoine de l'abbaye de Warneton, est mentionné en janvier 1228 (6).

GUILLAUME I aurait souscrit, vers 1230, une charte de Baudouin, seigneur de Comines, en faveur du prieuré de Bas-Warneton (7). Le 30 novembre 1238, la communauté de l'abbaye donne procuration à son abbé Guillaume pour la vente d'une terre du monastère (8). A en croire les listes d'abbés, son abbatiat, commencé en 1230, se serait achevé en 1238 (9). Il est mentionné au 17 février dans le nécrologe de Saint-Médard de Tournai (10). Le 17 mai 1239, l'abbé de Saint-Bertin et Baudouin, seigneur de Comines, choisissent notamment l'abbé de

(1) Original perdu à Messines en 1914. Analyse dans L. I. A. DIRGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines*, 47. C'est par erreur que A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana*, III, 349, Bruges, 1880, mentionne en 1225 un acte dans lequel apparaît l'abbé de Warneton : il s'agit en fait de la bulle d'Honorius III du 5 décembre 1220, citée plus haut, 827.

(2) A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, Cartulaire S, n° 5, f° 120^v. Édité dans C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 67. Jean, prieur de Warneton, cité dans une charte de Warneton, est en réalité le prieur de Saint-Martin de Bas-Warneton, N. HUYGHEBAERT, *Prieuré de Saint-Martin à Bas-Warneton*, dans *Monasticon belge*, III, fasc. 1, 207, Liège, 1960, qui le connaît grâce à deux autres documents.

(3) SAINT-OMER, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 803, t. II, pp. 423-424 et PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Collection Moreau*, t. 140, n° 127. Édité en partie dans D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte*, I, 333, Saint-Omer, 1866. Mentionné dans J. MALBRANCQ, *De Morinis*, III, 482 et L.-J. MESSIAEN, *Histoire de Comines*, I, 71.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Fonds de l'abbaye de Merkem*, charte n° 28 (original). Analysé dans E. WARLOP, *Inventaris van het archief van de abdij van Merkem*, I, 14, Bruxelles, 1965.

(5) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77, qui ne cite pas sa source. Pour les mentions dans les obituaires, nous renvoyons à la notice de l'abbé Gilbert I, ci-dessus, 824.

(6) A.É.B., *Fonds Nonnenbossehe*, n° 33 (original). Édité dans L. VAN HOLLEBERG, *L'abbaye de Nonnenbossehe de l'ordre de Saint-Benoît près d'Ypres (1101-1796) suivi du cartulaire de cette maison*, 107.

(7) Analysé dans J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77, qui renvoie à J. MALBRANCQ, *De Morinis*, III, 483, où l'on ne trouve rien de semblable. Ce document n'est pas connu de D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte*, I, Saint-Omer, 1866, ni de F. H. D'HOOF, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couchelaere*, Bruges 1870. Aucune trace à PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Collection Moreau*. Pour un acte non suscrit d'un abbé de Warneton des environs de 1230, voir ci-dessus la notice de l'abbé Thomas, acte de 1138 environ, 821.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *cartulaire n° 64*, cartulaire de l'ordre du Temple en Flandre, f° 130^v. Analysé dans L. DEVILLERS, *Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte*, 193, Mons, 1876.

(9) *Gallia christiana*, V, 358 ; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296 ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatis Warnestoniensis*, 12 ; J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77.

(10) ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRALE DE TOURNAI, *Fonds de l'abbaye de Saint-Médard*, reg. n° 3, f° 10^r. Édité dans J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai*, I, 341. F. GOSSÉ, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 358, écrit qu'à la date du 17 février, le nécrologe d'Arrouaise mentionnait un abbé de Warneton du nom de Gilbert.

Warneton, dont ils ne donnent pas le nom, pour trancher un différend qui les oppose (1). S'agit-il encore de l'abbé Guillaume? (2)

GAUTIER II. Cet abbé n'est cité qu'une seule fois, le 6 septembre 1245, sous l'initiale W., comme coauteur d'une sentence arbitrale en faveur de l'abbaye de Zonnebeke. Mais comme sur la légende du sceau, partiellement disparue, on peut encore distinguer la lettre A après un G, il est permis de conjecturer qu'il s'agit de *Galterus* (3). Cet abbé Gautier aurait fait construire la chapelle Saint-Gilles à Warneton, au milieu du XIII^e siècle (4). En 1252, l'abbé de Warneton vidime un acte du prieuré de Nieppe (5). Les listes abbatiales citent un abbé Gautier pour les années 1238-1285, ce qui est manifestement erroné, du moins en ce qui concerne le terminus ad quem (6).

JACQUES I. Le 5 juillet 1276, B., abbé de Warneton, demande au général de l'ordre d'Arrouaise de lever l'excommunication qu'il avait lancée contre l'abbaye de Warneton. Son prédécesseur, l'abbé de Warneton Jacques avait en effet refusé de reconnaître le droit de visite de l'abbé d'Arrouaise (7). Cet abbé Jacques n'est cité dans aucun autre document ni dans aucune liste abbatiale. Comme les problèmes à propos du droit de visite et de correction de l'abbé d'Arrouaise dans les diverses abbayes de l'Ordre surgissent dès 1252 (8), il n'est pas impossible qu'il faille situer vers cette date le début de l'abbatit de Jacques. Il était abbé en tout cas vers 1266-1268, puisque c'est le 2 février 1266 et le 5 juin 1268 que le pape régla le droit de visite de l'abbé d'Arrouaise dans les abbayes de l'ordre et que Jacques s'opposa à l'exercice de ce droit, ce pourquoi il mourut excommunié (9).

De nombreux documents mentionnent les abbés, sans les nommer explicitement, et l'abbaye de Warneton entre 1256 et 1273. En 1256, on voit que l'abbaye de Warneton percevait une

(1) SAINT-OMER, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 803, t. II, pp. 583-584. Édité en partie dans D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewille*, I, 386. Cet acte ne figure pas à PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Collection Moreau*.

(2) Un acte de Grégoire IX du 28 mai 1240 relatif à l'excommunication de Marguerite, veuve de Gautier de Zonnebeke, cite le prévôt de *Wastinensis*, L. AUVRAY, *Les registres de Grégoire IX*, IV, 254, Paris, 1955, identifie dans les tables avec Watten. D'habitude, la forme *Wastinensis* désigne Warneton.

(3) A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, original n° 49, avec fragment du sceau de l'abbé de Warneton. Édité dans C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 87, Bruges, 1525.

(4) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 77 et 165; — P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre. Les seigneurs et dames de Warneton*, 52; — E. REMBRV, *Saint Gilles, sa vie, ses reliques, son culte en Belgique et dans le Nord de la France. Essai hagiographique*, 165, n. 1 et 636, Bruges, 1881.

(5) O. DELEPIERRE, *Précis analytique des documents des archives de la Flandre occidentale*, I, 15, Bruges, 1840. Ce document n'a pu être retrouvé aux A.É.B. Il n'est pas cité dans M^{me} DE LA CHAPELLE, *Le prieuré de Nieppe*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, année 1930, 139-146, ni dans J. LAVALLEYE, *Documents inédits concernant le prieuré de Nieppe-Église*, dans A.S.É.B., LXXIII, 128, Bruges, 1930.

(6) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatias Warnestoniensis*, 12. La *Gallia christiana* et A. LEGLAY, *Cambracum christianum*, 296, font cependant remarquer que si l'abbé Gautier vivait encore en 1285, il n'était plus abbé depuis quelques années, puisqu'un autre nom apparaît avant cette date. Même remarque dans J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78, n. 2.

(7) Voir ci-dessous, notice de l'abbé B, 830.

(8) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 181-183; — L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, 252-253.

(9) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 209-210. Un *Jacobus de Warneton*, pas plus amplement qualifié, est choisi comme arbitre le 1^{er} octobre 1249 par les chanoines de Saint-Martin d'Ypres dans leur différend avec les Templiers d'Ypres, E. FEYS et A. NÉLIS, *Cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres I*, 114-115, n° 175. Peut-il s'agir d'un abbé de Warneton?

rente sur une terre à Zillebeke (1). En 1259, Mahaut, dame de Béthune, constitue une rente en faveur de l'abbaye de Warneton pour célébrer son obit (2). En mai 1268, l'abbé de Warneton est témoin d'un échange de terres entre l'abbé de Zonnebeke et le curé de Wytshate (3). Le 14 octobre 1268, le pape Clément IV mande notamment à l'abbé de Warneton de s'occuper d'un problème relatif à une prébende du Chapitre Saint-Pierre de Lille (4). Le 7 janvier 1269, malade, il mande à Jacques dit Tanerius, chanoine de Warneton, de transmettre cette bulle au Chapitre de Lille (5). Le même jour, le dit Jacques déclare avoir remis le document au Chapitre de Lille (6). En juillet 1269, Blanche de Sicile, fille de Charles, roi de Sicile, et épouse de Robert de Béthune, seigneur de Warneton, fit un legs à l'abbaye de Warneton pour son obit (7). Dans son testament, de novembre 1273, Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, fait figurer l'abbaye de Warneton au nombre des bénéficiaires (8).

B. Le 5 juillet 1276, B., abbé de Warneton, reconnaît l'autorité de l'abbé d'Arrouaise et sollicite son pardon. L'abbaye, sous l'abbatit de son prédécesseur Jacques, avait refusé à l'abbé d'Arrouaise le droit de visite et de correction. B. promet en outre de faire son possible pour ramener à l'obéissance ceux de ses chanoines qui soutiennent encore le parti adverse (9). Il semble que l'accession de B. à l'abbatit ne soit que de très peu antérieure à ce document.

JACQUES II. En janvier 1279, Jacques, abbé de Warneton, reconnaît avoir reçu 60 lb. d'Artois de Margot d'Arras; en échange de cette somme, il paiera annuellement une rente viagère. Cet acte fut confirmé par Robert de Béthune, fils aîné du comte de Flandre (10). Le 7 novembre 1285, l'abbé de Warneton scelle le concordat touchant le droit de visite entre l'abbé d'Arrouaise et divers abbés de l'Ordre (11). En 1285, Baudouin, seigneur de Comines, confirme à l'abbaye le droit de moudre aux moulins de Comines, droit qui avait été concédé jadis à l'abbé G. (12). Le 28 novembre 1290, Robert, fils aîné du comte de Flandre Guy et

(1) Édité dans E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 133-134, d'après le *Registrum Rubrum*, f^{os} 49-50, alors à la BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'YPRES, détruit en 1914-1918.

(2) A.D.N., B. 446, n^o 1202. Édité dans E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, I, 126, Lille, 1873.

(3) A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, chartes, n^o 60 (Le sceau qui subsiste est celui du curé de Wyschaete). Édité dans C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 121.

(4) A.D.N., B. 1526, pièce 1530. Édité dans E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, 428-429, Lille-Paris, 1894.

(5) A.D.N., B. 1526, pièce 1531.

(6) A.D.N., B. 1526, pièce 1531bis. Autres documents sur cette affaire, A.D.N., B. 1526, pièces 1533-1535, où l'on mentionne anonymement l'abbé de Warneton.

(7) A.D.N., B. 446, pièce 1592. Édité dans E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, I, 178, Lille, 1873.

(8) A.D.N., B. 445, pièces 1811 et 1209. Édité dans E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, I, 196.

(9) FRANÇOIS DE BAR, *Historia monastica*, DOUAI, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 822 et BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ms. 7749, f^{os} 315^{vo}-317^{ro}. Édité dans F. GOSSE, *L'abbaye et la congrégation d'Arrouaise*, 460-462, qui écrit, *ibid.*, 357, qu'il s'agit d'un abbé Baudouin ou Barthélemy. Mentionné dans la *Gallia christiana*, V, 358; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296 et [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 12, sous la date inexacte de 1272. Analyse dans ABBÉ ROBERT, *Histoire de l'abbaye de Chocques*, dans *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, 393, XV, 1876. Voir aussi L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, 254.

(10) A.D.N., B. 1508, pièce 2041 (original de la confirmation).

(11) Édité dans F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 462-466 et dans ABBÉ ROBERT, *Histoire de l'abbaye de Chocques*, dans *M.S.A.M.*, 548-552, XV, Saint-Omer, 1876.

(12) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Fonds de Comines*, sub anno 1285 (copie du XVII^e siècle). Édité dans L.-J. MESSIAEN, *Histoire de Comines*, I, 110, qui édite mal le passage donnant l'initiale du prénom de l'abbé Gilbert qui avait reçu le droit en 1216. — Signalons la présence, parmi les témoins d'un acte pour Saint-Bertin du 17 décembre 1286, de dans *Jehans de Warneton* (D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte*, II, 171, Saint-Omer, 1891). S'agit-il d'un moine de Saint-Bertin originaire de Warneton ou d'un ancien

seigneur de Béthune et de Warneton, fait savoir notamment à l'abbé Jacques que l'abbé de Warneton est l'un des marguilliers de l'église paroissiale de Warneton et règle l'attribution des revenus de cette église paroissiale (1). L'abbaye n'est pas comprise dans l'imposition levée en 1294 par Guy de Dampierre sur les établissements religieux pour défendre la Flandre contre un débarquement anglais (2). Dans son testament du 15 avril 1299, le même comte de Flandre cite l'abbaye de Warneton parmi les bénéficiaires (3). Depuis 1297, les armées de Philippe le Bel avaient envahi le comté de Flandre. Warneton fut entièrement brûlé en cette année. C'est sans doute vers cette époque que l'abbé Jacques, de concert avec les échevins de la ville et de la châtellenie de Warneton, demande au comte de Flandre par une lettre non datée ce qu'ils doivent faire, se trouvant à Ypres avec leurs biens à cause de la guerre (4). Vers 1310-1320, Marguerite d'Arras, attachée à la personne de Marie de Flandre, fille de Guy de Dampierre, donne notamment un calice à l'abbaye de Warneton (5). L'abbaye figure au rôle des procurations dues à l'archevêque de Reims établi avant 1312 (6). Le 11 février 1313, l'abbé Jacques délivre une attestation en faveur du chapelain de Messines (7). C'est la dernière mention retrouvée de cet abbé (8) dont le règne aurait duré au moins trente-cinq ans (9). Le nom de son successeur n'apparaît qu'en 1332. L'abbé Jacques aurait reçu, sans qu'on puisse en préciser le moment, la ferme de la Petite Meuncke, dont le revenu devait servir pendant dix ans à restaurer l'église et l'abbaye (10). Les rentes payées par le seigneur de Warneton à l'abbaye figurent dans la prisée établie en vue du partage des biens du comte de Flandre en septembre 1318 (11). Le 21 mai 1323, l'abbé de Warneton est invité par la ville d'Ypres à assister à la fête du Sacrement (12).

religieux du prieuré de Bas-Warneton supprimé en 1275, N. HUYGHEBAERT, *Prieuré de Saint-Martin à Bas-Warneton*, dans *Monasticon belgo*, III, fasc. 1, 207, Liège, 1960 ?

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 170, pièce V, n° 2404 (copies de 1717 et 1741 d'après l'original) et n° 2405 (copie de 1700 d'après la confirmation de 1337), édité dans Eg. STRUBBE et P. DE SIMPBL, *Coutumes de la ville et châtellenie de Warneton*, 269-270, Bruxelles, 1958.

(2) C. PIOT, *L'armement des côtes de Flandre en 1294*, dans *B.C.R.H.*, IV^e série, XI, 171-178, Bruxelles, 1883.

(3) A.D.N., B. 449, pièce 4181 (Musée n° 119). Édité dans E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, I, 381, Lille, 1873.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Chartes des comtes de Flandre, supplément Wyffels*, n° 341. Analysé dans C. WYFFELS, *Inventaris van de oorkonden der graven van Vlaanderen chronologisch gerangschikt. Supplément*, 85, s.l.n.d., qui date ce document du début du XIV^e siècle. Dès le 20 mars 1297, les Français gardaient le passage de la rive droite de la Lys ; le comte de Flandre se trouvait alors à Ypres. Ce n'est qu'en juillet 1297, après la bataille du « Pas de Comines » que les Français pénétrèrent en Flandre intérieure. C'est la raison pour laquelle il nous semble que ce document, daté du premier dimanche après le 1^{er} mai, pourrait être du 5 mai 1297. Notons cependant qu'en 1305, Philippe le Bel, assiégeant Lille, établit son camp à Warneton.

(5) A.D.N., 31 H 15, pièce 244. Édité dans E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, II, 529, Lille, 1873.

(6) *Abbas seu prepositus de Warneton, ordinis Sancti Augustini*, A. LONGNON, *Pouillés de la province de Reims*, II, 720, Paris, 1907.

(7) Original, muni du sceau de l'abbé en cire brune, avec contre-scel, perdu à Messines en 1914. Analysé dans L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines*, 92.

(8) La *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, le disent abbé en 1285, tandis que [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnetonensis*, 12, déclarent qu'il fut abbé jusqu'en 1299, tout comme J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78, qui fait remonter son abbatiat à 1277. Ces deux derniers travaux citent Pierre d'Assenede comme abbé de Warneton dès 1299, ce qui est manifestement erroné.

(9) Il ne faut pas écarter l'hypothèse de la succession de deux abbés homonymes.

(10) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78, d'après le « manuscrit de l'abbaye, 2^e cahier ». Cette donation pourrait être située après la destruction de Warneton en 1297.

(11) A.D.N., B. 465, n° 5233 (Musée n° 124). Ce document renseigne à Warneton, près du ruisseau de la Douve, non loin de l'abbaye, un pré dit de la Nueve Abbeye.

(12) G. DES MAREZ et E. DE SAGHER, *Comptes de la ville d'Ypres de 1267 à 1329*, II, 293, Bruxelles, 1913. L'abbé est mentionné anonymement en 1312 (p. 440) et 1314 (pp. 502-503).

PIERRE I D'ASSENEDE devient abbé de Warneton à une époque indéterminée, mais après 1313. Il apparaît pour la première fois le 31 janvier 1332 dans un acte du pape Jean XXII pour la prévôté de Saint-Martin d'Ypres (1). Le 24 septembre 1332, il s'excuse auprès du général de l'Ordre d'Arrouaise de ne pouvoir assister au chapitre général de l'Ordre du 28 septembre 1332. Il y délègue l'abbé de Chocques et Gille de Falkebergh, religieux de Warneton (2). Le fils du comte de Flandre, Robert de Cassel, seigneur de Warneton, qui mourut dans cette dernière ville le 26 juin 1331, avait légué par son testament du 21 août 1328 (3), codicillé le 26 mai 1331 (4), 200 lb. tournois pour acquérir des rentes annuelles afin de célébrer son obit en l'abbaye de Warneton, où il fut d'ailleurs enterré selon son désir (5). Le 14 mai 1332, sa veuve, Jeanne de Bretagne, envoya 153 lb. à Paris pour la confection du tombeau de son mari (6). Le testament de Robert de Cassel fut exécuté le 8 octobre 1333. L'abbé de Warneton était un des exécuteurs testamentaires (7). Le 27 novembre 1333, Pierre, abbé de Warneton, accepte que Jeanne de Bretagne remplace le paiement de la somme de 200 lb. tournois par une rente annuelle de 16 lb. en faveur de l'abbaye, rente assignée sur des biens à Kemmel, et promet de célébrer l'obit de Robert de Cassel (8). L'abbé Pierre est témoin, avec Gilles Oudewyn, religieux de Warneton, d'une donation de biens sis à Zillebeke en faveur de la prévôté de Saint-Martin à Ypres le 30 juillet 1336 (9). Cet abbé aurait fait élever deux autels à l'entrée du chœur (10). Le 2 avril 1337, l'évêque de Thérouanne Raymond vidime l'acte de 1290 (11). A notre con-

(1) A.Év.B., *Fonds Gemeenten*, Y. 4, cartulaire de Saint-Martin d'Ypres *Registrum nigrum*, f° 541^o-v^o. Édité dans E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 301. — D'après J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 71, Arthur de Bretagne, seigneur de Warneton, aurait confirmé en 1321 la donation de la Petite Meuncke à l'abbé sous Pierre d'Assenede. Il se fonde sur le manuscrit de l'abbaye, 2^e cahier. Or Arthur (1262-1312), duc de Bretagne de 1305 à sa mort en 1312, n'a jamais été seigneur de Warneton ! Sa fille Jeanne de Bretagne épousa en 1323 Robert de Cassel, seigneur de Warneton de 1320 à 1331.

(2) FRANÇOIS DE BAR, *Historia monastica*, DOUAI, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 822 et BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ms. 7749, f°s 340^v-341^r. Mention dans F. GOSSÉ, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 227 et 356 ainsi que dans ABBÉ ROBERT, *Histoire de l'abbaye de Chocques*, dans *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, XV, 400, 1876.

(3) A.D.N., B. 451, pièce 5879.

(4) Le testament et le codicille ont été édités par J. J. CARLIER, *Robert de Cassel, seigneur de Dunkerque, Cassel, Nieppe, Warneton, Gravelines, Bourbourg*, dans *Annales du comitè flamand de France*, X, 220-238, 1868-1869. Un extrait du codicille se trouve dans P. J. E. DE SMYTTÈRE, *Robert de Cassel et Jeanne de Bretagne, sa femme (XIV^e siècle)*, I, 143, Hazebrouck, 1884.

(5) Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les érudits discutèrent pour savoir si Robert de Cassel fut enterré à l'abbaye de Watten ou à Warneton. J. J. CARLIER, *Robert de Cassel...*, 196-203 mit fin au débat en publiant les pièces mentionnées ci-dessus. La découverte du tombeau dans les ruines de l'église de Warneton en 1924 constitua une preuve définitive. J.-M. DUVOISQUEL, *Les tombeaux polychromés de Warneton (XIV^e siècle)*, dans *Hainaut-Tourisme*, 161-164, sept. 1971. Voir également l'introduction de cette notice. On possède une quittance du 20 février 1334 de Jean de Warneton qui a travaillé à la sépulture de Robert de Cassel, A.D.N., B. 7781, pièce 20.795.

(6) A.D.N., B. 451, pièce 22.018. Édité dans P. J. E. DE SMYTTÈRE, *Robert de Cassel...*, I, 74 et dans C. DEHAISNES, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*, I, 290, Lille, 1886.

(7) P. J. E. DE SMYTTÈRE, *Robert de Cassel...*, II, 83-84 et 146-147. Le 8 octobre 1333, l'abbé et le couvent de Warneton, ainsi que les autres établissements ecclésiastiques accepte le don mentionné dans le testament de Robert de Cassel, A.D.N., B. 7781, pièce 20.825 (150.411), petit fragment du sceau de l'abbaye.

(8) A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1833, avec sceau aux causes de l'abbaye et sceau de l'abbé. Édité dans A. MIRAEUS-J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 594-595 et [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 34-36.

(9) A.Év.B., *Fonds Gemeenten*, Y. 103, Cartulaire de Saint-Martin d'Ypres *Registrum novum*, f° 38. Édité dans E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 318-319.

(10) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78, qui ne cite pas sa source ; p. 99, il affirme, d'après le manuscrit de l'abbaye, 1^{er} cahier, que cela se passe en 1305.

(11) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405, copies de 1641 et 1700. Pas mentionné dans O. BLEU, *Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1553*, I.

naissance, l'appellation Pierre d'Assenede ne se retrouve que dans les listes abbatiales (1). C'est par erreur qu'un acte où apparaît un abbé Josse est daté de 1341 (2).

ANSELME VAN DE WALLE n'est cité dans aucun document conservé. Une note d'un religieux de Warneton du XVI^e siècle nous apprend que, dans le chœur de l'abbatiale, du côté sud, un vitrail surplombant le maître-autel représentait deux abbés. Une inscription du vitrail rapportait qu'il s'agissait de deux frères germains, Enguerrand et Anselme van de Walle, qui furent abbés de Warneton et de Zonnebeke (3). Sans doute est-ce une mauvaise interprétation de ce document qui est à l'origine de la présence des deux frères Van de Walle dans les listes abbatiales de Warneton (4). Il est bien évident que l'un fut abbé de Warneton et l'autre abbé de Zonnebeke. Comme Enguerrand est cité comme abbé de Zonnebeke de 1344 à 1356 (5), c'est son frère Anselme qui fut abbé de Warneton. Est-ce de 1343 à 1346 qu'il le fut (6)? Il aurait concédé la dime de Saint-Pierre, dite de La Haye, pour un terme de 36 ans à l'église de Warneton (7). Les frères van de Walle auraient également embelli l'église (8), ce qui expliquerait la présence du vitrail. C'est son tombeau qui aurait été découvert en 1925 (9).

THIBAUD II n'apparaît dans aucun document conservé. Les listes abbatiales le rangent après l'abbé Anselme van de Walle. Son abbatiat aurait couvert les années 1346-1349 (10). En 1347, il aurait fait fondre une grosse cloche et deux petites (11). C'est lui encore qui aurait

(1) *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, qui ne donnent aucune date; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 12, situent à tort son abbatiat de 1299 à 1334, comme J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78. — Pour la question de la découverte de son tombeau (selon l'hypothèse de F. BEAUCAMP, *La découverte archéologique de Warneton (Belgique)*, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, XXXII, 260, 1925), voir l'introduction. Pierre d'Assenede n'est pas mentionné dans F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 2^e série, I, *Assenede*, 100, Gand, 1870-1872.

(2) Cet acte n'est connu que par une analyse figurant au t. VIII de l'inventaire Godefroy (A.D.N., B. 181, p. 155) sous la date du 28 juillet 1341. Mais comme on y mentionne également le receveur Jacques Venant et que celui-ci est mentionné dans des actes de la fin du XIV^e siècle (en 1386 : A.G.R., *Chambre des Comptes, Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1378; en 1388 : A.G.R., *Chambre des Comptes, Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1380; en 1389 : A.D.N., B. 1367, n° 18.681), la date de cet acte doit être reculée de cinquante ans. — A partir de 1342, le curé de Warneton sera secondé par deux vicaires, dont l'un sera toujours un religieux de l'abbaye, J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 108.

(3) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 12-13.

(4) D'après la *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296 (sans date) et d'après [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 12 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78, qui les font succéder à Pierre I d'Assenede. D'après J. B. COUROUBLE, Enguerrand aurait été abbé de 1334 à 1342 et Anselme de 1343 à 1346. A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 627, Cologne, 1644, affirme qu'Enguerrand était abbé vers 1334 et Anselme vers 1351.

(5) V. PIL, *Zonnebeke, heerlijkhe verleden en zonnig heden*, 43-45, Langemark, 1962 et ici-même, N. HUYGHEBAERT *L'abbaye de Zonnebeke*, 865. F. VAN DE PUTTE, *Histoire du diocèse de Bruges*, 125-126, Bruges, [1849], affirme qu'Enguerrand fut abbé de Warneton de 1311 à 1313 (ce qui est impossible) et ensuite abbé de Zonnebeke en 1346. J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78, le dit abbé de Warneton de 1334 à 1343, ce qui est en contradiction avec ce que l'on sait de l'abbé Pierre I d'Assenede. Cet auteur ne mentionne d'ailleurs pas sa source.

(6) C'est ce que prétend J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78, qui ajoute que les frères Van de Walle auraient fait exécuter de grands travaux pour l'embellissement de l'église.

(7) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 12. Cette donnée a été puisée *in veteri quondam manuscripto alicujus abbatis*.

(8) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78.

(9) Pour la question de la découverte de son tombeau (selon l'hypothèse de F. BEAUCAMP, *La découverte archéologique de Warneton (Belgique)*, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, XXXII, 249-250, 1925), voir l'introduction. La famille van de Walle serait warnetonnoise, d'après F. Beaucamp.

(10) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78-79, mais sans date dans la *Gallia christiana*, V, 358 et dans A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296.

(11) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 88, d'après un « manuscrit de l'abbaye ».

accepté la donation de la ferme de la Grande Meuncke, contenant 75 bonniers et rattachant alors 15 lb. de gros (1). Il est désormais impossible de vérifier les assertions de l'abbé J. B. Courouble.

PIERRE II reçoit le 16 février 1350 de Hellin, seigneur de Comines, confirmation de la charte de 1216 relative aux droits de moulage de l'abbaye sur les moulins du seigneur de Comines (2). Cet abbé n'est mentionné dans aucune liste abbatiale.

GUILLAUME II n'apparaît dans aucun document conservé. Les listes abbatiales le rangent après Thibaud II et datent son abbatiat de 1349-1352 (3), mais il est vrai que ces listes ignorent l'abbé Pierre II (1350). En 1351, l'abbé Guillaume aurait fait fondre deux nouvelles très grosses cloches valant ensemble 8.785 livres parisis. L'ensemble des cloches fondues par les abbés Thibaud II et Guillaume II aurait coûté 11.890 livres (4). Peut-être est-ce lui l'abbé de Warneton à qui le pape Innocent VI demande, le 15 novembre 1355, de s'occuper d'une affaire de prébende du Chapitre de Comines (5) ?

VICTOR fut autorisé par le pape Innocent VI, le 15 juin 1356, à recevoir la bénédiction abbatiale (6). Le 28 juin 1356, il promet de payer 113 fl. de service commun au pape (7). Cinq rapports de visite au Vatican sont conservés pour les années 1359-1366 (8). Le 13 avril 1357, l'abbé de Warneton et Jean Canis, religieux de la même abbaye, assistent à l'élection de l'abbesse de Messines (9). En 1372, l'abbaye de Warneton est taxée à 340 lb. d'après les *Taxaciones beneficiorum et locorum ecclesiasticorum civitatis et diocesis Morinensis* (10). D'après un pouillé du diocèse de Thérouanne du XIV^e siècle, elle est taxée à 140 lb. et possède le patronat d'Hardifort et de Wulvergem (11). En 1376, l'abbaye aurait compté six religieux (12). Le 8 juillet 1377, l'abbé Victor délivre une quittance au receveur de la dame de Warneton (13).

(1) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 78-79, d'après le « manuscrit de l'abbaye, 2^e cahier ».

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Fonds de Comines*, chartier, sub anno 1350 (original). Édité dans L.-J. MRSIAEN, *Histoire de Comines*, I, 138-139.

(3) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatias Warnestoniensis*, 13 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79. Cité sans date dans la *Gallia christiana*, V, 358 et dans A. LEBLAY, *Cameracum christianum*, 296.

(4) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 88, qui cite le « manuscrit de l'abbaye ».

(5) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Reg. Aven.*, n° 129, f° 366^o et *Reg. Vat.* n° 230, f° 185^o. Analysé dans G. DESPY, *Lettres d'Innocent V, 1352-1362*, I, 401, Bruxelles-Rome, 1953 (*Analecta Vaticano-Belgica*, XVII).

(6) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Reg. Aven.* n° 132, f° 477. Inédit.

(7) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Obligations et solutions*, reg. 20, f° 69 ; reg. 22, f° 187 ; reg. 27, f° 115. On y trouve également quatre quittances de 1357-1358 : *Obligations et solutions*, reg. 30, f° 158 et *reg. Avin.* 112, f° 132 ; *obligations et solutions*, reg. 32, f° 6 ; reg. 32, f° 16 et reg. 33, f° 37^o ; reg. 33, f° 63. Ces documents sont analysés dans U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, 45, 48, 50, 53, Rome, 1904. En juin 1356, le comte de Flandre Louis de Male assigne à l'abbé de Warneton le paiement des 36 lb. parisis à lui prêtés sur les recettes des Reninghes, Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, II, 472, Bruges, 1901.

(8) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Obligations et solutions*, 1359 : reg. 31, 27, f° 34^o ; 1360 : reg. 31, f° 43^o ; 1361 : reg. 31, f° 61 ; 1363 : reg. 31, f° 78 ; 1366 : reg. 31, f° 103. Analysés dans U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, 55, 57, 61, 65, 73.

(9) Analyses dans L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines*, 116-117. Les deux documents ont disparu à Messines en 1914. — L'abbaye est citée dans un acte du comte Louis de Male du 11 avril 1366, A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*, II, 80, Gand, 1871.

(10) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, Arm. XXXII, n° 9. Édité par A. LONGNON, *Pouillés de la province de Reims*, II, 613, Paris, 1907. A propos de la date (1372 et non 1362), voir I, VII et LXXXVI.

(11) SAINT-OMER, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 732, t. I. Édité par A. LONGNON, *Pouillés de la province de Reims*, II, 644, 645 et 655, Paris, 1907.

(12) D'après une note de feu P. de Simpel qui porte comme référence « Déclaration de la châtellenie de Warneton, 9 novembre 1376. Châtellenie de Warneton, n° 2443 ». Le document n'a pas été retrouvé aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *châtellenie de Warneton*, n° 2443.

(13) A.D.N., B.7868, pièce 151.195 (Deux petits fragments du sceau de l'abbé).

En décembre 1378, le comte de Flandre convoqua le clergé pour examiner quel était le pape véritable, Urbain VI à Rome ou Clément VII à Avignon. L'abbé de Warneton, comme la plus grande partie de l'assemblée, se prononça pour Urbain VI et, le 3 juin 1379, il scella l'acte d'adhésion du clergé de Flandre à Urbain VI (1). L'abbatiate de Victor, qui n'est cité dans aucune liste, doit s'être achevé peu avant 1384, car le compte de l'abbaye de 1384-1386 mentionne encore nombre de recettes et de dépenses faites sous son abbatiate (2). Après sa mort, l'abbaye fut administrée par Daniel Zoetemont (3).

JACQUES III BALANT doit avoir régné très peu de temps (4). Dans le compte de l'abbaye de 1384-1386 apparaissent les dépenses faites à l'occasion de l'installation de cet abbé. En analysant ce compte, on acquiert la certitude qu'il succéda directement à l'abbé Victor. Il est décédé entre la clôture du compte, le 6 avril 1386, et son audition, le 29 mai 1387 (5). L'abbé Jacques Balant semble avoir été imposé à l'abbaye de Warneton, celle-ci étant fidèle à Urbain VI, par la dame du lieu, Yolande, comtesse de Bar et de Boulogne (6), la plus ardente des partisans de Clément VII (7). Elle alla jusqu'à mettre les biens de l'abbaye sous séquestre du vivant de l'abbé et nomma un receveur pour les administrer, chargé de verser une pension annuelle à l'abbé et aux quatre religieux de l'abbaye, car selon elle, ceux-ci sont schismatiques (8). L'abbaye avait été fortement touchée par les troubles de 1382-1384 en Flandre (9). Le compte de 1384-1386 montre que beaucoup de pièces d'orfèvrerie avaient été mises en gage avant l'arrivée de l'abbé Jacques Balant. En 1387, Jean Fauconier était l'administrateur de l'abbaye (10).

GERVAIS n'est connu que par une mention du nécrologe d'Arrouaise (5 juillet), qui nous apprend qu'il fut chanoine d'Arrouaise avant de devenir abbé de Warneton (11). Les listes abbatiales situent son règne de 1352 à 1380, ce qui est manifestement erroné (12). Les abbés

(1) Édité dans N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Tournai (1378-1395)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, LXXIII, 678 et 699, Bruxelles, 1904. Les documents se trouvaient alors dans les archives du béguinage Notre-Dame à Gand. Le sceau de l'abbaye de Warneton appendait encore à l'acte de 1379.

(2) A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1836. Une quittance délivrée par un abbé de Warneton non cité est datée du 11 mai 1384, A.D.N., B. 4562, n° 14.

(3) A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1836, où il est qualifié de « regent apres le trespas de l'abbé Victor ». Ce compte ne mentionne plus frère Daniel Zoetemont au nombre des religieux de Warneton en 1384-1385.

(4) Cet abbé n'est cité dans aucune liste abbatiale.

(5) A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1836.

(6) A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1836 : « frais de tout le couvent de l'abeye quant il furent mandé de ma dame pour le cause qu'il rechupset messire Jaque Balent pour leur abbe ».

(7) H. NÉLIS, *La collation des bénéfices ecclésiastiques en Belgique sous Clément VII (1378-1394)*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XXVIII, 38, 1932 et E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 17 et 27-29, Bruxelles, 1949.

(8) A.D.N., B. 1575, Troisième cartulaire de la Dame de Cassel, f° 6^{ro} : 16 octobre 1384, nomination de Victor de Quienville comme receveur de l'abbaye.

(9) Ce même document évoque « la desolation » de l'abbaye. J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, précise qu'à la fin de mai 1383, l'abbaye fut pillée par les troupes françaises et plus tard presque entièrement détruite par les Anglais.

(10) Il n'est pas cité parmi les religieux de Warneton à qui une pension est versée. Est-il chanoine de Warneton ? A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1836.

(11) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 358.

(12) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79. — La *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, le citent sans dater son abbatiate.

Gervais et Jean I auraient établi en l'église de Warneton un carillon de 42 cloches inauguré le 29 juin 1386 (1). Comme Gervais vient d'Arrouaise, il n'est pas impossible qu'il ait été imposé à Warneton pour remettre de l'ordre dans la maison, ce qui n'avait pu être fait durant le très court abbatiat de l'abbé Jacques III Balant (2).

JEAN I. Les listes abbatiales mentionnent un abbé Jean dont le règne aurait couvert les années 1380-1407, ce qui est impossible (3). Si cet abbé a réellement existé, il n'a régné que pendant un temps très court, puisque son abbatiat ne peut remonter au-delà de 1386, d'après ce qui a été dit à la notice précédente et du fait que l'abbé Josse I Ghisil a été nommé avant 1389. S'agit-il de ce Jean Fauconier, fidèle de la comtesse Yolande de Bar, administrateur de l'abbaye en 1387? L'abbé Jean aurait établi, avec l'abbé Gervais, un carillon de 42 cloches inauguré le 29 juin 1386 (4) : à ce moment-là, c'est Jean Fauconier qui est administrateur de l'abbaye. Les auteurs des listes abbatiales n'ont-ils pas confondu administrateur et abbé? Notons que, d'après le compte des rentes de la comtesse de Bar à Warneton pour l'année 1387-1388, celles qui étaient dues à l'abbaye de Warneton ne furent pas payées durant cet exercice (5), ce qui peut attester le désaccord qui existait alors entre la dame de Warneton et l'abbaye.

JOSSE GHISIL, religieux de l'abbaye de Sainte-Geneviève à Paris et chancelier de l'université de Paris, partisan du pape Urbain VI, fut démis de ses fonctions de chancelier en 1382, après la capitulation de l'université (6). Il se retira en Flandre, dont il était originaire et les partisans d'Urbain VI le firent nommer abbé de Warneton (7). Il dut donc accéder à l'abbatiat entre 1382, date de son départ de Paris, et 1389, année de la mort d'Urbain VI. Au moment de l'audition du compte de 1384-1386, en mai 1387, il ne l'est pas encore. Il est décédé en 1400 et fut enterré dans l'abbatiale de Warneton (8). C'est lui qui releva l'abbaye

(1) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 88-89.

(2) La position d'Arrouaise dans le conflit Clémentistes-Urbainistes n'est cependant pas connue (communication de Monsieur L. Millis, lettre du 16 octobre 1972).

(3) *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296. Les dates sont précisées dans [L. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 14 et dans J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79.

(4) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 88-89, qui ne cite pas sa source.

(5) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. n° 20.291, f° 11.

(6) H. DENIFLE et E. CHÂTELAIN, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, III, 307-309 et 586, Paris, 1894 ; H. DENIFLE et E. CHÂTELAIN, *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, I, *Liber procuratorum nationis anglicanae (Alemanniae)*, 654, 618-619, Paris, 1937. Voir également N. VALOIS, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, I, 367, Paris, 1896. Nous n'avons trouvé aucune donnée sur Josse Ghisil dans Ch. KOHLER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, 2 vol., Paris, 1893-1896.

(7) *Gallia christiana*, VII, 756-757 et N. VALOIS, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, I, 367. Un « maistre Joce Ghiseline », chanoine et administrateur de l'abbaye de Warneton, est cité comme témoin dans deux actes de Yolande de Bar, dame de Warneton, les 26 juillet et 1^{er} août 1388, A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1382, pièces 2 et 3. Est-ce l'ancien chancelier de Sainte-Geneviève ?

(8) Une note d'un religieux de Warneton, déjà citée pour l'abbé van de Walle, qui vivait au XVI^e siècle nous apprend que son tombeau se trouvait du côté nord du chœur inférieur. On pouvait y lire qu'il fut jadis chancelier de Sainte-Geneviève de Paris. Il y fut enterré en 1400, [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13. La *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, ne font que citer son nom après celui de l'abbé Jean I, tandis que [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, précisent qu'il fut abbé de 1407 à 1427, ce qui résulte d'une confusion avec les abbés Jacques qui vont suivre. Les éditeurs du *Chronicon* ont mal interprété la note du XVI^e siècle et ont estimé que *anno 1400* concernait sa position de chancelier, alors qu'il faut rapprocher cette date du mot *sepultum*. Curieusement, A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 627, Cologne, 1644, appelle ce chancelier de Sainte-Geneviève devenu abbé *Jacobus Laudandus*. Y a-t-il confusion avec Jacques III Balant ?

de ses ruines (1). Le 28 juillet vraisemblablement 1391, il donne quittance à Jacques Venant, receveur de Flandre, de 16 lb. forte monnaie de Flandre pour une année de rente due à l'abbaye sur la terre de Warneton (2). En 1394, l'abbé de Warneton accepte de payer l'aide levée par la duchesse et le comte de Nevers (3). Le dénombrement des fiefs tenus du comte de Flandre par Robert, duc de Bar, du 1^{er} mai 1397, mentionne que l'abbé de Warneton tient trois hommages du seigneur du lieu (4). Le même duc de Bar amortit, le 11 juin 1400, les terres acquises par les religieux de Warneton avec l'argent que leur a cédé sa mère, Yolande de Flandre, pour son obit (5).

X. Le nom de l'abbé qui dirigea Warneton de 1400 à 1410 nous est inconnu. Le 18 octobre 1403, le pape Benoît XIII lui adressa deux lettres relatives à un bénéfice à Messines et à un bénéfice à Thourout (6).

JACQUES IV DE WALLE (7) fut nommé abbé de Warneton en 1410, comme on peut le déduire des lettres par lesquelles son procureur promet de payer au pape un service commun de 113 florins (8). Le 12 juillet 1413, Jacques, abbé de Warneton, vidime un acte de 1277 pour l'abbaye de Zonnebeke. Le contre-sceau de l'abbé qui append à cet acte nous apprend son patronyme, inconnu par ailleurs: *Jacobi de Walle* (9). En 1417, l'abbé et les religieux de Warneton s'engagent pour une cause non spécifiée devant les réformateurs généraux (10). Le 31 juillet 1421, l'abbé Jacques vidime un acte pour la prévôté de Saint-Martin à Ypres (11). En 1422, il scelle un acte pour l'abbaye de Zonnebeke (12). Le 11 septembre 1423, l'abbaye de

(1) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, a raison sur ce point. [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13, d'après la note du XVI^e siècle, précisent qu'on lui doit la commande de plusieurs peintures murales.

(2) Sur cet acte, voir ci-dessus, 833, n. 2.

(3) A.D.N., B. 1276, n^o 12.974. Édité dans W. PREVENIER, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1406)*, 331, Bruxelles, 1961.

(4) A.D.N., B. 3886, original et une copie du XV^e siècle.

(5) A.D.N., B. 1575. Troisième cartulaire de la dame de Cassel, f^o 65r^o.

(6) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Reg. Av. 314*, f^o 210r^o. Analyses dans M. J. TITS-DIEUAIDE, *Documents relatifs au Grand Schisme, V, Lettres de Benoît XIII (1394-1422)*, II, 123-144, Bruxelles-Rome, 1960 (Analecta Vaticano-Belgica, XIX). — Les listes abbatiales sont incomplètes pour le XV^e siècle. Rappelons que [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, situaient les abbatiats de Jean I et de Josse en 1380-1407 et 1407-1427. — Le 5 mai 1405, Jean Sans Peur défend d'opérer des saisies sur le temporel des abbayes du diocèse de Thérouanne, dont celle de Warneton, en raison des pertes qu'elles ont subies durant les guerres et lors du schisme, D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de Dom Charles-Joseph Dewitte*, III, 106, Saint-Omer, 1892.

(7) Sur son patronyme, voir ci-dessous, note (9).

(8) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Obligations et solutions*, reg. 56, f^o 40v^o. Analysé dans U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, 115. Il en est fait mention également dans ROME, ARCHIVES DU VATICAN, Arm. XII, vol. 121A, p. 41. Analysé dans U. BERLIÈRE, *Miscellanea Vaticana concernant les anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, V, 444, 1906. Seul le prénom de l'abbé apparaît dans ces deux documents.

(9) A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, original n^o 59, avec sceau et contre-sceau de l'abbé de Warneton. Dans le corps de l'acte et sur le sceau, seul le prénom de l'abbé est donné. Voir C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 130.

(10) D'après une note de feu Pierre de Simpel, qui renvoie erronément à A.D.N., B. 1436. Nous n'avons pas pu mettre la main sur ce document. Est-ce B. 1281-1282 ?

(11) A.Év.B., *Fonds Gemeenten*, Y. 4, cartulaire de Saint-Martin d'Ypres *Registrum nigrum*, f^os 19v^o-20r^o. Édité dans E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 596. Copie de 1675 à YPRES, ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE, *Fonds Godshuis der Hoge Zischen*, chartes, litt. C. Édité dans O. MUS, *De leprozerij genaamd het Godshuis der Hoge Zischen te Ieper. Oorkonden*, III, 25-26, Ypres, 1952.

(12) A.G.S.B., *Fonds Zonnebeke*, original n^o 114bis. Même sceau qu'en 1413.

Warneton prête 12 livres sur les 4.000 livres accordées au comte de Flandre par les institutions ecclésiastiques pour aller au concile de Pavie ou de Siene (1).

JACQUES V DE WALE, chanoine de Warneton, fut autorisé par une bulle du pape Martin V du 22 mars 1428 à recevoir la bénédiction abbatiale, ayant été élu à la mort de son prédécesseur Jacques (2). Il est curieux de constater que cet abbé non seulement porte le même prénom et le même nom que son prédécesseur, mais aussi qu'il utilise le même sceau que lui (voir sceaux de 1413, 1422 et 1448). Cependant, les documents pontificaux ne semblent laisser aucun doute sur la non-identité de ces personnages. Le 27 mars 1428, le pape l'autorisa à posséder un autel portatif (3). L'abbaye de Warneton figure sur le rouleau des morts de l'abbaye du Saint-Sépulcre à Cambrai à la date du 18 octobre 1429 (4). En 1437, l'évêque de Thérouanne vint visiter la ville et l'abbaye de Warneton (5). L'abbé Jacques est cité dans un document du 29 juin 1439 (6). Le 5 février 1440, il donne quittance pour une rente à percevoir sur la recette de Lille pour célébration de messe (7). Il apparaît encore dans des actes du 15 octobre 1444 (8), du 30 décembre 1448 (9), de 1448 (10), de 1458 (11) et dans des actes non datés (12). Dans le dénombrement de la ville et chàtellenie de Warneton du 12 avril 1458, on lit que l'abbaye

(1) Édité dans E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 614, d'après le *Registrum rubrum*, f° 129, alors à la BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'YPRES, détruit en 1914-1918. — Cet abbé est inconnu des listes abbatiales. [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatias Warnestoniensis*, 13 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, prétendent que c'est l'abbatit de Josse qui occupe les années 1407-1427.

(2) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Reg. Later.* 279, f° 235^v et *Reg. Later.* 280, f°s 58^v-59^v ; ces deux documents sont inédits. Des actes relatifs au paiement du service commun au Saint-Siège des 26, 27 et 29 mars 1428 sont conservés à ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Obligaciones et solutiones*, reg. 64, f° 20^v ; reg. 63, f° 79 ; reg. 65, f° 3^v. Analysés dans U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, 158-159. Autre document à ROME, ARCHIVES DU VATICAN, Arm. XII, vol. 121A, p. 223, mentionné dans U. BERLIÈRE, *Miscellanea vaticana concernant les anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 448 et dans F. BAIX, *La Chambre apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V (1417-1431)*, I, CCXV-CCXVI, Bruxelles-Rome, 1942 (Analecta Vaticano-Belgica, XIV).

(3) ROME, ARCHIVES DU VATICAN, *Reg. Later.* 280, f° 320^v. Inédit.

(4) A.D.N., 3 H 13. Édité dans M. BRUCHET, *Les rouleaux des morts du S. Sépulcre et de S. Aubert de Cambrai*, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, XXX, 301, 1914.

(5) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 35, donne une description de la réception d'après un manuscrit de l'abbaye, mais prétend à tort que c'est l'abbé Jacques Hargier qui reçut l'évêque.

(6) YPRES, ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE, *Cartularium van het godshuis van de Weduwnaars genoemd het Nazareth*, f°s 119^r-122^r et 125^r-128^r. — Signalons ici l'article de Eg. I. S[TRUBBE], *Kosterskamer in een herk, Waasten, 1438*, dans *Westvlaamsch Archief voor geschiedenis, oudheidkunde en folklore*, I, 87-88, Bruges, 1939.

(7) A.D.N., 41 H 5, deux quittances originales de l'abbé Jacques de Wale, sceaux tombés.

(8) YPRES, ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE, *Cartularium van het godshuis van de Weduwnaars genoemd het Nazareth*, f°s 128^r-129^v.

(9) YPRES, ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE, *Fonds Nazareth*, original avec sceau et contre-sceau de l'abbé (légende du contre-sceau : S. Jacobi de Wale) et même acte, *Cartularium van het godshuis van de Weduwnaars genoemd het Nazareth*, f°s 139^r-140^v ; autre acte de même date dans ce cartulaire, f°s 153^v-155^r.

(10) YPRES, ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE, *Cartularium van het godshuis van de Weduwnaars genoemd het Nazareth*, f°s 134^r-138^v, 145^v-147^v et 148^v-151^r.

(11) YPRES, ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE, *Cartularium van het godshuis van de Weduwnaars genoemd het Nazareth*, f°s 155^v-158^r.

(12) YPRES, ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE, *Fonds Nazareth*, original (non daté mais des années 1448) avec sceau et contre-sceau de l'abbé semblable à ceux mentionnés ci-dessus et même acte dans le *Cartularium van het godshuis van de Weduwnaars genoemd het Nazareth*, f°s 140^v-145^r. Autre acte non daté dans le même cartulaire, f°s 151^v-153^v. Tous les actes provenant des Archives de la Commission d'Assistance publique d'Ypres cités dans les sept notes qui précèdent sont des vidimus délivrés par l'abbé de Warneton Jacques, dont le nom de famille n'apparaît que sur les deux contre-sceaux.

du lieu tenait trois fiefs (1). Le 12 juillet 1458 et le 16 mai 1459, Jacques de le Wale donnait, comme en 1440, quittance au receveur de la recette de Lille d'une rente perçue pour célébrer une messe annuelle à Pâques fleuries (2). Le nom de famille de l'abbé Jacques V accompagne son prénom dans des actes des années 1440-1459. On ignore jusqu'à quand se prolongea son abbatiat (3).

JACQUES VI HARGIER est mentionné uniquement par Gramaye, qui dit qu'il fit construire la cour de l'abbaye aux environs de 1490 (4). Cet auteur du début du XVII^e siècle donne pour Warneton des dates toujours approximatives. Comme l'abbé Isidore apparaît dès 1487, l'abbatiat de Jacques VI Hargier doit se situer après celui de Jacques V de Wale. Le nom de famille de ce dernier n'apparaît plus après 1459 et celui de son successeur n'est jamais mentionné, si bien que l'on ne sait pas à quel Jacques attribuer les actes des années 1468-1476 (5). Bien que ce soit un argument fragile, le fait que Jacques V de Wale ait été élu dès 1428 semble pouvoir nous autoriser à placer les actes à partir de 1468 sous l'abbatiat de son successeur.

Jacques, abbé de Warneton hypothèque le 10 novembre 1470 une maison qu'il a achetée à Ypres en 1468 (6). En 1470, l'abbé de Warneton est convoqué à un chapitre général de l'Ordre d'Arrouaise (7). D'après un recensement effectué en 1470 par Robert Bonduel, curé de Warneton, l'abbaye comptait alors, outre l'abbé et le prieur, huit religieux (8). En 1472, Jean II de La Clyte, seigneur de Comines, modifie le droit de moulage que possédait l'abbaye de Warneton sur les moulins de Comines depuis 1216, ce qu'approuve l'abbé Jacques par lettres du 26 septembre 1472 (9). Il autorisait un chanoine de l'abbaye à aller célébrer la messe certains jours de fête à la chapelle de la Rabecque à Ploegsteert, construite en 1476 (10).

(1) A.D.N., B. 3934 (original) et B. 4043 (copie XV^e siècle) ; — DUNKERQUE, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 70, f^{os} 55-121 (copie du XVIII^e siècle), détruite par l'incendie de 1929 ; A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 45.928 (copie du XVIII^e siècle) ; ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n^o 1699 (2 copies), édité dans E. DE COUSSEMAKER, *Documents historiques sur la Flandre maritime. Rapport et dénombrement des villes et châtellenies de Dunkerque, Bourbourg et Warneton présenté par Louis de Luxembourg au comte de Flandre en 1458*, dans *Annales du comité flamand de France*, X, 420, 1870.

(2) A.D.N., B. 2032, pièce 62.338 (sceau disparu) et B. 2036, pièce 62.563 (sceau disparu).

(3) Rappelons qu'il est inconnu des listes abbatiales, qui ignorent pratiquement tout des abbés du XV^e siècle. C'est à tort que J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, place l'abbatiat de Jacques VI Hargier en 1427-1480 : ces années-là doivent être attribuées aux abbatiats de Jacques V de Wale et Jacques VI Hargier.

(4) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 200. Cette donnée a été reprise par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 627. — Notons qu'en 1506, un Renaud Hargier tient un fief du Château de Warneton, A.É.B., bl. 6363.

(5) Suivent en cela Gramaye, la *Gallia christiana*, V, 358 ; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, et [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13, qui le citent aux environs de 1490. Seul J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, le situe abusivement en 1427-1480, confondant Jacques V et Jacques VI. Le terminus ad quem donné par Courouble pourrait ne pas être inexact.

(6) A.Év.B., *Fonds Gemeenten*, Y. 4, cartulaire de Saint-Martin d'Ypres *Registrum nigrum*, f^{os} 192^{vo} et 224^{ro-v^o}. Édité dans E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 808.

(7) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, 251.

(8) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 38-39. Ce recensement fut transcrit en 1692 par Nicolas Van Graefscheppe. Original et copie sont aujourd'hui disparus. Voir aussi X., *Warneton*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, IV, 106, 1906-1907.

(9) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Fonds de Comines*, chartrier, sub anno. Mentionné dans L.-J. MESSIAEN, *Histoire de Comines*, I, 280.

(10) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, qui place le fait sous l'abbatiat de Jacques Hargier. Voir aussi dans le même ouvrage, 167, où cet auteur cite un témoignage de Jacques Hargier à propos de la Chapelle Rompue à Ploegsteert.

ISIDORE DE QUICKE apparaît comme abbé de Warneton dans un acte du 3 avril 1487, par lequel il renouvelle l'hypothèque sur la maison que l'abbaye possédait à Ypres (1). Le 14 mai 1494, il comparait devant l'échevinage de Warneton (2). Dans un acte non daté, mais qui se fonde sur un autre acte du 25 mars 1495, Isereit Quicke, abbé de Warneton, soumet à l'arbitrage un différend surgi entre lui et la ville à propos de la keure (3). Le 24 mars 1497, l'abbé de Warneton, qui n'est pas cité par son nom, est présent au vin d'honneur offert par la ville d'Ypres à l'occasion de l'entrée de Philippe le Beau (4). Il aurait renoncé à sa charge abbatiale (5). Il aurait fait construire le cloître en pierres de taille (6).

OLIVIER BALLINCK n'est cité dans aucun document. Il fut abbé jusqu'en 1512 (7).

VINCENT MARLIÈRE, naquit à Lille le 1^{er} février 1471 (n.s.); reçut l'habit religieux à Warneton le 14 avril 1493 et fit sa profession, en même temps que Charles Acauches, l'année suivante; prieur dès avant 1505; élu abbé le 13 avril 1512, béni le 25 avril 1512 (8). A la fin de janvier 1515, Jeanne de Ghisteltes, abbesse de Messines, avait reçu la bénédiction en l'église de Warneton, en présence notamment de Josse van Waelscapele, prieur de Warneton (9). Le 14 février 1516, l'abbé assiste aux funérailles de l'ancienne abbesse de Messines, Isabelle de Morbecque (10). En mars 1516, le roi de Castille ordonne à l'abbé de Warneton d'assister le 13 mars aux obsèques du roi d'Aragon à Bruxelles (11). En mai 1517, Vincent Marlière fixe les gages du bailli de l'abbaye (12). Il vidime un acte le 15 janvier 1521 (13) et en juin 1521, il est convoqué auprès de l'empereur (14). Comme prieur, il commanda ou fit restaurer quelques pièces

(1) A.É.V.B., *Fonds Gemoenten*, Y. 4, cartulaire de Saint-Martin d'Ypres *Registrum nigrum*, f^{os} 192v^o et 223v^o-224r^o. Édité dans E. PEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 824, où il est mentionné sous la graphie *Isidorus, abbé de Warneton*.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n^o 2403 (copie du XVII^e siècle), où il est appelé *Ghevaert de Quike*.

(3) A.É.V.B., n^o bleu 6550 (original, sceau perdu). Voir copie d'un acte du 15 mars 1495 (n.s.), A.G.R., *Jointe des Administrations*, n^o 959.

(4) É. DE SAGHER, *Notice sur les archives communales d'Ypres et documents pour servir à l'histoire de Flandre du XIII^e au XVI^e siècles*, 187, Ypres, 1892, d'après un extrait du compte communal de 1497, détruit en 1914-1918, f^o 42v^o.

(5) D'après la *Gallia christiana*, V, 358; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, et [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13, qui précise qu'il abdiqua en 1492, ce qui est manifestement erroné. J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, situe son abbatiat en 1480-1492: le terminus ad quem ne peut être retenu. Sont dans l'erreur J. B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 200; — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 627; — *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, qui prétendent qu'il était encore abbé en 1520.

(6) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 200, et A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 627.

(7) Il faut retenir ici le témoignage de [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13, puisqu'il se base sur un écrit du successeur d'Olivier Ballinck. J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 79, situe son abbatiat entre 1492 (erreur) et 1512. Erreur d'A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 647, qui prétend qu'il devint abbé vers 1513 et qui le place avant Isidore de Quicke.

(8) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 13-34. Seul A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 627, fixe son décès en 1529.

(9) *Gallia christiana*, V, 344; L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, LV; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 109-111, Ypres, 1914, et N. HUYGHEBAERT, *Abbaye Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, fasc. 3, 229, Liège, 1960.

(10) L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, LIV.

(11) A.D.N., B. 2251, f^o 176v^o.

(12) Document édité dans [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 14.

(13) L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, VII, 4, Bruges, 1868.

(14) A.D.N., B. 2301, f^o 209v^o.

d'orfèvrerie et, abbé, il fit lambrisser le chœur de l'abbatiale en 1516 (1). Vincent Marlière mourut en 1527 et fut enterré *in capitulo* (2).

PIERRE III LOYSIER (3), qui doit être originaire de Warneton ou de la région (4), reçut l'habit religieux à Warneton le 13 novembre 1519. Il fut envoyé aux études jusqu'à l'âge de 16 ans et commença alors son année de probation. Comme son père voulait qu'il fit sa profession au bout de cinq mois et comme l'abbé de Warneton refusait, il quitta l'abbaye de Warneton. Il se fit alors religieux à l'abbaye de Lo, avant d'être élu abbé de Warneton (5). L'abbé de Warneton, sans nom cité, assiste le 3 mai 1533 à la procession du Saint-Sang à Bruges (6). Le 27 juin 1536, il promet de célébrer une messe annuelle en l'honneur de Saint-Quentin, moyennant une rente (7). En octobre de la même année, Charles-Quint vend à l'abbaye une rente sur le domaine de Cassel et le Bois de Nieppe (8). L'abbé Pierre III aurait fait restaurer l'autel du Saint-Sacrement (9). Son abbatiat aurait pris fin en 1542 (10).

PASQUIER MARIAGE, originaire de Lille, né vers 1495, fils de Michel (11), entra à l'abbaye de Warneton le 25 novembre 1513 (12). Certains en font à tort un successeur de Vincent Marlière et le placent donc avant Pierre III Loysier (13). Il est cité comme religieux de Warneton en

(1) D'après une note de Vincent Marlière éditée dans [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 14. J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 37, se basant sur un manuscrit de l'abbaye qui semble différent de celui utilisé par les éditeurs du *Chronicon*, situe cette restauration du chœur en 1511.

(2) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 14.

(3) C'est à tort que la *Gallia christiana*, V, 358 ; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296 ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15, et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 80, placent son abbatiat entre ceux de Pasquier Mariage et Nicolas Mariage. Les deux derniers auteurs cités fixent l'abbatiat de Pierre III Loysier aux années 1533-1542. La *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, disent qu'il vivait en 1539 et 1542.

(4) En 1484, un Robert Loysier était receveur de la ville de Warneton pour la dame du lieu, YPRES, ARCHIVES COMMUNALES (acte conservé aujourd'hui encore) ; édité dans H. E. DE SAGHER, *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre. Deuxième partie : le Sud-Ouest de la Flandre depuis l'époque bourguignonne*, édit. J. H. DE SAGHER, H. VAN WERVEKE et C. WYFFELS, III, 429, Bruxelles, 1966. En 1527, Lyon Loysier est bailli de Warneton, A.D.N., 16 G 202. En 1531, Adrien Loysier épouse Marie Vliëghc, qui lui apporte en mariage notamment un fief à Bas-Warneton, Th. LEURIDAN, *Statistique féodale du département du Nord. La Châtellenie de Lille*, IV, *Le Ferrain*, 327, et V, *Le Weppes*, 58, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, respectivement XVII, Lille, 1886 et XX, Lille, 1897. Cet Adrien Loysier fut receveur du seigneur de Warneton, comme dit dans l'introduction de cette notice, chapitre relatif aux armoiries des abbés de Warneton. Il portait les mêmes armoiries que l'abbé du lieu, Pierre Loysier. D'autres membres de cette famille sont connus : en 1506, Marie Loysier tient un fief du château de Warneton, A.É.B., bl. 6363 ; en 1526, veuve de Pierre Hellin, elle prête de l'argent à un couvent de Morbecque, A.D.N., 69 H 5. Gilles Loysier tient en 1595 un fief de la Douve à Warneton, ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 1700/1 tandis que Pierre Loysier tient un fief de Warneton à Wulvergem en 1612, *ibid.*, n° 1700/98.

(5) D'après [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, il serait devenu abbé en 1533. Voir la notice de l'abbé Pasquier Mariage.

(6) O. BLEU, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte*, IV, 228, Saint-Omer, 1899. En 1531, l'abbé de Warneton signe une requête relative au niveau des eaux de la Lys, L.-J. MESSIAEN, *Histoire (...) de Comines*, I, 314.

(7) A.É.B., n° bleu 6528, original, sceau perdu.

(8) A.D.N., B. 1617, f° 164v°.

(9) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 80.

(10) *Gallia christiana*, V, 358, le cite en 1542 et précise *postea cessit*. [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15, situent son décès en 1542.

(11) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15 et 14, où il est dit que Michel Mariage, père de Pasquier, donna 400 lb. par. qui servirent à l'abbé Vincent Marlière pour lambrisser le chœur de l'abbatiale en 1516.

(12) A.G.R., *Papiers de l'État et de l'Audience*, reg. 895, f° 147, nous apprend qu'en 1549, il avait 56 ans et était religieux à Warneton depuis 36 ans. C'est [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15, qui donnent la date précise de son entrée à Warneton.

(13) *Gallia christiana*, V, 358 (sans dates) ; A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296 (sans dates) ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15 (le disant successeur de l'abbé Vincent Marlière et situant le

1536 (1) et comme abbé en 1544 (2). Le 28 mars 1549, il demande à la gouvernante des Pays-Bas à être déchargé de la dignité abbatiale à cause de son âge et propose son frère Nicolas pour lui succéder. Une enquête fut ouverte le 27 octobre 1549 à Warneton au cours de laquelle l'abbé déclara que les charges de l'abbaye étaient extrêmement lourdes, notamment à cause des hypothèques contractées par son prédécesseur, si bien que l'abbaye ne lui rapportait plus que 225 lb. de gros par an. En outre, les religieux, au nombre de onze ou douze, sont tellement désobéissants, rebelles, malveillants et déréglés qu'il ne peut en être maître. On en vient parfois aux mains. Les religieux au contraire se plaignent de la conduite de l'abbé, incapable d'administrer l'abbaye, distant vis-à-vis des religieux. Les enquêteurs conclurent en reprochant à l'abbé son incapacité à gérer le temporel : depuis le début de son règne, l'abbaye a périclité, il l'a chargée de dettes et de rentes et a aliéné deux belles dîmes ; les religieux sont très peu édifiés par sa conduite. L'abbaye doit être réformée au spirituel et au temporel. La requête de Pasquier Mariage fut agréée (3). Son sort nous est inconnu.

NICOLAS MARIAGE succéda à son frère à la tête de l'abbaye de Warneton. Religieux à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi, il y fut d'abord maître des novices, ensuite curé durant neuf ans, avant de devenir prieur de ce monastère. Comme le proposait son frère, il obtint la charge abbatiale de Warneton (4), le 6 mars 1550, d'après sa patente (5). Le 23 janvier 1552, l'abbé de Warneton demande à l'empereur d'obtenir une année de répit pour le remboursement du capital d'une rente due à l'abbaye de Messines (6). En juin 1557, Philippe II amortit l'achat d'une maison à Ypres par l'abbaye de Warneton, pour que les religieux puissent résider dans cette ville en cas de guerre. Ceux-ci veulent en faire un refuge de leur abbaye. Les trois maisons que l'abbaye y possédait jadis avaient été vendues à la fin du XV^e siècle (7). Nicolas Mariage mourut en 1558 (8), avant le 26 novembre (9), après avoir ramené l'ordre dans l'abbaye (10).

décès de Pasquier Mariage en 1533) ; J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 80 (abbé de 1527 à 1533). Scui A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 627, donne dans l'ordre les abbés Vincent Marlière, Pierre Loysier, Pasquier Mariage. Or il est certain, d'après ce qui vient d'être dit, que Nicolas Mariage succéda directement à Pasquier Mariage. D'autre part, dans A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 900, f^o 144, quand est retracée en 1538 la carrière de Jean Bauvin, chanoine de Warneton, on dit qu'il administra la boutiqueillerie du temps des abbés Marlière et Loysier. Donc celui-ci succéda à celui-là. L'erreur du texte édité par [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15, est incompréhensible quand on sait que le manuscrit de base fut commencé au XVI^e siècle.

(1) A.É.B., n^o bleu 6528.

(2) A.D.N., 14 C 14, pièce 17.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 895, f^os 145-156.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 895, f^os 155-156. Voir également A. DE CARDEVAQUE, *L'abbaye de Mont-Saint-Éloi, 1068-1792*, 89, Arras, 1859. Nous n'avons pas consulté André LEVAILLANT, *Chronique de l'abbaye de Mont-Saint-Éloi* (un vol. in-f^o, copie de Dom Lèpez), ARRAS, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 198.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 935, f^o 134.

(6) Original perdu à Messines en 1914. Analyse dans L. I. A. DIRGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines, 170-171*.

(7) A.D.N., B. 1768, f^os 93^{re}-v^o et A.D.N., B. 1832, f^os 28v^o-29^o.

(8) D'après l'inscription d'un tableau du XVI^e siècle du grand réfectoire de l'abbaye du Mont-Saint-Éloi, R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, VIII, *Supplément à l'Épigraphie des arrondissements d'Arras et de Béthune*, 272, 1932. Cette inscription comporte par ailleurs deux inexactitudes : elle fait de Nicolas un neveu de Pasquier et le dit abbé de Warneton dès 1548. Cette dernière erreur se retrouve dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 627. C'est à tort que la *Gallia christiana*, V, 358 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 296, font commencer son abbatiat en 1548 et que [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15, affirment qu'il abdiqua en 1558 et que J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 80, fait commencer son abbatiat en 1542. Ce dernier auteur précise que l'abbé Nicolas Mariage fit restaurer la chapelle de Saint-Quentin à Warneton.

(9) C'est à cette date que Philippe II charge des enquêteurs de s'enquérir des qualités de Jean de Haeno, prieur de Warneton, A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 900, f^o 146.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 900, f^os 144-150.

JEAN II DE HAENE, né à Warneton vers 1521, fit sa profession à l'abbaye du lieu vers 1537, chapelain et receveur de l'abbaye avant d'en devenir le prieur vers 1553. C'est lui qui gouverne en fait l'abbaye durant tout l'abbatit de son prédécesseur. Lors de l'enquête du 5 décembre 1558, il fut reconnu par ses confrères comme le plus capable pour devenir l'abbé (1). Ils l'élevèrent à cette dignité le 2 février 1559 et il fut nommé par le roi le 16 février de la même année. L'abbé de Crespin, suffragant de l'évêque de Tournai, le bénit le 12 mars 1559 à Tournai, au couvent des Sœurs Noires (2). Les grandes lignes de son long abbatit nous sont connues grâce aux mémoires qu'il écrivit (3) et à l'enquête menée à son décès pour choisir son successeur (4). Le 3 avril 1559, il relève les trois fiefs tenus par le monastère de la seigneurie de Warneton (5). Il apporta tous ses soins aux bâtiments qu'il fit restaurer ou reconstruire (1559: tour du colombier; 1561-1562: chœur de l'abbatiale; 1563: chapelle de Saint-Quentin; 1565: chapelle du Sacrement) (6). Le 15 août 1566, il dut fuir Warneton attaqué par les Gueux. Toute son œuvre de bâtisseur fut anéantie en ces circonstances. Les dégâts à l'abbaye s'élevèrent à six ou sept mille florins. Il se réfugia chez des parents à Comines (7) et partit à Bruxelles le 18 août pour revenir au refuge d'Ypres dix-huit jours plus tard. Il regagna Warneton le 1^{er} octobre 1566. Une nouvelle attaque des Gueux obligea les religieux de Warneton à se réfugier en leur maison d'Ypres, le 14 décembre 1566. Ils y restèrent jusqu'au 6 août 1567. En 1570-1571, l'abbé de Haene restaura l'abbaye (8). Le 20 janvier 1567, Philippe II avait consenti à ce qu'il échange la maison de Warneton à Ypres contre une autre (9). En juin 1570, Jean de Haene assista au synode de Malines (10). Le 29 janvier 1573, les réformés de Warneton pendent le curé de Deulemont à la corde d'une des cloches de l'abbaye (11). Le 15 septembre 1577, l'abbé assiste aux obsèques d'Anne d'Oignies, épouse de Jean d'Estourmel, seigneur du Doulieu, Steenwerk et maréchal de Flandre (12). En 1578, nouvelle attaque des Gueux: l'abbaye est pillée et les moines doivent fuir (13). Peu auparavant, l'abbé de Haene avait fait son testa-

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 900, f^{os} 146-150.

(2) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15-16.

(3) Éditées dans [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15-18. F. C., *Dierte der granen in de jaren 1586-87-88*, dans *Rond den Heerd*, XVII, 418, 1882, édite des fragments de textes ex traits uit een *hs. der abdie van Waasten* en signalant comme source « SERRURE, *Het Belgisch Museum*, IV, 424 ». L'ouvrage de C. P. SERRURE, *Vaderlandsch Museum*, 5 vol., Gand, 1855-1863 ne contient rien de semblable. En revanche, dans J. F. WILLEMS, *Belgisch Museum voor de Nederduitsche taal- en letterkunde en de geschiedenis des Vaderlands*, IV, 424, Gand, 1840, on trouve un *Gedicht op den prys der granen en celwaren in de jaren 1587 en 1588* d'après un document appartenant à la collection de J. F. Willems. Mais rien n'indique que ce texte provient de l'abbaye de Warneton ou soit un extrait de mémoires de l'abbé Jean de Haene.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f^{os} 52-153.

(5) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 16.

(6) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 16-17.

(7) Notons que l'abbé Jean de Haene fit, à une date indéterminée, une fondation en faveur des pauvres de Comines, COMINES-FRANCE, ARCHIVES COMMUNALES, GG. 106.

(8) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 17-18. Sur les Gueux à Warneton en 1566, voir par exemple M. R. C. BAKHUIZEN VAN DEN BRINK et J. S. THEISSEN, *Correspondance française de Marguerite de Parme avec Philippe II*, I, 151, Utrecht, 1925.

(9) A.D.N., B. 1624, f^{os} 65^v°-66^v°. En 1571, mention d'une dette d'un habitant de Warneton envers l'abbé dans ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2167, p. 7.

(10) G. DE MERSTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 62, Bruges, 1851. En 1572, il prêta 200 lb. tournois au roi, *ibid.*, 71.

(11) L.-J. MESSIAEN, *Histoire de Comines*, II, 63.

(12) Description du cortège funèbre dans LILLE, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 320. Mentionné dans ABBÉ ROBERT, *Histoire de l'abbaye de Choques*, dans *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, XV, 421, Saint-Omer, 1876.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f^o 79^o et G. DE MERSTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 100.

ment (1). Le 2 février 1591, l'abbé de Warneton, avec trois de ses religieux et le curé de Warneton, est fait prisonnier par la garnison d'Ostende. Ils restèrent prisonniers à Ostende durant 28 mois : Guillaume de Ryckere rentra le 25 janvier 1593, l'abbé et les deux autres chanoines le 16 juin de la même année (2). L'abbaye était pratiquement ruinée à cette époque (3). Le 16 novembre 1594, Jean de Haene rend le dénombrement des trois fiefs qu'il tenait de la châtellenie de Warneton (4). En 1599, il fit une donation à l'hôpital Sainte-Catherine d'Armentières (5). Après avoir été malade durant une année, l'abbé Jean de Haene mourut le 10 octobre 1600 (6). Il fut enterré devant le tabernacle du Saint-Sacrement (7). Ses parents occupaient alors nombre de postes importants à Warneton : son petit-neveu André Billau est receveur de l'abbaye ; son neveu Cornille de Haene est receveur de la châtellenie et premier échevin de Warneton ; sa nièce est l'épouse [de Jean Schouteete, échevin de la ville, etc. (8)]. A sa mort, l'abbaye n'avait pratiquement plus de dettes et il avait restauré une fois encore l'essentiel des bâtiments (9).

GUILLAUME III DE RYCKERE naquit à Courtrai (10) vers 1570, fit profession à l'abbaye de Warneton vers 1589 (11), partagea la captivité de l'abbé Jean de Haene à Ostende jusqu'au 25 janvier 1593. De nombreuses intrigues entourèrent la succession de Jean de Haene, comme nous l'apprend l'enquête commencée le 17 octobre 1600 : deux religieux aspiraient à la prélatrice : le prieur Paul Van de Velde et Job Mosschus (12). Ce fut finalement Guillaume de Ryckere qui fut élu. Sa patente fut dépêchée de Bruxelles le 10 février 1601 (13). Il fut consacré le 25 mars 1601 (14). L'abbaye comptait alors sept religieux, l'abbé compris. Le clocher de Warneton fut abattu le 27 mars 1606 par un ouragan qui dévasta la Flan-

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2494. Le 12 décembre 1581, « die van Ypren » (= les Calvinistes ?) donnèrent à titre héréditaire au prince d'Orange les biens des « prévôtés » de Warneton et de Voormezele, Ch. CUSTIS, *Jaarboecken der stad Brugge*, III, 96 et L.-J. MESSIAEN, *Histoire (...) de Comines*, II, 118, qui donne la date de 1582.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f° 144 ; une note de l'abbé Guillaume de Ryckere éditée dans [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 18-19. Voir aussi E. VLIETINCK, *Het oude Oostende en zijne driejarige belegering (1601-1604)*, 243-245 et 250, Ostende, 1897. Pierre de Ponchiel, époux de Marie de Lobel, greffier de Comines et neveu de l'abbé, s'était dépensé pour racheter son oncle. Il fallut emprunter. Les cisterciens de Loos chargèrent leurs domaines de rentes pour délivrer l'abbé de Warneton avec le capital, BRUGGS, ARCHIVES DE LA VILLE, *Chartes d'intérêt privé*, 2^e série, nos 500, 502, 503, 505-510. Voir également une note du prieur P. Van de Velde dans G. DE MESTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 131, Bruges, 1851. A propos d'une information donnée d'Ostende aux défenseurs de Lille par l'abbé de Haene, J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 120 et L.-J. MESSIAEN, *Histoire (...) de Comines*, II, 133-134.

(3) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 200, qui nous apprend que l'abbaye était une élégante construction avant cette destruction.

(4) A.É.B., n° bleu 6327 et ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 1700, f°s 16r°-17r°.

(5) ARMENTIÈRES, ARCHIVES COMMUNALES, GG 94. Voir aussi GG 141.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f° 99r°. [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 18.

(7) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 15.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f°s 59r°, 81v°, 87v°, 89v°, 91r°.

(9) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 19 et A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f° 54v°.

(10) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 19.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f° 54r°.

(12) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 918, f°s 52-154.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 923, f°s 20r°-v°.

(14) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 19.

dre (1). L'abbé de Ryckere y avait fait ajouter en 1605 quatre tourelles (2). Il fonda une messe à célébrer chaque lundi à l'abbaye (3). En 1609, Guillaume de Ryckere résigne sa charge d'abbé à cause des trop grandes difficultés que connaît alors l'abbaye (4). Il obtient une pension de 400 florins et se retire à Courtrai, où il meurt le 27 novembre 1615 (5).

FRANÇOIS DES TROMPES naquit à Lille le 11 mai 1581, y fut baptisé le lendemain en l'église Saint-Maurice. Il était le fils de Jean, Président de la Chambre des Comptes de Lille, originaire de Bruges, et de Jeanne Colens. François des Trompes fut envoyé en 1588 au collège des Jésuites d'Ypres. Après avoir reçu la tonsure des mains de Pierre Simons, deuxième évêque d'Ypres, il entre à l'abbaye de Lo en 1592, où il reçoit l'habit religieux en 1596 et y fait sa profession en 1597. En 1598, il va poursuivre ses études à l'université de Douai aux frais de ses parents. Il y fut proclamé bachelier en 1603. Il regagne le monastère de Lo le 5 juin 1604. En 1605, il devient sous-diacre et diacre en 1606. Cette même année le voit ordonné prêtre par l'évêque d'Ypres. La cure de Vinckem lui fut confiée le 23 juin 1608. En 1609, il est nommé coadjuteur de Jacques van der Beke, prévôt d'Eversam (6). Le 13 janvier 1610, les dix religieux de Warneton déclarent qu'aucun d'entre eux n'est capable de reprendre la charge abbatiale. Le 5 février suivant, ils proposent le nom de François des Trompes, de Lo. Sa patente fut dépêchée de Bruxelles le 15 mars 1610 (7). L'abbaye était alors dans une situation financière extrêmement difficile : ses dettes s'élevaient à 12.000 florins (8). Le nouvel abbé dut songer un moment à vendre les deux refuges de Warneton à Ypres et à Armentières (9). En 1612, il accueillit à l'abbaye le peintre Evrard Binace, qui y travailla cinq mois durant et y peignit le portrait de l'abbé et du prieur Paul Van de Velde (10). En 1619, les fiefs tenus par l'abbaye de la châtellenie de Warneton sont mentionnés dans le dénombrement de celle-ci (11). Des difficultés

(1) Th. LEURIDAN, *Histoire de Seclin*, III, 361, Lille, 1931, d'après LILLE, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 636.

(2) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 80.

(3) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 80.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 923, f° 1.

(5) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 19.

(6) Les notes autobiographiques de François des Trompes ont été éditées dans [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 19-25. Voir aussi une généalogie de la famille des Trompes dans [F. VAN DE PUTTE], *Histoire de Boesinghe et de sa seigneurie*, dans *A.S.É.B.*, VIII, 76, Bruges, 1846 ; [J. WEALE], *Généalogie de la famille des Trompes*, dans *Le Beffroi*, I, 266, 270-271, Bruges, 1863 ; J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc ou leur magistrature et leur noblesse*, I, 305, Bruges, 1857. Voir aussi Th. LEURIDAN, *Statistique féodale du département du Nord. Châtellenie de Lille*, IV, *Le Ferrain*, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, XVII, 370-371, 1886 et *Rond den Heerd*, III, 327, Bruges, 1868. Les armoiries du père de cet abbé se trouvent sur un tableau représentant saint Pierre (Ypres, église Saint-Pierre, nef latérale nord).

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 123, f° 1-20.

(8) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 22-23.

(9) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 81. — Dans un acte d'Antoine de Hénin, évêque d'Ypres, du 12 août 1615, pour l'ermitage de Westvleteren, il est fait mention d'une intervention de l'évêque de Saint-Omer comme prévôt de Warneton et patron de l'église paroissiale de Westvleteren, F. VAN DE PUTTE, *Histoire du couvent de Saint-Sixte*, dans *A.S.É.B.*, 1^{re} série, IV, 188, 1842. Il s'agit de la prévôté de Watten et non de l'abbaye de Warneton.

(10) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 24 et *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 96, 1912. — A cette époque, Guillaume Muncherede, chanoine de Warneton, fut curé de Hardifort (du 3 mai 1615 au 29 septembre 1636), C. DAVID, *Curés du doyenné de Cassel, diocèse d'Ypres*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, III, 499, 1865. Sur ce chanoine, L. GILLIODTS-VAN SEVBREN, *Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne école Bogaerde*, II, 1117, Bruges, 1899.

(11) A.D.N., B. 4023, f° 14v°. Les fiefs tenus par l'abbaye sont aussi décrits dans le dénombrement de la châtellenie rendu en 1601, A.D.N., C. *Intendance*, Portefeuille n° 3532 (copie XVII^e siècle) et ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 1701, f° 18r°-v° (copie XVII^e siècle) et n° 1702 (copie partielle, XVII^e siècle), ainsi que dans un document de 1683, A.D.N., E. 2192 et A.D.N., C. *Intendance*, Portefeuille n° 4923.

vont bientôt surgir entre l'abbé de Warneton et l'évêque d'Ypres (1). Un procès sera engagé entre François des Trompes et les évêques Antoine de Hénin et Georges Chamberlain à propos de la juridiction de l'abbaye (1621-1629) (2). La conduite de l'abbé, souvent absent de son monastère, ou, quand il y est, exerçant des violences physiques sur ses religieux, amène le roi à nommer Pierre de Heuvele, religieux de l'abbaye de Lo, pasteur à Reninghelst, comme prieur indépendant de l'abbaye (novembre 1629). En décembre 1630, l'archiduchesse Isabelle suspend cette décision, espérant que le comportement futur de l'abbé ne justifiera plus de plaintes. Le 5 novembre 1629, elle lui avait enjoint de regagner l'abbaye. Les religieux, par une requête du 19 décembre 1635, se plaignent à nouveau de la conduite de leur abbé, qui n'a pas varié depuis vingt ans, et à laquelle il n'a jamais été mis fin, grâce à des appels et à des tergiversations. L'évêque d'Ypres Jansenius appuie leur requête et demande la nomination à nouveau d'un prieur indépendant: l'abbé n'a rien entrepris pour réformer l'abbaye, il vit fastueusement. L'abbaye comptait alors, outre l'abbé, six religieux (3). Le Conseil Privé, le 5 juin 1637, proposa d'établir un prieur indépendant au temporel et au spirituel et d'assigner une pension à l'abbé (4). Comme entretemps Pierre de Heuvele est devenu abbé de Lo (5), c'est Pierre de Quicke, de l'abbaye d'Eversam, qui occupa cette fonction à partir de 1638 (6), et ce jusqu'en 1646 (7). A cette date, il devint abbé d'Eversam, son abbaye de profession (8). En 1642-1643, l'abbaye était en procès avec le curé de Warneton, Guillaume Merlos, à propos des dîmes (9). Jacques d'Hellemmes, religieux de Warneton, succéda le 27 septembre 1647 pour quelques mois à Pierre de Quicke comme prieur indépendant. Il deviendra par la suite abbé de Warneton (10). En 1647, François des Trompes renonce à sa charge abbatiale. Il

(1) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatis Warnestoniensis*, 24-25. En 1626, l'abbé est interrogé par l'évêque d'Ypres, B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce Giovanni Francesco Guidi di Bagno (1621-1627)*, II, 706, Bruxelles, 1938.

(2) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES-BRUXELLES, liasse *Varia Yprensia*, abbaye de Warneton.

(3) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, n° 1737. Il y a là notamment un rapport établi par Jansenius le 1^{er} février 1637. Le MUSÉE DE MARIEMONT, n° 1266/1a, conserve une lettre autographe de Jansenius en date du 10 août 1637 dans laquelle il est fait allusion à la situation déplorable de Warneton. Édité dans J. MORONET, *Trois lettres inédites de Jansenius*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XLVII, 206-207, 1952. Sur la déposition de l'abbé en 1629-1630, voir A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297 et J. DRISLVE, *Nicolas Du Bois, soixante-seizième abbé de Saint-Amand (1622-1673)*, dans *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*, VII, 303, 1899. — En 1632, procès entre l'abbé de Warneton et l'abbesse de Messines à propos de dîmes, L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines*, 220-221.

(4) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, n° 1737.

(5) L. VAN HOLLEBBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo de l'Ordre de Saint-Augustin, 1093-1794*, LXIV, Bruxelles, 1870 et ici-même, notice sur l'abbaye de Lo, 918-919.

(6) *Rond den Heerd*, III, 336, Bruges, 1868. Il y avait alors dix religieux à Warneton, A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297.

(7) Il est cité comme tel en 1642, ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, nos 2404-2405, et en 1646, H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 436, Ypres, 1913. Élu abbé d'Eversam le 22 octobre 1646, à l'âge de 60 ans après avoir bien redressé le monastère de Warneton et y avoir introduit la réforme; il mourut en 1661, A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1262 (élections d'Eversam de 1638 et 1646).

(8) Le 7 avril 1647, déjà abbé d'Eversam, il donne une commission au bailli de Warneton, ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2241A. Sur le sceau de Pierre de Quicke, prieur indépendant de Warneton, voir *Rond den Heerd*, III, 327 et 336, Bruges, 1868.

(9) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Conseil de Flandre*, n° 11.435. Voir J. BUNTINX, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, I, 207, Bruxelles, 1964. Notons qu'en 1646, l'abbaye de Warneton échangea avec celle de Messines les autels d'Hardifort et de Wulvergem contre celui de Warneton, H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 436, n° 337. Elles en revinrent à la situation primitive en 1763.

(10) *Rond den Heerd*, III, 336, Bruges, 1868. — Voir ci-dessous et A.G.R., *Correspondance du Président Rooss*, XXXIII, f° 80.

serait mort à Bruxelles en décembre 1647 et aurait été enterré dans la chapelle du Saint-Sacrement-du-Miracle à Sainte-Gudule (1).

JACQUES VII GHYS, né vers 1588, religieux de Lo, bachelier en théologie, curé de Lo pendant seize ans, maître de l'hospice Comtesse à Lille durant douze ans, avant de devenir abbé de Warneton. Les élections ne purent avoir lieu à Warneton, à cause de la guerre. Les soldats français y avaient alors leur campement. Elles se firent en l'abbaye de Groeninghe à Courtrai le 24 juillet 1648. Tous les suffrages se portèrent sur Jacques Ghys, qui reçut sa patente de Bruxelles le 10 novembre 1648. Jacques Ghys reçut la bénédiction abbatiale de l'évêque de Tournai, le siège épiscopal d'Ypres étant vacant (2). Les meubles de l'abbaye avaient été sauvés et remisés au refuge d'Ypres, mais tout le linge avait été perdu pendant cette période de guerre. La pauvreté de l'abbaye fut encore accentuée par l'incendie de deux de ses fermes en 1653 et 1654 par les troupes françaises (3). En 1649, l'abbé avait agrandi le chœur et le cloître de l'abbaye (4). Cité en 1650, 1651, 1654 et 1656 (5), Jacques Ghys mourut le 5 avril 1657 et fut enterré en l'abbatiale de Warneton, devant le grand autel (6).

JACQUES VIII DE HELLEMES (ou *Hellemius*), né et baptisé à Lille, paroisse Saint-Maurice, le 19 décembre 1619, entré à l'abbaye de Warneton le 1^{er} décembre 1640, reçoit l'habit religieux le 3 février 1641, fait sa profession le 16 février 1642, nommé par le roi prieur indépendant le 25 septembre 1647 (7). Lors des élections du 24 juillet 1648, les religieux de Warneton l'avaient déjà choisi pour devenir leur abbé, mais il fut écarté par les commissaires royaux à cause de son jeune âge (8). Il fut alors simple prieur et administrateur du temporel jusqu'au 24 avril 1657, quand il fut élu abbé par les cinq autres chanoines de Warneton. Sa patente fut dépêchée de Bruxelles le 24 novembre 1657. L'abbaye était alors très pauvre et chargée de

(1) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 25. Sur la date de son décès, A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297. D'après A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297, c'est le 27 juillet 1636 que l'abbé des Trompes aurait renoncé à toute prérogative abbatiale, tout en conservant la dignité. La pierre tombale de François des Trompes ne se trouve plus actuellement dans la cathédrale Saint-Michel à Bruxelles ; aucune mention ni parmi les nombreuses épitaphes publiées par J. A. ROMBAUT, *Het verheerlykt of opgehieldert Brussel*, Bruxelles, 1777, ni dans les comptes mortuaires des taxes payées pour sépultures aux chanoines et à la fabrique d'église de Sainte-Gudule (communication de Monsieur le Chanoine Pl. Lefèvre, lettre du 22 février 1972). Les registres de sépultures des paroisses de Sainte-Gudule et de Notre-Dame de la Chapelle (BRUXELLES, *Archives de la ville*) ne nous renseignent pas plus.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297. Sur l'incapacité des religieux de Warneton à assumer la direction de l'abbaye, voir lettre de l'abbé d'Eversam, A.G.R., *Conseil privé espagnol*, n° 1532, f° 80. Le dossier de l'abbaye de Lo, A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292, nous donne quelques renseignements complémentaires : lors des élections abbatiales de Lo en 1644, il avait obtenu le plus de voix, mais il fut écarté par les commissaires pour s'être fait recommander auprès d'eux. Il fit sa profession religieuse vers 1608-1609. Avant d'être curé de Lo, il avait été dispensier ou proviseur de l'abbaye de Lo durant sept années (voir élections de Lo de 1639 et 1644).

(3) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 25-26. C'est en 1649 que brûla la ferme Ter Gast appartenant à l'abbaye, J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 122, d'après un manuscrit de l'abbaye.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, n°s 2404-2405. Il est l'auteur d'une lettre relative à l'hospice Comtesse à Lille du 4 janvier 1650, LILLE, ARCHIVES HOSPITALIÈRES DE LA VILLE, *Fonds hôpital Notre-Dame dit Comtesse*, n° 4322. Voir aussi A.D.N., 183 H 12.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n°s 100 et 2405 ; A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1858 et A.G.S.B., *Fonds d'Eversam*, 6/36. — Sur Auguste Dale, chanoine de Warneton (1653 à 1676), originaire de Mouscron, A.-M. COULON, *Histoire de Mouscron*, II, 861, Courtrai, 1891 et Ch.-C. SELOSSE, *Les prêtres de Mouscron*, 7. [Mouscron, 1971].⁸

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297 et [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 25. Son décès est mentionné dans l'obituaire de l'abbaye de Lo (de 1723) au 7 avril, A.G.S.B., ms. 533.

(7) Affiche annonçant le décès de Jacques Hellemius, collection de l'auteur de cette notice.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297.

dettes (1). L'abbé est cité dans des documents de 1660 (2) et de 1662 (3). L'abbatiale brûla accidentellement le 8 août 1664 (4). Il la restaura avec somptuosité et l'orna de précieux ornements (5). En 1666, l'abbé assiste à la reconnaissance de Charles II comme comte de Flandre à Gand (6). En 1668, il conclut un accord avec l'abbaye de Messines à propos des dîmes de Warneton (7), dont on trouve une liste établie en 1670 (8). En 1678, il célèbre une messe pour la défunte abbesse de Messines (9). En 1679-1682, nouveau différend avec l'abbaye de Messines à propos de la dîme sur le tabac. Ce différend fut soumis au Conseil souverain de Tournai (10). On conserve un plan des biens de l'abbaye à Deulemont dressé en 1691 (11). L'abbé Jacques de Hellemmes mourut à Warneton le 14 janvier 1693, après une maladie de dix-sept mois (12) et fut enterré le lendemain dans la crypte, sous le maître-autel. Le texte de son épitaphe est conservé, ainsi que la description de ses armoiries (13). Les scellés furent apposés sur certaines pièces de l'abbaye le 18 juin suivant, pour permettre l'inventaire des meubles y conservés (14).

PIERRE IV LEFEBVRE, né à Boezinge le 21 août 1628 (15), fit sa profession à l'abbaye de Warneton en 1656 (16), successivement dépensier, receveur, directeur des novices et prieur de

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297. L'abbé de Cysoing essaya d'écartier Jacques de Hellemmes et sollicita pour ce faire le témoignage de la sœur de l'abbé défunt pour accuser Jacques de Hellemmes de détournements de fonds.

(2) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 147, Ypres, 1913.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2394 ; O. LECLAIR, « *Faits divers* » extraits d'une *chronique lilloise manuscrite de 1600 à 1662*, dans *Bulletin de la société d'étude de la province de Cambrai*, III, 304, 1901-1902 ; I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing et de ses dépendances*, 613, Lille, 1883 ; J. BATAILLE, *Saint-Evvard, fondateur de l'abbaye de Cysoing. Son culte, ses reliques*, dans *Mémoires de la société d'émulation de Roubaix*, XXII, 69-153, 1902.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2396 ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 26 ; affiche annonçant le décès de Jacques Hellemius ; *Bulletin de la Commission des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*, XIV, 46. Sur un différend entre les abbayes de Messines et de Warneton à propos des réparations à faire à l'église après cet incendie, voir acte A.É.B., bl. 6335.

(5) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 26.

(6) E. VANDEN BUSSCHE, *Une fête à Gand au XVII^e siècle. Reconnaissance de Charles II, comte de Flandre*, dans *La Flandre*, VII, 307, Bruges, 1875. Une gravure d'A. POSSEMIERS commémorant cet événement : *Cavalcade faite à Gand le 11 de Mars MDCLXVI* comporte un portrait de l'abbé de Warneton (il existe un exemplaire de cette gravure à BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, *Cabinet des Estampes*, S. II. 19.240, format atlantico et un autre est conservé à GAND, BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, *salle des cartes*, gravure encadrée).

(7) A.D.N., 41 H 1, f° 15. En 1673, l'abbaye compte six religieux, dont l'abbé, ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2443.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2401.

(9) L. I. A. DIEGERICK, *Inventaire des chartes et documents de l'abbaye de Messines*, LXXIX.

(10) A.D.N., 8.B. 1^{re} série, n° 8341. Autres procès, en appel en 1689 devant le Parlement de Flandre à Tournai, A.D.N., 8.B. 1^{re} série, n° 5291. En 1690, procédure à propos de biens situés à Comines-France, A.D.N., 41 H 6.

(11) A.D.N., 8.B. 1^{re} série, n° 8552. Procédure concernant ces biens devant le Parlement de Flandre à Tournai, A.D.N., 8.B. 1^{re} série, n° 17.086. — Le cœur de l'abbaye est cité dans un document des environs de 1685, H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 147, Ypres, 1913.

(12) Affiche annonçant son décès.

(13) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 26-27. Décès mentionné dans ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405.

(14) A.D.N., 8. B. 1^{re} série, n° 2394.

(15) A.É.B., *Registres paroissiaux de Boezinge*, Table, f° 181 : fils de Willem. La table ne renseigne aucun homonyme. Notons que les registres pour cette époque n'existent plus. J. B. COURUBLE, *Histoire de Warneton*, 84, le dit né à Boezinge en 1634. Son épitaphe le dit décédé à l'âge de 73 ans en 1706, [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27.

(16) J. B. COURUBLE, *Histoire de Warneton*, 84.

l'abbaye (1), il fut nommé abbé par le roi de France le 8 septembre 1693 (2). Il avait été béni en l'église des Jésuites d'Ypres le 12 juillet précédent par l'évêque du lieu (3). Il y eut procès en 1694 entre l'abbaye et la ville de Warneton pour une cause indéterminée (4), ainsi qu'en 1697 (5) et 1700 (6) et avec l'abbaye de Messines en 1706 (7). On conserve le rapport d'une visite épiscopale que fit Mgr de Ratabon, évêque d'Ypres, à l'abbaye de Warneton le 11 juillet 1695. Il y avait alors, outre l'abbé, dix religieux (8). L'abbatiate de Pierre Lefebvre fut marqué par les guerres continuelles. Il s'employa néanmoins à embellir l'abbaye et à l'enrichir d'ornements (9). Il mourut le 22 septembre 1706, d'après le texte de son épitaphe et fut enterré dans la crypte, sous le maître-autel (10).

YVES I DE SOBRY, naquit à Lille en 1648 (11), fils de Philippe, marchand, et d'Adrienne Lefebvre. Il prit l'habit religieux en 1667 et devint prêtre vers 1674 (12). Il fut nommé abbé de Warneton par le roi de France qui lui envoya ses patentes de Versailles le 24 décembre 1706 (13), installé par les vicaires généraux d'Ypres le 26 du même mois et béni dans le chœur de l'abbatiale de Warneton le 26 avril 1707 (14). Le 8 mai 1707, il assiste à la bénédiction de la

(1) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27. Cité en 1673, ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2396, comme prieur en 1691, A.D.N., 8. B. 1^{re} série, n° 17.086 et en 1693 comme receveur de l'abbaye, A.S.É.B., LXIII, 249, Bruges, 1913.

(2) PARIS, ARCHIVES NATIONALES, o¹³⁷ (Expédition des bénéfices accordés par le roi), f° 298^{ro} (= analyse de la patente). — Le 15 décembre 1693, Louis XIV accepta les sommes offertes par les ecclésiastiques et les bénéficiaires du diocèse d'Ypres à titre de don volontaire. L'abbé de Warneton, pourtant pas des plus riches, paie 2500 lb., autant que Messines, A. VANDENPEEREBOOM, *Des cours de justice qui ont exercé juridiction souveraine sur la ville d'Ypres et la West-Flandre*, dans *Annales de la société archéologique et littéraire d'Ypres*, V, 196, Ypres, 1872.

(3) *Gallia christiana*, V, 359 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 297 ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27 ; A.-C. DE SCHREVEL, *Ratabon (Martin de), XIII^e évêque d'Ypres*, dans *Biographie nationale*, XVIII, 767, Bruxelles, 1905.

(4) A.É.B., n° bleu 6334, original.

(5) A.D.N., 8.B. 1^{re} série, n° 13.633 et 16.795.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405. Aux A.É.V.B., lettre du 11 janvier 1701 à l'abbé de Voormezele.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405.

(8) A.É.V.B., *Fonds Gemmenen*, Y. 60 (visites épiscopales 1664-1696), f° 137^v°-139^o. Mention dans P. DECLERCK, *Kloostervisitaties in het bisdom Ieper door Mgr. de Ratabon (1689-1713)*, dans *Album Archivaris Jos. De Smet*, 159, Bruges, 1964.

(9) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27-28, en donnent le détail. Voir également au début de cette notice le paragraphe relatif au mobilier encore conservé aujourd'hui. — Le 15 juin 1699, l'abbé Pierre Lefebvre achète le fief de Rombout, avec l'accord du roi d'Angleterre, seigneur de Warneton, A.D.N., J. 63, f° 98^v°-100^v° (copie de 1729). — En 1703, il vint en aide aux victimes de l'inondation, J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 129, d'après un manuscrit de l'abbaye.

(10) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27. D'après la *Gallia christiana*, V, 359 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 497, il serait décédé le 23 octobre 1706 ; d'après J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 82, et [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28, le 20 septembre 1706. Faut-il lire sur la copie de l'épitaphe le X des calendes de novembre au lieu de X des calendes d'octobre, ce qui correspondrait alors au 23 octobre ?

(11) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 84.

(12) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27-28.

(13) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 8768 (copie de la patente) et mention dans ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2404. C'est à tort que [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28, datent cette nomination du 7 janvier 1707 et la *Gallia christiana*, V, 359 et A. LEGLAY, *Cameracum christianum*, 297, du 21 janvier 1707. Sur sa bénédiction, A.-C. DE SCHREVEL, *Ratabon (Martin de), XIII^e évêque d'Ypres*, dans *Biographie nationale*, XVIII, 767, Bruxelles, 1905.

(14) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27-28.

nouvelle abbesse de Messines (1). En 1714, un différend à propos de la maison pastorale entre l'abbé de Warneton et l'abbesse de Messines est réglé à l'amiable (2). Un terrier d'une partie de la paroisse de Warneton, établi en 1728, mentionne un certain nombre de terres appartenant à l'abbaye (3). L'abbé de Sobry mourut à Warneton le 18 mars 1730 (4). Ses armoiries sont décrites dans le *Chronicon* de l'abbaye et son sceau armorié se retrouve sur un document de la châtellenie (5).

YVES II DELMOTTE, né à Wervik le 25 juillet 1686, fils de Jean et de Pétronille Plumioen (6), fit sa profession le 19 avril 1707 (7) et devint prêtre vers 1712. Au moment de son élection comme abbé de Warneton, le 4 avril 1730, il était receveur et économiste de l'abbaye depuis quinze ans. L'abbaye de Warneton comptait alors quinze religieux. Sa patente fut dépêchée de Bruxelles le 26 avril 1730 (8). Yves Delmotte fut le premier abbé mitré de Warneton (9). Il reçut en effet le 29 juillet 1732 la permission *exercendi pontificalia* dans le diocèse d'Ypres (10). Une protestation de l'abbé de Warneton est datée du 10 décembre 1731 (11). En 1732-1733, il est en procès avec un locataire de l'abbaye à Lille (12). Le 16 août 1733, il célèbre une messe solennelle dans l'église de sa ville natale (13). Le 31 juillet 1736, deux religieux de l'abbaye y défendent une thèse de théologie (14). En 1738, l'abbé reçoit l'autorisation d'officier chez les

(1) L. I. A. DIEGBRICK, *Inventaire des chartes et documents de l'ancienne abbaye de Messines*, LXXXIX, et H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 192-193. — Il faut noter que du 3 octobre 1708 au 28 septembre 1726, Joseph Desramaux, chanoine régulier de Warneton, fut curé à Steenwerck. Il mourut le 17 octobre 1726 à 51 ans, C. DAVID, *Curés du doyenné de Bailleul, diocèse d'Ypres*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, III, 401, 1865. En 1709, alors que la région était pillée par les gens de guerre, le père Gobert, de Comines, religieux de l'abbaye de Warneton, élit domicile au Fort de Comines, L.-J. MESSIAEN, *Histoire (...) de Comines*, II, 245.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1297, et L. I. A. DIEGBRICK, *Inventaire des chartes et documents de l'ancienne abbaye de Messines*, 291-293.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2144. — Le « Registre de tous les domaines, revenus, casuels, terres, rentes foncières et seigneuriales (...) de la ville, terre, seigneurie et baronnie de Warneton (...), pour Louis de Gand de Mérodes (...) », établi en 1729 par Jacques Gobert, décrit les rentes dues par l'abbaye et les terres qu'elle tient, A.D.N., J. 63, 4^o 28^o, 63^o, 91^o, 93^o-97^o, 112^o, 119^o, 127^o-130^o, 214^o-218^o, 225^o-230^o.

(4) Le texte de son épitaphe est édité dans [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27. La date de son décès est également mentionnée dans A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B et ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2396.

(5) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 27 et ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2734, pièce 106.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Registres paroissiaux*, Wervik, n° 3, f° 862v° : il fut baptisé sous le prénom de Jean-Baptiste. Un acte du 16 mars 1707, ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *notariat*, liasse n° 877, atteste que Jean del Motte, fils des feus Jean et Pétronille Plumioen, novice à l'abbaye de Warneton, fut émancipé le 15 mars 1707 devant les échevins d'Oosthove à Wervik. Il n'est pas possible de savoir à quel moment fut adopté le prénom Yvo ou Yves. Le dossier des élections abbatiales de Warneton de 1771 cite incidemment l'abbé Jean Delmotte, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B.

(7) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28.

(8) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B.

(9) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28.

(10) A.Év.B., *Acta episcopatus Yprensis*, Y. 61, p. 2.

(11) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405.

(12) A.D.N., 41 H 3.

(13) *Journal de P. J. de Burchgraeve, 1725-1764*, sub anno, GAND, COLLECTION J. GALLANT. La même année, il chante une messe solennelle à la cathédrale Saint-Martin à Ypres durant l'octave de Notre-Dame de Tuin, A. VANDEN-PREERBOOM, *Yprians*, V, 218, Bruges, 1881.

(14) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 83.

Capucins d'Armentières (1). Cette même année, il bénit la cloche de l'église de Bas-Warneton (2). En 1741, il entre en conflit avec le curé de Warneton à l'occasion de la célébration de la messe à la mémoire de l'empereur Charles VI (3). On le voit assister le 14 octobre 1742 à la bénédiction de l'abbé de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout à Bruges (4). La même année, il est en conflit avec le grand-bailli de Warneton à propos de la visite des cheminées de l'abbaye (5). On conserve une lettre qu'il adressa en 1751 à la Chambre des Comptes de Lille (6). En 1752, il bénit une chapelle érigée à la Hutte, au château du grand-bailli de Warneton (7). Il décéda à l'abbaye le 28 mai 1758 (8), ayant été aveugle durant plusieurs années (9).

AUGUSTIN DE MEYER naquit à Warneton (10) vers 1712 (11), fils de Vincent (12). Il fit sa profession vers 1727 (11) et fut curé de Steenwerk (12). Depuis 1749, il était directeur du couvent des religieuses de Steenvoorde (11). Le 1^{er} juillet 1758, les dix-huit religieux de l'abbaye (dix sujets autrichiens et huit sujets français) l'élisent abbé de Warneton (11). Sa patente fut expédiée de Vienne le 11 août 1758 (13). Il fut installé le 11 octobre 1758 (14) et béni le 12 décembre 1759 (15). L'abbaye était chargée alors de lourdes dettes se montant à plus de 12.000 florins (16). Le registre des biens de l'abbaye fut dressé à ce moment (17). En 1762, il délivre un acte relatif aux charges du clerc de l'église de Warneton (18) et fait un accord avec l'abbaye de Messines l'année suivante (19). En 1764 prit fin devant le Conseil de Flandre un procès avec le seigneur de Warneton à propos de la juridiction dans l'enclos de l'abbaye (20). En 1769, les meubles du fermier de la Grande Meuncken, ferme de l'abbaye, furent saisis (21).

(1) ARMENTIÈRES, ARCHIVES COMMUNALES, GG. 62.

(2) J. JOYE-G. CANDAELE, *Notes historiques sur Bas-Warneton*, 95, Comines, 1925-1927 (Paru en feuilleton dans le journal *Le Clairon*). Cette cloche existe toujours et l'inscription qu'elle porte rappelle sa bénédiction par l'abbé de Warneton. Voir R. PAREZ, *Une cloche de Bas-Warneton bénie par un abbé de Warneton en 1738*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines et de la Région*, IV, Comines, 1974 (sous presse).

(3) L. DE SIMPEL, *Un conflit entre moines et curé*, dans *La Flandre*, IX, 245-248, Bruges, 1878, qui se base sur un mémoire conservé alors aux ARCHIVES COMMUNALES DE WARNETON, détruit en 1914-1918.

(4) A.É.V.B., *Acta episcopatus Ypresensis*, n° 56, f° 79^o. — En 1742, Charles van der Mersch, de Wevelgem, fait profession à l'abbaye de Warneton, A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*, 252, Bruges, 1890.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2247A.

(6) A.D.N., B. 19.747.

(7) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 83.

(8) A.D.N., 41 H 1 ; [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28 ; A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B.

(9) *Journal de P. J. de Burchgraeve, 1725-1764*, sub anno 1758, GAND, COLLECTION J. GALLANT.

(10) [L. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28.

(11) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B ; P. DENIS DU PÉAGE, *Notes et Documents*, 2^e série, dans *Société d'études de la province de Cambrai*, Recueil 49, 332, Lille, 1938. Assez étrangement, la table des registres paroissiaux de Warneton (ceux-ci ayant été détruits à Warneton en 1914-1918), ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Registres paroissiaux*, Fonds II, Warneton, Table 1613-1796, ne le mentionne pas.

(12) *Journal de P. J. de Burchgraeve, 1725-1764*, sub anno 1758, GAND, COLLECTION J. GALLANT.

(13) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 716, n° 214 (= dossier 738) et n° 714, p. 100.

(14) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28 et A.D.N., 41 H 1.

(15) A.É.V.B., *Acta episcopatus Ypresensis*, reg. 65.

(16) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876B. En 1758, l'abbaye constitua des rentes afin de disposer d'un capital de 10.000 florins, ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE D'YPRES, *Arme Meisjesschool*, n° 1021.

(17) A.D.N., 41 H 1.

(18) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2441A.

(19) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 553, Ypres, 1913 : annulation de l'échange d'autels conclue en 1646.

(20) A.É.B., n° bleu 6434, original. Voir aussi ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2247A.

(21) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2405.

Augustin De Meyer fit faire plusieurs travaux à l'abbaye: démolition et reconstruction du refuge d'Ypres en 1763, haussement de la cour en 1769, construction de nouveaux bâtiments en 1765-1771 dont les plans étaient dus à Pierre Van der Haeghe, de Lille (1), fermes, brasserie. A sa mort, les dettes de l'abbaye pour construction s'élevaient à plus de 45.000 florins. L'abbé De Meyer mourut le 23 juin 1771 (2).

BENOIT MAERTEN naquit à Poperinge le 18 novembre 1736, fils de Gaspard et de Marie Surrus (3), fit sa profession à l'abbaye de Warneton le 26 avril 1756 (4), cité comme diacre en 1758 (5). Au moment où il est élu abbé, le 16 octobre 1771, il occupe les fonctions de directeur des novices et enseigne la théologie. L'abbaye comptait alors dix-sept religieux, dix nés dans les Pays-Bas autrichiens et sept sujets de la France. Benoît Maerten est nommé abbé par une patente datée de Vienne, 14 janvier 1772 (6) et installé canoniquement le 27 mars de la même année (7). Le 15 juillet 1773, l'abbé reconnaît que son monastère abrite plusieurs religieux d'origine française (8). En 1787, il remet l'état des biens de l'abbaye au gouvernement des Pays-Bas autrichiens; on y constate combien les dettes qui accablent l'établissement sont lourdes: en 1772, 1780 et 1781, l'impératrice avait autorisé l'abbaye à emprunter respectivement 40.000 florins, 800 couronnes de France et 1.633 florins, et enfin 1.800 florins pour faire face à ces dettes (9). En 1790, l'abbaye participe cependant pour 5.000 florins à un prêt levé par les États-Belgique pour participer aux frais de la guerre (10). En 1792, l'abbé Maerten déclare que sa communauté, qui compte ordinairement dix-huit religieux, n'en comporte plus alors que dix, y compris les infirmes et les novices. Cette situation est due à l'interdiction d'admettre dans les abbayes des Pays-Bas autrichiens des sujets français. Comme on ne parle que le français à l'abbaye, le recrutement se fait essentiellement en France (11). Étant donné son attachement à la Maison d'Autriche (il fut le seul abbé de la West-Flandre à lui rester fidèle pendant les troubles), il demande une exception à l'interdiction. Sa demande fut

(1) A.D.N., 41 H 7.

(2) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876b. — Vers 1770, il y eut un procès entre les abbayes de Messines et de Warneton d'une part et les grand-bailli, échevins et conseil de Warneton de l'autre à propos de dîmes, ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Conseil de Flandre*, n° 21.479. Voir J. BUNTINX, *Inventaris van het archief van de Raad van Vlaanderen*, IV, 189, Bruxelles, 1968. — Le 15 mai 1767 décéda à Warneton Cornil-Yves Belynyck, étudiant, âgé de 18 ans. Il se destinait vraisemblablement à la vie monastique, A. BONVARLET, *Épigraphie des flamands de France*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XIII, 424, Lille, 1875.

(3) A.Év.B., *Liste du clergé du diocèse d'Ypres* (début du XIX^e siècle), POPERINGE, ARCHIVES COMMUNALES, *Registres paroissiaux*, Paroisse Saint-Jean, vol. 666, acte 626.

(4) J. B. COURDOUBLE, *Histoire de Warneton*, 86.

(5) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876b.

(6) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 714, 321-322 et reg. 750.

(7) A.Év.B., *Acta episcopatus Ypresensis*, n° 70, p. 105 et anc. n° 103, p. 105. Une note marginale accompagnant l'acte de baptême de l'abbé dit qu'il fut promu le 28 janvier 1772.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2403.

(9) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 46.846, t. II, déclaration n° 5.

(10) YPRES, BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE, collection *Hynderick*, Rapport des États de la West-Flandre, t. I, Rapport de la réunion générale du 2 mars 1790, E. VANDENPERREBOOM, *Notice sur l'assemblée de la West-Flandre dite Vergaderinge van West-Vlaender (1789-1794)* dans *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre*, III, 267, Ypres, 1864. Voir également V. PUL, *Zonnebeke, heerlijk verleden en zonnig heden*, 156, Langemark, 1962 et E. DEFOORT, *West-Vlaanderen aandeel in de opbouw van het leger der Verenigde Belgische Staten 1789-1790*, dans *Revue belge d'histoire militaire*, XVI, 315, Bruxelles, 1966.

(11) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2403 et J.-M. DUVOSQUEL, *L'emploi des langues à Comines et Warneton du Moyen Age à nos jours*, dans *Mémoires de la Société d'histoire de Comines et de la Région*, III, 58, Comines, 1973.

rejetée (1). Le 30 juin 1792, il introduit une requête en indemnité pour une dime que l'abbaye percevait à Warneton (France) (2). En entrant à Warneton le 16 juin 1792, les troupes françaises causèrent beaucoup de dégâts (3). Elles dévastèrent l'abbaye et les religieux en furent chassés le 6 novembre 1792 (4). Les bâtiments furent la proie des flammes (5), à l'exception de l'abbatiale qui subsista jusqu'à la guerre de 1914. En 1793, un religieux de Warneton, Antoine Blanquart, fait sa profession à l'abbaye de Zonnebeke (6). En 1794, la municipalité de la paroisse foraine de Warneton fait faire la moisson des terres appartenant à l'abbaye (7). Le 9 avril 1796, l'abbé Maerten envoie au département de la Lys la liste des dix religieux de Warneton, dispersés depuis 1792 : trois sont restés chez des habitants de Warneton ; quatre, dont l'abbé, se sont réfugiés à Ypres dès novembre 1792, les trois derniers habitent alors Ruislede, Tielt et Lo (8). Le 30 Thermidor an IV (17 avril 1796), les abbayes de la région d'Ypres, dont celle de Warneton, envoyèrent au Conseil des Cinq-Cents une protestation contre leur suppression (9). Le dernier abbé de Warneton refusa de prêter le serment de haine mais fut autorisé, pour des motifs humanitaires (âge ? santé ?) à retourner chez lui (10). Le 31 mars 1798, les biens de l'abbaye de Warneton furent vendus comme Biens nationaux (11). Le 27 août 1800, le terrain où s'élevait l'abbaye fut adjugé, devant le notaire Renard à Warneton, au citoyen Pierre Huyghe, brasseur à Warneton, et à son épouse, Marie-Constance Renard (12). L'abbé Benoît Maerten mourut à Ypres, 8, rue de Dixmude, le 31 mai 1811 (13). Il fut enterré dans le cimetière de Warneton, près du calvaire, où son épitaphe se lisait encore à la fin du siècle dernier (14).

(1) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 876b. Voir aussi ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, n° 2403.

(2) A.D.N., L. 8070, f° 325.

(3) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28 ; J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 84 et 150-151, et X., *Warneton*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, IV, 106, 1906-1907.

(4) A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1188. Dès le départ des religieux, des civils y pillaient du beau linge et des effets précieux, H. BOULANGER, *Le général Anne de la Bourdonnaye. Son rôle dans la défense de Lille et du territoire, 1702*, dans *Bulletin de la Commission historique du Nord*, XXX, 49-50, Lille, 1914.

(5) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon abbatiae Warnestoniensis*, 28 et J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 152. Il ne restait plus que les murs de l'abbaye, écrivent les religieuses de la Nouvelle-Plante à Ypres dans leur chronique. L'abbé se réfugia à Ypres (qui est aux mains des Autrichiens depuis la nuit du 6-7 novembre 1792) avec ses religieux, V. BONNEAU, *Histoire de l'abbaye de la Nouvelle-Plante*, 140, Ypres, 1894.

(6) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 86.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, 2405.

(8) A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1188. Voir également aux A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 1808, une liste des religieux de l'abbaye au 7 ventôse an III (25 février 1795).

(9) *Supplément au second recueil des protestations des Maisons religieuses supprimées en différents cantons du département de la Lys et d'autres pièces y relatives*, 1 brochure, 16 p. [Bruges], 1797. Le texte en a été réédité dans L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbosche de l'Ordre de Saint Benoît près d'Ypres, 1101-1796, suivi du cartulaire de cette maison*, 134 et dans A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana*, VI, 282-289, Bruges, 1882. — Voir également un dossier sur la suppression de l'abbaye aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Conseil de Flandre*, n° 35.532 (n° provisoire : AK. 25 (1784-1792)).

(10) A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1189/139, document du 23 frimaire an VI (13 décembre 1797) et J. E. CORNILLIE, *Ieper door de eeuwen heen*, 175, Langemark, 1950.

(11) Les affiches annonçant ces ventes sont conservées aux A.É.B., *Département de la Lys*, et aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Châtellenie de Warneton*, nos 2468, 2469, 2472 et 2482. Voir également A.É.B., *Département de la Lys*, nos 123 et 626 : les acquéreurs furent Jean-Baptiste Blanquaert demeurant à Frelinghien et Jacques Bayart, demeurant à Armentières. — Voir aussi A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 1303.

(12) WARNETON, ÉTUDE DE MAÎTRE FRANCIS DE SIMPEL, *Répertoires des notaires Léon-Antoine Renard et acte du notaire Mahieu du 31 janvier 1858*. Deux actes concernant l'abbaye furent passés devant le même notaire Renard en l'an V (acte n° 28) et en l'an VII (acte n° 41).

(13) YPRES, HÔTEL DE VILLE, *Bureau de l'État-civil*, Registres.

(14) J. B. COUROUBLE, *Histoire de Warneton*, 84.

Le dernier chanoine de Warneton, Antoine Blanquart, né à Steenwerk en 1769 (1), entra à l'abbaye de Warneton le 13 avril 1791, il fit sa profession à l'abbaye de Zonnebeke en 1793, ayant quitté l'abbaye de Warneton comme ses confrères le 6 novembre 1792. Il habita Lo à partir du 16 décembre 1794 (2). Après le Concordat, il fut successivement vicaire à Warneton (1804-1809), curé à Ploegsteert (1809-1820) et curé à Warneton (1820-1846), où il mourut le 14 juillet 1846 (3). Les autres religieux de Warneton avaient connu des sorts divers (4).

(1) A.D.N., *Registres paroissiaux de Steenwerk*, paquet 5.

(2) A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1188.

(3) Son image mortuaire est conservé aux A.Év.B., N/66. Voir aussi V. PIL, *Laatste monniken van al de voormalige Westlaamse mannenabdijen afgeschaft door de Franse Republiek, eind 1796*, dans *Iepers Kwartier*, VII, 48, Ypres, 1971.

(4) Sur les derniers chanoines de Warneton, voir ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, Varia D. 1200 ; X., *Warneton*, dans *Bulletin des Cercles archéologique et historique de Courtrai*, IV, 107, 1906-1907 ; J.-B. VAN BAVGEN, *Het Martelaarsboek of heldhaftig gedrag der Belgisch geestelijkheid ten tijde der Fransche omwenteling op het einde der achttiende eeuw*, 48, 90, 71, 80, 277, 383, Gand, 1875. — En 1877 et 1927, le curé Locurier possédait un *Officium hebdomadae sanctae*, Anvers, Plantin, 1780, avec l'ex-libris *Ad usum P. van de Keere, can. reg. abbatias Warnetonensis 1798*.

ABBAYE DE NOTRE-DAME A ZONNEBEKE

Ecclesia Sancte Marie in villa nominata Sinnebecche (1072) (1), ecclesia Sancte in villa Sinnsbecce Marie (1110), ecclesia Beate Marie de Sinnebeca (1114), ecclesia Beate Marie Sinnebecci (1171), abbas Senebeccensis ecclesie (1171), ecclesia Sancte Marie de Sinebeccha (1173), ecclesia Sancte Marie Senebeccensis (1178), ecclesia Beatae Mariae de Segnebeccha (1192), ecclesia de Sinnebeka (1221), le convent de Seinte Marie de Sinebeke (1261), monasterii beate Marie de Cennebecca, ordinis Arroasie (1263), de Kerke van Zinnebeke (1277), le covent de Zinnebeke (1289), leglyse Nostre Dame de Synebiecke (1294), monasterium Beate Marie de Zinnebeke (1337), Rivus Solis (1498), l'abbaye de Sonnebeke (1610), monasterium B. Marie de Sunnebeke (1618), l'abbaye de Sonnebeke (1758), l'abbaye de Nostre-Dame de Sonnebeke (1777), l'abbaye de Sonnebecke (1778), l'abbaye de Notre Dame à Zonnebeke (1778).

SOURCES : Il ne reste aucune source narrative pour retracer l'histoire de l'abbaye de Zonnebeke (2). Ce Chapitre régulier ne semble pas avoir eu de chronique ni de *series abbatum*. Mais on peut tenir pour un essai de chronique la série de notices nécrologiques publiées par V. PII, *Een necrologium der abdij van Zonnebeke (1606-1711)*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 224-243, Bruges, 1911, avec des additions qui vont jusqu'en 1797. Ces notices parfois assez développées, se trouvaient dans un registre (le n° 4) des archives, paroissiales de Zonnebeke, qui a disparu durant la guerre de 1914-1918. Sur l'édition de V. PII, on lira les remarques, non dénuées d'intérêt, mais rédigées dans une langue assez anarchique, par L. De Wolf, *Oordeelmatig onderzoek van 't zoovernoemde Necrologium der Abdij Zonnebeke (van [ingangs zestienhonderd] tot 1711)*, dans *Biekorf*, XXIX, 25-32, 81-80, 105-111, Bruges, 1923. L. De Wolf a encore vu le registre dont V. PII a reproduit les principaux extraits ; il déplore les libertés trop grandes prises par l'éditeur ; il distingue trois séries d'inscriptions, dont il discerne, non sans finesse, les auteurs successifs : le curé Dever, l'abbé A. Verhaege et ses successeurs P. Holvoet et F. Borremans, enfin V. PII lui-même.

Il est question de Zonnebeke dans la correspondance de l'évêque de Tournai, Étienne d'Orléans (3) : c'est la lettre CCLXIX de l'édition du Molinet (Paris, 1679), reproduite dans P.L., CCXI, 528-529, c'est-à-dire la lettre DM, 6 dans l'édition, beaucoup meilleure, de J. Desilve, *Lettres d'Étienne de Tournai*, 384-385, Valenciennes, 1893. Pour l'annotation de cette lettre, le P. du Molinet est allé chercher une lettre de Jean, abbé de Zonnebeke, à E., procureur des Hospitaliers de Pologne et de Poméranie, qui est pleine d'intérêt ; elle est également reproduite dans P.L., CCXI, 528-529.

Le seul chroniqueur étranger à Zonnebeke qui ait parlé de cette abbaye, est le chanoine régulier d'Eversam G. de Meestere, *Historia Episcopatus Iprensis*, 144, Bruges, 1851. C'est un témoin bien informé.

(1) On trouvera dans K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie*, XVIII, 557-568, un choix de graphies plus abondantes pour le mot Zonnebeke. On remarquera que la forme Zunnebeke (Sunnebeke) ou Zonnebeke n'apparaît pas avant le XV^e siècle ; ce n'est donc pas avant cette époque que les armoiries de l'abbaye ont mis « la rivière du soleil » en rébus.

(2) Flandre occidentale, canton d'Ypres ; diocèse d'Ypres jusqu'en 1556, puis de Bruges.

(3) Sur cette correspondance, voir J. WARICHEZ, *Étienne de Tournai et son temps, 1128-1903*, Tournai, 1937.

Le chartrier de Zonnebeke est conservé aux Archives du Grand Séminaire de Bruges en neuf boîtes. Les lacunes sont compensées par l'existence d'un excellent cartulaire (1) copié en 1632 par le cistercien Théodore Pybes de Adama (2). A la base de ce cartulaire se trouvent un cartulaire perdu de 1294 et un second cartulaire, plus récent que le premier et moins complet, qui semble avoir été la copie d'un cartulaire, également perdu, de 1228. Les chartes de Zonnebeke jusqu'à 1300, ont été soigneusement éditées par C. Callewaert, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, Bruges, 1925. Cette édition, précédée d'une excellente introduction, comprend 142 numéros. On n'y trouvera pas la curieuse notice de 1072, qui a été éditée par la *Gallia christiana*, V, instr. 375 ; sa base manuscrite fait défaut ; son existence pose un problème, car elle reprend en partie les termes de la charte de Drogon, de 1072 (3).

Quelques-unes de ces chartes avaient déjà été reproduites par Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, III, 1133 (charte de Drogon, 1072), 1152 (bulle de Pascal II, 1114), 1165 (bulle d'Innocent II, 1142), Bruxelles, 1734 ; et par F. Van de Putte à la fin de sa *Notice sur la commune de Lampernisse*, dans *A.S.É.B.*, XIII, 244-252, Bruges, 1851-1854 (huit actes de 1172 à 1255, citant des membres de la famille de Lampernisse). F. V[an de Putte], *Recherches sur les sires de Lichtervelde*, dans *A.S.É.B.*, XXX, 67-69, Bruges, 1879, donne, d'après l'original conservé aux A.G.S.B., une charte du 10 mai 1368 relative à la fondation de la chapelle de Saint-Georges ou de ter Bets par Roger de Lichtervelde.

Une charte de Baudouin VII de 1114 se trouve dans F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre*, 155-158, n° 66, Bruxelles, 1938 ; une bulle du pape Urbain III, du 5 février 1186 ou 1187, dans J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II : *Urkunden*, 439, n° 291, Berlin, 1934 ; une charte non datée du comte Philippe d'Alsace dans [A.] De Leyn, *Donations faites à l'abbaye de Zonnebeke par Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, dans *A.S.H.E.B.*, II, 333-334, Louvain, 1865. Une charte de la « reine » Mathilde, deux chartes du comte Baudouin IX et une de son chancelier Gérard d'Alsace ont été éditées par W. Prevenier, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, nos 25, 47, 123 et 297, Bruxelles, 1964 (4).

En dehors du fonds de Zonnebeke aux archives du Grand séminaire de Bruges, on trouvera relativement peu de documents relatifs à l'abbaye de Zonnebeke (5). Les Archives générales du Royaume possèdent quelques dossiers notamment des procès d'information (6) : dans le *Conseil d'État espagnol*, le n° 1306 (une liasse de 1637-1671) ; dans le *Conseil privé autrichien*, le n° 879 (des dossiers de 1751 à 1791) ; dans la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, le dossier 757 (élection de 1778) ; dans le fonds *Jointe des amortissements*, n° 590, un dossier du 11 juillet 1755 ; dans le fonds de la *Chambre des Comptes*, n° 46898, la déclaration 21 (dossier du 14 avril 1787).

Aux Archives de l'État à Bruges, on relève parmi les *Acquisitions*, le n° 6341 (expertise à la ferme de Noordschoote, 18 avril 1766) ; le n° 6367 (quittance de bail, 1791) ; dans le *fonds d'Hoop*, n° 946 (1766), on relève trois pièces relatives à la dîme de Rumbeke, 1798. Signalons encore les *numéros bleus* 3062 (charte de mars 1262), 155 (charte du 9 mai 1460) et 11700 (acte du 2 juin 1683).

Aux Archives de l'État à Tournai, dans le fonds de l'*Ancien Évêché de Tournai*, n° 75, on peut trouver un arrêt du Parlement de Flandre à Douai, du 2 mai 1720, qui concerne les charges de l'évêque de Tournai et de l'abbé de Zonnebeke, décimateurs à Linselles (Nord). Aux Archives de l'État à Gand, dans le fonds *Piers de Raveshoot*, n° 1329, des pièces de procédure de 1644 et de 1677, à propos de dîmes.

(1) H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 4177, Paris, 1907.

(2) Sur ce moine, cistercien des Dunes, décédé le 5 novembre 1632, voir *Monasticon belgo*, III, 367, Liège, 1966.

(3) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, 2, la considère comme une édition partielle de la charte de Drogon de 1072 ; il l'a parcourue un peu vite.

(4) Ce sont les chartes n° 24, 23, 28 et 30 de C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*

(5) Parmi les archives détruites, signalons trois cahiers de comptes pour les années 1579-1582, Ém. DE SAGHER, *Notice sur les archives communales d'Ypres*, 357, Ypres, 1898 ; les papiers conservés aux archives de l'ancien Évêché d'Ypres, dans le *loquet 131*, sont relevés dans l'inventaire manuscrit du chanoine Guillaume-Joseph Delvaux, actuellement aux A.Év.B.

(6) Chose curieuse, on ne trouve aucun procès d'information dans la série, pourtant bien fournie, des papiers de l'*Audience*.

De la bibliothèque de Zonnebeke, il ne reste plus que deux manuscrits (1). Le premier a été peut-être exécuté dans ce monastère ; c'est le ms. 473 de la Bibliothèque publique de Bruges (2) ; il a été écrit en 1473 par Jacques Tayaert et contient deux traités de médecine. Le second est le ms. 50 de la même bibliothèque ; c'est un recueil d'opuscules théologiques et ascétiques en latin (3) ; il est daté de 1491 et semble provenir du Brabant ; un siècle plus tard, il était en possession de Jean Coene, chanoine de Zonnebeke et curé de Langemark (4). La bibliothèque de Zonnebeke a dû être riche en imprimés. Deux incunables sont signalés par A. De Poortere, *Liste des incunables de la Bibliothèque publique de la Ville de Bruges*, dans *A.S.É.B.*, LXIV, 207-231, nos 59 et 63, Bruges, 1914. D'autres incunables sont reliés dans le ms. 560 de la bibliothèque publique de Bruges, qui a beaucoup de chances de provenir de Zonnebeke. Trois impressions du XVI^e siècle, reliées avec goût, sont décrites dans [P. Verheyden], *Wereldtentoonstelling voor koloniën, zeevaart en Oud-Vlaamsche kunst, Antwerpen 1930. Afdeling der oud-Vlaamsche kunst*, deel V : *Boekbanden. Catalogus*, nos 35, 54 et 254, Anvers, 1930. On trouve dans plusieurs bibliothèques publiques, notamment à la Bibliothèque publique de Bruges et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, des ouvrages imprimés portant un *ex-dono* imprimé de Michel Holvoet ; ce dernier, chanoine et doyen du Chapitre métropolitain de Malines (1738-1753), était le neveu de l'abbé Patrice Holvoet (1665-1756) (5), et le cousin du chanoine Aubain Holvoet (1732-1800) (6) ; il leur avait légué sa bibliothèque.

Il n'y a guère d'autres écrivains à citer que l'abbé Jean de Spina, auteur de *Laudes sancti Joachim*, composés avant 1498 (7), et l'abbé Charles de Bolsot, auteur des Statuts de 1608 (8). Les quatre chanoines qui ont rédigé les notices du soi-disant nécrologe méritent à peine ce nom (9).

Une brève notice sur l'abbaye de Zonnebeke se trouve dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 395, Cologne, 1641 ; une rédaction quelque peu amplifiée figure dans l'édition de La Haye, 1735, au t. II, 373-374, avec une *additio*, 416, qui fourmille de dates inexactes. Une autre notice, avec une *series abbatum* est insérée dans la *Gallia christiana*, V, 352-354, Paris, 1731 (édition Paris, 1877, col. 352-354) (10). On ne peut négliger celle que le chanoine de Cysoing F. Gosse (11) donne dans son *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise et de l'ancienne Congrégation d'Arrouaise*, Lille, 1786, mais bien celle qui se trouve dans [F. Van de Putte], *Histoire du diocèse de Bruges*, 127-129, Bruges, [1849], et qui est reproduite en flamand dans *l'Almanach des Bisdoms van Brugge en Gent, 1855*, 165-169.

A. Anglills a publié avec de brefs commentaires, sous le titre *Analectes pour servir à l'histoire de Roulers*, dans *A.S.É.B.*, XIX, 40-57 et 143-178, Bruges, 1867, quelques documents trouvés dans le fonds de Zonnebeke aux A.G.S.B. ; du même auteur, *L'abbaye de Nonnenbosse, ses relations avec celle de Zonnebeke*, dans *A.S.É.B.*, XIX, 82-88, Bruges, 1867, est de la même veine et guère plus utile. L. Slosse, *Dom Alipius van Lerberghe, derde gemijterde abt van Zonnebeke*, dans le *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, V, 154-160, Courtrai, 1907-1908, est un hochepot de renseigne-

(1) Je soupçonne fort le ms. 560 de la Bibliothèque publique de Bruges de provenir de celle de Zonnebeke ; pour avoir plus de certitude, il faudrait pouvoir dégager la charte qui sert de feuille de garde.

(2) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Bruges*, 536, Gembloux, 1934.

(3) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits...*, 66-70, Gembloux, 1934 ; la reliure de ce codex a fait l'objet d'une description par P. A[LOSSERY], dans le *Supplément du catalogue Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden, Brugge 1927*, 76-77, n° 162.

(4) Sur Jean Coene ou de Coune, voir V. PIL, *Zonnebeke*, 92.

(5) P. HOLVOET, *Généalogie de la famille Holvoet*, 67-68, Anvers, 1942.

(6) V. PIL, *Zonnebeke*, 197.

(7) V. PIL, *Zonnebeke*, 53-54.

(8) Voir ci-dessous 871.

(9) Le moine auquel on doit l'espèce de censier (seconde moitié du XIII^e siècle) reproduit par C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, 154-157, y a inséré quatre vers fort adroits sur les revenus de la terre du chevalier Jean de Zonnebeke ; gageons que sa muse n'en sera pas restée là ; mais ces quatre vers sont apparemment tout ce qui a survécu de son œuvre.

(10) Nous citons toujours la seconde édition.

(11) Sur cet auteur et son œuvre, voir L. MLLIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 73-75, Bruges, 1969.

ments généalogiques ordonnés autour de la figure d'A. van Lerberghe. Ajoutez N. Huyghebaert, *Het appoort van St. Vincentius te Beselare, 1222*, dans *Biekerf*, LIX, 29-35, Bruges, 1968. Dans J. E. Cornillie, *Ieper door de eeuwen heen*, 118, 174 et 316, Ypres, 1950, on trouvera quelques détails relatifs au refuge des chanoines de Zonnebeke dans la Bollincstraat, à Ypres, à proximité de la Porte de Menin.

L'abbé V. Pii a longuement fouillé les archives de l'abbaye de Zonnebeke ; en 1914 il terminait la rédaction d'une histoire manuscrite, *Beknopte geschiedenis der abdij van Zonnebeke naar de oorspronkelijke bronnen*, conservée aux A.G.S.B., ms. S. 40 ; il en extrayait la matière de quatre articles : *Religieux de l'abbaye de Zonnebeke nabifs de la Flandre maritime*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, X, 580-582, Bailleul, 1910 ; *De middelbare klok te Zonnebeke*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 334-336, Bruges, 1911 ; *De laatste jaren der abdij van Zonnebeke*, dans *A.S.É.B.*, LXV, 131-160, Bruges, 1915-1922 ; et *Carolus de Boisot, 20^e abt van Zonnebeke (1608-1637)*, dans *Album M. English*, 321-330, Bruges, 1952. Enfin il reprenait son étude dans une monographie consacrée à son village natal : *Zonnebeke. Heerlijk verleden en zonnig heden*, Langemark, 1967, 365 pages (1). Rédigée avec autant d'amour que de compétence, cette monographie met en œuvre des sources dont une partie a disparu durant la première guerre mondiale. Le nombre relativement restreint des religieux a permis à l'auteur de consacrer à chacun de ceux-ci une précieuse note biographique (2). L'auteur a malheureusement négligé les dossiers des Archives générales du Royaume (3).

L'iconographie de l'abbaye de Zonnebeke est inventoriée par A. Verbouwe, *Iconografie der gemeenten van West-Vlaanderen, II : Iconografie van het arrondissement Ieper*, n° 736 (une gravure de Vedast du Plouich, 1641), n° 741 (une aquarelle de Séraphin Vermote, 1813, reproduite planche 60), Bruxelles, 1953 (4). V. Pii, *Zonnebeke*, reproduit à son tour ces deux œuvres anciennes et y ajoute quatre photographies montrant l'ancienne église avant la destruction, et deux photographies de l'église ravagée par les bombardements de 1914-1918 ; on trouvera, de plus, dans son travail, la reproduction de trois portraits d'abbés.

Les armoiries forment un rébus ; elles sont : de gueules à un soleil d'or, celui-ci chargé d'un écu de sable portant les lettres B.K. en majuscules romaines ; l'écu de sable, en abîme, est sommé d'une mitre et d'une crosse d'argent (5). Ces armoiries, qui figuraient sur la table de l'autel de 1662, ne datent que du XV^e siècle au plus tôt (6).

Les sceaux de Zonnebeke ont une histoire peut-être unique. On connaît trois sceaux de cette abbaye, tous les trois du même type. Le premier était déjà en usage en 1200 (7). Il représente une Vierge trônante, tenant l'Enfant Jésus assis sur le genou droit. Un deuxième sceau apparaît en 1272 (8). La matrice de ce dernier sceau, perdue par un abbé voyageur, fut retrouvée vers 1890 dans un champ de la paroisse de Bangor, dans le pays de Galles ; elle a été décrite par J. E. Griffith dans *Archaeologia Cambrensis*,

(1) On trouvera, dans cet ouvrage, un chapitre consacré à l'abbaye de Nonnenbossche, qui n'ajoute pas grand chose à la notice que j'ai publiée dans le premier fascicule de ce volume.

(2) L'absence de table des noms propres rend, il est vrai, la recherche assez laborieuse. On peut aussi regretter que l'auteur n'ait pas étudié le domaine de l'abbaye d'une manière plus systématique. — Sur ce livre voir J. D[ER] C[UYPER], *De abdij van Zonnebeke en Kortrijk*, dans *De Leiegouw*, V, 117-120, Courtrai, 1963.

(3) Depuis l'achèvement de cette étude a paru la thèse de L. MILLIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, Bruges, 1969, où il est évidemment question de Zonnebeke, particulièrement à la page 153.

(4) L'aquarelle de S. Vermote « ruines de l'abbaye de Zonnebeke, vues du sud-ouest » est conservée à l'Institut Pélicy à Izegem, voir A. VIAENE, *Het chorografisch tekenwerk van Séraphin Vermote (1812-1816)*, dans *De Leiegouw*, VIII, 379, Courtrai, 1966.

(5) Voir, V. PII, *Zonnebeke*, 289-290. La mitre ne peut avoir figuré avant le 11 avril 1757, date de la concession de ce privilège, voir V. PII, *Zonnebeke*, 143.

(6) Voir p. 675, n. 1.

(7) A.G.R., *Collection d'empreintes*, n° 1558.

(8) A.G.R., *Collection d'empreintes*, n° 1555 ; ce sceau est décrit par L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, Introduction, 174, Bruges, 1878.

d'avril 1893, 187 ; voir P. S[saintenoy], *Le sceau de l'abbaye de Sonnebeecke, près d'Ypres*, dans *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, VII, 479-480, Bruxelles, 1893 (avec une planche lithographiée). C'est peu après 1272 que ce petit monument sphragistique fut égaré, car, en 1306, constatant que « depuis longtemps » (1) leur communauté était dépourvue de sceau, les chanoines réguliers en firent faire un nouveau et le firent authentifier par les abbés de Zonnebeke et de Warneton ainsi que par le prévôt de Voormezele ; cet acte, auquel est appendu le nouveau sceau, est édité par W. H. James Weale, *Sceau de l'abbaye de Zonnebeke, M.CCC.VI*, dans *La Flandre*, I, 93-94, Bruges, 1868 (avec une planche lithographiée) ; il est aisé de voir que le sceau de 1306 est la reproduction quelque peu modifiée du sceau du XII^e siècle. Par un hasard exceptionnel, la matrice du sceau de 1306 fut, à son tour, retrouvée chez un chiffonnier d'Harelbeke et sa description publiée par l'heureux inventeur de l'objet, L. Ponsseele, *Het zegel der abdij van Zonnebeke*, dans *Mémoires du Cercle archéologique de Courtrai*, n.s., XXVII, 150-153, Courtrai, 1954 (2).

Le sceau et le contre-sceau de l'abbé Jean III ou IV (1272) sont décrits par L. Gilliodts-van Severen, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, Introduction, 174, Bruges, 1878.

Les inscriptions tumulaires étaient nombreuses à Zonnebeke. Elles ont été souvent reproduites, par exemple, dans la *Gallia christiana*, V, 353-354. Le curé V. Pii les avaient recopiées avant les bombardements de 1914-1918 ; on les trouvera dans *Zonnebeke*, 71, 91, 92, 97, 103, 108, 112, 121, 129, 136, 138, 148, 149. Une inscription campanaire de 1753 a été relevée par C. Callewaert, dans la chronique des *A.S.É.B.*, LV, 347-348, Bruges, 1905 ; une autre par V. Pii, *De middelbare klok te Zonnebeke*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 334, Bruges, 1911.

* * *

Le petit Chapitre de Zonnebeke, aux confins du diocèse des Morins, a été fondé en 1072, ou peu avant, par un riche propriétaire de la région, Fulpold de Loppinis et sa femme Ramburge, dans une église de leurs domaines (3). La charte de fondation, délivrée par l'évêque de Thérouanne, Drogon, prévoyait trois chanoines, dont un prévôt ; un des chanoines aurait la cure de la paroisse. A la mort de Fulpold, Zonnebeke et son Chapitre passèrent entre les mains de Thibauld, premier des châtelains d'Ypres connus (4). Dès ses origines, le Chapitre de Zonnebeke se présente comme une affaire de famille et le restera assez longtemps (5).

Thibaud et son frère Adam de Passendale augmentent les ressources de l'institution (6) ; ils élèvent à sept le nombre des chanoines. A la demande du châtelain d'Ypres, l'évêque de Tournai, Radbod, concède à Zonnebeke, en 1087, l'église de Beselare (7), et le 10 août 1093,

(1) *Jamdiu est...* L'interprétation de W. H. James Weale : « ... en 1306, la communauté de Zonnebeke qui, chose étrange, n'avait pas eu de sceau propre jusqu'alors... » est un contre-sens.

(2) A.G.R., *Collection d'empreintes*, n° 33186.

(3) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 1 ; — M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centosimum scripta*, n° 165.

(4) Sur ces châtelains on peut consulter F. VERCAUTEREN, *Étude sur les châtelains comaux de Flandre du XI^e au début du XIII^e siècle*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire d'Henri Fivonne par ses anciens élèves*, 446-449, Bruxelles, 1937 ; — E. WARLOP, *Willem van Ieper, een Vlaams condottiere*, dans *De Leiegouw*, VI, 170-171, Courtrai, 1964 ; — E. WARLOP, *De Heren van Beselare tot 1418*, dans *Vlaamse Stam. Tijdschrift voor Familiegenschap*, II, 15-36, Handzame, 1966.

(5) En 1114 le châtelain Frumald I, frère de Lambert, intervenait auprès du comte Baudouin VII en faveur des chanoines de Zonnebeke. En 1172 Gautier, gendre du châtelain Frumald, donnait à Zonnebeke dix mesures de terres situées à Lampernisse (C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, 17, n° 12). Et est-ce par pur hasard qu'entre 1195 et 1232 l'abbé de Zonnebeke s'appelle Frumald ?

(6) Les donations d'Adam de Passendale sont plus tardives, voir C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, nos 5 et 6.

(7) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 2 ; — E. WARLOP, *De heren van Beselare tot 1418*, dans *Vlaamse Stam*, II, 15, Handzame, 1966.

l'église de Roulers et sa dépendance Oostnieuwkerke (1), qui étaient alors entre les mains des descendants de Fulpold (2).

Le 16 octobre 1110, à la demande du prévôt Lambert, le pape Pascal II reconnaît la *libertas* ou statut privilégié que l'évêque Drogon de Thérouanne a concédé en 1072 à la fondation de Fulpold et confirme le petit Chapitre dans la possession de ses biens (3). Quelques années plus tard, Lambert, devenu entre-temps évêque de Tournai, obtient du comte Baudouin VII une nouvelle confirmation, émanant cette fois de l'autorité princière (4).

En 1142 les chanoines de Zonnebeke admirent la nécessité de se soumettre à une règle religieuse : ils prirent celle de S. Augustin et entrèrent dans la congrégation, alors florissante, de Saint-Nicolas d'Arrouaise (5). Une bulle d'Innocent II, du 5 décembre 1142, sanctionna leur décision, confirma à nouveau tous leurs biens et leur accorda le libre choix de leur abbé (6).

Le premier prévôt mentionné est donc LAMBERT, fils du châtelain Thibaut et petit-fils de Ramburge, fondatrice du Chapitre de Zonnebeke avec son premier époux, Fulpold. Il était *clericus* en 1093 (7) et sans doute déjà prêtre, car, entre le 20 juin 1095 et le 14 septembre 1096, le vieil évêque Radbod II le nomma archidiacre de Tournai, à la place de Gautier décédé. Il exercera cette charge sous l'évêque Baudry (1098-1113), qui lui donna en bénéfice le *bodium*, c'est-à-dire les deux tiers, de la dîme de Wervicq (8). A la mort de Baudry (2 novembre 1113) (9), il fut élu, par les chanoines de Noyon, évêque des deux sièges de Noyon et Tournai, malgré l'opposition des chanoines de Tournai, qui avaient, une fois de plus, réclamé l'autonomie de leur siège et avaient élu évêque de leur cité Herbert, archidiacre de Thérouanne.

Les « grandes richesses » de Lambert, assure le chroniqueur Herman de Tournai (10), lui permirent de vaincre tous les obstacles : il reçut la consécration épiscopale à Reims le 8 mars 1114 et demeura en possession incontestée de son siège jusqu'à sa mort, survenue le 6 juillet 1123 (11). Lambert apparaît comme prévôt de Zonnebeke uniquement dans la bulle de

(1) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 3 (Lire *obsecrantes* au lieu d'*observantes* : le châtelain Thibaut et son fils Lambert sont les impétrants).

(2) L'*affaire* de Roulers avait appartenu à Fulpold et à ses héritiers, comme le reconnaît explicitement la bulle de Pascal II du 16 octobre 1110. Ils le tenaient certainement en fief du comte de Flandre, qui avait donné la moitié du *bodium* de l'église au Chapitre de Saint-Pierre de Lille, E. HAUTCOEUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, 5, Lille, 1894. Les comtes de Flandre, on le sait, avaient un château à Roulers, où ils séjournèrent fréquemment aux XI^e et XII^e siècles.

(3) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 4.

(4) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 6 ; — F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre, 1155-1158*, n° 66, Bruxelles, 1938.

(5) L. MILIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 153, Bruges, 1969.

(6) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 7.

(7) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 3. A quel diocèse appartenait ce clerc ? Dans quel Chapitre ce jeune homme, appartenant à une des meilleures familles du comté, reçut-il son instruction ? Dans les listes de chanoines de Tournai, on rencontre assez fréquemment, avant 1096, un chanoine sous-diacre du nom de Lambert ; son nom disparaît après l'accession de notre Lambert à l'archidiaconat : faut-il les identifier ?

(8) Lambert acceptera de s'en défaire en 1112, on se demande pourquoi, E. HAUTCOEUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, 23, n° 15, Lille, 1894. L'arenga de la charte évoque, à ce sujet, la *lapis offensio*. Qui a été offensé ? On sait que, précisément en 1112, *pro quadam causa commatus* (*Liber de restauratione S. Martini Tornacensis*, M.G.H. SS., XIV, 321), Baudry jeta l'interdit sur le diocèse de Tournai. Faut-il établir un lien entre ces deux événements ?

(9) Et non en 1112, comme le répètent la plupart des auteurs, suivis, encore récemment, par Eg. I. STRUBBE et L. VOLT, *De chronologie van de middellevu en de moderne tijden in de Nederlanden*, 246, Anvers-Amsterdam, 1960.

(10) *Liber de restauratione S. Martini Tornacensis*, M.G.H. SS., XIV, 321.

(11) Pour toutes les références relatives à l'épiscopat de Lambert, voir la notice de L. DEVILLERS dans *Biographia nationale*, XI, 149-150, Bruxelles, 1890-1891.

Pascal II du 10 octobre 1110 (1) : il est donc presque certain qu'il n'a pas été le premier prévôt de Zonnebeke (2).

ARNOULD (*Arnulphus*) reçoit le 5 décembre 1142 la bulle d'Innocent II qui transforme le Chapitre de Zonnebeke en abbaye de clercs réguliers. Il est donc assez probable que le premier abbé sera venu d'Arrouaise ou d'une autre maison de cette congrégation.

SIGER, abbé de Sainte-Marie de Zonnebeke, souscrit en 1151 une charte de Milon, évêque de Thérouanne pour l'abbaye de l'Eeckhout (3). Peut-être faut-il l'identifier avec *Siger Willon*, chanoine de Zonnebeke, dont le nom figure au bas d'une charte de Thierry d'Alsace pour la prévôté de Watten, de 1137 (4). Siger est inscrit au 25 janvier dans les nécrologues d'Arrouaise (5) et de Saint-Nicolas des Prés (6).

DANIEL aurait succédé à Arnould dès 1153, d'après la *Gallia* (7). Dans les chartes conservées, il n'apparaît pas avant 1171 (8). En 1177 il souscrit une charte d'Evrard, évêque de Tournai, pour l'abbaye de Cysoing (9) et le 20 juillet 1179, une autre charte de ce prélat pour l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés à Tournai (10). Enfin, en 1184, il souscrit la charte par laquelle le comte Philippe d'Alsace concède à l'abbaye de Zonnebeke la dîme de Bundere et un revenu annuel de dix sols (11).

JEAN I, chanoine régulier de l'Eeckhout à Bruges, fut appelé à diriger l'abbaye de Zonnebeke. La comtesse Gertrude de Maurienne, sœur du comte Philippe d'Alsace, laissa aux chanoines réguliers une rente de cinquante sous, monnaie de Flandre ; le pape Urbain II confirma ce don le 5 février 1186 ou 1187 (12). C'est Jean I^{er}, cet abbé de Zonnebeke, qui sert de témoin à la bénédiction, quelque peu irrégulière, du premier abbé bénédictin de Saint-André près de Bruges, au début de 1188 (13). Entre 1184 et 1189 l'abbé de Zonnebeke accepte de secourir ses anciens confrères de l'Eeckhout, en prenant en gage une de leurs terres située à Zuienkerke (14). Mais la situation, là-bas, devait être plus qu'inquiétante, car, peu après le

(1) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, 7, n° 4.

(2) V. PIL, *Zonnebeke*, 33.

(3) A.G.S.B., ms 181/150 (Cartulaire A de l'Eeckhout) f° 109v° ; — ms 179/151 (Cartulaire B de l'Eeckhout) f° 93. — Siger n'est mentionné dans aucune des listes existantes.

(4) E. DE COUSSEMAKER, *Documents extraits du Cartulaire de l'abbaye de Watten*, dans *Annales du Comité flamand de Franco*, V, 324, Dunkerque, 1860 ; — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin*, à Gand, I, 134, n° 218, Gand, 1868.

(5) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise*, 359, Lille, 1786.

(6) J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, I, 336, Tournai, 1879.

(7) V, 352.

(8) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 11. — Sur cette charte (un achat de terre à Oudenburg), voir M. GYSSLING, *Toponymie van Oudenburg (Werken uitgegeven door de Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie)*, 5), 94, Tongres, 1950.

(9) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, 45, Lille, 1883.

(10) J. VOS, *Cartulaire de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, 81, Tournai, 1873.

(11) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, 26, n° 20. — *Bunra* (Bundere) est une terre située à Moorslede ; comme le fait remarquer l'éditeur du cartulaire, cette charte est importante pour déterminer la nature des rapports des abbés de Zonnebeke avec les seigneurs de Rollegem sous Zonnebeke.

(12) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, nos 18 et 22. — De même qu'à Furnes (voir ci-dessus, 654), le comte Philippe semble avoir augmenté de dix sous l'aumône de sa sœur.

(13) C. VAN DEN HAUTE, *Une chronique inédite de l'abbaye bénédictine de Saint-André-les-Bruges*, dans *A.S.É.B.*, LIX, 299, Bruges, 1909 ; cf. *Monasticon belge*, III, 1^{er} fasc., 97, Liège, 1960.

(14) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 21 (corrigez la date : 1184-1189, au lieu de 1184-1193) ; l'éditeur n'a pas compris de quelle opération il était question dans cette pièce.

26 février 1196 (1), Baudouin, abbé de l'Eeckhout, donna sa démission. Ses religieux rappelèrent alors leur ancien confrère pour le mettre à leur tête. Mais Jean se montrait peu disposé à quitter Zonnebeke pour recueillir un héritage aussi peu enviable. L'évêque de Tournai, Etienne d'Orléans, ancien chanoine régulier et chaud protecteur de l'Eeckhout, intervint alors auprès de son confrère, l'évêque de Thérouanne et Jean dut céder. Il quitta Zonnebeke à la fin de 1196 (2).

FRUMOLD, déjà mentionné comme chanoine de Zonnebeke en 1195 (3), pourrait bien appartenir à la famille des châtelains d'Ypres (4). Il intervient comme abbé, en novembre 1197, à l'abbaye de Ter Doest (5). L'année suivante, le 2 avril, il souscrit une charte pour l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés à Tournai (6). On le trouve, un peu plus tard, en contestation avec l'abbesse Ava de Nonnenbossche au sujet d'une bruyère défrichée par l'abbesse. Ce litige sera réglé le 19 juin 1200, grâce à la générosité de l'évêque Lambert de Thérouanne (7). En septembre 1215, c'est Frumold qui intervient en arbitre entre l'abbaye de Lo et la veuve de Philippe Beier (8), et en 1218, entre l'abbaye de Bergues et celle de Nonnenbossche au sujet de la dîme de Warhem (9).

L'abbé Frumold semble avoir été dans les meilleurs termes avec la noblesse de la région. Tout d'abord avec le châtelain d'Ypres, Adam de Bailleul, et sa femme Mabilia: ce seront des bienfaiteurs constants de Zonnebeke (10). Également avec Thomas de Lampernisse (11). Celui-ci avait élu sa sépulture dans l'église de Zonnebeke, sous l'autel de la Vierge; il fonde, à cette occasion, un important anniversaire dont les termes seront sanctionnés le 26 février 1219 (n.st.) par la comtesse de Flandre, Jeanne de Constantinople (12), et, au mois d'avril suivant, par l'évêque de Thérouanne, Adam (13). Ensuite avec Oste d'Ardoioie, qui lui propose un échange de terres, ratifié, en mars 1219 (n.st.), par la comtesse Jeanne (14). A cette occasion intervient le

(1) Voir plus haut, 768.

(2) J. DESILVE, *Lettres d'Étienne de Tournai*, 384-385, Valenciennes, 1893; — P.L. CCXI, 528-529, lettre CCLXIX; pour la date, voir plus haut, 768, n° 10.

(3) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 25.

(4) Le nom Frumold, Frumald, est fréquent chez les descendants de dame Ramberge, voir le tableau généalogique publié par E. WARLOP, *De horen van Beselare tot 1418*, dans *Vlaamse stam*, II, 28, Handzame, 1966; et notre note 5, ci-dessus 859.

(5) A.G.S.B., charte n° 494, éd. F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 478, n° 396, Bruges, 1864.

(6) J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés, près Tournai*, II, 130, Tournai 1873.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, 75, Bruges, 1863; — C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 29; — A. VANDENBERREBOOM, *Ypriana*, III, 80-81, Bruges, 1880; — V. PIL, *Zonnebeke*, 36-37; — cfr *Monasticon belge*, III, 1^{er} fasc., 274, Liège, 1960.

(8) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, n° 31; — meilleure édition: Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopol, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 535, Anvers-Utrecht, 1946.

(9) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 206, Bruges, 1875.

(10) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, nos 32, 34 et 48; cette amitié avec les châtelains d'Ypres explique sans doute ses interventions dans les affaires d'Ypres en 1219, voir A. VANDENBERREBOOM, *Ypriana*, III, 349-350, Ypres, 1880.

(11) Sur ce Thomas de Lampernisse, fils de Renelme, personnage très riche, qui semble apparenté à la famille de Passendale et descendre, comme elle, des châtelains d'Ypres, je dois me contenter de renvoyer à F. VAN DE PUTTE, *Notice sur la commune de Lampernisse*, dans *A.S.É.B.*, XIII, 205-206, Bruges, 1851-1854. — Son fils Robert fit également un don à l'abbaye de Zonnebeke en 1255, C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 91. La fondation Lampernisse était devenue, au XVIII^e siècle, si onéreuse, que l'abbé de Vos songera à s'en débarrasser en vendant la « heernesse » qu'il tenait de ses antiques bienfaiteurs, V. PIL, *Zonnebeke*, 144-145.

(12) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, nos 43, 44.

(13) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 46.

(14) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, nos 41, 42 et 45.

chevalier Henri de Moorslede, qui paraît avoir joui de la confiance, sinon de l'amitié de l'abbé (1). C'est chez lui, à Moorslede, que se termine, le 29 avril 1222, le conflit qui avait opposé l'abbé aux paroissiens de Beselare au sujet des offrandes (*aportus*) faites dans la chapelle de Saint-Vincent (2). C'est encore lui que l'on voit intervenir, le 12 février 1227, dans une contestation qui oppose les chanoines réguliers à Raoul de Locre à propos d'une dîme sise à Zonnebeke, qu'ils venaient de prendre en gage (3).

Malgré les multiples efforts déployés par l'abbé Frumold pour arrondir le domaine de ses clercs, celui-ci demeurerait peu considérable, surtout en une époque de crise économique. Aussi l'évêque de Thérouanne, Adam, « déplorant la pauvreté de leur église », leur donna-t-il, le 16 octobre 1220, l'autel de Bikschote avec ses dépendances (4).

Le 8 avril 1224, Frumold vend un revenu à l'abbaye de Saint-Pierre de Lo (5). Enfin, il intervient une dernière fois comme arbitre entre l'abbaye de Messines et un certain Jean de Hamme le 22 octobre 1227; le 3 mars 1229 (n.st.) les deux partis viennent déclarer à leurs juges qu'ils ont terminé l'affaire à l'amiable (6). Peu après Frumold résigna sa charge, on ne sait en quelle année. Il est inscrit au 13 décembre dans les obituaires de l'Eeckhout (7), d'Arrouaise (8) et de Saint-Nicolas-des-Prés (9), chaque fois avec la mention *quondam abbas*.

JEAN II donne en fief à Henri *de Wighiis*, en avril 1232 (ou 1233), sept mesures de terres situées à Hooglede (10). Il interviendra encore en juin 1233 pour défendre les droits des chanoines de Saint-Martin d'Ypres contre les empiètements des bourgeois, qui ont osé construire une chapelle d'hôpital en pleine ville (11).

PIERRE est chargé par l'évêque de Thérouanne, en février 1240 (n.st.), d'aller, avec le prévôt de Lo, procéder à la reconnaissance des limites entre les paroisses de Nieuport et d'Oostduinkerke (12).

JEAN III donne, en décembre 1253, une terre en bail à Guillaume Ballevier (13). On le retrouve encore dans des actes de mars 1256 (14), de juillet 1259 (15) et de septembre 1262 (16) :

(1) Il s'agit d'Henri III de Moorslede (et aussi, semble-t-il, de Moorsele), époux de dame Béatrix, voir E. WARLOP, *De heren van Moorslede en Moorsele in de 12^{de} en 13^{de} eeuw*, dans *Album Joseph Delbaere*, 237-238, Rumbeke, 1968. Il était probablement le père d'Adelise de Moorslede, abbesse de Moorsele, voir *Monasticon belge*, III, fasc. II, 487, Liège, 1966.

(2) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, nos 55, 58, 63 et 64. — N. HUYGHEBAERT, *Het appoort van St. Vincentius te Beselare, 1222*, dans *Biehorf*, LXIX, 29-35, Bruges, 1968.

(3) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 61 (voir les nos 54 et 56).

(4) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 49. — Bikschote : Flandre occ., arr. et canton Ypres.

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, n° 43. — En 1224, Frumold souscrit encore un acte de l'évêque Adam de Thérouanne pour les Dunes, F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 517.

(6) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des... archives de l'ancienne abbaye de Messines*, nos 85 et 89, Bruges, 1896.

(7) W. H. James WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, dans *La Flandre*, III, 358, Bruges, 1869-1870.

(8) A. GOSSE, *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise*, 359, Lille, 1786.

(9) J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, I, 415, Tournai, 1879.

(10) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 69. — Hooglede : Flandre occ., arr. Roulers, chef-lieu de canton.

(11) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, n° 127, Bruges, 1880.

(12) F. VAN DE PUTTE, *Chronicon et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis*, 61 et 63, Bruges, 1849.

(13) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 90.

(14) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 92.

(15) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 93.

(16) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 99.

il s'agit chaque fois d'actes d'accensement. En avril 1263, Jean III souscrit un acte par lequel le chevalier Milon d'Anémoine, originaire du diocèse de Langres, confirme à l'abbaye de Zonnebeke le don fait par son père, Henri de Bourgogne, de la dime dite de Bourgogne à Zonnebeke (1). L'acte est souscrit par *Joannes tunc abbas de Sinnebecca*, par deux autres chanoines prêtres de Zonnebeke: Jean de Comines et Jean d'Ypres, et par le chanoine-diacre *Jean de Synnebecca* (2). Or un abbé Jean continue à délivrer des actes jusqu'en 1272.

On peut en conclure, jusqu'à preuve du contraire, que le Jean de 1272 est différent du Jean III, de 1263, qui, lors de la mise par écrit de l'acte de Milon d'Anémoine (3), n'était plus abbé de Zonnebeke. Mais c'est peut-être encore lui qui délivre une charte aux moniales de Messines, en mai 1264 (4), et qui donne une terre en bail, en décembre 1264 (5).

JEAN IV, peut-être Jean d'Ypres ou Jean de Comines, aura succédé à Jean III, entre avril 1263 et janvier 1266 (6). Cet abbé Jean procède, en mai 1268, à un échange de terres avec le curé de Wijtschate (7). Il appose son sceau à une charte du 13 juin 1272 pour l'abbaye de Nonnenbossche (8) et à une quittance du 22 avril 1273 (9).

HENRI, chanoine régulier du Mont-Saint-Eloi, près d'Arras, aurait succédé à Jean III (ou IV, selon nous), d'après la *Gallia*. Ce devrait donc être entre 1273 et 1300 (10).

HUGUES, abbé de Zonnebeke, est postulé comme prévôt de Saint-Martin d'Ypres à la mort de Robert le Moiste († 9 janvier 1300). Mais cette élection ayant été assez irrégulière, les chanoines de Saint-Martin se ravisèrent et jetèrent leur dévolu sur leur confrère Jean Wagebard (11).

(1) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 101. — Cette dime est exactement localisée par V. PTL, *Zonnebeke*, 29-32. Le même auteur donne les motifs pour lesquels il veut identifier Henri de Bourgogne avec Henri, fils de Morin de Schiervelde (la famille de Schiervelde apparaît maintes fois dans les chartes de Zonnebeke). Ses raisons me paraissent mériter d'être prises en considération.

(2) V. PTL, *Zonnebeke*, 27-28, rassemble quelques données sur une famille de ce nom à Zonnebeke même et essaie de la localiser à Westgoet.

(3) Si on veut lire attentivement, dans la charte d'avril 1263, ce qui est dit au sujet de la renonciation de Bliausinde, femme de Milon, aux droits qu'elle pourrait éventuellement faire valoir sur cette dime, *ratione dotis*, on n'aura pas de peine à se convaincre que cette charte a été rédigée vers janvier 1266, lorsque Bliausinde déclare explicitement renoncer à ces mêmes droits, C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 107. C'est à ce moment que Jean III est présenté comme ayant renoncé à sa dignité.

(4) I. L. A. DIRGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des ... archives de l'ancienne abbaye de Messines*, n° 115 (cfr n° 111), Bruges, 1876.

(5) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 106.

(6) Voir ci-dessus la n. 3.

(7) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 108.

(8) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 114; — L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, n° 56, Bruges, 1865. — Ce sceau est décrit par L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, introd., 174, Bruges, 1878.

(9) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 116.

(10) *L'Épigraphie du Pas-de-Calais*, VIII, 272, reproduit une inscription qui figurait jadis au bas d'un « vieux tableau » conservé au Mont-Saint-Éloi au XVIII^e siècle, suivant laquelle un religieux de cette maison, nommé Henri, serait devenu abbé de Zonnebeke. Le P. Ignace Le Carlier, et quelques autres auteurs artésiens plus récents, comme Cardevaque et R. Rodière, l'ont identifié avec « sire Henri de Candas » religieux du Mont-Saint-Éloi qui vivait en 1435 (*Journal de la Paix d'Arras, d'Antoine de la Taverne*, éd. A. BOSSUAT, 13, Arras, 1936). Henri de Candas ne peut pas être devenu abbé de Zonnebeke, car la succession des prélats de cette maison au XV^e siècle est trop bien connue. En attendant la découverte de quelque document nouveau, il sera donc prudent de s'en tenir à la tradition de la *Gallia christiana*, V, 353, qui place l'abbatiate d'Henri avant le XIV^e siècle.

(11) G. DIGARD, *Les registres de Boniface VIII*, II, n° 3760, Paris, 1904.

C'est sous l'abbé Hugues que les religieux de Zonnebeke firent refaire leur sceau (1). Le 28 janvier 1325 (n.st.) Hugues délivre un vidimus à l'abbaye de Nonnenbossche (2) et un autre le 4 février 1325 (n.st.) (3). Le 31 janvier 1332, il souscrit un acte du prévôt de Saint-Martin d'Ypres (4). Une donation faite à cette même prévôté est consignée à Zonnebeke, le 30 juillet 1336, dans sa chambre; c'est le dernier acte où il paraît: peut-être était-il souffrant et incapable de se déplacer (5).

ENGUERRAND (*Ingelram*) VAN DER GRACHT (*de Fossa*) (6) scelle, le 7 août 1344, une sentence d'arbitrage entre les échevins d'Ypres et ceux de Poperinge (7).

Un litige ayant surgi, sous son abbatiat, entre Roelf et Guillaume Samman, tisseurs à Courtrai, et Béatrice van den Brouke et ses enfants au sujet de la disposition de quinze bonniers de terres situées à Hooglede (8), l'affaire fut portée devant le comte Louis de Male. Mais le procès fit apparaître, en août 1349, que l'abbé s'était approprié, sans doute de bonne foi, des droits féodaux appartenant au prince (9). Après une diligente enquête, confiée au bailli d'Ypres, l'affaire revint au Conseil du prince à Bruges le 2 mai 1350 (10). Ordre fut donné au bailli de remettre Béatrice van den Brouke en paisible possession de son bien et de saisir le temporel de l'abbé (11). Louis cependant, ne voulant « mie aler avant en celi cas par voie de rigueur ny iceli temporel retenir... perpetuellement », acquitta l'abbé, le 4 novembre 1350, lui pardonnant son « meffait et mesprison », moyennant une amende de six cents écus d'or (12). Le pardon fut total au point qu'une « sous-rente » de quinze chapons, déniée par la sentence du 2 mai, lui fut désormais reconnue par une nouvelle sentence (13). A telle enseigne que les chanoines de Zonnebeke purent chanter victoire et que leurs chapons durent désormais leur être apportés tous les ans, le 10 novembre, au milieu d'un grand déploiement de rites folkloriques, qui se perpétueront jusqu'à la révolution française (14). Un tel bienfait ne devait pas rester sans contre-partie: l'abbé dut consentir à un prêt de cent livres parisis, dont le remboursement en six annuités lui sera assigné, le 15 juin 1356, sur la renengue comtale (15).

(1) Voir ci-dessus, 859.

(2) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, 58, Bruges, 1865.

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 92, Bruges, 1865; corrigez la date.

(4) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin d'Ypres*, n° 423, Bruges, 1880.

(5) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté...*, n° 445, Bruges, 1880.

(6) V. PIL, *Zonnebeke*, 43 traduit de Fossa par « van de Walle ». Nous préférons mettre « van der Gracht ». Si les van de Walle sont nombreux et influents à Ypres, les van der Gracht sont des voisins du monastère; ils sont seigneurs de Rollegem et se diront bientôt « seigneurs de Zonnebeke »; ils sont influents à la Cour: Gautier dou Fossé (Wouter van der Gracht) est un des agents du comte, voir Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, I, 161, 417, 495, Bruges, 1898.

(7) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents de la ville d'Ypres*, II, 135, Bruges, 1854; — N. DE PAUW, *Ypre jegen Poperinge*, 239-241, Gand, 1899.

(8) Flandre occ., arr. Roulers, chef-lieu de canton. — Ces quinze bonniers avaient été reçus *cum comitalura* d'un chanoine de Zonnebeke, Hugues de Hooglede, on ignore malheureusement à quelle époque, C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 142. On cherchera en vain la localisation de ce fief, ou quelques détails sur cette affaire dans K. DE LAEY, *Geschiedkundige aantekeningen over Hooglede*, Roulers, 1902.

(9) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, I, 217, Bruges, 1898.

(10) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male...*, I, 239-214, n° 237, Bruges, 1898.

(11) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male...*, I, 166, n° 164, Bruges, 1898.

(12) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male...*, II, 376-377, n° 1287, Bruges, 1901.

(13) Nous n'avons pas retrouvé cette sentence que V. PIL, *Zonnebeke*, 43 cite d'après une pièce de 1725; on ne peut cependant douter de son existence; elle ne pouvait dater de 1349, comme le veut le texte allégué par V. Pil.

(14) Pour le détail, voir V. PIL, *Zonnebeke*, 43-44. De tout ce procès, l'auteur ne cite que deux pièces; il ne semble d'ailleurs pas avoir bien pénétré cette histoire.

(15) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male...*, II, 470, n° 1387, Bruges, 1901. — La renengue (*reningen*), ou Cour des Hauts renneurs, est la Chambre des Comptes en Flandre.

Le 24 juin 1356, Enguerrand donne à Gautier Erkenboud et à son fils, en bail emphytéotique, une terre située à Passendale (1). En 1354, l'abbaye de Zonnebeke acquit un refuge à Ypres (2) dans la Bollingstraat, près des remparts; la façade de cet immeuble, aux armes de l'abbaye, existait encore en 1914 (3).

JEAN V CLAERHOUT est autorisé le 27 juin 1357 à recevoir la bénédiction abbatiale (4). Il s'engage en cour d'Avignon, le 10 octobre 1357, à payer 133 florins et 8 sous de service commun, plus cinq petits services (5). Son procureur est Wautier de Costre, qui fait visite en son nom les 24 septembre 1359, 24 décembre 1361, 18 mars 1363, 18 janvier 1365 et 18 janvier 1366 (6). Il était encore abbé en 1371, car, à cette date, il fonde un service anniversaire avec distribution de pain, en l'église de son monastère (7).

ENGUERRAND II aurait déjà été cité en 1393, d'après la *Gallia* (8); dans les archives de Zonnebeke, on ne le trouve pas avant 1396 (9). Le 12 mai 1401, il délivre un vidimus aux paroissiens de Nieupoort (10). Le 29 septembre 1404, il obtient du pape Benoît XIII la concession d'une indulgence plénière *in articulo mortis* (11). On le trouve encore cité en 1411 dans une inscription lacuneuse des *Libri obligationum et solutionum* (12). Mais il mourut peu après (13).

VICTOR DE LE VELLEEM est nommé abbé, en cour de Rome, le 11 mars 1412, au décès de son successeur (14); il se qualifiait cependant déjà d'*abbas electus* dans un acte du 20 février 1412 (n.st.) (15). Le 29 mars 1412 il promet un service commun de 133 florins, 8 sous, 6 deniers et cinq petits services, à payer avant la Toussaint (16). Un acte de l'abbé Victor et de son Chapitre, du 23 juin 1414, montre que la communauté de Zonnebeke comptait à ce moment cinq prêtres, deux novices et un valet; on se mit d'accord pour se contenter de 240 livres parisis et vingt-cinq chapons par personne annuellement (17). La situation financière du monastère n'était donc pas brillante.

(1) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 136. — Passendale, Flandre occ., arr. Ypres, chef-lieu de canton.

(2) Les religieuses de l'hospice de Sainte-Catherine à Ypres y déposent les meubles qui seront mis en vente le 10 novembre 1610, O. MUS, *Inventaris van het Archief van de Commissie van Openbare Onderstand Ieper*, n° 452, Ypres, 1972.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 45.

(4) ARCHIVES DU VATICAN, *Registres d'Avignon*, 135, f° 403 (note d'U. BERLIÈRE à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS).

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum*, n° 404; une première quittance est donnée à l'abbé le 22 décembre 1358 (*ibidem*, n° 441), une seconde le 4 janvier 1360 (*ibidem*, n° 464).

(6) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, nos 458, 524, 556, 616 et 647.

(7) V. PIL, *Zonnebeke*, 45.

(8) V, 353.

(9) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 102; — voir V. PIL, *Zonnebeke*, 45.

(10) ARCHIVES COMMUNALES DE NIEUPOORT, *Oud archief*, registre 3138, 45.

(11) M.-J. TRYS-DIEUAIDE, *Lettres de Benoît XIII*, 159; n° 404, Bruxelles, 1960 (*Jugerannus* est évidemment une mauvaise lecture pour *Ingerannus*).

(12) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1011.

(13) Mais certainement pas « avant 1411 » comme l'imprime V. PIL, *Zonnebeke*, 45, qui semble ignorer le style pascal.

(14) U. BERLIÈRE, *Miscellanea Vaticana*, dans *Bijdrage tot de geschiedenis van het aloude Hertogdom Brabant*, V, 445, Anvers, 1906. Il est vrai qu'une note du même U. BERLIÈRE à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS assure que Victor de le Vellem aurait été confirmé dans sa charge par le pape Jean XXIII le 9 mars 1411 (ARCHIVES VATICANES, *Registres du Latran*, 151, f° 139v°). Je ne suis pas en mesure de vérifier où se trouve l'erreur, mais V. PIL, *Zonnebeke*, 46, a certainement raison de s'en prendre à la *Gallia*, qui fait commencer l'abbatit de Victor en 1408.

(15) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, non coté, cité par V. PIL, *Zonnebeke*, 46, qui oublie de le réduire en style moderne.

(16) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1014.

(17) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, non coté, traduction flamande dans V. PIL, *Zonnebeke*, 46; l'acte est en mauvais état.

JEAN VI LADINOET est signalé en 1416 et en 1419 (1). Le 15 novembre 1423, il délivre un *vidimus* aux chanoines de Saint-Martin d'Ypres (2). Le 11 mai 1439 il résigne sa charge et obtient une pension de soixante livres sur les revenus de l'abbaye (3). C'est durant la prélatrice de Jean Ladinoet que l'on voit, pour la première fois, l'abbé de Zonnebeke obligé de défendre ses droits seigneuriaux tantôt contre les van der Gracht, qui se disent seigneurs « temporels » de Zonnebeke, tantôt contre les van de Woestyne (de la Wostyne), seigneurs de Beselare depuis 1418 (4). En 1438, Jean Ladinoet avait acheté le « petit refuge » de Zonnebeke à Ypres ; celui-ci se trouvait derrière le grand refuge (5).

JACQUES VAN CAMPEN était chanoine de l'Eeckhout et docteur *utriusque juris* (6). Le 11 mai 1439 il s'engage par procureur en cour de Rome, à payer un service commun de 133 florins, 8 sols et cinq petits services (7). Il s'acquitte partiellement de ses obligations les 12 et 30 septembre 1439 (8). Le 6 avril 1454, jour de Pâques, le frère Malinus, novice du monastère, sans doute recru de fatigue, met malencontreusement le feu au dortoir de l'abbaye ; il en fait lui-même le récit devant notaire, en présence de son prieur G. Denys (9).

En 1455 l'abbé van Campen mit fin à un conflit qui l'opposait à la communauté paroissiale de Zonnebeke, en leur concédant l'usage exclusif d'une chapelle latérale ; elle serait séparée de l'église abbatiale par une clôture et porterait le nom de chapelle Saint-Michel ; l'abbé s'engageait à y faire dire la messe les dimanches et les jours de fêtes d'obligation ; en retour, les paroissiens paieraient annuellement vingt livres de gros aux religieux (10). Mais dix ans plus tard, les paroissiens dénonceront l'abbé devant l'official de Thérouanne pour non-observation de l'accord (11). C'est Baudouin van der Gracht, seigneur « temporel » de Zonnebeke qui se fait le porte-parole des manants ; la dame van der Gracht se voit octroyer le privilège de pouvoir faire ériger une tribune dans la chapelle Saint-Michel.

On signale la présence de Jacques van Campen à Oudenbourg le 1^{er} mai 1457, lors du transfert des restes de saint Arnould dans une nouvelle châsse (12). On le voit encore exercer, le 16 juin 1469, les prérogatives de collateur des chapellenies de l'église de Saint-Michel à Roulers (13). On ignore quand il mourut ; chose curieuse, il ne figure pas dans l'obituaire de son monastère de profession, l'abbaye de l'Eeckhout, où sont cependant notés plusieurs membres de sa famille (14).

(1) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, nos 111 et 113.

(2) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté...*, n° 772.

(3) E. DUBRULLE, *Les bénéficiaires des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai sous le pontificat d'Eugène IV*, dans *A.S.H.E.B.*, XXXIII, 68, n° 241, Louvain, 1907.

(4) V. PIL, *Zonnebeke*, 47-48 ; — E. WARLOP, *De heren van Beselare tot 1418*, dans *Vlaamse stam*, II, 24, Handzame, 1966.

(5) V. PIL, *Zonnebeke*, 48.

(6) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 112, Louvain, 1708.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1555.

(8) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, nos 1562 et 1564.

(9) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 133 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 48-49, a traduit la pièce en néerlandais moderne.

(10) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des archives de la ville d'Ypres*, VII, n° 2368, Bruges, 1868 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 49.

(11) A.G.S.B., charte de 1464, analysée dans V. PIL, *Zonnebeke*, 50.

(12) AA.SS., août III, 223 ; — J. B. MALOU, *Chronique du monastère d'Oudenbourg*, 63, Bruges, 1840.

(13) *Fragments*, V, 177, Tielt, 1891 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 50.

(14) Pierre, Gilles, Christian, Catherine et Corneille van Axele, époux de cette dernière, W. H. James WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, dans *La Flandre*, III, 308, 319, 320, 323, 326, 327, 335, 338, Bruges, 1869-1870.

ELOI DE VUCHT aurait été élu en 1470 (1) ; il était déjà religieux en 1458 (2). Sous son abbatiat, en 1476, un incendie ravagea le monastère et brûla les bureaux de l'abbé (3). Eloi acquit en 1486 une auberge qui se trouvait près de l'abbaye, dans la cloosterdreve (4). Il souscrit le traité intervenu le 12 mai 1488 entre l'archiduc Maximilien d'Autriche et le roi de France (5). Éloi de Vucht résigna sa charge en juillet 1490. Le pape Innocent VIII lui attribua une pension de vingt livres de gros sur les revenus du monastère (6).

JEAN VII VAN DOORNE (*de Spina*) était chanoine de Sainte-Walburge à Furnes, lorsqu'il fut nommé abbé de Zonnebeke par le pape Innocent VIII, le 12 juillet 1490 ; il fut installé par Clément Buedin, prévôt de Saint-Martin d'Ypres, le 27 octobre suivant (7). La communauté de Zonnebeke comptait à ce moment, outre deux abbés, au moins dix religieux (8). Les revenus de l'abbaye ne dépassaient pas deux cents livres de gros : ce n'était toujours pas l'opulence, ni même le bien-être !

Le 1^{er} août 1498, le Magistrat de Roulers, à la demande de Jean, seigneur et abbé de Zonnebeke, collateur de l'église paroissiale de Roulers, exempte les religieux de son abbaye du droit de chaussée sur le territoire de cette ville (9). Le 14 septembre 1514, Jean conclut un arrangement à l'amiable avec les chanoines de Saint-Martin au sujet d'une rente que les chanoines de Zonnebeke devaient annuellement à la prévôté de Saint-Martin et d'une autre somme que l'aumônerie de Saint-Martin devait annuellement à l'abbaye de Zonnebeke ; il est entendu que désormais les chanoines de Zonnebeke se borneront à payer à ceux de Saint-Martin une redevance annuelle de dix-sept sous parisis assignée sur trois maisons leur appartenant sises dans la Bollinckstraat à Ypres (10). Le 14 septembre 1512, Jean van Doorne fait attester par le notaire Gilles Yetzwert l'authenticité d'un cartulaire (11).

Jean van Doorne résigna sa charge en 1515 ou au début de 1516 et reçut une pension de dix livres de gros (12). Poète, auteur de *Laudes in honore S. Joachim*, qui n'ont pas été retrouvés, Jean de Spina était en relation avec les humanistes de son temps, notamment avec Arnold Bostius (13).

GUILLAUME VAN STEELANT, était fils de Jacques, médecin et conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres, et de Martine de Witte (14). Il fut nommé par le pape Léon X, le 5 février

(1) *Gallia christiana*, V, 353.

(2) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 209 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 51.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 51.

(4) L'auberge brûla en 1723, fut rebâtie et demeura jusqu'en 1914, V. PIL, *Zonnebeke*, 51.

(5) PR. VAN DUYSSE ET E. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique des chartes et documents de la ville de Gand*, 271, n° 762, Gand, 1867.

(6) A.É.B., registre n° 1928, cité par V. PIL, *Zonnebeke*, 52.

(7) A.É.B., registre n° 1928, cité par V. PIL, *Zonnebeke*, 52-53.

(8) V. PIL, *Zonnebeke*, 53.

(9) A. ANGILLIS, *Analectes pour servir à l'histoire de Roulers*, dans *A.S.É.B.*, LIX, 40, Bruges, 1867.

(10) E. FEYS ET A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté...*, n° 928, Bruges, 1880. Leur accord est enregistré, le même jour, par les échevins d'Ypres, *ibidem*, n° 929.

(11) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes...*, n° 139.

(12) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 193 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 53. — En 1519, on trouve un Jean van Doorne, curé de Roulers (B. H. DOCHY, *Geschiedenis van de stad Rousselare*, 71, Roulers, 1949). Il est difficile de l'identifier avec l'ancien abbé de Zonnebeke, d'autant plus que ce même Jean van Doorne se présente en 1537-1538 comme doyen de la chrétienté de Roulers, V. PIL, *Zonnebeke*, 53.

(13) P. S. ALLEN, *Letters of Arnold Bostius*, dans *The English historical review*, XXXIV, 235, Londres, 1919 ; — Ph. RENOARD, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste*, III, 118, Paris, 1908 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 53-54.

(14) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 133, Bruges, 1857.

1516 (1). Il eut quelques procès, notamment contre Antoine van der Gracht, seigneur de Rollegem, pour le maintien de ses droits de justice à Zonnebeke; il eut gain de cause devant le Conseil de Flandre le 31 novembre 1529 (2). Sa santé paraît avoir été assez misérable. Déjà en 1535 un religieux, maître Josse de Wale, avait essayé de se réserver sa succession. Mais ses confrères, qui s'étaient laissé tromper par ses promesses, se rétractèrent devant notaire (3). Guillaume van Steelant déposa la crosse en 1540 (4). Il avait assisté, le 17 mars 1536, à la bénédiction de Catherine van den Coorenhuyse, abbesse de Roesbrugge, chez les sœurs grises à Ypres (5).

JEAN VIII CALIN, était prieur à Zonnebeke en 1535 (6); il devint ensuite curé de Roulers (7). En 1540, l'empereur Charles-Quint le désigna comme abbé de Zonnebeke (8). La communauté comptait huit religieux, y compris l'abbé, tous prêtres (9).

Jean Calin connut les difficultés habituelles à tout abbé. Le 28 septembre 1546 il a un litige avec un prêtre de Roulers à propos de l'écolâtrerie de cette ville: on lui laissera la collation du bénéfice; la présentation sera réservée au bourgmestre et échevins de la ville (10). Un peu plus tard, en 1549, il sera attrait en procès par Gautier van der Gracht (11), seigneur de Rollegem, au sujet du titre et des droits de seigneur de Zonnebeke. Les prétentions des van der Gracht n'avaient pas été éteintes par la sentence de 1529; mais cette fois, Gautier perdra son procès (12).

Jean Calin était encore abbé quand se déclencha, le 13 août 1566, la première vague d'iconoclasme. Le lendemain, les bandes de Sébastien Matte se répandent dans toute la partie occidentale du comté et visitent toutes les églises; Zonnebeke est une des abbayes de la province où des destructions sont systématiquement accomplies (13). Jean Calin ne survécut pas longtemps à cette tempête: il est remplacé en 1567 ou en 1568 (14).

(1) A.É.B., registre n° 1928, cité par V. PIL, *Zonnebeke*, 54.

(2) V. PIL, *Zonnebeke*, 57-58.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 58.

(4) Et non en 1538: il faut corriger A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 416, La Haye, 1735, et V. PIL, *Zonnebeke*, 59.

(5) V. BONNEAU, *Histoire de l'abbaye de la Nouvelle-Plante ou des Dames de Rousbrugge*, 51, Ypres, 1894.

(6) V. PIL, *Zonnebeke*, 58 et 59. Il semble bien être entré au monastère après 1517-1519, voir la liste publiée par V. PIL, *Zonnebeke*, 55.

(7) En 1541, un Josse Calin est doyen de Saint-Martin à Ypres; c'est sans doute un parent de l'abbé de Zonnebeke, V. PIL, *Zonnebeke*, 50.

(8) A.É.B., registre n° 1928, f° 50, cité par V. PIL, *Zonnebeke*, 59.

(9) V. PIL, *Zonnebeke*, 60.

(10) K. VAN DEN HAUTE, *Het oud archief der stad Rousselare*, 81-82, n° 23, Bruges, 1913.

(11) V. PIL, *Zonnebeke*, 212, a essayé d'esquisser une notice biographique de Gautier van der Gracht; à la suite de J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, II, 313, Bruges, 1858, il le fait mourir à Gand le 18 mars 1569, en qualité de « chanoine gradué de Saint-Bavon ». Cela me paraît fort douteux: grand bailli de Gand depuis 1553, Gautier van der Gracht mourut sans enfant le 25 juillet 1554, voir P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergeabdij te Wevelgem*, 226, Courtrai, 1957.

(12) V. PIL, *Zonnebeke*, 60.

(13) I. L. A. DIEGERICK, *Archives d'Ypres. Documents du XVI^e siècle faisant suite à l'inventaire des chartes*, I, 58 et 207, Bruges, 1874; — Th. SEVENS, *Vlaanderen vóór en tijdens het bewind der Geuzen*, 106 sv., Courtrai, 1888; — V. PIL, *Zonnebeke*, 63. L'abbé Pil rattache à la première vague de l'iconoclasme la découverte, faite en 1930, d'une intéressante statuette en laiton d'une Vierge au Calvaire, qu'on peut dater, semble-t-il, du XV^e siècle; de cette Vierge, aujourd'hui propriété de la famille Iweins d'Eeckhoutte, il donne une assez médiocre reproduction.

(14) Son portrait est conservé chez les pères passionistes, à Courtrai; V. PIL, *Zonnebeke*, 66 (reproduction, 16), attribue cette œuvre au peintre Karel van Ieper.

NICOLAS OGIERS né à Grammont (1) en 1531 ou en 1532 (2), était déjà religieux en 1555 (3). Il a été nommé abbé par le roi en 1567 ou en 1568 (4). Huit chanoines formaient alors la communauté (5). Peu après son installation, Nicolas Ogiers est convoqué au synode de Malines, présidé, du 11 au 20 juin 1570, au nom du cardinal Granvelle, par l'évêque d'Ypres, Martin Rythovius (6).

Mais la situation, dans le West-quartier, est loin de s'être apaisée; depuis la prise de La Brielle, les calvinistes redoublent d'audace: le 4 octobre 1572, trois prêtres séculiers — l'un d'eux, Ambroise de Coster, est originaire de Zonnebeke — sont victimes d'un attentat entre Ypres et Voormezele (7). En 1574, les chanoines réguliers de Zonnebeke, Voormezele, Lo et Eversam demandent à Rome l'autorisation de dire l'office de nuit à la lumière du jour, par crainte d'attentats nocturnes (8).

Après l'échec de don Juan d'Autriche, la situation empire encore: le 24 juillet 1578, les calvinistes gantois s'emparent d'Ypres et organisent la défense de la ville; les édifices importants sont détruits aux alentours, notamment les églises; celle de Zonnebeke est incendiée le 22 décembre 1579 (9). Les moines cherchent un asile à Ypres, dans leur refuge; leur abbé préfère se retirer à Lille (10). C'est ce qui explique sa présence à la bénédiction de la chapelle du refuge de l'abbaye de Phalempin en cette ville par l'évêque d'Ypres, Martin Rythovius, le 24 septembre 1581 (11). Après la reddition d'Ypres au roi d'Espagne, le 7 avril 1584, Nicolas Ogiers revint dans cette ville (12). Le 17 juillet 1587, en la chapelle de Notre-Dame près du marché, il reçoit un novice à la profession, Jean Coene, fils de Nicolas Coene, bourgeois d'Ypres (13).

Dès qu'il le put, l'abbé Ogiers s'appliqua à restaurer quelques bâtiments indispensables de son abbaye: le chœur de l'église et un dortoir pour ses religieux. Ce travail hâtif, exécuté à trop bon compte, ne pouvait pas tenir: peu de temps après la mort du prélat, la tour et le chœur

(1) C. CALLEWAERT, *Charles anciens...*, Introd., X; — V. PIL, *Zonnebeke*, 66.

(2) A.G.R., *État et Audience*, n° 917, f° 103.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 61.

(4) En 1568, dit V. PIL, *Zonnebeke*, 66, sans référence. En 1607, il était dans la quarante et unième année de son office, au dire de l'archidiacre Ch. VAN HOUCKE, *Appendix ad Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, Saint-Omer, 1607.

(5) V. PIL, *Zonnebeke*, 66, donne leurs noms.

(6) G. DE MEESTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 62-64, Bruges, 1851.

(7) J. LAMBRECHT, *De Geuzenstormen rond de proostdij van Voormezele, 1566-1584*, dans *Studies over de kerktelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen (Album M. English)*, 237-238. — Cet épisode a échappé aux recherches de feu le P. Ed. DE MOREAU, qui dans le chap. VI du t. V de son *Histoire de l'Église en Belgique*, a soigneusement dressé la liste des *Prêtres belges mis à mort par les Gueux*.

(8) A.G.S.B., *Fonds d'Eversam*, 1/100, 236; — J. LAMBRECHT, *De Geuzenstormen rond de proostdij van Voormezele*, 238.

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, 38, Bruges, 1865; — V. PIL, *Zonnebeke*, 68; — K. MADDENS, *De crisis op het einde van de XVI^e eeuw in de hesselrij Ieper*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXXIX, 383, Bruxelles, 1961.

(10) Comme il l'explique, le 7 janvier 1595, aux commissaires venus l'interroger sur l'idonéité d'Antoinette de Saint-Omer au gouvernement de l'abbaye de Messines, A.G.R., *État et Audience*, n° 916, f° 103.

(11) Th. LEURIDAN, *Notice historique sur l'abbaye de Saint-Christophe de Phalempin*, 78, Roubaix, 1905. — Sur l'activité de l'évêque d'Ypres dans cette partie du diocèse de Tournai, voir A.-C. DE SCHREVEL, notice *Rythovius* dans *Biographie Nationale*, XX, 761, Bruxelles, 1908-1910.

(12) A.G.R., *État et Audience*, n° 916, f° 103.

(13) V. PIL, *Zonnebeke*, 69 et 92. — On peut compléter la notice de Jean Coene, en recourant aux A.G.R., *État et Audience*, n° 919, f°s 57, 64, 66 et 68.

s'écroulèrent (1). Nicolas Ogiers mourut le 9 mai 1608 (2). Dans son testament daté du 5 mai 1608, il avait demandé à être enterré dans l'église, du côté de l'épître (3).

CHARLES DE BOISOT, fils de Charles et d'Adrienne de la Torre (4), était né à Bruxelles d'une famille noble originaire de la Franche-Comté (5). Il avait fait profession à Groenendaal en 1593 (6). Il avait à peine trente ans lorsqu'il fut nommé abbé de Zonnebeke, avant juillet 1608, grâce aux relations de sa famille (7). Le Chapitre général de Windesheim, dont faisait partie le monastère de Groenendaal, lui permit d'accepter cette dignité, à condition de concourir pour cent livres à la rançon des prieurs de Tongres et de Liège, détenus par les Hollandais (8).

Boisot trouva son abbaye en ruines. Il commença par rebâtir l'église; pour venir à bout de cette première entreprise, il pouvait compter sur les paroissiens. Avec le consentement du Magistrat de la Salle et de la Châtellenie d'Ypres (31 décembre 1611), confirmé par les Archiducs, le 12 mai 1612, il put lever, trois ans durant, jusqu'à six cents livres d'impositions à Zonnebeke (9). Pour reconstruire son abbaye, l'évêque d'Ypres l'autorisa, le 25 septembre 1614, à emprunter deux cents livres de gros, mais il ne fit pas usage de cet indult avant 1627 (10).

Charles de Boisot, qui venait d'une maison bien réglée, voulut également rétablir la discipline monastique dans son abbaye, et tout d'abord le port de l'habit de l'Ordre, c'est-à-dire la tunique et le surplis blanc (11). En dehors de Jean van Clichtove, dernier survivant de l'ancienne communauté, aucun des religieux « formés » dans le refuge d'Ypres, n'avait la moindre idée des usages en vigueur dans un Chapitre de clercs réguliers, pour ne pas parler de ce qui se pratiquait dans la congrégation de Windesheim.

Dès 1607 l'abbé mettait la main à la rédaction de *Statuts* (12). Cependant, l'essentiel n'est pas d'imposer un règlement, mais plutôt d'entraîner une communauté à son observation, d'en

(1) V. PIL, *Zonnebeke*, 69 et 72. — L'auteur ignore à quel moment se place ce désastre, mais remarque que la tornade du 4 mars 1607 n'y fut pas pour rien. Nous pensons que l'événement doit se placer après la mort d'Ogiers, pour deux raisons : la première c'est que Nicolas Ogiers, dans son testament, demande d'être enterré dans le chœur de l'église, sans faire allusion à sa destruction ; la seconde c'est que l'archidiacre Charles van Houcke, qui a noté le décès de l'abbé dans son livre d'heures, fait mention de ses constructions, à peine achevées, et non de leur destruction.

(2) W. H. JAMES WEALE, *Liures d'heures d'origine flamande*, dans *A.S.É.B.*, LIII, 146, Bruges, 1903.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 69-70. — Son testament est souscrit par cinq religieux : trois prêtres et deux simples profès ; l'aîné des prêtres était Jean Clichtove, curé de Zonnebeke, seul survivant d'avant les dévastations des Gueux, V. PIL, *Een necrologium...*, 228, et, *Zonnebeke*, 69 et 70.

(4) Au sujet de cette famille, voir A.-C. DE SCHREVEL, *Gaspar de la Torre*, dans *A.S.É.B.*, XL, 137-238, Bruges, 1890.

(5) V. PIL, *Zonnebeke*, 71 ; — G. DE BOOM, *L'établissement d'une famille bourguignonne aux Pays-Bas, aux 15^e et 16^e siècles*, dans *L'Intermédiaire [du généalogiste]*, n° 37, 20, Bruxelles, 1952.

(6) M. DYKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendaal dans la forêt de Soignes*, 44, Bruxelles, 1940 ; — V. PIL, *Carolus de Boisot, 20^e abt van Zonnebeke (1608-1637)*, dans *Studies over de kerkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 321-330, Bruges, 1952 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 76-83 ; la documentation de cet auteur est malheureusement partielle et unilatérale.

(7) G. DE MEESTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 144, Bruges, 1851. Le chanoine d'Éversam donne pour une chose assurée que c'est l'évêque d'Ypres, Charles Maes (1607-1610), qui a fait venir Ch. de Boisot à Zonnebeke : les deux familles étaient apparentées.

(8) S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshomensis*, 259-260, La Haye, 1953.

(9) V. PIL, *Zonnebeke*, 73-74.

(10) V. PIL, *Zonnebeke*, 75-76.

(11) D'après G. DE MEESTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 144, Bruges, 1851, c'est l'abbé de Zonnebeke qui aurait jeté ce brandon de discorde dans les autres Chapitres réguliers du diocèse. Je crois que ce n'est pas tout à fait exact. Dans le diocèse de Bruges, l'évêque Driutius (1569-1594) poursuivait déjà les chanoines de l'Eeckhout au sujet du port de l'habit blanc.

(12) V. PIL, *Zonnebeke*, 79.

donner l'exemple. De cela Charles de Boisot ne semble pas avoir été capable. Il se heurta un beau jour à l'opposition de ses religieux. Au début de 1618, le Conseil privé reçut une supplique de l'abbé de Zonnebeke où il accusait l'un d'eux, le frère Daniel Davallo (1), d'avoir levé l'étendard de la révolte en plein Chapitre; à son exemple, plusieurs « jeunes » rejetaient les statuts que, lui, Boisot avait introduits.

Le conseiller de Berty fait écrire le 28 mars 1618 à l'évêque d'Ypres, Antoine de Hennin. Celui-ci répond, le 27 avril: il est vrai que cela va mal à Zonnebeke, mais la faute en est à l'abbé qui n'est jamais dans son monastère, s'absente des mois entiers. Le 23 juin l'archiduc prescrit à l'évêque de se faire assister, à la première visite qu'il fera à Zonnebeke en qualité d'ordinaire, par les abbés de Saint-Jean-au-Mont et de Voormezele, et d'établir tel ordre et règlement qu'il jugera plus propre à la meilleure administration tant du spirituel que du temporel (2). C'est là évidemment le motif pour lequel on trouve les statuts de 1608 revêtus en 1628 de la signature des neuf religieux; pas seulement des religieux, mais aussi de l'abbé (3).

Charles de Boisot semble avoir été très fier de ses Statuts; il les fit imprimer à Cologne en 1628 (4). Ils lui donnaient bonne conscience (5). Comme sans doute aussi la confrérie du Saint-Rosaire qu'il fit solennellement ériger à Zonnebeke, le 9 janvier 1633, par le prieur des frères prêcheurs d'Ypres, le père Philippe Aerts (6).

Mais la réalité était plus ingrate. La guerre avec les Provinces-Unies se rallume en 1621. Les chanoines de Zonnebeke doivent contribuer à raison de cinq mille florins aux frais de la guerre. Comme ils n'ont pas cet argent, on leur permet, le 30 août 1629, de l'emprunter (7).

Charles de Boisot meurt le 27 août 1637 (8). Douze torches, dix-huit cierges d'une livre, deux grands écussons et vingt-quatre petits entourèrent sa bière (9) et une épitaphe, rédigée en termes mesurés, souligna une fois de plus l'éclat de sa noblesse (10). Ses religieux et le gouvernement de Bruxelles déplorèrent longtemps les « excessives debtes » qu'il avait accumulées; mais en était-il tout à fait responsable?

BERNARD DE HANE (*de HAENE*) né à Courtrai en 1591, fit profession à Zonnebeke en 1611. Il était prêtre depuis 1617. Il avait étudié la théologie à Douai avec son confrère et successeur, Guillaume van Houcke (11). Il était maître des novices, lorsqu'il fut proposé par ses

(1) Sur ce Davallo, mort au refuge d'Ypres le 7 juin 1638, voir V. PIL, *Een necrologium...*, 23; — du même, *Zonnebeke*, 98; — M. ENGLISH, *Sint-Jan-in-eremo*, dans *Appelljes van het Moetjesland*, XI, 168, Maldegem, 1960.

(2) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1175, liasse 936.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 79. — C'est le ms. 141/146 des A.G.S.B.

(4) *Regula Beati ac Magni P. Augustini episcopi Hipponensis, cui accessere: Ordinationes ac Statuta per A.R.D. Carolus Boisot abbatem ac Toparcham Zonnebehanum facta, a Religiosis ejusdem monasterii unanimi consensu acceptata et a R.D. Antonio de Hennyn Ipres. Episcopo approbata*, Cologne, typis Thomae Calcei, 1628. Sur cet ouvrage voir W. LOURDAUX et E. PERSOONS, *Petri Trudonensis Catalogus scriptorum Windeshemensium*, 33-34, n° 19, Louvain, 1968. — La Bibliothèque communale de Courtrai a hérité, de l'abbé L. Slosse, l'exemplaire du chanoine F. Van de Putte. — V. PIL, *Zonnebeke*, 76-83, analyse longuement ces statuts, et reproduit, en partie, la préface.

(5) Il le répète chaque fois qu'il doit se défendre: n'a-t-il pas fait tout son devoir? Il a rédigé des *Statuts incomparables*...

(6) V. PIL, *Zonnebeke*, 86-90, analyse longuement le registre de la Confrérie, qu'il a étudié avant sa perte en 1914.

(7) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 353; — V. PIL, *Zonnebeke*, 91.

(8) V. PIL, *Een necrologium...*, 229.

(9) V. PIL, *Zonnebeke*, 91.

(10) *Gallia christiana*, V, 353; — V. PIL, *Zonnebeke*, 92.

(11) La prudente réponse des religieux de Zonnebeke relative aux théories de Jansenius, mentionnée dans *Jansenius, évêque d'Ypres*, 183, Louvain, 1893, ne doit pas nécessairement être interprétée comme le fait V. PIL, *Zonnebeke*, 94.

douze confrères (1) au choix du roi, le 22 septembre 1637 (2). A vrai dire, le curé de Zonnebeke, Daniel Davallo (3), avait eu le même nombre de voix (la pluralité!), mais les commissaires avaient estimé de Hane « plus spirituel » que le premier. Le 19 octobre 1637, le Conseil d'Etat entérinait ce jugement; cependant un des conseillers, l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, regrettait fort l'absence du curé de Watervliet, Guillaume van Houcke, qu'il connaissait personnellement depuis vingt ans et qui, à son avis, était plus capable que n'importe quel autre de « redresser la pauvre état de la maison » mis à mal sous le mauvais gouvernement de Charles de Boisot (4). Mais Guillaume van Houcke, curé de Watervliet, était tombé entre les mains des calvinistes hollandais. On attendit encore quelque temps; qui sait si les Hollandais ne laisseraient pas s'en aller Guillaume van Houcke... Finalement, Bernard de Hane reçut sa patente datée du 18 mars 1638.

L'abbé de Hane connut les épreuves de la guerre et dut consentir à plusieurs reprises, notamment en juin 1641 et en janvier 1645, à des sacrifices d'argent pour l'entretien des troupes espagnoles (5). Ces contributions étaient d'autant plus pesantes que les revenus de son abbaye s'étaient fort amenuisés durant les troubles du XVI^e siècle: des registres s'étaient égarés avec, comme conséquence, l'obscurcissement de maintes petites rentes, dont l'ensemble formait une somme importante (6).

Le 1^{er} février 1643 l'honneur échut à Bernard de Hane d'aller inaugurer la chapelle du nouveau collège des Augustins à Roulers; il y célébra la première messe (7). Bernard de Hane mourut à Ypres, au refuge de l'abbaye, le 14 janvier 1652 (8). Il fut enterré dans son église abbatiale, sous une épitaphe qui célèbre son humilité et sa mortification (9). On a conservé ses armes et sa devise (10).

GUILLAUME II VAN HOUCKE aurait pu être un des plus grands abbés de Zonnebeke, mais c'est sur un autre théâtre qu'il fut amené à donner la mesure de sa valeur. Né à Hazebrouck (Nord) en 1589, il entra à Zonnebeke vers 1608. Il est ordonné prêtre en 1613. La même année, l'abbé de Boisot le nomme receveur de son monastère; mais peu après, le 29 octobre 1614 (11), il le propose à l'évêque de Bruges pour la cure d'Oostnieuwkerke. Le 13 novembre 1617,

(1) En réalité, ils étaient quinze, mais l'un d'eux, Guillaume van Houcke, curé de Watervliet, était prisonnier des Hollandais; et le quinzième, un sous-diacre, n'avait pas « son plein entendement ».

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306.

(3) Sur ce dernier, mort à Ypres en 1638, voir ci-dessus 872 n. 1.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306.

(5) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 380; — V. PIL, *Zonnebeke*, 93.

(6) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 379; — V. PIL, *Zonnebeke*, 94.

(7) A. C. DE SCHREVEL, *Histoire du petit séminaire de Roulers*, 21, Roulers, 1906.

(8) V. PIL, *Een necrologium...*, 231; — même date dans le dossier A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306; il faut donc corriger A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 416, La Haye, 1735.

(9) V. PIL, *Zonnebeke*, 97; — *Gallia*, V, 353. — Cette épitaphe lui décerne le titre de « vingtième abbé et toparche de Zonnebeke »; ce qui prouve que les religieux de Zonnebeke, au XVII^e siècle, n'étaient pas en possession de données bien précises sur la succession abbatiale dans leur monastère.

(10) V. PIL, *Zonnebeke*, 97. — Un chanoine Martin de Hane, également Courtraisien, mourut le 17 janvier 1649, au monastère de Sion à Courtrai: c'était probablement un parent de notre abbé, V. PIL, *Zonnebeke*, 99.

(11) A.Év.B., *Acta Episc. Brugensium*, X, f° 16v°; — V. PIL, *Zonnebeke*, 100. On s'interroge sur les raisons de cette rapide volte-face: le jeune receveur était-il trop incommode pour le prodigic Charles de Boisot? ou est-ce Guillaume van Houcke qui voulut fuir une situation sans issue? — D'autre part, pour une abbaye pauvre, avoir plusieurs chanoines-curés était une source de profits, ou tout au moins d'économies, mais n'importe qui n'était pas propre à cette tâche.

van Houcke est envoyé à Watervliet (1) comme « desserviteur ». Il reçoit un « chapelain », ou vicaire, en la personne de son confrère Hubert Wicart (2). Le 30 décembre 1620, l'évêque de Bruges, Antoine Triest, tout en le maintenant curé de Watervliet (3), lui confie la charge de doyen de la chrétienté d'Aardenburg, ce qui revient à le désigner à la vindicte des Calvinistes qui occupent cette ville de la Flandre zélandaise (4). En 1634 il est si activement recherché qu'il doit vivre caché plusieurs mois. En 1636 il est pris et maintenu trois ans en captivité, jusqu'au paiement d'une forte rançon (5). Le 14 septembre 1640 il revient comme curé d'Oostnieuwkerke, où il est inauguré le 16 décembre. Le 9 avril 1642, le curé d'Oostnieuwkerke doit accepter en plus le doyenné de Torhout ; pas pour longtemps : le 16 septembre 1644, il est transféré à celui de Roulers (6).

Une malheureuse captivité avait empêché ses confrères, on l'a vu, de l'élire abbé en 1637 ; ils le feront lors de l'information du 9 février 1652 (7). Le Conseil d'Etat recommande chaudement leur candidat dans son rapport du 27 mars. Le 12 avril 1652 la patente de Guillaume van Houcke est scellée (8). Charles van den Bossche, évêque de Bruges, se fait une joie de pouvoir lui conférer la bénédiction abbatiale, le 9 juin 1652, en la chapelle du Couvent anglais (9). Las ! dix-sept jours plus tard, Guillaume van Houcke mourait le 27 juin 1652 (10). Il fut inhumé dans l'église abbatiale où son épitaphe se lisait jusqu'en 1914 (11).

HUBERT WICART, né à Lille en 1589, était entré à Zonnebeke et y avait fait profession en 1609 ; il avait été ordonné prêtre en 1613 (12). Son confrère Guillaume van Houcke ayant été nommé en 1617 curé de Watervliet, Hubert lui est donné comme vicaire et *magister scholae* (13). En 1622 il est rappelé à Zonnebeke et son abbé lui confie la charge d'économe ; en 1643 il en fait son prieur (14). Il était encore dans cette charge à la mort de Guillaume van

(1) Flandre orientale, canton de Lokeren ; à l'époque, le décanat de Lokeren, diocèse de Bruges, débordait sur le nord de l'actuel diocèse de Gand.

(2) Sur la situation à Watervliet, au début du XVII^e siècle, voir V. PIL, *Zonnebeke*, 101, et M. ENGLISH, *Sint-Jan-in-eremo*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XI, 168, Maldegem, 1960.

(3) Curé en titre de Watervliet, depuis 1626, il laisse un *Manuale* conservé aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds de Wateruliet*, n° 291.

(4) M. ENGLISH, *Het voormalige dekenaat Aardenburg*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XII, 153-154, Maldegem, 1961.

(5) Un autre religieux de Zonnebeke, Jérôme Vosterman (ou Vorstermans) *desservitor* à Sint-Jan-in-eremo de 1619 à 1620 fut capturé par les Hollandais et incarcéré vingt-deux mois à l'Écluse, V. PIL, *Een necrologium...*, 229 ; — du même, *Zonnebeke*, 93 ; — M. ENGLISH, *Sint-Jan-in-eremo*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XI, 168, Maldegem, 1960.

(6) C'est par erreur que F. DE PORTER, *Schets eener Geschiedenis van Rousselare*, 218, Roulers, 1875, et après lui, B. H. DOCHY, *Geschiedenis van de stad Rousselare*, 71, Roulers, 1949, en font un curé de Roulers.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306. — Guillaume van Houcke a toutes les premières voix, sauf celle d'un confrère qui ne lui accorde que la deuxième. Cependant les chanoines de Zonnebeke ont eu vent de certaines intrigues tramées par des personnes étrangères à leur cloître et font intervenir l'évêque de Bruges en faveur de leur candidat.

(8) A.Év.B., *Acta Episcoporum Brugensium*, 26, f° 84 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 231. Le siège d'Ypres, dont dépendait Zonnebeke, était vacant à cause des guerres avec la France.

(9) M. ENGLISH, *Het voormalige dekenaat Aardenburg*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XII, 154, Maldegem, 1961.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306 ; — V. PIL, *Een necrologium...*, 231. Il faut donc corriger A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 416, La Haye, 1735, qui donne le 10 décembre 1652 comme date de son décès ; cette date erronée est reprise par M. ENGLISH, *Sint-Jan-in-eremo*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XI, 168, Maldegem, 1960.

(11) *Gallia*, V, 353-354 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 103.

(12) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306 (procès du 22 septembre 1637).

(13) M. ENGLISH, *Het voormalige dekenaat Aardenburg*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XII, 153, Maldegem, 1961 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 101 et 104.

(14) V. PIL, *Zonnebeke*, 104, conjecture qu'il fut nommé prieur en 1636, à la mort de Grégoire Pybes. Pourtant, le 9 février 1652, Hubert Wicart déclare aux commissaires qu'il est prieur depuis neuf ans.

Houcke. Il y avait, à ce moment, neuf religieux et un novice. Ils furent interrogés par les commissaires, au refuge d'Ypres, les 12 et 13 juillet 1652. Mais le gouverneur général, à lire certaines informations mal présentées, s'était persuadé qu'il n'y avait personne à Zonnebeke capable de porter la crosse. Les membres du Conseil d'État, pour le détromper, rassemblèrent en hâte plusieurs attestations favorables à Hubert Wicart; tant et si bien que celui-ci put être nommé le 30 octobre 1652. Cependant Son Altesse lui recommanda, le lendemain, d'avoir un soin particulier de la discipline monastique « et de choisir à cest effect plutost un prieur qualifié de quelque autre abbaye du mesme ordre, s'il n'y a point de capable en celle-cy » (1).

Hubert Wicart mourut au refuge d'Ypres le 5 décembre 1658 (2). Par économie, on l'ensevelit sous la même pierre que ses prédécesseurs les abbés Ogiers et de Boisot (3).

MELCHIOR DAVID était né à Hondschoote, en 1629; il était le frère de Josse, abbé de Saint-Pierre de Lo, et de Jean David, curé de Saint-Pierre à Ypres (4). Il fit profession solennelle le 8 octobre 1651 (5). Il fut ordonné diacre à Bruges le 21 décembre 1652, et prêtre le 1^{er} mars 1653 (6).

Melchior David fut nommé abbé, aussitôt après la mort d'Hubert Wicart, à l'insu des Français qui occupaient la ville: il n'y eut ni commissaires désignés, ni information prise; la nomination s'était faite « sur le bon rapport de l'évêque d'Ypres (7) et des religieux de la dite abbaie » (8). Hélas, trois ou quatre religieux de Zonnebeke, mal inspirés, avaient fait des démarches auprès du maréchal d'Humières, gouverneur français d'Ypres, pour faire nommer leur confrère Augustin Dever (ou van Devere) (9), qui fut désigné par le roi très chrétien le 20 octobre 1659 (10). En possession de son brevet (11), Augustin Dever se présenta, le 6 novembre suivant, devant les vicaires capitulaires pour demander qu'on fixât un jour pour son élection et son installation canonique. Mais quatre jours plus tard, les vicaires constatent qu'il est impossible de réunir toute la communauté; de plus, le chanoine Jacques Piers est venu, avec cinq autres religieux, faire opposition à la prétention d'Augustin Dever; de son côté, Melchior David, nommé par l'Espagne, a fait opposition devant le Magistrat de Furnes. Après le traité des Pyrénées, Melchior David sera nommé à nouveau par l'Espagne, le 11 décembre 1659, et cette fois définitivement (12).

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306.

(2) V. PIL, *Een necrologium...*, 232-233; ce document fait un bel éloge de ses vertus; particulièrement de sa mansuétude et de son amabilité; V. PIL, *Zonnebeke*, 107-108, en donne une traduction flamande.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 108.

(4) V. PIL, *Zonnebeke*, 110, qui remarque que les deux abbés David portaient les mêmes armes: d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois harpes d'or, les deux du chef confrontés; et usaient de la même devise: *Memento Domino David* (Ps. 131, 1). — Sur cette famille, voir encore *Rond den Heerd*, VI, 182-183, Bruges, 1871.

(5) A.G.S.B., n° 1591; — corriger sur ce point V. PIL, *Zonnebeke*, 109.

(6) A.É.B., *Nieuw kerktijck Archief*, n° 189.

(7) François Jean de Robles, qui devait mourir le 18 mai 1659: c'est donc avant cette dernière date que la nomination avait été faite, sinon communiquée à l'intéressé.

(8) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879; épaves du dossier dans A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1175, liasse 936.

(9) Notice biographique dans V. PIL, *Zonnebeke*, 123-124.

(10) Augustin Dever prétendra plus tard que tout s'était passé à son insu. Il était entré, en tous cas, dans le rôle qu'on lui réservait.

(11) Copie du brevet dans A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306.

(12) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, n° 1175, liasse 936, et *Conseil d'État*, n° 1306. — Augustin Dever, définitivement écarté, n'en continue pas moins à intriguer tout un temps encore avec l'intendant Talon et les Français, maîtres à Audenarde. C'était, chez lui, plutôt de l'obstination que de l'ambition: ne pas pouvoir reconnaître qu'on s'est fourvoyé.

Melchior David commanda, en 1661, pour son abbatale un maître-autel de marbre, que l'abbé de Vos remplacera un siècle plus tard. L'autel était surmonté d'une statue de la Vierge et, en 1699, on y placera un tableau de Jean van de Velde représentant l'Assomption de Notre-Dame (1). L'abbé avait encore d'autres travaux en vue: il aurait voulu construire une bibliothèque, une infirmerie (2), un dortoir, une salle chauffée de communauté, etc.; il demanda aux vicaires capitulaires l'autorisation de lever un emprunt hypothécaire de trois mille florins au denier seize; ce qui lui fut accordé le 3 janvier 1663 (3). Mais il ne donna pas suite à ce projet.

Melchior David mourut à Ypres, dans le refuge de son abbaye, le 3 janvier 1670 (4). Il fut enterré à Zonnebeke sous une épitaphe, qui fut détruite en 1914 (5). La communauté comprenait, depuis 1663, une vingtaine de personnes (6).

JACQUES II PIERS, né à Courtrai le 1^{er} septembre 1629, était fils de Charles Piers, bourgmestre de Courtrai, et d'Antoinette de Lattre (7). Entré à Zonnebeke vers 1655, il est ordonné diacre en 1657 (8) et prêtre, à Bruges, le 22 septembre 1657 (9). En 1659, étant déjà « dispensier », c'est-à-dire économiste de son monastère, il est de plus chargé de la recette (10).

A la mort de l'abbé David, dix-sept religieux furent interrogés, le 14 avril 1670, par les commissaires du gouvernement: l'abbé de Voornezele et le président de la Chambre des comptes à Bruges. La moitié des suffrages étaient allés à Augustin van Devere, fort apprécié pour sa douceur et sa bienveillance, mais un religieux, Gaspar van de Kerchove, avait rappelé les événements de 1659. Le Conseil d'État, après une discrète enquête, lui préféra donc Jacques Piers. Ce dernier reçut ses patentes en date du 6 février 1671 et se vit imposer une pension de cent florins (11).

Administrateur avisé, Jacques Piers prit d'excellentes mesures. En 1693, il provoqua une réunion du Clergé au West-Quartier pour racheter l'économat du diocèse d'Ypres, c'est-à-dire une des charges de « conseiller économiste séquestre » créées par le roi de France en décembre 1691 pour l'exploitation des droits de régale dans les diocèses annexés. Le conseiller économiste de Bruges était le sieur Jean-Baptiste Vyncke, qui consentit à céder sa charge pour la somme de 7.100 florins, qui lui furent versés par l'abbé Piers, au nom de ses commettants, le 28 août 1693 (12).

En 1698 Jacques Piers racheta de même, aux héritiers des de Vooght, la seigneurie de Rollegem à Zonnebeke, avec sa haute et basse justice. Son Chapitre ratifia l'accord le 14 février

(1) V. PIL, *Zonnebeke*, 109-111.

(2) L'abbé Jean-Baptiste de Vos construira l'infirmerie en 1757, V. PIL, *Zonnebeke*, 145.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 111-112.

(4) V. PIL, *Een necrologium...*, 233-234.

(5) *Gallia*, V, 354; — V. PIL, *Zonnebeke*, 112.

(6) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 504; — V. PIL, *Zonnebeke*, 111-112.

(7) Son frère, Charles Piers du Hat, fut également bourgmestre de Courtrai. — Sur la famille Piers, voir *Annuaire de la noblesse de Belgique*, XIX, 224, Bruxelles, 1864; L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 213, Roulers, 1898-1916; L. SLOSSE, *Dom Alipius van Lerberghe, derde gemijterde abt van Zonnebeke*, dans *Bulletin du Cercle archéologique et historique de Courtrai*, V, 151, n. 1, Courtrai, 1907-1908.

(8) V. PIL, *Zonnebeke*, 113.

(9) A.É.B., *Nieuw herkelijk archief*, n° 189.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306 (procès du 14 avril 1670).

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306.

(12) V. PIL, *Afhooping van 't Economaat der abdijen van 't bisdom Ieper in 1693*; dans A.S.É.B., LXIII, 245-256, Bruges, 1913; — V. PIL, *Zonnebeke*, 115-117.

1698. Désormais il n'y eut plus qu'une seule seigneurie dans la paroisse : celle de l'abbé. Non seulement la seigneurie de Rollegem rapporterait quelque 1.073 florins par an, mais son rattachement à la seigneurie de Zonnebeke supprimait une source de procès continuels et dispendieux (1).

En 1680 Jacques Piers commanda des orgues pour son église. Elles furent vendues en 1870 à l'église de Desselgem où elles se trouvent encore (2). Signalons enfin qu'il avait pris comme prieur, le 3 octobre 1688, son propre neveu Guillaume Augustin (Léopold) Piers (3). Jacques Piers mourut le 10 mars 1699 (4). Il fut enterré dans le chœur de son église abbatiale, où l'on pouvait encore lire, en 1914, son épitaphe (5); celle-ci, peut-être rédigée avec l'emphase habituelle à ce genre de texte, n'exagère aucunement en faisant du défunt un des grands abbés de Zonnebeke (6).

AMBROISE VAN DER WEERDE, né à Ypres le 28 octobre 1639, était fils de Jacques et de Cornélie Bossaert. Il fit profession à Zonnebeke le 30 novembre 1660. En 1668, à peine âgé de vingt-neuf ans, il est nommé prieur et professeur de théologie (7). En 1670 son abbé le présente pour la cure d'Oostnieuwkerke; le 22 décembre 1682, son abbé demande aux vicaires capitulaires de bien vouloir le libérer deux jours par semaine pour qu'il puisse venir enseigner la théologie aux jeunes religieux de Zonnebeke.

C'est fin avril 1699 qu'il doit avoir été élu abbé de Zonnebeke (8). La ville d'Ypres était, une fois de plus, aux mains des Français : c'est de Versailles qu'il reçut son brevet (9). Quelques mois avant son élection la flèche de l'église de Zonnebeke, ébranlée par un tremblement de terre, s'était effondrée, le 16 mars 1698, à onze heures du soir. Les travaux de reconstruction, commencés le 5 mai 1698, seront achevés seulement en avril 1706. A cette occasion, trois nouvelles cloches, fondues par Pierre Cambron, de Lille, seront suspendues dans la tour. La plus considérable, Marie, est un don du seigneur-abbé; la seconde, qui subsistera jusqu'en 1914, portait également les armes et la devise d'Ambroise van der Weerde (10).

Le 26 avril 1707, il assiste à la bénédiction abbatiale d'Yves de Sobry, abbé de Warneton (11). Ambroise van der Weerde mourut le 18 mai 1711. Il fut enterré dans le chœur de son église sous une pierre qui fut détruite en 1914 (12).

(1) V. PIL, *Zonnebeke*, 117-120.

(2) V. PIL, *Zonnebeke*, 120.

(3) Né à Kuurne (Flandre occidentale, canton de Courtrai) le 12 août 1657, Léopold Piers mourut le 22 juin 1727 : voir sa notice dans V. PIL, *Zonnebeke*, 137.

(4) V. PIL, *Een necrologium...*, 237-238.

(5) *Gallia*, V, 351; — V. PIL, *Zonnebeke*, 121.

(6) Voir les témoignages rassemblés par V. PIL, *Zonnebeke*, 113-114.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1306. — A lire le texte cité par V. PIL, *Zonnebeke*, 125, c'est seulement en 1682 que l'abbé Piers l'aurait chargé de cet enseignement. Non, on souhaite qu'il puisse le reprendre, malgré sa charge de curé, et l'abbé Piers propose à l'évêque de Bruges de le faire remplacer à Oostnieuwkerke chaque fois qu'il viendra donner cours à ses jeunes confrères.

(8) V. PIL, *Zonnebeke*, 125.

(9) C'est ce qui explique l'absence de son dossier aux A.G.R.

(10) Description des cloches dans V. PIL, *Zonnebeke*, 126-127, et précédemment, *De middelbare klok te Zonnebeke*, dans A.S.É.B., 334-336, Bruges, 1911.

(11) *Chronicon Warnestoniense*, 28, Bruges, 1852.

(12) *Gallia*, V, 354; — V. PIL, *De middelbare klok te Zonnebeke*, dans A.S.É.B., LXI, 334, Bruges, 1911; — V. PIL, *Zonnebeke*, 129. — La devise de l'abbé traduisait son nom en le renversant : *Valor ab Ambrosia* !

PATRICE (Guillaume) **HOLVOET**, né à Ledegem (Flandre occidentale) le 1^{er} mars 1665, était le fils de Michel et d'Elisabeth Polderman (1). Il fait profession à Zonnebeke le 4 février 1687; il est ordonné prêtre le 11 juillet 1691. Peu après, il est nommé vicaire de Zonnebeke, ensuite « desservitor », enfin, le 16 juillet 1701, curé en titre (2).

La châtellenie d'Ypres ayant été rattachée à la France par le traité de Nimègue, Patrice Holvoet reçut son brevet d'abbé de Louis XIV, daté du 26 juin 1711 (3). Il reçut la bénédiction abbatiale le 15 septembre 1711 (4). Mais le Quartier d'Ypres est rétrocédé aux Pays-Bas par le traité d'Utrecht en 1713. C'est, pour l'abbé, une source de nouveaux ennuis. Le secrétaire d'État lui réclame, en 1719 ou en 1720, le paiement d'un pain d'abbaye assigné à un ecclésiastique espagnol du nom de fray Vincente d'Arras. L'abbé se récusé. On a conservé une partie de sa correspondance avec Bruxelles, où il expose les difficultés financières qui lui viennent du fait qu'un tiers de ses biens sont maintenant situés en territoire français et ne produisent plus que le cinquième de ce qu'ils devraient rapporter, à cause de l'inflation qui sévit dans le royaume très chrétien (5). Pour vaincre l'obstination de l'abbé, fray Vincente obtient contre lui des censures ecclésiastiques. Patrice Holvoet finit par s'exécuter (6).

Le prince de Ligne ayant pris possession, le 11 février 1720, au nom de l'empereur, de la ville et du Quartier d'Ypres, la châtellenie fit frapper une médaille commémorative à l'effigie de Charles VI. L'abbé de Zonnebeke, un des principaux vassaux de la châtellenie, reçut un exemplaire en or. Après la prise d'Ypres par les armées de Louis XV, le 25 juin 1744, Patrice Holvoet se hâta de retourner la médaille (7). Qu'attendait-il de ce geste spectaculaire? S'il tira quelque profit de son attitude francophile, ce ne fut pas pour longtemps, car, le 10 février 1749, les Français évacuèrent à nouveau le pays en exécution du traité d'Aix-la-Chapelle.

Le 8 février 1721, Patrice Holvoet intervient comme commissaire dans les élections à Nonnenbossche (8), et le 11 février suivant à Eversam (9). Le 14 novembre 1723 il est invité à la consécration de l'église des Jésuites à Ypres; il y fonctionne comme sous-diacre (10). Il meurt le 16 avril 1751 (11). Il était âgé de quatre-vingt-sept ans et il était devenu aveugle. Son épitaphe se lisait, en 1914, dans le chœur de l'église (12). De plus, un tableau à ses armes ornait l'autel de Notre-Dame; elles portaient: d'azur au chevron d'or, accompagné de trois encensoirs du même pendant à des chaînettes d'or (13). Il avait reçu vingt-quatre religieux à la

(1) Sur sa famille, voir P. HOLVOET, *Généalogie de la famille Holvoet*, Anvers, 1942; — L. SLOSS, *Rond Kortrijk*, 1436, Roulers, 1898-1916, se trompe, je crois, en le disant fils de Macaire et de Thérèse Struye; — V. PIL, *Zonnebeke*, 132, note expressément que Macaire Holvoet était le frère de l'abbé Patrice; Macaire vint habiter en 1709 au village de Zonnebeke, où il était, en 1734, bourgmestre.

(2) V. PIL, *Zonnebeke*, 132.

(3) Copie dans A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879; il n'a donc pas été nommé le 13 septembre 1711, comme le veut P. HOLVOET, *Généalogie de la famille Holvoet*, 67-68, Anvers, 1942; d'après ce dernier auteur, Patrice Holvoet aurait fait relief pour sa seigneurie de Zonnebeke, le 23 juillet 1712.

(4) *Gallia*, V, 354.

(5) V. PIL, *Zonnebeke*, 133-136.

(6) A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 989.

(7) A. VANDENPERREBOOM, *Essai de numismatique yproise*, 169-170, Bruxelles, 1877.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1272.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1272.

(10) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 702, Bruges, 1878.

(11) Et non en 1756, comme l'imprime distraitemment V. PIL, *Zonnebeke*, 136. — L'état des biens, charges et dettes, trouvés à sa mort figure dans A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(12) V. PIL, *Zonnebeke*, 136.

(13) V. PIL, *Een necrologium...*, 239.

profession, notamment son neveu Jean-Baptiste Holvoet, auquel il avait donné le nom d'Aubin (1).

JEAN-BAPTISTE (Pierre-Jean) **DE VOS**, né à Courtrai le 4 février 1692, d'Antoine et de Barbe van den Berghe, fait profession à Zonnebeke en 1715. Le 11 juin 1718 il est ordonné sous-diacre à Bruges (2) et diacre, en la même ville, le 23 septembre 1719 (3), prêtre enfin en 1721 (4). Le 5 décembre 1725, il est nommé *desservitor* à Houtave (5). L'année suivante il est chapelain à Rumbekke. Fin 1726, il pose sa candidature à la cure de Steenwerck, dans le doyenné de Bailleul (France, Nord), qui ne lui sera pas immédiatement accordée. En attendant, il postule une place de chapelain à Saint-Michel, église paroissiale de Roulers, à laquelle il n'accède qu'en 1728 (6). Il n'y reste pas longtemps car, le 22 septembre 1731, il est nommé *desservitor* à Meetkerke, paroisse qui dépend de ses confrères de l'abbaye de l'Eeckhout (7). Il obtient finalement la cure de Steenwerck en décembre 1733 ; il y restera jusqu'à son élection à l'abbatit (8).

A la mort de Patrice Holvoet, les religieux de Zonnebeke, pour réduire autant que possible les frais d'une élection abbatiale, avaient demandé à Bruxelles des commissaires originaires d'Ypres. Leur supplique, datée du 19 avril 1751, donne le tableau, un peu poussé au noir, mais véridique dans l'ensemble, de l'histoire du monastère dans la première moitié du siècle : le fléau de la guerre, le fourragement des dîmes par l'ennemi, trois fois la mortalité des bêtes, les cantonnements des troupes françaises pendant cinq hivers, les cheveu-légers pendant l'été... L'évêque d'Ypres, de son côté, avait écrit le 17 avril pour dire que l'abbaye avait, en effet, énormément souffert du siège d'Ypres et de la mortalité des bêtes ; les religieux, précisait-il, « vivent de leur basse-cour », laquelle a été fort éprouvée. La cour s'inclina devant ces raisons. Le 30 avril, des commissions furent envoyées au vicomte de Patin, président du Conseil en Flandre (9), et à l'abbé de Voormezele. Le 2 juin, ils vinrent interroger dix-huit religieux. Onze premières voix et trois secondes allèrent à Jean-Baptiste de Vos, curé de Steenwerck. Le Conseil privé délivra sa consulte le 25 juin. L'ordre de sceller fut donné à Bruxelles le 30 juillet 1751. Le lendemain, le nouvel abbé souscrivit l'obligation de payer une pension de trois cents florins (10).

Par bulle du 11 avril 1757, Jean-Baptiste de Vos obtint du pape Benoît XIV, pour lui et ses successeurs, le privilège de la mitre et des autres ornements pontificaux (11). En ce temps-là, un bon abbé devait avoir le goût de la pompe et les circonstances permirent à

(1) V. PIL, *Zonnebeke*, 138-139 ; — au sujet d'Aubin, voir V. PIL, *Zonnebeke*, 197, et V. PIL, *De laatste jaren der abdij van Zonnebeke*, dans *A.S.É.B.*, LXV, 159, Bruges, 1915-1922 ; — L. SLOSSB, *Rond Kortrijk*, 1525, Roulers, 1898-1916. — Il faut sans doute corriger sur ce point P. HOLVOET, *Généalogie de la famille Holvoet*, 74, Anvers, 1942.

(2) A.Év.B., *Acta Episc. Brug.*, XLVIII, f° 301.

(3) A.Év.B., *Acta Episc. Brug.*, XLIX, f° 67v°.

(4) V. PIL, *Zonnebeke*, 140.

(5) A.Év.B., *Acta Episc. Brug.*, L, f° 277v°.

(6) V. PIL, *Zonnebeke*, 141-142.

(7) A.Év.B., *Acta Episc. Brug.*, LI, f° 207 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 142.

(8) M. DAVID, *Curés du doyenné de Bailleul, diocèse d'Ypres*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, IV, 401-402, Lille-Dunkerque, 1863. — Steenwerck : France, Nord, arr. Dunkerque.

(9) Il s'agit du vicomte Charles-Philippe de Patin (1687-1773), seigneur de Langemark, van der Beke, Burgcoutere, etc., qui avait sa résidence à Ypres. Il paraît avoir été apparenté à l'abbé de Vos, voir Baron BONAZER, *La famille Pattijn ou de Patin à Ypres*, dans *Le Parchemin*, 17^e série, n° 145, 13, Bruxelles, 1970.

(10) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879. — Un compte de 1777, montre que l'entretien d'un religieux de Zonnebeke était estimé à trois cents florins par an.

(11) V. PIL, *Zonnebeke*, 143.

Jean-Baptiste de Vos de sacrifier à ce penchant. En 1753, il faisait refondre par les frères Gouvenot, de Douai, la principale cloche de sa paroisse (1). En 1769, il fit reconstruire le chœur de son abbaye et placer le maître-autel qu'on pouvait encore admirer en 1914 (2).

Mais les chanoines de Zonnebeke n'étaient pas les seuls à avoir des rêves de grandeur. Les bourgeois de Roulers trouvaient, eux aussi, leur église paroissiale bien misérable. Le 25 janvier 1753, l'abbé de Zonnebeke, patron de l'église Saint-Michel, avait fait un accord avec l'autre décimateur de Roulers, c'est-à-dire le Chapitre de Saint-Pierre de Lille, au terme duquel les chanoines de Lille renonçaient à la dîme du tabac de Roulers, mais abandonnaient à l'abbé de Zonnebeke tout l'entretien de l'église et de la cure de cette ville (3). Il est possible que les religieux aient été, sur l'heure, satisfaits de cette combinaison, mais vingt ans plus tard on les trouvera en procès avec le Magistrat et les bourgeois de Roulers, d'abord devant le Conseil de Flandre, puis devant le Grand Conseil de Malines (4). On veut les forcer non seulement à rétablir le portail de Saint-Michel, mais encore à agrandir l'église. Or l'abbé de Vos ne songe, lui, qu'à reconstruire sa propre abbaye, et c'est pour cela qu'il accumule les fonds (5).

Jean-Baptiste de Vos mourut le 28 novembre 1777 (6). Il n'avait pas seulement « gouverné longtemps et sagement cette abbaye, peu riche par elle-même » (7), il avait reçu sept religieux à la profession (8). On n'a pas conservé son épitaphe, mais son portrait se trouvait, jusqu'en 1914, dans la sacristie de l'église de Zonnebeke (9).

HUBERT II (Jacques-Martin) **NUYTTE**N, était né à Zonnebeke même, de Martin, brasseur (10), et de Marie-Catherine Verenne (11). Il fit profession en 1749; il est tonsuré et minoré à Ypres le 2 octobre 1750 (12); le lendemain il reçoit le sous-diaconat; le diaconat le 6 mars 1751 et la prêtrise le 18 mars 1752 (13). En 1762 on le trouve vicaire à la paroisse de Zonnebeke. Le

(1) C. CALLEWAERT, *Chronique*, dans *A.S.É.B.*, LV, 347-348.

(2) V. PIL, *Zonnebeke*, 144, et la planche, p. 32.

(3) Dossier résumé par V. PIL, *Zonnebeke*, 143. — Depuis 1710, au moins, la ville d'Ypres était en procès avec ses décimateurs au sujet de la dîme du tabac, K. VAN DEN HAUTE, *Het oud archief der stad Rousselare*, 43, n° 637, Bruges, 1913.

(4) Déboutés devant le Conseil de Flandre par sentence du 31 juillet 1773, les religieux de Zonnebeke vont en appel devant le Grand Conseil de Malines, dit une note d'un état de biens établi le 2 avril 1778, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(5) A sa mort, on trouvera en réserve, dans la caisse de l'abbé, 11.110 florins, dix escallins, quatre deniers. Somme énorme, si on considère que les revenus de l'abbaye, déduction faite des charges, ne s'élèvent qu'à 2.420 florins (A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879). — Et pourtant, le 1^{er} juillet 1757, Jean-Bte de Vos avait déjà prêté à la Châtellenie d'Ypres, 4.800 florins pour la construction de la chaussée d'Ypres à Menin, A.G.S.B., *Fonds de Zonnebeke*, n° 1233; — V. PIL, *Zonnebeke*, 145.

(6) V. PIL, *Een necrologium...*, 242-243. — Le chanoine Joseph Denys, prieur, fut nommé supérieur durant la vacance, A.Év.B., *Acta Episc. Iprensium*, 101, 231; — Sur ce Joseph Denys, voir V. PIL, *Zonnebeke*, 138, 145 et 153.

(7) Lettre de l'évêque d'Ypres, Félix de Wavrans, du 28 novembre 1777, dans A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(8) V. PIL, *Zonnebeke*, 150.

(9) V. PIL, *Zonnebeke*, 146 (la photographie du tableau, en possession de l'auteur, est reproduite p. 17).

(10) L'abbé Nuytten portait dans ses armoiries, dont on ignore les émaux, un cœur flambant, emblème de saint Augustin, patron des chanoines réguliers; mais V. PIL, *Zonnebeke*, 153, se demande s'il n'y a pas là plutôt une allusion à l'enseigne de la brasserie paternelle: « In den hert » (« au cerf » ou « au cœur » ?).

(11) V. PIL, *Zonnebeke*, 150, énumère ses frères et ses sœurs d'après les registres paroissiaux, aujourd'hui détruits.

(12) A.Év.B., *Acta Episc. Iprensium*, registre 64, 223.

(13) A.Év.B., *Acta Episc. Iprensium*, registre 64, 224, 229 et 249.

23 novembre 1763, il est présenté par son abbé à cette cure, vacante par le décès de Benoît Lutun (1); il est installé le 27 novembre suivant (2).

A l'information qui suivit, le 31 mars 1778, la mort de l'abbé de Vos, Hubert Nuytten recueillit seize suffrages sur dix-sept, c'est-à-dire le maximum. Le rapport des commissaires, daté du 3 avril, fut examiné en Conseil privé le 8 avril (3). Dans sa consulte du 27 avril, ce conseil proposait d'imposer au nouvel abbé une pension de cinq cents florins, estimant qu'il fallait l'encourager à reconstruire au plus tôt son monastère, où le quartier des religieux était « notoirement inhabitable », son église paroissiale trop petite et en ruine, le refuge d'Ypres dans un tel état de caducité qu'il est prêt de s'écrouler. Le gouverneur général crut bon de porter la pension à quatorze cents florins et donna, le 29 avril, l'ordre à l'abbé de reconstruire son monastère (4). Hubert Nuytten fut élu canoniquement, confirmé et installé le 29 mai 1778 (5). Sa nomination fut approuvée par dépêche royale datée de Vienne le 17 juin 1778 (6).

Le 27 août 1781, il assista à Ypres à l'inauguration de l'empereur Joseph II, représenté, dans le West-Quartier par le duc d'Ursel (7). Un inventaire de documents, qui ne sont plus en place, fait connaître que le bourgmestre et les paroissiens de Zonnebeke le pressèrent vivement, en 1787, de poursuivre la construction de l'église, dont seul le chœur avait été renouvelé (8). On ignore la réponse que fit l'abbé. Hubert Nuytten mourut le 8 juin 1790 (9). Il avait reçu dix religieux à la profession (10).

ALIPE (Adrien-Anselme) VAN LERBERGHE, né à Courtrai en 1736, fut baptisé à Saint-Martin le 20 avril. Ses parents, Jean-Baptiste van Lerberghe et Marie Wittebolle, habitaient la cense de Walle sur la route de Tournai. Il était novice, lorsque son père mourut en 1758 (11). Il fut ordonné sous-diacre à Bruges, le 19 septembre 1761 (12), et prêtre à Ypres, le 4 mars 1764 (13). Le 1^{er} avril 1778, il se présente comme dispensier et « maître de labour », ce qui veut sans doute dire qu'il dirigeait la ferme du monastère (14). C'est en pleine révolution brabançonne que ses confrères furent appelés à se donner un nouvel abbé (15). La *Vergaderinge*,

(1) A.Év.B., *Acta Episc. Iprensium*, registre 76, 27 et 28. — Sur le chanoine Benoît Lutun, décédé le 21 octobre 1763, voir V. PIL, *Zonnebeke*, 149.

(2) Avant de quitter la cure, il signala, dans les registres, qu'il avait baptisé 587 enfants.

(3) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(4) Je doute que le bonhomme Charles de Lorraine soit vraiment l'auteur des considérations sarcastiques qu'on lui prête, sur les ressources occultes des couvents.

(5) A.Év.B., *Acta Episc. Iprensium*, registre 76, 143.

(6) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, registre 716, n° 437, et dossier 757. — On remarque que la petite abbaye de Zonnebeke est laissée à la collation du duc gouverneur; l'empereur se contente d'approuver la nomination. Cela n'empêcha pas Hubert Nuytten de payer 1.140 florins, 4 sous pour l'expédition de ses patentes; 1.050 florins, rien que pour le grand scel, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(7) A. REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 29, Bruges, 1881.

(8) V. PIL, *Zonnebeke*, 153.

(9) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(10) V. PIL, *Zonnebeke*, 154. L'auteur n'a trouvé nulle part le nom de religion du chanoine Amerlinck: il s'appelait Thierry. C'est sous ce nom qu'il avait été tonsuré et minoré à Bruges le 20 décembre 1793, A.Év.B., *Acta Episc. Iprensium*, registre 75, 152. — Notons ici que c'était un récollet de Furnes, le P. Herman Macagge (1751-1828), qui enseignait, en 1786, la théologie à Zonnebeke, voir *Biographie Nationale*, XIII, 1-3, Bruxelles, 1894-1895.

(11) V. PIL, *Zonnebeke*, 154.

(12) A.É.B., *Nieuw herkeelijck archief*, n° 190.

(13) A.Év.B., *Acta episc. Iprensium*, registre 74, f° 26.

(14) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(15) Une information, évidemment irrégulière, dont le procès-verbal est perdu, doit avoir été prise vers le 26 juillet 1790, car il existe un état de biens, portant cette date, aux A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

c'est-à-dire les Etats du West-Quartier, prit sur elle de le nommer le 10 août 1790 (1). Après la restauration de l'autorité légitime, les religieux adressèrent au Conseil privé une requête demandant la confirmation de l'élection et l'expédition des lettres patentes. Le 21 avril 1791, le Conseil rétorqua qu'il n'y avait pas lieu de confirmer une élection illégitime, mais « comme le vœu de la communauté est toujours le même au sujet, et qu'il n'y a aucune raison ou circonstance particulière contre le religieux qu'elle demande comme abbé, on propose à Son Excellence de faire expédier un acte de nomination dans la forme suivie à l'égard des autres abbés qui avoient été nommés pendant la révolution ». Le 28 avril, Sa Majesté permet, par acte sous son cachet privé, qu'Alipe van Lerberghe soit installé comme abbé de Zonnebeke, « à charge et condition de faire lever à Vienne ses lettres patentes sur le pied et en la manière accoutumée ». Ces lettres, datées de Bruxelles 9 mai 1791, seront levées et payées le 20 mai suivant; déjà le 6 mai Alipe van Lerberghe s'était engagé à payer annuellement une pension de 550 florins (2). Le 21 juin 1791, l'évêque d'Ypres, Charles-Alexandre d'Arberg, charge son archidiacre et son secrétaire de renouveler, *in quantum opus fuit*, l'installation et l'institution canonique de l'abbé (3). On ignore s'il reçut la bénédiction abbatiale.

Comme partout dans les Pays-Bas, la situation économique s'était sensiblement améliorée. L'abbé van Lerberghe songeait à ouvrir les chantiers en commençant par celui de l'église paroissiale (4), lorsque ce fut Jemappes (6 novembre 1792) et le va-et-vient de troupes à travers les Pays-Bas: des Anglais, des Irlandais, des Hanovriens logent à Zonnebeke (5); en septembre 1793, ce sont les religieuses de Roesbrugge qui viennent y chercher refuge (6). Puis vint le siège d'Ypres par les armées de la République: les soldats rôdent dans les villages des environs et pillent; à l'abbaye de Zonnebeke, ils prennent cent cinquante-deux florins. Le 17 juin 1794, Ypres se rend aux Français. Quelques semaines plus tard, Alipe van Lerberghe meurt de la dysenterie, le 9 septembre 1794 (7). Son prieur, Albert Petyt, atteint du même mal, le suit de près dans la tombe: il meurt le 11 septembre suivant (8). L'autorité est alors confiée au chanoine Jean-Baptiste Bossuyt, économiste, qui continuera à vivre jusque peu avant le 20 avril 1797 (9). C'est ce dernier qui, suite à une circulaire du 2 Germinal an IV, communique le 30 Germinal (19 avril 1796), la liste des membres de sa communauté: seize prêtres et un sous-diacre (10).

(1) E. VANDENPERREBOOM, *Notice sur l'assemblée de la West-Flandre ou Vergaderinge van West-Vlaender (1789-1794)*, dans *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire d'Ypres*, III, 261-264, Ypres, 1864. La *Vergaderinge*, tout aussi sourcilieuse sur le chapitre de ses droits que l'empereur lui-même, imposa au nouvel abbé une taxe de dix mille florins, contre laquelle il protesta en vain.

(2) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(3) A.É.V.B., *Acta Episc. Ipresium*, registre 110, 108.

(4) V. PIL, *Zonnebeke*, 155-156. — Les 4-6 mars 1778, des experts qui étaient venus visiter les bâtiments à Zonnebeke et avaient établi des devis, firent remarquer que toute la charpente devait être renouvelée, ainsi que le mur du nord; que de toute façon l'église était trop petite et devrait être reconstruite; ils avaient prévu une dépense de 96.350 florins pour le monastère et 37.752 florins pour l'église, A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 879.

(5) V. PIL, *Zonnebeke*, 156-157.

(6) *De Rousbrugge-Damen*, dans *Archivenboek van Rond den Heerd*, II, 23, Bruges, 1874.

(7) L. SLOSSE, *Dom Alipius van Lerberghe, derde gemijtorde abt van Zonnebeke*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, V, 157-158, Courtrai, 1907-1908; — V. PIL, *Zonnebeke*, 155.

(8) V. PIL, *Zonnebeke*, 197. A cette courte notice on peut encore ajouter qu'Albert Petyt fut ordonné prêtre à Bruges le 19 décembre 1750, voir A.É.V.B., *Acta Episc. Brugensium*, LX, f° 132, et A.É.B., *Nieuw kerkeijck archief*, n° 190.

(9) V. PIL, *Zonnebeke*, 170 et 197.

(10) A.É.B., *Département de la Lys*, n° 1188.

L'abbaye de Zonnebeke fut supprimée avec les autres corporations religieuses des départements annexés, par la loi du 15 Fructidor an IV (1^{er} septembre 1796). C'est en vain que les maisons religieuses du Quartier d'Ypres avaient tenté une démarche collective auprès du Conseil des Cinq Cents à Paris (1). Avisés de leur expulsion imminente, les chanoines de Zonnebeke signèrent un acte solennel de protestation le 15 novembre 1796, qu'ils renouvelèrent le 4 février 1797, jour de leur dispersion effective (2). Le monastère fut vendu comme bien national le 21 décembre 1797 et acquis par un certain van Caeneghem, de Bruges, agissant comme mandataire du trafiquant J. B. Delaveleye, de Paris (3).

Après avoir servi quelque temps de Temple de la Raison, l'église abbatiale fut réouverte au culte en 1802. Elle avait beaucoup souffert des événements ; en 1804 les travaux de restauration n'étaient pas encore terminés (4). Le curé Richard Bossaert y fit encore faire des travaux entre 1863 et 1870 (5). En 1914, puis en 1917, Zonnebeke fut le théâtre de combats acharnés. Le 31 octobre 1914, l'ancienne abbatiale reçut une pluie d'obus allemands et prit feu. Quand les Anglais reprirent l'offensive, le 31 juillet 1917, il ne restait plus de l'église que quelques pans de murs (6). Les derniers bâtiments du monastère, notamment le ci-devant quartier abbatial, devenu le château Iweins, et l'ancienne basse-cour, connurent le même sort.

Le dernier chanoine régulier de Zonnebeke mourut à Bekegem le 2 novembre 1849 : c'était Antoine Desmadryl, né à Elverdinge en 1767 ; il avait été ordonné sous-diacre en 1792 (7). Dix-neuf de ses confrères l'avaient précédé dans la mort de 1791 à 1843 (8). Joseph Fattou (1754-1817), qui prit une part active au schisme stéveniste, mérite une mention particulière (9).

(1) V. PIL, *Zonnebeke*, 167-168.

(2) *Supplément au second recueil des Protestations des Maisons religieuses supprimées en différents cantons du Département de la Lys*, MDCCXCVII, 3 ; — V. PIL, *Zonnebeke*, 169. Les chanoines de Zonnebeke avaient essayé de se maintenir dans leur refuge d'Ypres, où ils sont encore en mai 1797, voir V. PIL, *De laatste jaren der abdij van Zonnebeke*, dans *A.S.É.B.*, LXV, 148, Bruges, 1915-1922.

(3) V. PIL, *Zonnebeke*, 171-173.

(4) V. PIL, *Zonnebeke*, 178-180.

(5) V. PIL, *Zonnebeke*, 337.

(6) V. PIL, *Zonnebeke*, 322-328, citant E. CHAMARD, *Zonnebeke, sentinelle avancée d'Ypres*, dans *Revue des Deux Mondes*, 105^e année, XXX, 103-141, Paris, 1935.

(7) Notice nécrologique, extraite du *Liber memorialis ecclesiae de Bekeghem*, publiée par F.D.W. dans *Bischoff*, XXIX, 167, Bruges, 1923 ; — *Rond den Heerd*, III, 203, Bruges, 1868.

(8) V. PIL, *Zonnebeke*, 197-200, a recueilli quelques indications sur chacun d'entre eux ; il reproduit les souvenirs mortuaires de Pierre-Eugène Verhaeghe (1764-1843) et d'Antoine-Ignace Desmadryl (1767-1849).

(9) V. PIL, *Zonnebeke*, 198-199, 253-256 ; — T. A. VAN BIERVLIET, *Het Stevinisme in Vlaanderen*, 118-120, Louvain, 1966.

PRÉVÔTÉ PUIS ABBAYE DE SAINT-PIERRE À LO

Lo (1089) locum quendam in Flandria, Lo quidam vocabulo... Deo sanctoque Petro ac canonicis famulantibus concessi (1093), quendam ecclesiam in honore sancti Petri fundatam in loco qui vulgo nuncupatur Lo adii, in qua regulares canonicos, sub regula sancti Augustini communem vitam ducentes, repperi (1100), ecclesia Loensis (1102, 1119), abbas de Lo (1106), dilectis filiis Gerardo abbati et eius fratribus, in Loensi ecclesia beati Petri, que in Taruanensi episcopatu sita est, regularem vitam professis (1119), Loiensis (1135), Loensis ecclesie prepositus et fratres eiusdem (1158), ecclesia beati Petri de Lo (1166), canonici de Lo (1177), prepositus Loensis (1184), Loensis parochia (1185), prepositus et capitulum Leonenses (1219), monasterium de Lo (1247), le prevost et li canones de le eglise de Lo (1289), in dien clooster van Lo (1349), in den choor van dien cloostere te Loo (1394), den proofst ende couvent van Sente-Pieters kerke van Loo (1424), prevost et couvent de l'esglise de Saint-Pierre de Loo (1430), monasterium beati Petri de Loo (1430), monasterium... de Loco (1432), Sinte Pieters kerke van Lo (1456), l'abbaye de Looz en Flandre (1694) (1).

SOURCES : Il n'existe pas de chronique ancienne consacrée à Saint-Pierre de Lo. Dans le premier volume de son *Oorsprong van diverssche abdijen*, conservé aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 152 A/38, le médecin André van der Cruyce († 1719) a consacré quelques pages à l'abbaye (f^{os} 76v^o-80v^o). Cette compilation tardive n'apprend rien de neuf (2). Elle s'arrête à l'abbatiate de Pierre de Heuvele († 1638). Dans le fonds Goethals-Vercruysse de la Bibliothèque de la ville de Courtrai, le *codex* 310 rassemble, sous une reliure du XIX^e siècle, trois documents relatifs à Lo. Aux f^{os} 1-17^o : *Geschiedenissen der stad Loo. Aantekeningen rakende de geschiedenissen der stad Loo in Westvlaenderen, door eenen inwooner der stad, 1725* ; aux f^{os} 21r^o-35r^o : *Jaarboeken der stede van Loo van al het merkwèerdigste dat er voorgevallen in de jaeren 1792, 1793, 1794, binnen de stede* ; et aux f^{os} 41r^o-42v^o : *Jaarboeken der stede van Loo (1797 ; 1821-1830)* (3).

(*) Au début de cette notice, je voudrais remercier le Père N. Huyghebaert pour son aide et l'amabilité avec laquelle il a toujours essayé de résoudre mes difficultés. Monsieur le chanoine P. Declerck, Président du Séminaire épiscopal à Bruges, m'a offert des conditions de travail idéales pour l'utilisation de ses archives, ainsi que Monsieur l'abbé G. Himpens, vicaire à Lo. Monsieur l'abbé J. Dumoulin, archiviste de la cathédrale de Tournai, a bien voulu relire cette notice et me faire part d'observations pertinentes. Que tous en soient remerciés.

(1) Lo, province de Flandre occidentale, canton de Roesbrugge-Haringe. Fait partie de l'évêché de Thérouanne jusqu'en 1553, de celui d'Ypres jusqu'en 1801, de celui de Gand jusqu'en 1834 et, depuis, de l'évêché de Bruges. Doyenné de Furnes puis, de 1801 à 1839, de Poperinge ; depuis cette dernière date jusqu'en 1932 dépend du doyenné de Furnes et, depuis 1932, de celui de Dixmude. — Les graphies anciennes de Lo sont signalées dans K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie van westelijk Vlaanderen*, XVIII, 1311-1312, Gand-Bruges, 1935 ; celles antérieures à 1226 dans M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, I, 626, (s.l.), 1960.

(2) On trouvera quelques remarques sur ce volume dans P. DE STROOP, *Notice sur l'abbaye de Loo et inventaire de ses archives*, dans *A.S.É.B.*, V, 328-333, Bruges, 1843.

(3) P. FAIDER et coll., *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Courtrai*, 80 et sv., n^o 114, Gembloux-Paris, 1936.

La plus grande partie du chartrier de Lo est conservée aux Archives du Grand Séminaire à Bruges (1). Près de 350 chartes sont classées chronologiquement dans dix boîtes. Elles sont analysées sommairement par P. de Stoop, *Notice sur l'abbaye de Loo et inventaire de ses archives*, dans *A.S.É.B.*, V, 325-378, Bruges, 1843. On y a renvoyé chaque charte sous le sigle P. de Stoop, *Inventaire...*, n° ..., en apportant les corrections nécessaires. En effet, plus de la moitié des analyses ou des dates sont incorrectes. Il faut compléter cette série par 59 chartes de 1174 à 1791 conservées aux Archives paroissiales à la cure de Lo. Un inventaire dactylographié (2) en est déposé à Lo et aux Archives du Grand Séminaire à Bruges.

Un *Cartularium ecclesie beati Petri de Loo* de la première moitié du XIV^e siècle a brûlé dans l'incendie des archives d'Ypres en 1914 (3). Il avait heureusement été utilisé par L. Van Hollebeke pour son édition du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo, de l'ordre de Saint-Augustin, 1093-1794*, Bruxelles, 1870 (Recueil de chroniques, chartes et autres documents concernant l'histoire et les antiquités de la Flandre, publié par la Société d'Émulation de Bruges. Première série : Chroniques des monastères de Flandre). Pas moins de 103 chartes allant de 1093 à 1622 y sont éditées. On y a renvoyé sous le sigle L. Van Hollebeke, *Cartulaire...*, n° ... (4). Quelques chartes de Lo ou relatives au monastère ont été publiées ailleurs. L. Gilliodts-van Severen, *Coutumes des Pays et Comté de Flandre*. Quartier de Furnes, IV : *Coutumes de Lombardside, Loo et Poperinghe*, 69-92, Bruxelles, 1902, éditée 17 chartes de 1093 à 1591. Cinq chartes ont trouvé place dans Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, I, 269-278, Louvain, 1723 ; une charte de 1123 dans F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, 261-265, n° 115, Bruxelles, 1938. On notera encore une attestation du 12 juillet 1665 en faveur des Sœurs Grises de Lo, imprimée dans St. Schoutens, *Het klooster der Grauwzusters te Loo*, 12-13, Hoogstraten, 1906.

Le martyrologe-obituaire de Lo, du XIV^e siècle, est conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, où il porte le n° 289. Il a été étudié récemment par M. Coens, *Martyrologes belges manuscrits de la Bibliothèque des Bollandistes*, III : *Martyrologe de Lo*, dans *Analecta Bollandiana*, LXXXV, 339-358, Bruxelles, 1967 (5). Cet obituaire a servi de base à un autre, en 1723, conservé actuellement aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, coté 553 (6) : On verra encore, aux Archives

(1) Après la mort du dernier chanoine de Lo, le doyen de Courtrai, F. Van de Putte, recueillit les archives de cet établissement pour les déposer au Grand Séminaire (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, XV, Bruxelles, 1870). Malheureusement, avant l'intervention de cet historien, la plupart des registres avaient déjà été distraits du fonds de Lo.

(2) Établi par M. Freddy Rotsaert. On regrettera toutefois le caractère vague des analyses des chartes et les imperfections en ce qui concerne la datation. Quant à la seconde partie de cet inventaire, consacrée aux registres reposant à la cure, il est dommage que les numéros de l'inventaire n'aient pas été reportés sur les documents correspondants.

(3) « Petit manuscrit, in-8°... où sont transcrits bon nombre d'actes des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, et dont l'écriture, à quelques rares exceptions près, semble remonter à la première moitié du XIV^e siècle. Nous devons la communication de ce précieux *codex* à la bienveillance de M. le chanoine F. Van de Putte, curé-doyen de Notre-Dame à Courtrai » (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, XV). — A propos de ce cartulaire, L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Lombardside, Loo et Poperinghe* (Coutumes des Pays et Comté de Flandre. Quartier de Furnes, IV), 71 note 1, Bruxelles, 1902, signale que « ce cartulaire se trouve actuellement à la bibliothèque publique de la ville d'Ypres, fonds Vanden Peereboom, où il est inscrit sous le n° 6338 ». C'est donc bien à Ypres, au cours de la première guerre mondiale, que fut perdu ce précieux *codex*.

(4) L. Van Hollebeke n'a pas eu connaissance des chartes reposant aux archives paroissiales de la cure de Lo.

(5) Sur l'histoire de ce manuscrit, voir les indications données par le Père M. Coens lui-même.

(6) Cet obituaire se termine par une liste de toutes les entrées en religion depuis 1643 jusqu'à la suppression de l'abbaye en 1794. Pour chaque chanoine, on trouve la date de profession, la date de prêtrise et celle du décès. Les titres et le lieu d'origine sont également notés avec soin. Et l'on possède ces données pour pas moins de 90 chanoines. Ces données portées sur tableau permettent de visualiser la situation interne de la communauté monastique de Lo. On peut calculer la fréquence des entrées en religion (on a indiqué, dans le corps de cette notice, le nombre d'entrées en religion pour les différents abbatiats), la fréquence de l'accession à la prêtrise (on ignore malheureusement la date de naissance

paroissiales à Lo, quelques feuilles éparses regroupées à la fin d'un registre de rentes de 1627-1653, portant le n° 34. Elles forment un fragment de *liber anniversariorum*, authentiqué par l'abbé Rémi de Zaman, le 13 février 1630 (1).

Aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, une farde cotée 100/210 rassemble divers documents épars sauvés du naufrage des archives abbatiales après la mort du dernier chanoine régulier. La pièce n° 2 est un registre de papier de 62 folios comprenant, sous une même reliure de parchemin, trois terriers de 1494, de 1499 et de 1501 ; la pièce n° 3 recopie les *Ordinationes pro monasterio de Lo in visitatione facta et data sub Rithovio episcopo Yprensi* de février 1574. On signalera encore divers terriers (de 1539 et de 1548 sous le n° 4 ; de 1536 sous le n° 5 ; de 1609 sous le n° 7) ainsi qu'un inventaire général des biens de Lo établi en 1638 par les commissaires à l'information après le décès de l'abbé Pierre de Heuvele (pièces n° 8 et 9). Aux mêmes archives, un *Ordo ad consecrandam campanam* du XIV^e siècle, portant le n° 84bis/197, provient également de Saint-Pierre de Lo. Ce petit manuscrit sur parchemin, formé de deux *codices*, est mutilé. La page de garde comprend la copie partielle d'un acte d'août 1222 (original conservé ; édition L. Van Hollebeke, *Cartulaire...*, 46-47, n° XL) et celle d'un acte non daté (édition *ibidem*, 165, n° LVIBis ; vers 1249), relatifs à la prévôté. Comme son titre l'indique, ce manuscrit contient le texte des prières lues et chantées lors de la consécration des cloches. On y a joint sur six folios le texte du serment prêté par le novice le jour de sa profession.

Les Archives paroissiales de Lo reposant à la cure du village comprennent, outre une boîte de chartes déjà mentionnée, divers registres et dossiers consacrés principalement à la paroisse. On retiendra les n° 4 et 11 : deux terriers de 1640 et de 1717 ; n° 18 : conflit de juridiction en 1745 ; n° 20 B : état des biens de 1781 ; n° 30 : livre de rentes de 1499 ; n° 31 : *liber anniversariorum* de 1630 ; n° 32 : terrier de 1604 ; n° 34 : terrier de 1627/1653 ; n° 35 : état des biens de l'abbaye en 1715 ; n° 36 : *idem* en 1722 / 1732 ; et n° 33 : *Institutio Sodalitatis sanctissimi Rosarii beatissimae Virginis Mariae* en 1619, avec les noms de tous les membres qui ont fait partie de cette congrégation jusqu'en 1953 (2).

Les Archives de l'État à Bruges ne comprennent que de rares documents provenant de Saint-Pierre de Lo ou susceptibles d'éclairer son histoire. Dans le fonds *Archief Stad Lo* (3), voir les n° 104 A (charte du 20 mars 1433), 104 B (7 octobre 1461), 10 (février 1497), 157 (a° 1535), 92 (a° 1768-1772) et le n° 26

des chanoines. Y a-t-il des vocations tardives ?), la population du monastère année par année. Voici quelques chiffres au sujet de ce dernier point :

En 1660, l'abbaye comptait 17 religieux	
1661	20
1662	21
1663	22
1664	21
1719	19
1720	17
1721	15
1722	14
1723	15
1724	17
1770	17
1771	16
1772	20, etc.

(1) Les quelques folios conservés portent le titre de *Anniversaria et alia onera ad quo tenetur monasterium de Lo*. On y trouve signalées, à chaque jour du calendrier, les fondations de messes. Quelques chartes de fondations sont également retranscrites ; elles sont toutes conservées en original aux Archives du Grand Séminaire de Bruges.

(2) Je voudrais rappeler qu'il serait utile de donner un numéro d'ordre à tous ces registres et dossiers, empilés dans une armoire à la cure. — Outre l'inventaire de F. Rotsaert cité ci-dessus, on verra M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 122-124 pour les registres ; I, 124-127 pour les chartes.

(3) Les archives de la ville de Lo ont été déposées en 1941 aux Archives de l'État à Bruges. Un inventaire manuscrit est recopié dans M. VAN DROMME dans le second volume de ses *Gebourtenissen*. Tout ce qui intéresse l'abbaye a été collationné par cet auteur dans son premier volume.

qui est un terrier des rentes de l'abbaye de 1683. Dans le fonds *Kasselrij Ieper*, 1^{re} série, le n° 2453 (a.c. 1266) est un registre donnant la description des immeubles appartenant à l'église de Lo en 1768-1792.

Aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, le n° 1844 de la 1^{re} série du *Trésor de Flandre* concerne la remise d'une contribution de guerre pour libérer le prévôt de Lo, le 15 janvier 1492 (1) ; le n° 1851 de la même série est un mémoire de 1460 contre la prévôté de Lo au sujet de ses droits de juridiction. Dans la *Jointe des Amortissements*, le n° 612 est une demande d'amortissement du 20 août 1755. Neuf dossiers d'élection sont répartis comme suit : dans le *Conseil d'État*, n° 1292, les élections de 1637, 1638, 1644, 1656, 1663, 1670 et 1676 et dans le *Conseil privé autrichien*, n° 872, les élections de 1758 et de 1782. On verra encore *Audience*, n° 920, aux f^{os} 1681^o-199^o un dossier relatif à Lo pour l'année 1604 et dans la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, les n^{os} 722 et 733.

Travaux : La plus ancienne notice consacrée à Saint-Pierre de Lo est celle insérée par A. Miraeus dans ses *Canonicorum regularium ordinis Sancti Augustini origines ac progressus*, 117, Cologne, 1614 ; elle est courte et quelconque bien que cet ouvrage ait été dédié le 1^{er} août 1614 à l'abbé de Lo Rémi de Zaman. Dix lignes et demie dans A. Miraeus, *Rerum Belgicarum annales*, 650, Bruxelles, 1624. Une liste d'abbés plus étoffée se trouve dans la *Gallia christiana*, V, 348-351, Paris, 1731. Quelques pages aussi dans P. de Stoop, *Notice sur l'abbaye de Loo et inventaire de ses archives*, dans *A.S.É.B.*, 2^e s., I, 325-333, Bruges, 1843. L. Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo, de l'ordre de Saint-Augustin, 1093-1794*, Bruxelles, 1870, a rassemblé, en tête de son cartulaire, tout ce qui avait été écrit précédemment sur l'abbaye, mais sans esprit critique. Quelques lignes d'allure générale sont données par [F. Van de Putte] dans son *Histoire du diocèse de Bruges*, 123-125, Bruges, [1849] ; par le même dans l'*Almanak van het bisdom Brugge* en 1852 ; par H. Vanderghucht, dans *Loo illustré. Son origine, notice historique, l'ancienne abbaye, biographie des hommes remarquables, ses gildes, monuments, institutions, ses environs*, Furnes, 1907 ; par le même dans *De Dixmude à Bergues par Loo et Hondshoote. Histoire de ces villes*, 38-77 [s.l., imprimé en France en 1914]. Pour la période antérieure à 1912, il s'agit du même texte qu'il avait publié précédemment dans *Loo illustré* cité ci-dessus. On jettera enfin un rapide coup d'œil sur les ouvrages de Ed. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 105-106, Bruxelles, 1923 et de E. Poumon, *Abbayes de Belgique*, 96-97, Bruxelles, 1954. Remarquable par contre est l'article de E. Warlop, *Willem van Ieper, een Vlaams Condottiere. Vóór 1104-1164*, dans *De Leiegouw*, VI, 167-191 et VII, 197-218, Courtrai, 1964-1965. On y trouve, soumises à un éclairage neuf, quelques données sur l'histoire des premières années de l'abbaye dans ses relations avec le monde laïc.

La monographie en trois volumes de M. Van Dromme (2), *Loo's abdij* (279 p.), *Loo's bestuur. Financieele en economische toestand* (321 p.) et *Loo onder de oorlogsgebeurtenissen* (271 p.), est restée inédite. Elle est conservée précieusement parmi les archives paroissiales à Lo (3). Cette synthèse est citée dans ce travail par M. Van Dromme, *Gebeurtenissen...* Il s'agit d'une laborieuse compilation à laquelle son auteur a travaillé durant plus de vingt ans. L'ouvrage est faible et de peu d'utilité. Son auteur n'a employé que les chartes reposant aux archives paroissiales de Lo et qui lui étaient donc accessibles. Il n'a pas eu connaissance des 350 chartes reposant aux Archives du Grand Séminaire de Bruges. Il s'est basé sur l'historiographie existante en accordant une confiance aveugle à l'*Inventaire...* de P. de Stoop (4) et au *Cartulaire de Loo* de L. Van Hollebeke (5). Meilleures, quoique brèves, sont les pages du même : M. Van Dromme, *Loo. Ses souvenirs historiques et artistiques*, dans *Bulletin du comité flamand de France*, X, 509-518, Lille, 1933-1936.

(1) On verra tous les détails sur cette affaire ci-dessous.

(2) Marcel Renaat Van Dromme, né à Westouter le 13 septembre 1870 ; nommé curé de Lo le 16 novembre 1926 et mort à Lo le 8 décembre 1953.

(3) Elle est continuée par l'actuel vicaire de Lo, Monsieur G. Himpens.

(4) Voir ce qui en est dit ci-dessus.

(5) Sur la valeur critique de cet auteur, on verra N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Ter Doest à Lissewege*, dans *Monasticon belge*, III, vol. 2, 320 et note 6, Liège, 1966.

Sur l'église Saint-Pierre de Lo, à présent église paroissiale, et sur les objets d'art qu'elle renferme encore, voir L. Devlieghe, *Kunstpatrimonium van West-Vlaanderen*, I, 40, 91-2, 105, Tielt, 1965, et, du même, quelques lignes dans le *Dictionnaire des Églises*, V^e, Belgique, Luxembourg, 83-84, Paris, 1970 (1).

Bibliothèque : Rien n'a encore été écrit sur la bibliothèque de Lo. Et on en connaît peu de choses. On se bornera à rassembler ici quelques documents épars. Un évangélaire du XII^e siècle originaire de Saint-Pierre de Lo a figuré dans une *Tentoonstelling van Miniaturen en boekbanden*, à Bruges, en 1927. Il est analysé dans le *Bijvoegsel aan den Catalogus*, n^o 120. En octobre 1966, il a été cédé par l'archiviste de l'Évêché de Bruges aux Archives du Grand Séminaire de cette ville, pour rejoindre le fonds de Lo y conservé. — Dans le *Catalogus van de Incunabelen* du Museum Meermannno-Westreessianum, II, n^o 213, La Haye, 1920, est signalé un exemplaire du *Defensorum fidei* de Jean de Torrecremata, Utrecht, 1473. Cet ouvrage porte l'*ex-libris* *Monasterii Loensis et Abbatis Loensis* (XV^e et XVI^e siècles). — Le *codex* 212 de la Bibliothèque de la ville d'Anvers est un manuscrit du XVIII^e siècle, de 10 folios, intitulé *Descriptio oppidi Loensis*. Il était joint à un ouvrage imprimé en 1781 portant la marque *abbatiae Loensis*. — A la Bibliothèque publique de la ville de Courtrai, les *codices* 109, 114 et 310 du fonds Goethals-Vercreysson proviennent de l'abbaye de Lo. Il s'agit respectivement des mémoires sur *Furnes, Loo et Dixmude* (Cod. 109. XVIII^e s., papier ; 267 ff.) ; d'une *Chronique flamande* de 1641 à 1657 en quatre volumes (Cod. 114. XVII^e s., papier ; 173, 352, 390 et 186 ff.) et des *Geschiedenissen der stad Loo* déjà cités. Ces trois ouvrages ont échu, avec toute la bibliothèque de Lo (à l'exception des ouvrages liturgiques), au curé de l'endroit, M. Mallebrancq, qui en a vendu une partie à Goethals et une autre « à des anglais » (2). Les manuscrits liturgiques sont restés à la cure de Lo. On y verra plusieurs antiphonaires et missels de valeurs diverses. On y garde également un *Tractatus de penitentia, extrema unctione, sponsalibus et matrimonio* de 1711, un cours de théologie professé à Lo au XVII^e siècle, des *Antiphonae ad laudes et vespas pro officio beatae Virginis Mariae* de 1733. — Relevons pour terminer toutes les allusions à une quelconque activité scripturaire dans l'obituaire de Lo : au 24 février, obit de Michel Maets, chanoine de Lo, *qui fecit duos antiphonarios scribi, gradualia et capitulare unum partemque novi missalis* ; au 30 août, obit de maître Jean Canijn, doyen de Chrétienté de Furnes, *qui contulit bibliothecae nostrae elucidationes in psalmos Davidicos* ; au 23 août, l'obit de maître François Taetse,

(1) Il suffit de signaler en note quelques articles de valeur inégale qui contiennent l'une ou l'autre indication (rarement de première main) sur l'église de Lo, les bâtiments conventuels et les constructions de caractère utilitaire qui dépendaient de l'abbaye : H. VANDERGUCHT, *De oude kerkramen van Loo*, dans *Biekerf*, XXXVII, 300-302 et 342, Bruges, 1931 ; SPARAPPEL, *Over het orgel der parochiale kerk te Loo* (anciennes orgues de l'abbaye), dans *De Schalmel*, III, 46-47, [s.l.], 1948 ; C. DE VUYST, *De abdijhoeven te Loo*, dans *Biekerf*, XXXI, 125-126, Bruges, 1925 ; R. MAERTEN, *De duiventoren te Loo*, dans *De Toerist*, VIII, 434, [s.l.], 1929, dans *Het laatste Nieuws* du 30 janvier 1948, etc. A noter également un article anonyme au sujet du même pigeonnier de Lo dans *La Patrie* du 17 août 1911, dans *La Libre Belgique* du 10 octobre 1957 et une note de J. COOMANS, dans le *Bulletin du Comité provincial des Monuments*, 256, 1912. — S. SCHOUTENS, *Het klooster der Grauwusters te Loo*, Hoogstraten, 1906 ; F. VAN DE PUTTE, *Loo, son église et sa tour*, Bruges, 1863 et dans le *Bulletin des commissions royales d'Art et d'Antiquité*, II, 39 et sv., Bruxelles, 1863 ; M. VAN DROMME, *Loo en zijn Kunstschatten*, dans *Land*, XX, 930-931, [s.l.], 1937 ; [M. VAN COPPENOLLE], *Loo, parel van het Westland*, dans *Gemeentegids Kor. UGA*, I, 26-27, octobre 1949 ; Y. DU JACQUIER, *Trésors méconnus en terre de Flandre*, dans *Revue du Touring Club de Belgique*, XLVII, 93-95, Bruxelles, 1941 ; F. VAN DE PUTTE, *La vallée de l'Yser ; ses églises et objets d'art*, dans *A.S.É.B.*, XIX, 109-110, Bruges, 1867 ; LABOR [= E.S.], *L'église monumentale de Loo*, dans *Chronique des Arts*, I, 61-62, 1908 et II, 72-93 (*passim*), 1909 (histoire rapide des bâtiments mais un bon catalogue des tableaux ; cet ouvrage dépend en grande partie des œuvres de H. Vandergucht citées ci-dessus) ; OMICRON, *Kerkvisite te Loo*, dans *Rond den Heerd*, VI, 180-183, Bruges, 1871 ; E. LOTTHÉ, *Les églises de la Flandre française au Nord de la Lys*, 169, Lille, 1940 (les grilles clôturant le quartier de l'abbé ont été transportées en 1793 à l'abbaye de Saint-Winoc. Elles se trouvent aujourd'hui à Saint-Martin de Bergues). — L. DEVLIEGHE, *De ophomst van de kerkeijke gotische bouwkunst in West-Vlaanderen gedurende de XIII^e eeuw*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et paysages*, V, 274-278, Bruxelles, 1954.

(2) Voir à ce sujet *A.S.É.B.*, I, 176, Bruges, 1839. — L'obituaire de Saint-Pierre de Lo (A.G.S.B., Ms. 553) donne, au 27 octobre, l'obit de *Petri Francisci Alberti Mallebrancha, Loensis canonici, olim novitiorum magistri, philosophiae sacrae theologiae professoris, necnon oppidi parociaeque Loensis ab a^o 1801 usque ad annum 1830 pastoris*.

doyen de Chrétienté de Bergues, *qui nobis contulit duo volumina Ruperti*; au 25 septembre, l'obit d'Antoine Abbat, chanoine de Lo, *qui scripsit unum antiphonale et composuit officium Sancti Josephi, etc.*; au 24 novembre enfin, l'obit de Norbert de Baenst, chanoine de Lo et curé de Nieuwcapelle, *qui scripsit unum missale et unum capitulare, a° 1720*.

L'iconographie de l'ancienne abbaye de Lo est loin d'être abondante. Une « Vue de l'abbaye de Loo vers la fin du XVIII^e siècle » avec les armes de l'abbaye et la devise *Omnis caro foenum* est conservée en original à Bruges, Archief Inventaris kunstpatrimonium West Vlaanderen. Elle a été reproduite en lithographie au XIX^e siècle par J. Petyt à Bruges. Le dessinateur Jean Mallebrank, né à Lo le 6 février 1772 et y décédé le 24 janvier 1855, frère du chanoine puis curé de Lo Pierre Mallebrank, a laissé trois plans de l'ancienne abbaye. Ils sont reproduits dans L. Van Hollebeke, *Cartulaire...*, XLIV-XLV, Bruxelles, 1870 (de même, XLV note 4). Les originaux étaient en 1909 la propriété d'Herman Vandergucht (*Kunstkroniek*, I, 55, Bruges, 1908). De nombreux ouvrages ont reproduit des photos des ruines de l'église de Lo après les bombardements de 1914-1918. Signalons surtout celui de H. Kervyn de Lettenhove, *La guerre et les œuvres d'art en Belgique*, 117, Bruxelles-Paris, 1917.

La bibliographie relative aux tableaux provenant de l'ancienne abbaye a été donnée ci-dessus. Ajoutons deux tableaux du peintre Vigor Bouquet, reproduits dans R. Van den Haute, *Une énigme artistique. Les peintres Bouquet*, dans *Le Patriote illustré*, n° 34, 1393, Bruxelles, 1958. Un portrait d'abbé de 1626 à Nieuwcapelle est signalé par L. Slosse, *Rond Kortrijk*, III, 135, Wevelgem, [s.d.]. Enfin, le portrait d'Augustin Braem, dernier abbé de Lo, est conservé à la cure de Lo.

Les armoiries de l'abbaye se lisent : « d'or, à deux têtes de sable, avec deux crosses d'or en sautoir, brochant sur le tout. L'écu est surmonté d'une couronne de comte à neuf perles » (H. Vandergucht, *De Dixmude à Bergues par Loo et Hondshoote*, 39, Dunkerque, 1914. On préférera cette description à celle que donne H. Van Hollebeke, *Cartulaire...*, XLVI, Bruxelles, 1870, dont H. Vandergucht signale les erreurs).

Sur les différents recueils d'épithames de l'église de Lo, on verra M. Van Dromme, *Gebeurtenissen...*, I, 87, et les notes relatives à la date de décès de chaque abbé. Signalons l'existence, aux Archives paroissiales à Lo, d'un ouvrage manuscrit non paginé de H. Vandergucht, *Wapens en oude grafzerken der Kerke van Loo vóór 1799 et 1802 en sindsdien tot nu*. Ce recueil est la traduction néerlandaise et le complément d'un « *Épithames de la ville de Loo avant 1794 et 1802* » dû au chanoine puis curé de Lo P. Mallebrank, qui a recopié toutes les épithames disparues lors du repavement de l'église abbatiale en 1781 (analyse de ce document dans M. Van Dromme, *Gebeurtenissen...*, I, 87). Ce dernier manuscrit dépendrait d'un recueil d'épithames élaboré en 1618 par Hugues de Ballencourt, dont on n'a trouvé aucune trace.

* * *

S'il faut en croire une tradition accréditée par les Bénédictins de Saint-Maur, l'abbaye de Saint-Pierre au village de Lo, à deux lieues de Furnes et de Dixmude, dut son origine à une petite église, *simplex et nuda*, que transforma en monastère, vers 1050, un prêtre du nom de Thomas (1).

Cette tradition n'est pas absolument à rejeter. La date seule soulève quelques difficultés, car les données relatives à l'abbaye de Saint-Pierre ne remontent pas en-deçà de 1093. Le comte de Lo, Philippe (2), fils du comte de Flandre Robert le Frison (3), possédait à Lo la

(1) *Gallia christiana*, V, 348, Paris, 1731. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, XVII, en déduit un peu trop. — Cette tradition est mise en doute par P. DE STOOP, *Inventaire...*, 327 et par L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre, Quartier de Furnes*. IV : *Coutumes de Lombardside, Loo et Poperinghe*, 43 et sv., Bruxelles, 1902.

(2) Au sujet des comtes de Lo, on verra la solide étude de E. WARLOP, *Willem van Ieper, een vlaams Condottiere (Vóór 1104-1164)*, dans *De Leiegouw*, VI, 167-191 et VII, 197-218, Courtrai, 1964 et 1965.

(3) La meilleure biographie de Robert le Frison (1071-1093) reste celle de C. VERLINDEN, *Robert le Frison, comte de Flandre*, Anvers-Paris, 1935.

puissance comtale, l'avouerie et le tonlieu. A cette date, il cède à Saint-Pierre et aux chanoines de l'endroit tous ses droits sur les terres de l'abbaye et les *mansionarii* qui y habitent (1).

On ne peut déduire de cet acte que l'existence à Lo, en 1093, d'une communauté de *canonici* (2) rassemblés autour d'une église dédiée au Prince des Apôtres, possédant quelques manses sur lesquelles travaillent des tenanciers. La future abbaye de Saint-Pierre n'est, à ce moment, qu'une de ces nombreuses congrégations de *clerici* qui, poussées par l'idéal de la *vita apostolica*, naquirent au courant du XI^e siècle à l'ombre de l'ancienne église paroissiale, parfois même — comme dans le cas présent — dans de très petits villages (3).

Diverses constatations autorisent à considérer la fondation de Saint-Pierre de Lo comme étant, en 1093, de fraîche date: le fondateur Thomas (4) serait originaire de l'Artois et membre de la future congrégation d'Arrouaise (5) et n'aurait donc pu « réformer » Lo avant 1090; jusqu'en 1089, les comtes de Flandre gratifient plusieurs institutions religieuses de terres sises à Lo, mais pas l'église Saint-Pierre (6) — qui est pourtant une institution placée sous la protection directe du fils du comte de Flandre; la donation du comte Philippe en 1093 est d'importance primordiale — et semble devoir coïncider avec le moment de l'installation des clercs — car elle leur permet d'asseoir, enfin, leur première seigneurie, à l'intérieur même de la ville de Lo (7); les chanoines ne possèdent pas le *bodium* de Lo qui est détenu par l'abbaye de

(1) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 1-2, n° 1, et, plus récemment, L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Lo...*, 69-70, n° I. — Cette chartre soulève deux difficultés: est-elle authentique? et bien datée? L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, 48-51, en vient à « reléguer l'acte de 1093 parmi les pièces apocryphes, si fréquentes à cette époque », mais pour des raisons qui n'emportent absolument pas notre assentiment. — Cet acte est daté de 1093. La présence de l'indiction I permet de préciser: 25 décembre 1092-31 août 1093. On objectera que, dans cet acte, le titre de « marquis de Flandre » est donné au frère de Philippe de Lo, le futur comte de Flandre Robert II de Jérusalem; or celui-ci ne le deviendra que le 12 ou le 13 octobre 1093. D'où l'acte devrait dater de 1093, après le 12/13 octobre, et l'indiction serait fautive. Il faut savoir pourtant que 1^o Robert le Frison devrait dans ce cas être mort. C'est peu probable puisque la chartre aurait dû porter le *bonae memoriae* ou le *quondam*; or Philippe de Lo se qualifie de *Ego Philippus, filius Roberti Marchionis, cognomento Frisonis*. 2^o Robert II (de Jérusalem) est associé au gouvernement de la Flandre dès 1086 et porte depuis le 2 février 1080 le titre de comte de Flandre (Eg. I. STRUBBE et L. VOET, *De chronologie van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden*, 392, Anvers-Amsterdam, 1960). 3^o L'actum porte *Roberto ipso Flandriam gubernante*. Mais qui me prouvera que ce *ipso* s'applique plutôt au frère de Philippe cité dans la liste des témoins qu'au père de Philippe, Robert le Frison, cité en tête de l'acte? — Cette donation sera successivement confirmée en 1123 par Charles le Bon, en 1130 par Thierry d'Alsace, en 1148 par Guillaume d'Ypres et en 1181 par Thierry d'Alsace: L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 12, n° VII; 14, n° VIII; 15, n° IX et 23, n° XVI.

(2) Qu'entendre par ce mot? On n'en relèvera pas ici l'abondante bibliographie (récente). Il s'agit vraisemblablement de laïcs; parce que, d'une part, Thomas est présenté comme le seul prêtre (ci-dessous) et que, d'autre part, le nécrologe cite des *conversae*. Je dois ces précisions au Père N. Huyghebaert et renvoie le lecteur à sa notice sur l'abbaye de l'Eeckhout (ci-dessus, p. 765).

(3) Ci-dessous, p. 917.

(4) Il est encore signalé au 4 avril dans l'obituaire de Lo comme *huius cenobii primus fundator*: BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 31v°.

(5) P. DE STROOP, *Inventaire...*, 327 (sans références). — C'est au nom de ce seul argument que l'auteur rejette la fondation de Saint-Pierre à l'année 1050. Si cette appartenance à l'ordre d'Arrouaise pouvait être prouvée, nous aurions un argument capital pour reporter aux années 1089-1093 la fondation de Saint-Pierre. — Sur les débuts de l'ordre d'Arrouaise, cf. L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise. Son histoire et son organisation, de la fondation de l'abbaye-mère (vers 1000) à la fin des chapitres annuels (1471)*, I, 79-137, Bruges, 1969.

(6) Ainsi, le 31 octobre 1089, aux chanoines de Saint-Donatien de Bruges: M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, I, 297, n° 170, [Tongres], 1950.

(7) Voir dans ce sens A. VERHULST, *De vroegste geschiedenis van het Sint-Maartenskapittel en het ontstaan van de stad Ieper*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, n.s., XI, 44, Gand, 1957. — On verra encore au sujet du caractère « récent » de la fondation de Saint-Pierre de Lo, L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Lo...*, 44-45.

Corbie (1) ; enfin, ils ne pourront acquérir l'*altare* de leur propre église que, vraisemblablement, entre 1096 et 1099 (2).

Lors d'une de ses premières visites pastorales, en 1100, l'évêque de Thérouanne Jean de Warneton (1099-1130) s'enquit de la situation religieuse au monastère de Lo (3). Lui-même était un ancien chanoine régulier et avait à cœur de réformer les communautés religieuses, particulièrement les petits chapitres de chanoines réguliers à l'aide desquels il comptait mener à bien le redressement des mœurs du clergé et des fidèles de son diocèse (4). Il se félicita (5) de trouver à Lo des clercs désireux de parfaire l'idéal de la *vita apostolica* (6) mais les trouva insuffisamment préparés (7). Bien plus, ils avaient acquis l'*altare* de Lo de manière simoniaque (8).

Loin de vouloir bouleverser la situation de Lo, Jean de Warneton étudia avec les chanoines la façon de régulariser leur situation. Il envoya, avec leur accord, quelques membres de la communauté parfaire leur formation dans d'autres monastères de chanoines réguliers, réconcilia l'église paroissiale et la dédicâça. Il fut enjoint à la communauté partiellement renouvelée (9) de suivre plus strictement la règle de saint Augustin. Le prélat leur céda enfin la *libertas* (10) de l'église paroissiale (11).

Il n'est pas question dans l'acte de 1100 d'un nouveau prévôt, mais tout porte à croire que le *presbiter* Thomas — qui présidait jusqu'alors la communauté de Lo (12) — résigna sa charge

(1) Ce n'est que le 4 juillet 1164 que l'abbé de Corbie vendra le *bodium* aux chanoines de Lo : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 17.758, n° 210r° ; L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 19-20, n° XII. — On verra encore N. HUYGHEBAERT, *Prieuré de Saint-Michel à Houthulst*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 186-187, Liège, 1960.

(2) Ci-dessous, note 8.

(3) Les notes de H. VAN WERVEKE, *Het bisdom Terwaan van de oorsprong tot het begin van de XIV^e eeuw*, 57, Gand-Paris, 1924 ; de E. DE MORREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 112 et III, 429, Bruxelles, 1945 et de L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 3-5, sont de très peu d'utilité pour comprendre la réforme de Saint-Pierre de Lo. — Cette chartre est éditée dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 3-5, n° II. Elle fut donnée pendant le cinquième synode célébré par l'évêque de Thérouanne Jean de Warneton, la première année de son épiscopat, en présence des abbés ou prévôts de Saint-Bertin, de Ham, de Saint-Jean, de Watten et de Voormezele.

(4) Je renvoie le lecteur à l'introduction de ce volume du *Monasticon* par N. HUYGHEBAERT, 11-13 ; et à la notice de Saint-Martin d'Ypres, p. 937-940.

(5) On a généralement considéré l'intervention de Jean de Warneton comme une action violente — ce qui impliquerait une quelconque résistance de la part du prévôt, ou des clercs, ou même de la population locale (principaux bien-faiteurs de ce qu'ils considéraient comme leur église). Non seulement aucune donnée ne fait état d'une pareille situation ; en outre, à lire et à relire l'acte de 1100, je me refuse à suivre cette opinion.

(6) *Quandam ecclesiam... in qua regulares canonicos, sub regula sancti Augustini communem vitam ducentes, repperi* : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 3-5, n° II.

(7) *Comparta autem eorum fama quod pauperem vitam pro Christi amore ducere elegerant, conversationem communem et votum pium, quo regulam beati Augustini servare proposuerant atque verbo et scripto servare promiserant, nequaquam solvi, sed quoniam VOTA que Deo voverant absque omni scrupulo persolvere possent paterna sollicitudine laboravi.*

(8) Jean de Warneton est quelque peu « gêné » de devoir l'avouer : ... *prelibata ecclesie libertatem, transgrediendo sacrorum canonum precepta, LICET SIMPLICI INTENTIONE, inlicito TAMEN adquisierant...* ! Cette accusation ne pourrait-elle pas être mise en parallèle avec la manière dont les chanoines séculiers d'Ypres ont acquis l'*altare* de leur église (ci-dessus, p. 939) ? Cela se passait en 1096-1099.

(9) Quelques noms des premiers convertis sont connus grâce à deux actes de 1119 rappelant les premières possessions du monastère : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 7-11, nos V-VI.

(10) Voir également A. VERHULST, *De vroegste geschiedenis van het Sint-Maartenskapittel...*, 44.

(11) Il faudra pourtant attendre dix-neuf ans avant que Jean de Warneton ne se décide à approuver définitivement la constitution monastique de Saint-Pierre de Lo.

(12) Thomas est rejeté par L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 3-5, comme premier prévôt de Lo. Il est par contre accepté par M. COENS, *Martyrologes belges manuscrits de la bibliothèque des Bollandistes*, dans *Analecta bollandiana*, LXXXV, 344, Bruxelles, 1967, qui répond à l'objection de Van Hollebeke. — Si Thomas était ou non prévôt en 1093 (et non cet énigmatique Godebert), voir ci-dessous, p. 893 note 4.

au profit de Reinbold qui suit. Thomas n'abandonna pourtant pas la destinée spirituelle et temporelle de Lo. Il obtient du pape Pascal II, le 9 octobre 1104 ou 1106, une confirmation générale des biens de la prévôté (1) et, en 1119, lorsque Guillaume d'Ypres, fils du comte Philippe de Lo, cède divers biens aux chanoines, Thomas est signalé comme *presbiter Loensis*, avant le prévôt Gérard, dans la liste des témoins (2). Thomas est inscrit au 4 avril dans l'obituaire de la maison.

REINOLD (*Remold, Reinbald, Rumold, Renald*), probablement l'un des premiers chanoines convertis (3), est qualifié de second prévôt de Saint-Pierre (4) dans l'obituaire de Lo, au 8 janvier. Il souscrit deux chartes de l'évêque de Thérouanne, Jean de Warneton : la première du 1^{er} octobre 1102 pour Saint-Martin d'Ypres (5), la seconde du 1^{er} octobre 1103 pour Sainte-Marie de Voormezele (6).

ISAAC DE FONTEYNE, originaire de Pollinkhove (7), reçut le 9 octobre 1104 ou 1106 (8), à la prière de l'ancien prévôt Thomas, une bulle de Pascal II par laquelle ce pape confirme les possessions de la prévôté (9). Il est inscrit au 6 avril dans l'obituaire de Voormezele (10).

(1) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 5-6, n° III. Pour la date de cet acte, voir ci-dessous, note 9.

(2) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 6-7, n° IV.

(3) En 1119, Jean de Warneton, évêque de Thérouanne, confirme toutes les possessions de la prévôté, parmi lesquelles une *terram quam... Reinbaldus canonicus* (et d'autres) *conversionis sue tempore, Sancto Petro obtulerunt* : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 7-9, n° V.

(4) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 8^o, 8 janvier : *obitus Remoldi secundis prepositi*. — Depuis la *Gallia christiana*, V, 349, Paris, 1731, tous les historiens de Lo acceptent Rumold (d'après l'obituaire cité ci-dessus ; on notera au passage que ce document parle non de *Rumold* mais de *Remold*, ce qui est à mon avis une erreur de lecture pour *Reinold*) comme second prévôt et qu'ils lui donnent pour successeurs Godebert puis Renald. Je crois pouvoir affirmer que ce Godebert n'a jamais été prévôt de Lo et que le Renald est à identifier à Reinold. En effet, la seule mention de ce Godebert se trouve dans une charte de 1093 par laquelle Philippe, comte de Lo, cède aux chanoines de Saint-Pierre tous les droits héréditaires qu'il possédait sur les terres de l'abbaye (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 1-2, n° I). Le document original a disparu et L. VAN HOLLEBEKE en a édité le texte d'après un cartulaire de Lo qui a brûlé à Ypres en 1914. En voici les témoins : *Bernoldo, Watinensi preposito, Roberto canonico, Godeberto, preposito ipsius ecclesie...* Certes, l'acte est donné au profit de Saint-Pierre de Lo, mais on ne peut pour autant prétendre que le *ipsius ecclesie* se rapporte à l'église de Lo. Il se rapporte à un nom de lieu qui a disparu. La seule possibilité est que le scribe qui a retranscrit l'acte dans le cartulaire a sauté une ligne de la liste des témoins.

(5) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 1-2, n° 1, Bruges, 1880.

(6) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon Vormeslense*, 31-32, n° IX, Bruges, 1847. — Cet acte est daté de 1102. En fait, la présence de l'indiction XI autorise à le dater de l'année suivante. Les témoins de cet acte sont en outre totalement différents de ceux que l'on rencontre dans l'acte mentionné à la note précédente.

(7) D'après A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (Chronique van der Cruyce), f° 77^o, cité par P. DE STROOP, *Inventaire...*, 330. — Pollinkhove, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude.

(8) Selon cette même chronique, Isaac aurait été nommé prévôt en 1106 (à corriger éventuellement en 1104 ; voir ci-dessous).

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 5-6, n° III. — L'éditeur a retranscrit correctement les différents éléments de datation : *Latran, VII Idus octobris, indictione XIII, anno dominice Incarnationis M^o C^o VI^o*. Toutefois, l'un de ces éléments est incorrect car l'indiction 13 est valable du 1^{er} septembre 1104 au 31 août 1105. Signalons encore que sur l'original, la date est transcrite d'une autre encre.

(10) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 217. — Selon la *Gallia christiana*, V, 349, Paris, 1731, Isaac *notatur in necrol. die 6 aprilis*. Sur quel document les Bénédictins de Saint-Maur se sont-ils basés ? Ils n'ont pas eu entre les mains l'obituaire de Voormezele (Voir ce volume du *Monasticon*, p. 694.) et Isaac n'est pas signalé à cette date dans l'obituaire de Lo.

GERARD DE WAALSKAPPEL (1) ne serait pas le quatrième (2), mais bien le cinquième prévôt de Lo. Il est désigné comme tel dans deux chartes de 1123 et de 1130 (3).

En 1119, entre le 17 juin et le 16 juillet (4), Jean de Warneton approuva définitivement la constitution monastique de Saint-Pierre de Lo, interdisant d'y apporter une quelconque modification. Il défendit aux religieux de quitter le monastère sans consentement, confirma la maison dans toutes ses possessions et dans tous ses privilèges et prescrivit la procédure à suivre pour l'élection des futurs prévôts (5). L'acte semble avoir été donné durant la vacance de la prévôté. Peut-être le prélat voulait-il par cette dernière clause garantir la situation du futur élu. Et c'est, paraît-il, à la demande unanime des chanoines du lieu que Jean de Warneton nomma comme prévôt son chapelain (6), Gérard.

Gérard obtint, dès le 16 octobre de cette année, une bulle de Calixte II par laquelle ce pape confirma, dans des termes identiques, la charte de Jean de Warneton (7). Il souscrivit

(1) Cette identification est donnée par A.G.S.B., Ms. 152 A /38 (Chronique van der Cruyce), f° 78^o. — Waalskappel ou Wallon-Cappel, France, départ. du Nord, arr. de Dunkerque. — A l'exception de P. De Stoop, les historiens de Lo signalent deux prévôts du nom de Gérard, et ce, à la suite de la *Gallia christiana*, V, 349, Paris, 1731 : Gérard I (1119-1123) est séparé de Gérard II (1142-1149) par un certain Gilles. Ce Gilles ou *Egidius* est cité parmi les témoins de la consécration de l'abbatiale de Bergues-Saint-Winoc en 1133 (A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues Saint-Winoc*, I, 104, Bruges, 1875). Mais l'original portait-il *EGIDIUS* en toutes lettres ou plus simplement *G[ERAR]DUS* ? Je préfère ne pas tenir compte de cette donnée pour les raisons suivantes : 1° Il s'agit d'une mention isolée ; 2° Elle est douteuse ; 3° Le *Manuscrit des Dunes* de 1700 analysé par P. DE STOOP (*Inventaire...*, 329 et sv.) n'en souffle mot ; 4° Admettre deux Gérard bouleverse l'ordre des prévôts donné par l'obituaire de Saint-Pierre de Lo.

(2) P. DE STOOP, *Inventaire...*, 330, donne comme quatrième prévôt un certain Jean Coutrelan, pour lequel il signale que « ce prévôt n'est pas nommé dans le manuscrit (*des Dunes*, de 1700) que je traduis, mais il est mentionné ailleurs ». On appréciera tout d'abord la précision de cet auteur ! Cet « ailleurs » vise l'obituaire de Lo (c'est du moins ce que j'en déduis de la « notice » que P. De Stoop consacre au second prévôt, Reinold). L'obituaire de Lo mentionne, en effet, de la première main (vers 1350), les prévôts 1, 2 et du 6^e au 17^e ; ainsi que quatre prévôts non numérotés dont voici les noms : 25 février : *Et W. de Poperingha sacerdotis et canonici, quondam prepositi, qui resignavit* ; 1^{er} mars : *Et domini Willelmi de Canis villa, quondam prepositi huius ecclesie, qui resignavit* ; 15 octobre : *Obitus magistri Iohannis de Koukelare, quondam prepositi huius ecclesie* ; enfin, au 20 décembre : *Et domni Iohannis de Bergis, quondam prepositi huius ecclesie, qui resignavit* (BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f°s 22^{vo}, 23^{vo}, 74^{ro} et 87^{ro}). Ces quatre prévôts doivent s'intercaler parmi les dix-sept premiers. P. De Stoop a choisi (pourquoi ?) le troisième d'entre eux, Jean de Koukelare, et en fait Jean Coutrelan ! Rien n'autorise à placer ici Jean de Koukelare plutôt qu'un autre prévôt (voir note suivante).

(3) Un acte du comte de Flandre Charles le Bon de 1123 parle de *Gerardi, ipsius Loensis ecclesiae Sancti Petri quinti prepositi* (F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, 262-265, n° 115, Bruxelles, 1938) et une charte de Thierry d'Alsace de 1130 souligne qu'elle fut donnée *presidente Gerardo, quinto preposito memorate ecclesie* (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 14-15, n° VIII ; plus récemment, L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Lo...*, 70-71, n° II). Que ce Gérard soit bien le cinquième prévôt, il n'est pas permis d'en douter. D'abord parce que ces mentions sont l'œuvre de contemporains qui pouvaient encore se souvenir (ou même avaient connu) des quatre prévôts antérieurs ; ensuite parce que le successeur de Gérard, Lambert I, porte dans l'obituaire de Lo la mention de sixième prévôt. — Il faut enfin conclure que nous ignorons le nom d'un prévôt de Lo qui aura dirigé la prévôté entre 1103 (dernière mention du second prévôt, Reinold) et 1119 (première mention de Gérard). Voir aussi la note précédente.

(4) L'acte est daté de *anno Dominice Incarnationis 1119, indictione XII* (donc du 25 décembre 1118 au 1^{er} septembre 1119), *anno... Calixti 1^o* (entre le 9 février et le 1^{er} septembre 1119), *Karolo comite Flandriam regente* (entre le 17 juin et le 1^{er} septembre 1119), *presulatus domni Iohannis vigesimo* : ce qui permet finalement d'assigner à cet acte la date 17 juin /16 juillet 1119.

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 7-9, n° V.

(6) Walter de Théroüanne, *Vita Iohannis episcopi Teruaniensis*, éd. O. HOLDER-EGGER, dans *M.G.H., S.S.*, XV, 1144 : *Alium item Gerardum capellanum [episcopus] habuit, quem potentibus Loensis monasterii canonicis abbatem preposuit*. — Walter de Théroüanne conclut que chaque monastère désirait à sa tête quelqu'un de l'entourage épiscopal. C'était évidemment, pour Jean de Warneton, le meilleur garant du maintien de la discipline ecclésiastique dans son diocèse. — Voir aussi H. VAN WERVEKE, *Het bisdom Terwaan...*, 56, Gand-Paris, 1924.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 10-11, n° VI. Cette charte est datée avec précision du 16 octobre 1119. Aussi, n'ai-je pas saisi la raison pour laquelle E. WARLOP, *Willem van Isper, een vlaams condottiere (Vóór 1104-1164)*, dans *De Leigouw*, VI, 172 note 31, Courtrai, 1964, essaie vainement de dater cette bulle d'après les années de pontificat

l'*ordinatio de prima fundatione* de l'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes, donnée par l'évêque de Thérouanne le 20 juin 1120 (1). En 1123, le comte de Flandre confirma les donations faites à l'église de Lo par le comte Robert II et son frère Philippe de Lo. Il ajouta pour sa part neuf maisons et fixa la part des amendes levées dans le domaine de la prévôté. Son parent, Guillaume d'Ypres, marqua son accord (2).

Survint ensuite l'assassinat du comte Charles le Bon, à Bruges, le 2 mars 1127. Guillaume d'Ypres se fit reconnaître comme successeur et y réussit partiellement. Nourrissait-il déjà de grands projets à l'intention de « sa » prévôté de Lo ? Mais la situation politique dégénéra rapidement. Le roi de France Louis VI nomma Guillaume Clito qui, le 23 mars suivant, fut reconnu par une partie de la noblesse flamande. C'était compter sans les revendications de Thierry d'Alsace qui réussit, le 27 ou le 28 juillet 1128, à lui ravir la direction du comté de Flandre. Guillaume d'Ypres trouva grâce auprès de Thierry et réussit même, en 1130, à lui faire confirmer les privilèges et les possessions de la prévôté de Saint-Pierre de Lo (3).

Il n'est ensuite plus question, pour la prévôté, de donations ou de confirmations pendant une vingtaine d'années. Son protecteur, Guillaume d'Ypres, se brouilla avec le comte. Il fut banni de Flandre et trouva refuge auprès du roi d'Angleterre (4). Ses terres furent confisquées, son enfant de trois ans emprisonné et rendu aveugle et c'est peut-être ce qui explique alors le long silence qui plane autour de la prévôté (5).

Gérard de Waalskappel avait souscrit entretemps une charte de Milon I^{er}, évêque de Thérouanne, pour l'abbaye des Dunes (6), et une charte du comte de Flandre, Thierry d'Alsace, de 1136, pour l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes (7). En 1149, il paraît dans une charte du

du pape Calixte II et en arrive à la conclusion, fautive, de « misschien in 1123-1124 ». — Cette bulle fut donnée à l'intervention de Guillaume d'Ypres, protégé de la comtesse Clémence (femme de Baudouin VIII, mort sans héritier). Le pape Calixte II étant en effet le frère de Clémence (à ce sujet, cf. E. WARLOP, *op. cit.*, 173 et note 36). L'intervention de Guillaume d'Ypres est d'ailleurs soulignée dans une charte de 1158 par laquelle le prévôt Lambert énumère les libéralités de ce protecteur de Lo : *Libertatem enim, quam minus ecclesia nostra habebat, a domno Calixto papa secundo fidei diligentia impetravit, et apostolico privilegio renovari ac perpetuo confirmari fecit* (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 17-19, n° XI).

(1) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon et cartularium abbatis Sancti Nicolai Furnensis*, 53-54, Bruges, 1849. Voir ci-dessus, 593.

(2) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, 264-265, n° 115, Bruxelles, 1938. — L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 177-178, considère cet acte comme suspect et pense qu'il émane de Guillaume d'Ypres. F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, 262-263, distingue les trois mains qui ont concouru à l'établissement du texte et propose comme solution : « Le scribe A a rédigé la première partie de la charte sans savoir si celle-ci allait être soumise, aux fins de ratification, à Charles le Bon ou à Guillaume d'Ypres » ; sans vouloir toutefois rejeter cet acte comme faux. E. WARLOP, *op. cit.*, 174 et note 43, se refuse à déconsidérer cette charte, qui entre totalement dans le cadre de son étude sur Guillaume d'Ypres.

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 14-15, n° VIII ; plus récemment, L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Loo...*, 70-71, n° II. On verra au sujet de cette charte le commentaire qu'en donnent ce dernier (*op. cit.*, 49-50) et E. WARLOP, *op. cit.*, 189 et note 128. — Il faut insister sur le fait que ce document n'est pas conservé en original et qu'on n'en possède plus qu'un *vidimus* du 8 août 1421 (A.G.S.B., Chartrier de Lo, *sub anno*) donné par le prévôt d'Éversam.

(4) On verra les pages remarquables qu'a consacrées à cet exil E. WARLOP, dans la seconde partie de son article sur Guillaume d'Ypres, dans *De Leigouw*, VII, 197-218, Courtrai, 1965.

(5) Guillaume d'Ypres devint rapidement, en Angleterre, le second personnage du Royaume, après le roi Étienne de Blois. Peut-être ses succès politiques lui firent-ils recouvrer ses terres en Flandre ; et particulièrement à Lo. En effet, en 1148, il envoya de Cantorbéry une charte par laquelle il concède à l'église de Saint-Pierre de Lo les droits de stallage, de tonlieu et de transaction qui se lèvent dans cette ville, sur les terres de la prévôté. Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 15-16, n° IX ; plus récemment, L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Loo...*, 71-72, n° III (avec commentaire, 49). Voir également E. WARLOP, *op. cit.*, 202.

(6) *Gallia christiana*, V, 349, Paris, 1731.

(7) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON], *Chronicon et cartularium abbatis Sancti Nicolai Furnensis*, 82-83, Bruges, 1849.

prévôt de Saint-Martin d'Ypres pour l'abbaye de Zonnebeke (1) et reçoit du comte Thierry d'Alsace cent et six mesures de terre (2). Gérard est signalé au 27 juin dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (3).

LAMBERT (4) n'apparaît comme prévôt de Lo que dans une seule charte de 1158 par laquelle il énumère les libéralités de Guillaume d'Ypres et de son père le comte Philippe de Lo à la prévôté, ainsi que les anniversaires qui seront célébrés à la mémoire de ces deux bienfaiteurs (5). L'énumération est longue : obtention de privilèges au profit des chanoines, donation de droits, de terres et de revenus, d'ornements, de mobilier liturgique de riche valeur, de reliques, d'argent, ainsi que fondation de luminaires, et témoigne de la constante attention des protecteurs (6). La communauté compte à l'époque dix chanoines, y compris le prévôt et le doyen Siger.

Lambert est inscrit comme sixième prévôt dans l'obituaire de la maison, au 7 juillet (7) et au 8 juillet (8) dans celui de Voormezele.

GAUTIER I, signalé comme le plus ancien des chanoines de Lo dans un acte de 1158 (9), est nommé prévôt à la mort de Lambert. Il souscrit en 1164, avec les onze membres de sa communauté (10), un acte par lequel Jean de Buzencourt, abbé de Corbie, leur cède deux parts de la dime de Lo, moyennant un cens annuel de huit marcs d'argent (11). Il paraît dans une charte de l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes de 1167 (12) et reçoit de l'évêque de Thérouanne, Didier de Courtrai, le patronat de l'église de Vinkem, en 1174 (13). Le comte de Flandre Philippe d'Alsace gratifie également le monastère d'une rente, en 1177 (14).

(1) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 16, n° 10, Bruges, 1925. — On verra encore A. VERHULST et M. GYSSELING, *Le Compte Général de 1187, connu sous le nom de « Gros Brief », et les institutions financières du comté de Flandre au XII^e siècle*, 111 et note 6, Bruxelles, 1962.

(2) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 16-17, n° X.

(3) Signalé dans la *Gallia christiana*, V, 349, Paris, 1731.

(4) Lambert est signalé comme onzième prévôt de Lo dans la *Gallia christiana*, à une mauvaise place.

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 17-19, n° XI. — Cette charte est également publiée dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, III, 499-501, Louvain, 1866 (d'après l'original). — J'ignore la raison pour laquelle P. De Stoop (*Inventaire...*, 330) qualifie cette charte de « douteuse ».

(6) Guillaume d'Ypres mourut le 24 février 1164 et fut enterré à l'abbaye de Saint-Pierre de Lo. Il est possible qu'il y passa les dernières années de sa vie après avoir pris l'habit des chanoines réguliers. On célébrait le jour de son anniversaire un service semblable à celui qui était réservé aux prévôts (E. WARLOP, *Willem van Ieper...*, 208-209).

(7) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 53r°.

(8) A.É.V.B., *Fonds Voormezele*, C 217.

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 19, n° XI. — Il est signalé en tête des chanoines, après le prévôt et le doyen.

(10) Quelques modifications sont intervenues dans la composition de la communauté de Lo entre 1158 (ci-dessus) et 1164 : le doyen Siger est signalé comme prieur ; deux chanoines sont décédés et cinq autres y ont fait profession.

(11) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 19-20, n° XII. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 17.758, f° 210r°. L'acte est donné à Corbie, le 4 juillet 1164, ratifié à Lo le 6 septembre suivant et confirmé à Thérouanne après cette date, en présence de l'évêque Milon II et des abbés de Lo et de Corbie. — On trouve à plusieurs reprises dans l'obituaire de Lo une confraternité de suffrages pour le monastère de Corbie : M. COENS, *Martyrologes belges manuscrits de la bibliothèque des Bollandistes*, dans *Analecta Bollandiana*, LXXXV, 346, Bruxelles, 1967.

(12) Cité dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LIX. — Un *Walterus prepositus Loensis* souscrit encore une charte du comte de Flandre Philippe d'Alsace, datée peut-être de 1170 (F. VAN DE PUTTE] et C. CARTON], *Chronicon et cartularium abbatis Sancti Nicolai Furnensis*, 92, Bruges, 1849 : charte datée à tort de 1120. Sans doute faut-il lire *M^o C^o [L^o] XX^o*.

(13) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 1 (sceau perdu). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 22, n° XIV ; d'après le cartulaire de l'église de Lo brûlé en 1914. — Vinkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(14) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 22-23, n° XV. — Voir également A. VERHULST et M. GYSSELING, *Le Compte Général de 1187, connu sous le nom de « Gros Brief », et les institutions financières du comté de Flandre au XII^e siècle*, 136, 183 et 184, Bruxelles, 1962. — Pour les autres bénéficiaires d'une telle rente, on verra *ibidem*, 136 et note 1.

Un Gautier, *prepositus Loensis*, souscrit encore une charte de Philippe d'Alsace pour l'abbaye de Vicoigne, en 1180 (1), et obtint l'année suivante, du même comte, la confirmation et le renouvellement de tous les privilèges accordés à la prévôté par les comtes de Flandre qui l'ont précédé (2).

Gautier I mourut avant le 6 décembre 1184 (3). Il est inscrit au 2 juillet dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (4).

GAUTIER II reçut du pape Lucius III, le 6 décembre 1184, la confirmation de l'accord conclu vingt ans plus tôt avec l'abbaye de Corbie (5). Philippe d'Alsace confirma, en 1185, l'échange de quarante mesures de terres entre le prévôt Gautier et un certain Philippe Beier (6). Le 17 décembre de la même année, Gautier obtint d'Urbain III la confirmation du patronat de l'église de Vinkem (7) et, vers 1188, la ratification par Nicolas III de Rouais, abbé de Corbie, de l'accord passé en 1164 au sujet des dîmes dans la paroisse de Lo (8). Au mois d'août de cette année 1188, il souscrit une charte du même Nicolas pour le prieuré de Houthulst (9).

Gautier II figure au 16 septembre comme huitième prévôt dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (10).

SIGER est sans doute ce « prieur » de Lo signalé dans une charte d'un abbé de Corbie de 1164 (11). On le trouve comme prévôt de Lo dans un acte de l'évêque Lambert de Thérouanne de 1196 (12), dans une charte du prévôt d'Aire de 1202 (13) et dans un document relatif à la

(1) A.D.N., 59 H 96 (Cartulaire de Vicoigne), f° 110r°.

(2) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 23-24, n° XVI. — Privilège confirmé le 20 janvier 1386 (n.st.) : P. BONENFANT et J. BARTIER, *Ordonnances de Philippe le Hardi*, 129, Bruxelles, 1965.

(3) Une bulle du pape Lucius III de cette date, confirmant l'accord conclu en 1164 entre la prévôté de Lo et l'abbaye de Corbie (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 24-25, n° XVII), est adressée au prévôt Gautier. Il est question dans cette bulle des deux parts de la dime de Lo *quos Johannes, Corbeiensis abbas, de assensu fratrum suorum, Wallero, quondam preposito vestro, contulit*. Gautier I mourut dès lors entre 1164 et le 6 décembre 1184. On n'a pas relevé d'autres indices susceptibles de préciser la date de son décès.

(4) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 52r°.

(5) Ci-dessus, p. 896 note 11. — Ce que le pape Clément III confirmera à son tour le 26 mai 1188 : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 27-28, n° XX. — Ce prévôt n'est pas signalé dans l'*Inventaire* de P. De Stoop et se trouve mentionné à une mauvaise place dans la *Gallia christiana* (12° prévôt).

(6) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 25-26, n° XVIII.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 26-27, n° XIX. — Vinkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(8) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 28, n° XXI. — Cet acte est encore vidimé le 14 avril 1497 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 158 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 159).

(9) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 17.758, f° 210v°.

(10) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 68r°. — On abandonnera définitivement le prévôt Gérard III qui aurait, selon la *Gallia christiana*, V, 349, Paris, 1731 (d'après les *Antiquitates Flandriae* de J. B. GRAMAYE), reçu en 1199 un privilège de Jean, évêque de Thérouanne. Il s'agit en fait d'une erreur flagrante et il est étonnant que les auteurs de la *Gallia* ne l'aient point relevée : 1° L'évêque de Thérouanne est, en 1199, Lambert et non Jean. — 2° Le prévôt de Lo est, à cette même date, le Siger qui suit. — 3° Ce privilège est tout simplement le *magnum privilegium* de Jean de Warneton, évêque de Thérouanne, donné en 1119 (et non en 1199), par lequel ce prélat approuve la constitution monastique de l'Église de Lo. Et le prévôt qui le reçoit est bien Gérard I de Waalskappel.

(11) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 19-20, n° XII. L'appellation de « prieur » ne doit pas nous étonner sous la plume d'un abbé de Corbie. — S'il n'y avait l'argument du temps, on pourrait avancer qu'il s'agit du même personnage, en 1158, sous la mention de *Signum Soigeri decani Loensis* (*Ibidem*, 17-19, n° XI).

(12) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 35-36, n° 51, Bruges, 1880. ♦

(13) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 34, n° XXVII. — Le Chapitre Saint-Pierre à Aire-sur-la-Lys (France, départ. du Pas-de-Calais, cant. d'Aire) avait reçu du comte de Flandre Philippe d'Alsace une rente de 9 marcs, probablement en 1183 (A. VERHULST et M. GYSSELING, *Le Compte Général de 1187, connu sous le nom de « Gros Brief »*, 110 note 2, Bruxelles, 1962). Cette rente fut vendue à l'église de Lo dès 1197 (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 33, n° XXVI), mais ne fut confirmée qu'en 1202 par le prévôt d'Aire.

prévôté de Voormezele du 15 octobre 1206 (1). Il figure au 22 avril dans l'obituaire de la maison (2).

C'est peut-être du temps de Siger que fut décidée, le 11 août 1189, par les prévôts de Watten et de Voormezele, les abbés des Dunes et de Longvilliers et le doyen de Bruges, une convention destinée à mettre fin au conflit opposant la prévôté de Lo à l'abbaye de Clairmarais, au sujet de la perception de dîmes dans la paroisse de Lo (3).

EGIDE n'apparaît pas à Lo durant les premières années de sa charge prévôtale. On ne le trouve tout d'abord qu'à Furnes. C'est là qu'il souscrit un acte de mai 1213 pour le Chapitre de Sainte-Walburge (4) ; puis une charte de mars 1218 (5) ; enfin, en avril 1219, il est présent dans l'*aula comitis*, avec les prévôts d'Éversam et de Sainte-Walburge (6). C'est à Courtrai qu'il assiste, le 17 juillet 1220 (7) — et peut-être déjà le 1^{er} avril de cette année (8) — à une sentence de la comtesse Jeanne de Constantinople, touchant un échange de terres entre Lippin Beier et l'église de Lo. Le 20 juin 1221, il se trouve à Bergues-Saint-Winoc, où il assiste à la translation des corps de saint Oswald et de sainte Idaberge dans une nouvelle châsse (9).

Entre 1215 et 1221, on relève quelques difficultés entre la prévôté et les héritiers de Philippe Beier, au sujet d'une vente par ce dernier de quelques terres aux religieux (10) ; un différend au sujet de la dîme d'un champ à Langemark (11) ; un privilège d'Honorius III accordant aux chanoines de célébrer les offices divins en temps d'interdit (12), ainsi qu'une confirmation par le même pape de toutes les dîmes de la prévôté dans la paroisse de Lo (13).

C'est peut-être vers 1221 que le prévôt Égide fit connaître les terribles difficultés auxquelles était acculé son monastère : deux de ses religieux ont été assassinés, l'un dans le réfectoire, l'autre dans l'église ; les habitants du territoire de Furnes surtout entreprennent des opérations de tout genre à l'encontre des religieux. Égide supplie les abbés, prévôts, prieurs, doyens et

(1) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, *sub a*^o.

(2) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f^o 36^{ro}.

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 29-30, n^o XXII. — On rappellera que Guillaume d'Ypres avait offert d'importantes terres à la prévôté de Lo en 1148. Il avait, au même moment, offert 75 mesures de terres à l'abbaye de Clairmarais : H. DE LAPLANE, *L'abbaye de Clairmarais d'après ses archives*, dans *M.S.A.M.*, XI, 335-336, n^o XVIII, Saint-Omer, 18. — C'est au sujet de la perception de la dîme sur ces 75 mesures qu'éclata le conflit dont il est ici question. La convention du 11 août 1189 fut acceptée à la même époque par l'abbé de Corbie, Nicolas III de Rouais (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 30-31, n^o XXIII. On verra encore les n^{os} XXIV et XXV).

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *La collégiale de Sainte-Walburge, à Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XVI, 74 note 2 (édition), Bruges, 1862-1863.

(5) A.D.N., 59 H 96 (Cartulaire de Vicoigne), f^o 114^{ro}.

(6) A.É.B., *Acquisitions*, 3468 (Cartulaire de Saint-Nicolas de Furnes), f^o 228^{ro}. — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatias Sancti Nicolai Furnensis*, 233, Bruges, 1849 (ne donnent que l'initiale E).

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 43-44, n^o XXXVIII.

(8) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 42 note 1 (d'après le cartulaire de Saint-Pierre de Lo brûlé durant la première guerre mondiale).

(9) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 208, Bruges, 1875 ; SIGEBERTI GEMBLACENSIS *Continuatio Bergensis*, éd. M.G.H., S.S., VI, 440 (= *Egidius Looanus*).

(10) Elles sont terminées en septembre 1215, à l'intervention de l'abbé de Zonnebeke et des prévôts d'Ypres et de Voormezele : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 37-38, n^o XXXI. — Cette sentence arbitrale est confirmée par le pape Honorius III le 28 mai 1219 (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 40, n^o XXXIV).

(11) Ce conflit est terminé avant le 10 décembre 1219 (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 40-41, n^o XXXV). — Langemark, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(12) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 39, n^o XXXIII.

(13) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 42, n^o XXXVII.

prêtres d'amener tous les fidèles à lui venir en aide pour la restauration de son abbaye (1). La situation pourrait avoir dégénéré à un point tel qu'Égide préféra résigner momentanément.

P. est cité dans deux chartes du 2 mars 1227 (n.st.) par lesquelles Adam, évêque de Thérouanne, accorde aux prévôts de Saint-Pierre la custode de l'église paroissiale de Lo (2) et leur confère la direction de l'hôpital du lieu (3).

EGIDE reparaît (4) dès le 19 juillet 1227 (5). En janvier 1230 (n.st.), il confirme la vente d'une terre à l'abbaye de Clairmarais (6) et le 20 août 1234, il intervient à Ypres (7).

Durant son second mandat, Égide obtint en 1231 trois bulles du pape Grégoire IX au profit de sa prévôté (8). Il est inscrit au 6 octobre dans les obituaires de Voormezele (9) et de Lo (10).

GAUTIER III est exclusivement signalé dans des actes concernant Furnes : le 17 août 1238, il rend une sentence arbitrale avec le prévôt d'Eversam (11); en 1239, il est mentionné à

(1) Cette lettre est datée de « vers 1221 » (mais sans justification) par L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 44-46, n° XXXIX. — Peut-être pourrait-on mettre ceci en relation avec un acte de l'évêque Adam de Thérouanne, ordonnant à l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes et au prieur de la Warnoise de se rendre personnellement auprès de la reine Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, pour l'amener à faire respecter les biens de Saint-Pierre de Lo (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 52, n° XLVII). Cet auteur a cru qu'il s'agissait de « Mathilde reine de France » et date cette pièce de « vers 1227 ». Il s'agit en fait d'un acte donné entre 1213 et 1218 (N. HUYGHEBAERT, *Prieuré de Saint-Michel à Houthulst*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 189 et note 5, Liège, 1960).

(2) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 51, n° XLV (d'après le cartulaire de l'Église de Lo, brûlé en 1914). — On a recouru à l'original conservé aux ARCHIVES PAROISSIALES À LO, *Chartrier de Lo*, n° 2. — On signalera que dès le 23 janvier 1224, le pape Honorius III confirmait aux prévôts de Saint-Pierre de Lo cette garde ou custode (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 48, n° XLI). La bulle pontificale donne comme termes *custodiam capelle Loensis ad vos, prout asseritis, pertinentem, sicut eam ab ipsa sui fundatione habuisse dicimini*, tandis que le privilège épiscopal du 2 mars 1227 (n.st.) parle de *custodiam Loensis ecclesie, quam antecessor vester E. ... consuevit conferre*. La comparaison de ces termes ne pourrait-elle pas fournir une indication sur le bénéficiaire de la bulle de 1224 ?

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 51-52, n° XLVI; et L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Loo...*, 73, n° V (d'après le cartulaire de l'Église de Lo, brûlé en 1914). On en verra encore un *vidimus* de 1446 (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 33; = P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 30). — Il est question, dans ces deux chartes, de *antecessor vester, Egidius, quondam Loensis prepositus*. — Signalons ici qu'on trouve la mention d'un J[...] *abbas de Los* dans une charte de février 1223 (n.st.) du chartrier de Voormezele (A.Év.B., *Fonds Voormezele*, *Chartrier, sub a°*). Précisons de suite qu'il ne s'agit pas d'un prévôt de Lo mais d'un abbé de Loos (France, départ. du Nord, cant. de Haubourdin). — L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, Supplément, 165, n° LVI bis, éditée encore une charte de W[...] abbé de Bergues-Saint-Winoc, priant le prévôt de Saint-Pierre de Lo, P[...], de donner l'hospitalité à un de ses moines nommé Baudouin, que l'état précaire de la maison ne permet pas momentanément d'entretenir. L'éditeur date cet acte de « vers 1249 » (?). Il en existe encore une copie du XIII^e siècle dans A.G.S.B., 84 bis/197 (*Ordo ad consecrandam campanam*), f° 17r°.

(4) Est-ce bien le même prévôt que le prédécesseur de l'énigmatique P(...)? Nous n'avons relevé aucune donnée susceptible de trancher cette difficulté. Nous avons néanmoins préféré l'identification (au lieu de qualifier ce prévôt de Egide II) parce qu'il n'y a qu'un seul Égide dans l'obituaire de Lo et parce que l'acte du 19 juillet 1227 est en relation avec Furnes (Ci-dessus, notes 2 et 3).

(5) A.G.S.B., *Chartrier de Furnes*, n° 566 : Égide, prévôt de Lo, est témoin d'un acte d'Hugues de Looringhe, bailli de Furnes.

(6) J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bonhem*, dans *B.S.A.M.*, XI, 716, Saint-Omer, 1902-1906.

(7) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 88, n° 130, Bruges, 1880.

(8) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 53, n° XLVIII (13 janvier 1231 : confirmation dans la possession de l'église de Vinkem) : 53-54, n° XLIX (15 mars 1231 : exemption du payement de la dîme pour les fruits destinés au monastère) ; 55-56, n° LI (9 juillet 1231 : bulle relative à l'église de Vinkem). — Vinkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 217.

(10) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 72v° : *Et pie memorie obitus Egidii prepositi X*.

(11) A.Év.B., *Acquisitions*, n° 3468 (Cartulaire de Saint-Nicolas de Furnes), f° 83v°.

plusieurs reprises dans les chartes de Saint-Nicolas (1) et, en février 1240 (n.st.), il intervient avec l'abbé de Zonnebeke pour une question de délimitation de paroisses (2).

L'abbé de Furnes, quant à lui, atteste en 1239 la donation du vicomte de Lo, Philippe, et de sa femme Marguerite, à l'église de Lo, d'un certain droit de pêche (3). En février 1240 (n.st.), il déclare avoir vendu à la même église un manse situé dans la paroisse de Lo (4).

Gautier III figure au 20 mars dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (5).

GUILLAUME confirme en 1241 une donation faite par la femme de Robert de Lampernisse à l'abbaye de Clairmarais (6).

S'agit-il de *W[illelmus ?]* de Poperinge, prêtre et chanoine, *quondam prepositus, qui resignavit*, inscrit au 25 février (7) dans l'obituaire de Lo (8) ?

JACQUES I n'est signalé qu'en 1248. Le 5 janvier (n.st.), on le trouve à Voormezele (9); il notifie en juillet la vente d'une terre à Alveringem (10) et, le 27 décembre, intervient avec le doyen de chrétienté de Furnes dans un acte de délimitation de paroisses au profit de Saint-Nicolas de Furnes (11). Il figure comme douzième prévôt de Saint-Pierre dans l'obituaire de Lo, au 6 septembre (12).

C'est peut-être Jacques I qui obtint d'Innocent IV une bulle du 8 novembre 1247 affranchissant les chanoines de Saint-Pierre des droits de péage pour tout ce qui était destiné à leur usage (13); et une autre bulle du même pape, du 18 décembre suivant, précisant l'intervention du Saint-Siège dans la collation des bénéfices ecclésiastiques à la prévôté de Lo (14).

THOMAS est cité dans l'obituaire au 20 décembre, comme treizième abbé de Lo (15). Il ne figure dans aucun document d'archive.

C'est peut-être durant le gouvernement de ce prévôt que les chanoines firent entreprendre divers travaux dans l'église de Lo. Un différend les avait opposés à ce sujet aux marguilliers

(1) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3468 (Cartulaire de Furnes), f° 5r°-v°.

(2) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatias Sancti Nicolai Furnensis*, 62-64, Bruges, 1849.

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 57-58, n° LIII.

(4) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 58, n° LIV.

(5) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 27v°.

(6) J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bonhem*, dans *B.S.A.M.*, XI, 717-718, Saint-Omer, 1902-1906. — Lampernisse, prov. de Flandre occidentale, cant. de Diksmuide.

(7) Poperinge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(8) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 22v°.

(9) A.É.V.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, sub a°.

(10) J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bonhem*, dans *B.S.A.M.*, XI, 718, Saint-Omer, 1902-1906. — Alveringem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(11) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3468 (Cartulaire de Saint-Nicolas de Furnes), f° 6r°. — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatias Sancti Nicolai Furnensis*, 64, Bruges, 1849.

(12) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289, f° 66r°.

(13) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 59, n° LV; L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Loo...*, 73-74, n° VI. — Les religieux avaient obtenu une bulle semblable du pape Grégoire IX, le 15 mars 1231 (ci-dessus).

(14) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 59-60, n° LVI. — La prévôté de Saint-Martin à Ypres avait obtenu une bulle semblable d'Innocent IV le 11 septembre de l'année précédente: E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 108, n° 163, Bruges, 1880.

(15) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289, f° 87r°.

(16) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 60-61, n° LVII. — Le conflit portait notamment sur la localisation, à l'intérieur du Temple, d'une cloison de bois voisine du chancel. Les arbitres décident de la déplacer *usque ad exteriores terminos pilariorum proximorum extra cancellum, et excludentur omnes penitus mulieres ab introitu cancelli memorati*.

et aux échevins du lieu. Il est réglé le 28 mars 1256 (n.st.) par le prévôt de Watten, le bailli de Furnes et un religieux de l'abbaye des Dunes.

EUSTACHE lui aurait succédé et mourut un 7 janvier (1).

La prévôté devait être vacante le 25 juin 1262 puisque le pape Urbain IV fait parvenir aux *prieur* et religieux un privilège statuant que le monastère pourra posséder librement tous les biens meubles et immeubles (à l'exception des fiefs) qui reviendraient à ses religieux s'ils étaient restés dans le monde (2).

SIMON figure comme quinzième prévôt dans l'obituaire de la maison, au 20 mai (3).

On signalera que, le 5 juillet 1267, les religieux obtiennent du pape Clément IV la prise sous la protection spéciale du Saint-Siège et la confirmation de tous leurs privilèges (4). Cette bulle solennelle est peut-être liée à la fin des travaux de restauration de l'église de Lo dont il a été question et à l'exécution de divers aménagements des bâtiments conventuels. En mai 1269, le comte Guy de Dampierre fait don aux chanoines d'une pièce de terre qu'ils avaient illicitement incorporée dans leurs nouvelles murailles (5).

GUILLAUME II DE KIENVILLE (6) (*de Canis villa*) intervient comme prévôt de Saint-Pierre de Lo dans trois actes relatifs à l'abbaye de Merkem (7) : le 20 avril 1285, le 12 octobre 1287 et le 15 janvier 1289 (n.st.) (8).

C'est peut-être sous son gouvernement que le comte de Flandre Guy de Dampierre ordonna, le 14 mai 1289, aux paroissiens de Lo, de reconstruire la tour de leur église et d'indemniser les chanoines des dommages subis lors de son écroulement (9).

L'obituaire de Lo, qui le signale au 1^{er} mars (10), nous apprend qu'il a résigné sa charge de prévôt (11).

JEAN DE WAELE est cité comme prévôt dans un acte du 15 juin 1311 par lequel les marguilliers, échevins et paroissiens de Lo s'engagent à payer aux religieux la moitié des frais de réconciliation de l'église paroissiale, en cas de violation (12). Il mourut un 18 août selon la *Gallia christiana* (13).

(1) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f^o 8^{ro} : il y figure comme quatorzième prévôt.

(2) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 62, n^o LVIII ; L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Loo...*, 74, n^o VII. — La prévôté de Saint-Martin à Ypres avait obtenu une bulle semblable le 16 juillet 1249 : E. FRYs et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 113, n^o 173, Bruges, 1880. — Peut-être était-elle encore vacante trois ans plus tard, en juin 1265 : à cette date, Thierry, châtelain de Dixmude, accorde à l'église Saint-Pierre de Lo la franchise de tonlieu dans la ville de Dixmude, pour toutes les denrées nécessaires à la communauté : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 62-63, n^o LIX.

(3) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289, f^o 43^{ro}.

(4) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 63-66, n^o LX.

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 67-68, n^o LXI ; L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Loo...*, 75, n^o VIII.

(6) Hondégem, France, départ. du Nord, arr. de Dunkerque.

(7) Merkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude.

(8) E. WARLOP, *Inventaris van het archief van de abdij van Merkem*, I, 19 n^o 46, 20 n^o 49, 21 n^o 51, Bruxelles, 1965.

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 68-69, n^o LXII.

(10) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f^o 23^{vo}.

(11) C'est vraisemblablement lui qu'on retrouve en janvier 1337 (ci-dessous, p. 902, note 1).

(12) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, XLIV et 71-72, n^o LXIV.

(13) *Gallia christiana*, V, 349, Paris, 1731. — Il n'y a pas d'indication de « seizième prévôt » dans l'obituaire de Lo. On notera que la charte de 1311 ne porte que le prénom de *Johannes*. Ce nom de famille a été repris à la *Gallia*.

GUILLAUME III est signalé comme prévôt de Saint-Pierre de Lo dans une charte du 13 janvier 1337 (n.st.) (1).

JEAN DE BERGUES et **JEAN DE KOEKELARE** ont rempli tous deux la charge de prévôt de Lo et ont résigné avant 1350. Ils sont inscrits de la première main dans l'obituaire de la maison (2), respectivement au 20 décembre et au 15 octobre. On n'en a trouvé aucune autre mention.

CHRISTIAN BOMERE (*Romero*) est peut-être parent avec le prévôt de Voormezele François Bomere (1349-1354) (3). Il figure pour la première fois comme prévôt de Lo dans une charte de 1348 relative à l'abbaye d'Eversam (4). Le 12 mars 1352 (n.st.), il assigne une pension annuelle supplémentaire de six livres aux revenus de la cure de Vinchem, *de gremio ecclesie*, tenue à ce moment par le chanoine de Lo Jean Boutelgier (5). Le 19 février de l'année suivante, il justifie l'emploi d'une somme d'argent provenant de la vente d'une prébende canoniale de Lo à un certain Nicolas Martin (6). Christian Bomere mourut le 16 juin (7) de l'année 1355 (8).

JACQUES II VERCLAREN (*Verclaeren*), chanoine de Lo, lui succéda (9) par voie d'élection et fut confirmé par le pape Innocent VI le 12 décembre 1355. Il reçut le même jour l'autorisation de se faire bénir (10). Il n'apparaît dans aucun acte relatif à Lo, malgré un long gouvernement. Tout au plus peut-on supposer que c'est lui qui fit rédiger l'obituaire de sa maison (11).

La situation financière ne semble pas très favorable. Déjà le prévôt Bomere avait dû vendre des canonicats (12). Il faut aussi compter sur les nominations forcées et les frais que cela entraîne. Le 20 février 1347, le roi de France nomme comme chanoine à Lo un certain

(1) Comme la charte dans laquelle intervient ce Guillaume est, elle aussi, relative à l'abbaye de Merkem (E. WARLOP, *Inventaris van het archief van de abdij van Merkem*, I, 25 n° 71, Bruxelles, 1965), on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas une nouvelle fois du prévôt résignataire Guillaume de Kienville. Voir dans ce sens p. 901 notes 6 à 11. A moins qu'il ne s'agisse de *W[illelmus ?]* de Poperinge, dont il a été question plus haut, p. 900.

(2) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 87^{ro} et 74^{ro}. — Aucune indication ne permet de situer chronologiquement l'un ou l'autre de ces prévôts. — Koekelare, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude.

(3) Voir ce volume du *Monasticon* p. 718. — Il faut noter que François Bomere est natif de Dixmude. Serait-ce également la région d'origine du prévôt de Lo ?

(4) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon Evershamensis monasterii*, Bruges, 1852.

(5) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 65 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 64). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...* 79-80, n° LXIX.

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 67 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 71 ; avec date fautive de 1452). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 81, n° LXX. — Quelle est la nécessité de cette charte ? Le prévôt sent-il sa fin venir et désire-t-il mettre un peu d'ordre dans les opérations financières effectuées sous son gouvernement ? D'autre part, la situation financière était-elle si mauvaise qu'il avait fallu se résoudre à vendre des canonicats ?

(7) Il est signalé à cette date comme dix-septième prévôt dans l'obituaire de Lo : BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe obituaire de Lo), f° 48^{vo}. — C'est le dernier prévôt inscrit de la première main.

(8) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*, 330 note 2, Rome-Bruxelles, 1911 ; G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1352-1362)*, I, 412, Rome-Bruxelles, 1953.

(9) On négligera dorénavant l'énigmatique prévôt Lambert II qui, selon L. VAN HOLLEBEKE (*Cartulaire...*, LX), aurait succédé à Christian Bomere. Selon cet auteur, Lambert « donna, avec les échevins de l'abbaye d'Eversam, le 11 mars 1368, un acte relatif à une vente de terres », avec, comme référence, « Inventaire mss. n° 69 ». — Il s'agit en fait d'un acte de mai 1349 (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 64 ; = P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 69), où il est question de « den here LAMBRACHT MOENINC te zinen live ende myn here den proost ende den convente... ». De là à déduire que ce « Lambracht » serait le prévôt Lambert II successeur de Christian Bomere... ! Notons en outre qu'il n'est nullement question d'un Lambert II dans l'obituaire de Saint-Pierre.

(10) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*, 330 note 2 ; 330-331, n° 779 ; Rome-Bruxelles, 1911. — G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1352-1362)*, I, nos 1237 et 1238, Rome-Bruxelles, 1953.

(11) Jacques Verclaren est le premier prévôt inscrit de la seconde main dans l'obituaire.

(12) Voir ci-dessus et note 5.

Levin Lecourt. Comme ce dernier est trop jeune, les religieux doivent pendant dix ans pourvoir à ses frais d'études (1). Deux ans plus tard, le 26 juin 1349, c'est la comtesse de Flandre Marguerite qui, pour son joyeux avènement, nomme un bénéficiaire dans chaque établissement religieux (2). Le Saint-Siège, de son côté, chargea le 20 juillet 1363 l'abbé de Saint-Bertin, le prévôt de Sainte-Walburge de Furnes et le trésorier de Théroouanne d'enquêter sur la valeur des revenus des prévôtés de Voormezele, d'Eversam, de Watten et de Lo (3). La taxe de Lo s'élevait à 720 livres parisis. La moitié seulement avait été payée en 1366, date à laquelle le collecteur pontifical H. Arnaud enjoignit Jacques Verclaren de régler la somme restante par versements annuels (4).

Le 28 novembre 1356, le 24 février 1358 et le 24 novembre 1378, Jacques Verclaren fait sa visite pour l'année écoulée (5). Il est inscrit comme dix-huitième prévôt de Lo dans l'obituaire de la maison, au 26 novembre (6).

C'est peut-être sous son gouvernement que les relations avec le pouvoir civil se détériorèrent. Les religieux firent confirmer par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, le 20 janvier 1386 (n.st.), les privilèges octroyés en 1181 par Philippe d'Alsace (7). Cette confirmation fut approuvée par la suite par les échevins d'Ypres le 31 janvier suivant (8). Les chanoines n'auraient pas engagé ces frais de *vidimus* (9) si des difficultés ne s'étaient pas présentées qui mettaient en danger leurs prérogatives et leurs droits. La même année, le bourgmestre et les échevins de Lo défendirent aux bourgeois d'acheter du vin ou d'autres boissons à l'abbaye, où existait une taverne, ou sur les parties de la ville soumises à la juridiction du prévôt. Cette décision lésait gravement les intérêts des religieux, qui portèrent l'affaire devant le Conseil de Flandre. L'arrêt rendu à Ypres le 12 septembre 1386 ne modifia en rien la décision du Magistrat de Lo (10).

JEAN DE VLAMINCK (*Flamingus*) est signalé comme prévôt de Lo depuis le 14 septembre 1393 (11). Le 14 juin 1394, il assiste à la translation des reliques des saints Winoc et Oswald et des saintes Lewine et Idabergue à Bergues (12). Il est convoqué aux États de Flandre, le 6 mai 1403 (13) et meurt avant le 23 mars 1405 (14). Jean de Vlaminck figure au 16 décembre dans l'obituaire de la maison (15) comme dix-neuvième prévôt.

Comme son prédécesseur, Jean de Vlaminck s'est trouvé confronté avec une situation financière difficile. Le 25 septembre 1388 (16), il dut vendre plusieurs parcelles de terre pour arriérés de

(1) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 60 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 67). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 76-78, n° LXVII.

(2) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 63 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 70). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 79, n° LXVIII.

(3) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des Archivis Vaticanis*, 66, n° 572 et 229-230, annexe XI, Rome-Bruges, 1904.

(4) U. BERLIÈRE, *Les collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Théroouanne et Tournai au XIV^e siècle*, 167, Rome-Bruxelles, 1929.

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 46, n° 380; 50, n° 412; 93, n° 911, Rome-Bruges, 1904.

(6) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 82v°.

(7) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 26 (non mentionné dans l'*Inventaire* de P. De Stoop). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 82-83, n° LXXI. — P. BONENFANT et J. BARTIER, *Ordonnances de Philippe le Hardi*, 129, Bruxelles, 1965.

(8) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 27 (P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 72; avec date fautive de 1385).

(9) Ils n'avaient payé pas moins de 7 écus d'or pour le sceau de la charte de Philippe le Hardi.

(10) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, XXVI-XXVII et 83, n° LXXII.

(11) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 76 ter (non repris dans l'*Inventaire* de P. De Stoop).

(12) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 285, 287, Bruges, 1875.

(13) W. PREVENIER, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, 260 et note 7, Bruxelles, 1961 (l'auteur croit, d'après la liste des prévôts de L. Van Hollebeke, qu'il s'agit de Jacques Verclaren).

(14) M. TITS-DIBUAIDE, *Lettres de Benoît XIII*, 176, n° 452, Rome-Bruxelles, 1960.

(15) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 86v°.

(16) Est-ce lui ou son prédécesseur ?

rentes (1). Le 2 février 1392 (n.st.) et le 14 septembre de l'année suivante, il dut vendre d'autres terres de la prévôté sises à Alveringem (2). En juillet 1394, la prévôté fut taxée de 120 nobles au profit des ducs de Bourgogne. Jean de Vlaminck demanda à cette occasion de considérer le « povre estat de son esglise » (3). L'évêque de Thérouanne Jean Tabari (1384-1404) avait défendu toute nouvelle aliénation sans son accord. Jean de Vlaminck dut toutefois y recourir dès le 11 février 1398 (n.st.). Il invoqua les guerres de Flandre, le schisme dans l'Église et la mauvaise administration de ses prédécesseurs à la prévôté (4) et obtint du prélat d'aliéner des terres au profit de maître Jean Carpentier, chanoine de Thérouanne, pour une somme de 320 livres de parisis (5).

PIERRE DOON lui succède le 23 mars 1405 (6). Il ne figure pas dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo.

ETIENNE DIT DOOM (7) est signalé dans l'obituaire au 19 juin comme vingtième prévôt de Saint-Pierre de Lo (8). On lui doit la construction d'un nouveau dortoir (9). Étienne pourrait avoir été prévôt vers 1424 (10). Est-ce lui qui assistait, à Arras, le 24 janvier 1420, en présence de cinq évêques et de dix-huit abbés et prévôts, au service funèbre de Jean sans Peur (11), assassiné sur le pont de Montereau le 10 septembre 1419 (12)? Étienne mourut avant le 26 juillet 1427 (13).

Le premier quart du XV^e siècle fut marqué par quelques litiges entre la prévôté et les autorités séculières. Le 15 janvier 1406 (n.st.), les religieux font ajuster et poinçonner une

(1) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 73 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 73).

(2) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 76 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 74) et n° 76 ter (non signalé par P. De Stoop). — Alveringem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(3) W. PRAUVENIER, *De Leden en de Staten van Vlaanderen...*, 331-332, Bruxelles, 1961.

(4) Jean de Vlaminck se rend compte que de nouvelles aliénations sont néfastes et regrettables pour l'avenir du monastère; il s'en excuse auprès de ses successeurs.

(5) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 76 bis (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 76; avec date fautive de 1397). — Il a dû aliéner 32 mesures 38 verges de terre, 1 manoir et des terres de 2 mesures et demie, ainsi qu'une dime sur 36 mesures de terre rapportant annuellement 40 sous parisis. — L'opération est faite par Louis de Waghemaker, chanoine de Lo, curé de Vinkem, économiste du monastère. Signalons déjà qu'au début du XV^e siècle, un certain Charles de Waghe maker sera prévôt de Lo. Est-ce de la même famille?

(6) M. J. TITS-DIBUAIDE, *Lettres de Benoît XIII (1394-1422)*, II, 176, n° 452, Rome-Bruxelles, 1960: *Preficitur in prepositum... post obitum Johannis (de Vlaminck?) qui extra Romanam curiam diem clausit extremum*.

(7) Le manuscrit Van der Cruyce de l'abbaye des Dunes (A.G.S.B., Ms. 152 A/38, f^{os} 78v^o-79r^o) avance qu'Étienne Doom gouverna la prévôté de Lo vers 1490. Il s'agit en fait de 1390; mais J. B. GRAMAYE reprend la première date dans ses *Antiquitates Flandriae* et a été suivi depuis lors par les historiens de Lo. C'est ainsi que L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXI, déplace ce prévôt à la trente-troisième place, à la suite de Jacques de Waele. — H. DUSSART, *Fragments inédits*, 31, 110, commet la même erreur. Selon lui, c'est Étienne Doom qui aura été enlevé en 1491 par le gouverneur de Damme. Le fait en lui-même est vrai (A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1844), mais le nom du prévôt n'est pas cité. H. Dussart aura « collé » le nom d'Étienne Doom qu'il avait trouvé dans la liste des prévôts de L. Van Hollebeke.

(8) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f^o 49v^o.

(9) *Idem*: *fundator huius dormitorii*. Ces trois mots sont inscrits d'une main postérieure au reste de l'obit.

(10) Le 20 mars 1424 (n.st.), Jean Doom, fils de Barthélemy, âgé de dix-neuf ans, donne à l'église de Lo cinq mesures de terres sises à Pollinkhove (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 88; = P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 25; daté de 1423). — Pollinkhove, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude. — Cette donation, par un jeune-homme de dix-neuf ans, est-elle fortuite? S'agirait-il d'un frère du prévôt Étienne et sa donation ne serait-elle pas liée à sa prise de possession ou à quelque autre événement survenu lors de son gouvernement?

(11) BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE À COURTRAI, *Fonds Goethals-Vercrucyso*, Ms. 310,B (Geschiedenis der stad Lo), 7.

(12) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LX, croit que ce fut son successeur, Amelius Belle.

(13) H. DUBRULLE, *Suppliques du pontificat de Martin V (1417-1431)*, dans *Société d'études de la province de Cambrai*, VI, 72-73, n° 95, Dunkerque, 1922: *Vacante monasterio... per obitum quondam Stephani Doom, ultimi possessoris eiusdem, extra Romanam curiam defuncti*.

grande balance romaine à l'usage du Magistrat de Lo (1). Le 14 juin 1415, le prévôt d'Eversam vidime la charte de mars 1236 par laquelle Pierre de Doij, évêque de Thérouanne, accorde à la prévôté de Lo l'église de Vinkem (2). A la même époque, les marguilliers de Lo disputaient aux chanoines de l'endroit la possession d'une relique de saint Vincent et le produit des offrandes. Le 24 janvier 1419 (n.st.), l'official de Thérouanne confirma les religieux dans la possession de la relique (3) et condamna les marguilliers (4) aux frais de la procédure. Le prévôt d'Eversam vidime, de 1419 à 1424, les premiers privilèges de la prévôté, de 1123 à 1181 (5). Les chanoines essayaient peut-être, par ces *vidimus*, de repousser les revendications des bourgmestre et échevins de Lo au sujet de la vente des vins. Et si, le 2 mars 1425, le Conseil de Flandre confirmait le droit du prévôt de percevoir une certaine somme d'argent sur chaque lot de vin vendu à l'intérieur de la prévôté (6), le même Conseil de Flandre avait autorisé le Magistrat de Lo, le 2 février de l'année précédente (7), à défendre aux bourgeois d'acheter leur vin à Saint-Pierre!

AMELIUS BELLE (*de Belle, Vaubelle, Van Belle*) (8), fut choisi à l'unanimité par ses confrères pour succéder au prévôt défunt Étienne Doom. Les suppliques furent envoyées au pape Martin V le 26 août 1427 (9). Amélius Belle fit son entrée dans la ville de Lo le 28 novembre 1427 (10). Il n'occupa la charge de prévôt qu'une quinzaine de jours et mourut l'année même de sa nomination. Il figure au 11 décembre dans l'obituaire de la maison comme vingt-et-unième prévôt (11).

JACQUES III DE LOKERE (12), nommé prévôt en 1428 (13), ramène à Saint-Pierre de Lo le calme et la prospérité. Dès le 17 mars 1430, il obtient du duc de Bourgogne et comte de

(1) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 78 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 80; daté de 1405). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 87, n° LXXIV.

(2) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 29 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 86). — L'acte de 1236 est édité par L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 56-57, n° LII. — Vinkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(3) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 84 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 87). On trouvera dans cette charte des actes des 30 juin 1416, 14 et 23 janvier 1417 et 15 janvier 1417. Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, Supplément, 165-171, n° LXXIV bis.

(4) A noter que parmi les marguilliers figure un certain Alexandre Doom.

(5) 24 juin 1419 : *vidimus* de la charte de Guillaume d'Ypres de 1148; 8 août 1421 : *vidimus* des chartes de Charles le Bon de 1123 et de Thierry d'Alsace de 1130; 3 décembre 1424 : *vidimus* de la charte de Philippe d'Alsace de 1181. A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 30 (ces 4 chartes sont réunies en transfixe; = P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 93; corriger la date).

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 89 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 91; daté de 1424).

(7) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 31 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 90; daté de 1423). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 88-97, n° LXXV.

(8) Un Laurent Belle, chanoine profès de Lo, est signalé dans une charte du 20 février 1347 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 60 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 67). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 76-78, n° LXVII. — Un autre chanoine, André de Belle, est qualifié de « kielwaerder » (économe) de Lo dans un acte du 22 février 1424 (n.st.), par lequel il renonce, devant le Conseil de Flandre à Gand, à un appel qu'il avait introduit au sujet d'un jugement contre le Magistrat de Lo : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 99 ter (non signalé dans l'*Inventaire* de P. De Stoop).

(9) H. DUBRULLE, *Suppliques du pontificat de Martin V (1417-1431)*, dans *Société d'études de la province de Cambrai*, VI, 72-73, n° 95, Dunkerque, 1922 : avec transcription fautive du nom du prévôt (Anichus Vaubelle).

(10) Les comptes de la ville de Lo (cités dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 163), citent à cette date : « Item ten zelven daghe (XXVIII November) was ghepresenteert den heer Amelis van Belle, proost van Loo, te zijner eerste intreye VI kannen wijns ».

(11) Et non pas le 9 décembre comme on lit dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LX. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 85v°.

(12) Selon L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LX, qui se base sur « Inventaire Ms. 93 bis », un certain Jean IV aurait été prévôt de Lo le 30 avril 1431. Il faut rejeter cette donnée car le n° 93 bis auquel se réfère cet auteur est l'ancien numéro de la charte : P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 97. Et cette charte porte en toutes lettres le prénom *Jacobus*. — J'ajouterais qu'il n'est nullement question d'un Jean IV dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo.

(13) Comptes communaux de Lo de 1428 : « Item ghepresenteert mijn heer den proost van Loo te ziner intreye ende welcomme VI k[annen] wijns » (cité dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 163).

Flandre Philippe le Bon qu'il prenne le monastère, avec ses personnes et ses biens, sous sa protection et sauvegarde spéciales, et y délègue comme gardien le bailli de Furnes (1). Quelques jours plus tard, le 24 avril, il achète au chevalier Gui de Visch une pêcherie dans le Loogracht, tenue en fief de Saint-Donatien de Bruges (2). Le 24 mars 1431, il obtient du pape Eugène IV que l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes permette au prévôt de Lo d'excommunier tous ceux qui entreprendraient quelque action malhonnête à l'encontre des personnes ou des biens du monastère (3). Une bulle semblable est adressée, le 16 mai de l'année suivante, au prévôt d'Eversam (4).

Jacques de Lokere termine encore un long conflit qui opposait sa prévôté à l'abbaye de Clairmarais au sujet de la perception de dîmes dans la paroisse de Lo (5); fait préciser le 13 octobre 1433 les droits réciproques de la ville et de la prévôté dans la juridiction de la ville (6); régitement en 1434 la réception des frères et des sœurs de l'hôpital de Lo (7); récupère des terres et des dîmes à Nieuwcapelle pour non-paiement des droits, le 13 juin 1438 (8); achète quelques jours plus tard deux maisons à Ypres (9); obtient du Conseil de Flandre, en août 1439, que le Chapitre de Saint-Omer lui rende la dîme perçue sur certaines terres (10).

(1) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 32 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, 95; daté de 1429). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 98-100, n° LXXVI. — Cet acte est destiné à mettre fin aux « certaines et vraies comettures despieca et nouvellement a eulx et aux leurs survenues par plusieurs personnes, leurs hayneux et malvueillans ».

(2) A.Év.B., *Fonds Saint-Donatien*, *Chartrier*, n° 326; A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 93 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 96). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 101, n° LXXVII. — Confirmation le même jour par le bailli et les hommes de fief de Saint-Donatien de Bruges: A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 92 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 110). — H. DUBRULLE, dans *A.S.H.E.B.*, XXXIII, 316, n° 294, Louvain, 1907. A plusieurs reprises dans cet acte il est question de *prepositus modernus*.

(3) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 17 (non signalé dans l'*Inventaire* de P. De Stoop). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 106-107, n° LXXVIII.

(4) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 16 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 99). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 107-108, n° LXXIX.

(5) La prévôté de Lo est une première fois absoute mais condamnée aux frais du procès, le 30 octobre 1431 (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 94; = P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 98). — Cet acte résume divers conflits qui ont éclaté successivement en 1422, 1424, 1425, 1427 et 1431. — L'official de Thérouanne fait ensuite confirmer la sentence par le doyen de Reims, en 1433, après le 19 janvier (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 97; = P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 27; date fautive de 1432). Cet acte reprend une bulle du pape Eugène IV de 1432 et rapporte les événements survenus entre le 28 novembre 1432 et le 19 janvier 1433. — Voir encore les actes A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 98 bis et 99. — Enfin, le 29 mars 1439, le prévôt de Lo fait vidimer par l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes quatre chartes du XII^e siècle relatives à ces possessions: A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 100; = P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 104.

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 98 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 167 ter). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 108-112, n° LXXX. La prévôté est condamnée au paiement de 800 écus. — Voir une quittance de cette somme payée au duc de Bourgogne le 24 octobre 1433: ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 4 A; paiement de 27 livres par. au conseiller et maître des finances du duc, le 28 octobre: *Ibidem*, Charte n° 4 B; paiement de 200 livres au bailli de Lo, le 23 octobre: *Ibidem*, Charte n° 4 C.

(7) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 100 ter. — Le gouverneur de l'hôpital de Lo a pour nom Sandrinus Doom. Le jugement est rendu par l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes.

(8) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 101 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 106).

(9) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 102 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 105; 13 novembre 1438) et n° 103 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 28; 14 novembre 1438).

(10) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 104; 28 août 1439 et n° 105; 30 août 1439 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, nos 104 et 109). — Jacques de Lokere est encore cité le 30 avril 1431 (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 93 bis; analyse et date fausses dans P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 97).

Jacques de Lokere mourut en 1440 (1). Il figure au 23 janvier dans l'obituaire de la maison (2).

HECTOR VAN HODONC était curé de Lo (3) lorsqu'il lui succéda avant le 12 mars 1441 (4). Par un acte de cette date, il conclut un accord avec la ville de Lo concernant certains travaux à exécuter à l'église paroissiale de Saint-Pierre (5). Il connut en 1449 des difficultés avec les marguilliers au sujet de la nomination des prêtres chargés de l'office dans la nef de l'église paroissiale. Un accord, conclu le 8 novembre de cette année par l'official et l'évêque suffragant de Thérouanne (6), n'apaisa que provisoirement les parties puisque les paroissiens en appellèrent au pape Nicolas V et alléguèrent de nouveaux arguments pour obtenir satisfaction : « La ville de Lo est étendue (elle a plus d'un mille italien de diamètre) et peuplée (3.000 habitants) ; un curé et un vicaire suffisent, mais pas s'ils sont chanoines comme dans le cas présent ; parce que, dès la fin de l'office, ils s'enferment dans leurs bâtiments conventuels et ne sont plus « disponibles ». La situation est particulièrement grave la nuit : il n'y a plus moyen de les réveiller ; aussi, de nombreux enfants sont décédés sans baptême et trop de fidèles sans sacrements ». Le pape chargea l'official de Thérouanne, le 29 avril 1450, de s'informer du bien-fondé de ces nouveaux arguments (7). Il faudra attendre quatorze ans toutefois avant qu'une nouvelle sentence ne soit rendue (8). Elle ne modifiera en rien la situation antérieure.

Hector Van Hodonc bénit encore, le 10 juin 1455, une cloche à l'église paroissiale d'Alveringem (9) ; paraît dans deux actes d'avril 1456 (10) puis assiste, le 1^{er} mai 1457, à l'abbaye de Saint-Pierre à Oudenburg, à la translation des reliques de saint Arnoul dans la nouvelle

(1) H. DUBRULLE, dans *A.S.H.E.B.*, XXXIII, 316, n° 294, Louvain, 1907.

(2) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 13^o. — A.G.S.B., Ms. 553 (obituaire de Lo de 1723) le signale à cette même date mais comme vingt-et-unième prévôt de Saint-Pierre.

(3) Acte du 14 novembre 1438 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 103 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 28). Le doyen de Lo est un certain Gilles Boudery.

(4) Hector est encore signalé comme chanoine prêtre en janvier 1440 (n.st.), date à laquelle il bénit une cloche dans l'église de Nieuwcapelle : A.G.S.B., Ms. 84 bis/197 (*Ordo ad consecrandam campanam*, XV^e siècle), f° 15^o. — Il en bénit une autre au même endroit en 1440 (*Ibidem*, f° 15^o), mais il est alors qualifié de *propositus Loensis*. — Les comptes de la ville de Lo de 1439 (mais ce peut-être en 1440 (n.st.) ; ils sont cités par M. VAN DROMME, *Geburtenissen...*, I, 164) rapportent : « Item ghepresenteert den heere proost van Loo te siner incomste bin deser stede van Lo, als hij prelaet ghewijdt was IIII k[annen] wijns ». Hector Van Hodonc aurait dès lors été nommé puis béni comme prévôt de Lo entre janvier 1440 (n.st.) et Pâques 1440 (le 27 mars).

(5) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 106 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 111 ; daté faussement de 1440). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 113-116, n° LXXXI.

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 111 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 116). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 116-119, n° LXXXII.

(7) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 18 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 113). L. VAN HOLLEBEKE n'a pas édité cette bulle. On y apprend que le prévôt Hector a maintenu ses fonctions de curé de Lo et que *unum ex canonicis suis ad regimen cure animarum parochianorum ipsius ecclesie ad eius nutum revocabilem deputari consuevit*. — Cette bulle est datée de 1450 *tercio kal. maii, a^o quarto*. P. De Stoop l'a datée de 1453, sans tenir compte de la quatrième année du pape Nicolas V et du *tercio* qui fait partie du millésime et ne se rapporte pas aux kalendes. Il s'agit en effet du 29 avril 1450.

(8) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 110 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 31).

(9) A.G.S.B., Ms. 84 bis/197 (*Ordo ad consecrandam campanam*, XV^e siècle), f° 15^o. Voici le texte qui était coulé dans le métal de la cloche : *MARIA VOCOR. Laudo Deum Verum, plebam voco, congreco clerum, defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro. Dominicus Magret me fecit anno Domini M^o CCCC^o LV^o*. — Alveringem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(10) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 114 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 119). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 120-121, n° LXXXIII : charte du 8 avril, confirmée le lendemain.

châsse que l'abbé Aniane Coussere avait commandée à Bruges (1). Il figure au 27 août dans les obituaires de Voormezele (2) et de Lo (3).

PIERRE II STULTUS (*de Sot, de Sot*), de Cassel, docteur en droit canon (4), lui succéda la même année 1457 (5). Il est encore signalé comme prévôt de Saint-Pierre le 24 juin 1464 (6) et le 28 août 1468 (7), dans un acte par lequel il confie la *custodia* d'une chapelle au prêtre Nicolas Stultus, son *cognatus*. Il figure au 13 mars dans l'obituaire de Lo, comme vingt-quatrième prévôt (8), et mourut vraisemblablement le 13 mars 1469 (9).

JACQUES IV VERDIEDELE lui succéda quelques jours plus tard. Il donne procuration *ad omnes fines* le 5 avril 1469 (10). Le 24 juin 1470, il rachète à la prévôté d'Eversam une rente de 10 livres de gros qu'un de ses prédécesseurs, Hector Van Hodonc, avait dû constituer par nécessité (11).

Jacques Verdiedele avait ainsi donné le ton de son futur gouvernement. Il s'attachera pendant plus de vingt ans à faire valoir les droits de sa prévôté vis-à-vis du pouvoir civil (12); à récupérer des arriérés (13), à destituer les bénéficiaires de revenus non payés (14), ou à acheter des maisons et des terres au profit de sa prévôté (15).

(1) J. B. MALOU, *Chronique du monastère d'Oudenburg*, 63, Bruges, 1840. — A ce sujet, voir encore N. HUYGHEBART, *Abbayes de Saint-Pierre à Oudenburg*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 67 et note 13, Liège, 1960. — Un manuscrit de Lo (BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE À COURTRAI, Fonds Goethals-Vercruysse, Ms. 310 A, 9; repris dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXI) laisse entendre qu'en cette année 1457, Hector Van Hodonc assistait à la consécration de l'église abbatiale « en présence de 17 autres abbés et des principaux nobles de Flandre ». Mais cette consécration eut lieu le 27 avril 1455; et c'est la translation qui eut lieu en 1457. Sur cette confusion, voir encore M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 164, qui décrit également à ce sujet le sceau du prévôt Hector.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 217.

(3) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 64r°.

(4) Il manque rarement l'occasion de le souligner. Ainsi, lorsqu'il donne une sentence en 1464: « Wij Pieter, proost van Lo, doctor in decreten » (Ci-dessous, note 5). — A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (Chronique Van der Cruyce), f° 79r°: il aurait acquis ce titre à la Sorbonne.

(5) Les comptes communaux de Lo (cités dans M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 164) portent, en 1457: « Item ghepresenteert myn heere den proost 't zinne incommene VI k[annen] wijns ».

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 110 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 31).

(7) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 128 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 132; daté faussement du 29 mai 1468).

(8) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 26r°: *Et [obitus] pie memorie domni Petri Stulti, prepositi huius ecclesie XXIII, iuris canonici doctoris*.

(9) Les comptes communaux de Lo citent encore en 1469: « Eerweerdighen Vader in Gode meester Pieter de Sot, proost van Sinte Pieterskercke van Lo » (dans M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 164). — L'obituaire de Saint-Pierre de Lo de 1723 (A.G.S.B., Ms. 553) mentionne encore, au 11 mars: *Obitus... parentum domni Petri Stulti et fratrum et sororum eiusdem; et domni Nicolai Stulti (ci-dessus, note 7) sacerdotis huius ecclesie et Marie sororis tertii ordinis divi Francisci*.

(10) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 129 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 134 bis). — On y trouve mention du doyen Jacques de Waele. Ce dernier succédera à Jacques Verdiedele comme prévôt.

(11) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 131 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 135): charte de Pierre, prévôt de Saint-Pierre et de Saint-Vedast d'Eversam. Cette rente avait été constituée entre le 13 septembre 1451 et le 6 août 1456 (mention de l'évêque de Thérouanne David de Bourgogne).

(12) Voir un acte du 1^{er} novembre 1472 édité par L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 126-127, n° LXXXVI (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 132). — Il dénonce et fait condamner par le Conseil de Flandre un certain Claeys Fondesele pour non-paiement d'arriérages: A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 134 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 137; 29 mai 1475) et n° 133 (*Ibidem*, n° 138; même date). — Le 21 avril 1479, il obtient que le Conseil d'État contraigne le Magistrat de Lo à remettre au prévôt les lettres de prolongation du bail des droits de tonlieu (éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 127-129, n° LXXXVII).

(13) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 144: 10 octobre 1483 et n° 139: 23 février 1483 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, nos 144 et 146).

(14) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 138: 30 octobre 1481 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 141).

(15) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, nos 145, 145 bis et 145 ter (a° 1486); n° 136 (a° 1477).

En 1485, les troupes de Maximilien d'Autriche occupent le Westland ; une partie des soldats logent dans les bâtiments conventuels. Jacques Verdiedele avait obtenu que le Magistrat de Lo soit dispensé du logement des gens de guerre, à condition d'intervenir pour une part dans les dommages occasionnés à la prévôté. Au départ des troupes armées, les pertes s'élevaient à 55 livres de gros mais le Magistrat refusa toute contribution. Le prévôt Verdiedele le fit sommer par le Conseil de Flandre, le 1^{er} novembre 1486, de tenir sa promesse (1).

Quelques années plus tard, les troupes chargées de veiller à la sécurité de la ville de Bruges et du Franc, n'ayant point reçu leur solde, rançonnèrent le pays. Le Capitaine gouverneur de Damme ne trouva rien de mieux que de forcer par les armes les prévôtés de Lo et d'Eversam, d'enlever les prévôts et d'exiger une rançon de 8.000 florins d'or pour payer l'arriéré de la solde des troupes. Jacques Verdiedele (2) versa 5.000 florins et son collègue d'Eversam le reste. En présence du Magistrat de Damme, le Capitaine promit d'obtenir pour Lo des lettres d'assignation du roi et de l'archiduc, sur divers domaines de Flandre, le 16 janvier 1492 (3).

C'est sous le gouvernement de Jacques Verdiedele que s'installèrent, à Lo, les religieuses du Tiers-Ordre de saint François. Le 24 juin 1492, les vicaires-généraux de Théroouanne consentirent à ce qu'elles y bâtissent un hôpital (4). Le 14 juillet suivant, les Sœurs grises promirent solennellement leur soumission à la prévôté de Saint-Pierre (5). Ce qui ne put empêcher, dès 1497, un premier conflit de juridiction entre les deux institutions (6).

Jacques Verdiedele fit exécuter le 5 avril 1494 un terrier des biens de Lo (7). Il est signalé une dernière fois dans un acte du 2 juin 1497 (8). Il mourut peu après, un 7 juillet (9).

JACQUES V DE WAELE. C'est sur les épaules d'un homme âgé que reposa, durant quelques années, la direction de la prévôté. Jacques de Waele était doyen de Saint-Pierre depuis au moins le 5 avril 1469 (10). Il abandonna cette charge peu avant 1494 (11) et devint économe (12).

(1) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 146 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 149). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 130-132, n° LXXXIX.

(2) Et non Étienne Doom (prévôt en 1390 !) comme on le trouve dans H. DUSSART, *Fragments inédits*, 31, 110, qui se base sur l'ordre fautif des prévôts donné par L. Van Hollebeke.

(3) A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1844 ; A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 153. Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 133-136, n° XCI (vidimus du 29 novembre 1492).

(4) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 150 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 154 ; avec date fautive du 2 juin 1492). Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 136-138, n° XCII.

(5) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 151 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 155).

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 159 : 20 juin 1497 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 152 ; avec résumé du conflit, 353).

(7) Ce terrier fut exécuté par le doyen Jacques Brand et par l'arpenteur Adrien Zoetoom : A.G.S.B., *Fonds de Lo*, terrier 1494. Ce terrier était jadis conservé au Musée de Dixmude (K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XVIII, 1311-1312 ; analyse incorrecte). — Registre de papier recouvert de parchemin ; 35 folios dont 29 de la première main de 1494.

(8) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 158 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 159). Il est question dans cet acte de *Jacobus prepositus*. Mais il s'agit bien de Jacques Verdiedele, car son successeur, Jacques de Waele, y est encore signalé comme économe de Lo.

(9) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 53^{ro} : il y est signalé comme vingt-cinquième prévôt. — Au 15 mars, il est question de l'obit *Anthonis et uxoris eius, parentum domni Jacobi Verdiedele, huius ecclesie prepositi 26* (sic), *fratrum et sororum eiusdem*. Voir encore A.G.S.B., Ms. 553 (obituaire de Lo de 1723), au 15 mars et au 7 juillet.

(10) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 129 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 134 bis). Cette chartre cite, outre le prévôt et le doyen, sept religieux, tous prêtres.

(11) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 1.

(12) Le 7 mai 1496, Jacques Brand est déjà signalé comme doyen de Lo : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 157 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 162 ; éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 141-142, n° XCIV). — Jacques de Waele est économe de Lo le 2 juin 1497 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 158 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 159). — On corrigera K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XVIII, 1311-1312 : Jacques de Waele n'est pas prévôt de Lo en 1494.

Il fut élu prévôt entre le 7 juillet 1497 et le 5 mai 1499, date à laquelle il fit exécuter un nouveau terrier des biens de Lo (1). La prévôté compte à ce moment quatorze chanoines, dont l'un étudia à Paris et trois remplissent des charges pastorales dans des paroisses voisines, ainsi que deux novices.

Jacques de Waele apparaît dans des actes du 19 mars 1500 (2), du 14 janvier (3) et du 10 août 1501 (4), du 15 février 1506 (5) et du 21 août 1508 (6). Il meurt en 1508 ou en 1509. Il est inscrit au 30 août dans l'obituaire de la maison (7).

CHARLES DE WAGHEMAKER (*Wagemakere*), fils de Pierre, natif de Ruddervoorde (8), est économe de la prévôté depuis au moins le 14 mars 1497 (9). Signalé comme *magister* depuis le 5 mai 1499 (10), il succède à Brice Gheliaerd comme curé de Lo, le 10 août 1501, lorsque ce dernier devint doyen (11).

Il accède à la prévôté de Saint-Pierre à la mort de Jacques de Waele, peu après le 21 août 1508, et fait son entrée dans la ville de Lo en 1509 (12). Le 30 novembre de cette année, il achète plusieurs mesures de terre à Lo (13). Le 28 août 1513, son frère Adrien de Wagemaker et Périne (14), son épouse, donnent diverses terres à la prévôté, à charge de solenniser les fêtes

(1) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 2 (f^{os} 36^r°-62^v°). — Ce terrier fut exécuté par le futur prévôt Charles de Wagemaker et l'arpenteur déjà mentionné Adrien Zoetoom.

(2) Charte de Lo égarée dans un registre : A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 6.

(3) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 167 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 167 D ; avec date fautive de 1500).

(4) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 2, f° 57^r°.

(5) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 171 A (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 171 ; qui signale encore que, dans cet acte, le prévôt est pour la première fois qualifié d'*abbas loensis*. Il n'en est rien.

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 172. — Copie dans ARCHIVES PAROISSIALES à Lo, Reg. 34 (pages volantes *in fine*).

(7) BIBLIOTHÈQUE DES HOLLANDISTES à BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 64^v° : signalé comme vingt-sixième prévôt. — On verra encore aux ARCHIVES PAROISSIALES à Lo, Charte n° 7, un acte non daté par lequel Arnoul van Male, procureur du prévôt Jacques de Waele, est chargé de faire collationner les privilèges de la prévôté concernant les tonlieux à l'intérieur de la ville, concédés au XII^e siècle.

(8) A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (Chronique Van der Cruyce), f° 79^r°. — Ruddervoorde, prov. de Flandre occidentale, arr. de Bruges.

(9) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 155 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 162 B). — On le trouve comme économe jusqu'au 19 mars 1500 ; = charte de cette date égarée dans un registre aux A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 6. — Le frère du futur prévôt Charles de Wagemaker, Adrien, était bailli de la prévôté ; il mourut en 1528. La pierre tombale d'Adrien et de son épouse était la seule qui, au XIX^e siècle, subsistait, antérieure à l'incendie d'une partie de l'abbaye et de la moitié de la ville sous les Iconoclastes en 1578. Elle a disparu depuis lors. Voir la description dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 89 : sur une pierre bleue, on voit deux figures d'un homme et d'une femme ; sous leurs pieds sont celles d'un fils et de deux filles ; on lit sur le cadre « Sepulture van Andries de Wagemaker, filius Pieter, wijlent Balliu van d' clooster van Loo, die starf op St Andriesdag a^o XV^e XXVIII ; ende van Perine, twijf van Andries de Wagemaker, dochter van Enghel O Pierre, die starf a^o XV^e XXVIII de VII dag van Oeymaendt ». — L'obituaire de Lo (A.G.S.B., Ms. 553) cite, au 12 avril : *Obitus Andree de Wagemacker, quondam pretoris et uxoris eius, qui contulerunt ecclesie nostre terras... ex Renynghe*. — Le même document mentionne, trois jours plus tôt, le prêtre et chanoine de Lo Éloi de Wagemacker (décédé avant 1582).

(10) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce n° 2, f° 36^r°. — A cette date, il fait exécuter un terrier des biens de la prévôté.

(11) *Ibidem*, f° 57^r°. — Brice Gheliaerd succède comme doyen à Jacques Brand. Il est signalé comme doyen de Saint-Pierre de Lo dans un acte du 21 août 1508 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 172.

(12) Les comptes de la commune de Lo portent à l'année 1509 : « Ghepresenteert eerwerdighen vader in Gode meester Karels de Wagemakere oemoedich proost van Sinte Pieterskercke te Loo 't zinder intree, naer hy consecreert was, een sexter wijns » (cité dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 165).

(13) ARCHIVES PAROISSIALES à Lo, Charte n° 8.

(14) Adrien de Wagemaker est signalé comme bailli de Lo dans un acte du 12 avril 1516 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 191. Il donne encore divers biens à la prévôté le 3 mars 1520 et le 22 juin 1526 (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 197, 94 et 210). — Voir encore ci-dessus, note 9.

mariales (1). Ils font l'année suivante une dotation identique pour l'office divin durant l'octave de Pâques (2). Dans chacun de ces deux actes, Charles de Waghemaker est qualifié de vingt-septième prévôt de Lo (3).

Ce prévôt s'attacha surtout à faire respecter les privilèges de sa maison. Dès le 10 décembre 1514, il conclut un accord avec les marguilliers de Vinkem au sujet de l'abattage d'arbres dans cette paroisse (4). En octobre 1515, il avance une somme de 300 florins au futur empereur Charles Quint (5). Ce dernier amortit, en août de l'année suivante, toutes les terres et les rentes acquises par la prévôté depuis quarante ans (6). En juin 1517, il récupère par jugement diverses sommes d'argent dues à la prévôté (7). En 1526, sa maison est menacée d'un impôt de 12.000 florins comme contribution aux frais de la guerre engagée contre la France. Le 6 mai, Charles de Waghemaker se déclare prêt à supporter une partie de cette somme qu'il estime toutefois exagérée et proportionnellement plus élevée pour Lo que pour les autres institutions religieuses imposées (8). Le 21 juin 1530, il obtient de Charles Quint des lettres patentes ratifiant l'accord passé entre la prévôté et le Magistrat de Lo au sujet des limites de leur juridiction respective (9). Quatre ans plus tard, le 8 avril 1534, le receveur général de Charles Quint, Jean de Rooden, reconnaît avoir reçu du prévôt de Lo une somme de 1.401 florins comme subside ecclésiastique accordé par le pape à l'empereur, afin de combattre les Turcs (10).

Charles de Waghemaker obtient encore en 1535 que le Conseil de Flandre mette fin à un conflit qui l'opposait à la paroisse de Lo au sujet de la possession d'arbres au sud du *Logracht* (11). Le 11 janvier 1537, il fait exécuter un terrier des biens de sa prévôté (12). Il paraît encore dans des actes du 1^{er} février (13), du 16 septembre (14) et du 2 octobre de cette année (15) et figure au

(1) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 186 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 186).

(2) Acte du 24 août 1514 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 188 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 188 ; date fautive du 2 août 1514).

(3) Il porte encore ce même numéro d'ordre dans l'obituaire de Lo (voir ci-dessous), ainsi que dans un terrier des biens de Lo qu'il fait exécuter le 11 janvier 1537 : A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 5.

(4) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 189 A (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 189). — Vinkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(5) Charte du 5 octobre 1515 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 190.

(6) Moyennant paiement de 310 livres par. (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 193 ; = P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 393). — On peut rappeler, à titre de comparaison, que la prévôté de Sainte-Marie à Voormezele dut acquitter, la même date et pour le même motif, une somme de 536 livres : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, *Chartrier*, n° 205.

(7) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 9.

(8) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 204 (non signalé dans l'*Inventaire* de P. De Stoop).

(9) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 239. Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 146-156, n° XCVII. — Le monastère de Saint-Pierre exerçait en dernier lieu l'autorité souveraine sur toute la partie septentrionale de la ville, où il était situé. Il y avait deux baillis (l'un nommé par le souverain ; l'autre établi par le prévôt) et, dans l'administration communale, à côté d'un bourgmestre et de cinq échevins institués au nom du Prince, quatre échevins et un bourgmestre relevant du monastère : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, XXII.

(10) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 224. Cette taxe avait été imposée en 1532. — Jean Falluel le Vieux, prévôt de Sainte-Marie à Voormezele, avait envoyé le 23 avril 1534, une somme de 992 livres de gros, au même effet : A.Év.B., *Fonds de Voormezele*, *Chartrier*, n° 251.

(11) Acte du 25 avril 1535 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 225.

(12) Volume de 27 folios : A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 5.

(13) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 228 : un certain Barthélemy de Crickele fonde son anniversaire à Lo et demande que son nom *in matrilogio eiusdem conventus secundum consuetudinem ecclesie scribi poterit*.

(14) Fondation identique par Michel Roostock : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 229.

(15) Il achète à cette date une maison à Ypres : *Ibidem*, n° 230. — Signalons encore deux actes du 31 mars 1515 et du 28 juillet 1522 dans lesquels il figure comme prévôt ; A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 23 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 23 ; date fautive de 1414) et A.G.S.B., *Registre Abbé Leclere*, I, f° 47^o.

1^{er} juillet dans l'obituaire de Lo (1). Il mourut vraisemblablement après mars 1541 (2). Il aurait, selon A. Sanderus, fait bâtir le refuge de l'abbaye à Ypres (3).

CHARLES II VAN DER ELST est signalé comme doyen de Lo dès le 7 octobre 1536 (4) et comme doyen et procureur depuis le 31 mai 1539 (5) jusqu'au 11 mars 1541 (6). Il fut nommé prévôt cette même année 1541 (7).

En 1548, il préside à la confection d'un nouveau terrier des biens de l'hôpital de Lo (8). Il intervient en 1550 lors d'un procès qui l'opposait aux fermiers des tonlieux qui avaient augmenté le prix des tonlieux. Il obtint des échevins d'Ypres, le 2 décembre, que tous les biens nécessaires au couvent soient libres de toute charge (9). On rencontre ce prévôt comme commissaire à l'information le 23 mai 1554 à la prévôté d'Eversam où fut nommé Roger Trier (10); en janvier 1557 à l'abbaye de Messines pour l'élection de Jacqueline de Haynin (11); en juin de la même année à Eversam (12); le 13 septembre suivant à l'abbaye de Sainte-Marie à Nonnenbossche où il proposa Louise d'Espinoy, abbesse de Merkem (13) et le 16 novembre à Merkem (14) pour remplacer la même Louise d'Espinoy. Le 18 décembre 1559 enfin, il est commissaire à l'information à l'abbaye de Hemelsdaele (15).

On en perd ensuite toute trace. Il figure au 21 septembre dans l'obituaire de Lo comme vingt-huitième prévôt de Saint-Pierre (16).

(1) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f^o 52r^o.

(2) Un prévôt Charles apparaît encore le 13 septembre 1539 (A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 4). Après cette date et jusqu'au 11 mars 1541, Charles Van der Elst est signalé comme doyen de Lo. Comme celui-ci succédera à Charles de Wagemaker, on peut en conclure que ce dernier mourut après le 11 mars 1541. — Les comptes communaux de Lo de 1540-1541 rapportent ce qui suit : « Ter cause van zeker atroce injurien angheseydt van myn heere den proost van Loo zynen coadjutor » (phrase incomplète citée par M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 165).

(3) Cité dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXI.

(4) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 227 ter (non signalé dans l'*Inventaire* de P. De Stoop) ; on le trouve encore comme doyen le 11 janvier 1537 — il avait à cette date rédigé le terrier des biens de la prévôté avec l'arpenteur Omar Zoetoom (A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 5) et le 1^{er} février de cette même année (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 228).

(5) Acte par lequel Pierre Blomme fonde son anniversaire à Lo et donne à cet effet deux mesures de terre qu'il a achetées à Pierre Levys le 24 janvier précédent : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 232 et 231 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, nos 232 et 231 ; corriger la date et l'analyse des deux actes) : Charles Van der Elst y est qualifié de « procurator en up den tijden deken van den kerke van Loo ».

(6) Fondation d'anniversaire par Jacques Buedsin : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 237 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n^o 237 ; corriger la date). — Voir de même la fondation de l'anniversaire de l'arpenteur Omar Zoetoom le 25 février 1541 : *Ibidem*, n^o 234 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n^o 234 ; corriger la date). Dans cet acte, Charles Van der Elst porte une nouvelle fois le titre de doyen et de procureur de Lo.

(7) Les comptes de la ville de Lo de 1541 signalent les achats de vin distribué au jour de son entrée : « Ghepresenteert myn heere den proost van Sinte Pieters cloostere binnen Loo te zynder intreye ende consecratie zeshien kannen wyus » (rapporté par M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 165).

(8) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 4, f^{os} 34r^o-40v^o.

(9) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 241.

(10) A.G.R., *État et Audience*, 897.

(11) A.G.R., *État et Audience*, 899, f^o 37r^o. — On verra pourtant N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 229 et note 11, Liège, 1960.

(12) A.G.R., *État et Audience*, 899, f^o 158 et sv.

(13) A.G.R., *État et Audience*, 896. — N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Sainte-Marie à Nonnenbossche*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 277, Liège, 1960.

(14) A.G.R., *État et Audience*, 899. — N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Saint-Pierre et de Notre-Dame à Merkem*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 287, Liège, 1960.

(15) A.G.R., *État et Audience*, 901, f^{os} 58-61 ; *Biskovf*, 24-25, Bruges, 1935.

(16) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f^o 69v^o.

ADRIEN DE VOGHELE (*Voluriis, Vueghelen*) (1), procureur du couvent de Lo le 7 octobre 1536 et le 1^{er} février 1537 (2), était curé de Vinkem lorsqu'il fut nommé prévôt de Saint-Pierre, peu avant le 16 janvier 1561 (3). Le 9 janvier 1563, il concède, en présence du doyen et de neuf religieux (4), une pension annuelle au chanoine de Saint-Pierre de Lille, Robert de Roubaix.

Adrien de Voghele fut confronté aux événements les plus dramatiques de l'histoire de la prévôté : les conséquences de la furie iconoclaste. Le 6 mai 1566 puis du 10 au 16 mai, il participe à Gand à une assemblée du Clergé de Flandre chargée de prendre connaissance des dispositions de la Gouvernante Marguerite de Parme pour la modération des placards « touchant le fait de la religion » (5). Les troubles éclatent quelques mois plus tard. Venues des environs de Lille, des bandes d'Iconoclastes ravagent les églises et les chapelles de Lo le 14 août 1566 (6). Les religieux prennent la route d'Ypres mais, le lendemain, les Gueux envahissent cette ville (7). Adrien de Voghele réorganise la vie conventuelle au refuge et, à cet effet, obtient du premier évêque d'Ypres, Martin Rythovius, le 23 septembre 1566, de pouvoir aliéner diverses possessions de sa prévôté en vue de payer les troupes chargées de la défense des religieux (8). Le 22 novembre suivant, il se joint aux abbés et prévôts de Watou, Zonnebeke, Eversam et Voormezele — tous possèdent leur principal refuge à Ypres — pour se plaindre auprès du Conseil de Flandre des fermiers d'accise qui mettaient en doute les privilèges d'exemption des dits couvents (9).

Brisé par les tragiques événements de 1566 et atteint d'une maladie aux yeux (10), Adrien de Voghele se démit de sa charge en 1569 et reçut comme co-adjuteur Malinus le Roy, chanoine de Saint-Martin à Ypres. Le 24 avril 1570, l'évêque d'Ypres nomma maître François Cnockaert

(1) Au lieu de ce prévôt, P. DE STOOFF, *Inventaire...*, 252, cite, d'après le manuscrit de l'abbaye des Dunes (A.G.S.B., Ms. 152 A/38, *Chronique Van der Cruyce* : f^o 79v^o), un certain Guillaume natif de « Coukelaere » et Arnold de Rotselaere. Voir ci-dessus, ce qu'il faut penser de ces deux noms. — L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXII, donne comme prédécesseur d'Adrien de Voghele un énigmatique Robert Holman. On y reviendra à propos du prévôt suivant. — Un certain Adrien de Voghele est signalé comme chanoine de Furnes dans A.G.S.B., Ms. 152 A/38, (*Chronique Van der Cruyce*), f^o 79r^o.

(2) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 227 ter et 228.

(3) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 245 (= P. DE STOOFF, *Inventaire...*, n^o 245 ; corriger la date). — Cet acte fait savoir qu'Adrien de Voghele, curé de Vinkem, a abdiqué pour être prévôt de Lo. C'est en cette qualité que, le 16 janvier 1561, il présente aux vicaires généraux de Théroouanne un de ses religieux, Martin Sangin, pour remplir les fonctions pastorales à Vinkem. — On verra en outre les comptes communaux de Lo de 1560/1561 : « Ghepresenteert myn heere den proost van Loo te zijnder intreye zes stoop wyns » (cité dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 165).

(4) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 246 (= P. DE STOOFF, *Inventaire...*, n^o 246 ; datation erronée). — Tous les religieux ne sont pas présents, mais les dix (doyen compris) assurent *se esse maiorem et saniozem partem*.

(5) G. DE MEESTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 32, 62, Bruges, 1851. — Le prévôt de Voormezele, Mathieu Moerman, y participe également.

(6) On ne possède pas de récit détaillé des excès commis à Lo par les Iconoclastes. Quelques lignes d'allure générale sont données toutefois dans les *Geschiedenissen der stad Lo*, 13 (BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE À COURTRAI, Fonds Goethals-Vercruyse, Ms. 310 B). Elles ne sont pas correctement interprétées dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LIV-LV.

(7) G. DES MAREZ, *Documents relatifs aux excès commis à Ypres par les Iconoclastes les 15 et 16 août 1566*, dans B.C.R. H., LXXXIX, 95-127, Bruxelles, 1925.

(8) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 251 (= P. DE STOOFF, *Inventaire...*, n^o 251 ; corriger la date). — L'acte parle d'un remboursement aux *presidariis militibus emissis in defensionem cleri contra hostes qui paucis abhinc diebus monasterium devastaverant*. — En vertu de cet acte, Adrien de Voghele cède à André de Wulf une métairie et cent mesures de terre à Lo pour une rente annuelle de 6 livres, le 30 octobre 1566 (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 251 B ; = P. DE STOOFF, *Inventaire...*, n^o 251 ; corriger la date).

(9) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, *Chartrier*, n^o 357.

(10) A.G.R., *Conseil privé*, n^o 1262 (dossier 310).

comme procureur (1) et accorda au prévôt de Voghele une pension annuelle de 250 ducats d'or (2).

Par testament, le 18 avril 1571, Adrien de Voghele fit plusieurs libéralités à l'église et aux pauvres de Lo (3). Il figure au 6 janvier dans l'obituaire de Saint-Pierre, comme vingt-neuvième prévôt (4).

MALINUS (*Martin, Maillart*) **LE ROY** (*de Rojje, Ale Roy*) (5), chanoine et curé de Saint-Martin à Ypres (6), fut élevé à la dignité de prévôt de Lo avant le 22 décembre 1569. A cette date, il s'engage à payer une pension viagère à son prédécesseur, Adrien de Voghele (7). Il est installé par l'évêque d'Ypres le 20 janvier 1670 (8).

A la suite d'une visite, l'évêque d'Ypres édicta une série d'ordonnances sévères pour la prévôté, en février 1574 : il réglemента la vie en commun et l'usage du vin, il ordonna l'achat de livres pieux d'un prix modique et l'usage du missel romain, et envoya ensuite les chanoines aux études (9). Malinus le Roy assista, le 23 mars 1583, à l'imposition de la mitre à Jean Van der Heyden, abbé de Saint-Jean-au-Mont, par l'évêque de Saint-Omer (10).

La prévôté connaît à nouveau des jours sombres. Douze ans à peine s'étaient écoulés depuis la première dévastation des Gueux lorsque les bandes de Simon Utenhove, haut bailli de Gand, reprirent la route d'Ypres. Passant par Lo, le 21 septembre 1578, les rebelles pillèrent les bâtiments conventuels et emportèrent un butin considérable (11). S'il faut en croire la chronique de Lo, ils auraient été jusqu'à violenter les religieuses hospitalières (12). Deux ans plus tard,

(1) Il avait été choisi le 17 avril 1570. — Il est question de ce Cnockaert dans un acte du 28 mars 1571 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 254.

(2) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 252. — Le 22 décembre 1569, Malinus le Roy s'était engagé solennellement à payer cette pension, ainsi qu'une autre de 300 florins à Jean VII Snic, dernier prévôt de Saint-Martin d'Ypres, devenu doyen du Chapitre cathédral. Cette dernière pension constituait la moitié de la pension de 600 florins que la prévôté d'Eversam payait seule depuis 1562. On en verra tout un dossier, recopié en 1588 par les soins de Jean de Loo, prévôt d'Eversam, aux A.G.R., *Conseil privé*, n° 1262 (dossier 310).

(3) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 256.

(4) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 7v°. — Les armes d'Adrien de Voghele (« d'or au chevron de sable accompagné de trois coqs d'... avec la grosse derrière posée en pal » : citées dans l'épithaphier de Lo) étaient reproduites sur la tourelle du couvent des Sœurs grises de Lo (signalé dans M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 165). Ces armes figurent encore sur le plat d'argent d'un missel conservé à la cure de Lo, avec la date de 1547. Avait-il fait exécuter ce missel pour l'église de Vinkem dont il était alors curé ?

(5) Il faut éliminer le prévôt Robert Holman qui, selon L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXI, aurait succédé à Adrien de Voghele. Cet auteur se base sur un acte par lequel « Robert Holman est élevé à la prévôté par lettres de *placet* de Philippe II, données à Madrid le 25 mars 1569 ». Référence : « chartrier de Lo, pièce sans numéro ». Cette pièce n'existe pas dans le chartrier de Lo. En outre, on verra A.S.É.B., LXI, 12-16, Bruges, 1911, qui signale l'erreur de L. Van Hollebeke : il aura fait d'un abbé des Dunes (Robert Holman : 1569-1579) le successeur d'Adrien de Voghele. — On éliminera de même l'abbé Arnold de Rotselaer donné par le chroniqueur André Van der Cruyce comme prédécesseur de Malinus le Roy (A.G.S.B., Ms. 152 A/38, f° 79v°).

(6) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, III, 147 signale que *Martinus* le Roy était *pastor et visitator Sancti Martini Yprensis*.

(7) A.G.R., *Conseil privé*, 1262 (dossier 310).

(8) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 14 : il y est question de *populo copioso* et de *pluribus notabilibus personis*, sans autre référence.

(9) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 3.

(10) A.É.B., bl. 6931 ; I. DE COUSSEMAKER, *Notice sur la commanderie de Saint-Antoine-les-Bailleul*, dans *Annales du comté flamand de France*, XV, 106, Lille, 1883-1886. — Voir aussi N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Saint-Jean-au-Mont à Ypres*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 39, Liège, 1960.

(11) A. VAN HERMELGHEM, *Nederlandsche historie*, II, 75.

(12) BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE À COURTRAI, *Fonds Goethals-Vercruysse*, Ms. 310 B, 14. — Cette chronique place l'événement en 1577.

la ville de Lo était la proie des flammes (1). Les chanoines perdirent ce qu'ils n'avaient pu emmener en 1578 dans leur fuite. Ils avaient trouvé refuge à Saint-Omer où ils restèrent au moins jusqu'en octobre 1585; ils gagnèrent après cette date leur refuge d'Ypres (2) où ils sont signalés en 1587 (2). Les dettes de la prévôté s'élevaient à plus de 2.000 florins. Déjà en 1575, le 30 avril, Malinus le Roy avait dû aliéner pour neuf ans le tonlieu de Lo aux échevins de la ville (3). Il avait dû également acheter des maisons à Ypres pour aménager le refuge en vue d'une plus longue occupation (4). Le 20 mai 1587, l'évêque d'Ypres lui permit de vendre plusieurs terres afin de rembourser des dettes (5). Une permission analogue lui fut accordée dix jours plus tard par Philippe II (6).

Malinus le Roy aurait, selon le chroniqueur André Van der Cruyce (7), fait bâtir le quartier réservé aux prélats. Il mourut au refuge d'Ypres le 6 décembre 1587 (8). C'est son successeur, Jean Snepgat, qui célébra son service funèbre, le 4 avril 1588, dans la cathédrale d'Ypres. Quatre cents pains furent distribués aux pauvres après l'office (9).

JEAN SNEPGAT (10), natif de Menin ou de Torhout (11), remplit quelque temps les fonctions curiales à Saint-Maurice de Lille avant de faire profession à Saint-Pierre de Lo. Il fut élu prévôt à l'unanimité des suffrages vers janvier 1588 et confirmé par le Conseil d'État (12).

(1) *Ibidem*, 14. — Suit un long excursus sur la dépopulation de Lo en cette époque troublée.

(2) Un acte du 30 mai de cette année signale que « depuis neuf ans et plus, à cause des Iconoclastes, ils furent obligés de quitter leur monastère » : A.G.S.B., *Chartier de Lo*, n° 273. — On verra encore à ce sujet une plainte du prévôt et des religieux de Lo adressée au Conseil de Flandre en 1585 : ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 17. — Sur la fuite à Saint-Omer, cf. M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 166, qui reproduit un extrait des comptes de la ville de Lo du 1^{er} octobre 1585 : les chanoines sont encore à Saint-Omer après cette date.

(3) Les troubles avaient certainement rendu les religieux incapables d'en lever les revenus : A.G.S.B., *Chartier de Lo*, n° 259.

(4) Voir un acte du 18 décembre 1586 (A.G.S.B., *Chartier de Lo*, n° 271) et un autre du 22 septembre de l'année suivante (*Ibidem*, n° 274 B).

(5) A.G.S.B., *Chartier de Lo*, n° 275.

(6) A.G.S.B., *Chartier de Lo*, n° 273.

(7) A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f° 80^o (repris dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXII). — C'est possible, mais on se demande bien quand et avec quelles ressources.

(8) C'est encore la date à laquelle il figure dans l'obituaire de Lo au 6 décembre : *Et [obitus] piae memoriae domini Malini le Roy, praepositi trigesimi, quondam canonici ac pastoris cathedralis sancti Martini Ypresensis, ubi et sepultus* (BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289, f° 84^{vo}).

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXII. — Cette cérémonie eut lieu le lendemain de l'installation de Jean Snepgat : « Il était d'usage, dit A. Van Hermelghem, de ne point procéder aux obsèques d'un abbé avant le lendemain de l'installation de son successeur (*Nederlandsche historie*, II, 33). — Les armes de Malinus le Roy sont reproduites dans A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f° 80^o.

(10) Un certain Pierre Snepgat est doyen de Saint-Pierre de Lo entre le 9 janvier 1563 et le 30 octobre 1566 : A.G.S.B., *Chartier de Lo*, nos 246 et 251 bis (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, nos 246 et 251; corriger les deux dates). D'autre part, un Pierre Snepgat religieux de Lo préside à la confection d'un terrier des biens de l'hôpital de Lo en 1548 : A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 4, f° 34^o. — Il s'agit du même personnage puisque le 9 septembre 1563, le DOYEN Pierre Snepgat fait des MESURAGES DE TERRES à Lo (*Ibidem*, pièce 5, f° 26^{vo}).

(11) Selon l'obituaire de Lo (BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289, f° 46^{vo}). — A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f° 80^o (repris par P. DE STROOP, *Inventaire...*, 331 et, après lui, par L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXII) avance au contraire qu'il serait originaire de Torhout. — Menin, prov. de Flandre occidentale, ch.-l. de cant.; Torhout, prov. de Flandre occidentale, ch.-l. de cant.

(12) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, CXII (sans références). — M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 166-167, signale un extrait des comptes communaux de Lo qui concernent Jean Snepgat : « Ghevoyagiert bij Passchier Parmentier baillu, Mathys Fierin burghmeester ende Passchier Dierick scepane, ghecommitteert over 't collegie ontboden wesende ter causen van der electie van eenen nieuwen prelaet deser stede daerinne rachierende den XI, XII en XIII januari 1588 tot Ypres ». — Copie d'une lettre de l'officialité du 1^{er} avril 1588 (confirmation de Jean Snepgat) aux A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 920, f° 197-199.

L'évêque d'Ypres Pierre Symons lui donna la bénédiction le 3 avril 1588 (1) dans la cathédrale d'Ypres.

Jean Snepgat fut victime de la situation politique désastreuse. Quelques semaines avant sa bénédiction, le 4 février 1588, il avait été arrêté par des rebelles ostendais à Warneton (2), avec un autre de ses religieux. C'est d'Ostende en effet que les troupes des Provinces-Unies, enhardies par la défaite de l'armée royale en 1591 et par leur confiance au roi de France Henri IV (3), lancent leurs guerillas sur le plat pays. La ville de Lo ne put échapper à une nouvelle destruction en 1596 (4). Le prévôt répara à nouveau les bâtiments conventuels et l'église et construisit la chapelle du quartier des prélats (5).

Jean Snepgat figure dans un acte du 15 mars 1593 (6), dans un autre du 6 octobre suivant (7) et dans un autre encore d'avril 1594 par lequel la veuve de Thomas Willemoot, Catherine, donne à la prévôté deux maisons à Ypres afin que son fils y soit reçu comme religieux (8). En 1601 et le 3 mai 1603, il assiste à la procession de la Sainte-Croix à Furnes (9). Il mourut subitement dans le refuge de la prévôté, à Ypres, le 5 juin 1604, et fut enterré comme son prédécesseur dans la cathédrale yproise de Saint-Martin (10). Il est inscrit au 5 juin dans les obituaires de Lo et de Voormezele (11).

REMI DE ZAMAN, d'origine anglaise, seigneur de la Porte, entra en religion à Saint-Pierre de Lo. Il fut choisi à l'unanimité par ses collègues pour succéder, à l'âge de trente-trois ans, au prévôt défunt. Il reçut ses patentes des archiducs le 10 septembre 1604 (12). Le 16 octobre suivant, les chanoines s'adressèrent à l'évêque d'Ypres pour obtenir la confirmation et la bénédiction de leur supérieur (13). L'évêque Pierre Symons bénit Remi de Zaman avant la fin de l'année (14). Les chanoinesses régulières de l'abbaye de la Nouvelle-Plante, dites encore les

(1) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 276. — L'évêque d'Ypres révoqua par ces lettres la charge d'administrateur des biens de la prévôté qu'il avait confiée, *propositura vacante*, à Nicolas Fyene. — A. C. DE SCHREVEL, *Deux élèves remarquables de l'école Bogardo*, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 17, Bruges, 1932.

(2) A. VAN HERMELGHEM, *Nederlandsche Historie*, II, 23. — On ajoutera la notice suivante extraite de l'épigraphique de Lo : « Dezen heer Daniël Trentesouilse, gestorven 8 januari 1622, is den vierden van sporcle 1588, komende van Rijssel, gevangen geweest van de Oostendenaers gekleed in spanjnaers habytten, die zij hier of daer vermoord hadden op de Waesten calcyde, heeft veel geleden voor hij heeft geranconneerd geweest » (cité dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 167).

(3) Cette situation est décrite dans H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, IV, 201 et sv., Bruxelles, 1919.

(4) BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE À COURTRAI, *Fonds Goethals-Verercruysse*, Ms. 310 B, 15.

(5) A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f° 80r°. Il est également question d'autres réparations aux bâtiments conventuels.

(6) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 19.

(7) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 279.

(8) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 280.

(9) G. DE MEESTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 133, Bruges, 1851. — A. C. DE SCHREVEL, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 17, Bruges, 1932.

(10) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXII (d'après l'obituaire).

(11) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo), f° 46v° : il y figure comme trente-et-unième prévôt. Il est le dernier des prévôts de Lo (après lui, ce seront des abbés) et le dernier à être inscrit dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo conservé à la Bibliothèque des Bollandistes. — A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 217 (signalé avec la date complète du 5 juin 1604). — Ses armes dans A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f° 80r°.

(12) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 287. Copie aux A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1637). — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 920, f° 168-196 : enquête ordonnée le 20 juin 1604, menée dans le refuge de la prévôté à Ypres les 16 et 17 juillet suivants.

(13) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 288. — Dans ce document, les religieux insistent sur les innombrables qualités de leur supérieur. Craignent-ils une quelconque opposition ?

(14) A. C. DE SCHREVEL, *Deux élèves remarquables de l'école Bogardo*, dans *A.S.É.B.*, LXXV, 17, Bruges, 1932. — Les comptes de la ville de Lo de 1604-1605 rapportent, au chapitre des dépenses, un paiement à l'orfèvre Mathieu de

Dames de Roesbrugge, l'invitèrent à venir inhumer leur abbesse, M. de Renty, décédée le 18 juin 1605 (1).

Remi de Zaman s'attacha tout d'abord à reconstruire les trois nefs de l'église conventuelle et à restaurer la bibliothèque, en 1608 (2). Il s'occupera par après des autres édifices ruinés lors des troubles (3). Il ramena ses religieux de l'exil en octobre 1608 (4). C'est cette année ou en 1609 qu'eut lieu la réforme de Lo, avec l'imposition des habits blancs (5). Le refuge de la maison devenant libre, il en céda la chapelle à l'usage des séminaristes d'Ypres, le 8 mars 1611 (6).

La considération dont jouissait Remi de Zaman (7), sa compétence du point de vue temporel (8), ses relations dans les milieux politiques (9), sa possibilité d'accommodement avec son ordinaire (10), trouveront bientôt leur consécration. Par une bulle du 11 octobre 1621, le pape Grégoire XV érige la prévôté de Saint-Pierre en abbaye et octroie à l'abbé le privilège de conférer les ordres mineurs et la tonsure, de consacrer les autels, vases et ornements sacerdotaux et de réconcilier les églises (11). L'abbaye compte à ce moment une vingtaine de religieux; l'abbatiale nouvellement restaurée accueille de nombreux fidèles et le mobilier liturgique est de valeur (12). La bulle de Grégoire XV est confirmée par l'official d'Ypres le 26 juillet 1622 (13) et par le roi d'Espagne, Philippe IV, le 1^{er} décembre suivant (14). Remi de Zaman porte alors le titre de comte de Lo (15).

Kien « voor den coop van een couppetasse gheschoncken an heere Remigius de Zamen 't zynder wiedynghe als prelaet deser stede » (cité dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 168).

(1) V. BONNEAU, *Histoire de l'abbaye de la Nouvelle-Plante ou des Dames de Rousbrugge*, 70, Ypres, 1894. — Les annales de ce monastère appellent Remi de Zaman le « grand ami de la maison ».

(2) A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f^o 80^o. — Voir aussi ce qu'en dit l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (A.G.S.B., Ms. 553), au 7 août : *Obitus Remigii de Zaman, huius ecclesie propositi 32, qui monasterium belli furore dirutum peno a fundamentis restauravit... obdormivit anno 1637*.

(3) Le 30 août 1616, la Chambre des Comptes à Lille consent à sa requête de rebâtir le moulin à vent destiné à moudre le blé, rasé durant les troubles : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 299.

(4) Comptes de la ville de Lo : « Betaelt Pieter Van der Balcke van betaelt 't hebbende Simon Sanctus, voor de wijn daermede beschoncken was myn heere den prelaet voor zynen willicom thuus commende met zyn gheheel convent VIII lb. II s. par. » (cité dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 168).

(5) Cet épisode est raconté par G. DE MEESTER, *Historia episcopatus Iprensis*, 144, Bruges, 1851 et dans A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f^o 80^o.

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 297. Cette chapelle était contiguë au refuge. L'évêque d'Ypres s'engagea à la réparer, la dégager d'une rente et la maintenir en état. Elle serait disponible aux religieux quand ils le voudraient.

(7) Voir ci-dessus : dès 1605 il est invité par les dames de Roesbrugge. — Le 28 août 1616, il assiste à la bénédiction abbatiale de Christian Druve, abbé de Saint-Nicolas à Furnes : A.É.B., *Acquisitions* n^o 6973 : P. DE WAGHENARE, *Origo ac progressus*. — Ajouter aussi les qualités que lui reconnaissent les religieux (ci-dessus).

(8) Accord le 20 février 1609 avec le Magistrat de Lo au sujet du bail du tonlieu de la ville (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 293). — Le 9 mars suivant, il fait établir un terrier des biens de sa prévôté (A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 7). — Voir encore ci-dessus, note 1.

(9) Il siègera l'espace de six ans aux États de Flandre comme député du clergé. — Le 25 juin 1607, il est convoqué au concile de Malines : ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n^o 21.

(10) Ci-dessus, note 3.

(11) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 302 bis. Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 159-162, n^o XCIX. — Cette bulle était précédée d'une requête de la part du prévôt Remi de Zaman. On en trouvera une copie aux A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 11.

(12) C'est ce qui ressort de la requête du prévôt. — Une petite allusion peut-être dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo au 29 mars (A.G.S.B., Ms. 553 : *Obitus Nicolai Bruncel et uxoris eius qui sedes chorales dorsale et organum ligneum [ad] opus huius ecclesie composuit, anno 1501 ; que postea anno 1566 a Geusiis funditus sunt eversa ; que postea Reverendus Remi de Zaman abbas 32 restauravit*).

(13) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 304.

(14) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n^o 305. Éd. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, 163-164, n^o C.

(15) H. VANDERGUCHT, *De Dixmude à Bergues par Loo et Hondshoote*, 51, Dunkerque, 1914.

L'abbé de Zaman poursuivra ensuite l'ornementation de son abbatale. Il fit placer en 1624 par l'artiste Urbain Taillebert des stalles (1) et une chaire, dans la tradition calme de la Renaissance (2) ; en 1626, un banc d'œuvres (3).

La fin de son abbatiat est marquée par de nombreuses contributions de guerre. Le 8 octobre 1627, il lève un emprunt de 900 florins (4) et un autre de 2.900 florins (5), afin de verser la part de son abbaye dans l'emprunt forcé de 25.400 florins à huit prélats du pays de Flandre. Le 30 août 1629, le roi d'Espagne Philippe IV autorisa l'abbé à lever un nouvel emprunt de 5.000 florins (6).

Remi de Zaman mourut le 7 août 1637, âgé de soixante-six ans, après avoir dirigé la prévôté puis l'abbaye de Lo durant trente-trois ans. Sa dépouille mortelle fut ensevelie dans son abbatale, sous une grande dalle blanche. Il est le premier à être représenté avec la chape, la mitre et la crosse (7), et l'inscription de *primus abbas*. Il s'était fait représenter dans son église sur l'un des volets d'une grande toile du *Crucifiement* avec, sur l'autre volet, le sacre de saint Augustin (8). Sous son abbatiat, Lo pouvait bien se qualifier de « Lo-la-savante ». Plusieurs chanoines accédèrent à la dignité abbatale : deux à Lo, trois à Zonnebeke, deux à Voormezele et deux à Warneton (9).

PIERRE III DE HEUVELE (*de Hucvolle*), né à Menin (10) vers 1578 (11), fit profession à Saint-Pierre de Lo en 1605. Curé de Nieuwcapelle (12) et de Lo, de 1610 à 1616 (13), doyen de Lo

(1) É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, V, 464, Bruxelles, 1952. — M. VAN DROMME, *Loo. Ses souvenirs historiques et artistiques*, dans *Bulletin du comité flamand de France*, X, 512, Lille, 1933-1936. — Cet artiste avait exécuté dans un style identique les stalles de Sainte-Walburge à Furnes, de la cathédrale d'Ypres (1598), et de Nieupoort, détruites pendant la première guerre mondiale. Les stalles de Lo ont été diminuées une première fois lors de la construction de la tour centrale (achevée en 1868) pour en faire un petit autel ; elles le furent une seconde fois en 1913 lorsque, sous prétexte d'avoir plus d'espace dans le chœur, on enleva trois sièges de chaque côté.

(2) É. DE MOREAU, *op. cit.*, 466 ; M. VAN DROMME, *op. cit.*, 513 (avec description de l'œuvre).

(3) Les panneaux de chêne ont été enlevés en 1704 et remplacés par sept petits tableaux fort intéressants au point de vue de l'histoire locale : ils représentent en effet des vues de l'ancienne ville, de l'église, des costumes du Magistrat et des religieux, etc.

(4) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 307. — Une note dorsale indique que cette somme a été remboursée le 18 octobre 1628.

(5) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 308 ; remboursée le 19 octobre 1628.

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 309 ; remboursée avant le 8 juillet 1630. — A cette date, le roi Philippe IV permet à l'abbé de Lo d'acheter des terres à Oostvleteren avec cette somme (*Ibidem*, n° 310 ; = P. DE SROOP, *Inventaire...*, n° 210). — La quittance du receveur royal des finances portant 5.000 écus est datée du 26 octobre 1629 : ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 23.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXIII-LXIV, qui reproduit son épitaphe. — Les armoiries de Remi de Zaman sont gravées à sa gauche. Cette pierre est décrite dans le manuscrit Mallebrancq, repris dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 89 et 169. L'abbé de Zaman était enterré dans la chapelle de Saint-Blaise, à droite du chœur, encore dénommée chapelle de l'abbé. Ses armes : « écusson en rond, écartelé au 1 et au 4 faces de 6 pièces d'argent et d'azur, la première bande chargée de 5, la seconde de 4 et la troisième de 3 hermines. Au 2° et 3° d'argent à la croix de Bourgogne de gueules, à l'écusson d'or à 3 lions de sable au canton dextre de l'écu ; timbré d'une mitre », avec pour devise *Semina mates*. Dessin de ces armes dans A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f° 80v°.

(8) M. VAN DROMME, *Loo. Ses souvenirs historiques et artistiques*, dans *Bulletin du comité flamand de France*, X, 514, Lille, 1933-1936. — Une longue description dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 72.

(9) A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique van der Cruyce*), f° 80v° : les futurs abbés de Lo sont ses deux successeurs directs : Pierre de Heuvelo (1637-1638) et Jean Reynaert (1638-1644) ; ceux de Voormezele sont Nicolas Charlé (1619-1650) et François Moenen (1650-1656).

(10) D'après son épitaphe reproduite dans la *Gallia christiana*, V, 356, Paris, 1731 et dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXIV. — Sa pierre tombale était voisine de celle de l'abbé de Zaman. Voici ce qu'en dit le manuscrit Mallebrancq (reproduit dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 89) : « pierre grise où l'on voit le buste d'un abbé ; à sa droite est un écusson d'... à trois montagnes *ut praesumuntur*, posées en face d'... timbré d'une mitre ». — Des armes assez différentes sont dessinées dans A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique van der Cruyce*), f° 80v°.

(11) En octobre 1637, il était âgé de cinquante-neuf ans.

(12) A.G.R., *Audience*, n° 927, f° 323r°.

(13) D'après un registre de baptêmes conservé aux Archives paroissiales à Lo.

puis, en octobre 1623, prieur de Warneton (1); prieur de Lo en 1629 (2), il remplissait, en 1637, les fonctions pastorales à Reningelst (3) lorsqu'il fut désigné comme abbé de Lo par voie d'élection, le 19 septembre 1637 (4). Il reçut ses patentes le 15 décembre suivant et, le 25 juin 1638, des dimissoriales des vicaires généraux d'Ypres l'autorisaient à recevoir la bénédiction abbatiale (5). Il mourut le 17 octobre 1638, dans la première année de sa charge (6).

JEAN REYNAERT était, comme son prédécesseur, natif de Menin. Il entra en religion à Saint-Pierre de Lo en 1604, à l'âge de dix-huit ans. Ordonné prêtre en 1611, il fut nommé prieur de Lo en 1622 (7). Il occupait cette charge lors du décès de l'abbé de Heuvele, le 17 octobre 1638.

Guillaume Van der Sterre, archidiacre d'Ypres, et Michel de Horniecourt, conseiller du roi au Conseil de Flandre, nommés commissaires à l'information le 13 novembre 1638, mènent l'enquête à l'abbaye le 7 décembre suivant. Le temporel de l'institution est en boni (8). Les quatorze membres que compte alors la communauté (9) portent leurs voix sur pas moins de neuf candidats! Le prieur Jean Reynaert ne l'emporte que très légèrement sur le plus âgé des chanoines, Adolphe Gargandt (10).

Son élection est approuvée le 28 février 1639 par le roi Philippe IV (11) et, le 30 mars, par les vicaires généraux d'Ypres (12). Ypres se trouvant alors sans évêque, Jean Reynaert reçut le 1^{er} mai la bénédiction abbatiale des mains de Christophe de France, évêque de Saint-Omer, assisté des abbés de Bergues-Saint-Winoc, Charles d'Argenteau, et de Saint-Jean-au-Mont, François de Waelscappel (13).

Il intervient dans un acte du 20 janvier 1643 par lequel les membres de la gilde de Nieuwcapelle promettent de payer à l'abbaye diverses taxes sur un terrain qu'ils destinaient au tir

(1) Ci-dessus, note 12 et A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1637) : lettre du 19 septembre 1637.

(2) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Livre de rentes de 1630, f° 3^o.

(3) Reningelst, prov. de Flandre occidentale, cant. de Poperinge.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1637) : il obtint 12 voix sur 18. — Un autre religieux, Adolphe Gargandt, obtint également 12 voix mais les commissaires à l'information « ne peuvent approuver le choix de sire Adolph Gargandt ... par ce qu'il est suspecté d'avoir conversation deshoneste avecq une femme mariée ». — Il ne fut pas élu en 1639 comme l'avance A.G.S.B., Ms. 152 A/38 (*Chronique Van der Cruyce*), f° 80v^o.

(5) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 27.

(6) Voir son épitaphe renseignée ci-dessus, note 10. — C'est à cet abbé que Védast du Plouich, l'un des plus célèbres dessinateurs d'Antoine Sanderus pour sa *Flandria illustrata*, dédicaça la vue de Lo. — Voir encore A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723), au 17 octobre.

(7) Données reposant sur l'enquête tenue à Saint-Pierre de Lo en décembre 1638 : A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce n° 9. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1638).

(8) L'état des biens de l'abbaye indique 30.487 livres de rentrées contre 25.610 livres de charges et de dépenses : A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce 8.

(9) Ils sont âgés de 28 à 53 ans : 1 religieux de 28 ans, 6 entre 31 et 40 ans et 7 entre 41 et 53 ans.

(10) Adolphe Gargandt, âgé de 53 ans, était entré en religion en 1602. Ordonné prêtre en 1609, il était lors de l'élection curé de Lo et doyen de chrétienté de Furnes. Il mourut le 14 mai 1641 (A.G.S.B., Ms. 553 : obituaire de Lo de 1723). — Georges de Jonckheere arrive en quatrième position avec deux premières voix, trois secondes et deux troisièmes ; il succédera à l'abbé Reynaert. Léonard de Hurtere arrivait en dernière position avec une seule troisième voix ; il sera choisi comme abbé de Lo à la mort de l'abbé de Jonckheere en 1656.

(11) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 315. — Copie des patentes aux A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1638).

(12) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 316 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 316 ; date fautive du 9 mars 1639).

(13) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 316 bis (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 316). Étaient présents Nicolas Charlé, abbé de Voormezele (ce dernier ancien chanoine de Lo), Paul de Gomicourt, abbé de Furnes, Bernard de Haene, abbé de Zonnebeke (probablement aussi un ancien chanoine de Lo : ci-dessus, 872 et Jacques Pierens, ou Pierin abbé d'Eversam (voir ci-dessus, 683).

à l'arc (1). On lui doit la construction du maître-autel de l'église abbatiale (2) et l'achat d'un important mobilier liturgique de valeur (3). Il mourut le 29 janvier 1644 et fut enterré dans son abbaye sous une dalle de pierre blanche gravée au trait (4).

GEORGES DE JONCKHEERE (*Jonckheers*), né à Menin (5) en 1592 (6), fit profession à Saint-Pierre de Lo en 1611. Il fut ordonné prêtre en 1617 et nommé sous-prieur en 1621. Il occupait la cure de Nieuwcapelle depuis au moins 1638 lorsqu'il fut désigné comme second candidat aux élections abbatiales du 13 décembre de cette année (7). Puis, à la mort de l'abbé Reynaert, il fut élu quatrième abbé mitré de Lo, le 7 mai 1644 (8). Les lettres royales de confirmation lui furent envoyées de Madrid le 19 janvier 1645 (9). Georges de Jonckheere reçut la bénédiction abbatiale dans la chapelle épiscopale d'Ypres, le 15 août 1645, des mains de l'évêque Josse Bouckaert, assisté de Charles d'Argenteau, abbé de Bergues-Saint-Winoc et du prieur de Lo, Josse Blondeel (10).

L'abbé de Jonckheere apparaît dans un acte du 8 mars 1648 (11). Le siège épiscopal d'Ypres étant vacant, il envoie le 21 mai 1652 (12) un de ses chanoines, Gilles Berkin, se faire ordonner prêtre à Bruges. Le 12 août 1655, il délivre un certificat aux membres de la Sodalité du Sauveur Crucifié, à Furnes (13). Il mourut le 17 décembre de la même année (14).

(1) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 319.

(2) Le maître-autel porte ses armes. Description de cette œuvre dans M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 18.

(3) Sa crosse abbatiale d'argent porte ses armes et celles de l'abbaye ainsi que sa devise *de corde puro* (traduction latine de son nom : rein hart). Cette crosse est conservée au Grand Séminaire de Bruges : B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Brugge*, 62, Bruges, 1962. Elle fut cédée à cette institution en 1838 par L. de Roo, vicaire de Lo. — Jean Reynaert commanda aussi divers tableaux dont on trouvera une description dans M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 18-21. — A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) signale, au 29 janvier : *Obitus domni Johannis Reynaert... sub quo edificatum fuit summum altare illiusque tabernaculum cujus confecta sunt quatuor candelabre argentea, pedum et demonstrantia utraque argentea et deaurata, necnon varia ecclesie ornamenta*. — Les armes du prélat sont : écusson coupé de sable, au cœur d'or et de gueules, à deux étoiles d'or.

(4) Il figure à mi-corps, en habits pontificaux, tenant la crosse. A droite, ses armes timbrées de la mitre. L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXV, retranscrit l'épithaphe et le chronogramme. — Signalons encore un chanoine prêtre de Lo appelé Jean Reynaert, mort le 28 octobre 1654 : A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723).

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXV ; d'après A.G.S.B., Ms. 553 : au 17 décembre et *in fine* : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurtere*.

(6) Cette date et les renseignements qui suivent sont tirés de l'information tenue à Saint-Pierre de Lo le 13 décembre 1638 : A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce n° 9.

(7) Il avait encore été chapelain de l'abbé Remi de Zaman, jusqu'à la mort de ce dernier.

(8) L'information souligne son érudition et sa compétence, tant du point de vue spirituel qu'en ce qui concerne la prédication (A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce n° 9). — *Gallia christiana*, V, 350, Paris, 1731. — Les commissaires à l'information furent désignés le 26 mars ; ils se transportèrent à Saint-Pierre de Lo les 25 et 26 avril et envoyèrent leurs appréciations concernant le choix des religieux au Conseil d'État, le 7 mai 1644. C'est le chanoine Jacques Ghys, précédemment pasteur de Lo et, depuis 1632, maître de l'hôpital Comtesse à Lille, qui obtint la majorité des voix. Les commissaires à l'information préférèrent pourtant Georges de Jonckheere pour les raisons invoquées dans A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1644), lettre du 7 mai 1644.

(9) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 320 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 320 ; date fautive). — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1644).

(10) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 321. — Le prieur Blondeel remplaçait le second prélat empêché, probablement l'abbé de Saint-Jean-au-Mont à Ypres.

(11) ARCHIVES PAROISSIALES à Lo, Charte n° 28 (dénombrement de fief).

(12) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce n° 13. — Gilles Berkin (al. Berkijn) deviendra prieur sous Nicolas de Croix.

(13) H. VAN DE VELDE, *Histoire de la procession de Furnes*, dans *A.S.E.B.*, XIV, 190, Bruges, 1855-1856.

(14) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; au 17 décembre. — *Gallia christiana*, V, 350, Paris, 1731. — On verra toutefois une lettre du prieur et des religieux de Lo adressée au Conseil privé, de laquelle il ressort que l'abbé de Jonckheere mourut le 16 décembre 1655. — Sous l'abbatit de Georges de Jonckheere, de 1643 à 1655, dix chanoines firent profession à Saint-Pierre de Lo (A.G.S.B., Ms. 553, *in fine*).

LEONARD DE HURTERE, né à Hondschote en 1603 (1), fit profession à Saint-Pierre de Lo le 19 novembre 1623. Ordonné prêtre sept ans plus tard, le 19 avril 1630 (2), il se vit confier la cure de Lo de 1641 à 1656 (3), date de son élection à l'abbatit de Lo (4). Il est confirmé par Philippe, roi de Castille, le 3 mai 1656 (5). En juin de cette année, il signe en qualité d'abbé dénommé de Lo une requête des prélats de Flandre contre la suppression de l'abbaye d'Eversam (6). Le 10 janvier 1660, les vicaires généraux du siège vacant d'Ypres l'autorisent à lever un emprunt de 5.000 florins pour parer aux difficultés de son abbaye (7). Léonard de Hurtere mourut le 17 octobre 1663 (8).

NICOLAS DE CROIX, né à Menin vers 1623, fit profession à Saint-Pierre de Lo en 1645. Il fut ordonné prêtre le 18 octobre 1649 et se vit bientôt confier la charge d'économe puis de prieur du monastère (9). Il occupait cette charge lorsque mourut l'abbé de Hurtere, le 17 octobre 1663. C'est au nom de la communauté toute entière que Nicolas de Croix demanda au Conseil d'État, à cette date, de nommer commissaires à l'information des membres du vicariat général du diocèse d'Ypres (10). Cette requête ne fut pas entendue et l'abbé de Zonnebeke ainsi que le Président du Conseil de Flandre menèrent l'enquête à Saint-Pierre de Lo le 28 décembre 1663. Nicolas de Croix fut choisi comme successeur de l'abbé de Hurtere et reçut ses lettres de placet de Madrid le 12 septembre 1664 (11). Son abbaye fut chargée de 1.100 livres de pension annuelle (12). Nicolas est encore signalé comme « prieur et abbé dénommé de Lo » dans un acte du 1^{er} décembre 1664 (13). Il est installé le 10 janvier 1665 par les vicaires généraux d'Ypres (14). Le 12 juillet suivant, il fait une attestation en faveur des sœurs grises de Lo (15).

Le 9 mai 1669, Nicolas de Croix fit consacrer par l'évêque d'Ypres Martin Prats le maître-autel de l'église abbatiale, en l'honneur de saint Pierre. Il fit de même consacrer l'autel de la chapelle

(1) Il a 35 ans le 13 décembre 1638. — Voir de même *Rond den Heerd*, VI, 180 et sv., 1870. — Hondschote, département du Nord, arr. de Dunkerque.

(2) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce n° 9. — A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; *in fine*, n° 1.

(3) M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 170. — Le 13 mars 1647, Pierre, abbé d'Eversam, l'avait recommandé pour l'abbaye de Warneton : A.G.R., *Conseil privé espagnol*, n° 1532, 1^o 80^o. — Il faut rappeler que le 13 décembre 1638, il avait obtenu une voix aux élections abbatiales tenues à Lo ; il n'avait alors que 35 ans. Les qualités présentées étaient : vie exemplaire tournée vers le service divin ; érudition ; compétence du point de vue temporel.

(4) Il est choisi comme abbé de Lo le 6 mars 1656 : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1656).

(5) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 324. — Copie aux A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1656).

(6) A.G.S.B., *Fonds d'Eversam*, n° 6/36. — Il apparaît encore dans un acte du 18 juillet 1656 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 325.

(7) Il faut pouvoir faire face à l'alimentation des vingt religieux. L'abbé de Hurtere décide de lever cette somme au denier 16 *super mobilibus argenteis pertinentibus ad abbatiam*. La condition imposée par les vicaires généraux est de racheter l'emprunt endéans les trois ans : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 331 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 331). — On verra encore un acte du 16 avril 1661 aux ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 30.

(8) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; au 17 octobre : ... *qui per tredecim annos pastoris Loensis munus laudabiliter, obiit 1663*. — Les armes et la devise (*Fortiter et suaviter*), dans M. VAN DROMME, *Gebourtenissen...*, I, 171. — Onze chanoines firent profession sous son abbatit, de 1656 à 1663 (A.G.S.B., Ms. 553, *in fine*).

(9) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; *in fine* : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurtere*, n° 3. — Nicolas de Croix est signalé comme prieur de Lo dans un acte du 15 avril 1661 : ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 30.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1663).

(11) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, Charte n° 329 (= P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 329). — L. VAN HOLLBBEKE, *Cartulaire...*, LXV-LXVI.

(12) Dont 300 florins à Marie-Thérèse Porta, fille aînée du sergent-major François Porta décédé en campagne.

(13) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 34.

(14) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 35.

(15) St. SCHOUTENS, *Het klooster der grauuzusters te Lo*, 12-13, Hoogstraten, 1906 : attestation par l'abbé et comte de Saint-Pierre de Lo.

de la Vierge, dans lequel il déposa des reliques des martyrs Grégoire et Primitif (1). Il mourut quelques mois plus tard, le 30 août 1669 (2).

GUILLAUME IV DE JONCKHEERE, natif de Menin (3), fit profession à l'abbaye de Saint-Pierre de Lo le 7 février 1649 (4). Ordonné prêtre moins de trois ans plus tard, le 23 décembre 1651 (5), il remplit les fonctions pastorales à Nieuwkapelle en 1658 et en 1659 (6). A la mort de Nicolas de Croix, l'abbé de Zonnebeke et le Président du Conseil de Flandre menèrent l'enquête au refuge de l'abbaye, dans la ville d'Ypres, en vue de désigner un successeur. Le prieur Gilles Berkin, âgé de 42 ans, emporta de loin la majorité des suffrages, avec 12 voix sur vingt religieux présents. Guillaume de Jonckheere ne le suivait qu'avec six voix mais fut désigné par les commissaires et par l'abbé de Sainte-Marie de Voormezele comme le plus apte à diriger l'abbaye de Lo. Guillaume fut effectivement choisi comme abbé (7) et reçut ses patentes le 5 juillet 1670 (8). L'empereur Charles II avait chargé l'abbaye d'une pension annuelle de 1.500 livres de gros. Les religieux déclarèrent leur maison sans ressources et s'opposèrent à l'installation de leur nouveau prélat. Il leur fut enjoint, le 12 septembre 1670 (9), d'accepter l'élu avant d'introduire leurs plaintes. Guillaume de Jonckheere fut donc installé par l'archidiacre d'Ypres le 1^{er} octobre suivant (10) et reçut la bénédiction abbatiale le même jour, dans la cathédrale de Saint-Martin à Ypres (11). Les plaintes des religieux provenaient de ce que Guillaume de Jonckheere avait, pour payer les pensions, cédé le refuge abbatial d'Ypres. Le 21 août 1671, les religieux sont contraints d'accepter le marché (12) et le font confirmer le 26 août par l'évêque d'Ypres (13). Le refuge abbatial devint quelques années plus tard la propriété des Carmélites d'Ypres qui avaient perdu tout leur patrimoine immobilier, intégré dans les nouveaux remparts de la ville (14). Aussi les chanoines de Lo achetèrent-ils un nouveau refuge dans cette ville (15). C'est là que mourut l'abbé de Jonckheere, le 2 décembre 1675 (16).

(1) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXV-LXVI. — D'après A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; au 30 août. Cette inscription est reproduite dans la *Gallia christiana*, V, 351, Paris, 1731.

(2) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; au 30 août. — Son portrait et ses armes sont reproduits dans un manuscrit de la Bibliothèque royale d'après M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 172-173 (sans références ; cet auteur retranscrit les armes). — Trois chanoines firent profession à Saint-Pierre de Lo sous son abbatiat, de 1663 à 1669 (A.G.S.B., Ms. 553, *in fine*).

(3) Comme ses prédécesseurs Georges de Jonckheere, abbé de Lo de 1645 à 1655, et Nicolas de Croix, abbé de Lo de 1664 à 1669.

(4) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; *in fine* : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurtere*, n° 4.

(5) *Idem*.

(6) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Comptes de la Fabrique d'église de 1658-1659 (rapportés dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 172-173).

(7) A ce sujet, voir le dossier de l'élection aux A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1670).

(8) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 333. — Copie aux A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1670).

(9) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 334 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 334 ; corriger la date).

(10) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 37.

(11) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 37 (inscription au verso de la charte).

(12) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 335 : *Ut nostrum monasterium eximatur ab omni onere sibi imposto in promotione amplissimi domni Guillelmi de Jonckheer in abbatem nostrum*.

(13) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXVI, qui rapporte les différents épisodes de cette lutte, mais sans faire le lien entre le paiement de la pension et l'opposition des religieux à leur nouvel abbé.

(14) A ce sujet, cfr G. VAN CHRISTUS-KONING, *De ongeschiede Karmelieten van Ieper*, 31-32 ; 39, Ypres, 1949. — Voir de même A.É.V.B., *Acta episcopalia Iprensis* (Reg. A. A. Ipris), f° 406^o.

(15) Lettres d'achat du 11 juin 1675 et du 18 janvier 1676 aux A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 337 (non signalé dans P. DE STOOP) et n° 340 (= P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 340 ; avec date fautive du 18 janvier 1677).

(16) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; au 2 décembre. *Gallia christiana*, V, 351, Paris, 1731. — C'est de son temps que datent plusieurs tableaux représentant la vie de saint Augustin, qui reposent actuellement chez les

JOSSE DAVID, né à Hondschote vers 1638 (1), a pour frères le curé de Saint-Pierre à Ypres et Melchior, abbé de Zonnebeke (2). Il fit profession à Saint-Pierre de Lo le 6 octobre 1658 et fut ordonné prêtre quatre ans plus tard, le 12 mars 1662 (3). Curé de Vinkem de 1665 à 1675 (4), il remplaça à Lo le curé Martin Assent démissionnaire (5). Il succéda à l'abbé de Jonckheere, le 29 février 1676, par voie d'élection (6) et reçut ses patentes de Bruxelles le 7 mars 1676 (7). Josse David fut installé par le doyen de la cathédrale d'Ypres, *sede vacante*, le 30 avril de la même année (8). Le 11 mai, il reçut des vicaires généraux d'Ypres des dimissoriales pour la bénédiction abbatiale (9). Il la reçut le dimanche 17 mai 1676 dans l'église abbatiale de l'Eeckhout, à Bruges, par François de Baillencourt, évêque de Bruges (10).

Le 16 décembre 1676, le siège épiscopal d'Ypres étant vacant, il envoie un de ses chanoines, le diacre Albin Declercq (11), se faire ordonner prêtre à Bruges. Il appuie une démarche en faveur des Récollets de Dixmude, empêché par les Français d'exercer leur ministère (12). Josse David rendit au monastère sa splendeur de jadis ; il le dégrava des nombreuses charges et dettes et embellit l'église abbatiale par un pavement de marbre (13). Il fit fondre de nouvelles cloches (14) en juillet 1705. De nombreux ouvrages lui ont été dédiés (15). En 1691, Louis XIV avait créé la charge nouvelle d'économe des abbayes tombées sous séquestre (16). Les prétentions des titulaires amenèrent les institutions ecclésiastiques du diocèse d'Ypres à racheter leurs charges. Le 23 janvier 1631, Josse David assiste à une première

Sœurs Franciscaines de Lo. Sur l'un de ces tableaux sont dessinées les armes de Guillaume de Jonckheere. On y trouve également sa devise *quasi aquae delobitur*. — Durant les cinq années de son abbatiat, un seul chanoine entra à Saint-Pierre de Lo (A.G.S.B., Ms. 553, *in fine*).

(1) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; *in fine* : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurlers*. — Selon L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXVI, Josse David serait originaire de Courtrai. — Hondschote, départ. du Nord, arr. de Dunkerque.

(2) L. SLOSSE, *Rond Kortrijk...*, 909-910, Wevelgem, [s.d.].

(3) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; *in fine*.

(4) M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 173 (d'après les registres paroissiaux de l'église de Vinkem). Josse David paraît comme curé de Vinkem dans un acte du 21 août 1671 : A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 334. — Vinkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(5) Martin Assent, natif d'Ypres, fit profession à Saint-Pierre de Lo le 7 juillet 1654, en même temps que le futur receveur du monastère, Guillaume Verhove et qu'Augustin Vermeersch de Dixmude. Il fut ordonné prêtre le 6 octobre 1658 (A.G.S.B., Ms. 553 ; *in fine* : n° 9). — Il donna sa démission en 1675 et mourut le 4 janvier de l'année suivante : M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 172.

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1676) : lettre du 29 février 1676.

(7) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 338. — Copie aux A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1292 (élection de 1676).

(8) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 41. — On lit au verso de cette charte : *Ypris, in ecclesia hospitalis beate Marie in Foro*.

(9) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, nos 100/210, pièce n° 14.

(10) Et non l'évêque d'Ypres comme on le trouve dans P. DE STROOP, *Inventaire...*, n° 339. — La cérémonie fut *modeste, sine cantu*. Elle devait se passer à la cathédrale de Bruges, dans la chapelle Saint-Charles appartenant à l'évêque. Mais les chanoines de Saint-Donatien posèrent de telles exigences à propos de l'horaire que la cérémonie eut lieu à l'Eeckhout, à la prière des chanoines de ce lieu : A.Év.B., *Acta episcopalia Brugensis*, 35, f° 151r°. — Voir aussi A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 339 (charte rendue pratiquement illisible par le plomb du bottier du sceau).

(11) Albin Declercq, de Comines, fit profession à Saint-Pierre de Lo le 1^{er} mars 1673 (A.G.S.B., Ms. 553 ; *in fine* : n° 26). D'après ce même document, il ne fut ordonné prêtre que le 22 décembre 1678. Il mourut le 27 janvier 1709. — A.G.S.B., *Fonds de Lo*, nos 100/210, pièce n° 12. — Voir encore *Ibidem*, pièce n° 15 (15 septembre 1676).

(12) F. NAESSEN, *De Minderbroeders-Recollecten te Dixmude*, 95, Anvers, 1892.

(13) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXVI. — *Gallia christiana*, V, 351, Paris, 1731.

(14) BRUGES, ARCHIVES DU KUNSTPATRIMONIUM WEST-VLAANDEREN ; — *Rond den Heerd*, VI, 182, 1871. — A cette même date, il fit refondre par Pierre Cambron la grande cloche de Saint-Pierre et la baptisa « Louis David ».

(15) *Rond den Heerd*, VI, 182-183, 1871.

(16) Pour ce qui suit, voir ce volume du *Monasticon*, p. 746, avec toutes les références utiles.

assemblée des abbés du diocèse. On en arriva le 20 juin suivant à un accord par lequel chaque abbaye paierait 1/16^e de ses revenus. Pour Lo, la contribution montait à 468 écus. Josse David assista, le 11 août 1694, à la visite de l'évêque d'Ypres, Martin de Ratabon. Le prélat remonta l'Yzer jusqu'aux environs du village et, de là, fut conduit en procession à l'abbaye. La communauté de Lo comptait 16 religieux; le couvent des Franciscaines comprenait 13 religieuses; un petit hôpital voisin desservait cette paroisse de 800 communiants: il pouvait héberger trois hommes et trois femmes (1). L'abbé David mourut jubilaire le 14 août 1709 après avoir gouverné son abbaye durant trente-trois ans (2).

PATRICE FRAEYS, natif de Pervijze près de Nieupoort (3), fit profession à Saint-Pierre de Lo sous l'abbatiat de Josse David, le 25 novembre 1691 et fut ordonné prêtre moins de cinq ans plus tard, le 21 avril 1696 (4). Il était directeur des novices et vicaire de Lo (5) lorsqu'il fut choisi comme neuvième abbé mitré, successeur de Josse David, et reçut son *placet* de confirmation du roi de France Louis XIV le 1^{er} novembre 1709 (6). L'abbaye fut chargée de trois pensions viagères d'un montant annuel de 1400 livres (7). Patrice Fraeys reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque d'Ypres, Martin de Ratabon (8).

Le 5 décembre 1709, il obtint la restitution d'un fort emprunt d'un certain Louis de Valder (9). Dix ans plus tard, le 20 juin 1719, il promet à l'évêque d'Ypres de ne présenter aux cures des paroisses dont son monastère possède le patronat que des religieux *ex gremio monasterii* (10). C'est sous son abbatiat que meurent, le 24 novembre 1720, le chanoine Norbert de Baenst, qui écrivit un missel et un capitulaire (11) et, le 25 septembre de l'année suivante, le chanoine Antoine Abbat (12), qui écrivit un antiphonaire et composa un office. En 1723, le prieur Jacques Van der Espt rédigea le dernier obituaire de Lo (13). C'est à l'abbé Fraeys

(1) Au sujet de cette visite, on verra M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 172-174. — Il y est précisé que la dédicace de l'église abbatiale est fêtée le 19 septembre (*Ibidem*, I, 111; qui ajoute que la première mention d'une consécration date de 1660-1661: « Betaelt Claude Descourtieux 's heeren knecht over zynen toesicht ghenomen in de kerckwydinghe IIII ib. Xs. par. » (ARCHIVES PAROISSIALES À LO, *Comptes paroissiaux*). On n'a pas trouvé d'allusion plus ancienne.

(2) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723); au 14 août. — Les armes de ce prélat dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 174. — Sous le long abbatiat de Josse David, de 1679 à 1709, on compte vingt-trois entrées en religion; soit une moyenne de deux tous les trois ans; A.G.S.B., Ms. 553, *in fine*.

(3) Pervijze, prov. de Flandre occidentale, cant. de Nieupoort. — On corrigera le « Patrice Fraeys » de la *Gallia christiana*, V, 351, Paris, 1731.

(4) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723); *in fine*: *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurtere*.

(5) A.G.S.B., Ms. 553; au 27 février.

(6) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 342.

(7) Ces pensions étaient destinées à deux prêtres et à un clerc français.

(8) *Gallia christiana*, V, 351, Paris, 1731 (sans date). Patrice Fraeys est le dernier abbé de Lo à être mentionné dans cet ouvrage. La notice qui lui est consacrée se termine par ces mots: (Patrice Fraeys) *adhuc sedebat an. 1712*.

(9) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 59 (extrait des registres du Baillage de Flandre).

(10) A.G.S.B., *Fonds de Lo*, 100/210, pièce n° 10 (original sur papier portant le sceau de l'abbé).

(11) Norbert de Baenst fit profession à Saint-Pierre de Lo le 12 février 1692; ordonné prêtre le 22 septembre 1696, il mourut comme curé de Nieuwcapelle le 24 novembre 1720; A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723); au 24 novembre et *in fine*.

(12) Originaire de Castris; fit profession à Saint-Pierre de Lo le 13 juin 1677; ordonné prêtre le 23 septembre 1684: *Qui scripsit unum antiphonale et composuit officium sancti Josephi* (A.G.S.B., Ms. 553; au 25 septembre). Il mourut le 25 septembre 1721. — On trouve encore aux ARCHIVES PAROISSIALES À LO un missel relié aux armes de l'abbé Fraeys (les signets sont aux armes de l'abbé Josse David).

(13) A.G.S.B., Ms. 553: *Hoc capitulare pertinet ad abbatiam Loensem anno 1723*. Cet obituaire appartenait aux Archives de l'Évêché à Bruges avant d'être déposé aux Archives du Grand Séminaire de cette même ville. — Sur l'auteur, voir cet obituaire au 3 juillet et *in fine*, n° 43: Jacques Van der Espt, natif d'Ypres, fit profession à Saint-Pierre de Lo le 13 avril 1698. Il fut ordonné prêtre le 24 septembre 1701 et nommé prieur le 2 août 1723. Il mourut le 3 juillet 1733.

que l'on doit le célèbre pigeonnier de Lo — remarquable construction qui ne compte pas moins de 1170 alvéoles (1) ; le buffet d'orgues en 1724 et la toile du peintre brugeois Mathias de Visch, appelée *Le Chapitre de Lo* (1734), sur laquelle Patrice Fraeys s'est fait représenter au milieu de la salle capitulaire, entouré de ses chanoines, portant l'aumusse (2).

En 1727 puis en 1753, il met en bail pour neuf ans le tonlieu et les droits de marché de Lo au Magistrat de la ville (3). En 1750, il doit résoudre un conflit qui l'oppose à la ville au sujet de la possession de reliques (4). Le 21 août 1755, il fait amortir les biens de son abbaye (5). Patrice Fraeys meurt (6) jubilaire le 27 février 1758 (7), après avoir assumé durant quarante neuf ans la direction de son monastère (8).

ALBERT DE MEUNINCK, natif d'Oostvleteren (9), fit profession à Saint-Pierre de Lo le 21 janvier 1738, à l'âge de vingt-et-un ans et fut ordonné prêtre le 19 mai 1742 (10). Il était chantre lorsqu'il succéda comme dixième abbé mitré à Patrice Fraeys, en 1758 (11). Il reçut ses patentes de Marie-Thérèse le 24 mai 1758 (12) et les dépêches de Vienne approuvant sa nomination sont datées du lendemain (13).

Le gouvernement lui recommanda de prendre des mesures immédiates pour la réédification du quartier abbatial et du dortoir des religieux (14). Albert de Meuninck fit restaurer en outre

(1) Voir ci-dessus, p. 889.

(2) Toile de 3,60 m sur 1,75 m. Au sommet, les armes de l'abbé Fraeys et celles de l'abbaye. — On lira un agréable excursus dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 76-77, au sujet des chanoines présents ou absents. — Mathias de Visch naquit à Reninghe en 1702.

(3) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 343.

(4) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 52.

(5) Lettre du receveur des domaines de Sa Majesté : 28 florins (A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 323 ; = P. DE STOOP, *Inventaire...*, n° 323 ; date fautive de 1655).

(6) Sur la façon dont l'abbé Fraeys reçoit des candidats à la vie conventuelle, on verra *La Flandre*, V, 8-9, Bruges, 1873.

(7) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; au 27 février. — On verra encore à son sujet *Rond den Heerd*, VI, 180 sv., Bruges, 1870. — Les armes de cet abbé sont reproduites dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 174-175. Signalons que c'est en mars, avril et mai 1960 qu'out lieu à Bruges (Brugse galerij ; Korte Zilverstraat) la vente publique d'un fonds Fraeys de Veubekke. On y a vendu de nombreux objets provenant de l'abbaye, dont le siège abbatial de la salle capitulaire (*Ibidem*, I, 175).

(8) Durant cette période, vingt-sept chanoines sont entrés en religion à Saint-Pierre de Lo (A.G.S.B., Ms. 553, *in fine*). — Il est un des premiers inscrits, avec ses armes, dans la confrérie de Saint-Joseph à Ypres : *Broederschap der bescherming van sint Joseph te Ieper*, dans *Rond den Heerd*, VI, 221, Bruges, 1871.

(9) Oostvleteren, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres. — Il naquit vers 1717 car il avait quarante-et-un ans à son élection en 1758. Voir ci-dessous.

(10) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) ; *in fine* : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Huylere*, n° 66.

(11) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 872 ; élection de 1758. Choix des commissaires le 4 mars ; enquête tenue à Lo le 15 de ce mois. L'abbaye compte à cette date 16 religieux, dont 14 sont prêtres. Albert de Meuninck recueillit le plus de suffrages (10 premières voix et deux troisièmes). Les commissaires, soulignant l'impartialité de l'enquête, rapportent à l'actif du futur prélat « de la science et de l'érudition ; un grand attachement à l'observance de la règle et des constitutions de l'ordre ; un liant dans l'esprit et dans le caractère qui lui a mérité l'amitié, l'estime et la vénération de ses confrères ; en un mot toutes les qualités propres pour l'administration du spirituel et du temporel de l'abbaye... ».

(12) A.G.S.B., *Chartrier de Lo*, n° 344.

(13) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas* ; reg. 716, n° 212 (= dossier n° 738).

(14) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 872 (élection de 1758), d'après le rapport des commissaires chargés de l'élection : « Nous avons trouvé tous les batimens de l'abbaye, à l'exception de l'église et de la basse cour, dans un état affreux ; le quartier des religieux est pitoyable, et l'on n'y est pas à l'abri de l'injure de l'air ; celui de l'abbé et des étrangers ressemble à une grange prête à crouler ; presque pas de meubles et nulle décence dans ceux qui s'y trouvent (...) Au sujet de l'infirmierie, il est peu de cachots destinés aux criminels qui inspirent autant d'horreur ; aussi les religieux nous ont-ils déclaré que les malades préféreraient leurs chambres toutes mauvaises qu'elles sont et sans cheminées, à cette infirmierie. Cela provient de ce que l'abbé défunt extrêmement dur à lui-même et se refusant presque les choses les plus indispensables, ne trouvait aucune difficulté d'en user de même envers ses religieux... Nous sommes de sentiment d'ordonner par un point d'instruction au futur abbé de commencer par procurer à ses religieux une infirmierie commode et décente ».

l'infirmier, la bibliothèque et le quartier des étrangers (1). Il rétablit l'ordre dans la comptabilité et fit notamment procéder à la rédaction d'un terrier des biens de l'abbaye (2). Le 2 octobre 1763, il assiste à Furnes à la bénédiction de l'abbé de Saint-Nicolas, Mathieu Van Troyen (3). Il gratifie d'une grande croix le couvent des Récollets de Dixmude en janvier 1768 (4). En 1780, il connaît quelques difficultés avec un de ses chanoines, Norbert Henckel, condamné pour mauvaise conduite (5). Le 10 juin de l'année suivante, il reçoit avec d'autres prélats l'empereur Joseph II à Furnes (6). Albert de Meuninck mourut le 12 juillet 1782, âgé de soixante-cinq ans (7).

AUGUSTIN BRAEM, cinquantième supérieur de Saint-Pierre de Lo, est le onzième et le dernier à porter le titre d'abbé. Né à Voormezele en 1736 (8), il fit ses études à Ypres, chez les Jésuites. A l'âge de dix-neuf ans, il fit profession à l'abbaye de Saint-Pierre de Lo, le 14 février 1757 (9), et conserva son nom de baptême. Ordonné prêtre le 19 septembre 1761 avec son confrère Joseph Woestijn (10), il fut nommé comme ce dernier professeur de philosophie et de théologie. En 1771 (11) et jusqu'à son élection abbatiale douze ans plus tard, il fut curé de Vinkem, et en orna l'église paroissiale de nouveaux autels, partiellement à ses frais (12).

Élu abbé de Lo à l'âge de quarante-cinq ans, le 4 septembre 1782 (13), il reçut ses patentes de l'empereur Joseph II le 3 octobre suivant (14) et prit le titre d'abbé et de comte de Lo.

(1) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXVII.

(2) D'après la notice qui lui est consacrée dans l'obituaire de Lo (A.G.S.B., Ms. 553). — Voir de même de précieuses indications concernant l'administration du temporel de l'abbaye sous l'abbatit précédent, dans A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 872 (élections de 1758).

(3) *Acta episcopalia Yprensis*, 105, f° 21r°.

(4) Cette croix devait en remplacer une autre qui avait été détruite le 12 février de l'année précédente, dans un ouragan : Ph. NÆSSEN, *De Minderbroeders Recolleten te Dixmude*, 115, Anvers, 1892.

(5) Norbert Henckel, baptisé François-Louis, fit profession à Saint-Pierre de Lo le 31 août 1772 et fut ordonné prêtre le 20 mars 1779 (A.G.S.B., Ms. 553; *in fine*, n° 82). Lettre de l'abbé de Lo au conseil de Flandre le 13 décembre 1780 (ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Conseil de Flandre*, correspondance des Fiscaux, liasse 3575). — On verra le rôle de Norbert Henckel durant la Révolution dans E. REMBRY, *De bekende pastors...*, 267, n° 3, et A.Év.B., *Acta vic. Brugens.*, 82, f° 5r°. Ce chanoine mourut le 11 janvier 1835.

(6) *Rond den Heerd*, V, 234, Bruges, 1870.

(7) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723). — Le 22 juillet suivant, l'évêque institua *regens in spiritualibus* le prieur Laurent Lemaire et *regentes in temporalibus* le receveur Isidore Fraeys et le futur prieur Ubald Boddaert : A.Év.B., *Acta episcopalia Yprensis*, 101, f° 371r°. — Au sujet des armoiries d'Albert de Meuninck, voir H. VANDERGOUCHT, *De Dixmude à Bergues par Loo et Hondshoote*, 69, Dunkerque, 1914. — L'abbaye n'a compté que neuf entrées en religion sous son abbatiat (A.G.S.B., Ms. 553, *in fine*).

(8) Il embrassa la vie monastique à dix-neuf ans ; il fut nommé abbé de Lo en 1782 alors qu'il avait quarante-cinq ans ; il mourut en 1815 à l'âge de septante-huit ans. — J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek of heldhaftig gedrag der belgische gestedijkheid ten tijde der Fransche omwenteling*, 151, Gand, 1875.

(9) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723) : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurtove*.

(10) Joseph Woestijn, natif de Wulverdinghe (France, départ. du Nord, cant. de Hourbourg), entra en religion le 14 février 1757, fut ordonné prêtre le 19 septembre 1761, devint professeur de philosophie et de théologie et mourut le 6 juin 1772 après avoir été quelques années directeur des novices.

(11) M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, I, 176.

(12) Voir l'inscription dans l'obituaire de Lo au 4 mai et son affiche mortuaire, dont un exemplaire est conservé dans les papiers M. English à BRUGES, ARCHIEF KUNSTPATRIMONIUM WEST-VLAANDEREN.

(13) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 872 ; élection de 1782. Les commissaires à l'information furent désignés le 25 juillet 1782 et se rendirent le 3 septembre à l'abbaye de Lo. La communauté comptait à l'époque 15 prêtres, 1 diacre et pas de novices. Augustin Braem fut choisi par une écrasante majorité ; il recueillit 11 premières voix, 1 seconde et 1 troisième. — On trouvera encore dans ce même dossier la liste de tous les commissaires qui ont assisté aux élections d'abbés à Lo depuis 1637.

(14) A.G.S.B., *Chartier de Lo*, n° 346 (= P. DE STOOFF, *Inventaire...*, n° 346). — Copie aux A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 872 ; élection de 1782. Augustin Braem promit à cette occasion de payer 200 florins annuels de pension.

Sa confirmation et son élection canonique eurent lieu le 23 octobre 1782 (1). La dépêche royale approuvant sa nomination est datée du 1^{er} novembre suivant (2). En septembre 1785, il fit fondre par Garnier et Bonot une nouvelle cloche moyenne qu'il appela de son prénom : Augustin (3). Il fit recopier les constitutions de l'abbaye en 1787 (4) et connut quelques démêlés au sujet d'une rente de 384 livres que l'abbaye devait aux moines de Corbie (5). Sa nomination à l'abbatit ne l'empêcha pas de poursuivre ses activités antérieures : il continua à prêcher le dimanche et à enseigner le catéchisme. Ami des sciences, il enrichit la bibliothèque. Il se montrait humble et généreux envers les pauvres et les sœurs grises de Lo (6).

Le 17 septembre 1790, l'abbaye de Lo contribua par 10.000 florins à l'impôt de 104.000 livres levées par les États de West-Flandre (7). Après une première tentative d'invasion des provinces belges par la France à la fin du mois d'avril 1792, le général français Dumouriez remporta la victoire de Jemappes. Aveuglés par les promesses de liberté qu'offraient les vainqueurs, Malou-Riga et Jean-Baptiste de Gheus menèrent campagne à Ypres pour fêter l'adhésion à la France et attirèrent un partisan à Lo en la personne du notaire Jean-Baptiste Ryon. Le 9 décembre 1792, l'abbé de Lo assista à Ypres à une réunion du clergé et offrit une importante somme d'argent à la France. L'arbre de la liberté fut planté sur la place de Lo le 17 décembre suivant (8).

La situation politique évolua rapidement. De nombreux prêtres français avaient trouvé refuge à Lo, tant à l'abbaye que chez l'habitant. Le 14 janvier 1793, ils sont invités à quitter la ville, par peur de représailles. Le 19 février, les commissaires font l'inventaire du mobilier et des trésors de l'abbaye (9). Le 31 mars 1793, 800 sans-culotte arrivent d'Ostende : l'État-major loge à l'abbaye avec 200 soldats. Il s'en suivit quelques déboires. Aussi, les Impériaux furent-ils accueillis le 10 avril par un *Te Deum*. A l'invitation du Magistrat, la ville fut illuminée et le départ des Français fut fêté par un grand bal populaire (10). Mais le 6 mai, les troupes hollandaises sont refoulées à Rousbrugge et la ville de Lo vit à nouveau dans l'anxiété : fuite du clergé français qui avait réintégré la commune le 10 avril, passage de réfugiés, escarmouches, etc. Le 8 septembre, l'abbé Braem se réfugie à Nieuwcapelle ; une partie des religieux et de la population de Lo suit son exemple. Le 16, les Français prennent la ville. Le prieur Ubald Boddaert n'ayant pu s'éloigner à temps, est battu et dévalisé. L'abbaye est dévastée une première fois (11). Nouveau sac de Lo le 29 octobre 1793. En avril 1794, 600 hommes de troupes occupent les bâtiments conventuels : le service paroissial se fait à Dixmude. Jourdan consacre la victoire française par la bataille de Fleurus qu'il remporta le 26 juin 1794.

(1) A.Év.B., Y 76, 170.

(2) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Reg. n° 716, n° 509 (= dossier n° 760).

(3) BRUGES, ARCHIVES DU KUNSTPATRIMONIUM WEST-VLAANDEREN.

(4) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 54.

(5) A.G.R., *Comité du séquestre des biens du clergé français supprimé*, 228, pièce 13 : lettre du 20 septembre 1792 (copie en néerlandais). L'abbé de Lo refusait de payer cette rente depuis 1768, depuis que le prince de Ligne, héritier des Grevenbroek, avait fait mettre arrêt sur les biens de cette maison.

(6) Affiche mortuaire de l'abbé Braem, signalée ci-dessus, p. 926 note 12.

(7) ARCHIVES PAROISSIALES À LO, Charte n° 56.

(8) M. VAN DRONNE, *Gebeurtenissen...*, III, 160 et sv. — Un long récit de 52 pages, basé sur des mémoires et les registres de la commune, énumère jour après jour la situation politique à Lo, de 1790 à 1797.

(9) M. VAN DRONNE, *Gebeurtenissen...*, III, 163 et sv.

(10) M. VAN DRONNE, *Gebeurtenissen...*, III, 175-176.

(11) M. VAN DRONNE, *Gebeurtenissen...*, III, 177-184. La chronique ne donne pas de précisions sur ces dévastations : « Ik gaen voorbij nog wil geen mentie maeken van 't limvaet en andere objecten die er genomen geweest hebben » (p. 184).

Les religieux dispersés s'étaient réunis à Ypres jusqu'au siège de cette ville. Après la reddition d'Ypres, Augustin Braem revint avec ses religieux à Lo, dans ce qui restait de leur abbaye. C'est de là que, pour satisfaire à la circulaire du 2 Germinal, Augustin Braem envoya, le 18 avril 1796 (29 Germinal an IV), à l'administration du département de la Lys, la liste des membres de sa communauté : ils sont seize, tous prêtres, et ont tous fait profession à l'abbaye (1). Celle-ci est durement imposée, puis fermée par le citoyen Coppé, le 17 août 1797 : les religieux en sont chassés à six heures du soir, après avoir pu entendre encore un long discours de leur abbé (2).

Les religieux connaîtront des fortunes diverses. L'abbé Braem, refusant de prêter serment, prit la fuite en Flandre française et se cacha dans les Moeres. Il fut arrêté le 15 novembre 1798 et emprisonné à Bruges du 7 février à la fin du mois de décembre 1799 (3). Frappé d'apoplexie, il resta paralytique durant quatre années. Au cours de cette période, il trouva refuge chez sa sœur, à Lo (4). Il mourut à Ypres le 4 mai 1815, âgé de septante-huit ans (5).

Isidore Fraeys, receveur du monastère (6), fut arrêté et emprisonné à Bruges le 20 novembre 1798 (7). Le chanoine Pierre-François Hendrickx (8) avait été arrêté la veille. Le lendemain, il sera incarcéré à Rochefort. Il sera par la suite déporté à Oléron (9). Le prieur Ubald Boddaert (10) et le chanoine Patrice David, directeur des novices et curé de Lo (11), furent également arrêtés le 19 novembre 1798 et incarcérés à Bruges. Tous deux y trouvèrent la mort

(1) A.É.B., *Département Lys*, n° 1188. — Voir encore aux A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 1808, un état nominatif des personnes composant la communauté de Lo, daté du 10 Ventôse an III.

(2) On verra sur ces épisodes tragiques J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek...*, 151, 523 ; Gand, 1875. — Le registre des décès de Lo (ARCHIVES PAROISSIALES A Lo) porte, à la date du 20 août 1797 : *Abbatia Loensis suppressa a Gallia natione*.

(3) J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek...*, 151, 523 ; Gand, 1875.

(4) Il habitait dans la Hoogetbrugstraat, n° 9. — La meilleure description des dernières années de l'abbé Braem se trouve dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, III, 212.

(5) L'inscription de sa pierre tombale à Lo est retranscrite dans L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire...*, LXVII-LXVIII. La dalle funéraire porte également les armes de l'abbaye et la devise *Omnis caro fenum*. — Un bou portrait d'Augustin Braem est conservé à la cure de Lo. Ce tableau porte la date de décès du prélat : « Ob[it]it IV maii 1815, aet. 78. Cet abbé n'aurait, selon plusieurs auteurs, pas eu de propres armes. C'est une erreur. On les trouvera dans H. VANDERGUCHT, *Wapens en oude grafzerken*, n° 1 : « D'argent au chevron de sable et trois croix de sable ».

(6) Né à Sainte-Catherine-Capelle en 1720, il avait fait profession à l'abbaye de Lo le 4 février 1743 et fut ordonné prêtre le 23 septembre 1747. Il mourut à Dixmude le 5 juin 1801 (A.G.S.B., Ms. 553 : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurlere*).

(7) J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der belgische geestelijkheid...*, 277, Gand, 1875. — Voir aussi M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen...*, III, 212. — Isidore Fraeys sera libéré avec ses collègues et l'abbé Augustin Braem à la fin du mois de décembre de l'année 1799.

(8) Pierre Hendrickx, né à Ypres en 1755, fit profession à l'abbaye de Lo le 24 février 1780 et prit le nom de Floridus. Il fut ordonné prêtre le 31 mars 1781.

(9) J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek...*, 297-298, Gand, 1875. — *Obitus Floridi Hendryckx, ultimi canonici regularis ac sacerdotis abbatias Loensis, a fidei osoribus deportati ad Olerionem 21 nov. 1798* (A.G.S.B., Ms. 553 ; au 3 juin). — Il revint à Ypres le 21 février 1800. Le 3 janvier 1835, il demandait des secours à l'Évêché (A.É.v.B., *Acta episcopalia*, I, 72). Mort à Ypres le 3 juin 1838, il est le dernier chanoine régulier de Lo et inscrit comme tel dans l'obituaire de la maison.

(10) Né à Hazebrouck (France, départ. du Nord, ch.-l. de cant.) en 1721 ; profès le 31 mai 1745, ordonné prêtre le 20 septembre 1749, mort à Bruges le 17 octobre 1799 (A.G.S.B., Ms. 553 ; au 17 octobre) des suites de sa captivité : J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek...*, 185, Gand, 1875.

(11) Né en 1718 à Alveringem (prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes) ; profès le 8 avril 1765 ; ordonné prêtre le 11 mars 1769 en même temps que son collègue Benoît De Roode ; mort à Bruges le 16 novembre 1799 (A.G.S.B., Ms. 553 ; au 16 novembre) par suite des mauvais traitements : J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek...*, 220-221, Gand, 1875.

à la fin de l'année 1799. Le chanoine Benoît De Roode, curé de Nieuwkapelle, fut incarcéré au Séminaire de Bruges, le 14 août 1799 (1). D'autres chanoines, ayant échappé à leurs poursuivants, ne furent plus inquiétés (2) et terminèrent leurs jours en exerçant çà et là les fonctions pastorales (3).

(1) Originaire de Poperinge (prov. de Flandre occidentale, ch.-l. de cant.) où il naquit en 1740 ; profès le 8 avril 1765 ; ordonné prêtre le 11 mars 1769 et nommé curé de Nieuwkapelle. C'est là qu'il mourut le 11 octobre 1810. — Il fut libéré avec l'abbé Augustin Braem et ses collègues à la fin du mois de décembre 1799 : J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek*..., 246, Gand, 1875.

(2) On en verra le *curriculum vitae* dans A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723), *in fine* : *Nomina religiosorum nostrorum ab abbate... Leonardo de Hurtere* et dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen*..., III, 212. — Le chanoine Philippe Beerclock, né à Ostende en 1724, fut aussi arrêté et incarcéré à Bruges, le 20 novembre 1798 : J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek*..., 176, Gand, 1875. — Voir encore A.É.B., *Département Lys*, n° 1189 et A.Év.B., *Registre* n° 112.

(3) Après la suppression de l'abbaye, l'église conventuelle devint (et resta en quelque sorte) l'église paroissiale de Lo. Le service divin fut assuré jusqu'en 1830 par d'anciens chanoines. — Le sauvetage des œuvres d'art de Lo durant la première guerre mondiale est raconté dans M. VAN DROMME, *Gebeurtenissen*..., III, 255-259. On signalera toutefois l'article *Les trésors artistiques du Pays de l'Yzer. Comment ils furent sauvés et transportés au Havre*, dans *XX^e Siècle* du jeudi 25 février 1913, par Henri Dommartin, envoyé par le gouvernement belge dans la partie flamande du pays non occupée par l'ennemi, chargé d'organiser une exposition de beaux-arts au Havre. Cet auteur décrit l'enthousiasme du curé de Lo devant la proposition de sauvetage, la description des œuvres emmenées (après la description du mobilier, des tableaux et des étoffes précieuses, vient la phrase : « Nous ne choisissons pas, nous prenons tout ! ») et les réticences des religieuses de Lo. Toutes les œuvres furent chargées sur deux camions et expédiées à Paris, au Petit-Palais, où elles furent confiées au baron Kervyn de Lettenhove. Les déménagements du mobilier s'échelonnèrent du 7 décembre 1914 au 16 février 1916. — On verra un ouvrage dactylographié aux ARCHIVES PAROISSIALES À LO, de R. J. MATTHYS, *Lo tijdens de eerste wereldoorlog, 1914-1918, Lo, 1959*.

PRÉVÔTÉ DE SAINT-MARTIN À YPRES

In territorio Iprensi (1066, 1114, 1123), Ipera (1071-1093), Ipra (1080-1085, 1114), Hipris (1089), Ipre (1096, 1119, 1122, 1125, 1137, 1162), Quidam clerici seculariter viventes de ecclesia mea, que est in villa que dicitur Ypra ... prefatam ergo beati Martini ecclesiam ... tradidi (1102), Ipra (1102, 1103, 1123, 1125, 1129), Gerardus, Yprensis ecclesie abbas (1104), abbas ecclesie sancti Martini Yprensis (1111), Ipris (1114, 1173), Yprensis ecclesie prepositus (1123), canonici beati Martini Yprensis (1134-1137), abbas congregationis beati Martini Yprensis, sub regula beati Augustini ibidem Deo militantis (1147), Ipres (1147), presbyteri decanie Yprensis (1168), Iprin (1135-1180), Ypris (1187), prepositus et capitulum ecclesie sancti Martini ville Yprensis (1217), ecclesia sancti Martini Yprensis in Flandria (1235), monasterium beati Martini Yprensis (1240, 1249, 1281), le glise saint Martin d'Ipre (1255), prepositus sive abbas sancti Martini, Morinensis dyocesis (1276), le eglise de saint Martin d'Ypre (1277), de deyken van sinte Martins (1303), saint Martin d'Ypre (1308, 1318, 1362, 1372), de kerke van sinte Martins van Ypre (1319, 1342), provost del enclostre saint Martin d'Ypre (1347, 1375), den profst van sinte Martins in Ypre (1348, 1351), sinte Martins van Ypre ... van der ordene van sinte Augustine, in t'bisshopdom van Terenbuergh (1352, 1354), eglise de saint André, dite Saint-Martin (1353), de kerke van sinte Maertins, in onze stede van Ypre (1369, 1401, 1415), ten cloostre van zinte Martins van Ypre (1389), t'Ypre (1389), sente Martens t'Ypre (1410), de kerke van sijnte Martins (1411), sente Martins kerke in Ypre (1418, 1427), monasterium sancti Mertini (1452), t'sint Andrieskercke nu gheseit t'sente Maertyns (1467), sinte Martins t'Ypere (1516), prepositus divi Martini Yprensis (1532), sinte Maertins cloostere t'Ypere (1532) (1).

SOURCES : Si l'on excepte le *Miraculum de libertate beati Martini, quod apud plerosque religiosos in vigilia eiusdem ad collationem legi consuevit, Guiberto Gemblacensi ex pago Yprensi ubi et contigisse legisse directum* de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, d'un auteur inconnu — probablement un chanoine régulier de Saint-Martin d'Ypres —, consacré aux origines de la prévôté (2), on ne connaît pas de sources littéraires relatives à Saint-Martin d'Ypres. Et l'on ne peut utiliser qu'épisodiquement

(*) Le Révérend Père N. Huyghebaert, maître de Conférences à l'Université catholique de Louvain, et Monsieur l'abbé J. Dumoulin, archiviste de la cathédrale de Tournai, ont bien voulu revoir entièrement le texte de cette notice et m'ont fait part de leurs remarques. Je les en remercie bien sincèrement et leur dédie volontiers les pages qui suivent.

(1) Ypres ou Ieper, prov. de Flandre occidentale, ch.-l. d'arrondissement, ch.-l. de canton. — Fait partie du diocèse de Thérouanne jusqu'en 1559, lors de la création d'un siège épiscopal à Ypres. La prévôté de Saint-Martin est alors remplacée par un chapitre cathédral, qui est supprimé à son tour en 1801. Ypres relève du diocèse de Gand jusqu'en 1834 et de celui de Bruges depuis cette date. — Le nom d'Ypres doit son origine à la rivière *Iepere*, appelée plus tard *Ieperlect*. — Les graphies antérieures à 1226 sont signalées dans M. GYSSBLING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, I, 531, [s.l.], 1960. D'autres références dans L. DE WACHTER, *Repertorium van de vlaamse gouwen en gemeenten*, III, 112, Anvers, 1945 ; auxquelles il faut ajouter A. VANDENBEREBOOM, *Ypriana*, III, *Les origines*, 33-62, Bruges, 1880, et V. VERFALLIE, *Schets over Toponymie van Ieper tot omstreeks 1600*, Katholieke Universiteit te Leuven, mémoire de licence inédit, 1948.

(2) Références ci-dessous, p. 937 note 2.

les *Annales historiques* d'Olivier de Dixmude, frère du prévôt Nicolas de Dixmude (1) ; ainsi que la *Chronique de Flandre* que composa vraisemblablement entre 1420 et 1440 le chanoine d'Ypres Jean de Dixmude, parent éloigné d'Olivier. Éditée en 1839 par l'archiviste d'Ypres Jean-Jacques Lambin, cette *chronique* fut rééditée d'après un manuscrit plus correct (voir *B.C.R.H.*, XI, 5, Bruxelles, 1845) par J. J. de Smet, *Laetste deel der Kronyk van Jan van Dixmude, naer een hs. uit de boekerij van den uitgever*, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, III, 31-109, Bruxelles, 1856.

Lors de la suppression de la prévôté de Saint-Martin en 1559, les archives de cette institution (2) constituèrent la base du nouveau fonds d'archives de la cathédrale d'Ypres. Le nouvel ensemble — qui allait s'enrichir également de documents provenant de Théroüanne (3) — connut ses premières mésaventures après la suppression de l'évêché d'Ypres, conséquence du concordat du 15 juillet 1801. Une part importante du fonds yprois fut dispersée et n'intégra pas les archives du palais épiscopal de Bruges en 1834, lors du rétablissement de ce dernier siège épiscopal. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner les inventaires de 1741-1788 (4). On sait que la plupart des documents provenant de l'ancienne prévôté et du chapitre cathédral — ainsi que des couvents supprimés — étaient, au début du XIX^e siècle, en la possession de M. Bouckaert, curé-doyen de Saint-Martin, et passèrent par héritage à son parent, M. Maertens, vicaire de Saint-Martin d'Ypres en 1812. A la mort de ce dernier, la famille liquida à vil prix nombre de documents qui, soit furent achetés par les Archives communales d'Ypres (5), soit par des particuliers (6) et versés ensuite aux mêmes archives, ou même disparurent à jamais.

En 1914, les riches trésors d'Ypres brûlèrent dans l'incendie de la ville (7). En ce qui concerne toutefois l'histoire de la prévôté de Saint-Martin, la perte n'est pas irrémédiable, si l'on en juge par les documents, les instruments de travail et les éditions de sources suivants :

Deux cartulaires (8) de Saint-Martin sont conservés aux Archives de l'Évêché, à Bruges, dans le fonds *Bisdom Ieper*. Le *Registrum Novum* (fonds *Bisdom Ieper*, n^o 103), petit in-folio, a conservé sa reliure primitive en peau de truie, avec fermoirs en cuir garnis de cuivre. Il porte en lettres rouges, vis-à-vis la première pièce : *Iste liber comprehendens omnes litteras hic inferius subscriptas, intitulatur apud nos registrum novum*. Œuvre d'un seul copiste, ce manuscrit de 206 feuillets, daté du premier quart du XV^e siècle, comprend 368 actes de 1176 à octobre 1422 (9). Le *Registrum Nigrum* (fonds *Bisdom Ieper*, n^o 4), grand in-folio avec reliure ancienne en cuir gaufré et fermoirs en cuir garni de cuivre, porte au dos : *Registrum nigrum membri [sic] Sancti Martini*. Plusieurs mains y ont transcrit 327 actes de 1200 à 1543 (10).

(1) « *Merkwaaardige gebeurtenissen* », v. 1377-1443, éd. J. J. LAMBIN, Ypres, 1835. — Voir E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I. *La prévôté de Saint-Martin, esquisse historique*, 128 note 4, Bruges, 1884.

(2) Pour ce qui est des chartes, on ne peut relever que l'allusion suivante : « Les titres originaux de la prévôté étaient conservés avec soin dans des sortes d'armoires, et classés dans des tiroirs ou layettes désignées par des lettres » (E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires...*, I, *La prévôté...*, IV et note 1, Bruges, 1884).

(3) Ypres, Théroüanne et Furnes sont les trois membres qui, en 1559, vont former le nouveau chapitre cathédral d'Ypres. Ci-dessous, 987-989. D'autre part, l'ancien diocèse de Théroüanne a été, à cette date, morcelé entre les diocèses de Saint-Omer, d'Ypres et de Boulogne.

(4) A.Év.B., *Fonds Bisdom Ieper*, Reg. n^o 1. — Pour ce qui est conservé, voir B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *Het fonds van het bisdom Ieper op het bisschoppelijk archief te Brugge*, dans *A.S.É.B.*, C, 197-205, Bruges, 1963.

(5) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires...*, I, *La prévôté...*, IV et note 5, Bruges, 1884.

(6) C'est ainsi qu'A. Vandenspereboom en racheta tout un lot, dont le précieux *Registrum Rubrum* (Cartulaire de Saint-Martin) : A. VANDENPEREBOOM, *Ypriana*, V, 267 note 4, Bruges, 1883.

(7) Sur les circonstances de cette destruction, [H. E. DE SACHER], dans *A.S.É.B.*, LXV, 170-174, Bruges, 1915-1922.

(8) On trouvera la description des cartulaires d'Ypres, brûlés en 1914, dans L. A. WARNKÖNIG et A. E. GHELDOLF, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*, V, 19, Paris, 1864.

(9) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires...*, I, *La prévôté...*, V et note 3, Bruges, 1884. — Corriger B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *Het fonds van het bisdom Ieper...*, 202.

(10) Voir encore E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires...*, I, *La prévôté...*, V-VI, Bruges, 1884.

Les actes provenant de ces registres ainsi que les 313 autres pièces extraites du *Registrum Rubrum* (1) ont été publiées par E. Feys et A. Nélis, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres, précédés d'une esquisse historique sur la prévôté*, Bruges, 1880-1887, trois volumes suivis de tables (Société d'Émulation de Bruges). 964 chartes sont ainsi éditées, parmi lesquelles plus de neuf cents le sont pour la première fois. Elles le sont toutefois d'après les cartulaires et non sur base des documents originaux (2) — sinon pour quelques-unes d'entre elles (3) — qui reposaient alors aux Archives communales d'Ypres (4).

Les cartulaires présentent quelques lacunes : de 1379 à 1385, de 1461 à 1470, de 1472 à 1482, de 1491 à 1497 et de 1534 à 1543. Le dernier acte est de 1543. Comme Feys et Nélis ont édité presque intégralement ces cartulaires (5), il est inutile de relever ici les éditions antérieures à 1884 (comme celles de Miraëus, de Warnkönig et Gheldolf, etc.). Après cette date et, jusqu'à la destruction des archives d'Ypres en 1914, on relève quelques éditions critiques ou des analyses de chartes : L. Auvray, *Registres de Grégoire IX*, I, nos 2461 et 2465 à 2469, Paris, 1896 ; une vingtaine d'actes relatifs à la prévôté, de 1111 à 1563, non signalés dans Feys et Nélis, sont imprimés dans L. Gilliodts-van Severen, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, Bruxelles, 1908 (6) ; Marquis d'Albon, *Cartulaire général de l'Ordre du Temple, 1119?-1150*, 31, 34, 373, 374 (7) et 385, Paris, 1913, reprend les chartes 10 à 13 et 18 du *Cartulaire* de Feys et Nélis (8) ; quelques actes où intervient la prévôté dans N. de Pauw, *Ypre jeghen Poperinghe, angaende den Verbonden. Gedinkstukken der XIV^e eeuw nopens het laken*, 216-220, 229, 235, 239 et 274, Gand, 1899. Après la guerre de 1914, quelques rééditions ont vu le jour, ainsi F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, nos 266-267, n° 116, Bruxelles, 1938 ; etc. (autres références dans le corps de l'article).

Il est encore possible de glaner des renseignements ainsi que diverses chartes provenant de la prévôté de Saint-Martin dans les cartulaires d'institutions ecclésiastiques voisines (voir les autres notices de ce volume ; par exemple dans C. Callewaert, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 15-16, n° 10, Bruges, 1925 (charte de 1149), dans les comptes communaux (voir ci-après), dans les documents relatifs à l'industrie drapière (ex. G. Espinas et H. Pirenne, *Recueil de documents relatifs à l'industrie drapière en Flandre. Première partie*, III, 128 et sv., Bruxelles, 1920 ; etc.) et dans le fonds de l'Assistance publique. Ce dernier fonds a été partiellement détruit durant la première guerre mondiale. On peut toutefois le recomposer ou, du moins, utiliser les nombreux registres qu'en a donnés A. Merghelynck en 1887-1889 (9) dans les trois volumes (567 p.) de son « Recueil par ordre alphabétique et chronologique de notes historiques, concernant les familles nobles, patriciennes et de bourgeoisie notable, ayant résidé spécialement dans les quartiers d'Ypres et de Furnes, tirées des chartes, documents et cartulaires des ci-devant pauvreté et maison hospitalière de la ville d'Ypres, actuellement déposés aux Archives du bureau de bienfaisance et des hospices civils de la dite ville » (Bibliothèque royale à Bruxelles, fonds Merghelynck, ms. n° 93). O. Mus s'en est largement inspiré pour les cinq volumes de *Het Cartularium van het O. L. Vrouw Gasthuis te Ieper*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van de liefdadigheidsinstellingen te Ieper*, VI à X, Ypres, 1965 à 1969.

Les cinq premiers volumes de ces mêmes *Bijdragen*, dus également à O. Mus, de 1949 à 1953, n'apportent que de rares allusions à la prévôté de Saint-Martin.

(1) Il s'agit du troisième cartulaire de Saint-Martin acheté au début du XIX^e siècle par A. Vandencereboom, offert aux Archives d'Ypres et brûlé en 1914. Ci-dessus, 932 note 6.

(2) Sur le mode de classement des chartes dans des *cistulae*, *cistae*, *ladas* et *scinia*, voir ci-dessus, 932 note 2.

(3) « Enfin, nous avons corrigé plusieurs chartes d'après les originaux existant aux archives de la ville d'Ypres. M. Diegerick a bien voulu se charger de la révision » (E. FEYS et A. NÉLIS, *op. cit.*, VII).

(4) *Ibidem*, VII. — Et qui ont dès lors disparu dans la tourmente de 1914.

(5) Les ouvrages de Feys et Nélis sont abrégés comme suit : *La prévôté...*, I, p. ... pour le premier volume, esquisse historique ; *Les cartulaires...*, II ou III, pour l'édition, selon qu'il s'agit de la première ou de la seconde partie.

(6) Ouvrage abrégé comme suit : L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Sources et développement...*, p. ...

(7) L'acte des pages 374-375 est du 23 mars 1139 ; il est faussement daté de 1138. Ci-dessous, p. 944 note 9.

(8) Les trois derniers actes correspondent à J. L., nos 7812, 7957 et 9193.

(9) *Vade-Mecum pratique et utile des connaissances historiques*, 293, Tournai, 1896-1897.

Tous les autres documents relatifs à la prévôté (comptes, etc.) ont disparu. En voici quelques « reliques » : un *vidimus* de 1356 du prévôt de Saint-Martin aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 784 et un acte du prévôt daté du 6 juin 1412 collé sur le deuxième plat intérieur d'un manuscrit du XII^e siècle originaire de Sainte-Marie de Voormezele : ms. 8675-89 de la Bibliothèque royale à Bruxelles (J. van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits...*, V, 185-186, n° 3212, Bruxelles, 1905 ; R. Calcoen, *Inventaire des manuscrits scientifiques de la Bibliothèque royale Albert I^{er}*, II, n° 229, Bruxelles, 1971). Aux Archives Départementales du Nord à Lille, B. 1606, reg. 11, un « Amortissement par Philippe le Bon des biens acquis depuis quarante ans par les religieux » et aux Archives de l'État à Gand, Chartes des comtes de Flandre, *Fonds Gaillard*, n° 918, une « Réclamation adressée aux seigneurs établis par le comte pour oïr les complaints du prévôt et du couvent de Saint-Martin d'Ypres », non datée. Enfin, aux Archives Générales du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, Reg. n° 899, f°s 100-126, le procès de la nomination du dernier prévôt de Saint-Martin, Jean VII Snic.

L'impressionnante collection des comptes de la ville d'Ypres aurait pu apporter de précieuses indications. J. Lambin en avait extrait une série de particularités dans sa *Revue succincte de quelques comptes de la ville d'Ypres, des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, dans *Messenger des Sciences historiques*, IV, 181-192, Bruxelles, 1836. On se fera une idée de la collection des comptes, de 1267 à la fin de l'Ancien régime, par G. Des Marez et E. de Sagher, *Rapport sur la publication des comptes communaux d'Ypres*, dans *B.C.R.H.*, LXXV, 96-97, Bruxelles, 1906 et, même, par l'édition, due aux mêmes auteurs, des *Comptes de la ville d'Ypres, de 1267 à 1329*, I, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1909.

L'obituaire de Saint-Martin d'Ypres, perdu, a été utilisé par les auteurs de la *Gallia christiana*. On leur a demandé la plupart des renseignements d'ordre nécrologique. Deux obituaires inédits, de monastères voisins, ont dès lors été d'un apport précieux : il s'agit du martyrologe-obituaire de Saint-Pierre de Lo (Bibliothèque des bollandistes à Bruxelles, Ms. 289 ; XIV^e siècle. Voir M. Coens, *Martyrologes belges manuscrits de la Bibliothèque des Bollandistes*, III : *Martyrologe de Lo*, dans *Analecta Bollandiana*, LXXXV, 339-358, Bruxelles, 1967. — Copie de 1723 aux Archives du Grand séminaire à Bruges, Ms. 553) et de l'obituaire de Sainte-Marie à Voormezele (Archives de l'Évêché à Bruges, *Fonds Voormezele*, Reg. C 217 : il date de la première moitié du XIV^e siècle et a été complété par diverses mains jusqu'au milieu du XVII^e siècle).

Le *Necrologium sive liber obituum Sancti Martini Ypresensis*, perdu, mais dont une copie faite au XIX^e siècle par l'archiviste d'Ypres Jean-Jacques Lambin repose à la Bibliothèque royale à Bruxelles (Ms. II 4881, tome V, f°s 3^{re}-29^{vo} ; J. van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits...*, IX, 437-438, n° 6475, Bruxelles, 1909), intéresse la cathédrale d'Ypres et non la prévôté.

La prévôté de Saint-Martin n'a que peu tenté les historiens d'avant la fin du XIX^e siècle. Mises à part les quelques colonnes que lui consacrent A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 325, La Haye, 1735, et les auteurs de la *Gallia christiana*, V, 305-308, Paris, 1731 (qui reprennent d'ailleurs textuellement la liste des prévôts à la première édition de Sanderus, parue à Cologne en 1641), on dépouillera en vain la *Liste des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire de la ville d'Ypres, publiés depuis 1830* (par A. Diegerick), dans *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres*, VIII, 78-121, Ypres, 1878. On peut tout au plus signaler I. L. A. Diegerick, *Analectes yprois ou recueil de documents inédits concernant la ville d'Ypres*, dans *A.S.É.B.*, XI, 173-264, Bruges, 1849 ; C. Carton, *Analectes yprois*, dans *A.S.É.B.*, XIV, 117-141, Bruges, 1855 et Ed. vanden Bogaerde, *L'église de Saint-Martin à Ypres*, dans *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres*, II, 256-284, Ypres, 1863. Cette dernière étude, qui est en fait plus une chronologie de la collégiale puis cathédrale d'Ypres, est d'ailleurs la seule intéressante de plus près la prévôté qui ait été publiée dans l'un des neuf volumes des mêmes *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres*, parus à Ypres de 1861 à 1880. On ajoutera J. Lambin, *Mémoire sur l'époque de la fondation de l'église de Saint-Martin*, Ypres, 1836 (extrait du *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. I, 1833, p. 115 et sv.).

La première véritable histoire de la prévôté est due à E. Feys et A. Néllis, qui en avaient édité au préalable les cartulaires : *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I. *La prévôté de Saint-*

Martin, esquisse historique, Bruges, 1884. L'ouvrage se présente comme une énumération chronologique des principaux événements survenus sous le gouvernement de chacun des prévôts. Les auteurs ont particulièrement bien soigné leur enquête heuristique ; ce qui est d'autant plus précieux que depuis lors, la plupart des sources inédites relatives à la prévôté (et à la ville : comptes, etc.) ont disparu dans la tourmente de la première guerre mondiale.

La prévôté de Saint-Martin n'a plus guère connu la faveur des historiens après 1884. On relève tout au plus les articles suivants : H. Hosdey, *De legende van Sint-Maartenskerke te Yper*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 313-333, Dunkerque-Lille, 1888 ; A. Viaene, *De laatste Sint-Maartensheren van Ieper*, dans *Biekorf*, L, 113-116, Bruges, 1949 ; et les pages remarquables de A. Verhulst, *De vroegste geschiedenis van het Sint Maartenskapittel en het ontstaan van de stad Ieper*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, n.s., XI, 1-18, Gand, 1957.

On relève en outre des centaines d'articles relatifs à la ville d'Ypres, à ses archives, ses coutumes, ses fêtes, ses autres établissements religieux, etc. Il ne peut être question de les énumérer tous. On renvoie le lecteur à L. De Wachter, *Repertorium van de vlaamse gouwen en gemeenten*, III, 110-132, Anvers, 1945 et VI, 117-120, Anvers, 1957. Il consultera avec fruit les quelques études que voici : O. Mus, *Signeur Jehan Pappin, kapelaan, en het godshuis van O. L. Vrouw van Nazareth*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van de liefdadigheidsinstellingen te Ieper*, V B, Ypres, 1953 ; J. Meyhoffer, *Le pasteur Josse van Laren et ses descendants*, Bruxelles, 1910 ; H. Lippens, *L'abbaye des Clarisses d'Ypres aux XIII^e et XIV^e siècles. Notes et documents relatifs à son histoire économique*, dans *Revue d'histoire franciscaine*, VII, 297-325, 1930 ; E. I. Strubbe, *De Clarissenabdij te Langemark (1255-1259)*, dans *A.S.É.B.*, LXXXVII, 182-188, Bruges, 1950 ; H. Lippens, *L'abbaye de Sainte-Claire à Ypres. Notes et documents relatifs à son histoire au XIII^e siècle*, dans *La France franciscaine*, II, 258-276, Paris, 1913 ; G. Des Marez, *Étude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre*, Gand-Paris, 1908 (immunité de Saint-Martin, p. 208-216) ; A. Vandenpeereboom, *Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres*, 7 vol., Bruges, 1878-1883 (I : *Les halles d'Ypres*, 1878 ; II : *La chambre des échevins*, 1879 ; III : *Origines*, 1880 ; V : *Tuindag*, 1883 ; VI : *Jansenius. Les Frères mineurs franciscains. Le chapitre de Saint-Martin*, 1882) ; L. A. Warnkönig, *Histoire de la ville et du ci-devant quartier d'Ypres et de leurs institutions civiles et politiques jusqu'au XIV^e siècle*. Trad. et corr. par A. E. Gheldolf, Paris, 1864 (forme le t. V de l'*Histoire de la Flandre*) ; I. Diegerick, *Les désolations, ruines et calamités arrivées à la ville d'Ypres*, dans *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire d'Ypres*, I, 310-338, Ypres, 1861 (Annexe A : La peste à Ypres, 1316-1317 ; annexe B : La misère à Ypres, 1545) ; I. Diegerick et O. de Kerchove, *Une page de l'histoire d'Ypres, 1379-1384*, dans *Annales... Ypres*, II, 1-164, Ypres, 1862 ; H. Iweins, *Monographie du couvent des Frères-Prêcheurs à Ypres (1267-1797)*, dans *Annales... Ypres*, III, 41-192, Ypres, 1865 ; U. Berlière, *Trois traités inédits sur les Flagellants, de 1349*, dans *Revue bénédictine*, XXV, 334-357, Maredsous, 1908 ; C. Bouteca, *De Ieperse Tuindagen in verband met de westerse Kerkscheuring of waarom de Engelsen in 1383 Ieper kwamen belegeren*, dans *Iepers kwartier*, V, 42-47, Ypres, 1969 ; S. van Ruysevelt, *De Franciskaanse kerken. — De stichtingen van de dertiende eeuw, V : Ieper*, dans *Franciscana*, XXV, nos 1-2, 19-36, Saint-Trond, 1970.

Très peu de chanoines réguliers de Saint-Martin se sont illustrés par des écrits et aucune allusion n'a été relevée concernant un *scriptorium* ou une bibliothèque monastique. C'est de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle que date le *Miraculum de libertate beati Martini* dont il a déjà été question (ci-dessus, sources littéraires). Le prévôt Alard de Dentergem a composé en 1349 des *dicta* qu'on a retrouvés au début de ce siècle dans un manuscrit de l'ancienne bibliothèque du cardinal Nicolas de Cues (Dr. Marx, *Verzeichnis der Handschriften-Sammlung des Hospitals zu Cues*, 73, Trèves, 1905 ; U. Berlière, *Trois traités inédits sur les Flagellants, de 1349*, dans *Revue bénédictine*, XXV, 334-357, Maredsous, 1908, édite ces *dicta*). Le chanoine Jean de Dixmude, parent du chroniqueur Olivier de Dixmude, est l'auteur d'*Annales historiques* dont il a également déjà été question (ci-dessus, sources littéraires).

Les bâtiments originaux qui ont servi de cadre de vie aux chanoines réguliers de Saint-Martin ont d'abord été modifiés lors de la création du chapitre cathédral et de l'évêché d'Ypres, puis fortement endommagés durant la première guerre mondiale. Un témoignage iconographique évocateur est donné

notamment dans *Ypres et les batailles d'Ypres, 1914-1918 (Guides illustrés Michelin des champs de bataille)*, 83-89, Clermont-Ferrand, 1919 (toute une bibliographie a paru depuis lors ; voir le *Repertorium* de L. De Wachter déjà cité). Le cloître gothique a échappé aux bombardements. Il était occupé en 1897 par les pauvres Claires : *Ypres. Guide illustré du touriste à Ypres et aux environs*, 36-37, Liège, s.d. [1897]. E. Bruylant, *La Belgique illustrée. Ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art*, II, 93, Bruxelles, s.d. [1892], donne une vue romantique de l'intérieur du cloître. Celui-ci a été étudié par J. Coomans, *Le cloître de Saint-Martin*, dans *Bulletin des métiers d'art*, 140-144, Bruxelles, 1901-1902 et par Labor [= E. S.], *L'ancien cloître de Saint-Martin*, dans *Chronique des arts*, II, 40-42, Bruges, 1909 (article resté sans suite). L'étude de J. B. Dugardyn, *La cathédrale de Saint-Martin à Ypres*, dans *Bulletin des métiers d'art*, VII, Bruxelles, 1907, est critiquée sévèrement par G. C[allewaert], dans *A.S.É.B.*, LVIII, 134 et sv., Bruges, 1908. A voir enfin Ed. vanden Bogaerde, *L'église de Saint-Martin à Ypres*, dans *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres*, II, 256-283, Ypres, 1862 ; les nombreuses publications de l'architecte J. Coomans (outre celle déjà citée) dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, III, 211-212, Bruxelles, 1968 ; S. Brigode, *Les églises gothiques de Belgique*, 11-17 et pl. VII, Bruxelles, 1944 (*L'Art en Belgique*) ; A. Siret, *Récits historiques belges*, 124, Bruxelles, 1855 : portail latéral de l'église avant la restauration de 1918 ; J. Steppe, *Het koordoksaal in de Nederlanden*, 353-354, Bruxelles, 1952 et [A. Bras et J. Cornille], *Sint Maartenskerk van Yper ; voor, onder en na den wereldoorlog*, s.l. [Ypres], n.d., 48 p., — avec bibliographie et de nombreuses reproductions, notamment la peinture de Jan Thomas : intérieur de l'église en 1645.

Les trésors de Saint-Martin, devenus ceux de la cathédrale, ont fait l'objet d'une étude de A. Deschrevel, *Verdwenen kunstschaten uit de Sint Maartenscathedraal te Ieper*, dans *Studies... voor M. English*, 95-116, Bruges, 1952 et d'une exposition récente, du 19 juin au 15 septembre 1971 : *Kunstschaten uit de Sint Maartens Kathedraal, Ieper. Tentoonstelling*, s.l.n.d. [Ypres, 1971], 32 p., 27 ill.

A. Vandenpeereboom, *Ypriana*, V, pl. I, Bruges, 1881, reproduit une ancienne carte d'Ypres. I. Diegerick et O. de Kerchove, *Une page de l'histoire d'Ypres (1379-1384)*, dans *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres*, II, pl. I, Ypres, 1862, reconstituent un « plan de la ville d'Ypres, avec ses anciens faubourgs, pour servir à l'histoire du siège de 1383 » (ajouter *A.S.É.B.*, 273, Bruges, 1843). Signalons enfin J. J. Vereecke, *Atlas annexe à l'histoire militaire de la ville d'Ypres*, Gand, 1858 et A. Verbouwe, *Iconographie van het arrondissement Ieper*, Bruxelles, 1953 (*Iconografie der gemeenten van West-Vlaanderen*, II).

Le prévôt Nicolas van Maelbeke (1430-1445) est probablement le seul dont on ait conservé le portrait. Il figure sur ce qu'on a appelé la « Madone van Maelbeke », le « Triptyque Van Maelbeke » ou la « Madone d'Ypres », exécutée probablement par Jean Van Eyck pour être placée au lieu de la sépulture du prévôt Nicolas ou pour le maître-autel de Saint-Martin. Le tableau est conservé aujourd'hui en Angleterre (Warvich Castle). Le panneau central est reproduit sur un dessin conservé à Vienne (Albertina). Toute la bibliographie, antérieure à 1884, relative à l'histoire de ce tableau et aux controverses qu'il a suscitées, est donnée dans E. Feys et A. Nélis, *La prévôté...*, I, 165-166. On y ajoutera : J. Weale et J. Helbig, *La dernière peinture de Jean van Eyck*, dans *Revue de l'Art chrétien*, 5^e s., XII, 1-6, 1901 ; [J. Weale], *Catalogue de l'Exposition des primitifs flamands et de l'Art ancien*, 6-7, n^o 14, Bruges, 1902 ; G. Hulin de Loo, *Le catalogue illustré des dessins de l'« Albertina » à Vienne*. T. II : *Écoles des Pays-Bas au XV^e et au XVI^e siècle*, dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des Beaux-Arts*, XI, 56-57, Bruxelles, 1929 ; L. van Puyvelde, *Jan van Eyck's last work*, dans *The Burlington Magazine*, LVI, 3-9 et ill., 1930 ; Bickorf, XXXVI, 193, Bruges, 1930 ; A. Deschrevel, *Verdwenen kunstschaten uit de Sint Maartenscathedraal te Ieper*, dans *Studies... voor M. English*, 107 note 1, Bruges, 1952 ; S. Sulzberger, *La réhabilitation des primitifs flamands, 1802-1867*, dans *Académie royale de Belgique, Mémoires in-8^o de la classe des Beaux-Arts*, XII, fasc. 3, 117 et note 5 (bibliographie et histoire), Bruxelles, 1961 ; M. J. Friedländer, *Early Netherlandisch Painting*, I, 64-65 et pl. 58-59, Leyde-Bruxelles, 1967.

La publication solennelle à Ypres, de la « provision des pauvres » (ci-dessous, p. 984-5) en 1531, avait fait l'objet d'une belle composition par le peintre M. Swerts, dans la salle échevinale d'Ypres. Le prévôt qui y était représenté était Jean Bave (1527/28-1536). Voir *La prévôté...*, I, 219 note 2 et A. Vandenpeereboom, *Ypriana*, II : *La chambre des échevins*, 306, Bruges, 1879.

E. Feys et A. Nélls ont reproduit, en couleurs et à l'échelle 1/1, dans *La prévôté...*, I, pl. I-III (avec toutes les références utiles), 22 sceaux de la prévôté de Saint-Martin et des prévôts Hugues (en 1231), Lambert de Geluwe (en 1236), Baudouin II (en 1249), Gautier I (en 1269), Jean II de Dixmude (en 1278), Nicolas I (en 1284), Guillaume II (en 1289), Robert de Boulogne dit Le Moiste (en 1291), Alard de Dentergem (en 1327), Jean IV (en 1385), Christophe de Dixmude (en 1392), Nicolas Zoudelin (en 1428), Nicolas van Maelbeke (en 1431), Lambert van der Woestine (en 1451), Clément Buedin (en 1499), Jean Bave (en 1536) et Jean I Snic (en 1545). Ces sceaux étaient appendus aux chartes qui reposaient jusqu'en 1914 aux Archives communales d'Ypres.

Les armoiries du chapitre Saint-Martin sont devenues celles de l'évêché d'Ypres. Elles sont décrites dans le manuscrit Bibliothèque royale à Bruxelles, II 3577, p. 4 : « d'argent à la croix de lorraine de gueules, 2 crosses [d'or] en sautoir ».

Quelques épitaphes de prévôts et de chanoines sont imprimées dans J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, I, 47, 48, 50, Bruges, 1857 et V, 92, 94, 100, Bruges, 1862 ; d'autres dans [J. B.] Béthune, *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle, d'après les manuscrits de Corneille Gailliard et autres*, 196, Bruges, 1900 ; d'autres encore dans *La prévôté...*, I, 33, 42, 137, 231, 232 et 242, Bruges, 1884 (reprises dans le corps de l'article).

* * *

D'après les traditions locales (1), la future église de Saint-Martin à Ypres n'était primitivement qu'une simple chapelle dans les prairies de l'Yperlée, consacrée à la Vierge ou à l'apôtre André. Depuis 1012, elle aurait été placée sous le vocable de Saint-Martin. Le comte de Flandre Baudouin IV le Barbu (988-1035) aurait fait bâtir, aux alentours, des maisons pour les clercs chargés de la desservir. Vers 1088, Robert I le Frison aurait remplacé l'antique chapelle par une église.

D'autre part, en ce qui concerne la première chapelle de chanoines, une curieuse légende supplée aux incertitudes de l'histoire. Deux étudiants de l'Université de Paris, revenant à leur pays natal, s'arrêtèrent à Ypres la veille de la Saint-Martin d'hiver. Après avoir vainement demandé l'hospitalité aux chanoines (séculiers) qui desservaient la collégiale, ils furent abordés par saint Martin lui-même, sous les traits d'un bourgeois de la ville. Le saint les reçut dans une auberge splendide, miraculeusement élevée pour une nuit dans une prairie en fleurs (en hiver !), voisine de la ville. Instruits par ce prodige, les étudiants décidèrent de se consacrer au service du saint dans une église que la piété et la générosité des fidèles ne tardèrent pas à élever à l'endroit même de l'apparition. Les chanoines (séculiers), jaloux de ce succès mais avertis par un autre miracle de leur avarice et de leur manque d'accueil, résolurent de vivre comme *réguliers* et, abandonnant leur antique collégiale détruite fortuitement par un incendie, vinrent desservir l'église de la prairie miraculeuse (2).

(1) Rapportées par L. A. WARNKÖNIG et A. E. GHELDOLF, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1805*, V, 37, Paris, 1864 ; A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana*, III. *Origines*, 58 et sv., Bruges, 1880 et *La prévôté...*, I, 1-2.

(2) Cette légende date de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle et doit probablement se rattacher au désir de récupération de reliques sur lequel nous nous proposons de revenir un jour. Elle fut peut-être écrite par un chanoine de Saint-Martin et fut envoyée à Guibert de Gembloux qui la donne comme appendice à sa *Vita Sancti Martini*. Éd. LECOV, *Vie de saint Martin*, 691 (d'après BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, Ms. n^{os} 1510-1519 et 5337-5392), reprise en traduction dans *La prévôté...*, I, 2-4 et en résumé dans *Les cartulaires...*, IV, 1093. — Cette légende est analysée par H. HOSDEY, *De legende van Sint Maartenskerke te Yper*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 313-333, Dunkerque-Lille, 1888 (qui cite en outre les manuscrits BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, n^{os} 5527 et 18436).

Si la légende renferme un fonds très lointain de vérité, il n'en est pas de même pour les traditions relatives aux origines de l'église; elles s'opposent totalement aux données historiques (1). On abandonnera également la thèse du professeur J. Dhondt selon laquelle les comtes de Flandre auraient fondé à Ypres un chapitre de chanoines séculiers, en vue d'y installer le siège de l'administration comtale au centre d'une nouvelle châtellenie. Cette fondation serait entrée dans le cadre d'une politique bien définie: installer un réseau de villes et de marchés (avec chaque fois un Chapitre de chanoines) destinés à relier la mer du Nord à la vallée de la Lys (2). Il en aurait été de même pour Bruges, Torhout, Messines (3) et Lille (4).

En fait (5), le Chapitre de Saint-Martin peut difficilement avoir été fondé avant la fin du XI^e siècle (6). Il n'aura pas été à ce moment autre chose qu'un de ces nombreux chapitres de chanoines séculiers qui, au courant du XI^e siècle, naquirent à l'ombre de l'ancienne église paroissiale, parfois même dans de très petits villages. Comme souvent dans ce cas, la fondation n'aura pas été ratifiée par un acte public et l'église n'aura vraisemblablement pas connu d'autre patron que saint Martin (7).

Il faut en effet attendre les années 1096/1099 (8) pour voir apparaître les premières données présentant un caractère d'authenticité. On trouve alors à Saint-Martin d'Ypres des *clerici*

(1) Voir les pages qui suivent. Nous signalerons avant tout que l'église de Saint-Martin n'est désignée comme telle qu'en 1102: *Les cartulaires...*, II, 1-2, n° 1, et que la première mention d'Ypres (encore n'a-t-elle rapport qu'avec la châtellenie de ce nom) se trouve dans un diplôme de 1066: M. PROU, *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France*, 70-76, n° XXV (acte de consécration de la collégiale de Saint-Pierre de Lille), Paris, 1908.

(2) J. DHONDT, *Développement urbain et initiative comtale en Flandre au XI^e siècle*, dans *Revue du Nord*, XX, 148-149, Lille, 1948 et *Vlaanderen van Arnulf de Grote tot Willem Clito (918-1128)*, dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, II, 82, Anvers-Utrecht, 1949.

(3) En ce qui regarde Messines, N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 217 note 1, Liège, 1960, critique la façon de voir du professeur Dhondt.

(4) Les vues de J. Dhondt ont encore provoqué des réserves de la part de J. LESTOCQUOY, *Propos sur l'origine des villes flamandes et les textes du XI^e siècle*, dans *Revue du moyen âge latin*, IV, 313-314, Strasbourg, 1948; de Ch. DE REBINE, *Clercs et moines au diocèse de Liège du X^e au XII^e siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, XLV, 190, Namur, 1950; de A. C. F. KOCH, *De rechterlijke organisatie van het graafschap Vlaanderen tot in de XIII^e eeuw*, dans *Oostvlaams verbond van de Kringen voor Geschiedenis*, I, 99 note 39, Anvers-Amsterdam, 1952; et de A. DERVILLE, *Le problème des origines de Lille*, dans *Économies et sociétés au moyen âge. Mélanges offerts à Édouard Perroy*, 68-69, Paris, 1973.

(5) La suite se base en grande partie sur la remarquable étude d'A. VERHULST, *De vroegste geschiedenis van het Sint-Maartenskapittel en het ontstaan van de stad Ieper*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, n.s., XI, 31-48, Gand, 1957.

(6) A. VERHULST, *De vroegste geschiedenis...*, 46 et notes 88-91. — Si la ville n'a pas été fondée avant le milieu du XI^e siècle, elle connaîtra dès cet instant — sans doute vers 1068-1070 — un développement très rapide que les sources purement locales ne permettent pas de soupçonner. On en veut pour preuve le renom de la production textile yproise à l'étranger; sur un marché aussi lointain que Novgorod, vers 1100 (charte du Kniaz Gabriel Vsevolod Mstislavitch pour Saint-Jean-Baptiste sur Opoki: C. VERLINDEN, *Marchands ou tisserands? A propos des origines urbaines*, dans *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, XXVII, 400-401, Paris, 1972; avec bibliographie).

(7) On attirera l'attention sur l'ancienneté de ce titulaire. Les chanoines auraient-ils pris possession d'une ancienne église domaniale située au cœur d'une villa ou d'un *fiscus Iprensis*? — La tradition qui veut que l'église de Sainte-Marie ou de Saint-André d'Ypres (?) ait été placée, en 1012, sous le vocable de Saint-Martin (voir ci-dessus), fait songer à une erreur de lecture de la date de 1102 (première mention de Saint-Martin d'Ypres).

(8) Voir l'argumentation ci-dessous. — H. HOSDEY a cru pouvoir prouver l'existence de chanoines à Ypres dès 1095 (dans E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires...*, IV, Additions et corrections, 1095, Bruges, [s.d.]). Il se base sur l'inscription du « *Titulus sancti Martini Iprensis coenobii* » dans un fragment du rouleau mortuaire de l'abbé Foulque de Corbie que L. DELISLE (*Rouleaux des moines du IX^e au XV^e siècle*, 143, Paris, 1866) date de 1095. Ce rouleau est en fait postérieur au 2 mars 1099: mention *oratio pro nostris domino Alardo abbate* qui vise l'abbé Abélard de Saint-Bavon, à Gand, décédé le 2 mars 1099 (Ph. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 96 note 3, Bruxelles, 1937). Ci-dessus, p. 699 et note 4.

seculariter viventes (1), ayant à leur tête le *clericus* Baudouin (cité en 1101) qui, à Rome, est reçu officiellement par le pape comme représentant de cette communauté (2).

Depuis le 17 juillet 1099, Jean de Warneton occupe le siège épiscopal de Théroouanne. Il avait été auparavant chanoine régulier au Mont-Saint-Eloi où il avait subi l'influence d'Yves de Chartres. Ce qui fit de lui un réformateur hors-pair. Il comptait sur l'appui des petits chapitres de clercs réguliers et, durant les trente années de son épiscopat, établira ou reformera pas moins de sept maisons : à Voormezele, à Lo, à Furnes, à Eversam, à Warneton, à Zonnebeke et à Ypres (3). Jetant les yeux sur Saint-Martin d'Ypres, il en déplora les mœurs dépravées de ses occupants et les accusa de détenir des biens ecclésiastiques mal acquis : ceux-ci avaient en effet obtenu de façon illégitime l'*altare* d'Ypres de Gérard, évêque de Théroouanne, entre 1096 et 1099, à une époque donc où ce prélat — bien que non encore déposé (4) — avait déjà été suspendu de ses fonctions épiscopales par le pape Urbain II (5). Cette accusation avait moins en vue la récupération de revenus que le désir de chasser des clercs yprois simoniaques et de les remplacer par des chanoines réguliers.

Ce vent de réforme n'eut pas l'heur de plaire aux séculiers (6). Un des leurs, Baudouin, *clericus Iprensis*, alla soutenir ses droits en cour de Rome. Pascal II chargea Lambert, évêque d'Arras, de régler le différend. Lambert cita l'évêque Jean de Warneton et Baudouin à comparaître devant lui le 11 janvier 1101, à Arras (7), pour régler la question de l'*altare* d'Ypres. La suite n'est pas claire (8). Toujours est-il que Jean de Warneton prouva ce qu'il avançait et obtint la même année la condamnation des chanoines d'Ypres (9). Pascal II confirma la sentence de l'évêque d'Arras et, dans une assemblée solennelle tenue à Ypres, Jean de Warneton expulsa les prêtres simoniaques, en présence de l'archevêque de Reims Manassès, du comte de Flandre Robert, du prévôt d'Eversam et d'autres dignitaires ecclésiastiques (10).

(1) C'est l'expression qui désigne par excellence, à cette époque, des chanoines séculiers : Ch. DEREINE, art. *Chanoines*, dans *D.H.G.E.*, XII, 373, Paris, 1953.

(2) Ci-dessous et A. VERHULST, *De vroegste geschiedenis van het Sint-Maartenskapittel*, 43 et notes 72-76.

(3) H. VAN WERVEKE, *Het bisdom Terwaan van de oorsprong tot het begin van de XIV^e eeuw*, 56, Gand-Paris, 1924 ; É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 110-114, Bruxelles, 1945.

(4) Gérard ira passer le restant de ses jours à l'abbaye du Mont-Saint-Eloi où Jean de Warneton dut le connaître.

(5) Sur ce prélat et les accusations de simonie, on verra en dernier lieu N. HUYGHEBAERT, *Un légat de Grégoire VII en France : Warmond de Vienne*, dans *R.H.É.*, XL, 197 note 2, Louvain, 1944-1945 et, du même, *Les origines de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, dans *B.S.A.M.*, XVIII, 467, Saint-Omer, 1956. — Cette situation repose tout le problème des relations entre le pape Pascal II et l'évêque de Théroouanne Jean de Warneton ainsi que l'évêque d'Arras Lambert de Guînes. Ce dernier, ancien élève d'Yves de Chartres à l'école de Saint-Quentin de Beauvais, incarne les idées grégoriennes sous leur forme épiscopaliennne. Voir N. HUYGHEBAERT, *Lambert de Guînes*, dans *Catholicisme*, VI, 1693-1694, Paris, 1967 et J. M. DE SMET, *De monnik Tanchelm en de Utrechtse bisschopszetel in 1112-1114*, dans *Scrinium Lovaniense. Mélanges historiques Étienne Van Cauwenbergh*, 207-234, Louvain, 1961.

(6) Y a-t-il un fondateur laïque à l'origine de ce chapitre ? Si oui, aucun indice ne nous a permis de l'identifier.

(7) J. P. MIGNÉ, *Patrologia latina*, CLXII (*Sancti Ivonis Carnotensis episcopi, opera omnia*), col. 672 ; Th. GOUSSET, *Les actes de la province ecclésiastique de Reims*, II, 153, Reims, 1843 ; DOM BOUQUET, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XV, 192 : citation adressée par l'évêque Lambert aux clercs simoniaques d'Ypres. Lambert se garde bien de donner à Baudouin le titre de *propositus* !

(8) Voir *La prévôté...*, I, 4-5 et A. VERHULST, *De vroegste geschiedenis van het Sint-Maartenskapittel*, 42 et note 70.

(9) Rapport envoyé par l'évêque d'Arras au pape Pascal II, daté de 1101, après le 11 janvier, par lequel il déclare pouvoir prouver que les clercs d'Ypres *ecclesiam Iprensensem simoniaco adeptos fuisse* : DOM BOUQUET, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XV, 193 ; Th. GOUSSET, *Les actes de la province ecclésiastique de Reims*, II, 153-154, Reims, 1843 (reprend le texte donné par BALUZE au t. V, 323, de ses *Miscellanea*). — L'analyse de cette pièce dans A. WAUTERS, *Chartes et diplômes imprimés*, II, 6, Bruxelles, 1868, manque totalement d'exactitude.

(10) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon Evershamensis monasterii*, 9, Bruges, 1852.

Jean de Warneton retint quelque temps l'église d'Ypres à son usage (1) puis, accédant aux prières de *bonorum virorum* habitant Ypres (2), il autorisa, le 1^{er} octobre 1102, la reprise du culte à Saint-Martin. Son chapelain Gérard, ancien chanoine de Cambrai, fut choisi comme prévôt par les acclamations de la population. L'évêque approuva ce choix, remit à Gérard la direction de la nouvelle communauté (3) qui vivrait sous la règle de Saint-Augustin et lui donna la libre possession de l'*altare* d'Ypres ainsi que l'église Saint-Pierre qui en dépendait (4). Il détermina enfin le mode d'élection des futurs successeurs de Gérard (5).

* * *

GERARD, chanoine régulier de l'église de Saint-Aubert à Cambrai, fut appelé comme chapelain auprès de l'évêque de Thérouanne Jean de Warneton (6). C'est à lui que revint, le 1^{er} octobre 1102, la direction de la prévôté de Saint-Martin. Sa première tâche fut de choisir les membres de la nouvelle communauté (7) et d'organiser le temporel. Le 1^{er} avril 1104, le

(1) Je n'ai pas bien saisi la portée de cette « attente ». L'acte du 1^{er} octobre 1102 dit clairement que l'évêque de Thérouanne a EXPULSÉ les chanoines simoniaques, qu'il a EAM (*ecclesiam*) QUANDIU VOLUI *usibus meis liberrime retinuissem*.... Il destinait l'*altare* à une fin bien précise mais il a été devancé par les demandes pressantes des habitants d'Ypres : *Sed cum aliquo tempore hoc quod proposueram peragere distulissem, et obnixis precibus bonorum virorum inibi habitantium quatinus id acceleraretur pulsarer, tandem*....

(2) Les futurs chanoines réguliers ? Les *seniores civitatis* ? Qui aura pu décider Jean de Warneton à modifier ses plans ?

(3) Qui a élu Gérard ? Est-ce vraiment à la foule que revient la désignation d'un prévôt ou d'un abbé ? Et, dans ce cas, quel est le rôle des nouveaux chanoines (réguliers), dont on ignore tout ? (étaient-ils déjà nommés ?) — La nouvelle communauté est conçue à ce moment comme une PRÉVOTÉ ; dès le 1^{er} octobre 1102, Jean de Warneton règle le mode d'élection du futur supérieur *cum fratres eiusdem loci PREPOSITO carere contigerit*... (*Les cartulaires*..., II, 1-2, n° 1) ; bien que les papes, l'archevêque de Reims, le comte de Flandre et les autres dignitaires ecclésiastiques appelleront toujours Gérard *abbas Yprensis* (*Ibidem*, 4-7, nos 2-7). La première charte émanée d'un prévôt d'Ypres date de 1170 : *Ego Rogerus, Dei gratia Yprensis PREPOSITUS*... (*Ibidem*, 20, n° 27). Et c'est le titre que le supérieur d'une communauté se DONNE qui m'apparaît l'indice le plus révélateur.

(4) On n'attachera pas d'importance aux légendes du moyen âge finissant ou des temps modernes selon lesquelles Robert le Frison aurait fondé vers 1073 un chapitre à Saint-Pierre : H. HOSBEY, *De legende van Sint-Maartenskerke te Yper*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 313-333, Lille-Dunkerque, 1888. — Sur le problème de Saint-Pierre d'Ypres (s'agit-il d'une nouvelle église paroissiale née de Saint-Martin et témoignant ainsi d'une extension démographique au sud de l'agglomération yproise, ou une ancienne église domaniale originaire de la *villa Yprensis*), on verra en dernier lieu A. VERHULST, *De vroegste geschiedenis van het Sint-Maartenskapittel*, 36 et sv. — Voir également ci-dessous, p. suiv. note 2.

(5) Éd. *Les cartulaires*..., II, 1-2, n° 1. — Les *Annales Formosensenses* rapportent à la même date que *Ecclesia Yprensis LEGITIME libera facta est et ad ordinem sancti Augustini conversa a Iohanne episcopo Kal. Octobris* : éd. Ph. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 129, Bruxelles, 1937. — WALTER DE THÉROUANNE, *Vita Iohannis episcopi Teruannensis*, éd. O. HOLDER-EGGER, dans *M.G.H.*, SS., XV, 1145, se borne à paraphraser l'acte du 1^{er} octobre 1102. — On corrigera enfin É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 112-113, Bruxelles, 1945, qui confond les églises Saint-Pierre et Saint-Martin.

(6) Voir ci-dessus et *La prévôté*..., I, 8. — WALTER DE THÉROUANNE, *Vita Iohannis episcopi Teruannensis*, éd. O. HOLDER-EGGER, dans *M.G.H.*, S.S., XV, 1144, signale qu'il remplit durant 16 ans la charge d'abbé ou de prévôt d'Ypres. Il qualifie Gérard de *magister meus*. Après 1102, Jean de Thérouanne choisira comme chapelain un jeune chanoine de la récente prévôté de Voormezele, du nom de Herbert. Ce dernier deviendra archidiacre de Thérouanne ; on l'y rencontre dès 1109 (O. HOLDER-EGGER, *op. cit.*, 1144 note 6). — On signalera que c'est un autre chapelain, également du nom de Gérard, qui deviendra le premier abbé régulier de Saint-Pierre de Lo. Voir ce volume du *Monasticon*, p. 894.

(7) La lecture de la charte du 1^{er} octobre 1102 ne permet pas d'affirmer s'il y avait déjà une nouvelle communauté de chanoines à ce moment. Bien plus, Jean de Warneton dit de Gérard que *prefatam ergo beati Martini ecclesiam eidem regendam tradidi... ad opus canonicorum sub eodem suisque successoribus secundum regulam sancti Augustini ibidem CONSTITUENDORUM* (*Les cartulaires*..., II, 1-2, n° 1).

pape Pascal II (1) prit la prévôté sous sa protection et en confirma les premières donations : les églises de Saint-Martin et de Saint-Pierre (2), une terre offerte par les chanoines Alquer et Guillaume au temps de leur conversion, une terre donnée par les chevaliers Frumald (3) et Gautier ainsi que la terre dite *Upstal* que ces mêmes *milites* donnèrent avec d'autres paroissiens d'Ypres. D'autres terres furent encore ajoutées, que les chanoines réunirent au clos capitulaire par une enceinte (4). Le 27 février 1110, ils en reçurent du comte de Flandre Robert II de Jérusalem le *comitatus* (5). Ce fut le point de départ de la seigneurie de Saint-Martin (6) à l'intérieur de la ville d'Ypres.

Gérard souscrit une charte de Jean de Warneton pour la jeune prévôté de Sainte-Marie de Voormezele, le 1^{er} octobre 1103 (7), et une autre pour la même institution le 31 mars 1107 (8). Il est témoin en 1109-1113 de la dédicace de l'église de Sainte-Marie à Nonnenbossche par le même Jean de Warneton (9). Il assiste sans doute, en 1114, à une assemblée solennelle tenue à Ypres par le comte de Flandre Baudouin à la Hache, pour préparer une expédition contre la Normandie (10) et signe avec le chanoine Guillaume (11) la charte du 15 septembre 1116 par laquelle le même comte remplace en faveur des bourgeois d'Ypres le duel judiciaire et les épreuves du fer ardent et de l'eau par le serment prêté avec quatre coadjuteurs (12).

(1) *Les cartulaires...*, II, 2-3, n° 2.

(2) Que signifie cette possession du point de vue temporel ? Les chanoines d'Ypres ne possèdent que l'*altare*. Son complément, le *odium Hipris* (les 2/3 de la grosse dîme) est, depuis au moins 1089, en possession des chanoines de Saint-Donatien à Bruges (M. GYSSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, I, 297, n° 170, [Tongres], 1950 (acte du 31 octobre 1089). — En 1276 encore, les chanoines brugeois pourront prétendre à la propriété du *odium* de toutes les paroisses d'Ypres (*Les cartulaires...*, II, 190-191, n° 276). — Quelques renseignements relatifs aux différentes paroisses d'Ypres au moyen âge sont donnés dans J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen-Âge*, 46, Paris, 1963 : « Ypres, *intra muros*, rapprochait l'église prévôtale Saint-Martin (paroisse depuis 1088), celles de Saint-Nicolas (fondée en 1180 et paroisse indépendante en 1220), de Saint-Pierre (fondée en 1101), de Saint-Jacques (depuis 1119) et une chapelle faisant office d'oratoire public reconnu par privilège pontifical au XIV^e siècle, dans l'hospice Saint-Nicolas ou le siège de la confrérie charitable du même nom ». La situation dans les faubourgs est analysée par après.

(3) Il s'agit du fameux Fromold I (1096-1126), châtelain d'Ypres, prévôt laïque de la ville : E. WARLOP, *De Vlaamse Adel vóór 1300*, II, n° 116 f3, Handzame, 1968. On compte parmi ses frères le clerc Lambert (1093-6 juin 1123) qui deviendra prévôt de Zonnebeke (autre abbaye de chanoines réguliers sous l'influence de Jean de Warneton), puis archidiacre de Tournai, enfin évêque des diocèses jumelés de Noyon et de Tournai.

(4) On trouvera les noms des donateurs dans l'acte ci-dessous.

(5) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre, (1071-1128)*, 107-109, n° 40, Bruxelles, 1938 (avec correction de date). — On préférera cette édition à celle qu'en donne L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 3-4, n° I, Bruxelles, 1908 (avec date fautive de 1111). — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 3, n° II, Bruges, 1853 (datation fautive de cet acte en 1101).

(6) Délimitation de cette seigneurie dans *La prévôté...*, I, 9.

(7) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon Vormselense*, 31-32, n° IX, Bruges, 1847. — Cet acte est daté de 1102. En fait, la présence de l'indiction XI autorise à le dater de l'année suivante. Les témoins de cet acte sont en outre totalement différents de ceux que l'on rencontre dans l'acte du 1^{er} octobre 1102 pour Saint-Martin d'Ypres (*Les cartulaires...*, II, 1-2, n° 1).

(8) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon Vormselense*, 32, n° X, Bruges, 1847.

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 57, n° I, Bruges, 1865. — Voir le commentaire de cet acte dans N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Sainte-Marie à Nonnenbossche*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 273 et notes 1-4, Liège, 1960.

(10) *La prévôté...*, I, 9.

(11) Probablement le futur prévôt. Voir ci-dessous.

(12) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 4-5, n° II, Bruxelles, 1908. — C. VAN DE KIEFT et J. F. NIEMEYER, *Elenchus Fontium Historiae urbanae*, I, 309-310, Leiden, 1967.

Gérard mourut en 1118 (1) et fut enterré dans son église de Saint-Martin. Il est inscrit au 21 novembre dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (2).

GUILLAUME I est peut-être ce chanoine de Saint-Martin qui légua, avant le 1^{er} avril 1103 (3), une terre à sa prévôté et qui souscrivit avec le prévôt Gérard une charte comtale concédée le 15 septembre 1116 (4) aux bourgeois d'Ypres.

Guillaume paraît dans une charte de Lambert, évêque de Noyon-Tournai, donnée à Roulers en 1119, peu avant le 17 juin, par laquelle ce prélat affranchit la nouvelle église de Vichte (5). Le 14 décembre de la même année, il reçoit de l'évêque de Thérouanne Jean de Warneton les autels de Reninghelst et de Boesinghe ainsi que la *capella* de Zuydschote qui en dépendait (6). Il souscrit encore un acte de Guillaume d'Ypres de 1119 pour la jeune abbaye de Saint-Pierre de Lo (7) et l'*ordinatio de prima fundatione* de l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes par l'évêque de Thérouanne, le 20 juin 1120 (8). Il mourut, selon la *Gallia* (9), le 2 décembre de l'année suivante.

HILTFRID (*Ylfrid, Helfrid, Hildfret, Hilfrid, Hildfric*), originaire de l'Artois (10), devait entretenir des relations assez intimes avec la cour de Flandre. Il souscrit, en 1123, une charte de Charles le Bon pour Saint-Pierre de Lo (11). Il en souscrit une autre, du même, en 1124, pour le chapitre d'Eversam (12). Le 6 mai 1124, Charles le Bon abandonne à la prévôté de Saint-Martin à Ypres tous les droits qu'il exerçait sur diverses terres et donne en outre une partie de dîme levée à Langemark (13). Hiltfrid avait obtenu précédemment du pape Calixte II, oncle du même comte (14), une bulle confirmant toutes les possessions de sa

(1) *La prévôté...*, I, 10 (sans références) ; tout porte à croire que les auteurs se sont inspirés de WALTER DE THÉROUANNE, *Vita Iohannis...*, 1144, selon lequel Gérard aura rempli durant seize années la charge de prévôt ou d'abbas d'Ypres. Cf. dessus, p. 940 note 6.

(2) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 (Martyrologe-obituaire de Lo). Voir M. COENS, *Martyrologes belges manuscrits de la bibliothèque des Bollandistes. III : Martyrologe de Lo*, dans *Analecta Bollandiana*, LXXXV, 339-358, Bruxelles, 1967. — A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Saint-Pierre de Lo de 1723).

(3) Donation confirmée le 1^{er} avril 1103 par le pape Pascal II ; éd. *Les cartulaires...*, II, 2-3, n° 2 (datée de 1103 ; changée en 1104 dans *La prévôté...*, I, 8).

(4) Cf. dessus, p. 941 note 11. — L'identification de ce Guillaume avec le second prévôt ne fait aucun doute pour E. FEYS et A. NÉLIS, *La prévôté...*, I, 10.

(5) E. WARLOP et L. BLOCKERL, « *Nova terra que dicitur Vobla* ». *De abdij van Sint-Diederick bij Reims en de oudste geschiedenis van Vichte*, dans *De Leiegouw*, IX, 54-55, n° IV, Courtrai, 1967. — Vichte, prov. de Flandre occidentale, cant. de Courtrai.

(6) *Les cartulaires...*, II, 4-5, n° 4 et *A.S.É.B.*, VIII, 86, Bruges, 1846. — Cette donation est confirmée par l'archevêque de Reims en 1120 : *Les cartulaires...*, II, 5-6, n° 5.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lo*, 6-7, n° IV, Bruxelles, 1870. — Voir ce volume du *Monasticon* p. 894. — Corriger *La prévôté...*, I, 10 : la charte n'est pas donnée par Guillaume, comte de Lo.

(8) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatias Sancti Nicolai Furnensis*, 53-54, Bruges, 1849 ; — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 520, Louvain, 1723.

(9) *Gallia Christiana*, V, 305, Paris, 1731. — Repris sans référence dans *La prévôté...*, I, 10.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 325, Bruxelles, 1735.

(11) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, 265, n° 115, Bruxelles, 1938, qui considère cet acte comme suspect. Voir ce volume du *Monasticon*, p. 895.

(12) P. CALLEBERT, *Ontstaan en vroegste geschiedenis van het kapittel te Eversam (1091-1200)*, dans *A.S.É.B.*, CVII, 196-198, n° 3, Bruges, 1970. L'acte est donné à Ypres. Cette charte est absente dans l'édition de F. Vercauteren.

(13) F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, 266-267, n° 116. Cette charte est commentée dans *La prévôté...*, I, 11. — Langemark, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(14) Calixte II est le frère de Clémence de Bourgogne, belle-sœur de Knut IV, roi du Danemark. Ce dernier est le père de Charles le Bon. — Voir aussi E. WARLOP, *Willem van Ieper, een Vlaams condottiere, (Vébr 1104-1164)*, dans *De Leiegouw*, VI, 173 et note 36, Courtrai, 1964.

prévôté (1). Deux ans plus tard, le 12 juin 1126, il obtiendra d'Honorius II d'être à l'abri de toute excommunication, interdit ou suspension (2), prononcés sans motif suffisant contre sa communauté. Ypres connaît à l'époque une période de forte prospérité (3).

Le 2 mars 1127, Charles le Bon est assassiné à Bruges, victime d'un complot qui fut tramé à Ypres, le 22 janvier précédent, peut-être dans les dépendances de la prévôté de Saint-Martin (4). Dès le 6 mars, Guillaume d'Ypres est reconnu, à Ypres, comme comte de Flandre par les meurtriers de Charles le Bon. Il exige le serment de fidélité de tous les Flamands qui résident en ville (5). Quelle fut l'attitude du prévôt Hiltfrid durant les graves événements qui suivirent (6)? Quel parti a-t-il suivi? Celui de Guillaume d'Ypres ou, plus tard, celui de Guillaume de Normandie et, en 1128, celui de Thierry d'Alsace? Quoi qu'il en soit, Galbert de Bruges rapporte qu'en juin 1128 Hiltfrid excommuniait quotidiennement tous ceux qui prenaient parti pour Thierry d'Alsace (7). Ce dernier s'empara d'Ypres le 29 juillet et s'y fit reconnaître comme comte de Flandre.

La réconciliation fut rapide et totale. Le 11 août de la même année, le comte prenait déjà Hiltfrid comme témoin d'un de ses actes pour la prévôté de Sainte-Marie à Voormezele (8). En 1132, il deviendra à son tour bienfaiteur des chanoines Yprois (9).

Hiltfrid paraît dans trois actes de Jean de Warneton: le 11 juin 1128 pour Sainte-Walburge de Furnes (10); en septembre-décembre de la même année pour l'abbaye des Dunes (11) et en 1129 pour Auchy (12). A cette époque, les chanoines de Saint-Martin s'opposèrent aux prétentions des chevaliers du Temple qui possédaient au lieu dit *Upstal* une chapelle, dont ils prétendaient avoir la libre disposition (13). La sentence, rendue au cours d'un synode tenu à Reims le 19 octobre 1131 (14), fut reproduite par Milon, évêque de Thérouanne, en 1132,

(1) *Les cartulaires...*, II, 6, n° 6 (29 novembre 1123). — Hiltfrid est encore témoin de la convention de 1123 entre les chanoines de Thérouanne et les moniales de Gisnes: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Picardie*, 234, f° 207^v. Il souscrit un acte de Jean de Warneton, de 1124 (avant le 1^{er} septembre: l'acte est daté de l'indiction II): BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Moreau*, 51, f° 135^v; cf. Th. DUCHET et A. GILV, *Les cartulaires de l'Église de Thérouanne*, 12, n° 12, Saint-Omer, 1881. — En 1126, il signe une charte du même évêque pour Bergues-Saint-Winoc: A. PRAUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 99, Bruges, 1875.

(2) *Les cartulaires...*, II, 7-8, n° 8.

(3) Il suffit, pour s'en rendre compte, de relever la présence de marchands étrangers fréquentant la foire d'Ypres; ainsi dans le récit de Galbert de Bruges: « Quo tempore, negociatores omnium circa Flandriam regnorum ad Ipram confluerant in cathedra Sancti Petri, ubi forum et nundinae universales feriebantur... » (En dernier lieu, C. VAN DE KIEFT et J. F. NIERMEYER, *Elenchus fontium historiae urbanae*, I, 312, Leiden, 1967).

(4) D'après *La prévôté...*, I, 11, sans références. — Charles le Bon était à Ypres le 27 février 1127: H. PIRENNE, *Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre (1127-1128)*, 16 note 1, Paris, 1891.

(5) E. WARLOP, *Willem van Ieper...*, 176.

(6) On verra la suite dans le remarquable article de E. WARLOP cité ci-dessus, 176-188.

(7) GALBERT DE BRUGES, *De multro, traditione et occisione gloriosi Karoli comitis*, éd. H. PIRENNE, *Histoire du meurtre...*, § 113, 161. Ce passage — que Pirenne date de juin 1128 — ne figure pas dans l'édition des Bollandistes: *Acta Sanctorum, Martii*, I, 179-219, Anvers, 1668. — Voir encore E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 16-17, Bruxelles, 1945.

(8) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon Vormesalense*, 38-39, n° XX, Bruges, 1847.

(9) *Les cartulaires...*, II, 8, n° 9.

(10) ARCHIVES DE SAINTE-WALBURGE À FURNES, *Cartulaire de Sainte-Walburge de Furnes*, f° 111^o.

(11) *Ibidem*, f° 201^o.

(12) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 876, f° 24^vo.

(13) Sur la gravité de ce conflit et l'importance de la sentence (les Templiers obtinrent de pouvoir officier — et dès lors de recueillir les offrandes — durant les huit jours de la grande foire dite de l'Ascension), on verra *La prévôté...*, I, 11-12 et note 1. — On verra encore A. WAUTERS, *Exploration des chartes et des cartulaires belges existants à la Bibliothèque nationale à Paris*, dans *B.C.R.H.*, 4^e s., II, 185-186, n° VI (d'après BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Moreau*, 55, n° 129), Bruxelles, 1875.

(14) Cf. *Les cartulaires...*, II, 9, n° 10.

avant le 1^{er} septembre (1) et confirmée quelques années plus tard par le pape Innocent II (2).

Hiltfrid souscrit encore une charte de 1135 pour Marchiennes (3) et un acte de l'évêque de Thérouanne, Milon I, pour l'abbaye de Bourbourg, de 1138 (4). Il mourut, suivant la *Gallia Christiana*, le 4 janvier 1138 (5), mais plus vraisemblablement le 4 janvier de l'année suivante (6).

HELMAR (*Aelmar, Herman*), originaire de France (7), proviendrait peut-être de Boezegem (8) en Artois. Il obtient, dès sa nomination, une bulle du pape Innocent II confirmant tous les biens de sa prévôté (9), le 23 mars 1139. Il souscrit, en 1142, un acte du comte de Flandre

(1) *Les cartulaires...*, II, 9-10, n° 11 (1132, avant le 1^{er} septembre).

(2) *Ibidem*, II, 10, n° 12 (24 février 1134/1137). — Cette sentence sera encore confirmée par Eugène III le 9 mars 1148 ; par Henri de France, archevêque de Reims, en 1164 et par Alexandre III le 28 octobre de la même année (*Ibidem*, II, 14-15, n° 18 ; 17, n° 22 ; 17-18, n° 23).

(3) A.D.N., 39 H (*Cartulaire de Marchiennes*), f° 61r°.

(4) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg*, 39, n° 44, Lille, 1882-1891. Ch. DUVIÉRIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, I, 239-240, Bruxelles, 1898. — Cf. J. DE CUYPER, *Idesbald van der Gracht (Heiligen van onzen stam)*, 180, Bruges-Bruxelles, 1946. — Il est difficile de dater cet acte avec plus de précision. On y trouve toutefois la mention de Foulques, premier abbé des Dunes, dont l'abbatiate prit fin le 31 mai 1138 (N. HUYGHEBAERT, *Abbaye des Dunes à Koksijde et à Bruges*, dans *Monasticon Belge*, III, vol. II, 375-376, Liège, 1966). — Bourbourg, France, départ. du Nord.

(5) *Gallia christiana*, V, 305, Paris, 1731.

(6) E. FEYS et A. NÉLIS, *La prévôté...*, I, 12 note 2, se demandent si, pour la mort des anciens prévôts, les auteurs de la *Gallia* « ont eu entre les mains un vieil obituaire, et s'ils ont laissé les dates en vieux style ». Ils les reproduisent toutefois sans apporter de modification. — Il semble que les éditeurs n'aient pas osé modifier la date du 4 janvier 1138 parce qu'ils avaient édité une bulle de confirmation générale des biens de Saint-Martin d'Ypres qu'Innocent II adresse au prévôt Helmar (successeur d'Hiltfrid) le 23 mars 1138 (*Les cartulaires...*, 10-12, n° 13). Cet acte date pourtant du 23 mars 1139 (ci-dessous note 9) et ne s'oppose donc plus à la modification ci-dessus. J'ajouterai que Helmar a reçu la bulle d'Innocent II fort probablement dès sa nomination (et non avec un an de retard). Enfin, la présence d'Hiltfrid dans un acte de 1138, avant le 31 mai, pour l'abbaye de Bourbourg (ci-dessus, note 4) a plus de chances d'avoir été donné après le 4 janvier qu'entre le 1^{er} et le 3 de ce mois. Ces différentes raisons me font préférer la date de 1139 pour le décès d'Hiltfrid. N.B. : Un acte de Thierry d'Alsace pour l'abbaye de Warneton, de 1138, porte comme témoins l'évêque d'Arras, les deux archidiacres de Thérouanne et Leonius abbas S. Bertini, Gislebertus Bergensis, Anselmus Iprensis : [F. VAN DE PUTTE ?], *Chronicon abbatiae Warnetonensis ordinis canonicorum regularium S. Augustini*, 31, Bruges, 1852. Rien n'autorise à y lire Anselmus [prepositus ou abbas] Iprensis. Et, même dans ce cas, je crois que l'original devait porter Aelmarus] Yprensis et que le rédacteur des cartulaires ou l'éditeur des chartes de Warneton en aurait fait Anselmus]. Je me refuse toutefois à donner un certain Anselme pour successeur d'Hiltfrid.

(7) A. SANDBRUS, *Flandria illustrata*, II, 325, Bruxelles, 1735, qui cite Helmarus origine Gallus.

(8) Boezegem ou Bouseghem, départ. du Nord, cant. de Hazebrouck-sud. — Cette précision (*La prévôté...*, I, 12) repose sur un acte de 1195 par lequel Hugues, abbé de Saint-Pierre de Gand, confirma la donation faite à son église par Helmar, abbé et prévôt d'Ypres et par Boniface et Jacques, de terres situées à Boezegem, « d'où ils étaient originaires » (éd. *Les cartulaires...*, II, 33, n° 48. Cette charte n'est pas reprise dans le cartulaire de Saint-Pierre de Gand). — Cette interprétation d'E. FEYS et de A. NÉLIS ne satisfait pas. Cet acte n'est ni un *vidimus*, ni une confirmation après conflit ; mais tout simplement un document par lequel l'abbé Hugues fait connaître une donation qui, selon toute vraisemblance, vient de se produire. Or, Helmar est décédé depuis 1156. Pourquoi attendre près de 40 ans avant de notifier cette donation ? Comme l'acte de 1195 est daté correctement, il ne reste qu'une solution, assez simple. Le prévôt d'Ypres en 1195 est Hélicée. La charte ou le *Registrum novum* (qui sert de base à l'édition de E. FEYS et d'A. NÉLIS) portait H[...] prepositus ou même Hel[...] prepositus. Ou bien le copiste du *Registrum novum* ou bien les éditeurs ont cru pouvoir y lire Hel[marus] alors que la seule lecture admissible est Hel[iseas].

(9) *Les cartulaires...*, II, 10-12, n° 13. On en verra une édition plus récente dans MARQUIS D'ALBON, *Cartulaire général de l'Ordre du Temple (1119 ?-1160)*, 374-375, Paris, 1913 (cette bulle y est retranscrite parce que le pape Innocent II confirme à nouveau la sentence rendue le 19 octobre 1131, dans le conflit qui opposait les chevaliers du Temple aux chanoines de Saint-Martin, au sujet de la chapelle d'Upstal. Ci-dessus, p. 943 note 13). J. L., n° 7957. — Cette bulle est datée uniformément de 1138. Pourtant, la présence de l'indiction II et la mention de la 10^e année d'Innocent II permettent de dater cette bulle de 1139.

Thierry d'Alsace (1) contre les avoués de Thérouanne. Ce même comte, sur le point de partir en croisade avec Louis VII roi de France, confirma en 1146 ou 1147 tous les droits et les coutumes accordés par ses prédécesseurs à la prévôté (2). En 1147, Alvisse, évêque d'Arras, concéda et confirma à Helmar et à ses chanoines l'autel de Calonne sur la Lys (3). A la même époque, la prévôté reçut encore une maison située sur le Marché à Ypres (4) et vingt-cinq mesures de terre ainsi qu'une parcelle de terrain destinée à creuser un vivier (5). En 1149, Helmar déclare que l'église de Zonnebeke a cédé à sa prévôté, moyennant redevance, quatre manses situés à Ypres (6). C'est encore sous son gouvernement que Thierry d'Alsace, en route pour la Terre Sainte, confirma à Arras, en 1157, la donation d'une rente de 7 firtons à l'église d'Ypres par le châtelain de Dixmude, Jordan de Beveren (7).

Helmar serait décédé en 1158, le 28 avril (8), mais est inscrit au 21 avril dans le nécrologe de Saint-Pierre de Lo (9).

BAUDOIN aurait été, selon Sanderus, chanoine d'Arras avant de poursuivre sa carrière ecclésiastique à Ypres (10). Ne serait-ce pas déjà lui qui signe comme doyen d'Ypres un acte de 1138 (11) donné par l'évêque de Thérouanne, avec le prévôt Hiltfrid? Ou alors ce chanoine prêtre de Saint-Martin qui souscrit à côté du prévôt Helmar (12) un acte de *ca.* 1147? C'est à ce dernier qu'un certain Baudouin succéda comme prévôt d'Ypres après 1158.

Le 4 juillet 1164, Baudouin souscrit l'accord conclu entre l'abbaye de Corbie et les chanoines réguliers de Saint-Pierre de Lo au sujet de la dime de Lo (13). Il est à Marchiennes le 2 août suivant, un dimanche, où il assiste à la translation des reliques de sainte Rictrude dans un nouveau reliquaire, par Henri de France, archevêque de Reims et André, évêque d'Arras (14). Le

(1) Th. DUCHET et A. GIRY, *Les cartulaires de l'Église de Térouane*, n° 22, Saint-Omer, 1881. Voir aussi *M.S.A.M.*, XII, 24, Saint-Omer, 1864-1868 et H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 240, n° 62, Gand, 1901-1902.

(2) *Les cartulaires...*, II, 12, n° 14, ou, mieux, L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 5-6, n° III, Bruxelles, 1908. — Pour la date, L. A. WARNKÖNIG et A. E. GHELDOLF, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*, V, 325, Paris, 1864.

(3) *Les cartulaires...*, II, 13, n° 16. — Cette concession est approuvée par Samson, archevêque de Reims, la même année (*Ibidem*, 14, n° 17); par Eugène III le 9 mars 1148 (*Ibidem*, 14-15, n° 18); par Henri de France, archevêque de Reims, en 1164 (*Ibidem*, 17, n° 22) et par Alexandre III, le 28 octobre de la même année (*Ibidem*, 17-18, n° 23).

(4) *Les cartulaires...*, II, 12-13, n° 15.

(5) Donation de Baudouin de Calonne, confirmée en 1148 par Milon I, évêque de Thérouanne: *Les cartulaires...*, II, 15, nos 19 et 16, n° 20.

(6) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 15-16, n° 10, Bruges, 1925.

(7) H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, n° 134, Gand, 1901-1902. — *Les cartulaires...*, I, 16-17, n° 21. — Sur l'identification de Jordan de Beveren avec Jordan de Dixmude, on verra E. WARLOP, *De Vlaamse Adel vóór 1300*, I, 271 et II, n° 28/2, Handzame, 1968.

(8) *Gallia Christiana*, V, 305, Paris, 1731. — Les auteurs de *La prévôté...*, I, 13, recopient mal cette donnée et font mourir Helmar en 1156. Ils placent dès lors la charte comtale de 1157 sous le gouvernement de son successeur.

(9) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Saint-Pierre de Lo de 1723).

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 325, Bruxelles, 1735. — C'est probable mais non prouvé.

(11) Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, I, 239-240, Bruxelles, 1898.

(12) *Les cartulaires...*, II, 12-13, n° 15.

(13) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 17.758 (*Cartulaire noir de Corbie*), f° 210^o. — L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lo*, 20, n° XII, Bruxelles, 1870.

(14) MARTÈNE et DURAND, *Voyage littéraire*, II, 93. Voir aussi *Gallia christiana*, V, 93, Paris, 1731. — Il est encore signalé en 1164: *AA.SS. Belgii*, IV, 487 et BUZBLIN, *Gallo-Flandria sacra et profana*, 292, Douai, 1625.

28 octobre, il obtient du pape Alexandre III la confirmation de l'autel de Calonne (1). Le 1^{er} janvier 1165, il figure dans un acte de Philippe d'Alsace pour Watten (2).

Baudouin reçut encore pour sa prévôté les deux-tiers de la dîme de Zuydschote. Le châtelain d'Ypres, de qui le donateur Roger Gange la tenait en fief, la déchargea de tout service féodal en 1166, en échange d'une pelisse d'agneau annuelle (3). Baudouin souscrit encore deux actes de cette année (5) puis mourut le 6 septembre 1167 (4).

CHARLES, chanoine de Saint-Martin, occupa les fonctions pastorales à Comines (6) avant de succéder au prévôt Baudouin. Il n'est signalé comme prévôt dans aucun document d'archives et mourut, suivant la *Gallia* (7), le 5 février 1168.

ROGER pourrait lui avoir succédé vers le 19 avril de cette année (8). Faut-il mettre en rapport avec sa nomination un acte du 21 avril 1168 (soit deux jours plus tard) par lequel le comte de Flandre Philippe d'Alsace confirme une donation de sept mesures de terre sises à Elverdinge (9) aux prêtres du doyenné d'Ypres ?

Roger paraît dans un acte de 1170 (10) et dans une charte de Philippe d'Alsace de 1171 (11), par laquelle ce dernier confirme à l'église d'Ypres la possession de deux parties de la dîme de Zuydschote qu'avait reçue en 1166 le prévôt Baudouin d'un certain Roger Gange (12). Il témoigne encore une charte de Didier de Courtrai, évêque de Thérouanne, pour l'abbaye de Mont-Saint-Eloi, le 14 juin 1172 (13) et souscrit enfin, avec le doyen Hugues, une vente de biens yprois à l'abbaye de Grimbergen (14), en 1173, et mourut le 15 décembre de l'année suivante (15).

(1) *Les cartulaires...*, II, 17-18, n° 23.

(2) Analysé dans E. DE COUSSEMAKER, *Documents relatifs à la Flandre maritime extraits du cartulaire de Watten*, dans *Annales du Comité flamand de France*, V, 18 ; 312, Saint-Omer, 1859-1860 (date fautive du 1^{er} janvier 1161). — *Vidimus* du 29 avril 1230 de Pierre, évêque de Thérouanne, dans BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 852 (*Cartulaire de Watten*), f° 23^{ro}.

(3) *Les cartulaires...*, II, 18-19, n° 24.

(4) Dans une charte non datée (ca. 1166) de Philippe d'Alsace pour Ninove : MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 541, Louvain, 1723 et J. J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 778, Bruxelles, 1841. — Acte de Milon, évêque de Thérouanne, de 1166 : A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winoc*, I, 129, Bruges, 1875 et [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 2^e éd., 455-456, n° 456, Bruges, 1864.

(5) *Gallia christiana*, V, 305, Paris, 1731 ; repris dans *La prévôté...*, I, 14.

(6) Ce que rapporte A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 325, Bruxelles, 1735. — Selon *La prévôté...*, I, 14 note 4 : « il est beaucoup plus probable qu'il fut d'abord curé de Comines, puis chanoine de Saint-Martin et enfin prévôt. On ne voit pas de chanoine d'Ypres devenir curé de Comines ». — Il suffit de parcourir le riche chartrier de Voormezele conservé aux A.Év.B., par exemple, pour infirmer cette assertion !

(7) *Gallia christiana*, V, 305, Paris, 1731.

(8) Roger mourut, suivant la *Gallia christiana*, V, 305, Paris, 1731, en 1174, après avoir gouverné six ans, sept mois, trois semaines et cinq jours. On a décompté à partir du 15 décembre 1174, date à laquelle il est inscrit dans le nécrologe de Saint-Pierre de Lo : A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Saint-Pierre de Lo de 1723).

(9) Ceux-ci ne peuvent être identifiés aux chanoines de Saint-Martin (*La prévôté...*, I, 14-15). Éd. *Les cartulaires...*, II, 19, n° 25. — Elverdinge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(10) *Les cartulaires...*, II, 20, n° 27. On en verra une autre version dans *Ibidem*, II, 21, n° 28.

(11) *Les cartulaires...*, II, 21-22, n° 29.

(12) Ci-dessus, note 3.

(13) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Moreau*, 77, f° 177^{ro}.

(14) C. B. DE RIDDER, *Documents extraits du cartulaire de Grimbergen*, dans les *A.S.H.E.B.*, XI, 17, n° V, Louvain 1874.

(15) Ci-dessus, note 8.

JEAN I, probablement doyen de la prévôté d'Ypres, occupait les fonctions pastorales à l'église de Saint-Martin (1) avant de succéder au prévôt défunt, le 23 octobre 1175 (2).

Il côtoie le comte de Flandre Philippe d'Alsace, tout au long de son gouvernement. Ainsi, dès sa nomination, il souscrit une charte comtale pour Saint-Nicolas de Furnes (3), en 1175; et une autre pour les chanoines de Voormezele (4) l'année suivante. En 1176, Philippe d'Alsace fonde son anniversaire à la prévôté et, à cet effet, cède aux chanoines vingt-cinq mesures de « moeres » (5). L'année suivante, il leur donne encore une rente annuelle de 25 sous (6). Par un acte donné à Arras en 1182, Philippe d'Alsace ratifie l'achat de la dime de Bailleul par les chanoines à Baudouin de Steenvoorde (7). Jean souscrit, l'année suivante, deux chartes comtales: l'une pour l'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes (8), l'autre pour Oudenburg (9). Philippe d'Alsace avait fait construire une chapelle dans sa résidence d'Ypres, au Zaelhof. Ne désirant en rien léser les privilèges et prérogatives des chanoines de Saint-Martin — surtout en ce qui concernait le casuel —, il leur concéda cette chapelle en 1183-1187 (10), à condition de charger un des religieux de l'office quotidien.

La faveur du comte envers les religieux se manifesta une nouvelle fois à la fin du XII^e siècle. Les bourgeois d'Ypres avaient construit *in foro*, c'est-à-dire sur le marché, un hôpital pour les lépreux, vers 1180, en partie grâce à la générosité de Philippe d'Alsace (11). Comme ils

(1) Un certain *Johannes* est signalé comme doyen d'Ypres dans [F. VAN DE PUTTE ?] *Chronicon abbatiae Warnestoniensis ordinis canonicorum regularium S. Augustini*, 32, Bruges, 1852. Mais s'agit-il du doyen de la prévôté ou d'un doyen de chrétienté, ou occupe-t-il les deux fonctions ? A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 325, Bruxelles, 1735, dit de Jean qu'il était, avant son élection, curé de Saint-Martin. E. FBYS et A. NÉLIS, *La prévôté...*, I, 15, avancent qu'il fut « plutôt doyen du monastère que curé de Saint-Martin ». Mais ces deux fonctions ne sont pas incompatibles.

(2) La *Gallia christiana*, V, 305, Paris, 1731, rapporte que Jean mourut le second jour de la seconde semaine de la quinzième année de son gouvernement, un 31 octobre, « anno circiter 1180 ». Il a donc été élu un 23 octobre, après le 15 décembre 1174 (mort de son prédécesseur), soit à partir du 23 octobre 1175. Comme il mourut la quinzième année de son gouvernement, c'est bien le 31 octobre 1189 qui doit être considérée comme date de son décès et le 23 octobre 1175 comme date de son élection.

(3) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis*, 213, Bruges, 1849.

(4) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon Vormesclause*, 39-40, n° XXII, Bruges, 1847.

(5) *Les cartulaires...*, II, 23, n° 31. — L'église de Nonnenbosse reçut de son côté dix mesures de moeres qui furent par la suite achetées par les chanoines de Saint-Martin : *Ibidem*, II, 22-23, n° 30 et *La prévôté...*, I, 15.

(6) *Les cartulaires...*, II, 24, n° 33. — Voir de même R. MONIER, *Les institutions financières du comté de Flandre du XI^e siècle à 1384*, 75, Paris-Lille, 1948; A. VERHULST et M. GYSSELING, *Le Compte Général de 1187, connu sous le nom de « Gros Brief », et les institutions financières du comté de Flandre au XII^e siècle*, 134 note 1 (corriger le renvoi de la table onomastique) et 177, Bruxelles, 1962.

(7) *Les cartulaires...*, II, 26, n° 36. — Bailleul, France, départ. du Nord, arrond. de Dunkerque. — Steenvoorde, France, départ. du Nord, arrond. de Dunkerque.

(8) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 547-548, Louvain, 1723; F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis*, 93-94, Bruges, 1849.

(9) A.É.B., bl. n° 6658; F. VAN DE PUTTE, *Chronicon monasterii Aldenburgensis majus*, 101, Gand, 1843. — N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Saint-Pierre à Oudenburg*, dans *Monasticon belge*, III, vol. II, 61, Liège, 1966.

(10) *Les cartulaires...*, II, 19-20, n° 26. — Cette charte est datée à tort de « vers 1168 » et les auteurs de *La prévôté...*, I, 14, en font le commentaire par rapport au prévôt Roger. — A. VERHULST, *De vroegste geschiedenis van het Sint-Maartenskapittel en het ontstaan van de stad Ieper*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n.s., XI, 32 et note 10, Gand, 1957, corrige la date et, d'après les témoins, assigne à ce document les termini *a quo* et *ad quem* de 1183 et de 1187.

(11) Quelques données relatives à l'hôtellerie sont données dans *La prévôté...*, I, 16-17 (avec bibliographie). — L'intervention du comte est exprimée dans la charte de 1186 (ci-dessous, p. 948 note 2). Voir encore à ce sujet O. MUS, *Het cartularium van het O. L. Vrouw Gasthuis te Ieper*, I, 44, Ypres, 1965 (= *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Liefdadighheidsinstellingen te Ieper*, VI). — Sur l'attitude des comtes Thierry et Philippe d'Alsace en matière de bienfaisance, voir J. DRONDT, *Vlaanderen onder het huis van de Elzas, 1128-1191*, dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, II, 118-121, Anvers-Utrecht, 1949 et H. VAN WERVEKE, *De economische politiek van Filips van de Elzas (1157-68 tot 1191)*, Bruxelles, 1952 dans *Mededelingen van de koninklijke vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten*, XV, n° 3, Bruxelles, 1952.

parlaient d'y élever une chapelle, les chanoines de Saint-Martin — curés-primitifs de la ville — font part de leurs inquiétudes à l'archevêque de Reims en 1186 (1), au comte de Flandre (2) et à l'évêque de Thérouanne en 1187 (3). Le comte est tout à fait explicite dans ses attendus : il signale que les chanoines, dotés de maigres ressources, sont obligés de vivre des revenus des fidèles et que, dans ces conditions, il interdit la célébration de l'office divin (et donc la possibilité d'offrandes) à l'hôtellerie, sans l'accord de la prévôté (4). Les chanoines s'adressèrent encore au pape Célestin III puis au comte Baudouin IX. Tous deux renouvelèrent en 1195 l'interdiction du comte Philippe d'Alsace (5).

Jean jouit aussi de la faveur de son ordinaire, l'évêque de Thérouanne. En 1182, Didier de Courtrai lui céda le personnat de l'église de Teteghem (6). Cette donation fut approuvée la même année par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims (7), et par les papes Lucius III et Clément III quelques années plus tard (8). En 1183, Didier de Courtrai confirma l'acquisition d'une dîme à Meteren, achetée au frère du châtelain d'Ypres (9), pour la somme de 33 marcs. Quatre ans plus tard, le même prélat menaçait d'excommunication tous ceux qui transgresseraient les privilèges des chanoines au sujet de l'hospice sur le Marché à Ypres (10).

Jean souscrit encore une charte de Didier de Courtrai pour l'église de Watten (11), en 1186 et deux chartes de 1187 (12) puis mourut le 31 octobre 1189 (13), après avoir dirigé plus de quatorze ans la prévôté de Saint-Martin.

HELISEE, originaire de Bouseghem (14), pourrait être le clerc cité en 1170 parmi les témoins d'un acte du prévôt de Saint-Martin, Roger (15). Il n'aurait dans ce cas rejoint la prévôté qu'après cette date.

Prévôt d'Ypres depuis 1189, Héliée est signalé par le chroniqueur Adrien de But (16) comme l'un des bienfaiteurs de l'abbaye des Dunes, sous l'abbatit de Gautier de Dikkebus

(1) Acte de Guillaume de Champagne : *Les cartulaires...*, II, 27-28, n° 39.

(2) Acte de Philippe d'Alsace : *ibidem*, 29, n° 41 et I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 11-12, n° XI, Bruges, 1853. — Promesse des échevins d'Ypres de respecter cet ordre : *Les cartulaires...*, II, 28, n° 40.

(3) *Ibidem*, II, 29-30, n° 42.

(4) « Et quia huius ecclesie canonici paucos admodum redditus habentes de oblationibus fidelium vivere consueverunt, consideravi maximum eis imminere detrimentum, si in hospitali... aliquando divina officia contingeret celebrari. Decrevi et statui ut in predicto hospitali imperpetuum neque capella fundetur nec altare erigatur nec campana pulsetur, nisi de voluntate et consensu prepositi Yprensis et capituli sui hoc fieri possit » (*ibidem*, II, 29, n° 41).

(5) Voir ci-dessus.

(6) *Les cartulaires...*, II, 45, n° 34.

(7) *Ibidem*, II, 25-26, n° 35.

(8) Par Lucius III le 6 décembre 1184 : *Ibidem*, 27, n° 38 ; par Clément III le 11 janvier 1191 : *Ibidem*, 30, n° 43. — Cette donation sera contestée par la suite par l'évêque de Thérouanne Lambert. Néanmoins, à la demande (?) de l'archevêque de Reims, celui-ci revint sur sa décision et confirma à son tour aux chanoines yprois la jouissance du personnat de l'église de Teteghem. A ce sujet, voir *La prévôté...*, I, 16 et *Les cartulaires...*, II, nos 58 et 59.

(9) *Les cartulaires...*, II, 26-27, n° 37.

(10) *Ibidem*, 29-30, n° 42 et ci-dessus, note 3.

(11) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 852 (Cartulaire de Watten), f° 3r°-v° ; cité dans E. DE COUSSEMAKER, *Documents relatifs à la Flandre maritime extraits du cartulaire de l'abbaye de Watten*, dans *Annales du Comité flamand de France*, V, 47, 351, Saint-Omer, 1859-1860.

(12) A. VANDENPEERBOOM, *Ypriana*, III, 113, n° II et III, n° I, Bruges, 1880. — Le premier de ces deux actes, daté de « 1176-1187 » est publié par O. MUS, *De Leproselij, gonaamd het Godshuis der Hoge Zieken te Ieper (Oorkonden. I : 1176-1300)*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van de liefdadighheidsinstellingen te Ieper*, II, 55-59, n° 1, Ypres, s.d. ; le second est publié par le même (59-60, n° 2), sous la date de 1187.

(14) Voir ci-dessus, p. 944 note 8. — Bouseghem, départ. du Nord, cant. de Hazebrouck-sud.

(15) *Les cartulaires...*, II, 21, n° 28.

(16) Sur Adrien de But et sa chronique, voir en dernier lieu N. HUYGHEBAERT, *Abbaye des Dunes, à Kohsjide et à Bruges*, dans *Monasticon belge*, III, vol. II, 353 et notes 5-6, Liège, 1966.

(1185/1187-1189) (1). Il paraît comme témoin d'une charte non datée de Michel de Harnes, connétable de Flandre, pour l'abbaye de Saint-Bertin (2). Le 11 janvier 1191, le pape Clément III confirme la possession de l'église de Teteghem (3).

Depuis 1195, les chanoines furent en proie aux incessantes tentatives des bourgeois d'Ypres qui s'opposaient à certains de leurs privilèges, notamment en ce qui concernait l'hôtellerie du Marché et la construction de chapelles. Hélisée s'adressa à Rome et obtint d'abord, le 29 août 1195, une confirmation par le pape Célestin III de tous les privilèges de ses chanoines à l'intérieur du *castrum* d'Ypres (4). Il reçut le lendemain une confirmation générale de tous les autres privilèges de sa prévôté (5). Avant le 17 décembre de cette année, le comte de Flandre Baudouin IX lui avait également confirmé ses droits sur l'hôtellerie du marché (6). Ces trop nombreuses confirmations révèlent que la cause des chanoines est désespérée. Les bourgeois d'Ypres obtiendront satisfaction pour leur hôpital; et ce, par les stratagèmes d'Arnold, un clerc yprois (7): en 1198, Lambert, évêque de Thérouanne, consacre la chapelle de l'hôtellerie en l'honneur de Sainte-Marie-Madeleine et règle la disposition des *oblaciones* (8). Une partie revient aux lépreux.

Peu de temps auparavant, le comte de Flandre avait fait connaître ses dispositions relatives à la chapelle de Notre-Dame *te Brielen* (9), fondée vers 1187 par Ghélin, huissier de Philippe d'Alsace (10). En 1196, le prévôt Hélisée éleva cette chapelle au rang d'église paroissiale (11).

Ce prévôt souscrivit encore à la fin du XII^e siècle, une charte de Baudouin IX, devenu comte de Flandre et de Hainaut, pour la prévôté voisine de Sainte-Marie à Voormezele (12).

(1) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis (per fratrem Adrianum But)*, 34, Bruges, 1864. — Sur l'abbatit de Gautier de Dikkebus, on verra N. HUYGHEBAERT, *Abbaye des Dunes...*, 380.

(2) D. HAIGNERÉ et O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand cartulaire de dom De Witte*, I, 80, n° 192, Saint-Omer, 1886, date cet acte de *circa* 1144. E. WARLOP, *De vlaamse Adel vóór 1300*, II, 271, n° 10314, le date de *ca.* 1180. — Aucune de ces deux dates ne peut convenir puisqu'Hélisée ne peut avoir été prévôt avant 1189.

(3) *Les cartulaires...*, II, 30, n° 43 (Hélisée n'est pas nommé; cité; l'acte est adressé aux *preposito et fratribus*). — Teteghem, France, départ. du Nord.

(4) Notamment en ce qui concerne l'érection de chapelles, la perception des offrandes et la construction d'écoles: *Les cartulaires...*, II, 31-32, n° 45. — Pour les écoles, voir A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana*, II, 286 et sv., Bruges, 1879.

(5) *Les cartulaires...*, II, 32, n° 46.

(6) W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, 104-105, n° 44, Bruxelles, 1964. — Le *terminus ad quem* de cet acte comtal est dicté par la date d'accession de Baudouin IX au comté de Hainaut.

(7) Un dossier très intéressant est édité dans *Les cartulaires...*, II, 34 et sv., n° 50 et sv.; plus récemment, dans O. MUS, *De Leprozertij, genaamd het Godshuis der Hoge Ziesken te Ieper (Oorkonden. I: 1170-1300)*, 61 et sv., Ypres, [1950]. — Voir de même O. MUS, *Het Cartularium van O. L. Vrouw Gasthuis te Ieper*, I, 45, Ypres, [1965].

(8) O. MUS, *De Leprozertij...*, II, 62-64, n° 4. — L'accord conclu en mai 1198 fut confirmé par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, cette même année (*Ibidem*, 64-65, n° 5). — On assiste à divers rebondissements du conflit jusqu'en 1237: nomination du chapelain dans cet hôpital, partage des offrandes et, plus précisément, des chandelles, etc. Voir surtout *Les cartulaires...*, II, 50-51, n° 68; et O. MUS, *Het Cartularium van O. L. Vrouw Gasthuis te Ieper*, I, 46, Ypres, [1965].

(9) Également à l'avantage des chanoines d'Ypres: W. PREVENIER, *De oorkonden der graven...*, 103-104, n° 43, Bruxelles, 1964. Cette charte est datée de 1195, avant le 17 décembre, pour la raison évoquée ci-dessus, note 6.

(10) Sur cette chapelle, voir *La prévôté...*, I, 18. — En 1200, Sibille, dame de Lillers, approuve la donation de Ghélin d'une dime à Watou (prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe), destinée aux besoins de la chapelle *te Brielen*: *Les cartulaires...*, II, 41, n° 56. Cette donation est encore approuvée en 1201 par Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut (W. PREVENIER, *op. cit.*, II, 383-384, n° 180).

(11) *A.S.É.B.*, XI, 191, Bruges, 1849. — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 15-16, n° XVI, Bruges, 1853 (pour cette cause, Ghélin avait assuré à Saint-Martin un revenu annuel de cent sous à prendre sur une prairie voisine de la chapelle). — Voir encore E. WARLOP, *De Vlaamse Adel vóór 1300*, I, 377, Handzame, 1968.

(12) W. PREVENIER, *De oorkonden...*, II, 179-180, n° 80, Bruxelles, 1964: acte de 1197.

Hélisée connut encore divers autres litiges avec les bourgeois d'Ypres, au sujet des privilèges de sa prévôté à l'intérieur de l'enceinte urbaine (1). En 1200 — peut-être le 29 juillet —, Innocent III supplie les prélats et abbés du diocèse de Thérouanne de faire respecter la plus élémentaire justice au profit de la prévôté d'Ypres, bafouée et maltraitée quotidiennement (2). Quelques jours plus tard, le 3 août, il prend la prévôté sous sa protection et en confirme toutes les possessions et immunités (3). Les chanoines faisaient grand cas de ce qu'ils appelaient leur *optimum privilegium* (4), qui, entre autre, confirmait le droit de présentation pour leurs églises paroissiales (5). L'évêque de Thérouanne leur contestera ce droit. D'où un long conflit qui ne s'arrangera qu'en octobre 1205 (6).

Hélisée est encore témoin, dans la chapelle comtale d'Ypres, d'un acte du 15 octobre 1201 par lequel Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut, vidime une charte du 30 juillet 1096 pour l'abbaye de Corbie (7). En juin 1202, il obtient de l'avoué d'Arras, Guillaume II de Béthune, l'exemption du droit de tonlieu pour toutes les denrées à l'usage de sa prévôté (8). En août de la même année, l'archidiacre d'Arras signa une convention entre la prévôté et le curé de Calonne, au sujet des revenus de cette cure (9).

C'est au temps d'Hélisée que la prévôté de Saint-Martin aurait été admise à participer aux prières de l'Ordre de Cîteaux (10). Hélisée mourut, suivant la *Gallia christiana*, le 24 avril 1205 (11). C'est encore à cette date qu'il est inscrit dans les nécrologes de Cysoing (12) et de Lo (13).

HUGO, peut-être fils d'un comte de Flandre, ou plus probablement issu du milieu comtal, était chanoine de Watten avant d'être appelé à la prévôté de Voormezele, peu après mai 1198. Il fut en proie aux pires difficultés avec le seigneur de l'endroit et envisagea même de transférer sa communauté sur la route de Messines. Il résigna entre mai et août 1205 pour prendre

(1) Voir à ce sujet *La prévôté...*, I, 19-20 et *Les cartulaires...*, II, nos 50-53 et 64.

(2) *Les cartulaires...*, II, 40-41, n° 55. La prévôté de Sainte-Marie de Voormezele obtint une bulle en tout point semblable. La seule variante consiste dans l'adresse et dans le *specialiter autem dilecti filii nostri abbas et canonici de Ypra, ordinis sancti Augustini*. Comme cette dernière bulle date du 29 juillet 1200 (A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472 [Cartulaire de Voormezele], f°s 30v°-31r° et 31r°. Voir ce volume du *Monasticon*), la bulle destinée aux chanoines d'Ypres pourrait avoir été envoyée à la même époque. — Faut-il déjà mettre tout ceci en relation avec la guerre privée dans la Flandre maritime entre les Blavotins et les Ingherkins ? Ci-dessous, p. 951 note 3.

(3) *Les cartulaires...*, II, 38-40, n° 54. — Une confirmation semblable est donnée le 10 août pour la prévôté de Voormezele : MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 69, Bruxelles, 1734. — Ci-dessus, p. 708.

(4) D'après le *Registrum rubrum*, f° 137r°, de la prévôté, brûlé en 1914. *La prévôté...*, I, 21.

(5) *In parochialibus autem ecclesiis, quas habetis, liceat vobis proprios sacerdotes eligere et eos dyocessano episcopo presentare, quibus, si ydonei fuerint, episcopus curam animarum committat...*

(6) Sur cet épisode des relations entre la prévôté et l'évêque de Thérouanne, on verra *La prévôté...*, I, 21-22 ; *Les cartulaires...*, II, 44-45, n° 62 ; Th. DUCHET et A. GIRY, *Les cartulaires de l'Église de Térouane*, 68, n° 87 ; 104, n° 131 et 105, n° 132, Saint-Omer, 1881. — Cet accord est confirmé le 4 janvier 1211 par Innocent III : *Les cartulaires...*, II, 54, n° 73. Il semble avoir été en vigueur, sans contestations, jusqu'au 20 octobre 1379 : *La prévôté...*, I, 23 et Th. DUCHET et A. GIRY, *op. cit.*, n° 285.

(7) W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, 357-361, n° 165, Bruxelles, 1964.

(8) *Les cartulaires...*, II, 43, n° 60. — Sur Guillaume II de Béthune, cfr E. WARLOP, *De vlaamse Adel vóór 1300*, II, 74, n° 2018, Handzame, 1968.

(9) *Les cartulaires...*, II, 44, n° 61.

(10) *La prévôté...*, I, 24 et *Les cartulaires...*, III, n° 952.

(11) *Gallia christiana*, V, 305, Paris, 1731.

(12) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, 730, Lille, 1886.

(13) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Saint-Pierre de Lo de 1723).

la direction de la prévôté de Saint-Martin à Ypres (1). Il y est signalé comme prévôt dès le 30 août de cette année (2).

La longue administration de Hugues — il exercera les fonctions de prévôt de Saint-Martin durant près de vingt-sept ans — est ponctuée par une guerre privée en Flandre maritime (3) et par d'inévitables conflits avec les autorités laïques d'Ypres. A l'intervention de l'évêque de Tournai, Hugues parvint, en 1208, à mettre fin aux altercations concernant l'établissement d'un chapelain à l'hôpital Notre-Dame (4) et aux difficultés similaires au sujet de la léproserie d'Ypres (5). De nouvelles difficultés surgiront lors de l'érection des fortifications de la ville en 1214 (6). Puis, quinze ans plus tard, au sujet de la juridiction de la prévôté à l'intérieur de l'enceinte urbaine. Les parties convinrent en août 1231 d'un arbitrage (7) qui fut prononcé le 22 septembre (8), par lequel la commune d'Ypres se porta acquéreur des droits seigneuriaux de la prévôté.

Mais le prévôt Hugues veilla surtout à la prospérité de sa communauté qui, en 1208, comprenait avec lui vingt-six chanoines (9), et à la défense de son patrimoine. Un de ses premiers actes fut de récupérer, en 1207, la dîme de Watou usurpée par le chevalier Walter Provenir (10). En mars 1209, il acheta le tiers de la grosse dîme de Boezinge au chevalier

(1) Pour tout ceci, voir plus haut, 708-709.

(2) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472 [*Cartulaire de Voormezele*], f° 31v°.

(3) Voir à ce sujet les malheurs des chanoines de Saint-Martin en 1207 : V. FRIS, *Blavotins et Ingherkins. Une guerre privée dans la Flandre maritime au XII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIV, 133-185 (spécialement 181), Gand, 1906.

(4) *Les cartulaires...*, II, 50-51, n° 68. — Le pape Honorius III approuva cette convention le 26 mai 1217 : *Ibidem*, 64, n° 89. — Pour mettre fin aux abus à l'intérieur de l'hostellerie, le cardinal Robert de Courson, légat du Saint-Siège, de passage en Flandre, la plaça en décembre de l'année 1213 sous l'autorité spirituelle du prévôt de Saint-Martin. Voir en dernier lieu S. HANSENS, *De legatieris van Robert van Courson in Vlaanderen en Henegouwen*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti De Meyer*, I, 532, Louvain, 1946 ; et O. MUS, *Het Cartularium van het O. L. Vrouw Gasthuis te Ieper*, I, 49-51, Ypres, [1965]. — Le règlement d'ordre intérieur de l'hostellerie est publié dans A.S.É.B., 2^e s., VII, 247. — Il faut encore signaler qu'en 1215, les échevins d'Ypres approuvèrent et ratifièrent la convention conclue en 1187 par leurs prédécesseurs avec le prévôt, au sujet de cette hostellerie : *Les cartulaires...*, II, 61-62, n° 84. — Rappelons enfin qu'au bas de la convention de 1208 (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 20-21, n° XXI, Bruges, 1853) figurent les noms de 25 chanoines de Saint-Martin, en plus du prévôt Hugues (Diegerick appelle à tort le prévôt Héliésé).

(5) L'archidiacre de Flandre et les prévôts de Watten et de Voormezele confirmèrent à ce sujet l'accord de 1198 : *Les cartulaires...*, II, 57, n° 77 et 58, n° 78. — Ce que le pape Honorius III confirma à son tour le 27 mai 1217 : *Ibidem*, 64-65, n° 90.

(6) On en verra les circonstances dans S. HANSENS, *De legatieris van Robert van Courson...*, 532 ; L.-A. WARNKÖNIG et A.-O. GHELDOLF, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*, V, 35-36 et 335-336, Paris, 1864. Voir aussi *Les cartulaires...*, II, 60-61, n° 84 et *La prévôté...*, I, 31 et note 3. — Un accord intervint le 17 juin 1217 : *Les cartulaires...*, II, 65-66, n° 91 et 66, n° 92. — Deux autres actes de 1214 au sujet des fortifications dans I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 23, n° XXIII et 23-24, n° XXIV, Bruges, 1853 ; et un acte de 1217 : *Ibidem*, I, 24-25, n° XXV. — Quelques renseignements encore dans IACOBI DE GUISSIA *Annales Hanoniae*, dans M.G.H., S.S., XXX, 266-267 et *Ex historiis ducum Normanniae et regum Angliae*, dans *Ibidem*, XVI, 706-715.

(7) *Les cartulaires...*, II, 82-83, n° 120. — Détails relatifs à ce conflit dans *La prévôté...*, I, 40.

(8) *Les cartulaires...*, II, 83-84, n° 121.

(9) Dont seize prêtres, deux diacres et sept sous-diacres : *Les cartulaires...*, II, 50-51, n° 68.

(10) Dans le contexte qui a été présenté ci-dessus, celui de l'imprenable guerre privée du pays de Furnes, qui va ensanglanter la Flandre maritime durant un demi-siècle : V. FRIS, *Blavotins et Ingherkins. Une guerre privée dans la Flandre maritime au XII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIV, 181, Gand, 1906. Les chanoines se plaignent de ne pouvoir obtenir justice. *Les cartulaires...*, II, 46-49, nos 65-67. — La possession de cette dîme sera une nouvelle fois confirmée par Adam, évêque de Thérouanne en 1225 ; *Ibidem*, 70-71, n° 100. — Watou, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe.

Michel I de Erenthage (1), pour la somme de 510 marcs (2) et en obtint la confirmation par Ferrand de Portugal et la comtesse Jeanne en décembre 1213, par le châtelain de Lille en 1219 (4) et par l'évêque de Thérouanne, Adam, le 26 mars 1225 (5).

Le 4 janvier 1211, Innocent III confirme les privilèges de Saint-Martin relatifs à la nomination de chanoines aux églises paroissiales dépendant de la prévôté (6) et, le lendemain, il autorise le prévôt Hugues à absoudre ses religieux coupables de délits à l'intérieur du cloître et prévoit en outre le cas où certains chanoines auraient été coupables de certains méfaits avant leur entrée en religion (7).

A plusieurs reprises, Hugues termina ou assista à la fin de conflits dans lesquelles était impliquée sa prévôté : le 24 juillet 1220 contre le curé de Teteghem qui prétendait avoir droit au tiers des dîmes du lieu (8) ; le 12 août 1223 et le 7 avril 1224 contre les Templiers d'Ypres au sujet de la chapelle de Notre-Dame *te Brielen* (9) ; à la même époque contre Baudouin III de Haveskerque qui usurpait des possessions éloignées (10) ; en novembre 1223 contre les religieuses de Nonnenbossche pour des questions de droit paroissial et de dîme (11) ; en 1231 enfin contre le seigneur de Calonne (12).

Il faut encore mettre à l'actif du prévôt Hugues l'achat, en novembre 1212, d'une nouvelle partie de la dîme de Calonne (13) et, en mai 1218, de quelques mesures de prairie à Rumtre près d'Ypres (14) ; l'exemption de tonlieu à Comines par Baudouin, seigneur de l'endroit, en 1223 (15) ; l'acquisition d'une dîme à Reningelst peu avant 1224 (16) ; un accord conclu entre les échevins d'Ypres et la prévôté au sujet de l'hospice Voet dit encore hôpital de Sainte-Catherine (17), en

(1) Sur Michel de Erenthage, voir en dernier lieu E. WARLOP, *De Vlaamse Adel vóór 1300*, II, n° 72/4, Handzame, 1968. — Boezinge, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe.

(2) *La prévôté...*, I, 29. — L'acte ne fut dressé qu'en novembre 1210 : *Les cartulaires...*, II, n° 70. — Les fils de Michel I de Erenthage renoncèrent à toute prétention en juin 1219 : *Ibidem*, 67-68, n° 94 et 68, n° 95. D'autres actes au même sujet dans *Ibidem*, II, nos 70, 71, 100 et 101.

(3) *Les cartulaires...*, II, 59, n° 79.

(4) L. V[AN DE PUTTE], *Histoire de Boesinghe et de sa seigneurie*, dans *A.S.É.B.*, 2^e s., IV, 89-90, Bruges, 1846.

(5) *Les cartulaires...*, II, 70-71, n° 100.

(6) *Les cartulaires...*, II, 54-55, n° 74.

(7) *Les cartulaires...*, II, 54, n° 73.

(8) Régulé par sentence arbitrale : *Les cartulaires...*, II, 69-70, n° 98.

(9) Le 10 octobre 1222, le procureur des Templiers reconnaît ses torts : *Ibidem*, 71-72, n° 103 ; pour les deux décisions arbitrales, voir *La prévôté...*, I, 34 et *Les cartulaires...*, II, 73, n° 105 et 76, n° 111.

(10) *Les cartulaires...*, II, 72-73, n° 104 et *La prévôté...*, I, 34-35. — Sur la famille de Haveskerque, voir E. WARLOP, *De Vlaamse Adel vóór 1300*, II, 476-483, particulièrement le n° 106/8 (corriger janvier 1223 n.st.) — Ce conflit, qui va rebondir en 1231 (ci-dessous, note 12), est rapporté également dans E. WARLOP, *op. cit.*, I, 345-346.

(11) *Les cartulaires...*, II, 73-74, n° 106. — Nonnenbossche, monastère à Zonnebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Passendale.

(12) *Les cartulaires...*, II, 81, n° 118 (acte du 24 mai 1231) ; II, 81-82, n° 119 (acte de juin 1231) ; II, 86-87, n° 128 (acte d'octobre 1233) ; II, 87-88, n° 129 (acte de janvier 1234 n.st.) et II, 93, n° 138 (acte de septembre 1235). — Calonne-sur-la-Lys, France, départ. du Pas-de-Calais, cant. de Béthune. — H[ugues] intervient encore dans une charte du 22 septembre 1231, donnant la plus ancienne mention de la Chambre des Échevins d'Ypres (A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana*, II, 362-363, Bruges, 1879).

(13) *Les cartulaires...*, II, 55-56, n° 75. — Cet achat est attesté par Raoul, évêque de Thérouanne : *Ibidem*, 56, n° 76.

(14) *Les cartulaires...*, II, 66-67, n° 93.

(15) *Les cartulaires...*, II, 74, n° 107. — Voir également un acte de Baudouin, seigneur de Comines, de 1232 : *Ibidem*, 85, n° 144.

(16) *Les cartulaires...*, II, 70, n° 99 (daté de « vers 1220 »). Cet achat fut approuvé par Adam, évêque de Thérouanne, le 17 février 1224 (*Ibidem*, II, 74-75, n° 108). — Voir aussi *Ibidem*, II, 75, n° 109 et 75-76, n° 110 ; *La prévôté...*, I, 36-7. — Reningelst, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(17) Ci-dessous, p. 955 note 1.

1229; un autre accord conclu entre les mêmes partis le 22 septembre 1231 au sujet de la juridiction échevinale sur le comté de Saint-Martin (1); l'achat d'une rente assignée sur des alleux à Passendale le 22 mai 1232 (2) et l'obtention d'un privilège du pape Grégoire IX, le 8 décembre de cette année, en vertu duquel les chanoines de Saint-Martin ne pouvaient être cités en justice au-delà de deux journées de marche de leur monastère (3).

Hugues doit peut-être à son origine sociale, ou à sa formation juridique, ou encore à sa longue expérience du milieu monastique et canonial, ou même à la position centrale qu'il occupe comme prévôt d'Ypres, d'être signalé tout au long de son gouvernement dans de très nombreux actes du pape, des évêques de Thérouanne, des personnalités laïques de Flandre et des abbés ou prévôts des diocèses de Thérouanne et de Tournai. Il est en effet mentionné dans une bulle de Grégoire IX du 7 février 1230 (4); dans une charte de septembre 1215 pour l'abbaye de Saint-Pierre de Lo (5); en mai 1219 (6), en 1220 (7) et en février 1223 (8) pour la prévôté de Sainte-Marie à Voormezele; le 16 octobre 1220 (9) pour les abbayes de Zonnebeke et des Dunes; à nouveau en juillet 1222 (10) puis en février-avril 1227 (11) pour l'abbaye de Zonnebeke; le 8 septembre 1218 (12) et le 10 mars 1230 (13) pour l'abbaye de Nonnenbossche; en 1208 (14) et en 1230 (15) pour l'abbaye de Merkem; en 1227 (16) et en mars 1229 (17) pour l'abbaye de Messines; en 1222 pour Saint-Bertin (18); enfin en 1224 pour les Dunes (19).

(1) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 19-20, n° XI, Bruxelles, 1908. — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 46-47, n° LI, Bruges, 1853.

(2) *Les cartulaires...*, II, 84, n° 122. — Passendale, prov. de Flandre occidentale, cant. de Passendale.

(3) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Sources...*, 20-21, n° XII.

(4) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Collection Moreau, 1184, f° 473r° (analysé dans L. AUVRAY, *Les registres de Grégoire IX*, I, 245, n° 399, Paris, 1896).

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lo*, 37-38, n° XXXI, Bruxelles, 1870.

(6) A. VERHULST, *De « hospites » van de abdij Voormezele te Bredens en het « superaratum » of « overhert »*. *Bijdrage tot de oetginningsgeschiedenis van de vlaamse kustvlakte*, dans *Album archivaris Jos. De Smet*, 338-339, Bruges, 1964.

(7) A.É.B., bl. 2216.

(8) A.É.V.B., *Fonds Voormezele*, Chartier, *sub a*°.

(9) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 508, Bruges, 1864. — C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 55, n° 49, Bruges, 1925.

(10) C. CALLEWAERT, *Chartes... Zonnebeke*, 61, Bruges, 1925.

(11) *Ibidem*, 67, n° 62.

(12) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 204, Bruges, 1875.

(13) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Nonnenbossche*, 109, n° 44, Bruges, 1865 (corriger la date). — Cet acte fait connaître le nom de quatre chanoines de Saint-Martin.

(14) ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, Archives de la ville de Courtrai, Fonds *abbaye de Merkem*, charte n° 9. — E. WARLOP, *Inventaris van het archief van de abdij van Merkem*, I, II, n° 9, Bruxelles, 1965 : Hugues y est témoin d'un acte du chevalier Walter de Voormezele pour cette abbaye.

(15) ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, Archives de la ville de Courtrai, fonds *abbaye de Merkem*, charte n° 28. — E. WARLOP, *Inventaris...*, 14, n° 28, Bruxelles, 1965 : H[ugues] signe, en même temps que G[ilbert], abbé de Warneton, et J[ean], doyen de Chrétienté d'Ypres, un accord entre Diederick Medem et l'abbaye.

(16) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 49, n° 85, Bruges, 1876.

(17) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire... Messines*, 51, n° 89, Bruges, 1876.

(18) D. HAIGNERÉ et O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand cartulaire de don Dewitte*, I, 271, n° 623, Saint-Omer, 1886 (notification du 3-10 avril 1222).

(19) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 516-517, n° 449, Bruges, 1864 (= A.G.S.B., Fonds des Dunes, Chartier, n° 581).

Hugues mourut le 10 février 1233 (1) et fut enseveli dans le chœur de l'église Saint-Martin qu'il avait fait construire quelques années plus tôt (2), en 1221 ou 1222 (3).

LAMBERT DE GELUWE figure comme prêtre parmi les chanoines de Saint-Martin dans une convention de 1208 (4) et dans un acte de donation de l'évêque de Thérouanne, en 1224 (5).

Il est signalé comme prévôt très probablement dès le 9 juin 1233 (6); certainement en 1234, dans l'acte d'achat d'une partie de la dîme de Boezinge à deux bourgeois d'Ypres (7). L'année suivante, il conclut une association de prière avec les chanoines réguliers du monastère de Toussaints-en-l'Île, dans le diocèse de et à Châlons-sur-Marne (8). Le pape Grégoire IX prit la prévôté sous sa protection, le 21 janvier 1235, et défendit d'employer contre elle l'excommunication, l'interdit ou la suspension, à moins d'excès patents (9).

Lambert de Geluwe fut longtemps préoccupé par l'hôpital de Sainte-Catherine (10). Vers 1227, Marguerite Medem, veuve de Lambert Voet (*Lambertus Pes*), avait fondé à Ypres un

(1) *La Gallia christiana*, V, 305, Paris, 1731, donne le texte de l'épithaphe qui fut placé sur le tombeau de Hugues *ad cornu evangelii summi altaris*: Hugues mourut le jour de sainte Scholastique (soit le 10 février), en 1232 (ou 1233 n.st.). — En 1695, le tombeau de Hugues fut renouvelé et on posa une nouvelle épithaphe gravée dans le marbre; le texte en est reproduit à la fois dans la *Gallia*, V, 306, et par A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 325, Bruxelles, 1735. — On verra encore B^{ne} BÊTHUNE, *Épithaphe et monuments*, 196; J. LAMBIN, *Inscriptions tumulaires*, n° 1007. — Sur son tombeau, cfr *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres*, II, 261, Ypres, 1862. — Hugues est inscrit au 10 février dans l'obituaire de Sainte-Marie de Voormezele (A.É.v.B., *Fonds Voormezele*, Reg. n° C 217) ainsi que dans le nécrologe de Saint-Pierre de Lo, sous les mots: *Obitus Hugonis prepositi Ypresis et canonici nostri* (BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289; A.G.S.B., Ms. 553).

(2) Peut-être faut-il mettre en relation avec les travaux ou la fin de ceux-ci un acte du 20 février 1217 qui parle de l'immunité dont jouit la prévôté et *super dampnis que tam in effossione terrarum suarum quam in excisione nemorum et ablatione lignorum et lapidum* (*Les cartulaires...*, II, 63, n° 87); ainsi qu'une concession d'indulgences adressée par Adam, évêque de Thérouanne, le 29 septembre 1219, à tous ceux qui visiteront l'église de Saint-Martin (*Ibidem*, II, 68-69, n° 96).

(3) L'épithaphe du prévôt Hugues donne la date de 1221 (*Gallia christiana*, V, 305, Paris, 1731); *La petite chronique d'Ypres* parle de 1222 (A.S.É.B., XI, 181, Bruges, 1849). Voir également SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belgique*, dans *Bibl. Nat.*, III, 59. — Hugues ajouta également une chapelle à l'église de Saint-Martin, dans laquelle Pierre, évêque de Thérouanne, consacra le 5 janvier 1233 un autel en l'honneur des saints Nicolas, Éloi et Gilles (*Les cartulaires...*, II, 85, n° 125 et *La prévôté...*, I, 33).

(4) *Les cartulaires...*, II, 50-51, n° 68. — Geluwe, prov. de Flandre occidentale, cant. de Wervick.

(5) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTELLE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 513, Bruges, 1864.

(6) A cette date, l'évêque de Thérouanne, Pierre I de Doij, autorise le prévôt d'Ypres — mais celui-ci n'est pas mentionné — à citer devant lui ou son official certains habitants de la ville d'Ypres: *Les cartulaires...*, II, 85-86, n° 126. — Il ne peut s'agir que du successeur du prévôt Hugues, et très probablement au début de son gouvernement, puisque Hugues avait obtenu précédemment un privilège semblable de l'évêque Adam: *Ibidem*, 77, n° 112.

(7) *Les cartulaires...*, II, 89-90, n° 132. — Cet acte est confirmé en mai 1235 par Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut (*Ibidem*, 91, n° 134) et par Pierre I de Doij, évêque de Thérouanne (*Ibidem*, 91, n° 135). — En janvier 1235, une certaine Avicie, belle-sœur du chevalier Guillaume I de Straten (E. WARLOP, *De vlaamse Adel vóór 1300*, II, n° 208/14, Handzame, 1968), vendit à la prévôté pour trois ans la perception de la part de dîme qu'elle tenait également à Boezinge: *Les cartulaires...*, II, 92, n° 137. Sur cette dîme, on verra encore *Ibidem*, nos 158 et 159. — Boezinge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(8) *Les cartulaires...*, II, 94-95, n° 140. — En janvier 1239 n.st., le prévôt de Sainte-Marie de Voormezele, Jean Strobus, conclut une association semblable: A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472, f° 40r°. Voir ce volume du *Monasticon*, p. 713. — Il y aurait quelque intérêt à dépouiller le cartulaire des XII^e-XIII^e siècles de cette abbaye d'Augustins, conservé aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARNE, H 406. Voir J. LE BRAZ, *Répertoire de cartulaires de l'Ancienne Franco. Diocèse de Châlons-sur-Marne*, dans le *Bulletin de l'Institut de Recherche et d'Histoire des textes*, XIV, 98, Paris, 1966.

(9) L. AUVRAY, *Registres de Grégoire IX*, I, 1255-1257, n° 2401, Paris, 1896. — D'autres bulles du même pape dans *Ibidem*, 1277-1278, nos 2465 à 2469 (analyse seule) et *Les cartulaires...*, II, 90, n° 133 (acte du 13 mars 1235); enfin une bulle du 17 mars 1235 analysée dans L. AUVRAY, *op. cit.*, 1278, n° 2470.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 356, Bruxelles, 1735; *Les cartulaires...*, II, 78 (avec bibliographie).

hôpital pour les infirmes, et l'avait doté d'une chapelle. Il est possible que cette fondation ait suscité des appréhensions de la part des chanoines — qui avaient encore en mémoire l'affaire de la léproserie — puisque, dès le début, la maison fut mise sous la tutelle du prévôt de Saint-Martin. Un accord était déjà intervenu entre les chanoines et les échevins, en mai 1230 (1), sous le gouvernement du prévôt Hugues. L'évêque de Thérouanne intervint à son tour pour fixer les droits de chacun et pour empêcher la naissance de contestations. Enfin, en juin 1233, devant l'abbé de Zonnebeke, le prévôt de Voormezele et le doyen de chrétienté d'Ypres, la fondatrice Marguerite Medem dut promettre de n'élever aucune *autre* chapelle (2), qui pourrait porter préjudice aux prérogatives de la prévôté. Il se fait que moins d'un an plus tard, Lambert de Geluwe, estimant ses droits bafoués, cita Marguerite devant les prévôts de Lo et d'Ever-sam, l'accusant d'avoir construit une seconde chapelle près de l'hospice! Marguerite jura qu'il ne s'agissait que d'une *camera* à son usage personnel et se défendit d'y placer jamais un autel (3).

Le 7 juin 1235, l'évêque de Thérouanne, Pierre I de Doij, invita le prévôt Lambert à veiller à ce que les Yprois assistent régulièrement à la messe dominicale dans leurs églises paroissiales et y entendent le sermon (4). Cette mesure fut confirmée en octobre par l'archevêque de Reims, Henri de France (5). Tout porte à croire qu'il faut lier ces mesures au succès croissant de l'hospice Sainte-Catherine qui drainait une foule considérable — et des offrandes — au détriment de la prévôté de Saint-Martin. En effet, Marguerite Medem dut consentir, en octobre 1236, à ce que les heures des offices des dimanches et des jours de fête soient dictées par le prévôt (6) et, deux ans plus tard, en août 1238, promettre de remettre intégralement au prévôt toutes les offrandes, de quelque nature qu'elles soient (7).

Lambert de Geluwe régla encore, au mois de mars 1236, la question des offrandes portées à la léproserie d'Ypres (8). En novembre de la même année, il mit fin à un conflit qui opposait sa prévôté aux paroissiens de Boezinge (9). En décembre de l'année suivante, il s'accorda avec les échevins d'Ypres en ce qui concernait un terrain voisin du ruisseau appelé *Ipra* (10). Lambert fonda son anniversaire à la prévôté de Sainte-Marie à Voormezele, le 26 décembre 1238, et obtint que son nom soit inscrit *in annalibus* de ce monastère (11). Il reçut, en 1239, l'exemption

(1) Ci-dessus, p. 952 ; *Les cartulaires...*, II, 77-78, n° 114. — Voir encore les n°s 115, 116 et 117. — [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTELLE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 597, Bruges, 1864. — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, VII, 4-5, n°s MMCVIII-MMCIX, Bruges, 1868.

(2) *Les cartulaires...*, II, 86, n° 127. — Retenons parmi les points stipulés : défense de déposer un *truncus*, ni à la chapelle, ni au parloir ; toutes les oblations doivent être versées intégralement aux chanoines ; cierges et chandelles doivent être partagés par moitié ; prestation de serment par le maître de l'hôpital.

(3) *Les cartulaires...*, II, 88, n° 130 (acte du 20 août 1234). — Le pape Grégoire IX confirma cet arrangement le 18 décembre de cette même année (*Ibidem*, II, 89, n° 131).

(4) P. FREDERICQ, *Corpus documentorum inquisitionis Neerlandicae*, I, 99, n° 99.

(5) *Les cartulaires...*, II, 94, n° 139.

(6) *Les cartulaires...*, II, 96, n° 143.

(7) *Les cartulaires...*, II, 98-99, n° 148. — Il faut ajouter que le 25 septembre 1261, les chanoines obtiendront du pape Urbain IV la confirmation des lettres par lesquelles, en mai 1230, l'évêque de Thérouanne avait réglé le régime spirituel de l'hospice et les droits de la prévôté de Saint-Martin sur celui-ci (*Ibidem*, II (supplément), 926, n° 955).

(8) O. Mus, *Do Leprozerij, genaamd het Godshuis der Hoge Zieken te Ieper (Oorkonden. I : 1176-1300)*, 82-83, n° 17. Ypres, [1950].

(9) *Les cartulaires...*, II, 96-97, n° 144. — Boezinge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(10) *Les cartulaires...*, II, 97-98, n° 146. — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 54, n° LXII, Bruges, 1853.

(11) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3472 (*Cartularium Vormeselenso*), 1° 27r°.

de certains droits d'afforage à Saint-Omer (1) et acheta, la même année, divers biens à Calonne (2).

Le 5 janvier 1241, un incendie ravagea le tiers de la ville d'Ypres et les flammes détruisirent une grande partie de l'église Saint-Martin et des bâtiments conventuels (3). Lambert de Geluwe ne survécut pas longtemps à cette catastrophe. Il est encore signalé dans deux actes de mars 1244 (n.st.) (4). Le 30 de ce mois, il obtint du pape Innocent IV une confirmation générale des privilèges de sa prévôté (5) puis mourut, suivant la *Gallia christiana*, le 19 novembre (6) 1245 (7).

PIERRE I est donné par Sanderus et par la *Gallia* comme successeur de Lambert de Geluwe (8). Il aurait, selon Feys et Nélis, dirigé la prévôté de 1245 à 1249 (9).

A vrai dire, on ne rencontre que l'initiale P dans un acte du 16 mars 1246 (n.st.) par lequel les religieuses de Nonnenbossche près d'Ypres approuvent l'usage qu'a fait leur abbesse, Marguerite, d'une certaine somme d'argent reçue de Lambert, dernier prévôt de Saint-Martin d'Ypres (10).

C'est peut-être sous son gouvernement que la prévôté reçut du pape Innocent IV, le 11 septembre 1246, une bulle précisant l'intervention du Saint-Siège dans la collation des bénéfices ecclésiastiques (11). En janvier 1247 (n.st.), les chanoines se portèrent acquéreurs de tous les revenus que les religieux de Grimberge possédaient à Ypres (12). Le 22 mai suivant, le pape Innocent IV charge l'évêque de Thérouanne de vérifier si, comme le lui ont prétendu les échevins de la cité, la population d'Ypres s'élève à deux cent mille âmes (13) et si, dans ce cas, les quatre paroisses urbaines et le clergé ne peuvent suffire à la célébration de l'office et à la distribution des sacrements (14). En juillet 1248, les chanoines de Saint-Martin se font délivrer des *vidimus* des privilèges concédés par les comtes de Flandre Robert et Charles le Bon (15).

(1) *Les cartulaires...*, II, 99, n° 149. — Saint-Omer, France, départ. du Pas-de-Calais, ch.-l. d'arrondissement.

(2) *Les cartulaires...*, II, 99-100, n° 150. — A ce sujet *La prévôté...*, I, 47-48. Également *Les cartulaires...*, II, 100-101, n° 151 et 101-102, n° 152. — Calonne, France, départ. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune.

(3) *La prévôté...*, I, 50 (avec bibliographie); *Petite chronique*, dans *A.S.É.B.*, XI, 181, Bruges, 1849.

(4) *in manus L. Prepositi* (*Les cartulaires...*, II, 105, nos 158 et 106, n° 159). — Il s'agit bien de Lambert puisque le prévôt suivant, Pierre, est qualifié en 1246 de *successor domini Lamberti* (*Ibidem*, 107-108, n° 162).

(5) *Les cartulaires...*, II, 104, n° 156 (daté faussement du 30 mars 1243). — Pour quelle raison le prévôt d'Ypres (qui n'est pas nommé dans cette bulle) reçut cette bulle d'Innocent IV ? Ou bien Lambert aura voulu faciliter la besogne de son successeur ; ou bien cette bulle aura été adressée à Pierre, successeur de Lambert (mais cette solution ne concorde pas avec la date de décès de Lambert) ; ou bien il faut lier l'obtention de cette bulle à l'incendie de 1241.

(6) C'est encore la date à laquelle Lambert est inscrit dans l'obituaire de Voormezele (*A.É.V.B.*, *Fonds Voormezele*, C 217).

(7) *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 325, Bruxelles, 1735. — *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731. On y trouve également que Pierre I mourut le 5 avril 1249.

(9) *La prévôté...*, I, 50-54.

(10) *Les cartulaires...*, II, 107-108, n° 162. — Il ne s'agit pas d'une aumône faite à l'abbaye de Nonnenbosse par l'évêque de Thérouanne comme on le trouve dans le *Monasticon belge*, III, vol. I, 275, Liège, 1960.

(11) *Les cartulaires...*, II, 108, n° 163. — Ce privilège fut renouvelé par le pape Alexandre IV en 1257 et par Urbain IV cinq ans plus tard (*Ibidem*, 141, n° 208 et 148, n° 220). — La prévôté de Saint-Pierre de Lo obtiendra une bulle semblable le 18 décembre 1247 : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lo*, 59-60, n° LVI, Bruxelles, 1870.

(12) *Les cartulaires...*, II, 109, nos 166 et 109-110, n° 167. — Également les nos 83, 97 et 164.

(13) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 22-24, n° XV, Bruxelles, 1908.

(14) La population de la ville d'Ypres au moyen âge a donné lieu à de nombreux commentaires. On renvoie en dernier lieu à l'article de J. DEMEV, *Proeve tot raming van de bevolking en de weefgetouwen te Ieper van de XIII^e tot de XVII^e eeuw*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXVIII, 1031-1048, Bruxelles, 1950.

(15) *Les cartulaires...*, II, 111-112, nos 169-171.

BAUDOUIII II, chanoine de Saint-Donatien à Bruges (1), serait membre d'une importante famille de Flandre. Il dut à la faveur comtale (2) sa nomination à la prévôté d'Ypres où il apparaît pour la première fois, avec son sceau, dans un acte aujourd'hui perdu d'octobre 1249 (3).

Il obtint dès sa nomination divers privilèges d'importance pour sa communauté. D'abord, en 1249, un privilège de formorture : celui de posséder librement tous les biens, meubles ou immeubles (à l'exception des fiefs), qui seraient normalement échus à ses religieux s'ils étaient restés dans le monde (4) ; ensuite un privilège de responsabilité civile : celui de ne pas reconnaître les dettes des religieux, à moins qu'il ne fût prouvé que l'emprunt ait tourné au profit du monastère (5).

Au début de son gouvernement, le prévôt Baudouin rencontra toutefois de nombreuses difficultés. Il fut opposé aux Templiers à la fin de l'année 1249 au sujet du droit de sépulture (6) ; ensuite aux échevins d'Ypres pour un paiement des dîmes (7), à l'ouverture d'écoles (8) et à la « vente » de certains sacrements (9) ; sans oublier les problèmes nés de la reconstruction du cloître et de l'église, en grande partie détruits lors de l'incendie de 1241. Le chœur construit récemment par le prévôt Hugues n'avait que peu souffert, mais il était réservé à l'usage exclusif des chanoines, tandis que les paroissiens devaient se contenter des nefs délabrées (10). Pas pour longtemps toutefois, puisqu'en 1254, la comtesse Marguerite de Constantinople et le prévôt Baudouin posèrent la première pierre des nefs et des transepts (11) ; le cloître fut reconstruit en style ogival (12). Baudouin dut encore recourir en justice contre les bourgeois d'Ypres (13) mais, en avril 1258 (14), l'évêque de Thérouanne signalait que toutes les difficultés opposant les religieux au pouvoir civil étaient aplanies (15).

(1) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 325, La Haye, 1735. Baudouin serait alors un séculier « converti ».

(2) D'après un manuscrit de l'abbaye des Dunes, cité dans *La prévôté...*, I, 54.

(3) *Les cartulaires...*, II, 115-117, n° 176 ; *La prévôté...*, I, 263 note 8.

(4) Privilège du pape Innocent IV daté du 16 juillet 1249 : le prévôt [Baudouin ?] n'est pas nommé dans cette bulle. Éd. L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre...*, II, 24, n° XVI, Bruxelles, 1908. — La prévôté de Saint-Pierre à Lo obtiendra une bulle semblable le 25 juin 1262 : L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lo*, 62, n° LVIII, Bruxelles, 1870.

(5) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes...*, 25, n° XVII et *Les cartulaires...*, II, 113, n° 174 (bulle du pape Innocent IV du 1^{er} octobre 1249). En effet, les titulaires des principaux offices (cellier, sommelier, hospitalier et trésorier) pouvaient seuls contracter des dettes engageant la communauté.

(6) *Les cartulaires...*, II, 114-115, nos 175 et 118, n° 177. Voir *La prévôté...*, I, 54-55.

(7) *Les cartulaires...*, II, 115-117, n° 176 : concerne le paiement de la dîme des légumes cultivés dans les limites des paroisses d'Ypres.

(8) *La prévôté...*, I, 57. — Analyse de cet acte dans I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 73-74, n° LXXXVI, Bruges, 1853. Éd. L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes...*, II, 26-28, n° XIX, Bruxelles, 1908. Ce concordat du 6 novembre 1253 avait été précédé d'une enquête ordonnée par le pape Innocent IV : L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, 25-26, n° XVIII. On y trouvera toutes les références par rapport à ce conflit. — A. VANDENPEERBOOM, *Ypriana*, II, 288 et sv., Bruges, 1879. — Également J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen-Age*, 62, Paris, 3963.

(9) *La prévôté...*, I, 57. — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 71-72, n° LXXXIV, Bruges, 1853. — Commentaire dans J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux...*, 235, Paris, 1963. — Une très intéressante sentence est publiée dans H. DENIFLE et A. CHATELAIN, *Chartularium universitatis Parisiensis*, I, 263-264 (avec commentaire relatif à Ypres), n° 236, Paris, 1889.

(10) D'où conflit et choix d'arbitres : *Les cartulaires...*, II, 119, n° 178. Voir aussi *A.S.É.B.*, VII, 106, Bruges, 1845.

(11) SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belgique*, III, 157.

(12) *Ibidem*, III, 189 (avec reproduction de ce cloître tel qu'il était avant d'être presque entièrement refait au début du XVII^e siècle). — Voir également un acte de janvier 1257 n.st. par lequel le prévôt et les chanoines de Saint-Martin signalent un accord qu'ils ont conclu avec les échevins au sujet d'un escalier construit entre le dortoir et « les nouvelles constructions » (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 78, n° XCI, Bruges, 1853).

(13) *La prévôté...*, I, 61-62 ; I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire...*, I, 82-83, n° XCVI, Bruges, 1853.

(14) *Ibidem*, I, 86, n° XCIX, Bruges, 1853.

(15) Un autre écho des « difficultés » entre le prévôt et les autorités civiles et religieuses est donné par une bulle d'Alexandre IV adressée en novembre 1257 à l'évêque, au doyen et à l'archidiacre d'Arras, dans laquelle le pape « les

Baudouin acheta pour sa prévôté des biens considérables : en 1251, il acquit pour 150 livres d'Artois une dime à Reningelst (1) ; en novembre 1253, il paya 588 livres 10 sous quarante-huit mesures de terres à Pollinkhove (2) ; en juin 1255, le seigneur de Voormezele vendit une dime située également à Reningelst (3) ; en mai 1253, Lambert de Roosebeke engagea pour dix ans une dime qu'il tenait à Langemark de la comtesse Marguerite de Constantinople (4) ; de 1253 à 1264 enfin, la prévôté se rendit propriétaire, mais en petits achats dispersés et dans différentes paroisses, de 127 mesures de terre, de quatre maisons, d'un verger et d'une prairie (5).

Si la prévôté rencontra très peu de difficultés avec les héritiers des anciens propriétaires de toutes ces terres (6), il n'en fut pas de même avec les nouvelles congrégations religieuses qui essaierent à Ypres. Baudouin déploya une activité fébrile pour maintenir les prérogatives et la prééminence de sa prévôté.

Des béguines s'établirent au Briel. Elles ne firent pas problème. Il leur fallait une chapelle : Baudouin la leur concéda en novembre 1260 sous certaines conditions (7).

En vertu d'une bulle d'Alexandre IV, datée du 22 avril 1258, des chanoinesses régulières de l'Ordre de Saint-Augustin installèrent ensuite dans la paroisse de Saint-Jean leur monastère appelé Roosendaale ou Conincksdale (8). Le 23 décembre 1260, les chanoines de Saint-Martin déléguèrent en cour de Rome un certain maître Walter qu'ils chargèrent de s'opposer à l'exécution de la bulle jusqu'à ce qu'ils obtiennent des garanties suffisantes pour la sauvegarde de leurs droits (9). Un accord fut signé en janvier 1263 (10) et approuvé, en 1266, par le pape Clément IV (11).

Les Frères Mineurs s'installèrent à Ypres, avec l'accord des chanoines. A la demande du pape Alexandre IV, ces derniers leur permirent vers 1255 de construire une église dans la

informe... que le prévôt et le Chapitre de Saint-Martin, ainsi que leurs prédécesseurs, ont porté le plus grand préjudice aux intérêts de leur monastère », par des concessions et des aliénations (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire...*, I, 80-81, n° XCIV, Bruges, 1853).

(1) *Les cartulaires...*, II, 120-121, n° 180. — Le seigneur de l'endroit fit remise au couvent d'une rente de dix chapons qui lui revenaient sur cette propriété (*Ibidem*, II, 120, n° 179). La vente fut reconnue en août 1252 par l'official de Thérouanne (*Ibidem*, II, 121-122, n° 181) ; approuvée le 2 juillet 1264 par Roger de Wavrin (*Ibidem*, II, 156-157, n° 235) ; ratifiée le 27 novembre de la même année par Robert de Flandre, avoué d'Arras, de Béthune et de Termonde (*Ibidem*, II, 158, n° 237) puis par la comtesse Marguerite de Constantinople en décembre suivant (*Ibidem*, II, 927, n° 956). — Reningelst, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(2) *Les cartulaires...*, II, 125-126, n° 186. Voir aussi *La prévôté...*, I, 62-63, avec références. — Pollinkhove, prov. de Flandre occidentale, cant. de Diksmuide.

(3) Une dizaine d'actes s'y rapportent. On en verra le commentaire et les références dans *La prévôté...*, I, 63.

(4) *Les cartulaires...*, II, 150-152, n° 223 et 225-227. — Deux ans plus tard, en septembre 1265, le même Lambert de Roosebeke empruntait encore 25 livres aux chanoines, en garantie desquelles il leur confia cette même dime : *Ibidem*, II, 163, n° 243. — Langemark, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(5) On en trouvera toutes les références utiles dans *La prévôté...*, I, 63-65. — Il serait intéressant de rechercher si la prévôté a suivi, dans ces achats, une politique de regroupement de terres en vue d'en assurer une meilleure gestion.

(6) On relève un différend avec le curé de Boezinge au sujet des dîmes. Un arrangement y mit fin en 1256 : *Les cartulaires...*, II, 137, n° 204. — Le seigneur de Calonne quant à lui renonça bien vite à ses prétentions lorsque le prévôt Baudouin lui produisit les actes qui établissaient sans doute possible les propriétés des chanoines d'Ypres au village de Calonne : *Ibidem*, II, 148-149, n° 221.

(7) *Les cartulaires...*, II, 143, n° 213. — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 77, n° XC (acte de 1256), Bruges, 1853.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 351, Bruxelles, 1735. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 560, Bruxelles, 1748. — I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire...*, I, 84, n° XCVIII.

(9) *Les cartulaires...*, II, 144, n° 214.

(10) *Les cartulaires...*, II, 149-150, n° 222.

(11) *Les cartulaires...*, II, 166, n° 247.

paroisse de Saint-Martin (1). Ils s'aperçurent bien vite qu'ils perdaient par là de substantielles offrandes et le firent remarquer en 1261 au pape Urbain IV (2).

Aussi les religieux ne virent-ils pas d'un bon œil l'arrivée des Augustins dans la paroisse Saint-Jacques. Ceux-ci bravèrent l'excommunication et se mirent à bâtir leur église et leurs bâtiments conventuels. Le pape Urbain IV leur enjoignit, par lettres du 17 septembre 1261, de respecter les privilèges des chanoines (3). Les Augustins ne ralentirent pas leurs travaux avant la promulgation, le 21 mars 1264, d'une convention (4) qui mit les partis d'accord (5).

Les Carmes tentèrent à leur tour de bâtir un monastère à Ypres, au préjudice de la prévôté. Leurs efforts furent vains et ils se virent contraints d'accepter, le 27 avril 1265, une composition en tous points semblable à celle qui liait les Augustins à la prévôté (6).

Le prévôt Baudouin n'eut pas l'occasion de régler le *modus vivendi* des Frères Prêcheurs désireux, comme les précédents, de s'implanter à Ypres (7). Il mourut quelques années avant leur établissement définitif, le 19 mars 1266 suivant la *Gallia christiana* (8).

GAUTIER I, originaire d'une grande et noble famille française (9), apparaît comme prévôt de Saint-Martin dans un acte du 15 octobre 1267 (10). Il vidime, en novembre de la même année, une charte de Marguerite de Créquy, abbesse de Messines (11) et, en décembre, accorde sous certaines conditions aux Béguines du Briel d'avoir un prêtre particulier attaché à la célébration de leurs offices (12). Le 23 mars 1268 (n.st.), il délivre un *vidimus* d'une charte reçue en juin 1241 par l'abbesse de Merkem (13).

(1) *La prévôté...*, I, 68. — Voir aussi *A.S.É.B.*, XI, 182 et 202, Bruges, 1849 et A. VANDENPERREBOOM, *Numismatique Yproise*, 240 et note.

(2) *Les cartulaires...*, II, 145, n° 215 (17 septembre 1261 : réponse du pape Urbain IV à une requête des chanoines).

(3) *Les cartulaires...*, II, 145-146, n°s 215 et 216.

(4) *Les cartulaires...*, II, 154-155, n° 231. — Voir encore *La prévôté...*, I, 69 et notes 1-3.

(5) Cette convention fut ratifiée le même mois par le Chapitre cathédral de Thérouanne (*Les cartulaires...*, II, 155, n° 232) ; puis confirmée le 22 avril 1265 par le pape Clément IV (*Ibidem*, II, 158-159, n° 238) ; enfin approuvée par le prieur général et par les définites du Chapitre général des Augustins, le 8 mai de la même année (*Ibidem*, II, 160-161, n° 240). — Au sujet de l'installation des Augustins à Ypres, on verra le manuscrit du prieur P. JACOBUS SPYLLAERT, *Historia monasteriorum Ipronsium sacri ordinis Eremitarum S. P. Augustini, ab anno 1263* ; manuscrit datant de 1676 et utilisé avec références dans N. TERUWEN, *Het professiedoek van het Augustijnenklooster te Ieper, 1594-1793*, dans *Iepers Kwartier*, V, n° 3, 65-112, Ypres, 1969 (voir p. 65 et sv. ; l'introduction historique est rédigée par D. MASURE).

(6) *La prévôté...*, I, 70 (avec toutes les références utiles).

(7) *La prévôté...*, I, 70-71. Sur l'année de leur établissement à Ypres, voir *Het leven van de Heilige Margareta van Ypre*, table, par. 8 et ci-dessous, p. 960 note 9.

(8) *Gallia christiana*, V, 306, Paris 1731.

(9) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 325, La Haye, 1735, rapporte qu'il était d'origine française. — Un manuscrit de l'abbaye des Dunes (cité dans *La prévôté...*, I, 71) ajoute les précisions ci-dessus concernant sa famille. Gautier portait sur son sceau une fleur de lis et un croissant.

(10) *Les cartulaires...*, II, 167-168, n° 249. — Par cet acte, Gautier déclare qu'il n'a, comme prévôt, aucun droit sur six paroisses dépendant de la prévôté, sans l'assentiment des prêtres de la communauté. Cet acte fait penser à un homme de haut lignage, puissant, influent, mais totalement étranger aux intérêts de la communauté de Saint-Martin. Cette renonciation de Gautier pourrait très bien avoir eu lieu avant même son entrée à Ypres.

(11) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 70, n° 123, Bruges, 1876.

(12) Ce prêtre sera un chanoine de Saint-Martin : *les cartulaires...*, II, 168-169, n° 250. — En janvier 1268 (n.st.), Marguerite de Constantinople approuvera cette convention (*Ibidem*, II, 169, n° 251) et, en mai 1277, la précisera : I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, VII, 14-35, n° MMCXXVII, Bruges, 1868.

(13) ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, Archives de la ville de Courtrai, fonds *Abbaye de Merkem*, charte n° 31 bis. — E. WARLOP, *Inventaris van het archief van de abdij van Merkem*, I, 15, n° 31 bis, Bruxelles, 1965. — Abbaye de bénédictines à Merkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude.

Gautier augmenta quelque peu le patrimoine foncier de sa prévôté : en 1269 (1), il acheta au chambellan de Flandre, Eustache, seigneur d'Oudenburg et de Merkem, cent mesures de terres sises à Merkem, pour la somme de 975 livres de Flandre (2) et reçut quelques parcelles de terre à Langemark (3).

Durant les dix années de son gouvernement, Gautier dut faire face à d'innombrables oppositions. Peut-être au sein de sa communauté dès 1267 (4). Sûrement avec les marguilliers et les paroissiens de l'église de Saint-Martin concernant la destination des offrandes et la célébration des offices dans la chapelle de Saint-Éloi (5) — les travaux de reconstruction de la nouvelle église n'étant toujours pas terminés (6). Puis avec les chanoines de Saint-Donatien à Bruges qui percevaient les deux tiers des dîmes dans les paroisses d'Ypres (7). Ensuite avec ceux qui avaient vendu à la prévôté la dîme de Reningelst (8). Enfin avec les Dominicains. Forts de l'appui de la comtesse Marguerite de Constantinople, ceux-ci s'étaient installés à Ypres et avaient commencé la construction de leur couvent (9). Les chanoines pourront arrêter la poursuite des travaux et, le 25 avril 1273, désigneront des arbitres (10) chargés d'entamer des négociations. Un accord prononcé le 14 août (11) fut confirmé par le pape Grégoire X le 15 juillet 1274 (12). La concorde ne sera pas de longue durée (13).

En mars 1266, la comtesse Marguerite de Constantinople et son fils Guy donnèrent aux cisterciennes d'Esen (14) un manoir et des terres près d'Ypres, à Zillebeke (16), et exprimèrent le désir que cette communauté religieuse vienne s'y installer. Les abbés de Cîteaux et de Clairvaux donnèrent leur assentiment en 1268 (17) mais, comme le fonds territorial était situé dans le

(1) L'acte est donné le 25 août de cette année : *Les cartulaires...*, II, 170-171, n° 253.

(2) Voir encore au sujet de cette vente *La prévôté...*, I, 73 ; *Les cartulaires...*, II, 171-173, nos 254-257 ; E. WARLOP, *De Vlaamse Adel vóór 1300*, I, 380-381, Handzame, 1968.

(3) *Les cartulaires...*, II, 185, n° 270. — Cette donation fut approuvée après le décès de la donatrice, le 31 octobre 1276 : *Ibidem*, II, 191-192, n° 277. — Langemark, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(4) Il est permis d'interpréter ainsi l'acte du 15 octobre 1267 analysé ci-dessus.

(5) I. L. A. DIRAERICK, *Inventaire analytique... villo d'Ypres*, I, 105-106, n° CXIX, Bruges, 1853.

(6) *La prévôté...*, I, 72 et note 2.

(7) Sur ce long conflit, voir *La prévôté...*, I, 74 ; *Les cartulaires...*, II, 183-185, n° 269 (24 novembre 1274 : convention) et 190-191, n° 276 (29 septembre 1276). — Voir de même aux A.Év.B., *Fonds de Saint-Donatien*, chartrier, boîte X : chartes du 11 octobre 1274, du 24 novembre 1274, du 3 décembre 1274 ; boîte XI : charte du 25 septembre 1275.

(8) *Les cartulaires...*, II, 186-187, n° 272 (acte de l'official de Théroouanne du 12 août 1276) et 187, n° 273. La prévôté obtiendra gain de cause en 1279 (*Ibidem*, nos 292 et 295).

(9) Un résumé de ce long conflit est donné dans *La prévôté...*, I, 75-76. — Voir encore H. M. IWEINS, *Monographie du couvent des Frères prêcheurs à Ypres*, dans *Annales de la Société historique d'Ypres*, III, 41 et sv., Ypres, 1865. — Également A.Év.B., *Châtellenie d'Ypres*, Cartulaire I, 1° 1^o-v^o. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Coutume de la Salle et châtellenie d'Ypres*, I, XXXVI-XXXVII, Bruxelles, 1911.

(10) *Les cartulaires...*, II, 179-180, n° 266.

(11) *Les cartulaires...*, II, 180-182, n° 267.

(12) *Les cartulaires...*, II, 182-183, n° 268. Les Dominicains purent alors songer à construire leur église. Par un acte du 28 octobre 1274, Marguerite de Constantinople les autorisa à asseoir le mur d'enceinte : *La prévôté...*, I, 76. — Gautier est encore cité comme arbitre dans un acte de février 1274 n.st. pour la prévôté de Sainte-Marie à Voormezele : A.Év.B., *Fonds Voormezele*, chartrier, n° 45.

(13) Voir ci-dessous.

(14) Il s'agit du premier emplacement de l'abbaye de Hemelsdale. Voir à ce sujet R. DE GANCK et N. HUYGHEBAERT, *L'abbaye de Hemelsdale à Bruges*, dans *Monasticon belge*, III, vol. II, 545-573, Liège, 1966.

(15) Ces biens lui sont revenus à la suite d'un meurtre perpétré sur la personne de Michel de Torhout. Ce meurtre est un des épisodes tragiques de ces guerres privées entre familles patriciennes des grandes cités flamandes : voir *La prévôté...*, I, 77-80.

(16) Zillebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(17) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdale*, 58, n° XVIII, Bruges, 1858. — J. M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis*, III, 63, n° 31.

patronat de Saint-Martin d'Ypres, le prévôt Gautier veilla au maintien de ses prérogatives et, en avril 1270, un accord fut conclu avec la seconde abbesse de Hemelsdale, Marie de Harelbeke. Cet accord prévoyait des compensations financières pour les chanoines d'Ypres (1).

On notera encore vers 1270 la création à Ypres d'un hospice par Jean Bardonc (2). Le fondateur demanda au prévôt de pouvoir y faire célébrer les offices divins mais il mourut, ainsi que le prévôt Gautier (3), avant que toutes les mesures requises aient été prises.

Gautier mourut le 27 juin 1277 suivant la *Gallia christiana* (4). Il n'est plus possible de vérifier cette date. On notera toutefois qu'un certain W[autier?] est encore signalé comme prévôt d'Ypres le 20 octobre de cette année (5) dans un acte par lequel il établit un chapelain dans l'hospice Belle à Ypres (6). Un Gautier, *prepositus Sancti Martini Yprensis*, est inscrit au 15 août dans le nécrologe de l'abbaye de Lo (7).

JEAN II DE DIXMUDE, fils de Jacques, membre d'une famille de bienfaiteurs de la prévôté de Saint-Martin (8), ne fit que passer. En juillet 1278, il autorise la célébration d'offices divins dans l'infirmerie de l'hospice Bardonc, à Ypres (9). En novembre, il atteste la réparation de l'église désaffectée de Sainte-Croix et son élévation au rang d'église paroissiale (10). Le 19 février 1279 (n.st.), il donne un acte pour la prévôté de Sainte-Marie à Voormezele (11), puis mourut, suivant la *Gallia*, le 12 juillet suivant (12).

NICOLAS I aurait été, selon A. Sanderus, demandé pour abbé par les religieux d'un autre monastère (13), mais il préféra devenir prévôt de Saint-Martin. Il y était probablement chanoine avant sa nomination : les cartulaires de Saint-Martin et le chartrier de Saint-Donatien signalent deux, ou même trois religieux de ce nom avant 1279 (14). Nicolas apparaît pour la première

(1) *Les cartulaires...*, II, 176, n° 259. On verra encore les n° 260 à 262. Sur le transfert à Zillebeke, voir R. DE GANCK et N. HUYGHEBAERT, *op. cit.*, 551-552 ; qui concluent que « l'établissement des religieuses à Zillebeke ne semble pas avoir été une solution heureuse car, en 1291, le Chapitre général ordonne à l'abbé de Clairvaux d'examiner l'opportunité de transférer la maison de Hemelsdale de Zillebeke à Werken ».

(2) Voir à ce sujet *La prévôté...*, I, 82 (avec références).

(3) Walter est encore signalé comme prévôt de Saint-Martin dans un acte du 14 février 1277 (*Les cartulaires...*, II, 192-193, n° 278) ; le 27 février suivant (*Ibidem*, 193-194, n° 279) et le 8 mars 1277 (*Ibidem*, 195-197, n° 280 : *vidimus* de la fin du XIII^e siècle).

(4) *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731.

(5) A.D.N., *Chambre des Comptes*, B. 1508.

(6) Au sujet de cet hospice, voir *La prévôté...*, I, 83-85.

(7) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 ; A.G.S.B., Ms. 553 (copie de l'obituaire de 1723).

(8) *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731 ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, 326, La Haye, 1735. — Jean ne serait-il pas ce doyen *Johannes* que l'on rencontre dans un acte de novembre 1257 (I. L. A. DIRGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 81-82, n° XCV, Bruges, 1853) ?

(9) *Les cartulaires...*, II, 200-201, n° 285.

(10) I. L. A. DIRGERICK, *Inventaire...*, I, 115-116, n° CXXXIV, Bruges, 1853.

(11) A.É.V.B., *Fonds Voormezele*, C 216 (*Cartularium Vormesolense*), f° 58^{ro}-v°.

(12) *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731. — Il y aurait intérêt à pousser plus à fond l'étude de ce prévôt. Il est membre d'une puissante famille yproise qui a de nombreuses attaches avec le pouvoir civil. Voilà un des leurs au sein de la prévôté et, coup sur coup, deux actes importants au profit des échevins : la célébration de l'office à l'hospice Bardonc (combien de prévôts antérieurs n'ont-ils pas consacré le meilleur de leurs forces à empêcher la dispersion dans ce domaine ? Question de revenus ?) et l'élévation au rang d'église paroissiale de l'église Sainte-Croix (acte similaire au précédent). Jean de Dixmude a-t-il dû céder sur ces points pour assurer sa nomination ? Ou une autre cause aurait-elle joué ?

(13) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 326, La Haye, 1735.

(14) *La prévôté...*, I, 91-92 et note 1. — Ajouter un acte du 11 octobre 1274 par lequel le prévôt et le chapitre de Saint-Martin délèguent leur doyen *Willelmus dictus Fullo* (le futur prévôt ?) et le chanoine *Nicolaus dictus Wilgerner* (le prévôt Nicolas I ?) afin de régler un conflit qui les opposait à l'église de Saint-Donatien à Bruges : A.É.V.B., *Fonds Saint-Donatien*, chartrier, boîte X.

fois (1) avec le titre de prévôt dans un acte du 14 octobre 1279 par lequel l'évêque de Thérouanne le charge d'enjoindre aux Yprois d'assister à la messe dominicale dans leurs églises paroissiales et d'y entendre le sermon (2).

Ypres connaît à cette époque son plus haut degré de prospérité : par son commerce et son industrie, par ses foires et ses écoles, par la multiplicité des institutions de bienfaisance, par la présence de deux monastères, de quatre ordres mendiants et de huit paroisses. La bourgeoisie locale rivalise avec celle de Bruges et de Gand.

La prévôté de Saint-Martin profite naturellement de cette situation favorable. C'est en 1280, le 25 avril, que l'évêque de Thérouanne Henri I de Muris consacre et dédicace, en l'honneur de Saint-Martin, le chœur (3) de la nouvelle église et accorde des indulgences à tous les fidèles qui viendront y prier (4). C'est peut-être à cette occasion que le pape Martin IV accorde, la première année de son pontificat, en juillet 1281, divers privilèges au prévôt Nicolas (5).

Pourtant, c'est l'année même de la consécration du chœur de la nouvelle église que les artisans du textile se soulevèrent à Ypres. Les révoltés distribuèrent des armes aux artisans des villages voisins et, une journée entière, ce ne furent que meurtres et pillages. Les églises ne furent pas épargnées dans cette émeute, connue sous le nom de « Kokerulle » (6).

Le prévôt Nicolas n'eut, semble-t-il, pas de déboires et entretint même de bonnes relations avec les autorités locales (7). Il régla à l'amiable l'organisation des services divins dans l'église de Sainte-Croix (8) et les droits de sa prévôté à l'hospice Belle (9). Il reçut quelques mesures de terre à Ypres, Voormezele et Boezinge, de 1279 à 1282 (10) ; il en acheta d'autres à Calonne en 1282 (11), ainsi que deux dîmes à Passendale et à Langemark pour le prix de 700 livres, en 1284 (12) ; et pratiqua quelques échanges en août 1284 (13).

(1) *La prévôté...*, I, 92, avance que Nicolas était déjà prévôt le 11 septembre 1279 : « Nicolas paraît avoir été en bonnes relations avec la cour de Thérouanne. A peine était-il installé que, par lettres du 11 septembre 1279, l'évêque Henri accordait au doyen de Saint-Martin et aux curés des églises d'Ypres la faculté de sceller des procurations valables à la cour de Thérouanne... » (éd. de cet acte dans *Les cartulaires...*, II, 207, n° 291). Il m'apparaît tout au contraire que cet acte sous-entend la vacance de la prévôté. Il n'autorise en aucune façon à soutenir que Nicolas était déjà prévôt. Rien n'interdit enfin de supposer que Nicolas était lui-même doyen de Saint-Martin ce 11 septembre. — Voir toutefois ci-dessous, p. 963 note 6.

(2) *Les cartulaires...*, 208-209, n° 293. — Cette mesure n'est pas nouvelle. On verra ci-dessus et *Ibidem*, nos 136 et 139.

(3) Pour la question de savoir s'il s'agit du chœur seul ou de l'église entière, on verra la bibliographie dans *La prévôté...*, I, 92 et note 1.

(4) *Les cartulaires...*, II, 214-215, n° 300.

(5) Confirmation générale des libertés et des immunités de la prévôté ; faculté d'user des privilèges antérieurs ; facilités en cas d'interdit : *Les cartulaires...*, II, 223-224, nos 310 à 312.

(6) Une très intéressante sentence de Guy de Dampierre, du 1^{er} avril 1281, est éditée en dernier lieu dans L. GILLODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 35-41, n° XXVI, Bruxelles, 1908 (d'après les chartes de Rupelmonde aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND). — Voir encore H. PIÉRENNE, *Histoire de Belgique*, I, 380 et sv., Bruxelles, 1909 ; M. MOLLAT et Ph. WOLFF, *Ongles bleus, Jacques et Ciampi. Les révolutions populaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, 45 et sv., Paris, 1970.

(7) *La prévôté...*, I, 96 et notes 1-2 (avec références).

(8) *Les cartulaires...*, II, 219-220, n° 305 (acte de novembre 1280).

(9) *Ibidem*, II, 226-228, nos 314-315 (27 janvier et 17 mars 1282).

(10) *Ibidem*, II, nos 296 à 299, 301-302, 309 et 313. — Voormezele et Boezinge, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres. — Cfr également I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 123 et sv., nos CXLII et sv., Bruges, 1853.

(11) *Les cartulaires...*, II, 228-229, n° 316. — Calonne, France, départ. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune.

(12) *Ibidem*, 230-238, nos 320-322 et 324-328. — Passendale, prov. de Flandre occidentale, ch.-l. de cant. ; Langemark, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(13) *Ibidem*, 234-235, n° 323. A ce sujet, *La prévôté...*, I, 95-96.

Nicolas ne mourut pas en 1280 comme l'indiquent les auteurs de la *Gallia* (1), puisque son nom se retrouve encore dans un acte du 24 mai 1282 pour la prévôté de Sainte-Marie à Voormezele (2) et dans deux actes du mois d'août 1284 pour la ville d'Ypres (3).

GUILLAUME II. Un manuscrit de l'abbaye des Dunes (4) avance qu'il était de noble extraction ; qu'il prit possession de la prévôté d'Ypres mais que, n'étant pas prêtre, il ne résida pas et partit guerroyer en Terre Sainte, où il mourut. Ce que reprend A. Sanderus (5) mais en signalant à tort qu'il mourut en 1276. Guillaume II aurait eu un frère du nom de Pasquier, cité en 1288 comme chanoine d'Harelbeke (6).

A vrai dire, on ignore pratiquement tout de ce prévôt. Les cartulaires d'Ypres présentent une lacune depuis août 1285 jusqu'au 31 octobre 1287 (7). A cette date, les chanoines entrent en conflit avec l'archidiacre de Flandre de l'Église de Thérouanne concernant son droit de visite et de procuration (8). Le 22 novembre suivant, en présence du prévôt — malheureusement pas nommé —, l'évêque de Thérouanne condamne les chanoines au paiement de six cents livres tournois (9).

Guillaume paraît dans un acte de février 1288 (n.st.), par lequel il autorise la gilde yproise de Saint-Nicolas à fonder une chapellenie à Saint-Martin (10). C'est encore Guillaume qui fait un concordat avec les échevins d'Ypres au sujet des grandes écoles de la ville, le 10 juin 1289 (11). Il mourut le 14 septembre de cette année (12).

ROBERT DE BOULOGNE, dit encore *Madidus* ou *Le Moiste* (13), appartient à une famille noble du Boulonnais. Son père, Robert le Moitte, conseiller du roi et sa mère, Marguerite Buc-

(1) La *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731, donne le texte suivant : *Nicolas I exstinctus an. 1280. Eo sedente, Henricus... dedicavit chorum S. Martini...* L'erreur de la *Gallia* pourrait se comprendre de deux façons. Ou bien le texte portait *exstinctus an. 1286* ou une date approximative, qui, aura été mal imprimée dans la *Gallia* ; ou bien le texte de base portait *Nicolas I exstinctus... A° 1280, eo sedente...* (c'est en effet en 1280 que l'évêque de Thérouanne consacra le chœur de Saint-Martin). Cette seconde interprétation se heurte à la difficulté suivante, que le mot *exstinctus* demande un complément d'information.

(2) A.Év.B., *Fonds Voormezele*, Chartrier, n° 47 B : il vidime une bulle du pape Innocent III donnée le 29 juillet 1200 au profit de cette prévôté.

(3) Ci-dessus, note 13 et I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... villa d'Ypres*, I, 125-126, n° CXLV, Bruges, 1853. Ajoute un acte d'août 1284 dans *Les cartulaires...*, III, 695-697, n° 861 (acte du prévôt Nicolas relatif à la fondation d'une messe matinale pour les ouvriers qui doivent se rendre à leur travail). — Les auteurs de *La prévôté...*, I, 97, signalent que le prévôt Nicolas mourut « vraisemblablement en 1286 » (sans preuves). — A. Sanderus n'apporte aucune réponse valable.

(4) Cité dans *La prévôté...*, I, 97.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 326, La Haye, 1735.

(6) *Les cartulaires...*, II, 244-245, n° 334 ; A.S.É.B., VI, 90, Bruges, 1844. — Il n'est pas interdit de supposer que Guillaume II soit le *Willehnus dictus Fullo, decanus [Sancti Martini Ypresensis]* que l'on rencontre avec le prévôt Gautier dans une chartre du 11 octobre 1274 : A.Év.B., *Fonds Saint-Donatien*, chartrier, boîte X.

(7) C'est à ce moment que l'on construit l'aile occidentale des halles d'Ypres. Voir les comptes du 24 juin 1285 au mois de juin 1287 dans G. DES MAREZ et E. DE SAGER, *Comptes de la ville d'Ypres de 1267 à 1389*, I, 74 et sv., Bruxelles, 1909.

(8) *Les cartulaires...*, II, 238-240, n° 329.

(9) *Ibidem*, 240-241, n° 330-331. — Un premier paiement a lieu le 21 juin 1288 (244-245, n° 334).

(10) *La prévôté...*, I, 97-98 ; *Les cartulaires...*, II, 242-243, n° 332. — Sur cette gilde, A. VANDENPEERBOOM, dans A.S.É.B., XXVIII, 25, Bruges, 1876-1877.

(11) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 28, Bruxelles, 1908, date cet acte du 9 juin 1298 et signale une erreur de datation dans *Les cartulaires...*, II, 243-244, n° 333 (acte effectivement daté du 21 juin 1288). Comme l'original a disparu, on ne peut se baser que sur l'édition et assigner au document la date du 10 juin 1289 ! — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, 28, donne la bibliographie de ce problème. — A. VANDENPEERBOOM, *Ypriana*, II, 291 et sv., Bruges, 1879.

(12) *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731.

(13) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 326, La Haye, 1735 : *Robertus cognominatur Madidus seu Le Moiste, de Bononia*. — Repris par la *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731.

quet (1), eurent encore comme fils Jacques de Boulogne, évêque de Thérouanne (1^{er} octobre 1287-13 septembre 1301) (2) et Guillaume, maire de Boulogne (3).

Robert de Boulogne apparaît pour la première fois comme prévôt d'Ypres dans un acte de décembre 1291 par lequel il établit une association de prières entre sa prévôté et l'abbaye de Notre-Dame à Boulogne (4). Robert était certainement prévôt avant cette date : en effet, entre le 3 février et le mois de décembre 1291, son frère, l'évêque de Thérouanne, vint à plusieurs reprises séjourner à Ypres, « par faveur spéciale » (5).

Le passage de Robert à Saint-Martin n'a que peu marqué l'histoire de la prévôté. On signalera toutefois un accord avec les Augustins en septembre 1291 (6), une convention relative à une chapellenie fondée dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine le 3 avril 1292 (7), l'éclatement puis la résolution d'un nouveau conflit avec les Frères Prêcheurs en septembre de la même année (8).

Tout porte à croire que Robert décida de ne plus résider à Ypres vers le 20 novembre 1294. A cette date, il pratique toute une série d'échanges avec son propre monastère (9), dont une partie prendront fin à sa mort ou à sa résignation. Ce pourrait être à ce moment qu'il succéda à Oudard comme vingt-deuxième abbé de Notre-Dame de Ruisseauville (*Beata Maria in Nemore*) en Artois (10). Il aura toutefois, semble-t-il, conservé sa charge de prévôt d'Ypres (11).

(1) *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731 (d'après le tome III du *De Morinis* de MALBRANCQ).

(2) E.-I. STRUBBE et L. VORT, *De chronologie van de Middelleeuwen en de Moderne Tijden in de Nederlanden*, 306, Anvers-Amsterdam, 1960.

(3) Robert de Boulogne avait encore une sœur, Christiane de Fauquembergues, décédée avant 1299, dont il fonda, en mars 1299 (n.st.), un anniversaire dans l'église de Watten (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 852 (Cartulaire de Watten), f^o 16v^o, n^o XXV. — Analyse dans E. DE COUSSEMAKER, *Documents relatifs à la Flandre maritime extraits du cartulaire de Watten*, dans *Annales du Comité flamand de France*, V, 349, Lille, 1859-1860).

(4) *Les cartulaires...*, II, 247, n^o 339.

(5) A chaque occasion, les chanoines firent préciser par le prélat le nombre de jours qu'il fallait considérer comme visites *de iure* ou *de gratia speciali* ; ceci, afin d'éviter l'arbitraire des évêques suivants : *Les cartulaires...*, II, 245-246, n^{os} 335-336 et 248, n^o 338. — *La prévôté...*, I, 98, signale également que « les relations qui s'établirent alors entre l'évêque [de Thérouanne, Jacques de Boulogne] et les chanoines de Saint-Martin, ne sont sans doute pas étrangères à la nomination de Robert comme prévôt ».

(6) *Les cartulaires...*, II, 246, n^o 337.

(7) O. MUS, *De Leprozerij, genaamd het Godshuis der Hoge Zieken te Ieper (Oorkonden. I : 1176-1300)*, 117-120, n^o 52, Ypres, [1950]. — Analyse dans I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 136, n^o CLXI, Bruges, 1853 (daté de 1291).

(8) *Les cartulaires...*, II, 249-250, n^o 341 (nouvelle convention) ; approuvée le 11 juin 1293 ; *Ibidem*, II, 251-252, n^o 343. Voir aussi *Annales de la Société historique d'Ypres*, III, 53.

(9) *Les cartulaires...*, II, 253-254, n^o 346. C'est d'ailleurs la dernière mention de Robert le Moiste dans les cartulaires yprois. — On verra encore un acte des échevins d'Ypres du 6 février 1295 n.st., mais dans lequel n'est mentionné que l'expression *prepositus et conventus* (*Ibidem*, 255-256, n^o 349).

(10) *La prévôté...*, I, 99, signale qu'il devint « en même temps » abbé de Ruisseauville ; ce qui signifierait que Robert n'a pas quitté sa charge de prévôt d'Ypres. — Pourtant, la *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731 et X, 1609, Paris, 1735, avance que *Ex praesposito Sancti Martini Yprensis, abbas de Rivovilla factus...* (donnée qui semble indiquer une résignation) et souligne le soin qu'apporta Robert de Boulogne à la bonne gestion de cette nouvelle abbaye. — Sur les raisons de son départ pour la France, il faut rappeler la situation du frère de Robert, l'évêque de Thérouanne Jacques de Boulogne, qui se trouve à la tête des Leliaerts. Et la lutte est imminente entre le roi de France Philippe le Bel et le comte de Flandre Gui de Dampierre. Mais, dans cette optique, comment interpréter alors un acte du 26 mars 1297 par lequel Gui de Dampierre s'engage à défendre le prévôt (nommé !), le doyen et les chanoines de Saint-Martin d'Ypres contre l'emprise du roi de France (*Les cartulaires...*, II, 259-260, n^o 356) ? — On verra tout le détail de ces années dans A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana*, IV, 112-149, Bruges, 1880.

(11) Voir dans ce sens un acte de mars 1299 (n.st.) par lequel Baudouin, prévôt de Watten, en reconnaissance d'une donation faite à son église par Robert de Boulogne, *prévôt de Saint-Martin* (il l'est donc resté), s'oblige à chanter annuellement quatre messes anniversaires pour Robert et sa sœur Christiane de « Folkenberka » (Fauquembergues) : E. DE COUSSEMAKER, *Documents relatifs à la Flandre maritime...*, 349).

Robert de Boulogne mourut le 9 janvier 1300 (1) et figure au 12 ou au 19 janvier dans l'obituaire de l'église de Thérouanne (2).

JEAN III WAGEBARD (*Waghebart*) a peut-être rempli les fonctions pastorales à Saint-Martin de Courtrai (3) avant de faire profession dans la vie régulière. Il pourrait de même avoir été doyen de Saint-Martin à Ypres (4). Élu prévôt à la mort de Robert le Moïste, un compétiteur se présenta : Hugues, abbé de Zonnebeke. Comme l'on contestait la procédure suivie, le pape Boniface VIII chargea les évêques d'Arras et de Thérouanne, le 27 octobre 1300, de confirmer l'élection de Jean Wagebard s'ils la trouvaient conforme au droit canonique (5).

Jean Wagebard assista, le 29 novembre 1303 et les jours suivants, aux graves émeutes qui secouèrent la ville : la révolte des artisans contre les magistrats d'Ypres et la répression qui suivit (6). Il n'apparaît pas comme prévôt avant le 14 février 1304 (n.st.) (7). Il délivre un *vidimus*, le 25 novembre de cette année (8), un autre le 17 août 1306 (9) et figure jusqu'au

(1) Et non en 1302 comme le rapportent A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 326, La Haye, 1735 et *La prévôté...*, I, 101 ; encore moins en 1303 (Fr. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 136, Gand, 1876). — Pour la date du décès, on verra surtout la *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731, qui parle du « 9 janvier 1299 » ; mais si cette donnée provient d'une pierre tombale par exemple, il faut la mettre au comput actuel ; ce qui donne 9 janvier 1300 (n.st.). — Voir également DIGARD, *Registres de Boniface VIII*, 825-827, n° 3760 (confit lors de l'élection de son successeur en octobre 1300).

(2) Th. DUCHET et A. GIRY, *Les cartulaires de l'église de Thérouanne*, 308, Saint-Omer, 1881. — Par contre, il est signalé au 19 janvier comme prêtre et prévôt dans A. LIPSIN, *Martyrologes des églises de Thérouanne et de Boulogne et partition de l'ancien diocèse de la Morinie*, dans *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, VI, 6, Boulogne, 1876-1878. — A signaler encore deux documents de la fin du XIII^e siècle, donnés sous son gouvernement. Ils sont analysés dans J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen-Age*, 155, Paris, 1963 (concernent la célébration quotidienne de messes de fondation ; avec références p. 696).

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 326, La Haye, 1735 : *Johannes olim pastor Sancti Martini Courtraci*. Selon *La prévôté...*, I, 101, note 6, « Sanderus prétend à tort que, lors de sa nomination, il [Jean Wagebard] était doyen de Saint-Martin, à Courtrai ». — A noter tout d'abord l'interprétation abusive des auteurs de *La prévôté* : A. Sanderus indique tout simplement que Jean Wagebard a occupé des fonctions pastorales à Courtrai. En effet, on trouve en août 1282, le 4 novembre 1300 et le 5 décembre 1306 un « Jean » comme curé de Saint-Martin à Courtrai (E. WARLOP, *Inventarissen van archieven van Kerkfabrieken*, II, *Sint-Maartenskerk*, 17-18, n° 5 ; 19-20, n° 7 et 20, n° 8, Bruxelles, 1971). La seule difficulté réside dans le fait que le même (?) Jean est encore curé de Courtrai en 1306, alors qu'à cette date, Jean Wagebard est déjà prévôt de Saint-Martin à Ypres.

(4) *La prévôté...*, I, 101 (d'après *Les cartulaires...*, II, 252, n° 344 : 11 juin 1293) ; à moins que le *Johannes* de cet acte ne désigne déjà Jean de Hille, signalé comme doyen d'Ypres dans un acte du 31 décembre 1303 (*Les cartulaires...*, II, 263, n° 364. Corriger la date : en note, les éditeurs signalent que le mot « wendemaent » désigne le mois de juin ou le mois de décembre, mais ne fixent pas moins cet acte au 31 juin 1303. Or, il n'y a que 30 jours au mois de juin et, d'autre part, le mot « wendemaent » désigne généralement le mois de décembre — et, parfois, octobre ou novembre — : E. I. STRUBBE, *De chronologie van de middeleeuwen en de moderne tijden in de Nederlanden*, 542, Anvers-Amsterdam, 1960 ; même écho dans H. GROTEFEND, *Taschenbuch der Zeitrechnung des Deutschen Mittelalters und der Neuzeit*, 108, Hanovre, 1960).

(5) DIGARD, *Registres de Boniface VIII*, 825-827, n° 3760. — Voir de même le n° 4289.

(6) A ce sujet, *La prévôté...*, I, 101-102 ; corriger M. MOLLAT et Ph. WOLFF, *Ongles bleus, Jacques et Ciampi. Les révolutions populaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, 59, Paris, 1970.

(7) *Les cartulaires...*, II, 264-265, n° 366 : *J[...] prepositus*. — Voir aussi I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, VII, 34, n° 2165, Bruges, 1868. — Le prévôt d'Ypres, malheureusement non cité, intervient le 9 février 1301 (n.st.) dans le procès de Jean Bloc au sujet de dîmes noyales sises à Peereboom : A. VAN LOKBERN, *Charles et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, II, 11, n° 1019 et 1020, Gand, 1871. — Il est à remarquer en outre que le 31 décembre 1303, c'est le doyen d'Ypres qui donne un acte (ci-dessus, note 4).

(8) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 198-199, n° CCXLIII, Bruges, 1853 (avec le prénom *Jacobus*).

(9) *Ibidem*, I, 203, n° CCL. — Comme événements passés sous la prévôté de Jean Wagebard, il suffira de signaler la fondation d'une messe, le 14 février 1304 (n.st.), dans l'église de Notre-Dame du Briel. Le prévôt y intervient comme *patronus* (*La prévôté...*, I, 102 ; avec toutes les références utiles).

23 mai 1308 comme prévôt de Saint-Martin (1). Il mourut, suivant la *Gallia* (2), le 7 janvier 1311.

DANIEL DE LANNOY (*ab Alneto*) pourrait appartenir à la grande famille de Flandre des de Lannoy (3). Il est mentionné en 1311 par Sanderus (4) et figure, le 30 août 1316, dans un acte du comte Robert de Béthune qui le charge, avec le bailli d'Ypres, d'étudier les frais du creusement d'un canal latéral au cours d'eau appelé l'Ypre (5), et vidime le 14 septembre suivant une charte de Philippe d'Alsace pour Eversam (6).

Daniel de Lannoy eut à défendre, à partir de janvier 1315, les droits de sa prévôté contre les prétentions de l'évêque d'Arras au sujet des procurations exigées pour certains biens sis à Calonne-sur-la-Lys, dans le diocèse d'Arras (7). Il est encore signalé comme prévôt de Saint-Martin dans un acte de juin 1317 (8) et dans un autre du 12 mai 1319 (9), puis résigna pour entrer chez les Chartreux, au Val-de-Grâce, à Sainte-Croix (10), où il fut le premier à faire profession (11) ; il y est cité comme *magister*. Il mourut (12) le 21 avril 1322.

PIERRE II BOOM, d'une famille d'échevins d'Ypres (13), remplit quelque temps la charge de doyen d'Ypres (14) avant d'être élu prévôt du Chapitre. Le 27 octobre 1321, il conclut un arrangement avec les avoués, les échevins, les marguilliers et les paroissiens de Saint-Martin

(1) *Les cartulaires...*, II, 268, n° 370. Il s'agit en fait du *vidimus* d'un acte du 4 juillet 1307 donné par le prévôt Jean Wagebard. Après cette date, les mots *propositus Sancti Martini* se retrouvent encore jusqu'au 7 février 1311 (n.st.) (*Ibidem*, II, 271-272, n° 376).

(2) *Gallia christiana*, V, 306, Paris, 1731.

(3) *La prévôté...*, I, 103.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 326, La Haye, 1735.

(5) I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 240, n° CCCVI, Bruges, 1853. — Il est déjà question d'un creusement en mai 1311 (232-233, n° CCXCIV).

(6) A.É.B., *Acquisitions*, n° 3904 (*Cartularium Eversamense*), f°s 14v°-15r°.

(7) Tous les actes concernant cette affaire sont analysés dans *La prévôté...*, I, 104-105 ; ainsi que les rebondissements du conflit aux XIV^e et XV^e siècles. Nous n'y reviendrons pas. — Il faut signaler qu'en cette année sévit à Ypres une grande épidémie. Les comptes de la ville d'Ypres mentionnent 2.794 morts de mai à octobre 1316 ; les plus hauts chiffres furent atteints fin juillet et début août. Voir G. DES MAREZ et E. DE SAGHER, *Comptes de la ville d'Ypres de 1267 à 1329*, I, 607 et sv. (« le brief de faire fouir les mors »), Bruxelles, 1909 et II, 31 (« Brief des cous de faire fouir les mors puvres »), Bruxelles, 1913. — Analyse de ces comptes dans les *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre*, I, 322-326, Ypres, 1861.

(8) *Les cartulaires...*, II, 277-278, n° 383. — Il agira le plus souvent par procureur depuis cette date : en août (278, n° 384) et en décembre 1317 (279, n° 386), en mai (279, n° 387), en août (281, n° 389) et en septembre 1318 (281-282, n° 390). Commentaire de certains de ces cas dans *La prévôté...*, I, 105-106.

(9) *Les cartulaires...*, II, 283-284, n° 392. — Ce doit encore être lui qui figure dans une contestation avec les marguilliers de l'église paroissiale de Saint-Martin en 1318 (I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, I, 262, n° CCCXXX, Bruges, 1853).

(10) A. RAISSIUS, *Origines cartusiarum Belgii*, 27, Douai, 1632. — Sainte-Croix ou Sint-Kruis, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges.

(11) H. J. J. SCHOLTENS, *Het Karthuizerklooster « Dal van Graciën » buiten Brugge*, dans *A.S.É.B.*, LXXXIII, 151, Bruges, 1947, qui avance : entre 1318 et 1324. On peut préciser : entre le 12 mai 1319 et le 21 avril 1322. Daniel de Lannoy fut suivi par Jean de Backer, prieur de l'abbaye bénédictine de Saint-André et par Robert, un chanoine régulier de Sainte-Marie à Voormezele. Jean de Backer deviendra le second prieur de la chartreuse, de 1324 à 1337 (*Ibidem*, 152-153).

(12) *Gallia christiana*, V, 307, Paris, 1731.

(13) Voir tous les membres de la famille *Boom* ou *Arbos* dans la liste des échevins d'Ypres : A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana*, III, 383 et sv., Bruges, 1880.

(14) *La prévôté...*, I, 106.

au sujet de la construction et de l'entretien de l'église paroissiale et des bâtiments conventuels (1) ; en juillet 1322, il pratique un échange de biens avec les Magistrats d'Ypres (2).

Le 17 septembre suivant (3) mourut à Ypres le comte de Flandre Robert de Béthune, qui avait choisi cette même ville pour y passer les dernières années de sa vie. Les chanoines de Saint-Martin furent autorisés à lui donner une remarquable sépulture, dans le chœur de leur collégiale (4), à condition de transférer son corps à Flines, près des restes de Gui de Dampierre son père, si les villes de Douai et de Lille étaient un jour réintégrées à la Flandre. Cette condition fut stipulée dans un acte de non-préjudice délivré le 1^{er} octobre 1322 par le prévôt Pierre aux religieuses de l'abbaye de Flines (5).

Pierre Boom résilia ses fonctions de prévôt avant mai 1327 (6) et mourut, suivant la *Gallia christiana*, en 1346 (7), le 29 janvier. Il figure au 3 avril dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (8) et au 8 de ce mois dans celui de Sainte-Marie de Voormezele (9).

ALARD DE DENTERGEM, cité comme cellérier de la prévôté dans un arbitrage du 27 octobre 1321 (10), succède au prévôt résignataire Pierre Boom. Il dut sa promotion, dit-on, à l'influence du comte de Flandre (11) ; mais il semble que les qualités d'administrateur de ce membre d'une noble famille de Flandre (12) le désignaient au choix de ses confrères. Il est signalé pour la première fois comme prévôt dans un compromis daté du 28 mai 1327 (13).

Après la défaite des métiers d'Ypres et de Zannekin sur les hauteurs de Cassel, le 23 août 1328, maître Alard est envoyé avec vingt autres notables de la ville, implorer la grâce du roi de

(1) *Les cartulaires...*, 289-290, n° 402. A noter parmi les membres qui ont souscrit l'accord le doyen Jean Badereel, maître Alard de Dentergem, cellérier du monastère (le futur prévôt), et un avoué d'Ypres, Pierre Paelding ou Pierre l'Anguille, membre d'une famille yproise qui donnera également un prévôt à Saint-Martin. — Quelques mots sur cet accord dans J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen-Age*, 323, Paris, 1963. — De 1320 à 1340, durant la période du gros-œuvre, les cartulaires ne signalent aucun don à la fabrique. Mais peut-être les paroissiens étaient-ils imposés par les marguilliers comme ce sera le cas durant la campagne de travaux de 1370 ?

(2) *Les cartulaires...*, II, 288-289, n° 400 : les chanoines acquièrent par cette opération 40 verges de terre voisine du presbytère de Saint-Martin. Si l'on songe à l'acte précédent, peut-on en déduire que les chanoines avaient l'intention d'apporter quelques modifications à leur collégiale ou au clos capitulaire ?

(3) E. I. STRUBBE et L. VOET, *De chronologie van de middeleeuwen en de moderne tijden in de Nederlanden*, 394, Anvers-Amsterdam, 1960. — Robert de Béthune était né en 1247.

(4) A ce sujet, voir en dernier lieu l'article de L. DEVLIEGHER, *Het graf van graaf Robrecht van Bethune in de Sint-Maartenskerk te Ieper*, dans *A.S.É.B.*, CX, 178-185 (avec illustrations), Bruges, 1973.

(5) E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de Flines*, II, 524, n° CCCXX, Lille-Paris, 1873.

(6) Vers 1326 selon *La prévôté...*, I, 107, sans preuves. — A-t-il été nommé abbé ou prévôt d'une autre communauté ?

(7) *Gallia christiana*, V, 307, Paris, 1731.

(8) A.G.S.B., Ms. 553 (Obituaire de Lo de 1723).

(9) A.É.v.B., *Fonds Voormezele*, C 217 (Martyrologe-obituaire de Sainte-Marie de Voormezele).

(10) Il y est qualifié de *magister* ; c'est peut-être la raison pour laquelle on a fait appel à lui pour terminer ce conflit : *Les cartulaires...*, II, 289-290, n° 402 et ci-dessus. — Un acte de 1270 donné pour l'abbaye de Hemelsdaele met en présence l'archidiacre de Tournai Pierre d'Harebeke, le prévôt de Mons Walter de Furnes et *W. dictus Peinart, canonicus Sancti Martini Ypresensis* qui, n'ayant pas de sceau, utilise celui de *magistri Alardi concanonici mei* : C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdaele*, 59-60, n° XIX, Bruges, 1858.

(11) *La prévôté...*, I, 108. — Dentergem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Tielt.

(12) Sur les relations entre la prévôté et la famille de Dentergem, voir *La prévôté...*, I, 108 et note 3. — Il faut signaler, par contre, que, dans E. WARLOP, *De Vlaamse Adel vóór 1300*, Handzame, 1968, le tableau n° 54 relatif à cette famille ne se prolonge pas au-delà de 1248. Alard est-il réellement *nobilis* ?

(13) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, II, 31-35, nos CDIV-CDIX, Bruges, 1854.

France (1). Malgré l'amnistie, la prévôté eut à souffrir dans ses biens (2). Puis le prévôt lui-même fut dénoncé (par jalousie ? vengeance politique ?) auprès de la *curia* de Théroouanne, pour avoir négligé de faire desservir l'église de Sainte-Croix près de la ville. Le 26 décembre 1334, les vicaires généraux du diocèse le somment d'y placer un chanoine astreint à la stricte résidence et non plus un étranger (3). Six mois plus tard, le 22 juin 1335, Alard de Dentergem, auquel on reproche cette fois cinq points précis, est appelé une nouvelle fois à comparaître devant l'official (4). Il présenta habilement sa défense le 4 juillet suivant (5) et ne fut plus inquiété par la suite. Il vécut également en bonne intelligence avec les autorités locales, si l'on en juge par un accord concernant l'impôt sur les vins consommés par les religieux ou vendus au cloître dans la taverne « het capitel bibael » (6).

La réputation dont jouissait le prévôt Alard fait qu'on le rencontre à plusieurs reprises à l'extérieur de sa prévôté : le 27 octobre 1337, le pape Benoît XII le charge de terminer un conflit entre le doyen de Chrétienté Jean Boudelin et l'abbé de Saint-Pierre de Gand qui avait fait appel (7) ; peu après, maître Alard appose son sceau à une promesse solennelle des bourgeois de Poperinge (8) ; en 1341, il vidime un acte pour l'abbaye de Messines (9) ; il arbitre deux ans plus tard, le 3 juillet, un conflit élevé entre la prévôté et les habitants de Voormezele (10) ; intervient dans un nouveau litige relatif à Poperinge (11) ; est chargé le 1^{er} juillet 1343 par le pape Clément VI de faire restituer des biens à l'hôpital de Notre-Dame à Ypres (12) ; le

(1) Tous les détails relatifs à cette journée sont donnés dans A. VANDENPEERBOOM, *Ypriana*, IV, 278 et sv., Bruges, 1880 (avec toutes les sources). La synthèse de H. FIRENNE, *Histoire de Belgique*, II, 96-97, Bruxelles, 1908, est insuffisante pour comprendre la situation de la ville d'Ypres et le rôle joué par le prévôt Alard. — Les conditions imposées par le roi de France aux Yprois, après la bataille de Cassel, sont données dans L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développements de la coutume d'Ypres*, II, 209-211, n° XLIII, Bruxelles, 1908 (acte du 10 septembre 1328). — Le prévôt de Saint-Martin obtint un sauf-conduit pour négocier le 28 août 1328 (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire...*, II, 49, n° CDXXXVIII).

(2) Voir par exemple *Les cartulaires...*, II, 297, n° 417 (a° 1330°). — Une des conditions imposées aux Yprois par Philippe de Valois fut le transfert, en France, pour une durée de trois ans, de 500 tisserands et de 500 foulons (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire...*, II, 51-53, n° CDXXX, Bruges, 1854).

(3) *Ibidem*, 85-86, n° CDLXXVIII, Bruges, 1854.

(4) On lui reproche à nouveau le fait précédent ainsi que de tenir taverne, de tonsurer des chanoines, de suspendre des chapelains *a divinis* et de s'opposer à la fondation de chapellenies : *Les cartulaires...*, II, 312-313, n° 439.

(5) *Les cartulaires...*, II, 314-315, n° 440. Analyse de cette charte dans *La prévôté...*, I, 110-111. — Voir encore deux actes de l'official de Théroouanne de 1335 et 1336 relatifs à certains abus reprochés au prévôt et au droit d'asile : J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, 300 (références p. 742), Paris, 1963.

(6) Cet accord fut conclu le 13 mars 1335 : I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, II, 86-87, n° CDLXXIX, Bruges, 1854. — Édition du même dans les *Analectes Yprois, ou recueil de documents inédits concernant la ville d'Ypres*, 225, Bruges, 1850. — Sur le « Chapitre bibal », cfr *La prévôté...*, I, 111 et A. VANDENPEERBOOM, *Ypriana*, I, 274, Bruges, 1878.

(7) J. BUNTINX, *De audientie van de Graven van Vlaanderen. Studie over het centraal grafelijk gerecht (c. 1330-c. 1400)*, 36, Bruxelles, 1949.

(8) *La prévôté...*, I, 112 (sans référence). Ci-dessous, note 11.

(9) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 90, n° 163, Bruges, 1876. — Il vidime la même année un acte pour les échevins d'Ypres : I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, II, 77, n° CDLXVI, Bruges, 1854.

(10) A.Év.B., *Chartrier de Voormezele*, n° 53 (original sur parchemin).

(11) La longue querelle opposant Ypres à Poperinge est traitée dans N. DE PAUW, *Ypre jeghen Poperinghe, angaende den Verbonden. Gedinkstukken der XIV^e eeuw nopens het laken*, 216-220, 229, 235, 239 et 274, Gand, 1889. — Plus récemment (ouvrage publié en 1920 d'après les archives communales d'Ypres brûlées en 1914), G. ESPINAS et H. FIRENNE, *Recueil de documents relatifs à l'industrie drapière en Flandre*, 1^{re} partie, III, 128, 134, Bruxelles, 1920.

(12) Ce document n'est pas signalé dans P. VAN ISACKER et U. BERLIBRE, *Lettres de Clément VI (1342-1352)*, I, Rome-Bruxelles, 1924. — Voir O. MUS, *Het Cartularium van het O. L. Vrouw Gasthuis te Ieper*, IV, 67-68, n° IX, Ypres, 1967 (= *Bijdragen tot de geschiedenis van de liefdadigheidsinstellingen te Ieper*, IX).

12 novembre 1349, ce même pape l'enjoint à faire restituer des biens à l'abbaye de Roosenberg à Waasmunster (1); et, en 1351, Alard donne un vidimus pour l'abbaye de Groeninge (2).

Ypres n'avait pas tardé de voir paraître les Flagellants dans ses murs, et l'exercice public de la pénitence, autorisé par le vicaire général de l'évêque de Thérouanne, avait été agréé le 24 août 1349 par le comte de Flandre. Les autorités civiles et religieuses d'Ypres étaient unanimes à ne voir dans le mouvement des Flagellants qu'une manifestation de la piété populaire et nullement une tendance hétérodoxe. C'est ainsi qu'en cette année 1349, maître Alard de Dentergem prit — dans une lettre au doyen de Courtrai, Gilles van der Hoye — la défense des Flagellants contre les soupçons dont ils étaient l'objet de la part de ce doyen (3).

Depuis le milieu du XIV^e siècle, le prévôt Alard peut s'occuper des intérêts de son monastère. Il règle en octobre 1352 un différend avec les Frères Mineurs d'Ypres au sujet des *funeralia* (4) et, entre 1357 et 1359, apaise les dissensions nées entre les chanoines et la puissante confraternité yproise de Saint-Nicolas (5). Les cartulaires d'Ypres comprennent encore plus de cent pièces relatives à des achats de rentes, des expropriations, des échanges, des baux et d'autres opérations qui reflètent à suffisance l'heureuse conjoncture de la prévôté sous le gouvernement d'Alard (6).

Celui-ci assiste encore, le 13 avril 1357, avec plusieurs dignitaires, à l'élection et à la prestation de serment de Béatrice de Danebruc, quinzième abbesse de Notre-Dame à Messines (7). Il figure aussi dans un acte du 3 mars 1358 (8) et est cité pour la dernière fois dans les cartulaires de sa prévôté le 7 juin 1360 (9); peut-être doit-on encore lui attribuer un *vidimus* du 12 août 1361 (10).

(1) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij van Roosenberg*, dans *Annalen van den oudheidkundigen kring van het land van Waas*, XXXVII, 83, Sint-Niklaas, 1924 (corriger l'analyse qu'en donnent J. J. HOEBANX et Ch. WIRTZ, dans la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, XI, 4^e partie, 256, Bruxelles, 1965). — Waasmunster, prov. de Flandre orientale, cant. de Hamme.

(2) F. VAN DE PUTTE, *Speculum beatae Mariae Virginis ou Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai*, 49, Bruges, 1872.

(3) D'après U. BERLIÈRE, *Trois traités inédits sur les Flagellants, de 1349*, dans *Revue bénédictine*, XXV, 334-357, Maredsous, 1908. — Le *codex* 64 de l'hôpital de Cues (collection du cardinal Nicolas de Cues; cfr Dr MARX, *Verzeichniss der Handschriften-Sammlung des Hospitals zu Cues*, 73, Trèves, 1905) contient les *dicta* du prévôt Alard; f^{os} 202v^o-203v^o: *Dicta a domino preposito Yprensi mag. Alardo que primo scripsit*; f^{os} 210r^o-216v^o: *Hic incipiunt quedam replicata a predicto magistro Alardo preposito Sancti Martini Yprensis seu dicta in supradicto tractatu*.

(4) *La prévôté...*, I, 113-114 (avec références).

(5) *Ibidem*, I, 117-119. Voir également I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, II, 177, n^o DLXXIX, Bruges, 1854; A. VANDENPERREBOOM, dans *A.S.É.B.*, XXVIII, 50, Bruges, 1876-1877. — Un accord intervint le 6 décembre 1358 (I. L. A. DIEGERICK, *op. cit.*, II, 184-186, n^o DLXXXVI) et fut confirmé par l'official de Thérouanne le 4 janvier 1359 n.st.: *Les cartulaires...*, II, 400-401, n^o 543.

(6) Un intéressant règlement sur la maladrerie à Ypres, du 17 juillet 1353, est édité dans L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 216-218, n^o XLVII, Bruxelles, 1908. — Le prévôt Alard apparaît encore dans un acte du 13 août de cette même année: O. MUS, *Signeur Jehan Pascaris, capellains: (... † 1350-51)*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van de Liefdadigheidsinstellingen te Ieper*, I, 31-32, n^o 15, Ypres, 1949.

(7) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... abbaye de Messines*, 116, n^o 220, Bruges, 1876. — Sur cette abbesse, voir N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 225, Liège, 1960.

(8) *Revue d'histoire Franciscaine*, VII, 323, 1930.

(9) *Les cartulaires...*, II, 404-405, n^o 547.

(10) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, n^{os} 10 et 232, Bruges, 1876, attribue ce *vidimus* à R[...], prévôt de Saint-Martin d'Ypres. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur de transcription. — Voir aussi *A.É.B.*, n^o bleu 11331.

Il est inscrit au 26 octobre dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (1). On peut suivre la *Gallia christiana* (2) selon laquelle maître Alard mourut le 26 octobre 1361. Son décès et son successeur à la prévôté sont signalés dans les comptes du collecteur pontifical Jean de Castronovo, de 1361 (3).

DENIS PAELDINC (*Paeldynck* ou *L'Anguille*) fut élu par ses confrères pour succéder au prévôt Alard avant la fin de l'année 1361 et confirmé par le pape Innocent IV le 28 décembre de cette année (4).

Membre d'une famille de drapiers enrichis, bien en vue à Ypres, et allié aux plus puissantes lignées (5), Denis est le fils d'André et le frère de François, chanoine de Saint-Martin à Ypres qui deviendra prévôt de Sainte-Marie à Voormezele (6). Le 22 février 1353, il est qualifié de licencié en droit et reçoit un bénéfice ecclésiastique à la collation de l'évêque de Liège (7). Il occupa la cure de Teteghem jusqu'aux environs du 5 mai 1358 (8) puis fit profession à Saint-Martin. Sa carrière à Ypres est donc fulgurante puisqu'il est confirmé par Innocent IV comme prévôt dès le 28 décembre 1361. Aurait-il été appelé à la prévôté par Alard de Dentergem ? Denis Paeldinc verse au Saint-Siège la première partie des 1950 livres de taxes exigées du fait de sa nomination (9) et assiste, en mai 1362, à la fête de son installation organisée par les chanoines et la ville d'Ypres (10). Il intervient comme prévôt dès le 8 de ce mois (11).

Ypres connut d'abord quelques années de tranquillité après les émeutes de 1361 (12). Denis intervient fréquemment dans le temporel de son monastère (13) et vidime divers actes pour les échevins d'Ypres en 1363 (14). Le 12 décembre 1364, il autorise les marguilliers de l'église

(1) A.G.S.B., Ms. 553 : obituaire de Lo de 1723 ; il y figure comme *magister*. Voir de même BIBLIOTHÈQUE DES HOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms. 289 : martyrologe-obituaire de Lo.

(2) *Gallia christiana*, V, 307, Paris, 1731.

(3) U. BERLIÈRE, *Trois traités inédits sur les Flagellants, de 1349*, dans *Revue bénédictine*, XXXV, 344-345, Maredsous, 1908 (avec références). — L'auteur donne à ce dernier document la date de 1360 ; il se corrige dans un ouvrage paru ultérieurement (voir note suivante).

(4) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*, 747-748, n° 1855 et notes 4-5, Rome-Bruxelles, 1911. — En note 5, l'auteur corrige les données qu'il avait émises au sujet d'Alard de Dentergem et de Denis Paeldinc dans la *Revue bénédictine*, XXV, 344-345, Maredsous, 1908.

(5) Sur la famille Paeldinc, voir A.S.É.B., VIII, 67, Bruges, 1846 et la généalogie donnée par A. MERGHELYNCK dans son *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, I, 94-98, Bruges, 1877.

(6) Voir ce volume du *Monasticon*, p. 719. — D'autres membres de sa famille ont joué un rôle dans la vie politique d'Ypres : *La prévôté...*, I, 120.

(7) U. BERLIÈRE, *Suppliques...*, 35, n° 95, Rome-Bruxelles, 1911. — Le 8 février, une grâce d'expectative de bénéfice est conférée à Denis Anguille, clerc, étudiant en droit (ROME, BIBLIOTHÈQUE VATICANE, *Reg. Avin.*, 121, f° 521).

(8) A cette date, le pape Innocent VI confère la cure de Teteghem, vacante par l'entrée de Denis Anguille à Saint-Martin d'Ypres : U. BERLIÈRE, *Suppliques...*, 35 notes 2 et 458, n° 1110, Rome-Bruxelles, 1911.

(9) U. BERLIÈRE, *Les collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai au XIV^e siècle*, 181-182, Rome-Bruxelles, 1929. — Les circonstances de son élection sont rapportées dans U. BERLIÈRE, *Trois traités...*, dans *Revue bénédictine*, XXXV, 345 et note 3, Maredsous, 1908.

(10) *La prévôté...*, I, 120 : la ville d'Ypres lui présenta à cette occasion trois aimes de vin, d'une valeur d'environ 50 livres (d'après les comptes en rouleaux de la ville d'Ypres, brûlés en 1914).

(11) *Les cartulaires...*, II, 413-414, n° 557.

(12) Ces émeutes sont décrites en détail dans *La prévôté...*, I, 119 (avec références).

(13) Les cartulaires présentent pour cette période une cinquantaine d'actes concernant des opérations diverses. On y renvoie le lecteur : *Les cartulaires...*, II, 413-424, nos 557-568 et III, 425-451, nos 569-606.

(14) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, II, 193, n° DXCIV, Bruges, 1854 (*vidimus* donné le 8 avril 1363 d'une charte de Gui de Dampierre de 1277). — *Ibidem*, II, 195, n° DXCVI (*vidimus* donné le 18 juillet 1363 d'une charte de Louis de Male de la même année). — *Ibidem*, VII, 89, n° MMLXIV, Bruges, 1868 (*vidimus* donné le 18 juillet 1363).

Saint-Jacques à faire bénir une chapelle et un autel en l'honneur du patron de leur paroisse (1). Le 26 juillet 1363, Arnaud, camérier du pape, archevêque d'Auch, ordonne de faire une enquête sur les revenus de la prévôté (2), en laissant à des commissaires le choix entre deux formules : ou la *taxatio decime* si le monastère est déjà taxé, ou la moitié des revenus qui formeront l'*annale* dû à la Chambre. Il y a peu à signaler jusqu'en 1379 (3).

Une nouvelle guerre civile éclate en Flandre, qui n'est pas sans relation avec les folles dépenses du comte Louis de Male. En mai 1380, la révolte gagne Ypres et la ville connaît durant deux longues années les excès des partisans de Philippe Van Artevelde. Prêchant la fidélité au comte, les religieux de Saint-Martin et d'autres membres du clergé yprois connaissent des sévices : le doyen Gui Hildebrand entre autres meurt décapité le 8 novembre 1382, quelques jours avant la bataille de Roosebeke (4). Puis la victoire du jeune roi de France rétablit pour quelque temps la paix.

La croisade urbaniste fut fatale à Denis Paeldinc. Le 3 juin 1379, celui-ci avait scellé à Gand, avec plus de soixante-dix autres dignitaires de Flandre, le manifeste d'obéissance au pape de Rome Urbain VI, proclamé par l'abbé de Baudelo Gérard van der Zype (5). Denis fut anathématisé comme « schismatique » par le pape d'Avignon Clément VII le 23 janvier 1383 (6). En juin de cette année, les Gantois alliés aux Anglais assiègent Ypres qui, quoique favorable aux urbanistes, devait être attaquée parce que soumise à un roi clémentin (7) ! Dès le début

(1) *Les cartulaires...*, III, 426-427, n° 571.

(2) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, XIX-XX et 66, n° 573 (édition en annexe n° XII, 230-231), Rome-Bruges, 1904.

(3) Relevons la fondation de deux anniversaires princiers à Saint-Martin (*La prévôté...*, I, 121-122 ; avec références) ; la construction en 1370 de la tour de la collégiale Saint-Martin et l'octroi par la ville aux chanoines, du revenu de toutes les amendes pour une durée de deux ans (I. L. A. DIEGERICK, *Analectes yprois*, dans *A.S.É.B.*, XI, 228, Bruges, 1849) — voir à ce sujet une intéressante sentence des échevins d'Ypres contre un certain Andries le Maets, condamné à « donner XII lb. par. à faire une nouvelle cloque en l'église de Saint-Martin et qu'il doit donner à la nouvelle ouvraige de la tour de le dicte église XII lb. par. » (P. DE PELSMARKER, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Registres aux sentences des échevins d'Ypres*, 302-309, Bruxelles, 1914) ; d'autres condamnés peuvent racheter un pèlerinage en versant une importante somme d'argent « à convertir à l'ouvraige de Saint-Martin » (*Ibidem*, 308) ; le 8 août 1375 encore, François d'Aubenchy est condamné à cinq livres de gros tournois « à convertir, par le conseil du Pool, à l'ordennanche de quatre kerkemaistres de l'église Saint-Martin d'Ypre » (*Ibidem*, 317) — ; une quittance du prévôt pour l'abbé de Saint-Bertin le 29 octobre 1368 ; une autre du 30 novembre 1371 (D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand Cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte*, V, 53 et 115) ; un *vidimus* en 1369, le 12 août, pour l'abbaye de Messines (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents provenant de l'ancienne abbaye de Messines*, 122, n° 232, Bruges, 1876 ; avec la mention de R[...] *prepositus Yproensis*. Voir aussi *A.É.B.*, bl. n° 5859). — A signaler enfin que les cartulaires de la prévôté présentent une lacune du 18 mars 1379 au 20 janvier 1385. — En 1370, la ville fut à nouveau secouée par une émeute dont A. VANDENPEEREBOOM, auteur des *Yprians*, n'a pas eu connaissance. A ce sujet, cfr E. DE SAGER, *Notice sur les Archives communales d'Ypres*, 44, Ypres, 1898 et P. DE PELSMARKER, *op. cit.*, III et note 1, Bruxelles, 1914.

(4) Ces événements sont racontés dans *La prévôté...*, I, 122 (avec références).

(5) N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Tournai (1379-1395)*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 694, Bruxelles, 1904. — Voir aussi É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 15-20, Bruxelles, 1949.

(6) U. BERLIÈRE, *Inventaire des Instrumenta miscellanea des Archives Vaticanes au point de vue de nos anciens diocèses*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, IV, 106-107, n° 88, Rome-Bruxelles, 1924. — Voir aussi N. VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*, II, 246, Paris, 1896 ; et *Bijdragen Utrecht*, XXVIII, 81, (fiche U. BERLIÈRE).

(7) A la croisade clémentine de Charles VI, le roi d'Angleterre répondit par une croisade urbaniste. Il commissionna l'évêque de Norwich, Henri Despenser, qui leva en Angleterre des troupes comprenant de nombreux ecclésiastiques. L'expédition devait viser surtout la France, bastion des Clémentins, mais débuta en Flandre. Opérant sa jonction avec les milices gantoises opposées au roi de France, Henri Despenser vint mettre le siège devant Ypres qui devait lui ouvrir le passage du royaume de France. Voir É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 19-20, Bruxelles, 1949 ; H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, II, 213-214, Bruxelles, 1908. On verra aussi G. M. WRONG, *The Crusade of 1383 known as that of the bishop of Norwich*, 96 et sv., Londres, 1892 ; G. SKALWEIT, *Der Kreuzzug der Bischöfe Heinrich*

du siège, Denis Paeldinc fut fait prisonnier, alors qu'il revenait du synode de Thérouanne et il ne fut délivré que moyennant une forte rançon pour laquelle les chanoines durent lever un emprunt (1). Au cours des hostilités, Denis interjeta appel de la sentence de l'évêque de Norwich, Henri Despenser, au pape Urbain VI lui-même (2). A l'approche des troupes françaises venues secourir Ypres, les Anglais et les Gantois levèrent le siège le 8 août. Il avait duré neuf semaines (3).

Le prévôt Paeldinc ne survécut pas longtemps à la délivrance d'Ypres. Il mourut le 15 septembre de la même année 1383 (4).

JEAN IV prit la tête d'une prévôté affaiblie par les derniers événements: le siège de 1383 avait sonné le glas de la prospérité économique et industrielle de la ville d'Ypres. A sa première « venue » dans la ville, en 1384, les notables lui présentèrent deux tonneaux de vin (5).

Jean figure dans deux actes de l'année 1385: le 29 juillet et le 5 novembre (6). Le premier fait état des difficultés matérielles auxquelles étaient acculés les religieux. La générosité des habitants tira quelque peu les chanoines du marasme. Par reconnaissance pour la population, les chanoines s'engagèrent à sortir en procession, chaque samedi, au son de la grosse cloche, et à chanter solennellement le *Salve Regina* (7). D'autres actes témoignent que le duc de Bourgogne

von Norwich im Jahre 1383, 83 et sv., Königsberg, 1898; E. FERROY, *L'Angleterre et le grand schisme d'Occident, 1377-1399*, 352 et sv., Paris, 1933; M. MCKISACK, *The Oxford history of England, V: The Fourteenth century, 1307-1399*, 146, 246, 429-433, Oxford, 1971.

(1) *Les cartulaires...*, III, 626-627, n° 781 (bulle du pape Martin V du 18 novembre 1423 exposant les événements des quarante dernières années; corriger la date de la bulle). — Tous les événements sont rapportés dans le cinquième volume des *Ypriana* de A. VANDENPEERBOOM, intitulé *Tuindag et Notre-Dame de la Tuine*, publié à Bruges en 1883 pour commémorer le cinq centième anniversaire du siège de la ville d'Ypres. — D'autres références bibliographiques dans L. DE WACHTER, *Repertorium van de vlaamsse gouwen en gemeenten*, III, 114, Anvers, 1945.

(2) N. VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*, II, 229, Paris, 1896.

(3) *La prévôté...*, I, 124; KERVYN DE LETTENHOVE, *Istorie et Croniques de Flandres, d'après les textes de divers manuscrits*, II, 281-320, Bruxelles, 1880, publie six relations différentes de ce siège. — Sur la situation tragique de la ville d'Ypres et, particulièrement, de l'église de Saint-Martin et des bâtiments conventuels, voir ci-dessous et H. VAN WERVEKE, *Lodewijk van Male en de eerste Bourgondiërs*, dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, III, 209, Utrecht, 1951, ainsi que W. PREVENIER, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, 156, Bruxelles, 1961. — C. BOUTECA, *De Ieperse Tuindagen in verband met de westorse Kerkcheuring, of waarom de Engelsen in 1383 Ieper kwamen belegeren*, dans *Iepers Kwartier*, V, n° 2, 42-47, Ypres, 1969, replace le siège d'Ypres dans le cadre général de l'histoire de la chrétienté, sans apporter rien de bien neuf.

(4) *Gallia christiana*, V, 307, Paris, 1731. — Voir également le procès de Denis Paeldinc en 1392, en Avignon: N. VALOIS, *La France et le grand Schisme d'Occident*, II, 246, Paris, 1896.

(5) *La prévôté...*, I, 125 (d'après les comptes en rouleaux de la ville d'Ypres). — Était-il déjà prévôt lors de la joyeuse entrée du duc Philippe et de Marguerite de Male le 24 avril 1384? Cf. I. L. A. DIEGERICK, *Joyeuse entrée de Philippe le Bon*, dans *A.S.É.B.*, XIII, 274, Bruges, 1851-1854. Édition du serment prêté par le duc dans P. BONENFANT, J. BARTIER et A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Ordonnances de Philippe le Hardi, de Marguerite de Male et de Jean Sans-Peur (1381-1419)*, I, 20-21, n° 18, Bruxelles, 1965. — Quelle fut l'attitude du prévôt Jean face au conflit clémentins-urbanistes? Et devant la « Défense faite à l'official de Thérouanne à Ypres, aux doyens de chrétienté de Dixmude, Ypres, Bailleul, Bergues, Cassel, et à tous autres urbanistes, de recourir à la violence contre ceux qui voudraient se ranger au parti du pape Clément, et sauvegarde ducale accordée à ces derniers » du 28 décembre 1384 (éditée dans *Ibidem*, 71-73, n° 57)?

(6) *Les cartulaires...*, III, 457-458, nos 616 et 459, n° 617.

(7) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, II, 246-247, n° DCLII, Bruges, 1854 (édition de cet acte: 306-309); et ci-dessus. — Autre édition de cet acte du 29 juillet 1385, d'après l'original, dans I. DIEGERICK et O. DE KERCHOVE, *Une page de l'histoire d'Ypres (1379-1384)*, dans *Annales de la société historique... d'Ypres*, II, 149-152, Ypres, 1862.

Philippe le Hardi, en 1386 (1), et la comtesse Marguerite de Male, en 1387 (2), ont, eux aussi, prêté leur concours pour subvenir aux besoins de la prévôté.

La date de décès du prévôt Jean IV n'est pas connue, mais tout porte à croire qu'elle se situe peu avant le 16 juin 1387 (3).

CHRISTOPHE DE DIXMUDE, fils de Denis et de Catherine Paeldinc, est le neveu du prévôt Denis Paeldinc (4). Plusieurs de ses frères occupent des charges échevinales à Ypres et l'un d'eux, Jacques, viendra à plusieurs reprises conseiller le prévôt de Saint-Martin pour l'aider à sauvegarder les intérêts du monastère (5). Il faut également rattacher à sa famille le chanoine de Saint-Martin Jean de Dixmude, auteur d'*Annales historiques* (6). Christophe est signalé lui aussi comme chanoine de Saint-Martin dans un acte du 25 mai 1355 (7).

Christophe intervient comme prévôt dès le 16 septembre 1387 (8). Il est, lui aussi, confronté avec le problème des urbanistes et des clémentins. En 1369, le mariage du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, avec l'héritière de Louis de Male, avait renforcé la position du parti clémentin en Flandre. Déjà l'évêque de Thérouanne, les abbés de Saint-Martin de Tournai et de Clairmarais, avaient été amenés au « repentir ». A la suite d'une nouvelle députation envoyée par le pape d'Avignon en Flandre, à la tête de laquelle se trouvait l'évêque de Lodève, Philippe de Grandmont, le chapitre de Saint-Martin se détacha de Rome en 1392 (9). Le 22 juillet de cette année, Christophe de Dixmude est présent à l'abbaye des Dunes, où il assiste à la « conversion » de l'abbé de Baudelo, Gérard van der Zype (10).

Comme son prédécesseur, le prévôt Christophe concentra ses efforts pour remettre sur pied la situation matérielle de son monastère. En 1389 déjà, il avait dû s'opposer aux visées des

(1) *Les cartulaires...*, III, 460-461, n° 619 (acte du 22 janvier 1386) et P. BONENFANT et coll., *Ordonnances...*, 136-137, n° 98 (acte du 26 janvier 1386 n.st.), Bruxelles, 1965. — Il faut rapprocher ces deux actes d'un autre, donné à la ville d'Ypres le 17 décembre 1383 par le roi de France Charles VI (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, II, 236-237 et 303, Bruges, 1854) ; d'un quatrième, donné par Philippe le Bon le 9 mars 1387 n.st. (*Ibidem*, II, 258, n° DCLXIII) ; d'un cinquième par lequel Philippe le Bon prolonge, le 5 janvier 1391 n.st., l'autorisation du 26 janvier 1386 (P. BONENFANT et coll., *Ordonnances...*, 402, n° 264, Bruxelles, 1965) et d'un sixième, du 16 avril 1396, par lequel le duc Philippe accorde un octroi à la ville (A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 798. Extrait dans W. PREVENIER, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, 156 note 9, Bruxelles, 1961).

(2) *Les cartulaires...*, III, 465-466, n° 623 (acte du 22 mars 1387 : « La quelle [somme] ils ne porroient payer bonnement senz et distraction et vente des joyaux de la dite eglise... »).

(3) Les cartulaires présentent une lacune depuis cette date jusqu'au 10 mars 1389. Ce n'est certes pas cette raison qui nous autorise à fixer la date de décès du prévôt en 1388 comme on le voit dans *La prévôté...*, I, 128. — Peut-être pouvons-nous invoquer ce qui suit : on lit dans un acte du 16 juin 1387 (*Les cartulaires...*, III, 466-468, n° 625) : « Jan Dininc, als ontfanghere ende in de name van der abbedie van sinte Martins in Ypre », alors que l'expression qui est toujours employée est celle de « N., receveur du prévôt et du couvent de Saint-Martin à Ypres ». Ce faible indice suffirait-il à soutenir que la prévôté est vacante à la date du 16 juin 1387 ? Quoi qu'il en soit, son successeur, Christophe de Dixmude, apparaît déjà dans un acte du 16 septembre suivant.

(4) J. GAILLARD, *Bruges et le Franc*, I, 44, Bruges 1857 ; F. VAN DE PUTTE, dans *Annales de la Société historique d'Ypres*, I, 187, Ypres, 1861.

(5) *La prévôté...*, I, 128 et note 3.

(6) Jean de Dixmude mourut vers 1436 : *Biographie de la Flandre occidentale*, III, 162, Bruges, 1847 (à ne pas confondre avec le chroniqueur Olivier de Dixmude).

(7) O. MUS, *Het cartularium van het O. L. Vrouw Gasthuis te Ieper*, III, 17, n° 167, Ypres, [1966].

(8) ARCHIVES COMMUNALES À NIEUPORT, Charte n° 25 (Inventaire van Werveke, n° 50) : *vidimus*.

(9) É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 27-31, Bruxelles, 1949. — H. NÉLIS, *La collation des bénéfices ecclésiastiques en Belgique sous Clément VII*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XXVIII, 34-69, Louvain, 1932.

(10) N. VALOIS, *La France et le grand Schisme d'Occident*, II, 247, Paris, 1896. — N. HUYGHEBAERT, *Abbaye des Dunes à Koksijde et à Bruges*, dans *Monasticon belge*, III, vol. II, 400 et note 2, Liège, 1966. — Quelques pages dans J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, 538 et sv., Paris, 1963.

Carmes qui avaient entrepris la construction d'une église et des bâtiments conventuels à Ypres, au détriment de la juridiction spirituelle — et donc de revenus appréciables comme les oblations — de Saint-Martin. Ceux-ci durent se conformer à une stricte convention, publiée le 24 mars (1). Christophe de Dixmude s'attacha à récupérer des rentes et des immeubles (2) et, pour ce faire, fut aidé par Philippe le Hardi et Marguerite de Male d'une part, qui amortirent gratuitement 300 livrées de terre (3); par Jean Tabary, évêque de Thérouanne d'autre part, qui confirma en mars 1392 toutes les compositions faites jusqu'alors entre la prévôté et le siège diocésain (4); renonça aux gratifications, oblations et avantages auxquels il avait droit pour sa joyeuse entrée à Ypres et donna son pardon pour les abus de droit qui avaient éclaté lors du schisme (5).

Christophe est encore signalé comme prévôt dans un *vidimus* du 30 juin 1392 (6), dans un autre du 1^{er} juillet 1395 (7) et dans un dernier du 12 novembre de l'année suivante (8). Il mourut peu avant le 14 mai 1397 (9).

GUILLAUME III PEEL lui succède comme prévôt de Saint-Martin, le 14 mai 1397 (10). Le 4 juin suivant, le pape Benoît XIII l'autorise à recevoir la bénédiction (11). On le rencontre ensuite dans une convention datée du 3 avril 1402 (12). Guillaume Peel devait jouer un rôle assez important dans la vie politique flamande puisqu'il fut envoyé en mission, à Paris, auprès du roi de France, avec les députés des Quatre Membres des États de Flandre (13), peu avant le 17 juillet 1403 (14), afin de négocier la reconnaissance du traité de commerce avec le roi d'Angle-

(1) *Les cartulaires...*, III, 470-472, n° 627.

(2) *La prévôté...*, I, 129-130 (avec références).

(3) *Les cartulaires...*, III, 482-483, n° 644. — La faveur du duc pour Saint-Martin se retourna rapidement contre elle. En 1394, la prévôté fut taxée de 140 nobles pour couvrir les frais d'une expédition en Hongrie contre les Sarrasins (*La prévôté...*, I, 131; avec références); le 28 juin 1398, elle paya 50 nobles — ou 180 livres de paris — pour contribuer au paiement de la rançon de Jean de Nevers, emprisonné à Nicopolis (*Idem*). — Il ne faut se leurrer quant aux sentiments des ducs de Bourgogne envers les dignitaires ecclésiastiques de Flandre. Un de leurs principaux soucis est de recueillir l'argent nécessaire à leurs visées politiques. A ce sujet, on lira avec fruit les pages de W. PREVENIER, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, 153 et sv., Bruxelles, 1961. On y relève volontiers une donnée relative à Christophe de Dixmude. Une lettre personnelle de Philippe le Hardi à la comtesse Marguerite nous apprend: « Et quant est du prevost de Saint-Martin d'Ypre nous le congnoissons bien a tel... qu'il est rude et malgracieux et n'est nie en trop grant volenté de nous faire plaisir. Toutesvoies se vous le pavez encore induire et faire induire... faites le ainsi et en prandre au fort ce que l'on en pourra avoir ». A.D.N. LILLE, B. 1276 (tractations de 1394), n° 12.981. — Quant à l'aide de 1394 pour la croisade de Hongrie, la prévôté de Saint-Martin avait d'abord été taxée de 250 nobles. Voici la réponse de Christophe de Dixmude lors d'un *memorandum* des 18-20 juillet 1394: « Le prevost de Saint-Martin d'Ypre taxé à II^e L nobles respondi que pour le fait des commocions, par especial par le siege qui fu devant Ypre, son esglise avoit perdu quatre parroiches qui estoient dedens Ypre et y avoit aussi perdu bien VII^e livres de revenues par an, et pour ce on pourroit plus faire que deux X^{mes} ainsi que le commun clergie a offert. Toutesvoies il se retrairoit devers son couvent et feroit le mieulz qu'il porroit... » (W. PREVENIER, *op. cit.*, annexe VIII, 331).

(4) *Les cartulaires...*, 483, n° 645 (2 mars 1392).

(5) *Ibidem*, 484, n° 646 (même date).

(6) I. L. A. DIRGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, II, 275, n° DCLXXXIII, Bruges, 1854.

(7) *Ibidem*, II, 288, n° DCCV.

(8) *Ibidem*, II, 290, n° DCCVIII, Bruges, 1854; VII, 104, n° MMXC, Bruges, 1868.

(9) M.-J. TITS-DIRUAIDE, *Lettres de Benoît XIII (1394-1422)*, II, 61, n° 147, Bruxelles-Rome, 1960.

(10) M.-J. TITS-DIRUAIDE, *Lettres de Benoît XIII*, II, 61, n° 147.

(11) M.-J. TITS-DIRUAIDE, *Lettres de Benoît XIII*, II, 63, n° 152.

(12) *Les cartulaires...*, III, 511-512, n° 681.

(13) Ed. SCOTT et L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Le Cotton manuscrit Galba B. I.*, 31, 474, Bruxelles, 1896; — W. PREVENIER, *Handelingen van de Leden en van de Staten van Vlaanderen*, 274-275, n° 616, Bruxelles, 1959, et du même auteur, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, 54-55, note 6, Bruxelles, 1961; 261 et note 4, Bruxelles, 1961.

(14) Il accompagne l'abbé de Ter Doest et celui de l'Eeckhout: N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Ter Doest à Lissewege*, dans *Monasticon belge*, III, vol. II, 343, Liège, 1966.

terre par la duchesse de Bourgogne et son fils, pour la Flandre (1). Le 21 octobre suivant, il est encore chargé de mission par le pape Benoît XIII (2).

Guillaume donne le 29 décembre 1403 (3) un *vidimus* pour l'abbaye de Nonnenbossche. Ce prévôt mit fin à plusieurs conflits de juridiction. Le plus important (4) concernait la juridiction des chanoines dans leur propre *atrium*, à l'encontre du nouveau haut-bailli, Louis de Moerkerke. Voyant leurs droits bafoués, les religieux s'adressèrent au duc qui ordonna une information le 8 juillet 1407 (5). Ils obtinrent gain de cause le 20 août suivant (6).

Le 3 janvier 1408, le duc Jean sans Peur, de passage à Ypres, logea au monastère. Le chroniqueur Olivier de Dixmude rapporte que, pendant ce séjour princier, au milieu de la nuit, un dragon tournoya longuement au-dessus de la pièce où couchait le duc (7). Cette visite de Jean sans Peur n'est sans doute pas étrangère au prêt de 300 couronnes de France consenti par les religieux (8).

Guillaume mourut le 18 janvier 1409 et fut enterré dans la chapelle de la Vierge, près du chœur de l'église conventuelle (9).

NICOLAS II ZOUDELIN (*Gandelin*) (10), étranger à Ypres (11), fit son entrée dans la ville en 1409 (12) et vidima le 27 novembre de cette année un acte pour les Frères Prêcheurs (13).

Étranger au milieu local par ses origines, il connut quelque opposition. Le chroniqueur Olivier de Dixmude (14) rapporte qu'il se serait laissé conduire par les chanoines Jean van den Hille (15)

(1) Cette députation est placée au commencement de l'année 1405 par I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... Ypres*, VII, 118 et 121, Bruges, 1868, ainsi que par *La prévôté...*, I, 132, note 1.

(2) M.-J. TITS-DIEUAIDE, *Lettres de Benoît XIII*, II, 131-132, n° 315, Bruxelles-Rome, 1960.

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, 60, n° III, Bruges, 1865.

(4) Voir d'autres conflits mineurs dans *La prévôté...*, I, 132-133.

(5) *Les cartulaires...*, III, 524, n° 694.

(6) Cette longue affaire est analysée dans *La prévôté...*, I, 134-136 (avec toutes les références). Signalons parmi les témoins invoqués lors de l'enquête : André Paeldinc, 57 ans, neveu du prévôt Denis et ayant résidé avec lui au cloître et Jacques de Dixmude, 61 ans, frère et conseiller du prévôt Christophe de Dixmude. Tous deux ont rempli des charges scabinales à Ypres.

(7) OLIVIER DE DIXMUDE, 41 ; A.S.É.B., XI, 210, Bruges, 1849. — Sur la valeur de ce chroniqueur, voir quelques considérations dans H. PIENNE, *Histoire de Belgique*, II, 414 note 1, Bruxelles, 1908 et V. FRIS, *Les idées politiques d'Olivier de Dixmude*, dans *Bulletin de l'Académie de Belgique, Classe des Lettres*, 295 et sv., Bruxelles, 1901.

(8) *Les cartulaires...*, III, 535-536, n° 701. — Cette relation provient de *La prévôté...*, I, 137.

(9) L'endroit exact de sa sépulture est précisé dans la *Gallia christiana*, V, 307, Paris, 1731 (avec copie de l'inscription) ; repris dans *La prévôté...*, I, 137. — On verra aussi J. B. BETHUNE, *Épitaphes et monuments*, 180. L'inscription de la *Gallia* porte *huius ecclesie propositus XXV* ; or, Guillaume Peel est le vingt-sixième prévôt. Peut-être les bénédictins de Saint-Maur ont-ils corrigé l'inscription puisque, dans leur catalogue de prévôts, Jean IV est omis et Guillaume Peel est effectivement le 25^e de la liste. — On mettra toutefois ce chiffre en relation avec un acte du 29 décembre 1403 dans lequel Guillaume s'intitule lui-même de « 25^e prévôt » (L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 60, Bruges, 1865).

(10) Cette graphie pourrait n'être qu'une erreur de lecture de C. Callewaert et de H. Dubrulle (ci-dessous).

(11) *La prévôté...*, I, 138 et note 4. — Nicolas Zoudelin n'est mentionné ni dans A. Sanderus ni dans la *Gallia christiana*. Il est surnommé fautiveusement Michel dans un *vidimus* du 8 juillet 1415 : I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, III, 64, n° DCCLXXXII, Bruges, 1856.

(12) *La prévôté...*, I, 138 et note 2. — OLIVIER DE DIXMUDE, 180.

(13) *Annales de la Société historique d'Ypres*, III, 166. — H.-M. IWEINS, *Monographie du couvent des Frères-prêcheurs à Ypres (1278 à 1797)*, 126, Ypres, 1864.

(14) OLIVIER DE DIXMUDE, *op. cit.*, 92.

(15) Un Jean van den Hille est doyen de Saint-Martin en juin 1303 (*Les cartulaires...*, II, 263, n° 364). Un autre, chanoine et cellier depuis le 25 mai 1394 (*Ibidem*, III, 486-488, n° 649), deviendra également doyen de Saint-Martin depuis au moins le 29 octobre 1400 (*Ibidem*, III, 505, n° 671) et figure sous ce titre jusqu'au 24 novembre 1407 (III, 534-535, n° 700). Un troisième Jean van den Hille apparaît comme chanoine de Saint-Martin et curé de l'église Saint-Pierre à Ypres dans un acte du 3 mars 1415 n.st. (III, 572-574, n° 740). Auquel de ces deux derniers fait allusion Olivier de Dixmude ?

et maître Jacques van der Muelne (1). Et les difficultés rencontrées au sujet des prérogatives du monastère seront d'autant plus grandes que Nicolas Zoudelin témoignait d'une fermeté inébranlable. C'est ainsi que s'éleva, en 1413, un conflit de juridiction avec les échevins de la Salle d'Ypres, concernant des biens de la prévôté sis dans la rue du Temple (2). En 1416, deux chanoines furent cités devant le tribunal des échevins et condamnés à une forte amende pour avoir prêché dans les fossés de la ville. Le prévôt en référa à la cour diocésaine de Thérouanne où l'official considéra que les membres du clergé n'étaient pas justiciables des tribunaux séculiers. L'affaire aurait pris une tournure dramatique si le duc de Bourgogne n'y avait mis fin d'autorité le 16 juillet (3). La commune revint à la charge en 1418 pour un conflit similaire; ici encore le comte de Charolais dut intervenir personnellement pour annuler la sentence des échevins (4). Un conflit plus grave éclata vers 1420 au sujet du droit d'accise sur les boissons (5). La discorde ne put être apaisée que par l'intervention de onze députés des Trois Membres de Flandre, Gand, Bruges et le Franc, le 27 octobre 1421 (6).

Le prévôt Nicolas dut prendre aussi quelques arrangements avec deux congrégations de femmes. Les béguines de Sainte-Christine et de Saint-Thomas, expulsées de leur maison extérieure à la ville lors du siège de 1383, s'étaient établies provisoirement à l'intérieur de l'enceinte. Nicolas Zoudelin leur permit, le 6 février 1423, de s'y installer définitivement et, à cette fin, de construire un oratoire, mais se montra intransigeant quant aux prérogatives de sa prévôté (7). Cet accord fut confirmé, le 27 septembre 1423, par Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, qui se trouvait alors à Ypres (8). Les religieuses de Sainte-Catherine (9) se montrèrent moins dociles (10). L'accord du mois de mai 1230 attribuant le pouvoir spirituel au prévôt avait été conçu dans des termes mal définis (11); il fut péniblement renouvelé par le Chapitre et les échevins le 26 mai 1428 (12).

Au temps de Nicolas Zoudelin, des travaux furent exécutés à l'église de Saint-Martin : au sud, on reconstruisit la chapelle de Saint-Nicolas; au nord, on élargit l'église de six pieds, du côté du cloître (13).

(1) Plusieurs membres de la famille Van der Muelne figurent dans les cartulaires de la prévôté (IV, Tables, 1034). Jacques van der Muelne est cellier de Saint-Martin le 9 mars 1408 n.st. et le 8 décembre suivant (*Les cartulaires...*, III, 536-537, n° 702 et 539, n° 705).

(2) Ce conflit fut réglé au profit de la prévôté le 7 mars 1414 (*Les cartulaires...*, III, 562-565, n° 730; commentaire dans *La prévôté...*, I, 138-139).

(3) *La prévôté...*, I, 139-140 (avec toutes les références).

(4) Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaire de Thérouanne*, 293, Saint-Omer, 1881.

(5) La commune d'Ypres avait acheté du duc, le 3 avril 1411, le privilège de percevoir l'accise sur les boissons, ainsi que celui d'interdire tout débit de boissons à un mille autour de la ville : I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, III, 30-31, n° DCCLIII, et 31-32, n° DCCLIV, Bruges, 1856.

(6) Toute cette affaire, reprise au chroniqueur Olivier de Dixmude, est rapportée dans le détail dans *La prévôté...*, I, 140-142.

(7) *Les cartulaires...*, III, 606-611, n° 767. — Analyse dans I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, III, 112-114, n° DCCCXXXIX, Bruges, 1856.

(8) *Les cartulaires...*, III, 616, n° 770. — Analyse dans I. L. A. DIEGERICK, *op. cit.*, III, 116, n° DCCCXLII.

(9) Hospice fondé par Marguerite Medem, veuve de Lambert Voet, dont il a déjà été question plus haut.

(10) Les religieuses étaient toutes recrutées parmi les premières familles d'Ypres et aspiraient plus volontiers à l'indépendance. Les échevins s'alliaient d'autant plus volontiers aux Sœurs qu'ils pouvaient ainsi s'opposer à la prévôté (*La prévôté...*, I, 149-150, note 1).

(11) Ci-dessus, p. 952.

(12) A ce sujet, *La prévôté...*, I, 149-151 (avec toutes les références).

(13) D'après *La prévôté...*, I, 151. — Les travaux relatifs à la chapelle de Saint-Nicolas sont présentés dans un acte du 31 janvier 1419 (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, VII, 132, Bruges, 1868. — Les travaux d'agrandissement de l'église conventuelle étaient commencés en 1428.

Ce prévôt est cité (1) une dernière fois dans un acte du 26 mai 1428 (2). Il résigna à la fin de cette année ou au début de l'année suivante, après vingt ans de direction (3); on ignore la date de son décès.

NICOLAS III VAN MAELBEKE (*Maalbeike, Malebeke, van der Malebeike*) succède à Nicolas Zoudelin résignataire le 25 février 1430. Le 3 avril suivant, il s'engage à payer les annates pour la prévôté de Saint-Martin (4) et, lors de son entrée solennelle à Ypres, reçoit de la ville une coupe en argent sur laquelle était gravé un beffroi (5).

Nicolas van Maelbeke, probablement yprois (6), compte peut-être parmi les membres de sa famille l'abbesse de Nonnenbossche Jeanne van Maelbeke (7). Il était chanoine de Saint-Martin depuis au moins le 28 septembre 1425 (8), date à laquelle il représenta son prévôt Nicolas Zoudelin au synode de Théroouanne (9). Le 26 mai 1428, il remplissait, comme chanoine, les fonctions de curé de Saint-Martin (10).

A la différence de son prédécesseur, Nicolas vécut en parfaite intelligence avec les autorités communales. En outre, on le trouve à diverses reprises dans des monastères voisins où on invoque son autorité pour vidimer des privilèges; il fait également partie de délégations. Ainsi, dès janvier 1431, il se rend à Hazebrouck auprès des révoltés de Cassel, pour les engager à faire au duc leur soumission (11); en 1430 ou 1431, il est à Saint-Pierre de Lille (12); au mois d'août 1431, il fait confirmer l'accord intervenu dix ans plus tôt entre la ville et les chanoines au sujet du droit d'accise sur les vins (13); cette même année, du 27 juin au 27 août, il ne vidime pas moins

(1) Sur le second plat intérieur du manuscrit 8675-8689 de la BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES (6026, 6027 et 6028; = J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, VII, 318-319, Bruxelles, 1907) figure un acte du prévôt et du Chapitre de Saint-Martin, du 6 juin 1412. — Nicolas Zoudelin figure aussi dans un *vidimus* du 15 mars 1421 (H.-M. IWEINS, *Monographie du couvent des Frères-prêcheurs à Ypres (1278 à 1797)*, 126, Ypres, 1864). — Il vidime aussi un acte le 18 mars 1423 pour l'abbaye de Zonnebeke (C. CALLEWAERT, *Chartes de Zonnebeke*, 98, n° 94) et un autre en mars 1423 ou 1424 pour Saint-Donation de Bruges (A.Év.B., Chartier de Saint-Donation, n° 321). — Il fait l'objet d'une enquête, le 12 avril 1426, pour avoir refusé de se rendre au synode diocésain à Théroouanne (O. BLEED, *Régistes des évêques de Théroouanne*, II, n° 3209, Saint-Omer, 1907).

(2) *Les cartulaires...*, III, 664-668, n° 802. — Les avoué et échevins d'Ypres donnèrent, le 10 février de cette année, un important règlement au profit de l'administration de l'hôpital Notre-Dame et de l'hospice des Grands Malades, qui sont les deux principaux hospices urbains. Texte dans L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 299-304, n° LXIV, Bruxelles, 1908. — On signalera encore que le prévôt Nicolas vidime, le 24 août 1426, la confirmation du duc de Bourgogne des statuts de l'hôpital Notre-Dame: O. MUS, *Het Cartularium van het O. L. Vrouw Gasthuis te Ieper*, V, 18-19, n° XXI, Ypres, 1969 (= *Bijdragen tot de geschiedenis van de Liefdadigheidsinstellingen te Ieper*, X).

(3) H. DUBRULLE, *Bénéficiaires... Martin V*, dans *A.S.H.E.B.*, XXXI, 297, n° 518, Louvain, 1905. — Corriger *La prévôté...*, I, 153, au sujet de la date de décès du prévôt.

(4) H. DUBRULLE, *op. cit.*, 297, n° 518 (sous le nom de Vanderalebecke).

(5) OLIVIER DE DIXMUDE, Notes de Josse Bryde, 181 (d'après *La prévôté...*, I, 154 note 3).

(6) Éloi de Maelbeke est, en 1356, « pipmeester » (comte de l'eau douce) à Ypres et reçoit de la ville ses honoraires: A. VANDENPEBBEBOOM, *Ypriana*, IV, 394, Bruges, 1880.

(7) Décédée le 12 avril 1455: N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Sainte-Marie à Nonnenbossche*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 276, Liège, 1960. — A l'appui de ceci, on remarquera les fréquentes interventions de Nicolas van Maelbeke à l'abbaye de Nonnenbossche.

(8) Corriger *La prévôté...*, I, 153 (daté de 1424).

(9) *Les cartulaires...*, III, 628-629, n° 783.

(10) *Ibidem*, 664-668, n° 802 (sous le nom de Clais van der Maelbeke).

(11) OLIVIER DE DIXMUDE, 130 (cité dans *La prévôté...*, I, 154 note 4).

(12) E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de Saint-Pierre de Lille*, II, 950; n° 1377, Lille-Paris, 1894 (daté de 1430). — Voir aussi A.D.N. LILLE, 16 G 313 et *Les cartulaires...*, III, 690-691, n° 815.

(13) *Les cartulaires...*, 688-690, n° 814. — Pour plus de sûreté, les chanoines et les échevins se délivrèrent réciproquement, le 30 juillet 1434, des lettres scellées, confirmant la convention. La lettre des échevins est très élogieuse pour l'abbaye et témoigne d'une entente parfaite: *Ibidem*, 699-700, n° 820 (néerlandais) et 700-701, n° 821 (traduction française).

de 15 actes pour l'abbaye de Nonnenbossche (1) et, le 15 novembre 1438, il donne un *vidimus* pour l'abbaye de Saint-Pierre de Lo (2).

En 1433, la tour de Saint-Martin, élevée moins d'un demi-siècle plus tôt, s'écroula. La reconstruction fut dirigée, dès le 2 juillet suivant, par l'architecte malinois Martin Uutenhove (3).

Le prévôt van Maelbeke opéra, par échanges, plusieurs regroupements de terres; il s'efforça également d'exploiter au profit de sa maison des propriétés dont les tenanciers étaient en retard de paiement: de 1438 à 1442, diverses juridictions lui reconnurent de tels droits en cinq localités (4). En quarante ans, les religieux s'étaient rendus propriétaires de 288 mesures 12 verges de terre, d'un revenu de plus de 275 livres (5).

Les dernières années de sa vie, Nicolas van Maelbeke eut encore à s'accorder avec l'abbesse de Messines, le 12 juillet 1439, pour un paiement de rentes (6); le 1^{er} octobre suivant, le pape Eugène IV l'enjoignit — ainsi que le prévôt de Watten — de faire restituer aux religieuses de l'hôpital Saint-Jean à Bergues, des biens illégitimement aliénés (7); en avril 1443, il réclame, avec le Chapitre de Saint-Donatien à Bruges, le paiement de dîmes sur 44 mesures de terre aux religieuses de Sainte-Claire à Ypres (8); la même année, il porte devant le Parlement de Paris un procès contre un bourgeois d'Ypres pour la propriété de terres (9) et règle avec les échevins d'Ypres la nomination d'un recteur pour l'école de Saint-Martin (10).

Nicolas van Maelbeke, rencontré une dernière fois dans un *vidimus* du 23 décembre 1444 (11), mourut l'année suivante, peut-être le 28 septembre (12), et fut enterré dans le chœur de son église conventuelle. A l'endroit de sa sépulture fut placé un triptyque, généralement attribué à Jean Van Eyck (13).

LAMBERT II VAN DER WOESTINE (*Woestene*), membre de la haute noblesse yproise, est le second fils d'Adrien et de Madeleine Dumez, dite de Croix (14). Il apparaît comme *magister*

(1) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, 60 à 120 note 1 (*passim*), Bruges, 1865; A.É.B., n° bleu 3177; chartrier de Nonnenbossche, n° 62 et sv.

(2) A.G.S.B., Chartrier de Lo, n° 90 (*vidimus* d'un acte du 14 février 1426).

(3) I. L. A. DIEGBRICK, *Analectos yprois*, dans A.S.É.B., XI, 212, Bruges, 1849. — Les travaux étaient toujours en cours en 1455 (*Ibidem*, 229 et sv.). Voir encore J. TOUSSAERT, *Histoire du sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Âge*, 323, Paris, 1963.

(4) *La prévôté...*, I, 161-162 (avec références).

(5) Lettres d'amortissement accordées par Philippe le Bon le 17 septembre 1442 pour les acquêts faits depuis 40 ans: *Les cartulaires...*, III, 747-752, n° 852.

(6) I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, 137, n° 261, Bruges, 1876. — *Les cartulaires...*, III, 722-724, n° 837 et 724-726, n° 838. Étude de ce conflit dans *La prévôté...*, I, 163.

(7) Bulle donnée de Florence; traduction française dans C. DE LAROIÈRE, *Notice sur les hôpitaux Saint-Jean et Saint-Jacques à Bergues*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VI, 256-257, Lille, 1875.

(8) *Les cartulaires...*, III, 757-760, n° 858.

(9) A ce sujet, *La prévôté...*, I, 164.

(10) I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, III, 183-184, n° DCCCCXIII, Bruges, 1856. — Une très intéressante sentence rendue entre les avoué et échevins d'Ypres d'une part et les demoiselles hospitalières de l'hospice Belle de l'autre, au sujet de l'administration de cet hôpital, le 23 août 1443, est éditée dans L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 323-338, n° LXIX, Bruxelles, 1908.

(11) I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire...*, III, 186-187, n° DCCCCXVII, Bruges, 1856.

(12) C'est la date à laquelle il figure dans l'obituaire de Sainte-Marie de Voormezele: A.Év.B., *Fonds Voormezele*, C 217 (Martyrologe-obituaire de Voormezele).

(13) Ci-dessus, p. 936, avec bibliographie.

(14) J. GAILLARD, *Bruges et le Franc*, III, 230, 247 et sv., Bruges, 1859. On verra plutôt E. Huys, *Les van der Woestine au Courtrais et au Quartier d'Ypres*, dans *Mémoires du Cercle archéologique et historique de Courtrai*, n.s., XV, 169, Courtrai, 1936.

et prévôt de Saint-Martin dans un *vidimus* du 27 février 1446 (1). Il n'y a rien à relever pour la première période de son gouvernement (2).

De 1449 à 1456, Lambert se trouva confronté à de grandes difficultés, d'abord à l'intérieur de la ville avec les marguilliers de l'église Saint-Pierre (3); ensuite à l'extérieur. Les chanoines se plaignirent au pape Nicolas V de ce que des particuliers et des autorités tant ecclésiastiques que laïques leur causaient d'irrémediables dommages. Le 23 décembre 1451, les abbés de Saint-Martin de Tournai, de l'Eeckhout à Bruges et de Saint-Nicolas à Furnes furent chargés de maintenir Saint-Martin dans ses privilèges (4). Lyman, abbé de Furnes, usa bientôt de son autorité en leur faveur (5).

Lambert van der Woestine (6) fut nommé collecteur, pour le diocèse de Thérouanne, d'une subvention accordée au duc de Bourgogne, dans sa lutte contre les Turcs (7). Il apparaît encore en 1455 et 1456 (8), vidime un acte pour Voormezele le 23 avril de cette année (9) et est cité pour la dernière fois dans un document du 5 juin suivant (10). Il mourut probablement avant le 29 décembre 1456 (11).

NICOLAS IV DE DIXMUDE, fils de Pierre (12) et de Catherine Godericx (13), frère du chroniqueur Olivier de Dixmude (14), possède, par sa famille, une longue « tradition prévôtale » (15).

Nicolas entra tout jeune à Saint-Martin. En 1412, ses parents offrirent aux chanoines la jouissance d'une ferme jusqu'à la prêtrise de Nicolas (16). L'année suivante, son père et le prévôt Nicolas Zoudelin s'accordèrent au sujet du partage des frais qui seraient occasionnés par l'envoi du jeune Nicolas aux écoles de Paris, durant trois ans (17). Ses études achevées, Nicolas de Dixmude revint à Saint-Martin d'Ypres où on le trouve comme doyen du Chapitre en mai 1428 (18) et comme curé de Saint-Martin en 1442 (19).

Élu prévôt en 1456, Nicolas reçut de la ville, lors de son entrée solennelle, deux canettes en argent d'une valeur de 200 livres (20). Son principal souci fut de dégager sa prévôté de quatre pro-

(1) I. L. A. DIBOERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, III, 189, n° DCCCCXXI, Bruges, 1856.

(2) On verra toutefois *La prévôté...*, I, 167-168.

(3) Sur cette affaire, *Ibidem*, 168-169.

(4) *Les cartulaires...*, III, 790-792, n° 875.

(5) Par sentence du 3 février 1452; *Ibidem*, 792-793, n° 876.

(6) Le tableau qu'en donnent les auteurs de *La prévôté* nous paraît exagéré. Rien n'autorise à avancer que les difficultés que connaît alors le monastère sont plus la conséquence de l'incapacité du prévôt que des circonstances de l'époque.

(7) Voir un acte du 29 février 1456: *Les cartulaires...*, III, 794, n° 878.

(8) A.D.N. LILLE, 16 G 467 (Cartulaire de la confrérie de Saint-Jean l'Évangéliste à Lille).

(9) A.Év.B., Chartier de Sainte-Marie de Voormezele, n° 94 (*vidimus* d'un acte du 22 octobre 1454).

(10) *Les cartulaires...*, III, 794-795, n° 879.

(11) D'après *La prévôté...*, 170 et note 2.

(12) Lui-même est le fils de Denis de Dixmude. — A. MERGHELYNCK, *Récueil de généalogies inédites de Flandre*, I, 198, Bruges, 1877, parle de « Pierre alias Paul Van Dixmude ». — Quelques fragments généalogiques sur cette famille sont aussi donnés par F. VAN DE PUTTE, *Histoire de Boosinghe et de sa seigneurie*, dans *A.S.É.B.*, VIII, 67, Bruges, 1846.

(13) Sa mère serait Anne Goederick, décédée à Ypres le 29 juillet 1396 selon A. MERGHELYNCK, *op. cit.*, 198. Ce qui est assez peu vraisemblable.

(14) Ci-dessus, p. 932.

(15) A ce sujet, *La prévôté...*, I, 171.

(16) *Ibidem*, I, 142.

(17) Il ne pourrait être envoyé à Paris qu'après avoir fait profession: *Les cartulaires...*, III, 552-553, n° 722 (acte du 29 juin 1443).

(18) *Les cartulaires...*, 664-668, n° 802.

(19) *La prévôté...*, I, 171.

(20) PIETER VAN DE LETWE, *Vernieuwing der wet*, 16 (édition de J. Lambin). — *La prévôté...*, I, 171 note 2, signale que cette dépense n'est pas renseignée dans les comptes communaux d'Ypres.

cès qu'elle soutenait contre les échevins d'Ypres (1). Une transaction générale vit le jour le 11 décembre 1458 (2) où les deux parties en présence y mirent du leur.

Nicolas est cité une dernière fois (3) dans les cartulaires le 20 août 1461 (4). Il vécut jusqu'en 1464 et, selon A. Sanderus, mourut à Furnes et fut enterré (5) à l'abbaye de Saint-Nicolas.

WALTER THOENIN (*Thonin, Tonin*) (6), curé de Saint-Martin, fut nommé en 1458 procureur du prévôt Nicolas de Dixmude, qui désirait dégager son monastère de quatre procès qu'il soutenait contre les échevins (7).

Élu lui-même prévôt de Saint-Martin avant mai 1464 (8), il fait son entrée solennelle à Ypres le 16 septembre suivant. Parmi les quinze personnalités présentes au banquet qui lui fut offert ce jour, on relève le suffragant de Thérouanne, les prévôts de Lo, de Voormezele et d'Eversam, ainsi que le doyen de chrétienté d'Ypres (9).

Walter Thoenin assista à l'achèvement, en 1465, de la nouvelle tour de l'église de Saint-Martin (10). Il délivra un *vidimus* le 8 juin de l'année suivante (11). En 1471, il fut mêlé à un nouveau conflit opposant sa prévôté à la commune au sujet de la perception d'un impôt: le 18 décembre, les échevins ont recours aux grands moyens; ils défendent à la population de s'approvisionner en vin au cloître (12). Les chanoines portèrent leur cause devant le Conseil de Flandre à Gand qui, le 12 mai 1472, reconnut le bien-fondé des prétentions du Chapitre (13). Mal en prit aux échevins d'en appeler au duc de Bourgogne: le 7 août suivant (14), celui-ci les condamna à 120 livres d'amende pour « fol appel » et à 108 livres de compensation au profit des religieux.

(1) L'un pendait devant le duc de Bourgogne, un autre devant la *curia* de Thérouanne et deux devant le Conseil de Flandre.

(2) *Les cartulaires...*, III, 795-801, n° 880. — Analyse détaillée dans I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, III, 240-243, n° DCCCCLXXVI, et VII, 159, Bruges, 1856 et 1868.

(3) On signalera encore un fait passé sous son gouvernement: Philippe le Bon avait nommé des commissaires chargés de vérifier les aliénations de son domaine. Ces derniers découvrirent que les chanoines avaient, sans en informer le duc, acquis plusieurs propriétés et les condamnèrent au paiement de 100 livres d'or, en décembre 1458 (*Les cartulaires...*, III, 802-805, n° 881). Cette somme fut payée le 25 février suivant (*Ibidem*, 805, n° 882). — On mettra ceci en relation avec la position générale des ducs de Bourgogne en matière de mainmorte ecclésiastique, telle qu'elle est exposée dans É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 100 et sv., Bruxelles, 1949.

(4) *Les cartulaires...*, 807-808, n° 884.

(5) A. Sanderus mentionne également quelques tapisseries de prix offertes par le père de Nicolas de Dixmude à Saint-Martin. Cette donnée est reprise dans A. MERGHELYNCK, *Recueil...*, I, 198, Bruges, 1877 et dans *La prévôté...*, I, 175.

(6) Plusieurs membres de la famille Thoenin ont occupé, aux XIII^e et XIV^e siècles, un rôle de député, de conseiller ou de bailli dans la vie yproise: références dans *La prévôté...*, I, 175.

(7) Ci-dessus, note 1.

(8) En 1464, lors de la Tuindag (anniversaire du siège d'Ypres en mai 1383 ou de sa délivrance le 8 août), la ville lui présenta, selon l'usage, quatre canettes de vin, comme à l'élu de Saint-Martin.

(9) PIETER VAN DE LETWE, *Vernieuwing der wet van Ypre van het jaer 1443 tot 1480*, 40, Ypres, 1863. — Aucun membre du magistrat ne figure parmi les invités.

(10) La pose de la croix au sommet de la tour eut lieu le 28 septembre 1465: PIETER VAN DE LETWE, *op. cit.*, 56 (repris dans *La prévôté...*, I, 177 note 1). — Il restait encore beaucoup à faire puisque la ville accorda de nouveaux, aux marguilliers, pour une durée de six ans, un subside annuel de 800 livres à prendre sur l'accise de la bière.

(11) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, III, 263, n° CMVIII, Bruges, 1856.

(12) *La prévôté...*, I, 181 (avec références).

(13) *Les cartulaires...*, III, 811-812, n° 889.

(14) *Ibidem*, III, 812-815, n° 890. — Ce procès se prolongera encore durant dix-huit ans pour n'être réglé définitivement que le 25 mai 1490 (ci-dessous).

Walter Thoenin est cité pour la dernière fois le 14 avril 1472 (1). On ignore la date de son décès (2).

NICOLAS V DE DIXMUDE, *magister*, pourrait être le neveu du prévôt Nicolas IV de Dixmude (3). Il intervient le 22 février 1472 comme cellérier du monastère (4).

Élu prévôt pour succéder à Walter Thoenin, Nicolas de Dixmude n'est signalé que dans de rares actes : il délivre un *vidimus* le 1^{er} mars 1476 (5), soutient un procès contre Jehan Scakele le 3 décembre 1479 (6) et souscrit une charte de l'évêque Jean Monyssart pour le prévôt Jacques Duval de Poperinge, le 12 juin 1481 (7).

Il est difficile d'apprécier, par l'absence de documents, le rôle joué par la prévôté au cours des difficiles années qui secouèrent alors la ville d'Ypres. La mort du Téméraire en 1477 amena un long mois d'émeutes contre les partisans des Bourguignons (8). La paix ne revint que pour faire place à la hantise d'une invasion française : la prévôté intervint pour 332 livres dans les frais de fortification de la ville.

Nicolas II de Dixmude vécut probablement jusqu'en 1482 (9). Il mourut, suivant la *Gallia christiana* (10), le 21 mai, après avoir gouverné durant sept ans, sept mois, deux semaines et quatre jours.

CLEMENT BUEDIN, membre de la bourgeoisie yproise (11), cellérier du monastère le 5 juin 1480 (12), entra en fonctions probablement le 31 juillet 1482, jour où la ville d'Ypres offrit une réception aux abbés et prévôts de Saint-Pierre à Gand, de Baudelo, de Saint-Martin à Ypres, de Warneton, de Voormezele, de Zonnebeke, de Lo et d'Eversam (13).

Clément Buedin devait occuper durant plus de trente ans la charge de prévôt. Il connut tout d'abord des tracasseries avec les marguilliers qui, alliés aux échevins, menèrent une véritable campagne afin de débaptiser l'église de Saint-Martin et lui donner comme saint patron l'apôtre André (14). Condamnés par le Conseil de Flandre, le 19 mars 1484, les marguilliers ne se tinrent pas pour battus et imaginèrent un autre moyen d'exaspérer les religieux : en omet-

(1) *Les cartulaires...*, III, 811, n° 888. — Par cet acte, le prévôt Walter Thoenin, désirant reconnaître les services que lui avait rendus maître Jean de Gros, premier secrétaire et audencier du duc de Bourgogne, s'engage à le faire participer à toutes les bonnes œuvres du monastère et à célébrer son anniversaire par un service solennel (Voir aussi *La prévôté...*, I, 180).

(2) Les cartulaires ne donnent qu'un seul acte entre le 7 août 1472 et le 19 mars 1484.

(3) Cette hypothèse est soulevée par *La prévôté...*, I, 183 et note 2. — Il faut corriger l'ordre des prévôts tel qu'il est donné à la fois dans la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus et dans la *Gallia christiana*.

(4) *Les cartulaires...*, III, 809-910, n° 887.

(5) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, IV, 23, n° MLIII, Bruges, 1859.

(6) J. Th. SMIDT et Eg. I. STRUBBE, *Chronologische lijsten van de geëxtendeerde sententiën en procesbundels berustende in het archief van de Grote Raad van Mechelen*, I, 1466-1504, 166, Bruxelles, 1966.

(7) J. OPDENRINCK, *Het mirakelbeeld van Onze Lieve Vrouw vereerd in Sint-Janskerk te Poperinghe*, 18 et 90, Bruges, 1899.

(8) Le récit détaillé laissé par l'annaliste PIETER VAN DE LETWE (qui, cette année 1477, occupait la charge d'échevin et fut emprisonné par les émeutiers) est publié par I. L. A. DIEGERICK, *Épisode de l'histoire d'Ypres sous le règne de Marie de Bourgogne*, dans *A.S.É.B.*, X, 423 et sv., Bruges, 1848. — Quelques détails relatifs aux chanoines sont repris dans *La prévôté...*, I, 184-185.

(9) Selon *La prévôté...*, I, 190 (sans preuves).

(10) *Gallia christiana*, V, 307, Paris, 1731.

(11) Le nom de Buedin apparaît fréquemment, aux XIV^e et XV^e siècles, dans les listes d'échevins, de conseillers et de notables d'Ypres. Voir aussi *La prévôté...*, I, 191.

(12) *Les cartulaires...*, III, 931, n° 962.

(13) *La prévôté...*, I, 191 (sans références). — Le motif de la réception n'est pas indiqué.

(14) Les détails sur cette affaire sont donnés dans *La prévôté...*, I, 192-193.

tant, quand bon leur semblait, de sonner les cloches. Le prévôt Clément leur intenta un nouveau procès (1). Les marguilliers et les échevins entendaient, par ces moyens, revendiquer la libre disposition de la nef de l'église conventuelle et des chapelles y attenantes (2).

La fin du XV^e siècle fut marquée par une situation politique troublée: l'emprisonnement de Maximilien d'Autriche à Bruges, au Cranenburg (3); le traité du 12 mai 1488 qui vit sa libération — Clément Buedin y souscrivit (4) —; la riposte du roi des Romains et l'anarchie qui résulta de l'envahissement de la Flandre, au nord par les *Landsknechten* allemands, au sud par les Français du maréchal d'Esquerdes appelés à la rescousse par les Gantois. A la guerre vint se joindre une épidémie de peste (5) et la cherté des vivres: en 1490, l'évêque de Thérouanne autorisa la population yproise à user de laitages durant le carême, vu le prix trop élevé des aliments maigres (6).

Si l'avènement de Philippe le Beau ramena en Flandre la tranquillité politique, les chanoines ne durent pas moins rester sur le qui-vive pour sauvegarder leurs privilèges à l'intérieur de la ville: contre les Frères-Gris du tiers-ordre de saint François au sujet de l'édification d'une église (7); contre un prêtre d'Ypres qui avait ouvert une école dans la paroisse Saint-Pierre (8); contre la Gilde de Notre-Dame des Écoliers de Paris au sujet de la célébration d'offices (9).

Le doyen et les chanoines de la collégiale de Saint-Pierre à Cassel s'étaient trouvés sans lieu de culte à la suite des derniers troubles. Comme la ville elle-même était en ruines et qu'il n'était pas possible de poursuivre l'office à Cassel, ces religieux furent invités par le prévôt Buedin, le 21 juillet 1484, à vivre collégalement dans l'église de Saint-Pierre à Ypres (10). Après leur départ, les marguilliers de l'église Saint-Pierre, désirant poursuivre la récitation des sept heures canoniales, s'adressèrent au prévôt, qui accueillit leur demande le 2 mai 1500 (11).

Le nom de Clément Buedin se retrouve encore dans de nombreux actes du début du XVI^e siècle (12). Il assista, le 23 mai 1507, à la translation des reliques de saint Winoc, à

(1) *Les cartulaires...*, III, 821-824, n° 894.

(2) D'autres exemples de mesquineries sont signalés dans *La prévôté...*, I, 193-196.

(3) On verra pour cette période d'agitation sociale: I. L. A. DIEGERICK, *Correspondance des magistrats d'Ypres pendant les troubles de Flandre sous Maximilien* et H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, III, 45-46, Bruxelles, 1907.

(4) P. VAN DUYSSE et E. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique des chartes et documents de la ville de Gand*, 271, n° 762, Gand, 1867. — Sur ce traité, cfr H. PIRENNE, *Le rôle constitutionnel des États Généraux des Pays-Bas en 1477 et en 1488*, dans *Mélanges Paul Frédéricq*, 267.

(5) Elle ne disparut que trop lentement, après 1493: I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, IV, 221-222, n° MCCLXIII, Bruges, 1859.

(6) *La prévôté...*, I, 199.

(7) Régulé par un accommodement le 12 février 1501; *Les cartulaires...*, III, 859-864, n° 910.

(8) Sentence du 22 mars 1502: *Ibidem*, III, 866-869, n° 914.

(9) A ce sujet, *La prévôté...*, I, 204-205.

(10) En 1477, ce Chapitre négociait déjà avec la ville d'Ypres pour aviser des moyens de fixer leur résidence à Ypres (*La prévôté...*, I, 206 note 3).

(11) *Les cartulaires...*, III, 855-859, n° 909. On peut se demander qui fut chargé de la récitation de ces heures? Le prévôt a-t-il établi des chapelains, des horistes? On ne manquera pas de lire à ce sujet un remarquable article récent de P. DECLERCK, *Commun en zeven getijden in de Brugse parochiekerken*, dans *A.S.É.B.*, CVIII, 117-173, Bruges, 1971 (abondante bibliographie). — On signalera également un important règlement élaboré sous le gouvernement du prévôt Clément, le 15 juin 1498, qui a trait à l'administration des hospices d'Ypres: éd. L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 407-412, n° LXXXVII, Bruxelles, 1908.

(12) Depuis octobre 1501: I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, V, 8, n° MCCCLXIV, Bruges, 1860. — On signalera entre autres une intéressante fondation d'anniversaire en 1505, approuvée par Clément Buedin le 8 mai 1507: *Ibidem*, V, 26-28, n° MCCCLXXXVII. — A noter encore un acte du 10 mai 1499 par lequel Clément accorde aux descendants de Ancel de Brierve le droit de présentation d'un clerc de leur lignée pour desservir la chapelle fondée à Saint-Martin par ledit Ancel: A.É.B., bl., n° 5144.

Bergues, et s'était fait faire, pour cette cérémonie, une chape tissée d'or (1). Il assista encore à la procession de la Tuindag, en 1513, et mourut peu après (2).

OLIVIER BUEDIN (*Buedens, Balin, Bouden*) serait, selon Sanderus, le neveu du prévôt précédent. Prévôt d'Eversam depuis au moins 1504 (3), Olivier assista, avec les prévôts de Voormezele, de Lo et de Zonnebeke, ainsi que le prévôt de Saint-Martin, Clément Buedin, son oncle, à la procession de la Tuindag à Ypres, en 1513 (4).

Olivier Buedin devint également prévôt d'Ypres avant la fin de cette année 1513 (5). Il cumula ces deux charges au moins jusqu'au 30 juillet 1523 (6).

Le 14 février 1516, il assista au service funèbre d'Isabelle de Morbecque, abbesse de Messines, décédée le 13 décembre précédent (7). Olivier fit preuve de plus d'intransigeance que son prédécesseur. On en jugera par la manière dont il résolut de rétablir la discipline ecclésiastique à l'hospice de Sainte-Catherine (8) et au sein de la gilde de Saint-Nicolas (9).

A la demande des échevins d'Ypres, la cour spirituelle de Thérouanne — qui siégeait à Saint-Omer en 1516 et était passée ensuite à Bergues-Saint-Winoc — fut transportée à Ypres, le 8 avril 1522. Ce transfert provoqua l'opposition de la part de l'évêque et des chanoines de Thérouanne. Comme ces derniers refusaient de nommer les dignitaires de la cour spirituelle, Philippe de Lobbel, chantre de Thérouanne et le prévôt d'Ypres Olivier Buedin furent nommés vicaires apostoliques près de cette cour, le 30 juillet 1523 (10).

C'est encore sous le gouvernement d'Olivier Buedin que le Magistrat d'Ypres centralisa, par un fameux règlement de 1525, tous les organismes charitables de la cité en un rouage unique et autonome, par la création de la bourse des pauvres (11) : une « bourse commune » recueillerait tous les revenus des fondations de bienfaisance sans destination propre. Ce fonds serait géré par des administrateurs, contrôlés par l'autorité communale, qui auraient également pour mission

(1) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winoc*, I, 364, Bruges, 1875.

(2) Selon *La prévôté...*, I, 213 (sans références).

(3) *Gallia christiana*, V, 355, Paris, 1731. — Les documents relatifs à la prévôté d'Eversam sont peu abondants pour cette période et l'on renvoie le lecteur à la notice consacrée à cette institution. La dernière mention du prévôt d'Eversam Jean van Vleteren date du 26 novembre 1502 ; peut-être du 23 septembre 1503. Après lui vient Olivier « Balin » (signalé comme prévôt d'Eversam de 1504 à 1512 : A.G.S.B., *Fonds Eversam*, n° 156). S'agit-il d'Olivier Buedin ? (Voir un écho du 2 juin 1497 dans *A.S.É.B.*, V, 353, Bruges, 1843). Si oui, Olivier aura résigné ses fonctions à Eversam pour ne garder que la prévôté d'Ypres puisque, en 1513, apparaît Frans Berteloos et en 1522 Jean de Zwart, comme prévôts. Olivier « Buedin » reparait comme prévôt d'Eversam le 20 mai 1523 et le 30 juillet suivant (ci-dessous, note 6) ; et son successeur, Willem Pours, en 1526 (Je dois ces notes à M. Callebert, auteur de la notice consacrée à Eversam).

(4) Comptes communaux d'Ypres (rapportés dans *La prévôté...*, I, 213 note 5). — Ci-dessus, p. 673.

(5) *Ibidem*, I, 214 et note 1.

(6) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, V, 156-157, n° MDXXXVI, Bruges, 1860 ; O. BLEED, *Régistes des évêques de Thérouanne*, n° 2804 et, du même auteur, *Les évêques de Saint-Omer*, 54 note 1, Saint-Omer, 1898.

(7) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, LIV, Bruges, 1876. — Sur Isabelle de Morbecque, voir N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Notre-Dame à Messines*, dans *Monasticon belge*, III, vol. I, 228, Liège, 1960.

(8) Tous les détails sur cette affaire sont donnés dans *La prévôté...*, I, 214-16.

(9) *Ibidem*, I, 216-217.

(10) Ci-dessus note 6 et *La prévôté...*, I, 218 et notes 1-2.

(11) Cette administration constitue l'aboutissement et le perfectionnement des essais qui avaient été tentés en cette matière depuis le début du XVI^e siècle. Elle fut le modèle de toutes les institutions de charité introduites dans les villes des Pays-Bas et même parfois de l'étranger, au cours des siècles suivants. Voir J. NOLF, *La réforme de la bienfaisance publique à Ypres au XVI^e siècle*, XXI et sv., Gand, 1915 (*Recueil des travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand*, XLV). — De belles pages consacrées à cette institution ont également été écrites par A. VANDENBERREBOOM, *Ypriana*, II, 300 et sv., Bruges, 1879. — Voir également I. L. A. DIEGERICK, *Quelques lettres et autres documents inédits concernant l'empereur Charles-Quint*, dans *A.S.É.B.*, XIII, 320, Bruges, 1851-1854.

de faire travailler tous les indigents valides. Avant d'élaborer son nouveau système, le Magistrat d'Ypres aurait pris conseil auprès d'un disciple d'Érasme, Jean-Louis Vivès, défenseur convaincu du programme de rénovation sociale, auteur d'un *De subventione pauperum* (1). Le 31 octobre 1525, le Conseil des échevins d'Ypres proposa d'adopter ce système à titre d'essai, pour cinq à six mois (2). Avant le 3 décembre, le Magistrat, le prévôt de Saint-Martin, quelques autres dignitaires ecclésiastiques et les frères Prêcheurs, réunis en assemblée, rédigèrent le texte définitif du nouveau règlement sur la bienfaisance publique, qui devait entrer en vigueur le 3 décembre (3).

L'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, proposa Olivier Buedin pour la difficile tâche d'inquisiteur (4). Ce choix fut accepté par le légat du pape Clément VII en Allemagne, le cardinal de Saint-Anastase.

Olivier Buedin assista encore le 18 juin 1524 à la bénédiction de Pierre Hellin comme abbé d'Auchy, en l'église de Saint-Bertin (5). En juillet 1526, il figure dans une cession d'une partie du cimetière de Saint-Martin aux échevins pour élargir la voie publique (6) et résigna, cette même année, sa charge de prévôt d'Eversam (7). Il mourut en 1527 ou 1528 (8).

JEAN V BAVE (*Baeva*), membre, selon A. Sanderus, d'une illustre famille brugeoise (9), remplissait les fonctions de doyen de Saint-Martin à la mort d'Olivier Buedin; il est alors qualifié de *magister*.

Il est peut-être prévôt dès 1527 (10); certainement depuis le 14 septembre 1528, date à laquelle le célèbre grammairien Paschase De Zouter ou *Zouterius*, directeur du gymnase littéraire d'Ypres, lui dédia la troisième édition de ses *Principes de grammaire* (11). Par son goût pour les lettres, Jean Bave fut un homme de son temps, enthousiaste pour la Renaissance: il admettait les savants dans son intimité, en particulier un prêtre d'Ypres, maître Jacques de Pape, qui se distinguait dans l'éloquence et la poésie (12).

Sous le gouvernement de Jean Bave, la question de la bourse des pauvres rejaillit. Si le clergé paroissial se montra favorable au règlement du 3 décembre 1525, les ordres mendiants par contre y manifestèrent de plus en plus d'hostilité. Dans une requête adressée au Conseil de Flandre, le prieur et les supérieurs de l'ordre des Dominicains à Ypres déclarèrent refuser toute obéissance aux lois civiles qu'ils trouvaient, dans le domaine de la bienfaisance, contraires à

(1) J. NOLF, *La réforme...*, XXII-XXV. — En dernier lieu, N.Z. DAVIS, *Assistance, humanisme et hérésie: le cas de Lyon, dans Etudes sur l'histoire de la pauvreté (Moyen Age - XVI^e siècle)*, t. II, 761-822, Paris, 1974.

(2) Édition J. NOLF, *La réforme...*, 9-10, n° II.

(3) Édition *Ibidem*, 20-26, n° IV.

(4) L.-E. HALKIN, *Le Cardinal de la March, prince-évêque de Liège, 137*, Liège, 1930. — Cfr également pour les sources et les dates GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, I, CVIII et sv., Bruxelles, 1848.

(5) Abbé FROMENTIN, *Essai historique sur les abbés et l'abbaye de Saint-Silvin d'Auchy-les-moines*, 194, Arras-Paris, 1882.

(6) I. L. A. DIEGBRICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, V, 183, n° MDLXX, Bruges, 1860 (= Olivier Buedin).

(7) *La prévôté...*, I, 222. — Voir également ce volume du *Monasticon*, notice Eversam, et ci-dessus, p. 983 note 11.

(8) *La prévôté...*, I, 222 (donne la date de 1528 sans références. Voir ci-après pour la date de 1527).

(9) Références dans *La prévôté...*, I, 222 et note 3.

(10) V. PIL, *Zonnebeke*, 58: Jean Bave, prévôt de Saint-Martin, reconnaît à cette date à Guillaume Van Steelant une pension de 200 livres de gros.

(11) *Principia grammatices Paschasis Zouterii*, Anvers, janvier 1529 (la préface est datée du 14 septembre 1528). Le titre complet de cette grammaire et la préface ont été publiés par F. VAN DE PUTTE, *De la grammaire latine de Paschase de Zouter, recteur des études latines à Ypres...*, dans *A.S.É.B.*, XXII, 99-102, Bruges, 1870. — Voir également la *Biographie nationale*, XXIX (Supplément, I), 878, Bruxelles, 1957.

(12) Sur ce poète, voir *Biographie de la Flandre occidentale*, II, 85. — La Société d'Émulation de Bruges a publié ses élégies en 1847, in-4°.

l'Écriture et à la doctrine des Pères de l'Église. Il s'en suivit un procès qui fut porté devant la Faculté de Théologie de la Sorbonne. Il y fut déclaré, le 16 janvier 1531, que la formule de provision des pauvres était une institution utile et salutaire; aussi, le cardinal Campegius, légat pontifical, la ratifia et Charles Quint prescrivit, par une ordonnance générale du 7 octobre 1531, d'organiser aux Pays-Bas l'administration de la charité publique, sur les bases du règlement arrêté par le Magistrat d'Ypres (1).

Jean Bave intervient encore dans un accord avec les administrateurs de l'hospice du Saint-Esprit, le 27 janvier 1533 (2) et dans une convention avec les échevins, au sujet de la nomination d'un recteur au collège d'Ypres, le 10 février 1536 (3). Le 17 mars suivant, il assiste chez les Sœurs grises à Ypres, à la bénédiction de Catherine van den Coorenbruyse, quinzième abbesse de la Nouvelle-Plante (4).

Il mourut cette même année 1536, probablement le 3 juillet (5).

JEAN VI SNIC (*Snick, de Snik*), naquit à Zonnebeke vers 1497 (6). Membre d'une famille dont on retrouve fréquemment des membres à Ypres (7), il est cité dès le 31 mai 1521 comme chanoine prêtre de Saint-Martin (8).

Il fut élu prévôt en juillet ou, au plus tard, en août 1536 (9) et reçut la bénédiction quelques jours plus tard (10). Dès la première année de sa prélature, Jean Snic fut nommé commissaire pour renouveler, comme suppléant de Maximilien de Hornes, le magistrat d'Ypres et entendre les comptes de la ville. Il remplira ces mêmes fonctions en 1540, 1542, 1545 et en 1553, comme suppléant d'Adrien de Croy (11). Il est signalé comme inquisiteur pour les Pays-Bas dans un bref du pape Paul III, le 6 juillet 1537 (12).

Il y a peu à signaler sous le gouvernement du prévôt Jean, sinon l'état lamentable de la ville d'Ypres à la fin de la première moitié du XVI^e siècle. Trop de désœuvrés hantaient la ville. Du 11 janvier au 27 février 1544, il avait fallu distribuer, trois fois par semaine, 1.800 pains aux pauvres honteux, non mendiants; pendant la grande gelée d'hiver qui suivit, le nombre fut doublé! Le prévôt de Saint-Martin, les six curés des églises paroissiales, les prieur et gardien des

(1) Toutes les références sont données dans J. NOLF, *La réforme de la bienfaisance publique à Ypres au XVI^e siècle*, LIII et sv., Gand, 1925; avec édition de tous les documents. — Voir néanmoins l'édition de l'ordonnance de Charles Quint de 1531 dans J. LAMBEER, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Deuxième série : 1506-1700*, III, 157-161, Bruxelles, 1902. — La publication solennelle à Ypres de la décision de la Sorbonne et du règlement des échevins a été peinte dans la salle échevinale d'Ypres par M. Swerts (*A. VANDENFERRERBOOM, Ypriana*, II, 306, Bruges, 1879).

(2) O. MUS, *Signeur Jehan Pascaris, capellains (... † 1350-1351)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Liefdadigheidsinstellingen te Ieper*, I, 32-36, n^o 16, Ypres, 1949.

(3) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, V, 221-222, n^o MDCXXIV, Bruges, 1860.

(4) A. VAN DER MEERSCH, *L'abbaye de la Nouvelle-Plante*, 24, Ypres, 1886.

(5) Date à laquelle il est inscrit dans l'obituaire de la prévôté de Saint-Pierre à Lo (A.G.S.B., Ms. 553 [obituaire de Lo de 1723]: *obitus magistri Johannis Bavee*).

(6) *Gallia christiana*, V, 308, Paris, 1731. — Jean I Snic a soixante ans en 1557: A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, Reg. n^o 899, f^{os} 100-126; A. VIAENE, *De laatste Sint-Maartensheren van Ieper*, dans *Biekerf*, L, 113, Bruges, 1949.

(7) *La prévôté...*, I, 226 et note 4.

(8) *Les cartulaires...*, III, 906-907, n^o 939.

(9) *La Gallia christiana*, V, 308, signale qu'il mourut le 9 novembre 1557 après avoir dirigé sa prévôté durant vingt ans et quatre mois (l'épithaphe devait porter *annis bis decem quatuor cum mensibus egi praepositum et non annis ter decem...* comme le signalent les auteurs de la *Gallia*).

(10) Comptes de la ville d'Ypres de 1536 (rapportés dans *La prévôté...*, I, 226 note 5).

(11) *La prévôté...*, I, 227 et notes 1-2 (avec références). — Adrien de Croy était, en 1553, le gouverneur et capitaine général de la Flandre et de l'Artois.

(12) GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, I, CVIII et sv., Bruxelles, 1848.

ordres mendiants ainsi que les notables de la cité adressèrent alors une requête à l'Empereur, le suppliant d'empêcher la fabrication de draps dans les villages voisins, pour la réserver aux ateliers urbains. Seule cette mesure pouvait relever l'industrie yproise par l'emploi de milliers de bras disponibles et, ainsi, éviter pour la ville toutes les conséquences néfastes d'un chômage généralisé. Pour appuyer cette requête, les vicaires généraux de Théroouanne résidant à Ypres, les prévôts de Saint-Martin, de Voormezele et l'abbé de Zonnebeke décrivent, le 28 septembre 1545, le malheureux état de la cité (1). Charles Quint rétablit cette année une espèce de monopole, en limitant la fabrication du drap dans un rayon de trois lieues autour de la cité (2).

En 1557, le prévôt Jean, âgé de soixante ans, désira se faire seconder par un coadjuteur. A la fin du mois de janvier de cette année se tint à la prévôté l'information habituelle en pareil cas. Il y ressort (3) qu'un candidat, Georges Petit (4), n'était appuyé que par le seul Jean I Snic; l'ensemble des chanoines réguliers portant ses suffrages au neveu même du prévôt, Jean II Snic ou ... sur l'un des plus jeunes chanoines: Paschasius Navigheer (5). Tout révèle une habile mise en scène du prévôt désirant par là déjouer tout reproche de népotisme (6).

Comme on pouvait s'y attendre, Jean II Snic le neveu fut choisi pour succéder à son oncle qui mourut quelques mois plus tard, le 9 novembre 1557. Il avait dirigé la prévôté durant vingt ans et quatre mois (7). Il fut enterré dans le chœur supérieur de Saint-Martin (8).

JEAN VII SNIC (*Snick*), d'Ypres (9), est le fils d'Anselme et de Madeleine Caustelis (10). Il a vingt-neuf ans en 1557 lorsque son oncle, le prévôt Jean Snic, parle de résigner. Lors du procès d'information tenu à l'abbaye en janvier de cette année, Jean le jeune est à Paris « omme walsch te leeren » (11). Il fut élu quelques mois plus tard (12) et, en juillet 1557, reçut la bénédiction. Au cours de la fête d'inauguration, les échevins d'Ypres lui offrirent une coupe en argent (13).

(1) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, V, 305-312 et VII, 151, Bruges, 1860 et 1868. — *La prévôté...*, I, 228-229. — J. LAMBRECHT, *De Geusenstorm rond de proostdij Voormezele (1566-1584)*, dans *Album English*, 229-230 et note 1, Bruges, 1952.

(2) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire...*, V, 262-273, Bruges, 1860. Un écho du misérable état de la ville d'Ypres à ce moment se trouve encore dans une ordonnance du 23 avril 1537 déchargeant la ville d'Ypres de sa quote-part dans le contingent de Flandre s'élevant à 400.000 carolus, moyennant le paiement d'un carolus d'or « de chascune pipe ou busot (tuyau) de cheminées issant hors du toit » (J. LAMBEERE et H. SIMONT, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Deuxième série : 1606-1700*), IV, 23, Bruxelles, 1907). L'acte fait état de la situation financière critique de la ville.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, Reg. n° 899, f°s 100-126 (information de janvier 1557).

(4) Natif de Fleurbaix, âgé de 36 ans, profès en 1548. A son sujet, voir A. VIAENE, *De laatste Sint-Maartensheren van Ieper*, dans *Biekerhof*, L, 115 n° 12, Bruges, 1949.

(5) A. VIAENE, *op. cit.*, p. 115 n° 18.

(6) *Ibidem*, p. 114 et note 1.

(7) *Gallia christiana*, V, 308, Paris, 1731. Cette inscription tumulaire est plus complète que celle qu'en donnent les auteurs de *La prévôté...*, I, 231.

(8) Une épitaphe du poète François Haemus est reproduite, avec références, dans *La prévôté...*, I, 232.

(9) Et non pas de Zonnebeke comme son oncle, comme on le lit dans *La prévôté...*, I, 232. Voir A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, Reg. n° 899, f°s 100-126.

(10) En 1577, Jean II Snic fit placer à Saint-Martin un tableau avec comme inscription *Anselmo patri, Magdalenae Caustelis matri, Jacobo fratri, Johannes Snick praepositus hujus ecclesiae postremus posuit 1577* (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 249, Bruxelles, 1734).

(11) Ainsi que son collègue Paschasius Navigheer dont il a été question ci-dessus. Jean II Snic avait étudié à Louvain *in artibus* et en théologie; il y avait disputé *publice in collegio theologorum*: A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, Reg. n° 899, f°s 100-126. On ne l'a toutefois pas retrouvé dans A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, IV : *février 1628-février 1660*, Bruxelles, 1961.

(12) On en verra les circonstances ci-dessus et dans l'article cité de A. VIAENE, *De laatste...*, 113-116.

(13) Comptes communaux de la ville d'Ypres, vers juillet 1557; reproduits dans *La prévôté...*, I, 232 note 2.

A cette date, la communauté de Saint-Martin compte, outre le prévôt et le doyen Liévin Bertin, vingt chanoines réguliers, dont dix sont prêtres. Quatre sont aux études à Louvain ou à Paris. Huit d'entre eux ont moins de trente ans et neuf entre trente et quarante ans (1).

Les cartulaires de la prévôté ne donnent aucun acte de son administration. Jean Snic inaugura, il est vrai, sa prélature dans des temps difficiles ; les Français, après leur défaite de Saint-Quentin le 10 août 1557, reprirent les hostilités dès le printemps de 1558. Il fallait songer à fortifier la ville (2), ravagée par une nouvelle épidémie (3). La paix de Cateau-Cambrésis, signée le 3 avril 1559, mit provisoirement fin aux menaces d'invasion (4).

Mais les progrès du protestantisme allaient provoquer, indirectement, la suppression de la prévôté de Saint-Martin. La principale mesure par laquelle le gouvernement de Sa Majesté pouvait compter mettre un terme aux désordres religieux était la création de nouveaux évêchés. Depuis 1522, Charles-Quint sollicitait de son ancien précepteur — qui venait d'être élevé au pontificat sous le nom d'Adrien VI — la création d'évêchés aux Pays-Bas. Sous Clément VII encore, il travaillait à l'érection à Ypres d'un évêché comprenant toutes les paroisses de la Flandre et de l'Artois soumises à l'Empereur (5). La réalisation du projet revint à son fils Philippe II. Le 4 mai 1559, par la bulle *Super universas*, le pape Paul IV créait treize nouveaux évêchés dans les Pays-Bas. Pour Ypres, la bulle érigeait en cathédrale l'église Saint-Martin et attribuait à l'évêque une dotation annuelle de 3.000 ducats d'or (6). La prévôté était supprimée.

Le 11 mars 1560, Pie IV organisa définitivement l'évêché et le diocèse d'Ypres et fixait la position de l'ancien Chapitre de Saint-Martin (7) : le nom et la dignité de prévôt étaient supprimés, et les chanoines sécularisés ; tous les privilèges et bénéfices ecclésiastiques du prévôt passaient à l'évêque. Jean Snic sera toutefois dédommagé car il deviendra doyen de la nouvelle cathédrale. Le Chapitre cathédral fut constitué de trente-deux canonicats, auxquels sont assignées autant de prébendes : dix provenant du Chapitre de Thérouanne, douze de la prévôté yproise et dix de celle de Sainte-Walburge de Furnes (les trois corps ou membres). Pour Ypres, la mesure ne pouvait recevoir sa pleine application qu'après la mort des religieux — ou lorsqu'on les aurait pourvus ailleurs et remplacés. Cette clause explique d'ailleurs pourquoi les premiers titulaires des douze prébendes de Saint-Martin furent tous d'anciens chanoines (8).

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, Reg. n° 899, f°s 100-126.

(2) Le plan et le dessin des fortifications furent payés 144 livres à Georges Rovin. Celles-ci coûtèrent 1.154 livres à la ville. Elles furent heureusement inutiles par suite de la défaite des troupes françaises à Gravelines le 13 juillet 1558. Cette victoire amena la Paix de Cateau-Cambrésis.

(3) Le dévouement des Sœurs Noires au cours de cette épidémie est rapporté dans *La prévôté...*, I, 232-233. — Sans négliger pour autant une ordonnance de Charles Quint du 4 septembre 1516, ordonnant aux Sœurs Noires établies à Ypres de se rendre partout où elles sont demandées pour soigner les pestiférés et autres malades (Ch. LAURENT, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Deuxième série : 1506-1700*, I, 507-509, Bruxelles, 1893). — On signalera ici la perte d'une source de valeur pour l'histoire des événements arrivés à Ypres à partir de 1550, écrite par Jean Provengier. Quelques extraits ont été repris par Gérard de Meestere (Chronique de 1559 à 1620. Conservée aux A.É.V.B., *Fonds Bisdom Ieper*, n° 8). Cette dernière chronique a été partiellement éditée par F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Historia Episcopatus Iprensis*, Bruges, 1851.

(4) M. FERNANDEZ-ÁLVAREZ, *La paix de Cateau-Cambrésis*, dans *Hispania*, XIX, 530-544, Madrid, 1959.

(5) GACHARD, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, I, XCV et sv., 93 et sv., Bruxelles, 1848. — A. PASTURE, *La réforme religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle*, 118 et sv., Louvain, 1925.

(6) *Bullarium Romanorum pontificum*, IV, pars 1, 363.

(7) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1077, Louvain, 1723.

(8) Dans le sixième volume de ses *Ypriana* (Bruges, 1882), A. VANDENPERREBOOM traite du *Chapitre de l'Église cathédrale à Ypres*. Il y a joint les *Statuta ecclesiae cathedralis Iprensis* et la *series* des évêques, dignitaires et chanoines, depuis avril 1563 jusqu'à la suppression de l'évêché et du Chapitre cathédral d'Ypres, en 1801. — Sur les paroisses de l'ancien évêché d'Ypres, voir D. CARNEL, *Note sur l'ancien diocèse d'Ypres*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, I, 373-376.

Le 15 octobre 1561, des délégués du pape et du roi d'Espagne vinrent à la prévôté et, dans la salle capitulaire, déchargèrent le prévôt Jean Snic des fonctions qu'il avait remplies durant quatre années (1).

* * *

Le premier évêque d'Ypres, Martin Bauwens de Rythove, dit *Rythovius* (2), fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 11 novembre 1561, jour de la Saint-Martin d'hiver (3). Les anciens chanoines, devenus séculiers, continuèrent à vivre comme autrefois, sous la direction de leur ancien prévôt. Ils occupaient toutefois une partie plus restreinte des bâtiments conventuels — le reste avait été destiné à l'évêché — et continuaient à porter l'habit des réguliers (4). Le 20 avril 1563, Martin Rythovius installa solennellement dans le chœur de sa cathédrale les dignitaires du nouveau Chapitre (5).

A partir de ce moment, l'ancienne prévôté de Saint-Martin ne connut plus d'existence individuelle que dans certains actes qui la concernaient spécialement. Le 23 mars 1564, elle renonce au bénéfice de l'accord de 1335 qui lui accordait l'exemption d'accise sur septante tonneaux de vin tous les deux ans (6). Le 18 décembre 1567, « Jean Snic, prévôt et doyen, et les chanoines réguliers profès de l'église de Saint-Martin d'Ypres érigée en cathédrale, de l'ordre de Saint-Augustin, constituant tout le couvent de cette église et le représentant capitulairement, réunis en Chapitre » assignaient à l'évêque des revenus annuels de 2.000 florins pour sa dotation (7).

Jean Snic remplit les fonctions de doyen du Chapitre pendant une trentaine d'années. Au début de l'année 1562, il renonça à la charge de prévôt d'Eversam — devenue vacante par la

(1) *La prévôté...*, I, 237-238.

(2) G. DE MEESTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 7, Bruges, 1851 (édition F. VAN DE PUTTE et C. CARTON). — Le Conseil d'État avait d'abord proposé, en août 1559, pour l'évêché d'Ypres, le chancelier de la Toison d'Or, Philippe Nigri (GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, I, 185). — Pour tout ce qui regarde les débuts de l'évêché d'Ypres, on verra B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *Het fonds van het bisdom Ieper op het bisschoppelijk archief te Brugge*, dans *A.S.É.B.*, C, 197-205, Bruges, 1963.

(3) Les festivités d'accueil sont décrites dans *La prévôté...*, I, 238-239 (avec références aux comptes communaux d'Ypres).

(4) *La prévôté...*, I, 239.

(5) Deux jours plus tard arrivèrent les reliques, ornements sacerdotaux et autres objets précieux de l'ancienne cathédrale de Thérouanne. Certains documents d'archives durent également, à cette occasion, rejoindre le fonds de Saint-Martin. On en veut pour preuve la conservation de plusieurs documents relatifs à Thérouanne aux Archives de l'Évêché à Bruges, tels des *Statuta et ordinationes ecclesiae Morinensis — Liber de privilegiis et iuribus eiusdem ecclesiae* (A.Év.B., Fonds Bisdom Ieper, n° 2), un cartulaire intitulé *Transcripta ex libro privilegiorum notata littera A.A. Privilegia* (n° 3), un registre relatif aux évêques de Thérouanne jusqu'à François de Créquy, en 1522 (n° 5), une copie partielle du même (n° 6), un livre de comptes de 1553-1555 (n° 29), un autre relatif au doyenné (n° 30). Sur l'histoire des déménagements successifs des archives de Thérouanne, voir B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *Het fonds van het bisdom Ieper op het bisschoppelijk archief te Brugge*, dans *A.S.É.B.*, C, 197-198, Bruges, 1963. — Sur la soumission de Jean Snic au nouvel évêque d'Ypres, cfr M. DIERICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen in de Nederlanden*, 142, Anvers, 1950.

(6) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique... ville d'Ypres*, VI, 169-171, n° MDCCCX, Bruges, 1864. — Voir de même un accord entre les échevins d'Ypres et le Chapitre cathédral de Saint-Martin, du 2 juillet 1563 (I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire...*, VII, 159, n° MCMII, Bruges, 1868). Cet accord est édité dans L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Sources et développement de la coutume d'Ypres*, II, 572-577, n° CXV, Bruxelles, 1908, et touche l'exemption d'accise sur le vin et le blé nécessaires à la subsistance du clergé ; dispense les chanoines du guet ; etc.

(7) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 481, Bruxelles, 1734. — L'acte portait le sceau du doyen et celui du monastère de Saint-Martin.

mort de Nicolas Scaetse (1) —, moyennant une pension annuelle de 600 florins que lui paya Jean de Loo, élu à sa place (2).

Ami du poète Bulteel qui lui dédia plusieurs œuvres (3), Jean Snic mourut le 6 ou le 16 mai (4) 1589 et fut enterré auprès de son oncle, l'avant-dernier prévôt de Saint-Martin, dans le chœur (5) de sa cathédrale (6).

(1) Nicolas Scaetse (ou Schatse) mourut avant le 28 août 1562, date à laquelle la prévôté d'Eversam songe à lui donner un successeur (A.G.S.B., *Fonds d'Eversam*, n° 212 et A.G.R., *État et Audience*, 901, f° 215 et sv.). — Jean Snic se sera probablement « arrangé » avec Jean de Loo, au sujet de la pension. Ce Jean de Loo, humaniste réputé, devait avoir des liens très proches avec Jean Snic, précisément pour des raisons d'humanisme.

(2) *La prévôté...*, I, 242 (avec références). — La prévôté d'Eversam paiera seule cette pension de 600 livres jusqu'au 22 décembre 1569. A cette date, Malinus le Roy, prévôt de Saint-Pierre de Lo, s'engage à en payer la moitié. Tout un dossier à ce sujet, recopié en 1588 par les soins du prévôt d'Eversam Jean de Loo, repose aux A.G.R., *Conseil privé*, n° 1262 (dossier n° 310). — Voir également ce volume du *Monasticon*, p. 675-6. — Une brève annotation relative à cette pension, dans L.T.A., *Eversam : toestand na de stormloop van de geuzerie*, dans *Iepers kwartier*, IV, n° 4, III, Ypres, 1968. — D'autres renseignements au même sujet dans A.G.S.B., *Fonds d'Eversam*, n° 135 (texte du 22 avril 1570), n° 310, 275-280 et 298.

(3) L. BAKELANTS, dans *Latomus. Revue d'études latines*, X, 203, 204 et 207, Bruxelles, 1951.

(4) G. DE MEESTERE, *Historia episcopatus Iprensis*, 22, 64, 82 et 130, Bruges, 1851 (éd. de F. VAN DE PUTTE et C. CARTON); A. VANDENPEEREBOOM, *Ypriana*, VI, 44 et 425, Bruges, 1882.

(5) Sa devise était « Peynst op den laetsten snik » et *Sine querela* comme on le voyait sur son épitaphe, avec ses insignes et la crose. Le tout est reproduit dans *La prévôté...*, I, 242.

(6) Parmi les derniers chanoines réguliers de Saint-Martin, on signalera Guillaume de Zomere, mort en 1573; Guillaume van der Smesse, mort en 1577; Jean de Hondt et François de Schildere, décédés tous deux en 1580; Pierre de Scheppere en 1582 et Pierre de Wilde l'année suivante. Ces six étaient curés des paroisses d'Ypres. Après le prévôt Snic, moururent successivement Georges Petyt en 1596 et François Lane en 1597. Trois virent le siècle suivant: Adrien Hicx mort en 1604; le poète latin Walter Mons d'Ypres, jubilaire, mort le 11 août 1602 (*Biographie de la Flandre occidentale*, IV, 107) et Théodore Couvreur qui vécut jusqu'en 1617 (*La prévôté...*, I, 243 et note 3).

PRÉVÔTÉ DE SAINTE-GERTRUDE A HERTSBERGE

Capella de Hertsberge (1164), capella de Herteberghe (1180), capella de Hertesberga (1192), Hertsbergha (1194), ecclesia Sancte Gertrudis de Herceberghe, curtis Sancte Gertrudis de Herceberga (1247), domus de Hercheberghe (1254), Hiercheberghe (1286), de proostie van Herdsberghe (1440), la prévosté de Sainte Geertrud de Hertsberghe (1463), prepositura beate Gertrudis de Hertsberghe (1470), capella de Heerstberghe (1517), la prevostez vulgairement nommez de Herdsberghe (1619), de cappelle van Hertsberghe (1718), de cappelle van Heersberge (1756), la prevoté d'Hersberge (1763), de proosdye van d'Hertsberghen (1783), de proosdije van d'Hersberghe (1783), de kapelle van Hertsberghe, genaemt Sint Gertrude (1789), la prévôté d'Hersberghe (1809) (1).

SOURCES : Les sources de l'histoire de la prévôté d'Hertsberge (2) sont celles de l'histoire de l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Calixte de Cysoing (3). Ces dernières sont signalées dans P. et A.-M. Pietresson de Saint-Aubin, *Archives départementales du Nord. Répertoire numérique. Série H.*, II, 11-128, Avesnes-sur-Helpe, 1943 ; quelques-unes sont analysées dans la préface d'I. de Coussemaker, *Cartulaire de l'abbaye Cysoing et de ses dépendances*, Lille, 1883 (cité désormais *Cartulaire...*). En dehors du cartulaire, dont on reparlera plus loin, ces sources sont assez maigres. Une ancienne chronique datant de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle (4), s'est égarée, nous privant peut-être de quelque information de prix sur les débuts de la prévôté d'Hertsberge. De cette dernière, il n'est pas question dans l'*Origo sive historia monasterii Cisoniensis* publiée par L. D'Achery, *Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum*, XII, 488-532, Paris, 1675 (éd. La Barre, II, 875-888, Paris, 1723), bien que cette *Historia* soit en réalité un cartulaire précédé d'une brève introduction historique ; l'œuvre date de 1460 environ (5) ; on y lit le testament de Walgarius.

Un fonds d'archives de l'ancienne prévôté se trouve aux Archives de l'État à Bruges ; il compte 38 numéros, parmi lesquels 18 registres et cahiers. Il en existe un inventaire manuscrit qui porte la cote 4C5. Si on compare cet inventaire avec celui qui a été dressé en 1829 (même cote), on constatera que plusieurs registres se sont égarés (les numéros 2757, 2758, 2761 et 2768), qui concernaient les années 1741 à 1796. Les retrouvera-t-on un jour ?

Il ne faut pas compter sur les procès-verbaux d'information de l'abbaye de Cysoing pour étoffer la liste des prévôts : un seul a été conservé, l'interrogatoire du 23 juillet 1636 aux Archives générales du Royaume : *Conseil d'État*, n^o 1286.

(1) D'autres formes sont rassemblées dans K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie*, V, 954-964, Bruges, 1925.

(2) Hertsberge est, depuis 1919, une commune de la Flandre occ., arr. et canton jud. Bruges. La prévôté était située, jusqu'en 1556, dans le diocèse de Tournai, ensuite de Bruges.

(3) France, Nord, arr. Lille, chef-l. canton. Cysoing faisait également partie du diocèse de Tournai, mais appartenait à la mense des archevêques de Reims et, à partir de 1559, à celle des archevêques de Cambrai.

(4) On ne la connaît que par des extraits cités par le chanoine André-Jos. DELÉCAILLE dans ses *Annales de Saint-Pierre de Lille* (Bibliothèque Municipale de Lille, ms. 351), voir É. HAUTCŒUR, *Histoire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, 96 et 99, Lille, 1896.

(5) Une copie du XVIII^e siècle de l'*Origo* se trouve dans le ms. 16616 de la B.R.B. — I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 906, n^o 25 de l'appendice, ne connaît pas d'autre manuscrit de cette œuvre.

Aux Archives générales du Royaume on consultera encore *Comité du Séquestre des biens du Clergé français*, n° 108 (déclaration de 1791-1792), 186-187 (au sujet des biens de Dottignies). Aux Archives de l'État à Gand, dans le fonds *Piers de Raueschoot*, n° 757 (un procès de 1653), dans le fonds *Raad van Vlaanderen*, n° 23536 (procès des fiscaux contre la prévôté, 1779-1783).

Aux Archives de la ville de Bruges, dans la *Collection Veranneman*, deux numéros concernent la prévôté ; le n° 2 est une copie sur papier, établie au XVIII^e siècle, d'I. de Coussemaker, *Cartulaire...*, n° 115 ; le n° 385 est un acte original du 8 novembre 1619 par lequel l'abbé de Cysoing, Erasme d'Autel, confie l'administration de la seigneurie d'Hertsberge au seigneur voisin de Gentbrugge. Le n° 546, un compte vérifié le 18 juin 1671, a été versé dans le carton *Hospice d'Hertsberghe*, où il n'est évidemment pas à sa place. Un livre-journal de la prévôté, du 4 octobre 1719 au 13 mars 1731, de 142 folios, se trouvait à la fois dans la *Collection Veranneman*, reg. 4, et dans la *Collection van Caloen*, n° 200 ; aussi est-il actuellement égaré.

L'abbé O. Van Parys, actuellement directeur du couvent de Notre-Dame des Sept Douleurs à Ruislede, possède une liasse de papiers du XVIII^e siècle, épaves des archives du prévôt Prosper Wartel.

Particulièrement importantes pour l'histoire de la prévôté sont les chartes de Cysoing. Quelques originaux sont conservés aux Archives départementales du Nord, à Lille, principalement dans la série 38 H (1). Les autres ont été transcrites dans le cartulaire 12 des Archives de l'État à Mons. Ce beau codex établi par les soins de l'abbé réformateur Jean Salembien, a été achevé en 1517 et immédiatement collationné sur les originaux, alors déposés à la Chambre des Comptes à Lille (2). Le prévôt Jean de Waudripont a composé un petit cartulaire de neuf pièces, inséré dans le registre gbis des A.É.B., *fonds d'Hertsberge* (3) ; ce cartulaire, suivi d'un précieux terrier, date de 1572 (4). L'abbé O. Van Parys en possède une copie de peu postérieure d'une autre main (5). Emile Vanden Bussche, *La prévôté d'Hertsberghe. Notice historique*, dans *La Flandre*, II, 251-257, Bruges, 1868, a édité plusieurs de ces pièces : le testament de Walgaire — la soi-disante charte de fondation de la prévôté — et trois chartes du comte Philippe d'Alsace (6). Ignace de Coussemaker, *Le cartulaire de l'abbaye de Cysoing et de ses dépendances*, Lille, 1883 (cité désormais : I. de Coussemaker, *Cartulaire...*) a publié la presque totalité des titres relatifs à Hertsberge ; ce sont les nos 2, 16, 18, 25, 26, 38, 39, 57, 115, 139, 200, 264, 334, 335, 346, 350, 374, 399 et 417. On trouve, dans cette publication, bien autre chose que des documents diplomatiques, encore des extraits de comptes, des lettres missives et des poésies, mais plusieurs chartes ont échappé aux investigations de l'auteur, notamment la charte de Philippe le Bon du 13 juin 1463, conservée aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, publiée par H. Nélis, *Catalogue des chartes du sceau de l'Audience*, I, xcii-xciii, Bruxelles, 1915, et les lettres de Charles le Téméraire du 22 juillet 1470, signalées par E. Vanden Bussche, *Inventaire des Archives de l'État à Bruges. Section première : Franc de Bruges*, I, 161, n° 425, Bruges, 1881. I. de Coussemaker n'a pas utilisé le fonds des Archives de l'État à Bruges, dont il avait cependant connaissance. On déplorera surtout la grande négligence de ses transcriptions : il reproduit de mauvaises copies quand les originaux existent encore ; il ne donne jamais de variante ; les chartes sont mal datées ; la critique est inexistante (7).

(1) Dans la série B 1523, n° 146 bis, se trouve l'original du n° 38 d'I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*.

(2) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, Préface, VII-IX, où il est daté à tort du « commencement du XV^e siècle » ; — H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 1114, Paris, 1907.

(3) Ce sont les nos 2, 38, 16, 18, 115, 139, 222, 295 (le début seulement) du *Cartulaire* d'I. DE COUSSEMAKER, et la copie d'une charte inédite de 1357.

(4) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, Préface VII-IX ; — H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 1694.

(5) W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1208)*, III, 37, Bruxelles, 1971.

(6) Correspondant à I. DE COUSSEMAKER ; *Cartulaire...*, nos 2, 16, 18 et 38.

(7) Ainsi, par exemple, aucune note ne vient nous avertir des irrégularités qui caractérisent deux des chartes du comte Philippe d'Alsace ; voir E. WARLOP, *De Vlaamse adel voor 1300*, I, 275, n° 205, Handzame, 1968 ; — L. MILIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 204, n° 3, Bruges, 1969. Il est vrai que H. COPPIETERS STOCHOVE, *Regestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, nos 1 et 2, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 1, Gand, 1906, n'avait non plus rien remarqué de suspect !

Il n'y a évidemment pas de nécrologe de la chapelle de Sainte-Gertrude, mais les prévôts sont inscrits, en principe, dans le nécrologe de l'abbaye de Cysoing. Celui-ci a été refait, au début du XVI^e siècle, sous l'abbé-réformateur Jean Salembien. Relié avec le martyrologe, il est conservé à la bibliothèque municipale de Lille, ms. 56r. Il a été édité par I. de Coussemaker, dans l'Appendice de son *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, 718-759, n° 36 (cité désormais I. de Coussemaker, *Nécrologe...*), avec le même manque d'acribie que dans le reste de sa publication. Outre qu'il est fort incomplet, ce nécrologe ne va pas plus loin que 1679 (2). On peut le compléter 1^o par une liste de chanoines de Cysoing morts de 1674 à 1725 (*Cartulaire...*, 759-761, Appendice n° 39) ; 2^o par une liste de chanoines morts de 1792 à 1800 (*Cartulaire...*, 761-763, Appendice n° 40) ; 3^o par une liste de chanoines morts de 1768 à 1825, publiée par A. Broutin, *Un nécrologe des dix-huit abbayes de la région du Nord*, dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, XV, 29-37, Lille, 1910 ; 4^o par une matricule de 1737 à 1785 publiée par P. Denis du Péage, *Religieux, religieuses et chanoines de Lille et de la région. Première série*, dans *Société d'études de la province de Cambrai. Recueil* 26, 39-45, Lille, 1928 ; 5^o par une liste, encore inédite, des chanoines de Cysoing contemporains de Jean de Waudripont (*quos vidi ab anno 1530 usque ad annum 1568*), A.É.B., *Hertsberge*, reg. 12, f^{os} 57v^o-60v^o ; malheureusement les dates des décès sont ici rarement données ; il est simplement indiqué si les religieux sont encore en vie ou non ; 6^o par une autre liste, également inédite, allant du 19 novembre 1652 au 20 octobre 1693, insérée par le prévôt André Pancoucq dans A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f^{os} 220v^o-221.

Trois épitaphes, relevées dans la chapelle Sainte-Gertrude, celles des chanoines Pierre Boutry, Casimir Mellez et Benoît Pasqual, ont été recopiées, à la fin du XVIII^e siècle, dans le ms. 450 de la Bibliothèque publique de Bruges, p. 36-39 (3). On les retrouve dans la farde *Proosdie en Kapelle van Hertsberghe* de la collection O. van Parys. L'épitaphe de P. P. Boutry († 1675) a été éditée par E. Vanden Bussche, *La prévôté d'Hertsberghe*, dans *La Flandre*, II, 273, Bruges, 1868.

Peu de travaux ont été consacrés à la prévôté d'Hertsberge, à ses origines, à son domaine. J. Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana*, I, 102-113 et 368-358, Douai, 1625, s'en occupe incidemment à propos de Cysoing. E. Vanden Bussche, *La prévôté d'Hertsberghe, Notice historique*, dans *La Flandre. Revue des monuments d'histoire et d'antiquité*, II, 240-298, Bruges, 1868, reste fondamental (4). La liste des prévôts insérée p. 268-269 avait besoin d'être revue. Cet article est médiocrement résumé par A. van Zuylen van Nyevelt et J. Viérin, *Histoire de la prévôté d'Hertsberghe*, dans *Bulletin des commissions d'art et d'archéologie*, LXIV, 104-112, Bruxelles, 1925. L. Gilliodts-van Severen, *Coutumes du Pays et comté de Flandre. Coutumes du Bourg de Bruges, I : Introduction*, 216-220, Bruxelles, 1883, fournit quelques notes juridiques utiles ; cet auteur a le tort de ne pas avoir tenu compte des avertissements d'E. Vanden Bussche, *La prévôté d'Hertsberghe*, 259, au sujet d'une confusion possible avec le fief d'Hertsberghe-Coebrouck sous Ruddervoerde. M. English, *Sint Markoen in West-Vlaanderen*, dans *Biekorf*, LIX, 8-717 et 46-48, Bruges, 1958, étudie une dévotion locale. Il est question d'Hertsberge dans la médiocre monographie de J. Bataille, *Cysoing, les seigneurs, la ville, la paroisse*, Lille, 1935 (5).

(1) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, XXVI, 51-52, n° 70, Paris, 1897.

(2) Il a donc nécessairement dû y en avoir un autre, plus récent, qui est perdu ou détruit.

(3) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de la Ville de Bruges*, 507, Gembloux, 1954.

(4) L'auteur a parcouru assez négligemment le fonds d'Hertsberge aux A.É.B., il s'est attaché à certaines pièces, qu'il semble avoir emportées chez lui, car on ne les retrouve plus dans le fonds. Émile Vanden Bussche était coutumier de cette façon de travailler...

(5) P. et A.-M. PIETRESON DE SAINT-AUBIN, *Archives départementales du Nord. Répertoire numérique. Série H*, II, 111-115, Avesnes-sur-Nelpe, 1943, donnent une bibliographie exhaustive pour l'abbaye de Cysoing ; on y ajoutera l'article fondamental de Ph. GRIERSON, *The identity of the unnamed fises in the « Brevum exempla ad describendas res ecclesiasticas et fiscales »*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XVIII, 437-461, Bruxelles, 1939.

Les prévôts d'Hertsberge, certains fort cultivés, ont certainement rassemblé des livres. Il ne reste d'autres traces de leur bibliothèque qu'un petit manuscrit, fort bien relié, de l'*Origo sive historia monasterii Cisoniensis*, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 16616 (1).

Iconographie : signalons, sous cette rubrique, plusieurs plans terriers de la prévôté. Aux Archives de l'État à Bruges, dans le fonds *Cartes et plans*, les nos 143, 146 et 863 ; le n° 157 concerne le refuge d'Hertsberge à Bruges ; mettons à part le n° 683, carte cavalière de la chapelle et de la prévôté dressée par P. Lust en 1670 et recopiée par le prévôt Pancouque en 1671. Aux Archives de la ville de Bruges, dans l'ancienne *Collection Veranneman*, les nos D. 1, 2, 3, 4 et 9. On peut retrouver trois de ces numéros dans la collection récemment constituée *Kaarten en plannen*, nos 63 et 76 (2) ; elles sont décrites par A. Schouteet, *Stadsarchief van Brugge. Catalogus van kaarten en plannen*, nos 93, 113 et 114, Bruges, 1972 (2). Aux Archives départementales du Nord, à Lille, fonds *Cartes et plans*, le plan Lille 22, est un grand plan sur toile des biens de la prévôté établi en 1718 (3).

On n'a signalé qu'un seul portrait de prévôt : celui de Prosper Wartel, conservé à Paris dans la famille Cuvelier.

Héraldique. Le prévôt André Pancouque (1662-1687) a peint deux fois, dans ses registres (A.É.B., *Hertsberge*, reg. 32 et 16), les armoiries de la prévôté : de sinople au cerf d'or ; le chef d'argent chargé de trois lys d'azur. E. Vanden Bussche, *La prévôté d'Hertsberghe*, 253-254, les reproduit en les accompagnant d'une brève dissertation, d'ailleurs peu exacte : qu'est-ce qui lui permet de dire « qu'elles furent toujours employées par la prévôté-seigneurie d'Hertsberghe » ? Si l'on trouve le cerf en 1557 (4), le chef aux trois lys n'apparaît pas avant le XVII^e siècle. Jean de Waudripont a peint ses armoiries, ainsi que celles de ses prédécesseurs Claude Doublet et Jean Le Comte (A.É.B., *Hertsberge*, reg. 9bis, f^{os} 13 et 35).

On n'a pas conservé d'empreinte du sceau de la prévôté, si celui-ci a jamais existé.

* * *

Les chanoines réguliers de Saint-Calixte de Cysoing, abbaye fondée au IX^e siècle par Évrard de Frioul (5), possédaient des biens en Flandre ; notamment à Hertsberge, c'est-à-dire à l'extrémité sud de la châtellenie de Bruges, en la paroisse d'Oostkamp, une chapelle de Sainte-Gertrude entourée de quelques arpents de bruyères, et quelque trente bonniers à Gottem (6), dans la châtellenie de Courtrai. Il en est question, pour la première fois, en 1164 (7), dans une charte de Gérard, évêque de Tournai.

(1) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 906, Appendice n° 25 ; — J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, VI, n° 3662, Bruxelles, 1906.

(2) Les concordances n'apparaissent pas toujours exactement. Je note que le n° 9 de la *Collection Veranneman* correspond au n° 76 de la collection *Kaarten en plannen* (Catalogue Schouteet, n° 113).

(3) Le plan Lille 22 n'est plus dans un état de grande fraîcheur. Il paraît être la réplique du plan des A.V.B., *Kaarten en plannen*, n° 76.

(4) A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT et J. VIÉRIN, *Histoire de la prévôté d'Hertsberghe*, dans *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, LXIV, Bruxelles, 1925, les planches V et XI.

(5) Sur ce puissant personnage, mort en Italie le 16 décembre 864, voir le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XIV, 1289, Paris, 1960 ; ajoutez à la bibliographie : A. WILMART, *Le Psautier de la Reine N.XI. Sa provenance et sa date*, dans *Revue bénédictine*, XXVIII, 341-376, Maredsous, 1911 ; — Ph. GRIERSON, *La Maison d'Évrard de Frioul et les origines du comté de Flandre*, dans *Revue du Nord*, XXIV, 241-266, Lille, 1938 ; — K. F. WERNER, *Bedeutende Adelsfamilien im Reich Karls des Grossen*, dans *Karl der Grosse*, I, 133-137, Düsseldorf, 1965.

(6) Gottem, Flandre or., canton Deinze.

(7) A.D.N., 38 N, pièce 12 : « Capellam de Hertsberge cum his que ad terram pertinent : terra videlicet in circuitu capelle cum bruaria, terram Bertildis apud Gotthem, decem et octo donaria » ; I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 30-31, n° 25 a laissé tomber la date que l'original porte en toutes lettres (1164) ; cfr L. D'ACHERY, *Spicilegium...*, II, 882, Paris, 1723. — É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 257, propose la date 1154, on se demande pourquoi.

De qui les religieux tenaient-ils ces biens ? Une tradition, qui n'est peut-être pas plus ancienne que le XV^e siècle, veut que la chapelle d'Hertsberge ait fait partie des biens légués à leur monastère, peu après sa fondation, par le prêtre Walgaire (*Walgarius*) (1). Mais cette « tradition » semble avoir été créée pour les besoins d'une cause qui nous échappe (2). Des indices plus sérieux donnent à penser que ce serait le comte Thierry d'Alsace (3) qui aurait attiré les religieux de Cysoing dans ce coin perdu pour assécher les marais et défricher les bruyères (4). Cette manière de faire est d'ailleurs entièrement conforme à la politique instaurée par les princes de cette Maison : ils faisaient appel aux membres des ordres nouveaux, cisterciens ou prémontrés, pour mettre en valeur les moins bonnes terres de leur comté (5). Les chanoines de Cysoing qui avaient adhéré, vers 1129, à l'austère congrégation d'Arrouaise (6), étaient, eux aussi, férus de travail manuel (7). Il était tout naturel, pour nos

(1) Il manque une édition critique du testament de *Walgarius*. La meilleure est encore celle d'I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*, 5-57, n° 2, parce qu'elle a le mérite d'indiquer toutes les éditions antérieures ; mais elle ne donne ni les copies manuscrites (l'original est perdu) ni les variantes. Quant à l'édition d'É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsbergha*, 251-253, elle esquivé piteusement les difficultés. — Pour la date du testament (entre le 16 décembre 864, mort d'Évrard, et le 25 décembre 875, avènement de Charles le Chauve à l'Empire), voir [C.] DEHAÏNES, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*, I, 12, Lille, 1886, qui date la mort d'Évrard de 867.

(2) Les religieux de Saint-Calixte ont-ils voulu, à un moment donné, se créer des titres de propriété ? Il est certain que les anciens chanoines séculiers de Cysoing, antérieurs à la réforme de 1129, avaient mis les biens de leur monastère au pillage : le 24 février 1164 ou 1165 le pape Alexandre III autorisait leurs successeurs à revendiquer les biens aliénés, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*..., 32, n° 26 (corriger la date, cfr J.L., n° 11118). Est-ce alors qu'on s'est servi du testament de Walgaire pour récupérer Hertsberge ? On remarquera que l'*Origo*, qui date de 1460, ne met pas encore ce document en rapport avec la prévôté. Le copiste du cartulaire de Cysoing (ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Cartulaire* 12), qui date de 1517, est le premier à le faire explicitement dans ses tables. On se demande comment il y est arrivé, car *Wernellinigus*, que certains veulent identifier avec le *Weynevelt* d'Hertsberge, se trouve *in pago Tornacensi*, et *Holthoum*, où certains veulent voir Gotten, se trouve *in pago « Paslensi »* (ou « *Pastensi* »), c'est-à-dire *in pago Pabulensi*, la Pévèle. Or la région Oostkamp-Ruddervoorde-Wingene n'a jamais fait partie du *pagus Tornacensis* et Gotten encore moins de la Pévèle. É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsbergha*, 251, n. 30, est mal inspiré de soutenir que *pagus* doit être pris ici dans le sens de diocèse : il n'y a jamais eu de diocèse de la Pévèle !

(3) Thierry a fait une aumône à Cysoing, voir I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*..., 15, n° 10, malheureusement non daté. De plus, une charte de Philippe d'Alsace, du 14 décembre 1149 (I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*..., 20, n° 16), attribue explicitement à son père, le comte Thierry, la donation de 40 bonniers dans le *Weynevelt* d'Hertsberge (ce toponyme, qui n'apparaît qu'à cet endroit, décrit exactement la région : un mélange de marais, *Weyne-*, *Wine-*, et de bruyères, *-velt*). Le malheur est que la charte porte une date inacceptable : en 1149, Philippe n'est pas encore associé au gouvernement du comté ; la liste des témoins ne correspond pas non plus à la date ; il est question d'une *ecclesia*, alors qu'Hertsberge n'a jamais été qu'une *capella*. La charte de Philippe de 1152 (I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*..., 21 n° 18) nous plonge dans le même embarras. Aussi les croit-on falsifiées, sinon fabriquées. Cette dernière hypothèse est peut-être excessive. Nous inclinerions à admettre la réalité des donations de Thierry d'Alsace et de son fils, mais il faut les placer après 1164, c'est-à-dire après la charte de l'évêque Gérald (I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*..., n° 25). Ajoutons que, si la teneur de la charte de 1152 (le n° 18) était au-dessus de tout soupçon, on ne devrait pas hésiter à la dater de 1165-1167. En effet, le *ob remedium anime mee matrisque mee* permet de supposer que la charte a été délivrée après le décès de la comtesse Sibylle († 1165) et avant celui du comte Thierry († 4 janvier 1168), sans quoi le notaire aurait écrit *ob remedium anime mee parentumque meorum*, comme il le fera, en termes encore plus généraux, dans le n° 38. Mais on a tout de même des raisons de soupçonner l'intégrité de la teneur des n°s 16 et 18 : les deux chartes, qui suivent à peu près le même formulaire, cherchent à prémunir les chanoines contre les *exactiones serviles*. Cette clause est absente du n° 38, qui paraît irréprochable (voir l'original conservé à Lille, A.D.N., B 1523, pièce 146 bis). Doit-on voir ici une parade — sans doute frauduleuse — contre les abus des avoués ?

(4) Ce à quoi les chanoines de Cysoing ne sont d'ailleurs jamais parvenus. Le régime de faire-valoir direct ne s'est guère prolongé plus d'un siècle.

(5) A. VERHULST, *Un exemple de la politique économique de Philippe d'Alsace : la fondation de Gravelines (1163)*, dans *Cahiers de civilisation médiévale*, X, 15, Poitiers, 1967.

(6) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*..., 12-15, n°s 8 et 9, et 788-790, Appendice n° 44.

(7) L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 203-207, Bruges, 1969.

comtes, de chercher à les fixer dans cette lande sauvage, autour d'une petite chapelle dont l'origine restera longtemps mystérieuse.

RAOUL aurait été prévôt d'Hertsberge vers 1192 et serait mort en 1194 (1). On trouve, en effet, un diacre de ce nom dans une liste de religieux de Cysoing qui se situe entre 1155 et 1166 (2). Ce pourrait être notre futur prévôt (3).

HERIBERT (4). D'après les notes, perdues, du prévôt Claude Courouble, il y aurait eu à Hertsberge, à la fin du XII^e siècle, un prévôt de ce nom. C'était un moine de Marchiennes (5), qui aurait trouvé le moyen de rendre fertiles les bruyères du Bulskamp; il serait mort en 1204 (6). Il aurait laissé à Cysoing une chronique où il raconte notamment comment il reçut et logea à Hertsberge en mars 1194, cinq jours durant, plusieurs nobles danois qui étaient venus en France avec la reine Ingeburge, épouse repoussée du roi Philippe-Auguste (7). Claude Courouble déclare, dans ses *Annotationes ad usum prepositorum* (8), avoir lu et utilisé cette chronique, aujourd'hui perdue. Si Héribert a écrit et laissé une chronique à Cysoing, c'est un motif de plus pour douter qu'il ait été moine de Marchiennes.

JEAN DE LA RIVIERE était prévôt en 1309 (9). Il avait été chargé de reconstruire les bâtiments en fort mauvais état, mais, en 1312, un orage renversa la chapelle, qui entraîna dans sa chute le corps de logis attenant, causant par son effondrement la mort du receveur Joseph Krul et de deux ouvriers. Renonçant à la restaurer, les chanoines de Cysoing cherchèrent à se défaire de leur prévôté. En 1358 (n.st.), leurs confrères de Saint-Barthélemy de Bruges se portèrent acquéreurs pour la somme de deux cents livres parisis. Toutefois, pour un motif qui nous échappe, le contrat fut résilié et la somme restituée (10). Sept jours plus tard, la prévôté, avec tous ses biens et sa justice séculière, fut cédée contre un cens annuel à maître Jean,

(1) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 262.

(2) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaires...*, 23, n° 19; on comparera le n° 19 avec le n° 29 qui date de 1166; on peut donc préciser la date proposée par l'éditeur.

(3) D'autant plus que Raoul ne figure pas dans les listes de chanoines de Cysoing que l'on a conservées pour 1191-1194 (I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 69, n° 52) et pour le 17 mars 1194 (*Cartulaire*, 79, n° 57). Il peut donc fort bien s'être trouvé, à ce moment, à Hertsberge. Ou bien il n'a jamais existé!

(4) Quant au prévôt Désiré, antérieur à 1153, proposé par André Pancouque (A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16, f° 1) et admis par É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 262, je crois qu'il faut l'identifier avec Didier de Courtrai, prévôt de Bruges et de Lille, de 1132 à 1169, assez étourdiment emprunté aux chartes n°s 16 et 18 du cartulaire.

(5) Marchiennes, France, Nord, arr. Douai, chef-l. de canton. — On admettra difficilement que l'abbé de Cysoing ait confié une dépendance de son monastère à un moine bénédictin. Héribert ne figure pas au nécrologe.

(6) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 263.

(7) Ingeburge, sœur du roi de Danemark, Knut VI, avait épousé le roi Philippe-Auguste à Amiens le 14 août 1193. Le monarque faisait déclarer le mariage nul dès le 4 novembre de la même année. Ingeburge refusa de rentrer dans son pays. Philippe-Auguste la fit enfermer à Beaurepaire (Somain), dépendance de l'abbaye de Cysoing, qui était alors un prieuré de femmes, voir J. WARICHEZ, *Étienne de Tournai et son temps 1128-1203*, 273-280, Tournai-Paris, 1937.

(8) É. VANDEN BUSSCHE, *Flamands et Danois*, dans *La Flandre*, XI, 288-289, Bruges, 1880. Vanden Bussche semble avoir été le dernier érudit à avoir vu ces *Annotationes*, qui ont quitté le dépôt des Archives de l'État de Bruges. Il n'était pas le premier: André-Joseph Delécaille, chanoine de Saint-Pierre de Lille au XVIII^e siècle, en cite des extraits, voir E. HAUTCOEUR, *Histoire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, X, 96 et 99, Lille-Paris, 1896.

(9) Je ne pense pas que Jean de la Rivière ait eu un successeur immédiat: en 1287, le comte de Flandre, pour dégager Cysoing de l'oppression de ses créanciers, avait pris l'abbaye sous sa garde et avait désigné un receveur, à côté de celui que nommait l'abbé, pour toucher les revenus et en employer une bonne partie à l'extinction des dettes, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 223, n° 117; — H. PLATILLE, *La justice seigneuriale de l'abbaye de Saint-Amand*, 205-206, Paris-Louvain, 1965. Dans ces conditions, il n'était pas indiqué d'envoyer un chanoine à Hertsberge consommer les revenus, d'ailleurs médiocres, de cette maison.

(10) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 9 bis, f°.

docteur ès lois, conseiller des comtes de Flandre, doyen d'Harlebeke et prévôt de Notre-Dame de Bruges, plus connu sous le nom, qu'il portait déjà, de Jean de Hertsberghe (1). Ses neveux conservèrent la prévôté jusqu'en 1399 (2). Elle passa ensuite à un certain Jean de Maerschalc, notaire à Tournai, ensuite à Marguerite de Grooten, sa veuve, jusqu'en 1445, malgré les efforts de l'abbé Nicolas Roberti pour récupérer son bien (3).

ADRIEN D'AIGREMONT, chanoine et prêtre de Cysoing, a été investi de la prévôté d'Hertsberge par Simon de Proisy (4), chanoine de Tournai, protonotaire apostolique et abbé commandataire (« administrateur ») de l'abbaye de Cysoing (1462-1486). Il avait été mis en bonne possession et saisine, lorsqu'un de ses confrères, l'« apostat » (5) Guillaume de Willies (6), s'efforça de l'en écarter. Le 13 juin 1463, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, saisi de l'affaire, se prononça par provision en faveur d'Adrien d'Aigremont, mais prescrivit aux gens de son Conseil en Flandre d'entendre les deux partis (7). Peu après, constatant le « désordre et ruine » qui menaçait l'abbaye de Saint-Calixte « par suite de la mauvaise administration et petit gouvernement des religieux dudict monastère », le duc, à la requête des gens de sa Chambre des Comptes de Lille, ordonnait d'en saisir le temporel, rentes et revenus, afin de pourvoir à l'entretien des bâtiments et à l'extinction des dettes (8). Dans ces conditions, il est vraisemblable que Guillaume de Willies aussi bien qu'Adrien d'Aigremont furent déboutés de leurs prétentions sur les revenus d'Hertsberge. Il n'était d'ailleurs question pour aucun des deux d'aller s'établir dans le désert de Bulskamp: en 1456, les terres avaient de nouveau été louées pour un terme de douze ans et moyennant une redevance de six livres de gros, à différents fermiers; c'était cette redevance que revendiquait chacun des deux chanoines rivaux (9). Adrien d'Aigremont est inscrit dans le nécrologe de Cysoing au 26 février (10).

ARNOUL LEFEVRE, chanoine et prêtre de Cysoing, est à son tour nommé prévôt d'Hertsberge par Simon de Proisy, le 12 octobre 1470 (11). C'était un des trois chanoines qui

(1) Sur ce Jean de Hertsberghe, voir J. GILISSEN, *Les légistes en Flandre aux XIII^e et XIV^e siècles*, dans *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, XV, 172-174, Bruxelles, 1939.

(2) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 264-265 et 283-284 (exposé assez confus et d'ailleurs incomplet) d'après A.É.B., *Hertsberge*, reg. 32.

(3) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 357, n° 284.

(4) Sur ce Simon de Proisy, voir J. BUZELIN, *Gallo-Flandria sacra et profana*, 107, Douai, 1625; — J. VOISIN, *Les épithèques de la cathédrale de Tournai*, dans *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, XVI, 191, Tournai, 1877. On se demande quel est son degré de parenté avec le fameux Jean de Proisy, capitaine de Guise, chambellan du roi de France Charles VII et son bailli pour Tournai, le Tournaisis, Mortaigne et Saint-Amand, ou avec le frère de Jean, Clerebaut, lieutenant du bailli de Tournai, voir M. HOUTART, *Les Tournaisiens et le roi de Bourges*, 115, 287, 324 et 326, Tournai, 1908; — H. NÉLIS, *Étude diplomatique sur le tabellionage royal de Tournai au moyen âge (1367-1521)*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 23, 135-136, Bruxelles, 1904.

(5) Entendez: vivant publiquement en concubinage, cfr É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 89-90, Bruxelles, 1949.

(6) Peut-être « de Villiers »...

(7) H. NÉLIS, *Catalogue des chartes du Secau de l'Audience*, I, n° Bruxelles, 1915.

(8) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 290, n° 287. A l'assez médiocre exposé de J. BATAILLE, *Cysoing. Les Seigneurs, la ville, la paroisse*, 384-385, Lille, 1935, on préférera celui, plus perspicace, d'É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 88-91, Bruxelles, 1949.

(9) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 556-559, n° 350; — É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 265, 284. — D'après les comptes allégués par les chanoines de Cysoing dans un mémoire adressé vers 1530 à la Chambre des Comptes de Lille, la chapelle de Sainte-Gertrude n'était plus desservie que par un chapelain qui venait dire la messe une fois par semaine.

(10) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologes...*, 724.

(11) A.D.N., 38 H 112 pièce 488; — I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 466, n° 295.

avaient fait opposition, en juillet 1466, auprès de l'official de Reims, contre le droit de visite que l'évêque de Tournai prétendait exercer à Cysoing (1). Des lettres de Charles le Téméraire, datées de Saint-Omer du 22 juillet 1470, semblent indiquer que les frères de Scappere « furent les derniers occupants de la prévôté et que la question de la propriété venait d'être résolue dans un sens favorable aux intérêts de l'abbaye de Cysoing » (2). D'où la nomination d'Arnoul Lefèvre. Pour lui non plus il n'était pas question de se transporter à Hertsberge. Il semble d'ailleurs que la prévôté devait se trouver en fort mauvais état.

Mais en 1486, l'abbaye de Saint-Calixte allait être confiée à un abbé mieux intentionné que ses prédécesseurs : le jeune Jean Salembien ou Salembier. Ce dernier donnera bien vite des preuves de son savoir-faire. En outre, en 1498, il soumettra son abbaye à la réforme de Windesheim et fera appel au célèbre Jean Monbaer, abbé de Livry, pour former une nouvelle génération de religieux (3).

SIMON BRIESE, chanoine de Cysoing, est signalé comme receveur de Hertsberge en 1498 et 1499 (4). Les réformateurs avaient-ils cru devoir supprimer le titre de prévôt ? La charge, en tout cas, n'existait plus. Aussi Jean Salembien se dépensera-t-il fort, à partir de 1501, pour restaurer la prévôté, qui avait brûlé, et pour reconstituer son patrimoine (5). Il fit, « avecq octroye de Sa Majesté », plusieurs acquisitions de terres, de rentes et de maisons. Il acheta notamment, aux moines de Saint-Martin de Tournai, le refuge que ces derniers venaient d'acquérir à Bruges, « derrière la maison de l'abbé de Saint-Winocq à Berghe », mais pour lequel ils étaient en défaut de paiement (6). Toutes ces acquisitions furent amorties par lettres de l'empereur en date du 5 décembre 1516 (7).

PIERRE DU VIVIER est envoyé à Hertsberge en 1500 ou en 1501 (8). Il était certainement prévôt en 1506 (9), en 1511, en 1515 et en 1522 (10). Il ne peut l'être resté jusqu'en 1530 (11), car il mourut le 3 janvier 1528 (12).

CLAUDE DOUBLET, vraisemblablement un fils d'Étienne Doublet et de Marie, femme de ce dernier (13), avait fait profession sous l'abbé Jean Salembien (14). Claude avait été admi-

(1) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 455-459, n° 291.

(2) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 263. L'acte du duc de Bourgogne est indiqué dans É. VANDEN BUSSCHE, *Inventaire des Archives de l'État à Bruges. Section première : Franc de Bruges*, I, 161, n° 425, Bruges, 1881.

(3) P. DEBONGNIE, *Jean Monbaer de Bruxelles, abbé de Livry. Ses écrits et ses réformes*, 117-120 et 275-277, Louvain-Toulouse, 1928.

(4) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 285.

(5) L'incendie semble avoir eu lieu en 1500, A. LEGLAY, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Cysoing*, 36, Lille, 1854. É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 266, souvent inattentif, semble dédoubler cet incendie. Quant aux efforts de restauration de l'abbé Salembien, le registre 9 bis de Jean de Waudripont contient des témoignages de première main sur son entreprise ; ils sont repris dans le *Recueil (sic) et mémorial touchant la Prévosté d'Hertsberghe*, de F. A. Pancouque, A.É.B., *Hertsberghe*, reg. 32, f° 25-27v°.

(6) A.É.B., *Hertsberghe*, 9 bis. — É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 270-271 ; — Ad. DUCLOS, *Bruges, Histoire et souvenirs*, 552, Bruges, 1910.

(7) A.É.B., *Hertsberghe*, reg. 9 bis.

(8) Il n'est pas nommé parmi les chanoines excommuniés au nom de l'archevêque de Reims, le 7 août 1501, par Étienne de Ponchier, chancelier de Paris. On peut donc le considérer comme un des chanoines ralliés à la réforme.

(9) A.É.B., *Hertsberghe*, reg. 17, f° 25v°.

(10) A.É.B., *Hertsberghe*, reg. 9 bis, f° 17.

(11) Il faut donc corriger É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 268.

(12) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 718.

(13) Ils sont inscrits au 2 novembre dans I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 752.

(14) A.É.B., *Hertsberghe*, reg. 12.

nistrateur des biens de Beaurepaire (1), une autre maison dépendante de Cysoing. Il est mentionné, en cette qualité, le 1^{er} mai 1524 (2), le 30 juillet 1525 (3) et en 1528 (4). En 1530 il est à Hertsberge, car, le 17 décembre, il adresse, en qualité de prévôt, une requête aux échevins du Franc de Bruges (5), et une autre, non datée, à l'empereur Charles Quint; elles doivent être de la même époque, car elles ont toutes les deux pour objet la restauration du banc de justice vicomtière de la prévôté (6). On a conservé une lettre que Claude écrivit à son abbé, Matthieu de la Barde (1526-1564), le 13 septembre 1543 (7), pour lui donner, d'Hertsberge, des nouvelles politiques; le prévôt était bien informé et avait la plume sobre et alerte. Il avait été chargé par le prélat de reconstruire la chapelle de la prévôté (8). Il s'en acquitta en 1551 (9). Il avait auprès de lui, comme chapelain, son confrère Jean de Flandre (11), ancien procureur de Beaurepaire. Le 7 février 1557 (n.st.) (11), ils périrent tous deux, assassinés par des brigands. Ils furent enterrés en l'église paroissiale de Ruddervoorde (12). Claude Doublet portait « de gueule à trois couronnes d'argent posées en 2 et 1, chargé en abîme d'un croissant du même » (13). Sa devise était *souffrir pour advenir*: il ne pensait pas si bien dire.

JOSSE DANIELS (al. *Daniel*) succéda à Claude Doublet. Il était probablement fils d'Henri Daniels et de Catherine van Lederzeele, son épouse (14), et fit, le premier, profession sous l'abbé Matthieu de la Barde (15). En 1534, il fut envoyé à Amiens, par le Chapitre Général de la Congrégation de Saint-Victor, avec Michel Herland et Frastré Petri (ou Pierrot?) pour y introduire la réforme; il y est signalé le 14 juillet 1535 (16). On le trouve à Hertsberge

(1) France, Nord, arr. Douai, canton de Marchiennes, com. Somain, diocèse d'Arras. Sur cette maison voir la notice, d'Edm. ROBTON, *Le prieuré de Beaurepaire à Somain en Ostrevant, dans Amis de Douai. Revue du Syndicat d'initiative de Douai et de l'arrondissement*, V, 129-133, Douai, 1972, et N. HUYGHEBAERT et E. ROBTON, *Les prieurs de Beaurepaire à Somain, dans Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, IX, Arras, 1974 (sous presse). L'administrateur de la maison, ou receveur des rentes, était généralement un personnage distinct du prieur.

(2) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 549, n° 342. — Claude Doublet ne figure pas parmi les religieux témoins de la translation du chef de saint Évrard le 16 décembre 1515 (I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 530) : il faut en conclure ou bien qu'il n'était pas encore entré à Cysoing ou bien qu'il était déjà prêtre et avait été envoyé à Beaurepaire.

(3) A.D.N., 38 H 85, pièce 409.

(4) A.D.N., 38 H 110, pièce 479.

(5) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 552-553, n° 346.

(6) A. LEGLAY, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Cysoing*, 33-37, Lille, 1854; cette requête avait été rédigée après la mort de Jean Salembien († 1526); voir encore un Mémoire non daté adressé par les abbés et religieux de Cysoing aux Président et gens de la Chambre des Comptes de Lille, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 556-558, n° 350; — Bibliothèque Municipale de Lille, ms. 432, f° 188v°.

(7) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 691-692. La lettre, qui contient une allusion explicite au traité de Venlo du 7 septembre 1543, ne peut dater que du 13-14 septembre 1543 et non de 1524, comme le veut l'éditeur.

(8) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 780.

(9) C'est la chapelle qui est encore debout. La date 1551 se lit sur le cintre de la porte d'entrée, à côté des armes de l'abbé de la Barde.

(10) Jean de Flandre était diacre le 16 décembre 1515 et prêtre le 24 février 1536 (n.st.), I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 630 et 570. On le trouve déjà à Hertsberge le 2 mars 1534 (n.st.), COLLECTION O. VAN PARYS, cartulaire-terrier 1572.

(11) Pour le jour, voir I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 722; pour l'année, A.É.B., *Hertsberge*, reg. 9 bis, f° 16v°; reg. 12, f° 58; reg. 32 f° 4v° (nombreux détails sur cette mort).

(12) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 32, f° 4v°.

(13) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 9 bis, f° 35; — A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT et J. VIÉRIN, *Histoire de la prévôté d'Hertsberge*, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, LXIV, 106 et pl. VIII et XI, Bruxelles, 1925.

(14) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 749.

(15) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 32, f° 58v°.

(16) J. ROUX, *Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens*, 467, Amiens, 1890.

le 24 avril 1557, en 1558 (1) et le 19 janvier 1562 (n.st.) (2). Il mourut le 15 décembre 1562 (3).

JEAN LE COMTE (al. *Comitis, Le Conte*) était entré à Cysoing après 1515; il était déjà prêtre à la date du 24 février 1536 (n.st.) (4). Il avait été successivement curé de Somain, de Louvil et de Cysoing, prévôt d'Hertsberge et enfin prieur de Beaurepaire (5). Il aurait été prévôt de 1558 à 1565 (6). C'est fort possible, car on le trouve prieur de Beaurepaire le 6 février 1567 (n.st.) (7). Il mourut après 1568 (8).

JEAN DE WAUDRIPONT (al. *Wadripont, Watripont*), né en 1512 ou 1513, est entré à Cysoing sous l'abbé Matthieu de la Barde (1525-1564). Il appartenait à une des familles les plus notables du patriciat tournaisien (9). Il était sous-diacre le 24 février 1536 (n.st.) lorsque Nicolas Bureau, évêque de Sarepta et suffragant de Tournai, vint bénir les nouveaux autels de l'abbatiale (10). Les chanoines réguliers vivaient encore sous la stricte observance instaurée par le réformateur Jean Salembien.

Jean de Waudripont fut successivement curé de Louvil, ensuite procureur à Beaurepaire (1550) et curé de Somain, confesseur des moniales de Prédi, ensuite curé de Cysoing. Finalement il fut envoyé à Hertsberge (11) après le départ de Jean Le Comte. De fait, un de ses manuels débute en octobre 1566 (12) et on le voit signer des baux de 1567 à 1577 (13). Il « fait et calcule » le terrier de sa prévôté, dans lequel il insère un petit cartulaire (14); ce travail est

(1) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 9 bis.

(2) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 32, f° 28.

(3) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 757. — Jean de Waudripont donne ses armoiries et sa devise, A.É.B., *Hertsberge*, reg. 9 bis, f° 35.

(4) Voir ci-dessous n. 10.

(5) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 12, f° 58v°.

(6) Il faut corriger É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberge*, 268. — Notre prévôt peut fort bien avoir été le fils de Jean Le Comte et de Jeanne Courtoy, inscrits tous les deux dans I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 758, au 26 décembre. Ce Jean Le Comte est peut-être celui qu'on retrouve dans un compte de 1459-1501, comme marguillier de la paroisse d'Hornaing, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*, 377. Un Clément Le Comte, chanoine de Cysoing et curé de Louvil du 20 janvier 1612 au 11 juillet 1620, mourut procureur de Cysoing le 21 mai 1622, I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 734, et J. BATAILLE, *Saint Évarard, fondateur de l'abbaye de Cysoing. Son culte et ses reliques*, dans *Mémoires de la Société d'Émulation de Roubaix*, XXII, 123, Roubaix, 1902.

(7) A.D.N., 38 H 277.

(8) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 12, f° 58v°; une seconde main a ajouté *et obiit*: il n'était donc pas encore mort en 1568, date de l'établissement de ce registre.

(9) M. HOUTART, *Les Tournaisiens et le roi de Bourges*, 462, Tournai, 1908. — Le comte P.-A. DU CHASTEL-DE LA HOWARDRIES-NEUVIREUIL, *Notices généalogiques tournaisiennes*, I, 562, Tournai, 1881, rattache notre prévôt à la famille de Cordes-Waudripont et en fait un fils de Jacques, écuyer, seigneur de Foresteau, du Thil, des Auniaux, etc., et d'Antoinette Taffin, de Kain. C'est possible et c'est acceptable dans la mesure où sont acceptables les généalogies du comte du Chastel. Bien que « dressées sur titres », elles ne contiennent, en ce qui concerne Jean de Waudripont, aucune date; ce qui fait naître quelque soupçon sur la nature des « titres » utilisés.

(10) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 570, n° 356; — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 145, Bruges-Lille, 1905.

(11) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 12, f° 59; notice autobiographique, malheureusement sans aucune date! La date 1550 est donnée par une note apposée sur les deux volumes de l'*Histoire de la Toison d'or* (Paris, 1516), BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LILLE, réserve 44020. Notons ici que Jean de Waudripont a dessiné sur la page de garde de ce post-incunable, un chanoine en surplis et aumusse qui a peut-être la prétention d'être son portrait.

(12) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 12.

(13) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 26. Il est signalé comme prévôt, en août 1571, A.G.R., *État et Audience*, reg. 904, f° 37.

(14) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 9 bis.

achevé le 25 décembre 1572. En 1577, il fait dresser un autre terrier par le géomètre arpenteur Jacques Dassonville (1).

Il semble qu'il se soit retiré à Cysoing au moment de l'invasion du Franc de Bruges par les calvinistes gantois en 1578. En tout cas, il ne reste plus de trace de l'administration de la prévôté à la fin du XVI^e siècle (2). Jean de Waudripont est décédé le 1^{er} août 1581 (3). Le nécrologe a noté : *quondam prior de Beurepaire* (4). Il aurait donc occupé cette place dans la suite, c'est-à-dire entre 1577 et 1581, mais il serait venu mourir à Cysoing. La Providence lui aurait ainsi épargné la douleur d'assister à l'incendie de son monastère par les Gueux de Menin en 1582 (5).

CLAUDE COUROUBLE (al. de Courouble) était originaire de Lille (6). Jean Courouble, apothicaire en cette ville, et Marie de Reule, son épouse, étaient probablement ses parents (7). D'abord procureur de Cysoing en 1599-1603 (8), il aurait été prévôt d'Hertsberge, une première fois, entre 1603 et 1611 (9).

JEAN DES RUMAUX, de Lille, prieur de Cysoing, puis coadjuteur de l'abbé Nicolas de Bonmarché, succéda à ce dernier le 6 février 1611 (10). Il retint pour lui l'administration de la prévôté (11), que l'on voit exercée par le procureur laïc, Marc de Vendeuille (12). Jean des Rumaux mourut le 8 avril 1619 (13).

CLAUDE COUROUBLE reprit en 1619 (14) la direction de la prévôté de Sainte-Gertrude. Il avait tout d'abord proposé à son nouvel abbé, Érasme d'Autel, de se défaire « une bonne fois » de cette propriété « qui ne leur causait que déboires et chagrins » (15). Le 8 novembre 1619, il avait demandé à Jacques de la Crouillière, seigneur de Gentbrugge, de vouloir faire administrer en son nom les seigneuries d'Hertsberge et de Gottem par les bailli et gens de loi

(1) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 6.

(2) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 268, le maintient prévôt jusqu'en 1599, c'est-à-dire... dix-huit ans après sa mort.

(3) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe*, 740.

(4) Je n'ai pas trouvé de trace de son administration du prieuré, mais le témoignage du Nécrologe est parfaitement acceptable : il y a, dans la liste des prieurs de Beurepaire (que j'ai pu dresser), une lacune pour ces années, que le passage de Jean de Waudripont viendrait combler.

(5) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 781, citant la chronique du prieur d'Anchin, François de Bar, *БИБЛИОТЕКА МУНИЦИПАЛЕ ДУ ДУАИ*, ms. 818, f^o 386.

(6) A.G.R., *État et Audience*, reg. 927, f^o 324.

(7) Ils sont inscrits au 29 septembre dans I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 747 ; cfr *Cartulaire...*, 588. Adrien Courouble, procureur de Beurepaire en 1635, curé de Camphin en 1642, administrateur puis prieur de Beurepaire, décédé le 1^{er} mars 1656, était-il son frère ? I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 518 ; 570, 741, signale encore un Nicaise Courouble, chanoine de Tournai, décédé un 8 août après 1536 : un oncle des deux précédents ?

(8) A.D.N., 38 H 215, et I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 586-594, n^{os} 376 et 377.

(9) Il faut donc corriger, une fois de plus, É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 268.

(10) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 596-602, 781-782.

(11) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 268.

(12) A.D.N., 38 H 286. Marc de Vendeuille était receveur de Beurepaire, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 425 ; il était sans doute parent de Charles de Vendeuille, de Douai, sous-prieur puis prieur de Cysoing, décédé « jubilaire » le 23 janvier 1655, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 720 et 921.

(13) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 729 et 782.

(14) Il se serait déjà manifesté comme prévôt en 1618, mais peut-être est-ce une note orronée de son successeur André Pancoucq, A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f^o 41 ; voir *ibidem*, f^o 10, pour juillet 1620.

(15) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 266. Comme beaucoup de documents utilisés par l'archiviste Vanden Bussche, ce dernier n'a pas été retrouvé.

de Gentbrugge (1). Lui-même s'était installé à Bruges au refuge de Cysoing (2). Sa proposition ne fut pas agréée. Par un acte du 4 décembre 1623, il loua alors l'enclos de la chapelle à Josse Bauwege et à la femme de ce dernier (3). Le Franc de Bruges était livré, depuis 1621, aux incursions des armées hollandaises. Il mourut le 3 août 1626 (4). D'après le nécrologe, il aurait été prieur de Beurepaire après avoir quitté la prévôté (5).

ANTOINE DE SAINT-AUBIN était sans doute le fils de Nicolas de Saint-Aubin et de Marie Cuvillon son épouse (6). Il avait été « dispensier » de Cysoing en 1600 (7). On le trouve ensuite curé de Louvil avant 1612 (8), puis de Camphin en 1616 et en 1621 (9). Il est procureur de Cysoing le 17 juillet 1622, et vérifie, à ce titre et à cette date, les comptes de la prévôté présentés par Claude Courouble (10). D'après É. Vanden Bussche, il aurait été prévôt d'Hertsberge de 1626 à 1633 (11). En réalité, une lettre de l'évêque de Bruges, Servais de Quinckere, du 22 décembre 1630 (12), à l'abbé de Cysoing montre qu'à cette époque, la prévôté était déserte à cause de la menace que faisaient peser « les Bataves » (13). Car le prélat se plaint de ce que les manants d'Hertsberge, fort nombreux, demeurent sans messe les dimanches et les jours de fête; il demande à l'abbé de remédier à cet état de choses. L'abbé de Cysoing répond, le 22 janvier 1631, qu'il enverra quelqu'un de sûr « l'été prochain ». Ce quelqu'un a pu être Antoine de Saint-Aubin, mais, dans ce cas, il ne fit que passer, car il mourut sous-prieur à Beurepaire le 13 ou le 14 mars 1635 (14).

CHARLES DE VENDEVILLE (al. de Venduille, de Vendville) né à Douai en 1567, profès de 1587, prêtre de 1590 (15) était sous-prieur à Cysoing en 1611, lors de l'élection de Jean des Rumaux à l'abbatiate (16). Théologien et lettré, il a laissé des vers que reproduit Jean Buzelin.

(1) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *La coutume du Bourg de Bruges*, 218-219, Bruxelles, 1863. — Gentbrugge, une seigneurie du Franc de Bruges s'étendant sur Ruddervoorde, Oostkamp et Wingene, voir K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, IV, 596-599, Bruges, 1924.

(2) Le 22 août 1620, il acquiert une maison contiguë à son refuge, A.É.B., *Hertsberge*, liasse 25. — Claude Courouble résidait toujours à Bruges, lorsque le 17 novembre 1623, lors d'une information menée à l'abbaye de l'Eeckhout, deux religieux de cette maison lui donnent leurs deuxièmes voix, A.G.R., *État et Audience*, reg. 927, f° 324.

(3) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsbergho*, 266.

(4) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 741. L'année 1620, donnée par cet éditeur, est une transcription fautive.

(5) Sans doute entre 1623 et 1626, voir N. HUYGHEBART et E. ROBTON, *Les prieurs de Beurepaire à Somain*, dans *Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, IX, Arras, 1974 (sous presse). — Aux A.É.B., *Hertsberge*, liasse 29, se trouve une lettre de Claude Courouble à l'abbé de Cysoing — où ce « pauvre Wallon » se plaint de la « malice » et des « subtilités » des Flamands d'Hertsberge — datée au crayon de 1629; à la regarder de plus près, je crois qu'il faut lire : 3 novembre 1620.

(6) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 726. S'il en est ainsi, Antoine est sans doute neveu ou parent d'Alard Cuvillon, abbé de Cysoing de 1565 à 1579, et d'Hugues Cuvillon, chanoine de Cysoing au XVI^e siècle, propriétaire du ms. 379 de la BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, inscrit au 13 septembre dans I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 745.

(7) A.D.N., 38 H 315.

(8) J. BATAILLE, *Saint Évarard, fondateur de l'abbaye de Cysoing*, dans *Mémoires de la Société d'Émulation de Roubaix*, XXII, 123, Roubaix, 1902.

(9) A.D.N., 38 H 279.

(10) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 13.

(11) *La prévôté d'Hertsbergho*, 268.

(12) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 29; — copie prise par le prévôt Prosper Wartel parmi les papiers conservés dans la COLLECTION O. VAN PARYS.

(13) En octobre 1630, les baux sont signés par le receveur Joos de Vocht, A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16, f° 70; ce qui montre qu'il n'y a pas de chanoines de Cysoing, en ce moment, à la prévôté.

(14) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 726.

(15) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 220v°, et A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286.

(16) J. BUZELIN, *Gallo-Flandria sacra et profana*, 110, Douai, 1625; reproduit dans I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 921-922.

Il aurait occupé la prévôté de 1633 à 1634 (1). En fait, on le retrouve à Cysoing en juillet 1636, sans charge (2), mais dans la suite il devint prieur de son abbaye. Il mourut jubilaire le 23 janvier 1655 (3).

ERASME VANDAEI (al. *Van Dale, van Daele, van Dalle*) était né à Tournai en 1600. Il était vraisemblablement fils de Nicolas et de Catherine du Chambge (4). Il fit profession en 1620 et fut ordonné prêtre vers 1625 (5). En 1634, il fut envoyé diriger la prévôté et réussit à la rendre productive (6). Un de ses premiers soins avait été de faire établir un terrier des biens de la maison; ce *nieuwe legghere* fut achevé le 12 septembre 1635 par l'arpenteur Antoine Willaey (7). L'abbé de Cysoing, Hugues Beeckman (1636-1654), s'étant cru autorisé à lui réclamer, en 1641, le tiers de ses revenus, Érasme refusa d'obtempérer à cet ordre et répondit à ses confrères qu'il était à Hertsberge « pour remplir des devoirs religieux et non pour [leur] soigner des chapons et [leur] faire des rentes sur sa basse-cour à la sueur de [son] front ». Sur quoi Hugues Beeckman rappela à Cysoing l'impertinent prévôt (8).

ALEXIS TAVERNE. Après le départ d'Érasme Vandael jusqu'à son retour en 1655, « il y a eu cinq ou six prévôts », qui mirent, déclare Érasme ulcéré, avec sans doute une pointe d'exagération, « désordres et confusion » en la maison (9). Le premier de ces prévôts intérimaires semble avoir été Alexis Taverner, né à Lille en 1609, profès de 1632, prêtre de 1635 (10). On le trouve à Hertsberge en août et en septembre 1642 (11) et le 12 mars 1643 (12). C'est donc très probablement lui qui accueillit, le 1^{er} mai 1643, l'archevêque de Cambrai, François van der Burch, venu consacrer la chapelle de Sainte-Gertrude (13). Alexis Taverner devint ensuite prieur de Beaufort et mourut le 11 octobre 1654 (14).

ELOI BEUVET (al. *Beuvette*), né en 1613 ou en 1614, profès de 1634, prêtre de 1636, est vraisemblablement le fils de Jacques Beuvet et d'Adrienne Provins (15). Il doit avoir succédé à Alexis Taverner, car il est signalé comme prévôt d'Hertsberge en 1645 (16). Il devint ensuite prieur de Cysoing, mais le 12 octobre 1666, il était remplacé dans cette charge par Augustin de

(1) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsbergha*, 269.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286.

(3) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 720. Le 24 janvier d'après A. Pancouque, A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 220v°.

(4) Inscrits au 31 mai dans I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 735.

(5) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 220v°, et A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286 (information du 23 juillet 1636).

(6) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 606, n° 399; — A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 3, 44 et 218; — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286; — É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsbergha*, 269; — On a conservé un journal d'Érasme Vandael pour les années 1634 à 1638, A.É.B., *Hertsberge*, reg. 15.

(7) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 8 et 9.

(8) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 606; — É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsbergha*, 267. La lettre d'Érasme Vandael qui provoqua son rappel est un de ces documents utilisés par l'archiviste Vanden Bussche qui n'ont pas été retrouvés.

(9) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 607; — É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsbergha*, 267 et 291.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286.

(11) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16, f° 45 et 47.

(12) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16, f° 55; reg. 17, f° 60.

(13) A.-C. DESCHREVEL, *Glanures*, dans A.S.É.B., XLIX, 279-281, Bruges, 1899. On sait que l'archevêque de Cambrai réclamait la juridiction immédiate sur l'abbaye de Cysoing et ses dépendances; il succédait, dans ce privilège, à l'archevêque de Reims.

(14) I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 749.

(15) Ils sont inscrits au 22 août dans I. DE COUSSEMAKER, *Nécrologe...*, 743.

(16) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 45.

Los (1), que l'archevêque de Cambrai déclarait « très propre pour cet office pour sa douceur, piété, vigilance, zèle, exactitude, etc. », tandis que le premier ne convenait « nullement pour ledit office » (2). Rancune ou jugement objectif ? Toujours est-il que l'abbé Antoine Vrancx rétablit Beuvet dans sa charge, car il signe le compte d'Herstberge du 18 juin 1671 en qualité de prieur (3). Il mourut en fonction le 16 décembre 1680 (4). En 1668, avant sa seconde nomination comme prieur, il avait été envoyé à Hertsberge remplacer quelques semaines le prévôt André Pancoucq.

ETIENNE TASSE (al. *Taste*), né à Valenciennes en 1612, profès de 1632, était, le 23 juillet 1636 (5), diacre depuis deux ans environ. Il serait venu à Hertsberge d'abord comme administrateur, ensuite comme prévôt (6). Il signe un bail le 1^{er} août 1649 (7). En 1562, il devint sous-prieur à Beurepaire, mais le 7 décembre 1654, il fut élu « maître » et confesseur de l'hôpital Comtesse à Lille (8). Il mourut dans cette charge le 29 janvier 1656 (9).

BRUNO ROMON (al. *Romon*), né à Lille en 1612, profès de 1629, prêtre de 1633 ou 1634 (10), succéda à Etienne Tasse en 1652 (11). En 1654, on le trouve impliqué dans un procès avec Maximilien Antoine Lanchals et Donato Allemani au sujet d'une rente seigneuriale du chef du bien ter Beke à Gottem (12). Il quitta Hertsberge en 1654 pour devenir prieur de Beurepaire, où il était encore en 1660 (13). Le 28 septembre 1662, lors de la translation du corps de saint Evrard dans une nouvelle chasse, sous l'abbé Antoine Vrancx, on le trouve « maître » de l'hôpital Saint-Sauveur à Lille (14). Il aurait occupé cette charge vingt-sept ans : 1662 doit alors avoir été l'année de sa nomination, donc de son départ de Beurepaire. Il était encore « maître » au moment de son décès, le 12 juillet 1689 (15).

PIERRE COTTEREL (al. *Cottrel*, *Cottret*) est né à Tournai en 1607 ou en 1608. Il fit profession en 1628 et fut ordonné prêtre en 1633 (16). Il était, semble-t-il, prévôt en août 1654 (17), et vint remplacer André Pancoucq en 1655-1656 (18). Il mourut le 27 mars 1668 (19).

(1) Augustin de Los (al. de Loz) mourut, le 20 juillet 1675, *jubilarius* mais non prieur, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 749 ; — A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 221^o.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286.

(3) A.V.B., carton *Hospicio d'Hertsberge*, compte de 1671.

(4) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 221 ; la liste de chanoines, plus tardive, publiée par I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 759, donne la même date, mais l'appelle *Égide* : il n'y a pas eu d'Égide Beuvet à Cysoing. — É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghhe*, ne mentionne pas Étio Beuvet.

(5) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286.

(6) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghhe*, 269.

(7) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16, f° 53.

(8) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 606, n° 398 ; — P. DENIS DU PÉAGE, *Religieux, religieuses et chanoines de Lille et de la région du Nord*, dans *Société d'études de la Province de Cambrai. Recueil* 26, 239, Lille, 1928.

(9) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 608, et 721.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286. Les dates calculées par André Pancoucq (A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17) sont un peu différentes : Bruno Romon avait à sa mort (12 juillet 1689), 79 ans, 58 de profession et 55 de sacerdoce.

(11) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16, f° 34 ; reg. 17, f° 44^o.

(12) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds Piers de Ravenschoot*, n° 757.

(13) A.D.N., 38 H 282.

(14) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 613, n° 410.

(15) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 220^o (ou le 22 juillet, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 760 : ici, il y a peut-être une coquille).

(16) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1286.

(17) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 607, n° 399.

(18) Voir plus loin.

(19) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 220^o. Il ne figure pas dans le *Nécrologe*, où l'on ne trouve qu'un Philippe Cottrel, *quondam prior de Beurepaire*, au 23 décembre. Philippe Cottrel remplissait cette charge en 1574.

ERASME VANDAEEL revient à Hertsberge en 1654 (1). Un de ses premiers actes fut d'exposer au nouvel abbé, Joseph Vrancx (1655-1657), la situation lamentable dans laquelle il prétendait avoir retrouvé la prévôté, si mal administrée par ses successeurs. Il le pria de l'aider à la remettre en état (2). On ignore la réponse qui fut faite à cette demande de subsides. Érasme Vandael est mentionné comme prévôt en août 1655 (3), en janvier 1656 et en décembre 1657 (4). Il mourut le 8 août 1661 (5).

PIAT VRANCX, né à Lille en 1628, appartenait sans doute à la même famille que les abbés Joseph et Antoine Vrancx (6). Profès de 1652, et prêtre de 1654, il était prévôt en 1661 (7) et le restera jusqu'au 7 février 1662. Il mourut le 4 juin 1686 (8).

ANDRE PANCOUCQUE était entré en religion en 1650 (9). Il était sans doute déjà prêtre lorsqu'il fut envoyé à Hertsberge, le 29 novembre 1655 (10) auprès du prévôt Érasme Vandael. Il succéda à Piat Vrancx le 7 février 1662, mais il fut rappelé à Cysoing en 1665 et envoyé au prieuré de Beaurepaire remplacer le receveur Paul Lefebvre (11). En 1666, il retourne à Hertsberge (12). Mais quelques années plus tard, en août 1668, on le fait de nouveau revenir à Cysoing et son confrère Éloi Beuvet vient le remplacer. A-t-il été démis, a-t-il demandé et obtenu son congé, ou a-t-on eu besoin d'un homme particulièrement doué pour les affaires ? Toujours est-il qu'il revient à Hertsberge la même année (13). Il souscrit, en qualité de prévôt, un acte du 2 avril 1669 (14). D'après une annotation de son registre, il demeura dans cette fonction jusqu'au 12 novembre 1687 (15), date à laquelle il obtient d'en être déchargé et remplacé par son confrère Charles Leleu. Mais il reste à Hertsberge en second, car il signe encore une pièce administrative le 14 août 1689 (16) ; bien plus, il continue à noter, dans son

(1) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 268, 269 et 291 ; — I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 607.

(2) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 290-293 ; — I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 606-608, n° 399.

(3) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 60v°.

(4) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16, f°s 45 et 53.

(5) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 220v°. Vandael ne figure pas dans le Nécrologe, pas plus que son neveu, qui portait les mêmes nom et prénom et qui mourut le 11 juillet 1689, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 760.

(6) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 783-784.

(7) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269, qui l'appelle par mégarde « Pierre ».

(8) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 759, imprime, par erreur, « 4 janvier » ; la date exacte est donnée dans la liste matricule d'André Pancouque, A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 221.

(9) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f°s 220v° et 221.

(10) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 1, où se trouvent plusieurs notes personnelles que nous suivons ici, encore qu'elles paraissent parfois fortement schématisées.

(11) Il y laissera un *Manuel* commençant en mars 1665 et qui va jusqu'en mars 1666, A.D.N., 38 H 292. Il a noté, en marge de ce compte de recettes, que, les 24 et 26 mai 1665, il n'avait pu recevoir certaines rentes : « j'estois mandé à Hertsberghe ». On a un peu l'impression qu'on aurait voulu voir cet habile administrateur à tous les endroits à la fois.

(12) Je n'ai pas retrouvé le document qui permet à É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269, suivi d'I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire*, 760, de mettre Pierre Cotterel comme prévôt en 1666. Pancouque a certainement dû avoir un remplaçant durant son séjour à Beaurepaire. Cela ne l'a pas empêché de calculer, en 1687, qu'il « avoit administré la prévôté près de vingt-six ans, y ayant demeuré près de trente-trois ».

(13) A.V.B., carton *Hospice d'Hertsberge*, compte de 1671, f° 8. Le compte de 1671 a été signé par Éloi Beuvet, prieur de Cysoing. André Pancouque y a soigneusement noté les 60 florins qu'avait coûté son rappel... ou son congé.

(14) A.É.B., n° bleu 2195.

(15) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f°.

(16) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 25. Dans le reg. 17, f° 61, se trouve encore un acte du 1^{er} février 1691 signé par lui, non plus comme prévôt, mais comme « chanoine régulier de l'abbaye de Cysoing ».

registre, les décès de ses confrères et cela jusqu'en 1693. C'est en cette année qu'il semble donc être rentré à Cysoing pour y mourir le 16 mars 1696 (1).

André Pancouque a laissé de nombreuses annotations, notamment un *Recueil et mémorial touchant la prévôté d'Hertsberghe*, daté de 1662 (2), une *Notice historique de l'institut de la Prévôté* (3). On a conservé ses comptes pour 1668-1671 (4), un manuel de 1674 à 1677 (5) et un autre de 1686 à 1688 (6). On sait ainsi qu'il eut le triste devoir d'inhumer dans la chapelle de la prévôté, « contre le ballustre, à main droite », son confrère le chanoine Pierre-Paul Boutry, qui avait fait deux séjours à Hertsberge et y était décédé le 29 juin 1675 (7). Le 2 juin 1687, Pancouque reçoit de son abbé une relique de saint Marcoul (8). Elle semble avoir donné lieu à un pèlerinage annuel à Hertsberge, le premier dimanche de mai (9).

CHARLES LELEU (al. *Leleux*) a donc remplacé Pancouque après le 12 novembre 1687. Il serait resté en charge jusqu'en 1697 (10). André Pancouque mentionne fréquemment son confrère Charles Leleu, avec lequel il passa au moins l'hiver 1688-1689 (11). On ne trouve aucun Charles Leleu dans les listes de chanoines de Cysoing, mais bien un Pierre-Érasme Leleux, qui mourut le 30 octobre 1695 (12). Ce dernier était déjà, en 1669, un des membres les plus âgés du Chapitre (13). Est-ce le même homme ?

CHARLES DEWAELE était prévôt en 1698 (14). On ignore la date de son décès qui doit se placer entre 1725 et 1737, époque pour laquelle les listes mortuaires font défaut. D'autre part, il n'était pas encore profès, semble-t-il, le 6 août 1669 (15).

JEAN NOIRET aurait été prévôt de 1698 à 1717 (16). Sous son administration une partie des bâtiments de la prévôté fut reconstruite « fort solidement », de 1702 à 1703 (17). Sa signature se trouve au bas d'un acte du 23 décembre 1700 (18) et de baux des 30 avril 1702, 22 mars 1705 et 5 février 1706 (19). Jean Noiret mourut le 3 août 1720 (20).

(1) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 760. Son épitaphe n'a pas été relevée à Sainte-Gertrude ; c'est pourquoi nous le croyons décédé à Cysoing.

(2) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 32.

(3) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16.

(4) A.V.B., carton *Hospice d'Hertsberge* (anciennement *collection Veranneman*, n° 546).

(5) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16.

(6) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17.

(7) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 272-275. Pierre-Paul Boutry était déjà profès en août 1669 (I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 613). En septembre 1674, il avait dû être soigné au refuge de Bruges pour une fracture de la jambe. Il eut pour compagnon à Hertsberge le chanoine François Potié (ou Potier), qui y résida du 9 septembre 1673 au 26 juillet 1674. A.É.B., *Hertsberge*, reg. 16, f° 93 ; François Potié mourut le 28 novembre 1710, I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 761.

(8) A.D.N., 38 H 22, pièce 87 ; — I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 635, n° 417.

(9) M. ENGLISH, *Sint Markoen in West-Vlaanderen*, dans *Bischof*, LIX, 46-48, Bruges, 1958. L'auteur n'a malheureusement pas consulté la publication d'I. de Coussemaker.

(10) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269.

(11) A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 4, 45, 51, 54, 97, etc.

(12) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 760 ; — A.É.B., *Hertsberge*, reg. 17, f° 221.

(13) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 613, n° 441.

(14) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269.

(15) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 613, n° 411.

(16) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269.

(17) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 268, met, par erreur, 1712. Nous n'avons pu retrouver ce contrat.

(18) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 25.

(19) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 26.

(20) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 761.

GEORGES (Jean-Joseph) DE LA NOIRE, né à Haulchin, près de Bouchain (Nord), le 8 juin 1674, entra à Cysoing le 1^{er} février 1697 et y fit profession le 23 juillet 1698. Il aurait été prévôt de 1707 à 1717 (1). Il fut élu abbé de Saint-Nicolas-des-Prés à Tournai, le 3 février 1723 et mourut accidentellement le 18 janvier 1725 (2).

JACQUES VRANCX, né en 1678, était receveur de Beaurepaire en 1713 (3). Il serait devenu prévôt en 1717 et le resta jusqu'en 1735 (4). Le 24 mars 1725, il passa, avec un certain Joseph Wyts, un contrat par lequel il prenait en bail emphytéotique mesures de terres, bois, bruyères, prairies et viviers situés à Gentbrugge et connus sous les noms d'Ackersvijver et de Wintervijver (5). Cette acquisition devait apporter aux prévôts plus de soucis que de profits. Et tout d'abord à Jacques Vrancx lui-même : le 2 mai 1726, le seigneur de Gentbrugge lui contesta la propriété de trente-trois mesures de terres connue sous le nom de Kwade vijver (6). Le litige dégénéra en un interminable procès. Jacques Vrancx était encore prévôt le 17 août 1735 (7). Il fut rappelé peu après et mourut, âgé de quatre-vingts ans, le 23 octobre 1763 (8).

ALBERT DE SALLENGRE était receveur de Cysoing en 1736 (9). Comme prévôt d'Hertsberge, il signe des baux le 15 février 1740 et le 13 février 1741 (10). Il fut ensuite remplacé par Depery (11). Le 12 mars 1753, il était prieur de Beaurepaire (12) ; il le resta au moins jusqu'au 29 mars 1759 (13). Il mourut avant 1767 (14). Il a laissé le souvenir d'un juriste érudit (15).

G. DEPERY, chanoine de Cysoing « et dénommé prévôt d'Hertsberghe », signe un bail le 13 février 1741 (16), en même temps qu'Albert de Sallengre, prévôt. Il venait sans doute d'entrer en charge. Une note du prévôt Prosper Wartel signale un bail donné le 1^{er} mai 1741 par son prédécesseur « le prévôt Depery » (17). Ce dernier ne fit sans doute que passer. Il mourut avant 1768 (18).

(1) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269.

(2) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 761 ; — U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, 438, Bruges, 1890 ; — J. Vos, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai*, I, 259-260, Tournai, 1873.

(3) A.D.N., 38 H 76, pièce 366.

(4) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269. — Jacques Vrancx a laissé un livre-journal allant du 4 octobre au 13 mars 1731. Ce journal, qui devrait se trouver aux A.V.B., *Fonds van Caloen*, n° 200, ou dans la collection *Veranneman*, n° 4, n'a pas été retrouvé.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Raad van Vlaanderen*, n° 23536.

(6) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 27.

(7) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 27.

(8) P. DENIS DU PÉAGE, *Religieux, religieux et chanoines de Lille*, 41, Lille, 1928.

(9) Le ms. 145 de la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LILLE porte son nom : *De Sallengre receptoris Cysoniensis 1736* ; cfr I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 906.

(10) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 26.

(11) Il faut corriger É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269.

(12) A.D.N., 38 H 262.

(13) A.D.N., 38 H 258.

(14) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaires...*, 760, mentionne un Albert de Sallengre décédé le 14 octobre 1702 ; il s'agit très certainement d'un autre chanoine du même nom, peut-être un oncle ou un parent du prévôt.

(15) A. LE GLAY, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Cysoing*, 15, Lille, 1854.

(16) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 26.

(17) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 25.

(18) C'est-à-dire avant la rédaction du nécrologe édité par A. BROUTIN, *Un nécrologe des dix-huit abbayes de la région du Nord*, dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, XV, 29-37 ; Lille, 1910, qui contient la liste des chanoines morts de 1768 à 1825.

CORNEILLE ROMBOUT, né en 1699 ou en 1700, aurait été prévôt de 1742 à 1751 (1). Il signe un bail le 17 juin 1746 (2). Il mourut le 8 février 1775 et fut inhumé en la chapelle du prieuré de Beaufrepaire (3).

ANGE DUBOIS était né en 1714. Il aurait été nommé prévôt en 1751 (4). Il fut rappelé à Cysoing le 12 novembre 1754; il laissait plus de 979 florins de dettes (5). Il mourut le 28 juin 1769 (6).

BENOIT PASQUAL est né, d'après son épitaphe, en 1704; il avait fait profession en 1728 et avait été ordonné prêtre en 1730. Nommé prévôt d'Hertsberge, il est entré en fonction le 23 novembre 1754 (7). Il préside à des ventes de bois en juillet 1757, en juillet et en novembre 1758 (8). Il mourut le 20 août 1759 et fut enterré dans la chapelle de la prévôté (9). Une lettre de l'abbé de Rocque, du 23 septembre 1756, lui est adressée (10): on faisait des travaux, en ce moment, à la prévôté et l'abbé de Cysoing avait le soin de s'informer de leur état d'avancement.

CASIMIR MELLEZ, né en 1699, profès de 1724, avait été directeur des chanoinesses régulières de la Thure (11). En 1745, il était « maître » de l'hôpital Comtesse à Lille, d'où il était rentré en son abbaye le 22 avril 1754 (12). Il fut envoyé à Hertsberge en 1759. Il signe comme prévôt des pièces administratives du 14 décembre 1759 au 23 juillet 1765 (13); il reçoit des lettres du 13 et du 28 août 1765 (14). Il meurt à la prévôté le 24 ou le 25 février 1766 et est inhumé en la chapelle Sainte-Gertrude (15).

PROSPER (Louis) WARTEL, fils aîné de Jacques Wartel, avocat, et de Marie-Anne de Ghewiet (16), avait été baptisé à Saint-Étienne de Lille le 31 mars 1721; il était le frère de

(1) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269.

(2) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 26.

(3) P. DENIS DU PÉAGE, *Religieux, religieuses et chanoines de Lille*, 44, Lille, 1928; — A. BROUTIN, *Un nécrologe des dix-huit abbayes de la région du Nord*, dans *Bulletin de la Société d'Études de la Province de Cambrai*, XV, 34, Lille, 1910.

(4) É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269.

(5) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 26.

(6) A. BROUTIN, *Un nécrologe des dix-huit abbayes de la région du Nord*, dans *Bulletin de la Société d'Études de la Province de Cambrai*, XV, 33, Lille, 1910; — P. DENIS DU PÉAGE, *Religieux, religieuses et chanoines de Lille*, 42, Lille, 1928.

(7) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 25.

(8) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 27.

(9) B.V.B., ms. 450, 37. Benoît Pasqual ne figure dans aucune des listes de chanoines de Cysoing qui nous ont été conservées.

(10) WASIER-LEMERRE, *La pyramide de Cysoing et les campagnes de Flandre de 1744 à 1748*, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, XXVII, 216, Lille, 1909.

(11) Belgique, Hainaut, arr. de Thuin, commune de Merbes-le-château.

(12) P. DENIS DU PÉAGE, *Religieux, religieuses et chanoines de Lille*, 244, Lille, 1928.

(13) A.É.B., *Hertsberge*, liasses 26 et 27.

(14) A.É.B., *Hertsberge*, liasse 29.

(15) B.V.B., ms. 450, 38; — P. DENIS DU PÉAGE, *Religieux, religieuses et chanoines de Lille*, 41, Lille, 1928; — A.É.B., *Hertsberge*, liasse 25: comptes établis à son décès. — Il ne peut donc avoir été nommé à nouveau prévôt en 1767-1786, comme le prétend É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghe*, 269.

(16) Une lettre de Marie-Anne de Ghewiet est conservée aux A.G.R., *manuscrits divers*, n° 3775.

Georges Wartel, qui fut chanoine régulier au Mont-Saint-Éloi, près d'Arras (1). Lui-même entra à Cysoing, où il fut reçu au noviciat le 6 janvier 1741 (2). Il fit ses études au Collège d'Anchin à Douai et fut ordonné sous-diacre, sans doute en 1744 (3). Brillante intelligence, il fut chargé d'enseigner la théologie à ses jeunes confrères (4); mais il se croyait poète et rimait avec entrain (5). En 1763, on le trouve engagé dans une polémique acerbe avec un philosophe athée égaré dans les rangs des chanoines de Saint-Pierre de Lille, Charles-Antoine Le Clerc de Montlinot (6). En 1766, son abbé l'envoie à Hertsberge (7), vacante par la mort de Casimir Mellez. L'abbé de Cysoing avait-il voulu éloigner un religieux qui fait trop de bruit (8)? De toute manière, le prévôt d'Hertsberge devait être un homme de ressources et Prosper Wartel l'était sans conteste. Il demeura donc à Hertsberge jusqu'à sa mort survenue le 6 décembre 1795 (9).

On devine ce que furent ses dernières années. Le 13 février 1790, les ordres religieux étaient supprimés en France; la communauté de Cysoing était dispersée en mai 1791 (10). Au conseiller procureur général en Flandre qui l'interrogeait, Prosper Wartel répondit, le 3 octobre 1791, que son bénéfice était « régulier » et qu'il était en jouissance des revenus de la prévôté depuis plus de vingt-cinq ans, « sans devoir en rendre compte à personne »; ceux-ci s'élevaient à 254 livres, 14 sous, 8 deniers de gros, argent courant de Flandre. L'année suivante, le 14 juin 1792 (11), la Chambre des Comptes reconnaîtra que la prévôté d'Hertsberge avait été reconnue « bénéfice en titre » et que ses biens ne tombaient pas sous le coup de la loi du séquestre.

(1) Sur sa famille, voir WASIER-LEMERRE, *La pyramide de Cysoing et les campagnes en Flandre de 1744 à 1748*, dans *Bulletin de la Commission historique du Département du Nord*, XXVII, 208-209, Lille, 1909.

(2) P. DENIS DU PÉAGE, *Religieux, religieuses et chanoines de Lille*, 40, Lille, 1928.

(3) WASIER-LEMERRE, *La pyramide de Cysoing...*, 202.

(4) WASIER-LEMERRE, *La pyramide de Cysoing...*, 215 et 206. Il était déjà professeur en 1756 et l'est encore en 1763, WASIER-LEMERRE, *La pyramide de Cysoing...*, 206 et 215.

(5) Sur les écrits, très nombreux, de Prosper Wartel, on lira WASIER-LEMERRE, *La pyramide de Cysoing...*, 202 sv., et 217, où est décrit un *Recueil* des œuvres de jeunesse, imprimées et manuscrites, du futur prévôt (voir encore *La pyramide de Cysoing...*, 148-159, 175-180 et 217-219); cet auteur réédite enfin la *Description de la Pyramide élevée à la gloire du roi [Louis XV] dans l'abbaye des chanoines réguliers de Cysoing*, Lille, 1752. É. VANDEN BUSSCHE, *La prévôté d'Hertsberghé*, 259 et 261, donne quelques vers de Prosper Wartel, très lestes, qui n'ajouteront rien à sa gloire. Dans la correspondance, assez abondante, de notre prévôt, conservée en partie aux A.G.R., *manuscrits divers*, n° 3775, et en partie aux A.É.B., *Hertsberge*, liasse 28, il est surtout question de ses travaux littéraires.

(6) Charles-Antoine de Montlinot, né à Crépy-en-Valois en 1732, mourut libraire à Paris en 1801. — Sur cette polémique, voir E. HAUTCOEUR, *Histoire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, III, 201-214, Lille-Paris, 1899.

(7) Il était déjà à Hertsberge en février 1767: A.É.B., *Hertsberge*, liasse 27. En 1791, il dira qu'il était en possession de son bénéfice depuis plus de vingt-cinq ans. É. Vanden Bussche, qui a, comme toujours, parcouru un peu vite sa documentation, commence par distinguer un Louis Wartel d'un Prosper; il fait ensuite revenir Casimir Mellez à Hertsberge... après sa mort! Le malheur est qu'I. de Coussemaker et Wasier-Lemerre le suivent dans ces fantaisies.

(8) C'est ce qu'avance sans preuve WASIER-LEMERRE, *La pyramide de Cysoing...*, 206. L'exil de Prosper Wartel aurait alors suivi le départ du chanoine de Montlinot, qui, « sous le coup de la réprobation universelle », aurait donné sa démission de chanoine en juillet 1766, E. HAUTCOEUR, *Histoire de l'église collégiale...*, III, 211, Lille-Paris, 1899.

(9) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 762; — A. BROUTIN, *Un nécrologe des dix-huit abbayes de la région du Nord*, dans *Bulletin de la Société d'études de la Province de Cambrai*, XV, 34, Lille, 1910, ignore cette date. On a de bonnes raisons de penser qu'il fut assisté, dans ses derniers moments, par son abbé, Augustin Gosse, qui vivait réfugié en Belgique: les notes nécrologiques que ce dernier a insérées dans son *Rerum Cysoniensium fasciculus* (voir I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 761-764) semblent avoir été rédigées à Hertsberge; elles font mention du décès de Prosper Wartel, *istius loci prepositi*. — Un portrait du prévôt est toujours conservé dans sa famille, WASIER-LEMERRE, *La pyramide de Cysoing...*, 140, à eu la bonne idée de le reproduire.

(10) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 853; — J. PETER et Ch. POULET, *Histoire religieuse du département du Nord pendant la révolution (1789-1802)*, I, 17 sv., Lille, 1930; — J. PLUMET, *L'Évêché de Tournai pendant la Révolution française*, 23, Louvain, 1963. — Cysoing, on le sait, servait, depuis 1790, de camp de concentration pour les religieux qui prétendaient demeurer fidèles à leurs vœux.

(11) A.G.R., *Comité du séquestre des biens du Clergé français*, n° 108.

Après l'invasion du Nord de la France par les armées autrichiennes, en 1793, plusieurs chanoines de Cysoing viennent rejoindre le prévôt. Le chanoine Narcisse Desmazières, ci-devant maître des novices, viendra mourir à Hertsberge le 23 mai 1794 (1). Un autre de ses confrères, le chanoine Cyprien Leblan, avait également cru y trouver un havre. Sans doute était-il en possession d'un passeport autrichien, crime irrémissible ! Il est arrêté par les Jacobins et conduit à Arras, où il périt sous la guillotine le 10 juillet 1794 (2).

Pendant ce temps Prosper Wartel recevait, le 24 août 1794, une circulaire du Clergé du district de Bruges l'invitant à porter à Bruges, dès le lendemain, ses états de biens ; il s'agissait de fixer sa contribution à l'impôt forcé de deux millions de livres exigés du clergé du district. Le 1^{er} septembre, le prévôt est taxé à 6.400 livres. Ne disposant pas de cet argent, il est obligé d'engager les biens de son bénéfice (3).

Il n'y avait plus, à la prévôté, qu'un ancien domestique de Prosper Wartel, lorsque la maison fut officiellement supprimée, en octobre ou en novembre 1796, en vertu de l'application, dans les départements réunis, de la loi du 15 Fructidor an IV (4). Déclarées biens nationaux, Sainte-Gertrude et ses terres furent vendues, le 25 Messidor an V (11 juillet 1797). L'ex-alexien Joseph Lemmens se rendra acquéreur, pour 7.500 livres, de la prévôté et de l'antique chapelle de Sainte-Gertrude (5). Cette dernière sera restaurée en 1926, mais est toujours propriété privée.

(1) Narcisse Desmazières, né à Armentières le 18 novembre 1745, voir I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 761 ; — P. DENIS DU PÉAGE, *Religieux, religieuses et chanoines de Lille*, 41, Lille, 1928.

(2) I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire...*, 762 ; — L. DETREZ, *La Flandre religieuse sous la révolution française*, I, 309-314, Lille, 1928.

(3) Papiers de la COLLECTION O. VAN PARYS.

(4) C'est ce que nous apprend un curieux *Mémoire instructif concernant la succession de Louis Wartel*, dans la COLLECTION VAN PARYS, où un « proche parent » du prévôt s'efforce d'établir qu'il est l'héritier légal du défunt, et par conséquent de son bénéfice !

(5) A.É.B., *Fonds français*, nos 623, 632, 640, 643, 646 (affiches 24, 63, 76 et 106).

TABLE DES NOTICES DU TROISIÈME VOLUME

Pages

ORDRE DE PRÉMONTRÉ

Abbaye de Saint-Nicolas, à Furnes, par N. Huyghebaert et H. Aneca	585
Prieuré de Sainte-Cécile, à Dixmude, par N. Huyghebaert	631
Prévôté de Beauregard, à Proven, par N. Huyghebaert	637
Prieuré de Saint-Joseph de Béthanie, à Furnes, par N. Huyghebaert	645
Prieuré du Vrouwenhof, à 's Heerwillemskapelle, près de Furnes, par N. Huyghebaert	653

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

Prévôté des Saints-Pierre-et-Vaast, à Eversam, par P. Callebert	655
Prévôté puis abbaye de Sainte-Marie, à Voormezele, par J. Pycke	691
Abbaye de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout, à Bruges, par N. Huyghebaert	757
Abbaye des Saints-Pierre-et-Paul, à Warneton, par J.-M. Duvosquel	803
Abbaye de Notre-Dame, à Zonnebeke, par N. Huyghebaert	855
Prévôté puis abbaye de Saint-Pierre, à Lo, par J. Pycke	885
Prévôté de Saint-Martin, à Ypres, par J. Pycke	931
Prévôté de Sainte-Gertrude, à Hertsberge, par N. Huyghebaert	991

MONASTICON BELGE

Recueil de monographies sur les monastères de Belgique, le *Monasticon belge* constitue un répertoire indispensable non seulement pour l'histoire religieuse mais aussi pour l'histoire politique, institutionnelle, sociale et familiale du pays.

Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome se termine par une table complète des noms de personnes et de lieux.

Cet ouvrage fut entrepris par feu Dom Ursmer Berlière O. S. B., qui en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut (deux volumes totalisant 575 pages in-4°, y compris la table des deux volumes) et une partie du tome II, Province de Liège (deux volumes totalisant 236 pages in-4°). Ces volumes existent en reproduction anastatique.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, van Caenegem, Despy et Wyffels, a repris cette œuvre monumentale en respectant le plan de Dom Berlière. Divers historiens rédigent les notices sous le contrôle de ces professeurs. Les volumes parus à ce jour sont : tome II, Province de Liège, vol. 3 (400 pages in-4°, y compris la table des trois volumes) ; tome III, Province de Flandre Occidentale, vol. 1 (316 pages in-4°) ; vol. 2 (264 pages in-4°) ; vol. 3 (430 pages in-4°) ; tome IV, Province de Brabant, vol. 1 (320 pages in-4°) ; vol. 2 (380 pages in-4°) ; vol. 3 (250 pages in-4°) ; vol. 4 (300 pages in 4°) ; vol. 5 (220 pages in-4°) ; vol. 6 (300 pages in-4°). Deux volumes sont sous presse et cinq autres en préparation.

PRIX DE SOUSCRIPTION :

Tome I, Provinces de Namur et de Hainaut :	
Vol. 1	400
Vol. 2 (y compris la table des deux volumes)	600
Tome II, Province de Liège :	
Vol. 1 et 2 réunis	450
Vol. 3 (y compris la table des trois volumes)	600
Tome III, Province de Flandre Occidentale :	
Vol. 1	500
Vol. 2	500
Vol. 3	650
Tome IV, Province de Brabant :	
Vol. 1	550
Vol. 2	550
Vol. 3	550
Vol. 4	550
Vol. 5	500
Vol. 6 (y compris la table des six volumes)	600

Les prix indiqués comprennent les frais de port et d'emballage. Ils seront versés au C.C.P. n° 000-0042333-47 du Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, à Bruxelles.

En librairie, ces prix seront augmentés de trente pour cent.